RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2000/2001

COMBATTRE LA PAUVRETÉ

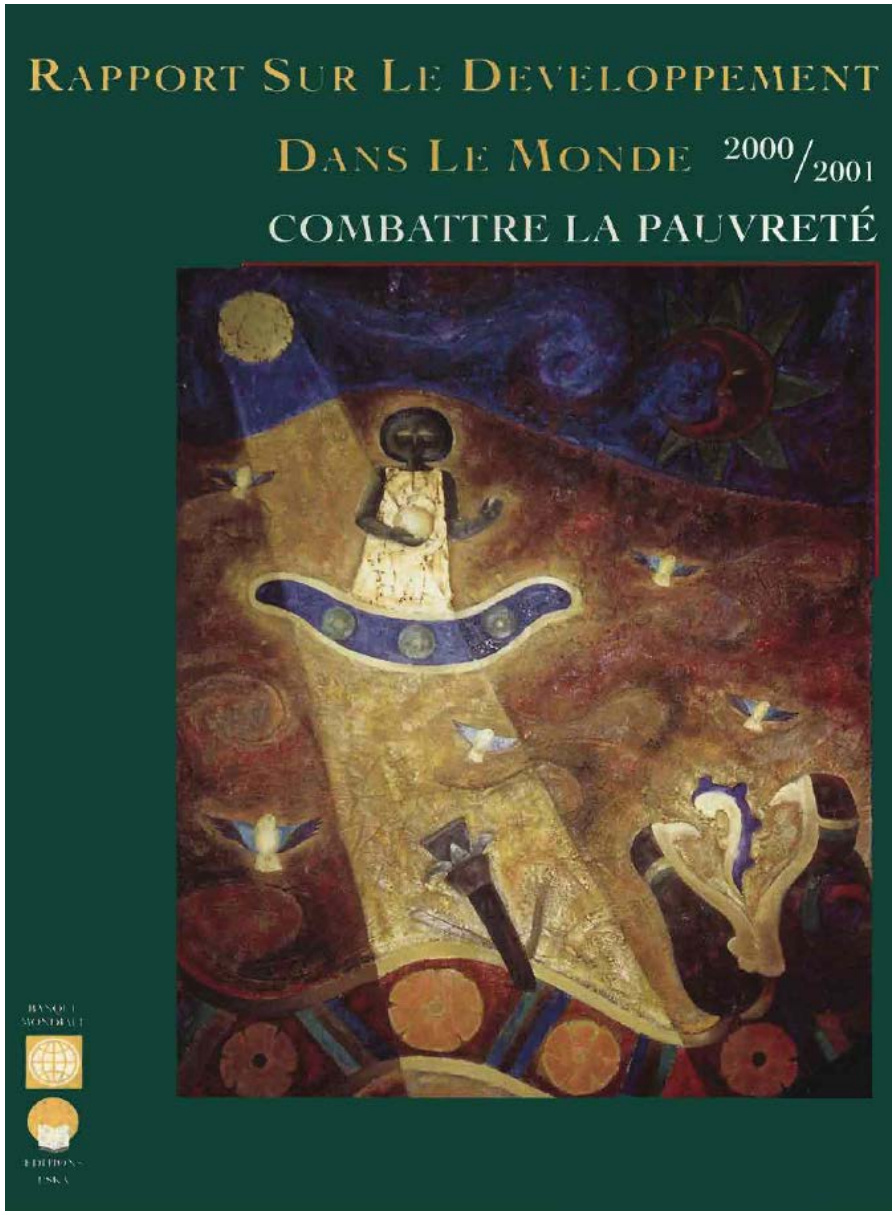

World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty
Copyright © 2001 by
The International Bank for Reconstruction
and Development/The World Bank
1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, U.S.A.
ISBN 0-19-521129-4

Éditions ESKA
12, rue du Quatre-Septembre 75002 Paris, France
Tél. : 33 (1) 42 86 58 88
Fax : (1) 42 60 45 35

Pour la présente édition :
Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : Combattre la pauvreté
Copyright © 2001 by
The International Bank for Reconstruction
and Development/The World Bank
ISBN 2-7472-0135-X

Publié dans sa version originale en anglais sous le titre *World Development Report 2000/2001* par Oxford University Press pour la Banque mondiale

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, mise en mémoire ou transmise sous aucune forme, ni par aucun moyen, électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement, ou de toute autre façon, sous l'autorisation préalable de la Banque mondiale.

Imprimé en Italie
Premier tirage : février 2001

Le présent rapport a été établi par les services de la Banque mondiale, et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs ni des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées et n'accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

Imprimé sur papier recyclé conforme aux normes des États-Unis (American Standard for Permanence of Paper for Printed Library Material Z39.48-1984).

Illustration de la couverture

Voyage au Nouveau Monde, 1999. Techniques mixtes sur bois, de Manuel Cunjamá, Mexique. Les illustrations figurant en tête des chapitres sont des détails de ce tableau et de trois autres tableaux de l'artiste : *Dialogue avec l'univers, Le cerf-volant magique et À la recherche de l'équilibre cosmique.*

Manuel Cunjamá est né en 1971 à Tuxtla Gutiérrez (Chiapas). Il a commencé à exposer ses œuvres à Chiapas en 1992. La Galerie Ana Quijano de Mexico présente ses tableaux dans le cadre d'expositions itinérantes aux États-Unis. Des œuvres de Cunjamá figurent dans la collection du Programme artistique de la Banque mondiale.

Dans mes tableaux, j'essaie d'incorporer des symboles et des éléments traditionnels qui me ramènent aux thèmes préhispaniques. Tout ce qui me paraît utile à cet effet, je m'en sers dans mon travail.

Je présente le soleil, la lune, la nuit et l'univers comme des symboles de l'inquiétude et de l'angoisse de l'homme devant tout ce qui l'entoure : l'Infini.

— Cunjamá Manuel

Le Programme artistique de la Banque mondiale vise tout particulièrement à faire découvrir des artistes des pays en développement et à présenter leurs œuvres à un plus vaste public. Dans le cadre de ce programme, la Banque mondiale organise des expositions, des partenariats éducatifs et culturels, des concours, des projets artistiques et des installations sur des sites particuliers.

Avant-propos

La pauvreté au milieu de l'abondance est le plus grand défi du monde contemporain. Nous tous, à la Banque mondiale, nous sommes donné pour mission de combattre la pauvreté avec passion et conscience professionnelle, et ce combat nous inspire dans notre tâche à chaque instant. Nous savons que nous ne pourrons réussir dans notre entreprise de développement que si nous adoptons une démarche globale, polyvalente et judicieusement intégrée.

Nous avons cherché à présenter dans ce rapport un tableau plus complet de la pauvreté et de ses causes et à proposer un ensemble de mesures qui déboucheront, à terme, sur un monde où la pauvreté, dans toutes ses dimensions, sera inconnue. Sans doute nous sommes-nous appuyés sur nos idées et nos stratégies antérieures, mais surtout, nous avons voulu élargir et approfondir les principes d'action qui, à nos yeux, doivent être adoptés si nous voulons relever le défi de la réduction de la pauvreté. Nous soutenons qu'il est possible de remédier dans une large mesure au dénuement humain et que nous pouvons, et devons, mettre à profit les forces de la mondialisation et le progrès technologique pour aider les pauvres. Y parviendrons-nous ? Cela dépendra de la façon dont les marchés, les institutions et les sociétés fonctionnent, et des politiques qui seront choisies, à l'échelle mondiale, nationale et locale.

Nous reprenons, dans ce rapport, l'idée désormais largement admise suivant laquelle être pauvre ne signifie pas seulement avoir un revenu et une consommation trop faibles, mais aussi ne rien avoir en suffisance, qu'il s'agisse de l'instruction, de la nutrition et d'autres aspects du développement humain. Après avoir écouté ce que les pauvres ont à dire, nous avons incorporé à la définition de la pauvreté l'impossibilité d'agir et d'être entendu, et la précarité et la crainte. Ce sont des dimensions du dénuement humain qu'illustre avec éloquence notre étude « La parole est aux pauvres », établie en préparation du rapport et pour laquelle nous avons systématiquement interrogé plus de 60 000 hommes et femmes vivant dans la pauvreté dans 60 pays.

Ces différentes dimensions de la pauvreté sont en interaction constante. De même, les interventions qui visent à améliorer le bien-être des pauvres agissent les unes sur les autres. Ainsi, les progrès de l'éducation influent positivement sur la santé. L'amélioration de la santé accroît les potentialités de revenu. La mise en place de dispositifs de sécurité permet aux pauvres d'entreprendre des activités plus risquées, mais aussi plus rentables. Enfin, l'élimination de la discrimination envers les femmes, les minorités ethniques et les autres groupes désavantagés améliore directement leur bien-être, tout en accroissant leur capacité de revenu.

Le XX^{e} siècle a été une époque de grands progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration du bien-être. Ainsi, l'espérance de vie moyenne s'est allongée de 20 ans depuis 1960 ; le taux de mortalité infantile a baissé de plus de la moitié ; et les taux de

fécondité ont diminué de près de 50 %. En 20 ans, le taux net de scolarisation primaire a augmenté de 13 %. Entre 1965 et 98, les revenus moyens ont plus que doublé dans les pays en développement et, pendant la seule période 1990-98, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue a diminué de 78 millions.

Pourtant, en ce début du XXI[e] siècle, la pauvreté reste un problème mondial de proportions colossales. Sur les 6 milliards d'habitants de la planète, 2,8 milliards ont moins de deux dollars par jour pour vivre et 1,2 milliard, moins d'un dollar. Six enfants sur cent meurent avant l'âge d'un an et huit enfants sur cent n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Parmi les enfants qui parviennent à l'âge scolaire, neuf garçons sur cent et quatorze filles sur cent ne sont pas scolarisés.

Ces tendances générales masquent des différences considérables entre les diverses régions du globe, et l'on note d'importantes variations régionales dans les avancées et les replis d'indicateurs cruciaux de la pauvreté monétaire. Qui plus est, l'aggravation des disparités au niveau mondial ne fait qu'exacerber le sentiment de privation et d'injustice éprouvé par beaucoup de gens. La mobilité sociale et l'égalité des chances sont des notions vides de sens pour trop d'êtres humains.

Les tendances démographiques ne feront que rendre la tâche plus ardue. En effet, au cours des 25 prochaines années, notre planète acquerra quelque deux milliards d'habitants de plus, presque tous (97 % estime-t-on) dans les pays en développement, ce qui imposera une charge redoutable à ces pays. Soyons lucides : nous avons beaucoup à faire pour réduire la pauvreté sous ses multiples aspects et pour promouvoir la liberté humaine, aujourd'hui et dans les années qui viennent.

Les défis actuels et futurs sont certes redoutables, mais en ce début de millénaire, nous avons beaucoup appris sur le développement. Nous savons que les éléments traditionnels des stratégies de croissance, c'est-à-dire la stabilité macroéconomique et les réformes favorables aux marchés, sont des armes essentielles dans la réduction de la pauvreté. Mais nous avons également appris que, si nous voulons qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte, nous devons faire beaucoup plus de place aux bases institutionnelles et sociales du développement, ainsi qu'à la gestion de la précarité et à la concertation. Par ailleurs, outre les mesures à l'échelon national, dont l'importance ne saurait être mise en doute, nous avons aussi appris que la conjoncture internationale exerce une puissante influence sur les processus de changement, tant au niveau national qu'à l'échelon local, et qu'on ne réduira pas la pauvreté sans une action à l'échelle internationale. Nous avons replacé nos activités dans une perspective nouvelle, avec le Cadre de développement intégré, perspective qui coïncide avec les positions et les constatations présentées dans ce rapport.

Se fondant sur leur analyse des idées et des faits, les auteurs du rapport recommandent trois types d'interventions :

- Développement des opportunités : Accroître les opportunités économiques des pauvres en stimulant la croissance économique générale et en les aidant à accumuler des actifs (les terres et l'éducation, par exemple) et à rentabiliser leurs actifs par des mesures fondées sur les marchés et d'autres types de mesures.
- Faciliter l'insertion : Rendre les institutions d'État plus attentives aux pauvres et plus responsables vis-à-vis d'eux, renforcer la participation des pauvres à la vie politique et aux mécanismes locaux de décision, et éliminer les barrières sociales érigées par les distinctions de sexe, d'appartenance ethnique, de race, de religion et de statut social.
- Améliorer la sécurité matérielle : Rendre les pauvres moins vulnérables à la mauvaise santé, aux chocs économiques, aux mauvaises récoltes, aux bouleversements dus à l'action des gouvernants, aux catastrophes naturelles et à la violence physique, et les aider à faire face aux chocs défavorables lorsqu'ils surviennent. À cet égard, on ne saurait sous-estimer le rôle des programmes de protection sociale, qui sont un puissant moyen d'atténuer l'impact des catastrophes au niveau des individus et des pays.

Les progrès dans ces trois domaines se complètent les uns les autres de manière fondamentale. Chacun est important en soi et tous se renforcent mutuellement. À partir de cette trame, les pays élaboreront eux-mêmes leur stratégie de lutte contre la pauvreté, dans le respect de leurs valeurs culturelles. Les priorités seront fixées au niveau national, compte tenu des grands objectifs du pays et des réalités locales. Il n'existe pas de formule simple et universelle.

Mais il ne suffit pas d'agir aux niveaux national et local. L'expérience des dix années écoulées démontre clairement que la communauté internationale doit intervenir elle aussi, d'une part, pour veiller à ce que les pauvres retirent les fruits de la mondialisation économique et du progrès technologique et, d'autre part, pour gérer les risques d'insécurité et d'exclusion en-

gendrés par les grandes mutations économiques. Les cinq principaux domaines d'action sont :

- Promouvoir la stabilité du système financier international et ouvrir les marchés des pays riches aux produits agricoles et manufacturiers et aux services des pays pauvres.
- Combler le fossé numérique et cognitif, de manière à mettre la technologie et l'information à la portée des populations du monde entier.
- Promouvoir, par des ressources financières et non financières, la production de biens publics internationaux, en particulier dans les domaines des vaccins et de la recherche agricole.
- Intensifier l'aide et l'allégement de la dette, pour aider les pays à lancer des programmes d'élimination de la pauvreté, dans un cadre intégré remettant aux pays eux-mêmes, et non pas à des organismes d'aide extérieure, le soin de formuler leurs stratégies de développement, et assurant que les ressources extérieures sont bien utilisées pour réduire la pauvreté.
- Donner aux pays et aux personnes défavorisés la possibilité de s'exprimer dans les forums internationaux, notamment en établissant des liens entre les organisations de pauvres des différents pays.

Les mesures publiques doivent être inspirées par la ferme volonté de combattre la pauvreté. Les secteurs public et privé doivent travailler ensemble et avec la société civile, tant à l'intérieur des pays qu'au niveau international. Il est certain que nous avons encore beaucoup à apprendre et que le monde est en mutation rapide, mais les faits exposés dans ce rapport montrent que nous en savons désormais assez pour agir avec une efficacité réelle. Nous vivons à une époque où les efforts et les problèmes concernant la lutte contre la pauvreté sont examinés à la loupe. Après les manifestations et au milieu des controverses, ce rapport apporte une contribution concrète au débat public et fait passer le dialogue au premier plan, ce qui est la place qui revient en fait à notre objectif : un monde exempt de pauvreté.

James D. Wolfensohn
Président
de la Banque mondiale
Août 2000

Ce rapport est l'œuvre d'une équipe dirigée par Ravi Kanbur (directeur de l'équipe jusqu'en mai 2000) et Nora Lustig (sous-directrice jusqu'en mai 2000, puis directrice). Monica Das Gupta, Christiaan Grootaert, Victoria Kwakwa, Christina Malmberg Calvo et Kevin Morrison étaient membres à plein temps de l'équipe. Celle-ci était également composée d'Alice Sindzingre, Michael Woolcock et Zainal Yusof. Le texte a bénéficié d'apports majeurs de Homi Kharas, Aart Kraay, Peter Lanjouw et Giovanna Prennushi, ainsi que de Benu Bidani, William Easterly, Enrique Flores, Hélène Grandvoinnet, Richard Newfarmer, Gi-Taik Oh et Mattia Romani. En sa qualité de directeur, Lutte contre la pauvreté, Michael Walton a collaboré étroitement à toutes les étapes de la rédaction. Shanka Chakraborty et Shahin Yaqub ont apporté leur concours. Une aide précieuse a également été fournie par les stagiaires venus du Washington Center. L'ensemble des travaux était placé sous la direction générale de Jozef Ritzen et Joseph E. Stiglitz et, durant la phase finale, de Nicholas Stern. Le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale était chargé des Grands indicateurs du développement dans le monde. Les principaux responsables de la publication sont Bruce Ross-Larson et Meta de Coquereaumont.

L'équipe a bénéficié des conseils d'Anthony Atkinson, Anthony Bebbington, Nancy Birdsall, François Bourguignon, Angus Deaton, Alain de Janvry, Yujiro Hayami, Emmanuel Jimenez, Grzegorz Kolodko, Michael Lipton, Lant Pritchett, Martin Ravallion, Amartya Sen, Lyn Squire, T. N. Srinivasan et Mariano Tommasi. Deepa Narayan a dirigé l'étude La parole est aux pauvres. Vinod Thomas a dirigé l'étude sur la qualité de la croissance, qui complète les analyses présentées dans ce rapport. Ariel Fiszbein était chargé d'organiser les consultations. Les communications présentées à l'Atelier d'été, tenu à

Washington du 6 au 10 juillet 1999, et les débats qui ont eu lieu à cette occasion ont jeté un éclairage intéressant sur le sujet, ainsi que les documents de référence rédigés en préparation du rapport. Le nom des auteurs, commentateurs et participants et le titre des documents de référence sont cités dans la bibliographie. Beaucoup de personnes, à la Banque mondiale et en dehors, ont apporté des observations et d'autres contributions utiles. Leur nom figure également dans la bibliographie.

Ce rapport a donné lieu à de nombreuses consultations avec des universitaires, des notables locaux, des ONG, des représentants du secteur privé et des dirigeants nationaux, de la conception initiale du rapport à sa version définitive. Nous tenons à remercier toutes les institutions publiques et les organisations de la société civile qui ont rendu ces consultations possibles, ainsi que leurs organisateurs et participants, dont les idées ont considérablement enrichi ce rapport. Nous adressons nos remerciements particuliers au Bretton Woods Project et au New Policy Institute, du Royaume-Uni, qui ont facilité le débat électronique sur le projet publié sur l'internet et à tous ceux qui ont communiqué leurs observations : 424 messages ont été reçus de 44 pays (dont 44 % de pays en développement). Des consultations ont eu lieu en Afrique du Sud (Johannesburg), en Allemagne (Berlin), en Argentine (Buenos Aires), au Bangladesh (Dacca), au Canada (Ottawa), au Chili (Santiago), au Danemark (Copenhague), en Égypte (Le Caire), aux États-Unis (Boston, New York, Washington), en Éthiopie (Addis-Abeba), en France (Paris), au Guatemala (Antigua), en Hongrie (Budapest), en Inde (Ahmedabad, New Delhi), au Japon (Tokyo), en Malaisie (Kuala Lumpur), au Maroc (Marrakech), au Royaume-Uni (Brighton, Londres), en Russie (Moscou), au Sénégal (Dakar), en Suède (Stockholm) et au Viet Nam (Hanoï). Des consultations ont également été organisées avec le Fonds monétaire international, les banques régionales de développement et plusieurs institutions de l'Organisation des Nations Unies.

Un certain nombre de gouvernements ont apporté leur soutien à la préparation des documents de référence et à l'organisation de plusieurs ateliers. Il s'agit du gouvernement des pays suivants : Allemagne, Canada, Danemark, États-Unis, France, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, auxquels se sont joints la Fondation MacArthur, l'Université Cornell et le Forum de politique du développement de la Fondation allemande pour le développement international. L'étude La parole est aux pauvres a bénéficié du soutien de la Fondation MacArthur, de l'Université Cornell, du ministère du Développement international du Royaume-Uni et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement, et plusieurs monographies-pays ont été financées en tout ou en partie par les ONG qui ont effectué les recherches.

Rebecca Sugui a exercé les fonctions d'assistante exécutive de l'équipe, et Maribel Flewitt, Shannon Hendrickson, Khin-U Khine, Rudeewan Laohakittikul, Jimena Luna, Nelly Obias, Gracie Ochieng, Leila Search et Robert Simms celles d'assistants de secrétariat. Maria D. Ameal était la chargée d'administration. Nacer Megherbi et Edith Thomas assuraient l'appui technique.

La préparation et la production de l'ouvrage pour la publication ont été confiées à Fiona Blackshaw, Garrett Cruce, Terry Fischer, Wendy Guyette, Daphne Levitas, Molly Lohman, Megan Klose, Jessica Saval et Alison Strong de Communications Development. La maquette, la préparation et la production étaient du ressort de Jamila Abdelghani, Catherine Hudson, Brett Kravitz, Nancy Lammers, Brenda Mejia, Randi Park et Betty Sun, du bureau des publications de la Banque mondiale. Artemis Zenetou, directrice et conservatrice du programme artistique de la Banque mondiale, et ses collaborateurs ont participé à la sélection des éléments décoratifs. La couverture et les têtes de chapitre ont été réalisées par Tomoko Hirata.

Ravi Kanbur est titulaire de la chaire T. H. Lee d'affaires mondiales du Department of Agricultural, Resource and Managerial Economics, Université Cornell, Ithaca (New York). Nora Lustig est conseillère senior et chef du bureau consultatif sur la pauvreté et les inégalités à la Banque intéraméricaine de développement. Kevin Morrison est membre du Conseil du développement outre-mer. Alice Sindzingre est chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Paris et chercheuse associée au Centre d'étude d'Afrique noire (CEAN) de Bordeaux. Zainal Yusof est sous-directeur général de l'Institute of Strategic et International Studies (ISIS) à Kuala Lumpur (Malaisie). La Banque mondiale est reconnaissante à ces six institutions d'avoir permis à leurs collaborateurs de participer à la préparation du rapport.

Les nombreuses personnes qui ont contribué à l'établissement du rapport ne partagent pas nécessairement toutes les opinions ou affirmations qu'il contient, et elles ne sont pas responsables des erreurs qui pourraient y subsister.

La version française a été établie par le Service de traduction de la Banque mondiale.

Table des matières

Abrégé Combattre la pauvreté : opportunités, insertion et sécurité matérielle 1
L'histoire de Basrabai 2
La pauvreté dans un monde d'inégalités 3
Une stratégie de lutte contre la pauvreté 7
De la stratégie à l'action 8
Travailler ensemble pour combattre la pauvreté 14

Première partie Cadre général

Chapitre 1 La nature et l'évolution de la pauvreté 19
Les multiples dimensions de la pauvreté 19
Mesurer la pauvreté dans ses multiples dimensions 20
L'évolution de la pauvreté 29

Chapitre 2 Les causes de la pauvreté et cadre d'action 37
Les causes de la pauvreté 41
Cadre d'action 45

Deuxième partie Opportunités

Chapitre 3 La croissance, l'inégalité et la pauvreté 53
Croissance économique et réduction de la pauvreté 54
Les déterminants de la croissance économique 57
Pourquoi la pauvreté recule-t-elle à un rythme différent dans des pays ayant des taux de croissance analogues ? 61
Croissance économique et aspects non monétaires de la pauvreté 67

Chapitre 4 Rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres 69
Les réformes visant à libérer les forces du marché ont-elles stimulé la croissance ? 70
Les pauvres ont-ils profité des réformes ? 74
Rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres 83

Chapitre 5 Permettre aux pauvres d'acquérir des actifs et réduire les inégalités 89
Les actifs et leurs synergies 89
Que peut faire l'État pour faciliter l'accumulation d'actifs ? 91
La redistribution des dépenses publiques 93
Réformer les institutions pour améliorer les services : la gouvernance, les marchés et la concurrence 99
Participation : choix, suivi et responsabilité 103
Le caractère complémentaire des interventions de l'État 109

Troisième partie Insertion

Chapitre 6 Rendre les administrations publiques plus attentives aux pauvres 117
Les administrations publiques et la lutte contre la pauvreté 117
Les pauvres et l'État de droit 121
Comment infléchir la décentralisation dans un sens favorable aux pauvres ? 124
Les mécanismes politiques de lutte contre la pauvreté : les alliances en faveur des pauvres 128
Les régimes politiques et la pauvreté 133

Chapitre 7 Éliminer les barrières sociales et renforcer les institutions sociales 137
La discrimination fondée sur le sexe et la pauvreté 137
Les hiérarchies sociales et la pauvreté 143
La fragmentation sociale et les conflits 149
Renforcer les institutions sociales et le capital associatif 150

Quatrième partie Sécurité matérielle

Chapitre 8 Aider les pauvres à gérer les risques 159
Une typologie des risques 160
La nature et l'ampleur de la précarité 163
Comment les familles et les communautés font face aux risques 165
Que peuvent faire les autorités pour améliorer la gestion des risques ? 173

Chapitre 9 Gérer les crises économiques et les catastrophes naturelles 189
Prévenir et gérer les crises économiques 190
Réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles 199

Cinquième partie Mesures d'envergure internationale

Chapitre 10 Mobiliser les forces mondiales en faveur des pauvres 211
Faciliter l'accès aux marchés des pays à revenu élevé 212
Atténuer les risques de crise économique 213
Produire des biens publics internationaux utiles pour les pauvres 214
Donner aux pauvres la possibilité de s'exprimer dans les instances mondiales 219

Chapitre 11 Repenser la coopération pour le développement dans l'optique de la lutte contre la pauvreté 223
Améliorer l'efficacité de l'aide du point de vue de la réduction de la pauvreté 226
Alléger le fardeau de la dette des pays pauvres 237

Notice bibliographique 243
Grands indicateurs du développement dans le monde 309

Encadrés

1. La Parole est aux pauvres 3
2. Un monde meilleur pour tous : les objectifs internationaux de développement 5
1.1 La pauvreté par la voix des pauvres 20
1.2 Mesurer la pauvreté monétaire, 1899 et 1998 21
1.3 Mesurer la précarité 24

1.4	La qualité d'écoute des institutions : un classement participatif	25
1.5	La qualité de la gouvernance : méthodes participatives et enquêtes transnationales	25
1.6	Pluridimensionnalité : les pièges de l'agrégation	26
1.7	Les objectifs de réduction de la pauvreté de l'Ouganda	26
1.8	Suivi de la pauvreté en Inde pendant les années 90	30
2.1	Les rapports avec les institutions d'État : la parole est aux pauvres	43
2.2	Éviter les famines : le rôle déterminant de la presse locale	47
2.3	Combattre la pauvreté au Viet Nam	49
3.1	Population, croissance et pauvreté	57
3.2	Les guerres et leurs effets désastreux pour les pauvres	58
3.3	La divergence et l'inégalité des revenus dans le monde	59
3.4	Tendances de l'inégalité et réduction de la pauvreté	60
3.5	Pourquoi la croissance est-elle bénéfique pour les pauvres en Inde ?	62
3.6	La complexité des changements distributionnels dans trois économies	63
3.7	Diversification et migration en Chine rurale	64
3.8	La redistribution, facteur d'efficacité	65
4.1	Le consensus de Washington	71
4.2	Pourquoi certaines réformes échouent-elles ?	73
4.3	Au Chili et en Chine, les réformes agricoles profitent aux petits exploitants	76
4.4	Les marchés fonciers et les paysans pauvres au Mexique	76
4.5	À l'écoute des paysans en Zambie	77
4.6	L'information, une arme contre la pauvreté	81
5.1	Les interactions entre le capital humain et le capital physique	90
5.2	Les liens entre l'environnement et la santé	90
5.3	Des politiques gagnantes sur deux tableaux dans le secteur de la santé	91
5.4	Exclus par le prix des services de santé et d'éducation	96
5.5	Le programme Progresa au Mexique : payer les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école	97
5.6	Les subventions : mode d'emploi	98
5.7	Un partenariat efficace entre le secteur public et le secteur privé pour une campagne d'immunisation	100
5.8	Des entrepreneurs locaux élargissent l'accès aux services de télécommunications	102
5.9	La participation locale dans le cadre du système d'éducation décentralisé du Nicaragua	103
5.10	Dispositions sectorielles et multisectorielles concernant l'amélioration des routes rurales en Zambie	106
5.11	Régénérer les forêts de l'Inde par une action concertée	107
5.12	Une nouvelle approche de la réforme agraire au Brésil	110
5.13	Les entreprises ouest-africaines se lancent dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement pour les pauvres	111
5.14	Des services d'eau et d'assainissement viables dans les quartiers pauvres des villes brésiliennes	112
6.1	Les pauvres sont souvent rudoyés par les fonctionnaires	118
6.2	Le mépris des lois est un facteur de pauvreté	121
6.3	L'assistance juridique aide les pauvres à bénéficier de la protection du système juridique	125
6.4	La vigilance des communautés peut réduire la pollution	127
6.5	Coalitions nationales contres les maladies transmissibles dans les pays occidentaux	129
6.6	Les ONG peuvent aider à mobiliser les communautés et à les démarginaliser	131
6.7	Politique et pauvreté dans les pays de l'OCDE	135
6.8	L'évolution de la société civile et la réforme de l'État au Mexique	136
7.1	Promouvoir l'équité entre les sexes dans l'attribution des titres de propriété en Amérique latine	142
7.2	Les subventions, une arme contre l'inégalité des sexes dans le secteur de l'éducation	142
7.3	Les femmes prennent la parole : les initiatives budgétaires des femmes en Afrique australe	144

Encadrés (suite)

7.4 Comment les programmes de développement peuvent aider à mettre fin à la suprématie des classes dominantes en milieu rural : le cas de l'Uttar Pradesh (Inde) 145
7.5 Les ravages psychologiques de la discrimination 146
7.6 Des mesures d'intégration volontaristes contre la discrimination fondée sur les castes en Inde 147
7.7 Clivages ethniques et guerres civiles 148
7.8 En quoi le capital associatif influe-t-il sur le développement ? 151
7.9 La fédération des comedores au Pérou : la constitution du capital associatif de communauté d'intérêts 152
7.10 Mobiliser et constituer du capital associatif pour les projets de développement 154
8.1 Types de risques auxquels sont exposés les pauvres 161
8.2 Sida et pauvreté 163
8.3 Quelques termes clés : risque, exposition au risque et précarité 164
8.4 Gérer les risques : l'approche modulaire en matière de systèmes de protection sociale 173
8.5 Faut-il confier le ciblage aux communautés ? 177
8.6 Options en matière d'assurance pour le secteur informel 179
8.7 Deux régimes d'assurance maladie universels : Costa Rica et Singapour 181
8.8 Les régimes d'allocations vieillesse chilien et namibien 183
8.9 Les lois du succès pour les programmes de travaux d'utilité collective 184
8.10 Le fonds érythréen de développement communautaire 186
8.11 L'Association indienne des travailleuses indépendantes 187
9.1 Fournir une protection sociale à la suite de la crise en République de Corée 195
9.2 L'examen des dépenses publiques permet d'évaluer l'incidence de l'austérité budgétaire sur les pauvres 196
9.3 La protection des pauvres en période d'ajustement budgétaire : la loi sur la prudence et la transparence budgétaires au Pérou 198
9.4 L'atténuation des risques, pierre angulaire de la gestion des situations d'urgence aux États-Unis 203
9.5 L'atténuation des risques de catastrophes naturelles : les leçons des séismes qui ont secoué la Turquie en 1999 203
9.6 De la reconstruction à l'atténuation des risques avec l'aide d'une ONG locale 204
9.7 Les obligations catastrophe : un moyen de limiter le risque 204
9.8 Partager le coût des catastrophes : le fonds mexicain pour les catastrophes naturelles 205
9.9 Participation des communautés à la reconstruction après une catastrophe : leçons du programme de réhabilitation d'urgence après le tremblement de terre du Maharashtra 206
10.1 La lutte contre l'onchocercose en Afrique : une initiative couronnée de succès 214
10.2 Recherche, culture du maïs et élevage porcin dans la province de Guizhou 216
10.3 La plupart des brevets de biotechnologie appartiennent à des sociétés privées 218
10.4 Le Fonds pour l'environnement mondial : un modèle de participation des pays en développement 220
11.1 La concertation et le Cadre de développement intégré 229
11.2 Le nouveau cadre stratégique de réduction de la pauvreté 230
11.3 Coopération pour le développement au niveau sectoriel 231
11.4 Améliorer la coopération pour le développement par la mise en commun des ressources 233
11.5 Évaluation des politiques et des institutions nationales 234
11.6 Comment l'aide peut exercer un effet positif dans les pays dont la politique générale est défectueuse 235
11.7 L'Initiative renforcée pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés 238
11.8 Comment l'allégement de la dette s'inscrit dans une stratégie de réduction de la pauvreté : le Fonds de lutte contre la pauvreté en Ouganda 240

Figures

1 Où vivent les pauvres du monde en développement 4
2 Où la pauvreté a baissé et où elle n'a pas baissé 4
3 Les taux mondiaux de mortalité infantile varient fortement 4
1.1 La pauvreté dans le monde en développement se déplace vers l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne 28
2.1 Pauvreté et récession ou expansion économique sont étroitement liées 42
3.1 D'une manière générale, plus un pays est riche, plus l'incidence de la pauvreté est basse 54
3.2 Les indicateurs de santé s'améliorent avec le revenu 55
3.3 Les tendances de la pauvreté suivent les tendances de la croissance au cours des années 80 et 90 55
3.4 La croissance économique a été un puissant facteur de lutte contre la pauvreté pendant les années 80 et 90 56
3.5 L'inégalité a fortement varié pendant les années 80 et 90, sans qu'on puisse observer de relation systématique avec la croissance 61
3.6 Les inégalités initiales influent sur le rythme de réduction de la pauvreté 62
3.7 Dans tous les pays, le ratio d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes augmente avec le revenu par habitant 66
4.1 Signes de réussite des réformes dans le monde en développement 71
4.2 Les réformes ont stimulé la croissance en Amérique latine, mais les gains sont variables 72
4.3 Élargissement de l'écart de salaire entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés au Mexique 79
6.1 Lorsque le recrutement dans la fonction publique est fondé sur les qualifications, la corruption et les lenteurs administratives sont moindres 119
6.2 La corruption est une taxe régressive 120
6.3 Le respect de l'État de droit va de pair avec un revenu par habitant plus élevé 122
6.4 La décentralisation permet d'accroître à moindres frais le revenu des pauvres en Afrique du Sud 126
6.5 Les alliances entre l'État et les communautés peuvent accélérer le développement et améliorer les services 132
6.6 Des institutions politiques et administratives efficaces vont de pair avec la croissance économique 133
7.1 Une accélération de la scolarisation des filles doperait la croissance 140
7.2 Les tendances longues de la scolarisation des filles et de l'espérance de vie reflètent un accroissement de l'égalité entre hommes et femmes 141
7.3 Les groupes minoritaires du Viet Nam sont défavorisés dans l'accès aux services 144
7.4 La diversité ethnique est associée à la violence lorsque les institutions sont médiocres 150
8.1 Les transferts privés représentent une part importante du revenu des pauvres 170
8.2 Les dépenses des administrations centrales consacrées à la sécurité sociale ont été très variables en 1995 175
9.1 Les pays en développement, principales victimes des catastrophes naturelles entre 1990 et 1998 201
10.1 Les pays à revenu élevé protègent l'industrie manufacturière et l'agriculture 212
10.2 L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par le VIH/SIDA 215
11.1 La croissance a repris dans les pays bailleurs de fonds après 1992, mais leur aide au développement a diminué 224
11.2 À l'exception de l'Europe et de l'Asie centrale, la répartition régionale de l'aide publique au développement est restée à peu près constante… 224
11.3 … mais les apports ont diminué après 1992-93 dans toutes les régions sauf en Amérique latine et aux Caraïbes 225
11.4 L'aide ne va pas qu'aux pays pauvres 232
11.5 En 1998, les ONG ont acheminé vers les pays en développement environ 10 milliards de dollars, dont la moitié provenait du secteur public 236
11.6 La dette des pays pauvres très endettés augmente quand leur revenu par habitant diminue, et inversement 237
11.7 Les transferts concessionnels compensent largement les transferts nets négatifs de ressources non concessionnelles 239

Tableaux

1.1 Pauvreté monétaire par région, années diverses, 1987–98 27
1.2 Pauvreté monétaire relative par région, années diverses, 1987–98 28
1.3 La pauvreté monétaire dans sept pays africains, années diverses 29
4.1 Impact des réformes sur les prix, la production et les rendements agricoles dans sept pays 75
5.1 Dépenses publiques d'éducation par quintile de revenu dans différents pays en développement, années diverses 92
5.2 Dépenses publiques de santé par quintile de revenu dans différents pays en développement, diverses années 93
8.1 Principaux risques 160
8.2 Chocs subis par les ménages ruraux en Éthiopie 165
8.3 Mécanismes de gestion des risques 166
8.4 Diversification des revenus chez les paysans africains 167
8.5 Transferts privés en espèces et en nature en faveur des ménages pauvres 169
9.1 Effet des crises économiques sur l'incidence de la pauvreté dans divers pays 191
9.2 Conséquences sociales des crises économiques dans certains pays 192

Définitions et notes sur les données

Les pays figurant dans les groupes régionaux auxquels se réfère le rapport sont énumérés dans le tableau intitulé Classification des économies par région et par revenu, à la fin des Grands indicateurs du développement dans le monde. Les groupes de revenu mentionnés dans le corps du rapport ont été établis compte tenu du PNB par habitant estimatif de 1998, cependant que ceux des Grands indicateurs du développement dans le monde sont basés sur le PNB par habitant estimatif de 1999 (voir le tableau de la Classification des économies). L'introduction aux Grands indicateurs du développement dans le monde indique les valeurs qui ont été retenues comme seuils et explique les différences entre 1998 et 1999 dans la classification des pays. Les moyennes par groupe indiquées dans les figures et les tableaux du corps du rapport sont, sauf indication contraire, des moyennes non pondérées des pays qui y appartiennent.

Outre les changements apportés à la classification par revenu de certains pays, des révisions récentes des données présentées dans les Grands indicateurs du développement dans le monde peuvent se traduire par des différences avec les données citées dans le corps du rapport (voir l'introduction aux Grands indicateurs du développement dans le monde).

L'utilisation du terme pays pour désigner des économies n'implique aucune prise de position de la Banque quant au statut juridique ou autre du territoire en question. L'expression pays en développement désigne les économies à revenu faible ou intermédiaire et peut, par commodité, inclure les pays dits en transition. Les expressions pays développés, industriels ou riches peuvent être utilisées par commodité pour désigner les pays à revenu élevé.

Les mesures globales de la pauvreté sont fréquemment basées sur le seuil de « un dollar par jour ». Ce seuil est égal à 1,08 dollar par jour au pair du pouvoir d'achat de 1993 (on trouvera des explications plus détaillées dans l'encadré 1.2 du chapitre 1).

Le terme dollar désigne, sauf indication contraire, le dollar courant des États-Unis.

Le rapport contient les abréviations suivantes :

GATT Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
OMC Organisation mondiale du commerce
ONG Organisation non gouvernementale
PIB Produit intérieur brut
PNB Produit national brut
PPA Pair du pouvoir d'achat
PPTE Pays pauvre très endetté
SEWA Association des travailleuses indépendantes
Sida Syndrome d'immunodéficience acquise
VIH Virus d'immunodéficience humaine

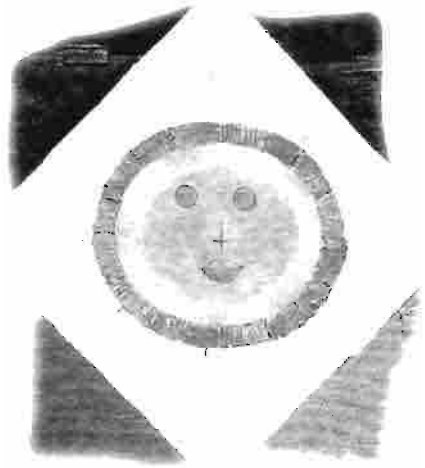

ABRÉGÉ

Combattre la pauvreté Opportunités, insertion et sécurité matérielle

Les pauvres ne jouissent pas des libertés essentielles d'action et de choix que l'on tient généralement pour acquises.[1] Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas se nourrir, se loger, s'éduquer ni se soigner convenablement et n'ont par conséquent aucune possibilité d'épanouissement personnel. Ils sont aussi extrêmement exposés aux maladies, aux bouleversements économiques et aux catastrophes naturelles. Enfin, ils sont souvent maltraités par les institutions de l'État et de la société et n'ont aucune influence sur les grandes décisions qui modèlent leur existence. Tous ces handicaps représentent chacun une dimension de la pauvreté.

Au quotidien, ces multiples privations sont aussi intenses que douloureuses, comme en témoignent éloquemment les réflexions des pauvres sur leur vie (encadré 1). Il peut sembler à ceux qui vivent dans la misère qu'ils ne connaîtront jamais autre chose. Mais ce n'est pas le cas. L'histoire de Basrabai, présidente d'un conseil de village en Inde, illustre simultanément les nombreuses facettes de la pauvreté et les potentialités d'action (page 2).

L'histoire de Basrabai sert de toile de fond à l'étude de la nature et des causes de la pauvreté et de ce que l'on peut faire. La pauvreté résulte de phénomènes économiques, politiques et sociaux qui interagissent et, souvent, se renforcent les uns les autres, aggravant ainsi le dénuement dans lequel vivent les pauvres. Le manque d'actifs, des marchés inaccessibles et des possibilités d'emploi rares condamnent les gens à la pauvreté matérielle. C'est pourquoi la création d'opportunités pour les pauvres est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté. Pour créer ces opportunités, il faut stimuler la croissance économique, rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres et aider ceux-ci à accumuler des actifs.

L'histoire de Basrabai

Basrabai habite à Mohadi, un village situé à 500 km d'Ahmedabad, dans l'État indien du Gujarat, au bord de la mer d'Oman[2]. Elle est la première femme à devenir sarpanch du panchayat (présidente du conseil local), à la suite d'amendements constitutionnels qui réservent aux femmes un tiers des sièges au conseil et un tiers des présidences.

Après un long trajet, nous franchissons un étroit bras de mer par une route impraticable à marée haute et nous arrivons au village. Le premier bâtiment qui s'offre à nos regards est une nouvelle construction en béton : l'école primaire. L'année dernière, le pire cyclone qu'on ait connu de mémoire d'homme a emporté les paillotes des villageois, et ceux-ci ont dû chercher refuge dans le seul bâtiment intact : l'école. Lorsque les secours sont arrivés, les villageois ont demandé d'autres constructions en béton et l'on en compte aujourd'hui une douzaine.

Nous arrivons chez Basrabai, une maison en béton d'une pièce construite à côté d'une paillote. Après les salutations d'usage, nous en venons à parler de l'école. Puisque c'est un jour de classe, nous demandons si nous pouvons assister à un cours. Basrabai nous apprend que le maître n'est pas là et qu'il n'est pas venu depuis un certain temps. En fait, il ne vient qu'une fois par mois, et encore. Protégé par le responsable éducatif du district, il agit plus ou moins comme bon lui semble.

Le maître vient le lendemain. La rumeur lui a appris que des visiteurs étaient arrivés au village. Il entre chez Basrabai et nous commençons à parler de l'école et des élèves. Pensant trouver une oreille compatissante auprès de ces visiteurs instruits, il s'épanche sur ses problèmes et sur la difficulté de faire la classe aux enfants, des sauvageons sortis de la jungle selon lui.

C'en est trop pour Meeraiben, membre de l'Organisation des travailleuses indépendantes (SEWA), l'organisatrice de cette visite. Elle fait remarquer au maître qu'il gagne 6 000 roupies par mois (plus de six fois le seuil de pauvreté en Inde), qu'il a un emploi sûr et que la moindre des choses serait qu'il assure son service. Les parents veulent que leurs enfants apprennent à lire et à écrire, même si cela empêche les garçons d'aider leur père à pêcher et les filles d'aider leur mère à aller chercher de l'eau et du bois et à travailler dans les champs.

Plus tard dans la soirée, Basrabai préside la réunion du village. Le premier des deux points principaux est l'indemnisation des victimes du cyclone : en dépit des programmes de secours annoncés en grande pompe dans la capitale de l'État, les choses laissent fortement à désirer au niveau local, où les fonctionnaires jouent l'ignorance. Les membres de SEWA relèvent le nom de ceux qui n'ont pas encore reçu les indemnisations auxquelles ils ont droit, et il est convenu que Basrabai et elles rencontreront les fonctionnaires locaux la semaine prochaine.

Le deuxième grand point est l'interdiction de pêcher dans les eaux côtières imposée par l'État pour protéger les stocks de poissons. Les gros chalutiers sont responsables de la surexploitation mais ce sont les petits pêcheurs qui sont pénalisés. Les patrons des gros chalutiers peuvent continuer à pêcher tant qu'ils graissent la patte des fonctionnaires bien placés.

Tout à coup, un grand fracas se fait entendre. Le frère de Basrabai a reçu un coup de corne au visage en essayant de séparer deux vaches qui se battaient. Si la blessure n'est pas traitée immédiatement, elle risque fort de s'infecter, mais il est tard et le médecin le plus proche réside dans une agglomération située à 10 km de là. En temps normal, il aurait été impossible de rien faire, mais, par chance, notre Jeep est là et l'on peut conduire le frère de Basrabai chez le docteur.

Pendant notre séjour, nous avons l'occasion de voir les broderies et les batiks artisanaux que les femmes du village produisent depuis des générations. La demande est forte, grâce à l'engouement international pour l'artisanat indien et la redécouverte de leurs racines par les nouvelles classes moyennes du pays. Mais, profitant de l'isolement des femmes, les commerçants réussissent à obtenir les articles à bas prix.

Les autorités nationales et territoriales ont mis en place toutes sortes de programmes de soutien en faveur de l'artisanat traditionnel, mais aucun n'est vraiment efficace. Aussi, SEWA a-t-elle pris l'initiative d'organiser les travailleuses à domicile et de leur donner directement accès aux marchés internationaux. Nous examinons une broderie qui vaudrait 150 roupies sur le marché international, 60 roupies dans un magasin d'État et 20 roupies si elle était vendue à un commerçant.

Le dernier jour, nous nous rendons au champ de Basrabai, à une heure de marche de chez elle. Les aléas de l'agriculture ne sont que trop évidents. Faute de pluie, le sol est dur et desséché. S'il ne pleut pas d'ici quelques jours, la récolte de mil de Basrabai sera perdue et elle aura payé inutilement un conducteur de tracteur pour labourer son champ, dépense financée par la vente de ses articles d'artisanat. Quand nous la retrouvons à Ahmedabad quelques jours plus tard, il n'a toujours pas plu.

Nos entretiens avec Basrabai et avec les milliers de pauvres qui ont été consultés pour la préparation de ce rapport mettent en lumière les thèmes récurrents et familiers que sont le manque d'opportunités de revenu, l'insuffisance des liens avec le marché et le peu d'attention apporté aux besoins des pauvres par les institutions d'État. C'est aussi l'insécurité (risques de santé, risque de chômage et risques agricoles) qui fait que tout progrès est précaire. De tous les horizons, des villages de l'Inde aux favelas de Rio de Janeiro, en passant par les bidonvilles de Johannesburg et les fermes de l'Ouzbékistan, les problèmes présentés dans les récits se font écho.

Mais les conversations avec Basrabai et d'autres révèlent également des possibilités. Même si les fonctionnaires locaux et les structures officielles ne sont pas encore comptables de leurs actes devant Basrabai et son village, une politique volontariste a permis que Basrabai soit élue sarpanch, illustrant l'influence de l'État. SEWA aussi montre comment les pauvres peuvent se faire entendre en s'organisant pour défendre leurs droits, profiter des opportunités offertes par le marché et se protéger contre les risques.

Encadré 1
La Parole est aux pauvres

L'étude intitulée La Parole est aux pauvres, fondée sur l'expérience vécue de plus de 60 000 femmes et hommes défavorisés dans 60 pays, a été réalisée en préparation du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Elle comporte deux volets : une analyse des études sur la pauvreté effectuées récemment dans 50 pays, portant sur quelque 40 000 personnes, et une nouvelle étude comparée menée en 1999 dans 23 pays, en consultation avec environ 20 000 femmes et hommes démunis. L'étude révèle que les pauvres agissent activement dans le cours de leur existence, mais qu'ils sont souvent incapables d'influer sur les facteurs sociaux et économiques qui déterminent leur niveau de vie.

Les citations ci-dessous illustrent ce qu'être pauvre veut dire.

La pauvreté ? Ne me demandez pas ce que c'est : vous l'avez rencontrée devant ma porte. Regardez la maison, comptez les trous. Regardez mes affaires et les vêtements que je porte. Regardez tout ce qu'il y a ici et écrivez ce que vous voyez. C'est ça la pauvreté.

— Un homme pauvre, Kenya

Évidemment, nos champs ne nous rapportent guère ; tous les produits, les articles achetés dans les magasins coûtent cher ; la vie est dure : nous travaillons et nous ne gagnons pas beaucoup, nous n'achetons presque rien ; nous manquons de tout, il n'y a pas d'argent et nous nous trouvons pauvres. S'il y avait de l'argent...

— Un groupe de femmes et d'hommes pauvres, Equateur

Quand mon mari tombe malade, c'est une calamité. Notre vie s'arrête jusqu'à ce qu'il guérisse et retourne au travail.

— Une femme pauvre, Zawyet Sultan, Egypte

La pauvreté, c'est l'humiliation, le sentiment de dépendance, être obligé de subir le mépris, les insultes et l'indifférence quand on cherche de l'aide.

— Une femme pauvre, Lettonie

Au début, j'avais peur de tout et de tout le monde : de mon mari, du sarpanch du village, de la police. Aujourd'hui, je n'ai peur de personne. J'ai mon propre compte en banque, je suis responsable du groupe d'épargne de mon village, ...je parle de notre mouvement à mes sœurs. Et nous avons un syndicat de 40 000 adhérents dans le district.

— Un groupe de femmes et d'hommes pauvres, Inde

Source: Narayan, Chambers, Shah, and Petesch 2000; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher, and Koch-Schulte 2000.

Mais ce n'est pas tout. Dans un monde où la répartition du pouvoir politique est inégale et souvent calquée sur celle du pouvoir économique, le mode de fonctionnement des institutions publiques peut être particulièrement désavantageux pour les pauvres. Aussi est-il fréquent, par exemple, que ces derniers ne profitent pas des investissements publics dans l'éducation et la santé. De plus, ils sont souvent victimes de la corruption et de l'arbitraire de l'État. Les normes et valeurs sociales et les mœurs — qui font que, au sein de la famille, de la communauté ou sur le marché, les femmes, certains groupes ethniques ou raciaux, ou les personnes socialement défavorisées sont exclus — influent puissamment sur le résultat des activités de lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi les mesures visant à démarginaliser les pauvres, en rendant les institutions publiques et sociales plus attentives à leurs besoins, sont aussi un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté.

La vulnérabilité des pauvres face à des événements extérieurs qui échappent en grande partie à leur contrôle, tels que la maladie, la violence, les chocs économiques, le mauvais temps, les catastrophes naturelles, contribue à leur mal-être, aggrave leur situation matérielle et tourne les rapports de force à leur désavantage. C'est pourquoi renforcer la sécurité matérielle, en réduisant le risque d'événements tels que la guerre, la maladie, les crises économiques et les catastrophes naturelles, est aussi un ingrédient clé de la lutte contre la pauvreté, tout comme réduire la vulnérabilité des pauvres et mettre en place des mécanismes visant à les aider à faire face aux chocs défavorables.

La pauvreté dans un monde d'inégalités

La pauvreté extrême voisine dans le monde avec l'abondance. Sur les 6 milliards d'habitants de la planète, 2,8 milliards, soit presque la moitié, ont moins de deux dollars par jour pour vivre, et 1,2 milliard (un cinquième), dont 44 % habitent en Asie du Sud, moins d'un dollar par jour (figure 1). Dans les pays riches, moins d'un enfant sur 100 meurt avant l'âge de cinq ans. Par contraste, dans les pays les plus pauvres, jusqu'à un enfant sur cinq risque de ne pas atteindre son cinquième anniversaire. Tandis que, dans les pays riches, moins

Figure 1
Où vivent les pauvres du monde en développement

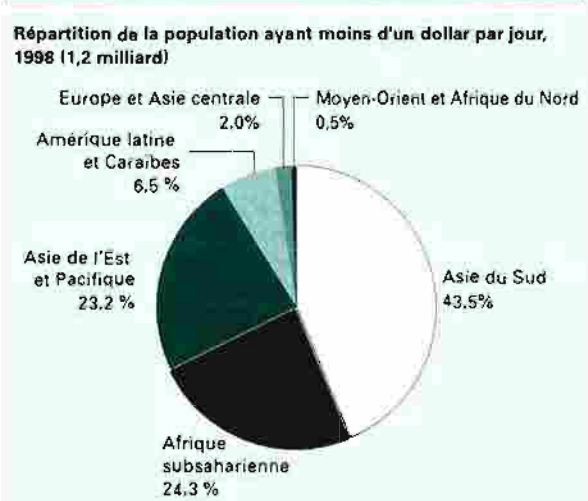

Source: Banque mondiale 2000s.

de 5 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, ce problème peut toucher jusqu'à 50 % d'entre eux dans les pays pauvres.

Ce dénuement perdure quand bien même les conditions de vie se sont améliorées davantage durant le siècle écoulé que pendant tout le reste de l'histoire de l'humanité. La richesse mondiale, les liaisons internationales et les capacités techniques n'avaient jamais connu un tel développement. Pour autant, on ne peut qu'être frappé par l'inégalité de la répartition de ces bienfaits. Le revenu moyen des 20 pays les plus riches est 37 fois plus élevé que celui des 20 pays les plus pauvres (cet écart a doublé au cours des 40 dernières années). La situation des diverses régions du monde a évolué de façon fort différente (figure 2 ; voir également le tableau 1.1 du chapitre 1). En Asie de l'Est, le nombre de gens qui subsistent avec moins d'un dollar par jour est tombé d'environ 420 millions à quelque 280 millions entre 1987 et 1998, cela en dépit des ravages de la crise financière.[3] En Afrique subsaharienne, en Amérique latine, en Asie du Sud et en en revanche, le nombre des personnes défavorisées a augmenté. Quant aux pays d'Europe et d'Asie centrale en transition, ils ont vu se multiplier par plus de 20 le nombre des pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour.[4]

Figure 2
Où la pauvreté a baissé et où elle n'a pas baissé

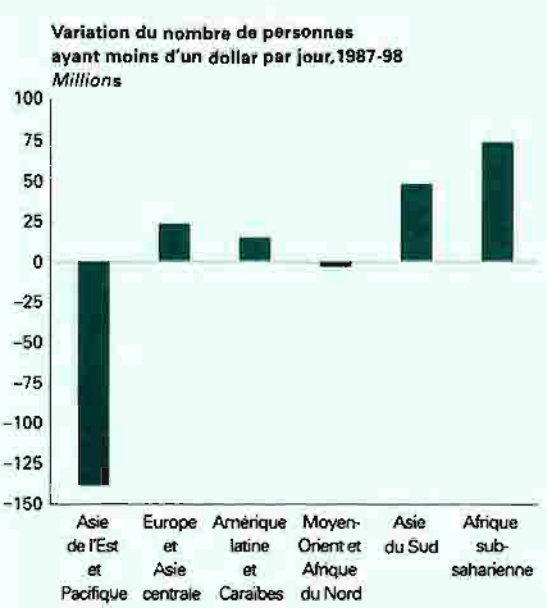

Source: Banque mondiale 2000s.

Figure 3
Les taux mondiaux de mortalité infantile varient fortement

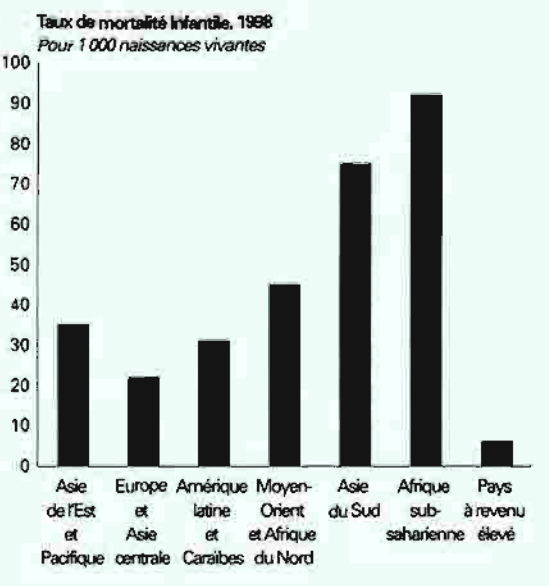

Source: Banque mondiale 2000s.

Encadré 2
Un monde meilleur pour tous : les objectifs internationaux de développement

1 **Réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans la pauvreté extrême entre 1990 et 2015**

2 **Scolariser tous les enfants dans l'enseignement primaire d'ici à 2015**

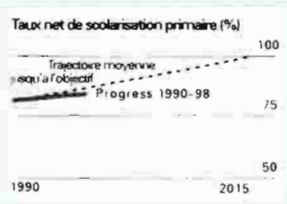

3 **Progresser vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005**

4 **Réduire des deux tiers les taux de mortalité infantile et juvénile entre 1990 et 2015**

5 **Réduire des trois quarts les taux de mortalité liée à la maternité entre 1990 et 2015**

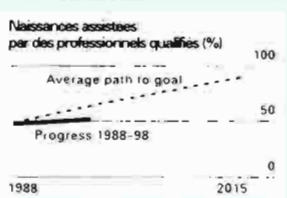

6 **Mettre les services de santé génésique à la disposition de tous ceux qui en ont besoin d'ici à 2015**

7 **Appliquer des stratégies nationales axées sur le développement durable d'ici à 2005, de manière à réparer les dommages causés aux ressources environnementales d'ici à 2015**

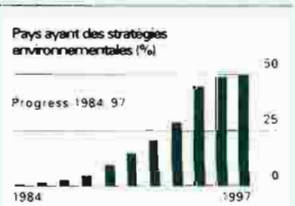

Ces objectifs internationaux de développement visent l'aspiration la plus chère de tout être humain, un monde libéré de la pauvreté et des souffrances qu'elle cause.

Chacun des sept objectifs vise un aspect précis de la pauvreté. Il faut les considérer comme un tout, dans la mesure où ils se renforcent les uns les autres. L'augmentation des taux de scolarisation, chez les filles surtout, entraîne une réduction de la pauvreté et de la mortalité. L'amélioration des soins de santé de base permet d'accroître la scolarisation et de réduire la pauvreté. Beaucoup de pauvres tirent leur subsistance de l'environnement. Il faut donc progresser dans la réalisation de chacun de ces objectifs.

Au cours des dix dernières années, les pays n'ont pas atteint, en moyenne, les rythmes de progrès nécessaires pour réaliser les objectifs, mais les avancées obtenues dans certains pays et régions montrent que ce n'est pas une utopie. La Chine a ramené le nombre des pauvres de 360 millions en 1990 à 210 millions environ en 1998. Maurice a réduit son budget militaire et a fortement investi dans la santé et l'éducation. À l'heure actuelle, tous les Mauriciens bénéficient d'installations d'assainissement, 98 % ont l'eau potable, 97 % des naissances sont assistées par des professionnels qualifiés. Beaucoup de pays d'Amérique latine se sont considérablement rapprochés de la parité dans le domaine de l'éducation.

Conclusion : si certains pays ont pu progresser aussi vite pour réduire la pauvreté sous ses nombreuses formes, les autres le peuvent aussi. Mais les conflits réduisent à néant les progrès en matière de développement social dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. La progression du VIH/SIDA fait basculer les individus, les familles et les communautés dans la pauvreté sur tous les continents. Et la croissance économique durable, sans laquelle on ne parviendra pas à réduire la pauvreté sur le long terme, reste une vue de l'esprit dans la moitié des pays du monde. Dans plus de 30 pays, le revenu réel par habitant a reculé au cours des 35 dernières années. Et lorsqu'il y a croissance, cela ne suffit pas encore faut-il en répartir plus équitablement les fruits.

Néanmoins, ces objectifs de développement peuvent être atteints à condition que de bonnes politiques nationales se conjuguent à une action internationale efficace.

Note : Les chiffres portent sur les pays à revenu faible et intermédiaire, à l'exception des chiffres concernant les stratégies environnementales, qui ont trait à tous les pays.
Source : FMI, OCDE, ONU et Banque mondiale 2000 (www.paris21.org/betterworld/).

On observe de la même façon des avancées majeures contrastant avec des revers sérieux dans certains aspects non monétaires de la pauvreté. En Inde, le nombre des filles scolarisées a nettement progressé et, dans l'État le plus avancé, le Kerala, l'espérance de vie est plus grande qu'en d'autres points de la planète jouissant d'un niveau de revenu maintes fois supérieur (tels que la ville de Washington). Parallèlement, dans les pays africains touchés de plein fouet par l'épidémie de VIH/SIDA, comme le Botswana et le Zimbabwe, un adulte sur quatre est infecté, la charge représentée par les orphelins du sida devient rapidement insupportable, tant pour les mécanismes de soutien traditionnels que pour les mécanismes officiels, et tous les progrès réalisés dans l'allongement de l'espérance de vie depuis le début des années 50 sont sur le point d'être anéantis. Les disparités dans les taux de mortalité infantile autour du globe (celui de l'Afrique subsaharienne est 15 fois plus grand que celui des pays à revenu élevé) donnent une idée de la multiplicité des situations (figure 3).

La situation est tout aussi contrastée au niveau des pays et pour les minorités ethniques et les femmes. La croissance ne profite pas également à toutes les régions d'un même pays, tant s'en faut. Ainsi, au Mexique, la pauvreté totale a reculé, quoique modérément, au début des années 90, mais elle s'est aggravée dans le sud-est, plus pauvre. Il existe également des inégalités entre groupes ethniques. Dans certains pays africains, la mortalité infantile a baissé dans les groupes qui jouissent d'une grande influence politique et, en Amérique latine, les taux de scolarisation des groupes autochtones atteignent souvent moins des trois quarts des taux moyens observés chez les non-autochtones. Enfin, les femmes restent plus désavantagées que les hommes. En Asie du Sud, le nombre d'années de scolarisation des femmes ne représente qu'environ la moitié de celui des hommes, et les taux de scolarisation féminins au niveau secondaire n'atteignent que les deux tiers des taux masculins.

Devant ce constat de pauvreté et d'inégalité et à la suite de diverses conférences organisées par les Nations Unies pendant les années 90, la communauté internationale s'est fixé plusieurs objectifs à atteindre dans les premières années du siècle (encadré 2). Les objectifs internationaux de développement, à réaliser pour la plupart d'ici à 2015, comprennent la lutte contre la pauvreté absolue et de nombreuses formes de dénuement (les chiffres de référence sont ceux de 1990) :

- Réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (moins d'un dollar par jour).
- Assurer l'enseignement primaire universel.
- Assurer la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire (d'ici à 2005).
- Réduire des deux tiers les taux de mortalité infantile et juvénile.
- Réduire des trois quarts les taux de mortalité maternelle.
- Offrir l'accès universel aux services de santé génésique.
- Appliquer des stratégies nationales de développement durable d'ici à 2005, de manière à inverser les pertes de ressources environnementales d'ici à 2015.

Rappelons, dans ce contexte, que la population augmentera d'environ 2 milliards de personnes, dont 97 % dans les pays actuellement en développement, au cours des 25 prochaines années. Les études effectuées sur le rythme des progrès à accomplir pour atteindre ces buts révèlent toute l'ampleur du défi. Par exemple, pour que la pauvreté baisse de moitié entre 1990 et 2015, il faudrait qu'elle recule à un taux composé de 2,7 % par an sur les 25 années de la période. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, elle n'a diminué que d'environ 1,7 % par an entre 1990 et 1998. La lenteur des progrès observés dans certaines régions est due au fait qu'elles ont connu des taux de croissance faibles ou négatifs. Dans certains cas, la montée des inégalités a amplifié cet effet, particulièrement dans certains pays de l'ex-Union soviétique. Au rythme actuel de scolarisation, il est peu probable que l'enseignement primaire devienne universel dans le délai fixé, notamment en Afrique subsaharienne. Pour que la mortalité infantile baisse des deux tiers entre 1990 et 2015, il aurait fallu qu'elle recule de 30 % entre 1990 et 1998, alors que le taux de réduction effectif n'a été que de 10 %. Dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne, la mortalité infantile est même en recrudescence, en partie à cause de l'épidémie de sida. Enfin, les taux de mortalité maternelle eux aussi baissent plus lentement qu'il ne faudrait.

La réalisation des objectifs internationaux de développement passe par des mesures visant à stimuler la croissance économique et à réduire les inégalités de revenu. Toutefois, même une croissance équitable ne suffira pas à assurer la réalisation des objectifs éducatifs et sanitaires. On ne pourra réduire la mortalité infantile et juvénile des deux tiers que si l'on parvient à

stopper la propagation du VIH/SIDA, à renforcer les capacités des systèmes de santé publique des pays en développement et à faire bénéficier les pays en développement des progrès de la médecine.[5] S'agissant de la parité entre garçons et filles dans l'éducation, les gouvernements devront prendre des mesures spécifiques en vue d'éliminer les obstacles culturels, sociaux et économiques qui éloignent les filles de l'école.[6] Par ailleurs, les mesures visant à protéger l'environnement de manière plus durable contribueront à développer les actifs des pauvres et à réduire l'incidence de la pauvreté sur le long terme.[7] Ces mesures opéreront en synergie pour faciliter la réalisation des objectifs. C'est pourquoi la stratégie de lutte contre la pauvreté doit être à la fois plus vaste et plus intégrée.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté

À mesure que la complexité du processus de développement apparaissait plus clairement, on a été conduit à repenser les méthodes de lutte contre la pauvreté. Pendant les années 50 et 60, on pensait communément que les gros investissements dans le capital physique et les infrastructures étaient le principal ressort du développement.

Au cours des années 70, on s'est rendu compte que cela ne suffisait pas et que l'importance de la santé et de l'éducation était au moins aussi grande. De fait, *le Rapport sur le développement dans le monde 1980* exposait cette conception nouvelle et soutenait que l'amélioration de la santé et de l'éducation n'était pas seulement importante en soi, mais également en tant que facteur d'augmentation du revenu des pauvres.

La crise de l'endettement et la récession mondiale des années 80, et le contraste entre la situation en Asie de l'Est d'une part, et en Amérique latine, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne d'autre part, ont donné lieu à une remise en question des priorités. Il est apparu qu'il fallait améliorer la gestion économique et laisser aux forces du marché un plus large champ d'action. Dans cette optique, *le Rapport sur le développement dans le monde 1990* : La Pauvreté proposait une double stratégie : promouvoir une croissance axée sur la main-d'œuvre par l'ouverture des économies et par des investissements dans les infrastructures, et fournir aux pauvres des services essentiels dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Pendant les années 90, les regards se sont tournés vers la gestion des affaires publiques et vers les institutions, ainsi que vers la précarité aux niveaux local et national. Le rapport de cette année s'inspire des stratégies antérieures, à la lumière des événements et de l'expérience des dix dernières années. Il tient également compte de l'évolution de la conjoncture internationale et propose une stratégie visant à combattre la pauvreté sur trois fronts : le développement des opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle.

- *Développement des opportunités.* Les pauvres insistent sans exception sur l'importance des opportunités matérielles. On entend par là l'emploi, le crédit, les routes, l'électricité, les marchés pour écouler leurs produits, et les écoles, l'eau, l'assainissement et les services de santé, qui conditionnent la santé et les qualifications, deux actifs essentiels pour les travailleurs. Sans croissance économique, il ne saurait y avoir création d'opportunités. Mais on ne saurait pour autant négliger les modalités ou la qualité de la croissance. L'ouverture sur le marché est certes indispensable pour élargir les opportunités offertes aux pauvres, mais les réformes doivent tenir compte de l'état des institutions et des structures locales. Il faut aussi mettre en place des mécanismes capables de créer de nouvelles opportunités et de dédommager les perdants éventuels de la transition. Plus une société est inégalitaire, plus il est urgent de renforcer l'équité si l'on veut réduire rapidement la pauvreté. C'est là qu'intervient l'État pour faciliter le développement humain, l'accumulation d'actifs fonciers et la création d'éléments d'infrastructure appartenant aux pauvres ou accessibles pour eux.
- *Insertion.* Pour que les mesures publiques répondent aux besoins des pauvres, il importe de les sélectionner et de les mettre en œuvre en fonction de l'interaction des processus politiques, sociaux et institutionnels au sens large. L'accès aux marchés et aux services du secteur public est souvent déterminé en grande partie par les institutions publiques et sociales, qui doivent être attentives aux besoins des pauvres et responsables vis-à-vis d'eux. C'est une démarche essentiellement politique, qui implique une étroite collaboration entre les pauvres, les classes moyennes et d'autres composantes de la

société. Une collaboration active peut être grandement facilitée par des réformes rendant l'administration publique, les institutions juridiques et la prestation des services publics plus efficaces et plus responsables vis-à-vis des citoyens et par le renforcement de la participation des pauvres aux processus politiques et aux décisions locales. Tout aussi importante est l'élimination des obstacles sociaux et institutionnels érigés par les distinctions de sexe, d'appartenance ethnique et de statut social. Des institutions compétentes et attentives sont non seulement bénéfiques pour les pauvres, mais également essentielles dans le processus de croissance en général.

- *Sécurité matérielle.* Atténuer la vulnérabilité (aux chocs économiques, aux catastrophes naturelles, à la mauvaise santé, à l'invalidité et à la violence physique) fait intrinsèquement partie de l'amélioration du bien-être et encourage les investissements dans le capital humain et dans des activités à plus haut risque et plus profitables. À cet effet, il appartient à l'État de prendre des mesures efficaces pour gérer le risque de chocs économiques généraux et d'instaurer des mécanismes efficaces atténuant les risques auxquels sont confrontés les pauvres, y compris ceux liés à la santé et aux conditions météorologiques. Il faut aussi développer les actifs des pauvres, diversifier les activités des ménages et offrir un choix de mécanismes d'assurance en cas de choc préjudiciable, comme les travaux d'utilité collective, les programmes de maintien à l'école et l'assurance maladie.

Ces trois volets ne sont pas cités par ordre d'importance. Ils ont en effet un caractère profondément complémentaire. Chacun influe sur les causes sous-jacentes de la pauvreté auxquelles s'attaquent les deux autres. Par exemple, lorsqu'on accroît les opportunités en élargissant l'accès aux actifs et aux marchés, les pauvres deviennent plus indépendants et sont en meilleure position pour négocier avec l'État et la société, et donc mieux à même de maîtriser leur destin. La sécurité matérielle s'en trouve simultanément renforcée, dans la mesure où une réserve d'actifs suffisante amortit les chocs défavorables. Il en est de même du renforcement des institutions démocratiques et de l'insertion des femmes et des groupes ethniques et raciaux défavorisés qui, en éliminant notamment la discrimination juridique à leur endroit, élargissent les opportunités économiques des pauvres et des marginaux. Des organisations de pauvres plus fortes peuvent exiger la fourniture des services publics et faire en sorte que les décisions gouvernementales répondent aux besoins des pauvres. Elles peuvent aussi limiter la corruption et l'arbitraire dans l'action des autorités. Par ailleurs, si les pauvres participent davantage au suivi et au contrôle de la prestation des services sociaux au niveau local, ils auront plus de chances de profiter des dépenses publiques en période de crise. Enfin, aider les pauvres à faire face aux chocs et à gérer les risques les met mieux à même de profiter des opportunités créées par le marché. C'est pourquoi, dans ce rapport, nous préconisons une approche intégrée du combat contre la pauvreté.

De la stratégie à l'action

Il n'existe pas de formule simple et universelle pour passer à l'action. Les pays en développement doivent déterminer eux-mêmes les mesures les plus appropriées pour lutter contre la pauvreté, compte tenu des priorités nationales et des réalités du terrain. Les décisions seront dictées par le cadre économique, socio-politique, structurel et culturel des différents pays, voire même des différentes communautés.

Nous proposons dans ce rapport une approche plus globale, mais les priorités devront être établies dans les cas particuliers en fonction des ressources et de l'état des institutions. On peut remédier à certains aspects de la misère sans remédier à tous. Par exemple, on peut réduire sensiblement la mortalité infantile par des campagnes de réhydratation orale, même si le revenu des pauvres reste inchangé[8]. Mais, dans la plupart des cas, il faut agir sur les trois fronts (opportunités, insertion et sécurité matérielle), en raison de leur caractère complémentaire.

Les mesures que prendront les pays développés et les organisations multilatérales seront décisives. Parmi les forces qui déterminent le cours de l'existence des pauvres, beaucoup échappent à leur influence ou à leur contrôle. À eux seuls, les pays en développement ne peuvent pas assurer la stabilité financière internationale, par exemple, ou accomplir des progrès majeurs dans la recherche médicale et agricole et dans l'ouverture des opportunités commerciales. C'est pourquoi l'action de la communauté internationale et la coopération pour le développement demeureront essentielles.

Voici les domaines d'action que nous suggérons, d'abord au niveau national puis au niveau international.

Opportunités

Pour créer des opportunités il faut prendre des mesures complémentaires visant à stimuler la croissance en général, à rendre le fonctionnement des marchés favorable aux pauvres et à développer leurs actifs. Cela englobe la réduction d'inégalités profondément ancrées dans la répartition d'avantages tels que l'éducation.

Encourager les investissements privés rentables. L'investissement et l'innovation technique sont les principaux moteurs de croissance de l'emploi et du revenu du travail. Pour stimuler l'investissement privé, il faut réduire les risques supportés par les investisseurs privés par une politique financière et monétaire stable, par un régime des investissements constant, par des systèmes financiers rationnels et par une législation commerciale claire et transparente. Cela implique également le règne de l'état de droit et la lutte contre la corruption : il faut émonder les branches d'activité s'appuyant sur la corruption, le traitement privilégié des gros investisseurs, les conditions préférentielles et les monopoles protégés.

Dans de nombreux pays, il faut prendre des mesures spéciales pour que les microentreprises et les petites entreprises, qui sont souvent les principales victimes des tracasseries administratives et de l'achat de privilèges par les gens bien placés, puissent participer effectivement aux activités du marché. Ces mesures comprennent l'accès au crédit, par la diversification des marchés des capitaux et la réduction des causes de défaillance des marchés ; l'abaissement des coûts de transaction associés aux activités d'exportation en élargissant l'accès à l'internet, en organisant des salons de l'exportation et en offrant des formations aux techniques modernes de gestion des entreprises ; et la construction de routes pour réduire les barrières physiques. La dérégulation et des réformes institutionnelles complémentaires peuvent contribuer à instaurer un climat d'affaires favorable aux pauvres et aux petites entreprises. On pense, par exemple, à la réduction des restrictions imposées au secteur informel, surtout celles qui affectent les femmes, et à l'élimination des carences de la législation foncière qui découragent les petits investissements.

Il convient que les investissements publics complètent les investissements privés, de manière à renforcer la concurrence et à créer de nouvelles opportunités commerciales. À cet égard, les investissements publics dans les infrastructures et les télécommunications et dans le perfectionnement de la main-d'œuvre sont particulièrement importants.

Expansion sur les marchés internationaux. Les marchés internationaux offrent des possibilités prodigieuses de croissance de l'emploi et des revenus, que ce soit dans l'agriculture, l'industrie ou les services. Tous les pays qui sont parvenus à réduire notablement la pauvreté absolue ont un commerce extérieur actif. Mais l'ouverture au commerce extérieur n'est pas dépourvue de risques et elle ne produit d'avantages substantiels que si les pays possèdent les infrastructures et les institutions nécessaires pour soutenir une forte réaction au niveau de l'offre. Le processus d'ouverture doit donc être soigneusement pensé, et les législateurs doivent accorder une attention particulière aux conditions propres au pays et aux obstacles institutionnels et autres. Les mesures doivent être échelonnées de façon à encourager la création d'emplois et à gérer la disparition d'emplois. Un processus de libéralisation favorable aux pauvres n'est pas forcément plus lent, car une évolution rapide peut offrir plus d'opportunités aux pauvres. Quant aux coûts transitoires pour les pauvres, ils doivent être expressément compensés, comme cela a été fait dans le cas des petits producteurs de maïs mexicains, à qui des indemnités ont été versées à la suite de la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'ouverture du compte de capital doit être gérée avec prudence, au rythme du développement du secteur financier national, pour réduire les risques de forte volatilité des mouvements de capitaux. Si les investissements directs à long terme peuvent s'accompagner d'externalités positives, notamment le transfert du savoir, les apports à court terme, en revanche, s'accompagnent parfois d'externalités négatives, principalement l'instabilité. Il faut faire face à chacune séparément.

Développer les actifs des pauvres. Pour créer des actifs humains, physiques, naturels et financiers à l'intention des pauvres, qu'ils en soient propriétaires ou non, il faut agir sur trois fronts. On s'efforcera, dans un premier temps, de mieux centrer les dépenses publiques sur les pauvres, de développer l'offre de services économiques et sociaux essentiels et d'alléger les contraintes qui pèsent sur la demande (par exemple en

offrant des bourses d'études aux enfants pauvres). Dans un deuxième temps, on veillera à ce que les services fournis soient de bonne qualité, en prenant des mesures institutionnelles axées sur une bonne gestion des affaires publiques et l'utilisation des marchés et d'agents multiples. À cet effet, il faudra peut-être simultanément faire des réformes du service public (comme dans l'éducation) ou privatiser en veillant à ce que les services soient étendus aux pauvres, ce qui est souvent la démarche la plus logique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement urbain. Enfin, on veillera à ce que les communautés et les ménages pauvres aient leur mot à dire dans le choix et dans la mise en œuvre des services, ainsi que dans leur suivi, afin que les prestataires soient comptables de leurs activités, comme cela a été tenté dans le cadre de projets en El Salvador, en Ouganda et en Tunisie. Parmi les programmes visant à développer les actifs des pauvres, on peut citer l'expansion de l'éducation avec la participation des parents et des communautés, des programmes de maintien des élèves dans le système éducatif, tels que ceux du Bangladesh, du Brésil, du Mexique et de la Pologne, des programmes de nutrition, de protection maternelle et infantile, de vaccination et autres interventions sanitaires, et des programmes décentralisés de protection des ressources en eau et d'autres éléments du milieu naturel.

Il existe d'importantes synergies entre les mesures relatives aux différents domaines d'action. Par exemple, vu les liens étroits qui unissent les actifs humains et physiques, on peut, en offrant aux pauvres de meilleurs services d'énergie ou de transport, améliorer leurs possibilités d'éducation et la rentabilité de celle-ci. La préservation de l'environnement peut également influer de façon marquée sur la pauvreté. Cela n'est plus à démontrer, par exemple, dans le domaine de la santé : la réduction de la pollution de l'air et de l'eau a des effets majeurs sur certaines des principales maladies affectant les pauvres, notamment les affections diarrhéiques des enfants et les infections respiratoires.

Remédier à l'inégalité de la répartition des actifs entre les sexes, les groupes ethniques, les races et les catégories sociales. Des mesures particulières s'imposent souvent pour lutter contre les inégalités d'origine sociale dans ce domaine. Il est difficile de faire évoluer les mentalités, pour des raisons d'ordre aussi bien politique que social, mais on trouve néanmoins de nombreux exemples de mécanismes qui fonctionnent, combinant dépenses publiques, changements institutionnels et concertation. C'est le cas des réformes foncières négociées, complétées par des mesures officielles visant à appuyer les petits paysans, comme au nord-est du Brésil et aux Philippines. La scolarisation des filles est un autre exemple. Certains pays, comme le Bangladesh, le Brésil et le Mexique, donnent aux familles de l'argent ou des vivres pour qu'elles scolarisent les filles ; d'autres, comme le Pakistan, recrutent des femmes enseignantes. Le soutien aux programmes de microcrédit axés sur les femmes est un autre type de mesure efficace.

Fournir des infrastructures et du savoir aux zones de pauvreté, rurales et urbaines. Il faut prévoir des mesures spécifiques à l'intention des zones défavorisées, où le manque d'actifs de toutes sortes, au niveau des communautés ou au niveau régional, peut empêcher les pauvres d'améliorer leur niveau de vie. Là encore, le soutien de l'État est indispensable et il importe de combiner différentes approches institutionnelles et participatives. On veillera à mettre en place des infrastructures sociales et économiques, telles que les services de transport, les télécommunications, l'électricité, des écoles et des centres sanitaires dans les zones éloignées et défavorisées. C'est ce que fait la Chine, dans le cadre de son programme d'aide aux régions pauvres. Dans les quartiers défavorisés, on mettra en place des services urbains essentiels dans le cadre d'une stratégie globale de développement urbain. Il importe également d'aider les villages pauvres à accéder à l'information, afin qu'ils puissent participer à la vie économique et surveiller les activités des autorités locales.

Insertion

Les institutions de l'État et de la société déterminent en grande partie les potentialités de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Les mesures améliorant le fonctionnement de ces institutions stimulent la croissance et accroissent l'équité, car elles abaissent les barrières administratives et sociales qui entravent l'activité économique et la mobilité sociale. Cependant, il est certain que, sans une ferme volonté politique, il est difficile de formuler et d'appliquer ce type de mesures, surtout lorsque le changement met en cause des valeurs sociales ou des intérêts puissants. Les gouvernants peuvent faire beaucoup pour influer sur le débat public et sensibiliser l'opinion aux bien-

faits de l'action de l'État en faveur des pauvres et pour gagner son soutien.

Jeter les bases politiques et juridiques d'un développement bénéfique pour tous. Les institutions publiques doivent être ouvertes et responsables vis-à-vis de tous les citoyens. Autrement dit, elles doivent être transparentes et les mécanismes de décision et de suivi des décisions doivent être démocratiques et participatifs. Il faut en outre que le système juridique sur lequel elles sont fondées favorise lui-même la croissance économique et l'équité. Étant donné que les pauvres n'ont ni les ressources ni l'information nécessaires pour s'adresser au système juridique, l'assistance judiciaire et la diffusion d'informations sur les procédures juridiques, entre autres —, comme le fait l'organisation Ain-O-Salish Kendra (ASK) au Bangladesh —, sont particulièrement utiles pour créer des systèmes juridiques plus proches des citoyens et plus responsables.

Instituer des administrations publiques favorisant la croissance et l'équité. Les administrations publiques qui fonctionnent efficacement, exemptes de corruption et de chicaneries, aident le secteur public à mieux servir les citoyens et facilitent l'expansion du secteur privé. On encouragera les administrations publiques à être responsables et attentives à leur clientèle par des systèmes d'incitations appropriés. L'accès à des informations telles que les budgets, les mécanismes participatifs de budgétisation et le classement de la performance des services publics sont autant d'outils qui permettent aux citoyens d'influer sur les prestations du secteur public et d'exercer un certain contrôle, tout en limitant les possibilités de corruption. Les réformes qui rendent les administrations et d'autres entités publiques, comme la police, plus responsables et plus attentives aux besoins des pauvres peuvent avoir un impact majeur sur la vie quotidienne de ces derniers.

Promouvoir une décentralisation et un développement communautaires bénéfiques pour tous. La décentralisation peut rapprocher les prestataires de services des communautés et des individus défavorisés et donc, théoriquement, permettre aux pauvres d'avoir plus d'influence sur les services auxquels ils ont droit. À cet effet, on devra renforcer les capacités locales et transférer les ressources financières nécessaires. On veillera également à ce que les classes privilégiées locales n'accaparent pas les ressources et les services. La décentralisation doit aller de pair avec la mise en place de mécanismes efficaces de participation populaire et de suivi des organismes gouvernementaux par les citoyens. On pense, par exemple, à des réformes permettant aux collectivités de décider de l'utilisation des ressources et de jouer un rôle dans la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, diverses options permettent de faire participer les collectivités et les ménages à certaines activités sectorielles — les parents aux questions d'éducation et les associations d'utilisateurs aux questions d'approvisionnement en eau et d'irrigation, par exemple.

Promouvoir la parité des sexes. L'inégalité dans les relations hommes-femmes s'inscrit dans le contexte plus vaste des inégalités fondées sur les normes et les valeurs sociales. Mais le dossier de la parité hommes-femmes est présent dans tant de domaines d'activité qu'il mérite une attention particulière. Les manifestations de l'inégalité entre hommes et femmes varient considérablement d'une société à une autre, mais, dans presque tous les pays, la majorité des femmes et des filles ont relativement moins de pouvoir et de contrôle sur les ressources matérielles (dans la plupart des pays, les droits fonciers sont l'apanage des hommes), ce qui aggrave souvent leur insécurité (par exemple, en cas de décès de leur mari). Les femmes pauvres sont donc doublement désavantagées. De plus, le manque d'autonomie des femmes a des conséquences négatives non négligeables sur l'éducation et la santé des enfants.

Une plus grande égalité entre hommes et femmes est souhaitable non seulement en soi, mais également parce qu'elle se traduit par des avantages économiques et sociaux sur le terrain de la lutte contre la pauvreté. Certains progrès ont été réalisés, dans les domaines de l'éducation et de la santé, par exemple, mais il reste beaucoup à faire. L'expérience prouve qu'il faut combiner des mesures politiques, juridiques et des interventions directes du gouvernement. Trente-deux pays, de l'Argentine à l'Inde, ont légiféré pour accroître le nombre de femmes siégeant dans les assemblées locales et nationales. D'ores et déjà, cela a transformé la vie des femmes, qui peuvent désormais participer à la vie publique et aux processus de décision. Certains pays rectifient des dispositions juridiques défavorables aux femmes, comme la Colombie dans le cas de la Loi agraire de 1994. Au Bangladesh et au Pakistan, l'expérience montre que les subventions publiques en faveur de l'éducation des filles sont rentables. On a

constaté que diverses mesures de stimulation des activités productives, notamment les microcrédits et les intrants agricoles, avaient permis d'accroître les rendements (au Kenya, par exemple), de renforcer l'autonomie des femmes et d'améliorer l'état nutritionnel des enfants (au Bangladesh et dans la quasi-totalité des lieux où cette question a été étudiée).

Abaisser les barrières sociales. Les structures et les institutions sociales forment la trame des relations économiques et politiques et engendrent un grand nombre des dynamiques qui créent et entretiennent la pauvreté ou qui la réduisent, selon le cas. Les structures sociales qui contribuent à l'exclusion et à l'inéquité, telles que la stratification des classes ou les divisions fondées sur le sexe, sont des obstacles majeurs à la promotion sociale des pauvres. Le gouvernement peut encourager l'évolution de la société en promouvant le débat sur les pratiques exclusionnistes ou sur certains sujets tabous, et en facilitant l'engagement et la participation de groupes représentant les exclus de la société. Pour aider les catégories qui se heurtent à une discrimination active, les législateurs peuvent adopter à titre sélectif des mesures de discrimination positive. S'agissant des divisions sociales, on peut les atténuer en mettant les parties adverses en présence dans le cadre de forums formels et informels et en canalisant les énergies par le biais des processus politiques, plutôt que de leur laisser l'affrontement ouvert comme seul exutoire. On peut envisager également d'éliminer les dispositions législatives et les procédures juridiques pénalisant les individus pour des raisons liées à l'origine ethnique, à la race et au sexe, et d'encourager les femmes et les groupes ethniques et raciaux à siéger et à se faire entendre au sein des organisations locales et nationales.

Promouvoir le capital associatif des pauvres. Les normes sociales et les réseaux sont des formes de capital essentielles pouvant aider les individus à sortir de la pauvreté. C'est pourquoi il est important de travailler avec les réseaux de pauvres et de les soutenir, ainsi que de renforcer leurs potentialités, en les reliant à des organisations intermédiaires, à des marchés plus vastes et aux institutions publiques. Ce faisant, on doit également améliorer le contexte juridique, réglementaire et institutionnel dans lequel opèrent les représentants des pauvres. Étant donné que les organisations de pauvres ont généralement un caractère localisé, il faut aussi les aider à se doter des moyens d'influer sur les politiques aux niveaux des collectivités territoriales et de la nation, par exemple en mettant les organisations locales en rapport avec des entités plus vastes.

Sécurité

Avant de pouvoir renforcer la sécurité, il faut savoir comment l'insécurité affecte l'existence et les perspectives des pauvres. Là aussi, différents types de mesures doivent être combinés pour faire face aux risques de portée nationale ou régionale et pour aider les pauvres à affronter l'adversité au niveau individuel.

Aider les pauvres à gérer les risques par une approche modulaire. Différentes interventions sont à prévoir, au niveau des communautés, du marché et de l'État, compte tenu du type de risque et du segment de la population considérés. Un panachage de mesures diverses pourra aider les communautés et les ménages à gérer les risques, selon le type de risque et les capacités institutionnelles du pays. Des programmes de micro-assurance articulés sur les organisations de femmes peuvent compléter des programmes de microcrédit à l'intention des femmes défavorisées, comme dans le cas des programmes dirigés par SEWA dans le secteur informel, en Inde. On peut développer les programmes de travaux d'utilité collective à la suite de chocs locaux ou nationaux. Les programmes de distribution de vivres et les fonds sociaux conçus pour financer les projets des communautés peuvent aussi constituer un moyen d'action efficace en cas de catastrophe.

Élaborer des programmes nationaux en vue de prévenir les chocs (financiers et naturels) au niveau macroéconomique, de s'y préparer et d'y réagir. Les chocs qui frappent un pays tout entier sont souvent ceux auxquels les communautés et les ménages pauvres ont le plus de mal à faire face, surtout lorsque ces chocs sont répétés, profonds ou persistants. Pour gérer les risques liés à des chocs financiers et aux termes de l'échange, rien ne remplace une bonne politique macroéconomique et des systèmes financiers solides. Mais cela doit aller de pair avec une ouverture mesurée du compte de capital, qui permet de réduire le risque de volatilité à court terme. Il convient en outre de prendre des mesures visant à soutenir le niveau des dépenses affectées aux programmes importants pour les personnes défavorisées en période de récession, à savoir les programmes sociaux et les transferts ciblés, étant entendu qu'on devra faire face à des besoins accrus. On

n'oubliera pas non plus les filets de protection anticycliques, de caractère permanent, mais utilisés en cas de choc à l'échelle nationale. Ces mesures, ainsi que d'autres, peuvent aussi être utiles lors de catastrophes naturelles. Les caisses de financement des interventions en cas de catastrophe peuvent financer les opérations de secours et aider les pays à se doter de moyens modernes d'évaluation des risques. Investir et s'assurer en période de calme peut réduire les coûts personnels quand survient une catastrophe.

Élaborer des systèmes nationaux de gestion des risques sociaux favorisant la croissance. De nombreux pays ont besoin de systèmes nationaux de gestion des risques sociaux. La difficulté consiste à les formuler de façon qu'ils ne portent pas atteinte à la concurrence et que les pauvres en bénéficient. Voici quelques exemples : des systèmes qui fournissent parallèlement une assurance aux non-pauvres et une aide sociale aux pauvres (Chili) ; une assurance maladie offrant une couverture en cas de maladie catastrophique susceptible de réduire à néant les actifs familiaux (Costa Rica) ; et l'assurance chômage et les aides qui n'encouragent pas la marginalisation. Pour que les programmes de ce type portent tous leurs fruits, il importe toutefois que les pays soient à même de les gérer efficacement.

S'attaquer au problème des conflits civils. Les conflits civils sont dramatiques pour les pauvres : la majorité des conflits, pour la plupart des guerres civiles, se déroulent dans des pays défavorisés : plus de 85 % de tous les conflits ont eu pour théâtre le territoire national entre 1987 et 1997. Outre les pertes en vies humaines, ces conflits sont désastreux sur les plans social et économique et laissent derrière eux de profondes cicatrices psychologiques et sociales. Des enfants sont souvent recrutés comme combattants, comme en Sierra Leone, et les perspectives d'avenir de tous les enfants sont irrémédiablement assombries par la perte de leurs proches, la perturbation de leur scolarité et les séquelles psychologiques.

Bien entendu, la reconstruction de la société après un conflit est la principale priorité, comme au Cambodge et au Rwanda, mais il est tout aussi urgent de prendre des mesures en vue d'éviter les conflits. L'expérience semble prouver que le renforcement des institutions pluralistes est un facteur de paix non négligeable. Il faut aussi tenter d'amener les différents groupes à nouer des relations dans le cadre d'institutions politiques plus intégratrices et plus participatives, et par l'intermédiaire des institutions civiles. Comme on le verra ci-dessous, la communauté internationale doit également agir pour limiter l'accès aux ressources qui financent les conflits et pour réduire les ventes internationales de matériel militaire. Si les pays parviennent à s'engager dans la voie d'un développement économique bénéfique pour tous, ils peuvent passer d'un cercle vicieux à un cercle vertueux. Les conflits violents constituent l'un des domaines d'action les plus urgents et les plus épineux, et affectent certains des individus les plus démunis de la planète.

Lutter contre l'épidémie de VIH/SIDA. Le VIH/SIDA est d'ores et déjà l'un des principaux facteurs d'insécurité dans les pays les plus gravement touchés d'Afrique. Si l'épidémie exerce ses ravages les plus immédiats au niveau des individus et des ménages, elle n'en a pas moins des conséquences beaucoup plus vastes, dont pâtissent des communautés et des nations entières. Ainsi, elle met à rude épreuve les systèmes traditionnels d'accueil des enfants, impose des pressions intolérables aux systèmes de santé publique et fait perdre de nombreux travailleurs productifs. Plus de 34 millions d'individus sont infectés au VIH (90 % d'entre eux vivent dans les pays en développement) et 5 autres millions contractent l'infection chaque année. Plus de 18 millions de personnes sont déjà mortes des maladies liées au sida. Pour ce qui est de l'avenir, il est impératif que la communauté internationale mette tout en œuvre pour découvrir un vaccin contre le sida, mais l'expérience acquise dans différents pays montre que les facteurs les plus décisifs dans l'immédiat sont un leadership efficace et des changements de société qui préviennent la propagation du virus, ainsi que les soins donnés aux personnes atteintes. À cet effet, il faut, entre autres, briser les tabous relatifs à la sexualité, fournir des informations et un soutien ciblés aux groupes les plus exposés, comme les prostitués, et traiter les malades avec humanité. Le Brésil, l'Ouganda, le Sénégal et la Thaïlande offrent de bons modèles de ce qui peut être accompli lorsqu'on décide d'agir énergiquement.

Mesures à prendre par la communauté internationale

Dans la plupart des cas, il ne suffit pas d'agir aux niveaux national et local pour faire reculer rapidement la pauvreté. Il existe de nombreux domaines

où la communauté internationale, et particulièrement les pays industriels, doit intervenir pour que les pays pauvres et les habitants démunis du monde en développement connaissent un avenir meilleur. L'allégement de la dette et les mesures complémentaires visant à renforcer l'efficacité de l'aide au développement constituent un élément de réponse. Mais des mesures aussi importantes s'imposent dans d'autres secteurs, du commerce aux vaccins, en passant par des interventions visant à combler l'écart dans les domaines de l'information et du savoir, qui pourraient améliorer les opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle des pauvres.

Opportunités. Dans le cadre d'un système commercial fondé sur des règles, les pays industriels pourraient créer des opportunités en ouvrant plus complètement leurs marchés aux exportations des pays pauvres, en particulier dans l'agriculture, les produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre et les services. On estime que les droits de douane et les subventions de l'OCDE se traduisent par des pertes de bien-être annuelles de l'ordre de 20 milliards de dollars pour les pays en développement, soit l'équivalent d'environ 40 % de l'aide extérieure de 1998. Beaucoup de pays en développement pensent que, alors même qu'ils libéralisent leurs régimes commerciaux, d'importants aspects des régimes commerciaux des pays riches opèrent à leur désavantage. Qui plus est, les pays bailleurs de fonds pourraient aider les pays en développement à mieux utiliser l'aide extérieure pour lutter contre la pauvreté, en donnant plus aux pays qui suivent des politiques propices à la réduction de la pauvreté, et en n'imputant pas le financement de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés au budget de l'aide extérieure.

Insertion. La communauté internationale peut agir pour donner plus d'influence aux personnes et aux pays pauvres au sein des forums nationaux et mondiaux. L'aide doit être fournie de manière que les pays bénéficiaires en soient maîtres, et elle doit être canalisée vers des programmes de lutte contre la pauvreté voulus par les pays et axés sur les résultats. Ces programmes doivent être élaborés avec la participation active de la société civile et des acteurs du secteur privé. La voix des individus et des pays pauvres doit résonner plus fortement dans les forums internationaux, car c'est à cette condition que les priorités, les accords et les normes internationaux refléteront leurs besoins et leurs priorités, par exemple dans les domaines du commerce et des droits de propriété intellectuelle.

Il convient que les institutions financières internationales et les autres organisations internationales poursuivent leurs efforts pour appliquer des stratégies et des mesures entièrement transparentes, et pour mener un dialogue ouvert et régulier avec les organisations de la société civile, en particulier avec celles qui représentent les pauvres. Les organisations internationales doivent soutenir les coalitions mondiales de pauvres afin qu'elles puissent être entendues dans le débat mondial. Les sociétés multinationales peuvent aussi agir pour démarginaliser les pauvres, par exemple en appliquant des méthodes d'investissement éthiques et en adoptant des codes du travail.

Sécurité matérielle. Il faut réduire les risques nés de forces internationales adverses. En concertation avec les gouvernements et le secteur privé, les institutions financières multilatérales doivent renforcer l'architecture financière internationale et améliorer sa gestion pour atténuer la volatilité économique, qui peut être catastrophique pour les pauvres. Les gouvernements des pays industriels devraient aussi appuyer davantage la production de biens publics internationaux, en coopération avec le secteur privé dans bien des cas, par exemple la recherche et la distribution de vaccins contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, et la recherche et la diffusion de techniques agronomiques avancées pour les climats tropicaux et semi-arides. La communauté internationale peut protéger l'environnement de façon à réduire les effets néfastes de la dégradation environnementale, qui peut affecter sévèrement certains pays pauvres. Enfin, la communauté internationale devrait s'efforcer de mettre fin aux conflits armés, qui frappent les pauvres de plein fouet, en prenant des mesures pour limiter le commerce international des armements, promouvoir la paix et soutenir la reconstruction physique et sociale après les conflits.

Travailler ensemble pour combattre la pauvreté

La stratégie exposée dans ce rapport repose sur le principe que la pauvreté ne signifie pas seulement un revenu ou un développement humain insuffisants, mais également la précarité et l'impossibilité de s'ex-

primer, d'agir et d'être représenté. Cette vision des nombreuses facettes de la pauvreté implique nécessairement des stratégies de lutte contre la pauvreté d'une plus grande complexité, dans la mesure où elles doivent tenir compte d'un plus grand nombre de facteurs, tels que les forces sociales et culturelles.

De ce point de vue, l'action passe par l'insertion et la participation, aux niveaux local, national et international. Les gouvernements nationaux doivent rendre pleinement compte à leurs citoyens de la voie qu'ils ont choisie pour parvenir au développement. Les mécanismes participatifs peuvent donner la parole aux femmes et aux hommes, et surtout à ceux qui appartiennent à des catégories pauvres et marginales de la société. Les institutions et services décentralisés doivent être organisés compte tenu des paramètres locaux, des structures sociales et des normes et de l'héritage culturels de la société considérée. Les institutions internationales doivent être à l'écoute des pauvres et promouvoir leurs intérêts. Les pauvres sont les principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté et, à ce titre, ils doivent être au cœur des stratégies antipauvreté, que ce soit au stade de la conception, de l'exécution ou du suivi.

Les pays riches et les organisations internationales ont un rôle important à jouer à cet égard. Les pays en développement appliquant un programme de lutte contre la pauvreté voulu par eux, cohérent et efficace méritent un soutien énergique qui les aidera à apporter la santé et l'éducation à leur population et à éliminer le besoin et la précarité. Parallèlement, il faut mettre les forces du monde entier au service des pauvres et des pays défavorisés, pour qu'ils ne restent pas en marge des progrès de la science et de la médecine. Promouvoir la stabilité financière et environnementale au niveau planétaire et abaisser les obstacles opposés aux produits et aux services en provenance des pays pauvres doivent constituer des éléments fondamentaux de la stratégie.

Un monde divisé ou un monde accueillant pour tous ? Un monde où sévit la pauvreté ou un monde exempt de pauvreté ? Par un ensemble de mesures visant à promouvoir les opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle, nous pouvons créer une nouvelle dynamique de changement qui permettra de lutter contre le dénuement et d'instaurer des sociétés justes ainsi que concurrentielles et productives. Si le monde en développement et la communauté internationale unissent leurs efforts pour mettre des ressources réelles, tant financières que celles qui sont incarnées par les gens et les institutions — leur expérience, leur savoir et leur imagination — au service de cette vision, le XXI^{e} siècle sera une époque de progrès rapides dans le combat pour l'élimination de la pauvreté.

PREMIÈRE PARTIE

Cadre général

CHAPITRE 1

La nature et l'évolution de la pauvreté

La pauvreté se caractérise par un profond dénuement, un manque aigu de bien-être. Mais qu'entend-on exactement par dénuement ? Par leurs témoignages, les pauvres en donnent une définition éloquente (encadré 1.1). Être pauvre, c'est avoir faim, ne pas avoir un toit ni de vêtements décents, être malade et ne pas pouvoir se faire soigner ; c'est être illettré et sans instruction. Mais pour les pauvres, vivre dans la pauvreté, c'est plus que cela. Les personnes démunies sont particulièrement exposées à des événements extérieurs qui échappent à leur contrôle. Elles sont souvent maltraitées par les institutions de l'État et par la société, et elles n'ont les moyens ni de se faire entendre par ces institutions ni d'exercer une influence quelconque sur leurs décisions.

Les multiples dimensions de la pauvreté

Dans ce rapport, nous avons adopté la conception désormais traditionnelle de la pauvreté, (telle qu'elle est reflétée par le Rapport sur le développement dans le monde 1990, par exemple), à savoir un état comprenant non seulement le dénuement matériel (mesuré selon un critère approprié de revenu ou de consommation), mais également un niveau d'éducation et de santé insuffisant. Le manque d'instruction et de santé est en soi préoccupant, mais il mérite une attention particulière quand il va de pair avec le dénuement matériel. Nous avons également fait entrer dans la notion de pauvreté la précarité et la prédisposition aux risques, ainsi que l'impossibilité de se faire entendre et d'influer sur son propre destin. Toutes ces formes de dénuement limitent considérablement ce qu'Amartya Sen décrit comme « les capacités dont dispose un individu, c'est-à-dire les libertés fondamentales qui lui permettent de mener le genre d'existence auquel il ou elle aspire ».[1]

Cette acception plus large de la notion de dénuement nous permet de mieux en comprendre les causes, dans la mesure où elle englobe l'expérience vécue de la pauvreté. Cette meilleure compréhension amène à placer un plus grand nombre de domaines d'action et d'intervention publique à l'ordre du jour de la lutte contre la pauvreté (chapitre 2).

Cette définition plus large de la pauvreté, et partant, le recours à une gamme d'interventions plus

Encadré 1.1
La pauvreté par la voix des pauvres

Nous avons demandé aux pauvres de 60 pays d'analyser et d'exprimer leur conception du bien-être (un mode de vie satisfaisant) et du « mal-être » (un mode de vie peu satisfaisant).

Les termes employés pour décrire le bien-être sont bonheur, harmonie, paix, absence d'angoisse et tranquillité d'esprit. En Russie, les personnes interrogées disent : « Le bien-être, c'est ne pas avoir de soucis d'argent tous les jours ». Au Bangladesh, c'est « ne pas connaître l'angoisse ». Au Brésil, les gens veulent « ne pas subir autant de coups durs ».

Le mal-être comprend l'absence de biens matériels, des expériences rebutantes et le manque d'estime de soi. À la Jamaïque, un groupe de jeunes gens classent l'absence de confiance en soi au deuxième rang des conséquences de la pauvreté : « La pauvreté nous empêche de croire en nous-mêmes, nous ne sortons guère de notre milieu, nous sommes mécontents, enfermés chez nous toute la journée ».

Même si la nature du mal-être et de la pauvreté varie suivant les lieux et les personnes (ce dont les responsables doivent tenir compte), on reste frappé par le nombre des points communs qui transcendent les frontières. Comme on peut s'y attendre, le bien-être matériel s'avère très important. Partout, les pauvres citent le manque de nourriture, de logement et de vêtements. Au Kenya, un homme dit : « La pauvreté ? Ne me demandez pas ce que c'est : vous l'avez rencontrée devant ma porte. Regardez la maison, comptez les trous. Regardez mes affaires et les vêtements que je porte. Regardez tout ce qu'il y a ici et écrivez ce que vous voyez. C'est ça la pauvreté ».

En dehors des aspects matériels, le bien-être physique occupe une place importante dans les descriptions de la pauvreté, et l'un et l'autre se combinent lorsque l'absence de nourriture provoque la mauvaise santé, ou lorsque la mauvaise santé empêche l'individu d'avoir un revenu. Les gens disent combien il importe d'avoir l'air bien nourri. En Éthiopie, ils disent : « Nous sommes maigres », « Nous sommes pâles et mal nourris » et parlent d'une vie qui « les vieillit avant l'âge ».

La sécurité du revenu est aussi liée étroitement à la santé, mais l'insécurité ne se limite pas à la mauvaise santé. La criminalité et la violence sont des facteurs souvent cités par les pauvres. En Éthiopie, les femmes disent : « Nous vivons heure par heure » en nous demandant avec inquiétude s'il va pleuvoir. Un Argentin dit : « Si on travaille, tout va bien. Sinon, on meurt de faim ; ce n'est pas compliqué ».

Deux aspects sociaux du mal-être et de la pauvreté sont également venus au jour. Pour beaucoup de pauvres, le bien-être signifie la liberté de choix et d'action, et le pouvoir d'influer sur son propre destin. Une jeune Jamaïcaine affirme que vivre dans la pauvreté équivaut à « vivre en prison, dans la servitude, en attendant la liberté ».

Sur ces sentiments se greffent les définitions du bien-être comme le bien-être social et des réflexions sur la honte qui accompagne la pauvreté. Comme le dit une femme âgée en Bulgarie : « Aller bien, c'est voir nos petits-enfants heureux et bien vêtus, et savoir que nos enfants sont casés ; c'est pouvoir leur donner de la nourriture et de l'argent quand ils viennent nous voir, au lieu de leur demander de l'aide et de l'argent ». Un proverbe somalien montre le revers de la médaille : « Une maladie prolongée et une pauvreté persistante vous font haïr de tous ».

Source : Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000.

diversifiée, se justifie également par le fait que les différents aspects de la pauvreté agissent les uns sur les autres et se renforcent mutuellement, engendrant des conséquences importantes (chapitre 2). Il s'ensuit que différentes mesures n'ont pas seulement un effet ponctuel. Autrement dit, l'amélioration de la santé, outre qu'elle améliore le bien-être de l'individu, accroît aussi sa capacité de gain. De même, dans le cas de l'éducation, l'amélioration du bien-être se traduit par une meilleure santé et un revenu plus élevé. Les programmes de protection sociale, qui réduisent la vulnérabilité des pauvres en cas de risque, leur permettent aussi de saisir des opportunités plus risquées mais aussi plus rentables. L'écoute et la concertation ne contribuent pas uniquement à réduire le sentiment d'exclusion, elles permettent aussi de mieux adapter les services d'éducation et de santé aux besoins. Il est essentiel de comprendre ces complémentarités pour élaborer et appliquer des programmes et des projets qui aident effectivement les gens à sortir de la pauvreté.

Mesurer la pauvreté dans ses multiples dimensions

C'est en mesurant la pauvreté que l'on peut en dégager un tableau qui dépasse le vécu individuel. La mesure de la pauvreté aide à formuler et à tester des hypothèses concernant les causes du phénomène et en présente une image globale dans le temps. Enfin, elle permet aux gouvernements, ou à la communauté internationale, de se fixer des objectifs mesurables pour contrôler l'effet de leurs interventions. Nous allons examiner à présent la mesure de la pauvreté monétaire et les indicateurs d'éducation et de santé, avant de passer à la précarité et à l'impossibilité de s'exprimer.

Encadré 1.2
Mesurer la pauvreté monétaire, 1899 et 1998

Dans une étude classique parue en 1901, Seebohm Rowntree calculait que 10 % de la population de la ville anglaise de York vivait dans la pauvreté en 1899, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas les moyens de se procurer le nécessaire. En ce début du XXIe siècle, la Banque mondiale a calculé que le quart de la population du monde en développement, soit environ 1,2 milliard de personnes, vit dans la pauvreté (avec moins d'un dollar par jour). Ces deux calculs de la pauvreté monétaire sont distants d'un siècle et portent sur une population entièrement différente. Pour autant, les notions et méthodes fondamentales dont ils sont issus présentent de grandes similitudes.

La méthode de Rowntree

Rowntree a effectué une enquête portant sur presque toutes les familles des classes ouvrières de York en vue de réunir des renseignements sur leurs revenus et leurs dépenses. Il a ensuite défini la pauvreté comme un niveau total de revenu ne permettant pas de se procurer le minimum nécessaire pour entretenir " le minimum d'efficacité physique ", notamment d'acheter de la nourriture, de payer le loyer, etc. Il a calculé que pour une famille de cinq personnes composée du père, de la mère et de trois enfants, la dépense minimale nécessaire à l'entretien de l'efficacité physique était de 21 shillings et huit pence par semaine ; il proposait des montants différents pour des familles plus ou moins nombreuses et de composition différente. C'est en comparant ces seuils de pauvreté avec les revenus familiaux qu'il a effectué ses estimations de la pauvreté.

La méthode de la Banque mondiale

La Banque mondiale réalise des estimations de la pauvreté dans le monde depuis 1990. Dans la dernière série d'estimations, qui date d'octobre 1999, la Banque mondiale a utilisé des données et des informations de prix nouvelles provenant d'enquêtes sur échantillon pour obtenir des chiffres comparables pour 1987, 1990, 1993, 1996 et 1998 (les chiffres relatifs à 1998 sont des estimations préliminaires). C'est la même méthode qui a été utilisée dans le passé (Banque mondiale, 1990, 1996d).

Consommation. Les estimations de la pauvreté sont fondées sur les chiffres relatifs au revenu ou à la consommation obtenus au moyen d'enquêtes auprès des ménages. On dispose actuellement de données sur 96 pays (contre 22 seulement en 1990), provenant d'un total de 265 enquêtes représentatives à l'échelon national. Celles-ci couvrent 88 % de la population du monde en développement. Il convient de noter particulièrement l'augmentation de la part des personnes couvertes en Afrique, qui est passée de 66 à 73 %, par suite d'efforts intensifs visant à améliorer les données concernant les ménages dans la région.

La consommation est traditionnellement considérée comme le meilleur indicateur du niveau de vie, pour des raisons pratiques de fiabilité et aussi parce qu'on pense qu'elle saisit mieux les niveaux de vie sur le long terme que le revenu actuel. Lorsqu'on disposait de données d'enquêtes sur le revenu mais pas sur la consommation, on a estimé la consommation en multipliant tous les revenus par la part de la consommation privée globale dans le revenu national, sur la base de la comptabilité nationale. Cette méthode, qui est restée inchangée au cours des ans, réduit le revenu pour donner la consommation, sans modifier la répartition.

Prix. Pour comparer les niveaux de consommation entre les pays, on a besoin d'estimations de prix. À cet effet, on a utilisé les estimations du pair du pouvoir d'achat (PPA) de la Banque mondiale pour 1993. Ces estimations reposent sur de nouvelles données sur les prix produites par le Programme de comparaison internationale (PCI), qui porte actuellement sur 110 pays, contre 64 en 1985, et sur un ensemble de produits plus étendu.

Seuils de pauvreté. Il a fallu actualiser le calcul des seuils de pauvreté internationaux de 1990 au moyen des données sur les prix et des estimations du PPA de 1993. En 1990, on a converti le seuil de pauvreté de 33 pays en prix au PPA de 1985 et on a sélectionné le seuil le plus caractéristique parmi les pays dont le seuil de pauvreté était connu. En 1999, on a converti les mêmes seuils en prix au PPA de 1993, et le nouveau seuil choisi est la médiane des dix seuils de pauvreté les plus bas. Il est égal à 1,08 dollar par jour en PPA de 1993 (arrondi à un dollar par jour dans le texte). Ce seuil a un pouvoir d'achat analogue au seuil d'un dollar par jour en prix au PPA de 1985, s'agissant des biens intérieurs. Pour obtenir le seuil de pauvreté supérieur (" deux dollars par jour "), on a multiplié par deux le montant du seuil inférieur, comme en 1990, afin de refléter les seuils de pauvreté couramment utilisés dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Estimations pour 1998. Pour obtenir les niveaux de consommation pour 1998 dans les pays où l'on ne disposait pas encore de données d'enquête, on a utilisé le taux de croissance estimatif de la consommation privée par habitant provenant des statistiques de la comptabilité nationale pour actualiser les chiffres de consommation. À cet effet, on a supposé que la répartition de la consommation n'avait pas changé depuis la dernière enquête. Les taux de croissance de la consommation privée par habitant provenaient d'estimations reposant sur le modèle utilisé pour effectuer d'autres prévisions de la Banque mondiale (Banque mondiale, 1999j). Les enquêtes disponibles pour le Bélarus, la Chine, l'Inde, la Jordanie, la Lettonie, le Nigéria, le Pakistan, Panama, la Russie, la Thaïlande et le Yémen ne concernaient que 1997 ou 1998, si bien qu'il convient de considérer les chiffres pour 1998 comme provisoires et d'interpréter les tendances avec prudence, surtout à la lumière de la controverse qui entoure les chiffres provenant de l'Inde (encadré 1.8 ci-dessous).

Seuils de pauvreté par pays. Les estimations de la pauvreté à un ou deux dollars par jour décrites ici ne sont utiles que comme indicateurs de progrès général, mais elles ne sauraient servir à mesurer les progrès accomplis au niveau d'un pays donné, ni à orienter les politiques et les programmes nationaux. Dans les analyses portant sur un pays particulier, on utilise les seuils de pauvreté par pays, qui indiquent ce que signifie être pauvre dans le contexte national et ne sont pas affectés par les comparaisons de prix internationales.

Source : Chen and Ravallion 2000.

La pauvreté monétaire

Utiliser le revenu ou la consommation pour cerner et mesurer la pauvreté n'a rien de nouveau. À un siècle de distance, l'étude classique de la pauvreté effectuée par Seebohm Rowntree dans la ville anglaise de York en 1899 et les dernières estimations de la pauvreté monétaire à l'échelle mondiale faites par la Banque mondiale reposent sur une approche et une méthode communes (encadré 1.2). Fondée sur des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages, cette approche est devenue un classique de l'analyse quantitative de la pauvreté et du discours politique. Ses avantages sont multiples. Parce qu'elle se base sur des échantillons nationaux représentatifs, elle permet de tirer des conclusions sur les conditions et l'évolution de la pauvreté au niveau national. De plus, comme les enquêtes sur les ménages rassemblent des informations autres que le revenu et la consommation monétaires, cette démarche permet d'obtenir un tableau plus complet du niveau de vie et de la pauvreté, d'examiner les relations entre les différentes dimensions de la pauvreté et de tester des hypothèses sur l'impact probable des interventions des pouvoirs publics.

Toutefois, les mesures de la pauvreté fondées sur le revenu ou la consommation ne sont pas exemptes d'inconvénients. C'est ainsi que la conception des enquêtes varie selon les pays et les époques, ce qui rend les comparaisons difficiles. Par exemple, dans certains pays, on demande aux personnes interrogées d'indiquer le montant de leurs dépenses alimentaires pendant le mois écoulé, tandis qu'ailleurs, ce sont les dépenses de la semaine écoulée. Les chiffres faisant appel à des souvenirs sur un mois donnent généralement des estimations plus élevées que ceux qui portent sur une semaine. Pour convertir en mesure du niveau de vie les informations sur le revenu ou la consommation obtenues par les enquêtes sur les ménages, il faut échafauder de nombreuses hypothèses, notamment lorsqu'on décide de quelle manière traiter les erreurs de mesure et comment tenir compte de la taille et de la composition du ménage pour convertir les données collectives en mesures individuelles. Les estimations de la pauvreté sont très sensibles à ces hypothèses (voir, par exemple, l'analyse de l'encadré 1.8 ci-après).[2]

De plus, les données relatives au revenu ou à la consommation fournies par les ménages présentent une lacune fondamentale : elles masquent les inégalités à l'intérieur des ménages et peuvent de ce fait sous-estimer l'inégalité et la pauvreté d'ensemble. Selon une étude dans laquelle les auteurs ont ventilé la consommation globale des ménages par individu, cette sous-estimation pourrait dépasser 25 % lorsqu'on se fie uniquement aux informations données au niveau des ménages.[3] En particulier, la démarche classique ne permet pas de mesurer directement la pauvreté en fonction du revenu ou de la consommation parmi les femmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles les données sur l'éducation et la santé, qui peuvent être collectées au niveau individuel, sont si utiles : elles permettent d'analyser les principales dimensions de la pauvreté selon le sexe.

L'un des éléments fondamentaux de la mesure de la pauvreté en fonction du revenu et de la consommation est le seuil de pauvreté, c'est-à-dire le niveau de revenu ou de consommation critique, en dessous duquel un individu ou un ménage est défini comme pauvre. Les seuils comparables à l'échelon international permettent de produire des agrégats mondiaux (encadré 1.2). En principe, ils déterminent si le sujet peut acheter un panier à peu près analogue de produits dans le monde entier. Cependant, cette perspective universelle ne se prête généralement pas à l'analyse de la pauvreté dans un pays donné. On doit, à cet effet, définir un seuil de pauvreté national compte tenu de la situation économique et sociale du pays. De même, on est parfois amené à corriger ce seuil pour prendre en compte les variations entre différentes zones (telles que les villes et les campagnes), si les prix ou l'accès aux biens et aux services sont inégaux.[4] La construction de profils par pays, fondés sur ces seuils de pauvreté nationaux, est devenue pratique courante.

Lorsqu'un seuil de pauvreté a été défini, il reste à décider comment évaluer l'étendue de la pauvreté dans un contexte donné. Le moyen le plus direct consiste à calculer le pourcentage de la population dont le revenu ou la consommation tombe en dessous du seuil de pauvreté. Cette indication numérique est de loin la mesure de la pauvreté la plus couramment effectuée. Pour autant, elle présente certains inconvénients patents. Elle néglige le fait que, parmi les pauvres, les niveaux de revenu peuvent varier largement, certains pauvres vivant juste en deçà du seuil de pauvreté, d'autres ayant beaucoup moins encore. Il arrive que les dirigeants désireux de donner à leurs interventions le plus large impact quantitatif possible soient tentés d'aiguiller les ressources consacrées à la lutte

contre la pauvreté vers les sujets les plus voisins du seuil de pauvreté, et donc les moins pauvres.

Il est facile de calculer d'autres mesures de la pauvreté tenant compte de la distance par rapport au seuil de pauvreté (l'écart de pauvreté) et le degré d'inégalité de revenu entre les pauvres (carré de l'écart de pauvreté). En comparant les estimations de la pauvreté entre les pays et dans le temps, il importe de vérifier dans quelle mesure les conclusions varient suivant la mesure de la pauvreté utilisée.[5]

Santé et éducation

Mesurer le dénuement selon les aspects santé et éducation est une tradition qui remonte aux économistes classiques tels que Malthus, Ricardo et Marx. Bien que son approche se fonde principalement sur le revenu, Rowntree consacre un chapitre entier de son étude au lien entre la pauvreté et la santé, pour soutenir ensuite que le taux de mortalité est le meilleur moyen de mesurer des différences dans le niveau de vie des individus.[6] Après avoir divisé son échantillon en trois groupes allant des plus démunis aux plus aisés, il constate que le taux de mortalité est plus de deux fois plus élevé pour le groupe le plus défavorisé que pour le groupe le mieux rémunéré des classes ouvrières. S'agissant de la mortalité infantile, il note que, dans les quartiers les plus pauvres, un enfant sur quatre meurt avant l'âge de 12 mois. Selon cet argument, il serait possible d'utiliser la mortalité comme indicateur de pauvreté, qu'elle soit mesurée en termes de consommation ou de mal-être dans un sens plus large.

Les objectifs internationaux de développement reflètent bien cette approche traditionnelle de la mesure du dénuement (encadré 2 de l'abrégé). Mais les données concernant ces indicateurs autres que le revenu ne sont pas sans soulever des problèmes elles non plus. Par exemple, les taux de mortalité infantile et juvénile tirés principalement des recensements et des enquêtes ne sont fournis que périodiquement par les pays.[7] La meilleure source de données sur la mortalité est, bien entendu, un système d'état civil rigoureux, chose rare dans les pays en développement. Entre deux recensements et deux enquêtes, on estime les taux démographiques par interpolation et extrapolation à partir des tendances observées et de modèles, tels que les tables de mortalité, qui estiment les taux de survie d'une année à l'autre. Dans la plupart des pays en développement, on ne dispose de taux de mortalité infantile que pour une année depuis 1990, et cette année n'est pas la même pour tous les pays. La situation est encore plus difficile pour l'espérance de vie, car il est fréquent qu'elle ne soit pas mesurée directement.

Dans le cas de l'éducation également, les données sont loin d'être satisfaisantes. L'indicateur le plus courant, le taux brut de scolarisation primaire, présente de graves lacunes théoriques. La principale est qu'il ne représente qu'une approximation du taux de fréquentation et qu'il peut augmenter parallèlement au taux de redoublement. Le taux net de scolarisation primaire (qui indique le rapport des enfants d'âge primaire inscrits au nombre total d'enfants d'âge primaire), bien préférable, n'est disponible que pour une cinquantaine de pays en développement sur la période 1990-97, ce qui ne suffit pas à produire des agrégats fiables à l'échelle des régions. Toutefois, un certain nombre d'initiatives en cours ont déjà permis d'améliorer la quantité et la qualité des données relatives à la santé et à l'éducation.

Précarité

S'agissant du revenu et de la santé, la précarité représente le risque qu'un ménage ou un individu soit victime d'un épisode de pauvreté en termes de revenu ou de santé à un moment quelconque. Mais la précarité signifie également la probabilité d'être victime de plusieurs autres types de risques (violence, criminalité, catastrophe naturelle ou arrêt prématuré des études).

La précarité est particulièrement difficile à mesurer car c'est un phénomène dynamique qu'une seule observation ponctuelle ne suffit pas à déterminer. Seules des données longitudinales sur les ménages, c'est-à-dire des données obtenues sur les mêmes ménages au cours de plusieurs années, permettent d'obtenir les renseignements essentiels qui saisissent et chiffrent la volatilité et la précarité qui sont si importantes, aux dires des ménages pauvres. Par ailleurs, la manière dont des sujets donnés évoluent de part et d'autre du seuil de pauvreté ne renseigne qu'a posteriori sur la précarité. Toute la difficulté consiste à trouver des indicateurs de précarité de nature à identifier par avance les ménages et les populations à risque.

Au fil des ans, de nombreux indicateurs de précarité ont été proposés, mais les experts s'accordent de plus en plus à dire qu'il ne serait ni faisable ni souhaitable de se fier à un indicateur unique pour déterminer la précarité. Si, par exemple, l'État fournit un

Encadré 1.3
Mesurer la précarité

La précarité étant un phénomène dynamique, sa mesure concerne la variabilité du revenu ou de la consommation ou la variabilité des autres dimensions du niveau de vie, telles que la santé ou le logement. Dans une grande partie des recherches publiées sur le risque, cette variabilité est mesurée par l'écart type ou le coefficient de variation du revenu ou de la consommation. Du point de vue des pauvres, cette façon de mesurer est peu satisfaisante à plusieurs égards :

- Elle accorde le même poids aux fluctuations à la hausse et à la baisse, alors que ce sont surtout les fluctuations à la baisse qui préoccupent les pauvres.
- Elle n'a pas de dimension temporelle. Pour dix fluctuations, le coefficient de variation est le même, que les bonnes années alternent avec les mauvaises années ou que cinq mauvaises années soient suivies par cinq bonnes, alors que les fluctuations à la baisse successives sont plus éprouvantes pour les pauvres.
- Un scénario formé d'un grand nombre de légères fluctuations et d'une seule fluctuation importante peut donner le même coefficient de variation qu'un scénario caractérisé par des fluctuations modérées égales, alors que le premier scénario sera plus éprouvant pour les pauvres.

De plus, le coefficient de variation est une mesure a posteriori. Il serait utile d'avoir des indicateurs permettant d'évaluer par avance dans quelle mesure un ménage est exposé aux risques, donnant des renseignements à la fois sur le ménage lui-même et sur ses liens avec les réseaux informels et les programmes de protection officiels :

- Actifs matériels. Les actifs matériels d'un ménage, ceux qui peuvent être vendus pour compenser une perte de revenu passagère, mesurent la capacité d'auto-assurance du ménage. Ce qui importe, ce n'est pas seulement la valeur totale des actifs, mais aussi leur liquidité. Il faut donc savoir comment fonctionne le marché des actifs pour déterminer l'utilité de ceux-ci en tant qu'assurance.
- Capital humain. Les ménages ayant un faible niveau d'éducation sont plus exposés aux fluctuations de revenu et moins en mesure de gérer les risques, par exemple par l'accès au crédit ou à des sources de revenu multiples.
- Diversification des revenus. On a souvent utilisé la diversification des sources de revenu pour évaluer la précarité. Dans les zones rurales, les observateurs peuvent examiner le revenu non agricole, qui est généralement plus stable que le revenu agricole et offre ainsi une certaine protection contre les risques liés au mauvais temps. Mais la diversification des revenus peut être une source d'erreur dans l'estimation de la sensibilité aux risques. Une activité unique à faible risque peut être préférable à de multiples activités à risques élevés fortement covariants, si bien qu'une diversification plus poussée n'est pas synonyme de sécurité accrue. Il convient d'évaluer la diversification dans le contexte de la stratégie générale appliquée par le ménage pour faire face aux risques.
- Liens avec les réseaux. Les réseaux familiaux, les associations d'entraide de travailleurs, les mutuelles d'épargne et de crédit, ainsi que les autres groupements et associations auxquels appartient un ménage - tous éléments de son capital associatif -, peuvent être sources de transferts en espèces ou en nature en cas de catastrophe. Pour évaluer la précarité, il faut non seulement se fonder sur les transferts observés, mais également sur l'aide attendue par le ménage en cas de crise, car c'est en fonction de cette attente que le ménage décide de se livrer à d'autres activités de gestion des risques. Malheureusement, les enquêtes auprès des ménages contiennent rarement des renseignements directs sur les réseaux ou sur les attentes en matière d'assistance.
- Participation au dispositif de sécurité officiel. Un ménage est moins vulnérable s'il a droit à une aide sociale, une assurance chômage, une pension et autres transferts d'origine publique, et s'il peut bénéficier de programmes de travaux d'utilité collective, de fonds sociaux et d'autres mécanismes de ce type. Il est donc important d'obtenir des renseignements sur ces programmes et sur les conditions d'admissibilité pour évaluer la précarité et la sensibilité aux risques.
- Accès aux marchés du crédit. De même, un ménage est moins vulnérable s'il peut obtenir du crédit pour lisser sa consommation.

Manifestement, l'évaluation de la précarité est plus complexe que la mesure ponctuelle de la pauvreté. La durée de la période pendant laquelle la précarité doit être mesurée est très importante et peut très bien varier suivant les personnes et les circonstances. Les mesures classiques du revenu ou de la consommation sur un an sont souvent trop longues. Qui plus est, pour mesurer la précarité, on a besoin de chiffres sur les actifs du ménage (capital physique, humain et associatif), combinés avec des chiffres sur les dispositifs de protection formels, le fonctionnement des marchés et les politiques économiques qui déterminent l'éventail des opportunités offertes à un ménage et la gamme des activités auxquelles il peut se livrer pour gérer les risques. Beaucoup des enquêtes actuelles auprès des ménages ne donnent pas ce type de renseignement.

Il serait souhaitable que les enquêtes transversales élargissent leurs modules de dépenses types et y ajoutent des questions sur les actifs, les liens avec les réseaux, les sources d'aide d'urgence attendues et la participation aux dispositifs de protection formels. La Banque mondiale s'oriente dans cette voie : les récentes Enquêtes sur les institutions de proximité combinent des données sur les actifs et des questions détaillées sur les liens des ménages avec les associations locales. Certaines enquêtes sur la mesure des niveaux de vie contiennent à présent des modules sur le capital associatif. A terme, on devra combiner ces enquêtes transversales enrichies à des enquêtes longitudinales, qui suivront les mêmes familles dans le temps, de manière à observer directement la manière dont elles font face aux chocs.

La vulnérabilité aux risques non monétaires peut se mesurer d'après la prévalence de ces risques (criminalité, catastrophes naturelles, etc.) dans des modules spécialisés des enquêtes auprès des ménages. Un programme parrainé conjointement par la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Programme d'amélioration des enquêtes et de la mesure des niveaux de vie (connu sous son abréviation espagnole de Mecovi) incorpore ces modules dans certains pays d'Amérique latine (on trouvera le questionnaire dans BID, 2000).

Source : Dercon, 1999 ; Grosh et Glewwe, 2000 ; Holzmann et Jorgensen, 1999 ; BID, 2000 ; Sinha et Lipton, 1999 ; Banque mondiale, 1998t.

Encadré 1.4
La qualité d'écoute des institutions : un classement participatif

Dans l'étude La parole est aux pauvres, les pauvres parlent, en petits groupes, des institutions qui comptent dans leur vie quotidienne et définissent les critères à retenir pour les classer. Une fois les critères définis et convenus, les groupes classent les institutions en conséquence, au moyen de petits cailloux, de haricots ou d'autres matériaux locaux. Les critères comprennent : la confiance, la participation, la responsabilité, l'aptitude à unir, l'attention, le respect, la justice et la compassion, et l'écoute et l'amour. Les participants définissent ces critères en termes simples et clairs avant d'attribuer une note aux institutions..

Encadré 1.5
La qualité de la gouvernance : méthodes participatives et enquêtes transnationales

Peut-on obtenir systématiquement des renseignements à l'échelle des pays sur l'écoute et la participation pour évaluer le rôle de ces deux facteurs dans le développement et pour comparer les pays ? Les auteurs d'une étude récente ont réuni une base de données portant sur 178 pays pour évaluer le dossier plus vaste de la gouvernance, le droit à la parole et la responsabilité étant mesurés par des indicateurs de libertés civiles, de droits politiques, de transparence du système juridique et d'existence de médias indépendants.

Les données provenaient de deux types de sources : des sondages auprès d'experts sur le pays ou la région (y compris des organismes spécialisés dans la notation des risques, les enquêtes d'opinion et l'analyse politique), et des études transnationales auprès des résidents par des organisations internationales et des ONG. Les indicateurs fournis par les deux types de données sont souvent fortement corrélés, renforçant d'autant la confiance dans les résultats. Les auteurs de l'étude ont noté une association positive marquée entre le droit à la parole et la responsabilité et cinq autres grappes d'indicateurs de gouvernance et trois résultats du développement : le revenu par habitant, la mortalité infantile et l'alphabétisation des adultes (Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999).

L'étude a également mis en lumière des défauts importants présentés par les bases de données existantes sur l'écoute, l'insertion et la gouvernance. La marge d'erreur des résultats est large. Il faut investir substantiellement dans l'élaboration et l'exécution d'enquêtes utilisant des méthodes comparables dans les différents pays, afin de réunir des données sur cette dimension importante de la pauvreté et du bien-être. Des enquêtes nationales sur le droit à la parole et l'insertion compléteraient les évaluations participatives. Il conviendrait d'élaborer les enquêtes de manière à ce qu'elles permettent de saisir les différences entre régions, sexes, appartenance ethnique, etc. En effet, ces différences sont importantes non seulement pour ce qui est de la pauvreté matérielle, mais également pour le droit à la parole et l'insertion.

programme efficace de travaux d'utilité collective, les ménages seront moins incités à diversifier leur revenu ou à renforcer leurs actifs que dans le cas contraire. Dans le même ordre d'idées, un ménage qui fait partie d'un réseau d'entraide fiable sera moins enclin à accumuler des stocks importants de vivres ou de bétail en prévision des périodes difficiles. On voit donc qu'un indicateur de précarité fondé exclusivement sur les actifs des ménages, ou sur le revenu et ses sources, ne traduirait pas forcément la précarité réelle des intéressés (encadré 1.3).

Manque de moyens d'expression et d'action

Pour mesurer ces deux aspects, on peut combiner méthodes participatives (encadré 1.4), sondages et enquêtes nationales sur des variables qualitatives telles que l'étendue des libertés civiles et politiques (encadré 1.5). Cependant, si l'on veut obtenir des mesures exactes, solides et cohérentes de ces deux dimensions de la pauvreté, pour faire des comparaisons entre pays et dans le temps, on devra intensifier considérablement les efforts, tant du point de vue de la méthodologie que de celui de la collecte des données.

Pluridimensionnalité et mesure des progrès

Si l'on définit la pauvreté comme un phénomène pluridimensionnel, on est amené à se demander comment mesurer celle-ci dans son ensemble et comment comparer les avancées sur les différents fronts, chacun pouvant évoluer dans un sens différent. Ainsi, une amélioration de la santé pourrait coïncider avec une baisse du revenu. Ou encore, un individu peut être pauvre au plan du revenu mais pas au plan de la santé ; un pays pourrait faire mieux dans le domaine de la santé que dans celui de la précarité ou vice versa.

On est donc amené à s'interroger sur la valeur relative des différentes dimensions : à quelle fraction de revenu les gens acceptent-ils de renoncer pour, disons, une unité d'amélioration de la santé ou de possibilité de s'exprimer ? En d'autres termes, quel poids attribuer aux différentes dimensions pour que les comparaisons entre pays, entre ménages ou individus et dans le temps soient possibles ? La réponse n'est pas évidente.

Pour résoudre le problème de la comparabilité, certains proposent d'élaborer une fonction de bien-être pluridimensionnelle ou un indice composite. Une autre approche consiste à classer comme pauvre toute

Encadré 1.6
Pluridimensionnalité : les pièges de l'agrégation

Il existe plusieurs façons d'agréger les mesures des différentes dimensions de la pauvreté et du niveau de vie.

Fonction de bien-être. Cette démarche englobe des dimensions diverses du bien-être et considère comme pauvres tous les individus situés en dessous d'un niveau minimum donné de bien-être total (Tsui, 1995, 1997 ; Bourguignon et Chakravarty, 1998). Elle autorise les arbitrages, se fondant sur les choix des individus eux-mêmes pour comparer les situations et pour évaluer dans quelle mesure une dimension doit s'améliorer pour maintenir le bien-être si une autre dimension se dégrade. La difficulté consiste à trouver une fonction de bien-être qui permette de comparer les éléments hors-marché du bien-être individuel. Si la dépense monétaire et totale convient pour calculer combien la consommation d'œufs ou de pommes d'un individu devra augmenter pour compenser la baisse de la consommation de riz, elle se prête moins bien à la mesure de dimensions aussi importantes du bien-être que l'exclusion et l'absence de poids politique. Enfin, le choix de coefficients appropriés pour l'obtention d'un agrégat unique de ces éléments hors-marché du bien-être individuel à partir des données existantes est un obstacle que nul n'a pu surmonter jusqu'à présent.

Indice composite. Au lieu d'utiliser des coefficients estimatifs obtenus à partir des choix individuels observés, on peut se borner à imposer des coefficients, à titre d'application simpliste au cas par cas, de la fonction de bien-être. Plusieurs tentatives ont reçu une large publicité, telles que l'indice de qualité matérielle de la vie (combinant le taux d'alphabétisation, le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie ; Morris, 1979) et l'indice de développement humain (PNUD, 1999a). D'un emploi facile, ces indices ne permettent cependant pas de résoudre le problème insurmontable de la pondération, car ils attribuent des coefficients arbitraires (généralement égaux) à chaque élément (Ravallion, 1997b).

Autres règles d'agrégation. Si l'on cherche à mesurer le nombre des pauvres, une autre possibilité consiste à considérer comme pauvre toute personne qui l'est dans l'une quelconque des dimensions de la pauvreté (voir toutes les zones teintées de la figure). Cette méthode ajoute de la valeur car elle ne prend pas seulement en compte le revenu. Elle prête néanmoins le flanc à la critique, dans la mesure où, par exemple, une personne ayant un revenu très élevé mais aucune éducation est comptée parmi les pauvres. En ce cas, on peut compter comme pauvre toute personne qui souffre de tous les aspects de la pauvreté (voir la zone foncée de la figure). Dans les deux cas, il est difficile de faire des comparaisons quand on veut mesurer non seulement l'ampleur, mais également l'intensité de la pauvreté d'individus souffrant de multiples formes de dénuement ou de dénuement dans des dimensions différentes.

Pluridimensionnalité : les pièges de l'agrégation
Mesurer les multiples dimensions de la pauvreté : diverses méthodes d'agrégation

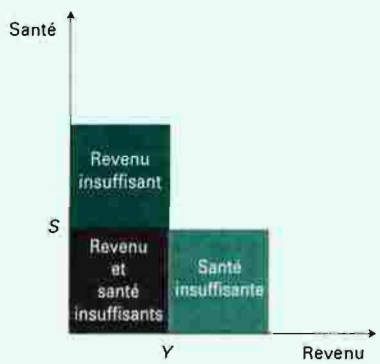

Note: S représente le seuil de pauvreté en termes de santé et Y le seuil de pauvreté monétaire.w

Encadré 1.7
Les objectifs de réduction de la pauvreté de l'Ouganda

Le nouveau Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté pour l'Ouganda expose clairement les objectifs de réduction de la pauvreté que le gouvernement s'est fixés. Celui-ci vise à ramener à 10 % la pauvreté monétaire absolue d'ici à 2017 et à scolariser tous les enfants d'âge primaire (ainsi qu'à relever les taux d'achèvement des études primaires et d'acquisition des connaissances) d'ici à 2004-05. Le gouvernement a également formulé une autre série d'objectifs de développement humain pour 2004-05 :

- Ramener le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à un maximum de 103 pour 1 000 naissances vivantes.
- Réduire la prévalence du VIH de 35 %.
- Ramener l'incidence du retard de croissance à 28 %.
- Ramener l'indice synthétique de fécondité à 5,4 naissances par femme.

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté décrit la démarche que le gouvernement a adoptée pour atteindre ces objectifs. Il prévoit des interventions précises dans quatre grands domaines : créer un cadre propice à la croissance et à la transformation de l'économie, assurer une bonne gouvernance et la sécurité, rendre les pauvres mieux à même d'accroître leurs revenus et améliorer directement la qualité de la vie des pauvres.

Source : IDA 2000.

Tableau 1.1
Pauvreté monétaire par région, années diverses, 1987–98

Region	Population couverte par au moins une enquête (percentage)	Nombre de personnes ayant moins d'un dollar par jour (millions) 1987	1990	1993	1996	1998[a]
Asie de l'Est et Pacifique	90,8	417,5	452,4	431,9	265,1	278,3
Chine non comprise	71,1	114,1	92,0	83,5	55,1	65,1
Europe et Asie centrale	81,7	1,1	7,1	18,3	23,8	24,0
Amérique latine et Caraïbes	88,0	63,7	73,8	70,8	76,0	78,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord	52,5	9,3	5,7	5,0	5,0	5,5
Asie du Sud	97,9	474,4	495,1	505,1	531,7	522,0
Afrique subsaharienne	72,9	217,2	242,3	273,3	289,0	290,9
Total	88,1	1 183,2	1 276,4	1 304,3	1 190,6	1 198,9
Chine non comprise	84,2	879,8	915,9	955,9	980,5	985,7

Region	Pourcentage de la population ayant moins d'un dollar par jour (percentage) 1987	1990	1993	1996	1998[a]
Afrique subsaharienne	26,6	27,6	25,2	14,9	15,3
Chine non comprise	23,9	18,5	15,9	10,0	11,3
Europe et Asie centrale	0,2	1,6	4,0	5,1	5,1
Amérique latine et Caraïbes	15,3	16,8	15,3	15,6	15,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4,3	2,4	1,9	1,8	1,9
Asie du Sud	44,9	44,0	42,4	42,3	40,0
Afrique subsaharienne	46,6	47,7	49,7	48,5	46,3
Total	28,3	29,0	28,1	24,5	24,0
Chine non comprise	28,5	28,1	27,7	27,0	26,2

Note : Le seuil de pauvreté est de 1,8 dollar par jour au PPA de 1993. Les estimations de la pauvreté reposent sur les données relatives au revenu ou à la consommation des pays de chaque région dans lesquels au moins une enquête avait été réalisée pendant la période 1985-98. Lorsque l'année d'une enquête ne coïncide pas avec celles du tableau, nous avons corrigé les estimations en utilisant l'enquête réalisée à la date la plus voisine et en appliquant le taux de croissance de la consommation fourni par la comptabilité nationale. Supposant que l'échantillon des pays ayant fait l'objet d'enquêtes était représentatif de la région tout entière, nous avons ensuite estimé le nombre des pauvres par région. Cette hypothèse est évidemment moins solide dans les régions où les enquêtes ont été le moins nombreuses. On trouvera plus de renseignements sur les données et la méthodologie dans Chen et Ravallion (2000).
Source : Banque mondiale, 2000s.

personne qui est défavorisée dans l'une quelconque des dimensions, sans tenter d'estimer les arbitrages entre dimensions, ou toute personne défavorisée à tous égards, et à définir l'intensité de la pauvreté en conséquence (encadré 1.6). Dans ce rapport, nous n'essayons pas de définir un indice composite ou de mesurer les arbitrages entre les différentes dimensions. Nous nous penchons sur le dénuement sous ses différents aspects et, en particulier, sur les privations multiples dont sont victimes les personnes dont le revenu est insuffisant. C'est une première étape indispensable dans la mise au point d'un cadre pluridimensionnel complet.

Comment sélectionner les indicateurs pour suivre les progrès ? Les objectifs de développement internationaux nous offrent un bon point de départ mais, dans la pratique, il conviendra de les adapter (en prolongeant ou en rapprochant l'horizon temporel, par exemple) et de les modifier (en accroissant le nombre de dimensions), suivant le contexte. Les objectifs spécifiques devront découler d'un processus de concertation dans lequel les gouvernements et la société civile se mettront d'accord sur les priorités. Ce processus a déjà démarré dans de nombreux pays, et les organisations multilatérales y contribuent par des ressources et par une assistance technique (encadré 1.7).[8]

Figure 1.1
La pauvreté dans le monde en développement se déplace vers l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne

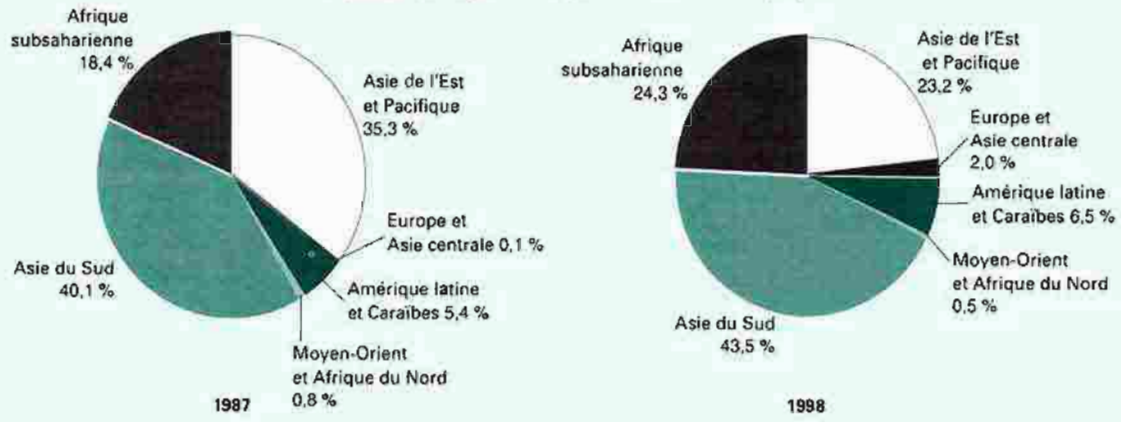

Source: Chen and Ravallion 2000.

Investir dans la mesure et le suivi

On voit donc que les mesures de la pauvreté doivent porter sur de nombreuses dimensions. Jusqu'à présent, ce sont le revenu et la consommation qui ont le plus retenu l'attention. Grâce aux efforts déployés au cours des 20 dernières années par des organismes internationaux tels que l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement, 85 % de la population du monde en développement vit dans des pays où ont été effectuées au moins deux enquêtes sur les revenus ou les dépenses. Il convient d'améliorer considérablement ces études et de les rendre plus accessibles au public, et de soutenir les initiatives telles que les Enquêtes sur la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale et Mecovi[9] en Amérique latine (encadré 1.3). Mais cela ne suffit pas, loin s'en faut : il faut aussi tenter d'améliorer en priorité l'information sur les indicateurs d'éducation et de santé. Les enquêtes dé-

Tableau 1.2
Pauvreté monétaire relative par région, années diverses, 1987–98

Region	Seuil de pauvreté moyen de la région (dollars par jour au PPA de 1993)	Pourcentage de la population ayant moins du tiers de la consommation nationale moyenne pour 1993 (pourcentage)				
		1987	1990	1993	1996	1998[a]
Asie de l'Est et Pacifique	1,3	33,0	33,7	29,8	19,0	19,6
Chine non comprise	1,9	45,1	38,7	30,8	23,2	24,6
Europe et Asie centrale	2,7	7,5	16,2	25,3	26,1	25,6
Amérique latine et Caraïbes	3,3	50,2	51,5	51,1	52,0	51,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,8	18,9	14,5	13,6	11,4	10,8
Asie du Sud	1,1	45,2	44,2	42,5	42,5	40,2
Afrique subsaharienne	1,3	51,1	52,1	54,0	52,8	50,5
Total	1,6	36,3	37,4	36,7	32,8	32,1
Chine non comprise	1,8	39,3	39,5	39,3	38,1	37,0

Note : On trouvera une définition du seuil de pauvreté dans le texte.
a. Préliminaire.
Source : Chen et Ravallion, 2000.

mographiques et sanitaires doivent être poursuivies et élargies. Tout aussi important, il faut essayer de développer et d'améliorer la base de données très limitée comportant les indicateurs de précarité et d'absence de moyens d'expression et d'action.

L'évolution de la pauvreté

Quelles sont l'ampleur et la répartition de la pauvreté dans le monde en développement ? Comment la pauvreté a-t-elle évolué au cours des dix dernières années ? Il est important de pouvoir répondre à ces questions si l'on veut connaître les grandes lignes du défi que représente la lutte contre la pauvreté.

Dans le reste de ce chapitre, nous décrivons les tendances mondiales des dimensions revenu (consommation), éducation et santé de la pauvreté et nous montrons la grande diversité des résultats, par dimension, région, pays, communauté, ménage et individu. Les différences de résultats reflètent des différences dans la croissance, dans la répartition des actifs, dans la qualité et l'attitude des institutions d'État, dans le degré d'ouverture de la société (barrières sociales plus basses pour les femmes, les minorités ethniques et les personnes socialement désavantagées d'une façon plus générale) et dans le comportement des pays et des individus face aux risques.

Il est important de mettre en lumière la diversité des résultats pour au moins deux raisons. Cela permet, d'une part, d'identifier les succès et les échecs dans le combat contre la pauvreté et donc de mieux comprendre les causes de la pauvreté et les meilleurs moyens de s'y attaquer. D'autre part, cela démontre clairement que les tendances globales peuvent dissimuler des différences marquées dans les résultats obtenus, par exemple pour différents groupes ethniques, régions et secteurs d'un pays. Sensibilisés à ces différences, les dirigeants seront mieux à même de fixer des priorités et d'orienter les interventions compte tenu des besoins.

Schémas mondiaux et régionaux : la pauvreté monétaire et les indicateurs sociaux

Entre 1987 et 1998, la part de la population des pays en développement et en transition ayant moins d'un dollar par jour est tombée de 28 à 24 % (tableau 1.1). Ce recul est plus lent qu'il ne le faudrait pour que soit atteint l'objectif international de développement consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté monétaire d'ici à 2015 (encadré 2 de l'Abrégé).

Par suite de l'augmentation de la population, le nombre de gens vivant dans la pauvreté n'a guère changé. Cependant, les résultats varient fortement entre les régions. En Asie de l'Est et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le nombre des pauvres a diminué, et cela de façon spectaculaire dans la première de ces régions. En revanche, dans toutes les autres régions, le nombre de personnes ayant moins d'un dollar par jour a augmenté. En Asie du Sud, par exemple, le nombre des pauvres est passé de 474 millions à 522 millions de personnes pendant cette période, quand bien même le pourcentage de pauvres tombait de 45 à 40 %. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre des pauvres a crû de quelque 20 %.

Tableau 1.3
La pauvreté monétaire dans sept pays africains, années diverses

Pays et période[a]	Zone	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil pauvreté national[b] (pourcentage) Année 1	Année 2
Burkina Faso	Rurale	51,1	50,7
1994, 1998	Urbaine	10,4	15,8
	Total	44,5	45,3
Ghana	Rurale	45,8	36,2
1991/92,	Urbaine	15,3	14,5
1998/99	Total	35,7	29,4
Mauritanie	Rurale	72,1	58,9
1987, 1996	Urbaine	43,5	19,0
	Total	59,5	41,3
Nigéria	Rurale	45,1	67,8
1992, 1996	Urbaine	29,6	57,5
	Total	42,8	65,6
Ouganda	Rurale	59,4	48,2
1992, 1997	Urbaine	29,4	16,3
	Total	55,6	44,0
Zambie	Rurale	79,6	74,9
1991, 1996	Urbaine	31,0	34,0
	Total	57,0	60,0
Zimbabwe	Rurale	51,5	62,8
1991, 1996	Urbaine	6,2	14,9
	Total	37,5	47,2

a. Les dates de cette colonne correspondent à l'année 1 et à l'année 2.
b. Seuils de pauvreté basés sur la nutrition. Les comparaisons entre pays ne sont pas valables.
Source : Demery, 1999 ; Service de statistique du Ghana, 1998.

Deux régions sont particulièrement mal loties : l'Europe et l'Asie centrale et l'Afrique subsaharienne. Dans la première, le nombre des pauvres est monté en flèche, passant de 1,1 à 24 millions de personnes. En Afrique subsaharienne, où il était déjà élevé, il est passé de 217 à 291 millions de personnes, soit presque la moitié des habitants du continent.

Ces variations ont redessiné la carte de la pauvreté. En 1998, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne comptaient environ 70 % de la population ayant moins d'un dollar par jour, une hausse de 10 points de pourcentage par rapport à 1987 (figure 1.1).

Ces chiffres donnent une indication des grandes tendances, mais il convient de les manier avec prudence en raison de l'insuffisance des données signalée ci-dessus et du fait que les chiffres pour 1998 ne sont pas entièrement fiables, par suite du petit nombre d'enquêtes disponibles (encadré 1.2).

Pauvreté relative. Les estimations de la pauvreté du tableau 1.1 se fondent sur un seuil de pauvreté qui reflète ce que signifie être pauvre dans les pays les plus défavorisés du monde (encadré 1.2). Cette définition juge la pauvreté d'après des critères communs en Asie du Sud et dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, quelle que soit la région où l'on mesure la pauvreté. Selon une autre définition, prônée par le sociologue britannique Peter Townsend, la pauvreté serait le manque de ressources nécessaires pour participer aux activités et jouir du niveau de vie habituels ou largement acceptés dans la société considérée.[10]

Les estimations de la pauvreté présentées au tableau 1.2 combinent différentes notions de pauvreté

Encadré 1.8
Suivi de la pauvreté en Inde pendant les années 90

Selon des statistiques récentes provenant des Enquêtes nationales sur échantillon (ENE) indiennes, la pauvreté aurait reculé plus lentement pendant les années 90, surtout dans les zones rurales. Pourtant, l'Inde a connu une croissance économique vigoureuse (le PIB a progressé de 6,1 % par an pendant la période 1990-98) selon la comptabilité nationale (CN). Les chiffres fournis par les ENE laissent apparaître une aggravation des inégalités au niveau national, due en grande partie à l'augmentation de la consommation moyenne en milieu urbain par rapport à celle des zones rurales. Cependant, on note aussi une montée des inégalités dans les zones urbaines. Quoi qu'il en soit, la lenteur de la réduction de la pauvreté s'explique en grande partie par la lenteur de la croissance de la consommation moyenne, telle que la mesurent les ENE.

Un examen plus attentif montre que cette consommation forme une fraction toujours plus faible de la consommation privée telle qu'elle est estimée dans la CN. Depuis 30 ans, la consommation mesurée par les ENE recule par rapport à la consommation dans la CN. Ces deux mesures étaient beaucoup plus voisines pendant les années 50 et 60 (Mukherjee et Chatterjee, 1974). Si l'on remplace les chiffres de consommation moyens des ENE par les chiffres de la CN, et si la consommation de tous les individus est corrigée en proportion, on observe une tendance à la baisse de la pauvreté au cours des années 90 (conformément aux conclusions de Bhalla, 2000).

Mais une comparaison entre les chiffres des ENE et ceux de la CN se heurte à des obstacles sérieux tels qu'une couverture différente, des oublis de la part des personnes interrogées dans les ENE, des imputations de prix (par exemple pour l'autoconsommation et les rémunérations en nature dans la CN et pour la production non commercialisée dans les ENE) et des erreurs d'échantillonnage et autres que d'échantillonnage dans les deux cas. C'est pourquoi si l'on n'élucide pas la question de savoir pourquoi les différences entre les deux systèmes se sont creusées, la validité d'une correction à la hausse de la moyenne donnée par les ENE serait contestable. Pour commencer, on ne voit pas pourquoi les chiffres de consommation moyens des ENE seraient faux tandis que les données sur les inégalités seraient exactes, comme on le suppose lorsqu'on corrige en proportion la consommation de tous les individus. Par exemple, on ne peut pas postuler a priori qu'il n'existe pas de différence entre les erreurs d'observation et les erreurs autres que d'échantillonnage pour les diverses catégories de revenu. De plus, Visaria (2000) constate que les différences entre les ENE et la CN sont considérablement moindres si l'on utilise la semaine plutôt que le mois comme période de référence de la consommation dans les ENE. Srinivasan (2000) présente une analyse détaillée de ces problèmes (Srinivasan et Bardhan, 1974, présentent un examen antérieur).

Certains éléments semblent indiquer par ailleurs que la tendance observée dans la pauvreté rurale au début des années 90 peut résulter en partie du fait qu'on a utilisé des déflateurs de prix inadaptés aux zones rurales. Aussi, " il est probable que l'on a sous-estimé le recul des taux de pauvreté rurale dans les décomptes officiels. De fait, nous sommes conduits à avancer comme hypothèse de travail qu'entre 1987-88 et 1993-94, le taux de baisse de la pauvreté ne présentait guère de différence dans les villes et dans les campagnes, du moins selon les décomptes effectués " (Deaton et Tarozzi, 1999, pp. 34-35).

Il se peut que les chiffres de pauvreté des ENE sous-estiment le taux de recul de la pauvreté en Inde. Les questions soulevées sont importantes non seulement à cause du poids des chiffres sur la pauvreté en Inde dans les tendances mondiales, mais aussi parce que les mêmes problèmes risquent de se poser ailleurs. Les services de statistique de l'Inde sont plus fiables que ceux de la plupart des pays pauvres. Et il ne s'agit pas simplement d'obtenir des estimations exactes de la pauvreté. En effet, ces enquêtes sont extrêmement utiles pour déterminer les caractéristiques des pauvres et constituent à ce titre un apport précieux dans l'élaboration des interventions officielles. La recherche dans ce domaine revêt un caractère hautement prioritaire.

absolue et relative. Elles sont fondées sur les mêmes données et les mêmes méthodes que celles du tableau 1.1, mais le seuil de pauvreté retenu est différent. Nous avons utilisé un seuil de pauvreté par pays, égal au tiers du niveau de consommation moyen du pays considéré en 1993, au pair du pouvoir d'achat (PPA) de 1993, si ce chiffre est supérieur au seuil d'un dollar par jour. Dans le cas contraire, nous avons utilisé le seuil d'un dollar par jour. La substitution de ce seuil de pauvreté relatif à celui d'un dollar par jour a pour effet de faire augmenter considérablement le nombre des pauvres dans les régions où la consommation moyenne est plus élevée. Ce nombre est plus grand également dans les régions où les inégalités sont le plus marquées. En Amérique latine, par exemple, où quelque 15 % de la population sont situés sous le seuil d'un dollar par jour, plus de 50 % des habitants se trouvent en dessous du seuil de pauvreté relatif. De même, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et en Europe et Asie centrale, les estimations de la pauvreté sont beaucoup plus élevées si l'on utilise le critère de pauvreté relative. Mais les tendances chronologiques restent inchangées.[11]

Indicateurs sociaux. En moyenne, les indicateurs sociaux des pays en développement se sont améliorés depuis 30 ans. Par exemple, les taux de mortalité infantile sont tombés de 107 pour 1 000 naissances vivantes en 1970 à 59 en 1998. Toutefois, la baisse n'a atteint que 10 % entre 1990 et 1998, alors qu'elle aurait dû être de 30 % dans la perspective des objectifs internationaux de développement.

Ces chiffres globaux masquent de fortes disparités régionales. Ainsi, en Afrique subsaharienne, l'espérance de vie en 1997 n'était que de 52 ans, soit 13 ans de moins que la moyenne du monde en développement et 25 ans de moins (toute une génération) que la moyenne de l'OCDE. L'une des principales raisons à cela est que le taux de mortalité infantile de l'Afrique subsaharienne reste inacceptable : 90 pour 1 000 naissances vivantes. Ce taux est très élevé également en Asie du Sud (77). On est bien loin de la moyenne de 6 ‰ des pays de l'OCDE. La crise du sida a aggravé la situation, faisant augmenter la mortalité infantile dans plusieurs pays africains. Ainsi, entre 1990 et 1997, il est passé de 62 à 74 pour mille au Kenya et de 52 à 69 pour mille au Zimbabwe. La mortalité maternelle demeure aussi exceptionnellement forte dans la région : sur les 12 pays du monde dans lesquels les taux dépassent 1 000 pour 100 000 naissances vivantes, dix sont en Afrique subsaharienne.

Des différences régionales sont tout aussi en évidence dans les indicateurs concernant l'éducation. Le taux brut de scolarisation de l'Asie du Sud s'est amélioré, passant de 77 % à plus de 100 % entre 1982 et 1996. En revanche, il est demeuré inchangé (et a même reculé entre 1982 et 1993) en Afrique subsaharienne, où il atteint 74 %. D'autres indicateurs sur l'éducation confirment l'existence d'importantes différences régionales. La baisse du taux d'analphabétisme dans le monde en développement s'est produite presque entièrement en Asie de l'Est. À l'opposé, le nombre d'illettrés a augmenté de 17 millions en Asie du Sud et de 3 millions en Afrique subsaharienne.[12] Cette région a en outre le taux net de scolarisation primaire le plus faible.

Variations de la pauvreté suivant les pays

Les études détaillées utilisant les seuils nationaux de pauvreté monétaire et les indicateurs sociaux à l'échelle nationale font ressortir des variations également importantes entre les pays d'une même région.

En Europe et Asie centrale, la proportion de la population ayant moins de deux dollars par jour (au PPA de 1996) va de moins de 5 % au Bélarus, en Bulgarie, en Estonie, en Hongrie, en Lituanie, en Pologne et en Ukraine, à 19 % en Russie, 49 % en République kirghize et 68 % au Tadjikistan.[13] Sur les sept pays africains pour lesquels on dispose de données couvrant les années 90, quatre (Burkina Faso, Nigéria, Zambie et Zimbabwe) ont enregistré une aggravation de la pauvreté correspondant à la tendance régionale durant la décennie, et trois (Ghana, Mauritanie et Ouganda) ont vu reculer la pauvreté (tableau 1.3).[14] Selon les estimations nationales disponibles pour l'Amérique latine, l'incidence de la pauvreté a baissé entre 1989 et 1996 au Brésil, au Chili, au Honduras et en République dominicaine, mais a augmenté au Mexique et en République bolivarienne du Venezuela15. Dans un autre groupe de pays pour lesquels on ne dispose que d'enquêtes en milieu urbain, la pauvreté a augmenté en Équateur, est restée presque inchangée en Uruguay et a baissé en Argentine, en Bolivie, en Colombiee[16] t au Paraguay.

En Asie de l'Est, les tendances ont subi l'impact de la crise économique des années 90. L'Indonésie, la République de Corée et la Thaïlande ont toutes trois

enregistré des hausses de la pauvreté, quoique à des degrés différents (voir chapitre 9).[17] En Indonésie, selon une nouvelle étude, la pauvreté serait passée d'environ 11 % en février 1996 à 18-20 % en février 1999. Depuis, la pauvreté semble avoir considérablement reculé, encore qu'elle reste sensiblement supérieure à son niveau d'avant la crise.[18] En Chine, pendant la période 1996-98, les tendances sont sensibles au choix de la mesure du niveau de vie. Les mesures de la pauvreté basées sur le seuil de pauvreté d'un dollar par jour ou sur le seuil de pauvreté national indiquent un recul soutenu. En revanche, si l'on se fonde sur la consommation, on constate un coup d'arrêt dans le recul de la pauvreté entre 1996 et 1998, qui laisse à penser que les ménages pauvres, surtout en milieu rural, économisent une part croissante de leur revenu.[19] Selon les chiffres les plus récents sur le Viet Nam, l'incidence de la pauvreté est tombée de 58 à 37 % entre 1993 et 1998 par référence au seuil de pauvreté national.[20]

La pauvreté a également régressé de façon variable en Asie du Sud pendant les années 90. Le Bangladesh a obtenu de bons résultats en dépit des pires inondations qu'il ait connues de mémoire d'homme, puisque le PIB a progressé de 4,5 % en 1998-99, grâce à une récolte de riz record à la suite des crues. Les activités de secours concertées menées par le gouvernement, les ONG et les bailleurs de fonds, et les programmes permanents de vivres pour du travail ont limité les pertes en vies humaines et l'impact des inondations sur la pauvreté. La lutte contre la pauvreté au Pakistan et à Sri Lanka a peu ou pas avancé pendant les années 90.[21] Dans le cas de l'Inde, les observateurs s'interrogent sur l'exactitude des statistiques. Cet exemple illustre bien combien il est difficile de suivre la pauvreté dans le temps, même à l'intérieur d'un même pays (encadré 1.8).

Variations de la pauvreté à l'intérieur des pays

Les données globales par pays sur les différentes dimensions de la pauvreté fournissent un tableau utile de leur performance. Mais elles occultent autant qu'elles révèlent. Il existe des schémas de pauvreté distincts à l'intérieur des pays, en sorte que différentes catégories peuvent voir leur niveau de vie s'améliorer ou se dégrader.

La pauvreté évolue diversement dans différentes régions d'un même pays. Au Burkina Faso et en Zambie, la pauvreté rurale a diminué et la pauvreté urbaine s'est aggravée, mais l'augmentation urbaine l'emporte et la pauvreté globale s'est accrue (tableau 1.3).[22] Au Mexique, si la pauvreté globale a diminué modestement entre 1989 et 1994, on observe d'importantes variations entre les régions du pays.[23] En Chine, une croissance rapide du revenu est allée de pair avec une aggravation des inégalités entre zones urbaines et zones rurales et entre provinces.[24]

La pauvreté est généralement associée à la distance par rapport aux villes et à la côte, comme en Chine, au Viet Nam et en Amérique latine.[25] En Chine, beaucoup de pauvres habitent dans des communes et des villages de montagne. Au Pérou, les deux tiers des ménages du quintile le plus pauvre vivent dans la zone montagneuse, tandis que moins d'un dixième vit dans la zone côtière.[26] En Thaïlande, l'incidence de la pauvreté dans le nord-est rural atteignait presque le double de la moyenne nationale en 1992 et, bien que cette région ne regroupe qu'un tiers de la population, on y trouve 56 % de tous les pauvres.

Différences dans la santé et l'éducation des ménages à faible revenu et à revenu élevé

Dans beaucoup de pays, les indicateurs sociaux restent bien pires pour les personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté que pour les autres, souvent dans une mesure considérable. Au Mali, la différence dans les taux de mortalité juvénile entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres est égale au nombre moyen d'années gagnées au cours des trois dernières décennies dans le domaine de la mortalité juvénile.[27] En Afrique du Sud, le taux de mortalité des moins de cinq ans est deux fois plus élevé chez les 20 % les plus pauvres que chez les 20 % les plus riches, et au nord-est et au sud-est du Brésil, il est trois fois plus élevé.

Il en est de même pour la malnutrition. Dans une étude portant sur 19 pays, on observe que le retard de croissance (taille insuffisante pour l'âge - un indicateur de malnutrition à long terme), l'émaciation (poids insuffisant pour la taille - un indicateur de malnutrition à court terme), et l'insuffisance pondérale (faible poids pour l'âge) sont plus marqués chez les pauvres dans presque tous les pays.[28] Mais les différences entre pauvres et les non pauvres sont généralement plus faibles dans les pays qui présentent des taux moyens de malnutrition élevés.[29]

L'incidence de nombreuses maladies, surtout des maladies contagieuses, est plus grande chez les pauvres, à qui les soins de santé sont souvent moins accessibles. En Inde, la prévalence de la tuberculose est plus de quatre fois plus forte dans le cinquième le plus pauvre de la population que dans le cinquième le plus riche, et la prévalence du paludisme plus de trois fois plus grande.[30] Entre 1992 et 1997, dans dix pays en développement, seuls 41 % des pauvres souffrant d'infections respiratoires aiguës ont été traités dans un service de santé, contre 59 % des non-pauvres. Pendant cette période, chez les 20 % les plus pauvres, seules 22 % des naissances avaient eu lieu en présence de personnel médical qualifié, contre 76 % chez les 20 % les plus riches.[31] Enfin, alors que, dans un premier temps, le VIH/SIDA semblait frapper riches et pauvres presque à égalité, les chiffres récents indiquent que les nouveaux cas touchent les pauvres de façon disproportionnée.

On note des disparités analogues dans l'accès à l'enseignement et dans le niveau d'instruction. Dans certains pays pauvres, la plupart des enfants des familles les plus pauvres ne sont pas scolarisés du tout. Selon une étude des données d'Enquêtes démographiques et sanitaires, plus de la moitié des 15-19 ans des 40 % de familles les plus pauvres n'avaient jamais fréquenté l'école dans 12 pays : le Bangladesh, l'Inde, le Maroc, le Pakistan et huit pays de l'Afrique subsaharienne. Par comparaison, le nombre médian d'années de scolarité effectuées par les 15-19 ans des 20 % de familles les plus riches était de 10 en Inde et 8 au Maroc. Dans d'autres pays, l'écart dans le niveau d'instruction était beaucoup plus étroit : un an au Kenya, deux au Ghana et en Tanzanie, et trois en Indonésie et en Ouganda.[32] Au Mexique, la scolarité moyenne était inférieure à trois ans pour les 20 % les plus pauvres en milieu rural, et 12 ans pour les 20 % les plus riches en milieu urbain.

Dans le domaine de la scolarisation primaire, il existe des écarts comparables. Dans les familles les plus pauvres, le taux de scolarisation des 6-14 ans est inférieur de 52 points de pourcentage à celui des familles les plus riches au Sénégal, de 36 points en Zambie et de 19 points au Ghana. Les écarts sont également importants en Afrique du Nord (63 points de pourcentage au Maroc) et en Asie du Sud (49 points au Pakistan).[33]

Par ailleurs, les indicateurs sociaux varient dans un même pays entre zones urbaines et zones rurales, régions et catégories socio-économiques. En Chine, l'écart entre campagnes et villes dans le domaine de la santé et du recours aux services de santé est en augmentation. Le recours aux services hospitaliers a diminué de 10 % dans les zones rurales entre 1985 et 1993, cependant qu'il augmentait de 13 % chez les citadins.[34] En Russie, l'accroissement de la mortalité pendant la transition a frappé surtout les jeunes hommes, et les retards de croissance, relativement importants pour un pays industrialisé, frappent surtout les ruraux et les pauvres.[35]

Disparités entre les sexes

L'une des principales divergences qu'on puisse observer dans un pays est la différence de statut entre les femmes et les hommes. L'affectation des ressources au sein du ménage varie selon l'âge et le sexe de ses membres. Cependant, il est difficile, voire impossible, d'estimer indépendamment le nombre d'hommes et de femmes pauvres, car les données relatives à la consommation portent sur le ménage pris comme un tout.[36] Pour autant, les données disponibles sur l'éducation et la santé montrent que les femmes sont souvent désavantagées.

Selon une étude réalisée dans 41 pays, le désavantage des femmes, défini comme l'écart entre les taux de scolarisation primaire masculins et féminins, varie considérablement. Au Bénin, au Népal et au Pakistan, l'écart entre garçons et filles est supérieur à 20 points de pourcentage et, au Maroc, à 18. Mais au Brésil, en Indonésie, au Kenya, à Madagascar, aux Philippines et en Zambie, les taux de scolarisation des garçons et des filles sont très voisins.[37] L'écart éducatif est souvent plus étroit dans les familles les plus riches et le plus large dans les familles les plus pauvres. En Inde, il est de 4,7 points de pourcentage pour les enfants des 20 % de familles les plus riches et de 11 points de pourcentage parmi les 20 % de familles les plus pauvres.[38]

Disparités selon la caste, l'appartenance ethnique et le statut d'autochtone

Certains groupes peuvent aussi se heurter à des barrières sociales particulières. Désavantagés dans maints pays en développement, développés et en transition, les minorités ethniques et les groupes raciaux ont souvent des taux de pauvreté plus élevés.[39] Dans un échantillon de pays d'Amérique latine pour lesquels on possède des données, l'incidence de la pauvreté abso-

lue est beaucoup plus élevée chez les populations autochtones.[40] Ces groupes défavorisés ont également un niveau d'éducation plus bas que les autres. Les groupes autochtones du Guatemala ont 1,8 an de scolarité et les non-autochtones 4,9.[41] Au Pérou, les autochtones avaient 40 % de chances de plus d'être pauvres que les non-autochtones en 1994 et 50 % en 1997.[42] Dans les zones rurales du Guatemala, les enfants nés de mères autochtones risquent davantage de souffrir de retards de croissance que les enfants nés de mères non-autochtones.[43] Dans les quartiers centraux des villes des États-Unis, l'incidence de la pauvreté chez les couples mariés blancs est de 5,3 %, tandis que chez les familles noires ou hispaniques dirigées par une mère célibataire, elle dépasse 45 %.[44]

En Inde, les éléments d'information dont on dispose montrent que les castes et les tribus classées sont plus exposées au risque de pauvreté.[45] Ce sont les victimes de la pauvreté structurelle, car non seulement elles manquent de ressources économiques, mais en outre, leur pauvreté est étroitement liée à leur identité sociale, qui est principalement déterminée par l'appartenance à une caste.[46] Leurs indicateurs sociaux aussi sont plus bas. Le taux d'alphabétisation des femmes des castes classées rurales en Inde était de 19 % en 1991, soit la moitié du taux national, et pour les hommes, il était de 46 %, contre 64 % pour l'ensemble du pays.[47] Lorsque plusieurs handicaps se conjuguent, tels que le fait d'être une femme appartenant à un groupe exclu dans une région sous-développée, la situation est pire. En Uttar Pradesh, l'un des États les plus pauvres de l'Inde, seules 8 % des femmes des castes classées rurales sont alphabétisées, tandis que ce taux est de 24 % chez les femmes rurales. Cependant, des recherches récentes indiquent que les taux d'alphabétisation des femmes des castes classées rurales sont en hausse dans tout le pays. Alors qu'en 1986-87, seules 31 % des filles d'âge primaire appartenant à des castes ou à des tribus classées étaient inscrites à l'école, ce pourcentage était monté à 53 % en 1995-96.[48]

Volatilité au niveau du ménage

Les études relatives aux variations de la pauvreté monétaire à l'intérieur d'un même ménage font ressortir de substantielles fluctuations de part et d'autre du seuil de pauvreté. Si certains groupes sont constamment en dessous de ce seuil, d'autres risquent fortement de tomber dans la pauvreté à certaines époques. Selon des études réalisées en Chine, en Éthiopie, en Russie et au Zimbabwe, le groupe des « pauvres permanents » est plus petit que celui des « pauvres occasionnels ».[49] Cependant, il convient de manier ces résultats avec prudence, car les variations observées tiennent parfois à des erreurs de mesure.[50]

La question qui se pose immédiatement est celle de savoir si certains types de ménages sont plus prédisposés à connaître la pauvreté permanente (par opposition à la pauvreté temporaire). La réponse varie suivant les pays, mais la détention d'actifs joue souvent un rôle clé. En Chine, le manque de capital physique est un déterminant à la fois de la pauvreté permanente et de la pauvreté temporaire. Cependant, la taille de la famille et le niveau d'éducation du chef de famille déterminent la probabilité de la pauvreté permanente, mais pas de la pauvreté temporaire.[51]

Dans les pays en transition d'Europe et d'Asie centrale, la mobilité économique a augmenté, mais le problème de la pauvreté permanente se pose avec une acuité grandissante.[52] Qu'un ménage se retrouve parmi les nouveaux pauvres ou les nouveaux riches dépend largement de ses caractéristiques, particulièrement de ses liens avec le marché du travail. La transition a encore désavantagé les « anciens pauvres » (retraités, familles nombreuses et familles monoparentales) et engendré les « nouveaux pauvres » (chômeurs à long terme, travailleurs agricoles, jeunes à la recherche d'un premier emploi et réfugiés déplacés par un conflit civil).[53] En Pologne, les pauvres permanents forment une catégorie distincte de la population. Les familles nombreuses, celles qui travaillent dans une exploitation agricole et les familles tributaires de l'aide sociale risquent davantage de demeurer pauvres.[54] La Russie a vu apparaître de nouvelles classes de pauvres, créées par l'érosion des salaires réels et des retraites et par l'impact du chômage,[55] et la pauvreté prend un caractère plus durable et plus rebelle à la reprise économique.[56]

• • •

Dans ce chapitre, nous avons montré que les progrès de la lutte contre la pauvreté monétaire et le développement humain varient largement selon les régions, les pays et les zones des pays. Nous avons éga-

lement montré qu'il existait des écarts sensibles dans les résultats obtenus en fonction du sexe, de l'appartenance ethnique, de la race et du statut social.

La différence de résultats entre régions et pays peut être attribuée en grande partie à des différences dans les taux de croissance économique (chapitre 3). L'effondrement de la croissance dans de nombreux pays d'Afrique et de l'ex-Union soviétique a exercé un impact désastreux sur la pauvreté. Les crises économiques et les catastrophes naturelles survenues en Asie de l'Est, en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Europe et Asie centrale ont également provoqué de sérieux revers dans la lutte contre la pauvreté (chapitre 9). Par comparaison, la croissance spectaculaire de la Chine s'est traduite par un recul marqué de la pauvreté absolue. Dans le reste de l'Asie de l'Est, en dépit de la crise financière, des taux de croissance réguliers ont également permis de faire baisser sensiblement la pauvreté pendant les années 90.

Mais les inégalités initiales et les schémas de croissance contribuent aussi à expliquer la disparité des résultats de la lutte contre la pauvreté dans ses multiples dimensions, qui fait que certaines zones géographiques et certains groupes sociaux restent en arrière. Dans certains cas, les différences initiales sont constituées par l'inégalité d'accès aux actifs, aux marchés et aux infrastructures et par une répartition inégale des compétences (chapitres 3, 4 et 5). Les différences en matière de santé et d'éducation parmi les pays et à l'intérieur d'un même pays, par exemple, reflètent également l'attitude et le degré de responsabilité des institutions d'État vis-à-vis des pauvres (chapitre 6). Parfois, ce sont les barrières sociales, liées au sexe, à l'appartenance ethnique, à la race et au statut social, qui contribuent à perpétuer la pauvreté absolue et des niveaux de santé et d'éducation insuffisants chez les personnes socialement désavantagées (chapitre 7). Les politiques qui pénalisent les secteurs à fort coefficient de main-d'œuvre, tels que l'agriculture et l'industrie légère, à l'échelon national (chapitre 4) ou international (chapitre 10), et les changements technologiques privilégiant les travailleurs qualifiés (chapitre 4) peuvent ralentir le recul de la pauvreté absolue pour des taux de croissance comparables. Nous avons également signalé dans ce chapitre que le revenu des ménages peut être très variable, ce qui montre combien il importe de comprendre les facteurs de risque auxquels sont exposés les ménages et les mécanismes les plus adaptés pour gérer ces risques (chapitres 8 et 9).

Enfin, nous avons défendu la notion suivant laquelle l'expérience vécue de la pauvreté dépasse le simple dénuement matériel et un faible niveau d'éducation et de santé. L'incapacité d'avoir une influence sur les décisions qui affectent leur existence, les mauvais traitements infligés par les institutions d'État et les obstacles créés par les barrières et les normes sociales sont autant de dimensions du mal-être. La vulnérabilité aux chocs défavorables, aux catastrophes naturelles, aux maladies et à la violence physique en est une autre. Cette conception plus large de la pauvreté permet de mieux comprendre ses causes et d'adopter une gamme plus large de mesures pour la combattre. Celles-ci sont esquissées dans le chapitre 2 et développées dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 2

Les causes de la pauvreté et cadre d'action

Du Rapport sur le développement dans le monde 1990...
- Croissance fondée sur la création d'emplois
- Expansion des services sociaux

... au Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001
- Opportunités
- Insertion
- Sécurité matérielle

Voici dix ans, le Rapport sur le *développement dans le monde 1990* présentait une stratégie de réduction de la pauvreté articulée autour de deux grands axes :

les pays qui ont le mieux réussi à faire reculer la pauvreté ont recherché un type de croissance qui utilise efficacement la main-d'œuvre et investit dans le capital humain des pauvres. Chacun des deux éléments est essentiel. Le premier consiste à donner aux pauvres la possibilité d'utiliser la plus abondante de leurs ressources — leur force de travail. Le second vise à améliorer immédiatement leur bien-être et à les doter de moyens accrus pour mettre à profit les possibilités qui viennent d'être créées. À eux deux, ils peuvent améliorer les conditions de vie de la majeure partie des pauvres du monde.

—Banque mondiale, 1990 (p. 58)

Le rapport indiquait aussi que ces efforts devaient être complétés par des dispositifs de protection sociale à l'intention des personnes en situation précaire, incapables de profiter de la stratégie proposée. Manifestement, aux yeux des auteurs du rapport, les dispositifs de protection étaient l'accompagnement indispensable des deux principaux volets de la stratégie.

Le cadre d'action proposé dans le rapport de 1990 s'inscrivait dans la logique de la conception de la pauvreté et de l'analyse des causes de ce phénomène qui étaient celles de ses auteurs, ainsi que de l'expérience des années 70 et 80 et de l'état de l'économie mondiale à la fin des années 80. Les manifestations de la pauvreté étaient une faible consommation et un niveau insuffisant d'éducation et de santé. Le développement économique — qui devait résulter avant tout de la libéralisation du commerce et des marchés, d'investissements dans les infrastructures et de la mise en place de services sociaux essentiels à l'intention des pauvres dans le but de valoriser leur capital humain — était un élément crucial de la lutte contre la pauvreté.

Conçues en 1989, les orientations du rapport de 1990 tiraient les conséquences du bilan contrasté des années 70 et 80, au cours desquelles différentes

régions avaient suivi des trajectoires de développement opposées. En effet, si la pauvreté avait fortement diminué en Asie de l'Est, les résultats étaient plus mitigés en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud. Pourquoi, pendant les années 70 et 80, l'Indonésie avait-elle distancé le Brésil dans la lutte contre la pauvreté monétaire et non monétaire (éducation et santé) ? Réponse : l'Indonésie avait opté pour une croissance fondée sur la création d'emplois et sur l'expansion des services sociaux — la stratégie à deux volets préconisée dans le rapport.

Le présent rapport combine de nouveaux éléments d'information et une approche pluridisciplinaire pour élargir le menu des interventions visant à combattre la pauvreté dans ses multiples dimensions. L'expérience confirme que la croissance économique générale améliore le revenu des pauvres et, à terme, réduit la pauvreté non monétaire. Il est certain également que le renforcement des capacités humaines des pauvres fait partie intégrante de toute stratégie de lutte contre la pauvreté, tant parce que la santé et l'éducation ont une valeur intrinsèque que parce qu'elles conditionnent d'autres dimensions du bien-être, dont le revenu.

Mais l'expérience des années 90 montre que :

- Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour déclencher ou stopper la croissance. Certes, les réformes fondées sur les principes de l'économie de marché peuvent lui donner une impulsion et profiter aux pauvres, mais elles peuvent, à l'inverse, être déstabilisantes, car elles ont des effets complexes, étroitement liés aux institutions et aux structures politiques et sociales en place. Les résultats de la transition, particulièrement dans les pays de l'ex-Union soviétique, sont la démonstration éclatante du fait qu'en l'absence d'institutions nationales efficaces, les réformes visant à libérer les forces du marché ne garantissent pas la croissance et le recul de la pauvreté. Au surplus, il semble que l'évolution technologique des dix dernières années exige de plus en plus de qualifications professionnelles, de sorte que, contrairement aux espérances, la croissance, dans les pays en développement, n'absorbe pas nécessairement une abondante main-d'œuvre non qualifiée.
- La conviction que les services sociaux pouvaient assurer le développement du capital humain était

BRÉSIL

Les indicateurs sociaux du Brésil dénotent des progrès remarquables. Le taux net de scolarisation primaire est passé de 88,2 % en 1992 à 97,1 % en 1997. La mortalité infantile est tombée de 62 pour 1 000 naissances vivantes au milieu des années 80 à 38 au milieu des années 90. Une grande partie des infrastructures urbaines sont conçues délibérément pour aider les pauvres. Les nouveaux programmes garantissent un niveau minimum de dépenses par habitant dans le domaine des soins de santé de base et un montant minimum par élève à l'école primaire. Des mesures innovantes ont été prises pour encourager les familles à scolariser leurs enfants, telles que Bolsa Escola qui verse une allocation aux familles pauvres si leurs enfants fréquentent l'école.

Pourtant, de grandes inégalités subsistent au plan de la santé et de l'éducation, puisque, par exemple, la durée des études est de trois ans pour le cinquième le plus pauvre de la population et de plus de neuf ans pour le cinquième le plus riche. Les élèves pauvres (en termes monétaires) quittent encore l'école sans avoir acquis les qualifications qu'on attendrait dans un pays à revenu intermédiaire intégré à l'économie mondiale. Au surplus, la réduction de la pauvreté monétaire ne va pas sans accrocs. De fait, dans l'environnement macro-économique instable des années 80 et du début des années 90, la pauvreté a augmenté. Deux événements récents confirment que les groupes les plus exposés à l'insécurité économique sont ceux parmi lesquels l'incidence de la pauvreté est le plus élevée. La sécheresse dans le nord-est a frappé de plein fouet les travailleurs ruraux pauvres et les ondes de choc de la crise est-asiatique, quoique moins rudes que prévu, ont réduit le revenu des travailleurs les moins instruits.

À titre d'exemple, voici quelques interventions de caractère prioritaire : si l'on veut accroître les revenus, il faut indubitablement développer le marché du travail par des investissements productifs et une bonne gestion macroéconomique. Cependant, si les autorités ne s'attaquent pas efficacement aux inégalités structurelles, les pauvres n'en retireront que des avantages modestes. Désireuses de réduire les inégalités structurelles, les autorités ont entrepris un vaste programme de réforme agraire, et des expériences encourageantes de réforme agraire négociée ont eu lieu dans le nord-est. S'agissant de l'enseignement, il convient à présent de mener des réformes encore plus étendues, plus profondes et plus concertées, dont beaucoup sont actuellement à l'étude. Le gouvernement continue en outre à desserrer les contraintes imposées par les affectations statutaires, qui limitent sa marge de manœuvre dans le domaine des dépenses publiques. Enfin, le succès de certaines démarches de développement de proximité (amélioration de l'habitat urbain, investissements dans les petites exploitations et agents de santé communautaires) montre ce que l'on peut faire lorsqu'on donne aux citoyens les moyens de se mobiliser pour améliorer leurs conditions de vie.

sans doute fondée sur une vision trop optimiste de l'efficacité des interventions officielles au plan institutionnel, social et politique. Les pays en développement ont accru les investissements publics dans l'éducation et la santé de base, quoique à un rythme plus lent que celui de la croissance du PIB dans certains pays, ce qui pourrait trahir une réticence à élargir les services sociaux. Dans beaucoup de pays, les dépenses sociales ont un caractère régressif. Qui plus est, ces investissements ont été moins rentables que prévu, notamment par suite de graves problèmes de qualité et d'adaptation aux besoins des pauvres (ces carences institutionnelles sont illustrées dans l'étude La Parole est aux pauvres et dans d'autres rapports). Cependant, certains investissements ont porté leurs fruits dans des pays où les circonstances paraissaient peu favorables (faiblesse des ressources en particulier). Il ressort de l'expérience et des travaux de recherche que l'efficacité des prestations de services dépend en grande partie des capacités des institutions locales, de la structure du marché et du jeu des influences politiques.

- De puissants arguments militent pour que la précarité et sa gestion reçoivent une attention prioritaire. De fait, les analyses participatives de la pauvreté font ressortir toute l'importance de la vulnérabilité aux chocs économiques, sanitaires et personnels. C'est ce qu'ont également montré les crises financières des années 90 — et, à cet égard, l'Asie de l'Est, modèle tant vanté de développement et de réduction de la pauvreté, n'a pas été en reste — et une succession de catastrophes naturelles désastreuses.
- L'inégalité revient à l'ordre du jour, dans le domaine des idées et de l'expérience et dans le discours politique de nombreux pays en développement (et développés). De nouvelles études mettent en lumière l'importance des inégalités entre les sexes, les groupes ethniques et les races en tant que dimension (et cause) de la pauvreté. Un développement asthénique ou nul s'explique souvent par l'existence de clivages sociaux, économiques et ethniques. Dans les cas extrêmes, un cercle vicieux de fracture sociale et d'absence de développement se mue en conflits internes, comme en Bosnie-Herzégovine et en Sierra Leone, avec toutes les conséquences dramatiques que cela entraîne pour la population.
- Les forces planétaires de la mondialisation, des communications et des avancées technologiques ont acquis un élan irrésistible, apportant parfois des progrès dans leur sillage. En revanche, certains pays sont restés en marge. Les flux de capitaux privés l'emportent à présent sur les flux publics, mais ils

CHINE

La Chine se distingue par le recul extraordinaire de la pauvreté monétaire et des niveaux élevés d'éducation et de santé. Cependant, force est de constater une montée sensible des inégalités entre les zones urbaines et les zones rurales et entre les régions côtières et l'intérieur du pays, où les régions pauvres et semi-arides ne participent guère à la croissance.

Les dispositifs formels de sécurité traversent une phase transitoire et la situation des zones urbaines moins dynamiques est très préoccupante, car on y ressent les prémices de licenciements majeurs dans les entreprises d'État et dans la fonction publique. Ces dispositifs ont toujours été moins fiables dans les zones rurales, mais les informations dont on dispose au niveau local semblent indiquer que les mécanismes villageois continuent à assurer une bonne sécurité alimentaire, par le biais des systèmes d'affectation des terres. Si l'on en juge d'après les consultations électorales, ces systèmes demeurent appréciés des villageois. Quelles que soient les mesures qui seront prises, il conviendra de veiller à ce que la voix des nouveaux pauvres des villes et des laissés-pour-compte de l'intérieur soit entendue.

À titre d'exemple, nous présentons ici trois domaines d'action. En premier lieu, il est essentiel d'entretenir un rythme de croissance rapide, par des investissements élevés en dehors du secteur étatique, afin que l'élimination des emplois dans les activités d'État en déclin se déroule dans de bonnes conditions et que la réforme des mécanismes de protection sociale à l'intention des fonctionnaires s'effectue sans heurts. Si la récession se prolonge, elle pourrait engendrer une profonde incertitude dans les régions qui sont actuellement tributaires des activités de production des entreprises d'État, aujourd'hui peu rentables. En second lieu, une intégration opportune de la Chine au système du commerce mondial permettra à coup sûr de conforter les réformes et d'assurer la stabilité économique et la croissance régulière de l'emploi. Mais si l'on veut éviter que les nouvelles opportunités ne creusent les inégalités, ces deux conditions devront aller de pair avec un effort accru pour développer les actifs des habitants des régions les plus pauvres. En troisième lieu, quelle que soit la stratégie générale adoptée, elle devra prévoir la poursuite des activités de développement rural intégré au niveau local dans les régions pauvres de l'intérieur et, d'une façon plus générale, un rééquilibrage des investissements entre les zones géographiques.

se dirigent avant tout vers les pays dont l'économie est en expansion, négligeant, voire même pénalisant, les pays en position de faiblesse économique.

Ces nouveaux éléments d'information et l'évolution des idées ne contredisent pas les stratégies antérieures, telle celle préconisée dans le *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, mais ils montrent néanmoins qu'il convient d'élargir l'ordre du jour. Pour combattre la pauvreté, il ne suffit pas de prendre des mesures économiques et les gouvernants ne peuvent pas se borner à investir dans les services sociaux et à éliminer les distorsions défavorables aux travailleurs nées de l'intervention de l'État dans l'économie.

Reconnaissant la nécessité d'un tel élargissement, le présent rapport propose un cadre général d'action dans trois domaines d'égale importance :

- *Développer les opportunités :* accroître les opportunités économiques des pauvres en stimulant la croissance économique générale et en les aidant à accumuler des actifs et à rentabiliser leurs actifs par des mesures favorables au marché et par d'autres mesures (deuxième partie).
- *Faciliter l'insertion :* rendre les institutions d'État plus responsables et plus attentives aux pauvres, renforcer la participation des pauvres à la vie politique et aux mécanismes locaux de décision, et éliminer les barrières sociales érigées par les distinctions de sexe, d'appartenance ethnique et de statut social (troisième partie).
- *Améliorer la sécurité matérielle :* Atténuer la vulnérabilité des pauvres à la mauvaise santé, aux chocs économiques, aux bouleversements causés par l'action du gouvernement, aux catastrophes naturelles et à la violence physique, et les aider à faire face aux chocs défavorables lorsqu'ils surviennent (quatrième partie).

Les pauvres aspirent aux opportunités, à l'insertion et à la sécurité matérielle. Étant donné que ces domaines d'action sont fortement complémentaires, tous les agents de la société — l'État, la société civile, le secteur privé et les pauvres eux-mêmes — devront agir sur les trois fronts pour que la stratégie de lutte contre la pauvreté porte ses fruits.

Il ne suffit pas que les pays en développement mènent la lutte chacun de leur côté. Il est essentiel, au contraire, de mobiliser en faveur des pays pauvres et des personnes défavorisées les forces à l'œuvre dans le monde. Il faut renforcer la stabilité du système financier mondial et veiller à ce que les pays pauvres ne restent pas à l'écart des progrès de la technologie et de la recherche scientifique et médicale. Il faut laisser entrer dans les pays riches les produits des pays pauvres et

INDE

Les niveaux d'éducation et de santé sont gravement insuffisants en Inde, surtout dans le nord, où les inégalités entre les castes, les classes sociales et les sexes sont particulièrement marquées. À l'occasion d'études menées dans les États du Bihar et de l'Uttar Pradesh, les femmes et les hommes défavorisés ont insisté sur leur extrême insécurité et sur l'inefficacité des institutions d'État, des écoles à la police.

Dans le passé, l'Inde n'était pas parvenue à réduire la pauvreté aussi rapidement que les pays d'Asie de l'Est, parce qu'elle connaissait une croissance plus lente et qu'elle n'avait pas autant progressé dans la généralisation de l'éducation et des soins de santé de base. Récemment, toutefois, la croissance s'est accélérée et la pauvreté a reculé, encore que le débat se poursuive sur l'impact réel de la croissance sur la réduction de la pauvreté en raison de problèmes de mesure (encadré 1.8).

On observe également des différences notables entre les régions du pays, où le sud, en particulier l'État du Kerala, jouit d'un niveau d'éducation et de santé bien supérieur, puisque l'espérance de vie y est plus élevée que dans la ville de Washington, où les revenus sont pourtant largement supérieurs. L'efficacité de l'action des pouvoirs publics du Kerala a été attribuée à une forte tradition de mobilisation politique et sociale.

Quels sont les domaines d'action prioritaires en Inde ? Une accélération de la réduction de la pauvreté exigera une croissance plus rapide, qui passe elle-même par une libéralisation, de l'agriculture notamment, et une amélioration des infrastructures, qui font cruellement défaut dans la plus grande partie de l'Inde. Dans les régions gravement défavorisées sur les plans de la santé et de l'éducation, il est indispensable de développer les infrastructures sociales. Cependant, les services d'éducation et de santé ne pourront se généraliser que si les autorités d'État parviennent à inverser la dégradation des finances publiques due au fait que les subventions accordées au secteur énergétique, qui fonctionne à perte, évincent les investissements dans les secteurs sociaux. L'augmentation des dépenses devra s'accompagner d'une amélioration des prestations, ce qui implique un assainissement considérable de la gouvernance (particulièrement dans les régions les plus pauvres) et la lutte contre l'absentéisme chez les enseignants. Enfin, les services devront être fournis plus équitablement, ce qui exigera la démarginalisation des femmes et des membres des castes inférieures.

accroître l'aide et l'allégement de la dette pour que les pauvres puissent s'aider eux-mêmes. Enfin, les pays et les individus défavorisés doivent avoir la possibilité de s'exprimer dans les forums internationaux et d'y exercer une influence (cinquième partie).

Les causes de la pauvreté

Pour connaître les causes de la pauvreté, on peut, entre autres, en examiner les dimensions signalées par les pauvres :

- Un revenu et des actifs insuffisants pour se procurer l'essentiel : nourriture, logement, vêtements et niveau de santé et d'éducation convenable.
- Sentiment de ne pas compter aux yeux des institutions de l'État et de la société.
- Vulnérabilité aux chocs défavorables, due à l'incapacité d'y faire face.

Si l'on veut comprendre les déterminants de la pauvreté dans toutes ses dimensions, il est intéressant de réfléchir aux actifs des pauvres, à leur rendement (ou productivité) et à la volatilité des rendements. Ces actifs sont de plusieurs ordres :

- Actifs *humains*, tels que la capacité élémentaire de travailler, les qualifications et une bonne santé.
- Actifs *naturels*, tels que la terre.
- Actifs *physiques*, tels que l'accès aux infrastructures.
- Actifs *financiers*, tels que l'épargne et l'accès au crédit.
- Actifs *sociaux*, tels que les réseaux de contacts et d'obligations réciproques auxquels on peut faire appel en cas de besoin, et l'influence politique sur les ressources.

Le rendement de ces actifs dépend de l'accès aux marchés et de tous les facteurs d'ordre mondial, national et local qui influent sur les rendements sur ces marchés. Mais le comportement des marchés n'est pas seul en cause : il ne faut pas négliger la performance des institutions de l'État et de la société. La propriété des actifs et leur rendement ne relèvent pas seulement du domaine économique mais aussi, fondamentalement, des domaines politique et social. L'accès à ces actifs dépend d'une structure juridique qui définit les droits de propriété privée et en assure le respect, ou de normes coutumières qui définissent les ressources communes. L'accès peut aussi être régi par une discrimination implicite ou explicite fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique, la race ou le statut social. Enfin, l'accès aux actifs, comme leur rendement, est aussi fonction de la politique officielle et des interventions de l'État, qui

JORDANIE

La Jordanie a connu une augmentation de la pauvreté et des inégalités à la fin des années 80, par suite d'un choc macroéconomique. Néanmoins, elle a réussi à réduire la pauvreté monétaire entre 1992 et 1997, en dépit de taux de croissance lents, voire négatifs, du PIB par habitant. L'explication est à rechercher dans une réduction des inégalités, grâce en particulier à l'élimination de subventions alimentaires régressives, conjuguée à l'expansion du système de protection sociale de l'État (Banque mondiale, 1999q). Pour assurer la pérennité de ces progrès, il importe de stimuler la croissance, afin d'alléger la charge des dépenses sociales et d'accroître directement les opportunités des pauvres.

L'aide de l'État est impressionnante. Elle comprend des transferts ciblés en espèces favorisant les femmes ou les personnes âgées chefs de famille et les handicapés, des microcrédits et des prestations d'assurance maladie. Mais, en ne s'occupant que des pauvres permanents et non pas des pauvres occasionnels, les programmes du gouvernement ne viennent pas en aide à la population oscillant autour du seuil de pauvreté, de sorte que les pauvres et les quasi-pauvres sont très sensibles aux chocs extérieurs. Cette précarité est cependant atténuée par une importante action caritative de la part d'organismes non gouvernementaux et religieux, qui complète le soutien fourni par des réseaux familiaux et communautaires dynamiques. Cette précarité pourrait être combattue par des programmes de travaux d'utilité collective modestement rémunérés et par une assurance et une assistance en cas de chômage. Le Fonds d'aide national (qui administre le programme d'aide de l'État) pourrait identifier d'autres formes d'assistance en sollicitant des suggestions auprès des bénéficiaires. Un sondage d'opinion de 1998 sur la prestation des services révèle un certain mécontentement parmi les bénéficiaires, qui se plaignent de la difficulté des démarches, de l'annulation des prestations sans vérification préalable et de l'insuffisance de l'aide. Le Fonds a pris des mesures pour remédier à certains de ces problèmes, agissant ainsi de manière plus responsable et donnant voix au chapitre aux pauvres.

Les Jordaniens devraient largement bénéficier du dividende de la paix israélo-arabe, qui tarde à se concrétiser. Mais pour en retirer des avantages concrets, ils doivent se doter des outils fournis par l'éducation. Il est donc indispensable, dans une perspective tant à court terme qu'à long terme, que la Jordanie continue à s'assurer que les pauvres ont accès aux services publics d'éducation de base.

sont elles-mêmes fonction du poids politique des différents groupes.

N'oublions pas non plus la volatilité des rendements, qui résulte des fluctuations des marchés, des conditions météorologiques et, dans certaines sociétés, d'une situation politique mouvementée. La volatilité n'affecte pas seulement les rendements, mais également la valeur des actifs, car les chocs amoindrissent la santé, détruisent les actifs physiques et naturels ou épuisent l'épargne.

Le manque de revenu et d'actifs

De nos jours, si on a la chance d'avoir du travail, on est surmené et sous-payé.

— Une jeune femme de Dimitrovgrad, Bulgarie

Certains ont de la terre, mais ne peuvent pas acheter d'engrais ; ceux qui s'emploient comme tisserands ne sont pas bien payés ; ceux qui sont payés à la journée ne reçoivent pas un juste salaire.

— Un Indien cackchiquel, Guatemala

Les pauvres sont unanimes à souligner le rôle du travail comme moyen d'améliorer leurs conditions de vie. La richesse d'un pays est un facteur important à cet égard, car quand un pays s'enrichit, la situation des pauvres s'améliore, principalement grâce à la création d'emplois mieux rémunérés. La croissance économique fait reculer la pauvreté et, inversement, la récession la fait augmenter (figure 2.1). Certains pays d'Asie de l'Est ont enregistré des taux de croissance du PIB par habitant de 4 ou 5 % par an pendant une quarantaine d'années. Parallèlement, le niveau de vie, la santé et l'éducation des pauvres, comme de tous les autres habitants, se sont améliorés de façon spectaculaire. D'autres pays, pour la plupart en Afrique, ont eu des taux de croissance négatifs ou nuls pendant la même période, et aucune amélioration ne s'est produite, même dans le niveau de vie moyen.

Si la croissance économique s'accompagne inévitablement d'une réduction de la pauvreté, la rapidité avec laquelle la croissance fait reculer la pauvreté dépend des inégalités initiales dans la répartition du revenu et de la façon dont cette répartition évolue dans le temps. La croissance, et son efficacité dans la lutte contre la pauvreté, repose en outre sur une gestion stable et saine des affaires publiques.

Figure 2.1
Pauvreté et récession ou expansion économique sont étroitement liées

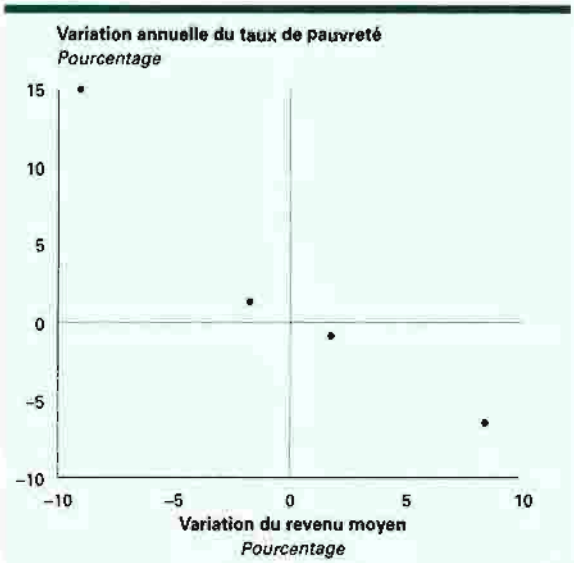

Note: Les données portent sur 150 épisodes de variation de la pauvreté et de variation du revenu moyen au niveau national. Elles proviennent d'enquêtes sur la pauvreté effectuées pendant la période 1980-98. Chaque point représente un quart de l'échantillon, allant de la récession la plus grave à l'expansion la plus vigoureuse.
Source : Estimations de la Banque mondiale, d'après Chen et Ravallion (2000).

Il peut donc être important de s'attaquer aux inégalités socio-économiques et de mettre en place des institutions fiables, tant pour asseoir la croissance générale sur des bases sociales durables que pour permettre aux pauvres d'en profiter largement.

Silence et impuissance — les fondements institutionnels de la pauvreté

Les personnes vivant dans le dénuement matériel ont une conscience aiguë de l'impossibilité qui leur est faite de s'exprimer, de leur impuissance et de leur manque d'indépendance (encadré 1.1 du chapitre 1). Dans leurs rapports avec les institutions d'État et la société, cette impuissance les expose aux insultes, aux humiliations, à la honte, aux traitements inhumains et à l'exploitation (encadré 2.1). L'absence d'état de droit et de recours contre la violence, l'extorsion et l'intimidation et le manque de civilité et de règles du jeu claires dans les rapports avec les fonctionnaires sont extrêmement éprouvants pour les pauvres. Il ne leur est pas permis de saisir de nouvelles opportunités

économiques ou de se livrer à des activités en dehors de leur périmètre de sécurité immédiat. Les menaces de violences physiques ou le caprice des fonctionnaires leur interdisent pratiquement de participer aux affaires publiques, de dire ce qui les intéresse et de faire prendre leurs intérêts en compte. Indéniablement, l'irresponsabilité et l'indifférence des institutions d'État sont parmi les facteurs qui expliquent la lenteur relative avec laquelle les pauvres peuvent développer leurs actifs.

Dans les sociétés agraires, le manque d'actifs et d'opportunités de rémunération obligent les pauvres à nouer avec de riches propriétaires terriens des relations de patron à client. Quant aux femmes, l'absence d'épargne et d'actifs les empêche de jouer un rôle plus indépendant dans les décisions du ménage et de la communauté.

Les normes et les barrières sociales peuvent aussi contribuer à réduire les pauvres au silence et à l'impuissance. Si les cultures locales ont une valeur intrinsèque, il reste qu'elles peuvent parfois faire obstacle à l'amélioration du niveau de vie. L'inégalité entre hommes et femmes est en évidence dans la quasi-totalité des sociétés. Les femmes pauvres sont en butte à la discrimination au sein du ménage et sur les marchés de la terre, du travail et du crédit. C'est une cause de pauvreté qui sape le développement, car l'action des femmes est un puissant moteur de progrès humain, surtout pour les enfants. La discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, les croyances religieuses, le statut social et la race exerce des effets analogues.

Précarité

Il y a trois ans, nous avons eu une très mauvaise année. Les inondations ont emporté toutes nos cultures et un grand nombre de gens ont eu faim. Beaucoup en sont morts. Il y a eu au moins une douzaine de décès, surtout parmi les enfants et les vieillards. Personne n'a rien pu faire pour eux. Leur famille au village n'avait pas de nourriture non plus ; personne n'avait de quoi nourrir ses enfants, et encore moins ceux d'un frère ou d'un cousin. Et ceux qui avaient ailleurs des parents riches qui pouvaient les aider étaient bien rares.

— Un villageois pauvre, Bénin

La précarité fait partie du cortège du dénuement matériel et humain. Elle s'explique par les conditions

Encadré 2.1
Les rapports avec les institutions d'État : la parole est aux pauvres

Il existe certes des exceptions, mais dans l'ensemble, les personnes interrogées dans l'étude La parole est aux pauvres donnent de mauvaises notes aux institutions officielles pour ce qui est de la justice, l'honnêteté, l'utilité, l'efficacité, la considération et la responsabilité. Elles estiment pourtant que ces institutions jouent un rôle important dans leur vie et elles savent très bien quelles sont les qualités qu'elles souhaiteraient trouver dans les institutions auxquelles elles s'adressent.

En Inde, les caractéristiques des institutions de crédit peuvent dissuader les pauvres de demander des prêts. Dans de nombreuses regions, les pauvres dénoncent une corruption générale dans les systèmes de santé mais, lorsque leur état de santé l'exige, ils pensent qu'ils n'ont pas d'autre option que de s'exécuter et verser les pots-de-vin demandés. En Macédoine, les pauvres concluent : « il n'est pas question d'arriver les mains vides ».

Le comportement du personnel des services de santé rebute ceux qui ont besoin d'eux. Dans beaucoup de régions de la Tanzanie, les hommes, les femmes et les jeunes s'accordent à répéter qu'on les traite comme des animaux, pire que des chiens. Ils racontent qu'avant même qu'ils aient commencé à décrire leurs symptômes, on commence à les accabler de reproches, à leur dire qu'ils sentent mauvais, qu'ils sont des paresseux et des bons à rien.

Dans bien des pays, les pauvres disent qu'on les contraint à des attentes interminables pendant que les riches passent en tête de file.

En Europe et en Asie centrale, les retraités essayant de toucher leur maigre pension doivent faire d'innombrables démarches et affronter des fonctionnaires insultants et indifférents, qui refusent de les informer. Les pauvres de la région reprochent aux maires et aux autorités locales leur arbitraire, leur inefficacité et, souvent, leur vénalité (encore qu'il y ait des exceptions notables).

Les pauvres souhaitent ardemment des institutions qui soient justes, polies, honnêtes, attentives, dignes de confiance et ni corrompues ni corruptrices. Cette Brésilienne de Vila Junqueira résume ainsi la situation :

Une institution n'a pas le droit de maltraiter quelqu'un parce qu'il est mal habillé ou parce qu'il est noir. Celui qui porte un complet, on le traite comme un monsieur ; celui qui porte des sandales, on le met à la porte.

Source : Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000

de vie des pauvres et des quasi-pauvres. Tantôt ils habitent et cultivent des terres marginales dans des régions aux précipitations incertaines, tantôt ils occupent des zones urbaines surpeuplées, où des pluies torrentielles peuvent emporter leur habitation. Ils ont des emplois précaires dans le secteur formel ou informel. Ils sont plus exposés aux maladies telles que le paludisme et la tuberculose. Ils sont arrêtés arbitrairement et maltraités par les autorités locales. Enfin, les pauvres, les femmes surtout, risquent d'être exclus de la société et d'être victimes de violences et d'actes criminels.

Les risques auxquels sont confrontés les pauvres par suite de leur situation les rendent vulnérables. Mais cette insécurité a une cause plus profonde, qui est à rechercher dans le fait qu'ils n'ont aucun moyen de réduire ou d'atténuer les risques ou de faire face aux chocs, facteur qui découle des autres dimensions de la pauvreté tout en les renforçant. La faiblesse de leurs actifs physiques, naturels et financiers met les pauvres à la merci des chocs négatifs, tandis que ceux qui disposent d'actifs plus abondants peuvent traverser les orages, s'ils ne durent pas trop longtemps. L'insuffisance des actifs peut déclencher une spirale descendante, dans laquelle les mesures de survie prises dans l'urgence aggravent le dénuement sur le long terme. Ainsi, interrompre les études des enfants pour obtenir quelques revenus supplémentaires pendant une crise économique ; prélever sur les ressources naturelles jusqu'à leur épuisement ; vendre à vil prix des terres ou du bétail ; se priver de nourriture au point de compromettre la santé (chapitres 8 et 9).

Autre facteur d'insécurité sous-jacent, il est fréquent que l'État ou la communauté ne parvienne pas à mettre en place des mécanismes capables de réduire ou d'atténuer les risques auxquels sont confrontés les pauvres. L'irrigation, les infrastructures, des interventions de santé publique, une police intègre et un système juridique équitable, des programmes de travaux d'utilité collective en période difficile, des microcrédits pour aider les gens à se rétablir à la suite d'un choc défavorable, des réseaux sociaux de soutien et d'assurance, des secours en cas de famine sont autant d'éléments ou d'interventions qui rendent les pauvres moins vulnérables. On peut s'inspirer des résultats obtenus dans divers pays qui ont utilisé ces mécanismes pour élaborer des interventions adaptées à chaque cas.

Les pauvres doivent aussi affronter des risques extérieurs à leur propre communauté : ce sont les risques pesant sur l'économie, l'environnement et la société dans laquelle ils vivent. Les conflits civils et les guerres, les crises économiques et les catastrophes naturelles, tout cela exerce un impact non seulement sur leur niveau de vie dans l'immédiat mais également sur leurs chances de sortir de la pauvreté. Et dans la mesure où ce sont des forces de caractère mondial (volatilité des flux de capitaux, changements climatiques

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Comme les autres pays de l'ex-Union soviétique, la Russie a été le théâtre d'une augmentation spectaculaire de la pauvreté et de l'inégalité, d'une part, et d'une aggravation de la mortalité des adultes, d'autre part. Les Russes ont vu empirer fortement l'insécurité, par suite de l'instabilité macroéconomique, de la perte des anciennes formes de sécurité offertes par l'employeur et de la brusque montée de la violence. L'augmentation de la pauvreté est souvent une source de stress psychologique aigu. Si le processus électoral a contribué de façon importante à donner un certain pouvoir aux citoyens, cela est contrebalancé par le profond sentiment de précarité engendré par les nouvelles sources d'insécurité et par les problèmes nés de l'accaparement de l'appareil de l'État par une poignée de privilégiés. Étant donné que la nouvelle oligarchie a également fait main basse sur les actifs privatisés et les rentes provenant des ressources, l'accroissement de l'inégalité résulte non pas des réformes économiques en soi, mais de l'interaction entre les réformes et les rouages politiques et institutionnels pendant le processus de transition.

Quelles sont les mesures à prendre en priorité pour réduire la pauvreté ? Il faut avant tout améliorer le contexte général en desserrant l'emprise des élites sur l'État au niveau national, par de nouvelles réformes fondées sur les principes de l'économie de marché, visant à déconcentrer le pouvoir économique. L'inégalité structurelle qui règne actuellement risque de s'enraciner profondément, si ce n'est déjà fait, car elle est étroitement liée aux structures politiques. Il faudra sans doute s'attaquer auparavant aux problèmes connexes de gouvernance pour, à terme, réduire la volatilité macroéconomique et instaurer un climat des affaires propice à l'investissement, cela afin de compenser l'effondrement anormal de l'emploi dans le secteur formel. L'amélioration de la gouvernance est aussi une condition préalable à des mesures budgétaires en faveur des pauvres, adossées à la décentralisation et à la concertation avec les citoyens, qui permettront de renforcer la responsabilité des prestataires et l'adéquation des services aux besoins exprimés par la population.

et ventes d'armes) qui sont à l'origine des chocs et des troubles dans les pays pauvres, l'incapacité ou le refus d'y remédier de la communauté mondiale ne fait qu'aggraver l'insécurité des pauvres (chapitre 10).

Cadre d'action

Quel cadre d'action faut-il instituer pour lutter efficacement contre la pauvreté dans toutes ses dimensions ? Le développement économique national est un ingrédient indispensable. Cependant, la pauvreté n'est pas seulement le résultat de processus économiques : elle est également le fruit de processus sociaux et politiques qui interagissent et se renforcent, tantôt aggravant, tantôt atténuant le dénuement qui est le lot quotidien des pauvres. Pour combattre la pauvreté, il faut promouvoir les opportunités, faciliter l'insertion et renforcer la sécurité par des mesures aux niveaux local, national et mondial. En progressant sur ces trois fronts, on pourra déclencher une dynamique de réduction durable de la pauvreté.

Les domaines d'action illustrent la complexité du développement. Comment déterminer les priorités dans la pratique ? Faut-il appliquer toutes les mesures dans chacun des trois domaines ? La démarche stratégique et les domaines d'action proposés ne sont que des indications. Les priorités et les mesures effectives sont à définir dans le contexte économique, socio-politique, structurel et culturel de chaque pays, voire de chaque communauté. Cependant, même si les options retenues dépendent de la situation locale, il faut généralement envisager des interventions dans les trois domaines — opportunités, insertion et sécurité — car ils sont étroitement complémentaires. Les cas nationaux présentés dans ce chapitre illustrent comment identifier les priorités et les domaines d'action dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Opportunités

Sans croissance économique, les opportunités offertes aux pauvres ne s'élargiront pas. Mais ce n'est là que le point de départ de l'intervention des autorités (chapitre 3). La question est de savoir comment obtenir une croissance rapide, durable et favorable aux pauvres. Il faut que le climat des affaires soit propice aux investissements privés et à l'innovation technologique, et que règne la stabilité politique et sociale, garante de la sécurité des investissements publics et privés. Par ailleurs, les inégalités dans la répartition des actifs et les inégalités sociales influent directement sur le rythme de la croissance et sur la répartition de ses bienfaits, aspect dont l'importance ne doit pas être négligée, car des conflits sur ce point peuvent saper la stabilité nécessaire à la croissance en général.

Les marchés jouent un rôle central dans la vie des pauvres (chapitre 4). Les informations dont on dispose montrent qu'en moyenne, la croissance est plus forte dans les pays qui sont ouverts au commerce

SIERRA LEONE

Selon les dernières statistiques corrigées des prix, la Sierra Leone est le pays le plus pauvre du monde. Cette affirmation est cependant loin de traduire la véritable profondeur du dénuement humain dans ce pays. La population reste le jouet d'un conflit tragique, un conflit qui a prélevé un tribut terrible par les pertes en vies humaines, les viols, les mutilations et les dommages psychologiques infligés aux jeunes garçons enrôlés de force dans l'armée et les milices.

Il ressort d'analyses réalisées sur les sources de conflit dans les pays en développement que les luttes intestines résultent d'une combinaison entre pauvreté matérielle et structures démocratiques fragiles, d'une part, et clivages ethniques et autres divisions sociales, d'autre part. Les conséquences des conflits — destruction d'institutions de gouvernance fragiles, exode des compétences, pertes personnelles et déchirures sociales — créent un cercle vicieux de pauvreté et de dissension.

La Sierra Leone a désespérément besoin d'actifs, humains, physiques et sociaux, et d'un élargissement des opportunités du marché. Quant à l'insécurité personnelle, elle est inimaginable. Mais tant qu'il n'existera pas de mécanismes pour résoudre le conflit social, s'attaquer à la prise des citoyens en otage par ceux qui portent des fusils et recréer les institutions de deuil et de gestion des pertes psychologiques, il est vain de s'attendre à des progrès.

L'action de la communauté internationale sera importante. Aussitôt qu'il existera une base de développement futur, il faudra apporter à la Sierra Leone un soutien extérieur concerté. L'Initiative renforcée en faveur de l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés fournit un soutien temporaire pour faciliter la reconstruction économique des pays sortant d'un conflit. Beaucoup plus difficile sera la tâche délicate consistant à reconstruire la société et les institutions.

international, qui suivent de bonnes politiques monétaires et budgétaires et qui ont des marchés des capitaux bien développés. D'une manière générale, là où des réformes fondées visant à libérer les forces du marché ont été appliquées avec succès, la stagnation a pris fin et la croissance a repris. Il arrive, au contraire, que ces réformes échouent totalement. Leur impact sur les résultats économiques et l'inégalité dépend du cadre institutionnel et structurel, y compris de l'avantage comparatif du pays considéré et de la distribution de la propriété des actifs. Enfin, les réformes ont un effet différent sur différents groupes au sein d'un même pays : certains sont gagnants, d'autres, dont les pauvres parfois, sont perdants. C'est pourquoi il convient de tenir compte, dans l'élaboration et l'échelonnement des réformes, des conditions locales et de leurs effets probables sur les pauvres. Cela ne signifie pas forcément qu'il faille avancer au ralenti : au contraire, il peut être important d'agir rapidement pour améliorer la situation des pauvres et pour démanteler les privilèges monopolistiques des riches. Pour compenser les effets négatifs des réformes sur les pauvres, on peut prendre des mesures dans d'autres domaines et, en particulier, créer des dispositifs de protection sociale pour atténuer les rigueurs de la transition.

On pense trop rarement aux réformes de nature à aider les pauvres et qui peuvent avoir d'autres types d'objectifs, par exemple éliminer ou simplifier les règlements applicables aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, améliorer le régime foncier pour permettre aux petits producteurs d'utiliser la terre comme garantie, ou développer le cadre structurel de la petite assurance.

L'élargissement des opportunités économiques des pauvres passe par l'accumulation d'actifs (chapitre 5). Les capacités humaines telles que la santé et l'éducation sont non seulement valables en soi, mais également à cause de leur influence considérable sur le bien-être matériel. La terre, les infrastructures et les services financiers sont aussi des actifs dont la possession ou la jouissance influe sur les perspectives matérielles des pauvres. Enfin, les actifs sociaux, notamment les réseaux, jouent souvent un rôle dynamique.

Il existe tout un éventail de mesures qui peuvent aider les pauvres à accumuler des actifs. L'État, parce qu'il a le pouvoir de redistribuer la richesse, a un rôle central à jouer, en particulier dans la prestation de services sociaux et d'infrastructure essentiels. Là où l'accès à la terre est caractérisé par une forte inégalité, des arguments sociaux et économiques plaident en faveur d'une réforme agraire négociée. Pour un grand nombre de services, l'action de l'État peut être complétée par les mécanismes du marché, la société civile et le secteur privé, cela au bénéfice des pauvres. S'agissant de la prestation des services au niveau local, la participation des pauvres et des communautés peut en renforcer considérablement l'efficacité.

Insertion

L'insertion signifie que les pauvres disposent de moyens d'influer sur les institutions d'État qui jouent un rôle dans leur existence en participant à la vie politique et aux processus de décision locaux. À cet effet, il faut éliminer les obstacles, qu'ils soient d'ordre politique, juridique ou social, qui excluent certains groupes, et renforcer les actifs des pauvres pour qu'ils puissent devenir des acteurs efficaces sur le marché.

Développer les opportunités économiques des pauvres contribue certes à leur insertion, mais il faut également veiller à ce que les institutions publiques et sociales fonctionnent dans l'intérêt des pauvres — à ce qu'elles soient à leur service (chapitre 6). Les démarches démocratiques font partie de l'insertion, tout comme les mécanismes par lesquels les interventions quotidiennes de l'État tantôt aident les pauvres, tantôt leur nuisent. Dans ce domaine, des processus plus détaillés visant à rendre les institutions plus responsables sont à prévoir, mobilisant les pauvres, dans le cadre de leurs propres organisations, pour qu'ils demandent des comptes aux institutions d'État et veillent au respect de l'état de droit dans leur vie de tous les jours.

L'insertion des pauvres fait partie du programme plus vaste de bonne gestion des affaires publiques et de responsabilisation des institutions d'État vis-à-vis des citoyens. Quand les citoyens d'un pays sont en mesure de demander des comptes aux institutions d'État, cela peut avoir des effets indirects importants pour les pauvres, dans la mesure où cela peut influer sur la qualité et le rythme du développement économique et social. Mais ce qui en ressort concrètement pour les pauvres dépend des structures politiques et sociales du pays. Les gouvernements sont souvent plus attentifs aux

préoccupations des élites qu'aux besoins des catégories défavorisées, de sorte que, bien souvent, la gestion des affaires publiques n'est propice aux pauvres que dans la mesure où leurs intérêts et ceux des non-pauvres coïncident.

Pour améliorer la gouvernance, il faut aussi renforcer les capacités administratives et réglementaires et lutter contre la corruption. La petite corruption pénalise les pauvres dans une mesure disproportionnée et ceux-ci sont généralement acquis aux programmes visant à la réduire.

Les interactions sociales entre individus et communautés exercent aussi une influence notable sur les résultats de la lutte contre la pauvreté. La culture joue un rôle complexe dans le processus de développement. Les croyances et pratiques qui font partie de la culture locale peuvent favoriser un développement durable, mais les pratiques coutumières et la discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique, la race, la religion ou le statut social peuvent aussi être source d'inégalités dans de nombreux pays. Éliminer la discrimination et gérer ces clivages peuvent contribuer à réduire la pauvreté. La lutte contre l'inégalité des sexes est un élément fondamental de l'action dans ce domaine, et elle se traduit par des avantages directs pour les femmes (et les hommes) tout en favorisant la croissance et le développement. Selon des éléments d'information récents, une plus grande équité entre hommes et femmes va de pair avec une croissance plus rapide (chapitre 7).

Sécurité matérielle

Il faut protéger les pauvres contre les risques tels que la mauvaise santé, les chocs économiques et les catastrophes naturelles, et les aider à surmonter les chocs défavorables lorsqu'ils surviennent (chapitres 8 et 9).

Les stratégies de lutte contre la pauvreté peuvent comporter différents éléments tendant à accroître la sécurité des ménages pauvres, en atténuant la volatilité de leur revenu, en leur donnant les moyens de gérer eux-mêmes les risques et en renforçant les institutions privées ou publiques de gestion des risques. Il convient, d'une part, d'éviter ou de gérer les chocs aux niveaux national et régional (récessions ou catastrophes naturelles, par exemple) et, d'autre part, d'en atténuer l'impact sur les pauvres lorsqu'ils se produisent.

En maintenant les actifs des pauvres — humains, naturels, physiques, financiers et sociaux —, on peut les aider à gérer leurs risques. De surcroît, en soutenant les institutions qui aident les pauvres à gérer les risques, on peut permettre aux personnes défavorisées de se livrer à des activités plus risquées, mais aussi potentiellement plus rentables, et à sortir ainsi de la pauvreté. Le renforcement des institutions de gestion des risques doit donc faire partie intégrante de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. On recommande à cet égard une approche modulaire, dans laquelle différents mécanismes couvrent différents types de risques et différents groupes de population. On citera, par exemple, l'assurance maladie, les allocations et les pensions de vieillesse, l'assurance chômage, les travaux d'utilité collective, les

Encadré 2.2
Éviter les famines : le rôle déterminant de la presse locale

Les famines résultent souvent de crises qui frappent l'agriculture : inondations ou sécheresses. La rapidité avec laquelle le gouvernement fait face à la crise dépend de nombreux facteurs. L'un des principaux est l'existence d'institutions démocratiques et la mesure dans laquelle les politiques sont tenus pour responsables de l'efficacité des programmes de secours. Selon une étude effectuée récemment en Inde, la distribution de journaux peut jouer un rôle important.

La presse indienne est relativement libre et seuls 2 % des journaux sont contrôlés directement par les autorités fédérales ou d'État. Les auteurs de l'étude ont examiné la relation entre la façon dont les autorités d'État réagissent en cas de crue ou de sécheresse (d'après le montant du budget des secours) et la circulation des journaux dans les États indiens. Leur hypothèse de travail était qu'une population informée sait à quel politicien imputer l'inefficacité et, par conséquent, qu'elle est mieux servie en période de crise.

Les résultats ont confirmé cette supposition : pour un choc donné (sécheresse ou inondation), plus la circulation des journaux est grande, plus les secours alimentaires ou les dépenses d'assistance sont importants. À une baisse de 10 % de la production alimentaire provoquée par une crise correspond une hausse de 1 % des distributions publiques de vivres dans les États où les journaux ont la circulation par habitant médiane, mais cette hausse atteint 2 % dans les États du 75e percentile en matière de circulation des journaux.

Il est intéressant de ventiler les journaux par langue : parmi les trois types de journaux (en hindi, en anglais et en langue locale), seuls les journaux en langue locale semble encourager les autorités à faire plus. Par conséquent, la réaction des autorités des États aux crises locales est très sensible à la circulation des journaux locaux, qui sont ceux que lit généralement l'électeur local.

Source : Besley et Burgess, 2000.

fonds sociaux, les programmes de microfinancement et les transferts en espèces. Les dispositifs de protection doivent viser à assurer les besoins de consommation immédiats et à protéger les actifs humains, physiques et sociaux accumulés par les pauvres.

S'agissant des risques et de la précarité, la question qui se pose ici encore est celle de savoir si les interventions et les institutions publiques fonctionnent bien et si elles sont dans l'intérêt des pauvres. La famine est une menace permanente dans de nombreuses régions du monde. Pourtant, certains pays sont parvenus à éviter le pire. Au XX[e] siècle, la famine n'a jamais frappé un pays démocratique doté d'une presse et d'une opposition politique libres (encadré 2.2). L'accès à l'information et la participation peuvent atténuer la précarité.

Liens d'interdépendance aux niveaux local et national

De même que les dimensions et les causes de la pauvreté sont liées, de même les domaines d'action sont interdépendants. Les mesures prises pour développer les opportunités contribuent puissamment à l'insertion, non seulement parce qu'elles renforcent les capacités humaines fondamentales, mais aussi parce qu'en agissant sur les actifs, les revenus et les opportunités offertes par les marchés, elles permettent aux pauvres d'accroître leur influence sociale et politique. L'amélioration de la situation matérielle contribue aussi à renforcer la sécurité : les chocs négatifs sont moins coûteux lorsque l'individu n'est pas réduit au simple minimum de survie, et les actifs sont au centre des stratégies de gestion des risques de l'individu. L'insertion est un élément fondamental, qui détermine les orientations concernant les réformes visant à promouvoir le jeu des forces du marché et l'expansion des actifs conditionnant les options en matière d'opportunités matérielles, et qui influe sur la conception des politiques et des institutions ayant pour objectif d'aider les pauvres et les non-pauvres à gérer leurs risques. Enfin, on ne saurait prétendre améliorer le niveau de vie (ou éviter les revers) et donner des moyens d'action aux individus et aux communautés défavorisés sans réduire la précarité, avec toutes les conséquences débilitantes qu'elle entraîne.

Mesures à l'échelle internationale

Devant la montée des forces mondiales, il ne suffit pas d'agir à l'échelle locale ou nationale. Le progrès économique global, l'accès aux marchés internationaux, la stabilité financière mondiale et les avancées technologiques dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des communications sont autant d'éléments déterminants dans la lutte contre la pauvreté (chapitre 10). C'est pourquoi seule la coopération internationale permettra de réduire le protectionnisme des pays industrialisés et d'éliminer la volatilité du système financier mondial. Par ailleurs, l'importance croissante de biens publics internationaux tels que la recherche agronomique et médicale exige un recentrage de la coopération pour le développement. Qui plus est, étant donné l'importance des mesures de caractère international dans la lutte contre la pauvreté, il faut que les pays et les individus défavorisés puissent s'exprimer dans les forums internationaux.

OUGANDA

Dix ans seulement après une période de conflit destructif, l'Ouganda connaît une profonde pauvreté aux nombreuses dimensions. Mais il donne aussi l'exemple de ce qu'un pays d'Afrique subsaharienne immensément pauvre peut accomplir.

Premier pays à bénéficier d'un allégement renforcé de sa dette sur la base de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, l'Ouganda se distingue par la croissance régulière qu'il a enregistrée au cours des années 90. Il se distingue aussi par le recul sensible de la pauvreté monétaire, des efforts impressionnants dans la généralisation de l'enseignement primaire et un effort majeur pour se doter de budgets transparents, axés sur la lutte contre la pauvreté, tant au niveau des administrations centrales qu'à l'échelon local. L'une de ses principales faiblesses est la santé, car le VIH/SIDA a fait son apparition très tôt en Ouganda. Aujourd'hui, un dixième des adultes sont infectés et les systèmes traditionnels d'accueil des enfants ploient sous le nombre des orphelins du sida.

Trois domaines d'action prioritaires sont envisagés : consolider et approfondir la responsabilité et la concertation dans l'affectation des ressources et renforcer les institutions publiques aux niveaux central et local, afin de jeter les bases de bons programmes d'investissements locaux dans les actifs sociaux et physiques ; s'attaquer aux risques perçus du climat des affaires, afin qu'une croissance génératrice d'emplois puisse s'engager ; et poursuivre les activités entreprises pour arrêter la propagation du VIH/SIDA et de maladies comme la tuberculose.

Encadré 2.3
Combattre la pauvreté au Viet Nam

Le Viet Nam a remporté des succès frappants dans la lutte contre la pauvreté, ramenant la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 58 % à 37 % en 1993-98. Une étude réalisée par le Groupe de travail sur la pauvreté en coopération avec des représentants du gouvernement, des bailleurs de fonds et des ONG aboutit aux conclusions suivantes :

- Les réformes ont été le principal moteur de réduction de la pauvreté, principalement les réformes agraires que le Viet Nam a lancées au milieu des années 80, qui ont offert à la population de larges possibilités d'amélioration de leurs conditions et de leurs moyens d'existence.
- En dépit des progrès, les pauvres ont exprimé le sentiment de ne pas être entendus et de n'avoir aucune influence. Les évaluations participatives de la pauvreté, réalisées conjointement avec Oxfam, Actionaid et Save the Children, ont permis d'observer que les gens souhaitaient ardemment une circulation de l'information dans les deux sens : de l'État vers eux, à propos de la nature et du calendrier des mesures et des programmes officiels influant sur leurs conditions d'existence, et d'eux vers les autorités, afin qu'ils puissent avoir leur mot à dire sur ces mesures et ces programmes.
- La pauvreté reste profonde et répandue, et les progrès sont fragiles. Des millions de personnes sont toujours guettées par la pauvreté. Une maladie, le décès d'un parent et les catastrophes naturelles (inondations, sécheresses) sont autant de menaces permanentes. Les femmes, les minorités ethniques et les migrants urbains en situation irrégulière demeurent particulièrement défavorisés.

Les auteurs de l'étude, qui ont consulté un large éventail de parties prenantes, ont défini trois axes d'intervention pour les pouvoirs publics :

- Lancement d'une nouvelle série de réformes donnant libre cours au dynamisme du secteur privé et suscitant des opportunités de création d'emplois et d'amélioration de la productivité, afin que les revenus augmentent et que les pauvres puissent échapper à la pauvreté.
- Mise en œuvre du Décret sur la démocratie de proximité, qui vise à donner aux gens les moyens de prendre leur avenir en main en leur permettant de participer directement aux décisions et d'améliorer la gouvernance à l'échelon local.
- Renforcement des mécanismes de protection et des programmes ciblés, tels que le Programme d'éradication de la faim et de réduction de la pauvreté, afin de protéger les pauvres contre les risques (maladie, mauvaise récolte).

Le rapport sur cette étude a été largement distribué au Viet Nam, notamment aux 450 membres de l'Assemblée nationale et au 61 provinces du pays. Le Premier ministre a demandé au Groupe de travail sur la pauvreté d'intégrer les conclusions du rapport à une vaste stratégie de lutte contre la pauvreté au Viet Nam d'ici à la fin de l'an 2000.

Source : Banque mondiale, 1999bb.

Pour autant, les programmes d'aide internationale axés sur des pays particuliers demeurent essentiels, car ils leur permettront de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté qui démarginaliseront les pauvres, renforceront leur sécurité et développeront leurs opportunités (chapitre 11). Il convient bien entendu d'aiguiller l'aide extérieure vers les pays ayant un niveau de pauvreté élevé, mais cela ne doit pas être le seul critère : il est également essentiel que le pays bénéficiaire dispose d'un cadre législatif et institutionnel approprié pour que la lutte contre la pauvreté ait des chances de succès.

Depuis plusieurs années, l'allégement de la dette des pays les plus défavorisés du monde, les pays pauvres très endettés, est l'un des principaux dossiers de la coopération pour le développement. Les auteurs du présent rapport conviennent que la réduction de la dette doit jouer un rôle central dans la stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

Les chapitres suivants décrivent différentes séries de mesures à envisager dans le cadre de la mise au point d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Il n'est pas question de fixer des priorités dans l'abstrait, car elles doivent s'insérer dans un contexte et refléter un large consensus national. Le cas du Viet Nam, tout récemment, montre comment ce processus peut être enclenché (encadré 2.3).

• • •

Dans ce chapitre, nous avons présenté un cadre général d'action portant sur trois domaines — opportunités, insertion et sécurité matérielle — en vue de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions. L'ensemble des agents de la société — les pauvres, l'État, le secteur privé et les organisations de la société civile — sont appelés à l'action, et cela à tous les échelons : local, national et mondial. Les cas nationaux présentés dans ce chapitre illustrent trois vérités fondamentales :

- Les mesures agissant sur les opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle sont liées entre elles ; il

n'existe pas de hiérarchie et on ne peut progresser dans un domaine si l'on ne progresse pas dans les deux autres.

- Dans tous les cas, les bases sociales, politiques et institutionnelles revêtent une importance capitale.
- Le contexte compte. Si, d'une manière générale, il est souhaitable de mener l'action sur les trois fronts, la formulation des mesures et les agents concernés sont déterminés par la situation économique, sociale et politique du pays intéressé.

DEUXIÈME PARTIE

Opportunités

CHAPITRE 3

La croissance, l'inégalité et la pauvreté

En moyenne, plus les pays s'enrichissent, plus ils voient baisser l'incidence de la pauvreté monétaire. D'autres indicateurs de bien-être, tels que les niveaux moyens d'éducation et de santé, s'améliorent aussi. L'expansion économique est donc un puissant instrument de réduction de la pauvreté. Point final ? Non, on est amené à s'interroger sur ce qui cause la croissance économique et pourquoi la pauvreté peut reculer à des taux si différents dans des pays ayant des taux de croissance analogues.

Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, c'est à peine si les niveaux de vie se sont améliorés dans le monde. La plupart des sociétés considéraient la pauvreté comme un fait inéluctable.[1] En 1820 encore, tous les pays avaient un revenu par habitant assez voisin et très bas, puisqu'il allait d'environ 500 dollars en Chine et en Asie du Sud à 1 000 - 1 500 dollars dans les pays européens les plus riches.[2] En gros, les trois quarts de la population mondiale vivaient pour moins d'un dollar par jour.[3]

Il a fallu qu'apparaisse le développement économique moderne pour que se concrétise la possibilité pour les pauvres, et pour l'humanité en général, de voir les niveaux de vie s'améliorer sensiblement sous l'effet de la croissance. Au cours des deux siècles suivants, le revenu par habitant a plus que décuplé en valeur réelle dans les pays les plus riches d'Europe, plus que quadruplé en Chine et triplé en Asie du Sud. Ce phénomène a eu des conséquences spectaculaires : dans les pays européens riches, le pourcentage de la population ayant moins d'un dollar par jour est tombé à zéro ; en Chine, où la croissance a été plus lente, moins de 20 % de la population a moins d'un dollar par jour ; en Asie du Sud, où la croissance a été encore plus lente, c'est le cas de 40 % de la population. De nos jours, environ un cinquième de la population mondiale vit en dessous de ce seuil de revenu ascétique.

Mais les différences dans les taux de croissance économique et dans le recul de la pauvreté qui s'ensuit ne résultent pas de choix élémentaires. De fait, quel pays décide d'avoir une croissance économique lente ou de subir des crises douloureuses ? Quel pays choisit le degré d'équité de sa croissance ? En réalité, les schémas de croissance, les variations dans la répartition du revenu et des opportunités et la rapidité de la réduction de la pauvreté résultent d'un faisceau

complexe d'interactions entre les politiques, les institutions, l'histoire et la géographie de chaque pays. Pour être en mesure d'élaborer de stratégies valables de lutte contre la pauvreté, il faut d'abord pouvoir expliquer la disparité des taux de croissance entre les différents pays et les mécanismes qui répercutent la croissance sur les pauvres.

Nous examinons successivement ces questions dans le présent chapitre. Nous démontrons d'abord les liens étroits existant entre la croissance et les dimensions monétaires et non monétaires de la pauvreté. Nous passons ensuite aux politiques et aux institutions qui sous-tendent la croissance et qui permettent de lutter contre la pauvreté. Nous reconnaissons que tous les pays ne suivent pas ces modèles généraux, loin s'en faut, et que ces différences tiennent à un autre ensemble d'interactions entre résultats distributionnels, politiques et institutions. Nous expliquons alors comment, à propos du complexe pauvreté-croissance, les différences entre pays résultent d'inégalités initiales dans la répartition du revenu et des opportunités, et des changements dans la répartition du revenu qui surviennent avec la croissance. Ces inégalités elles-mêmes sont la conséquence d'une série de facteurs qui influent à leur tour sur la croissance économique. Enfin, nous examinons les interactions entre la croissance et deux dimensions non monétaires de la pauvreté : la santé et l'éducation.

Croissance économique et réduction de la pauvreté

De nos jours, près d'un cinquième des habitants de la planète survivent avec moins d'un dollar par jour. Cette pauvreté n'est pas uniformément répartie entre les pays, loin de là. Comme il est logique, plus les pays sont riches, plus la consommation moyenne du cinquième le plus pauvre de ses habitants est élevée et plus faible, en moyenne, est le pourcentage de la population ayant moins d'un dollar par jour (figure 3.1). Mais les choses ne sont pas si simples. Pour un même niveau moyen de consommation, la proportion de la population ayant moins d'un dollar par jour peut différer sensiblement selon les pays, en fonction du degré d'inégalité qui les caractérise.

En moyenne, les indicateurs d'éducation et de santé s'améliorent également avec le PIB. Ainsi, dans les pays riches, moins d'un enfant sur 100 meurt avant l'âge de cinq ans, tandis que, dans les pays les plus pauvres, cette proportion va jusqu'à un sur cinq (figure 3.2). De même, il arrive que la moitié des enfants de moins de cinq ans des pays les plus pauvres, soient malnutris, contre moins de 5 % dans les pays riches. Là encore, cependant, il peut y avoir des écarts

Figure 3.1
D'une manière générale, plus un pays est riche, plus l'incidence de la pauvreté est basse

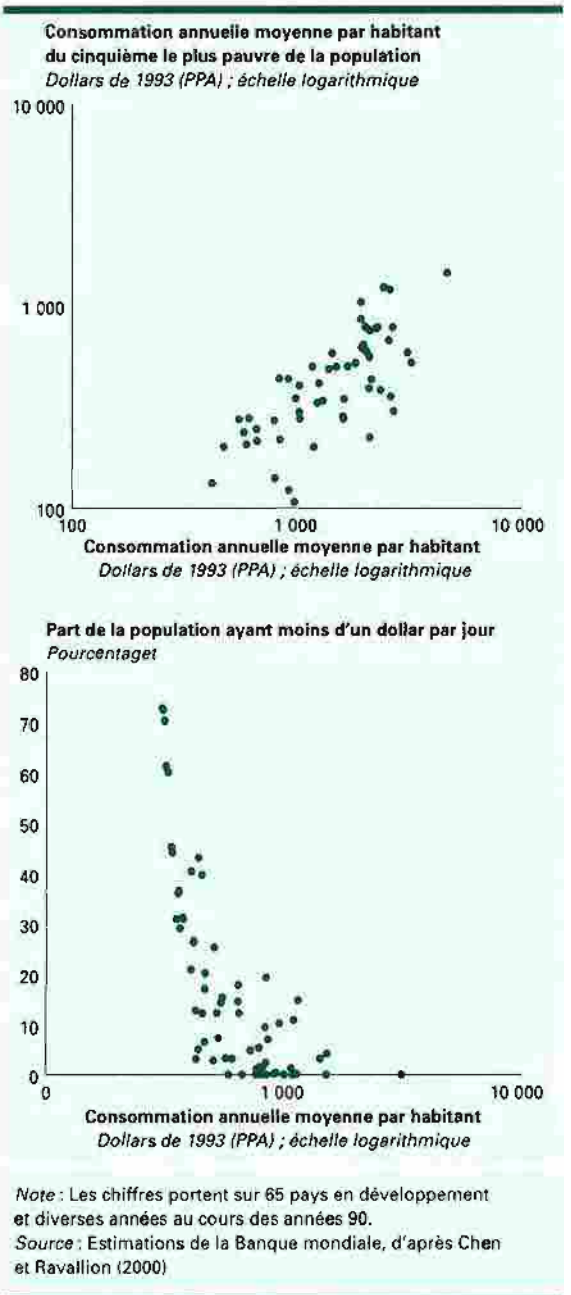

Note : Les chiffres portent sur 65 pays en développement et diverses années au cours des années 90.
Source : Estimations de la Banque mondiale, d'après Chen et Ravallion (2000)

Figure 3.2
Les indicateurs de santé s'améliorent avec le revenu

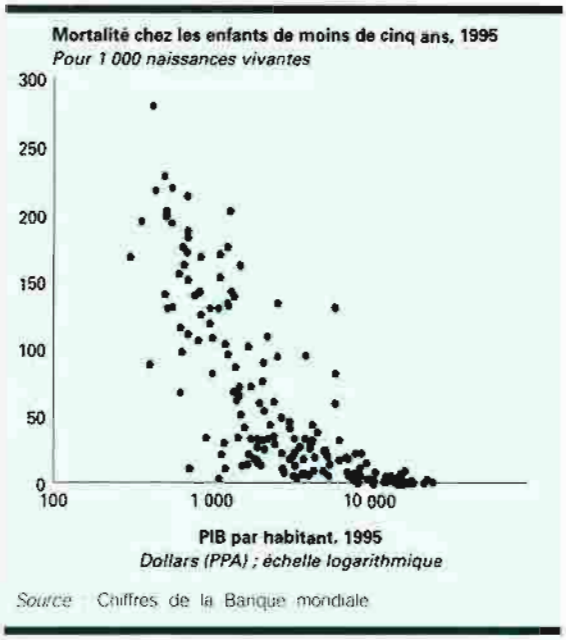

Source : Chiffres de la Banque mondiale

surprenants par rapport à la moyenne. Les États-Unis, par exemple, sont considérablement plus riches que la Chine et l'Inde, mais l'espérance de vie des Américains d'origine africaine est environ la même que celle des Chinois et des Indiens de certains États.[4]

[La pauvreté signifie] ... les bas salaires et le manque d'emplois. C'est aussi ne pas avoir de médicaments, de nourriture ni de vêtements.

— Un groupe de discussion au Brésil

Quoi qu'il en soit, les différences frappantes dans les statistiques sur la pauvreté entre pays riches et pays pauvres font ressortir le rôle essentiel du développement économique dans la réduction de la pauvreté. Ces divergences reflètent généralement des différences dans la croissance économique sur des périodes très longues, mais les effets positifs de la croissance sur la pauvreté monétaire sont aussi en évidence sur des périodes plus courtes. Nous avons analysé au chapitre 1 l'évolution très contrastée de la pauvreté monétaire dans les divers pays au cours des 20 dernières années. Les différences de taux de croissance économique expliquent en grande partie ce bilan mitigé : de même que sur la très longue période, la croissance des années 80 et 90 a puissamment contribué à réduire la pauvreté monétaire.

Figure 3.3
Les tendances de la pauvreté suivent les tendances de la croissance au cours des années 80 et 90

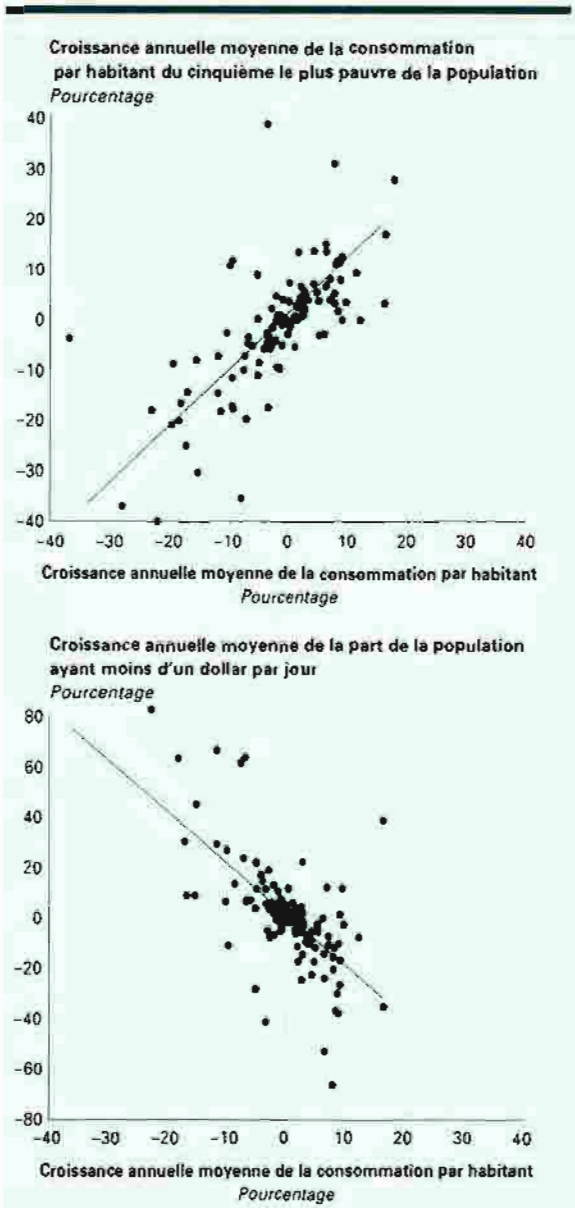

Note : Les chiffres portent sur 65 pays en développement.
Source : Estimations de la Banque mondiale, d'après Chen et Ravallion (2000).

En moyenne, la consommation du cinquième le plus pauvre de la population a crû parallèlement à l'économie pendant cette période (figure 3.3). Dans la vaste majorité des cas, la croissance fait augmenter la consommation du cinquième le plus pauvre, la récession économique ayant l'effet inverse.

La même observation vaut pour la part de la population vivant avec moins d'un dollar par jour. En moyenne, tout point de pourcentage de croissance additionnelle réduit cette part d'environ 2 %. Si, dans certains pays, la croissance s'accompagne d'une réduction de la pauvreté beaucoup plus marquée que dans d'autres, cela n'enlève rien à l'importance de la croissance économique dans l'amélioration du revenu des pauvres et dans la réduction de la pauvreté. Inversement, une croissance lente ou négative, résultant

Figure 3.4
La croissance économique a été un puissant facteur de lutte contre la pauvreté pendant les années 80 et 90

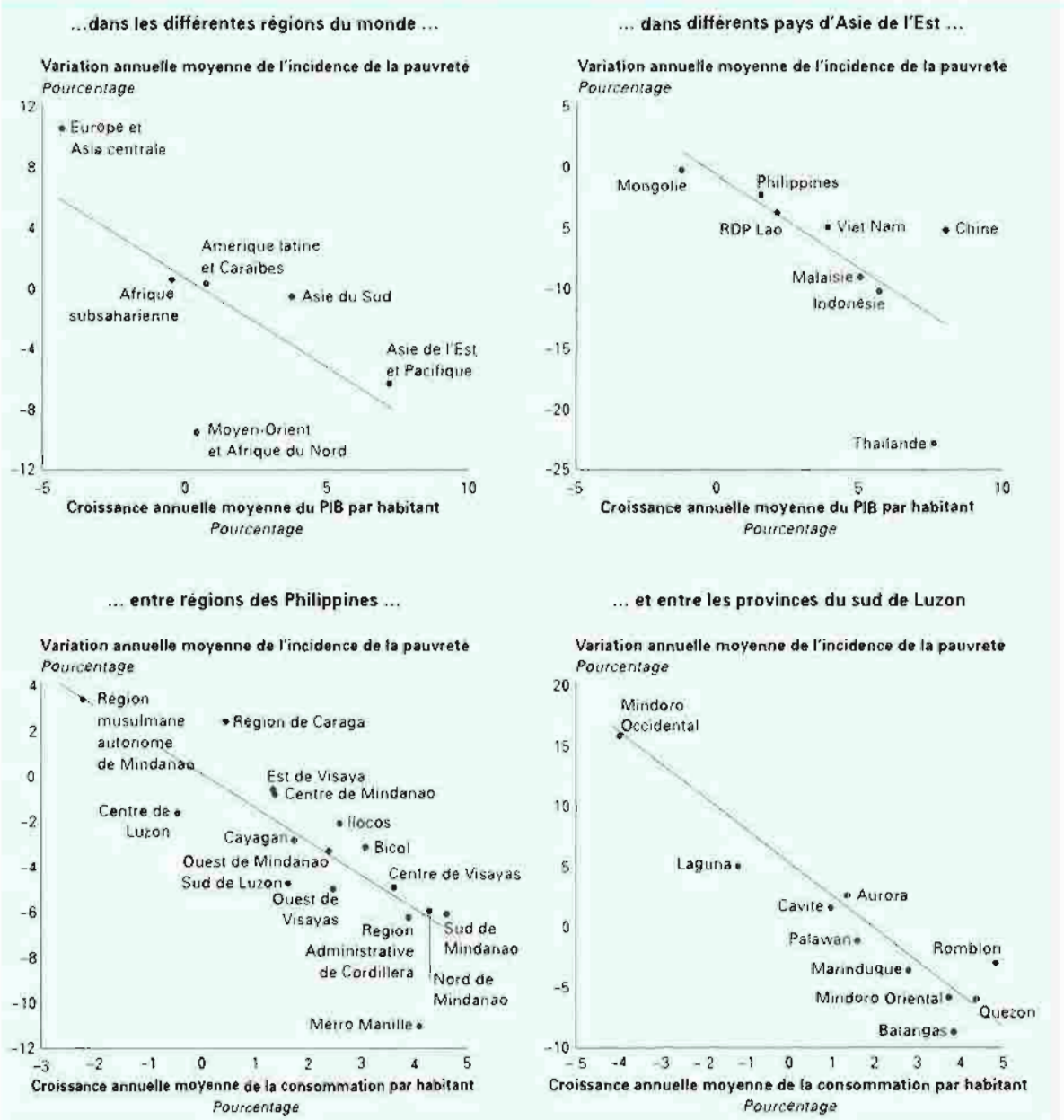

Note : Par incidence de la pauvreté, nous entendons le pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour.
Source : En haut à gauche : données de la Banque mondiale ; en haut à droite : Banque mondiale, 1998f ; deux graphiques du bas : Banque mondiale, 2000o

d'un effondrement des structures de l'État, d'une catastrophe naturelle, d'une guerre ou d'une crise économique, peut avoir des effets désastreux pour les pauvres.

Comme nous l'avons montré au chapitre 1, les chiffres nationaux sur la pauvreté masquent des écarts considérables à l'intérieur des pays. Mais de même que les différences dans le rythme de croissance économique contribuent pour beaucoup à expliquer les disparités de résultats entre les pays, la croissance régionale et sous-régionale influe puissamment sur l'évolution de la pauvreté à l'échelon sous-national. Les régions du monde, les pays et les provinces ont des taux de croissance très différents (figure 3.4). Là où la croissance est forte, elle est un facteur important de réduction de la pauvreté et, hormis quelques exceptions, là où il n'y a pas croissance, la pauvreté ne recule pas. Pour formuler des stratégies de lutte contre la pauvreté, il est essentiel de comprendre pourquoi les pays et les régions ont des résultats aussi disparates en matière de croissance et comment la croissance influe sur le niveau de vie des pauvres.

Les déterminants de la croissance économique

Si l'on veut élaborer des stratégies qui améliorent véritablement le sort des pauvres, il faut tout d'abord

Encadré 3.1
Population, croissance et pauvreté

De nombreuses études ont montré qu'en moyenne, plus un pays s'enrichit, plus la fécondité et la mortalité diminuent, et que la baisse de la mortalité précède généralement celle de la fécondité1. Des liens complexes unissent cette transition démographique et le développement économique. Ils font l'objet de débats passionnés depuis au moins 1798, année où Thomas Malthus affirmait que puisque « la nourriture est nécessaire à l'existence de l'homme » et que « la passion entre les sexes est chose nécessaire et demeurera quasiment dans son état actuel », l'accroissement de la population engendrerait inévitablement un déséquilibre entre la population et les ressources disponibles.

Les sombres prédictions de Malthus sur les effets de la croissance démographique ne se sont pas réalisées : depuis le début du XIXe siècle, la population mondiale a plus que quintuplé, mais grâce aux progrès des techniques de toutes sortes, les revenus par habitant ont augmenté encore plus rapidement. Les liens entre les changements démographiques et le développement sont plus subtils que cela. Deux aspects méritent d'être signalés : les effets des variations de la pyramide des âges induites par la transition démographique et les liens entre les investissements dans la santé, l'éducation, la croissance et l'évolution des statistiques démographiques.

En premier lieu, une forte baisse de la fécondité s'accompagne, dans de nombreux pays, d'une augmentation marquée de la part de la population en âge de travailler. Dans certains pays, notamment en Asie de l'Est, l'accroissement du nombre de travailleurs par habitant est allé de pair avec une accélération de la croissance du PIB par habitant2. Les pays de la région ont pu exploiter le potentiel d'une main-d'œuvre en augmentation pour diverses raisons, notamment grâce à un niveau d'éducation élevé et à des structures institutionnelles et législatives favorables. Dans d'autres régions du monde, en particulier en Amérique latine, la pyramide des âges a évolué dans un sens analogue, mais la croissance n'en a pas bénéficié de la même façon. Cela est regrettable, dans la mesure où l'avantage démographique représenté par l'augmentation de la population active est passager et qu'y succède une période d'alourdissement de la proportion de la population âgée à charge, imposant un fardeau aux institutions sociales responsables de l'assistance aux personnes âgées.

En second lieu, on a observé que l'amélioration du niveau d'éducation est liée à un accroissement du taux d'utilisation des contraceptifs et à une baisse de la fécondité3. Les raisons à cela sont diverses. Plus éduquées, les femmes se voient offrir davantage de possibilités économiques, ce qui accroît le coût d'opportunité d'une famille plus nombreuse (Becker, 1960). Il est fréquent, en outre, que la mortalité infantile soit plus basse dans les familles où les femmes sont plus instruites, de sorte qu'un plus petit nombre de naissances leur suffit pour avoir le nombre d'enfants désiré. Enfin, une femme plus instruite pratique la contraception plus efficacement. Les investissements visant à améliorer l'accès des pauvres à l'éducation et à la santé ont donc un effet à deux égards : ils améliorent la croissance et réduisent la pauvreté de façon directe et, dans la mesure où ils sont liés à une baisse de la fécondité et de la croissance démographique, ils peuvent aussi faire partie d'un cercle vertueux d'amélioration de la santé maternelle et d'amélioration des investissements dans la santé et l'éducation des enfants, qui renforce les effets directs.

1. Voir Livi-Bacci (1997) pour une analyse historique et Birdsall (à paraître) pour une critique moderne de la littérature relative à la démographie et à l'économie.
2. Par exemple, Young (1995) évalue soigneusement le rôle de l'augmentation de la population active et du taux d'activité dans la hausse rapide du PIB par habitant observée dans quatre pays asiatiques.
3. Schultz (1994) fournit des informations provenant de plusieurs pays sur les liens entre l'éducation des femmes et la fécondité. On trouvera dans Feyisetan et Ainsworth (1996) des informations au niveau microéconomique sur l'éducation et l'usage des contraceptifs, et dans Ainsworth, Beegle et Nyamete (1996) des informations sur l'éducation et la fécondité. Pritchett et Summers (1994) donnent une évaluation plus prudente de l'importance de l'effet de la disponibilité des contraceptifs sur la fécondité.

Encadré 3.2
Les guerres et leurs effets désastreux pour les pauvres

Les guerres sont de véritables catastrophes où qu'elles éclatent. Étant donné qu'elles surviennent de manière disproportionnée dans les pays pauvres, leurs dommages affectent les pauvres du monde de manière disproportionnée aussi (voir la figure). Un plus grand nombre de conflits sont désormais civils. Pendant la période 1987-97, plus de 85 % des conflits ont eu lieu à l'intérieur des frontières nationales (14 en Afrique, 14 en Asie et un en Europe). Le plus tragique est que 90 % des personnes tuées ne sont pas des militaires (Pottebaum, 1999). Au Cambodge, 1,7 million de personnes ont été tuées en 20 ans de combats et de massacres politiques, parmi lesquelles la plupart des médecins, juristes et enseignants du pays. Il arrive que les victimes civiles soient désignées en raison de leur appartenance ethnique : 800 000 Tutsis et Hutus modérés ont été exterminés par des extrémistes hutus au Rwanda en 1994.

Les enfants ne sont pas non plus épargnés, car ils sont souvent enrôlés pour combattre. Ceux qui ont la chance de survivre sont psychologiquement marqués pour la vie. Ils voient aussi leurs chances d'avenir irrémédiablement gâchées par l'abandon forcé de leurs études.

En détruisant les actifs physiques, humains et sociaux, en réduisant les investissements, en détournant les dépenses publiques d'activités productives et en incitant les travailleurs les plus qualifiés à émigrer, les guerres paralysent l'économie. En moyenne, une guerre civile fait habituellement perdre à un pays plus de 2 % par an de son produit par habitant par rapport à ce qu'il aurait été sans la guerre. Dans les conflits plus durs et plus longs, le tribut économique et humain est encore plus lourd (Collier, 1999b).

Dans leur immense majorité, les conflits frappent des pays pauvres

Part des épisodes de guerres et de luttes civiles, 1990-95
Pourcentage

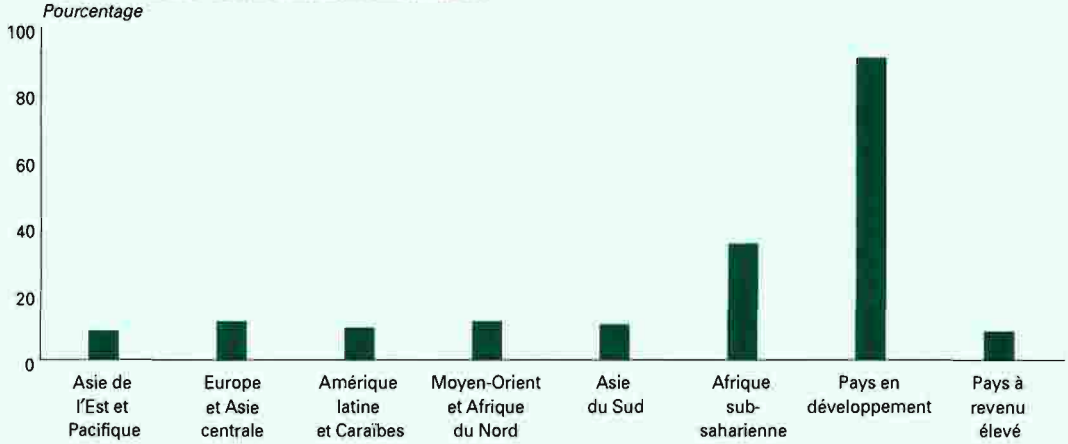

Source: USAID, OFDA 1999.

comprendre quelles sont les politiques et les institutions qui favorisent une croissance économique soutenue et durable. De larges divergences dans les taux de croissance résultent de l'interaction de différents éléments : la situation initiale, les institutions, les grandes orientations, les chocs extérieurs et, non des moindres, la chance.

On sait que l'éducation et l'espérance de vie, en particulier aux niveaux de revenu les plus bas, jouent un rôle dans la croissance.[5] Il a été démontré, par exemple, que l'alphabétisation des femmes et l'éducation des filles ont un effet positif sur la croissance économique globale.[6] On a observé également qu'il existe une corrélation négative entre une croissance démographique rapide et l'augmentation du PIB par habitant, et que l'évolution de la composition de la population par âge peut aussi influer sur la croissance (encadré 3.1).[7]

Certaines caractéristiques d'ordre macro-économique, telles que l'ouverture au commerce international, de bonnes politiques monétaires et budgétaires (déficit budgétaire modéré et absence d'inflation élevée), un système financier bien développé et une fonction publique de taille

Encadré 3.3
La divergence et l'inégalité des revenus dans le monde

Vu l'importance de la croissance dans la lutte contre la pauvreté, il est particulièrement décevant que certains des pays les plus pauvres du monde n'aient pas encore amorcé leur décollage économique. Cet échec se manifeste par l'écart grandissant entre le revenu moyen des pays les plus riches et celui des pays les plus pauvres. En 1960, le PIB par habitant des 20 pays les plus riches était 18 fois plus élevé que celui des 20 pays les plus pauvres. En 1995, cet écart avait plus que doublé, phénomène qu'on a dénommé « divergence » (voir ci-dessous le graphique de gauche).

Ces chiffres révèlent l'aggravation des inégalités de revenu entre pays au cours des 40 dernières années. Qu'en est-il dans le domaine de l'inégalité entre individus au niveau mondial ? De fait, les tendances en la matière reflètent à la fois les tendances de l'inégalité entre les pays et celles de l'inégalité entre individus dans un pays donné. L'influence de l'inégalité entre les pays dépend des différences dans les chiffres de croissance des pays individuels et de leur taille : une croissance rapide dans quelques grands pays initialement pauvres peut empêcher une croissance lente dans d'autres pays pauvres d'aggraver les inégalités. En Chine, par exemple, une croissance rapide à partir d'une base très faible a aidé un cinquième de la population mondiale à réduire de moitié l'écart moyen de revenu par habitant dans le monde, atténuant sensiblement, de ce fait, l'inégalité entre individus au niveau mondial. Par contraste, les 20 pays les plus pauvres du monde en 1960 ne représentaient qu'environ 5 % de la population mondiale, en sorte que leur stagnation, si décevante soit-elle, a moins contribué à l'inégalité entre individus au niveau mondial.

Les tendances relatives à l'inégalité de revenu dans un même pays sont moins prononcées : l'inégalité a augmenté dans certains pays pour baisser ailleurs. Des chercheurs ont observé récemment qu'entre les pays, la probabilité d'une aggravation ou d'une diminution de l'inégalité est à peu près la même (Deininger et Squire, 1996b). Là encore, cependant, la taille du pays est un facteur important : les variations de l'inégalité dans les pays très peuplés tels que la Chine, l'Inde ou l'Indonésie influent davantage sur l'évolution de l'inégalité entre individus au niveau mondial que les variations survenant dans les petits pays.

Les tendances à cet égard reflètent simultanément ces deux facteurs, l'élément transnational étant généralement plus important que l'élément intra-national. Étant donné les difficultés soulevées par la mesure des revenus décrites au chapitre 1, on ne s'étonnera pas que les estimations de l'inégalité entre individus au niveau mondial soient assorties d'une forte marge d'erreur. Quoi qu'il en soit, les estimations dont on dispose indiquent que l'inégalité entre individus au niveau mondial a augmenté au cours des décennies (voir ci-dessous le graphique de droite). L'ordre de grandeur de cette augmentation varie selon la méthode utilisée et la période considérée, mais il semblerait que l'inégalité au niveau mondial a peu augmenté par rapport aux écarts beaucoup plus importants qui sont apparus durant le XIX[e] siècle.

L'élargissement de l'écart entre les pays riches et les pays pauvres explique en grande partie l'accroissement de l'inégalité de revenu entre individus au niveau mondial au cours des 40 dernières années

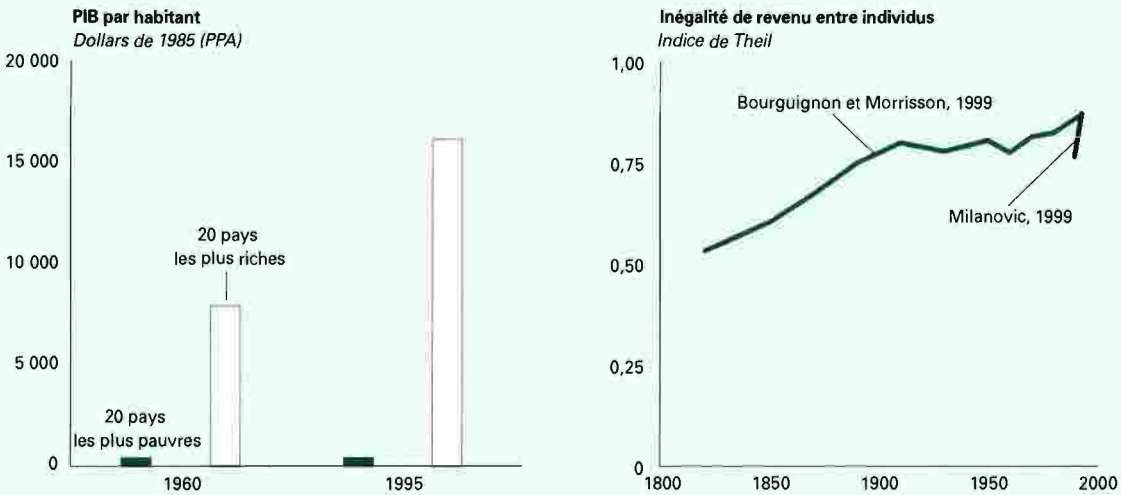

Note : Le graphique de gauche a trait à la moyenne pondérée par le chiffre de la population du PIB par habitant dans les groupes indiqués, sur la base d'un échantillon de 123 pays pour lesquels on possède des données complètes sur le PIB par habitant pendant la période 1960-95. La Chine ne figure pas parmi les 20 pays les plus pauvres en 1960. L'indice de Theil mesure l'inégalité de revenu : plus il est élevé, plus l'inégalité est grande.
Source : Summers et Heston, 1991 ; chiffres de la Banque mondiale ; Bourguignon et Morrisson, 1999 ; Milanovic, 1999.

raisonnable, sont également des facteurs dynamiques de croissance économique.[8] L'aide ne peut favoriser la croissance que si ces conditions sont réunies.[9] Les chocs intérieurs et extérieurs ont aussi une importance. Bien entendu, les guerres, les troubles civils et les catastrophes naturelles dépriment la croissance économique (encadré 3.2). Cela est également vrai d'événements moins dramatiques, tels que la volatilité macroéconomique, des chocs défavorables sur les termes de l'échange et un ralentissement de la croissance chez les partenaires commerciaux.[10] Un mauvais échelonnement et une mise en œuvre mal conçue des réformes peuvent assécher soudainement les flux de capitaux ou provoquer d'autres perturbations macroéconomiques qui ralentissent la croissance (chapitre 4). L'arrêt de la croissance peut être particulièrement désastreux pour les pauvres, car leurs systèmes de soutien sont plus fragiles et leurs conditions de vie sont généralement plus précaires que celles des gens plus aisés (chapitre 9).

Les facteurs institutionnels jouent aussi un rôle important. On a observé, par exemple, qu'un état de droit fort et l'absence de corruption favorisent la croissance, en instaurant un climat d'équité et de respect des règles, dans lequel les entreprises et les ménages peuvent investir et prospérer.[11] Des institutions fortes sont également un atout. Ainsi, les pays victimes de chocs défavorables doivent fréquemment procéder à des ajustements difficiles mais indispensables de leur politique économique intérieure. Dans les pays où les conflits entre intérêts contradictoires sont intenses et où les institutions sont trop faibles pour les résoudre, la reprise est souvent plus lente.[12]

Par ailleurs, il semble que les clivages ethniques ont un effet défavorable sur la croissance. Les pays, et régions des pays, où ces clivages sont en évidence fournissent généralement des biens publics moins nombreux et de moins bonne qualité (cela est particulièrement vrai pour l'éducation). De plus, les conflits ethniques violents y sont plus fréquents. On a constaté que l'existence d'institutions garantissant les droits des minorités et offrant un moyen de résoudre les conflits compensait les effets de la polarisation (chapitre 7).[13]

D'autres variables indépendantes, tels que la géographie et le revenu initial, ne sont pas non plus à négliger. Selon certains éléments d'information, les caractéristiques géographiques influent sur la croissance (par exemple, la croissance sera plus lente dans un pays isolé ou enclavé).[14] En moyenne, l'économie des

Encadré 3.4
Tendances de l'inégalité et réduction de la pauvreté

En Ouganda, la croissance et l'amélioration de l'égalité ont engendré une forte réduction de la pauvreté ...

Après plusieurs dizaines d'années de guerre et de marasme économique, la croissance a repris pendant les années 90 à un rythme moyen supérieur à 5 % par an. En seulement six ans (1992-98), la proportion des Ougandais vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 56 à 44 %. Toutes les catégories de revenu, les ménages ruraux et urbains et presque tous les secteurs économiques ont bénéficié de la croissance. La consommation par habitant a augmenté dans tous les déciles de la population, traduisant une réduction de la pauvreté de part et d'autre du seuil de pauvreté.

Grâce à des réductions modestes de l'inégalité des revenus, la croissance a contribué de façon particulièrement efficace au recul de la pauvreté. Ainsi, le coefficient de Gini est tombé de 0,36 à 0,34 au cours de la période. C'est chez les ménages les plus pauvres que le niveau de vie a le plus augmenté. La consommation des ménages (par équivalent adulte) a progressé de 27 % dans le décile le plus démuni, contre 15 % dans le décile le plus riche. Parmi les producteurs de cultures de rapport, et particulièrement les producteurs de café (initialement aussi pauvres que l'Ougandais moyen), la pauvreté a reculé plus de deux fois plus vite que dans l'ensemble de la population.

... Cependant qu'au Bangladesh, la montée des inégalités limitait la réduction de la pauvreté résultant de la croissance

Au Bangladesh, le PIB par habitant a augmenté d'environ 2 % par an pendant les années 90 et la pauvreté a reculé très lentement. Entre 1983 et 1996, la proportion des gens vivant dans la pauvreté extrême est tombée de 40,9 à 35,6 % et celle des gens vivant dans une pauvreté modérée de 58,5 à 53,1 %. La pauvreté rurale, en particulier, reste très élevée.

Comment expliquer la lenteur de ces progrès ? La réponse est à rechercher en partie dans l'accroissement des inégalités, aussi bien dans le secteur urbain que dans le secteur rural, surtout entre 1992 et 1996, période durant laquelle le coefficient de Gini est passé de 0,26 à 0,31. Suivant la mesure de la pauvreté utilisée, il semblerait qu'entre un cinquième et un tiers du recul potentiel de la pauvreté lié à la croissance ait été perdu par suite de l'aggravation de l'inégalité. En effet, si l'inégalité était restée inchangée, le taux de pauvreté aurait été inférieur de 7 à 10 points de pourcentage en 1995-96 à son niveau effectif.

On aurait tort de conclure que la montée de l'inégalité au Bangladesh rend futile la recherche de la croissance, bien au contraire : il faut que la croissance s'accélère pour que la pauvreté recule plus rapidement, puisque l'effet net de la croissance sur la lutte contre la pauvreté est positif. Cela doit s'accompagner d'un effort délibéré pour contenir la poussée de l'inégalité et faire profiter les zones rurales de la croissance, car c'est là que vit une grande partie des pauvres du pays.

Source : Appleton et al., 1999 ; Wodon, 1997, 1999, 2000c.

pays initialement pauvres croît plus lentement que celle des pays riches, de sorte que l'écart entre les deux catégories ne cesse de s'élargir (encadré 3.3). Cependant, une fois neutralisés certains des facteurs mentionnés ci-dessus, il semble clair que la croissance est plus rapide dans les pays initialement pauvres. Ce n'est pas une relation forcément linéaire, la croissance ne s'accélérant que lorsque le pays atteint un seuil de revenu donné. Il est donc possible qu'à des niveaux de développement extrêmement bas, les pays soient pris au piège de la pauvreté.[15] Enfin, les inégalités initiales peuvent influer sur la croissance ultérieure et sur la façon dont la croissance fait reculer la pauvreté. Cette question importante est examinée ci-après.

Quelles sont les conditions d'une croissance durable ? Outre les facteurs d'ordre politique, institutionnel et géographique énumérés ci-dessus, il faut également prendre en compte les répercussions de la croissance sur l'environnement. En effet, une dégradation de l'environnement peut avoir un effet de boomerang.[16] Les conséquences qu'elle entraîne, telles que les risques de maladie et la baisse des rendements agricoles, peuvent être sérieuses pour l'économie. À titre d'exemple, l'emploi massif du charbon, s'il ne s'accompagne pas d'une stricte réglementation des émissions de particules, de soufre et d'autres éléments, peut causer des affections pulmonaires, et les émissions de soufre provoquent des pluies acides qui amoindrissent les rendements agricoles.[17] Sur la longue période en particulier, il est probable que les efforts entrepris pour préserver la qualité de l'environnement et améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources stimulent les investissements, l'accumulation et la croissance. Une croissance rapide n'exclut pas la protection de l'environnement, au contraire, car la mise en place de nouvelles unités de capacité industrielle peut favoriser l'adoption de technologies plus propres et accélérer le remplacement des technologies polluantes.[18]

Figure 3.5
L'inégalité a fortement varié pendant les années 80 et 90, sans qu'on puisse observer de relation systématique avec la croissance

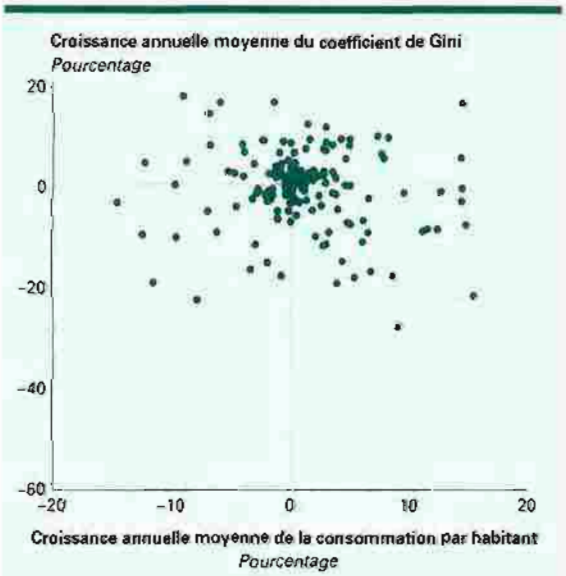

Note : Les chiffres portent sur 65 pays en développement.
Source : Estimations de la Banque mondiale, d'après Chen et Ravallion (2000).

L'eau, c'est la vie. Comme nous n'avons pas d'eau, nous menons une vie misérable.

— Un groupe de discussion, Kenya

Pourquoi la pauvreté recule-t-elle à un rythme différent dans des pays ayant des taux de croissance analogues ?

Le lien général entre croissance économique et réduction de la pauvreté est indiscutable. Mais force est de constater que, pour un taux donné de croissance économique, la pauvreté ne recule pas au même rythme dans tous les pays ni à toutes les époques. Le graphique en bas à gauche de la figure 3.3 révèle toute l'ampleur des variations que l'on relève dans la réduction de la pauvreté pour un même taux de croissance de la consommation par habitant (il convient toutefois de considérer les valeurs extrêmes comme des aberrations). Comment s'expliquent ces fortes disparités ? L'explication tient au fait que pour un taux de croissance donné, l'ampleur de la réduction de la pauvreté dépend des variations dans la répartition du revenu accompagnant la croissance et des inégalités initiales, au plan des revenus, des actifs et de l'accès aux opportunités qui permettent aux pauvres de bénéficier des fruits de la croissance.

Variations dans la répartition du revenu

L'effet de la croissance sur la pauvreté dépend de la façon dont le revenu additionnel généré par la croissance se

répartit entre les catégories de la société. Si la croissance économique s'accompagne d'une augmentation de la part du revenu qui revient aux plus pauvres, le revenu des pauvres augmente plus rapidement que le revenu moyen, et inversement.

Il en est de même pour les taux de pauvreté. Pour un taux d'expansion donné, la pauvreté recule plus vite dans les pays où la répartition du revenu devient plus égale que dans ceux où elle devient plus inégale. Le premier cas s'est produit en Ouganda, où l'accroissement de l'égalité qui a accompagné la croissance a fait reculer sensiblement la pauvreté, et le second au Bangladesh, où l'augmentation de l'inégalité a tempéré la réduction de la pauvreté (encadré 3.4). On peut citer encore l'exemple du Maroc, où le nombre des personnes défavorisées a crû de plus de 50 % entre 1990 et 1998, par suite, principalement, du fléchissement de la consommation privée réelle par habitant (– 1,4 % par an). Dans les zones urbaines, la montée de la pauvreté a été amortie par la baisse de l'inégalité, tandis que dans les zones rurales, l'aggravation de l'inégalité a contribué à l'augmentation de la pauvreté.[19]

La croissance elle-même influe-t-elle systématiquement, dans un sens ou dans l'autre, sur l'inégalité de revenu ? Les politiques et les institutions qui stimulent la croissance ont-elles pour effet de renforcer ou d'atténuer l'inégalité ? La composition régionale ou sectorielle de la croissance est-elle un facteur de changement dans l'inégalité des revenus ? Pour répondre à ces questions, nous examinons tout

Encadré 3.5
Pourquoi la croissance est-elle bénéfique pour les pauvres en Inde ?

Conformément aux tendances observées au niveau international dans les pays en développement, la croissance de la consommation moyenne des ménages est liée à une baisse de la pauvreté monétaire en Inde. De surcroît, la composition régionale et sectorielle de la croissance influe sur le taux national de réduction de la pauvreté, la croissance économique rurale produisant des réactions beaucoup plus fortes que la croissance économique urbaine. Dans les zones rurales mêmes, l'expansion de l'agriculture et des services a particulièrement contribué à réduire la pauvreté, contrairement à la croissance industrielle.

Dans l'Inde rurale, la croissance économique nécessite une amélioration de la productivité de l'agriculture si l'on veut qu'elle soit réellement bénéfique pour les pauvres. Selon des données portant sur la période 1958-94, l'augmentation des salaires réels et des rendements agricoles s'est traduite par un relèvement du niveau de vie moyen sans modifier la répartition des revenus, d'où un recul de la pauvreté absolue.

La réduction de la pauvreté engendrée par la croissance non agricole est très variable suivant les États. Il faut en rechercher la cause dans des différences systématiques dans les conditions initiales. Dans les États où la productivité de l'agriculture était faible, où le niveau de vie des ruraux était médiocre par rapport au niveau de vie des citadins et où l'éducation de base laissait grandement à désirer, les pauvres ont participé dans une moindre mesure à la croissance du secteur non agricole. Le rôle de l'alphabétisation initiale mérite d'être souligné : plus de la moitié de la différence entre l'élasticité de la pauvreté au produit non agricole du Bihar (État qui a l'élasticité la plus faible du pays) et celle du Kerala (élasticité la plus grande) est imputable à la supériorité considérable du Kerala en matière d'alphabétisation initiale. L'alphabétisation des femmes est une variable prédictive légèrement plus significative du rôle de la croissance dans la réduction de la pauvreté que celle des hommes.

Pour que les pauvres participent pleinement à la croissance économique de l'Inde, il faut que l'agriculture, les infrastructures et les dépenses sociales (particulièrement insuffisantes en milieu rural) reçoivent un rang de priorité plus élevé.

Source : Ravallion et Dart, 1996, 1999.

Figure 3.6
Les inégalités initiales influent sur le rythme de réduction de la pauvreté

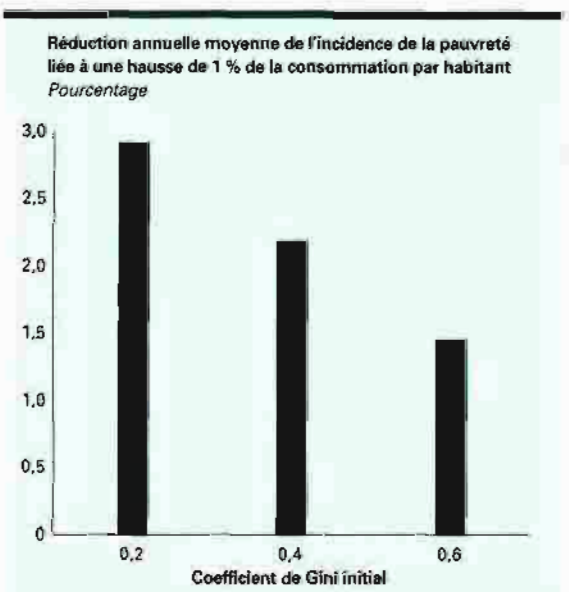

Note : Les chiffres portent sur 65 pays en développement pendant les années 80 et 90. L'incidence de la pauvreté représente la part de la population vivant avec moins d'un dollar par jour.
Source : Estimations de la Banque mondiale fondées sur la méthode de Ravallion (1997) et sur des données de Chen et Ravallion (2000).

Encadré 3.6
La complexité des changements distributionnels dans trois économies

Les changements observés dans la répartition du revenu procèdent d'un faisceau de facteurs complexes, notamment les variations de la répartition des actifs, les variations du rendement de ces actifs, les choix du marché du travail et les facteurs démographiques. Le cas du Brésil, du Mexique et de Taïwan (Chine) montre comment ces éléments peuvent se renforcer ou se compenser, de sorte que l'inégalité diminue, augmente ou reste inchangée.

Le Brésil ou la baisse de l'inégalité

L'inégalité de revenu a diminué au Brésil, où le coefficient de Gini est tombé de 0,62 à 0,59 entre 1976 et 1996. Pendant la même période, la rentabilité de l'éducation est devenue plus inégale : les gains des salariés et des travailleurs indépendants d'un niveau d'éducation relativement élevé ont augmenté davantage que ceux de leurs homologues d'un niveau d'éducation inférieur, même lorsqu'on neutralise les effets de l'âge et du sexe. La rentabilité de l'expérience n'a pas varié et l'écart de salaire entre hommes et femmes n'a que légèrement diminué. Globalement, les gains sont devenus plus inégaux. Cet effet négatif a été plus que compensé par trois facteurs :

- La répartition de l'éducation est devenue plus égale.
- La durée moyenne de la scolarité est passée de 3,8 à 5,9 ans, allongement qui s'est traduit (surtout dans le cas des femmes) par une réduction notable du nombre d'enfants, puisque la taille moyenne de la famille est tombée de 4,3 à 3,5 membres. Étant donné que la taille de la famille a baissé davantage chez les pauvres, l'inégalité a diminué.
- L'inégalité dans la rentabilité de caractéristiques autres que l'éducation semble avoir baissé, indiquant une réduction de la segmentation du marché du travail au cours de la période 1976-96 et un recul possible des inégalités régionales.

Le Mexique ou la montée des inégalités

Par contraste, le coefficient de Gini du Mexique a fortement augmenté entre 1984 et 1994, passant de 0,49 à 0,55. Comme précédemment, les variations de la rentabilité de l'éducation ont fortement contribué à ce phénomène. Mais elles n'ont pas été compensées par des changements dans la répartition de l'éducation. Si le niveau d'éducation a progressé plus rapidement parmi les populations moins éduquées, la rentabilité de l'enseignement supérieur était suffisamment élevée pour que les gains additionnels rendus possibles par ce surcroît d'éducation favorisent les plus instruits de façon disproportionnée. A cela se sont surimposés des effets régionaux importants, et l'élargissement des différences de salaire réel entre zones rurales et zones urbaines a sensiblement contribué à creuser les inégalités, en dépit d'une certaine convergence entre zones urbaines et zones rurales au plan du rendement de l'éducation et de l'expérience.

Taïwan (Chine) ou le statu quo

Connu pour son niveau d'inégalité aussi stable que faible, Taïwan (Chine) a un coefficient de Gini égal à environ 3,0 depuis une trentaine d'années. Comme au Brésil, cette situation résulte du jeu de diverses forces opposées. En dépit d'une augmentation rapide de l'offre de travailleurs plus instruits, ceux-ci ont bénéficié de hausses salariales plus élevées que les travailleurs moins instruits. Cette inégalité a été plus que compensée par une amélioration de l'égalité dans la répartition de l'éducation et par l'entrée d'un plus grand nombre de femmes dans la population active. La fiscalité et la distribution de transferts ont eu elles aussi des effets égalisateurs, de sorte que la répartition du revenu individuel est devenue plus égale. Pourtant, l'inégalité de revenu s'est accrue au niveau des ménages, car les nouvelles venues sur le marché du travail provenaient de ménages initialement plus aisés.

• • •

On voit, à ces exemples, qu'isolément, les tendances des mesures sommaires de l'inégalité de revenu peuvent dissimuler des forces structurelles importantes. Certaines d'entre elles, comme les changements dans la répartition de l'éducation, peuvent tenir à des décisions politiques, mais cela prend du temps. D'autres, comme les variations de la rentabilité de l'éducation, reflètent principalement les forces du marché et sont moins sensibles aux interventions directes du gouvernement. Enfin, comme le montre le cas de Taïwan (Chine), les politiques fiscales et les transferts peuvent compenser des augmentations de l'inégalité des revenus primaires.

Source : Pour le Brésil, Ferreira et Paes de Barros (1999b) ; pour le Mexique, Legovini, Bouillon et Lustig (1999) ; et pour Taïwan (Chine), Bourguignon, Fournier et Gurgand (1998).

d'abord les éléments d'information dont nous disposons sur les différents pays, puis nous nous penchons sur des informations plus détaillées au niveau des pays, d'où il ressort que les variations dans l'inégalité de revenu résultent souvent d'un ensemble complexe de forces opposées.

En moyenne, comme le montrent de nombreuses études, il n'existe pas de relation systématique, si l'on compare tous les pays, entre la croissance et les statistiques sommaires de l'inégalité de revenu, telles que le coefficient de Gini (figure 3.5).[20] Tout aussi intéressants que cette relation moyenne sont les écarts substantiels qui l'entourent.

On pourrait penser que les différences dans l'évolution de l'inégalité pour un taux de croissance donné s'expliquent par le fait que le faisceau de politiques et d'institutions sous-tendant la croissance n'est pas le même dans tous les pays, et que ces différences de

politiques jouent un rôle dans la répartition du revenu. Or, au niveau d'un échantillon de pays, rien ne prouve la validité de cette hypothèse. Selon une étude récente sur la croissance et la réduction de la pauvreté effectuée dans 80 pays industrialisés et en développement, les orientations macroéconomiques, telles que la stabilité monétaire, l'ouverture au commerce international et une fonction publique d'une taille raisonnable, font augmenter le revenu des personnes défavorisées dans la même mesure que les revenus moyens.[21] Autrement dit, ces politiques n'influent pas systématiquement sur la répartition du revenu.

D'autres politiques, telles que la maîtrise de l'inflation, pourraient même privilégier les pauvres (chapitre 9), et le développement financier favorise la croissance et pourrait réduire l'inégalité de revenu en facilitant l'accès au crédit.[22]

Quand j'ai pris ma retraite, j'avais 20 000 roubles dans mon compte d'épargne. ... Mais qu'est-ce que le gouvernement en a fait — ce gouvernement à qui nous avions confié notre argent ? Il a réindexé l'épargne, si bien que l'inflation a tout mangé ! Je n'ai même plus de quoi acheter du pain et de l'eau.

— Un groupe de discussion, Ukraine

L'absence de relation entre la croissance et l'inégalité pourrait aussi tenir à une autre raison, à savoir que pour des taux de croissance générale comparables, l'évolution disparate de la répartition du revenu dans différents pays s'expliquerait par des différences dans la composition régionale et sectorielle de la croissance. En effet, l'inégalité peut s'aggraver si la croissance n'effleure pas les régions pauvres et que les pauvres ne peuvent pas émigrer facilement vers les régions où les opportunités sont en expansion. Inversement, elle peut s'atténuer si la croissance favorise les secteurs d'où les pauvres tirent une grande partie de leur revenu, par exemple l'agriculture.

En Chine, la brusque montée des inégalités de revenu entre le milieu des années 80 et celui des années 90 tient au fait que la croissance a été beaucoup plus rapide dans les zones urbaines que dans les zones rurales.[23] Le cas des États indiens illustre lui aussi l'importance de la croissance rurale dans la réduction de la pauvreté (encadré 3.5), de même que celui de l'Indonésie.[24] Les auteurs d'une étude portant sur 38 pays en développement ont remarqué que l'évolution de l'inégalité résulte d'un faisceau de facteurs : abondance des terres arables, prévalence des petites exploitations et rendements agricoles.[25] Ces observations soulignent combien il importe d'éliminer les distorsions qui pénalisent l'agriculture si l'on veut générer une croissance plus équitable (chapitre 4).

Les comparaisons internationales n'éclairent que jusqu'à un certain point les facteurs à l'origine des variations dans la répartition du revenu qui font que la croissance est plus ou moins bénéfique pour les pauvres. Le tableau est plus nuancé lorsqu'on examine soigneusement les analyses portant sur des pays spécifiques, qui font ressortir un ensemble complexe d'effets se renforçant ou se compensant les uns les autres. Citons, par exemple, des changements dans la répartition et dans la rentabilité de l'éducation, les choix du marché du travail et les changements démographiques (encadré 3.6). Ces changements ont des origines diverses :

- Les forces du marché, telles que les variations de la demande de main-d'œuvre.
- Les politiques suivies, telles que l'investissement public dans l'éducation.

Encadré 3.7
Diversification et migration en Chine rurale

Les opportunités d'emploi non agricole sont une source importante de revenu supplémentaire pour les ménages ruraux agricoles de Chine. Ces opportunités peuvent être un facteur d'égalité ou d'inégalité. Dans la mesure où cette diversification est le fait d'un facteur d'attraction (meilleure rentabilité en dehors de l'agriculture), elle peut aggraver l'inégalité, puisque ce sont les travailleurs les plus aisés et les plus instruits qui profitent des opportunités. Si, au contraire, elle constitue un mécanisme de survie pour les plus pauvres, elle peut atténuer l'inégalité.

Les faits observés dans quatre provinces chinoises semblent montrer que le facteur d'attraction est plus important que le mécanisme de survie et que, de ce fait, l'accès à des emplois non agricoles explique une part croissante des inégalités de revenu en milieu rural entre 1985 et 1990. Ils indiquent aussi que, si modeste soit-il (selon les normes internationales), l'écart entre le niveau d'instruction des femmes et des hommes exacerbe ces tendances. Ainsi, les femmes, moins instruites, ont moins de chances de trouver un emploi non agricole. En revanche, la migration tend à égaliser les revenus. Selon les enquêtes menées dans ces quatre provinces, les transferts privés (principalement constitués par les envois de fonds des travailleurs migrants) ont un effet égalisateur.

Source : Banque mondiale, 1997b.

Encadré 3.8
La redistribution, facteur d'efficacité

Rien ne dit que la redistribution doit compromettre l'efficacité et la croissance. Dans plusieurs cas, les politiques redistributives peuvent permettre aux pauvres d'accumuler davantage d'actifs tout en améliorant l'efficacité et la croissance. Quelques études publiées récemment illustrent les possibilités de gain sur tous les tableaux et viennent conforter les positions des tenants de la redistribution.

La réforme foncière est un type classique de politique redistributive. L'Opération Barga, réforme des baux ruraux dans l'État indien du Bengale occidental effectuée à la fin des années 70 et au début des années 80, est l'un des rares exemples de transferts à vaste échelle des droits de propriété qui ne se soient pas soldés par des bouleversements sociaux majeurs. Qui plus est, elle est liée à une hausse de 18 % de la production agricole de l'État (Banerjee, Gertler et Ghatak, 1998).

La redistribution peut être un facteur d'efficacité si les transferts en faveur des pauvres améliorent leur capital humain. C'est le cas, par exemple, des infrastructures publiques destinées aux pauvres. En Indonésie, la construction d'un nombre considérable d'écoles primaires (61 000 écoles ont été construites et dotées en personnel en cinq ans) dans le cadre du programme INPRES (instructions présidentielles), principal mécanisme de redistribution des recettes du boom pétrolier, a fait augmenter substantiellement le niveau d'éducation et le revenu. Le taux d'achèvement des études primaires a progressé de 12 % et les salaires masculins de 5 % (Duflo, 2000b).

Les politiques à caractère universel, telles que la tarification des services publics, peuvent également exercer des effets sur la distribution et l'efficacité. L'abolition des frais de scolarité à Taïwan (Chine) en 1968 et l'adoption de l'enseignement obligatoire ont profité davantage aux enfants pauvres qu'aux enfants riches (Spohr, 2000). Qui plus est, cela a substantiellement accru le niveau d'éducation (0,4 an pour les garçons) et l'insertion dans la vie active, d'où une hausse des gains salariaux (Clark et Hsieh, 1999).

La redistribution directe du revenu, par des transferts en espèces, est chose rare dans les pays en développement, les autorités craignant, entre autres, que l'argent ne soit pas utilisé de la manière la plus judicieuse possible au plan de l'efficacité. En Afrique du Sud, à la fin de l'apartheid, le petit programme de pensions a été largement étendu à la population noire. En 1993, la pension représentait le double du revenu médian des noirs des zones rurales (Case et Deaton, 1998). Lorsque la pension était servie aux grands-mères maternelles de filles, la nutrition en a fortement bénéficié, réduisant de moitié l'écart de taille entre ces filles et leurs homologues du même âge aux États-Unis (Duflo, 2000a). Cependant, d'autres études montrent que lorsque la pension est servie à une femme âgée, il en résulte une réduction de l'offre de main-d'œuvre masculine aux âges les plus productifs (Bertrand, Miller et Mullainathan, 1999). Il semble donc que les transferts en espèces peuvent, selon le cas, se traduire ou non par des gains d'efficacité.

- Les forces sociales, telles que l'augmentation du nombre des femmes dans la population active ou des changements dans les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et des minorités ethniques.
- Les forces institutionnelles, telles que des changements dans les restrictions juridiques concernant la possession de biens par les femmes ou les groupes ethniques.

Cependant, tout accroissement de l'inégalité de revenu n'est pas mauvais en soi. Lorsque les économies se développent, les revenus peuvent devenir plus inégaux si la main-d'œuvre passe de l'agriculture à des activités plus productives. Par exemple, si les salaires sont plus bas dans l'agriculture que dans l'industrie et les services, et que la main-d'œuvre se réoriente vers ces deux secteurs, de nombreuses statistiques sommaires, et surtout celles qui sont sensibles aux variations au bas de l'échelle des revenus, indiqueront une augmentation de l'inégalité en dépit d'un recul général de la pauvreté. Ces tendances n'ont rien de négatif si :

- Les revenus du bas de l'échelle montent ou, du moins, ne diminuent pas.
- Le processus de développement accroît les opportunités pour tous.
- Les tendances observées ne résultent pas de forces dysfonctionnelles telles que la discrimination.
- Le nombre des pauvres est en baisse.

Inégalité initiale et réduction de la pauvreté

Même lorsque la répartition du revenu n'est pas modifiée par la croissance économique, des pays ayant des taux de croissance analogues peuvent obtenir des résultats très différents dans le domaine de la réduction de la pauvreté, selon le niveau d'inégalité initiale. Toutes choses étant égales par ailleurs, la pauvreté recule moins dans les sociétés inégales que dans les sociétés égalitaires. Si les pauvres reçoivent une petite part du revenu existant et si l'inégalité reste inchangée, ils recevront aussi une petite part du surcroît de revenu engendré par la croissance. Les effets de la croissance sur la pauvreté seront donc atténués. L'observation

confirme que lorsque l'inégalité initiale est peu marquée, la croissance réduit la pauvreté presque deux fois plus vite que lorsqu'elle est prononcée (figure 3.6).

Ce facteur n'explique cependant pas tout, et il ne faut pas négliger les inégalités relatives aux autres dimensions de la pauvreté. La *sensibilité* de la pauvreté à la croissance dépend largement de l'inégalité initiale d'accès des pauvres aux opportunités leur permettant de profiter de la croissance. Si des disparités dans les niveaux d'éducation font pendant aux disparités de revenu, les pauvres risquent de ne pas pouvoir acquérir les qualifications qui leur permettraient de trouver un emploi dans les secteurs dynamiques et en expansion de l'économie. Cet effet est renforcé par l'inégalité d'accès à l'éducation entre garçons et filles (chapitre 7). Au surplus, si des frais fixes ou des obstacles législatifs flagrants empêchent les populations de quitter les régions isolées, rurales et en déclin pour rejoindre les centres urbains plus dynamiques, il est probable que les pauvres saisiront plus difficilement les opportunités de migration (encadré 3.7).

Ils nous ont toujours exclus, nous les Mayas ; nous avons toujours été victimes de discrimination. Ils ont coupé l'arbre, mais ils ont oublié d'extirper les racines. L'arbre est en train de faire des bourgeons.

— Un groupe de discussion, Guatemala

Si des iniquités sociales, telles que les systèmes de castes ou la discrimination à l'encontre des populations autochtones, reléguent les membres de groupes désavantagés dans les secteurs économiques sclérosés, les pauvres bénéficient dans une moindre mesure de la croissance (chapitre 7). Ou si, sur le marché de l'emploi, se pratique la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique et que, par conséquent, un même niveau d'éducation a des taux de rentabilité différents, la croissance ne réduira pas la pauvreté dans une mesure égale pour le groupe victime de discrimination. Selon une étude réalisée en Amérique latine, les différences de qualification ou d'expérience n'expliquaient pas les écarts de salaire entre autochtones et non-autochtones. Il y a lieu de penser que ces écarts sont imputables à la discrimination sur le marché du travail.[26] Ces résultats font ressortir clairement combien il importe d'éliminer les barrières sociales qui briment les femmes, les minorités ethniques et les membres des groupes défavorisés pour que la croissance repose sur de larges bases.

Figure 3.7
Dans tous les pays, le ratio d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes augmente avec le revenu par habitant

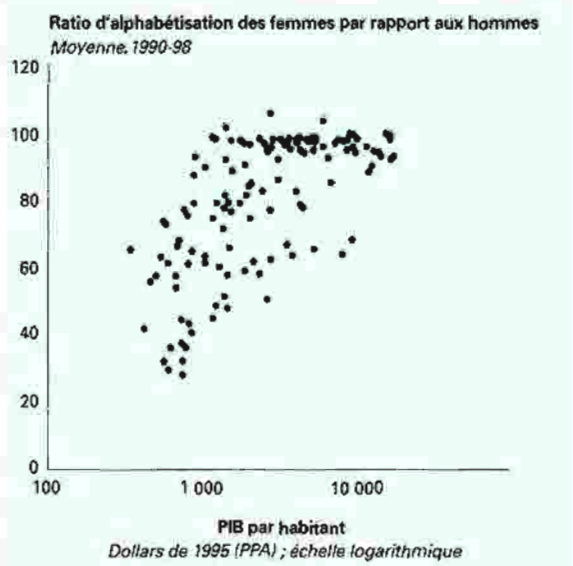

Source : Chiffres de la Banque mondiale.

Inégalité initiale et croissance

Une forte inégalité initiale amoindrit l'impact sur la pauvreté d'un taux de croissance économique donné. Elle peut aussi ralentir le recul de la pauvreté en réduisant la croissance économique globale. S'agissant des effets de l'inégalité sur la croissance, on pensait précédemment qu'une plus grande inégalité pourrait favoriser la croissance, par exemple en donnant une plus grande part du revenu aux riches (qui économisent) qu'aux pauvres (qui n'économisent pas). Cette opinion impliquait un arbitrage : on pouvait accélérer la croissance moyennant une aggravation de l'inégalité, les effets pour les pauvres étant pour le moins ambigus.

La poursuite du débat, et des observations empiriques, a montré que cet arbitrage n'était pas inévitable : une moins grande inégalité peut stimuler l'efficacité et la croissance économique de diverses manières. Dans les sociétés inégales, l'action collective a plus de chances de se heurter à des difficultés, reflétées éventuellement par le dysfonctionnement des institutions, l'instabilité politique, une prédilection pour les politiques populistes de redistribution ou une plus grande volatilité dans les politiques, tous facteurs qui peuvent limiter la croissance. Et dans la mesure où l'inégalité de revenu ou d'actifs coexiste avec des

marchés du crédit imparfaits, cela peut empêcher les pauvres d'investir dans leur capital humain et physique, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la croissance à long terme.

Les effets de l'inégalité sur la croissance ont fait l'objet d'analyses empiriques fouillées. C'est généralement dans le domaine des actifs et de l'inégalité des sexes que l'impact de l'inégalité est le plus évident. Une étude récente des coopératives sucrières en Inde a montré que celles qui présentaient les plus grandes inégalités (s'agissant du partage des terres entre les membres de la coopérative) avaient les rendements les plus faibles.[27] Diverses études ont également signalé l'effet défavorable de l'inégalité foncière sur la croissance.[28] On a constaté en Chine, par exemple, que dans les zones caractérisées par une grande inégalité, les taux de croissance au niveau des ménages agricoles étaient moins élevés, une fois neutralisés les effets de leur capital humain et physique.[29] D'autres études ont indiqué un lien entre l'inégalité dans l'éducation et entre les sexes et la croissance.[30] En revanche, les effets de l'inégalité initiale de revenu sur la croissance ultérieure sont plus ambigus. D'après certaines études, ces effets seraient négatifs.[31] Selon d'autres, ils seraient positifs.[32] Enfin, d'autres chercheurs concluent que les effets diffèrent selon la fourchette de revenu considérée.[33]

Il est donc permis de penser que les politiques visant à améliorer la répartition du revenu et des actifs peuvent être bénéfiques à deux égards : en stimulant la croissance et en donnant aux pauvres une part plus grande des fruits de la croissance. Pour autant, toutes les mesures favorables à l'équité n'ont pas ces effets désirables. En effet, si la réduction de l'inégalité se fait aux dépens des autres facteurs propices à la croissance (examinés plus tôt), les avantages de la redistribution peuvent s'évanouir. L'expropriation massive peut provoquer des bouleversements politiques et des conflits violents, néfastes pour la croissance. Il arrive aussi que les efforts de redistribution découragent l'épargne, l'investissement et le travail. Mais les possibilités de gagner sur tous les tableaux ne manquent pas (encadré 3.8). Les politiques doivent tendre à accroître le capital humain et les actifs physiques des pauvres en faisant un usage judicieux du pouvoir redistributif de l'État et, par exemple, des réformes fondées sur les principes du marché et d'autres types de réformes foncières (chapitre 5, encadré 5.12).

Croissance économique et aspects non monétaires de la pauvreté

Comme la pauvreté monétaire, la pauvreté non monétaire bat en retraite à mesure que croissent les revenus moyens. Dans la pratique, cette relation générale souffre toutes sortes d'écarts : à revenu moyen par habitant égal, les pays et les régions peuvent connaître des résultats très différents en matière de pauvreté non monétaire également. Enfin, comme dans le cas de la pauvreté monétaire, ces écarts sont le fait d'un faisceau de facteurs, notamment l'inégalité initiale, l'efficacité des interventions officielles et le niveau de développement. Inversement, de nombreux éléments d'information montrent que plus la santé et l'éducation s'améliorent, plus la croissance économique est rapide.

Dans tous les pays, et pour tous les individus à l'intérieur d'un pays donné, il existe une forte corrélation entre les résultats en matière de santé et d'éducation et le revenu. Plus les pays et les individus sont riches, plus leurs taux de mortalité et de malnutrition reculent.[34] À tous les niveaux, la quantité et la qualité de l'éducation augmentent avec le revenu, encore que la qualité soit difficile à mesurer.[35] Les disparités dans les niveaux d'instruction diminuent aussi quand le revenu augmente.

Ces fortes corrélations reflètent les liens de cause à effet entre l'augmentation du revenu et l'amélioration de la santé et de l'éducation, et vice versa. Au niveau des individus, cela n'a rien de surprenant. La mauvaise santé et la malnutrition réduisent la productivité et le temps passé à travailler, effets qui varient avec le niveau d'éducation. Ainsi, il ressort d'une étude effectuée au Brésil, que la taille des hommes adultes était étroitement associée au salaire et que le salaire augmentait plus rapidement avec la taille chez les individus ayant une certaine instruction (par opposition aux individus sans instruction).[36] Plus leur revenu est élevé, plus les individus peuvent consacrer à la santé et à l'éducation.[37] De nombreuses études démontrent les effets positifs de l'éducation des parents sur la santé et l'éducation de leurs enfants.

Les mêmes observations sont valables au niveau des pays, où l'on note les effets positifs de la hausse du revenu par habitant sur la mortalité infantile.[38] D'autres chercheurs ont démontré les effets positifs de la baisse de la mortalité sur la croissance, surtout à de bas niveaux de revenu.[39] Enfin, nous avons déjà examiné les effets de l'éducation sur la croissance.

Il semble bien que ces corrélations ne soient pas linéaires, la croissance étant accompagnée par des améliorations plus prononcées de la santé dans les pays et régions plus pauvres. Des différences relativement faibles dans les taux de croissance économique peuvent donc avoir un fort impact sur les résultats dans le domaine du développement humain dans ces pays. Selon une étude, si les taux de croissance du monde en développement (Chine et Inde non comprises) avaient été aussi élevés au cours des années 80 que pendant les années 60 et 70, le nombre des décès chez les enfants de moins de cinq ans aurait diminué de 656 000 pendant les années 80.[40]

Ces synergies entre développement humain et développement économique laissent soupçonner l'existence de cercles vicieux et de cercles vertueux. Les pays et les individus pauvres peuvent être pris dans un cercle vicieux, là où un développement humain insuffisant restreint les opportunités économiques, ce qui accroît la difficulté d'investir dans la santé et l'éducation. En revanche, des interventions publiques bien conçues dans la santé et l'éducation peuvent contribuer à créer un cercle vertueux, dans lequel de nouvelles opportunités économiques génèrent des ressources qui peuvent être investies à nouveau (chapitre 5).

Là encore, les variations considérables entre les pays observées dans la pratique autour de ce principe général tiennent à une combinaison de facteurs. L'un d'eux est l'inégalité de revenu.[41] Nous avons vu que les effets du revenu sur la santé sont le plus prononcés aux bas niveaux de revenu. Il en découle que le même taux de croissance économique peut avoir des effets très différents sur la santé et l'éducation, selon la répartition initiale du revenu et la façon dont cette répartition évolue avec la croissance. En particulier, si la croissance s'accompagne d'une réduction de l'inégalité, il y a plus de chances que la santé s'améliore davantage.

Des chercheurs ont relevé des indices suggérant que la corrélation entre indicateurs de santé moyens et revenus moyens au niveau transnational disparaît une fois neutralisées les différences dans l'incidence de la pauvreté monétaire et dans les dépenses publiques.[42] Les mêmes chercheurs ont noté que les différences entre pays dans les dépenses publiques de santé ont un effet plus marqué chez les personnes vivant dans la pauvreté absolue que chez les autres, car les non-pauvres sont mieux en mesure de compenser l'insuffisance des dépenses publiques. Cela amène à conclure que la croissance améliore l'état de santé moyen parce qu'elle réduit la pauvreté monétaire et autorise une hausse des dépenses sociales en faveur des pauvres.

Les inégalités autres que de revenu jouent aussi un rôle. La discrimination selon le sexe et l'appartenance ethnique dans l'affectation des dépenses publiques d'éducation et de santé ou dans le financement des frais de fonctionnement des établissements sanitaires et éducatifs peut se traduire par des différences dans les niveaux d'éducation et de santé. L'effet des disparités entre les sexes sur le niveau d'éducation est particulièrement marqué dans les pays pauvres (figure 3.7). Dans l'État du Kerala, en Inde, qui a une longue tradition d'équité dans les relations hommes-femmes, les taux d'éducation et de mortalité des hommes et des femmes sont très voisins. Mais dans des États comme l'Uttar Pradesh, où les femmes sont victimes d'une forte discrimination, le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur de plus de la moitié à celui des hommes, et le ratio entre femmes et hommes s'établit, de façon très préoccupante, à 87,9 femmes pour 100 hommes.[43] Des études portant sur plusieurs pays ont également mis en lumière des éléments géographiques, la fragmentation ethnique et surtout le niveau d'éducation des femmes parmi les principaux facteurs à l'origine des différences dans la situation dans le domaine de la santé pour un revenu donné.[44] Enfin, la qualité et la quantité des dépenses publiques exercent aussi une influence, mais leur impact sur les pauvres dépend en grande partie de la présence ou de l'absence de politiques et d'institutions habilitantes (chapitre 5).

• • •

Nous avons montré dans ce chapitre que la croissance jouait un rôle important dans la réduction de la pauvreté, en particulier dans l'augmentation du revenu et le développement humain. Nous avons également montré comment une inégalité faible et en baisse renforce l'impact de la croissance sur la pauvreté. On peut rendre la croissance plus équitable en réduisant l'inégalité d'accès aux actifs et aux opportunités. Pour cela, il faut permettre aux pauvres de profiter des opportunités offertes par le marché et d'accumuler des actifs. Il faut également donner pour tâche aux institutions d'État de mieux servir les pauvres, éliminer les barrières sociales et soutenir les organisations de pauvres. Ce sont là des questions que nous analysons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 4

Rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres

Les marchés, formels et informels, sont importants pour les pauvres, car ceux-ci en ont besoin pour vendre leur travail et leurs produits, pour financer des investissements et pour s'assurer contre les risques. Lorsque les marchés fonctionnent bien, ils stimulent la croissance et ouvrent des opportunités aux pauvres. C'est pourquoi les bailleurs de fonds internationaux et les gouvernements des pays en développement, surtout ceux qui ont été démocratiquement élus, sont favorables aux réformes visant à libérer les forces du marché.[1]

Mais le développement des marchés et des institutions sur lesquelles ils s'appuient exige des efforts et du temps. Il arrive que les réformes échouent complètement. Lorsqu'elles réussissent, il n'est pas rare que certains éléments de la société se trouvent lésés. Quand les pauvres, qui sont particulièrement démunis face aux chocs, figurent parmi les perdants, les autorités nationales se doivent d'alléger le fardeau imposé par les réformes. Enfin, même lorsque les marchés fonctionnent bien, la société doit aider les pauvres à surmonter les obstacles qui les empêchent de s'y mouvoir librement et équitablement.

Pendant les années 50 et 60, beaucoup des décideurs politiques pensaient que seules la participation active de l'État à la vie économique et la protection de l'industrie locale pouvaient assurer le développement économique et la réduction de la pauvreté. Cette approche introvertie et étatique a été adoptée dans le monde entier, avec un bonheur inégal, par des pays très différents. Beaucoup ont imposé le protectionnisme, le contrôle des investissements par l'État et le monopole de l'État dans les secteurs clés. Dans des pays comme l'Inde, cette stratégie s'est soldée par une croissance d'une lenteur persistante. Dans d'autres, en particulier en Amérique latine, elle a donné lieu initialement à une croissance vigoureuse pendant les années 60, qui a fini par s'enliser pendant la tourmente causée par les chocs pétroliers des années 70 et la crise de l'endettement des années 80. Quant à la Chine, il

est apparu dès la fin des années 70 que, sous le contrôle rigide de l'État, l'économie, et surtout le secteur agricole, n'avait pas réalisé tout son potentiel.

Le désenchantement croissant à l'égard de ce modèle de développement a conduit les autorités nationales à remplacer l'intervention étatique sur les marchés par des incitations privées, la propriété de l'État par la propriété privée et la protection de l'industrie nationale par l'ouverture à la concurrence étrangère.[2] En moyenne, dans les pays où ces réformes ont été appliquées avec succès, l'expansion de l'économie a succédé à la stagnation.

Dans certains cas, cependant, les réformes ont mal tourné, pénalisant souvent les pauvres avec une sévérité particulière. La diversité des échecs ne se prête pas à des généralisations réductrices.[3] Les gouvernants ont parfois voulu aller trop vite et le manque d'institutions adaptées a fait crouler l'édifice des réformes. Ailleurs, on a péché par un excès de lenteur, permettant à des groupes d'intérêts spéciaux d'occuper le terrain et de saboter les réformes. Dans d'autres pays, parce qu'elles avaient été imposées par les élites au pouvoir et les bailleurs de fonds étrangers, les réformes n'ont pas bénéficié d'un leadership national fort et d'une volonté largement partagée de les voir aboutir.[4]

Le débat, on le voit, ne porte donc pas sur la question de savoir s'il faut réformer ou non : l'absence de réformes visant à développer des marchés dynamiques et compétitifs et à créer des institutions fortes voue les pays à la stagnation et au déclin. Il ne tourne pas non plus autour d'une dichotomie simpliste entre une démarche à petits pas et une thérapeutique de choc : les réformes peuvent en effet pécher par excès de rapidité ou par excès de lenteur. La véritable question est celle-ci : comment adapter la formulation et la mise en œuvre des réformes au contexte économique, social et politique du pays[5] ?

Les réformes ont inévitablement des effets différents sur les divers segments de la société. Tout programme de réformes produit son cortège de gagnants et de perdants, les pauvres pouvant figurer aussi bien parmi les premiers que parmi les derniers. Étant donné leur vulnérabilité particulière, les responsables doivent évaluer avec soin l'impact probable des réformes sur les pauvres et prévoir des mesures compensatoires appropriées.[6] Ils doivent également échelonner judicieusement les réformes dans le temps, compte tenu de leurs effets probables sur les pauvres. L'expérience a montré qu'une concertation directe avec les groupes défavorisés est particulièrement instructive à cet égard.

Même lorsque les marchés fonctionnent, ils ne servent pas toujours les pauvres comme ils le devraient. En premier lieu, le problème de l'accès physique aux marchés peut se poser dans les régions isolées. En second lieu, les obstacles réglementaires étouffent souvent l'activité économique dans les secteurs ou les régions qui attirent les pauvres. Enfin, il arrive que les pauvres soient quasiment exclus de certains marchés, surtout dans le cas des services financiers, car leurs opérations portent généralement sur des petits montants, jugés peu rentables ou insignifiants par les institutions classiques. Par conséquent, les investissements dans les infrastructures, l'allégement de la réglementation et des démarches innovantes visant à leur faciliter l'accès aux marchés des capitaux peuvent contribuer largement à faire bénéficier les pauvres des possibilités offertes par les marchés.

Dans ce chapitre, nous examinons successivement ces questions. Nous faisons tout d'abord le point sur les résultats des diverses tentatives de réformes fondées sur les principes de l'économie de marché de ces 20 dernières années, signalant aussi bien les succès que les échecs et les conséquences déplorables qu'ils ont pu avoir. Nous illustrons ensuite la complexité des effets de ces réformes pour les pauvres au moyen d'exemples dans trois domaines : l'agriculture, les finances publiques et le commerce. Enfin, nous examinons comment l'allégement de la réglementation, la promotion des normes fondamentales du travail et l'expansion du microfinancement peuvent influer positivement sur les conditions dans lesquelles les pauvres participent aux activités du marché

Les réformes visant à libérer les forces du marché ont-elles stimulé la croissance ?

Durant les années 80 et 90, de nombreux pays en développement ont commencé à appliquer des réformes fondées sur les principes de l'économie de marché. Leurs motivations, la portée des réformes et leur échelonnement dans le temps étaient très variables. En Chine, par exemple, les dirigeants ont voulu, par le système de responsabilisation des ménages qui a remplacé les communes agricoles, encourager les ménages à produire, investir et innover en leur offrant

Encadré 4.1
Le consensus de Washington

Le consensus de Washington concernant les réformes fondées sur les principes de l'économie de marché se réfère aux dix objectifs de politique suivants :

- Discipline budgétaire.
- Recentrage des dépenses publiques sur l'éducation, la santé et les infrastructures.
- Réforme fiscale - élargissement de l'assiette fiscale et réduction des taux d'imposition marginaux.
- Taux d'intérêt déterminés par le marché et positifs (mais modérés) en valeur réelle.
- Taux de change compétitifs.
- Libéralisation du commerce - remplacement des contingents par des droits faibles et uniformes.
- Ouverture aux investissements étrangers directs.
- Privatisation des entreprises d'État.
- Déréglementation : abolition des règles qui interdisent l'entrée sur le marché ou limitent la concurrence, sauf si elles sont nécessaires pour assurer la sécurité, la protection de l'environnement et celle des consommateurs, et supervision prudentielle des institutions financières.
- Garantie juridique des droits de propriété.

Source : Williamson, 1993.

Figure 4.1
Signes de réussite des réformes dans le monde en développement

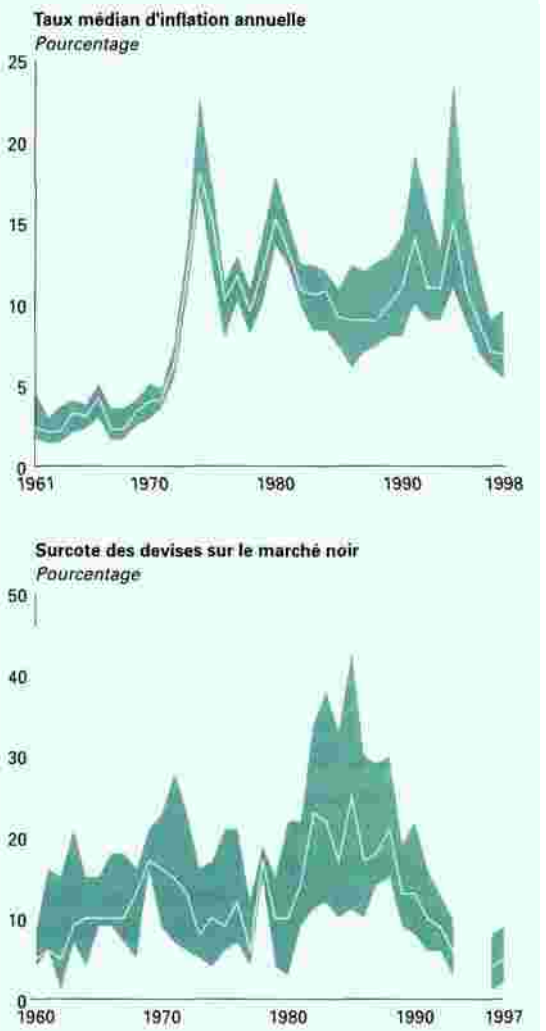

Note : Les données portent sur l'ensemble des pays en développement. La bande qui longe la relation centrale représente l'intervalle de confiance de 95 %. On ne dispose pas de données sur la surcote des devises sur le marché noir pour 1994 et 1995.
Source : Easterly, 2000b.

de nouvelles incitations. Loin d'avoir été provoquées par une crise macroéconomique ou par un accès d'idéologie, les réformes chinoises découlaient d'un constat : les responsables ont pris conscience que le pays ne parvenait pas à réaliser ses potentialités agricoles. Ces premières réformes ont été suivies par l'adoption de mécanismes fondés sur le marché dans tous les secteurs de l'économie. Dans d'autres pays, les réformes ont été précipitées par une crise macroéconomique. Au Mexique, par exemple, la crise de l'endettement des années 80 a donné lieu à une floraison de réformes économiques. Quant aux pays d'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique, c'est la transition politique qui a déclenché une vague spectaculaire de réformes, qui ont donné des succès éclatants dans les uns et échoué lamentablement dans les autres.[7]

Ce mouvement réformateur a considérablement modifié le paysage économique dans beaucoup de pays en développement, mais pas tous. La participation de l'État à l'activité économique a diminué, les marchés nationaux sont plus ouverts au commerce et aux flux de capitaux internationaux, les codes fiscaux ont été révisés et, d'une manière générale, ce sont les marchés, non les gouvernements, qui déterminent les prix, la production et l'affectation des ressources. Beaucoup de ces réformes (pas toutes cependant) reflétaient les principes de ce qu'il est convenu d'appeler le « consensus de Washington », qui énonçait dix grandes orientations prioritaires et dont se sont diversement inspirés un grand nombre de pays (encadré 4.1).

Étant donné la diversité des réformes selon les pays, les périodes et les circonstances, il est difficile de résumer l'évolution générale de la situation en quelques

Figure 4.2
Les réformes ont stimulé la croissance en Amérique latine, mais les gains sont variables

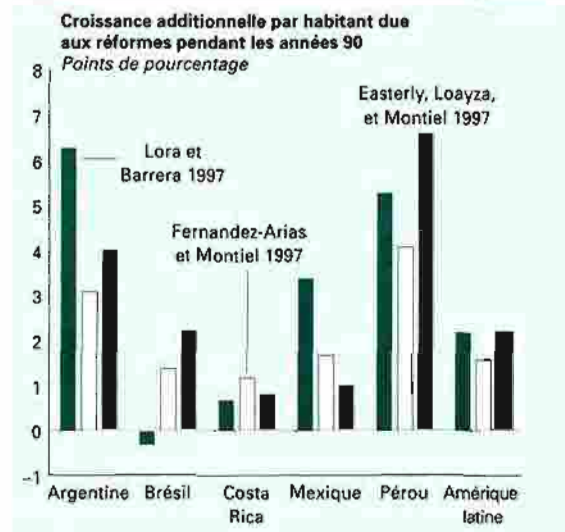

Sources: Indiquées sur la figure.

lignes. Pourtant, les indicateurs sont indéniablement encourageants (figure 4.1). Par exemple, le taux d'inflation type des pays en développement est tombé d'environ 15 % au début des années 80 à 7 % en 1997, indiquant un resserrement général de la discipline monétaire. Fait plus important, de nombreux pays ont échappé à ce fléau que sont les accès chroniques d'inflation galopante et d'hyperinflation. Dans un pays en développement type, la surcote des devises sur le marché noir, qui trahit à coup sûr des taux de change peu réalistes, fixés selon des critères étrangers au marché, est tombée de 25 % au milieu des années 80 à 5 % seulement à la fin des années 90.

La réduction des barrières au commerce international et aux mouvements de capitaux est au cœur de nombreux programmes de réformes. En Amérique latine, les droits de douane sont tombés de 50 % en 1985 à 10 % en 1996, et les droits les plus élevés, qui atteignaient en moyenne 84 %, ne représentent plus que 41 %.[8] Dès 1996, les obstacles non tarifaires ne touchaient que 6 % des importations, contre 38 % avant les réformes.[9] Les réformes ont touché également d'autres domaines. Nous citerons notamment la libéralisation de la réglementation des investissements, la réduction ou l'élimination d'une panoplie de subventions (dans un souci de maîtrise des déficits budgétaires), et la privatisation de maintes entreprises d'État. Dans l'ensemble, c'est seulement sur les marchés du travail que les réformes ont marqué le pas.[10]

Toutes ces réformes ont-elles donné les résultats escomptés ? Un volume important d'études empiriques démontrent qu'en moyenne, la croissance est plus soutenue, à long terme, dans les pays qui suivent des politiques fondées sur les principes du marché, telles que l'ouverture au commerce international, la discipline monétaire et budgétaire, et qui ont des marchés des capitaux bien développés (chapitre 3).

Certains éléments d'information montrent que les réformes allant dans ce sens contribuent également à stimuler la croissance sur le moyen terme. Les études consacrées à l'impact des réformes dans plusieurs pays comparent la performance des pays avant et après, ou bien examinent si les variations dans la mesure des réformes expliquent les variations des taux de croissance. On mesure les réformes de façon indirecte, par le biais de l'évolution suivie par des variables telles que le volume des échanges, les tarifs douaniers, les taux d'inflation ou les déficits budgétaires. Ces études constatent fréquemment que les réformes stimulent fortement la croissance. La figure 4.2 résume les résultats de trois de ces études pour l'Amérique latine, qui concluent que les réformes ont eu un impact significatif sur la croissance. Selon des études analogues menées dans les pays en transition de l'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique, où les réformes ont été appliquées avec un succès très inégal, les pays qui ont agi de façon décisive et énergique (et où les conditions initiales étaient favorables) ont enregistré une croissance plus forte que les pays hésitants.[11] Une étude effectuée en Inde en 1999 indique que les États qui ont mis en œuvre des réformes ont enregistré une croissance plus rapide et une amélioration plus marquée de l'éducation et des soins de santé primaires que les autres États.[12]

Pour autant, les réformes des années 80 et 90 n'ont pas inauguré une ère de croissance rapide dans l'ensemble du monde en développement : force est de reconnaître que la croissance a été décevante, voire négligeable, dans le pays en développement type.

Dans une étude récente, des experts affirment que ces résultats décourageants ne sont pas à mettre au compte de l'échec des réformes.[13] Ils ont observé, en effet, qu'en dépit d'une croissance globale lente, les indicateurs de politiques fondées sur les principes du

Encadré 4.2
Pourquoi certaines réformes échouent-elles ?

Les réformes peuvent mal tourner lorsque les institutions complémentaires sont absentes ou que des individus ou des groupes puissants les détournent à leur profit.

Des réformes incomplètes du secteur financier sont en partie la cause de la crise est-asiatique

Durant les années 90, plusieurs économies émergentes d'Asie de l'Est ont libéralisé leur marché intérieur des capitaux et ont suspendu les restrictions sur le compte de capital. En République de Corée et en Thaïlande en particulier, à la suite d'un afflux massif de capitaux, souvent canalisés par de nouvelles institutions financières non bancaires, les banques ont été soumises à des pressions financières intenses. La réglementation prudentielle des banques et des institutions financières non bancaires n'a pas évolué assez rapidement, et l'on a assisté à un gonflement massif des engagements en devises à court terme, souvent non couverts. Pendant l'été 1997, des fluctuations de change inattendues ont eu des résultats catastrophiques pour les institutions ainsi engagées, d'où la profondeur de la crise qui en est résultée (Banque mondiale, 1998f).

Ce cas n'est pas isolé, comme l'ont montré des études portant sur plusieurs pays : les réformes financières, si elles ne vont pas de pair avec un renforcement des institutions de supervision, sont un facteur significatif de déclenchement des crises financières dans le monde (Demirgüç-Kunt et Detragiache, 1998). Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la crise du peso mexicain de 1995 (Lustig, 1998). Cela n'enlève rien à l'importance des réformes sur les marchés financiers en développement. La conversion de l'épargne en investissements productifs n'a-t-elle pas contribué, en effet, au remarquable essor de l'Asie de l'Est, essor en comparaison duquel pâlissent les revers récents ? Il n'en reste pas moins que des réformes imprudentes et hâtives peuvent se solder par des crises.

La grande corruption a perverti les réformes dans les pays de l'ex-Union soviétique

Comme l'État nous vole sans arrêt, ce n'est pas un péché de le tromper.

- Un groupe de discussion, Ukraine

Qu'est-ce que c'est que cet État qui donne d'une main et reprend de l'autre ?

- Un groupe de discussion, Ukraine

Dans les pays de l'ex-Union soviétique, les réformes et la perception de corruption sont inextricablement liées (voir, par exemple, Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000). Il est facile de voir pourquoi : la plupart de ces pays sont parmi les plus mal classés dans les comparaisons entre pays concernant la corruption, et trop d'entreprises et de particuliers font souvent l'expérience de ce fléau. La corruption a coïncidé en outre avec la pire performance macroéconomique et les baisses de production les plus marquées que ces pays aient jamais connues, alors même qu'ils tentaient de réussir leur passage à l'économie de marché.

Le détournement de l'État est une forme de corruption particulièrement pernicieuse. On entend par cette expression la capacité de certaines entreprises ou de particuliers puissants d'influer à leur profit sur la formulation des lois et des règlements, par exemple en manipulant le pouvoir judiciaire, exécutif et législatif de manière à obtenir des privilèges et des droits monopolistiques, et de fausser l'adjudication et le prix des marchés publics. Le détournement de l'État va à l'encontre des principes fondamentaux d'une économie de marché compétitive, libre et juste, et contribue à aggraver l'inégalité. C'est un phénomène, hélas, répandu. Dans plusieurs pays de l'ex-Union soviétique, plus de 30 % des entreprises interrogées dans le cadre d'une enquête sur le climat des affaires ont indiqué qu'elles avaient pâti du détournement de l'État par leurs concurrentes (Hellman et al., 2000).

Une économie de marché ne peut fonctionner lorsque les institutions et les incitations permettent à ce type de corruption de fleurir. Plus grave encore, le pays peut être happé dans un cercle vicieux, dans lequel les réformes inachevées continuent à encourager la corruption. Pour lutter contre les effets corrosifs du détournement de l'État, il faut approfondir considérablement les bases du développement institutionnel, pour ce qui est de l'organisation du système politique, des pouvoirs et contre-pouvoirs entre les grandes institutions d'État et des relations entre l'État et les entreprises et l'État et la société civile.

Des investissements publics inefficaces et un excès de bureaucratie ont fait capoter les réformes en Afrique subsaharienne

La croissance a fui plusieurs pays africains au milieu des années 80. C'est à cette époque que ces pays, avec le soutien des institutions financières internationales, ont commencé à appliquer des réformes, principalement dans le secteur agricole. Les résultats ont été ternes, pour le moins, en partie parce que les investissements publics ont été inefficaces et parce que les formalités sont toujours aussi pesantes (Banque mondiale, 2000b).

Le paysan africain, comme ceux du reste du monde, réagit vigoureusement aux incitations de prix et autres. Mais si les infrastructures publiques, telles que les routes dans les régions agricoles éloignées, sont insuffisantes ou inexistantes, l'impact des réformes portant sur les prix et la commercialisation sera amorti. Le manque d'infrastructures pose problème dans d'autres secteurs aussi. Les enquêtes de conjoncture effectuées dans un certain nombre de pays africains en 1996-97 dénoncent toutes la mauvaise qualité des services d'infrastructure. C'est l'une des principales raisons qui découragent les entreprises de se lancer dans les activités d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre, en dépit des réformes du régime commercial. En Ouganda, les transports et autres services sont si coûteux qu'ils représentent près du tiers du prix des biens d'équipement. Au Zimbabwe, la mauvaise qualité des services de transport rend les livraisons si problématiques que les entreprises sont contraintes d'entretenir des stocks d'intrants importants en dépit du niveau élevé des taux d'intérêt.

Ces difficultés sont aggravées par le manque persistant de transparence et de responsabilité. Les programmes de réformes comportent souvent des dispositions d'ordre juridique ou réglementaire, mais leur mise en œuvre est souvent défectueuse ou incomplète. De ce fait, les obstacles réglementaires à la concurrence restent décourageants et la corruption, les formalités excessives et le manque de transparence continuent à entraver le commerce et les investissements en les rendant plus coûteux. Les enquêtes de conjoncture indiquent souvent que la corruption et les tracasseries administratives font obstacle à l'expansion et à la diversification des activités économiques dans plusieurs pays africains. C'est ainsi qu'il peut falloir plus d'une semaine pour dédouaner des biens intermédiaires à la frontière ougandaise, et des attentes de plus d'une journée sont chose courante aux postes de douane en Afrique australe. Ces obstacles trahissent des carences institutionnelles plus étendues, auxquelles les autorités doivent s'attaquer pour que les réformes portent leurs fruits.

marché continuaient à prédire les écarts dans la performance économique. Mais beaucoup de pays ont été secoués par des chocs extérieurs importants, les taux d'intérêt mondiaux ont fortement augmenté, alourdissant le fardeau du service de la dette, et la croissance a ralenti dans les pays industrialisés, déprimant celle de leurs partenaires commerciaux en développement. Dans certains cas, ces revers ont annulé les gains procurés par les réformes en cours d'application.

Il est cependant arrivé que les programmes de réformes ne donnent pas tous les résultats escomptés, voire qu'ils échouent complètement. Il suffit de songer aux événements qui ont ébranlé l'Asie de l'Est, les pays de l'ex-Union soviétique et l'Afrique pour s'en convaincre (encadré 4.2). Les tristes leçons de ces échecs, et le prix terrible payé par les pauvres, montrent combien il est important d'adopter une approche mesurée et réaliste des réformes si l'on veut réussir.[14]

Une mise en garde s'impose ici quant à l'avenir des réformes. Celles dont il a été question ci-dessus sont souvent de simples réformes " de première génération ", telles que la maîtrise de l'inflation et des déficits budgétaires chroniques et le démantèlement des barrières commerciales les plus excessives. Dans un deuxième temps, toutefois, il importe de conforter les progrès accomplis en renforçant les institutions dans les domaines les plus critiques, par exemple en mettant en place un système judiciaire et des organismes de réglementation indépendants et efficaces, et en améliorant les qualifications et l'éthique professionnelles des employés du secteur public. Non seulement ces réformes de « deuxième génération » sont beaucoup plus complexes et prennent plus de temps, mais en outre elles suscitent généralement l'opposition de groupes d'intérêts puissants et solidement installés.[15] Pour autant, cela ne doit pas être prétexte à les différer, au contraire : parce qu'elles sont lentes à porter leurs fruits, il faut les entreprendre de toute urgence.

En résumé, beaucoup de pays ont appliqué des réformes fondées sur les principes de l'économie de marché, quoique avec des résultats inégaux. En moyenne, il en est résulté une baisse de l'inflation et une accélération de la croissance, toutes deux facteurs de réduction de la pauvreté monétaire. Toutefois, lorsque la situation tourne mal, comme cela s'est malheureusement vu, les pauvres sont lourdement pénalisés. La plupart des échecs s'expliquent par l'absence d'institutions compétentes, un échelonnement peu judicieux des réformes et le détournement du processus de réforme par des individus ou des groupes d'intérêts puissants.

Les pauvres ont-ils profité des réformes ?

Même lorsque les réformes stimulent la croissance, elles ont des effets divers sur le revenu des pauvres. Il faut en rechercher la cause à la fois dans les inégalités initiales de revenu et d'opportunités et dans les effets des réformes sur la croissance et l'inégalité. Que s'est-il passé réellement ? Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'expérience ?

Selon des éléments d'information provenant de différents pays, en moyenne, les réformes macroéconomiques n'ont guère eu d'effet sur la répartition des revenus. Des chercheurs ont récemment analysé, sur un grand échantillon de pays, l'impact sur le revenu des pauvres de mesures favorables aux marchés, telles que l'ouverture au commerce international, une inflation faible et un secteur public de taille limitée. Conclusion : en moyenne, ces mesures profitent autant aux pauvres qu'aux non-pauvres.[16] Certaines, en particulier la maîtrise de l'inflation, sont parfois particulièrement bénéfiques pour les pauvres. Ce résultat concorde avec les données provenant de certaines enquêtes, qui indiquent que l'inflation préoccupe particulièrement les pauvres.

Les effets défavorables que peuvent avoir les réformes sur la répartition des revenus sont généralement faibles en comparaison de l'impulsion donnée à la croissance, surtout dans une perspective pluriannuelle ou à plus long terme.[17] Par conséquent, les données macroéconomiques n'indiquent pas que les pauvres sont restés en marge de la croissance, ni même qu'ils ont mis longtemps à en percevoir les avantages. Il semble au contraire qu'en moyenne, tous les groupes de revenu profitent à égalité des réformes. Même parmi les pays de l'ancien bloc communiste, où les réformes ont souvent échoué, l'inégalité s'est moins aggravée dans ceux qui les ont appliquées avec succès. C'est dans les pays où les réformes n'ont pas abouti ou n'ont pas même démarré que l'inégalité a le plus augmenté.[18]

Ce type d'informations provenant de plusieurs pays ne donne qu'un tableau incomplet de l'effet des réformes sur les pauvres. En effet, les mêmes

Tableau 4.1
Impact des réformes sur les prix, la production et les rendements agricoles dans sept pays
Variations en pourcentage, cinq années postérieures aux réformes comparées aux cinq années précédant les réformes

Pays	Prix agricoles réels	Taux de change réel[a]	Croissance du PIB réel *(variation en points de pourcentage)*	Production agricole	Augmentation des rendements agricoles *(variation en points de pourcentage)*
Chili	120	105	2,8	40	8,2
Ghana	5	230	3,9	50	12,2
Hongrie	–10	–23	..	–15	25,4
Indonésie	20	75	–0,6	42	2,3
Madagascar	11	94	2,0	15	2,9
Mexique	–24	22	–3,7	14	1,3
Nouvelle-Zélande	–31	–2	0,4	5	0,8

.. Non connu.
a. Une augmentation dénote une dépréciation.
Source : Meerman, 1997.

réformes peuvent avoir des résultats très différents selon les pays, de sorte que ces moyennes ne donnent qu'une indication approximative de l'impact probable des réformes dans un pays donné. Au surplus, même lorsque les réformes n'ont en moyenne aucun effet sur l'inégalité de revenu globale, elles produisent néanmoins des gagnants et des perdants. Enfin, quand les réformes ont trait surtout à la fourniture de biens publics tels que la santé, l'éducation ou les infrastructures, il faut parfois du temps pour que les effets s'en fassent sentir au niveau de la répartition du revenu et du développement humain. Des études de cas détaillées réalisées dans quelques pays font ressortir la complexité des réformes. Bien qu'il soit aussi difficile de tirer des conclusions générales à partir d'un cas individuel que de dégager des grands principes à partir d'une relation observée dans un échantillon de pays, une combinaison des deux approches donne des aperçus intéressants sur les effets des réformes.

Comme on peut s'y attendre, les études de cas montrent que les réformes ont des coûts et des avantages inégaux, surtout sur le court terme, les coûts étant supportés principalement par des groupes particuliers, tandis que les avantages sont largement répartis sur l'ensemble de l'économie. La répartition des coûts et des avantages peut aussi être inégale dans le temps. Par exemple, la libéralisation du commerce peut se traduire par des réductions d'effectifs immédiates dans les secteurs auparavant protégés, mais les travailleurs mis à pied ont besoin de temps pour acquérir de nouvelles compétences et profiter des opportunités offertes dans d'autres secteurs. En Hongrie, les employés des entreprises d'État licenciés entre 1990 et 1992 se sont trouvés au chômage pendant une période moyenne de quatre ans.[19]

Nos gouvernants ont annoncé l'adoption des nouvelles relations du marché et nous ont abandonnés à notre sort ...

- Un groupe de discussion, Géorgie

Globalement, ces coûts n'annulent pas les avantages des réformes dont nous avons parlé ci-dessus, mais ils mettent en lumière l'importance des mesures d'ordre social à adopter pour atténuer l'impact des réformes sur certains groupes (chapitre 8), au premier rang desquels figurent les pauvres, dont les actifs, en particulier le capital humain de leurs enfants, peuvent être définitivement amoindris par des coûts même à court terme. Ces coûts nous rappellent aussi que le succès ou l'échec ne se mesure pas seulement à l'aune des variations des revenus moyens. Les enquêtes effectuées en Amérique latine indiquent que les réformes peuvent être impopulaires si elles sont associées à la perception et, dans bien des cas, à la réalité, d'une aggravation des risques et de l'incertitude.[20]

Encadré 4.3
Au Chili et en Chine, les réformes agricoles profitent aux petits exploitants

Le cas du Chili est un exemple frappant des méfaits pour l'agriculture des réformes inachevées, et des bienfaits substantiels des réformes achevées. Le gouvernement militaire qui a pris le pouvoir en 1973 a mis en œuvre un programme de réformes de longue haleine. La production agricole a augmenté d'un quart en 1974, pour plafonner ensuite jusqu'à la fin de 1983 en raison des incertitudes qui pesaient sur les orientations futures et du fait que les réformes étaient restées inachevées. Pendant la période 1978-82, l'élimination des subventions au crédit et aux intrants et l'appréciation du taux de change réel ont durement touché l'agriculture, cependant que des retards dans l'application des réformes des marchés de la terre, du travail et des droits d'usage de l'eau vouaient les producteurs à l'attentisme (Valdes, 1994).

En 1984, une dévaluation agressive et l'achèvement des réformes ont déclenché une reprise vigoureuse. L'agriculture a fortement réagi. La proportion d'actifs dans l'agriculture a rapidement augmenté, passant de son minimum de 14 % de la population active à plus de 19 %, soit nettement plus que pendant toute la décennie précédente. La croissance de l'agriculture est passée de 0,2 % par an en 1960-74 à 4,9 % par an en 1974-90. L'amélioration des rendements a largement contribué à cette expansion.

La libéralisation de l'agriculture en Chine n'a pas tardé à porter ses fruits. Avant les réformes de 1979, la Chine avait de bonnes routes et des réseaux d'irrigation bien aménagés, des ensembles techniques excellents pour les céréales et les autres cultures, et les engrais et autres intrants étaient utilisés avec efficacité. Entre la révolution des années 40 et les années 70, les capacités d'irrigation avaient plus que double et la production d'engrais avait sensiblement augmenté. Mais au cours de ces 30 années, la superficie de terres arables par habitant était tombée de quelque 0,2 ha à 0,1 ha. Selon les modes d'exploitation imposés par l'État, la plupart des terres étaient consacrées à la riziculture et aux autres cultures céréalières. Les exploitations collectives devaient remplir leurs quotas de céréales pour la consommation urbaine et le marché national des céréales était compartimenté en 30 régions autonomes.

A compter de 1979, l'exploitation communale a été remplacée par l'exploitation familiale dans tout le pays, dans le cadre du système de responsabilisation des ménages. Dans un premier temps, les paysans étaient toujours tenus de livrer leur production céréalière à bas prix, mais ils étaient autorisés par ailleurs à cultiver ce qu'ils souhaitaient et vendre plus ou moins au prix du marché. Le commerce rural et entre les campagnes et les villes, autrefois réprimé par l'État, s'est mis à prospérer. L'autonomie alimentaire des provinces a été abolie et l'État a encouragé l'activité des marchés régionaux et nationaux. La demande effective de produits de grande valeur (légumes, fruits, viande, poisson, œufs), qui était auparavant réprimée par l'État, a enregistré une forte augmentation. Les paysans chinois, compétents, travailleurs et très motivés, ont répondu avec enthousiasme aux nouvelles opportunités et ont inauguré cinq ans d'une croissance agricole inégalée dans le monde. Entre 1978 et 1984, la production agricole nette a augmenté de 7,7 % par an et la production de céréales a progressé de 4,8 % (Lin, 1995). Étant donné que l'immense majorité des pauvres du pays vivait en milieu rural, l'incidence de la pauvreté a accusé un recul spectaculaire.

Source : Meerman 1997.

Encadré 4.4
Les marchés fonciers et les paysans pauvres au Mexique

La libéralisation des baux fonciers et la réorganisation des droits de propriété sur les terres communales (ejidos) intervenues en 1992 forment la clef de voûte des réformes structurelles visant à transformer l'économie mexicaine. On prévoyait que la libéralisation des marchés fonciers et l'amélioration de la définition et de l'application des droits fonciers réduiraient considérablement les coûts de transaction sur les marchés de la terre et du crédit, améliorant l'accès à la terre et au crédit pour les petits producteurs pauvres (et peut-être les plus efficaces).

Les politiques visant à activer les marchés des baux profiteraient aux pauvres sans terre et à ceux qui manquaient de terre, en leur facilitant l'accès à la terre par des opérations d'affermage et de métayage. Mais avec la libéralisation simultanée des marchés de la terre et du crédit, l'allégement des restrictions pesant sur le marché des baux risquait d'être contrebalancé par une réduction de l'accès au crédit pour les pauvres ayant peu de terres, à qui il était difficile d'utiliser la terre comme garantie. On pouvait craindre que cela ne mette les petits propriétaires hors de course.

L'augmentation de l'offre de terre par les grands exploitants sur le marché des baux a permis aux pauvres de bénéficier d'une amélioration faible mais statistiquement significative de l'accès à la terre. Une fois neutralisés les effets de l'élargissement de l'accès au crédit, il semble que la demande de baux fonciers des gros exploitants a augmenté. Mais il semble aussi que la demande de terre des petits exploitants a augmenté encore plus, indiquant que si leur accès au crédit n'était pas devenu plus difficile, les exploitants manquant de terre auraient bénéficié plus largement de la libéralisation du marché foncier.

Source : Olinto, Davis, et Deininger 1999.

Encadré 4.5
À l'écoute des paysans en Zambie

Depuis 1991, la Zambie a radicalement modifié le cadre politique et institutionnel de l'agriculture. Après la libéralisation et la privatisation, les fournisseurs privés ont remplacé les services agricoles d'État dans les domaines du crédit, des intrants et de la commercialisation.

Se fondant sur des évaluations rurales participatives et des évaluations auprès des bénéficiaires, le Programme d'investissements dans le secteur agricole soutenu par la Banque mondiale a établi un système d'échange d'informations régulier entre les gouvernants, les prestataires de services et les personnes touchées par les programmes. Le dialogue avec les agriculteurs a permis aux gouvernants de prendre conscience du manque de ressources des paysans, des problèmes que leur pose la fourniture des services, et des stratégies qu'ils emploient pour faire face aux vicissitudes de la transition.

Les évaluations participatives portent également sur la perception au niveau local de l'efficacité des infrastructures et des services agricoles. Ces consultations ont révélé que le crédit et la commercialisation, à présent entre les mains du secteur privé, étaient inégaux et imprévisibles, en raison de la médiocrité des infrastructures, du manque de capacités et de la faiblesse des mécanismes d'application. Les services publics de vulgarisation et de santé animale, qui pâtissent d'un manque de personnel et de crédits de fonctionnement, de moyens de transport et de matériel, ne sont pas non plus à la hauteur des besoins des paysans.

Ceux-ci voudraient de meilleures infrastructures (en particulier des routes et des ponts) et une réglementation plus efficace du secteur privé. Ils veulent aussi être mieux informés sur les marchés des produits agricoles et accéder plus facilement à des services de crédit plus souples et plus adaptés à leurs besoins. Enfin, ils veulent des conseils sur les cultures de subsistance et les méthodes de stockage, leurs préférences allant à la vulgarisation collective.

Le dialogue avec les paysans a également permis de déterminer comment aider ceux qui sont en situation économique précaire à se lancer sur les marchés agricoles, en offrant des microcrédits, en promouvant les systèmes locaux de production de semences et en proposant des services de recherche et de vulgarisation pour les cultures de subsistance et l'agriculture à faible dose d'intrants. Pour créer la base organisationnelle locale de la vulgarisation participative et d'activités conjointes économiquement viables, telles que la commercialisation, les services financiers locaux et les bains antiparasitaires pour le bétail, il convient de fournir un soutien aux associations de producteurs, aux ONG prestataires de services et aux autres organisations de proximité.

Source : Banque mondiale, 1998a.

Qui gagne ? Qui perd ? Les gagnants sont souvent les ruraux, ceux qui habitent dans les pays où la législation est favorable au secteur privé et où celui-ci est apte à saisir les nouvelles opportunités, ceux dont les compétences leur permettent de se lancer dans de nouvelles activités, et ceux qui n'hésitent pas à se déplacer et à chercher du travail dans de nouveaux métiers et de nouveaux secteurs. Les perdants sont souvent des gens qui vivent en milieu urbain (où les services ont été touchés), ceux qui occupent des postes dans la fonction publique ou des emplois protégés dont la rémunération n'était pas fondée sur les lois du marché. Les perdants peuvent aussi comprendre les personnes sans qualifications, immobiles et incapables de saisir les nouvelles opportunités offertes par le marché, soit qu'elles manquent de capital humain ou qu'elles n'aient pas accès à la terre ou au crédit, ou qu'elles vivent dans des régions éloignées privées d'infrastructures. Enfin, parmi les perdants, on compte aussi des entreprises qui auraient été viables dans des circonstances normales mais qui ont été victimes de crises économiques échappant à leur volonté.

À mesure que le secteur étatique s'amenuise, les emplois disparaissent.

- Un groupe de discussion, Ukraine

Étant donné que les pauvres figurent aussi bien parmi les gagnants que parmi les perdants, il n'y a pas lieu de conclure que les réformes sont bonnes (ou mauvaises) pour tous les pauvres en toutes circonstances. Cependant, des exemples de réformes dans trois domaines (l'agriculture, les finances publiques et le commerce) éclairent les facteurs qui déterminent le succès ou l'échec, la façon dont les réformes affectent les pauvres et les moyens d'atténuer le choc pour les perdants.

L'agriculture

Dans le modèle de développement introverti, la structure des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que, bien souvent, le taux de change pénalisaient l'agriculture. Les réformes qui ont réduit cette distorsion et éliminé différentes formes d'intervention de l'État (soutien des prix, intrants subventionnés et crédits bonifiés, soutien en faveur de la commercialisation) ont

généralement été suivies d'une accélération de la croissance agricole. Les réformes économiques telles que la privatisation, l'assouplissement de la réglementation et la libéralisation du commerce et des prix sont autant d'éléments qui ont eu un impact positif dans beaucoup de pays.[21] En général, la production et les rendements agricoles ont augmenté après les réformes, parfois dans des proportions substantielles (tableau 4.1). Étant donné que beaucoup de pauvres sont petits producteurs, ils ont directement profité de ces réformes. Des études de cas effectuées au Chili, en Chine, au Ghana,[22] en Ouganda et au Viet Nam indiquent que l'abolition des offices de commercialisation, la réforme des taux de change réels, l'abaissement des droits de douane et la suppression des contingents ont permis l'augmentation des prix à la production reçus par les petits paysans (encadré 4.3).

Comme nous le verrons au chapitre 5, l'accès à la terre joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. L'élargissement de l'accès à la terre, ainsi qu'à d'autres actifs, tels que le crédit et les infrastructures, peut améliorer le rendement de la terre et du travail des pauvres. Il apparaît donc que la libéralisation des marchés fonciers a des avantages potentiels considérables. On a vu au Mexique, par exemple, que les réformes foncières ont permis aux pauvres d'accéder à la terre par le biais du marché des baux (encadré 4.4).

Hormis ces avantages directs, l'augmentation des revenus agricoles semble avoir joué un rôle particulièrement efficace dans la lutte contre la pauvreté rurale, en raison des retombées de la demande sur les marchés locaux, enjeu important pour les ruraux pauvres qui ne sont pas employés dans l'agriculture. Le BTP, les services personnels, la petite industrie et la réparation ont fait office de courroies de transmission et permis aux pauvres de bénéficier de l'expansion agricole, même s'ils n'avaient pas profité directement de la hausse des prix à la production. Au Ghana, bien que les grands bénéficiaires de la réforme, les producteurs de cacao, représentent moins de 8 % des pauvres, la pauvreté rurale a fortement reculé.

Tous nos problèmes viennent de ce que nous manquons de terre. Si nous avons assez de terre, nous pourrons produire assez pour nourrir nos familles, construire des maisons et éduquer nos enfants.

- Un homme pauvre, Nigéria

Le cas des petits producteurs de coton du Zimbabwe illustre également les avantages indirects des réformes.[23] Avant les réformes, l'Office de commercialisation du coton utilisait son pouvoir, en tant qu'acheteur unique, pour imposer un prix à la production faible, de manière à subventionner l'industrie textile. Les grands propriétaires ont diversifié leur production dans les cultures non réglementées, telles que les cultures maraîchères et le tabac. Après les réformes, les cours du coton ont augmenté. En valeur absolue, du simple fait qu'ils produisent plus de coton, les gros exploitants seraient les principaux bénéficiaires. Mais les petits exploitants ont été particulièrement avantagés, car les acheteurs de coton nouvellement privatisés ont décidé de se faire concurrence en créant des services de vulgarisation et de fourniture d'intrants à l'intention des petits producteurs.

Nous pensons que la terre est généreuse ; mais à quoi bon produire plus que ce dont la famille a besoin s'il n'y a pas de routes pour aller vendre nos produits au marché ?

- Un groupe de discussion, Guatemala

Il n'en reste pas moins que les réformes sont parfois préjudiciables aux ruraux pauvres. Dans certains pays, les réformes financières ont resserré les robinets du crédit et fermé les agences bancaires rurales, limitant les possibilités d'emprunt.[24] Dans certains cas, les activités de recherche, de collecte des données, de préparation de rapports et de suivi de la qualité ont purement et simplement cessé après l'abolition des entreprises et des offices de commercialisation d'État. Au Cameroun, l'office de commercialisation entretenait les routes rurales, mais cette responsabilité n'a pas été transférée à un autre organisme après les réformes. En Zambie, les paysans des régions éloignées étaient tacitement subventionnés par une politique de prix uniformes, qui ne prenait pas en compte les frais de transport, et les petits paysans incapables d'entretenir des stocks bénéficiaient également d'une subvention tacite, du fait que les prix restaient constants d'une saison à l'autre. Après les réformes, les forces du marché ont éliminé les subventions tacites et les infrastructures de transport se sont notablement dégradées, aggravant le sort de nombreux paysans.

Toute médaille a son revers : les variations des prix relatifs qui ont été favorables aux petits producteurs ont désavantagé les citadins pauvres. Prenons le cas du

Ghana. Tandis que les zones rurales bénéficiaient de l'augmentation des prix à l'exportation et que les producteurs de cacao dépensaient leurs bénéfices exceptionnels, stimulant la demande rurale, les citadins s'appauvrissaient. En 1988-92, le niveau de vie des habitants d'Accra s'est dégradé, quand bien même la conjoncture s'améliorait dans le reste du pays. Les citadins pauvres et à revenu intermédiaire ont souffert de la hausse des prix des denrées alimentaires. Qui plus est, le démantèlement de l'ancien système de commercialisation des exportations a supprimé une source importante de recettes publiques, qui n'a pas été remplacée instantanément. Il en est résulté une poussée d'inflation et un dégraissage du secteur public, dont le coût a été supporté principalement par les citadins.

Au moins deux enseignements se dégagent de ces exemples. Le premier est simple : les réformes peuvent aussi bien bénéficier aux pauvres que leur nuire. Le dialogue avec les parties prenantes, par des démarches participatives, peut aider les gouvernants à prévoir et à éviter les effets indésirables pour les pauvres (encadré 4.5). Le second est que quand les réformes laissent un vide institutionnel, la performance s'en ressent. Comme dans le cas des autres réformes, la libéralisation des marchés agricoles ne donnera pas les résultats recherchés en l'absence de cadre institutionnel approprié, et elle pourrait même avoir des conséquences regrettables pour les pauvres.

Les finances publiques

Dans beaucoup de pays, les réformes des finances publiques visant à renforcer les services de recouvrement des recettes et à limiter les dépenses déraisonnables ont été l'un des éléments clés de programmes de réformes plus vastes. Étant donné que les recettes n'augmentent pas du jour au lendemain, les réformes des finances publiques ont souvent pour effet, dans un premier temps, une réduction des dépenses. Lorsque les réductions touchent les secteurs sociaux et les subventions, cela peut être grave pour les pauvres. Comme nous le verrons au chapitre 5, il y a lieu de penser que le versement d'une participation obligatoire aux frais dans les services de santé pénalise davantage les pauvres que les riches. À Madagascar, le revenu réel des ménages pauvres de la capitale a notablement diminué lorsque le contrôle des prix alimentaires a été levé.[25] Cependant, l'élimination des subventions ne se

Figure 4.3
Élargissement de l'écart de salaire entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés au Mexique

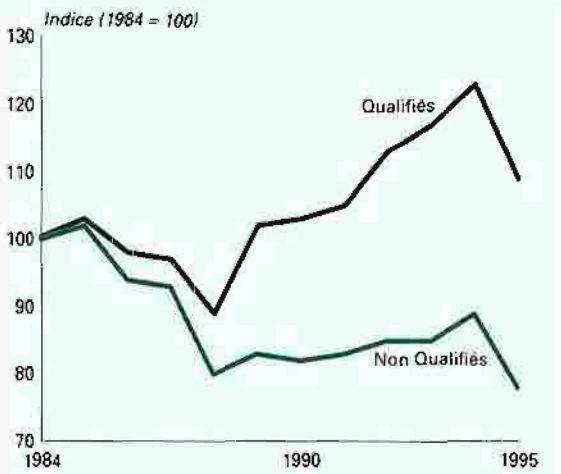

Source Lustig 1998.

fait pas toujours aux dépens des pauvres. Selon une étude réalisée en Guinée et au Mozambique, la suppression des subventions alimentaires n'a pas lésé les pauvres car ils n'en bénéficiaient pas de toute façon.[26] Cela est clair : la réduction des subventions générales n'empêche pas nécessairement d'aider les pauvres, si les subventions sont mieux ciblées ou remplacées par d'autres formes d'assistance.

Pendant les années 90, soucieux de réduire des déficits budgétaires intolérables, les gouvernements d'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique ont rapidement aboli les subventions énergétiques dans tous les domaines. Cette mesure a durement touché les familles et surtout les familles pauvres. En Ukraine, les tarifs de l'énergie domestique ont été multipliés par un facteur de 4 à 12 (en valeur réelle) entre 1992 et 1995, tandis que le revenu moyen des ménages tombait à moins de la moitié de son niveau d'avant la réforme. Pour amortir quelque peu le choc, le montant combiné de la facture énergétique et du loyer a été plafonné à 20 % du revenu familial. Le reste est censé être à la charge de l'État (mais les arriérés de paiement n'ont toujours pas été liquidés). En Moldova, la note de chauffage hivernale moyenne aurait dépassé 60 % du revenu, en espèces et en nature, d'une famille type de quatre personnes appartenant au cinquième le plus bas

de l'échelle des revenus et habitant un petit appartement. Conscient que cette situation ne pouvait pas durer, le gouvernement a fini par instituer des mécanismes pour aider les familles, allant de l'annulation tacite des impayés à l'instauration d'un barème différent pour les familles pauvres.[27]

Le cas des pays de l'ex-Union soviétique démontre également que l'ajustement des finances publiques aurait pu s'effectuer de manière différente, beaucoup moins pénalisante pour les pauvres. Par exemple, avant la transition politique, dans les secteurs sanitaire et éducatif, le ratio du personnel et des installations par rapport à la population totale était supérieur aux normes de l'OCDE. Pendant les années 90, la part des recettes et des dépenses publiques dans le PIB a baissé et, comme le PIB lui-même s'est effondré, la valeur réelle des dépenses de l'État a considérablement diminué. Au lieu de réduire les effectifs, de fermer des installations et d'instituer des mesures de recouvrement des coûts, les autorités ont laissé s'éroder les salaires réels du secteur public, et les dépenses consacrées à l'entretien et aux intrants matériels ont chuté. Les fonctionnaires étaient souvent rémunérés avec retard et, pressés par la nécessité, ils ont fait face en exigeant des versements non déclarés en échange des services publics, pratique qui met les pauvres dans une situation particulièrement difficile.[28]

Les mesures visant à générer des recettes fiscales, telles que la généralisation des taxes à la valeur ajoutée, peuvent aussi être pénalisantes pour les pauvres si elles sont mises en œuvre de façon irréfléchie. Les taxes à la valeur ajoutée sont réputées très efficaces, ce dont les gouvernements des pays en développement sont conscients. Mais leurs effets peuvent être soit progressifs soit régressifs. En effet, si les taxes à la valeur ajoutée remplacent des impôts progressifs sur le revenu ou si les pauvres évitent d'autres taxes ou ne sont pas concernés par elles, ces réformes sont régressives. L'adoption de la TVA au Pakistan a transféré aux pauvres une partie de la charge fiscale : celle des catégories de revenu les plus élevées a baissé de 4,3 points de pourcentage, tandis que celle de la catégorie la plus pauvre a augmenté de 10,3 points de pourcentage.[29] Par contre, lorsque les réformes fiscales réduisent la part des financements inflationnistes, elles peuvent avoir un caractère progressif, dans la mesure où une inflation élevée impose un lourd fardeau aux pauvres. Au surplus, le pouvoir de redistribution des finances publiques réside plus du côté des dépenses que du côté des recettes, si bien qu'une réforme fiscale même légèrement régressive peut avoir des résultats progressifs, à condition que le supplément de recettes additionnelles soit consacré à des dépenses ciblées sur les pauvres.

Le commerce

Les réformes commerciales - réduction des barrières tarifaires et non tarifaires - ont eu de profonds effets dans beaucoup de pays en développement. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, de nombreux éléments d'information donnent à penser que des régimes commerciaux ouverts favorisent la croissance et le développement. Désireuses de progresser vers un régime ouvert, avec tous les avantages qui en découlent, les autorités ont donc entrepris des réformes commerciales. Mais les conséquences de ces réformes pour les pauvres dépendent dans une très large mesure de la façon dont la libéralisation du commerce affecte la demande de leur principal actif : leur travail (souvent non qualifié). Qui plus est, aux réformes commerciales mises en œuvre dans les pays en développement ne correspondent pas toujours des réformes complémentaires dans les pays riches, où la persistance des barrières impose un lourd fardeau au monde en développement (chapitre 10).

Si l'on a vu au départ dans la libéralisation du commerce un moyen de lutte contre la pauvreté, c'est en partie à la suite d'une interprétation étroite des prédictions inspirées par la théorie commerciale : l'élimination des barrières commerciales dans les pays en développement était censée stimuler la demande pour leur abondante main-d'œuvre non qualifiée et faire augmenter la création d'emplois non qualifiés et les recettes. Non seulement la libéralisation du commerce devait relever les revenus moyens, mais en outre elle devait être particulièrement bénéfique pour les pauvres grâce à cet effet sur le marché du travail. Or l'expérience montre que les résultats de ces 15 dernières années ont été mitigés. Les réformes commerciales ont stimulé la croissance, et donc réduit la pauvreté, mais leurs effets distributifs sont plus difficiles à discerner. En analysant soigneusement la situation, on constate que trois facteurs principaux entrent en jeu.

En premier lieu, dans certains pays, les resttictions sur le commerce favorisaient les pauvres dans la mesure où elles gonflaient artificiellement le prix des

Encadré 4.6
L'information, une arme contre la pauvreté

Le Souk virtuel élargit l'accès des artisans au marché au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Avec l'argent qu'elle a gagné en vendant ses tissus par le Souk virtuel, Fadma Aoubaida, tisseuse marocaine du village de Taliouine et mère de sept enfants, a réparé sa toiture et a commencé à construire des WC fermés, rares dans ce village. Ijja Aittalblhsen, autre artisane marocaine, a acheté quant à elle du ciment et des fenêtres pour moderniser sa maison. Plus tard, elle achètera peut-être une camionnette pour livrer ses tapis au marché ou, laissant vagabonder son imagination, des bicyclettes pour toutes les femmes.

- BBC : Les nouvelles en ligne, 14 octobre 1999

De tous temps, les artisans du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont fabriqué des articles très prisés selon des techniques traditionnelles et avec un savoir-faire ancestral. Mais l'amenuisement des marchés locaux et la difficulté d'accéder aux marchés nationaux et internationaux plus lucratifs obligent peu à peu les artisans à se reconvertir, menaçant de disparition ces activités riches de traditions, et avec elles des sources importantes de revenu pour les pauvres.

Le Souk virtuel dément cette tendance. Depuis 1997, ce marché basé sur l'internet permet à des centaines d'artisans égyptiens, libanais, marocains et tunisiens, dont beaucoup de femmes, d'accéder directement aux marchés internationaux. Le réseau s'étend à d'autres pays de la région et l'on envisage la possibilité de transposer ce concept en Asie de l'Est et en Amérique latine.

Les ventes en ligne sont montées en flèche entre le premier et le dernier trimestre de 1999, en réponse aux commandes venues du monde entier, y compris d'Europe et d'Amérique du Nord, et même d'Australie, du Japon et d'Afrique du Sud. Les artisans membres du Souk virtuel reçoivent entre 65 et 80 % du prix de vente, marge bien supérieure à celle qui leur est consentie par les intermédiaires traditionnels. Les gains ne sont pas seulement financiers car, par le Souk virtuel, les artisans ont accès à des opportunités d'insertion, de renforcement des capacités et d'amélioration de leur revenu, et ils peuvent exercer leur art dans la dignité.

La téléphonie cellulaire renforce le pouvoir de négociation des femmes au Bangladesh

Je vends toujours les œufs à des intermédiaires. Autrefois, j'acceptais sans discuter ce qu'ils me proposaient, car je n'avais aucune idée des prix en vigueur. ... La semaine dernière, l'intermédiaire est passé ... Il m'a dit que son prix était 12 taka par hali [quatre unités]. ... Le laissant là, je me suis précipitée sur le téléphone du village pour vérifier les prix. Sur les marchés voisins, c'était 14 taka par hali. Je suis retournée voir l'intermédiaire pour lui dire que je refusais son prix. ... Nous avons marchandé un peu, puis nous nous sommes mis d'accord pour acheter et pour vendre à 13 taka par hali.

- Halima Khatuun, une marchande d'œufs pauvre et illettrée, Bangladesh

Filiale de la Grameen Bank, Grameen Telecom gère un programme de téléphones publics villageois. Dans le cadre de ce programme, Grameen Telecom loue des téléphones cellulaires à certains membres de la banque, pour la plupart des femmes rurales, qui les emploient pour offrir un service et arrondir leurs revenus. À ce jour, quelque 2 000 téléphones publics villageois fonctionnent. La compagnie compte installer 40 000 téléphones d'ici 2002 et offrir aussi des services de télécopie et de courrier électronique.

Ces téléphones contribuent à réduire le coût de la collecte d'informations, comme en témoignent la baisse du prix des aliments pour la volaille, des prix plus stables pour le gazole et la réduction des pertes de denrées périssables, grâce à la possibilité de fixer les dates de livraison avec plus de précision. Les femmes qui fournissent les services de téléphonie ont pris de l'assurance et leur prestige en tant que « dames du téléphone » est grand. Riches et pauvres ont recours à elles, mais les pauvres téléphonent plus souvent pour des raisons économiques.

Sources : Pour le Souk virtuel, voir www.peoplink/vsouk/ ; pour le programme de téléphonie cellulaire de Grameen Telecom, voir Burr (2000).

biens qu'ils produisaient. En pareil cas, il est clair que la libéralisation lèse les pauvres. Par exemple, selon une étude effectuée au Mexique, les salaires des travailleurs non qualifiés ont baissé par rapport à ceux des travailleurs qualifiés pendant la période 1986-90, et le quart environ de cette baisse est imputable à la réduction des droits de douane et à l'abolition de la licence d'importation obligatoire (figure 4.3).[30] Les auteurs expliquent cette anomalie apparente en faisant observer qu'en dépit de son avantage comparatif dans les secteurs utilisant une main-d'œuvre peu qualifiée, le Mexique avait protégé des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les textiles et l'habillement, avant d'adopter ses réformes commerciales. Les barrières commerciales sont un moyen très coûteux de soutenir le revenu des travailleurs non qualifiés, alors que cet objectif peut être réalisé par d'autres méthodes ayant un coût social moins élevé. Il est vrai qu'il faut du temps pour élaborer et mettre en œuvre des programmes à cet effet. Il est certain, néanmoins, qu'en l'occurrence, la libéralisation du commerce porte préjudice aux pauvres en l'absence de programmes compensatoires. Dans d'autres pays, cependant, la situation a évolué différemment : les travailleurs du secteur manufacturier urbain protégés par les barrières commerciales étaient plus qualifiés et un moins grand nombre d'entre eux étaient pauvres.

En deuxième lieu, certains des pays qui ont libéralisé leurs échanges n'étaient pas particulièrement riches en main-d'œuvre non qualifiée. En Afrique et en Amérique latine, les terres sont relativement abondantes, cependant que les pays d'Europe orientale regorgent de main-d'œuvre qualifiée. Tout cela n'enlève rien aux arguments en faveur des réformes commerciales fondés sur l'efficacité et la croissance, mais on est cependant amené à mettre en cause les hypothèses avancées précédemment, selon lesquelles la réforme commerciale pourrait aussi avoir des effets positifs sur l'égalité en stimulant la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Il n'en est pas moins vrai que, dans les pays où la main-d'œuvre non qualifiée est abondante, comme le Bangladesh, la Chine et le Viet Nam, les travailleurs non qualifiés peuvent être les grands gagnants de l'intégration à l'économie mondiale.

Enfin, les réformes commerciales ont souvent coïncidé avec d'autres développements qui avaient pour effet d'accroître les inégalités plutôt que de les atténuer. Dans beaucoup de pays en développement qui se sont ouverts au commerce, comme dans de nombreux pays industrialisés, les salaires des travailleurs qualifiés ont augmenté plus rapidement que ceux des travailleurs non qualifiés. Aux États-Unis, les salaires de ces derniers sont tombés de 20 % en valeur réelle depuis les années 70, en dépit de la croissance rapide de l'ensemble de l'économie.[31] Des études effectuées dans des pays aussi divers que le Chili, la Colombie, le Mexique, la Turquie et le Venezuela révèlent un phénomène analogue : les primes dont bénéficient les travailleurs qualifiés ont augmenté dans tous ces pays.[32]

L'aggravation de ces inégalités est-elle à mettre au compte du commerce ? Tout bien pesé, la réponse est sans doute non. Un autre facteur a joué un rôle plus important : l'évolution technologique, souvent sous forme de technologies étrangères importées, qui favorise les travailleurs ayant un niveau d'éducation et de compétences supérieur. Plusieurs éléments viennent étayer cette hypothèse. Bien que les salaires relatifs des travailleurs qualifiés aient augmenté dans beaucoup de pays, l'évolution du marché du travail leur a été favorable, contrairement aux prédictions de la simple théorie commerciale. Ce mouvement s'est généralisé dans tous les secteurs, là encore contredisant les modèles commerciaux simples, qui prévoyaient des augmentations dans certains secteurs et des contractions dans d'autres. De fait, il semble que l'évolution favorable aux travailleurs qualifiés observée dans les pays industrialisés au cours des années 70 et 80 a été suivie, à plusieurs années de distance, par une évolution similaire dans le monde en développement.[33]

Bien loin de nous, néanmoins, l'idée que le progrès technique est préjudiciable aux pauvres. Au contraire, il représente un déterminant fondamental de la croissance et de l'amélioration du niveau de vie, facteurs qui contribuent puissamment à réduire la pauvreté. La leçon importante qui se dégage ici est qu'il convient d'investir dans les qualifications des pauvres afin qu'ils puissent profiter des opportunités offertes par l'évolution des technologies.

La réaction du secteur privé

Ces exemples de réformes dans les domaines de l'agriculture, des finances publiques et du commerce illustrent toute la complexité de leurs effets sur la répartition du revenu. Souvenons-nous toutefois que l'objectif des réformes fondées sur les principes de l'économie de marché, un secteur privé vivant et dynamique, peut être l'un des antidotes les plus efficaces contre les conséquences négatives des réformes. La création d'emplois, les mutations technologiques qui améliorent la productivité et les salaires des travailleurs, et des institutions qui assurent l'égalité d'accès aux nouveaux emplois, voilà qui contribue à faire en sorte que les bienfaits des réformes soient largement répartis.

Heureusement, il semble que, dans tous les pays en développement, le secteur privé réagit vigoureusement aux réformes, surtout lorsque la réglementation du marché du travail n'est pas trop tatillonne et ne freine pas l'ajustement.[34] Selon une étude rétrospective sur la libéralisation du commerce, dans 12 cas sur 13 pour lesquels on possède des données, l'emploi dans le secteur manufacturier formel a augmenté dans l'année suivant la fin du processus de libéralisation.[35] Le Chili fait exception à cette règle car, dans ce pays, la création d'emplois dans l'agriculture a compensé le fléchissement accusé par le secteur manufacturier. En Estonie, la réforme a causé la disparition de nombreux emplois et une intense rotation du personnel. Cependant, comme ce pays jouit d'un marché du travail souple, de nombreux emplois se sont créés et le chômage est minime.[36] Au Panama, le chômage a considérablement diminué après la libéralisation. En Asie du Sud, la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier structuré est passée de 3,8 à 9,4 % par

an après la libéralisation, de nombreux travailleurs quittant le secteur informel.[37] Enfin, dans cinq pays africains qui ont fait l'objet d'une étude récente, le secteur des micro et petites entreprises est le plus dynamique. Il a enregistré une vive croissance annuelle de l'emploi après les réformes, et la création d'entreprises a atteint des niveaux élevés.[38]

Rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres

Même lorsque les réformes ont porté leurs fruits, les pays peuvent faire beaucoup pour que les pauvres retirent plus d'avantages du marché. Il est fréquent que les réformes doivent être associées à un soutien institutionnel, à des investissements dans les infrastructures et à des réformes complémentaires au niveau microéconomique pour que les pauvres bénéficient de leurs effets. Les gouvernants ne sont guère motivés pour entreprendre ces réformes, car les marchés intéressant les pauvres sont généralement restreints. Aussi les réformes passent-elles plus ou moins inaperçues, en dépit de leur efficacité potentielle dans la réduction de la pauvreté. Pourtant, l'élargissement de l'accès aux actifs productifs et la rationalisation de la réglementation peuvent encourager puissamment les pauvres à intervenir plus directement sur les marchés.[39] Les nouvelles technologies peuvent aussi jouer un rôle positif, dans la mesure où elles gomment les distances qui tiennent tant de pauvres à l'écart des marchés (encadré 4.6).

Des exemples tirés de trois domaines illustrent comment les réformes peuvent améliorer l'accès des pauvres aux marchés. Ces domaines sont : l'allégement de ce fardeau qu'est la réglementation, surtout dans le cas des petites entreprises, qui sont souvent une source d'emplois pour les pauvres ; la promotion des normes fondamentales du travail ; et l'amélioration de l'accès des pauvres aux marchés des capitaux, particulièrement à travers les institutions de microfinancement.

Allégement de la réglementation

La réglementation impose des charges fixes qui sont particulièrement pesantes pour les petites entreprises. Pour les alléger, il convient de passer soigneusement les règlements en revue et d'examiner la possibilité de les assouplir. Au Chili, le gouvernement a récemment simplifié le système de restitution des droits de douane pour réduire les charges administratives des petites entreprises. En Bolivie, des pans entiers du régime des impôts ont été radicalement simplifiés pour ces entreprises.[40] Aux Philippines, le ratio minimum de fonds propres est beaucoup plus faible pour les petites institutions d'épargne et les banques rurales que pour les banques commerciales.

En Indonésie, au contraire, on estime que les prélèvements officiels et non officiels peuvent aller jusqu'à majorer les charges des petites et moyennes entreprises de 30 %.[41] Dans certains secteurs, les petites entreprises doivent se procurer jusqu'à huit licences, dont certaines font double emploi mais sont délivrées par des organismes différents. Il est si long et si compliqué d'obtenir ces licences que des propriétaires d'entreprise préfèrent opérer en marge de la loi.[42] Dans l'État indien du Gujarat, l'obligation d'obtenir une licence pour collecter la gomme décourage les groupes de saigneuses.[43] Une réduction des prélèvements fiscaux et la simplification et l'accélération des démarches en faveur des petites et moyennes entreprises pourraient alléger le fardeau.

Si on leur en donnait la possibilité, les petites et moyennes entreprises pourraient occuper certains segments de marchés qui sont normalement considérés comme des monopoles naturels. Dans les villes d'Afrique et d'Amérique latine, de petits distributeurs d'eau indépendants fournissent, pour un coût modique, des services élémentaires d'approvisionnement en eau aux collectivités pauvres et marginales. La gestion des déchets solides est un autre secteur dans lequel les petites et moyennes entreprises fournissent des services efficaces.[44] Mais elles se heurtent souvent à divers obstacles, tels que l'obligation de prouver leur expérience, des formalités d'enregistrement ou de passation des marchés compliquées ou coûteuses et le comportement anticompétitif des marchés. Il conviendrait d'éliminer ces difficultés pour que les petites et moyennes entreprises puissent donner de l'expansion à leurs activités dans ce domaine, créant des emplois pour les groupes à faible revenu tout en améliorant les services fournis aux collectivités pauvres.

Qui dit amélioration de la réglementation ne dit pas forcément moins de réglementation. Prenons le cas de la privatisation des compagnies de gaz, d'électricité, d'eau et de télécommunications en Argentine au début des années 90. La privatisation s'est traduite par une amélioration des services et les pauvres, en tant que

consommateurs directs, en ont autant bénéficié que le reste de l'économie, voire davantage, en proportion, pour le gaz et l'électricité, composantes majeures de leur panier de consommation. Cependant, parce que les compagnies privatisées sont souvent des monopoles, il a fallu mettre en place des organismes réglementaires adaptés pour veiller à ce qu'elles pratiquent de justes prix. Les nouvelles règles promulguées à cet effet ont eu des avantages indirects importants pour les pauvres, car elles ont encouragé les investissements et la création d'emplois dans toute l'économie. Il ressort d'une étude réalisée sur ce sujet que ces gains indirects, illustrant les avantages d'une réglementation appropriée, étaient cinq fois plus importants que les gains directs liés à la baisse des tarifs et à l'amélioration des services.[45]

Sur les marchés du travail également, les pauvres pourraient bénéficier de l'adaptation et de l'allégement du cadre réglementaire. D'une façon générale, une réglementation excessive peut limiter la création d'emplois, et donc les opportunités pour les pauvres d'utiliser productivement l'un de leurs actifs les plus importants : leur travail. Ces contraintes sont particulièrement importantes lorsque les réformes dans d'autres domaines déstructurent provisoirement le marché du travail. On se gardera néanmoins de surestimer les bienfaits de la déréglementation des marchés du travail, car il est fréquent que les règlements concernant le travail soient peu respectés, surtout dans le secteur informel, de sorte qu'un allégement n'aurait guère d'effet sur les opportunités d'emploi des pauvres.

Promotion des normes fondamentales du travail

Les normes fondamentales du travail sont énoncées dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée par les membres de l'Organisation internationale du travail en 1998. Elles comprennent la liberté d'organisation et de négociation collective, l'abolition du travail forcé, l'élimination effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.[46]

Les objectifs sur lesquels reposent ces normes fondamentales sont importants, et il est généralement admis que les normes elles-mêmes représentent des buts valables pour le développement économique. Le consensus est particulièrement solide au sujet des pires formes de travail des enfants et de travail forcé. Pour autant, il n'existe pas de consensus sur la meilleure façon de réaliser les conditions envisagées dans ces normes fondamentales. Il est difficile de déterminer les meilleurs moyens d'atteindre les objectifs énoncés dans ces normes, qui dépendent dans une large mesure de la situation de chaque pays. Certains pays industrialisés estiment qu'il convient d'imposer l'application des normes par le biais des accords commerciaux ou dans le cadre de la coopération pour le développement. Nombreux sont les pays en développement qui répliquent, à juste titre, qu'infliger ainsi des sanctions commerciales peut servir les visées protectionnistes des pays industrialisés et que subordonner la coopération pour le développement au respect des normes fondamentales entraverait injustement le développement.

Il est évident qu'il ne suffit pas d'adopter les normes fondamentales du travail pour qu'elles soient appliquées. Les difficultés que risquent de rencontrer les pays en développement à cet égard peuvent être liées à la pauvreté.

Prenons le cas du travail des enfants. Le temps passé au travail par les enfants empiète trop souvent sur leur scolarité avec, sans aucun doute, des conséquences fâcheuses pour leur avenir. Cependant, les gains de l'enfant peuvent préserver sa famille de la disette ou aider un autre des enfants à poursuivre son éducation.[47] Comme on le voit, l'interdiction pure et simple du travail des enfants peut avoir de graves conséquences pour le revenu familial et risque même d'avoir un effet indésirable, à savoir chasser les enfants du secteur formel pour les condamner à une exploitation plus scandaleuse encore dans des entreprises échappant à toute réglementation. Il faut donc envisager d'associer l'application des normes concernant les pires formes de travail des enfants à des programmes d'incitations financières visant à donner aux familles les moyens de laisser leurs enfants à l'école.[48]

La mise en œuvre des normes relatives à la liberté d'organisation et de négociation collective soulève aussi des problèmes complexes dans le contexte du développement économique. La reconnaissance officielle de ces droits peut contribuer à éliminer les abus sur les lieux de travail et à assurer une juste rémunération, surtout pour les pauvres qui, prêts à tout pour trouver un emploi, sont le plus exposés à l'injustice

et aux abus des employeurs. Les syndicats sont un élément important de la société civile et les consultations avec les représentants syndicaux peuvent fournir des apports utiles lors de la définition des orientations. Néanmoins, selon des informations empiriques portant sur les avantages économiques du syndicalisme et des conventions collectives, le bilan est généralement très mitigé. Force est d'admettre que les coûts, comme les avantages, sont difficiles à démêler et varient selon les circonstances.[49] À cet égard, les règles régissant les négociations collectives et le règlement des conflits sociaux sont particulièrement importantes. Il y a lieu de penser que certaines formes de règles sur les conventions collectives permettent mieux que d'autres de parvenir à des résultats efficaces et équitables.[50] Quoi qu'il en soit, c'est lorsque les syndicats et les employeurs sont bien informés, indépendants et de bonne foi que l'exercice de ces droits sert le mieux la cause du développement.

Ainsi, les normes fondamentales du travail représentent des objectifs importants, mais en imposer l'application par le biais de sanctions risque fort de ne pas donner les résultats attendus pour les travailleurs.[51] Il paraît de loin préférable de les promouvoir dans le contexte d'une stratégie de développement diversifiée, par l'information, l'assistance technique, le renforcement des capacités, ainsi que par des initiatives complémentaires. Le recours aux incitations, telles que les programmes visant à laisser les enfants terminer leur scolarité, pour remédier aux causes des pratiques sociales doit faire partie de cette stratégie. Dans le même ordre d'idées, il vaut la peine de signaler de nouvelles propositions intéressantes, visant à compléter les normes publiques par des normes privées (fondées sur les forces du marché) qui encouragent les employeurs à adopter les pratiques sociales souhaitées.[52]

Améliorer l'accès des pauvres aux marchés des capitaux

Les pauvres ont besoin d'accéder aux marchés des capitaux. Comme cela est vrai pour tous les agents économiques, les services de crédit, d'épargne et d'assurance peuvent aider les ménages à faible revenu et les microentreprises à améliorer leur situation. En effet, ces services les aident à gérer les risques et à régulariser leur consommation face aux brusques fluctuations des rendements et des prix agricoles, aux chocs économiques, voire aux catastrophes naturelles. Les mécanismes d'épargne et de crédit leur offrent le moyen d'investir davantage, et donc de profiter d'opportunités commerciales rentables et d'accroître leur potentiel de revenu. Au niveau des pays, de nombreux chercheurs ont démontré l'importance de marchés des capitaux bien rodés pour la croissance.[53]

Mais leurs caractéristiques particulières font que, trop souvent, les marchés des capitaux ne sont pas adaptés aux besoins des pauvres. L'asymétrie des informations entre prêteurs et emprunteurs suscite des problèmes d'antisélection et de risque moral. Face à ces problèmes, la solution traditionnelle consiste pour les prêteurs à demander des garanties aux emprunteurs. Or, étant donné que les pauvres manquent de formes traditionnelles de garantie (telles que les actifs physiques), ils sont souvent exclus des marchés des capitaux traditionnels. Par ailleurs, les coûts de transaction sont fréquemment élevés en comparaison des petits montants que les pauvres désirent généralement emprunter. Qui plus est, dans les régions peu peuplées, il peut être très difficile de se rendre dans une institution financière : ainsi, les montagnards népalais doivent marcher pendant six heures pour parvenir à l'agence bancaire la plus proche, moyennant un coût d'opportunité équivalant à une journée de salaire.[54] Devant de tels obstacles, les pauvres tendent à renoncer et, s'abstiennent purement et simplement de demander des prêts, persuadés d'avance qu'on les leur refusera ou qu'ils ne rempliront pas les conditions voulues. Parallèlement, beaucoup de banques classiques constatent qu'il n'est pas rentable d'accorder des services de prêt aux pauvres selon les méthodes traditionnelles.

C'est ce qui explique que les gouvernements aient cru bon d'intervenir massivement, par le biais de programmes de crédit ciblés, dans le cadre desquels les institutions financières d'État canalisent à l'intention des pauvres des ressources considérables, assorties de taux d'intérêt bonifiés. En cela, ils partaient du principe que les pauvres ne désiraient rien d'autre que des crédits bon marché, sans se rendre compte qu'ils réclamaient aussi des instruments d'épargne.[55] Les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Les institutions de prêt n'étaient pas viables et dans tous les pays, de l'Indonésie au Pérou, les programmes de crédit rural dirigés par l'État ont succombé sous des pertes écrasantes, les bonifications de taux d'intérêt ont

faussé les marchés des capitaux et les groupes ciblés n'en ont retiré aucun bénéfice.[56]

Il y a tellement d'institutions de crédit à présent ! Mais leurs opérations n'ont rien de transparent. Nous ne connaissons pas les démarches à effectuer. Ceux qui ont essayé ont déchanté devant le niveau élevé des garanties exigées.

- Un groupe de discussion, Malawi

Depuis une vingtaine d'années, de nouvelles démarches, que l'on a appelées collectivement le « microfinancement », ont vu le jour. Les institutions de microfinancement appliquent des principes économiques rationnels pour fournir des services financiers aux clients à faible revenu et accordent des prêts collectifs aussi bien que des prêts individuels. Les pionnières, telles que la Grameen Bank au Bangladesh et les banques villageoises (unit desas) de Bank Rakyat Indonesia, ont attiré les regards du monde entier en offrant des produits financiers correspondant aux besoins d'une clientèle économiquement faible. Elles ont utilisé des techniques innovantes de surveillance collective, par le biais des prêts collectifs, afin d'améliorer le remboursement des prêts et elles ont appliqué des taux d'intérêt qui couvraient intégralement leurs frais opérationnels.[57] Dans bien des cas, ces innovations leur ont permis d'obtenir des taux de remboursement bien supérieurs aux taux habituels, et leur grande réussite est d'avoir su attirer une clientèle féminine.[58]

Ces programmes se sont généralisés et représentent un progrès majeur par rapport aux interventions d'État d'autrefois. Pour autant, à eux seuls, ils ne permettront pas d'éradiquer la pauvreté. Il est évident qu'il ne suffit pas d'accorder des crédits pour que naissent les opportunités d'investissement. Une étude effectuée auprès de ménages nicaraguayens et roumains en milieu rural a permis de constater que l'élimination des contraintes en matière de crédit n'aurait qu'un impact modéré sur le nombre de ménages qui investiraient et sur le montant des investissements.[59] De plus, les petites organisations financières de proximité sont particulièrement vulnérables aux chocs tels que les catastrophes naturelles ou les fluctuations des rendements agricoles, qui affectent simultanément une forte proportion de leur clientèle. Cela peut accroître le degré de risque qui entoure leur portefeuille de prêts et entraver leurs efforts pour fournir des produits financiers plus élaborés. Répartir ces risques entre plusieurs organisations de microfinancement et, éventuellement, encourager les institutions financières établies, plus grandes et plus diversifiées sur le plan géographique, à jouer un rôle accru pourrait avoir des effets positifs à cet égard.

La mesure de l'impact économique des programmes et des institutions de microfinancement soulève une foule de difficultés d'ordre méthodologique, et les études donnent souvent des résultats contradictoires.[60] Pourtant, un tableau plus clair commence à s'esquisser. Ainsi, les auteurs d'une enquête récente auprès de 13 institutions de microfinancement ont observé que l'impact est plus élevé sur les ménages emprunteurs vivant au-dessus ou au niveau du seuil de pauvreté que sur les ménages vivant en dessous de ce seuil. Il semble donc que, si efficaces soient-elles, ces institutions risquent de laisser les ménages les plus pauvres à l'écart.[61] Il apparaît, dans une autre étude, que la majorité des programmes de microfinancement examinés ne demeuraient viables que grâce à des subventions financières.[62] De plus en plus de chercheurs se fondent sur deux critères primordiaux pour évaluer la performance de ces institutions : leur pénétration sur le marché cible et leur dépendance par rapport aux subventions.[62] Sans prétendre fournir une évaluation complète de l'impact économique des institutions de microfinancement, ces critères ont pour mérite de montrer le coût social moyennant lequel elles atteignent leurs objectifs.

Ces résultats indiquent les difficultés auxquelles sont confrontés les programmes de microfinancement : continuer à rechercher la viabilité financière tout en renforçant leur pénétration parmi la clientèle cible. Les caractéristiques correspondant aux pratiques optimales qui sont en évidence dans les institutions telles que les banques villageoises de Bank Rakyat Indonesia, à savoir des taux d'intérêt qui couvrent intégralement les coûts, l'existence d'une épargne volontaire bien rémunérée, des émoluments basés sur le mérite pour le personnel, une formation intensive des agents, des réseaux de distribution novateurs et bon marché, le recouvrement fréquent des prêts, les produits

correspondant à la demande des groupes à faible revenu et des systèmes efficaces d'information de gestion, sont autant de facteurs associés à une bonne performance. Un effort accru de renforcement des capacités et une meilleure diffusion de ces pratiques optimales peuvent aider ces institutions de microfinancement à se libérer progressivement des subventions, sans que cela ne compromette leur aptitude à fournir des services aux pauvres.

Les pouvoirs publics peuvent améliorer l'intermédiation financière pour les pauvres en fournissant des biens publics complémentaires et en améliorant la réglementation, compte tenu des besoins particuliers des programmes de microfinancement. Par exemple, les investissements dans les infrastructures rurales et la promotion de l'alphabétisation peuvent contribuer à étendre la pénétration des organismes de microfinancement, et des centres de collecte de l'information sur le crédit peuvent réduire les coûts d'information et permettre aux emprunteurs d'asseoir leur cote de crédit.

Du côté de la réglementation et de la supervision, il conviendrait d'abolir des lois périmées sur l'usure qui empêchent les institutions de microfinancement de fixer une marge suffisante entre les taux prêteurs et les taux créditeurs pour couvrir les coûts de transaction élevés associés aux petits prêts. On peut également faciliter l'accès des économiquement faibles au crédit en améliorant le cadre des transactions garanties, comme le font l'Argentine, le Mexique et la Roumanie.

• • •

Lorsque les marchés fonctionnent bien, ils créent des opportunités qui permettent aux pauvres d'échapper à la pauvreté. Mais la difficulté consiste à établir ces marchés là où ils n'existent pas, à améliorer leur fonctionnement lorsqu'ils existent et à veiller à ce que les pauvres y accèdent librement et équitablement. Il arrive que les réformes fondées sur les principes de l'économie de marché échouent complètement, ou qu'elles aient des conséquences négatives inattendues pour les pauvres. Ces échecs démontrent combien il importe d'adapter l'élaboration et la mise en œuvre des réformes au contexte économique, social et politique de chaque pays. Les réformes visant à libérer les forces du marché favorisent certains groupes et en lèsent d'autres, et lorsque des pauvres figurent parmi les perdants, la société se doit de les aider à gérer la transition.

Rien ne permet de supposer, toutefois, qu'il faille procéder avec lenteur si l'on veut que les réformes soient favorables aux pauvres. Dans certains cas, il est préférable au contraire d'agir rapidement, surtout dans les domaines qui concernent directement les opportunités économiques des pauvres ou lorsqu'il s'agit de démanteler des privilèges monopolistiques profondément ancrés. Étant donné qu'il est urgent de placer les pays sur une trajectoire de développement dynamique, génératrice d'emplois, il faut absolument éviter que les difficultés soulevées par les réformes et l'impossibilité de dédommager toutes les victimes ne débouchent sur l'inaction.

De surcroît, le fonctionnement des marchés ne peut devenir plus favorable aux pauvres que si les réformes macroéconomiques sont complétées par des réformes microéconomiques et par une amélioration de l'accès des pauvres aux marchés et à l'information - par des investissements dans les infrastructures et les technologies modernes - et de leur accès aux sources de crédit. Alléger les restrictions qui pèsent sur le marché du travail, étouffant la création d'emplois et la concurrence, tout en promouvant l'adoption des normes fondamentales du travail, voilà l'un des grands défis qui restent à relever.

CHAPITRE 5

Permettre aux pauvres d'acquérir des actifs et réduire les inégalités

Le manque d'actifs est à la fois cause et conséquence de la pauvreté. Une mauvaise santé, le manque de qualifications, la difficulté d'accéder aux services essentiels et les brimades qui vont de pair avec l'exclusion sociale sont le lot commun de ceux qui sont privés d'actifs personnels, publics et sociaux. Les actifs humains, physiques et naturels déterminent aussi les chances d'échapper à la pauvreté de l'individu, de la famille ou du groupe. Ces actifs permettent d'exploiter les possibilités qu'offrent le marché et la société de manière à obtenir des revenus, d'améliorer la qualité de la vie et d'assurer un sentiment de bien-être psychologique. Ils sont essentiels aussi pour faire face à l'adversité et pour atténuer la précarité qui est une caractéristique constante de la pauvreté.

Les actifs et leurs synergies

Si nous avions une route, nous aurions tout le reste : un centre communautaire, du travail, un bureau de poste, l'eau, le téléphone.

— Une jeune femme dans un groupe de discussion, Little Bay, Jamaïque

Les pauvres ont peu d'actifs, non seulement parce qu'ils vivent dans un pays pauvre ou dans une région déshéritée, mais également par suite d'inégalités flagrantes dans la répartition de la richesse et des avantages de l'action publique. En Bolivie, le taux de mortalité des moins de cinq ans dans les 20 % les plus pauvres de la population est de quatre fois plus élevé que dans les 20 % les plus riches.[1] En Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, l'écart entre les taux de scolarisation des riches et des pauvres va de 19 points de pourcentage au Ghana à près de 52 points de pourcentage au Sénégal.[2] Et en Équateur, 75 % des ménages appartenant aux 20 % les plus pauvres n'ont pas l'eau courante, contre 12 % pour les 20 % les plus riches.[3] Les femmes pauvres et les membres des groupes ethniques ou raciaux désavantagés manquent d'actifs à cause de la discrimination dont ils font l'objet de par la loi ou les coutumes. Les effets du manque d'actifs se conjuguent à la faiblesse des revenus : à un niveau d'instruction peu élevé correspond un faible revenu, qui se traduit par une santé précaire et une réduction des opportunités éducatives pour la génération suivante.

Encadré 5.1
Les interactions entre le capital humain et le capital physique

Une étude effectuée sur les réseaux d'irrigation au Viet Nam a révélé des complémentarités importantes entre le niveau d'instruction et la rentabilité de l'irrigation. Cette étude visait à expliquer la différence dans les bénéfices agricoles en fonction de l'affectation des terres irriguées et non irriguées, en neutralisant les facteurs observés ayant déterminé l'attribution administrative des terres aux ménages lors de la décollectivisation. Si l'on suppose que l'emplacement des installations d'irrigation n'est pas déterminé par le taux de rentabilité attendu, les résultats semblent indiquer que ce sont les ménages qui ont le niveau d'instruction primaire le plus élevé qui bénéficient le plus de l'irrigation. La figure montre comment les avantages marginaux de l'irrigation varieraient selon les dépenses de consommation par habitant si, parmi les ménages considérés, tous les adultes avaient le même niveau d'instruction. La courbe de référence représente les gains obtenus pour le niveau d'instruction effectif des ménages et compare ces gains avec les montants simulés qui auraient été obtenus si chaque chef de famille avait effectué intégralement les cinq années de scolarité primaire — ou si tous les adultes avaient effectué ces cinq années. Un niveau d'instruction plus élevé accroît la rentabilité de l'irrigation, l'effet étant particulièrement marqué pour les pauvres, qui ont en général le niveau d'instruction le plus bas.

Le manque d'installations d'irrigation n'est qu'un des obstacles qui empêchent de faire reculer la pauvreté au Viet Nam. Mais les investissements dans l'irrigation ne pourront être totalement rentabilisés en l'absence d'investissements parallèles dans l'éducation.

Au Viet Nam, l'irrigation rapporte plus aux ménages instruits

Avantages marginaux de l'irrigation, 1993
Dongs par mètre carré et par an

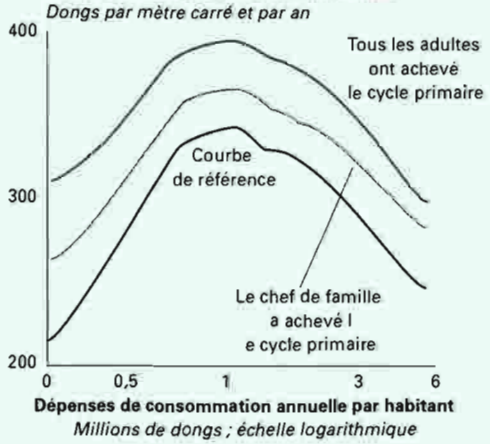

Dépenses de consommation annuelle par habitant
Millions de dongs ; échelle logarithmique

Source: van de Walle 2000a.

Encadré 5.2
Les liens entre l'environnement et la santé

Les interactions entre l'environnement et la pauvreté sont nombreuses et d'une importance cruciale. La mieux étudiée est le lien entre l'environnement et la santé des pauvres. La diarrhée et les infections respiratoires, qui sont les deux causes de décès les plus fréquentes chez les enfants des milieux défavorisés, sont en grande partie imputables à la pollution — l'insalubrité de l'eau et de l'air.

Toutes les études montrent que l'amélioration de la qualité de l'eau potable a des effets moins marqués sur la santé que celle de l'assainissement. Mais les avantages d'une eau de meilleure qualité sont renforcés lorsque l'assainissement s'améliore et que la quantité d'eau est optimale. Si l'hygiène progresse aussi, l'augmentation de la quantité d'eau est plus bénéfique pour la santé que l'augmentation de sa qualité. Mais il faut souvent enseigner les bonnes pratiques d'hygiène à la population pour qu'elle en tire effectivement profit au plan de la santé.

Une étude portant sur 144 projets d'eau et d'assainissement a montré que l'amélioration des services avait entraîné une réduction médiane de 22 % de l'incidence de la diarrhée et une diminution de 65 % des décès dus à cette maladie. Mais l'amélioration des méthodes d'enlèvement des excréments et le lavage des mains peuvent réduire le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans de 60 %, les cas de schistosomiase de 77 %, les cas de parasitose intestinale de 29 % et les cas de trachome de 27 à 50 %. D'autres études montrent qu'il existe une corrélation importante entre la qualité de l'air et la santé.

Ces interactions cruciales entre l'environnement et la santé montrent à quel point il est important d'intervenir simultanément sur plusieurs fronts pour remédier aux effets de la pauvreté.

Source : Banque mondiale, à paraître b ; Klees, Godinho et Lawson-Doe, 1999.

Il existe des complémentarités très fortes entre les actifs dont dispose l'individu. En effet, il arrive qu'on ne puisse profiter des avantages que procure un actif que si l'on a accès à un autre actif. Les synergies entre les différents éléments du capital humain — tels que le niveau d'instruction de la mère et la qualité de la nutrition des enfants — ont été largement démontrées. Au Viet Nam, des chercheurs ont observé que la rentabilité de l'irrigation augmentait avec le niveau d'éducation des ménages d'agriculteurs, la différence étant particulièrement marquée chez les pauvres (encadré 5.1).[4] Dans les zones rurales des Philippines, on estime que l'électrification a amélioré la rentabilité de l'éducation de 15 %.[5] Au Maroc, dans les zones rurales les mieux desservies par la route, le taux de scolarisation primaire des filles augmente et le taux

d'utilisation des services de santé est deux fois plus élevé.[6]

L'influence de l'environnement sur la santé est un autre exemple notable de l'interaction entre différentes sortes d'actifs (encadré 5.2). Cette interaction conduit à penser, par exemple, que l'installation d'un centre de santé ne permettra pas forcément d'améliorer les indicateurs de santé d'un bidonville urbain en l'absence d'un réseau d'égouts efficace. Pour améliorer le bien-être de la population, il faut donc agir simultanément sur plusieurs fronts et développer des actifs complémentaires.

Que peut faire l'État pour faciliter l'accumulation d'actifs ?

Les pauvres sont au cœur de l'action pour ce qui est de l'acquisition d'actifs. Les parents élèvent leurs enfants, s'occupent d'eux, leur apprennent à vivre en société et à se débrouiller, et ils contribuent à financer leur scolarisation. Les petits exploitants investissent dans la terre et le bétail, tandis que les travailleurs indépendants investissent dans le matériel, l'équipement et les relations commerciales utiles pour leur entreprise. Les travailleurs quittent leur village ou leur pays, et leurs envois de fonds servent souvent à financer des investissements dans les actifs des ménages. Les hommes et les femmes pauvres placent leurs économies dans des sociétés d'épargne immobilière, des tontines et (si cela est possible) dans les banques locales et les mutuelles de crédit. Mais les ménages pauvres ont beaucoup de mal à accumuler des actifs à cause des défauts des marchés auxquels ils ont accès et des carences des institutions publiques et privées en matière de services. La faiblesse de leurs ressources est également un grave handicap, car leurs moyens ne leur permettent pas de faire face aux dépenses de santé ou d'éducation ni de financer d'autres investissements qui conditionnent l'accumulation d'actifs.

Pourquoi l'État a-t-il un rôle à jouer dans le développement des actifs des pauvres ? À cela, deux raisons fondamentales. Premièrement, le fonctionnement des marchés défavorise les pauvres en raison de leur isolement physique et en raison également de leurs dysfonctionnements dans les secteurs des finances, de la santé et de l'assurance par exemple. Deuxièmement, l'État peut, par ses interventions, réduire les inégalités et offrir aux pauvres des possibilités accrues de profiter des fruits de la croissance.

Encadré 5.3
Des politiques gagnantes sur deux tableaux dans le secteur de la santé

Les objectifs de l'équité et de l'efficacité sont plus faciles à atteindre dans certains programmes que dans d'autres, comme le montrent les deux exemples suivants tirés du secteur de la santé.

Certains services de santé, tels que les traitements contre les moustiques et d'autres parasites et l'éducation aux principes fondamentaux d'hygiène et de nutrition sont des biens purement publics. D'autres, comme la lutte contre les maladies infectieuses, ont des externalités positives évidentes. Mais le traitement des maladies non infectieuses, par exemple, est un bien privé. La prise en charge par les pouvoirs publics de la lutte contre les maladies infectieuses est motivée par des considérations d'efficacité. Mais ces programmes d'action ont aussi d'importants effets au plan de l'équité. Si les pauvres sont plus exposés à pratiquement toutes les maladies que les autres couches de la population, la différence est particulièrement grande pour les maladies infectieuses. En Inde, le dixième le plus pauvre de la population court sept fois plus de risques d'être atteint de tuberculose que le dixième le plus riche.

Dans la plupart des pays en développement, le marché de l'assurance maladie est déficient, voire inexistant, ce qui expose tous les ménages, pauvres ou non, à des risques financiers substantiels et à l'insécurité (chapitre 8). (Les raisons systémiques de cette défaillance des marchés ont été examinées en détail par Arrow, 1963.) L'État peut certes se substituer au marché en fournissant des services d'assurance, mais ce genre de programmes est difficile à gérer. Beaucoup de pays pallient les lacunes de l'assurance en subventionnant les soins coûteux, en général dans le cadre des hôpitaux publics. Mais, sur le plan de l'équité, la valeur des subventions hospitalières n'est pas aussi manifeste que celle de la lutte contre les maladies infectieuses. En effet, les hôpitaux sont généralement situés dans les zones urbaines et, en fin de compte, ce sont les classes non défavorisées qui profitent le plus des subventions. Les soins hospitaliers subventionnés peuvent contribuer à accroître non seulement l'efficacité, mais également l'équité. La politique de subventions ne pourra avoir de résultats positifs sur ces deux fronts — améliorant à la fois l'équité et l'efficacité des marchés utilisés par les pauvres — que si ces derniers peuvent effectivement avoir accès aux soins hospitaliers, ce qui pose un problème de taille.

Source : Hammer, 1997 ; Devarajan et Hammer, 1998 ; Banque mondiale, 1998t.

Il arrive que les considérations d'équité et d'efficacité soient indépendantes, mais elles coïncident généralement. En cas de défaillance d'un marché privé, les pauvres ne peuvent parfois compter que sur l'État pour la fourniture des services. Les pauvres, comme les

non-pauvres, cherchent des solutions de remplacement pour pallier le dysfonctionnement du marché, mais les non-pauvres, qui ont davantage de ressources, sont évidemment mieux placés. Les mesures qui visent à améliorer l'équité par la redistribution et qui permettent en même temps d'améliorer l'efficacité des marchés utilisés par les pauvres sont parmi les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté (encadré 5.3 et encadré 3.8 du chapitre 3).

Quoi qu'il en soit, rien ne garantit que l'action de l'État sera efficace. L'inefficacité des interventions de la puissance publique et leurs résultats décevants au plan humain tiennent en partie au fait que l'État ne peut influer que sur quelques-uns des nombreux éléments qui conditionnent le bien-être. Mais, de plus, faute de ressources budgétaires et de moyens administratifs, beaucoup de gouvernements ne parviennent pas à organiser efficacement la fourniture de biens et de services. Enfin, même lorsque les institutions publiques disposent des ressources et des moyens d'action voulus, elles ne sont pas toujours attentives aux besoins des pauvres.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils aider les pauvres à acquérir des actifs et s'attaquer aux inégalités dans la répartition des actifs ? Ils disposent pour cela de trois moyens d'intervention complémentaires. Le premier consiste à utiliser le pouvoir redistributif de l'État, en particulier au profit des services générateurs d'actifs tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Le deuxième consiste à mettre en œuvre des politiques et des réformes institutionnelles assurant le bon fonctionnement des services. Enfin, ils peuvent favoriser la participation des ménages et des communautés pauvres aux décisions concernant le choix, le fonctionnement, le suivi et l'évaluation des programmes et des services qui leur permettent d'accumuler des actifs.

Dans le reste de ce chapitre, nous traiterons de ces trois volets de l'action des pouvoirs publics, en nous appuyant sur des exemples relatifs aux différentes catégories d'actifs. Nous examinerons ensuite les complémentarités importantes dont il faut tenir compte dans la détermination des priorités entre les domaines

Tableau 5.1
Dépenses publiques d'éducation par quintile de revenu dans différents pays en développement, années diverses
Pourcentage

		Quintile				
Pays	Année	1 (le plus pauvre)	2	3	4	5 (le plus riche)
Arménie	1996	7	17	22	25	29
Côte d'Ivoire	1995	14	17	17	17	35
Équateur	1998	11	16	21	27	26
Ghana	1992	16	21	21	21	21
Guinée[a]	1994	9	13	21	30	27
Jamaïque	1992	18	19	20	21	22
Kazakhstan	1996	8	16	23	27	26
Kenya	1992/93	17	20	21	22	21
République kirghize	1993	14	17	18	24	27
Madagascar	1993/94	8	15	14	21	41
Malawi	1994/95	16	19	20	20	25
Maroc	1998/99	12	17	23	24	24
Népal	1996	11	12	14	18	46
Nicaragua	1993	9	12	16	24	40
Pakistan	1991	14	17	19	21	29
Panama	1997	20	19	20	24	18
Pérou	1994	15	19	22	23	22
Roumanie	1994	24	22	21	19	15
Afrique du sud	1993	21	19	17	20	23
Tanzanie	1993	13	16	16	16	38
Viet Nam	1993	12	16	17	19	35

a. Cycles primaire et secondaire seulement.
Source : Li, Steel et Glewwe, 1999 ; Banque mondiale, 1997i (pour la Roumanie), 2000f (pour l'Équateur).

Tableau 5.2
Dépenses publiques de santé par quintile de revenu dans différents pays en développement, diverses années
Pourcentage

		Quintile				
Pays	Année	1 (le plus pauvre)	2	3	4	5 (le plus riche)
Argentine	1991	33		60 [a]		6
Brésil	1990	8	18	30	25	20
Bulgarie	1995	13	16	21	26	25
Chili	1982	22		66 [a]		11
Ghana	1994	12	15	19	21	33
Indonésie	1987	12	14	19	27	29
Kenya	1992	14	17	22	22	24
Malaisie	1989	29		60 [a]		11
Mongolie	1995	18	20	19	19	24
Afrique du sud	1993	16		66 [a]		17
Uruguay[b]	1989	37	21	17	14	11
Viet Nam	1993	12	16	21	22	29

a. La répartition entre ces quintiles n'est pas indiquée dans la source initiale.
b. Les quintiles se réfèrent à des ménages et non à des individus.
Source : Filmer et Pritchett, 1999b.

d'intervention, en illustrant notre propos par des exemples concernant la réforme agraire et la fourniture de services urbains d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La question de l'accès aux actifs financiers est traitée au chapitre 4. Les mécanismes qui permettent d'améliorer la responsabilité et la réceptivité des institutions publiques aux besoins des populations sont analysés dans le chapitre 6. Le chapitre 7 examine les moyens qui permettent de renforcer les actifs sociaux. Les chapitres 8 et 9 traitent de l'utilisation et de la protection des actifs des pauvres en cas de choc défavorable. Enfin, les chapitres 10 et 11 analysent le rôle de la communauté internationale dans la création d'actifs.

La redistribution des dépenses publiques

Le pouvoir de coercition de l'État peut être un puissant atout pour les autorités nationales décidées à favoriser l'accumulation d'actifs par les pauvres, mais l'intervention de l'État a des limites évidentes. Dans le monde intégré où nous vivons, une ingérence indue de l'État peut entraver le fonctionnement des marchés et éroder les incitations à l'investissement privé — détruisant les possibilités d'emploi au lieu d'en créer.

Dans certains cas, il faut arbitrer entre efficience et équité. L'État est généralement à l'image des structures politiques inégales sur lesquelles il est fondé, et l'action de la puissance publique reflète souvent cet état de fait. Il est bien rare qu'une réforme agraire imposée dans un pays où la répartition des terres est fondamentalement déséquilibrée bénéficie d'un soutien politique suffisant pour donner de bons résultats, si justifiée soit-elle, dans l'abstrait, pour des raisons d'équité et d'efficacité. La nationalisation des biens industriels n'apporte généralement aucun avantage aux pauvres et elle peut au contraire nuire à l'efficacité. Cela dit, il y a bien d'autres cas où l'amélioration de la répartition des actifs peut accroître l'efficacité et stimuler la croissance (encadré 3.8 du chapitre 3). Il importe donc de mesurer avec soin les effets des politiques redistributives du point de vue de l'équité et du point de vue de l'efficacité et de la croissance.

Le principal instrument dont dispose l'État pour accroître les actifs des pauvres, c'est le budget. Il y a lieu de croire, par exemple, que, loin d'être progressives, les dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé sont trop souvent régressives (tableaux 5.1 et 5.2). Le budget est également un domaine où la redistribution est techniquement réalisable et où, dans certains cas, il n'y a pas incompatibilité entre la redistribution et la croissance globale, bien au contraire. Mais l'utilisation des fonds publics pour financer diverses mesures redistributives implique une certaine sélectivité. Le choix doit être fonction de l'efficacité relative avec laquelle les

différents instruments permettent d'atteindre les objectifs de redistribution et de lutte contre la pauvreté.

Les mesures budgétaires à vocation redistributive exigent, pour réussir, que deux conditions soient réunies. La première est que la puissance publique ait la volonté et les moyens de mobiliser des ressources suffisantes et d'en consacrer une part importante au développement (par opposition aux dépenses militaires, à des subventions pour les non-pauvres et les entreprises publiques déficitaires, ou encore à des transferts illicites dans des comptes bancaires étrangers). La deuxième est que les dépenses de développement soient allouées et gérées dans le but de favoriser la formation d'actifs en faveur des pauvres — en particulier dans le domaine des ressources humaines et des infrastructures. Une plus grande transparence des budgets au niveau national et au niveau local permet à la fois de vérifier dans quelle mesure les ressources publiques servent à améliorer le sort des pauvres et de responsabiliser les administrations locales (chapitre 6).

Le financement des services par l'État est au cœur de la politique de lutte contre la pauvreté et de l'action concrète dans ce domaine. L'expérience amène à tirer deux conclusions. Premièrement, il ne suffit pas de majorer les dépenses publiques consacrées aux services sociaux et aux infrastructures pour obtenir une amélioration quantitative ou qualitative des services destinés aux pauvres, aussi bien parce que les programmes destinés aux économiquement faibles sont bien souvent de qualité médiocre et ne correspondent pas à leurs besoins que parce que les dépenses publiques ont souvent un effet régressif. Au demeurant, il n'est pas souhaitable de refuser toute subvention aux classes non défavorisées, ne serait-ce que pour obtenir leur soutien politique en faveur de programmes efficaces. Deuxièmement, il faut utiliser les ressources publiques pour atténuer les contraintes qui pèsent sur la demande. En effet, même lorsque l'État finance les services de santé, d'éducation et d'infrastructure, les pauvres ne peuvent pas toujours en bénéficier pleinement (par exemple, le coût des transports peut les empêcher d'obtenir des soins médicaux).

Mobiliser des ressources et infléchir la dépense publique pour améliorer la situation des pauvres

Comme on vient de le noter, pour que l'État puisse mener une politique redistributive efficace, il faut qu'il en ait la volonté et qu'il puisse mobiliser des ressources, en particulier auprès des classes non défavorisées de la population. Dans les pays en développement à revenu intermédiaire fortement inégalitaire, ces classes sont souvent peu disposées à donner leur juste part. Pour surmonter cette résistance, il faut former des alliances en faveur des pauvres (chapitre 6). Dans les pays à faible revenu, le problème est aggravé par l'insuffisance des recettes publiques : en 1997, elles représentaient environ 17,5 % de leur PIB en moyenne (Chine et Inde non comprises),[7] contre à peu près 29,6 % dans les pays à revenu élevé.

Cette disparité s'explique en partie par le coût élevé du recouvrement des recettes dans les pays pauvres, coût qui excède parfois les avantages des dépenses publiques.[8] Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce problème : l'étroitesse de l'assiette fiscale, des taux d'imposition élevés (et générateurs de distorsions), la faiblesse des moyens de l'administration fiscale et la mauvaise gestion du secteur public. Dans ces conditions, des réformes qui visent à élargir l'assiette fiscale, abaisser les taux d'imposition et améliorer le recouvrement de l'impôt (souvent en sous-traitant cette tâche au secteur privé) peuvent avoir des avantages substantiels et permettre de lever des recettes publiques supplémentaires à des fins redistributives. Dans les sociétés inégales, il est également souhaitable de rendre l'impôt aussi progressif que possible, sans compromettre fondamentalement son efficacité. Par exemple l'impôt sur les successions et l'impôt foncier peuvent avoir un caractère très progressif.

Mais, dans bien des cas, le véritable problème est que les autorités ne consacrent pas les ressources publiques limitées à des activités telles que l'éducation, la santé, l'assainissement des quartiers insalubres et le développement rural, qui permettraient d'aider les pauvres à accumuler des actifs. La vérité est que des ressources excessives sont absorbées par d'autres secteurs tels que le service de la dette, les subventions aux classes non défavorisées, les entreprises publiques déficitaires ou inefficaces et l'armée. Dans les pays pauvres très endettés, le remboursement de la dette draine plus d'un cinquième des ressources publiques.[9] Six pays pauvres lourdement endettés d'Afrique consacrent plus d'un tiers de leur budget national au service de la dette, et moins d'un dixième aux services sociaux essentiels.[10] Le Niger dépense plus de deux fois plus pour rembourser sa dette que pour financer les

soins de santé primaires. Dans plusieurs autres pays à faible revenu, le problème n'est pas le service de la dette pour la bonne raison qu'ils ne l'assurent pas. Il n'en demeure pas moins que le poids de la dette et du service de la dette est insoutenable pour plusieurs pays et exclut qu'ils aident les pauvres à accumuler des actifs.

Les dépenses militaires des pays en développement ont été ramenées de 4,9 % du PIB en 1990 à 2,4 % en 1995,[11] ce qui a permis à plusieurs d'entre eux d'accroître le budget de la santé et de l'enseignement supérieur.[12] Mais, dans d'autres pays — en particulier dans les pays où se déroulent des conflits armés ou dont les relations avec les pays voisins restent tendues —, les dépenses militaires continuent d'empiéter sur les ressources allouées à l'amélioration du niveau de vie des pauvres. Dans beaucoup de ces pays, qui ont pourtant des indicateurs de santé et d'éducation parmi les plus bas du monde, le budget de la défense nationale est deux fois plus important que ceux de l'éducation et de la santé combinés. Le poids des dépenses militaires a un coût d'opportunité important pour l'accumulation d'actifs. Au-delà de cet effet d'éviction, la destruction de l'infrastructure matérielle et sociale et le ralentissement de la croissance qui accompagnent souvent les conflits armés entravent encore l'accumulation d'actifs et la lutte contre la pauvreté (encadré 3.2 du chapitre 3).

Cela ne signifie pas que les dépenses consacrées aux forces armées et à la sécurité en général n'ont pas leur rôle à jouer dans le développement, mais toute la difficulté consiste à affecter les crédits budgétaires en pleine connaissance de cause, après une évaluation lucide des menaces qui pèsent sur le pays. Une meilleure gouvernance et une plus grande transparence dans la gestion peuvent aider à maîtriser les dépenses militaires,[13] comme le peut le règlement pacifique des conflits, qu'ils aient déjà éclaté ou soient sur le point de le faire.

Entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, les budgets de l'éducation et de la santé ont progressé, lentement il est vrai, dans un grand nombre de pays à faible revenu. Dans 118 pays en développement et en transition, les dépenses réelles par habitant ont augmenté en moyenne de 0,7 % par an pour l'éducation et de 1,3 % par an pour la santé. Les budgets de ces secteurs ont également augmenté en pourcentage des dépenses totales et du revenu national.[14] Mais il ne suffit pas d'accroître les dépenses. Pour aider les pauvres à accumuler des actifs, il faut que la répartition des crédits au sein des secteurs favorise les services essentiels, qui sont surtout utilisés par les pauvres et où les défaillances du marché sont les plus patentes. Malheureusement, ce n'est généralement pas le cas. Par exemple, une part disproportionnée des ressources consacrées à l'éducation et à la santé est affectée à l'enseignement supérieur et aux soins hospitaliers et curatifs, alors que ces services profitent surtout aux groupes relativement aisés.[15]

Plusieurs études confirment que ce sont ces groupes qui bénéficient le plus des ressources publiques. Au Népal, les dépenses publiques d'éducation allant au quintile le plus riche de la population sont quatre fois plus élevées que celles qui vont au quintile le plus pauvre (tableau 5.1). Au Ghana, les dépenses de santé allant au quintile le plus riche sont presque trois fois plus élevées que celles qui vont au quintile le plus pauvre (tableau 5.2).[16] En général, les dépenses d'infrastructure profitent aussi de manière disproportionnée aux groupes favorisés.[17] Les subventions accordées pour l'électricité en Croatie et l'eau en Russie sont une aubaine pour les riches.[18] Au Bangladesh, les subventions en faveur des infrastructures destinées aux couches aisées sont à peu près six fois plus importantes que pour les pauvres.[19]

La redistribution des dépenses publiques touche à des dossiers sensibles. Avec un ciblage plus précis, il devrait être possible de toucher davantage de pauvres ; mais cette solution n'a pas toujours la faveur des milieux influents, qui peuvent être perdants dans l'affaire. D'où l'importance de former des alliances en faveur des pauvres (chapitre 6). À cet effet, les autorités nationales doivent parfois consentir à financer des actions et des programmes qui bénéficient aussi aux couches non défavorisées de la population.

Pour que les dépenses publiques servent mieux les pauvres, il faut réduire les dépenses militaires et les subventions aux autres catégories de la population. La privatisation des entreprises publiques déficitaires ou inefficaces permet de libérer des ressources dans ce but. En simplifiant les procédures administratives, on réduit non seulement le gaspillage mais aussi les risques de corruption et de détournement des ressources à des fins illicites. Une gestion macroéconomique prudente permet de réduire les obligations de la dette et de dégager des ressources pour les pauvres. L'examen

périodique des résultats d'ensemble des dépenses publiques fournit des éléments d'appréciation sur l'efficacité de ces dépenses et la mesure dans laquelle elles bénéficient aux pauvres (encadré 9.2 du chapitre 9).

Pour les pays les plus pauvres, le gouvernement ne peut pas agir à lui seul et la communauté internationale devra apporter son concours afin d'alléger la dette et d'élargir la base de ressources par la coopération pour le développement (chapitre 11).

Fournir des services et cibler les subventions

L'État peut fournir directement des services aux pauvres — par exemple, en finançant la construction de routes, d'écoles, de dispensaires ou de réseaux d'alimentation en eau. Mais il peut aussi assurer une fonction de redistribution en levant les contraintes qui limitent la demande des pauvres, autrement dit, en subventionnant la consommation de services fournis par le secteur privé et en prenant en charge les frais annexes et les coûts d'opportunité. L'étude La parole est aux pauvres montre comment le coût des services peut empêcher les ménages défavorisés d'en bénéficier (encadré 5.4).

Les études de cas confirment comment les contraintes de coût entravent l'accumulation d'actifs, quels qu'ils soient. Dans des zones rurales de la République kirghize, 45 % des patients ont dû vendre des biens (récoltes ou bétail) pour payer des soins hospitaliers.[20] Le manque à gagner dû au fait que les enfants scolarisés ne peuvent pas avoir un travail rémunéré ou effectuer des travaux ménagers constitue parfois un coût indirect important.[21] Dans les zones rurales de Madagascar, où la corvée d'eau prend beaucoup de temps, la scolarisation des filles a un coût d'opportunité élevé qui réduit sensiblement la fréquentation scolaire des filles.[22] En Ouganda, il a suffi de supprimer les frais de scolarité à la charge des parents et d'interdire aux associations de parents et

Encadré 5.4
Exclus par le prix des services de santé et d'éducation

Dans les milieux défavorisés, choisir entre un traitement médical ou l'éducation des enfants représente toujours un dilemme déchirant. Parmi les personnes interrogées dans le cadre de l'étude La parole est aux pauvres, c'est le plus souvent la maladie qui plonge les familles dans une misère plus grande encore. Nha, père de famille vietnamien de 26 ans, raconte qu'il a dû vendre quatre buffles, un cheval et deux cochons pour payer l'opération de sa fille. L'opération n'a pas réussi et il a fallu lui administrer d'autres traitements. La famille, qui était l'une des plus prospères de la communauté est aujourd'hui l'une des plus pauvres.

Au Pakistan, de nombreux ménages déclarent qu'ils ont dû s'endetter lourdement, vendre des biens ou retirer un enfant de l'école au moins une fois pour payer des frais médicaux. Une Ghanéenne âgée affirme : « Aujourd'hui, si on n'a pas d'argent, la maladie vous mène à la tombe ».

La perspective d'avoir à payer de lourdes factures hospitalières est la hantise des pauvres, mais les bakchichs à verser pour les soins de santé primaires peuvent aussi leur coûter beaucoup. Souvent, les gens se plaignent de la corruption qui sévit dans les services de santé. Les femmes pauvres de Madaripur (Bangladesh) révèlent que le médecin du centre de santé public ne s'est pas occupé d'elles, réservant ses soins aux patients bien vêtus et à ceux qui pouvaient payer sous la table le « prix de la visite ». Un participant originaire de Vare_ (Bosnie-Herzégovine) fait remarquer : « Avant, tout le monde pouvait se faire soigner. Mais maintenant tout le monde prie le ciel de ne pas tomber malade parce que, partout, on commence par nous demander de l'argent ».

Nombreuses sont les familles qui expliquent les difficultés qu'elles ont à payer les frais de scolarité et les frais annexes quand elles envoient un enfant à l'école. Une mère de famille de Millbank (Jamaïque) confie que sa fillette de six ans ne peut aller à l'école parce qu'elle n'a pas les moyens de payer l'uniforme et les autres frais. Son autre fille a dû abandonner ses études parce que la famille ne pouvait pas payer les 500 dollars de frais de scolarité. Elle s'inquiète : « Mon fils aura l'âge d'aller à l'école en septembre, mais je ne vois pas comment je pourrais envoyer mes trois enfants à l'école ».

Dans certains pays, les familles retirent leurs enfants de l'école parce que le règlement des frais de scolarité tombe au moment le plus défavorable. En Éthiopie, les paiements sont dus au début de l'année scolaire, en septembre, coïncidant avec deux fêtes importantes et la moisson. Amadi, un jeune Nigérian de 14 ans raconte qu'il a dû interrompre sa scolarité à diverses reprises parce que ses parents ne pouvaient payer les frais régulièrement et en temps voulu. Il a manqué les examens de passage plusieurs fois et il est encore à l'école primaire, alors que d'autres jeunes gens de son âge sont maintenant au collège.

Dans les anciennes économies planifiées, le coût de la scolarisation est d'autant plus préoccupant pour les familles défavorisées que l'enseignement était gratuit auparavant. Certains participants ont indiqué aussi que les enseignants demandaient des bakchichs et réclamaient le paiement de « cours particuliers » pour faire passer les enfants dans la classe supérieure ou leur délivrer un diplôme.

Source : Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000.

Encadré 5.5.
Le programme Progresa au Mexique : payer les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école

Progresa, programme intégré de lutte contre la pauvreté lancé par le Mexique en 1997, accorde des subventions aux familles rurales défavorisées pour couvrir les frais de scolarisation, les soins de santé et la nutrition. Son objectif est de faire reculer la pauvreté et d'augmenter les investissements dans le capital humain afin de rompre le cycle de transmission de la pauvreté de génération en génération. Ce programme couvre 2,6 millions de familles — soit à peu près 80 % de la population rurale vivant dans le dénuement absolu.

Progresa verse aux familles pauvres des subventions pour chaque enfant scolarisé de moins de 18 ans, de la troisième année du primaire à la troisième année du cycle secondaire. Les subventions augmentent à mesure que les enfants avancent dans leur scolarité et elles sont un peu plus élevées pour les filles que pour les garçons. Pour un garçon ou une fille en troisième année du cycle secondaire, le montant des subventions est égal à 46 % des gains moyens d'un ouvrier agricole. Lorsque les enfants manquent plus de 15 % des jours de classe en un mois, la famille ne reçoit pas de subvention pour ce mois-là.

Progressa a entraîné une augmentation de la scolarisation à tous les niveaux (17 %), mais surtout lors du passage du cycle primaire au cycle secondaire (moment auquel beaucoup d'enfants abandonnent traditionnellement leurs études).

Source : BID, 2000.

d'enseignants d'imposer des cotisations pour que le taux de scolarisation primaire soit multiplié par près de deux pendant l'année scolaire 1997/98.[23]

Les pauvres paient souvent un prix prohibitif pour les services d'infrastructure. À Nouakchott (Mauritanie), la plupart des ménages à faible revenu consacrent entre 14 et 20 % du budget familial à l'eau, dont le coût élevé tient à la fois au caractère rudimentaire des infrastructures hydrauliques et au fait que les pauvres achètent en petit volume.[24] À Port-au-Prince (Haïti), le mètre cube d'eau coûte entre six à dix fois plus que le tarif officiel chez les vendeurs privés.[25] De même, le coût du branchement au réseau d'électricité est parfois prohibitif pour les ménages pauvres.[26] En milieu rural, il peut atteindre de 20 à 1 000 dollars.[27] Il est trop souvent impossible aux pauvres de s'adresser à une compagnie commerciale pour obtenir des services d'eau et d'électricité meilleur marché.[28]

La gratuité des services ou les subventions peuvent aider les pauvres à accumuler des actifs. Sans la gratuité de l'enseignement primaire, par exemple, comment les pauvres pourraient-ils renforcer leur capital humain, en particulier celui des filles ? De même, il serait souhaitable que l'État subventionne la prévention des maladies infectieuses et aide les pauvres à faire face aux maladies catastrophiques pour leur permettre de renforcer leur capital santé et les protéger contre les chocs dans ce domaine (encadré 5.3 et chapitre 8).

Dans le cas des services d'éducation comme dans celui des services de santé, même lorsqu'ils sont gratuits, les subventions visant à stimuler la demande (pour couvrir les frais de transport, par exemple) peuvent aider les familles défavorisées à investir davantage dans le capital humain de leurs enfants. Dans certains pays, l'État verse directement des fonds publics — sous forme de bons d'éducation, d'allocations, de bourses, de subventions, etc. — aux individus, aux institutions ou aux communautés pour promouvoir l'éducation des filles, des groupes minoritaires ou autochtones ou des enfants issus de milieux défavorisés. Au Bangladesh, les allocations versées par l'État couvrent entre 30 % et 54 % des frais de scolarité directs des filles de la classe de 6e à la classe de 3e. En Colombie, les enfants des familles pauvres recevaient autrefois des bons d'éducation utilisables dans l'établissement secondaire de leur choix. Au Balouchistan (Pakistan), les communautés reçoivent des subventions pour que les filles fréquentent l'école communale. Ces programmes font augmenter la demande d'éducation des ménages défavorisés. Le programme mexicain Progresa,[29] par exemple, s'est traduit par une augmentation relativement plus importante de la fréquentation scolaire parmi les familles bénéficiaires que parmi d'autres familles comparables (encadré 5.5).

Au lieu d'effectuer des transferts, on peut envisager de subventionner le prix des services. Toutefois, rares sont les pays en développement qui ont réussi à moduler les prix des services de santé en appliquant des tarifs différenciés.[30] Dans la plupart des pays africains, ces exemptions profitent en général à des groupes plus aisés (les fonctionnaires, par exemple).[31] En 1995, moins de 1 % des patients bénéficiaient de la gratuité des soins de santé dans la région de la Volta, au Ghana, mais 71 % des exemptions avaient été accordées à des agents des services de santé.[32] En Indonésie et au Viet Nam, les pauvres peuvent se faire soigner gratuitement sur présentation d'une attestation d'indigence. Peu de gens profitent toutefois de cette possibilité, sans doute en partie pour éviter la honte d'être déclarés indigents.[33] Parfois, les prestataires de services privés

et non gouvernementaux peuvent plus facilement appliquer une échelle de tarifs mobiles, car ils connaissent en général la situation de leurs patients et ils ont intérêt à fixer les prix à un niveau raisonnable pour le marché.[34]

Dans le domaine de l'eau et de l'énergie, beaucoup de pays en développement utilisent des tarifs par tranches progressives, appliquant un prix bas (souvent inférieur au coût) à la première tranche de consommation et des prix allant en augmentation dans les tranches supérieures. En Asie, 20 services urbains d'adduction d'eau sur 32 utilisent ce système,[35] qui paraît plus équitable (puisqu'il force les entreprises et les consommateurs plus aisés à subventionner la consommation des ménages pauvres), tout en décourageant le gaspillage. Mais cela ne résout pas tous les problèmes. En effet, dans beaucoup de pays en développement, il est bien rare que les pauvres soient servis par des sociétés de services publics. Par ailleurs, la tranche initiale de consommation fixée par l'administration est particulièrement large, de sorte que le système profite surtout aux classes moyennes et riches. Paradoxalement, il pénalise les ménages pauvres qui partagent un branchement à plusieurs car, même si la consommation de chaque ménage est faible, leur consommation globale est importante. En outre, les tarifs imposés aux entreprises sont souvent si élevés qu'elles choisissent de se fournir elles-mêmes, ce qui amoindrit la viabilité financière des prestataires de services.[36]

Cela dit, dans les pays où une forte proportion de la population a accès au réseau, un tarif par tranches progressives peut être plus efficace que les transferts en espèces administrés par des services de protection sociale aux budgets insuffisants, comme dans certains pays d'Europe orientale et l'ex-Union soviétique. [37] Mais, dans les pays où peu de ménages pauvres ont accès au réseau, il convient de subventionner le raccordement au réseau de préférence à la consommation. Pour surmonter le problème du coût élevé des branchements, on peut accorder des crédits aux usagers pauvres[38] ou bien subventionner tout ou partie des frais de branchement. Pour que les subventions à l'infrastructure profitent davantage aux pauvres, on peut aussi les financer, de façon non discriminatoire, par le budget général ou par des taxes sur les entreprises.[39] Cette approche, compatible avec la liberté d'entrée sur le marché, incite puissamment à servir les ménages les plus démunis, à condition toutefois que la subvention soit versée au prestataire une fois que le service a été fourni.

Comment optimiser la redistribution des revenus par le biais des transferts et des subventions ? La réponse dépend des moyens dont dispose l'État pour recenser les pauvres et administrer les subventions. Les pays capables de recenser les pauvres individuellement ont de multiples options. Le versement direct d'allocations en espèces ou les subventions accordées pour tel ou tel bien sont tout indiqués, à condition que seuls les pauvres en profitent. Malheureusement, il n'est généralement pas possible de déterminer précisément qui à droit à quoi, auquel cas on doit recourir à des moyens plus indirects (encadré 5.6).

Ainsi, s'agissant de la demande de soins de santé, on peut atténuer les contraintes en groupant les risques dans le cadre d'un mécanisme d'assurance, par exemple. Plusieurs pays à revenu intermédiaire souhaitent instituer l'assurance maladie universelle (chapitre 8).

Encadré 5.6
Les subventions : mode d'emploi

Même lorsqu'il n'est pas possible de recenser individuellement les pauvres par des moyens administratifs, on peut étudier les modalités d'octroi des subventions de façon qu'elles profitent aux pauvres.

- Le ciblage automatique. Les programmes de subvention peuvent être conçus pour assurer « l'autosélection » — par exemple, en offrant un salaire inférieur aux taux du marché. Le programme de garantie de l'emploi du Maharashtra (Inde) vise à offrir du travail que seuls les pauvres seront disposés à accepter (Ravallion, 1999a ; encadré 8.9 du chapitre 8).
- Le ciblage géographique. Les subventions peuvent être attribuées dans des localisations déterminées, de façon que les zones rurales ou écartées en profitent le plus. C'est surtout lorsqu'il y a une corrélation importante entre la pauvreté et la localisation géographique que ce système fonctionne le mieux ; il est moins efficace lorsque les pauvres et les autres segments de la population vivent plus ou moins côte à côte. Le système est aussi très efficace lorsque les subventions sont affectées à des biens difficiles à transporter, tels que les services directs dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
- Le ciblage des produits. Pour que les pauvres profitent le plus des subventions, il faut les orienter vers les produits que les familles défavorisées consomment proportionnellement plus que les autres. Selon ce critère, les produits alimentaires et l'enseignement primaire arrivent généralement en tête de liste.

Le Chili a réussi à atteindre les 15 % de la population non couverts par la sécurité sociale en créant un fonds national de santé (Fonasa), alimenté à la fois par les cotisations de sécurité sociale et par une subvention de l'État pour les soins de santé. Au demeurant, les ressources publiques seraient peut-être mieux utilisées et les pauvres mieux servis si les pouvoirs publics s'attachaient plutôt à mettre en place une assurance contre les maladies catastrophiques, face auxquelles les ménages pauvres sont particulièrement dépourvus.[40] Les régimes de sécurité sociale, même universels en théorie, commencent souvent par servir les classes plus aisées, les pauvres n'en profitant qu'ultérieurement. De fait, avant que la couverture ne devienne universelle, les pauvres peuvent être pénalisés, car la simple mise en place d'un programme d'assurance peut faire augmenter la demande et le coût des soins privés, comme on l'a vu aux Philippines.[41]

Réformer les institutions pour améliorer les services : la gouvernance, les marchés et la concurrence

J'ai entendu parler d'une aide pour les pauvres, mais personne n'a l'air de savoir où il faut s'adresser.

— *Un groupe de discussion, Tanjugrejo, Indonésie*

Une fois résolus le problème politique du montant à redistribuer et le problème, plus technique celui-ci, consistant à déterminer ce qui sera redistribué, il faut s'assurer que les services atteignent effectivement les pauvres. Comment les pauvres peuvent-ils obtenir les services dont ils ont besoin pour accumuler des actifs ? L'ancien modèle de l'État providence donne trop rarement satisfaction, soit que ses ressources financières et administratives ne lui permettent pas de tout faire, soit qu'il ne réponde pas aux besoins des pauvres.

Le problème peut être en partie d'ordre technique ou logistique. En effet, les pauvres vivent souvent dans des zones rurales écartées et faiblement peuplées, difficiles et coûteuses à équiper. Il peut arriver que les ressources affectées à la lutte contre la pauvreté trouvent leurs limites dans ces régions.

Cela dit, le problème est très souvent une affaire de gestion et de motivation, le système d'incitations étant insuffisant pour que les institutions s'acquittent consciencieusement de leur mandat (chapitre 6). Pour les services qui exigent du personnel diplômé, comme l'éducation, les soins de santé, les services judiciaires, il est souvent difficile de persuader les fonctionnaires d'aller s'installer dans des zones rurales isolées.[42] Ayant eux-mêmes des enfants, ils refusent souvent de vivre dans des endroits offrant peu d'opportunités éducatives ou culturelles. En dehors de l'éloignement géographique, il faut signaler une autre forme de « distance » entre les prestataires de services et les pauvres : gens instruits, les médecins, les enseignants et les juges sont souvent issus de milieux sociaux très différents de ceux des communautés où ils exercent, si bien que les relations sont difficiles et crispées. Si le niveau de rémunération est déterminé par les règles de la fonction publique et si les primes offertes pour les postes difficiles ne compensent pas suffisamment la dureté des conditions de vie, comment espérer que le secteur public puisse servir convenablement les populations démunies[43] ?

Cependant, les organismes publics ne sont pas les seuls à fournir des services aux pauvres, et d'autres acteurs peuvent pallier les carences de l'État dans ce domaine. Les organisations religieuses sont généralement très actives dans le secteur de l'éducation. Les ONG ont également une forte présence dans de nombreux pays : au Bangladesh, des organismes tels que le Comité pour l'avancement des zones rurales jouent un rôle important dans la prestation de services, avec plus de succès que les pouvoirs publics. N'oublions pas, du reste, que le secteur privé a toujours été un prestataire de services. Dans les pays en développement, plus de la moitié des services de santé sont privés. En Bolivie, les centres privés assurent pratiquement les trois quarts des consultations pour le traitement de la diarrhée ou des infections respiratoires aiguës.[44] Dans les années 90, le secteur privé a également commencé à jouer un rôle plus important dans l'aménagement du territoire.

Pour que les services, en particulier ceux destinés aux pauvres, fonctionnent de façon efficace, trois ingrédients doivent être réunis : une saine gestion des affaires publiques, la concurrence et des marchés, et la liberté d'entrée sur le marché pour de multiples agents, qu'ils soient publics, non gouvernementaux ou privés. (De fait, les communautés et les individus non défavorisés sont généralement mieux à même d'utiliser efficacement les services publics.) Il n'est pas question

ici d'opposer l'État au marché, mais de combiner différents agents et mécanismes en fonction du type d'activité considéré. Dans le secteur de l'éducation, les programmes d'études et les examens nationaux font partie des attributions de l'État, mais l'enseignement peut être dispensé par des agents multiples et les enseignants peuvent être responsables devant les collectivités locales.

La répartition des tâches entre l'État et le marché — et entre les agents publics et privés — dépend de la nature du service à fournir et du contexte institutionnel.[45] Lorsque l'administration publique est déficiente, la liberté d'entrée sur le marché et le recours à des agents privés et non gouvernementaux se justifient d'autant plus. Malheureusement, cela peut impliquer un suivi et des moyens réglementaires qui dépassent les capacités des pouvoirs publics. Nous illustrons ci-dessous l'importance des réformes institutionnelles, de la bonne gouvernance et des marchés dans le domaine des services fournis aux pauvres au moyen d'exemples concernant la santé et les télécommunications.

Encadré 5.7
Un partenariat efficace entre le secteur public et le secteur privé pour une campagne d'immunisation

En 1974, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé le Programme élargi d'immunisation, dont le but était de couvrir 80 % des enfants de moins de cinq ans à la fin de 1990. Mis en place à l'initiative de l'OMS, ce programme n'a cependant pas tardé à recevoir l'appui d'un grand nombre d'organismes multinationaux, et ce sont des bénévoles, des entreprises privées et des fonctionnaires qui se sont chargés des activités sur le terrain dans chaque pays. Les membres du Rotary Club, par exemple, ont levé plus de 240 millions de dollars pour financer des vaccins antipolio pour plus de 500 millions d'enfants de 103 pays. Les fabricants privés ont aussi apporté leur écot, fournissant au réseau du Fonds des Nations Unies pour l'enfance de grandes quantités de vaccins à bas prix, tout en continuant à réaliser des bénéfices.

Les résultats de la campagne de vaccination ont été spectaculaires. Dès 1990, le programme avait atteint son objectif et permis de vacciner 80 % des enfants contre les maladies les plus communes de l'enfance. Si l'opération a été un succès, c'est parce qu'elle a réuni dans un même effort le secteur public, le secteur privé et des organismes multinationaux, chaque partie intervenant selon ses aptitudes et selon les caractéristiques propres à chaque pays.

Source : van der Gaag, 1995.

Améliorer le fonctionnement des services de santé

Quelquefois, j'attends des heures pour voir un des médecins, et puis l'infirmière arrive et me dit qu'il ne viendra pas ou alors qu'il est là, mais qu'il ne pourra pas me voir.

— *Une femme pauvre, El Mataria, Égypte*

Malgré les progrès impressionnants de la santé publique au cours des dernières décennies, et malgré les bonnes intentions affichées dans les politiques et les programmes, il est fréquent que les pauvres soient les grands oubliés en matière de santé. Le problème est dû en grande partie au fait qu'il est difficile de maintenir le personnel dans les zones rurales et de veiller à ce que les agents en place fassent leur travail consciencieusement. Dans des pays aussi divers que le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la Zambie, les postes vacants sont bien plus nombreux, et le restent plus longtemps, dans les centres de santé des zones rurales pauvres que dans ceux des zones urbaines et plus aisées.

Pour améliorer les services de santé dans les localités défavorisées, il faut peut-être envisager de modifier le régime des incitations pour les prestataires publics, de remplacer les services publics par des services privés ou des ONG à financement public, de changer la gamme des services que l'État s'engage à fournir, en donnant la préférence à ceux qui sont les plus faciles à gérer.

Il est souvent difficile de changer le régime des incitations dans le secteur public car, dans bien des cas, les règles de la fonction publique fixent strictement les conditions de recrutement, de licenciement, de promotion et de rémunération des agents (chapitre 6). Différentes méthodes, qui ont chacune leurs inconvénients, ont été utilisées. Ainsi, certains pays autorisent les agents publics à recevoir des clients privés pour arrondir leur revenu, conditionnent l'octroi de subventions éducatives à l'exercice dans un établissement public, ou offrent des indemnités supplémentaires pour les postes pénibles. Aucune n'est exempte de problèmes.

Au cours des dernières années, on a vu davantage de pays tenter de décentraliser les services de santé au niveau des collectivités territoriales. La décentralisation modifie aussi les incitations des prestataires, du fait qu'ils doivent satisfaire une autre

catégorie d'employeurs. Les administrations locales sont parfois plus attentives aux échos qu'elles reçoivent des utilisateurs de services. Mais les avantages de la décentralisation des services de santé restent à démontrer. Dans certains cas, cette politique ne sert qu'à décharger l'administration centrale de ses responsabilités — ce qui n'est pas un exemple de décentralisation judicieuse. Pour qu'une décentralisation soit réussie, il faut qu'elle repose sur la participation accrue des populations intéressées en tant que gardiennes de la qualité (voir la section suivante sur la participation).

Plutôt que de fournir directement des services, l'État peut tenter de mettre à contribution le secteur privé et les ONG. Dans beaucoup de pays, même les gens très pauvres préfèrent payer des services privés (ou ceux d'une ONG) si la qualité leur paraît meilleure.[46] Cette préférence offre la possibilité de substituer au rôle de prestataire de l'État celui de financier.

Les partenariats efficaces exploitent les points forts de chaque catégorie d'acteurs — entités publiques et privées et organisations à but non lucratif — pour améliorer la qualité des services de santé destinés aux pauvres. Le programme d'immunisation de l'Organisation mondiale de la santé constitue une réussite remarquable (encadré 5.7). Au Brésil, en invitant les ONG à entrer en concurrence pour obtenir des fonds publics, le gouvernement est parvenu à mobiliser l'énergie et les compétences du secteur privé dans la bataille contre le sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Dans bien des cas, les organisations non gouvernementales peuvent atteindre des éléments du corps social qui, bien qu'ils soient les plus exposés au risque d'infection au VIH, redoutent le contact avec l'autorité publique. C'est ainsi qu'à la fin de 1994, les ONG qui avaient obtenu des fonds dans le cadre de ce système avaient, selon les estimations, distribué 2,6 millions de préservatifs et reçu 11 000 appels dans leurs permanences téléphoniques. Enfin, la supervision étroite des opérations par l'État a puissamment contribué au succès du programme, puisque hormis quatre, les 191 projets mis en œuvre par les ONG ont été menés à bien sans accroc.[47]

Les pouvoirs publics pourraient repenser les types de services qu'ils décident d'offrir en répondant à cette question toute simple : quelles sont les promesses qu'ils peuvent tenir ? Puisqu'il est si difficile à certains gouvernements de maintenir des services permanents dans les dispensaires ruraux, pourquoi n'envisageraient-ils pas de modifier les modalités de prestation ou les types de services offerts ? C'est ce qu'a fait l'Inde dans le cadre de la campagne de lutte contre la poliomyélite qu'elle vient de lancer : elle a décidé de court-circuiter les dispensaires permanents et d'envoyer les personnels médicaux pour de courtes missions dans les zones rurales — et cela avec succès.[48] De même, au lieu d'entretenir un réseau d'agents de santé permanents difficiles à encadrer et à motiver, l'État peut financer des projets d'aménagement du territoire visant à fournir de l'eau salubre et des équipements d'assainissement, plus faciles à gérer et plus rentables sans doute au plan de la santé publique.[49] Enfin, au lieu de chercher à contrecarrer la préférence des médecins pour le travail en milieu hospitalier, les pouvoirs publics pourraient réorienter la réflexion sur les moyens d'aider les pauvres à bénéficier des services hospitaliers.[50]

Fournir des services de télécommunications aux pauvres

Si le cadre législatif et réglementaire s'y prête, le secteur privé est tout à fait en mesure de fournir des services de télécommunications aux pauvres. L'amélioration des communications, qui apporte de nouvelles influences et élargit les horizons, peut contribuer à relever le niveau de vie des pauvres.[51] À Sri Lanka, la téléphonie rurale a permis de faire passer de 50-60 % à 80-90 % la part du prix de vente de leurs produits dans la capitale reçue par les paysans.[52]

Depuis le milieu des années 80, les pays en développement ont commencé à ouvrir les télécommunications au secteur privé et à la concurrence.[53] Les modalités varient, allant des investissements privés dans les entreprises d'État (Chine) à la privatisation totale assortie d'une large concurrence. L'État se réserve alors le soin de réglementer (Chili). La participation du secteur privé a généralement eu pour effet d'accroître rapidement le nombre des abonnés, de faire baisser les tarifs et d'améliorer la qualité des prestations. Au Pérou, cinq ans après la réforme, le nombre des lignes fixes a augmenté de plus de 165 %, le nombre des lignes mobiles est passé de 20 000 à près de 500 000, et le nombre de localités raccordées au réseau téléphonique a plus que doublé. Entre 1995 et 1996, la proportion des ménages du quintile le plus pauvre équipés du téléphone est passée de 1 à 7 %.[54]

Encadré 5.8
Des entrepreneurs locaux élargissent l'accès aux services de télécommunications

La première chose à faire pour abaisser les coûts de l'accès du public aux télécommunications est de permettre aux entreprises locales d'offrir ce type de services. Les cabines téléphoniques, en particulier, sont très utiles pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'abonner au réseau. En 1995, le Sénégal avait plus de 2 000 centres de télécommunications privés, tous équipés d'un téléphone et souvent aussi d'une télécopie — soit quatre fois plus qu'en 1993. En 1998, le nombre des centres était passé à 6 000. Sonatel (l'entreprise publique sénégalaise de télécommunications) accorde une licence d'exploitation au propriétaire du centre de télécommunications, qui peut faire payer jusqu'à 140 % de plus que le tarif unitaire de Sonatel. En moyenne, les centres de télécommunications versent chaque année 3 960 dollars à Sonatel, conservant pour eux-mêmes 1 584 dollars. Résultat : l'accès du public aux services téléphoniques a plus que doublé.

Source : Ernberg, 1998 ; CSIR, 1998.

Les petites entreprises peuvent coexister avec les grandes entreprises, grâce à une gamme variée de technologies innovantes. Au Sénégal, lorsque les entreprises locales ont été autorisées à offrir des services de télécommunications, les coûts ont chuté et l'accès a plus que doublé (encadré 5.8).[55] L'installation de cabines téléphoniques peut élargir considérablement les possibilités d'accès du public aux services de télécommunications, en particulier dans les pays où le tarif des communications est bas, mais les abonnements coûteux.[56] Les progrès de la technologie cellulaire ont aussi grandement élargi l'accès aux télécommunications dans les pays où les lois et règlements encouragent une large couverture géographique. Grameen Telecom, organisation à but non lucratif du Bangladesh, allie la technologie cellulaire aux talents commerciaux des femmes rurales pour fournir des services dans les villages (encadré 4.6 du chapitre 4). En Inde, au Pérou, en Afrique du Sud et en Thaïlande, les centres de télécommunications appartenant au secteur privé et gérés par lui ont enregistré une expansion spectaculaire, ce qui a permis aux populations rurales de bénéficier de nouvelles sources d'information et de nouvelles opportunités.[57]

Néanmoins, les prestataires privés cherchent surtout à servir les segments les plus rentables du marché, si bien que certains groupes, en particulier les plus démunis, risquent d'être laissés à l'écart en raison du coût élevé des équipements à réaliser à leur intention et de leur faible potentiel de recettes. Pour éviter de marginaliser les pauvres, on peut envisager de créer des partenariats novateurs entre le secteur public et le secteur privé et un système de subventions publiques bien ciblées.[58] Le Chili utilise des ressources publiques pour élargir l'accès aux télécommunications des ménages à faible revenu et des handicapés, ainsi que celui des écoles publiques, des centres de santé et des bibliothèques. L'État a mis en adjudication des subventions aux prestataires privés pour financer le déploiement de réseaux de télécommunications en milieu rural. Dans la moitié à peu près des implantations choisies, les offres soumises pour fournir des services n'ont pas eu besoin des subventions prévues, car l'analyse de la demande faite par le groupe de privatisation a persuadé les investisseurs privés que les services seraient rentables. Dans les deux ans, les objectifs de déploiement des réseaux avaient été atteints à 90 %, pour la moitié environ du budget initial.[59] En dépit de certains succès, il est peu probable que la privatisation en soi permette d'élargir notablement l'accès des pauvres aux services téléphoniques tant que la concurrence restera limitée et qu'il n'existera pas une réglementation plus efficace pour empêcher l'exploitation abusive d'une position dominante sur le marché. Pour que la participation du secteur privé ait des effets plus favorables sur les pauvres dans le secteur des télécommunications, et dans le secteur des infrastructures en général, il faudra sans doute que les pouvoirs publics réexaminent la réglementation et les processus de transaction. Une étude sur la fourniture de services de télécommunications portant sur 30 pays d'Afrique et d'Amérique latine a montré qu'il existe une corrélation positive entre un haut degré de concurrence et l'accroissement du nombre des lignes principales, des cabines téléphoniques et des capacités de raccordement par habitant, ainsi qu'avec la baisse du tarif des communications locales. L'étude montre également qu'une réglementation bien conçue est un facteur important d'amélioration des capacités de raccordement.[60] Une étude sur la réforme des infrastructures en Argentine indique que les partenariats entre le secteur public et le secteur privé peuvent, s'ils vont de pair avec une législation et une réglementation appropriées, améliorer aussi l'accès des pauvres aux infrastructures.[61]

Participation : choix, suivi et responsabilité

Le troisième principe qui doit guider l'action entreprise par les autorités nationales pour promouvoir l'accumulation des actifs est la participation des communautés et des individus défavorisés. La participation a trois grands objectifs :

- Faire entrer en compte les préférences et le système de valeurs des communautés intéressées dans le choix et la formulation des interventions ;
- Utiliser le suivi exercé par les communautés et les participants pour améliorer l'exécution, la transparence et la responsabilité ;
- Donner aux pauvres la possibilité d'influer davantage sur le cours de leur existence.

Hâtons-nous de préciser que, si la participation présente beaucoup d'avantages, ce n'est pas une panacée. Selon les organisations et les structures de pouvoir qui existent au niveau local, on risque, en donnant plus d'autonomie aux communautés locales, de fournir aux groupes influents la possibilité d'accaparer plus d'avantages (chapitre 6). Au Bangladesh, les ménages pauvres et les ménages non pauvres reçoivent une proportion variable des transferts effectués dans le cadre du programme « vivres contre éducation », selon la puissance relative de leurs organisations.[62] De même, il peut arriver que le système de valeurs local pénalise certaines catégories de pauvres. C'est le cas, par exemple, de la discrimination contre des femmes dans de nombreuses régions du monde, contre les castes inférieures en Inde, ou contre d'autres groupes ethniques ou sociaux désavantagés. Dans certains pays, la honte, le refus d'admettre la réalité ou l'opprobre qui s'attache au VIH/SIDA empêchent toute action au niveau local.

La participation fait entrer en jeu tant de facteurs qu'il faut encourager le processus par des mesures permettant aux groupes déshérités confrontés aux intérêts de classes ou aux préjugés sociaux de faire mieux entendre leur voix. Elle doit donc s'inscrire dans un contexte institutionnel plus large. Les administrations locales occupent le centre de la scène, assurant l'interface entre municipalités et communautés. C'est le schéma retenu dans la loi sur la décentralisation et la participation populaire qui a été adoptée en Bolivie au cours de la dernière décennie. Cependant, dans biens des cas, il faut renforcer les collectivités locales et les responsabiliser : trop souvent dépourvues de moyens d'action dans le passé, elles se heurtent à un manque de capacités et à la mainmise des élites locales sur les ressources. Les organisations de la société civile peuvent aussi accroître l'influence des pauvres et des communautés défavorisées. Ces dossiers plus vastes sont traités dans les chapitres 6 et 7. Nous montrons maintenant, à l'aide d'exemples concernant l'éducation, l'infrastructure locale et la gestion forestière, comment

Encadré 5.9
La participation locale dans le cadre du système d'éducation décentralisé du Nicaragua

Depuis 1993, le ministère de l'Éducation du Nicaragua a délégué l'administration de l'enseignement primaire et secondaire public à des comités locaux de gestion fonctionnant sur la base des principes suivants :

- Juridiquement, le ministère demeure responsable de l'enseignement public, mais une partie de la gestion du corps enseignant est déléguée à d'autres niveaux du système.
- L'administration centrale contrôle la préparation des enseignants, détermine le nombre de postes par établissement, finance les traitements et fixe les normes à respecter pour les qualifications des enseignants et les résultats pédagogiques. Elle est également chargée d'élaborer les règlements et d'effectuer les contrôles financiers.
- L'administration départementale assure l'encadrement, fournit une aide pédagogique aux enseignants et veille au respect des normes.
- Les conseils éducatifs municipaux, composés de représentants locaux, exécutent les tâches administratives déléguées au niveau local. Ils paient les enseignants (avec les crédits de l'administration centrale) et approuvent les nominations, les transferts, les congés et les renvois conformément aux lois et règlements de l'administration centrale. Ils sont également chargés de surveiller le système d'incitations du corps enseignant et d'accorder des primes aux professeurs qui remplissent les conditions voulues.
- Les enseignants sont responsables de ce qui se passe dans leur classe. Les parents s'assurent qu'ils font cours régulièrement et rendent compte aux conseils éducatifs municipaux, qui indiquent chaque semaine aux enseignants les droits qu'ils ont acquis au regard du système d'incitations.

Source : Gaynor, 1998

la participation donne aux pauvres des moyens d'accumuler des actifs.

Accroître la participation et la responsabilité des populations locales dans le domaine de l'éducation

Les parents et les communautés locales veulent avoir leur mot à dire dans l'éducation de leurs enfants. Dans de nombreux pays en développement, l'expansion des systèmes d'éducation s'est accompagnée d'une mise en question de la qualité de l'enseignement. Les services centraux sont peu à même d'assurer les tâches administratives quotidiennes, et ils sont trop éloignés des établissements scolaires pour sanctionner réellement les enseignants incompétents.

Au niveau de l'enseignement primaire, la participation communautaire consiste souvent à contrôler la prestation des enseignants et veiller à ce que les fournitures scolaires ne manquent pas. Dans les activités qui se prêtent le mieux à la gestion de proximité — la mise à niveau du personnel et l'encadrement pédagogique —, les syndicats d'enseignants peuvent compléter l'action des associations locales de parents et d'enseignants. Or ces syndicats sont souvent farouchement opposés au principe de la délégation des responsabilités en matière de recrutement et de licenciement aux collectivités locales, démarche qui a donné lieu à des retards dans le paiement des salaires et parfois aussi à des abus de pouvoir de la part des fonctionnaires locaux. Ces problèmes ont provoqué des grèves du personnel enseignant au Nigéria et au Zimbabwe.[63] Les réformes engagées au Nicaragua visent à éviter ce genre de situation (encadré 5.9).

Dans le secteur de l'éducation, la décentralisation est à l'ordre du jour. En 1993, Sri Lanka a créé des commissions de développement scolaire afin de promouvoir la participation des populations locales à la gestion des écoles. Au Bangladesh, les comités de gestion scolaire ont été réactivés dans le cadre de la Campagne de mobilisation sociale afin d'amener les populations locales à participer aux activités éducatives. El Salvador a lancé un programme de participation communautaire à la gestion des écoles en 1995.[64] Dans plusieurs localités de pays en développement, le ministère de l'éducation passe des contrats qui confient à des groupes de parents le soin de recruter et de licencier les enseignants et d'acheter et d'entretenir le matériel. Toutefois, il est encore assez rare que la gestion des enseignants soit intégralement du ressort des établissements scolaires.

Une des rares évaluations quantitatives disponibles, qui concerne le Projet d'enseignement primaire du Mexique, montre que les résultats scolaires se sont sensiblement améliorés pendant la décentralisation et que plus faible est le niveau initial, plus grandes sont les possibilités d'amélioration.[65] Il y a également lieu de penser que les mesures d'incitation en faveur de l'encadrement sont celles qui ont le meilleur rapport coût-efficacité pour les écoles rurales et autochtones. On a constaté au Nicaragua, dans le cadre de la réforme pour l'autonomie scolaire, que plus le pouvoir de décision des établissements est large, meilleurs sont les résultats d'examen, en particulier dans les écoles qui ont plus d'autonomie pour recruter les enseignants et pour contrôler et évaluer leur travail.[66] Au Nigéria, les enseignants ont cessé d'arriver en retard depuis que le principe de la supervision locale a été adopté.[67] Par ailleurs, les évaluations sociales du Programme du Minas Gerais (Brésil) et du Programme de participation des communautés à l'éducation d'El Salvador (Educación con participación de la comunidad, ou Educo) montrent que, depuis la mise en œuvre de ces programmes, les enseignants rencontrent plus fréquemment les parents d'élèves et qu'ils sont mieux considérés par les familles. Enfin, comme leur absentéisme a diminué, les élèves sont eux aussi plus assidus.[68]

D'autres éléments d'information tendent à indiquer que la gestion de l'éducation par les communautés intéressées peut améliorer l'efficacité. Selon des résultats préliminaires provenant des Philippines, à qualité et effectifs constants, les écoles primaires qui doivent compter davantage sur le soutien de la collectivité ont des coûts plus faibles.[69] À Maurice, les associations de parents et d'enseignants sont tellement efficaces que le gouvernement a affecté des fonds publics au développement de ce type de partenariat.[70]

Cependant, la gestion de l'éducation par les collectivités n'est pas toujours aussi efficace qu'on pourrait le souhaiter. En effet, il n'est pas toujours facile de trouver des administrateurs qualifiés et les résultats sont inégaux. Le Botswana a du mal à attirer des personnes compétentes dans les commissions scolaires.[71] Au Mozambique, dans la province de Zambezia, si les comités de gestion parentaux ont

permis d'instaurer des partenariats fructueux entre la collectivité et les écoles dans certains villages, leur existence a un caractère purement symbolique ailleurs. Beaucoup de villageois n'osent pas critiquer ouvertement le personnel des écoles, et il arrive que les comités soient circonvenus par des fonctionnaires corrompus.[72] Il semble également que la participation de la population locale soit peu efficace lorsque les adultes sont pratiquement illettrés.[73] En El Salvador, Educo a certes permis d'élargir l'accès à l'enseignement, mais les résultats scolaires obtenus dans les communautés rurales pauvres qui avaient la priorité la plus élevée ne sont pas meilleurs que ceux des écoles traditionnelles.[74]

Globalement, l'expérience semble indiquer qu'un suivi efficace des établissements scolaires au niveau local nécessite un cadre réglementaire solide et une formation des parents. Beaucoup d'autres questions liées à la participation accrue des familles au système éducatif peuvent être résolues par des financements publics.[75] Le suivi et l'évaluation de la participation locale devraient, à terme, fournir nombre d'indications sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Engendrer l'adhésion par la concertation et le choix dans le domaine des infrastructures locales

Le parti dit toujours que c'est le peuple qui sait, le peuple qui discute et le peuple qui agit, mais ici, on ne laisse au peuple que la dernière partie : l'exécution.

— Un groupe de discussion, Ha Tinh, Viet Nam

Si la collectivité participe à la programmation et à la gestion des services locaux d'infrastructure, l'adhésion de la population et la viabilité des services peuvent s'en trouver considérablement accrues, à condition que la population décide en toute connaissance de cause. Dans la plupart des pays en développement, les équipements locaux sont rares et, de plus, ceux qui existent sont souvent mal conçus et mal entretenus. Pourquoi ?

Dans le passé, les programmes locaux d'aménagement du territoire étaient souvent exécutés sans que les communautés intéressées soient consultées. Les administrations centrales décidaient de quoi la population locale avait besoin et celle-ci apprenait l'ouverture d'un chantier en voyant arriver le bulldozer. Le manque d'options est un autre problème. Sommées de choisir entre « tout ou rien », rares sont les collectivités qui rejettent des aménagements qui ne leur coûtent rien ou qui sont fortement subventionnés.[76] Mais cette approche peut amener les collectivités à se désintéresser totalement des équipements réalisés, laissant à d'autres entités la responsabilité de leur entretien. Le système d'incitations du personnel des agences d'exécution peut aussi aller à l'encontre de la participation des communautés, par exemple en privilégiant la rapidité d'exécution. La véritable concertation est un processus qui prend du temps (il a fallu des années pour que la communauté Orangi du Pakistan se mette d'accord sur le système d'égout dont elle souhaitait se doter),[77] mais cette participation est un gage de l'adhésion de la population et de la viabilité des équipements.

À cet effet, il faut commencer par inviter les bénéficiaires à prendre part aux décisions. Leur adhésion est nécessaire principalement à trois égards. En premier lieu, elle facilite l'établissement des priorités, en particulier dans les domaines qui ne se prêtent guère à l'analyse économique, tels que la valeur relative d'un équipement social et d'un équipement productif, la complémentarité entre tel et tel équipement, et le ciblage au sein des communautés.[78] En deuxième lieu, c'est la clé d'une exploitation et d'un entretien satisfaisants des équipements locaux, car il est rare qu'on puisse se fier à l'administration publique pour en assurer l'entretien en temps voulu. Troisièmement, compte tenu des difficultés budgétaires que connaissent la plupart des pays en développement et de l'importance de leurs besoins en matière d'équipement (et des coûts que cela implique), l'adhésion des communautés locales est indispensable si l'on veut qu'elles participent au financement et au fonctionnement des infrastructures.

Pour que le processus de concertation engendre cette adhésion, il faut que tous les groupes — hommes et femmes, éléments influents et éléments sous-représentés — puissent faire entendre leur voix. Les communautés locales sont le reflet des clivages sociaux et ethniques, des inégalités entre hommes et femmes et des divisions économiques et, si l'on ne comprend et ne règle pas d'emblée la question de savoir de qui est formée la communauté, les hommes et les élites locales risquent de dominer le processus de prise de décisions et d'accaparer à leur profit les avantages du projet. Dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne,

Encadré 5.10
Dispositions sectorielles et multisectorielles concernant l'amélioration des routes rurales en Zambie

En 1997, la répartition des responsabilités en matière de gestion et de financement des routes rurales en Zambie avait grand besoin d'être clarifiée. De nombreux villages, motivés par l'aide alimentaire des ONG ou par des projets de développement, avaient construit des routes sans la participation du conseil local. Mais ces villages, dont le travail avait été intégralement rémunéré, n'étaient pas disposés à assurer bénévolement l'entretien des routes. À court de ressources, les conseils locaux, quant à eux, n'étaient pas en mesure de l'assumer. Aussi la brousse reprenait-elle ses droits, détruisant des équipements déjà insuffisants et plongeant les villages dans l'isolement.

Pour désenclaver les zones rurales, le gouvernement a décidé en 1998 d'inclure les routes de district et les routes villageoises dans un projet d'investissement routier (Roadsip). Partant du principe qu'il est important que les villages soient propriétaires des équipements d'infrastructure, Roadsip définit les arrangements institutionnels pour l'ensemble du secteur routier — depuis les grands axes principaux jusqu'aux routes villageoises — et le gouvernement cherche le moyen d'inscrire dans le droit l'appartenance des équipements routiers aux collectivités.

L'expérience montre que, pour améliorer durablement l'accessibilité des zones rurales au niveau des villages, les programmes doivent comporter des volets de politique sectorielle et de réforme institutionnelle. De plus, ils doivent impérativement être conduits avec la participation des futurs propriétaires des routes. Pour améliorer l'entretien des routes dont différents échelons de l'administration publique se partageaient la propriété, il a été décidé d'adopter une approche verticale, faisant intervenir les administrations locales et les ministères des Transports et des Communications, des Travaux publics, et des Collectivités locales et du Logement. Pour les routes d'intérêt local, les autorités ont opté pour une approche multisectorielle horizontale, en coopération avec le Fonds social zambien.

Ce n'est que par une action concertée avec le fonds social, mécanisme bien établi de participation des communautés, que Roadsip pouvait faire en sorte que les collectivités intéressées choisissent les équipements prioritaires. Lorsqu'elles demandent la modernisation des routes, des passerelles ou des chemins, elles paient 25 % des coûts de l'opération, le reste étant pris en charge par le fonds social et Roadsip. Lorsqu'un projet routier est achevé, la collectivité crée une association des propriétaires routiers et adresse à la commission nationale des routes une demande de subvention pour l'entretien (75 % à charge de la communauté, 25 % à charge du fonds routier). Les subventions accordées pour aider les collectivités à entretenir leur réseau routier ne coûtent pas nécessairement cher. À raison de 300 dollars par kilomètre, le volume des subventions à verser pour participer à l'entretien des 5 000 kilomètres de routes d'accès locales représenterait moins de 2 % des recettes annuelles du fonds routier.

Source Banque mondiale, 1994U, 1999ee

les hommes considèrent souvent les routes comme des interventions hautement prioritaires alors que les femmes, si on les consulte, expriment une préférence pour l'aménagement des passerelles et des sentiers, c'est-à-dire le réseau de transport local qui leur est indispensable.[79] Dans le cadre d'un projet d'adduction d'eau villageoise en Inde, les points d'eau ont été placés près de l'habitation des personnages influents.[80] Au Honduras, une évaluation effectuée auprès des bénéficiaires d'un projet a montré que, tandis que le fonds social avait financé la pose de conduites d'égout, souhait exprimé par les ménages aisés ayant l'eau courante, la plupart des habitants auraient voulu des routes et des ponts.[81] Les organes prestataires — collectivités locales, ONG, facilitateurs de projets — peuvent réduire ce risque de monopolisation par les élites mais, parfois, eux aussi essaient d'accaparer à leur profit les avantages des projets.

La participation obligatoire aux frais peut également être un facteur d'adhésion[82] et la population participera d'autant plus volontiers qu'elle et les organismes locaux responsables du fonctionnement et de l'entretien auront été consultés lors de la conception et de l'exécution des travaux. Le montant de la participation locale varie. Au Ghana, les communautés doivent assumer 5 % du coût des travaux dans le cas de la modernisation des réseaux d'adduction d'eau et 50 % lorsqu'il s'agit de réseaux d'assainissement. La participation aux coûts dans les projets à la carte ou de type fonds social va généralement de 5 à 20 %.[83] Selon une étude portant sur des projets d'approvisionnement en eau en milieu rural, il est souhaitable de demander aux communautés une contribution financière substantielle (entre 20 et 55 % du coût des projets) si l'on veut assurer la viabilité des opérations.[84] Il semble certain, par ailleurs, que l'adhésion est fonction de la relation institutionnelle entre les communautés et les prestataires de services (chapitre 6).[85]

Il est de plus en plus fréquent que les infrastructures locales soient réalisées selon une approche multisectorielle fondée sur le principe de l'action de proximité.[86] Du fait qu'elle élargit l'éventail des choix, cette approche peut correspondre de plus près aux

priorités de chaque communauté et donc renforcer l'adhésion des populations et la viabilité des équipements.[87] Cependant, il n'est pas toujours souhaitable de proposer une infinité d'options pour tous les projets. Si, par exemple, une réforme législative ou institutionnelle s'impose dans le secteur de l'eau ou des transports, une approche multisectorielle n'est sans doute pas la solution (encadré 5.10). De même, il ne faut pas s'attendre à ce qu'une seule communauté demande certains types d'équipements d'intérêt sous-régional, tels que des routes reliant un grand nombre de villages, si nécessaires soient-ils. En ce cas, il est préférable que les administrations locales se chargent de fournir et de gérer ce genre d'infrastructures, mais en consultation avec les populations,[88] dans le cadre d'un processus unifié de programmation des investissements. Ce processus est utilisable tant pour les projets multisectoriels que pour les projets sectoriels.

Parmi les méthodes de concertation, celle des fonds sociaux a été la plus largement étudiée. Ces fonds visent à responsabiliser les communautés en les invitant à participer à la sélection, à l'exécution, à l'exploitation et à l'entretien de leurs projets de développement, qui consistent généralement en éléments d'infrastructures locales.[89] Mais il ne suffit pas de mettre des crédits d'équipement dans divers secteurs à la disposition des collectivités pour qu'elles aient véritablement la possibilité de choisir.[90] Dans bien des cas, les membres de la communauté ne sont pas informés de toutes les options recevables. Au Pérou, seuls 16 % des bénéficiaires pouvaient citer plus de cinq des 19 types de projets recevables.[91] Avoir le choix est une chose, être informé en est une autre.

Pour que les investissements dans les infrastructures locales soient rentables et viables, il faut généralement compléter l'approche fondée sur la demande par des interventions axées sur l'offre (renforcement des institutions, information, activités d'animation). Si l'on veut améliorer l'équité et la viabilité des services d'infrastructure destinés aux pauvres, il faut laisser aux populations locales le soin d'identifier les projets qui les intéressent, en veillant parallèlement à prendre les mesures d'accompagnement nécessaires du côté de l'offre.[92]

Déléguer la gestion des forêts au niveau local

Possédant à la fois les caractéristiques de biens publics et de biens privés, les biens communs suscitent des comportements parasitaires qui peuvent entraîner leur dégradation ou leur épuisement si le marché est libre. Les pauvres sont les premières victimes de cet état de choses quand leur survie dépend dans une large mesure de la disponibilité de certaines ressources naturelles.[93] Pour pallier ce problème, l'État assume généralement la gestion de ces ressources, à grand renfort de règlements visant à obtenir que les utilisateurs se comportent de manière à assurer leur préservation. Mais

Encadré 5.11
Régénérer les forêts de l'Inde par une action concertée

Le gouvernement de l'Andhra Pradesh a lancé un vaste programme de gestion conjointe des forêts. Les populations qui vivent< à la lisière des forêts ont entrepris de constituer des organisations villageoises pour protéger les forêts. Appelées vana samrakashna samithi (VSS), ces organisations travaillent de concert avec les services forestiers, partageant les responsabilités et les avantages de la régénération, de la protection et de la gestion du patrimoine forestier.

Les services forestiers sont chargés de fournir l'appui technique et administratif dont les VSS ont besoin. Les villages et les VSS sont sélectionnés avec soin, mais les membres des castes et des tribus classifiées sont automatiquement membres des organisations. Les VSS protègent la forêt contre le défrichage et le pâturage sauvages, les vols et les incendies, et elles l'aménagent conformément à un plan conjoint de gestion des forêts. En contrepartie, elles ont le droit de vendre les produits de la forêt (produits autres que le bois d'œuvre ainsi que le revenu tiré de la récolte du bois d'œuvre et des bambous), à condition qu'elles réservent la moitié des recettes au développement futur du patrimoine forestier.

Le programme a eu des débuts laborieux en 1992, car les villageois hésitaient à assumer la responsabilité de la gestion forestière. En outre les agents des services forestiers n'étaient guère convaincus des bienfaits de la gestion concertée. Néanmoins, en 1999, les quelque 5 000 VSS assuraient la gestion de plus de 1,2 million d'hectares de forêts dégradées dans l'ensemble de l'État.

Les résultats sont remarquables et le programme prend rapidement de l'expansion. Les forêts dégradées sont revenues à la vie, la contrebande de bois d'œuvre a pratiquement cessé et le pâturage sauvage a été maîtrisé. Les paysans n'empiètent plus sur les terres gérées par les VSS. Beaucoup de villageois travaillent maintenant dans les forêts et leur exode s'est ralenti. La conservation des sols a permis de faire remonter le niveau des nappes phréatiques dans un grand nombre de régions, et donc d'accroître la production agricole. Et les plantes locales prospèrent, tout comme les animaux.

Source : Venkataraman et Falconer, 1999.

les résultats environnementaux déplorables des programmes d'État, l'amenuisement des ressources publiques et l'abandon général des approches imposées d'en haut au profit d'approches en partenariat partant de la base sont autant de facteurs qui expliquent que la gestion communautaire des ressources naturelles éveille un intérêt croissant. Cette approche, qui reconnaît et renforce le rôle des communautés vivant dans des milieux naturels sensibles ou à proximité, vise à tirer parti de leurs idées, de leur expérience, de leurs systèmes de valeurs et de leur aptitude à préserver leurs ressources naturelles.94

Souvent, ces communautés gèrent leurs ressources naturelles de concert avec d'autres communautés et des entités plus élevées (ou extérieures), telles que les collectivités locales, les organismes gouvernementaux ou les ONG.[95] Ce genre d'arrangement est fréquemment utilisé pour les forêts. La gestion conjointe d'un patrimoine forestier repose sur un élément central : un accord entre la puissance publique et la communauté sur la répartition des droits d'usage et le partage des profits,[96] étant généralement entendu que la communauté obtiendra une proportion plus importante des produits forestiers si elle réalise les objectifs de préservation et de viabilité.[97] L'État, à travers les services forestiers, est souvent le propriétaire de la forêt, et c'est également lui qui réglemente le système.[98] Cette démarche est largement utilisée en Asie du Sud — par exemple dans l'État indien de l'Andhra Pradesh (encadré 5.11). En Afrique, la participation des communautés a contribué à restaurer le patrimoine forestier de la Gambie et, au Zimbabwe, elle a amené les populations locales à s'intéresser davantage aux activités de développement rural.

Mais ailleurs, le bilan est parfois mitigé, montrant que la gestion conjointe ne garantit pas toujours l'accès des pauvres aux ressources naturelles essentielles. La centralisation excessive des structures administratives explique en partie les échecs dans ce domaine. L'expérience de nombreux pays confirme que, lorsque le principe de la participation communautaire suscite de vives résistances au niveau national, l'efficacité de la participation de la population locale peut s'en ressentir. Quant aux utilisateurs des forêts ou aux communautés forestières qui y vivent, leur manque d'organisation et leurs divergences d'intérêts font qu'ils ne sont pas toujours à même, ni désireux, de gérer de vastes domaines forestiers.[99] Quoi qu'il en soit, les possibilités de gestion conjointe et les résultats sont fonction du contexte institutionnel — dans lequel il convient d'inclure les intérêts privés, les normes et les traditions locales — et de la qualité des institutions et des organismes centraux et locaux. L'un des problèmes soulevés par la gestion conjointe consiste à identifier les unités socio-géographiques capables de travailler ensemble pour gérer et préserver les ressources naturelles.[100]

On a cherché à surmonter ces obstacles de diverses manières. Pour motiver les parties prenantes, il est indispensable de leur fournir des incitations, par exemple en assurant aux utilisateurs la sécurité de jouissance et des droits [101] et, de façon plus générale, en déléguant plus d'autorité dans la gestion des forêts (et pas seulement les droits d'usage) aux communautés intéressées, en partageant les profits avec elles et en utilisant des technologies socialement acceptables, qui procurent des recettes suffisantes.[102] Il est également essentiel d'instituer des mécanismes efficaces de résolution des différends, en particulier lorsque les moyens d'existence des utilisateurs sont en conflit avec d'autres objectifs tels que la protection de la biodiversité ou l'exploitation durable des forêts.[103] Les contrats conclus entre l'État, les villages et les ramasseurs de bois de feu au Burkina Faso et à Madagascar spécifient quels sont les sous-groupes d'utilisateurs qui gèrent les options dans les bassins versants et les zones protégées. Il est indispensable de veiller à la stricte application de ces contrats. En Équateur, en République tchèque, en Slovaquie et en Ukraine, on a modifié le zonage des sites avoisinant les aires protégées pour autoriser des utilisations multiples de la terre.[104] Lorsque les communautés locales ne sont pas en mesure de contrôler et de gérer l'utilisation des ressources, l'assistance extérieure peut contribuer à renforcer et contrôler le partage et la gestion des ressources.[105]

Comme dans d'autres exemples de participation de la population locale, les inégalités sociales peuvent renforcer l'influence des groupes politiquement puissants et plus favorisés, ce qui réduit encore les possibilités d'accès des autres groupes.[106] Les femmes et les pauvres qui tirent leur subsistance des biens communaux, en particulier, peuvent tomber dans une misère plus grande encore s'ils n'y ont plus accès.[107] Si les groupes de gestion forestière de l'Andhra Pradesh

ont réussi à inclure des femmes, dans les autres États de l'Inde, certains programmes n'acceptent qu'une seule personne par famille, ce qui a pour effet d'exclure les femmes. Dans plusieurs villages indiens, il était interdit aux femmes de ramasser les produits forestiers, quels qu'ils soient, sur les terres protégées.[108]

Même lorsque les femmes ne sont pas tenues à l'écart, elles sont peu représentées dans les comités de gestion et leur influence y est faible.[109] Une politique et un cadre juridique conçus pour promouvoir la participation des utilisateurs pauvres à la gestion des ressources naturelles peuvent contribuer à changer cet état de choses.[110] Pour favoriser l'inclusion des femmes, il faut organiser des campagnes de sensibilisation afin de changer les normes sociétales qui maintiennent les femmes dans une situation d'infériorité.

Le caractère complémentaire des interventions de l'État

Rappelons les trois principes sur lesquels repose toute action visant à aider les pauvres à accumuler des actifs : la redistribution des revenus par l'État, une gouvernance et un recours au marché efficaces, et la participation. Pour aboutir au résultat souhaité, il convient d'appliquer ces trois principes dans le domaine ou le secteur considéré, dans une mesure qui variera selon les conditions structurelles, le type d'action envisagé, la qualité de la gouvernance et l'ampleur de la participation locale et des inégalités sociales. Prenons le cas de l'éducation. Lorsqu'on veut offrir à tous une éducation de base gratuite ou subventionnée, une politique redistributive de l'État se justifie. La prestation des services fait intervenir de multiples agents, issus du secteur public, du secteur privé ou de la société civile. Qui plus est, dans les régions défavorisées, la participation des parents d'élèves est importante pour étendre la couverture du système éducatif, améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer la responsabilité des services.

Nous illustrons ci-dessous comment les moyens d'action doivent être combinés dans le cas d'un actif naturel (la terre) et de deux actifs physiques (l'eau et l'assainissement en milieu urbain). La complémentarité implique des interventions sur plusieurs fronts. Mais les priorités doivent être fonction de ce dont les pauvres manquent le plus eu égard aux opportunités qu'ils pourraient saisir. Ainsi, dans les zones rurales défavorisées, ils peuvent avoir besoin d'infrastructures économiques de base, d'investissements pour améliorer la terre, de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ou de services d'éducation et de soins de santé de base. Dans les quartiers pauvres des villes, peut-être convient-il de donner la priorité aux équipements d'infrastructure. Dans les deux cas, la sécurité des droits de propriété foncière est importante.

Une bonne gouvernance, des marchés actifs et une large participation des parties prenantes, les trois clés de la réforme agraire

La réforme agraire est redevenue d'actualité au cours de la dernière décennie, car de nombreux pays en développement ont dépassé le stade des réformes macroéconomiques et tentent à présent de remédier à la faiblesse de la réaction de l'offre au niveau microéconomique dans le secteur agricole.[111] Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les terres agricoles sont un bien essentiel pour les ruraux pauvres. Mais l'accès à la terre et la question de savoir qui doit en bénéficier et dans quelles conditions restent un problème épineux.[112] Les pauvres, et les femmes pauvres en particulier, jouissent rarement de droits fonciers. La propriété foncière reste concentrée et les efforts déployés pour améliorer l'égalité foncière sont souvent générateurs de conflits.[113] Les nouvelles approches de la réforme agraire montrent à quel point il est important de mettre en présence les diverses parties intéressées — les paysans sans terres et leurs associations, le secteur privé (les propriétaires fonciers) et les institutions publiques aux niveaux local et national.

Il y a plusieurs moyens d'obtenir la sécurité de jouissance de la terre — les uns informels et les autres formels, certains spontanés et d'autres exigeant une intervention massive de l'État.[114] En règle générale, la sécurité de jouissance peut être assurée par les droits de propriété, l'occupation des terres ou les droits d'usage coutumiers.[115] Les droits de propriété sont les plus sûrs, mais les pauvres et les groupes exclus de la société peuvent rarement s'en prévaloir. Dans bien des cas, les pauvres accèdent à la terre par le biais du marché locatif ou des droits d'usage coutumiers.[116] En Inde, sur les 19 % de ménages ruraux qui, selon les estimations, louent des terres, plus de 90 % n'en possèdent pas ou très peu.[117] Lorsque la terre est relativement abondante ou que les pauvres sont bien

organisés et ont de l'influence, ils peuvent jouir d'un accès sûr à la terre sans avoir de droits fonciers formels ou sans cadastre.[118] C'est encore le cas dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, même si, dans les dernières décennies, la croissance démographique et l'intégration des marchés ont accéléré la généralisation des droits fonciers individuels.[119]

L'intervention de l'État est d'une importance cruciale pour garantir aux pauvres la sécurité d'accès à la terre. Une réforme agraire conçue pour améliorer l'équité et la productivité à travers des programmes financés par l'État est généralement la première solution qui vient à l'esprit (encadré 3.8 du chapitre 3). Mais il en existe bien d'autres. Des politiques et des lois qui définissent clairement les droits fonciers et protègent les pauvres contre l'usurpation des terres peuvent les aider grandement à utiliser la terre comme garantie et à investir dans les terres qui leur « appartiennent » déjà. Des marchés locatifs bien rodés peuvent améliorer l'efficacité de l'utilisation des terres et aider les ouvriers agricoles à s'élever dans la hiérarchie agricole pour accéder à la propriété.[120] L'assistance juridique aux pauvres leur permet de faire valoir leurs droits sur une parcelle. De même, l'aide fournie par l'État aux institutions qui protègent les droits des femmes est parfois déterminante lorsque les normes sociales et les coutumes ancestrales les empêchent d'exercer un contrôle effectif sur la terre, même si la loi les y autorise (chapitre 7).[121]

Si les réformes agraires échouent, c'est souvent parce qu'elles s'appuient uniquement sur l'intervention de l'État. Les nouvelles approches mettent l'accent sur des mécanismes permanents d'ajustement de l'accès à la terre et s'appuient davantage sur les formes traditionnelles d'accès à la terre et l'utilisation accrue des marchés fonciers.[122] L'Afrique du Sud, le Brésil, la Colombie et les Philippines expérimentent un système de négociations décentralisées fondées sur la demande entre les parties directement intéressées, pour dégager des solutions qui permettent d'améliorer l'accès à la terre en suscitant le moins de frictions possible.

Ces réformes agraires négociées s'appuient dans une large mesure sur l'expérience passée et s'inspirent des aspects positifs des fonds sociaux qui financent des projets identifiés par les communautés. Elles tiennent compte à la fois de l'offre et de la demande. Les propriétaires fonciers sont payés au comptant et non pas avec des titres publics fortement décotés, comme

Encadré 5.12
Une nouvelle approche de la réforme agraire au Brésil

Le Brésil procède à des expropriations et redistribue des terres depuis le milieu des années 60. Le nombre des bénéficiaires est impressionnant, mais le coût du programme est élevé et les résultats obtenus sont inégaux.

Pour améliorer les résultats de la réforme, diminuer les coûts et accélérer les opérations, cinq États du Nord-Est ont lancé en 1997 un programme pilote de réforme agraire décentralisée et négociée, qui donne l'initiative aux communautés. Dans le cadre de ce programme, les États accordent des prêts aux ruraux sans terres (métayers, fermiers, ouvriers agricoles, etc.) pour l'achat des parcelles ou à des petits exploitants qui se constituent en associations de bénéficiaires. Les associations ont pour tâche d'identifier les propriétaires terriens qui sont disposés à leur vendre des terres. Cette méthode encourage la négociation directe entre les propriétaires et les associations et limite l'intervention de l'État.

S'inspirant de projets de lutte contre la pauvreté qui ont fait leurs preuves dans les cinq États, le programme pilote octroie également des subventions en faveur de projets communautaires d'amélioration de la productivité identifiés par les associations de bénéficiaires, partant du principe que celles-ci sont les mieux placées pour identifier les projets, les classer par ordre de priorité et exécuter les investissements, avec une assistance technique au besoin. Cette démarche participative a été adoptée pour les projets pilotes de réforme agraire.

Le programme comporte trois éléments de don, qui représentent à peu près 50 % du coût de la terre — un taux d'intérêt bonifié, une subvention en faveur d'investissements d'infrastructure complémentaires et une indemnité d'installation. L'achat des terres est financé par un crédit d'une échéance maximum de 20 ans. La terre sert de garantie pour le prêt et doit remplir un certain nombre de conditions. Il faut en particulier que le prix payé pour le terrain soit du même ordre que le prix en vigueur sur le marché local. Comme le montant de la subvention versée à chaque famille est plafonné et que la subvention pour les équipements d'infrastructure est résiduelle, l'association a intérêt à acheter les terrains au meilleur prix possible.

Si le nombre des familles bénéficiaires est encore modeste (environ 10 000 pour 330 projets), le programme pilote prend de l'ampleur et son succès a incité l'administration centrale à étendre l'opération à l'ensemble du pays. Le nouveau programme, qui complète le programme d'expropriation plus étendu, est essentiellement centré sur l'achat de terres qui ne peuvent pas faire l'objet d'une procédure d'expropriation légale.

Source : Deininger, à paraître.

dans le passé. Les bénéficiaires reçoivent des subventions pour financer des investissements destinés à améliorer les rendements, l'expérience ayant montré que les réformes n'ont guère de sens si les bénéficiaires ne peuvent pas utiliser la terre de façon productive.[123]

L'approche négociée comporte plusieurs éléments novateurs reposant notamment sur l'intervention active des administrations et des collectivités locales pour organiser la cession des terres et aider les bénéficiaires. Elle se caractérise aussi par un degré élevé de transparence (encadré 5.12). En Colombie, les municipalités doivent élaborer un plan détaillé pour répertorier les vendeurs et les bénéficiaires potentiels, puis le diffuser largement afin d'éviter la corruption. Les bénéficiaires potentiels ont la possibilité de suivre une formation en gestion agricole et d'obtenir une aide pour élaborer un plan d'utilisation des terres. Ces plans doivent ensuite être approuvés par le conseil municipal en séance publique.[124] Les conseils nationaux, régionaux ou d'État apportent leur soutien aux nouveaux propriétaires terriens en leur fournissant une assistance technique et en les aidant à régler les problèmes administratifs.

Les résultats concrets de l'approche concertée sont encourageants, mais il est encore trop tôt pour évaluer tous les aspects de cette nouvelle génération de réformes. On a reproché aux réformes agraires négociées d'imposer un fardeau aux bénéficiaires en leur accordant des prêts qu'ils sont incapables de rembourser et d'essayer de substituer ce système aux réformes fondées sur l'expropriation. On s'efforce d'affiner cette méthode pour résoudre ces questions ainsi que d'autres. La dépense est un autre problème. Au Brésil et ailleurs, cette approche a coûté jusqu'à 40 % de moins que les réformes fondées sur l'expropriation, mais elle reste néanmoins fort coûteuse pour l'État.[125] Il faut comparer son efficacité au plan de la pauvreté à celle d'autres instruments.[126]

Encadré 5.13

Les entreprises ouest-africaines se lancent dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement pour les pauvres

En Afrique, les fournisseurs indépendants de services d'eau et d'assainissement montrent que le marché a trouvé des solutions satisfaisantes pour toutes les parties concernées : les prestataires, les services publics de distribution et, surtout, les clients à faible revenu. Des récentes études effectuées dans sept villes d'Afrique de l'Ouest montrent que la moitié des habitants s'approvisionnent en eau auprès de fournisseurs indépendants et que les trois quarts d'entre eux au moins s'adressent à des opérateurs indépendants pour l'assainissement. Dans certaines villes, les prestataires indépendants servent jusqu'à 85 % des quartiers marginaux ou pauvres, ainsi d'ailleurs qu'un nombre important de familles plus aisées.

Les fournisseurs de services d'assainissement indépendants, qui opèrent sans mandat des collectivités locales et en dehors de tout accord avec elles, comprennent de petits opérateurs informels ainsi qu'un petit nombre d'entreprises qui se sont suffisamment développées pour devenir « respectables ». Ils ont tout intérêt à entretenir de bonnes relations avec leur clientèle, puisqu'ils n'interviennent qu'à la demande. La capacité de payer des consommateurs et la concurrence entre les fournisseurs déterminent les prix.

Les tarifs pratiqués par les fournisseurs indépendants de services d'assainissement sont plus élevés que ceux des compagnies publiques subventionnées, mais rares sont celles qui couvrent leurs coûts d'exploitation — sans parler du coût de l'installation des réseaux d'égouts. De plus, les prestataires indépendants sont généralement dignes de confiance et ils savent adapter leurs services aux besoins de leurs clients. Ils font crédit (au moins quelques jours) et étalent le recouvrement des factures sur des jours et des semaines, ce qui, pour les pauvres, est bien plus facile à payer que les factures trimestrielles des compagnies publiques.

Source : Solo, 1999.

Fournir des services d'eau et d'assainissement aux pauvres des zones urbaines

Les eaux usées s'écoulent juste devant la porte d'entrée et, quand il pleut, l'eau rentre dans la maison et il faut mettre les affaires à l'abri... les ordures attirent les bestioles. Nous avons des rats, des cafards, des araignées et même des serpents et des scorpions.

— Un groupe de discussion, Nova California, Brésil

Désireuses d'améliorer les services d'eau et d'assainissement dans les villes, les administrations publiques et les collectivités locales du monde entier étudient différentes possibilités fondées sur la participation du secteur privé, des associations de quartier et des groupes de la société civile. Ensemble, ces différents acteurs s'efforcent de fournir des services de bonne qualité aux consommateurs pauvres, tout en veillant à la viabilité financière des opérations.

Les services d'eau et d'assainissement sont habituellement fournis par des organismes publics. À

quelques exceptions près, rares sont les services publics d'eau et d'assainissement des pays en développement qui assurent un service efficace sur le long terme. La faiblesse des incitations et les inévitables ingérences politiques dans la gestion ont enfermé un grand nombre de compagnies de service public dans un cercle vicieux, caractérisé par la médiocrité des services, la mauvaise volonté des usagers à payer et le manque d'entretien des équipements. Par suite de l'incapacité des compagnies à faire face à l'augmentation rapide de la demande émanant d'une population urbaine en pleine croissance, les ménages pauvres se voient contraints de se débrouiller par leurs propres moyens. Dans de nombreux pays, de petits vendeurs d'eau et des prestataires de services d'assainissement informels sillonnent les quartiers urbains pauvres délaissés par les compagnies publiques. Dans des villes d'Afrique de l'Ouest, la plupart des ménages pauvres s'adressent à des entreprises indépendantes (encadré 5.13). De même, à Guatemala et à Lima, villes qui sont l'une et l'autre dotées d'importantes compagnies de service public, la plupart des familles ont recours à des fournisseurs privés informels.[127] Bien que leurs tarifs soient souvent plus élevés que ceux des compagnies publiques, ces entrepreneurs privés comblent une lacune.

Depuis le début des années 90, la participation à vaste échelle du secteur privé aux services d'eau et d'assainissement s'est fortement accrue dans les pays en développement, ce qui traduit une volonté de fournir des services de meilleure qualité à moindre coût, y compris dans les quartiers urbains pauvres.[128] La participation du secteur privé permet d'étendre la couverture des services et d'améliorer leur efficacité et les premiers résultats sont encourageants. Le nombre des ménages desservis augmente rapidement et, dans certains cas, les tarifs baissent (comme à Manille, Philippines). La Côte d'Ivoire, qui a été le premier pays subsaharien à accorder une concession au secteur privé, a le meilleur réseau d'adduction d'eau de toute l'Afrique de l'Ouest.[129]

Pour autant, cela ne signifie pas que les pauvres sont automatiquement mieux servis. Si les contrats de concession ne sont pas particulièrement bien étudiés, ils peuvent faire obstacle à l'expansion des services dans les quartiers pauvres et favoriser l'apparition de monopoles locaux. Dans bien des cas, les contrats stipulent des barèmes de tarifs et de frais de raccordement qui ne tiennent pas compte du coût réel du branchement, ce qui n'incite guère les concessionnaires à s'implanter dans les quartiers défavorisés.[130] À Guayaquil (Équateur), les tarifs résidentiels de l'eau ne couvraient pas les frais de recouvrement des factures. Tous les nouveaux raccordements, même s'ils étaient entièrement financés par des subventions, se soldaient donc par une perte nette de recettes pour la compagnie.[131] Pour mieux servir les ménages à faible revenu, les concessions accordées à Buenos Aires (Argentine) et à La Paz-El Alto (Bolivie) ont été révisées à la suite de négociations entre les autorités et les sociétés de service privé, en tenant compte des éléments d'information fournis par les parties prenantes locales.

Une bonne politique des prix est essentielle si l'on veut aider les pauvres.[132] Les compagnies d'eau et d'assainissement (privées ou publiques) qui parviennent le mieux à étendre leurs services sont ceux dont les tarifs assurent le recouvrement des coûts. Cette politique de tarification peut élargir l'accès des ménages à faible revenu, car elle permet d'augmenter l'offre et d'améliorer la qualité des services en attirant les investissements privés. Elle permet aussi de supprimer les subventions publiques tous azimuts, qui profitent surtout aux classes non défavorisées, et de réorienter

Encadré 5.14
Des services d'eau et d'assainissement viables dans les quartiers pauvres des villes brésiliennes

La première phase du programme brésilien Prosanear (1992-97) a été une phase d'apprentissage qui a conduit à dégager six principes directeurs concernant la viabilité des services d'eau et d'assainissement dans les quartiers pauvres :

- Entamer la concertation dès le début de la préparation du projet.
- Veiller à ce que les règles concernant le recouvrement des coûts et les subventions soient claires et transparentes.
- Inclure dans la conception du projet des dispositions formelles et à long terme concernant l'exploitation et l'entretien des réseaux.
- Discuter toutes les options techniques possibles ainsi que leurs coûts avec les communautés.
- Dès la phase préparatoire, coordonner les projets avec le plan de développement urbain de la localité.
- Confirmer que l'administration locale est déterminée à mener le projet à bien et à faire reculer la pauvreté.

Source : Katakura et Bakalian, 1998.

les ressources publiques sur une aide plus ciblée en faveur des pauvres. Même si le recouvrement des coûts est de plus en plus à l'ordre du jour dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, les pouvoirs publics peuvent élargir les possibilités d'accès des pauvres à ces services, en subventionnant les raccordements ou en instituant un système bien conçu de tarifs par tranches lorsque le nombre des abonnés est élevé.[133]

Mais il existe d'autres moyens d'aider les ménages pauvres et d'attirer les investissements privés dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, par exemple en simplifiant les contrats, en sous-traitant certaines fonctions réglementaires et en limitant le pouvoir discrétionnaire en matière de réglementation.[134] Il est essentiel, par ailleurs, que la réglementation soit conçue de façon spécialement étudiée pour aider les pauvres et surtout pour restreindre le pouvoir des monopoles.[135] La réglementation peut stimuler la concurrence en facilitant l'entrée des fournisseurs sur le marché, notamment des prestataires non classiques, et en adaptant les normes de services aux besoins locaux, par exemple en mettant l'accent sur la potabilité de l'eau plutôt que sur le respect de normes de construction calquées sur celles des pays industriels.[136]

Il est également important de consulter les utilisateurs et les institutions locales pour tenir compte des préférences des utilisateurs dans la détermination des modalités d'intervention du secteur privé, ainsi que de tirer pleinement parti de la présence d'autres fournisseurs. C'est dans cette optique que fonctionne le Programme d'eau et d'assainissement — partenariat entre bailleurs de fonds, gouvernements et ONG, dont l'action est centrée sur la desserte des zones rurales et périurbaines pauvres. Dans chaque contexte, cette approche fondée sur la demande doit être modulée en fonction des conditions locales. Au Brésil, le programme Prosanear (programme d'eau et d'assainissement pour les populations urbaines à faible revenu) fournit des services d'eau et d'assainissement viables aux ménages défavorisés compte tenu de six principes (encadré 5.14).

Les Philippines prévoient de réaliser un projet d'eau et d'assainissement urbain qui vise à couvrir 35 villes selon une approche similaire. Les communautés décident de participer (en empruntant de l'argent à la Banque de développement des Philippines) à la suite de longues consultations avec les consommateurs, le maire et le conseil municipal. Les redevances demandées aux utilisateurs servent à rembourser le prêt et à couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien. La participation des utilisateurs et le fait que ce sont les collectivités locales qui prennent la décision de participer au projet sont, semble-t-il, un gage suffisant de l'adhésion indispensable pour améliorer les perspectives de viabilité à long terme de l'opération.[137]

• • •

Les actifs que les pauvres possèdent — ou dont ils peuvent jouir — contribuent directement à leur bien-être et améliorent grandement leurs perspectives d'échapper à la pauvreté. Les actifs humains, physiques, naturels, financiers et sociaux sont autant d'éléments qui peuvent aider les pauvres à exploiter les opportunités de développement économique et social (et, inversement, l'absence de ces actifs peut rendre leur situation sans espoir). En augmentant les actifs des pauvres, on peut améliorer leur situation économique, politique et sociale et leur donner les moyens de mieux maîtriser leur existence. Les actifs permettent aux pauvres de se prendre en charge. Ils les aident aussi à gérer les risques (chapitres 8 et 9). Mais, compte tenu du lien de cause à effet à double sens qui existe entre les structures politiques et sociales et les actifs des pauvres, il est parfois nécessaire de s'attaquer aux facteurs d'exclusion et de renforcer les structures sociales déficientes pour créer des actifs (chapitre 7).

Sans une intervention de l'État, il est impossible aux pauvres de développer leurs actifs et de réduire les inégalités dans la répartition de la richesse — en particulier pour ce qui est du capital humain. L'utilisation du pouvoir redistributif de l'État et le recours à des agents multiples (société civile, marchés, État) et aux parties prenantes dans le domaine des services sont d'une importance capitale. Si l'on veut que les pauvres puissent bénéficier plus rapidement des fruits de la croissance, il faut commencer par les aider à accumuler des actifs et, ce faisant, favoriser la croissance (chapitre 3).

TROISIÈME PARTIE

Insertion

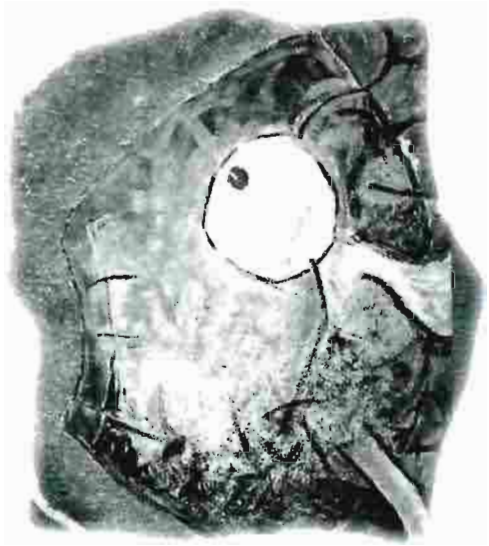

CHAPITRE 6

Rendre les administrations publiques plus attentives aux pauvres

La pauvreté n'est pas seulement la conséquence de processus économiques, c'est aussi la résultante de forces économiques, sociales et politiques interdépendantes. Si elle existe, c'est en particulier parce que les institutions de l'État n'assument pas correctement leurs responsabilités et qu'elles sont trop peu attentives aux besoins des pauvres.[1]

Comme on le verra dans ce chapitre, les interventions de l'État sont plus efficaces pour tous les agents économiques en général, mais surtout pour les pauvres :

- Si les administrations publiques appliquent efficacement les politiques de l'État, si elles doivent rendre compte de leurs actes et sont attentives aux besoins des usagers, si la corruption et le harcèlement sont limités et si l'État utilise son pouvoir de redistribution pour financer des interventions favorables aux pauvres (chapitre 5).
- Si le système juridique est conçu pour promouvoir l'équité et s'il est accessible aux pauvres.
- Si les administrations centrales et locales instaurent des mécanismes décentralisés pour assurer une large participation de la population à l'organisation des services publics et minimiser les possibilités de détournement de la richesse par les élites locales.
- Si les pouvoirs publics peuvent gagner le soutien de l'opinion publique à la cause de la lutte contre la pauvreté, en créant un climat favorable aux interventions et aux alliances en faveur des pauvres, en facilitant le développement des associations de pauvres et en renforçant le poids politique des catégories défavorisées.
- Si les régimes politiques respectent l'État de droit, permettent la liberté d'expression politique et encouragent les pauvres à participer à la vie politique.

Les administrations publiques et la lutte contre la pauvreté

C'est difficile de trouver la personne compétente dans les services municipaux et, quand on la trouve, elle réplique : « Je regrette, je ne peux rien faire. »
- Un groupe de discussion, Zenica, Bosnie-Herzégovine

Encadré 6.1
Les pauvres sont souvent rudoyés par les fonctionnaires

Dans l'étude La parole est aux pauvres, les hommes et femmes pauvres ont insisté sur l'indifférence de beaucoup de fonctionnaires. Tous avaient à l'esprit d'innombrables exemples de conduite criminelle, d'abus de pouvoir et de corruption dans leurs rapports avec les institutions publiques, déplorant de ne pas pouvoir faire grand-chose pour demander justice. En décrivant leurs rapports avec les institutions, les pauvres ont également souligné la honte et l'indignité qu'ils ressentent d'être traités avec arrogance, impolitesse et mépris.

Quand ils s'occupent de nous, ils nous traitent comme des mendiants, ... mais nous ne sommes pas des mendiants... nous payons des impôts. Il faut que les actions du gouvernement soient transparentes, il faut que l'argent des contribuables soit bien employé... Ils inventent ces échafaudages inutiles et ils nous prennent notre argent.

- Un homme pauvre, Vila Junqueira, Brésil

Il y en a qui nous reçoivent, d'autres pas. C'est affreux... Ils nous insultent ... Ils nous traitent presque comme des chiens... La municipalité ne s'occupe que des gens de la haute société....

- Un groupe de discussion, Esmeraldas, Équateur

Les fonctionnaires du service de l'aide sociale sont impolis et même grossiers avec les gens du village. C'est là que je dois aller chercher les allocations pour mes enfants. Il faut que j'attende pendant deux heures ; ils sont très désagréables avec moi. Si je pleure et que je crie que mon enfant est malade, ils me donnent quelque chose. Mais c'est rare.

- Une femme, Novy Gorodok, Fédération de Russie

Nous, à la campagne, on se lève à 6 heures du matin pour prendre l'autocar collectif. On arrive. On va voir le docteur à l'hôpital. On arrive à 8 heures du matin ou parfois pas avant 13 heures de l'après-midi. On est bloqué là jusqu'au milieu de l'après-midi, sans manger, sans rien à boire ... on attend des heures et des heures et on a faim. Il faut repartir sans avoir vu le docteur. On rate l'autocar. Il ne reste plus qu'à rentrer comme on peut...

- Une mère de famille de 25 ans, Los Juries, Argentine

Nous préférons nous soigner tout seuls plutôt que d'aller à l'hôpital où une infirmière énervée risque de se tromper de piqûre.

- Un jeune homme pauvre, Kitui, Tanzanie

Source : Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000.

Dans la plupart des pays en développement, les pauvres ont du mal à obtenir un service rapide et efficace auprès des administrations publiques (encadré 6.1). Pour remédier à ce problème, il faut commencer par renforcer les capacités administratives. Il faut aussi que les fonctionnaires puissent s'appuyer sur un cadre réglementaire rationnel, complété par un système d'incitations basé sur le mérite et par des mécanismes de responsabilisation des agents de la fonction publique qui les rendent attentifs aux besoins des clients de l'administration en général et des pauvres en particulier.[2] Une organisation défectueuse engendre l'inefficacité et la corruption, deux maux qui pénalisent surtout les pauvres.

Recentrer l'action publique sur les priorités sociales

Dans presque tous les pays, le secteur public se livre souvent à des activités qui ne sont pas justifiées par des considérations d'ordre social et qui, dans certains cas, assurent des rentes aux privilégiés. Au cours des 20 dernières années, les sociétés et les gouvernants ont pris conscience de ces problèmes et ont engagé des réformes du secteur public pour recentrer l'action et les programmes de l'État sur les priorités sociales et mettre l'État mieux à même de combattre la pauvreté.

La réforme et la modernisation du secteur public peuvent contribuer puissamment à réduire la pauvreté, si toutefois elles sont au centre d'une stratégie de développement qui établit des priorités claires en matière d'intervention de l'État. Pour accroître les ressources destinées aux programmes qui sont prioritaires au plan social et qui peuvent contribuer le plus à la réduction de la pauvreté, il faut rationaliser les structures fonctionnelles et organisationnelles du secteur public. Il faut avant tout restructurer les administrations publiques, optimaliser la répartition de leurs effectifs et privatiser les entreprises publiques et autres programmes publics opérationnels.

Au-delà de la réorganisation du secteur public, il faut améliorer les systèmes de gestion de l'État afin d'accroître l'efficacité des programmes publics et de responsabiliser ceux qui en ont la charge. Il est également capital de faire participer la société civile à la planification, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes publics si l'on veut parvenir un jour à faire de l'État un acteur responsable et attentif aux besoins des citoyens.

Figure 6.1
Lorsque le recrutement dans la fonction publique est fondé sur les qualifications, la corruption et les lenteurs administratives sont moindres

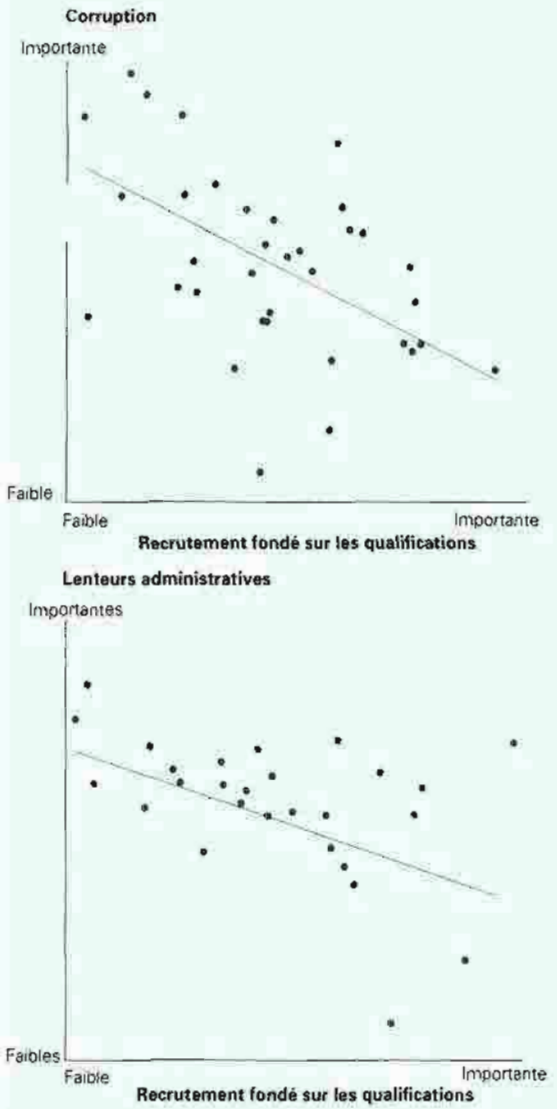

Note : Cette figure est basée sur les réponses à un questionnaire envoyé à des experts dans des pays en développement. 126 réponses complètes sont revenues de 35 pays. L'axe horizontal représente la proportion des hauts fonctionnaires des principaux organismes économiques qui, pour entrer dans la fonction publique, doivent passer un examen officiel ou posséder un diplôme universitaire. Plus on s'élève sur l'axe de la corruption, plus il est probable que les hauts fonctionnaires demanderont un versement officieux en échange d'un service et qu'il existera un système de bakchichs à tous les niveaux de l'administration. Plus on descend sur l'axe des lenteurs administratives, plus la rapidité et l'efficacité de la fonction publique augmentent.

Source : Rauch et Evans, 1999.

Motiver les administrations et leur donner les moyens d'agir

Un système d'incitations adéquat est indispensable. Pour cela, quatre conditions essentielles doivent être réunies : le recrutement s'effectue au mérite, les tâches sont clairement définies, les bons éléments sont récompensés, et il existe des mécanismes permettant d'éviter une ingérence politique indue.[3] Si l'on ajoute à cela des techniciens compétents et une collaboration étroite avec les milieux d'affaires, on obtient ce que d'aucuns ont appelé un « État développemental ».[4]

Le recrutement au mérite contribue fortement à améliorer les prestations de l'administration. Là où règne le népotisme ou le clientélisme, il est difficile de motiver le personnel.[5] Des analyses portant sur plusieurs pays montrent que, lorsque le recrutement est fonction des qualifications, la corruption et les lenteurs administratives sont moindres (figure 6.1). La promotion au mérite est également un moyen irremplaçable de motiver le personnel. S'il y a peu de possibilités d'avancement ou si les promotions sont indépendantes de la qualité du travail, pourquoi faire un effort ? Ce qui est important, c'est de promouvoir une culture d'évaluation, aussi bien pour le personnel que pour les organismes publics. En outre, les agents sont d'autant plus efficaces que les tâches sont clairement définies et raisonnables et que les rémunérations sont compétitives. Lorsque les traitements de la fonction publique sont très inférieurs aux salaires du secteur privé, les agents de l'État sont peu incités à travailler et plus enclins à la corruption.[6]

Le contrôle de la branche exécutive par le pouvoir législatif, selon des procédures transparentes, joue un rôle important dans le suivi et l'amélioration des prestations de l'administration. Les administrations publiques doivent aussi être soutenues et activement surveillées par les dirigeants politiques. Selon des études effectuées dans plusieurs pays en développement, les fonctionnaires sont plus consciencieux lorsqu'ils savent que les élus s'intéressent à leur travail. Mais ce processus est parfois dévoyé par les ambitions personnelles ou les caprices de ces mêmes élus, et l'ingérence politique influe alors indûment sur le fonctionnement de l'administration. Quand les fonctionnaires sont responsables vis-à-vis de leurs supérieurs hiérarchiques plutôt que de leurs administrés, la qualité du service public s'en ressent.[7]

Rendre le secteur public plus réceptif aux besoins des administrés

Toutes sortes de mesures permettent d'améliorer les services du secteur public. Il est important, en particulier, que les formalités soient simples et transparentes pour le public. Aux Philippines, plusieurs organismes publics ont simplifié leurs procédures afin de réduire la corruption. Lorsqu'une personne prend contact avec l'administration, elle reçoit la liste des documents à fournir et un calendrier indiquant la durée des formalités, ainsi qu'un barème des droits à acquitter.[8] De manière plus générale, en simplifiant et en améliorant le cadre réglementaire et le système fiscal et en privatisant les entreprises publiques, on peut supprimer des possibilités de corruption.

Par ailleurs, il est vivement recommandé de rendre l'information publique, car cela permet aux citoyens de surveiller les activités des services publics. La publication dans la presse et autres sources d'information populaires d'informations sur les budgets et les dépenses permet à la population de demander des comptes aux fonctionnaires, et donc de lutter contre l'inefficacité et la corruption. En Ouganda, lorsque les autorités ont constaté que les taux de scolarisation n'augmentaient pas en dépit d'une forte majoration des crédits budgétaires, elles ont ouvert une enquête pour déterminer le montant des dépenses publiques effectivement consacré à l'enseignement primaire. Il est apparu que le montant des crédits budgétaires ne signifie rien si les institutions ou les communautés n'ont pas les moyens de contrôler les dépenses : entre 1991 et 1995, les écoles ont reçu en moyenne moins de 30 % des crédits hors salaires théoriquement alloués à l'enseignement primaire. Pour remédier à cette situation, les autorités ont développé les courants d'information au sein du système. Une avancée décisive a été réalisée du jour où le montant des fonds publics attribués aux districts a été régulièrement annoncé dans les quotidiens locaux et à la radio, et affiché dans les écoles. Une deuxième enquête, effectuée en 1999, a montré que la situation s'était améliorée de façon spectaculaire par rapport à 1995 et que les écoles recevaient désormais près de 100 % des crédits hors salaires.[9]

Il ne faut pas négliger non plus de promouvoir la communication entre les agents de l'État et les citoyens. Dans les pays en développement, rares sont les mécanismes permettant de déterminer les besoins des usagers et de répondre à leur demande. En Inde, la « feuille de note » que remplissent les clients de l'administration à Bangalore montre comment un système de remontée de l'information peut responsabiliser les organismes publics. Lancé en 1993 par un groupe de citoyens résolus, ce système permet à la population de donner son avis sur la qualité des services publics de la ville. Les usagers sont interrogés sur les organismes auxquels ils s'adressent pour régler un problème ou obtenir un service, et indiquent leur degré de satisfaction et le temps qu'il leur a fallu pour obtenir ce qu'ils souhaitaient. Les résultats sont diffusés auprès des organismes publics, des médias et des ONG, incitant les services à faire preuve de plus d'efficacité et de responsabilité. La Bangalore City Corporation a aidé à mettre en place un réseau informel de fonctionnaires municipaux et de groupes non gouvernementaux qui se réunissent périodiquement pour traiter les dossiers prioritaires.[10]

Figure 6.2
La corruption est une taxe régressive

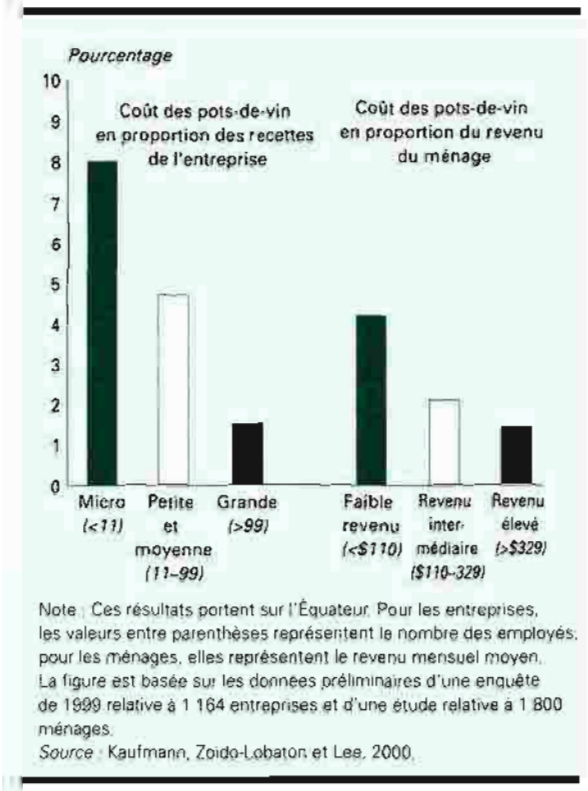

Note : Ces résultats portent sur l'Équateur. Pour les entreprises, les valeurs entre parenthèses représentent le nombre des employés; pour les ménages, elles représentent le revenu mensuel moyen. La figure est basée sur les données préliminaires d'une enquête de 1999 relative à 1 164 entreprises et d'une étude relative à 1 800 ménages.
Source : Kaufmann, Zoido-Lobaton et Lee, 2000.

Réduire la corruption

La corruption est un boulet pour l'économie, réduit les possibilités d'emploi et amoindrit les perspectives

de réduction de la pauvreté. Même la petite corruption alourdit considérablement le coût des activités productives. En Afrique de l'Ouest, les pots-de-vin exigés dans le secteur des transports sont prohibitifs. Le coût estimatif du transport des marchandises entre la Côte d'Ivoire et le Niger inclut les bakchichs qu'il faut verser aux douaniers, à la police et aux fonctionnaires des services de transport : ils représentent les trois quarts des paiements versés à l'administration.[11] De même, sur un trajet de 753 kilomètres en territoire béninois, un transporteur a été arrêté par 25 barrages routiers dressés par des agents de l'État qui ont exigé des pots-de-vin correspondant à 87 % du coût du trajet.[12]

Les pauvres supportent une part disproportionnée de la petite corruption (figure 6.2). Pour ceux qui n'ont ni ressources ni relations, la petite corruption dans les services de santé publique ou de police peut être paralysante. La corruption affecte la vie des pauvres de mille et une autres façons.[13] Elle induit un biais dans les dépenses publiques au détriment de biens d'une grande utilité sociale tels que l'éducation. Elle détourne les ressources publiques des investissements d'infrastructure comme les dispensaires, dont les pauvres pourraient profiter, et elle conduit de manière générale à aiguiller les dépenses vers des investissements capitalistiques, tels que les marchés de la défense nationale, qui se prêtent mieux au versement de « commissions ».[14] Elle a une incidence négative sur la qualité des infrastructures, car les achats de matériel sont sources de dessous-de-table plus lucratifs. Enfin, la corruption érode la notion de service public.

Les mesures visant à rationaliser les procédures de l'administration, à simplifier les systèmes fiscaux, à alléger les réglementations tatillonnes et à motiver les agents de la fonction publique peuvent contribuer à réduire la corruption. La participation et le suivi populaires peuvent également aider à contenir ce fléau.

Encadré 6.2
Le mépris des lois est un facteur de pauvreté

Dans un hôpital du district de Babati (Tanzanie), des médicaments importés essentiels disparaissent du dispensaire public dans les heures qui suivent leur livraison, mais on peut les acheter au domicile du médecin le soir même. Les pauvres ne reçoivent pas les soins médicaux gratuits promis par l'État, mais les gens qui ont des relations et les moyens de payer peuvent se procurer tous les produits pharmaceutiques qu'ils veulent.

À Johannesburg (Afrique du Sud), la fréquence des vols et des agressions est parmi les plus élevées du monde. Les riches peuvent payer des systèmes d'alarme ultramodernes, des gardes et d'autres services de police privés pour protéger leurs biens et leur personne. Les pauvres sont condamnés à vivre dans des habitations de fortune, parfois dépourvues du moindre verrou, et sont une proie facile pour les voleurs, les agresseurs et les assassins.

Au Pakistan, un homme trop âgé pour travailler s'est retrouvé sans ressources et sans revenu après le meurtre de son fils. Pour pouvoir faire valoir ses droits à l'héritage de son fils, il lui faut un certificat de succession délivré par le tribunal civil de Lahore, ville située à plus de 160 kilomètres de chez lui. Le billet de train et le pot-de-vin du greffier du tribunal l'enfoncent encore davantage dans les dettes et, pourtant, après s'être rendu au tribunal cinq fois en cinq mois, il n'a pas encore obtenu la pièce dûment timbrée à laquelle il a droit. Le greffier refuse de délivrer le certificat et les autorités du village où il habite lui dénient l'accès aux biens de son fils tant qu'il n'a pas de certificat.

Source : Michael Anderson, 1999.

Les pauvres et l'État de droit

Il y a quatre dragons : le tribunal, le ministère public, le khokimiat et le chef de la police. Personne n'obtient quoi que ce soit tant qu'ils ne sont pas repus.

- Un groupe de discussion, Oitamgali, Uzbékistan

L'État de droit signifie que les règles officielles d'un pays sont portées à la connaissance des citoyens et appliquées de manière prévisible, selon des mécanismes transparents. Deux conditions sont essentielles : les règles s'appliquent sans distinction à tous les citoyens, et l'État ne peut s'y soustraire. La façon dont les institutions de l'État mettent les principes du droit en pratique influe fortement sur la vie de tous les jours des pauvres gens, qui sont particulièrement désarmés en cas de violation de leurs droits.

L'État de droit est assuré par de nombreux dispositifs, le plus formel étant l'appareil de la justice. Celui-ci encadre et canalise l'action de l'État et il agit selon un ensemble de règles et de procédures claires pour défendre les droits constitutionnels de l'individu. Il est indispensable pour empêcher les abus de pouvoir de l'État ou d'autres acteurs, et il ne peut remplir son rôle que si le pouvoir judiciaire est indépendant de l'exécutif et du législatif. L'État de droit protège la vie et la sécurité personnelle de l'individu et forme un rempart

Figure 6.3
Le respect de l'État de droit va de pair avec un revenu par habitant plus élevé

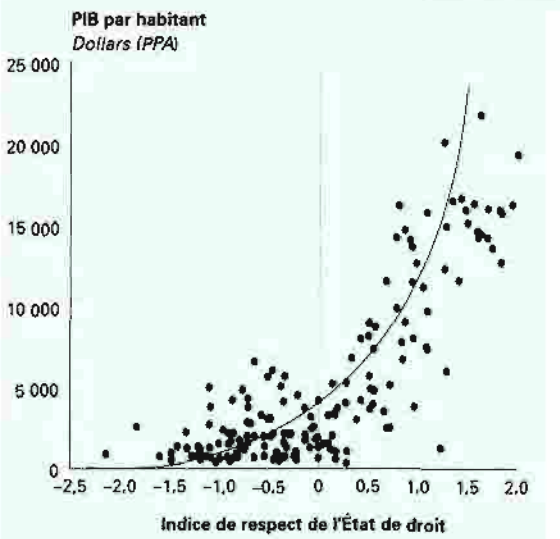

Note : La figure indique la relation entre un indicateur de l'État de droit et le PIB par habitant dans 166 pays en 1997-98.
Source : Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999.

contre les violations des droits de l'homme. Ainsi défini, l'État de droit est d'une importance capitale pour tous les citoyens, mais en particulier pour les pauvres, qui ont trop peu de moyens personnels pour préserver leurs droits (encadré 6.2).

L'État de droit va de pair avec une meilleure performance économique globale (figure 6.3). En cela même, il est une arme contre la pauvreté. Il permet en effet d'instaurer un environnement stable et sûr qui encourage les agents économiques à se livrer à des activités de production, des transactions commerciales ou des projets d'investissement, et donc d'élargir les possibilités d'emploi et de revenu des pauvres.[15] Pour que les mécanismes du marché fonctionnent bien, ils doivent être soutenus par un système crédible de sanctions à l'encontre de ceux qui n'honorent pas les obligations contractuelles et par des mécanismes de règlement rapide des différends et d'application des contrats. L'absence de tels garde-fous peut accroître considérablement le coût des transactions.

Si l'État de droit est une bonne chose pour les pauvres à bien des égards, les lois et règlements ne sont cependant pas toujours conçus pour protéger leurs intérêts. Le système juridique, qui est le fruit des rapports de force entre les différents groupes de la société, vise en général à protéger les intérêts des groupes puissants et bien représentés. Pour que la loi et son interprétation tiennent mieux compte des besoins des groupes défavorisés, il faut former des alliances en faveur des pauvres. C'est dans ce sens que vont les efforts déployés pour que la loi traite de façon plus équitable les femmes et les minorités (chapitre 7).

Les obstacles juridiques laissent les pauvres à la merci des satrapes locaux et de la police, et les harcèlements arbitraires, la délinquance et la violence sont la toile de fond de leur existence. Pour les pauvres, l'un des principaux avantages de l'État de droit est qu'il leur permet de vivre sans craindre la violence et le harcèlement. Pour maintenir l'ordre dans le respect des lois, tout pays a besoin d'une police moderne et efficace, sachant aussi bien maîtriser les situations porteuses de désordres qu'aider les citoyens en détresse.

Rapprocher la justice des pauvres

Même lorsque le système juridique fonctionne bien, les pauvres doivent franchir maints obstacles pour y accéder.[16] En règle générale, ils sont peu informés de leurs droits, quand ils ne sont pas délibérément mal renseignés. La formulation et l'application de la loi reposent de nos jours sur des documents écrits, rendant par là même le système juridique peu accessible pour les pauvres, en raison de leur niveau d'instruction généralement peu élevé. Les barrières linguistiques et ethniques, les inégalités entre les castes et entre les sexes et d'autres formes d'exclusion ajoutent encore à ces difficultés.

Dans de nombreux pays en développement, la complexité intrinsèque de la justice est aggravée par le fait que des textes de loi et des droits constitutionnels nouveaux viennent se superposer à la législation coloniale et au droit coutumier.[17] La confusion qui en résulte fait qu'il est difficile aux citoyens de connaître leurs droits, favorise l'arbitraire dans l'application de la loi et permet aux puissants d'invoquer à leur guise le système qui leur convient,[18] ébranlant la confiance des pauvres dans la justice. Cette situation donne aussi aux autorités un immense pouvoir discrétionnaire, de sorte que ce sont les relations et les pots-de-vin qui gouvernent son fonctionnement. Il serait particulièrement utile de simplifier et de clarifier les règles dans les domaines

qui comptent le plus pour les pauvres, tels que les conflits du travail, l'attribution des titres fonciers, les atteintes aux droits de l'homme et la violence policière.

Les pauvres ont besoin d'avoir accès au système juridique pour des questions d'état civil et autres formalités administratives. Cependant, ils y ont beaucoup moins recours que les autres segments de la population. Dans beaucoup de pays en développement, l'appareil judiciaire est mal équipé et manque de ressources, et il n'existe pas souvent de mécanisme efficace pour faire appliquer les jugements. À cela s'ajoutent d'autres problèmes pour les pauvres tels que la dépense. On peut les aider en exonérant de frais de justice les personnes aux revenus modestes, comme le font l'Équateur et le Pérou dans certains cas. De nombreux pays en développement fournissent une assistance juridique aux pauvres, mais elle est souvent théorique. Pour être efficace, cette aide doit intervenir rapidement : à la Trinité-et-Tobago, il faut à peu près trois mois pour instruire les demandes d'assistance juridique, ce qui exclut automatiquement ceux qui ne peuvent attendre aussi longtemps.[19]

Cependant, l'État n'est pas la seule source d'aide juridique. Dans de nombreux pays, les diplômés de la faculté de droit sont tenus de fournir une assistance juridique avant de devenir avocats ; ailleurs, les étudiants en droit doivent effectuer des stages de formation pratique. Au Chili et au Pérou, les avocats sont tenus de suivre une formation pratique d'une durée déterminée à la sortie de la faculté, souvent dans des services d'aide juridique. Ce type de dispositions est particulièrement bénéfique pour les pauvres.[20]

Une réduction des coûts et des lenteurs du système judiciaire résoudrait certains des problèmes auxquels se heurtent les pauvres dans leurs rapports avec les tribunaux[21]. La réforme des procédures judiciaires, en simplifiant les règles (dans le respect de la légalité), en abrégeant la procédure et en autorisant les parties à se représenter elles-mêmes, serait un pas dans la bonne voie. Des réformes de plus grande envergure, telles que la restructuration des tribunaux, peuvent aussi rapprocher la justice des pauvres. Les tribunaux d'instance et autres procédures informelles réduisent le nombre des dossiers en attente et élargissent l'accès à la justice.[22] On peut aussi modifier l'enseignement et la pratique du droit pour sensibiliser les magistrats aux besoins des pauvres et à l'utilisation de la loi pour promouvoir l'intérêt public.

Diverses méthodes de règlement des différends mériteraient sans doute d'être généralisées, car elles semblent réduire efficacement les lenteurs et la corruption qui caractérisent souvent les démarches dans ce domaine. En El Salvador, un système de médiation permet de résoudre les différends en moins de deux mois sans avoir recours à la magistrature.[23] À Sri Lanka, la Fondation Asie aide depuis 1990 le ministère de la Justice à mettre en place un réseau national de commissions de médiation de proximité. En 1998, 100 000 dossiers ont été soumis à ces commissions et les deux tiers des affaires ont été réglées à la satisfaction des deux parties. Une évaluation indépendante a montré que les commissions jouissent d'une excellente réputation et qu'elles ont permis de fournir aux pauvres des zones rurales des services judiciaires efficaces, peu coûteux et accessibles.[24] Au Bangladesh, certaines ONG ont adopté le shalish (pratique locale qui consiste à faire appel à des tierces parties pour résoudre les différends) pour aider les femmes et d'autres groupes défavorisés, tels que les paysans pauvres ayant à régler un différend foncier. Il ressort d'une étude réalisée en 1999 à Dacca que les femmes qui ont eu recours au système de médiation mis en place par les ONG se sont déclarées satisfaites dans une proportion de quatre contre une.[25] Le fait que les ONG puissent porter le litige devant les tribunaux en cas d'échec du processus de médiation explique en partie ce succès.

Ces mécanismes parallèles donnent parfois des résultats plus prévisibles que le système officiel, car les médiateurs de proximité sont en général plus au courant des tenants et des aboutissants des affaires que les juges.[26] Mais ces structures ne sont pas sans inconvénients : elles risquent en particulier de donner un pouvoir excessif aux éléments conservateurs de la communauté (qui pourraient, par exemple, être hostiles au principe de l'égalité des sexes) et d'être détournées au profit des élites locales. Pour minimiser ces risques, il faut que ces mécanismes parallèles soient minutieusement réglementés et encadrés par des structures juridiques plus formelles. Peut-être pourrait-on les mettre en place progressivement, par exemple dans le cadre de programmes pilotes exécutés sous l'égide des tribunaux classiques.

Promouvoir les organismes de services juridiques

Certaines organisations de la société civile, telles que celles qui fournissent des services juridiques, s'efforcent d'aider les pauvres à bénéficier de la protection et des avantages du système juridique, à travers les tribunaux ou en dehors (encadré 6.3). En protégeant les individus contre les pratiques discriminatoires illégales au travail et contre l'expulsion de leur domicile, ces organisations les aident à faire valoir leurs droits, à recevoir des services essentiels et à obtenir des décisions judiciaires pour préserver les femmes de la violence domestique. Elles peuvent également protéger des communautés contre l'expropriation.

Les organismes de services juridiques peuvent aider les pauvres en engageant des poursuites judiciaires au nom d'un groupe de plaignants. Il est fréquent qu'un grand nombre de pauvres soient victimes d'un même préjudice et, en demandant réparation en tant que groupe, ils peuvent obtenir une protection judiciaire qui serait autrement inaccessible. Au Bangladesh, des organisations de défense juridique ont contribué à éviter l'expulsion d'habitants des bidonvilles. Les résidents expulsés sont devenus des requérants, invoquant les garanties constitutionnelles fondamentales comme argument de base : en démolissant leur logis, on les privait de moyens d'existence, ce qui était contraire à la constitution.[27] Les procès au nom de l'intérêt public peuvent aussi bénéficier aux pauvres. En Inde, cette démarche a permis d'améliorer l'organisation de certains services publics et de réduire la contamination de l'environnement.[28]

Les organisations les plus efficaces dans ce domaine opèrent en dehors de l'appareil judiciaire et défendent les droits sans passer par les tribunaux. C'est là un aspect important de leur action, car le coût d'un procès excède parfois toutes les réparations qui peuvent en résulter. Ce type d'aide va bien au-delà de l'approche classique qui consiste à fournir gratuitement aux pauvres une défense juridique et à aider les individus ou les communautés à faire valoir leurs droits devant les tribunaux.

De façon plus générale, le travail des organisations de services juridiques contribue à créer une culture de reconnaissance des droits qui modifie la perception que les individus ont d'eux-mêmes face à ceux qui détiennent un pouvoir quelconque sur leur existence (conjoints, propriétaires terriens, employeurs ou organismes publics). Les pauvres sont ainsi encouragés à solliciter la protection du système juridique officiel. Ces organisations font également pression pour modifier la façon dont les lois et règlements sont appliqués par les juges, les fonctionnaires et la police. L'acquisition de notions de droit et l'aide juridique donneront tous leurs fruits si elles contribuent à amener les individus et le corps social à se prendre en charge, et à leur donner les moyens de faire valoir leurs droits et de redéfinir et repenser les lois et les pratiques inéquitables.

Les organisations de services juridiques aident à modifier les règles qui affectent les pauvres, qu'il s'agisse de la constitution, de statuts, de règlements, d'arrêtés municipaux ou de codes multiples et divers. En Thaïlande, le Réseau les femmes et la Constitution a joué un rôle très actif dans la réforme constitutionnelle qui a conduit à adopter des amendements reconnaissant aux femmes l'égalité des droits. Le réseau prolonge son action par une campagne générale visant à faire connaître aux Thaïlandais des deux sexes la nouvelle constitution et ses implications.[29]

Comment infléchir la décentralisation dans un sens favorable aux pauvres ?

On reproche souvent aux institutions publiques d'être trop éloignées des réalités quotidiennes des pauvres. Beaucoup d'experts voient la solution dans la décentralisation. En effet, ce peut être un puissant moyen d'atteindre les objectifs de développement tout en prenant en compte les besoins locaux, car la décentralisation donne un droit de regard à ceux qui, de par l'information dont ils disposent et leur motivation, sont le mieux à même de prendre des décisions appropriées. Qui plus est, c'est à eux d'assumer la responsabilité des conséquences politiques et économiques de leurs décisions.[30] La décentralisation en soi n'est pas un objectif de développement, mais un moyen d'améliorer l'efficacité du secteur public. Elle présente toutefois des écueils. Elle risque en particulier de renforcer le pouvoir des élites locales, dans un contexte où les structures du pouvoir sont très inégales.[31] Pour que la décentralisation puisse avoir des retombées positives pour les pauvres, il faut que le centre encadre convenablement le processus et qu'existent un certain nombre de garde-fous, assortis de mécanismes de participation efficaces.

Encadré 6.3

L'assistance juridique aide les pauvres à bénéficier de la protection du système juridique

Presque toutes les formes d'assistance juridique sont très utiles. Mais certaines organisations indépendantes spécialisées dans ce domaine offrent une gamme complète de services qui sont particulièrement utiles pour les pauvres. Du reste, la demande de services de ce genre est forte. Il faudrait élaborer des normes pour les rendre encore plus efficaces. Par ailleurs, il faudrait que ces organisations reçoivent une aide financière des bailleurs de fonds et de la société civile, tout en conservant une entière indépendance et en restant exclusivement à l'écoute des pauvres.

Bangladesh

Créée en 1986, l'association Ain-O-Salish Kendra (ASK) cherche à amender la loi en représentant les femmes et les enfants sans ressources, les groupes de travailleurs organisés, les ruraux pauvres et les habitants des quartiers de taudis. L'aide juridique qu'elle fournit concerne surtout les problèmes familiaux, et notamment les violences faites aux femmes. ASK engage des procédures judiciaires au nom des victimes dans les affaires pénales et en cas de violation des droits prévus par la loi. Elle effectue des enquêtes et suit les infractions à la loi et les violations des droits de l'homme, en particulier les cas de tortures policières, de meurtres ou de viols et les décès dans les ateliers de vêtements. Elle surveille aussi les commissariats de police pour recueillir des informations sur les violences dont les femmes et les enfants sont victimes et pour suivre les plaintes déposées. Le travail qu'elle fait est important, en raison de la nature même de son action, car elle s'occupe des problèmes fondamentaux de ceux qui sont privés de droits civiques, et aussi en raison des moyens qu'elle emploie pour faire ce travail : la médiation, les groupes de discussion, la sensibilisation aux principes du droit, les actions individuelles devant les tribunaux, le lobbying auprès de l'administration et des représentants de la loi, la représentation des groupes et les actions en justice dans l'intérêt public.

Cambodge

Au Cambodge, les organisations d'aide juridique luttent pour établir un système judiciaire à partir de rien ou presque. Le projet des défenseurs du Cambodge, lancé en 1994, centre son action sur les affaires pénales et l'éducation de la population en matière de droit. Il collabore avec les ONG pour fournir des services et il représente les femmes au tribunal, en particulier pour les affaires de violence domestique. Les avocats de l'association organisent des activités de formation, donnent leur opinion sur les projets de loi et travaillent avec des groupes de la société civile pour trouver des techniques juridiques permettant d'influer sur l'action du gouvernement. La Société cambodgienne d'aide juridique s'efforce de faire mieux connaître et mieux respecter la loi, tout en fournissant des services juridiques gratuits pour les affaires pénales et civiles. Elle s'occupe de façon particulièrement active de défendre les paysans menacés d'expulsion par des intérêts commerciaux puissants.

Afrique du Sud

Le Centre de ressources juridiques est un organisme national fondé en 1979 pour aider les pauvres. Au départ, il recourait à l'outil juridique pour exploiter les contradictions du système de l'apartheid. Depuis la fin de l'apartheid, le centre utilise les ressources du droit pour traiter les litiges liés à la terre et au logement. Il a représenté avec succès la communauté makulele, qui réclamait la restitution de terres du parc national Kruger qui leur appartenaient. Entre autres activités, il s'occupe de faire rétablir l'eau quand l'alimentation est coupée parce que les résidents sont trop pauvres pour payer, et il a travaillé à préserver les droits fonciers d'une communauté autochtone lors de la privatisation d'une mine de diamants.

Source: Manning 1999.

La décentralisation peut signifier plusieurs choses. Ici, ce terme désigne la délégation officielle des pouvoirs aux décideurs locaux. Parmi les formes plus restreintes de décentralisation, citons la déconcentration (l'administration centrale détache des agents au niveau local) et la délégation (les pouvoirs sont délégués au niveau local).[32] La taille des unités administratives décentralisées peut varier du tout au tout : la décentralisation au niveau des États ou des provinces au Brésil, en Chine et en Inde crée des unités administratives qui ne sont pas moins vastes que beaucoup de pays. Des unités plus petites facilitent l'interaction avec les populations administrées.

La décentralisation peut rendre les institutions publiques plus attentives aux besoins des pauvres, à condition toutefois qu'elle offre à ces derniers la possibilité de demander des comptes aux fonctionnaires et de participer au processus de développement. Le rythme de la décentralisation et la façon dont elle est conçue influent sur les résultats qu'elle peut avoir au plan de l'efficacité, de la responsabilité, de la participation et, en fin de compte, de la réduction de la pauvreté. Mais seuls quelques principes généraux qui ont fait leurs preuves sont transposables dans différents contextes.[33]

Rapprocher les programmes des citoyens

La connaissance du terrain présente de nombreux avantages. Elle permet d'identifier les moyens les plus rentables de construire des infrastructures, de fournir

des services publics et d'organiser leur fonctionnement et leur entretien. Selon une étude effectuée en Afrique du Sud, la participation de la population locale réduit le coût de la création d'emplois et améliore le rapport coût-efficacité du transfert des ressources aux pauvres (figure 6.4). En outre, lorsque l'on connaît les besoins les plus urgents, on est mieux à même d'aider les groupes défavorisés. En Indonésie, lorsque les entités locales ont eu un droit de regard plus important sur l'allocation des fonds, les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation ont augmenté dans les zones prioritaires pour les pauvres, ainsi d'ailleurs que les ressources affectées aux petites infrastructures, ce qui a eu pour effet d'accroître les emplois et les revenus non agricoles.[34]

Le suivi et la supervision de nombreux types de projets et de programmes sont plus efficaces lorsqu'ils sont assurés par les responsables locaux, qui sont à proximité des opérations et qui ont des contacts plus faciles au niveau du terrain (encadré 6.4). Au Nicaragua, les élèves des écoles « autonomes » (l'autonomie étant mesurée en fonction de la part des décisions concernant le recrutement des enseignants prises par les établissements) ont obtenu de meilleurs résultats aux examens que ceux des écoles qui n'avaient que peu ou pas d'autonomie.[35]

Quelles mesures prendre pour atteindre les pauvres ?

Une décentralisation bien conçue peut grandement accroître la capacité de l'État à accélérer le développement local et à faire reculer la pauvreté. Il faut notamment que les autorités et les organismes locaux disposent d'une très large autonomie, surtout en matière de budgets, et que les services centraux leur apportent un soutien important et encadrent leur action par un certain nombre de garde-fous. Qui plus est, une gestion décentralisée des affaires publiques n'est efficace que s'il existe des dispositifs assurant que tous les segments intéressés de la population participent réellement à la conception et au suivi des programmes et des politiques.

Autonomie et décentralisation budgétaire. Les autorités locales doivent jouir d'une autonomie budgétaire suffisante pour planifier leurs activités. Or les recettes de provenance locale ne représentent souvent qu'une petite proportion du budget des unités décentralisées, ce qui affaiblit l'adhésion aux politiques élaborées à ce niveau et en compromet la viabilité. S'il est indispensable que les unités décentralisées disposent d'une base financière suffisante, il est tout aussi indispensable qu'elles soient soumises à une stricte discipline budgétaire si l'on veut qu'elles fassent preuve de la responsabilité voulue. Lorsque les instances locales peuvent obtenir des fonds extérieurs pour combler un éventuel déficit, il est à craindre qu'elles ne fassent aucun effort pour rationaliser les dépenses. Au surplus, cette pratique érode le pouvoir réel de l'entité locale et sa capacité de faire évoluer les choses, car elle consacrera en partie son énergie à quémander des aides extérieures.[36]

Une certaine délégation des pouvoirs budgétaires est nécessaire pour que la décentralisation soit effective, mais elle risque d'accentuer les disparités entre les régions.[37] En Chine, où les provinces et les organes locaux doivent s'autofinancer, les services sociaux sont mis à la portion congrue dans les provinces les plus pauvres.[38] Des mécanismes de redistribution des fonds provenant du budget central peuvent atténuer ces inégalités, mais ils risquent de susciter des controverses politiques. Ce problème doit être réglé par voie de

Figure 6.4
La décentralisation permet d'accroître à moindres frais le revenu des pauvres en Afrique du Sud

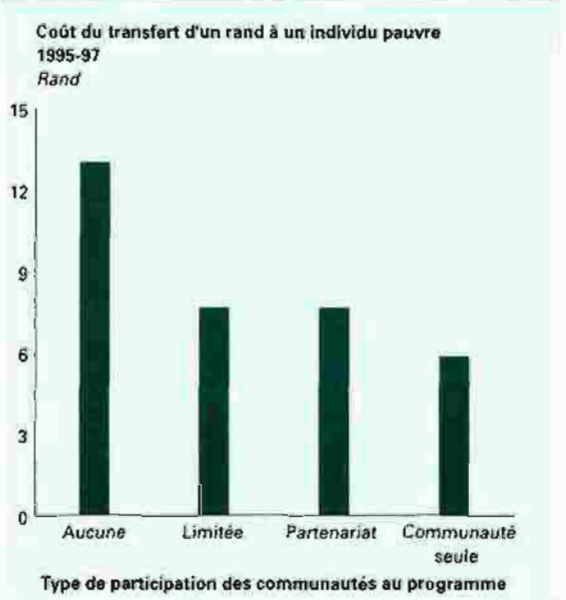

Source: Adato et al., 1999.

Encadré 6.4
La vigilance des communautés peut réduire la pollution

Les populations défavorisées bénéficient directement des règlements antipollution mais, lorsque les services chargés de les faire appliquer sont déficients (comme dans beaucoup de pays en développement), les entreprises ne risquent guère de se faire attraper et d'être sanctionnées. Elles sont donc peu incitées à prendre des dispositions de lutte contre la pollution, et celles qui respectent les seuils légaux ne sont guère motivées pour faire mieux.

Il existe une nouvelle approche, qui consiste à combiner l'information du public à des incitations basées sur les mécanismes du marché afin d'encourager les directeurs d'usine à améliorer leur performance environnementale. Dans certains pays, les représentants de la population locale négocient avec les instances réglementaires publiques et les directeurs d'usine afin de déterminer ensemble les niveaux de pollution acceptables et de fixer les redevances de pollution en conséquence. Dans d'autres pays, l'information du public permet aux consommateurs, aux banquiers et aux actionnaires d'évaluer le bilan environnemental d'une entreprise avant de décider s'ils veulent acheter ses produits, lui prêter de l'argent ou acheter ou vendre ses actions.

Comme les pauvres sont relativement désarmés face à la pollution industrielle, ils apprécient particulièrement d'avoir des informations au sujet des entreprises qui polluent et des effets de leurs effluents sur la santé. Dans les pays où les pouvoirs publics fournissent aux localités des indications fiables sur la pollution, les pauvres qui vivent à proximité d'usines polluantes négocient des modalités d'indemnisation et de décontamination plus satisfaisantes.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont prometteurs. En Indonésie, les pouvoirs publics ont réussi à réduire sérieusement la pollution industrielle de l'eau en surveillant les effluents des usines et en publiant des données sur leurs émissions pour encourager le public à faire pression sur les pollueurs.

Source : Banque mondiale, 1999k.

consensus et par la mise en place d'un système de partage des recettes fiscales, afin que l'administration centrale dispose de ressources pour effectuer des transferts lorsque cela se justifie.

Rôle de soutien et garde-fous de l'administration centrale. Les services centraux doivent veiller à faire appliquer les politiques nationales et à coordonner les intérêts interrégionaux d'unités administratives différentes, comme dans le cas des charges liées aux autoroutes et de l'accès aux ressources en eau communes. Ils doivent également défendre les objectifs macroéconomiques communs ainsi que les objectifs de redistribution des revenus. Le danger d'une décentralisation anarchique est illustré par ce qui s'est passé au Brésil en janvier 1999, lorsque l'action d'un État a compromis la stabilité macroéconomique de l'ensemble du pays.[39]

Il faut aussi soutenir la formation. Les études portant sur des décentralisations réussies font ressortir l'importance des capacités administratives.[40] Dans bien des cas, les administrations locales sont incapables de faire face à une décentralisation à grande échelle, et leurs agents doivent être formés aux nouvelles tâches qui les attendent : comptabilité, administration publique, gestion financière, communications publiques et relations avec les citoyens. Si les collectivités territoriales ont des capacités administratives solides et s'il existe des mécanismes pour assurer la responsabilité, la décentralisation peut réduire les possibilités de corruption. Dans le cas contraire, la corruption peut gagner du terrain et la couverture des services sociaux de base peut diminuer,[41] ainsi qu'on l'a vu en Asie centrale, dans le sud du Caucase et dans les États baltes.[42]

Il faut également des garde-fous pour préserver l'intégrité financière et empêcher que les élites influentes ne mettent la main sur les organes locaux. Le déséquilibre des rapports de force au niveau local est l'un des principaux risques qui guettent la décentralisation. Dans ce genre de situation, les échelons supérieurs de l'administration, qui sont plus à l'abri des pressions politiques locales, se montrent parfois plus soucieux d'aider les couches défavorisées que les édiles locaux. Par exemple, les services fédéraux des États-Unis ont fait davantage pour protéger les droits civils et politiques des minorités que les administrations des États, où ceux qui cherchent à bafouer ces droits sont plus largement représentés.[43] En Argentine, les chercheurs ont noté que les collectivités territoriales parviennent moins bien que les administrations centrales à cibler les zones défavorisées.[44] Des problèmes identiques sont en évidence dans d'autres pays d'Amérique latine et en Asie du Sud.[45]

Participation. Pour être couronnée de succès, la décentralisation doit s'appuyer sur une large participation citoyenne. Sans cela, il est impossible de profiter des avantages fournis par une bonne information de terrain. La participation permet en outre d'engendrer un cercle vertueux. La participation à l'administration des affaires locales renforce la société civile et permet de s'assurer que les besoins de

la majorité sont dûment pris en compte et que les objectifs sont atteints. Enfin, elle donne aux pauvres la possibilité de s'exprimer plus facilement sur les affaires locales.

La tenue régulière d'élections aux fonctions locales est un moyen direct d'assurer la participation. Les règles électorales peuvent aussi promouvoir une large participation en attribuant des sièges aux groupes marginaux. En Inde, un tiers des présidents, vice-présidents et membres élus des panchayat (conseils locaux) doivent être des femmes. Il faut en outre attribuer à certains groupes défavorisés un nombre de voix et de postes, en proportion de leur importance relative dans la population locale. À la longue, ces mesures peuvent modifier les rapports de force.[46]

Bien entendu, la participation ne doit pas se limiter aux élections. En Bolivie, au Brésil et aux Philippines, la loi sur la décentralisation oblige les administrations locales à donner la personnalité juridique aux organisations de proximité ou à les associer officiellement à leurs délibérations. La loi exige aussi qu'elles jouent un rôle dans la gestion des services et des projets.[47] À Porto Alegre, au Brésil, une expérience réussie de budgétisation concertée prouve que l'on peut obtenir des résultats très positifs au plan du développement local lorsque la population décide de l'allocation des ressources municipales.[48] Il faut aussi de bons courants de communication entre les administrations et la population. Au Chili, où les demandes de propositions relatives à l'utilisation des fonds communautaires sont radiodiffusées et où les formulaires de présentation des propositions de projets sont disponibles auprès des municipalités, une enquête effectuée auprès des bénéficiaires indique que les quartiers et les organismes sociaux proches des administrations municipales et régionales reçoivent davantage de fonds que les autres.[49]

La décentralisation des pouvoirs et des ressources au niveau inframunicipal, par exemple au niveau des quartiers ou des villages, exige des efforts particuliers, mais elle peut avoir des avantages considérables.[50] En Afrique du Sud, la création de partenariats entre les communautés et les administrations locales augmente les probabilités de développement futur des communautés intéressées.[51] En Guinée, un projet pilote a montré que les populations locales sont parfaitement capables de concevoir et de gérer des projets tels que la construction et l'entretien d'équipements d'infrastructure. Les communautés ont mobilisé des ressources locales, employé de façon efficace et équitable les subventions qu'elles ont reçues et utilisé les fonds pour aider en priorité les femmes et les enfants vulnérables.[52]

Les mécanismes politiques de lutte contre la pauvreté : les alliances en faveur des pauvres

Si nous ne sommes pas organisés et pas unis, ce n'est pas la peine de demander quoi que ce soit.

- Une femme pauvre, Florencio Varela, Argentine

Des alliances en faveur des groupes défavorisés conciliant les intérêts des pauvres et des autres catégories de la population sont un élément important dans la lutte contre la pauvreté. Mettre les pauvres mieux à même de participer de façon productive à la vie économique contribue à jeter les bases d'une croissance accélérée. Pour aider à développer les alliances en faveur des pauvres, l'État peut :

- Instaurer un climat politique favorable aux actions et alliances en faveur des pauvres.
- Supprimer les obstacles juridiques qui entravent la constitution d'associations favorables au pauvres et offrir à ces associations un soutien technique et d'autres formes d'assistance pour les aider à développer leurs activités.
- Stimuler les synergies entre l'État et les communautés et donner aux pauvres les moyens de participer au développement et à la gestion des affaires publiques au niveau local.

Comme ces mesures ont un caractère essentiellement politique, leur mise en œuvre passe par des processus politiques qui supposent un remaniement des structures politiques et de l'équilibre des forces.[53]

Organiser un soutien politique en faveur des actions et des alliances pro-pauvres

Les intérêts des pauvres et ceux des autres couches de la population se recoupent à beaucoup d'égards, de sorte qu'il est dans l'intérêt des non-pauvres de soutenir les mesures redistributives et les actions en faveur des catégories démunies. Ce soutien se justifie du reste par le fait que les activités de lutte contre la pauvreté peuvent favoriser le développement économique et social de l'ensemble du pays et, par là même, améliorer

Encadré 6.5
Coalitions nationales contres les maladies transmissibles dans les pays occidentaux

Négliger la santé est une fausse économie : la vigueur physique d'une nation est l'un des principaux facteurs de sa prospérité - John Simon (1858), cité dans Rosen (1993)

Aux États-Unis et en Europe, la croisade pour la santé publique a permis une amélioration rapide de l'état sanitaire des pauvres et des riches à la fin du XIXe siècle et au début du XX^{e}, bien avant la découverte des antibiotiques. Les autorités nationales avaient en effet décidé qu'il leur appartenait de lutter contre les maladies transmissibles pour des raisons économiques, politiques et humanitaires. Les industriels, de leur côté, étaient soucieux de réduire les pertes de productivité de la main-d'œuvre. Les États tenaient à disposer d'un contingent suffisant de jeunes hommes vigoureux pour servir sous les drapeaux et pour étendre leur sphère d'influence. Les classes favorisées pensaient, pour leur part, que la mauvaise santé des pauvres avait des effets délétères sur leur environnement et qu'il convenait de réduire les risques qui pesaient sur la population dans son ensemble. Quant aux intellectuels, insistant sur les liens entre la mauvaise santé et la pauvreté, ils réclamaient des réformes radicales pour venir à bout des maladies endémiques et épidémiques.

Pour protéger plus efficacement l'ensemble de la population contre les maladies transmissibles, il a fallu commencer par améliorer la santé des pauvres au prix d'efforts énergiques, notamment par le contrôle des denrées alimentaires et des médicaments, par des campagnes de vaccination contre la variole et par la quarantaine. Mais l'essentiel de l'effort a porté sur la salubrité de l'eau, la bonne évacuation des déchets, le nettoyage des rues et la réduction de la pollution. Les autorités ont veillé à faire appliquer la réglementation du logement, qui prévoyait une bonne ventilation, des installations sanitaires et l'évacuation des eaux usées. En ce qui concerne les comportements individuels, interdiction a été faite de cracher et d'uriner dans les lieux publics et de garder du bétail dans les locaux d'habitation. De vastes campagnes d'éducation sanitaire, reposant sur des activités de sensibilisation, ont été menées pour changer les comportements en matière de santé et montrer aux gens comment éviter d'être mal portants et comment soigner les malades. Ces campagnes officielles, conjuguées à l'augmentation des niveaux de vie, se sont traduites par une amélioration spectaculaire de la santé et de l'espérance de vie entre 1880 et 1920.

Paradoxalement, il semble que les progrès des techniques curatives de ces dernières décennies aient conduit certains pays en développement à relâcher leur vigilance contre les maladies transmissibles. Ces techniques extrêmement efficaces doivent être combinées à une politique de santé publique énergique visant à améliorer l'assainissement du milieu et à encourager les populations à adopter des comportements sains. Une action en ce sens ne pourra avoir que des effets positifs sur la croissance économique et la pauvreté, tout en écartant les dangers qu'implique pour la santé des peuples la multiplication des souches résistantes aux médicaments.

Source : Rosen, 1993 ; Preston et Haines, 1991 ; Schofield, Reher et Bideau, Caldwell et al. 1990.

aussi le niveau de vie des non-pauvres. Les économies en voie d'industrialisation de l'Asie de l'Est, qui doivent l'essentiel de leur prospérité à la constitution d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, montrent que l'investissement dans l'éducation de masse et la formation du capital humain peut stimuler notablement la croissance économique.

La lutte contre les maladies transmissibles est un autre domaine où la population tout entière peut profiter des programmes conçus à l'intention des pauvres, étant donné qu'il est presque impossible à un groupe donné d'échapper à ces maladies si les sources de contagion ne sont pas éliminées. Par suite de la malnutrition et de leurs conditions de vie insalubres, les pauvres sont particulièrement sujets aux infections. Il leur est également plus difficile de recevoir des soins de santé préventifs et curatifs qu'aux autres segments de la population. Ils en viennent ainsi à constituer des poches de contagion, à partir desquelles les maladies se propagent à d'autres groupes. C'est ce constat qui a été l'un des éléments moteurs des programmes de santé publique lancés dans les pays occidentaux au début du XX^{e} siècle (encadré 6.5). De nos jours, la diffusion des maladies s'accélère avec le développement exponentiel des voyages : si les services de santé d'un pays sont médiocres ou trop chers pour les pauvres, des souches résistantes de paludisme et de tuberculose risquent d'essaimer dans toute la planète. Certains des problèmes de santé des pauvres exigent donc une action aussi bien au niveau national qu'à l'échelon international (chapitre 10).

Autre facteur de motivation pour les classes non défavorisées : la hantise de voir les pauvres affluer en masse dans les zones urbaines, avec les problèmes qui s'ensuivent (expansion des bidonvilles et augmentation de la demande de services urbains déjà insuffisants). La Chine et l'Inde s'efforcent de limiter l'attrait des villes pour les pauvres en fournissant des équipements d'infrastructure et d'autres services dans les zones rurales. Elles ne se bornent pas à installer des écoles, des services de santé, l'électricité et d'autres services essentiels, mais elles veillent également à diversifier géographiquement les bassins de création d'emplois et à mettre en place des réseaux de transport pour aider les villageois à se rendre quotidiennement au travail.

Pour rallier le soutien politique en faveur des programmes publics de lutte contre la pauvreté, les autorités doivent mettre l'accent sur la communauté

des intérêts entre les pauvres et les catégories plus aisées.[54] À cet effet, il est essentiel d'introduire systématiquement dans le débat la notion selon laquelle la lutte contre la pauvreté est un bien public qui peut améliorer le bien-être du reste de la population. La façon dont le dossier est présenté à l'opinion peut être déterminante. La nature et les causes de la pauvreté, ainsi que ses remèdes, sont des concepts diffus qui se prêtent à des interprétations et des présentations variées et dont beaucoup peuvent donner lieu à une action publique contre la pauvreté. Au début du XX[e] siècle, les organisations nationales de femmes de la classe moyenne des États-Unis ont réussi à persuader les autorités des États de consacrer des fonds publics à l'aide aux familles pauvres, arguant de la nécessité de protéger l'intégrité morale et physique de la nation.[55]

Lorsque l'opinion publique est convaincue qu'il est dans l'intérêt général d'aider les moins favorisés, l'action des autorités est grandement facilitée. Dans le cas contraire, on invoque parfois les conditions de vie des groupes défavorisés pour justifier une aggravation de leur exclusion. En Amérique latine, les classes privilégiées considérèrent parfois les pauvres comme un danger pour le bien-être public. Cette attitude fait qu'il est encore plus difficile d'éradiquer la pauvreté et d'atténuer ses effets négatifs sur l'économie et la société.

Faciliter le développement des associations de pauvres

La principale tâche de l'État, lorsqu'il s'agit de promouvoir les organisations de pauvres, consiste à supprimer les obstacles juridiques et autres qui s'opposent à la formation d'associations et à instaurer un cadre administratif et judiciaire habilitant.[56] Si ces conditions ne sont pas réunies, ces associations auront bien du mal à se développer et à influer sur la politique des pouvoirs publics. Les pauvres ont en effet beaucoup de difficulté à former des associations pour mieux se faire entendre et améliorer leurs conditions de vie. Ils se mêlent peu de politique, convaincus que leur participation ne résoudra pas les problèmes qui les intéressent au premier chef, qu'elle est inutile ou les deux à la fois. Ils attendent généralement peu de la classe politique et parfois ils craignent même de s'exposer à des représailles de l'État ou des autorités locales s'ils s'organisent. Même dans les domaines où ils pensent que l'État peut agir, il leur paraît vain de tenter, à titre individuel ou collectif, d'influer sur le cours des choses. Lorsqu'ils décident de participer, leur identité de classe n'est pas le motif d'action. Comme pour les autres membres de la société, les forces qui les poussent à agir sont souvent liées à des éléments tangibles, ponctuels et localisés.

La réduction des asymétries de l'information peut faire beaucoup pour décider les pauvres à participer et les démarginaliser. L'éducation permet aux gens d'exploiter les possibilités que leur offre le marché (chapitre 5) et de mieux formuler leurs besoins et leurs demandes devant les instances publiques et dans le cadre des processus politiques. Une large diffusion de l'information est un élément positif dans tous les cas. À l'heure actuelle, la technologie de l'information et la réduction des coûts de l'information, ainsi que l'augmentation de la demande d'accès aux documents publics peuvent avoir des effets très positifs pour les pauvres.

Les principaux obstacles qui empêchent les pauvres de s'organiser sont le manque de temps, de ressources, d'informations et d'accès à des sources d'aide extérieures. À cela s'ajoutent des contraintes physiques, telles que la dispersion géographique et l'insuffisance des moyens de transport et de communication. Les clivages ethniques et autres divisions sociales sont un obstacle supplémentaire (chapitre 7).[57] Malgré toutes ces difficultés, on assiste depuis quelques décennies à une véritable explosion des organisations participatives de proximité dans de nombreux pays. Dans toute l'Amérique latine, des organisations populaires et autochtones, parfois inspirées des formes d'association traditionnelles, permettent à présent aux groupes défavorisés de se faire entendre tout en s'efforçant de répondre à leurs besoins immédiats dans les domaines de la santé, de l'éducation et des équipements publics.

Ces organisations de proximité ont besoin d'une aide multiple de l'État ou de la société civile. Elles ont souvent besoin d'assistance technique et de formation pour être viables et efficaces. Il faut également les aider à accroître leurs effectifs, à élargir leur champ d'intervention et à acquérir davantage de poids politique.[58] Les initiatives locales sont souvent de portée limitée et elles passent inaperçues sur la scène politique nationale. Selon des études effectuées en Amérique latine, certaines organisations parviennent à résoudre quelques problèmes immédiats des pauvres, mais leur viabilité est précaire car elles ont du mal à nouer des liens avec des organismes externes.[59] En

Bolivie et en Équateur, pour tenter de résoudre ce problème, des organisations de paysans se sont adressées à des ONG afin d'établir des contacts avec les organismes agricoles nationaux, ce qui leur a permis d'accroître considérablement leur champ d'action et leur efficacité.[60]

Dans la plupart des pays en développement, les ONG sont au centre de la politique et des programmes de lutte contre la pauvreté.[61] Le milieu social et la formation de nombreux agents de ces organisations facilitent leurs relations avec les institutions nationales, et ils peuvent contribuer à lancer des passerelles entre ces institutions, les organismes extérieurs et les organisations locales. Les ONG peuvent également fournir une assistance technique très efficace aux pauvres,[62] comme on a pu le voir avec Mopawi, au Honduras (encadré 6.6).

Encadré 6.6
Les ONG peuvent aider à mobiliser les communautés et à les démarginaliser

Depuis 1985, l'ONG Mopawi (Moskitia Pawisa, ou Développement de La Mosquitia) travaille avec les communautés autochtones de la Mosquitia, région isolée de l'ouest du Honduras, qui est aussi l'une des dernières zones de forêt tropicale d'Amérique centrale. Au fil des années, Mopawi a mis en place un programme de développement aussi vaste que complexe. Elle s'efforce de modifier la politique du gouvernement dans la région par des activités soutenues de lobbying et de défense des intérêts des populations locales, en forgeant des liens entre l'État, les ONG internationales, les organismes de recherche et les organisations autochtones afin de sensibiliser les consciences et d'inciter à l'action. En concertation avec les communautés locales, Mopawi cherche comment améliorer leurs moyens d'existence tout en préservant l'environnement. Elle s'est également attaquée au problème de la déforestation de La Mosquitia, associant l'éducation à des mesures de prévention actives. La plupart de ses agents sont originaires de La Mosquitia, ce qui s'est révélé un atout majeur.

L'organisation aide à améliorer le niveau de vie de la population en trouvant de nouvelles utilisations des ressources et par la concertation en matière de décision et de gestion. C'est ainsi que de petites entreprises ont été créées et que des expériences d'agriculture et d'agroforesterie ont été lancées. Un projet d'agroforesterie et de pâture, mis en œuvre en collaboration avec des habitants nouvellement installés dans la région et les communautés autochtones, comporte des expériences de gestion durable des forêts et de restauration des zones dégradées. Les activités axées sur les femmes sont l'exploitation de parcelles maraîchères en vue d'améliorer la santé et la nutrition.

Pour renforcer les organisations locales, Mopawi travaille avec Masta (Mosquitia Alsa Tanka), fédération qui rassemble des organisations autochtones représentatives de La Mosquitia. Avec l'assistance de Mopawi, les organisations locales se sont attaquées à la régularisation des droits fonciers et des droits d'usage et ont appris à défendre leurs intérêts.

Source : Brehm, 2000.

En Bolivie, une ONG néerlandaise a aidé une fédération de paysans à établir des liens avec des institutions de recherche participant à un programme national d'étude sur la pomme de terre. Pour cela, elle a engagé un expert international pour travailler avec la fédération dès le début du projet. Cet expert n'a eu aucune difficulté à établir des contacts de haut niveau avec les institutions de recherche et, grâce à cela, la fédération a pu établir des liens étroits avec le programme national d'étude sur la pomme de terre. Cette collaboration s'est traduite, pour les membres de la fédération, par une augmentation des revenus tirés de la vente de leurs récoltes.[63]

Dans certains cas, les ONG reflètent le système politique au sein duquel elles prospèrent ou encore les aspirations de groupes d'intérêts locaux, de sorte qu'elles ne servent pas toujours les intérêts des pauvres de façon optimale.[64] De fait, les organisations non gouvernementales ne sont pas une panacée : il est important qu'elles soient responsables de leurs actes, en particulier devant les pauvres qu'elles cherchent à représenter.

Exploiter les synergies entre l'État et les communautés pour promouvoir la croissance et lutter contre la pauvreté

L'État peut faciliter les rapports entre les autorités locales et les citoyens dans le but de promouvoir le développement et de faire reculer la pauvreté.[65] Ce rôle présente deux principaux aspects : la réduction des obstacles qui s'opposent à l'action collective au sein des communautés et la promotion de la collaboration entre les communautés et les autorités locales. Pour forger des liens à l'intérieur des communautés et faciliter l'action collective au niveau local, l'État peut organiser des programmes permettant aux pauvres d'accumuler des actifs et facilitant l'accès aux services publics. Ces programmes peuvent prouver aux pauvres, à la longue, qu'ils n'ont pas besoin de fuir les risques et de plaire à leurs supérieurs pour survivre, mais qu'ils

peuvent consacrer leur énergie à des initiatives qui leur permettront de progresser dans l'échelle sociale et d'entretenir des rapports plus égaux avec autrui.

Une organisation sociale plus égalitaire au niveau des communautés, combinée à une meilleure administration locale, favorise la création d'alliances puissantes au service du développement. L'existence de liens étroits entre les administrations locales et les citoyens améliore la qualité des services et réduit les possibilités pour les élites locales de détourner les activités de développement à leur profit. Cette combinaison donne de bons résultats dans des contextes politiques et administratifs très variés : au Brésil dans les années 80, en République de Corée dans les années 60 et 70, et à Taïwan (Chine) dans les années 50.[66]

L'exemple du Brésil montre que les institutions évoluent beaucoup moins facilement dans un contexte caractérisé par de grandes inégalités. Faute d'avoir procédé à une vaste réforme agraire comme les pays d'Asie de l'Est, le gouvernement a dû, pour mener à bien la réforme des collectivités locales, s'attaquer au dossier des intérêts des propriétaires terriens et de leurs relations politiques avec les autorités locales. Cela n'a pas été chose facile, car les grands propriétaires terriens, les entreprises privées et les organismes de secours accaparaient systématiquement les ressources. Lors de la sécheresse de 1987, l'État s'est servi des agents de vulgarisation pour desserrer l'emprise des gros bonnets sur la distribution des secours aux victimes de la sécheresse. Mais, pour poursuivre sur la lancée de semblables succès, il est indispensable de ne pas relâcher les efforts.

Le cas du Brésil montre également qu'on peut faire sauter nombre de ces obstacles lorsque l'électorat local est en mesure de maintenir la pression sur les autorités. Les États sont parvenus à faire échec aux ingérences politiques en exigeant que les conseils municipaux formés pour décaisser les fonds de développement soient composés à 80 % de représentants des communautés bénéficiaires. Au surplus, si les communautés estiment que les conseils municipaux les traitent injustement, elles peuvent demander des fonds directement au gouvernement de l'État.[67]

L'État peut prendre un certain nombre de mesures importantes pour favoriser les synergies au profit du développement entre les communautés et les administrations locales (figure 6.5). Il peut en particulier :

- Inciter, par une diffusion intensive de l'information, les communautés à exiger une amélioration de l'administration publique et des services.

Figure 6.5
Les alliances entre l'État et les communautés peuvent accélérer le développement et améliorer les services

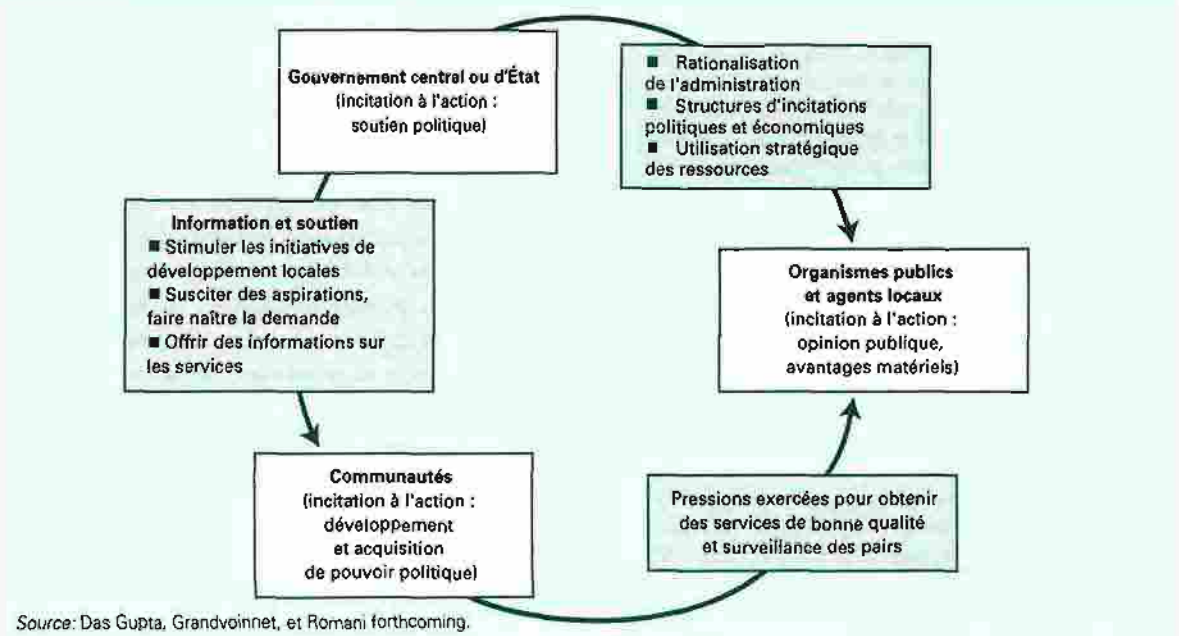

Source: Das Gupta, Grandvoinnet, et Romani forthcoming.

■ Constituer des réseaux denses entre l'État et les communautés et fournir à celles-ci l'information et l'appui dont elles ont besoin en matière d'assistance technique, de commercialisation et de crédit ou dans d'autres domaines pour exécuter les programmes.

■ Changer le mode de fonctionnement des organismes locaux par des pressions venues tant de la base que du sommet. Au Brésil, l'État a utilisé un système de reconnaissance officielle du mérite pour motiver les agents.

■ Motiver les travailleurs et les leaders locaux par le biais de récompenses et de sanctions, y compris le respect des pairs. Lorsque les travailleurs font aussi partie de la communauté, comme en République de Corée, l'éventualité d'une sanction est particulièrement dissuasive.

■ Modifier le rôle des échelons supérieurs de l'administration, former et motiver les agents pour qu'ils se concentrent sur la conduite de la stratégie globale, et fournir un appui technique, un cadre réglementaire et des moyens matériels pour faciliter leur travail.

Figure 6.6
Des institutions politiques et administratives efficaces vont de pair avec la croissance économique

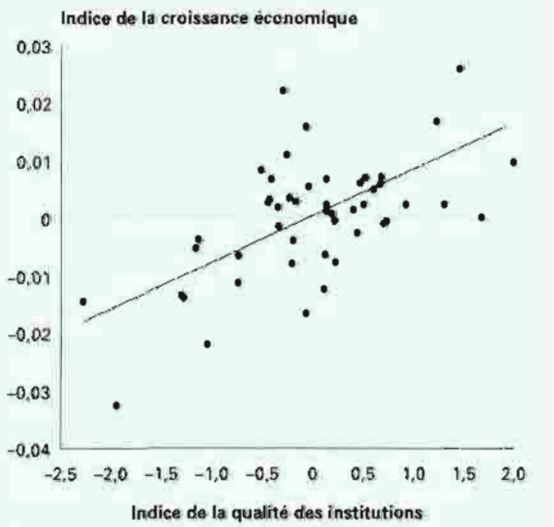

Note : L'indice de la qualité des institutions est déterminé sur la base de l'évaluation des libertés civiles et des droits politiques, de la qualité des institutions publiques, de l'État de droit et des dépenses publiques consacrées à la protection sociale.
Source : Rodrik, 1999a.

Ces initiatives sont politiquement très payantes pour les gouvernements, en ce qu'elles renforcent leur légitimité et le soutien populaire dont ils jouissent. Lors d'une élection municipale au Brésil, les candidats ont déclaré que, s'ils voulaient être élus, ils devaient soutenir les nouvelles dispositions prises pour accroître la responsabilité des collectivités locales vis-à-vis des électeurs et améliorer l'organisation des services publics.[68] Cet état d'esprit a permis de renforcer des administrations à l'assise incertaine et de les inciter à exécuter ces tâches difficiles. En même temps, les conditions d'une forme de gouvernement plurielle se sont trouvées renforcées.

La collaboration entre les communautés et les collectivités permet aussi de promouvoir de nombreuses formes de développement. Au Brésil, elle s'est concrétisée non seulement par de meilleurs équipements locaux et une amélioration des conditions de vie des populations, mais aussi par des services de santé et des secours aux victimes de la sécheresse. À Taïwan (Chine), elle a permis de soutenir la production industrielle destinée à l'exportation.

Les changements se font par petites touches sur des périodes souvent longues, mais une succession de réussites dans une localité produit un effet de démonstration. L'expérience laisse à penser qu'il est possible, en l'espace de quelques décennies, de restructurer les institutions publiques pour accélérer le rythme du développement, de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Elle montre également que, si les dirigeants savent faire preuve d'imagination, ils peuvent introduire des changements, même dans des contextes institutionnels relativement peu structurés.

Les régimes politiques et la pauvreté

Les pauvres sont d'abord et avant tout des gens qui n'ont ni droit à la parole ni pouvoir. Les droits politiques et les libertés civiles sont un aspect important du droit à la parole.[69] La démocratie est fondamentalement importante pour le bien-être de l'homme, car elle est l'expression de sa liberté. Les libertés politiques ont un impact immense sur la vie et les moyens d'action des citoyens.[70]

Les processus politiques participatifs peuvent également faciliter la constitution d'une base institutionnelle solide pour les régimes politiques, la société et l'économie, en permettant à chacun de s'exprimer et de s'impliquer dans une action concertée

(figure 6.6).[71] Combinées à des élections libres, les libertés civiles et politiques sont des armes puissantes pour contraindre les gouvernements à rendre compte de leurs actes. Cependant, cette possibilité ne peut devenir réalité que s'il existe un tissu institutionnel dense, assurant le bon fonctionnement des processus démocratiques. Il faut en particulier des médias libres pour surveiller les processus électoraux et administratifs, un pouvoir judiciaire indépendant pour protéger la constitution et l'État de droit, et des institutions parlementaires fortes, capables d'exercer une surveillance sur le pouvoir exécutif par des mécanismes tels que la cour des comptes. La mise en place de toutes ces institutions demande du temps, et il faut faire preuve d'une vigilance constante pour s'assurer que les processus démocratiques fonctionnent normalement. Mais le jeu en vaut la chandelle car ces processus sont les meilleurs garants du droit à la parole et de la participation.

Promouvoir des politiques démocratiques afin d'instaurer un environnement stable pour la croissance

L'expérience montre qu'il n'y a pas de lien systématique entre le type de régime politique et le taux de croissance économique.[72] Cela tient en partie à des problèmes de mesure,[73] et aussi au fait qu'un petit groupe de pays, tels que la République de Corée, qui ont tout misé sur le développement avant de devenir des démocraties pluralistes, ont obtenu d'excellents résultats sur le front de la pauvreté. Ce sont des pays qui sont parvenus à réunir les conditions d'un État développemental, c'est-à-dire, en particulier, une classe politique déterminée à promouvoir le développement, soutenue par une administration publique efficace, elle-même à l'abri des pressions politiques et en liaison étroite avec les milieux d'affaires.[74]

Le succès de ces pays tient aussi en grande partie au fait qu'ils ont mis d'emblée l'accent sur l'équité, notamment en engageant des réformes agraires de grande envergure et en mettant l'instruction à la portée de tous, ouvrant la voie à une croissance rapide et équitable.[75] Dans certains pays, la tâche des dirigeants a été facilitée par les destructions de la guerre, qui ont provoqué la chute d'élites au pouvoir depuis des générations. Les circonstances ont ainsi affaibli la résistance de groupes d'intérêts politiques puissants à une réforme agraire radicale.

Mais, dans la plupart des pays non démocratiques où il n'existe pas de mécanismes institutionnalisant le concept de la responsabilité, les résultats obtenus sur les fronts de la croissance et de la pauvreté sont peu brillants. Même dans les pays qui ont réussi à créer un État développemental, un constat s'impose : les régimes non démocratiques sont sujets à de graves abus de pouvoir de l'État et à des volte-face politiques, de sorte que leur développement n'est pas à l'abri de revers sérieux. Conscients du risque, ces pays ont entrepris de s'attaquer à certains de ces problèmes en changeant leurs institutions politiques et en renforçant la responsabilité des gouvernants.

Les systèmes de poids et de contrepoids qui caractérisent les régimes démocratiques participatifs et la poursuite institutionnalisée du consensus limitent les possibilités de recherche de rentes et de revirements politiques inattendus. Il en résulte un environnement beaucoup plus fiable et plus stable pour le développement.[76] Les régimes politiques participatifs sont associés à une croissance plus régulière.[77] Cela est très important dans la lutte contre la pauvreté, étant donné que les chocs ont des effets désastreux sur les couches défavorisées (chapitres 8 et 9).

Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, les démarches politiques participatives encouragent les individus à user de la parole et non de la violence pour régler les différends. Combinées avec la garantie des droits politiques, ces démarches réduisent les risques de conflits ethniques ou autres, éliminant par là des sources majeures de vulnérabilité sociale et politique pour les pauvres.[78] Par exemple, les solides institutions démocratiques de l'Inde jouent un rôle important pour concilier les exigences divergentes d'une population extrêmement hétérogène.

En second lieu, les droits politiques et civiques et une presse libre permettent à la population d'appeler l'attention sur ses besoins et d'exiger que l'État y réponde.[79] Cela est particulièrement important lorsque pèse une menace de catastrophe. Enfin, un gouvernement élu au scrutin démocratique est un gouvernement légitime. Cette légitimité est un gage de stabilité socio-politique et économique.

En quoi la démocratie peut-elle aider plus efficacement les pauvres ?

La démocratie, aussi bien représentative que participative, est bonne en soi. Mais les démarches démocratiques ne garantissent pas à elles seules que la lutte contre la pauvreté sera considérée comme une

priorité fondamentale par le corps social. Ce sont les idéologies politiques et sociales qui déterminent dans quelle mesure les systèmes démocratiques réduisent effectivement la pauvreté. Les divers systèmes de valeurs qui sous-tendent les politiques sociales des pays de l'OCDE donnent des résultats très différents sur le front de la pauvreté, quand bien même tous ces pays ont un long passé démocratique, qui se reflète dans leurs institutions politiques, et un niveau élevé de revenu par habitant (encadré 6.7).

Les systèmes représentatifs permettent d'exprimer les intérêts de tous les citoyens, mais les résultats sont fonction de la façon dont il est donné suite aux intérêts des uns et des autres.[80] Les groupes proches des milieux politiques ou plus instruits sont naturellement mieux placés que les autres pour influer sur les grandes orientations. On le constate aux États-Unis, où les dotations budgétaires des forces de l'ordre et des écoles publiques diffèrent grandement selon qu'il s'agit de communautés riches ou de communautés défavorisées. Dans les pays en développement, où la répartition de l'instruction et du savoir-faire politique est bien plus inégale qu'aux États-Unis, des pans entiers de la population restent mal servis.[81] En Côte d'Ivoire, les 20 % les plus riches de la population absorbent 35 % des dépenses d'éducation (tableau 5.1 du chapitre 5), et 55 % des étudiants appartiennent à ce petit groupe.[82] Dans les démocraties aussi la politique peut être manipulée par les dirigeants. Ceux-ci peuvent, par exemple, privilégier la consommation immédiate par opposition à l'investissement, des mesures populistes par opposition à des mesures productives.[83] En outre, les groupes d'intérêts peuvent être achetés ou circonvenus par les politiciens.[84]

Pour accroître l'efficacité des régimes démocratiques sur le front de la lutte contre la pauvreté, il faut renforcer le contexte institutionnel selon trois grands axes. En premier lieu, il convient de suivre une démarche démocratique à tous les principaux niveaux de décision. Certains régimes sont plus démocratiques en théorie qu'en pratique. D'autres, comme l'Inde, sont véritablement démocratiques à presque tous les échelons de l'administration, mais ils ont toujours eu du mal à faire appliquer le principe de la responsabilité politique à tous les niveaux de décision, en particulier lorsqu'il s'agit des pauvres. La campagne panchayati raj lancée par l'Inde pour faire progresser la décentralisation et démarginaliser les communautés participe d'un effort

Encadré 6.7
Politique et pauvreté dans les pays de l'OCDE

La pauvreté n'est pas l'apanage des pays en développement et il existe d'importantes poches de pauvreté dans certains pays de l'OCDE. Bien que tous les pays qui font partie de cette organisation soient des économies de marché prospères, à régime démocratique, les divergences idéologiques et leur influence sur le soutien de l'opinion en faveur des programmes de lutte contre la pauvreté font que le niveau de la pauvreté est très variable selon les pays.

Des chercheurs ont effectué une étude comparée des tendances de la pauvreté en Allemagne, aux États-Unis et aux Pays-Bas pour déterminer l'incidence de la pauvreté et les résultats obtenus sur une période de dix ans par les programmes publics de lutte contre la pauvreté. Cette étude fait apparaître des différences importantes dans l'incidence de la pauvreté dans ces trois pays, différences qui se sont accentuées sous l'effet des programmes publics. Les niveaux de pauvreté « avant transferts » (déterminés sur la base des revenus salariaux et non salariaux à l'exclusion des impôts et des transferts publics) varient d'un pays à l'autre. Les écarts sont dus en grande partie aux différences notables qui existent dans la législation du travail et à d'autres facteurs déterminés par le marché. Les prestations de retraite réduisent la pauvreté dans les trois pays, mais les politiques de transferts et autres mesures fiscales destinées à combattre la pauvreté, ainsi que leur impact, diffèrent d'un pays à l'autre.

On est particulièrement frappé par le faible niveau de la pauvreté aux Pays-Bas, particularité qui tient à la politique de prestations universelles de ce pays. Bien que les transferts soient mal ciblés (ils profitent aussi bien aux non-pauvres qu'aux pauvres), ils ne paraissent pas avoir ralenti la croissance par rapport aux deux autres pays.

Les programmes publics accentuent les différences entre pays de l'OCDE en matière de pauvreté

Proportion de la population de moins de 60 ans vivant dans la pauvreté 1985-94

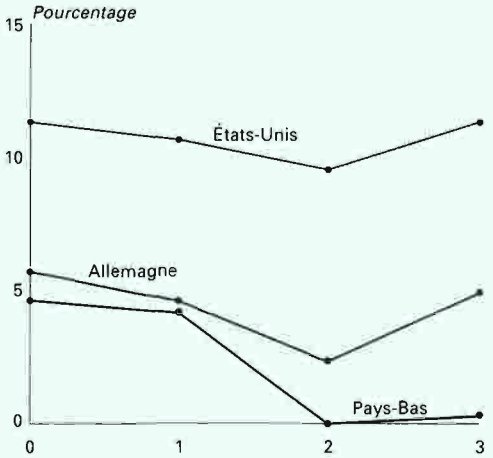

Note : Degrés d'intervention : 0 = taux de pauvreté « avant transferts » ; 1 = pensions de vieillesse ; 2 = 1 + autres transferts publics ; 3 = 2 + taxes. La pauvreté est définie comme un revenu égal à moins de la moitié du revenu médian disponible des ménages dans le pays considéré. Les revenus (nets d'inflation) ont été cumulés pendant la période de dix ans.
Source : Goodin et al. 1999.

pour corriger cet état de choses, en donnant des pouvoirs plus étendus aux conseils locaux élus.

En deuxième lieu, il est indispensable que les citoyens soient systématiquement informés si l'on veut qu'ils puissent demander des comptes aux fonctionnaires et aux politiques. Si les informations concernant les budgets et les dépenses, du niveau fédéral jusqu'au niveau local, sont publiées dans les journaux et dans d'autres sources d'information, les citoyens peuvent demander des comptes à leurs dirigeants. Cette responsabilisation des administrations peut contribuer à réduire l'inefficacité et la corruption. La diffusion de l'information doit être inscrite dans la loi, afin que nul gouvernement ne puisse la remettre en cause. Les progrès de la technologie de l'information et la circulation de plus en plus large des courants d'information mondiaux contribuent à sensibiliser le public à cet égard, ce qui ne peut qu'affermir la démocratie.

En troisième lieu, si les organisations de la société civile sont fortes, elles peuvent militer pour donner des droits politiques aux pauvres et exercer des pressions sur l'État pour qu'il serve mieux leurs intérêts et améliore l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté.[85] Les études de cas effectuées dans l'État du Kerala (Inde) et ailleurs montrent qu'une société civile dynamique est un facteur de progrès dans les secteurs de l'éducation et de la santé.[86] Ce qu'il faut, c'est un environnement institutionnel qui favorise le développement et le renforcement de la société civile (encadré 6.8).[87]

• • •

Le respect de l'État de droit, une administration publique efficace et des systèmes politiques de bonne qualité facilitent l'émergence d'institutions publiques attentives aux besoins des pauvres. Mais l'impact de ces facteurs sur la pauvreté dépend de l'efficacité avec laquelle ils sont mis en action pour permettre aux populations locales de se prendre en charge. Même dans les pays qui jouissent de larges libertés civiles et politiques, et dont les gouvernants ne sont ni sous l'emprise des élites ni corrompus, les pauvres sont souvent bâillonnés et la politique suivie par l'État ne tient guère compte de leurs intérêts. Il faut que les pauvres puissent parler sans intermédiaires lorsqu'une intervention affecte leur vie quotidienne, et il faut qu'ils puissent s'organiser et voter. Il faut agir pour lever les obstacles - d'ordre juridique, politique, administratif et social - qui maintiennent certains groupes à l'écart et pour permettre aux pauvres d'accumuler des actifs, afin d'empêcher qu'ils ne soient exclus du marché. Dans le chapitre suivant, nous examinons certains des principaux obstacles sociaux qui freinent la réduction de la pauvreté.

Encadré 6.8
L'évolution de la société civile et la réforme de l'État au Mexique

Le Mexique a toujours eu des systèmes bien institutionnalisés pour canaliser et encadrer les activités politiques (et pour cimenter la loyauté envers le régime au moyen des ressources publiques). Ces systèmes ont davantage pour objectif de limiter les revendications de la société que d'y donner satisfaction. L'État a mis en place un système très élaboré et très efficace de détournement et de gestion des revendications et de l'opposition. Même si la société civile était peu à même de revendiquer avec succès, la classe politique avait parfaitement saisi qu'il lui fallait cimenter les loyautés, rallier les soutiens et désamorcer les situations conflictuelles.

Dans les années 80, ce système politique relativement solide a été soumis à l'épreuve du feu : l'indifférence de l'État et le manque de représentation et de participation ont créé une situation explosive. Les gouvernants ont eu de plus en plus de mal à gérer quotidiennement les conflits économiques et politiques. Les caisses de l'État se sont vidées et le gouvernement a perdu toute légitimité. Tandis que la société civile exigeait de renégocier le contrat social fondamental entre l'État et la société, les dirigeants et les partis politiques tentaient de leur côté de garder la maîtrise de la situation en décidant de la portée et de la nature de ce contrat. Au début des années 90, ce conflit n'avait toujours pas été résolu. Il offrait au pays une chance d'instaurer un système politique plus ouvert, à condition que la société civile soit suffisamment organisée pour forcer la main des gouvernants.

Au cours des dernières années, de réelles possibilités de changement sont apparues. Un processus politique plus ouvert et plus démocratique s'est établi. Une commission électorale indépendante et les organisations de la société civile ont encouragé les électeurs à voter selon leur conscience aux élections qui devaient se tenir en juillet 2000, sans se laisser influencer par les manœuvres coercitives ou les pressions. Il reste certes beaucoup à faire pour ouvrir plus largement la porte à la participation de la société civile et à l'expression des revendications populaires. Cependant, le Mexique a fait un premier pas, certes timide et mal assuré, mais en fin de compte irréversible, dans la bonne voie.

Source : Grindle 1996.

CHAPITRE 7

Éliminer les barrières sociales et renforcer les institutions sociales

Les institutions sociales, c'est-à-dire les liens de parenté, les associations de proximité et les réseaux informels, contribuent fortement à déterminer la façon dont la pauvreté est vécue. Elles influent en effet sur la productivité des actifs économiques, les stratégies face aux risques, l'aptitude des individus à exploiter les nouvelles opportunités et la mesure dans laquelle certains parviennent à se faire entendre lorsque se prennent les décisions importantes. Les institutions sociales peuvent aider les pauvres à survivre et à améliorer leur sort.[1] Mais elles peuvent aussi élever des barrières entre les pauvres ou les individus socialement défavorisés et les opportunités et les ressources dont ils ont besoin pour promouvoir leurs intérêts. La discrimination fondée sur le sexe, l'identité ethnique, la race, la religion ou le statut social peut entraîner l'exclusion et enfermer durablement les individus dans la trappe à pauvreté.

Les systèmes de valeurs, les normes et les institutions sociales peuvent renforcer les inégalités persistantes entre les couches de la société, comme le font les stéréotypes sexuels dans une grande partie du monde, le système des castes en Inde et les relations raciales en Afrique du Sud et aux États-Unis2.[1] À l'extrême, ces fractures sociales peuvent pousser les gens dans le plus grand dénuement et susciter de graves conflits. Les mesures juridiques et autres prises pour lutter contre ces inégalités doivent s'accompagner de campagnes de sensibilisation à certains comportements culturels tels que l'attitude envers les femmes et les gens de races, de religions ou d'ethnies différentes. Sans cela, les lois n'auront guère d'effet. Les barrières sociales peuvent prendre des formes très diverses. Dans ce chapitre, nous analysons les principaux obstacles nés de l'inégalité entre les sexes, des hiérarchies sociales et de la fragmentation de la société.[3]

La discrimination fondée sur le sexe et la pauvreté

Jusqu'à ce que nous puissions nous organiser sous forme de coopérative SEWA, les intermédiaires

pouvaient nous voler. Mais maintenant, je négocie avec eux en qualité de représentante de la coopérative et de membre élu de notre conseil local. Un jour, près de l'arrêt d'autobus, j'ai entendu deux hommes dire : « C'est la femme qui nous cause tous ces ennuis. On lui flanque une raclée ? Je leur ai dit : "Allez-y, essayez toujours. J'ai 40 000 femmes derrière moi. »

- Une ouvrière agricole au Sommet mondial sur le développement social et au-delà, Genève, juin 2000

L'ampleur et les manifestations de l'inégalité entre hommes et femmes, qui tiennent dans une large mesure aux règles qui gouvernent les liens de parenté, varient d'une société à l'autre.[4] Les règles de succession déterminent à qui appartiennent les ressources productives. Les règles du mariage déterminent le degré d'autonomie de la femme dans le ménage : si elle doit s'intégrer à la famille du mari, elle aura nettement moins d'autonomie que si elle peut former un nouveau ménage ou vivre avec sa propre famille (ce qui est rare). Les formes les plus ancrées d'inégalité entre les sexes apparaissent lorsque les règles qui régissent les successions et le mariage privilégient considérablement les hommes. À l'inverse, lorsque ces règles répartissent les droits de façon plus équilibrée entre hommes et femmes, ces dernières ont davantage d'influence au foyer et dans les lieux publics et elles ont moins de difficulté à devenir des acteurs économiques et sociaux indépendants.[5]

Les normes qui régissent les rôles et les droits de l'homme et de la femme font partie du système de valeurs de la communauté et elles imprègnent les institutions, jusqu'à celles de l'État, renforçant les inégalités entre les sexes, à moins qu'on ne s'attache délibérément à les contrer. Le système juridique joue un rôle fondamental, soit qu'il renforce les droits et les rôles traditionnels, soit qu'il tente intentionnellement de les changer. Il convient également de ne pas oublier la fourniture des biens et services publics qui, souvent, tient les femmes à l'écart, sauf effort délibéré de la part des prestataires.

Inégalités dans le droit à la parole et l'accès aux ressources

Les normes et les systèmes de valeurs traditionnels peuvent entraîner des inégalités d'ordre politique, juridique, économique et éducatif qui privent définitivement les femmes de ressources, de pouvoir de décision et de rôle dans la vie publique. Il faudrait, pour que cela change, que les femmes soient mieux représentées dans l'appareil politique, mais il n'est pas de pays au monde où les femmes détiennent plus qu'une proportion minime des sièges au parlement.[6]

Le système juridique aussi peut empêcher les femmes de devenir des acteurs économiques indépendants. Dans beaucoup de pays, le droit de la famille les pénalise lourdement, restreignant leurs droits en matière de divorce et d'héritage des terres ou d'autres ressources productives. Dans la plupart des pays en développement, les titres de propriété foncière sont normalement attribués aux hommes.[7] Comme la grande majorité des pauvres vivent en milieu rural, cette coutume contribue très largement à précariser la situation des femmes pauvres.

Certains pays se servent du système juridique pour officialiser des règles coutumières qui restreignent expressément les droits des femmes. En république de Corée, par exemple, les restrictions traditionnelles ont été officialisées dans le Code civil de 1962 et la situation juridique des femmes ne s'améliore que très lentement. Après des décennies de revendications de la part des associations de femmes, d'importants amendements ont été adoptés en 1990 pour donner aux femmes le droit d'hériter des biens de leurs parents et de leur mari.[8] Les lois sur le divorce ont été modifiées pour donner aux femmes des droits égaux sur les biens acquis pendant le mariage et la garde des enfants n'est plus automatiquement confiée au père. Mais la loi continue de donner aux hommes le rôle de chef de famille, ce que les associations de femmes considèrent comme la principale source d'inégalité entre les sexes au sein de la famille et d'autres institutions sociales. Certes les Coréennes peuvent désormais faire des études et participer à la vie active, mais l'infériorité de leur statut permet de maximiser leur contribution économique, tout en freinant la promotion de la parité hommes-femmes.[9]

Dans de nombreux pays, les femmes se voient dénier même les droits les plus élémentaires. Au Botswana, au Lesotho, en Namibie et au Swaziland, les femmes mariées sont, tant selon le droit coutumier que selon le droit commun, sous la tutelle permanente de leur mari et n'ont pas le droit de gérer indépendamment des biens, sauf en application d'un contrat prénuptial.[10] Au Guatemala, les hommes

peuvent refuser que leur femme accepte certains types d'emplois. Dans quelques pays, les femmes doivent avoir l'autorisation de leur mari pour détenir un passeport et se déplacer librement.[11]

Les femmes des milieux défavorisés ont un double handicap au plan de l'accès aux ressources et du droit à la parole : elles sont pauvres et elles sont femmes. Outre que les pauvres ont beaucoup moins de possibilités de s'instruire et de se soigner que les catégories plus favorisées, pour aggraver les choses, l'écart entre hommes et femmes est plus large dans les milieux démunis.[12] Il en va de même pour le crédit et les services de vulgarisation agricole : en l'absence de mesures volontaristes, la part des pauvres est plus faible et c'est aux femmes que revient la plus petite part. Les études effectuées dans de nombreux pays montrent que les vulgarisateurs s'adressent avant tout à l'élément masculin, alors que ce sont souvent les femmes qui effectuent le plus gros des travaux agricoles, les hommes travaillant en dehors de l'exploitation.[13] Les femmes sont donc désavantagées, parce qu'on leur dénie non seulement les droits de propriété sur la terre, mais aussi l'accès aux ressources et à l'information qui leur permettraient d'améliorer les rendements.

Le prix de l'inégalité des sexes pour la société

Lorsqu'il existe un déséquilibre flagrant entre les droits des hommes et ceux des femmes, il est très difficile d'instaurer un ordre sociopolitique démocratique et participatif et un cadre dans lequel les femmes obtiennent l'égalité des chances. Qui plus est, les manifestations les plus extrêmes de l'inégalité entre hommes et femmes constituent une violation choquante des droits de l'homme. Il est surprenant de voir que la violence domestique est un phénomène courant dans tous les pays du monde, et cela, quel que soit le niveau de revenu du ménage (encadré 8.1 du chapitre 8).

Dans certaines sociétés, l'infériorité sociale des femmes et des filles se traduit par un surcroît de mortalité. Il ressort des estimations basées sur les recensements nationaux officiels que, par suite du surcroît de mortalité chez les femmes, il " manque " à peu près 7 % de filles de moins de cinq ans en Chine et en Corée et plus de 4 % en Inde et dans d'autres régions de l'Asie du Sud.[14] On estime que, sans cette discrimination, il y aurait entre 60 et 100 millions de femmes de plus dans le monde.[15]

L'inégalité entre les sexes a également de très lourdes répercussions sur le capital humain de la génération qui suit, car le fardeau des grossesses et de l'éducation des enfants pèse pour l'essentiel sur les femmes. Sans éducation et sans pouvoir de décision au sein du foyer, elles ont bien du mal à élever des enfants en bonne santé et productifs. En général, elles ont aussi plus d'enfants qu'elles ne le désirent, ce qui aggrave encore les pressions qui s'exercent sur elles et sur leur famille. Les femmes qui ont un certain niveau d'instruction hésitent moins à discuter avec leur mari de la taille de la famille, elles utilisent mieux les moyens de contraception et elles ont plus d'ambition pour leurs enfants.[16]

Le manque d'autonomie des femmes a aussi un coût en soi. Selon des études menées en Chine et en Inde, une fois neutralisés les effets de l'instruction, du revenu du ménage et d'autres caractéristiques socio-économiques, il apparaît que le manque d'autonomie au foyer est associé à des taux de mortalité infantile et juvénile plus élevés.[17] Tous les chercheurs sont d'accord : l'éducation des femmes exerce un effet positif sur le taux de survie des enfants.[18] Par ailleurs, selon des études longitudinales effectuées au Royaume-Uni et aux États-Unis, on constate, en neutralisant d'autres facteurs au niveau du ménage, que l'éducation de la mère a des effets positifs sur le développement cognitif de l'enfant.[19]

Lorsque les femmes jouissent d'une plus grande autonomie financière, soit parce qu'elles gagnent leur vie elles-mêmes soit parce qu'elles ont plus d'influence sur les décisions du ménage, leurs enfants sont en général mieux nourris et plus instruits. Il ressort d'études effectuées au Brésil que les enfants dont la mère dispose d'un revenu plus important ont une meilleure nutrition et un meilleur développement physique.[20] Les programmes de microcrédit réalisés au Bangladesh démontrent que, lorsqu'on accorde aux femmes des prêts qui leur permettent de se lancer dans une activité génératrice de revenus, l'état nutritionnel de leurs enfants s'améliore, ce qui n'est pas le cas lorsque les prêts sont accordés aux hommes.[21]

L'instruction et l'autonomie se renforcent mutuellement. Plus une femme a un niveau élevé d'éducation et d'autonomie au foyer, plus elle est capable d'élever et de protéger ses enfants.[22] Les femmes peu instruites et peu autonomes ont plus de difficultés à obtenir des soins médicaux, à utiliser les médicaments correctement et à demander conseil à l'agent de santé

Figure 7.1
Une accélération de la scolarisation des filles doperait la croissance

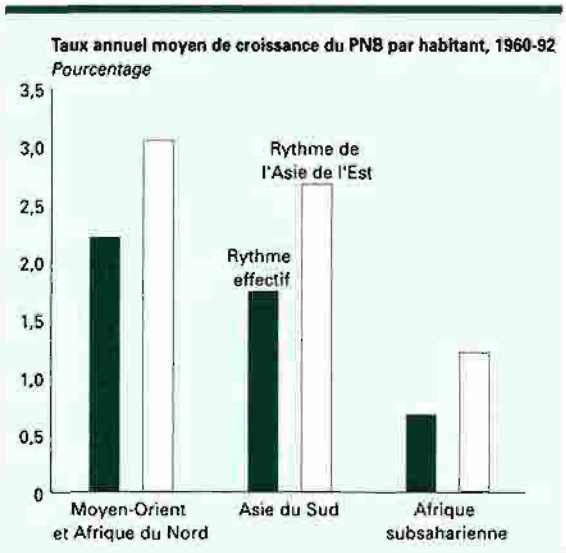

Source : Banque mondiale (à paraître a), estimations tirées de Klasen 1999.

si elles n'obtiennent pas les résultats attendus. Il leur est également plus difficile d'obtenir des informations sur les soins de santé, de prévenir les maladies et de soigner les malades.

Une répartition plus équitable des opportunités et des ressources entre hommes et femmes se traduit aussi plus directement par une croissance économique et une productivité supérieures.[23] Selon des analyses portant sur plusieurs pays, ceux qui investissent dans l'éducation des filles jouissent de taux de croissance économiques plus élevés (figure 7.1).[24] Les études effectuées dans des pays particuliers illustrent les avantages qui résultent d'un élargissement de l'accès des femmes aux services de vulgarisation agricole, au crédit et à d'autres intrants productifs.[25] Les femmes instruites produisent davantage, car elles adoptent plus facilement les nouvelles technologies et elles utilisent mieux les ressources à leur disposition. Selon des analyses effectuées au Kenya, il semble que l'augmentation des rendements agricoles peut atteindre jusqu'à 22 % lorsque les agricultrices ont le même niveau d'instruction et disposent des mêmes intrants que les hommes.[26] Au Burkina Faso, l'analyse des données de panel sur les ménages indique que la production agricole pourrait augmenter de 6 à 20 % si les ressources productives étaient plus équitablement réparties entre les agriculteurs et les agricultrices.[27] Il faudrait approfondir l'analyse pour déterminer l'impact d'une telle redistribution sur le revenu global des ménages et l'état nutritionnel.

Dans quelle mesure les choses peuvent-elles changer ?

Si les inégalités politiques et juridiques entre hommes et femmes se sont atténuées dans la plupart des régions du monde, il faut des efforts et de la persévérance pour faire évoluer les systèmes de valeurs et les mentalités dans le domaine de la parité hommes-femmes.[28] On peut faire beaucoup (et on a d'ores et déjà fait beaucoup) pour accroître l'influence des femmes dans la vie publique et élargir leurs possibilités d'accès aux ressources. À cet effet, il convient d'améliorer leur représentation politique, de renforcer leur statut juridique et de leur donner un droit de regard accru sur le capital physique, financier et humain (figure 7.2). Au moins 32 pays ont décidé d'accroître la représentation politique des femmes en leur réservant une partie des sièges dans les assemblées locales et nationales.[29] L'Inde a adopté deux amendements constitutionnels afin d'attribuer un tiers des sièges des conseils locaux aux femmes, donnant ainsi naissance à une nouvelle classe de femmes (forte de quelque 600 000 éléments) politiquement influentes ; les autorités étudient la possibilité de réserver également des sièges aux femmes dans des instances politiques plus élevées.[30] En Argentine, les listes électorales doivent comporter au moins un tiers de femmes.[31] Les droits des femmes ont été considérablement élargis dans de nombreux pays. Dans un nombre croissant de pays, les filles peuvent désormais hériter de leurs parents au même titre que les garçons. Mais la reconnaissance de ces droits ne modifie pas du jour au lendemain des normes culturelles profondément ancrées. De plus, la loi offre souvent aux gens la possibilité d'appliquer leurs propres normes. Par exemple, en rédigeant leur testament, les parents peuvent maintenir les normes culturelles qui favorisent les fils.[32] Lorsque l'antinomie entre le droit coutumier et la loi est trop forte, il peut en résulter des problèmes.[33] Pour autant, même si la loi peut être tournée, c'est un premier pas indispensable vers la parité hommes-femmes.

Parmi les mesures plus directes prises pour élargir l'accès des femmes aux ressources productives, il convient de citer les programmes entrepris récemment

Figure 7.2
Les tendances longues de la scolarisation des filles et de l'espérance de vie reflètent un accroissement de l'égalité entre hommes et femmes

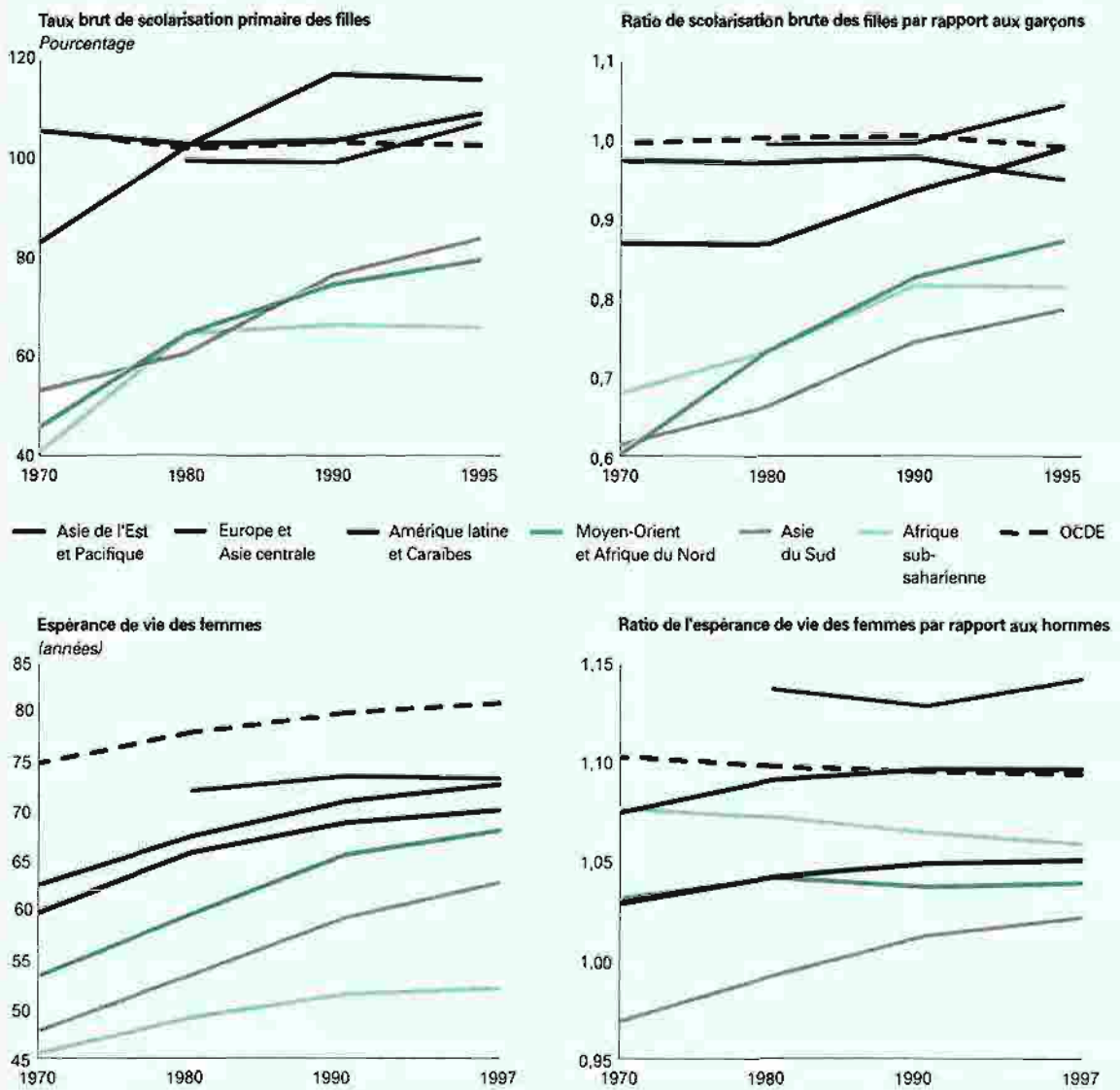

Source : Banque mondiale, à paraître a.

pour accorder aux femmes des droits fonciers. En Colombie, la loi sur la réforme agraire de 1994 a donné la priorité absolue à la redistribution des terres aux foyers dirigés par des femmes ainsi qu'aux femmes sans protection ou qui avaient été déplacées par la guerre (y compris les femmes célibataires et sans enfant).[34] Le programme « une parcelle à soi » constituait la seule garantie pour les femmes et leurs enfants de pouvoir subsister en cas de séparation ou de divorce. Plusieurs autres pays d'Amérique latine se sont attaqués avec plus ou moins de succès à ces problèmes (encadré 7.1).

Il faut également améliorer l'équité dans l'accès des femmes au crédit et aux services complémentaires d'amélioration de la productivité. Les études concernant l'impact des programmes fondés sur des réseaux, tels

Encadré 7.1

Promouvoir l'équité entre les sexes dans l'attribution des titres de propriété en Amérique latine

Le processus particulièrement injuste d'attribution des titres de propriété réduit souvent l'accès des femmes à la terre. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, la loi stipulait que les bénéficiaires des premiers programmes de réforme agraire devaient être les chefs de famille. Étant donné que, traditionnellement, ceux-ci étaient des hommes, rares étaient les femmes qui pouvaient bénéficier de ces programmes. Pendant les années 80 et 90, toutefois, les autorités ont accordé une attention particulière à ce problème lors de l'élaboration des codes agraires plus progressistes des années 90.

Selon une étude basée sur des données désagrégées par sexe portant sur six pays (le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Honduras, le Mexique et le Pérou), les femmes représentent une proportion plus importante des bénéficiaires de titres de propriété que lors des réformes agraires précédentes. Plusieurs obstacles demeurent :

- De nombreuses femmes ne connaissent pas leurs droits ou ignorent tout du programme d'attribution de titres de propriété.
- Les projets d'attribution de droits fonciers sont souvent arbitraires. Les difficultés commencent habituellement avec la répartition des biens au sein du ménage : biens de la femme, biens du mari et biens acquis en communauté. Au moment de l'entrée en vigueur, cette confusion conduit souvent à pénaliser la femme.
- Certaines dispositions juridiques favorisent indûment les hommes. Les procédures de cession des droits sur la terre visent souvent à attribuer les droits fonciers à une personne par ménage. Pour que les programmes d'attribution de titres de propriété puissent favoriser les femmes, il faut que l'on donne la priorité aux femmes chefs de famille comme au Chili.

Deux séries de mesures sont particulièrement importantes si l'on veut éviter de privilégier les hommes et promouvoir les droits des femmes :

- Rendre obligatoire la communauté des biens fonciers dans le couple. La communauté des biens garantit aux femmes les droits de propriété sur les terres acquises par le couple. En Colombie, les terres appartenant au couple en communauté représentaient 60 % des adjudications de terres en 1960, contre 18 % en 1995. Les attributions effectuées exclusivement au profit des hommes ont été ramenées de 63 % à 24 % pendant cette période.
- Promouvoir des partenariats entre les ministères et les ONG qui défendent les droits des femmes afin de sensibiliser les femmes à leurs droits et de les aider à les faire valoir en dépit de l'hostilité éventuelle de l'administration ou de la famille. En Bolivie et en Équateur, où les droits fonciers des femmes n'ont pas été pris en compte dans les négociations préalables à l'élaboration des nouveaux codes agraires et où il n'y a pas eu de mouvement en faveur de la communauté des biens ou de droits spéciaux réservés aux femmes, les réformes n'ont guère amélioré les droits des femmes sur la terre.

Source : Banque mondiale, à paraître (tiré de Deere et Leon 1997, 1999) ; Deere et Leon, à paraître.

Encadré 7.2

Les subventions, une arme contre l'inégalité des sexes dans le secteur de l'éducation

Plusieurs pays ont adopté des programmes de subventionnement des coûts de scolarisation. Selon des évaluations récentes, les interventions axées sur la demande peuvent faire progresser le taux de scolarisation des filles et réduire l'inégalité des sexes dans ce domaine. Un programme d'allocations scolaires créé au Bangladesh en 1982 subventionne différentes catégories de frais de scolarité pour les filles inscrites dans un établissement secondaire. La première évaluation du programme montre que, dans les zones pilotes, le taux de scolarisation des filles est passé de 27 % (soit la moyenne nationale) à 44 % en cinq ans (Bellew et King 1993). Après la suppression des droits de scolarité pour les filles sur l'ensemble du territoire, en 1992, et l'extension du programme d'allocations scolaires à toutes les zones rurales, le taux de scolarisation des filles est passé à 48 % au niveau national. Le nombre des filles qui se présentent aux examens a également augmenté, de même que le nombre de celles qui fréquentent le collège (Liang 1996). Le taux de scolarisation des garçons a également augmenté pendant cette période, mais pas aussi rapidement que celui des filles.

Deux programmes lancés récemment au Baluchistan (Pakistan) montrent que la réduction des coûts et l'amélioration de l'accès physique peuvent être bénéfiques. Avant le lancement des projets, on se demandait si la faiblesse du taux de scolarisation des filles était imputable aux barrières culturelles qui maintenaient les filles à la maison ou au fait qu'il existait trop peu d'écoles aménagées pour accueillir des filles. L'évaluation des programmes tend à indiquer que l'amélioration de l'accès physique, le subventionnement des coûts et la prise en compte des facteurs culturels dans l'agencement des établissements scolaires peuvent accroître fortement la scolarisation des filles.

Le premier programme, qui se déroule à Quetta, la capitale de la région, utilise une subvention liée à la scolarisation des filles pour aider les ONG locales à créer des écoles dans les quartiers pauvres de la ville. Les garçons sont admis dans ces établissements tant qu'ils représentent moins de la moitié des effectifs totaux. Dans les zones rurales, le deuxième programme a permis d'augmenter le nombre des écoles primaires de filles en encourageant les parents à participer à la création des écoles et en subventionnant le recrutement d'enseignantes parmi la population locale. Grâce à ces initiatives, le taux de scolarisation des filles a progressé de 33 % à Quetta et de 22 % dans les zones rurales. Chose curieuse, les deux programmes semblent avoir amélioré aussi les taux de scolarisation des garçons, ce qui laisse supposer qu'en ouvrant plus largement les portes de l'enseignement aux filles on aide également les garçons.

Source : Banque mondiale, à paraître a ; Kim, Alderman et Orazem 1998.

que les microcrédits collectifs, semblent indiquer qu'ils peuvent être d'une très grande efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Certains d'entre eux, comme celui mis en place par la Grameen Bank au Bangladesh, sont plutôt ciblés sur les femmes.[35] Tablant sur la pression sociale et les obligations de groupe plutôt que sur des contrats formels, les programmes de prêt collectifs demandent des garanties d'ordre social au lieu des garanties financières classiques.[36] Ils aident les femmes à acquérir des biens autres que fonciers et ils sont également associés à des effets positifs sur la scolarisation des filles.[37]

Ces programmes ne peuvent être couronnés de succès que si les facilités de prêt et d'épargne sont complétées par des services tels que l'enseignement des rudiments de la gestion, surtout pour les femmes, puisqu'il ne leur est généralement pas possible d'acquérir ce genre de compétences par les voies classiques. Lorsqu'on leur en donne la possibilité, les femmes peuvent devenir des chefs d'entreprise avisés. En Afrique australe, elles dirigent une proportion impressionnante des petites entreprises informelles : 67 % au Zimbabwe, 73 % au Lesotho et 84 % au Swaziland.[38] La prochaine étape consiste à ouvrir aux femmes d'affaires la possibilité de prendre pied dans le secteur formel.

Les interventions visant à combattre la pauvreté sont plus efficaces si elles prennent en compte les problèmes particuliers que rencontrent les femmes pour avoir accès aux services publics et à d'autres opportunités. Dans le secteur de l'éducation, le recrutement de professeurs femmes et l'aménagement de toilettes séparées, voire même la création d'écoles de filles, peuvent favoriser la scolarisation des filles dans certaines régions.[39] Les interventions axées sur la demande peuvent aussi être efficaces (encadré 7.2). Dans le domaine de la vulgarisation agricole, les efforts entrepris pour recruter et former des vulgarisatrices et pour centrer les activités sur les agricultrices permettent aux femmes d'utiliser de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies agricoles et donc d'améliorer les rendements.

Les efforts déployés pour promouvoir la parité hommes-femmes ont des conséquences extrêmement bénéfiques car, outre les avantages matériels plus immédiats découlant de l'amélioration de la productivité et du capital humain de la génération suivante, ils favorisent l'instauration d'une culture des droits de l'homme. Plusieurs types de mesures favorisent l'établissement de la parité entre hommes et femmes, par exemple des droits égaux dans le domaine juridique, un accès égal à l'éducation et aux soins de santé ainsi qu'aux services liés à des activités génératrices de revenus. La prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'établissement du budget et la publication d'indicateurs de développement distincts pour chaque sexe peuvent contribuer à rallier l'opinion publique à de telles actions (encadré 7.3). Toutes ces interventions doivent s'appuyer sur des efforts visant à accroître le rôle politique des femmes afin qu'elles puissent devenir des citoyennes à part entière.

Les réformes engagées dans les domaines juridique, institutionnel et autres pour promouvoir l'égalité hommes-femmes ont non seulement des effets positifs sur les fronts du développement et de la pauvreté, mais aussi sur ceux des droits et du bien-être des individus. En aidant les femmes à obtenir les ressources matérielles et les services dont elles ont besoin au même titre que les hommes, on ne peut que favoriser la productivité et la croissance économique. De façon plus générale, le renforcement de l'égalité entre hommes et femmes est un volet important de l'action visant à encourager les citoyens à participer plus activement à la vie publique et à surveiller d'un œil plus vigilant les institutions publiques.

Les hiérarchies sociales et la pauvreté

Nous sommes quasiment illettrés parce que nous n'avons jamais été à l'école. Certains d'entre nous ne savent même pas parler espagnol. Nous ne savons pas faire des additions. Les commerçants nous volent parce que nous ne savons pas compter ni rien. Ils achètent au prix qu'ils veulent et ils paient moins. Ils nous volent parce que nous sommes ignorants.

- Une femme autochtone membre de l'Association du 10 août, Équateur

Les inégalités économiques renforcées par les barrières sociales font qu'il est particulièrement difficile aux pauvres d'échapper à leur condition. Lorsque les distinctions sociales entre les groupes servent à perpétuer les inégalités dans l'accès aux ressources matérielles, elles génèrent des hiérarchies sociopolitiques rigides qui constituent de puissants verrous sociaux dont la finalité explicite est de préserver le statut des classes privilégiées.

Encadré 7.3

Les femmes prennent la parole : les initiatives budgétaires des femmes en Afrique australe

L'Initiative budgétaire des femmes sud-africaines était initialement une " coentreprise " innovante entre plusieurs ONG et de nouveaux députés du premier gouvernement post-apartheid. Ces parlementaires faisaient partie du Groupe égalité des sexes et politique économique du Comité permanent conjoint sur les finances et, parmi les représentants des ONG, beaucoup participaient à des études sur le budget et la politique en général. Le but de l'initiative était de démontrer les sexospécifités du budget de l'État, y compris dans les domaines de la fiscalité, des dépenses publiques et du processus budgétaire lui-même, et d'assurer un traitement plus égal des hommes et des femmes dans le cycle budgétaire et la répartition des crédits.

Quatre séries d'analyses budgétaires ont été entreprises dans différents secteurs d'activité dans le cadre de l'initiative. Si les trois premières portaient essentiellement sur les modalités d'élaboration du budget national, la quatrième est plutôt centrée sur les collectivités locales et la diffusion des conclusions et des thèmes à un auditoire plus large de Sud-Africains, afin de permettre au citoyen moyen de disposer des éléments d'information nécessaires pour participer aux débats sur l'action des pouvoirs publics.

L'initiative sud-africaine en a inspiré plusieurs autres. C'est ainsi qu'une étude du budget désagrégé par sexe portant sur une période de trois ans a été lancée en Ouganda en 1997, sous la houlette du Groupe des femmes parlementaires en coopération avec une ONG, le Forum pour les femmes dans la démocratie. Comme en Afrique du Sud, parlementaires et chercheurs des ONG travaillent de concert. Le Groupe des femmes parlementaires, déjà très influent en Ouganda, a fait adopter plusieurs réformes législatives telles que la clause de la loi sur les collectivités locales prévoyant que les comités exécutifs des paroisses et des villages doivent comprendre au moins un tiers de femmes. Les chercheurs s'intéressent également à l'inégalité des sexes dans le contexte de la politique macroéconomique et en particulier sur les effets de l'ajustement structurel sur les femmes pauvres.

En Tanzanie, une autre opération triennale a été lancée en 1997 elle aussi, sous l'égide d'une coalition d'ONG dirigée par le Gender Networking Program. Son but est de comprendre le processus d'élaboration du budget à la Commission nationale du plan et au ministère des Finances, comment ce processus influe sur les dotations allouées aux services de base et comment les décisions du gouvernement en matière de dépenses influent sur les possibilités d'accès des femmes et des hommes aux services de santé et d'éducation. On a commencé à diffuser les principales conclusions de ces études dans des termes simples afin qu'elles soient accessibles à la grande majorité de la population.

Source : Banque mondiale, à paraître ; Budlender 1999 ; TGNP 1999.

Figure 7.3

Les groupes minoritaires du Viet Nam sont défavorisés dans l'accès aux services

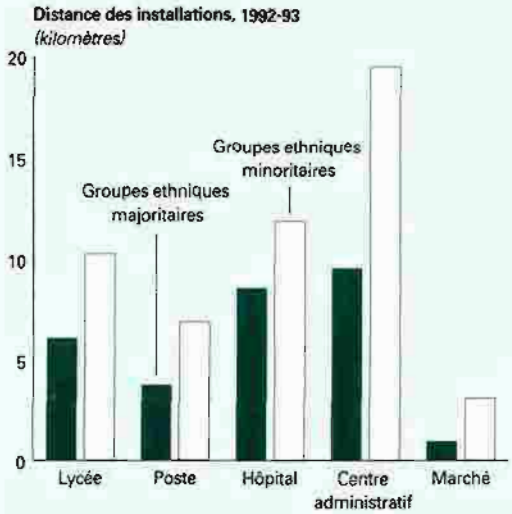

Source : Adapté de van de Walle et de Gunewardena 2000.

Elles imposent des contraintes paralysantes aux individus. Pour les pauvres qui, dans leur lutte quotidienne pour la vie, ont naturellement tendance à éviter les risques, il y a de quoi trembler à la perspective du courroux que provoquerait la moindre remise en cause de ces hiérarchies. La stratification rigide de la société crée aussi des obstacles à l'action collective : comment avoir confiance et coopérer avec autrui lorsque la répartition du pouvoir au sein de la communauté est par trop déséquilibrée ?

Les inégalités sociales au niveau des villages découragent toute tentative de gestion des biens collectifs tels que l'eau.[40] En effet, il est toujours possible que les notables profitent de leur influence sur la répartition des ressources pour accentuer encore la discrimination à l'encontre des pauvres. C'est dans le domaine foncier que les manifestations de l'inégalité sont le plus criantes. Dans la plupart des pays en développement, la concentration de la majorité des terres entre les mains de quelques grands propriétaires enlève pratiquement tout espoir aux pauvres de s'élever dans la société agraire. Néanmoins, les réformes agraires et une diversification des efforts en vue de multiplier les opportunités économiques peuvent contribuer à

Encadré 7.4

Comment les programmes de développement peuvent aider à mettre fin à la suprématie des classes dominantes en milieu rural : le cas de l'Uttar Pradesh (Inde)

La hiérarchie socio-économique du village est évidente : une demeure en briques blanchie à la chaux se dresse au milieu d'une mer de cabanes en torchis. C'est là qu'habite le talukdar, gros propriétaire terrien qui était autrefois chargé de collecter les impôts fonciers au nom de la puissance coloniale. La famille du talukdar avait perdu une partie de ses terres lorsque la superficie des biens fonciers fut plafonnée dans les années 50, mais elle en avait conservé la plus grande partie par le jeu de divisions fictives.

Pendant les 20 années qui suivirent, la famille du talukdar avait renforcé ses liens avec la nouvelle classe politique au pouvoir. Conformément à une stratégie classique de diversification des réseaux familiaux, le père avait fait placer un de ses fils dans la police, tandis qu'un autre s'occupait de gérer les terres. La famille était restée la principale source de crédit et d'emploi pour les villageois qui reconnaissaient sa supériorité sociale en saluant chacun de ses membres par la formule " Je me prosterne à vos pieds, Seigneur " chaque fois qu'ils se présentaient devant eux.

Cette famille instruite et haut placée n'avait eu aucun mal à détourner à son profit les crédits de développement. La plupart des villageois n'avaient aucune idée des ressources qu'on leur avait confisquées de la sorte. Auraient-ils été au courant qu'ils se seraient bien gardés de protester car la famille du talukdar était armée et chacun savait qu'elle n'hésitait pas à violer ou à estropier les gens.

Vers 1970, les services de vulgarisation agricole passèrent dans le village pour donner des informations sur les forages. Quelques paysans relativement aisés, qui possédaient des parcelles contiguës, se cotisèrent pour creuser un forage et irriguer leurs champs. Désireux de maximiser leurs bénéfices, ils entreprirent de planter des cultures de rapport et augmentèrent le salaire des ouvriers agricoles. Aussitôt, le fils du talukdar prit l'habitude d'arpenter le marché hebdomadaire, un fusil en bandoulière, menaçant de tirer sur quiconque offrirait aux ouvriers plus que les gages ordinaires. Ces menaces eurent pour effet de contrecarrer provisoirement les efforts des paysans.

Mais avec les nouvelles possibilités offertes par les forages et l'ouverture d'un centre public de collecte du lait dans le village, la famille du talukdar commença à avoir du mal à maintenir sa position. Au fil du temps, les paysans de niveau intermédiaire purent accroître leurs revenus et offrir des emplois et du crédit aux pauvres. C'est ainsi que le village passa d'un système polarisé à une structure caractérisée par une répartition plus large du pouvoir.

Une étude sur un autre village de l'Uttar Pradesh relève des faits analogues. Là, la famille du talukdar avait eu recours à des méthodes telles que les incendies criminels ou le trucage des élections pour conserver son pouvoir, mais les paysans de niveau intermédiaire, déterminés à exploiter les nouvelles possibilités offertes par les programmes de développement agricole, parvinrent à affaiblir son pouvoir. Dès les années 90, ces paysans, devenus prospères et instruits, lancèrent un défi politique à la famille du talukdar qui fut battue aux élections locales. L'hégémonie des classes possédantes de l'époque coloniale a bel et bien été remise en question grâce aux programmes de développement et aux institutions politiques participatives.

Source : Das Gupta, Grandvoinnet et Romani, à paraître ; Dreze, Lanjouw et Sharma, 1998.

renverser certaines de ces barrières et à faire reculer la pauvreté rurale (encadré 7.4 du chapitre 5).

Dans de nombreuses régions, la discrimination et les inégalités sociales résultent du fait que des pans entiers de la société sont sous-représentés sur la scène politique. Ce sont les oubliés de la distribution des biens publics, qui ont de ce fait un accès limité à l'éducation et à la santé et, partant, des revenus inférieurs. Les trappes à pauvreté, conséquences d'une discrimination active, sont les plus préjudiciables car elles peuvent traumatiser psychologiquement ceux qui en sont prisonniers.

Certaines trappes sont en partie le fait de l'isolement géographique. Pour être involontaire, la stratification qui en résulte n'en est pas moins réelle. Il suffit de considérer le sort des populations autochtones d'Amérique latine : si elles forment une part disproportionnée des pauvres, cela tient pour une bonne part au fait qu'elles vivent à l'écart des marchés, des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste. C'est également le cas de certains groupes ethniques minoritaires au Viet Nam (figure 7.3). Le niveau moyen d'instruction des groupes autochtones d'Amérique latine est également inférieur à celui des autres segments de la population. La discrimination ethnique accentue les conséquences de cette situation : le rendement de la scolarisation est aussi plus faible parmi les groupes autochtones. Ces derniers risquent davantage d'être frappés de maladies et ils hésiteront davantage à se faire soigner, ce qui peut aussi contribuer à expliquer les différences de revenus.[41] Ainsi se trouvent-ils enfermés dans un cercle vicieux, car la faiblesse du revenu réduit la probabilité qu'a un individu de recouvrer la santé.

Encadré 7.5
Les ravages psychologiques de la discrimination

Dans une analyse de l'exclusion sociale et de la nécessité d'imposer des mesures d'intégration volontaristes aux États-Unis, Glenn Loury attire l'attention sur les méfaits psychologiques que peut causer une discrimination de longue date sur les habitants des ghettos noirs :

> Voici un jeune homme à qui l'on dit : « Pourquoi n'épouses-tu pas la jeune fille qui est enceinte de toi ? Au lieu de passer tes journées dans la rue à magouiller, pourquoi ne vas-tu pas à l'institut universitaire pour apprendre à faire marcher une des machines de l'hôpital ? Tu pourrais faire ça en deux ans, au lieu de jouer au loubard. « Ce qu'il répond, ce n'est pas : « J'ai fait mes calculs et ce que tu me proposes, ça ne vaut pas le coup » mais : « Qui, moi ? » Il ne conçoit même pas cette possibilité.
>
> Les habitants des ghettos noirs des États-Unis sont des gens à part. La société a vite fait de les cataloguer et de ridiculiser leur culture. Ils sont socialement isolés, hantés par un profond sentiment d'impuissance et de désespoir. Ils n'ont que rarement accès aux réseaux d'entraide publics. Face à cette désespérance, cette violence et ce comportement autodestructeur, *il faut être aussi moralement aveugle que* scientifiquement naïf pour affirmer que si « ces gens-là » voulaient bien faire un effort, ce terrible problème serait résolu. Ce comportement autodestructeur est le fruit de processus sociaux. Nous ne voulons pas dire par là que les individus ne sont pas responsables de leurs mauvaises décisions : nous constatons simplement l'existence d'un profond dilemme, un dilemme qui ne nous laisse pas d'alternative valable.
>
> Comme la création d'une main-d'œuvre qualifiée est un processus social, l'idéal de la méritocratie (à savoir que, dans une société libre, les individus devraient pouvoir gravir les échelons jusqu'à leur niveau de compétence maximum) doit être atténué par la reconnaissance du fait que nul ne peut faire cavalier seul. Le « mérite » est la résultante d'un certain nombre de processus sociaux. C'est pourquoi il faut une action collective pour remédier à la marginalisation économique de ces Noirs qui gaspillent leur vie dans les ghettos américains. Il ne faut pas formuler les objectifs d'intérêt public en faisant abstraction de l'élément racial, même si les instruments adoptés pour atteindre ces objectifs n'ont en fait rien à voir avec la couleur de la peau.

Source : Passages tirés de diverses sections de Loury 2000.

L'isolement et le manque d'instruction peuvent emprisonner les familles dans la pauvreté pendant des générations, car le capital humain accumulé par les enfants est en partie fonction du lieu où ils vivent. Même le quartier où l'on habite peut influer considérablement sur le revenu et le capital humain.[42] Ceux qui résident dans des quartiers aisés bénéficient d'avantages sociaux et culturels qui accroissent leur productivité.[43] L'endroit où l'on vit peut aussi entraver la mobilité économique et creuser les inégalités de revenus entre les communautés, comme en Éthiopie.[44] On observe les mêmes phénomènes dans les pays industriels, où les riches préfèrent ne pas se mêler au reste de la population.

Il est d'autres trappes à pauvreté qui résultent directement d'une discrimination prolongée à l'encontre de groupes minoritaires, comme au États-Unis, ou même à l'encontre de groupes majoritaires, comme en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid .[45] Dans ces pays, comme en Amérique latine d'ailleurs, les Noirs ont un niveau d'instruction et de revenus inférieurs à celui des Blancs. Mais ces désavantages ne sont pas les seuls : leur espérance de vie à la naissance est aussi plus faible, écart qui ne saurait s'expliquer par les seules disparités socio-économiques.[46]

Les effets cumulés de la discrimination dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et de l'information empêchent les membres des catégories affectées d'obtenir un emploi rémunérateur. Cette dynamique est entretenue par le préjudice psychologique engendré par la discrimination, de sorte que des obstacles psychologiques à la promotion sociale viennent s'ajouter aux obstacles matériels et financiers qui s'opposent à l'acquisition de qualifications. Cessant de croire en elles-mêmes, les victimes de la discrimination renoncent à s'intégrer aux grands courants économiques et sociaux. Cette dynamique sociale est particulièrement en évidence dans le contexte des relations raciales aux États-Unis (encadré 7.5).[47]

On ne pourra atténuer l'impact des clivages sociaux que par des interventions coordonnées sur plusieurs fronts. Dans un premier temps, il convient de veiller à ce que les organismes publics et les autres institutions d'État servent toutes les catégories de la population sans distinction. On peut renforcer l'action en ce sens, déjà très efficace en elle-même, en sensibilisant les groupes marginalisés pour qu'ils manifestent leurs besoins et exigent la reconnaissance de leurs droits avec plus

Encadré 7.6
Des mesures d'intégration volontaristes contre la discrimination fondée sur les castes en Inde

En Inde, le système des castes classait dès la naissance les individus en compartiments économiques et sociaux étanches, classement encore renforcé par des pratiques rituelles différentes. Cette hiérarchie rigide de la société est restée quasi immuable pendant des siècles, malgré les contestations périodiques de mouvements de réforme sociaux et religieux. Mais, en 1950, le nouveau gouvernement indépendant a entrepris de transformer le système. La Constitution a aboli la pratique de « l'intouchabilité » au plan privé comme au plan public et habilité le gouvernement à prendre des mesures correctives pour réduire les handicaps sociaux et éducatifs des membres des castes inférieures et introduire des mesures d'intégration volontaristes sur le marché du travail. Au Parlement national et au sein des assemblées des États, des sièges ont été réservés aux membres des castes et des tribus classées (inférieures). Une loi a fait de la pratique de « l'intouchabilité » une infraction pénale.

L'évolution des mentalités ne s'est pas faite sans heurts, tant s'en faut. Les décisions gouvernementales ont été contestées devant les tribunaux, ainsi que dans les débats publics, sous prétexte que les membres des castes inférieures n'avaient pas le monopole de la pauvreté et que les avantages des mesures d'intégration volontaristes avaient été accaparés par un sous-groupe des castes inférieures. Par la suite, la décision prise par les autorités d'étendre le champ d'action des politiques préférentielles afin de réserver une proportion plus importante des emplois du secteur public aux membres des castes inférieures s'est heurtée à des résistances politiques. En revanche, les politiques de développement visant à ouvrir à ces castes les portes de l'enseignement pour leur permettre de progresser dans l'échelle sociale ont été efficaces et ont été moins contestées.

Malgré ces difficultés, les programmes d'intégration ont fortement contribué à réduire les barrières auxquelles se heurtaient les membres des castes inférieures. Ceux-ci occupent désormais des postes dans les professions les plus prestigieuses, servant de modèles positifs pour les autres. Il reste cependant beaucoup à faire, car les inégalités persistent, tant au plan économique qu'au plan éducatif. Il ressort d'une étude réalisée en 1992-93 que 57 % des chefs de famille des castes inférieures étaient illettrés, contre 35 % pour les autres castes. Des efforts particuliers sont par ailleurs nécessaires dans les quelques régions où la police reste inféodée aux castes supérieures. Il n'en demeure pas moins que les mesures d'intégration volontaristes appliquées par l'Inde montrent comment, avec de la volonté politique, on peut venir à bout des séquelles de pratiques discriminatoires ancestrales.

Source : Deshpande 2000 ; Dushkin 1972 ; Galanter 1972 ; Srinivas 1987 ; Tummala 1999.

d'énergie. Dans des situations de discrimination active, des mesures judicieuses d'intégration volontariste peuvent favoriser l'égalité des chances.

Réformer les institutions

Si les clivages sociaux ne sont pas excessifs, la réforme des institutions d'État peut améliorer l'équité sociale. Il ne serait pas très difficile, par exemple, de faire en sorte que les services publics ne négligent pas les groupes défavorisés. Passant au pallier supérieur, on veillera à rendre le système juridique équitable et les institutions administratives et politiques accessibles et attentives aux besoins de tous. Au lieu de créer des barrières, il appartient à ces institutions de faciliter la participation des citoyens à la vie de la nation. Dans certains cas, il faudra également amender les lois sur la citoyenneté afin de réduire les tensions sociales et de permettre aux groupes défavorisés de participer à la vie politique, ce qui est important pour qu'ils puissent s'organiser eux-mêmes.[48] Dans certains pays, des mesures tendant à responsabiliser les institutions judiciaires contribueront aussi à protéger les groupes défavorisés contre les pratiques discriminatoires.

Pour aider les communautés défavorisées et marginalisées à améliorer leur niveau de vie, on peut aussi mobiliser et renforcer leurs institutions sociales. Les groupes qui ont une identité collective très affirmée, à condition qu'ils soient prêts à coopérer avec des agents extérieurs pour trouver des solutions innovantes, peuvent s'organiser pour avoir davantage accès à la santé, à l'éducation et à d'autres services publics, améliorer leurs conditions de vie et accroître leurs revenus. Les premiers résultats des programmes équatoriens « d'ethnodéveloppement » montrent combien il est important de susciter une demande authentique, d'encourager l'autogestion et de renforcer les moyens d'action des populations locales, autant d'enseignements fort utiles pour les praticiens du développement et les gouvernants.[49]

Inverser la discrimination

Dans les sociétés profondément divisées, on complétera ces mesures par des programmes d'intégration volontaristes, afin de lutter contre les handicaps générés par une discrimination de longue date. Pour que les groupes marginalisés puissent se tailler une place dans l'arène économique et politique, il convient de les aider par des mesures spécifiques à obtenir une

Encadré 7.7
Clivages ethniques et guerres civiles

Les clivages ethniques, sous leur forme la plus radicale et dans un contexte de pauvreté et d'absence de démocratie, peuvent dégénérer en guerre civile. Les conflits ethniques se sont intensifiés dans la deuxième moitié du XX[e] siècle, période où les guerres de type classique entre nations ont été remplacées par des conflits internes. Les guerres civiles sont à la fois la cause et la conséquence d'une économie peu performante. Les chercheurs ont calculé que, pendant les guerres civiles, la production par habitant diminue en moyenne de plus de deux points de pourcentage par an.

Le coût le plus lourd des guerres civiles, ce sont les pertes en vies humaines - autant de tragédies humaines qui sont en même temps un obstacle à la reconstruction. Mais ces conflits sont aussi une cause de destruction du capital physique, humain et social, de ralentissement des investissements dans le capital physique et humain, de perturbation des marchés et d'autres formes de l'ordre économique et social, de détournement des ressources humaines et des dépenses publiques qui auraient dû être consacrées à des activités productives ou génératrices de gains de productivité, d'exode des travailleurs les plus qualifiés, de transfert d'actifs financiers à l'étranger. Tous ces coûts peuvent enfermer les pays dans la trappe à pauvreté comme les pousser à la guerre.

Les guerres civiles peuvent aussi accélérer l'effondrement de l'État, avec les répercussions particulièrement lourdes que cela entraîne pour les pauvres. Qui plus est, les problèmes provoqués par les troubles internes se répercutent au-delà des frontières, accroissant le fardeau des pays voisins. En 1998, on estime que le monde comptait 12,4 millions de réfugiés internationaux et 18 millions de personnes déplacées, dont près de la moitié en Afrique.

Source : Collier et Hoeffler 1998 ; Austin 1999 ; Stewart, Humphreys et Lea 1997 ; Collier 1999c ; Luckham 1999.

éducation, à s'informer et à prendre confiance en eux. Pour commencer, on adoptera des lois contre la discrimination en matière d'accès aux biens et services publics et privés tels que le logement, le crédit, les transports, les lieux publics et les emplois publics.

Dans le cadre des mesures d'intégration, il est particulièrement important de réduire les handicaps cumulés résultant de la difficulté d'accès à l'éducation et à l'emploi. Pour cela, il faut en général aider les membres des groupes marginalisés à acquérir les compétences nécessaires pour leur permettre de saisir les opportunités du marché, en leur fournissant une aide à l'éducation, en leur donnant des facilités d'admission dans l'enseignement supérieur et en leur réservant une proportion donnée d'emplois.[50] Les initiatives de ce genre, que l'on peut classer en deux grandes catégories, ont un impact majeur sur le niveau de vie [51]:

- Les politiques promotionnelles visent à accroître la performance des membres des groupes défavorisés. C'est le cas par exemple des aides financières et autres qui visent à améliorer le niveau de qualification et des aides à la gestion pour ceux qui désirent créer leur propre entreprise.
- Les politiques préférentielles visent à réduire plus rapidement les handicaps cumulés en offrant des opportunités aux membres des groupes défavorisés, même s'ils sont moins qualifiés. Ces mesures sont les plus efficaces pour favoriser la mobilité économique et sociale, mais elles peuvent aussi se retourner contre leurs bénéficiaires en renforçant les stéréotypes négatifs (« les membres des groupes défavorisés sont moins compétents »),[52] auxquels n'échappent pas même les éléments parfaitement qualifiés.

L'un des effets importants de ces mesures volontaristes réside dans le fait qu'elles créent des modèles positifs qui peuvent faire évoluer les convictions profondément ancrées dans l'inconscient des sociétés où règne la ségrégation quant à la valeur et aux capacités de telle ou telle catégorie (encadré 7.6). Ces convictions, psychologiquement destructrices pour les personnes défavorisées, sont partagées par ceux qui sont en position d'offrir emplois et promotions et les incitent à exclure les candidats des groupes minoritaires, même s'ils ont les qualifications requises.

Les mesures d'intégration volontaristes visent à modifier ces jugements de valeur en attirant certains membres des groupes marginalisés dans les grands courants économiques et sociaux. Elles ont un important effet de démonstration : la présence de médecins noirs ou de caste inférieure, par exemple, montre à la société tout entière, y compris aux autres membres de ces mêmes groupes, qu'ils peuvent faire de bons médecins.

Les programmes d'intégration volontaristes nuisent-ils à l'efficacité, suscitent-ils des frictions politiques ? Les faits montrent que ces effets négatifs sont généralement associés aux politiques préférentielles et que l'on peut les éviter en optant plutôt pour des politiques promotionnelles. Aux États-Unis, les mesures d'intégration volontaristes ont débouché sur une redistribution des revenus en

faveur des femmes et des minorités, au prix d'une perte d'efficacité minime.[53] Les politiques préférentielles peuvent coûter cher à la longue. Les quotas au profit des minorités peuvent engendrer des distorsions dans la répartition du travail, réduire l'efficacité et susciter des tensions entre les bénéficiaires et les autres.[54] Les mesures préférentielles peuvent aussi avoir des répercussions politiques négatives. Les milieux politiques influents, désireux d'exploiter le clientélisme politique à leur avantage, peuvent dévoyer les dispositions visant à atténuer la ségrégation ou à réserver des emplois à des groupes donnés. Les mesures promotionnelles, qui risquent moins de susciter des rancœurs parmi les autres groupes, soulèvent moins de problèmes et peuvent être une arme très efficace dans la réduction des handicaps cumulés créés par une discrimination de longue date.

La fragmentation sociale et les conflits

Les différenciations entre les groupes fondées sur des caractéristiques telles que l'identité ethnique, la race, la religion et la langue peuvent entraîner une fragmentation du corps social, amenant les différents groupes en présence à croire qu'ils ont des intérêts distincts, même quand ils partagent un statut socio-économique équivalent. L'identité ethnique, phénomène pluridimensionnel et notion controversée, repose sur la perception de différences culturelles entre divers groupes d'une société, différences qui sont à l'origine d'un vif sentiment de singularité, formant la base d'une mobilisation politique.[55] Certains chercheurs considèrent l'identité ethnique comme une forme de capital, une ressource ou un actif que les membres d'un groupe ethnique donné exploitent dans la conduite de leurs tractations commerciales ou politiques.[56] L'affiliation ethnique ordinaire peut être un facteur de consolidation du patrimoine associatif (voir la section suivante), dans la mesure où elle offre aux membres du groupe toute une série d'avantages (crédit, emploi, partenaire conjugal), imposant en contrepartie des obligations et des engagements importants (soutien financier, conformisme). L'appartenance à une communauté ethnique peut aussi générer des externalités négatives telles que les conflits entre groupes ethniques différents (encadré 7.7).[57] Ces divisions peuvent faire obstacle à l'initiative collective : aux États-Unis, la fragmentation ethnique est associée à une moindre participation aux activités civiques.[58]

L'identité ethnique peut conduire les groupes à rivaliser pour obtenir le pouvoir politique et accéder aux ressources matérielles.[59] Si les institutions de l'État et de la société civile ne sont pas capables d'offrir des lieux de dialogue pour atténuer les rivalités et tisser des liens entre les différents groupes ethniques, ces clivages peuvent déboucher sur des conflits qui déchireront le tissu social et économique et feront basculer tous les membres du corps social dans la pauvreté.

Les risques de conflits dus à la fragmentation sociale dépendent dans une large mesure de la manière dont fonctionnent les institutions administratives et politiques. Pour qu'une société soit fonctionnelle, il faut arriver à faire travailler en harmonie tout un éventail d'institutions sociales et politiques, sans quoi les problèmes de gouvernance et la mauvaise organisation des biens publics et des services sociaux d'appoint créent un terrain propice à l'apparition de troubles et de conflits sociaux. C'est également ce qui arrive en cas de dysfonctionnement des institutions chargées d'arbitrer les conflits, telles que la représentation politique et l'État de droit.

Les clivages ethniques peuvent influer sur le cours du développement de plusieurs manières. Ils peuvent affecter l'organisation interne de l'appareil de l'État et l'allocation des fonds publics, entraînant une répartition inégale des biens et des services publics. Ils peuvent encourager la recherche de rente, réduisant par-là l'efficacité des dépenses publiques.[60] D'autres distorsions économiques apparaissent lorsque des groupes ethniques puissants usent de leur pouvoir politique pour accroître leurs revenus au détriment d'autres groupes. Des études effectuées récemment au Ghana montrent que, dans le secteur public, les groupes localement dominants reçoivent un surcroît de salaire de 25 % par rapport à d'autres groupes, disparité qui est à l'origine de remous et de baisses de performance dans le secteur.[61] Ces distorsions dans l'affectation des ressources et l'efficacité de leur utilisation ont une incidence indéniable sur le développement. Dans plusieurs pays africains, par exemple, le taux de survie des enfants est plus élevé parmi les groupes ethniques dominants.[62]

Constituer des alliances politiques

Les pays où cohabitent de nombreuses ethnies doivent se doter des bases politiques nécessaires pour intégrer les différents groupes afin qu'ils puissent fonctionner

collectivement.[63] Lorsque les institutions administratives et politiques sont bien rodées, une société multiethnique peut véritablement devenir une « communauté imaginée » et constituer une nation et un État.[64] L'une des grandes ambitions des pionniers de l'unité européenne était de fondre des communautés diverses en un tout cohérent, par un réseau dense de canaux civils et publics, cela afin d'éviter les conflits.[65] Nonobstant leurs échecs économiques et politiques, les régimes communistes de l'Union soviétique et de la Yougoslavie ont non seulement permis de réduire les inégalités mais aussi de gérer les rivalités ethniques. Lorsqu'ils se sont écroulés, de violents conflits ethniques ont éclaté, parce que aucun système idéologique et institutionnel n'avait été prévu pour les arbitrer.

Dans les pays subsahariens, les États-nations se sont créés sur la base des divisions territoriales arbitraires décidées par les pouvoirs coloniaux, divisions souvent fondées sur des démarcations géographiques commodes telles que méridiens et parallèles, au mépris des unités sociales locales. Étant donné l'arbitraire des divisions et la rareté des institutions supra-ethniques capables de s'interposer, la naissance des nations et des États a été jalonnée de difficultés. Les colonisateurs et les politiciens locaux n'ont pas manqué d'exploiter les tensions ethniques à leurs propres fins, déclenchant parfois de sanglantes guerres civiles.[66] L'une des stratégies favorites de ceux qui veulent prendre et garder le pouvoir dans ces circonstances consiste précisément à attiser les tensions ethniques et les troubles civils afin de justifier l'expansion de forces armées brutales, tout en muselant les groupes d'opposition qui appellent à la réforme. Au fil du temps, les minorités ethniques, en particulier celles qui sont confrontées à des pratiques discriminatoires, à des injustices ou à des conflits, peuvent devenir des ethnoclasses,[67] dont les sensibilités et les exigences fondées sur l'ethnicité peuvent devenir des causes indépendantes de conflit.[68]

Bâtir de bonnes institutions

Il est essentiel de bâtir d'excellentes institutions publiques si l'on veut que la diversité des identités devienne un atout pour le développement et non pas une cause de divisions politiques et de violence (figure 7.4).[69] C'est particulièrement important dans les pays riches en ressources natutelles comme le péttole, les diamants et les minerais.[70] Dans les pays où la responsabilité et la transparence des institutions restent

Figure 7.4
La diversité ethnique est associée à la violence lorsque les institutions sont médiocres

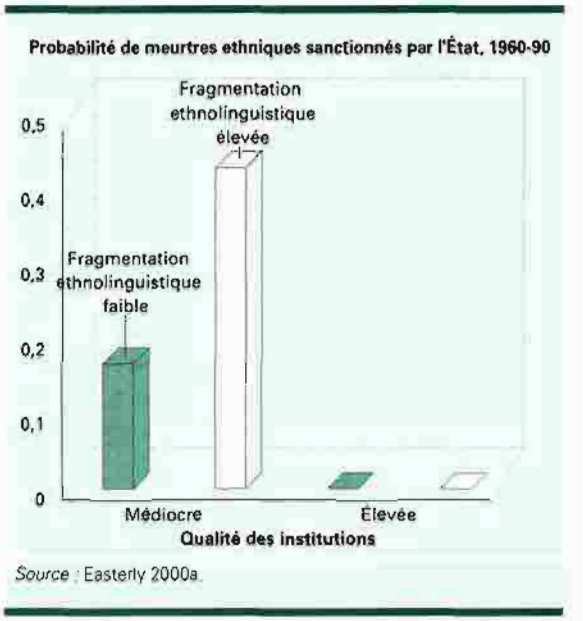

Source : Easterly 2000a.

des concepts abstraits, les rentes exorbitantes que l'on peut tirer de ces ressources deviennent un enjeu fondamental pour les factions qui se disputent le pouvoir.

Les organisations de la société civile et l'État ont un rôle important à jouer dans la mise en place des bases institutionnelles d'une coopération bénéfique pour tous. Les institutions doivent être fondées sur les principes de la concertation, de la crédibilité et de la responsabilité, afin que les avantages de la coopération apparaissent clairement aux citoyens. Pour soutenir ces institutions, il faut un appareil constitutionnel et juridique et des systèmes politiques représentatifs qui permettent aux différents groupes en présence de concilier leurs intérêts à travers des mécanismes autres que la violence. On peut favoriser un certain degré d'intégration sociale en encourageant les différents groupes à apprendre la langue des autres. Par ailleurs, on ne peut aider efficacement les groupes marginalisés que si l'on dispose de données exactes à leur sujet.[71]

Renforcer les institutions sociales et le capital associatif

Chaque fois qu'il y a des obsèques, on travaille tous ensemble [...] les femmes vont tirer de l'eau, ramasser du

bois de feu et chercher de la farine de maïs chez les amis [...] tandis que les hommes creusent la tombe et enterrent le défunt[...]. On travaille ensemble pour des projets locaux, par exemple on moule des briques pour construire une école[...] Les femmes aussi travaillent ensemble quand elles nettoient le sol autour des forages.

- Un groupe de discussion, Mbwadzulu, Malawi

Pour combattre efficacement la pauvreté, il faut non seulement supprimer les barrières sociales, mais aussi développer les institutions sociales des pauvres. Ces institutions sociales sont les liens de parenté, les organisations locales et les réseaux des pauvres, et on peut valablement les considérer comme des formes ou des dimensions différentes de la vie associative.

Encadré 7.8
En quoi le capital associatif influe-t-il sur le développement ?

Il existe au moins quatre conceptions de la relation entre le capital associatif et le développement (Serageldin et Grootaert 2000 ; Woolcock et Narayan 2000). Dans sa conception la plus étroite, le capital associatif est représenté par les compétences sociales des individus, à savoir la propension de chacun à coopérer avec autrui, à résoudre les conflits, à faire preuve de tolérance, etc. (Glaeser, Laibson et Sacerdote 2000).

Dans une acception plus large, de type mésoéconomique, le capital associatif englobe les relations familiales et les associations de proximité, ainsi que les normes qui les sous-tendent (confiance, réciprocité), autant d'éléments qui facilitent la coordination et la coopération pour le bien de chacun. Ce concept met en relief les aspects positifs du capital associatif pour les membres de ces associations, mais il ne s'attarde pas sur le fait que le capital associatif peut ne rien apporter à la société dans son ensemble, et que l'appartenance au groupe peut, en soi, avoir un coût non négligeable.

Une autre vue, de type mésoéconomique également, mais plus nuancée, reconnaît que l'appartenance à un groupe peut présenter simultanément des avantages et des inconvénients (Coleman 1990 ; Burt 1992 ; Portes 1995 ; Massey et Espinoza 1997). Elle se fonde sur une notion plus large du capital associatif qui inclut les associations où les relations entre les membres peuvent être d'ordre hiérarchique et le pouvoir inégalement partagé. Ces types d'associations et de réseaux ont un éventail d'objectifs plus variés : certaines ne servent que les intérêts privés des membres, tandis que d'autres sont animées par la volonté de servir des objectifs publics plus vastes. Les tenants de cette théorie soulignent que si les groupes apportent des avantages à leurs membres, ils peuvent aussi exiger de ces derniers d'importants efforts non économiques.

La notion macroéconomique du capital associatif met l'accent sur l'environnement économique et politique qui façonne les structures sociales et donne naissance à des normes. Cet environnement inclut les structures et les relations institutionnelles officialisées telles que l'appareil de l'État, le régime politique, l'État de droit, la justice, les libertés politiques et civiles. Les institutions ont un impact important sur le rythme et le mode de développement (North 1990 ; Fukuyama 1995 ; Olson 1982).

La conception globale du capital associatif reconnaît que les institutions de type microéconomique, mésoéconomique et macroéconomique coexistent et que leur action peut se compléter. Les institutions macroéconomiques peuvent instaurer un environnement propice au développement d'institutions microéconomiques. De leur côté, les associations locales peuvent contribuer à soutenir les institutions régionales et nationales en leur donnant une certaine stabilité et une certaine légitimité, et leur demandant compte de leurs actions (Evans 1996 ; Woolcock 1998 ; Narayan 1999 ; Serageldin et Grootaert 2000 ; Putnam 1993).

Si l'on connaît généralement bien les mécanismes de fonctionnement du capital associatif, les avis sont plus divisés quant à la question de savoir si le capital associatif mérite bien l'appellation de « capital ». Dans bien des cas, les normes et les institutions ont la stabilité et les effets durables du capital (Collier 1998 ; Narayan et Pritchett 1999). Selon certains analystes toutefois, le sacrifice du présent pour un profit futur, qui est caractéristique des formes classiques du capital, est absent des réseaux sociaux, dans la mesure où ces réseaux se constituent pour des raisons autres que leur valeur économique pour les participants (Arrow 2000). Quoi qu'il en soit, les organisations et les réseaux sociaux représentent incontestablement des actifs clés dans le portefeuille des ressources dont disposent les pauvres pour gérer les risques et les opportunités. Ce sont aussi des actifs majeurs pour les riches, qui promeuvent leurs intérêts par l'intermédiaire d'organisations telles que les clubs de golf et les associations professionnelles, mais l'importance relative de ce genre de réseaux est plus grande pour les pauvres.

Cependant, la médaille a son revers. Lorsque les groupes ou les réseaux sont isolés, mus par l'esprit de clocher ou lorsqu'ils agissent à l'encontre de l'intérêt collectif (comme les gangs, les cartels de la drogue), le capital associatif qu'ils représentent sert un objectif pervers et non pas productif, ce qui est préjudiciable au développement (Rubio 1997 ; Levy 1996 ; Portes et Landolt 1996). Les syndicats du crime organisé tels que ceux d'Amérique latine et de Russie ont des externalités négatives de grande ampleur pour le reste du corps social (vies perdues, gaspillage de ressources, climat d'incertitude permanent) (Rose 1999). Autre type de conséquence négative, en Inde, par exemple, les obligations envers les membres de la famille et les pressions que subissent les filles pour se conformer aux attentes du groupe conduisent un grand nombre d'entre elles à abandonner leurs études (Drèze et Sen 1995 ; Équipe PROBE 1999).

Les liens associatifs de proximité, de communauté d'intérêts et de société

Il est utile d'établir une distinction entre les différents types de liens associatifs qui existent à l'intérieur des groupes et entre les groupes pour comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les pauvres (encadré 7.8).

- Les liens étroits qui unissent les membres d'une famille, les voisins, les amis proches et les associés en affaires forment le capital associatif de proximité. Ils relient des gens qui partagent des caractéristiques démographiques analogues.
- Les liens plutôt lâches qui unissent des individus d'appartenance ethnique et de milieux professionnels différents peuvent être désignés sous l'expression de capital associatif de communauté d'intérêts,[72] à savoir des relations horizontales avec des gens ayant un niveau économique et une influence politique comparables. Mais une théorie du capital associatif qui s'arrêterait aux relations existant à l'intérieur des communautés et entre celles-ci, sans tenir compte du pouvoir, serait incomplète.[73]
- La troisième dimension du capital associatif, que nous appellerons le capital associatif de société, est constituée par les liens qui relient les pauvres aux individus ayant des situations influentes dans les organisations formelles (banques, services de vulgarisation agricole, police).[74] Cette dimension saisit une caractéristique d'une importance cruciale de la vie dans les communautés défavorisées, à savoir que leurs membres sont habituellement exclus des instances où se prennent les principales décisions dont dépend leur bien-être, par suite soit d'une discrimination active, soit de leur manque de ressources.

Les recherches effectuées sur le rôle des différents types de réseaux sociaux dans les communautés pauvres confirment leur importance. Selon une étude réalisée dans des villages pauvres des régions rurales du nord de l'Inde, par exemple, les groupes sociaux jouent un rôle notable dans la satisfaction de besoins essentiels des pauvres et dans la protection contre les risques (chapitre 8). Les réseaux plus étendus et plus puissants qui existent dans les milieux non défavorisés servent, quant à eux, à obtenir des avantages stratégiques, tels qu'un meilleur emploi ou un salaire plus élevé, et à saisir de nouvelles opportunités économiques (parfois en se mobilisant directement pour s'assurer une part disproportionnée des ressources et des services publics).[75]

Encadré 7.9
La fédération des comedores au Pérou : la constitution du capital associatif de communauté d'intérêts

Le mouvement des comedores (soupe populaire), l'un des mouvements féminins les plus dynamiques du Pérou, a vu le jour au milieu des années 80. Ses membres cherchaient à dépasser leur stratégie traditionnelle de survie pour s'adresser directement à la classe politique. Des fédérations ont été constituées au niveau des quartiers, puis des districts et enfin au niveau des villes et du pays. La centralisation du mouvement a permis de réduire le coût des intrants tels que la nourriture et le matériel culinaire et d'augmenter le nombre des ateliers éducatifs.

La CNC (Commission nationale des comedores), organisme suprême, a été reconnue comme représentante officielle des comedores. Parmi ses principales revendications, elle demandait que les programmes sociaux s'appliquent à toutes les femmes pauvres et non pas seulement à celles qui avaient des relations avec le parti au pouvoir. Non seulement le mouvement a pu influer sur la politique du gouvernement, mais en outre il a eu un impact important sur les rapports de force locaux dans les bidonvilles et, par ricochet, sur la structure du système politique.

Bien que la structure de l'État péruvien ait restreint l'action du mouvement (il existait peu de circuits officiels pour l'action politique), le réseau des comedores représente une forme de capital associatif qui a donné plus de poids aux femmes pauvres en tant que segment de l'électorat. Le mouvement a aussi accru le pouvoir de négociation des femmes au sein de leur famille.

Source : Houtzager et Pattenden 1999.

Les études concernant les relations entre la performance des entreprises et la structure des réseaux d'affaires en Afrique aboutissent à des conclusions étonnamment voisines. Les chefs d'entreprises locales pauvres des secteurs d'activité traditionnels forment des « réseaux de solidarité », échangeant des informations personnelles sur la conduite et les intentions des membres du groupe afin de réduire les risques et l'incertitude. À l'inverse, les firmes régionales plus grandes constituent des « réseaux d'innovation » qui se partagent des informations sur la technologie et les marchés mondiaux afin d'accroître leur productivité, leurs profits et leurs parts de marché.[76] Les études effectuées sur les commerçants agricoles de Madagascar montrent que, pour eux, les relations sociales sont plus importantes que le prix des intrants. Les liens

étroits qu'ils entretiennent avec les autres commerçants leur permettent de réduire les coûts de transaction des échanges, tandis que les relations avec les créanciers et d'autres personnes qui peuvent être utiles en période de difficultés financières sont un gage indispensable de sécurité et d'assurance.[77] En Bolivie, au Burkina Faso et en Indonésie, les enquêtes qui ont été effectuées sur le terrain pour essayer de mesurer le capital associatif des ménages indiquent qu'il existe une corrélation positive avec la consommation des ménages, l'accumulation de biens et l'accès au crédit.[78]

Les analystes et les spécialistes savent depuis longtemps que le capital associatif de proximité et de communauté d'intérêts représenté par les organisations locales est nécessaire, mais qu'il ne suffit pas pour assurer le développement à long terme. Au Kenya, une évaluation participative de la pauvreté a montré qu'il existait plus de 200 000 groupes communautaires en milieu rural, mais que la plupart étaient privés de ressources extérieures et incapables d'aider les pauvres à échapper à leur condition.[79] Il est indispensable de constituer un capital associatif de société et l'aide extérieure joue souvent un rôle important à cet égard.[80] Le soutien extérieur (des ONG ou d'organisations religieuses par exemple) peut contribuer à créer le capital associatif qui permettra aux pauvres de se faire mieux entendre et de profiter des opportunités économiques (encadré 7.9). Ce soutien est d'autant plus efficace qu'il se prolonge dans le temps, qu'il est axé sur le renforcement des capacités et qu'il se fonde sur une compréhension subtile de la situation locale et sur des relations de confiance et de partenariat.

C'est la philosophie qui sous-tend l'action de Myrada, ONG indienne spécialisée dans les services de microfinancement. Myrada apporte son soutien sur une période de cinq ans, en qualité d'intermédiaire entre les pauvres et les banques commerciales.[81] Elle commence par mobiliser le capital associatif de proximité au sein des communautés villageoises pour constituer des groupes de gestion du crédit et, par la suite, des fédérations régionales composées de représentants de tous les groupes de crédit (renforçant ainsi le capital associatif de communauté d'intérêts de chaque groupe). Dès le départ, les groupes de gestion du crédit ouvrent des comptes auprès des banques commerciales, gagnant progressivement l'assurance et les compétences dont ils ont besoin pour participer indépendamment aux activités d'institutions formelles (capital associatif de société). Après cinq années de formation et d'expérience chèrement acquise, les membres des groupes sont capables de gérer ces comptes, et même d'organiser des audits extérieurs annuels, sans recourir aux agents de Myrada, qui recommencent alors le processus avec un autre groupe.

Faire jouer le capital associatif pour accroître l'efficacité des programmes

L'État contribue dans une large mesure à façonner le contexte et le climat dans lesquels opèrent les organisations de la société civile (chapitre 6).[82] Dans certains cas, il peut aussi créer du capital associatif. En 1987, le ministère de la Santé de l'État du Ceará (Brésil) a lancé un programme de santé rurale (étendu depuis à la plus grande partie du pays) qui a permis d'accroître substantiellement les taux de vaccination et de réduire la mortalité infantile. On estime que la réussite du programme tient en grande partie au climat de confiance qui s'est établi entre les agents de l'État et les pauvres. Gagner la confiance était l'un des objectifs expressément assignés aux agents de santé qui étaient chargés d'adopter une approche centrée sur le service aux clients et la solution des problèmes. Ils ont été aidés en cela par les campagnes officielles menées périodiquement dans les médias pour faire connaître le programme, leur donnant aussi le sentiment d'être chargés d'une mission. Cette politique a abouti à un renversement total des comportements : les mères qui cachaient auparavant leurs enfants à l'arrivée des agents de l'État ont commencé à voir en eux de véritables amis de la communauté.[83]

De nombreuses études de cas indiquent que le capital associatif permet d'améliorer la formulation et la viabilité des projets (encadré 7.10). Les évaluations des projets de développement rural de la Banque mondiale qui ont été effectuées récemment font apparaître que les résultats dépendent dans une très large mesure de l'équilibre des forces entre les principaux groupes de parties prenantes et de l'adaptation des interventions extérieures aux capacités locales. L'évolution des relations entre les parties prenantes avec le temps influe sur la création d'un climat de confiance. Il est indispensable que les chefs de projets et les leaders communautaires soient capables d'inspirer la confiance et la bonne volonté, d'où il est tentant de conclure que si le taux de rotation des agents de terrain est trop élevé, l'efficacité des projets risque d'en souffrir. Le projet d'irrigation de

Encadré 7.10
Mobiliser et constituer du capital associatif pour les projets de développement

Depuis plus de 20 ans, les institutions de développement prennent appui sur des groupes locaux de bénéficiaires des projets ou des associations locales pour améliorer les chances de réussite des projets de développement1. Ce qui est nouveau, c'est le label général de capital associatif utilisé pour désigner les forces sociales ou les énergies sous-jacentes.

Au Bangladesh, la Grameen Bank s'adresse à des groupes de femmes pauvres pour exécuter ses programmes et le Comité pour l'avancement des régions rurales passe par l'intermédiaire de groupes d'ouvriers agricoles villageois qui ont peu ou pas de terres. Au Pakistan, le Programme de l'Aga Khan en faveur des régions rurales fournit une aide aux organisations villageoises pour compléter leurs initiatives locales. La Commission kényenne pour le développement de la culture du thé a travaillé avec des comités de planteurs pour promouvoir la production, ce qui lui a permis de porter sa part dans les exportations nationales de thé à un tiers en une quinzaine d'années. Dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, le mouvement des 6-S a organisé des fédérations de paysans dans plus de 2 000 communautés pour aider les agriculteurs à surmonter les difficultés de la saison sèche. En Bolivie, le Centre de la promotion économique et sociale a aidé plus de 250 organisations de paysans à promouvoir des programmes dans l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la production artisanale et l'infrastructure communautaire (Uphoff 1993 ; Krishna, Uphoff et Esman 1997).

Les groupes locaux sont souvent mobilisés aussi pour les programmes d'irrigation, d'adduction d'eau et d'assainissement. Le Projet pilote Orangi au Pakistan a fourni, dans le cadre d'opérations d'entraide, des installations d'assainissement et d'autres services à faible coût à des communautés démunies et aidé des institutions autonomes locales à mettre des projets en œuvre. En Côte d'Ivoire, l'alimentation en eau des régions rurales s'est nettement améliorée lorsque la compagnie nationale de distribution de l'eau a délégué l'entretien des installations à des groupes locaux. Les pannes du réseau ont été ramenées de 50 % à 11 % et les coûts ont chuté de près de 70 %. Cependant, ces bons résultats n'ont persisté que dans les villages où il existait des organisations communautaires bien rodées et où la demande d'eau était forte (Hino 1993).

Dans bien des cas, la remise en cause des normes et pratiques en vigueur accroît le capital associatif de groupes précédemment marginalisés, tout en réduisant le pouvoir des notables locaux, ce qui permet de réduire les obstacles s'opposant à la lutte contre la pauvreté. Les programmes de développement, tels que le programme bangladais de microfinancement pour les femmes, modifient les relations sociales au sein d'un village. De fait, cette remise en cause est une condition de succès. Briser l'emprise des usuriers, surmonter la résistance de certains chefs religieux et donner aux femmes plus d'influence sur les décisions prises au sein du foyer sont autant d'éléments qui requièrent une remise à plat des relations sociales traditionnelles. Beaucoup de programmes de développement sont intrinsèquement politiques (Fox et Gershman 1999) et il faut s'attendre à ce que les groupes d'intérêts puissants se mobilisent contre les réformes visant à affaiblir leur position au nom des pauvres. Les gouvernants, les théoriciens et les praticiens du développement doivent être conscients de ces tensions et y remédier par des solutions appropriées.

1. Esman et Uphoff (1984) ont été parmi les premiers à évaluer systématiquement la participation communautaire.

Gal Oya au Sri Lanka a réussi dans une région très pauvre, déchirée par des conflits ethniques, grâce à la patience et au dévouement sans faille des agents de terrain (dénommés fort justement organisateurs institutionnels). L'atout majeur du projet a été d'intégrer le savoir local et les compétences des spécialistes de l'extérieur et d'établir une coopération entre les ONG et les agents de l'État.[84] En Afrique, des innovations introduites récemment dans les programmes de développement élaborés sur l'initiative des communautés ont conduit à confier aux populations intéressées la responsabilité directe de l'entretien des pompes à mains et des latrines.[85] À présent, ces installations restent en bon état alors qu'auparavant elles tombaient en panne immédiatement et prenaient des mois à réparer.

S'il est un enseignement fondamental que doivent tirer les praticiens et les gouvernants, c'est qu'il est important d'utiliser les formes existantes de capital de communauté d'intérêts des communautés pauvres comme point d'appui pour élargir le champ d'action des organisations d'intérêt local.[86] En créant un réseau plus dense d'institutions formelles accessibles, on permet aux pauvres de faire valoir leurs intérêts de façon plus claire, plus assurée et plus persuasive devant ceux qui détiennent le pouvoir.

• • •

Les normes et les pratiques sociales contribuent à bien des égards à engendrer et à perpétuer la pauvreté. Les pratiques discriminatoires liées au sexe, à l'appartenance ethnique, à la race, à la religion ou au statut social aboutissent à l'exclusion sociale politique et économique des individus. Elles créent de ce fait des barrières à la promotion sociale, car elles empêchent les individus d'exploiter les opportunités du marché

et de profiter de la croissance économique ou de contribuer à cette croissance. Elles les empêchent aussi de participer efficacement à la vie politique et aux activités de la société civile qui permettent de faire en sorte que les institutions de l'État soient responsables devant les citoyens et attentives à leurs besoins.

Les politiques et les programmes à mettre en œuvre pour atténuer l'exclusion sociale dépendent du type d'exclusion. Dans certains cas, il convient d'étendre les services publics aux zones oubliées. Lorsque la discrimination est plus active, il est important d'assurer l'équité dans le régime juridique et dans le fonctionnement des institutions publiques. Parfois aussi, il faut adopter des mesures d'intégration volontaristes afin de réduire les handicaps cumulés engendrés par les pratiques discriminatoires et créer des modèles positifs visibles qui seront suivis par d'autres. Lorsque l'hétérogénéité ethnique et la fragmentation de la société sont très fortes, on s'efforcera de maîtriser les risques de conflits par des mesures favorisant l'interaction des différents groupes et encourageant ces groupes à résoudre les conflits potentiels par une démarche politique. La discrimination fondée sur le sexe est qualitativement différente des autres formes de discrimination, car elle implique des distinctions au sein des ménages quant à la valeur des individus et à la répartition des ressources entre eux. Pour abaisser les barrières sociales liées au sexe, il faut changer les stéréotypes profondément ancrés concernant les rôles respectifs de l'homme et de la femme et prendre des mesures pour assurer une plus grande égalité de traitement des hommes et des femmes dans les institutions publiques officielles.

En complément des dispositions visant à instaurer un environnement qui permette aux pauvres de mieux exploiter les opportunités économiques et de jouir d'une plus grande sécurité, il est important de s'attacher aussi à accroître leur participation au développement et à réduire les barrières sociales. On peut accélérer cette démarginalisation en élargissant le champ d'action des institutions sociales, en donnant aux pauvres et aux laissés-pour-compte de la société les moyens de s'intégrer aux structures de pouvoir et de faire valoir leurs intérêts et d'exprimer leurs aspirations.

QUATRIEME PARTIE

Sécurité matérielle

CHAPITRE 8

Aider les pauvres à gérer les risques

Aller bien, c'est savoir de quoi demain sera fait.
- Un homme d'âge moyen, Razgrad, Bulgarie

Être pauvre ne signifie pas seulement avoir un faible niveau de consommation, d'éducation et de santé. Comme le démontrent amplement les témoignages, cela signifie aussi avoir peur du lendemain : redouter une crise à tout moment, sans savoir si l'on pourra y faire face. Cette épée de Damoclès fait partie du quotidien des pauvres et il est fort possible que les mutations en cours aujourd'hui dans les courants d'échanges, la technologie et le climat ne fassent qu'exacerber les dangers. Les pauvres sont bien souvent parmi les éléments les plus vulnérables de la société, car ils sont les plus exposés à toutes sortes de risques. La faiblesse de leur revenu les empêche d'épargner ou d'accumuler des actifs, les laissant désarmés lorsqu'une crise survient.

La croissance économique contribue à atténuer la précarité, car il devient plus facile de gérer les risques lorsque les revenus augmentent. Mais, quelle que soit la conjoncture, les pauvres sont moins vulnérables s'ils disposent de mécanismes qui leur permettent de limiter ou d'atténuer les risques, ou d'y faire face.

Les pauvres ont certes mis au point des systèmes perfectionnés pour faire face aux risques, mais ces systèmes sont loin de suffire à éliminer la précarité, car en échange d'une protection de courte durée, leur coût sur le long terme ôte aux pauvres toute possibilité d'améliorer leur sort.

Pour remédier à cette précarité, les pouvoirs publics doivent aider les pauvres à mieux gérer les risques par des mesures tendant à limiter et atténuer les risques et à amortir les chocs. L'objectif est de traiter les problèmes immédiats liés aux chocs et à l'incapacité des pauvres à y faire face. Mais l'action de l'État doit contribuer aussi à réunir les conditions nécessaires pour que les pauvres puissent investir, de manière à échapper à leur condition. Nous préconisons dans ce rapport une approche modulaire de la gestion des risques, selon laquelle les dispositifs de protection correspondent aux types de risques existant dans chaque pays et complètent les mécanismes qui existent déjà. Nous examinons brièvement les résultats obtenus avec sept instruments particulièrement utiles pour les pauvres :

Tableau 8.1
Principaux risques

Type de risque	Idiosyncrasiques Risques affectant un individu ou un ménage (microéconomique)	Covariants Risques affectant des groupes de ménages ou des communautés (mésoéconomique)	Risques affectant des régions ou des nations entières) (macroéconomique)
Naturel		Pluies torrentielles Glissement de terrain Éruption volcanique	Tremblement de terre Inondation Sécheresse Vents violents
Sanitaire	Maladie, Accident Invalidité Vieillesse Décès	Épidémie	
Social	Criminalité Violence domestique	Terrorisme Gangstérisme	Troubles civils Guerre Perturbations sociales
Économique alimentaires		Chômage Déplacement Mauvaise récolte	Variation du prix des denrées Effondrement de la croissance de la population Hyperinflation Crise de la balance des paiements,ou crise financière ou monétaire Choc technologique Choc sur les termes de l'échange économiques
Politique		Émeutes	Abandon des programmes sociaux par le gouvernement Coup d'état
Environmental		Pollution Déforestation Catastrophe nucléaire	

Source : Adapté de Sinha et Lipton (1999) et Banque mondiale (2000q).

l'assurance maladie, l'aide aux personnes âgées et les pensions de vieillesse, l'assurance chômage et l'aide aux chômeurs, les fonds sociaux, les programmes de microfinancement et les transferts en espèces.

Une typologie des risques

Pour mieux comprendre les risques et élaborer des politiques appropriées, il est utile de dresser une typologie des risques et des chocs qui peuvent frapper les pauvres (tableau 8.1). On peut classer les risques en fonction du niveau auquel ils surviennent (microéconomique, mésoéconomique et macroéconomique) et selon le caractère de l'événement (naturel, économique, politique, etc.). Les chocs microéconomiques, qualifiés aussi d'idiosyncrasiques, affectent des individus ou des ménages donnés. Les chocs mésoéconomiques touchent des groupes de ménages, toute une communauté ou tout un village. Ces chocs sont communs à tous les ménages du groupe (chocs covariants). Des chocs peuvent aussi se produire au niveau national ou international.

Cette distinction par niveau de risque est capitale. Un risque qui affecte un village entier, par exemple, ne peut être assuré uniquement au niveau du village. Pour le couvrir, il faut mettre les ressources en commun

Encadré 8.1
Types de risques auxquels sont exposés les pauvres

Maladie et accidents
Pour un ménage, la maladie et les accidents ont à la fois des coûts directs (prévention, soins et traitements) et des coûts d'opportunité (perte de revenu ou interruption de la scolarité pendant la maladie ; Sinha et Lipton, 1999). Le moment où les maladies surviennent, leur durée et leur fréquence influent également sur leurs effets. Il ressort d'une étude effectuée dans le sud de l'Inde que les ménages peuvent absorber le choc lorsque la maladie survient pendant la morte saison agricole ; mais, en pleine saison, elle entraîne de lourdes pertes de revenu, en particulier pour les petits exploitants, qui doivent alors emprunter à des taux usuraires (Kochar, 1995).

La vieillesse
La vieillesse comporte de nombreux risques : la maladie, la solitude, l'impossibilité de continuer à travailler et l'incertitude du lendemain, plus ou moins atténuée par les transferts. L'incidence de la pauvreté est très variable parmi les personnes âgées. Dans la plupart des pays d'Amérique latine, la proportion des personnes âgées qui vivent dans la pauvreté est plus faible que celle de la population générale (BID, 2000). Dans de nombreux pays de l'ex-Union soviétique, au contraire, l'incidence de la pauvreté parmi les personnes âgées est supérieure à la moyenne nationale, en particulier à compter de 75 ans (Grootaert et Braithwaite, 1998 ; Banque mondiale, 2000). Les femmes, dont l'espérance de vie est plus longue que celle des hommes, sont en majorité et elles sont plus souvent pauvres que les hommes durant la vieillesse (Banque mondiale, à paraître a). La rapidité de la transition démographique va se traduire dans les décennies à venir par une augmentation sensible du nombre des personnes âgées dans les pays en développement.

Au cours des entretiens, les pauvres déclarent que la sécurité du revenu est leur premier souci. Viennent ensuite les problèmes d'accès aux services de santé, le logement et la qualité de la vie de famille et de la vie de la communauté. L'isolement, la solitude et la peur sont trop souvent le quotidien des vieilles gens (Narayan et al., 1999). Comme le disait une Ukrainienne âgée, « Si je mourais, ça n'aurait aucune importance parce que personne n'a besoin de moi. Le sentiment d'être inutile et sans protection, pour moi, il n'y a rien de pire ».

La criminalité et la violence domestique
La criminalité et la violence domestique réduisent les revenus et s'ajoutent aux obstacles que doivent surmonter les pauvres pour échapper à la pauvreté. Les riches peuvent engager des gardes privés pour se défendre et renforcer la sécurité de leur domicile, mais les pauvres n'ont guère les moyens de se protéger contre les agressions. En 1992, la fréquence des homicides parmi les adolescents de sexe masculin des quartiers défavorisés à São Paulo (Brésil) était 11 fois plus élevée que dans les quartiers aisés (Sinha et Lipton, 1999). Les pauvres confient souvent leur crainte de la violence et le sentiment d'impuissance qui en résulte : « Entre la police et les gangsters, je ne sais pas à qui me fier ».

La criminalité pénalise aussi les pauvres de façon indirecte. Les résultats scolaires des enfants exposés à la violence peuvent se dégrader (Morrison et Orlando, 1999). Une étude portant sur des communautés urbaines d'Équateur, de Hongrie, des Philippines et de Zambie indique que les difficultés économiques entraînent une destruction du capital associatif, car les gens cessent de participer aux activités des organisations de proximité, les liens informels entre les gens se désagrègent et le gangstérisme, le vandalisme et la criminalité augmentent (Moser, 1998). La violence et la criminalité peuvent donc priver les pauvres de deux des principaux moyens dont ils disposent pour remédier à la précarité : le capital humain et le capital associatif.

La violence domestique est un fléau pour les femmes riches ou pauvres, mais celles des milieux défavorisés sont plus touchées. À Santiago (Chili), 46 % des femmes pauvres et 29 % des femmes aisées subissent des violences domestiques. À Managua (Nicaragua), ces pourcentages sont respectivement de 54 et de 45 % (Morrison et Orlando, 1999).

Le chômage et les autres risques liés au marché du travail
Les risques présentés par le marché du travail sont le chômage, la baisse des salaires et l'obligation d'accepter un emploi précaire et rebutant dans le secteur informel lorsque des crises macroéconomiques ou des réformes bouleversent la donne. Les premiers à être licenciés en cas de compression des effectifs dans le secteur public sont généralement les travailleurs peu qualifiés, qui vont dès lors grossir les rangs des citadins pauvres, ainsi qu'on a pu l'observer en Afrique et en Amérique latine à la suite de l'ajustement structurel des années 80 et du début des années 90 (CEPALC, 1991 ; Sinha et Lipton, 1999). La crise est-asiatique, qui s'est soldée par une baisse des salaires réels et de l'emploi non agricole dans tous les pays touchés, a aussi eu un impact marqué sur les marchés du travail (Banque mondiale, 1999j). Lorsque les entreprises publiques ont été privatisées en Europe de l'Est et dans les pays de l'ex-Union soviétique, la pauvreté a augmenté parmi les ouvriers en surnombre, qui avaient un faible niveau d'instruction et des compétences obsolètes et étaient peu qualifiés pour trouver un emploi dans les industries émergentes. En Russie, les retards de paiement sur les salaires n'ont fait qu'aggraver la situation (Grootaert et Braithwaite, 1998).

Les fluctuations de la demande de main-d'œuvre affectent souvent les femmes et les jeunes travailleurs de façon disproportionnée. La plupart des programmes de dégraissage du secteur public touchent davantage les femmes que les hommes, et ce sont plutôt des femmes qui travaillent dans les petites entreprises, généralement plus sensibles aux fluctuations

(suite page 162)

Encadré 8.1
Types de risques auxquels sont exposés les pauvres (suite)

de la demande (Horton et Mazumdar, 1999). Lorsque les revenus baissent, les ménages pauvres essaient d'accroître leur offre de main-d'œuvre, en particulier celle des femmes et des enfants. Cette réaction a été observée par de nombreux chercheurs dans beaucoup de pays (Horton et Mazumdar, 1999 ; Grootaert et Patrinos, 1999).

Les mauvaises récoltes et les fluctuations des prix alimentaires

Les aléas climatiques (essentiellement l'irrégularité des précipitations), les maladies des plantes et les ennemis des cultures sont autant de risques pour les agriculteurs, mais l'emploi des technologies qui permettraient de les limiter (irrigation, pesticides, variétés résistantes à la maladie) est moins courant dans les régions pauvres. Entre 1994 et 1996, moins de 20 % des terres cultivées étaient irriguées dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (4 % seulement dans les pays d'Afrique subsaharienne).

Le risque de fluctuations des prix alimentaires est lié au précédent. Étant donné que les ménages pauvres consacrent une proportion importante de leur revenu à l'alimentation, une hausse des prix, même légère, peut entraîner une réduction importante de leur consommation alimentaire. Les ménages qui pratiquent l'agriculture de subsistance sont moins vulnérables que ceux qui doivent acheter toute leur nourriture.

La libéralisation des marchés se traduit souvent par une augmentation des prix des produits de base, ce qui est un élément positif pour les petits paysans s'ils sont vendeurs nets. Mais les citadins pauvres et les ménages ruraux pauvres sans terres sont pénalisés, car ils sont acheteurs nets, de même que les paysans qui subissent le rythme des saisons, vendant leur production après la récolte lorsque la nourriture est abondante et bon marché et achetant des vivres lorsqu'ils sont rares et chers (Sinha et Lipton, 1999). Si les services de transports sont efficaces, les commerçants peuvent intervenir et lisser les prix sur l'année par le biais de l'arbitrage, mais beaucoup de régions sont désavantagées à cet égard. À Madagascar, le prix moyen du riz, principale denrée de base, a progressé de 42 % et sa variance a augmenté de 52 % à la suite de la libéralisation des prix intervenue dans les années 80. Les deux tiers des riziculteurs ont été durement touchés par ce mouvement de hausse, car ils consommaient plus de riz qu'ils n'en produisaient et la pauvreté s'est aggravée (Barrett, 1996, 1998a).

Pour les ruraux pauvres, la diversification des cultures et des sources de revenu par des activités non agricoles est la meilleure arme contre les risques de fluctuation des prix alimentaires et de mauvaise récolte. Réduire la consommation lorsque le prix des denrées alimentaires augmente peut avoir des effets préjudiciables sérieux et durables sur la santé, en particulier pour les enfants. Les mauvaises récoltes successives de 1995 et 1996 provoquées par l'insuffisance des moussons à Sri Lanka ont obligé 80 % des ménages à s'endetter davantage dans huit villages, et 30 % des familles ont indiqué que l'incidence de la maladie avait progressé dans leur foyer (Sinha et Lipton, 1999).

avec des régions qui ne sont pas exposées à ce risque. Dans la pratique, cependant, beaucoup de chocs ont à la fois des éléments idiosyncrasiques et des éléments covariants. Pour autant, la plupart des études empiriques montrent que l'élément idiosyncrasique forme une large part du risque de revenu.[1] Dans ce chapitre, nous analysons les risques qui ont généralement un aspect idiosyncrasique important : maladies et accidents, vieillesse, violence, mauvaises récoltes, chômage et fluctuation du prix des denrées alimentaires (encadré 8.1). Les risques covariants sont examinés au chapitre 3 (encadré 3.2), au chapitre 7 (guerre et troubles civils) et au chapitre 9 (chocs macroéconomiques et catastrophes naturelles).

L'importance de l'élément covariant ou idiosyncrasique d'un risque dépend dans une très large mesure de ses causes sous-jacentes. Par exemple, la perte d'emploi est soit un risque pour l'individu, soit, si elle résulte d'une crise macroéconomique, un risque pour la majorité des travailleurs d'un pays donné. La maladie peut être un risque idiosyncrasique ou elle peut comporter un important élément covariant s'il s'agit d'une épidémie. La pandémie de VIH/SIDA est un risque de santé au niveau mondial, qui a des effets catastrophiques sur les classes et les pays pauvres (encadré 8.2).

Pour prévenir les chocs, il importe d'en connaître l'origine, mais cela n'est pas toujours facile. Beaucoup d'événements exogènes peuvent avoir des effets similaires sur le revenu des ménages. Un choc macroéconomique, un cyclone ou une guerre civile sont autant d'événements qui peuvent provoquer une grave baisse de revenu et se solder par l'épuisement des actifs du ménage. Mais les institutions d'un pays ont une grande influence sur la façon dont les chocs se répercutent sur les ménages. Toutes les sécheresses n'entraînent pas dans leur sillage la famine, la maladie et la mort. Les conséquences d'une catastrophe dépendent du fonctionnement de l'appareil de l'État, de la situation qui règne dans le pays (paix ou troubles civils), de l'étendue de la couverture sociale et

Encadré 8.2
Sida et pauvreté

Plus de 34 millions de personnes sont infectées par le VIH dans le monde, et le sida a fauché plus de 18 millions de vies humaines. Plus de 90 % des individus infectés vivent dans les pays en développement. Les données d'observation internationales montrent qu'il existe une étroite corrélation entre la faiblesse et l'inégalité des revenus, d'une part, et les taux d'infection par le VIH, d'autre part. Par ailleurs, les taux d'infection sont plus élevés dans les pays où l'inégalité entre les sexes est très marquée. Bien que les cas d'infection existants ou nouveaux soient plus nombreux dans les pays d'Afrique subsaharienne que dans le reste du monde, ce sont désormais les pays d'Asie et de l'ex-Union soviétique qui enregistrent la plus forte progression des cas.

Les 20 pays où la prévalence du VIH est la plus élevée sont des pays d'Afrique subsaharienne. Au Botswana et au Zimbabwe, un adulte sur quatre est infecté. Dans dix autres pays du continent africain, plus d'un adulte sur dix est touché par le virus. Les effets sur l'espérance de vie seront catastrophiques. Alors que, sans la pandémie, l'espérance de vie de ces pays aurait atteint 64 ans en 2010-2015, elle va tomber à 47 ans, anéantissant les progrès réalisés dans ce domaine au cours des 30 dernières années. L'impact sur la mortalité juvénile est également immense. Sans le VIH, 25 % des enfants qui meurent aujourd'hui en Zambie et au Zimbabwe seraient restés en vie.

En dépit de la corrélation étroite qui existe au niveau national entre pauvreté et sida, il n'y a pas lieu de penser que les pauvres courent un risque d'infection particulier au niveau individuel. De fait, dans les premiers temps, la maladie a surtout frappé les segments les plus favorisés. Les éléments d'information disponibles pour les années 80 et la première moitié des années 90 font apparaître une corrélation positive entre l'infection par le VIH et le niveau d'instruction, le revenu et la situation socio-économique, sans doute parce que les individus les plus aisés et les plus instruits étaient aussi ceux qui étaient les plus enclins à multiplier les partenaires sexuels. Les modes de transmission autres que les rapports sexuels (injection de drogues par voie intraveineuse et transmission de la mère à l'enfant) sont davantage liés à la pauvreté. Au cours des dernières années, le profil des individus infectés par le VIH a rapidement changé et le sida est en train de devenir une maladie de pauvres. Comme les individus instruits utilisent les informations disponibles sur le sida et ont des rapports sexuels protégés (préservatifs), c'est parmi les individus à faible revenu et peu instruits que la proportion de nouveaux cas progresse le plus rapidement.

Sachant que 5 millions de personnes sont infectées chaque année, il faut agir d'urgence pour enrayer la propagation du VIH/SIDA. Une réelle volonté politique de la part des gouvernants et une action en partenariat avec le secteur privé, les ONG et les leaders locaux sont les deux ingrédients indispensables au succès des programmes de lutte contre la pandémie. Certaines interventions ont fait la preuve de leur efficacité, notamment les campagnes publiques d'information destinées à modifier le comportement des individus et les normes sociales régissant les rapports sexuels ; la distribution de préservatifs à des prix abordables ; la fourniture de conseils et de tests de dépistage et le traitement gratuit des maladies sexuellement transmises pour ceux qui en font la demande ; la constitution de stocks de sang non contaminé ; et les mesures permettant de réduire la transmission de la mère à l'enfant. Il faut en outre développer les programmes de soins pour traiter la foule des personnes infectées et affectées.

Le sida a un impact catastrophique sur les pauvres. Ceux qui sont malades ne peuvent plus travailler et les ménages pauvres doivent vendre des actifs productifs pour payer le traitement. Le décès d'un adulte atteint par le sida a des répercussions plus graves pour les ménages pauvres. Il est recommandé aux pouvoirs publics de s'occuper en priorité des ménages défavorisés, qui ont le plus besoin d'aide pour survivre, en concentrant l'assistance sur la période qui suit immédiatement le décès, lorsque la famille a commencé à réduire sa consommation alimentaire, mais que les conséquences de cette réduction ne sont pas encore irréversibles.

La conception suivant laquelle le VIH/SIDA est un problème fondamental de développement a donné naissance au Partenariat international contre le VIH/SIDA en Afrique, constitué en 1999 par les organismes fondateurs du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), dont fait partie la Banque mondiale. En collaboration avec les gouvernements africains, le programme vise à accroître les ressources et le soutien technique apportés aux pays touchés, à organiser des programmes ciblés de prévention et de traitement et à accroître la base des connaissances sur la pandémie.

Source : Ainsworth et Semali, 1998 ; Basu, 1995 ; Over, 1998 ; Rugalema, 1999 ; ONUSIDA, 2000 ; Banque mondiale, 1997d, 1999m.

de la protection offerte aux pauvres par d'autres institutions, etc.

On peut affiner cette typologie en établissant des distinctions dans la gravité et la fréquence des chocs. Il est plus difficile de lisser la consommation en cas de chocs à répétition, car si les ménages ont été contraints de liquider leurs actifs pour faire face au choc initial, ils resteront démunis devant les chocs ultérieurs.[2] Au surplus, un choc peut en entraîner un autre. Une catastrophe naturelle peut épuiser toutes les réserves alimentaires des pauvres, et donc les affaiblir et les exposer à la maladie. S'agissant de la gravité, un choc peut être dévastateur (catastrophe naturelle, décès du soutien de famille) ou mineur (une maladie passagère, quelques jours sans travail pour les travailleurs intermittents).

La nature et l'ampleur de la précarité

Nul n'est à l'abri de la précarité (encadré 8.3). Même les fonctionnaires bien payés peuvent perdre leur

Encadré 8.3
Quelques termes clés : risque, exposition au risque et précarité

Telle qu'elle est traditionnellement définie et mesurée, la pauvreté est une notion statique, un instantané. Mais l'insécurité et la précarité sont des notions dynamiques, qui décrivent une réaction à des changements dans le temps. Par insécurité, on entend l'exposition aux risques et par précarité, on entend l'éventualité d'une baisse du niveau de vie liée à l'exposition au risque. On appelle " choc " l'événement qui déclenche la baisse du niveau de vie. Ce choc peut affecter un individu (maladie, décès), une communauté, une région ou même tout un pays (catastrophe naturelle, crise macroéconomique).

Le risque, l'exposition au risque et la précarité sont liés, mais ne sont pas synonymes. Le risque désigne des événements incertains qui peuvent affecter le niveau de vie, comme le risque de maladie ou le risque de sécheresse. L'incertitude peut tenir à la date ou à la gravité de l'événement. Par exemple, les fluctuations saisonnières du revenu agricole sont un événement connu d'avance, mais leur gravité n'est pas toujours prévisible. L'exposition au risque mesure la probabilité qu'un risque donné se produira. La précarité mesure la capacité de résistance à un choc, autrement dit la probabilité qu'un choc entraînera une baisse du niveau de vie. Comme le montre ce chapitre, la précarité dépend essentiellement de l'importance des actifs du ménage et des mécanismes d'assurance à sa disposition, ainsi que, bien entendu, des caractéristiques du choc (gravité, fréquence).

emploi et sombrer dans la pauvreté. Pour les pauvres, et pour ceux qui vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté, la précarité est une préoccupation plus lancinante, car toute baisse de revenu peut les jeter dans la misère. C'est la raison pour laquelle les pauvres redoutent les risques et hésitent à s'engager dans des activités très rentables mais risquées, qui leur permettraient de sortir de leur condition, tant il est vrai que le moindre dérapage pourrait les faire tomber dans une plus grande indigence.

Le revenu des pauvres subit souvent des fluctuations importantes.[3] Dans les villages du sud de l'Inde, on estime que le coefficient de variation du revenu annuel provenant des principales cultures oscille entre 0,37 et 1,01[4] et peut aller jusqu'à 1,27 pour les bénéfices globaux des exploitations.[5] En Éthiopie, les trois quarts des ménages ruraux ont fait une mauvaise récolte sur une période de 20 ans, d'où une variation sensible du revenu agricole.[6]

Les pauvres sont d'autant plus sensibles à ces fluctuations qu'ils ont moins d'actifs et des sources de revenu moins diversifiées que les autres catégories sociales. Dans les villages du sud de l'Inde, une augmentation du risque (arrivée prématurée ou tardive de la mousson) entraîne une diminution de 35 % des bénéfices agricoles pour le quartile le plus pauvre des ménages, mais n'a pratiquement aucune incidence sur les exploitants les plus riches.[7] Au Viet Nam, parlant des mauvaises récoltes provoquées par les inondations, les participants de l'étude La parole est aux pauvres font la remarque suivante :

Les riches peuvent rétablir leur situation en un an, mais les pauvres, ceux qui n'ont pas d'argent, ne se rétablissent jamais.

En Chine, lorsque le revenu des ménages se contracte, la baisse est absorbée à raison de 40 % par une réduction de la consommation parmi les 10 % des ménages les plus pauvres, mais de 10 % seulement parmi ceux du tiers le plus riche, car ces derniers ont plus de facilités pour s'assurer.[8]

On peut aussi mesurer la précarité des pauvres et des quasi-pauvres à la fréquence des passages au-dessous du seuil de pauvreté. À la suite d'une étude effectuée au sujet de sept pays pour lesquels il existe des données de panel, on a constaté, dans six d'entre eux, que le nombre des ménages à qui il arrive d'être pauvres est nettement plus important que le nombre de ceux qui sont invariablement pauvres.[9] Une enquête par panel de neuf ans concernant des villages du sud de l'Inde montre que 20 % des ménages ont été constamment pauvres pendant cette période et que 12 % seulement n'ont jamais été pauvres. Cependant, la grande majorité des ménages ont connu épisodiquement des périodes de pauvreté.[10] Ces conclusions montrent combien les pauvres sont à la fois vulnérables et résistants, puisqu'ils sont capables d'échapper de nouveau à la pauvreté après un choc monétaire. La mobilité relative dans l'échelle du revenu peut être assez marquée. En Afrique du Sud, 29 % des ménages du quintile le plus pauvre sont montés de deux quintiles ou plus entre 1993 et 1998. Au Pérou, 37 % des ménages ont fait de même entre 1985 et 1990.[11]

Si l'on définit la pauvreté à long terme comme un état caractérisé par une consommation inférieure au seuil de pauvreté sur une longue période, on peut essayer de déterminer quelle fraction de la pauvreté

mesurée est transitoire. Cette approche prend implicitement en compte la durée des mouvements de part et d'autre du seuil de pauvreté et le degré de pauvreté. Selon cette méthode, à peu près la moitié de la pauvreté estimative des villages du sud de l'Inde [12] et la moitié de la grande pauvreté en Chine ont un caractère transitoire.[13]

Les deux méthodes donnent à penser que la pauvreté temporaire est souvent un élément important du tableau. En règle générale, ce sont les ménages qui ont le moins d'actifs qui risquent de souffrir le plus de la pauvreté permanente. L'éducation atténue presque toujours la pauvreté chronique, mais ses effets sur la pauvreté temporaire sont variables. En Côte d'Ivoire et en Hongrie, on a constaté que les ménages qui avaient un certain niveau d'éducation se rétablissaient plus facilement à la suite d'une baisse de revenu. En Chine, en revanche, il n'existe pas de corrélation entre le niveau d'éducation et la pauvreté temporaire.[14] La durée des épisodes de pauvreté dépend également de la fréquence des chocs : les ménages ont plus de chances de se rétablir après un choc unique qu'après une série de chocs.[15]

La précarité est multidimensionnelle et, comme les ménages pauvres sont confrontés à toutes sortes de risques, leurs revenus et leur consommation peuvent varier pour de multiples raisons. En Éthiopie, par exemple, les ménages ruraux sont exposés à des chocs naturels, tels qu'une mauvaise récolte, des chocs de santé, tels que la maladie ou l'invalidité, ou des chocs macroéconomiques, tels que les effets de la fiscalité, l'expropriation des terres et la guerre (tableau 8.2). La proportion des éléments idiosyncrasiques des chocs monétaires liés à la pluviosité est de 23 %, mais, pour les dommages agricoles provoqués par d'autres agents (parasites, animaux, mauvaises herbes), la fourchette va de 65 à 87 %. Les chocs monétaires consécutifs à la maladie ont un élément idiosyncrasique encore plus important.[16] Les ménages frappés coup sur coup par différents types de chocs sont considérablement stressés

Comme si le manque de terres ne suffisait pas, la pluie est un souci permanent : est-ce qu'il va pleuvoir ou ne pas pleuvoir ? On vit heure par heure.

- Une femme, Kajima, Éthiopie

Comment les familles et les communautés font face aux risques

Pour les pauvres, surmonter l'ensemble des risques auxquels ils sont exposés est souvent une question de vie ou de mort. Les stratégies de gestion des risques adoptées par les ménages et les communautés sont aussi bien formelles qu'informelles (tableau 8.3). Les stratégies informelles reposent sur des arrangements entre individus ou ménages, ou font appel à des groupes tels que les communautés ou les villages. Les systèmes formels comprennent des activités fondées sur les mécanismes du marché et sur les mécanismes fournis par l'État. Les stratégies formelles et informelles ne sont pas indépendantes les unes des autres : les politiques et les mécanismes mis en place par la puissance publique déterminent dans une large mesure l'importance et le type des arrangements informels utilisés.

Les stratégies de gestion des risques peuvent aussi être classées selon qu'elles ont pour objet de limiter et d'atténuer les risques (par anticipation) ou d'y remédier (une fois le choc survenu).[17] Les mesures de réduction des risques visent à limiter la probabilité d'un choc ou d'une fluctuation préjudiciable. Les particuliers ou les ménages peuvent prendre eux-mêmes certaines initiatives (par exemple creuser un puits ou se faire vacciner). Mais, dans la plupart des cas, pour limiter réellement

Tableau 8.2
Chocs subis par les ménages ruraux en Éthiopie

Événement	Pourcentage de ménages ayant traversé une période difficile au cours des 20 dernières années
Mauvaise récolte (sécheresse, inondation)	78
Choc d'origine gouvernementale (fiscalité, travail forcé)	42
Problèmes de travail (maladie, décès)	40
Problèmes de bœufs (maladie, mort)	39
Autres problèmes de bétail (maladie, mort)	35
Problèmes fonciers (expropriation, réforme agraire)	17
Pertes d'actifs	16
Guerre	7
Criminalité (vol, violence)	3

Source: Dercon 1999.

Tableau 8.3
Mécanismes de gestion des risques

	Mécanismes informels		Mécanismes formels	
Objectifs	**individus et ménages**	**Fournis par le Groupe**	**Fournis par le marché**	**Fournis par l'État**
Limiter les risques	■ Soins de santé préventifs ■ Migration ■ Sources de revenu plus sûres	■ Action collective d'infrastructure, digues, terrasses ■ Gestion des ressources communes		■ Bonnes politiques macroéconomiques ■ Politique environnementale ■ Politique d'éducation et de formation ■ Politique de santé publique ■ Infrastructures barrages, routes) ■ Politique active sur le marché du travail
Atténuer les risques				
Diversification	■ Diversification des cultures et des parcelles ■ Diversification des sources de revenu ■ Investissements dans le capital physique et humain	■ Associations professionnelles ■ Tontines	■ Comptes d'épargne dans des institutions financières ■ Microfinancement	■ Vulgarisation agricole ■ Libéralisation du commerce ■ Protection des droits de propriété
Assurance	■ Mariage et famille élargie ■ Métayage ■ Stocks régulateurs	■ Investissement dans le capital associatif (réseaux, associations, rites, échange de cadeaux)	■ Rente viagère ■ Assurance accident, invalidité et autre	■ Régimes de retraite ■ Assurance obligatoire contre le chômage, la maladie, l'invalidité et autres risques
Remédier aux chocs[a]	■ Vente de biens ■ Emprunts à des prêteurs ■ Travail des enfants ■ Réduction de la consommation alimentaire ■ Migration saisonnière ou temporaire	■ Transferts au sein des réseaux de solidarité	■ Vente d'actifs financiers ■ Emprunts auprès d'institutions financières	■ Aide sociale ■ Travaux d'utilité collective ■ Subventions ■ Fonds sociaux ■ Transferts en espèces

Note : La zone sur fond blanc contient les mesures prises par les ménages et les communautés pour réduire les risques et réagir après les événements au moyen des mécanismes informels. La zone foncée indique les mécanismes fournis par l'État pour assurer les citoyens contre les risques et remédier aux conséquences des chocs, c'est-à-dire le filet de protection sociale.
a. S'ils ont un caractère permanent, les mécanismes institués par l'État pour remédier aux conséquences des chocs peuvent aussi servir à atténuer les risques.
Source : Adapté de Holzmann et Jorgensen (2000).

les risques, il faut aussi que soient prises des mesures au niveau mésoéconomique ou macro-économique. Aussi les risques de crue sont-ils réduits si la population locale bâtit une digue ou si l'État construit un barrage. De bonnes politiques économiques et environnementales, l'éducation et la formation, entre autres mesures, peuvent contribuer à limiter toutes sortes de risques (nous les examinons ailleurs dans ce rapport).

L'atténuation des risques vise à amortir l'impact des chocs. Les ménages atténuent les risques par la

diversification (en acquérant des actifs dont les rendements ne sont pas totalement corrélés) et par l'assurance. Ainsi, les ménages agricoles peuvent planter des cultures différentes sur des parcelles différentes, combiner revenus agricoles et non agricoles ou, dans le cas des ménages urbains, associer revenus salariaux et revenus procurés par une entreprise familiale. La plupart du temps, les ménages agissent de leur propre initiative, mais l'action du groupe ou de l'État (vulgarisation agricole, infrastructures) facilite parfois la diversification. Les ménages peuvent aussi atténuer les risques en s'assurant, qu'il s'agisse d'auto-assurance, d'assurance formelle ou informelle, encore que les mécanismes d'assurance de type commercial jouent un rôle mineur pour les pauvres.

Les stratégies de remède visent à limiter les effets d'un choc une fois qu'il s'est produit. Les individus vont, par exemple, puiser dans leurs économies ou vendre des biens, emprunter et faire jouer les réseaux de soutien. De leur côté, les pouvoirs publics activent le dispositif de protection sociale : transferts ou programmes de travaux d'utilité collective. Si ces mesures se révèlent insuffisantes, les ménages devront se résoudre à réduire leur consommation ou à augmenter l'offre de main-d'œuvre. Trop souvent, ces mesures prises dans l'urgence apportent aux ménages un avantage immédiat moyennant un coût à long terme élevé.

Dans ce chapitre, nous examinons principalement les dispositions que peuvent prendre les pauvres pour atténuer les risques et y remédier. Nous décrivons les mécanismes informels que font jouer les ménages et les communautés, puis nous analysons de quelle manière les interventions de l'État peuvent compléter les efforts déployés par les pauvres et les formes que peuvent prendre ces interventions. Nous examinons en particulier les dispositifs de protection qui peuvent être utilisés pour limiter les risques et remédier aux chocs (tableau 8.3).

Limiter les risques par la diversification

Beaucoup de chercheurs ont décrit comment les ménages des pays en développement diversifient leurs sources de revenus afin de régulariser le flux des revenus dans le temps.[18] Il ressort de l'examen de 25 études effectuées en Afrique que le revenu des ménages ruraux est constitué à 45 % en moyenne par des activités non agricoles. Dans la pratique, ce pourcentage va de 15 à 93 %.[19] En outre, les paysans diversifient les cultures et exploitent des parcelles différentes et ils travaillent pour le compte d'autres agriculteurs.

Il semble toutefois que l'effet net de ces efforts soit peu sensible et que la variabilité du revenu des agriculteurs reste élevée. En règle générale, les options dont disposent les paysans pour accroître leur revenu varient de concert en période de crise. La sécheresse,

Tableau 8.4
Diversification des revenus chez les paysans africains

Pays	Période	Part moyenne du revenu non agricole dans le revenu total Pourcentage	Ratio de la part non agricole du revenu des paysans riches à celle des paysans pauvres
Botswana	1985-86	77	2,5
Burkina Faso	1981-84	37	2,5
Éthiopie	1989-90	36	1,2
Gambie	1985-86	23	1,3
Malawi	1990-91	34	1,0
Mozambique	1991	15	2,5
Niger	1989-90	52	2,0
Rwanda	1990	30	5,0
Sénégal			
Nord	1988-89	60	2,0
Central	1988-90	24	1,0
Sud	1988-90	41	2,6
Soudan	1988	38	1,0
Zimbabwe	1988-89	42	1,0

Source : Reardon, 1997.

par exemple, réduit à la fois les revenus non agricoles et agricoles, car une mauvaise récolte se solde par une baisse généralisée de revenu, qui entraîne une baisse de la demande de services non agricoles.[20]

Les options qui s'offrent aux ménages agricoles pour maintenir leur revenu sont souvent assez restreintes. Selon des éléments d'information provenant du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de l'Inde, du Kenya et de la Tanzanie, il existe des contraintes à l'entrée sur le marché, notamment le manque de fonds de roulement, de qualifications et d'intrants, dans de nombreux domaines d'activités qui permettraient aux paysans de diversifier leurs sources de revenu. Les coûts de démarrage pour ouvrir une boutique ou fournir des services sont souvent 10 à 20 fois supérieurs à ceux d'autres activités auxquelles se livrent beaucoup de pauvres, comme la production de charbon de bois, la collecte de tourteaux de bouse ou des activités simples de traitement des aliments, qui ne permettent pas vraiment de diversifier les revenus.[21] Aussi les sources de revenu des paysans africains pauvres sont-elles moins diversifiées que celles des paysans riches (tableau 8.4).[22] Dans d'autres régions du monde, les paysans pauvres ont plus de succès dans ce domaine. Au Pakistan, en 1986-89, 55 % des revenus des paysans étaient d'origine non agricole, et ce pourcentage était trois fois plus élevé chez les pauvres que chez les riches.[23] En Égypte également, on constate que les sources de revenu des paysans pauvres sont plus diversifiées que celles des paysans riches.[24]

Lorsque les possibilités réelles de diversification sont limitées, les paysans pauvres se spécialisent dans des activités à faible risque et à faible rendement, qui ne leur permettent guère d'échapper à leur condition. En Inde, les paysans pauvres consacrent une proportion plus importante des terres aux variétés traditionnelles de riz et de ricin qu'aux variétés à haut rendement. Les agriculteurs tanzaniens qui ne possèdent pas de bétail[25] cultivent plus de patates douces (culture à faible risque et faible rendement) que ceux qui font aussi de l'élevage. Dans ces conditions, les rendements de l'agriculture par adulte sont plus élevés de 25 % pour le groupe le plus favorisé que pour le groupe le plus pauvre.[26] Les paysans pauvres sont d'autant plus désavantagés que les chocs sur les récoltes sont généralement covariants sur des étendues relativement vastes. Cela restreint l'efficacité des stratégies fondées sur la solidarité et sur les réseaux d'entraide, car un choc donné frappe simultanément tous les membres du groupe ou la plupart d'entre eux.[27]

S'assurer pour atténuer les risques

En principe, tout choc dont on peut calculer la probabilité d'après les données historiques est assurable. Dans la pratique, toutefois, le marché de l'assurance est quasiment inexistant dans les pays en développement, à cause des problèmes posés par le défaut d'exécution des contrats et l'asymétrie de l'information. Les gens, et les pauvres en particulier, doivent essentiellement compter sur l'auto-assurance et les mécanismes d'assurance informels. Ces problèmes ont été surmontés dans les pays développés, qui sont dotés d'un appareil juridique et d'autres institutions solides.

L'auto-assurance. Les ménages s'assurent eux-mêmes en accumulant des actifs pendant les périodes fastes et en les vendant pendant les périodes difficiles. La stratégie est efficace si les actifs sont en sûreté et s'ils ont un taux de rentabilité positif, en particulier si ce taux excède le taux de préférence pour le présent (préférence de la consommation présente par rapport à la consommation future). Dans la pratique, certains actifs ont un taux de rentabilité négative et un grand nombre de ménages pauvres ont un taux de préférence très élevé pour le présent (ils sont « impatients », souvent parce qu'ils n'ont pas le choix), ce qui fait obstacle à l'accumulation d'actifs.[28]

Autre problème, un choc macroéconomique fait souvent varier la valeur des actifs dans le même sens que le revenu. Elle est donc au plus bas au moment même où le ménage doit liquider. Une sécheresse qui détruit une récolte peut aussi affaiblir et tuer les bovins qui, dans de nombreux pays défavorisés, servent de stock régulateur aux paysans. Les termes de l'échange des actifs par rapport aux biens de consommation peuvent aussi se dégrader à la suite d'un choc, dans la mesure où tout le monde essaie de vendre des actifs pour acheter des denrées de base au même moment. Le prix des actifs est entraîné à la baisse à la fois par l'offre et par la demande : la perte brutale de revenu incite chacun à vendre des biens, tandis que le fléchissement du pouvoir d'achat fait tomber la demande (à moins que des acheteurs extérieurs à la zone affectée ne se manifestent). Dans les périodes fastes, le processus fonctionne en sens inverse : tout le monde veut acheter l'actif de secours, ce qui fait monter son prix et rend la stratégie extrêmement coûteuse.[29]

Tableau 8.5
Transferts privés en espèces et en nature en faveur des ménages pauvres
Pourcentage

Pays (année)	Part des ménages effectuant des transferts	Part des ménages recevant des transferts	
		Tous ménages	Ménages pauvres[a]
Jamaïque (1997)	13,1	53,0	65,0
Népal (1996)	17,4	44,7	55,3
Pérou (1994)	14,3	37,3	46,7
Panama (1997)	15,5	37,8	40,9
Kazakhstan (1996)	20,2	27,5	33,8
République kirghize (1996)	15,7	35,5	31,7
Fédération de Russie (1997)	23,7	25,2	31,5
Bulgarie (1995)	15,0	17,0	21,4

a. Ménages appartenant au quintile le plus bas de l'échelle des revenus par habitant.
Source : Cox, Galasso et Jimenez, 2000.

Les simulations effectuées avec des modèles de risques des ménages montrent que l'auto-assurance perd rapidement de son efficacité lorsque la corrélation entre le revenu et les termes de l'échange des actifs dépasse 0,5. Le ménages doivent en effet cesser de vendre des actifs en période de crise, car le gain de consommation qu'ils en retirent est minime. En Éthiopie, pendant la famine de 1984-85, les termes de l'échange des actifs se sont effondrés et les ménages ont préféré réduire brutalement leur consommation plutôt que de liquider leurs biens.[30] Pendant la période de sécheresse de 1981-85, au Burkina Faso, les ventes de bétail n'ont compensé que 15 à 30 % de la baisse du revenu des récoltes.[31]

L'achat et la vente de bovins, qui est la stratégie couramment utilisée pour faire face aux fluctuations de revenu, ne sont pas une option pour de nombreux ménages pauvres. L'achat d'une vache représente une grosse mise de fonds (d'où la nécessité d'économiser une forte somme au préalable). Dans l'ouest de la Tanzanie, où une vache coûte à peu près un cinquième du revenu annuel moyen des récoltes, la moitié seulement des ménages possèdent des bovins.[32] Lorsqu'ils le peuvent, les ménages pauvres achètent comme stocks régulateurs du petit bétail (chèvres, moutons) ou des actifs plus divisibles. Dans trois villages du sud de l'Inde, la principale stratégie de gestion des risques des paysans consiste à accumuler des céréales et de l'argent.[33] En Chine, en revanche, les ménages ruraux n'augmentent que légèrement leurs stocks d'actifs liquides improductifs en prévision de fluctuations de revenu.[34]

Étant donné que de nombreux actifs sont indivisibles et soumis à des risques (risque de prix, risque de perte du bétail), les stratégies de gestion des risques fondée sur la possession d'actifs présentent un intérêt limité. Il faut donc que les pauvres puissent disposer d'une gamme plus étendue d'actifs et que la valeur des actifs soit plus stable, ce qui leur permettrait de mieux exploiter les opportunités génératrices de revenu (décrites dans la deuxième partie de ce rapport). Les comptes d'épargne sont un bon exemple d'actif divisible ayant une valeur fixe et un taux de rentabilité positif. Si les institutions financières qui gèrent les comptes sont raisonnablement solides, le principal risque lié à l'épargne est l'inflation. On a constaté récemment à plusieurs reprises que les ménages pauvres sont demandeurs de comptes d'épargne sûrs. Bank Rakyat Indonesia compte plus de 16 millions de déposants à faible revenu. SafeSave, une ONG de Dacca (Bangladesh), s'est inspirée des principes des mutuelles d'épargne et de crédit traditionnelles (tontines). Ses agents collectent chaque jour de petites sommes qui sont déposées dans les comptes des adhérents.[35]

L'assurance informelle. Les ménages utilisent aussi des mécanismes de partage informel des risques au niveau du groupe, mécanismes qui reposent sur le capital associatif d'un ensemble de ménages. Dans la plupart des cas, l'assurance informelle s'appuie sur le réseau solidaire que forment les membres d'une même communauté ou d'une famille élargie, souvent à l'intérieur d'un même groupe ethnique, ou les membres d'une même profession, ou encore les migrants et leur foyer d'origine.

De même que le lissage de la consommation, qui vise à égaliser les utilités marginales dans le temps, les mécanismes d'assurance solidaires visent à égaliser les utilités marginales entre les membres du groupe.[36] Lorsque la consommation d'un membre diminue, les autres transfèrent des ressources pour rééquilibrer les utilités marginales. Ces réseaux ne sont efficaces que pour les chocs qui ne frappent qu'une partie des membres du groupe. Par conséquent, plus un groupe est nombreux, moins il est probable qu'un choc affecte la totalité des membres et plus le partage des risques est efficace.[37]

Un réseau fonctionne par le biais de transferts, de dons ou de prêts entre membres, en général selon le principe de la réciprocité. Les transferts ont lieu lorsqu'un membre du réseau se trouve en difficulté, servant ainsi un objectif de gestion des risques ; mais ils remplissent aussi une fonction sociale, en cimentant la cohésion de la communauté.[38] L'importance des dons et des transferts varie considérablement. En Bulgarie, moins d'un cinquième des ménages bénéficient de transferts. À la Jamaïque, la proportion est de plus de la moitié (tableau 8.5). Dans la plupart des pays, ce sont les ménages les plus démunis qui profitent de l'essentiel des transferts, et ceux-ci représentent souvent une fraction importante du revenu. Les transferts privés accroissent la part du revenu global du quintile le plus pauvre d'environ 50 % à la Jamaïque et au Népal, et de près de 70 % en Russie (figure 8.1).

Ce n'est pas parce que les transferts ont effectivement lieu que les ménages sont suffisamment protégés en cas de crises. La principale caractéristique de l'assurance informelle est la réciprocité, à laquelle veille le groupe lui-même. En cas de stress économique important, il peut arriver que les normes et la pression sociale ne soient pas assez fortes pour obliger les membres du groupe à transférer des ressources aux autres membres. C'est lorsque les gens accordent une valeur élevée à la protection future (taux de préférence faible pour le présent) et que la crainte d'être exclus conduit les membres à respecter les règles que l'assurance informelle fonctionne le mieux. Mais ce dispositif défavorise les pauvres, qui accordent en général une valeur élevée à la consommation présente par rapport à la consommation future (généralement parce qu'ils n'ont pas le choix). C'est pourquoi, même si ce sont eux qui en ont le plus besoin, les pauvres sont les plus enclins à renoncer aux mécanismes informels. C'est également lorsque le taux des transferts est élevé (parce que les interactions fréquentes contribuent à renforcer la confiance dans le respect des règles) et que les chocs sont idiosyncrasiques (puisque les chocs covariants peuvent anéantir les ressources de tous les membres du réseau) que l'assurance informelle fonctionne le mieux.[39]

Figure 8.1
Les transferts privés représentent une part importante du revenu des pauvres

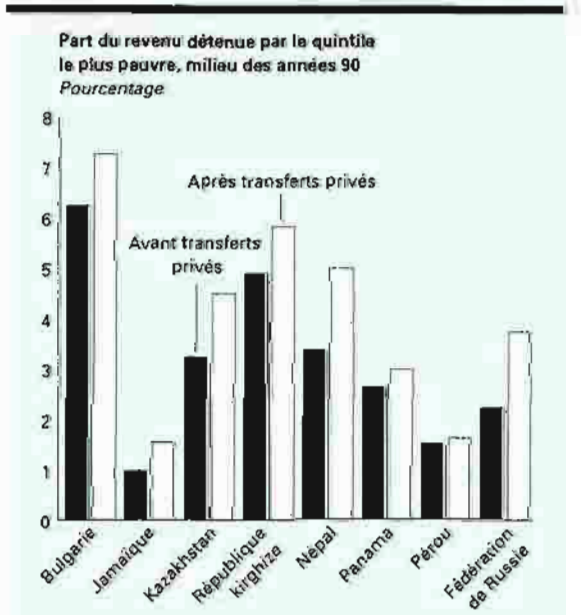

Note : Les quintiles sont basés sur l'échelle des revenus par habitant.
Les transferts sont ceux dont bénéficient les pauvres. Les données se rapportent aux années les plus récentes possibles.
Source : Cox, Galasso et Jimenez, 2000.

Pour déterminer la nécessité d'un dispositif formel de protection, des chercheurs ont tenté de mesurer l'utilité des mécanismes informels d'assurance, entreprise qui s'est révélée ardue. Il est difficile en effet d'établir une distinction entre les effets de l'assurance informelle et ceux de l'auto-assurance. De plus, comme on ne peut mesurer que si l'on dispose de données d'information sur la consommation et les tendances de divers facteurs pour tous les membres d'un groupe (ou un échantillon statistiquement valable de ce groupe), les choses se compliquent lorsque le réseau s'étend au-delà des limites d'un village ou d'une entité géographique quelconque. Les données d'observation provenant de Côte d'Ivoire, d'Inde, d'Ouganda et de Thaïlande tendent à indiquer que l'assurance informelle n'est pas un mythe, mais qu'elle est loin d'être une panacée.[40] Les éléments d'information concernant la Chine et l'Inde montrent que les pauvres et les ruraux sans terres sont beaucoup moins protégés contre les fluctuations de revenus que les riches et les grands propriétaires terriens.[41]

Survivre aux chocs

Lorsqu'un choc survient, les gens réagissent en faisant jouer leur assurance : ils liquident leur bétail ou d'autres actifs, ou ils sollicitent des transferts ou des prêts de

leurs réseaux de soutien. Si cela ne suffit pas, ils peuvent augmenter leur offre de main-d'œuvre, c'est-à-dire accroître leur nombre d'heures de travail, faire travailler d'autres membres de la famille (femmes ou enfants) ou migrer vers des régions qui n'ont pas été affectées. En dernier recours, les ménages réduisent leur consommation et se privent de nourriture.[42]

En situation de crise, les pauvres ont moins d'options que les riches. Ayant moins de biens matériels, ils réagissent de préférence en accroissant leur offre de travail. Lorsque le choc est covariant et que le marché local du travail s'effondre, il ne leur reste plus qu'à émigrer. Et quand ce sont les hommes qui partent, les femmes et les enfants doivent parfois prendre la relève au niveau local.[43]

Lorsqu'il s'agit de traverser une crise, ces mesures économiques sont souvent insuffisantes. Si elle se prolonge, diverses stratégies sont possibles : reporter un mariage ou une naissance, s'entasser à plusieurs familles dans le même logement (en particulier dans les zones urbaines), voire se lancer dans des activités illicites (vol, cambriolage, prostitution). Au bout du compte, les mécanismes sociaux qui devaient aider les ménages en cas de difficultés peuvent se désagréger sous l'intensité d'un choc prolongé.

Les effets au sein des ménages

Dans notre analyse, nous avons jusqu'à présent considéré le ménage comme une unité, tant pour ce qui est de l'impact que des décisions. Il est un fait, toutefois, que le partage des risques au sein du ménage n'est pas toujours égal et que les décisions prises à la suite d'un choc se répercutent parfois de façon disproportionnée sur les membres les plus faibles, en particulier les femmes et les enfants. Deux cas de figure sont possibles. Dans le premier, un choc qui affecte le ménage dans son ensemble peut avoir des effets variables sur les différents membres. Dans le second, un choc individuel (maladie, perte d'emploi) peut avoir des effets différents sur la consommation selon que la personne touchée est un homme ou une femme. On dispose de plus d'éléments d'information sur la première situation que sur la deuxième.44

Comme les ménages pauvres ont en général une famille nombreuse, leurs enfants sont plus exposés à la pauvreté et à la précarité que ceux des autres ménages et ils sont particulièrement vulnérables aux fluctuations du revenu et de la consommation. Pour un enfant déjà peu robuste, une nouvelle baisse de la consommation alimentaire peut provoquer des dommages irréversibles. Au Bangladesh, les grandes inondations ont ralenti la croissance des enfants.[45] Dans les zones rurales de l'Inde, la mortalité juvénile augmente en période de sécheresse, en particulier parmi les ménages sans terres.[46]

Les éléments d'information concernant les disparités entre les sexes donnent un tableau mitigé. Il ne semble pas y avoir eu de différence entre filles et garçons à la suite des inondations au Bangladesh.[47] Cependant, les chercheurs ont observé qu'en Inde la nutrition des filles souffrait davantage que celle des garçons pendant la morte saison agricole, période de basse consommation.[48] On a également noté que les variations de prix affectent davantage la consommation des filles que celle des garçons.[49] Chez les enfants de moins de deux ans, des pluies insuffisantes se soldent par un plus grand nombre de décès parmi les filles que parmi les garçons.[50]

Certains chercheurs ont trouvé que les femmes étaient plus affectées que les hommes par les chocs défavorables. Lorsque le prix des denrées alimentaires augmente, l'apport d'éléments nutritifs diminue davantage chez les femmes que chez les hommes en Éthiopie et en Inde.[51] Par suite de facteurs culturels et traditionnels, les femmes sont parfois plus exposées aux risques. Ainsi, en Asie du Sud, les risques de santé des femmes divorcées ou veuves sont plus élevés et elles sont plus souvent pauvres que les femmes mariées, car elles n'ont pas droit aux biens de leur conjoint.[52] Dans certains pays africains, les femmes sont parfois dépossédées des terres du ménage au décès du mari.[53] Il semble également qu'il existe un biais en faveur des hommes dans les dépenses de santé et de nutrition des ménages, mais il est difficile de déterminer si ce biais est plus marqué chez les ménages pauvres. Selon certains renseignements recueillis dans le cadre d'une étude effectuée récemment au Pakistan, il semblerait que le biais à l'encontre des femmes dans les dépenses de santé diminue lorsque le revenu augmente.[54]

Tout bien pesé, les données d'observation signalent d'importantes différences dans la façon dont les chocs affectent les membres d'un même ménage. Mais ces données proviennent principalement d'Asie du Sud, et l'on ne sait pas si elles s'appliquent également à d'autres régions du monde.

La trappe à pauvreté et les conséquences à long terme d'une gestion des risques défectueuse

Confrontés au spectre de la misère et du dénuement et conscients que toute baisse de revenu peut compromettre leur survie, les ménages pauvres éprouvent une très grande aversion pour le risque. Les plus pauvres s'efforcent d'éviter cette éventualité, même s'ils doivent pour cela renoncer à un gain de revenu important dans l'avenir. Alors qu'ils sont confrontés au maximum de risque, ils sont aussi les plus désarmés. Et, refoulés sur les terres les plus marginales (les plaines d'inondation, les terrains en pente) et dans les zones sous-équipées, ils sont aussi les plus éloignés des installations de santé et les principales victimes des catastrophes naturelles.

Les gens qui vivent dans la misère n'ont pratiquement aucun moyen de gérer les risques eux-mêmes. Sans actifs ou presque, l'auto-assurance est exclue. En mauvaise santé et mal nourris, ils ne peuvent guère travailler davantage ou faire travailler d'autres membres de la famille. Enfin, vu le risque élevé de défaut de paiement qui leur est associé, les mécanismes collectifs d'assurance leur sont totalement fermés.

Les ménages les plus démunis sont donc confrontés à des arbitrages extrêmement défavorables. Lorsqu'un choc survient, il leur faut obtenir une augmentation immédiate de revenu ou réduire leurs dépenses moyennant un coût à long terme élevé, puisqu'ils compromettent leurs perspectives de développement économique et humain. Ce sont des situations de ce genre qui engendrent le travail et la malnutrition des enfants, avec les dommages durables qui en résultent, et la désintégration des familles.

En Côte d'Ivoire, une profonde récession économique a conduit les ménages, et les familles les plus démunies en particulier, à faire travailler les enfants.[55] Dans les zones rurales de l'Inde, il apparaît que le travail des enfants contribue largement à compenser les variations saisonnières du revenu des ménages.[56] Dans toutes les régions du monde, les participants à l'étude La parole est aux pauvres ont déclaré que les familles en arrivaient là à contrecœur. Les enfants font toutes sortes de métiers. Ainsi, en Égypte, certains conditionnent des légumes dans des entrepôts. En Éthiopie, on les retire de l'école pendant les périodes de sécheresse et on les place comme domestiques en ville pour qu'ils envoient leurs gages à la famille. Au Bangladesh, pendant la période de soudure, les enfants travaillent aux champs, gardent les troupeaux ou effectuent des tâches ménagères en échange de vivres. Beaucoup de parents sont affligés de devoir imposer à leurs enfants des efforts physiques excessifs, et ils s'inquiètent en particulier pour leurs filles qui risquent d'être battues et sexuellement agressées.[57]

Une gestion des risques défectueuse peut aussi compromettre la nutrition. Au Bangladesh, après les inondations catastrophiques de 1988, de nombreux ménages ont emprunté pour répondre à leurs besoins de consommation, mais cela a été plus difficile pour ceux qui n'avaient pas de terres et leurs enfants ont davantage souffert de malnutrition.[58] Une étude sur les zones rurales du Zimbabwe a montré que la sécheresse de 1994-95 avait réduit de 1,5 ou 2 centimètres la croissance annuelle des enfants de un à deux ans, concluant que cette réduction était permanente. Cependant, il ressort d'autres études que les enfants rattrapent leur retard de croissance lorsque la situation s'améliore.[59]

Quels sont les points communs entre les ménages qui pâtissent de ces effets défavorables et durables des chocs sur l'éducation et la nutrition de leurs enfants ? Peu d'actifs (physiques, humains et sociaux), un accès limité ou nul aux marchés du crédit et de l'assurance - un piège chronique pour les pauvres qui sont incapables d'accumuler assez d'actifs pour sortir de la pauvreté. Lorsque les ménages n'ont pas un minimum donné, ils sont contraints de prendre des mesures défensives pour protéger le peu qu'ils ont. Selon une étude, les pauvres qui agissent de la sorte auraient pu accroître leur revenu de 18 % s'ils avaient adopté une stratégie plus dynamique (mais qui implique l'accès au crédit).[60]

Le dysfonctionnement des marchés des facteurs de production peut aussi créer ou renforcer les trappes à pauvreté. Prenons l'exemple du travail des enfants. Lorsqu'une crise survient, que les ménages sont incapables d'emprunter, que le chômage sévit parmi les adultes ou que les salaires sont bas, les parents retirent les enfants de l'école et les envoient travailler. Pour ces enfants, les années de scolarité perdues se traduisent par une perte de capacité de gain permanente. C'est ainsi que les carences des marchés du crédit ou du travail perpétuent la pauvreté et la précarité de génération en génération.[61]

Encadré 8.4
Gérer les risques : l'approche modulaire en matière de systèmes de protection sociale

La mise en place d'un dispositif de protection sociale est loin d'une science exacte, d'autant plus que le processus varie d'un pays à l'autre, en fonction du contexte national, des données disponibles et de l'urgence politique. Mais elle doit comporter certains aspects analytiques. Il importe, en particulier, de déterminer les caractéristiques, les contraintes et les principaux problèmes dans le contexte du pays, d'identifier les sources de risque, les groupes vulnérables et les interventions possibles, et de définir la composition optimale des programmes à mettre en œuvre. L'exemple du Malawi est un bon modèle de ce qui peut être fait une fois ce bilan achevé, compte tenu de la situation conjoncturelle.

Le Malawi est un pays à faible revenu, dont plus de la moitié de la population vit dans un très grand dénuement. La vaste majorité des habitants vivent de l'agriculture de subsistance. L'État n'a que peu de ressources à redistribuer et peu de moyens pour gérer des programmes complexes. Il n'existe pas de système formel de protection sociale.

Identifier les sources de risque et les groupes vulnérables

Les groupes vulnérables ont été identifiés à la suite d'une analyse de la pauvreté effectuée au début des années 90. Cette analyse a permis de répertorier quatre groupes particulièrement exposés : les ménages ruraux à la tête de petites exploitations, les ménages dirigés par des femmes, les orphelins du sida et leur famille, et les individus ne pouvant vivre seuls. Par ailleurs, quatre risques majeurs ont été identifiés : l'augmentation saisonnière des prix alimentaires associée à la pénurie de vivres, les sécheresses périodiques, les chocs macro-économiques périodiques de grande ampleur et la menace du VIH/SIDA. Des programmes d'intervention potentiels ont été élaborés pour faire face à ces risques.

Déterminer la composition optimale des interventions en matière de gestion des risques

On a effectué une analyse coût-efficacité des programmes existants avant de classer les interventions possibles par ordre de priorité. Sur la base des résultats de cette analyse, et compte tenu des groupes vulnérables, des risques et de la nécessité de donner la priorité aux interventions favorisant les gains de productivité, le programme d'action modulaire suivant a été arrêté :

- Financement de travaux d'utilité collective (pour atténuer les risques et remédier aux conséquences des chocs)
- Transferts en faveur des orphelins dans les communautés pauvres (pour atténuer les risques et remédier aux conséquences des chocs)
- Programme de nutrition à l'échelle nationale (pour atténuer les risques et remédier aux conséquences des chocs)
- Transferts en espèces ciblés en faveur des nécessiteux (pour remédier aux conséquences des chocs).

Source : Banque mondiale, à paraître b.

Que peuvent faire les autorités pour améliorer la gestion des risques ?

Les pauvres ne pouvant pas gérer seuls leurs risques, toute stratégie visant à combattre la pauvreté doit améliorer la gestion des risques auxquels ils sont confrontés, en visant à limiter et atténuer les risques et à aider les pauvres à survivre aux chocs. Les stratégies doivent comporter des mécanismes formels et informels et faire appel à la fois au secteur public et au secteur privé.

En principe, et abstraction faite des considérations de coût, la meilleure stratégie consiste à limiter les risques de chocs défavorables.[62] En deuxième place, viennent les stratégies visant à compenser les risques en réduisant l'impact possible des chocs. Les mesures de secours seraient donc une approche résiduelle à adopter en cas d'échec des deux premières.[63] Dans la pratique, un certain nombre de coûts directs et de coûts d'opportunité peuvent conduire à réviser le classement des options. Certaines stratégies de limitation et d'atténuation des risques sont d'un coût exorbitant, en particulier lorsqu'il s'agit de chocs peu fréquents mais catastrophiques.

En règle générale, les gouvernants ne disposent pas de données de coût et d'analyses coûts-avantages comparées qui pourraient les aider à choisir entre différents types d'interventions. En outre, il convient de tenir compte des effets redistributifs des différentes stratégies. Une étude comparée effectuée en Inde a montré qu'à la marge, les programmes de travaux d'utilité publique bénéficient surtout au quintile le plus pauvre, tandis que les programmes de crédit profitent principalement au deuxième et au troisième quintiles les plus pauvres.[64]

La plupart des pays en développement ne se préoccupent pas assez de limiter et d'atténuer les risques, se bornant à intervenir une fois la catastrophe survenue. Les efforts déployés pour faire face à la crise du peso mexicain en 1995 et à la crise financière de l'Asie de l'Est en 1997 montrent à quel point il est difficile de mettre en place des systèmes de protection efficaces après coup (chapitre 9).

Les priorités doivent donc être recentrées sur la limitation et l'atténuation des risques. À cet effet, il doit exister des dispositifs permanents de protection, tels que les programmes de travaux d'utilité collective, les programmes ciblés de développement humain et les

fonds sociaux, susceptibles d'être étendus à une population plus nombreuse en cas de choc (tableau 8.3). Si les interventions qui ont suivi les inondations de 1998 au Bangladesh ont été efficaces, c'est parce qu'il existait déjà un réseau d'ONG et d'autres mécanismes capables d'entrer en action immédiatement.[65] Il faut également élargir l'accès au crédit et aux actifs financiers, faciliter la diversification des sources de revenu, gérer plus efficacement les risques du marché du travail (en particulier s'agissant du travail des enfants) et fournir une assurance maladie. De telles mesures permettront aux pauvres d'entreprendre des activités plus risquées et plus rentables, qui pourront les aider à échapper à la pauvreté.[66] Les dispositifs de protection sociale peuvent aussi faire office de mécanismes régulateurs, amortissant automatiquement les effets distributifs non désirés des réformes (chapitre 4). Aussi les réformes deviendraient-elles socialement et politiquement acceptables. Pour autant, les mécanismes permettant de réagir aux chocs a posteriori sont indispensables en cas de chocs imprévus et peu fréquents, lorsque la mise en place de dispositifs permanents appropriés est trop coûteuse.

Tous les pays n'ont pas besoin d'un système de protection sociale complet, mais tous doivent mettre en place un ensemble modulaire de programmes adaptés aux types de risques auxquels ils sont exposés, se ménager le concours de prestataires de services publics et privés bien choisis et prendre les dispositions administratives nécessaires (encadré 8.4). Pour sélectionner et mettre au point des programmes, il faut comprendre de quelle manière les systèmes de protection sociale complètent les mesures de gestion existantes. Il faut ensuite définir les types de risques (maladie, vieillesse, chômage) et les mécanismes correspondants.

Les principes généraux des dispositifs de protection et de la gestion des risques

On peut limiter certains types de risques, mais pas tous. Un barrage, par exemple, peut limiter le risque d'inondation. Les campagnes de vaccination et d'autres campagnes de santé publique réduisent les risques de maladie. Certaines mesures peuvent contribuer indirectement à limiter les risques. C'est le cas d'une bonne politique éducative, et notamment l'attribution de bourses d'études aux familles défavorisées, qui peut réduire le travail des enfants. Les politiques environnementales peuvent freiner la déforestation, réduire les dommages causés par les cyclones et diminuer le nombre des décès provoqués par les glissements de terrain. Par de bonnes politiques macroéconomiques, on peut maîtriser les risques d'inflation et de chômage.

Quoi qu'il en soit, dans ce chapitre, nous examinons principalement les moyens d'atténuer les risques (diversification et assurance) et de remédier aux chocs. En offrant aux paysans une gamme plus variée de cultures et des services de vulgarisation, on peut les aider à diversifier leur production. Favoriser le commerce par des investissements dans l'infrastructure et dans d'autres domaines peut aussi encourager la diversification. Mais la libéralisation des marchés (par la privatisation des offices de commercialisation des produits de base, par exemple) peut avoir des effets mitigés et ne sera pas nécessairement bénéfique pour les pauvres. Parfois, des intermédiaires s'interposent entre les agriculteurs et les exportateurs et captent la plupart des avantages de la libéralisation des échanges.

Il faut aussi aider les pauvres à accumuler des actifs tout en réduisant la covariance entre la valeur des actifs et le revenu. La covariance est un gros problème dans les zones rurales, où la valeur des actifs (le bétail) évolue souvent parallèlement au revenu agricole. Pour y remédier, les autorités peuvent tenter de mieux intégrer les marchés des actifs au reste de l'économie, en investissant dans les transports, en diffusant des renseignements sur les prix et en supprimant les obstacles structurels et institutionnels limitant l'accès aux marchés. La stabilité macroéconomique tend à stabiliser le prix des actifs, dans la mesure où elle réduit la dégradation des termes de l'échange des actifs par rapport aux biens de consommation causée par l'inflation. Enfin, l'élargissement de l'accès au crédit facilite l'acquisition d'actifs indivisibles coûteux, tels que les bovins.[67]

L'assurance, surtout pour les risques covariants, est elle aussi d'une importance cruciale. De fait, l'auto-assurance a ses limites, essentiellement parce que les pauvres ne peuvent pas accumuler suffisamment d'actifs, en particulier après des chocs successifs. Quant à l'assurance informelle, qui est fondée sur le partage des risques entre les membres d'une communauté ou d'un réseau, elle est inefficace pour les chocs covariants.

Il convient à ce sujet de se demander tout d'abord si les services d'assurance fournis par le marché ou par l'État

ont un meilleur rapport coût-efficacité que les mécanismes informels. L'État peut-il fournir une assurance moins coûteuse que l'auto-assurance ou le partage des risques entre membres d'un groupe ? Le fait que le secteur public puisse répartir les risques sur une zone plus vaste devrait lui permettre de pratiquer des tarifs plus avantageux que les agents informels (à condition que l'on puisse résoudre les problèmes d'information, voir ci-dessous). La fourniture de services d'assurance par l'État peut donc produire un gain net pour la société, si toutefois l'État est considéré comme digne de confiance et le régime d'assurance est financièrement viable.

Mais si les gens ne font pas confiance à l'État, pourquoi mettraient-ils leur sort entre ses mains et renonceraient-ils à leur assurance personnelle ou collective ? Qui plus est, même si la crédibilité de l'État n'est pas en cause, des difficultés budgétaires peuvent l'empêcher de verser les indemnités prévues en période de crise. Ceux qui avaient abandonné les mécanismes informels se trouvent alors dans une situation bien pire. Les questions de rapport coût-efficacité, de confiance et de viabilité financière sont donc des facteurs qu'il convient de prendre en compte avant de décider si une intervention de l'État dans ce domaine est opportune.

Les dépenses publiques consacrées aux systèmes de protection sociale varient considérablement d'un pays à l'autre. La figure 8.2 le montre à l'aide d'un exemple, les dépenses de sécurité sociale de l'administration centrale. Cependant, les coûts ne sont qu'un élément du tableau. Ces dépenses sont aussi des investissements dans la formation de capital humain. En ouvrant aux pauvres l'accès aux services de base et en leur donnant la possibilité d'entreprendre des activités plus risquées et plus rentables, ces investissements peuvent avoir des effets positifs sur la pauvreté et le développement économique. Les coûts sont certes un problème qu'on ne peut ignorer, mais il est souvent possible de les réduire en examinant objectivement le rôle des prestataires privés.[68]

Il ne faut pas oublier non plus que les systèmes de protection formels risquent de sonner le glas des mécanismes d'auto-assurance ou des mécanismes d'entraide. Les estimations empiriques de cet effet varient, laissant à penser que le contexte national est important. D'après les estimations présentées dans une étude sur les zones urbaines des Philippines, l'assurance chômage publique évincerait 91 % des transferts privés en faveur des chômeurs.[69] Dans une étude effectuée en Afrique du Sud, le versement d'une

Figure 8.2
Les dépenses des administrations centrales consacrées à la sécurité sociale ont été très variables en 1995

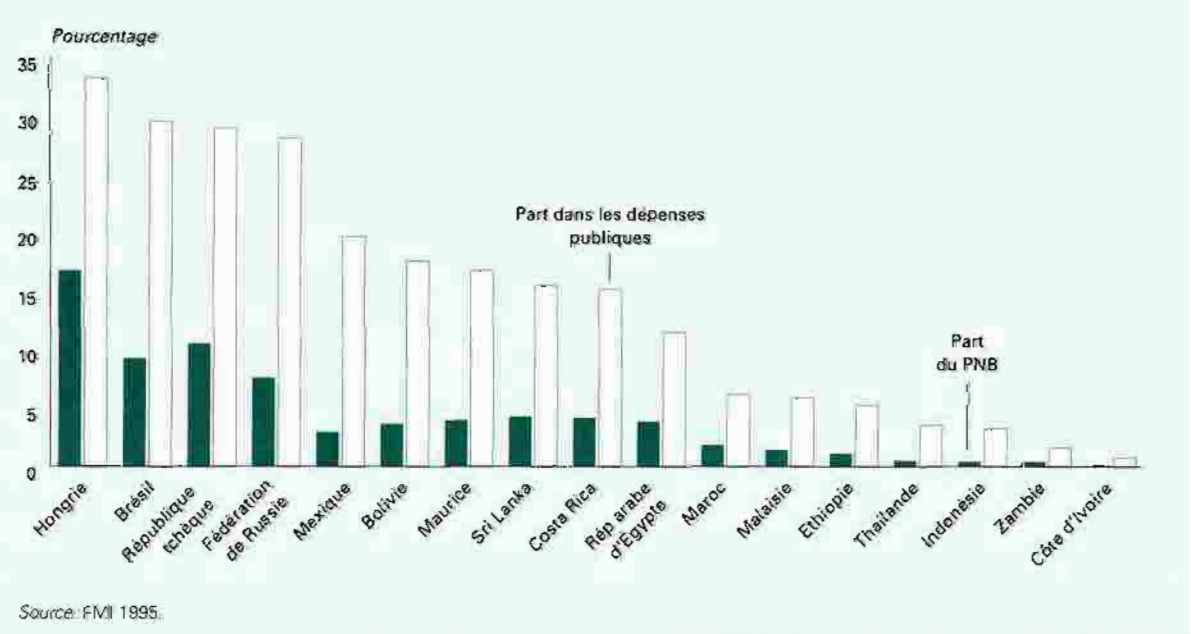

Source: FMI 1995.

pension de retraite de base aux noirs n'a évincé que 20 à 40 % des transferts privés en faveur des personnes âgées.[70] Dans des études portant sur d'autres pays, on trouve également des estimations de l'ordre de 20 à 40 %.[71]

Néanmoins, cela n'implique pas nécessairement une perte sociale. En effet, si l'analyse tient compte non seulement des objectifs d'assurance, mais aussi des objectifs de réduction de la pauvreté, elle peut fort bien faire apparaître un gain social net.[72] En Afrique du Sud, les transferts informels étaient souvent effectués par des jeunes ménages en faveur de ménages âgés, pauvres les uns comme les autres. Le nouveau programme a permis aux jeunes ménages pauvres de conserver plus d'argent par-devers eux, et il a bénéficié aussi à un grand nombre de personnes âgées qui ne recevaient pas de transferts privés. Globalement, le régime de retraite a donc permis de renforcer notablement le dispositif de protection sociale en Afrique du Sud.[73]

À quel moment l'État doit-il agir et mettre en place un système de protection pour les pauvres - et comment doit-il procéder ? En règle générale, cela dépend des types de chocs qui peuvent survenir et des types d'assurances privées qui existent.

- Si les dispositifs informels procurent une assurance suffisante contre les risques idiosyncrasiques, l'État doit intervenir pour fournir une assurance contre les risques covariants. Dans la plupart des cas, cette couverture permet d'améliorer la gestion globale des risques et d'accroître le bien-être, sans entraîner l'éviction des dispositifs informels.[74] Mais la réduction des risques des ménages peut faire reculer l'auto-assurance (épargne de précaution et autres formes de constitution d'actifs).[75]
- Lorsque les mécanismes d'assurance informels sont inopérants (parce que les règles ne sont pas respectées ou parce que les chocs sont trop fréquents et trop importants), une combinaison d'assurance contre les risques idiosyncrasiques et contre les risques covariants peut accroître le bien-être des ménages. Le type de risque détermine en grande partie si la couverture doit être fournie par l'État ou par des assureurs privés. Dans bien des cas, l'État est mieux à même de couvrir des risques covariants, mais les prestataires privés (communautés, compagnies d'assurances) peuvent être mieux équipés pour prendre en charge la plupart des risques idiosyncrasiques. Dans ce cas, le rôle de l'État consistera à faciliter les prestations privées et, au besoin, à les réglementer.[76]
- Lorsque les mécanismes informels d'assurance fondés sur l'entraide fonctionnent bien, l'État s'abstiendra d'organiser des programmes de protection sociale à l'intention d'individus ou de ménages. La plupart des mécanismes de protection sociale ciblent des types particuliers d'individus ou de ménages : les malades, les personnes âgées, les femmes chefs de famille qui ont de nombreux enfants à charge, etc. Malheureusement, si l'on améliore la position de risque d'une personne appartenant à un système d'assurance fondé sur la solidarité, on incite cette personne à quitter le système. Si celui-ci finit par se désintégrer, ceux de ses membres qui ne sont pas couverts par le système public voient s'aggraver leur situation. Il faut donc cibler des groupes nombreux (par exemple, en établissant un programme de crédit pour toute une communauté ou pour des groupes donnés à l'intérieur de cette communauté). Cela peut toutefois se révéler difficile, car les groupes d'assurance ne coïncident pas toujours avec les communautés ou d'autres groupes cibles facilement identifiables. Bien entendu, si le dispositif de protection couvre presque tout le monde, la disparition des mécanismes d'assurance informels ne posera pas nécessairement de problème, tout au moins si le filet de protection formel est d'un meilleur rapport coût-efficacité et qu'il est financièrement viable.[77]

Enfin, on ne doit pas prendre de décision avant d'avoir pesé les effets négatifs d'un déplacement des transferts et les effets positifs d'une amélioration à long terme du bien-être des ménages pauvres. Il existe en effet d'autres moyens d'aider les ménages pauvres à mieux gérer les risques et à s'engager dans des activités plus risquées et plus rentables. Des politiques macroéconomiques stables peuvent réduire le risque de chômage plus efficacement que les programmes de travaux d'utilité collective. Mais de bonnes politiques économiques peuvent se solder, pour certaines catégories de ménages, par un accroissement des risques. La libéralisation des échanges peut faire baisser le coût des vêtements et des ustensiles importés, mais elle entraînera une contraction de la demande de tissage et de produits artisanaux, deux activités que les pauvres peuvent exercer pour diversifier leurs sources de revenu, moyennant un faible investissement initial.[78]

C'est pourquoi la question des dispositifs de protection sociale doit être considérée dans le contexte global des politiques économiques et sociales et en tenant compte de leur impact sur les risques des ménages.

Lorsque la situation des pauvres, et des très pauvres surtout, est extrêmement préoccupante, le fléau de la balance entre secteurs public et privé penche en général du côté du secteur public pour ce qui est de l'assurance.[79] Les questions de viabilité financière et d'autres incitations dans les régimes d'assurance, et les programmes de distribution du crédit basés sur la solidarité militent en général contre l'inclusion des plus démunis, dont le risque de défaut de paiement est perçu comme plus élevé.[80] Ce sont également des problèmes de ce genre qui tendent à exclure des pauvres des assurances fonctionnant selon les mécanismes du marché. Il y a donc peu de chances qu'un régime public d'assurance vienne déstabiliser les arrangements informels qui intéressent les ménages les plus démunis.

L'inefficacité des mécanismes d'assurance utilisés par les pauvres pour se prémunir contre les chocs à répétition (mécanismes qui sont en général coûteux aussi) est un autre élément qui milite en faveur d'une intervention de l'État.[81] Une étude portant sur six villages du sud de l'Inde montre que les paysans sacrifient jusqu'à 25 % de leur revenu moyen pour réduire l'exposition au risque de mauvaise récolte.[82]

La mise en place de programmes publics d'assurance soulève plusieurs questions d'ordre pratique. Il faut en particulier recueillir certains éléments d'information

Encadré 8.5
Faut-il confier le ciblage aux communautés ?

Dans la plupart des systèmes de protection sociale, c'est l'administration centrale qui fournit les financements et détermine les critères d'admissibilité, garantissant théoriquement l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national. Mais les besoins de la population peuvent varier d'une région à l'autre, et des ménages non qualifiés peuvent récolter une partie plus ou moins importante des prestations. Afin d'améliorer le ciblage, l'administration centrale fait de plus en plus souvent appel aux communautés pour déterminer les règles d'éligibilité et sélectionner les bénéficiaires des prestations. Le succès de cette approche dépend en partie du degré de cohésion sociale au sein de la communauté et de l'aptitude de celle-ci à participer efficacement à une démarche concertée en vue d'attribuer les prestations.

L'efficacité du ciblage dépend aussi de l'entité qui est chargée d'attribuer les prestations. En Ouzbékistan, ce sont des groupes quasi-religieux, les mahallas, qui distribuent les prestations en faveur des enfants et d'autres formes d'aide sociale aux familles à faible revenu. Ils disposent d'un large pouvoir de discrétion, tant pour ce qui est du montant des prestations que des critères d'éligibilité. Selon une évaluation externe, les prestations sont relativement bien ciblées. En Arménie, les subventions pour les manuels scolaires sont réparties par les associations de parents et d'enseignants ou les chefs d'établissement. Le programme n'a pas fait l'objet d'une évaluation officielle mais, selon des investigations informelles, il semble que le système soit bien accepté par les parents et il est possible qu'il soit étendu à d'autres types d'assistance.

Dans le cadre du projet de développement de Kecamatan (KDP) en Indonésie, 10 000 villages reçoivent une dotation globale. Chaque communauté décide de l'utilisation des fonds à l'issue d'un large processus de diffusion de l'information, de facilitation de la concertation et de préparation et de sélection des propositions. Selon les évaluations effectuées sur le terrain, c'est lorsque la coopération des chefs traditionnels et officiels des communautés est acquise dès le départ que les résultats sont les meilleurs (Secrétariat du KDP, 1999)

En Albanie, le programme de soutien économique vient en aide aux ménages ruraux pauvres et aux travailleurs licenciés pendant la transition. Les collectivités locales reçoivent des dotations globales qu'elles répartissent au niveau de la commune. Cette approche locale donne de bons résultats en comparaison des résultats obtenus dans le cadre des programmes de protection sociale d'autres pays.

Avantages et inconvénients de l'attribution des prestations par les communautés

Avantages	Inconvénients
L'information sur les ménages nécessiteux est meilleure	Le programme risque d'être utilisé au profit de l'élite
Les critères d'attribution sont adaptés aux besoins locaux	La participation des leaders locaux peut avoir un coût d'opportunité
Décentralisée, l'administration est plus efficace	Les règles d'attribution peuvent provoquer des dissensions dans la communauté
La mobilisation de la communauté peut renforcer le capital associatif	Les externalités entre les communautés ne sont pas toujours prises en compte

Source : Conning et Kevane, 1999.

sur les personnes à assurer et régler les problèmes de politique économique liés à la fourniture d'une assurance.

Obtenir des informations sur les personnes à assurer coûte cher. C'est la raison pour laquelle tant d'institutions traditionnelles de crédit et d'assurance sont des institutions locales. Les prêteurs ou les membres des tontines sont mieux placés que les responsables d'un programme extérieur d'assurance pour apprécier les risques.[83] L'asymétrie de l'information crée des problèmes de risque moral et de sélection adverse, ce qui conduit les prestataires privés à offrir une couverture insuffisante (par rapport à l'optimum social).[84] Comme les problèmes d'information revêtent une acuité particulière pour les pauvres, les régimes publics d'assurance peuvent être sources de gains sociaux importants.

Étant donné que l'État ne jouit d'aucun avantage comparatif pour obtenir localement des informations sur les candidats à l'assurance, on recommande souvent la coopération : l'État fournit les moyens techniques et financiers, tandis que les institutions locales ou les groupes de pairs s'occupent de l'exécution et du suivi des programmes. Autre possibilité : l'État fournit des fonds aux communautés et celles-ci se chargent d'identifier les pauvres à inclure dans le régime d'assurance (encadré 8.5).

L'économie politique peut renforcer ou affaiblir les arguments qui plaident en faveur d'une intervention de l'État en matière d'atténuation de risques. L'État peut fort bien être le meilleur agent possible, sans avoir pour autant la solidité institutionnelle, les ressources financières ou la capacité de gestion qui s'imposent. Il convient en ce cas d'envisager un renforcement des capacités. L'État peut aussi manquer du soutien politique nécessaire pour affecter les ressources voulues, dans le cas où les privilégiés refusent d'appuyer un programme qui ne leur apportera rien. Si le programme d'assurance ne peut s'autofinancer, les pouvoirs publics devront peut-être le financer sur le budget de l'État, aux dépens d'autres programmes dont les riches bénéficient (on trouvera au chapitre 6 un examen plus approfondi de l'économie politique de la lutte contre la pauvreté).

L'intervention de la puissance publique dans l'atténuation des risques peut aussi léser les riches (les prêteurs) ou affaiblir les relations de clientélisme entre les riches et les pauvres en renforçant l'indépendance de ces derniers.[85] On peut renforcer le soutien politique en faveur des programmes publics d'assurance en permettant aux riches (ou tout au moins à la classe moyenne) de bénéficier de certains programmes et en démontrant que l'assurance coûte moins cher que d'autres mesures d'aide aux pauvres. Et surtout, comme nous l'expliquons dans les chapitres 5 et 6, les programmes publics d'atténuation des risques ne peuvent réussir que si les pauvres disposent d'un canal pour poursuivre un dialogue avec les autorités sur les questions de risque et de précarité.

L'existence d'un vaste secteur informel dans l'économie de nombreux pays en développement (et son expansion) mérite une attention particulière (encadré 8.6). Dans 12 pays d'Amérique latine, l'emploi dans le secteur informel est passé de 50 % de la population active en 1990 à 54 % en 1997.[86] Dans les pays d'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique, une économie souterraine dynamique a surgi pendant la période de transition économique. Si l'assurance chômage ne peut atteindre les travailleurs du secteur informel, ce n'est pas le cas des programmes d'aide sociale. Les services d'assurance de proximité et les services intégrés sont deux approches innovantes qui semblent prometteuses. Ils ont l'avantage de prendre en compte les liens étroits qui existent entre les risques du marché du travail et d'autres risques de l'économie informelle.[87] Les programmes qui combinent différents types d'assurance ou d'assistance pour les travailleurs indépendants peuvent être particulièrement intéressants. Au Chili, beaucoup de travailleurs indépendants participent au régime de retraite afin d'obtenir une assurance maladie.[88]

Instruments spécifiques et enseignements de l'expérience

Si utiles que soient les principes généraux examinés ici, ce qui importe réellement pour guider les choix des gouvernants, ce sont leur application pratique à des cas particuliers et les leçons de l'expérience. L'État a plusieurs cordes à son arc pour aider les ménages à gérer les risques. Dans le reste de ce chapitre, nous examinerons sept instruments particulièrement efficaces pour les pauvres : l'assurance maladie, l'aide aux personnes âgées et les pensions de vieillesse, l'assurance chômage et l'aide aux chômeurs, les travaux d'utilité publique, les fonds sociaux, les programmes de microfinancement, et les transferts en espèces. Certains

de ces instruments sont essentiellement conçus pour un type de risque déterminé, tandis que d'autres permettent de couvrir un large éventail de risques.

Assurance maladie. Plusieurs études montrent que de nombreux ménages des pays en développement ne peuvent s'assurer contre une maladie ou une invalidité grave. Or, ces problèmes de santé majeurs ont des coûts économiques importants, tant du point de vue de la perte de revenu que des dépenses médicales. Il incombe à l'État de fournir une assurance maladie et d'orienter les dépenses publiques de santé vers les structures qui servent principalement les pauvres (ou les zones défavorisées).[89]

Certains pays à revenu intermédiaire ont institué des programmes d'assurance maladie universelle, comme le Costa Rica et la République de Corée dans les années 80. Mais la plupart des pays à faible revenu ne peuvent offrir qu'une couverture limitée, avec des prestations minimales pour toutes les maladies (sans ticket modérateur) plutôt qu'une assurance complète pour les maladies peu fréquentes mais coûteuses.[90] On pourrait penser que ce choix privilégie les pauvres (pas de critère de revenu ni de ticket modérateur), mais les éléments d'information obtenus montrent que les maladies catastrophiques et l'invalidité due à un accident sont beaucoup plus graves pour les pauvres que des maladies fréquentes, mais mineures. En Indonésie, les ménages peuvent lisser plus de 70 % des fluctuations de la consommation induites par des chocs de santé modérés, mais seulement 40 % des

Encadré 8.6
Options en matière d'assurance pour le secteur informel

L'extension pure et simple de la couverture des programmes d'assurance sociale du secteur formel (retraites, assurance chômage, assurance invalidité) aux petites entreprises ne saurait répondre aux besoins de gestion des risques du secteur informel. Pour cela, il faut établir des programmes spéciaux qui tiennent compte de la faiblesse relative de la capacité contributive des travailleurs indépendants et des employés du secteur informel et de la plus grande volatilité de leurs gains.

Il faudra parfois atténuer la distinction entre régimes d'assurance strictement autofinancés par les cotisations et l'assistance financée sur le budget général de l'État. Il conviendra aussi d'établir des partenariats flexibles entre les différents prestataires : l'État, les compagnies d'assurances privées, les communautés, les ONG et les organisations représentant les employés du secteur informel.

Un grand nombre de régimes d'assurance financés par des cotisations et souvent autogérés ont fait leur apparition à l'intention des travailleurs du secteur informel au cours des dernières années. Ils sont adaptés des régimes formels ou basés sur des coopératives et des mutuelles. Parfois, ils viennent compléter des systèmes traditionnels de gestion des risques, comme les sociétés funéraires et les tontines.

Dans l'État de l'Andhra Pradesh (Inde), un régime de retraite a été mis en place pour quelque 425 000 ouvriers à domicile du secteur de la bidi (cigarette roulée à la main) dans le cadre de la loi sur le fonds de prévoyance des employés. Une procédure simple, la délivrance de cartes d'identité, a été l'élément clé du succès. En outre, l'administration centrale a créé pour les employés un fonds d'action sociale financé par le produit de taxes spéciales acquittées par les patrons. Le recouvrement des cotisations et la prestation des services sociaux sont donc indépendants de la relation individuelle entre employé et employeur, ce qui permet de lever ainsi un obstacle important à l'inclusion des travailleurs du secteur informel dans les régimes financés par des cotisations.

Plusieurs États de l'Inde ont récemment lancé un système d'assurance collective de caractère plus expérimental. Dans le Gujarat, environ 20 000 travailleurs agricoles sans terres bénéficient à présent d'une couverture d'assurance vie et d'assurance accidents. La majorité des régimes d'assurance collective ne peuvent s'autofinancer à 100 % et nécessitent un concours du gouvernement de l'État.

Dans toutes les enquêtes menées auprès des travailleurs du secteur informel, il est clair que l'assurance maladie est celle dont ils ont le plus besoin. En Chine, l'assurance maladie rurale, qui est financée par des cotisations privées et publiques, couvre les soins hospitaliers et les soins de santé primaires. Les primes versées par les assurés sont complétées par un fonds villageois d'action sociale financé par des ressources publiques, ainsi que par des subventions de l'État.

À Dar es-Salaam (Tanzanie), cinq mutuelles de travailleurs du secteur informel fournissent une couverture d'assurance vie dans le cadre d'un projet pilote. À Igunga, ville du nord-ouest du pays, un fonds de santé communautaire couvrant les soins de santé primaires réalise une participation de 50 %. Cependant, comme le régime fonctionne au moyen de fonds de contrepartie, sa viabilité reste problématique.

Pour que les régimes d'assurance financés par des cotisations opérant dans le secteur informel fonctionnent bien, il est essentiel qu'ils prennent appui sur une organisation fondée sur la confiance et l'entraide (association professionnelle, village) et qu'ils disposent des capacités administratives voulues pour percevoir les cotisations et verser les prestations. Il est possible de renforcer les capacités administratives en coiffant les groupes locaux par une organisation-cadre chargée de leur apporter un appui technique.

Source : van Ginneken, 1999.

fluctuations consécutives à des chocs de santé importants.[91] Dans ce pays, un séjour moyen à l'hôpital coûte 131 % du revenu annuel du quintile le plus pauvre des ménages, contre 24 % du revenu du quintile le plus riche.[92] En Chine, les ménages ne peuvent lisser que 6 % des fluctuations provoquées par les frais médicaux en général, mais 100 % des fluctuations liées aux dépenses de santé inférieures à 50 yuan.[93]

L'État peut donc faire beaucoup pour améliorer le niveau de vie des pauvres en fournissant des programmes publics d'assurance contre les risques de maladie catastrophique à ceux qui ne sont pas en mesure de s'assurer eux-mêmes. Il semble en outre que les primes à verser seraient assez peu élevées, vu la rareté des maladies graves, et nettement inférieures à ce que les ménages sont disposés à payer.[94] Deux pays aussi divers que le Costa Rica et Singapour ont établi des régimes d'assurance maladie qui couvrent presque toute la population (encadré 8.7). Lorsque, ses moyens administratifs ou autres ne permettent pas à l'État de fournir aux pauvres une assurance contre les maladies catastrophiques, il peut subventionner les soins hospitaliers. Mais, pour que les pauvres puissent réellement profiter de ces subventions, il faut que règne l'équité dans le système d'orientation des patients et l'accès aux hôpitaux.[95] Assurance ou subventions, dans les deux cas l'objectif est d'éviter que les pauvres n'aient d'autre solution que de s'endetter, de vendre leurs biens en catastrophe ou de réduire leur consommation.

D'après les estimations, les accidents et les maladies chroniques qui entraînent une invalidité de longue durée touchent à peu près 5 à 10 % de la population des pays en développement.[96] L'invalidité est associée à un faible niveau d'instruction, à des carences nutritionnelles, à un taux de chômage et de sous-emploi élevé et à une faible mobilité professionnelle, autant de facteurs qui accroissent le risque de pauvreté. Bouclant la boucle, la pauvreté augmente le risque d'invalidité. Dans les pays en développement, la plupart des cas d'invalidité sont liés à des accidents ou à des maladies transmissibles, maternelles et prénatales, dont certaines peuvent être évitées. Il va de soi que la prévention médicale des maladies devient plus facile lorsque le revenu augmente.

Sur le long terme, l'action de l'État doit porter sur la prévention, et en particulier sur la santé maternelle et infantile. Les programmes visant à éradiquer la rougeole, à lutter contre l'onchocercose et à réduire les carences en éléments nutritifs ont déjà permis de réduire notablement les causes d'invalidité.[97] Les programmes préventifs qui empêchent les maladies simples de dégénérer en invalidité chronique sont particulièrement importants pour les enfants.[98] La guerre et les troubles civils font de nombreux invalides. Les accidents imputables aux mines terrestres ont fortement augmenté depuis une quinzaine d'années : selon une étude relative à quatre pays ayant connu une guerre, 6 % des familles avaient eu un parent tué ou rendu infirme à vie par une mine.[99]

Les invalides doivent supporter des frais médicaux supplémentaires et ils sont souvent exclus des services et des activités communautaires.[100] La plupart d'entre eux sont à la charge de leur famille et ne peuvent accroître leur offre de travail lorsque leur revenu diminue à la suite d'une crise. Il ressort d'une étude que 61 à 87 % des victimes de mines terrestres se sont endettées pour payer leurs frais médicaux et que 12 à 60 % ont dû vendre des biens.[101] À l'avenir, seules la prévention et l'amélioration des soins de santé permettront de réduire les cas d'invalidité. Pour venir en aide à ceux qui sont déjà invalides, il faut établir des programmes de réhabilitation de proximité et verser des transferts aux familles concernées.[102]

Aide aux personnes âgées et pensions de vieillesse. Les risques liés à la vieillesse ont des dimensions sociales aussi bien qu'économiques, et l'action de l'État doit viser à traiter ces deux aspects. Pour réduire l'isolement social dont souffrent tant de personnes âgées, les politiques sociales doivent faciliter l'accès aux groupes ou aux associations communautaires qui s'occupent d'elles. L'éloignement des services de santé est aussi un problème majeur, étant donné les difficultés de déplacement des personnes âgées.

Sur le plan économique, beaucoup de personnes âgées sont pauvres parce qu'elles l'ont toujours été.[103] Les politiques de lutte contre la pauvreté qui visent à améliorer le revenu des individus pendant leur vie active permettent également d'améliorer leur situation financière pendant la retraite. Si les marchés financiers sont efficaces et facilitent l'épargne et l'investissement, ils aident les travailleurs à accumuler des actifs financiers tout au long de leur vie. Cela est particulièrement important pour les travailleurs du secteur informel et les travailleurs indépendants, ceux-ci cotisant rarement à un régime de retraite. Par ailleurs, en améliorant les

Encadré 8.7
Deux régimes d'assurance maladie universels : Costa Rica et Singapour

Le niveau de revenu et les capacités administratives du Costa Rica et de Singapour sont fort différents, mais les deux pays ont réussi l'un et l'autre à mettre en place une couverture maladie universelle. Ils partagent aussi certaines caractéristiques qui facilitent le ciblage des bénéficiaires d'exonérations, notamment un taux d'alphabétisation qui approche les 100 %, un régime d'état civil et l'existence de justificatifs (contrats de travail, factures d'électricité, etc.).

Costa Rica

Au Costa Rica, le secteur public élabore et exécute les politiques du secteur de la santé. Le rôle du secteur privé dans ce domaine est très restreint, puisqu'il représente à peine 2 % des lits d'hôpitaux du pays. Le Fonds de sécurité sociale du Costa Rica a été créé en 1943 et la couverture maladie a été étendue à l'ensemble de la population en 1971, mais elle couvre en fait quelque 85 % de la population. Le Fonds est financé par des prélèvements salariaux et par des cotisations volontaires basées sur le revenu des travailleurs individuels. Les dépenses publiques consacrées aux soins de santé demeurent élevées, de l'ordre de 4,7 à 6,8 % du PIB entre 1975 et 1993. Parallèlement à la couverture maladie universelle, l'État a lancé une stratégie visant à prévenir les maladies, à éliminer certains facteurs de risque et à étendre la couverture des services aux zones rurales et urbaines. Les indicateurs de santé ont suivi : entre 1975 et 1990, la mortalité infantile a été ramenée de 37,9 à 15,3 pour 1 000 naissances vivantes, et les accouchements sous assistance médicale sont passés de 82,5 % à 95,2 %.

Les 15 % de la population qui ne sont pas couverts par le programme national sont au bas de l'échelle des revenus. Un programme d'assurance maladie gratuit couvre plus des trois quarts de ce groupe. L'admissibilité au programme est vérifiée de façon systématique par les travailleurs sociaux, sur la base de pièces attestant la composition du ménage, ses gains et les conditions de logement. L'examen des dossiers administratifs est méthodique et efficace : 55 % des prestations du programme sont attribués au quintile le plus pauvre.

La réforme des soins de santé primaires engagée en 1995 vise à améliorer encore l'équité du système. Le pays est divisé en 800 zones sanitaires, dotées chacune d'une équipe de santé pluridisciplinaire qui assure à tous l'accès aux soins de santé primaires et l'orientation, le cas échéant, vers des structures de santé de niveau plus élevé. Chaque équipe est assistée par un comité de santé établi par la communauté.

Mais tout ne va pas encore pour le mieux dans le système de santé costaricien. Les périodes d'attente sont longues et il y a parfois des plaintes quant à la façon dont sont traités les patients. C'est pourquoi, beaucoup de ceux qui pourraient bénéficier des services publics s'adressent à des prestataires privés pour les actes médicaux peu coûteux. Et comme il n'est pas nécessaire d'avoir cotisé un nombre de fois déterminé pour avoir droit aux services publics, certains patients ne cotisent que lorsqu'ils ont besoin d'un traitement cher, ce qui va à l'encontre du principe de solidarité sur lequel sont fondés les régimes d'assurance. Le Costa Rica a adopté des réformes pour remédier à ces problèmes.

Singapour

Entre 1984 et 1993, Singapour a mis en place un régime d'assurance maladie à trois niveaux : Medisave, Medishield et Medifund. Le programme fournit une assurance contre les risques de santé de niveau intermédiaire par le biais des comptes Medisave, qui sont ouverts au nom des particuliers ou des ménages. Ces comptes d'épargne, qui font partie du système d'assurance sociale obligatoire, sont financés par un prélèvement salarial de 40 % (supporté à égalité par les employés et les employeurs). Sur cette contribution, 6 à 8 % sont versés dans les comptes Medisave, qui peuvent être utilisés pour payer des frais d'hospitalisation à hauteur de 170 dollars par jour. Les particuliers doivent payer de leur poche les menues dépenses de santé ou ils peuvent s'assurer auprès d'une compagnie privée à cette fin.

Les maladies catastrophiques sont couvertes par Medishield, assurance complémentaire facultative pour les dépenses qui excèdent la couverture maximale de Medisave. Quatre-vingt huit pour cent des détenteurs de comptes Medisave ont opté pour la couverture Medishield. Le taux de coassurance est de 20 %, et la franchise varie en fonction du niveau de confort des établissements médicaux.

Medifund fournit des subventions d'appoint pour remédier à la nature non progressive des comptes Medisave et de Medishield. Une maladie catastrophique absorberait 55 % du montant annuel des dépenses par habitant des ménages du quintile le plus pauvre, contre 21 % seulement pour les ménages du quintile le plus riche. Les subventions du Medifund sont différenciées en fonction du confort de l'établissement, ce qui résulte en un autociblage des pauvres. En dernier ressort, les patients qui ne sont pas en mesure de payer leurs factures médicales peuvent demander un don sous condition de ressources au comité du Medifund de leur hôpital, qui est financé sur l'excédent budgétaire de l'État.

Source : Grosh, 1994 ; Prescott et Pradhan, 1999 ; Sauma, 1997.

revenus et la gestion des risques des travailleurs aujourd'hui dans la force de l'âge, on les aide aussi à apporter un soutien financier à leurs parents.

Dans la plupart des pays en développement, les régimes formels de retraite sont très restreints et, sur l'ensemble du monde en développement, ils ne touchent guère que 16 % de la population.[104] Dans les pays les plus pauvres d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne, ils couvrent moins de 10 % de la population active.[105] On peut étendre cette couverture

par des réformes appropriées, mais cela prend du temps et il n'y a guère que dans les pays dont le revenu par habitant dépasse 5 000 dollars par an que les régimes de retraite couvrent plus de 50 % de la population active.[106]

S'agissant de la réforme des régimes de retraite, il est généralement recommandé d'instaurer un système à trois volets combinant un régime en gestion publique à prestations définies et un régime en gestion privée à cotisations définies, le tout complété par des plans d'épargne-retraite volontaire. Le régime en gestion publique, financé par les recettes fiscales de l'État, peut être guidé par des considérations d'équité et de réduction de la pauvreté. Le régime en gestion privée, entièrement financé par les cotisations des participants, se substitue au salaire après le départ à la retraite.[107] Plusieurs pays, principalement en Amérique latine et en Europe de l'Est, ont adopté des régimes de retraite à plusieurs volets, mais leur gestion nécessite des moyens administratifs considérables.

Cependant, même un régime de retraite bien structuré ne peut pas toucher les pauvres initialement. En effet, les régimes formels couvrent surtout les travailleurs à revenu élevé : au Chili, plus de 40 % des travailleurs appartenant au décile le plus pauvre ne participent pas au régime de retraite, alors que ce pourcentage est inférieur à 20 % pour le décile le plus riche.[108] En général, c'est parmi les pauvres, les individus dépourvus d'éducation, les travailleurs indépendants et les femmes qui ont travaillé au foyer presque toute leur vie qu'on trouve les taux de couverture les plus faibles.

Cet état de chose est à mettre en partie au compte des défaillances et des incitations du marché et des institutions, qui dissuadent les individus de cotiser à un régime de retraite. Étant donné les types de risques auxquels les ménages pauvres sont confrontés, la perspective d'une maladie ou d'une mauvaise récolte les préoccupe bien davantage que la sécurité du revenu pendant leurs vieux jours. Lorsqu'il est difficile d'obtenir du crédit, comment les familles pauvres ou les travailleurs indépendants pourraient-ils cotiser sans interruption à un régime de retraite ? Si au surplus le régime public n'inspire pas confiance, de nombreux ménages continueront de compter sur des arrangements traditionnels informels, souvent fondés sur le ménage, la famille élargie ou la tribu, pour subvenir à leurs besoins au cours de leur vieillesse.[109]

On voit donc que les pensions de retraite ne sont qu'un élément de réponse aux besoins des personnes âgées vivant dans la pauvreté. Parmi les mesures préventives, on peut citer les dispositions qui visent à faciliter l'épargne et l'investissement et les programmes de lutte contre la pauvreté intéressant les travailleurs en activité. S'agissant des personnes d'ores et déjà âgées, différentes formes d'assistance directe et indirecte sont à envisager. Ainsi, on peut apporter une aide aux familles ayant un ou plusieurs parents âgés à domicile.[110] Des programmes de remise à niveau et de travaux d'utilité collective adaptés aux travailleurs âgés peuvent leur permettre de continuer à travailler.[111] Enfin, pour les plus pauvres et les personnes très âgées (deux catégories qui se recoupent souvent) et pour tous ceux qui n'ont aucun soutien familial, il convient de prévoir une aide sociale (encadré 8.8). Les veuves représentent souvent une proportion importante de cette catégorie.[112]

Assurance chômage et l'aide aux chômeurs. On peut réduire substantiellement les risques liés au marché du travail en améliorant son fonctionnement et en suivant de bonnes politiques macroéconomiques. Dans les pays en développement, les marchés du travail sont souvent segmentés (ce qui empêche certains groupes d'y entrer) et trop réglementés. La réforme de la législation du travail doit viser à trouver le juste milieu entre la nécessité d'accroître l'efficacité du marché du travail et celle de promouvoir et de faire appliquer des normes fondamentales du travail afin de protéger les travailleurs vulnérables (chapitre 4). L'élimination des pires formes du travail des enfants doit être un objectif primordial.[113] Dans le secteur informel, où les lois et règlements sont rarement appliqués, l'action de l'État peut venir en complément des arrangements informels coutumiers de manière à améliorer l'environnement dans lequel travaillent les employés.

Les réformes et les mesures visant à assurer le respect des lois et règlements doivent être conjuguées à des programmes de mise à niveau, d'aide à la recherche d'un emploi et de développement des microentreprises. Étant donné le bilan mitigé des programmes de formation administrés par l'État, on étudiera les possibilités de partenariat avec le secteur privé.[114] L'amélioration des relations entre les différents partenaires (organisations patronales, syndicats et État) et le renforcement du système de négociations et de

Encadré 8.8
Les régimes d'allocations vieillesse chilien et namibien

Pays très différents, le Chili et la Namibie ont tous deux mis en place des régimes d'allocations vieillesse en faveur des personnes âgées les plus vulnérables. Le système chilien s'articule autour de plusieurs axes et le montant des allocations varie selon le nombre d'années de vie active et de cotisation. Étant donné que les salaires et le nombre d'années de travail ne sont pas identiques pour les hommes et pour les femmes, le montant de l'allocation varie considérablement selon le sexe. Prenons, par exemple, le cas d'une femme qui n'a pas terminé ses études primaires, qui a eu une période d'activité moyenne et qui prend sa retraite à l'âge réglementaire de 60 ans, elle ne touchera que 29 % de la retraite d'un homme ayant les mêmes qualifications prenant sa retraite à l'âge réglementaire de 65 ans.

Outre ce régime formel de retraite, l'État finance une pension d'aide sociale au profit des pauvres de plus de 65 ans, hommes et femmes, non couverts par le régime formel. Ce programme étant fondé sur des critères de ressources plutôt que sur la durée de la vie active, les prestations sont les mêmes pour les deux sexes. Étant donné que les femmes âgées pauvres sont généralement plus démunies que les hommes, le programme profite proportionnellement plus aux femmes, surtout en milieu rural.

La Namibie administre un programme d'allocations vieillesse pour les personnes de plus de 60 ans. Contrairement au régime chilien, ce programme est universel et le niveau des ressources n'entre pas en compte. Dans la pratique, 88 % des personnes admissibles reçoivent une allocation. Ces prestations ont permis de faire reculer sensiblement la pauvreté. Elles représentent la principale source de revenu de 14 % des ménages ruraux et 7 % des ménages urbains.

Le programme d'allocations vieillesse aide aussi indirectement les enfants, étant donné qu'un grand nombre de grands-parents s'occupent de leurs petits-enfants et paient les frais de scolarité lorsque les parents sont partis travailler ou chercher un emploi au loin, ou si les enfants sont des orphelins du sida ou sont handicapés.

Source : Cox Edwards, 2000 ; Subbarao, 1998 ; Banque mondiale, à paraître a.

conventions collectives peuvent aussi contribuer à accroître l'efficacité des marchés du travail.[115]

Au demeurant, il ne suffit pas que le marché du travail fonctionne bien pour que disparaisse complètement le risque de chômage ou de sous-emploi. En cas de licenciement, il convient de verser aux travailleurs des indemnités de chômage pour leur éviter d'importantes pertes de revenus qui les plongeraient dans la pauvreté. Dans certains pays, la corrélation entre chômage et pauvreté est particulièrement étroite. Il ressort d'une étude sur la pauvreté dans les pays d'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique que l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont un membre est au chômage est supérieure de 40 à 80 % à celle des ménages non touchés par le chômage. Dans certains pays, le taux de pauvreté dans les familles qui comptent plusieurs chômeurs est deux fois plus important que la moyenne nationale.[116] Les programmes types de lutte contre le chômage dans cette région comprennent des stages de formation, des subventions salariales, des activités de conseil et d'orientation professionnelle, des projets de travaux d'utilité publique et des emplois de proximité, ainsi que des programmes de création de petites entreprises.[117]

Instrument classique pour atténuer les risques liés à la perte d'un emploi, l'assurance chômage n'est pas la solution qui convient dans la plupart des pays en développement, car ceux-ci manquent de moyens administratifs et également parce que le secteur informel occupe une large place dans leur économie. Le caractère irrégulier et imprévisible des rémunérations dans le secteur informel fait qu'il est difficile aux travailleurs de cotiser à un programme d'assurance.[118] Dans bien des cas, l'assurance chômage butte sur les mêmes carences des marchés et des institutions que celles que nous avons signalées au sujet des régimes de retraite. Aussi est-il plus efficace de fournir une assistance sociale sous condition de ressources et d'organiser des programmes de travaux d'utilité publique.[119] Le contrôle des critères de ressources pose souvent problème, mais des méthodes d'approche prometteuses, fondées sur l'utilisation d'indicateurs facilement observables, sont en cours d'expérimentation.[120]

Travaux d'utilité publique. Il s'agit là d'un instrument conjoncturel utile, qui permet d'aider les chômeurs pauvres. L'auto-sélection des bénéficiaires est facile à assurer : il suffit d'offrir des salaires inférieurs au taux du marché. Un programme de travaux d'utilité publique bien conçu et bien financé permet simultanément d'atténuer les risques et de remédier aux chocs. S'agissant de l'atténuation des risques, il faut que les gens soient certains que le programme continuera de fonctionner en cas de crise. Il est impératif que ces programmes inspirent confiance pour que les ménages acceptent de renoncer à des systèmes coûteux d'auto-

assurance ou d'assurance collective et de libérer ainsi des ressources à d'autres fins productives.[121] Les programmes remédient aux chocs en fournissant des emplois en cas de crise. Grâce au revenu ainsi obtenu, les ménages n'ont pas besoin de recourir à des stratégies coûteuses et préjudiciables (vente de biens, réduction de la consommation alimentaire). Certains programmes de travaux d'utilité publique, tels que Trabajar en Argentine, le programme d'emplois temporaires au Mexique [122] et le programme de garantie de l'emploi du Maharashtra en Inde, sont parvenus à créer des emplois pour les pauvres (encadré 8.9). D'autres programmes, qui n'étaient pas conçus initialement comme des programmes de travaux d'utilité publique,

Encadré 8.9
Les lois du succès pour les programmes de travaux d'utilité collective

Dans bien des cas, une grande partie des avantages des programmes mis en place à l'intention des personnes démunies profite à ceux qui n'en ont pas besoin. Ce problème a conduit les autorités à s'intéresser aux programmes autociblés, tels que les programmes de travaux d'utilité collective, qui ont fait la preuve de leur efficacité supérieure. Le programme de garantie de l'emploi du Maharashtra (Inde) et le programme argentin Trabajar sont deux bons exemples de réussite à cet égard.

Lancé pendant la grave sécheresse de 1970-73, le programme du Maharashtra s'est rapidement étendu à quelque 500 000 travailleurs par mois. Au cours d'une année type, le programme fournit 100 millions de journées de travail. Le programme argentin Trabajar (version élargie et révisée d'un programme antérieur) a été établi au milieu des années 90 pour contre-attaquer la montée vertigineuse du chômage, qui a atteint 18 % en 1996-97 et dont les pauvres ont été les principales victimes.

Sélection des projets

Les deux programmes portent exclusivement sur des projets d'infrastructure (routes, réseaux d'irrigation, digues). Les autorités locales, en concertation avec les communautés et les ONG, proposent des projets répondant aux critères suivants : ils utilisent des techniques à fort coefficient de main-d'œuvre, ils sont utiles pour la population locale et ils intéressent une zone déshéritée.

Barème des salaires et autociblage

Pour que la plupart des participants appartiennent effectivement aux classes défavorisées et que les travailleurs soient prêts à accepter un emploi ordinaire dès qu'il s'en présentera un, les salaires ne doivent pas dépasser le salaire moyen des travailleurs non qualifiés. Trabajar a fixé le niveau de salaire à quelque 75 % du salaire mensuel moyen du principal travail des ménages appartenant au décile le plus pauvre du Grand Buenos Aires. Le programme du Maharashtra se base sur le salaire moyen de la main-d'œuvre rurale non qualifiée. Les deux programmes parviennent effectivement à toucher les plus pauvres d'entre les pauvres. Environ neuf participants du programme du Maharashtra sur dix vivaient au-dessous du seuil de pauvreté local ; pour ce qui est de Trabajar, quatre participants sur cinq étaient pauvres selon les normes argentines. Pour les 5 % des bénéficiaires les plus pauvres, les prestations fournies par les programmes représentaient 74 % du revenu qu'ils gagnaient auparavant.

Avantages pour les pauvres

Comme les pauvres peuvent rarement s'offrir le luxe d'être entièrement oisifs, ils renoncent souvent à une forme ou une autre de revenu lorsqu'ils participent à un programme de travaux d'utilité collective. D'après les estimations, le revenu sacrifié pourrait représenter jusqu'à 50 % des gages versés dans le cadre d'un programme de ce type. Mais étant donné que l'emploi est garanti, ces programmes offrent une forme d'assurance appréciable pour les pauvres. Dans les villages couverts par le programme du Maharashtra, la variabilité des revenus est inférieure de moitié à celle des ménages des autres villages. Les pauvres reçoivent aussi des avantages indirects, lorsque les équipements d'infrastructure construits dans le cadre de ces programmes leur sont utiles. Toutefois, le bilan à cet égard est mitigé : dans certains cas, les ménages plus favorisés se sont appropriés les actifs créés (ce qui n'est pas totalement négatif puisque cela peut inciter les riches à soutenir les programmes, ce qui est apparemment le cas au Maharashtra).

Les lois du succès

On peut accroître l'efficacité des programmes de travaux d'utilité collective en respectant un certain nombre de règles.

- Le barème des salaires ne sera pas fonction du budget du programme mais des barèmes en vigueur sur le marché local pour les travailleurs non qualifiés. Si les ressources sont insuffisantes pour répondre à la totalité de la demande, on ciblera les régions comptant une proportion élevée de pauvres. On évitera d'ajouter d'autres critères d'éligibilité.
- Hommes et femmes recevront des salaires identiques. Pour encourager les femmes à participer, on pourra sélectionner les projets à cet effet, décentraliser les sites des travaux et prévoir des haltes-garderies.
- Le coefficient de main-d'œuvre sera plus élevé que la norme locale pour des projets analogues.
- Les communautés intéressées participeront à la sélection des projets afin de maximiser les avantages indirects que les pauvres retireront des infrastructures créées.
- Pour atténuer les risques au maximum, le programme aura un caractère permanent et prendra automatiquement de l'expansion en période de crise, pour faire face à l'accroissement de la demande.

Source : Jalan et Ravallion, 1999c ; Lipton, 1998 ; Ravallion, 1991, 1999a.

peuvent remplir les mêmes fonctions. C'est le cas, par exemple, du projet Probecat, qui fournit une formation aux chômeurs urbains, avec auto-sélection des bénéficiaires.[123]

Ces programmes ont cependant un coût qui n'est pas négligeable et il faut comparer leur rapport coût-efficacité avec ceux d'autres options, telles que les transferts. Le coût par emploi créé et par jour varie grandement d'un pays à l'autre : il n'atteint qu'un à deux dollars dans les programmes de plusieurs pays d'Asie du Sud, mais il peut aller jusqu'à huit dollars en Bolivie. Le coût dépend du barème des salaires, du type d'activité, des coûts des entreprises privées locales et de l'efficacité des services administratifs. Les salaires représentent en général entre 30 et 60 % du total des coûts.[124]

Fonds sociaux. Les fonds sociaux permettent de financer de petits projets identifiés et mis en œuvre par les communautés pauvres. Celles-ci contribuent habituellement au financement des opérations. Près de 50 pays, pour la plupart en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, ont mis en place des fonds sociaux ou des dispositifs du même genre. Le plus important fonds social du monde est égyptien. Depuis peu, les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale commencent à créer des fonds sociaux, dont une dizaine fonctionnent déjà ou sont en cours d'établissement.

Le premier fonds social a été créé par le gouvernement bolivien en 1987, dans le cadre d'un programme d'urgence lancé à la suite d'une récession généralisée. Mais d'habitude, les fonds sociaux ne sont pas des instruments conçus pour entrer en action après un choc. Leurs objectifs sont en fait très divers, par exemple le financement d'infrastructures, d'activités de développement communautaire, de services sociaux et le soutien à la décentralisation.[125] Cependant, certains servent à répondre à des situations d'urgence, telles que le cyclone Mitch en Amérique centrale (chapitre 9), la guerre civile au Cambodge, un tremblement de terre en Argentine, la sécheresse en Zambie. Petit à petit, on a commencé à utiliser également les fonds sociaux pour atténuer les risques, par exemple pour financer des projets générateurs de revenus, encourager la scolarisation, promouvoir l'utilisation des centres de santé et renforcer le capital associatif des communautés. Ces fonds ont démontré leur souplesse, leur rapidité de réaction et leur bon rapport coût-efficacité. Pourtant, le bilan est contrasté lorsqu'il s'agit de leur viabilité et des résultats au plan de la réduction de la pauvreté.[126]

Les fonds sociaux utilisent trois moyens de ciblage pour atteindre les pauvres : la sélection des investissements (principalement des services essentiels), la sélection des projets (pour que la majorité des bénéficiaires soient pauvres) et la sélection géographique (des zones défavorisées). Dans la mesure où ils sont censés aider exclusivement les pauvres, tout en ne finançant que des projets présentés par les populations intéressées, les fonds sociaux poursuivent des objectifs parfois incompatibles. Pour accroître leur efficacité, beaucoup d'entre eux ont commencé par monter des projets dans des communautés relativement favorisées et capables de s'organiser, de sorte que les communautés les plus démunies, qui ont souvent du mal à élaborer des projets d'investissement, ont été moins bien servies.

Pour remédier à ce problème, certains fonds sociaux (Argentine, Chili, Mali, Roumanie) soutiennent des activités de renforcement des capacités dans les communautés pauvres. D'autres assument provisoirement certaines responsabilités en matière d'exécution des projets, en attendant que la collectivité soit capable de prendre la relève (encadré 8.10). Plusieurs fonds sociaux ont commencé à améliorer leur ciblage. Ainsi, ceux du Malawi et de la Zambie ont entrepris de dresser des cartes de la pauvreté afin de répertorier les poches de pauvreté.[127] D'après les évaluations effectuées auprès des bénéficiaires, l'un des principaux atouts des fonds sociaux est leur orientation communautaire : ils sont attentifs aux besoins prioritaires des communautés et aident à renforcer la cohésion sociale.[128]

Microfinancement (crédit, épargne et assurance). Les programmes de microfinancement peuvent aider les ménages pauvres à lisser leur consommation pendant un choc défavorable. Ayant accès au crédit, ceux-ci peuvent éviter de liquider leurs biens à vil prix et remplacer les actifs productifs détruits par une catastrophe naturelle. Mais les programmes de microfinancement font plus que cela : ils peuvent aussi fournir du capital ou faciliter la création ou l'expansion de microentreprises. Ils aident donc les ménages à diversifier leurs sources de revenu et à les protéger contre les chocs monétaires. Ils sont particulièrement importants pour les femmes et les ménages dirigés par des femmes, qui ont souvent du

Encadré 8.10
Le fonds érythréen de développement communautaire

Après la guerre d'indépendance, le gouvernement érythréen a promis de doter toutes les provinces du pays d'une infrastructure économique et sociale élémentaire. Mais beaucoup de communautés pauvres n'étaient pas en mesure d'exécuter les projets elles-mêmes. L'Érythrée a trouvé une solution innovante : le fonds de développement communautaire, qui combine les mécanismes des fonds sociaux et des travaux d'utilité collective. En effet, les projets sont sélectionnés par les communautés, tandis que les zones d'intervention sont sélectionnées par l'administration. Les procédures de passation des marchés sont souples afin de ne pas exclure les communautés qui n'ont pas de capacités d'exécution. Si une communauté ne peut pas former de comité de projet pour superviser une opération, le fonds s'occupe de la passation des marchés, des contrats et de la supervision technique. Au besoin, il gère également la contribution de la communauté. Cette approche souple est conjuguée à un programme ambitieux de renforcement des capacités, qui vise à apprendre aux communautés et aux agents des collectivités locales à élaborer, entretenir et gérer des projets.

Source : Frigenti, Harth et Huque, 1998.

mal à obtenir un prêt. Cependant, sauf si elles ont une assise suffisamment large et si elles sont assez diversifiées, les institutions de microfinancement ne sont généralement pas très efficaces en cas de chocs covariants importants (chapitre 4).

Les programmes de microfinancement sont plus utiles aux ménages modérément pauvres et vulnérables (sans être forcément pauvres) qu'aux ménages indigents. La plupart des programmes s'adressent à une clientèle qui se situe au-dessus ou juste au-dessous du seuil de pauvreté. Il est rare qu'on réussisse à orienter expressément les programmes de microcrédit vers les ménages pauvres. Pourtant, il semble que certains programmes, par le biais du ciblage géographique, aient réussi à toucher les couches défavorisées.[129] La solution qui consiste à demander à des groupes locaux qualifiés d'identifier les bénéficiaires ou à utiliser la taille des exploitations comme critère de sélection (la Grameen Bank, par exemple, fixe la limite des exploitations à quelque 0,20 ha) s'est révélée plus efficace.[130]

Selon certaines études empiriques, de nombreux clients n'utilisent pas l'argent emprunté pour survivre après un choc, mais pour limiter leurs risques, ce qui montre que, généralement, les prêts ne sont pas « détournés » à des fins de consommation. Les clients pauvres, comme les autres, utilisent les fonds pour lisser la consommation en lissant les flux de revenus, principalement en diversifiant les sources de revenu. Les prêts aident les ménages à accumuler divers actifs : physiques et productifs (véhicules, matériel, logement, bétail), financiers (comptes d'épargne), humains (éducation, santé) et sociaux (participation aux rites funéraires, aux mariages ou aux réseaux d'entraide).[131]

En tant que mécanismes de gestion des risques, les programmes de microfinancement ont pour principal avantage que les ménages savent qu'ils pourront obtenir les prêts lorsqu'ils en auront besoin, ce qui les dispense de recourir à des stratégies moins efficaces et moins souhaitables (travail des enfants, thésaurisation). Ils ont un point commun avec les programmes de garantie de l'emploi : la certitude qu'ils seront disponibles en cas de besoin est à la base même de leur succès en tant qu'instruments de gestion des risques.

Sachant qu'ils pourront utiliser les services de microfinancement, les ménages pauvres abandonnent leur approche réactive et adoptent une démarche de prévoyance : ils planifient en prévision des risques. Tout à fait conscients de cet avantage, la plupart des clients font des efforts méritoires pour rembourser leurs emprunts, car ils tiennent à avoir la possibilité d'emprunter à nouveau ultérieurement. C'est ainsi qu'au Bangladesh, les clients ont continué à rembourser leurs emprunts même pendant et après les inondations.[132] Les données d'observation indiquent que les microcrédits améliorent particulièrement le sort des femmes pauvres, car ils renforcent leur position par rapport à leur mari, leur donnent plus de confiance en elles et leur permettent de jouer un rôle plus actif dans la vie publique.[133]

Si les programmes de microfinancement réussissent si bien à réduire la précarité par la diversification des sources de revenu et l'accumulation des actifs, pourquoi ne pas en faire un objectif prioritaire pour l'État et pour les bailleurs de fonds [134]? En réalité, l'élargissement de leur rayon d'action aux ménages les plus pauvres continue à poser des problèmes. On pourrait adapter partiellement les produits de la microfinance afin qu'ils atteignent les plus démunis. On pourrait aussi assouplir les conditions régissant le montant des prêts et les modalités de remboursements pour qu'ils correspondent mieux aux flux de revenus et à la capacité de remboursement des emprunteurs.[135] Mais enfin, il y a sans doute des limites pratiques à cette flexibilité car, à un moment ou un autre,

l'augmentation des coûts qui en résultera compromettra inévitablement la viabilité des institutions de microfinancement. Pour aider les plus pauvres d'entre les pauvres, il est sans doute préférable de jouer la carte des transferts en espèces ciblés.

Les programmes de microcrédit seraient plus efficaces s'ils englobaient des produits d'épargne et d'assurance, car cela éviterait aux clients de s'endetter en cas de maladie ou de décès (encadré 8.11). Bank Rakyat Indonesia et SafeSave au Bangladesh montrent qu'il est possible de combiner microcrédit et épargne. D'autres programmes de microfinancement proposent avec succès des produits d'assurance vie d'un prix modique, qui fournissent des prestations limitées (couvrant le coût des obsèques et le remboursement des dettes).[136]

Transferts en espèces. Ces transferts (qui excluent les transferts opérés par le biais de systèmes à base de cotisations, tels que les régimes classiques de retraite et d'assurance chômage) comprennent l'aide sociale aux personnes âgées, les allocations familiales, les programmes ciblés de développement humain et les exonérations de paiement pour les services essentiels. Dans les pays où l'assurance chômage formelle n'est pas envisageable à cause de l'importance du secteur informel dans l'économie, l'assistance sociale sous condition de ressources est un excellent moyen d'aider les chômeurs et les travailleurs sous-employés.

Le rôle des transferts en espèces dans les stratégies de gestion des risques sociaux dépend du niveau de revenu des pays. Dans les pays à revenu élevé, ces transferts font partie de l'assurance sociale, garantissant un revenu minimum à une proportion importante de la population. Dans les économies en transition, les versements au titre de l'aide familiale représentaient entre 0,4 et 5,1 % du PIB en 1992-93. Les programmes d'aide sociale en espèces n'existent que dans quelques pays d'Asie, où ils représentent moins de 1 % du PIB, et sont pratiquement inconnus en Afrique et en Amérique latine.

Les données d'expérience internationales indiquent que l'aide aux familles et l'aide sociale ciblée permettent effectivement d'atténuer la pauvreté sur le court terme, en particulier dans les pays où la pauvreté est relativement rare. Le problème est d'arriver à élaborer un mécanisme de ciblage compatible avec les capacités administratives du pays considéré. Par exemple, on peut envisager de décentraliser le travail de ciblage lorsque les communautés sont plus à même de sélectionner les bénéficiaires (encadré 8.5).[137]

Encadré 8.11
L'Association indienne des travailleuses indépendantes

Créée en 1972, l'Association des travailleuses indépendantes (SEWA) est un syndicat constitué à l'intention des travailleuses du secteur informel. Elle compte 220 000 membres, qui sont colporteuses, vendeuses des rues, travailleuses à domicile et manœuvres. Outre ses fonctions syndicales classiques (assurer un salaire minimum et la sécurité du travail), SEWA fournit une assistance juridique à ses adhérentes et gère des services bancaires et un programme de sécurité sociale. La banque offre des comptes d'épargne et des prêts aux membres de l'Association. Le programme de sécurité sociale, qui assure environ 14 % des adhérentes, couvre l'assurance maladie, l'assurance vie et l'assurance des actifs. Un peu plus de la moitié des coûts du programme d'assurance sont couverts par les primes. Le reste est financé par l'Association et par une subvention publique. SEWA considère que c'est là une étape intermédiaire et qu'à terme, les cotisations seront majorées et le programme s'autofinancera. La combinaison des activités bancaires, du programme d'assurance et des services syndicaux a contribué à grossir les rangs des adhérentes et à améliorer leur revenu. SEWA envisage à présent d'élargir les prestations d'assurance maladie et de créer une caisse de retraite.

Source : Lund et Srinivas, 1999b ; Mirai Chatterjee, Secrétaire général de SEWA, email daté du 3 mai 2000.

Les programmes de développement humain à l'intention des ménages pauvres avec enfants ont pour objet de verser une aide en espèces ou en nature sur la base de critères observables, tels que l'âge des enfants, la fréquentation scolaire ou la participation à un programme de soins de santé. Ils peuvent ainsi servir simultanément un objectif de réduction de la pauvreté et un objectif de développement humain. Quand ils sont efficaces, ils protègent les enfants contre les dommages à long terme qui les guettent lorsque les ménages, incapables de gérer rationnellement les risques, réagissent aux chocs en sous-alimentant les enfants ou en les retirant de l'école pour les mettre au travail.

Au Bangladesh, les pouvoirs publics attribuent 100 kilos de riz aux ménages dans le cadre du programme de scolarisation « Des vivres pour l'éducation », qui a permis d'accroître la probabilité de scolarisation des garçons de 17 % et celle des filles de 160 %.[138] Le programme brésilien Bolsa Escola distribue des bourses d'études dans les régions et dans les communautés où le travail des enfants est le plus répandu, l'objectif étant de maintenir les enfants à l'école en

dédommageant les parents de la perte de revenu qui en résulte. Le programme Progresa, au Mexique, aura fourni des prestations de santé et d'éducation à 2,6 millions de ménages en 2000. Un bilan de ce programme montre qu'il serait parvenu à cibler les ménages les plus démunis et à accroître le taux de scolarisation des enfants des ménages bénéficiaires (encadré 5.5 au chapitre 5).[139]

Lorsque la fréquentation scolaire diminue à la suite d'une crise ou d'un choc, on peut encourager les parents à remettre leurs enfants à l'école en les exonérant de frais de scolarité. Après la crise, le taux de scolarisation primaire des garçons a chuté de 8,3 % dans les quartiers défavorisées de Djakarta (Indonésie) et la fréquentation scolaire au niveau du collège a fléchi dans tout le pays, principalement dans les régions pauvres. En 1998, le gouvernement a supprimé les droits d'inscription dans les écoles publiques et réduit les frais de scolarité mensuels et les droits d'examen au niveau primaire, soulageant de nombreux parents qui ne pouvaient plus régler les frais de scolarité. Pour faire remonter les taux de fréquentation scolaire, les autorités ont complété les mesures d'exonération par un programme de bourses individuelles et par des dotations aux écoles des zones défavorisées.[140]

• • •

Les pauvres sont exposés à des risques très divers qui peuvent se traduire par une baisse du revenu et du niveau de vie. Nous avons démontré dans ce chapitre que, pour cette raison, les mesures visant à aider les pauvres à gérer ces risques doivent faire partie intégrante des programmes de réduction de la pauvreté et compléter les efforts entrepris pour accroître les revenus moyens et améliorer la redistribution des revenus, objectifs qui sont traités ailleurs dans ce rapport. Nous avons examiné ici les risques qui pèsent principalement sur les individus, les ménages et les communautés (niveaux microéconomique et mésoéconomique), tels que la maladie et les accidents, la criminalité et la violence domestique, la vieillesse, les mauvaises récoltes et les fluctuations des prix alimentaires et de la demande de travail. (Les risques macroéconomiques, tels que les crises macroéconomiques et les catastrophes naturelles, sont étudiés au chapitre 9.)

Face aux risques qui les menacent, les pauvres réagissent en diversifiant leurs actifs et leurs sources de revenu et en s'auto-assurant de diverses manières (constitution de stocks régulateurs, épargne), ce qui leur permet de réduire les risques et d'atténuer l'impact des chocs. Lorsque ces précautions se révèlent insuffisantes, les ménages survivent aux chocs en augmentant et en diversifiant l'offre de travail (travail des enfants, migration), en vendant des actifs ou en réduisant leur consommation.

Ces mécanismes fonctionnent, mais laissent à désirer. La variabilité du revenu des ménages reste élevée dans de nombreuses régions, et beaucoup d'entre eux voient leur niveau de vie se dégrader périodiquement. Certains ménages parviennent à se rétablir, mais pas tous. Les chocs qui touchent une zone étendue, capables d'anéantir les ressources de tout un réseau de solidarité, rendent souvent totalement inopérants les mécanismes de gestion des risques des pauvres. Qui plus est, comme les chocs ont des effets différents à l'intérieur des ménages pauvres, les femmes et les enfants étant souvent les plus touchés, une gestion peu judicieuse des risques peut infliger des dommages durables aux enfants, par la malnutrition, la nécessité de travailler pour gagner de l'argent et l'abandon des études.

Dans la plupart des pays en développement, la gestion des risques consiste principalement à remédier aux conséquences des catastrophes. Les autorités doivent revoir cette politique afin de donner la priorité aux mesures qui permettent de limiter et d'atténuer les risques. Des politiques appropriées dans les domaines de la santé, de l'environnement, du marché du travail et de la gestion macroéconomique sont autant de moyens de réduire les risques. De plus, les systèmes de protection sociale établis avant que ne surviennent des chocs défavorables peuvent permettre à la fois d'atténuer les risques et de remédier aux conséquences des catastrophes par la suite.

Pour compenser les problèmes d'incitations et d'information qui excluent les pauvres d'un grand nombre de systèmes d'assurance régis par les règles du marché, l'État a un rôle particulier à jouer en fournissant ou en réglementant les services d'assurance et en mettant en place des systèmes de protection sociale. Nous préconisons une approche modulaire, adaptant la couverture sociale aux risques particuliers de chaque pays ou de chaque région et complétant les dispositifs de gestion des risques existants. Bien souvent, la solution repose sur la formation de partenariats entre les communautés défavorisées, le secteur privé et l'État.

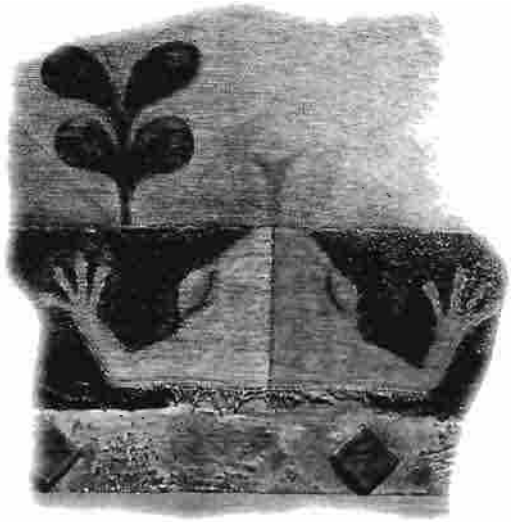

CHAPITRE 9

Gérer les crises économiques et les catastrophes naturelles

Ici, il n'y a pas de travail. Nous tombons malades et nous n'avons pas d'argent pour nous faire soigner, et puis les médicaments sont trop chers. C'est la faute du gouvernement si tout est cher... Nous n'avons pas de quoi acheter des engrais ou des semences parce qu'il faut payer en dollars. Nous n'avons rien à manger. Tout est si cher.

- Un groupe de discussion de femmes, au moment d'une crise bancaire, Juncal (Équateur)

[La sécurité, c'est]... pouvoir faire face aux catastrophes.

- Groupe de discussion, Little Bay (Jamaïque)

Les crises économiques et les catastrophes naturelles peuvent provoquer l'effondrement brutal de la production nationale et des revenus et, partant, aggraver fortement la pauvreté. Tout comme les conflits (encadré 3.2, chapitre 3), ce sont d'importantes causes de précarité et d'insécurité. De surcroît, en raison des dommages indirects qu'elles provoquent, comme la perte irrémédiable de capital humain, elles influent non seulement sur le niveau de vie des pauvres mais aussi sur leur capacité d'échapper à la pauvreté.

Les crises et les catastrophes peuvent entraîner une aggravation de la malnutrition et des taux d'abandon scolaire parmi les enfants pauvres et obliger les ménages à vendre leurs maigres biens en dessous de leur valeur. Ces mesures perpétuent la pauvreté chronique et risquent de compromettre les perspectives de croissance, puisqu'elles entraînent des pertes définitives de capital humain et matériel. C'est pourquoi il est essentiel de prévenir les crises économiques et les catastrophes naturelles. Pour cette raison également, lorsqu'elles surviennent, la priorité devrait être donnée à la protection des plus démunis. Cela nécessite non seulement des ressources, mais aussi des mécanismes de distribution (des programmes de protection sociale). Les pays en développement et les pays en transition en général sont vulnérables aux crises et aux catastrophes, mais les petits États sont particulièrement à la merci de chocs exogènes, parce qu'ils sont éloignés et isolés, qu'ils ont une économie très ouverte et peu diversifiée et qu'ils sont exposés aux catastrophes naturelles.[1]

Prévenir et gérer les crises économiques

Il devient de plus en plus difficile d'aller à l'école et de se faire soigner. Nous avons peur pour l'avenir de nos enfants... Est-il juste de les envoyer chaque jour à la décharge publique pour trouver de quoi faire vivre la famille ?

- Une mère et un père qui ont dû retirer leurs enfants de l'école à la suite de la crise économique, Thaïlande

Les crises macroéconomiques provoquent une forte baisse de la production et des revenus et une augmentation du chômage. Fréquentes au cours des années 90, elles se sont manifestées de diverses façons : crises budgétaires, problèmes de balance des paiements, dégradation brutale des termes de l'échange, crises monétaires et bancaires, hyper-inflation. Les crises économiques qui ont éclaté au Mexique en 1995, en Asie de l'Est en 1997, au Brésil et en Russie en 1998 ont eu un grand retentissement médiatique, mais elles n'ont pas été les seules.[2] Dans la plupart des cas, ces crises ont été provoquées à la fois par une mauvaise politique économique et par des facteurs exogènes tels que la dégradation des termes de l'échange, la volatilité des mouvements de capitaux et l'effet de contagion sur les marchés financiers internationaux.

Les crises économiques frappent aussi bien les pauvres que les non-pauvres, mais leurs conséquences sont beaucoup plus graves pour ceux qui vivent déjà dans la pauvreté ou à la limite de la pauvreté, même s'ils ne sont pas touchés de façon disproportionnée. Le niveau de vie des ménages pauvres et de ceux qui le deviennent se dégrade davantage que celui du reste de la population, car peu d'entre eux ont des économies suffisantes ou un mécanisme d'auto-assurance pour résister, et ils ont rarement accès à un régime d'assurance, qu'il soit de caractère social ou commercial (chapitre 8).

Une crise économique affecte de diverses façons le niveau de vie des personnes démunies ou pauvres :

- En général, les salaires réels diminuent et le chômage augmente, ce qui réduit les revenus du travail.
- Le ralentissement de l'activité économique s'accompagne d'une diminution des revenus autres que ceux du travail, et le prix des biens et des services produits par les pauvres peut baisser par rapport aux autres prix.
- Les transferts privés, en particulier entre membres de la famille, s'amenuisent parallèlement à la baisse générale du niveau de vie.
- Les maigres actifs des personnes pauvres subissent les effets de l'inflation ou de l'effondrement des prix.
- La crise freine l'accumulation du capital humain, financier et physique, rendant vains les efforts des pauvres pour échapper à leur condition.

Les mesures prises pour remédier aux crises aggravent-elles la baisse observée des revenus ? Le débat est loin d'être clos sur ce point. Il n'est pas démontré que la montée de la paupérisation qui coïncide avec les mesures prises par les gouvernants en soit la conséquence. Une crise peut résulter de politiques macroéconomiques peu viables ou de l'incapacité du pays de s'adapter aux chocs extérieurs (dégradation des termes de l'échange, hausse des taux d'intérêt internationaux, volatilité des capitaux due à l'effet de contagion). Dans ces conditions, non seulement une politique budgétaire et monétaire restrictive est inévitable, mais en outre elle est préférable à une attitude attentiste, qui pourrait se solder par une crise encore plus grave.

Une fois admis que des mesures d'ajustement sont inéluctables, il faut veiller à ce que les modalités d'application de la politique d'austérité n'aggravent pas les effets négatifs de la crise sur le niveau de vie des pauvres et des quasi-pauvres, ce qui serait le cas, par exemple, si le gouvernement supprimait sans contrepartie les subventions sur les produits alimentaires ou le combustible (chapitre 4). Il en irait de même s'il augmentait le taux et l'assiette des impôts indirects sur les produits alimentaires et les autres produits de consommation importants pour les pauvres. De plus, la compression des dépenses sociales dans le cadre des programmes d'austérité budgétaire peut s'accompagner d'une diminution des transferts publics nets. Une réduction quantitative et qualitative des services publics utilisés par les pauvres et les quasi-pauvres ne peut qu'aggraver leur situation.

Pour autant, l'action du gouvernement peut atténuer les effets de la crise sur les plus démunis, si celui-ci applique un train de mesures macroéconomiques permettant de limiter autant que possible la baisse de la production tout en préservant au maximum le niveau de vie des pauvres. Un gouvernement soucieux des besoins des pauvres doit doser judicieusement les mesures génératrices de recettes et les réductions budgétaires. Il doit aussi prévoir l'extension des

Tableau 9.1
Effet des crises économiques sur l'incidence de la pauvreté dans divers pays
Pourcentage

Pays et type de crise	Avant la crise	Année de la crise	Après la crise
Argentine, hyperinflation et crise monétaire	25,2 (1987)	47,3 (1989)	33,7 (1990)
Argentine, contagion	16,8 (1993)	24,8 (1995)	26,0 (1997)
Fédération de Russie, crise financière	21,9 (1996)	32,7 (1998)	..
Indonésie, contagion et crise financière	11,3 (1996)	18,9 (1998)	11,7 (1999)
Jordanie, crise monétaire et termes de l'échange	3,0 (1986-87)	.. (1989)	14,9 (1992)
Mexique, crise monétaire et financière	36,0 (1994)	.. (1995)	43,0 (1996)
Thaïlande, crise monétaire et financière	11,4 (1996)	12,9a (1998)	..

.. Non disponible.
Note : Tableau établi sur la base des seuils de pauvreté nationaux et du revenu des ménages par habitant, sauf dans le cas de l'Indonésie (dépenses par habitant), du Mexique (revenus des ménages) et de la Russie (dépenses des ménages par équivalent adulte). Les données pour l'Argentine concernent le Grand Buenos Aires. Pour l'Indonésie, les estimations de la pauvreté avant et pendant la crise s'appuient sur les résultats de l'enquête socio-économique nationale (SUSENAS) effectuée en février 1996 et 1999 ; les estimations après la crise sont basées sur un échantillon plus restreint. Les chiffres ne permettent pas une comparaison entre pays, car les seuils de pauvreté ne sont pas identiques.
a. Sur la base de l'enquête socio-économique effectuée entre février 1998 et janvier 1999, qui ne rend pas pleinement compte de l'impact de la crise. D'après des estimations basées sur une enquête plus restreinte effectuée entre juin et septembre 1999, l'incidence de la pauvreté était de 15,9 %.

Source : Ministère argentin de l'économie, 1998 ; Banque mondiale, 1994c, 1999dd ; CEPALC, 1999b ; Lokshin et Ravallion, 2000b.

mécanismes de protection destinés aux pauvres (la composante « assurance » des dépenses sociales) en période d'ajustement macroéconomique.

Impact des crises sur le plan social

Il existe un lien étroit entre récession macroéconomique et aggravation de la pauvreté monétaire (tableau 9.1 et figure 2.1).[3] Durant une crise, la pauvreté temporaire s'accroît et les indicateurs sociaux ont tendance soit à se dégrader, soit à s'améliorer plus lentement. Cela peut affecter le capital humain des pauvres, en particulier des enfants, et les conséquences peuvent être irrémédiables, limitant les possibilités pour ces enfants d'échapper à la pauvreté par la suite.

Dans la plupart des pays d'Asie de l'Est, les crises financières de la fin des années 90 ont entraîné une montée de la pauvreté. On estime, par exemple, que le nombre des pauvres a augmenté de près de 50 % en Indonésie et doublé en République de Corée dans les zones urbaines.[4] Toutefois, la tendance s'est inversée dans ces deux pays grâce au redressement de l'économie. En Russie, l'incidence de la pauvreté est passée de 21,9 à 32,7 % entre 1996 et 1998. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elle a augmenté à chaque crise et n'est pas encore redescendue à son niveau antérieur.

En période de crise, l'inégalité peut s'accentuer, diminuer ou rester inchangée. En Amérique latine, l'inégalité (mesurée par le coefficient de Gini) a augmenté dans 15 des 20 épisodes de crise pour lesquels on dispose de données. En revanche, en Asie de l'Est, elle est restée pratiquement inchangée lors de la récente crise et elle a diminué au Mexique après la crise du peso de 1995. Quand les crises s'accompagnent d'une montée des inégalités, le ralentissement de l'activité économique peut faire plus qu'annuler les progrès accomplis antérieurement dans la lutte contre la pauvreté. En Amérique latine, la baisse de la pauvreté, résultant d'une augmentation du revenu par habitant de 3,7 % dans les zones urbaines et de 2 % dans les zones rurales au cours des années 70, a été annulée par une diminution de 1 % seulement du revenu par habitant pendant les années 1980.[5] Même si l'inégalité s'accroît, le cinquième le plus pauvre de la population

Tableau 9.2
Conséquences sociales des crises économiques dans certains pays

	Principaux indicateurs de crise	Indicateurs de santé	Indicateurs éducatifs
Argentine 1995	■ Chute de 4,1 % du PIB par hab. ■ Chute de la consommation privée par hab. de 5,6 %.	■ Chute de l'apport protidique journalier par habitant de 3,8 % en 1995, mais progression de 1,9 % en 1996.	■ Chute de la progression des taux bruts de scolarisation primaire de 2,2 % en 1993 à 0,8 % en 1996.
Mexique 1995	■ Chute de 7,8 % du PIB par hab. ■ Chute de la consommation privée par hab. de 11,1 %.	■ Parmi les enfants de moins d'un an, la mortalité due à l'anémie est passée de 6,3 pour 100 000 naissances vivantes en 1993 à 7,9 en 1995. ■ Chez les enfants de 1-4 ans ce taux est passé de 1,7 à 2,2 pour 100 000.	■ Augmentation des taux bruts de scolarisation primaire de 0,44 % en 1994, suivie d'une chute de 0,09 % en 1995
Indonésie 1998	■ Chute de 14,6 % du PIB par hab. ■ Chute de la consommation privée de 5,1 %.	■ La part des femmes dont ■ l'indice de masse corporelle est inférieur au niveau à partir duquel les risques de maladie et de décès augmentent a crû de 25 %. ■ La plupart des indicateurs de statut nutritionnel sont demeurés stables, sauf peut-être le poids (selon la taille) des enfants de moins de 3 ans, indiquant dans certains membres au détriment des autres.	■ Le taux d'abandon des enfants du quart le plus pauvre de la population est passé de 1,3 % en 1997 à 7,5 % en 1998 pour la tranche d'âge de 7-12 ans et de 14.2 à 25,5 % pour la tranche d'âge de 13-19 ans. Dans les deux cohortes, le cinquième le plus pauvre a enregistré la plus forte augmentation. ■ La part des enfants du quart non inscrits à l'école est passée de 4,9 % en 1997 à 10,7 % en 1998 pour la tranche d'âge de 7-12 ans et de 42,5 % à 58,4 % pour la tranche d'âge 13-19 ans. Dans les deux cohortes, le quart le plus pauvre a enregistré la plus forte augmentation.

Note : Nous avons utilisé les taux bruts de scolarisation, les taux nets n'étant pas connus. Ces données doivent être utilisées avec prudence.
Source : Banque mondiale, 1999cc ; Base de données statistiques et sociales de la BID ; OPS 1998 ; Thomas, 1999 ; Frankenberg, Thomas et Beegle, 1999.

n'est pas toujours affecté de façon disproportionnée. En Amérique latine, lors de la crise de la dette des années 80, la part de revenu a souvent particulièrement diminué dans les quintiles intermédiaires tandis que celle du dixième supérieur augmentait systématiquement, parfois de façon substantielle.[6]

Les indicateurs d'inégalité et de pauvreté ne reflètent pas toujours pleinement l'incidence des crises économiques sur les niveaux de vie. Les crises sont caractérisées par une grande mobilité : certains sombrent dans la pauvreté tandis que d'autres en sortent. Une grande mobilité a été observée dans les deux sens, par exemple, en Russie après la crise de 1998.[7] Les dépenses moyennes des ménages considérés comme pauvres en 1996 ont en fait augmenté, et 42 % d'entre eux ont échappé à la pauvreté après la crise. En revanche, 61 % des personnes pauvres recensées après la crise n'étaient pas pauvres en 1996. Autrement dit, la crise économique a entraîné 20 % de la population dans la pauvreté. Bien que l'inégalité ait globalement diminué et que beaucoup aient échappé à la pauvreté après la crise, bon nombre de non-pauvres et un certain nombre de pauvres ont vu leur revenu décroître fortement. Bien souvent, les nouveaux pauvres n'ont pas les mêmes caractéristiques que ceux qui le sont de façon chronique. Par exemple, ils sont parfois

plus instruits. D'après une étude réalisée aux Philippines, les ménages plus instruits sont plus sensibles aux chocs sur les salaires et l'emploi.[8]

La plupart des indicateurs sociaux se dégradent ou ne s'améliorent que plus lentement durant une crise macroéconomique (tableau 9.2). Les taux de mortalité infantile ont continué à s'améliorer en Amérique latine pendant les années 80, mais à un rythme plus lent que durant la décennie précédente. Toutefois, les indicateurs de santé plus sensibles à la baisse de la consommation ou des revenus se sont dégradés. Au Chili, par exemple, la proportion d'enfants ayant un poids insuffisant à la naissance et d'enfants sous-alimentés a augmenté pendant la récession. Au Mexique, la mortalité infantile et préscolaire due aux carences nutritionnelles a augmenté pendant les années 80, inversant la tendance observée durant la décennie précédente, et elle a de nouveau augmenté lors de la crise économique de 1995. En Argentine et au Venezuela, la baisse du PIB par habitant s'est accompagnée d'une réduction de l'apport protidique quotidien par habitant. En Indonésie, la proportion de femmes dont l'indice de masse corporelle est inférieur au niveau auquel les risques de maladie et de décès augmentent a progressé d'un quart en 1998, et le poids moyen des enfants de moins de 3 ans a diminué.

La fréquentation scolaire et l'alphabétisation se ressentent également des crises. Aux Philippines, le taux de scolarisation secondaire n'a augmenté que de 0,9 % entre les années scolaires 1997/98 et 1998/99, alors qu'il avait progressé de 2,6 % par an en moyenne au cours des cinq années précédentes. Au Mexique, la proportion d'élèves passant d'un degré d'enseignement au degré suivant a diminué pendant la crise de la dette des années 80, surtout dans l'enseignement secondaire et supérieur. Le taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire a également reculé. Dans les zones rurales, le taux d'abandon a augmenté de 40 %. En Argentine et au Mexique, la progression du taux brut de scolarisation primaire s'est ralentie en 1995. Dans le sud de l'Inde, une étude a révélé que beaucoup de parents retirent leurs enfants de l'école lorsque survient un choc défavorable.[9]

Il est indéniable que les crises économiques aggravent la pauvreté temporaire.[10] Mais elles peuvent aussi aggraver la pauvreté persistante ou chronique, en raison de leurs effets difficilement réversibles sur le capital humain des pauvres. Si les taux de malnutrition, de mortalité infantile et de scolarisation que nous venons de citer correspondent à des moyennes nationales, ils reflètent à coup sûr une dégradation de ces indicateurs parmi les pauvres. En Indonésie, les données par groupe de revenu indiquent que le taux d'abandon scolaire a augmenté entre 1997 et 1998 dans le quart inférieur de l'échelle des revenus, passant de 1,3 à 7,5 % parmi les enfants de 7 à 12 ans et de 14,2 à 25,5 % parmi les enfants de 13 à 19 ans. La proportion d'enfants pauvres non scolarisés est passée de 4,9 à 10,7 %.

Il ressort d'études effectuées récemment qu'il existe un lien entre les crises macroéconomiques et les indicateurs relatifs à l'éducation. Dans 18 pays d'Amérique latine, l'allongement annuel moyen de la scolarité s'est ralenti, passant de 1,9 an pendant les années 50 et 60 à 1,2 pendant les années 70 et 80. D'après une étude, ce recul est dû à 80 % à l'aggravation de la conjoncture (diminution à court terme du PIB, volatilité et chocs commerciaux).[11] Comme le montre le cas du Mexique, l'« effet de revenu » négatif de la baisse des revenus a tendance à l'emporter sur l'« effet de prix » positif du coût d'opportunité moins élevé de la scolarisation.[12] Les résultats d'une simulation indiquent qu'en 1991, le taux brut de scolarisation secondaire mexicain aurait été supérieur de 11 points de pourcentage si, pendant les années 80, la croissance économique avait atteint ne serait-ce que la moitié du taux enregistré pendant les années 70.

Prévention des crises

À l'évidence, une stratégie de lutte contre la pauvreté doit donner la priorité à la prévention des crises. Les experts sont généralement d'accord sur la nature des mesures macroéconomiques et financières que les gouvernements doivent adopter pour rendre leur pays moins vulnérable aux crises dues aux choix politiques ou aux chocs exogènes.[13] Il importe avant tout d'éviter le laxisme budgétaire et monétaire, la surévaluation de la monnaie et les déficits courants insoutenables, tous problèmes qui ont marqué les années 70 et 80.

Dans de nombreuses régions du monde, les pays ont fait des efforts louables pour tourner le dos aux politiques budgétaires irresponsables. Les principaux exemples sont les grands pays d'Amérique latine et certains pays en transition, où la baisse des taux d'inflation qui en a résulté a permis de regagner la confiance des investisseurs et d'atténuer, sinon

d'éliminer, les effets potentiels à long terme de l'inflation sur l'efficacité et la croissance.[14] Le recul de l'inflation a aussi contribué à la réduction de la pauvreté, une forte inflation touchant souvent les pauvres plus que les autres. En Argentine, par exemple, l'arrêt de l'hyperinflation a entraîné un recul ponctuel sensible de l'incidence de la pauvreté, qui est tombée de 34,6 % en 1989 à 22,6 % en 1991 dans le Grand Buenos Aires.[15]

Les années 90 ont été marquées par plusieurs types de crises provoquées par la faiblesse des systèmes bancaires et de la réglementation financière et par l'ampleur et la volatilité des mouvements de capitaux internationaux. La libéralisation du secteur financier était censée garantir une plus grande stabilité économique, mais, dans les pays en développement, le passage d'un système financier très encadré à un système plus ouvert a été difficile à gérer. Les crises bancaires se sont multipliées au cours des 20 dernières années, à la faveur des libéralisations hâtives[16].

Certaines des réformes engagées dans le secteur financier ont produit des effets contraires aux effets attendus, car le laxisme des règles institutionnelles permettait de prendre des risques excessifs, dont la société tout entière a fait les frais. La crise financière au Mexique en 1995 en offre un exemple éloquent.[17] Ses causes sont à rechercher dans la fragilité du système bancaire, elle-même imputable au processus de libéralisation des banques, à certains aspects du programme de libéralisation financière et à la faiblesse des organismes de réglementation. Le sauvetage du secteur bancaire coûtera aux contribuables mexicains l'équivalent d'environ 20 % du PIB (en valeur actuelle).

Pour prévenir les crises financières, les gouvernements doivent renforcer la réglementation prudentielle et la supervision des intermédiaires financiers ; ils doivent établir de nouvelles règles concernant l'information et réformer la législation sur les faillites des sociétés.[18] Ces mesures sont déjà en application dans de nombreux pays en développement, mais il y a encore fort à faire. Dans le même temps, il convient d'envisager avec prudence la libéralisation des opérations en capital. Le contrôle des entrées de capitaux (tel que le pratiquait encore récemment le Chili) peut être un bon moyen de réduire la volatilité des flux de capitaux. Selon certains éléments d'information, il semble qu'il puisse en outre modifier la composition des apports de capitaux et encourager les investissements à plus long terme.[19]

D'autres mesures ont également de l'importance, notamment les mécanismes visant à diversifier et à couvrir les risques. Dans certains pays, comme le Chili, le gouvernement s'assure lui-même par des fonds de stabilisation budgétaire. Dans d'autres, comme l'Argentine, la banque centrale négocie des lignes de crédit conditionnelles avec des institutions financières internationales privées pour être sûre de disposer de devises en cas de brusque ralentissement des entrées de capitaux.[20]

Toutefois, une action à l'échelon national peut s'avérer insuffisante pour prévenir les crises macroéconomiques, si elle n'est pas complétée par une action au niveau international de nature à renforcer la stabilité financière mondiale (chapitre 10) et aider les pays, en particulier les plus pauvres et les plus petits, à faire face aux fluctuations des prix des produits de base.

Comment réagir aux crises en protégeant les pauvres

Quelle que soit la qualité de la gestion économique, les pays en développement et les pays en transition doivent sans doute s'attendre à subir des crises pendant un certain temps encore. Les stratégies qu'ils adopteront pour y faire face devront donc tenir compte des intérêts des pauvres. Leurs objectifs seront les suivants :

- Soutenir la consommation des ménages pauvres.
- Préserver leur accès aux services sociaux de base.
- Empêcher la perte irréversible de capital humain et matériel.
- Prévenir les comportements autodestructeurs, comme la criminalité, la prostitution et les formes abusives de travail des enfants.

Une stratégie favorable aux pauvres doit aussi prévoir des mécanismes à l'intention de ceux qui risquent de tomber dans la pauvreté en raison de la crise.

Comment prévenir une forte baisse à court terme du revenu des pauvres et de ceux qui risquent de le devenir ? Des mesures macroéconomiques appropriées et des dispositifs de protection efficaces peuvent renforcer l'équité et contribuer à soutenir la croissance. Certains pays ont déjà commencé à intégrer les recommandations présentées ici dans leur stratégie courante de gestion des crises. À la suite de la crise

Encadré 9.1
Fournir une protection sociale à la suite de la crise en République de Corée

Pendant les années 90, la République de Corée a fait des progrès soutenus dans la lutte contre la pauvreté. Dans les villes, celle-ci a diminué de 20 % par an en moyenne entre 1990 et 1997 et l'inégalité ne s'est pas accentuée. C'est alors que la crise économique a éclaté, propulsant à la hausse le chômage et la pauvreté. L'incidence de la pauvreté dans les zones urbaines a doublé, passant de 9 % en 1997 à 19,2 % en 19981. Le taux de chômage, qui était de 2,6 % au deuxième trimestre de 1997, a culminé à 8,7 % au début de 1999. Les salaires réels ont diminué de 20,7 %. La plupart des nouveaux pauvres étaient des travailleurs peu rémunérés : en décembre 1998, les trois quarts avaient un emploi temporaire, journalier ou indépendant ou un emploi familial non rémunéré, et environ 20 % étaient à la tête d'un ménage qui n'avait pas d'autre source de revenu.

Les politiques budgétaires expansionnistes menées en 1998 et 1999 ont joué un rôle crucial pour enrayer la récession. Les dépenses sociales ont été multipliées par trois, passant de 0,6 % en 1997 à 2 % en 1999. Le gouvernement a utilisé principalement trois instruments de protection sociale pour aider les chômeurs, les pauvres et les personnes âgées :

- L'assurance chômage. La Corée a développé son programme embryonnaire d'assurance chômage, seul programme de ce genre parmi les pays d'Asie de l'Est victimes de la crise. Limité jusque-là aux entreprises employant plus de 30 personnes, ce programme a été étendu à l'ensemble des entreprises, ainsi qu'aux travailleurs temporaires et journaliers ; la période de cotisation requise pour en bénéficier a été raccourcie et la durée des allocations de chômage a été allongée. Le nombre de travailleurs pouvant en bénéficier est ainsi passé de 5,7 millions au début de 1998 à 8,7 millions à la fin de l'année. Le nombre de bénéficiaires a décuplé, passant d'environ 18 000 en janvier 1998 à 174 000 en mars 1999, ce qui ne représentait encore que 10 % des chômeurs.
- Les travaux d'utilité collective. Comme la plupart des chômeurs ne bénéficiaient pas de l'extension de l'assurance chômage, le gouvernement a mis en place, en mai 1998, un programme temporaire de travaux d'utilité collective employant 76 000 personnes. En janvier 1999, il en employait 437 000, mais le nombre de demandeurs était encore plus élevé (650 000). Au premier trimestre de 1999, le nombre de bénéficiaires du programme était environ 2,5 fois plus élevé que le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage.
- Le soutien des revenus. En mai 1998, le gouvernement a établi un programme temporaire de soutien des revenus, prévoyant un financement à l'intention de 750 000 bénéficiaires. Il a aussi mis en place, à l'intention de 600 000 personnes âgées, un système d'allocations vieillesse sous condition de ressources, sans versement de cotisation.

Bien que cet effort de protection sociale soit tout à fait méritoire, les dépenses de santé et d'éducation n'ont pas augmenté en proportion du budget global et les dépenses réelles ont diminué ou sont restées constantes. Toutefois, malgré la réduction de l'enveloppe de la santé, les dépenses consacrées aux soins primaires ont été maintenues.

Le gouvernement s'efforce maintenant de consolider les mécanismes de protection sociale, de réduire les écarts de revenu et de jeter les bases d'une économie compétitive, fondée sur le savoir. Pour atteindre ces objectifs, il a promulgué une loi garantissant un niveau de vie minimum, qui entrera en vigueur en octobre 2000 et qui permettra à tous les Coréens vivant au-dessous du seuil de pauvreté de bénéficier d'une aide financière pour subvenir à leurs besoins et à leurs frais d'éducation et de logement. Près de 2 millions de pauvres devraient en bénéficier, soit quatre fois plus que le chiffre actuel.

1. Les taux de pauvreté ont été calculés sur la base des données sur les dépenses, corrigées des variations saisonnières, et d'un seuil de pauvreté national équivalant à 8 dollars par jour (en dollars PPA de 1993).

Source : Banque mondiale, 1999w, 2000d..

financière de 1997, la République de Corée, par exemple, a assez rapidement établi ou développé des systèmes de protection sociale (encadré 9.1). Mais en général, les gouvernements continuent de réagir au coup par coup, en accumulant les mesures improvisées dans l'urgence.

Choix des mesures macroéconomiques appropriées. C'est là l'un des principaux défis auxquels puissent être confrontés les dirigeants. Guidés par des considérations politiques, ils peuvent être tentés de remettre à plus tard les mesures d'ajustement et de stabilisation nécessaires mais douloureuses, aggravant encore la situation. Le Pérou des années 80 est un exemple extrême de ce cas de figure. Le gouvernement a refusé de mettre en œuvre un programme d'ajustement et, en juillet 1985, il a annoncé le plafonnement du remboursement de la dette extérieure (ce qui constituait un moratoire unilatéral de facto) à un niveau équivalant à 10 % des exportations. Après des débuts encourageants, le déséquilibre s'est de nouveau accentué et, en 1988, l'économie s'est effondrée : le PNB par habitant a chuté de 13,4 % et les salaires réels de 40,6 %. Au total, les salaires réels ont diminué de 67 % entre 1988 et 1990.[21]

Le cas de la Thaïlande pendant la crise de 1997 montre ce qui se passe quand un pays ne fait rien

Encadré 9.2
L'examen des dépenses publiques permet d'évaluer l'incidence de l'austérité budgétaire sur les pauvres

L'examen des dépenses publiques, qui analyse les activités du secteur public pour évaluer l'efficacité et la justification des dépenses, peut être un bon moyen de mesurer l'incidence des programmes d'ajustement budgétaire et des réformes du secteur public sur les programmes sociaux et les mécanismes de protection. Lorsqu'une crise macroéconomique impose une réduction des dépenses, cet examen peut aider à établir un mécanisme budgétaire transparent pour rationaliser, allouer, exécuter et gérer les dépenses publiques de manière à protéger les pauvres et à garantir le bon fonctionnement du secteur privé.

Cet examen consiste généralement à analyser et projeter les recettes et à déterminer le niveau et la composition des dépenses, en évaluant la répartition inter et intrasectorielle des ressources. Si des mesures d'économie sont envisagées, il faut procéder à un examen abrégé, portant sur les principaux postes du budget (agriculture, éducation, santé, équipement). On classe les dépenses destinées aux programmes sociaux en faisant un arbitrage entre ces dépenses et des dépenses non essentielles (comme les dépenses militaires) qui peuvent être réduites en temps de crise. Ce genre d'ajustement est évidemment préférable à une réduction uniforme des dépenses, car il permet de mieux protéger les groupes vulnérables et de préserver l'efficacité du secteur privé.

Source : Banque mondiale, 1999v.

pour remédier à sa vulnérabilité croissante.[22] La panique des investisseurs nationaux et internationaux, pris d'une inquiétude soudaine pour leur portefeuille, a certes mis le feu aux poudres. Mais c'est l'accumulation de faiblesses structurelles qui a rendu la situation explosive, en particulier la forte augmentation de la dette à court terme, excédant largement les réserves internationales, l'inefficacité de l'intermédiation des entrées de capitaux par un secteur bancaire aux prises avec un profond déséquilibre entre ses actifs et ses engagements, et le surendettement massif des entreprises qui les a placées à la merci des fluctuations des taux d'intérêt et de change.

Pour autant, les problèmes ne sont pas tous dus à l'incapacité de réagir face à un choc ou à des politiques macroéconomiques peu judicieuses. Dans certains cas, l'erreur consiste au contraire à donner un coup de frein trop brutal pour rétablir l'équilibre du marché monétaire, du compte courant ou du compte des opérations en capital, par une politique budgétaire et monétaire excessivement restrictive. Ce type de réaction peut causer des souffrances inutiles, voire aller à l'encontre du but recherché. Sur le plan budgétaire, elle peut entraîner, contrairement aux intentions, une augmentation du déficit, en donnant naissance à une récession d'une gravité imprévue. Le dépassement des objectifs est dû bien souvent à un excès de prudence de la part des dirigeants, qui préfèrent en faire trop, sachant que des mesures limitées pourraient avoir des effets bien plus catastrophiques.

Bien qu'il soit difficile de juger, il y a lieu de penser que les programmes d'action qui ont été adoptés en Asie de l'Est lors de la récente crise étaient effectivement trop restrictifs. En Thaïlande, la hausse des impôts décidée en septembre 1997 a aggravé la récession qui a suivi. En Corée, les restrictions budgétaires, qui devaient permettre de financer la restructuration du secteur bancaire, ont été assouplies quand les autorités nationales et les institutions financières internationales, constatant le ralentissement excessif de la croissance, ont compris que l'objectif initial n'était pas réaliste et qu'il aurait été irresponsable de le maintenir coûte que coûte face à l'aggravation de la situation économique. Quant à la Malaisie et aux Philippines, la tendance à l'ajustement conjoncturel des déficits (tant pour les recettes que pour les dépenses) donne à penser que ces deux pays n'ont pas assoupli leur politique budgétaire, même si le déficit réel peut faire croire le contraire.

Quels que soient les assouplissements apportés par la suite, une austérité excessive peut, à court terme, être lourde de conséquences, surtout pour les pauvres. Le cercle vicieux de la pauvreté, du manque d'instruction et de la mauvaise santé fait qu'une récession peut pénaliser les pauvres de façon irréversible.

En temps de crise, les mesures macroéconomiques qui contribuent le mieux à la reprise de la production et celles qui protégeraient le mieux les revenus des pauvres sont-elles différentes ? C'est peut-être le cas. Différentes combinaisons de mesures ont des coûts différents pour les pauvres et les non-pauvres, en raison de la façon dont est répartie la réduction de la production par habitant.[23] Mais, pour des effets redistributifs identiques, les intérêts des pauvres et des non-pauvres pourraient fort bien diverger.[24]

Ainsi, pour les pauvres, plus la baisse du PIB résultant de l'ajustement est faible, mieux cela vaut, même si cela implique une reprise plus lente. Quant

aux non-pauvres, ils préfèrent sans doute un programme qui entraîne une plus forte baisse du revenu à court terme mais assure une plus forte croissance à moyen terme. Cette différence tient simplement au fait que le bien-être des pauvres est plus sensible à la récession. De plus, comme ils sont proches du seuil de subsistance, leur préférence peut procéder du principe de sécurité (consistant à minimiser la probabilité que leur revenu tombe en dessous d'un certain niveau). Il se peut aussi que la consommation future n'ait pas la même valeur actuelle pour les pauvres et les non-pauvres, les premiers privilégiant la consommation présente.

Les différentes politiques d'ajustement ont des effets distributifs et intertemporels variables, mais il est rare que les dirigeants aient le luxe de pouvoir choisir. En général, la combinaison optimale de mesures (pour obtenir l'ajustement voulu de la balance des paiements en limitant le plus possible la baisse de la production) dépend des conditions initiales.[25] Quand une monnaie est attaquée par les spéculateurs, la meilleure défense consiste souvent à relever fortement les taux d'intérêt. Mais si le gouvernement applique sans tarder des mesures d'ajustement, il peut avoir plus de latitude pour choisir entre différentes options et peut être ainsi mieux à même d'assurer un atterrissage en douceur. Malheureusement, en l'état actuel des choses, l'analyse macroéconomique n'est pas d'un grand secours pour évaluer les effets distributifs et intertemporels des différentes options, domaine dans lequel des recherches analytiques et appliquées beaucoup plus poussées sont manifestement nécessaires.

Préserver les dépenses dont bénéficient les pauvres. Les méthodes retenues par le gouvernement pour augmenter les recettes et réduire les dépenses publiques (hors service de la dette) déterminent en grande partie qui supportera le poids de l'ajustement et dans quelle mesure les pauvres seront protégés.[26] Pour que l'ajustement budgétaire décidé afin de prévenir ou de gérer une crise tienne compte des besoins des pauvres, les dirigeants doivent évaluer les effets distributifs des programmes de dépenses. On ne saurait trop recommander, à cet égard, un examen des dépenses publiques (encadré 9.2).

En règle générale, on évitera de réduire les dépenses destinées à des secteurs importants pour les pauvres (enseignement élémentaire, soins de santé préventifs, alimentation en eau et assainissement, équipements ruraux), afin de garantir le maintien de services convenables. Pour cela, on veillera à ce que les écoles et les centres de santé des zones défavorisées disposent au moins du minimum de fournitures de base. Dans l'immédiat, peut-être devra-t-on maintenir les subventions générales sur les denrées de base, même si elles profitent aussi aux non-pauvres, à moins qu'elles ne puissent être remplacées efficacement par des programmes ciblés. On s'efforcera aussi de maintenir, voire de développer, les systèmes de protection sociale et les programmes d'aide sociale destinés aux pauvres.

Tout cela peut sembler évident, pourtant ce n'est pas toujours ce qui se passe en pratique. Des études effectuées récemment dans plusieurs pays d'Amérique latine ont révélé qu'une baisse de 1 % du PIB par habitant entraîne une réduction d'environ 2 ou 3 % des dépenses publiques ciblées par personne pauvre.[27] Par ailleurs, il ressort d'une étude relative au programme argentin Trabajar que la réduction du budget qui lui était alloué a considérablement amoindri son efficacité auprès des pauvres.[28]

Diverses raisons font que l'ajustement budgétaire peut pénaliser les pauvres. Par exemple, si aucune directive budgétaire ne guide la compression des dépenses, le gouvernement peut opter pour des réductions proportionnelles afin de couper court aux dissensions au sein de l'administration et de faciliter l'adoption du programme par les législateurs. Il se peut aussi que le gouvernement ne dispose pas d'instruments permettant d'utiliser les ressources au bénéfice des pauvres - instruments qu'il est difficile de mettre en place au plus fort de la crise. Qui plus est, même si ces instruments existent, le jeu des forces politiques peut faire que les ressources destinées aux pauvres soient amputées de façon disproportionnée. Dans certains pays, le gouvernement ne dispose peut-être pas de données fiables sur le budget ou les programmes, et c'est alors le manque d'information qui constitue le principal obstacle.

Comment surmonter ces problèmes ? Pour maintenir les dépenses profitant aux ménages pauvres, il faudrait, par exemple, que le gouvernement et le parlement classent les programmes par ordre d'importance dans le cadre du processus d'approbation du budget, de manière à ce que les réductions de dépenses suivent l'ordre de priorité accordé à chaque programme. On peut aussi demander aux administrations d'évaluer l'efficacité des programmes

Encadré 9.3
La protection des pauvres en période d'ajustement budgétaire : la loi sur la prudence et la transparence budgétaires au Pérou

Au Pérou, la loi sur la prudence et la transparence budgétaires, adoptée à une majorité écrasante par le Congrès national en 1999, prévoit de nombreuses mesures pour garantir le maintien de la protection sociale en cas d'ajustement budgétaire.

En premier lieu, la loi établit des règles budgétaires concernant le niveau maximum du déficit annuel du secteur public consolidé, qui est plafonné à 2 % du PIB en 2000, à 1,5 % en 2001 et à 1 % par la suite. (Le secteur public consolidé comprend le gouvernement central et les collectivités régionales, les services décentralisés et les entreprises publiques nationales, à l'exclusion des autorités locales et de leurs organismes et entreprises.) En cas d'urgence nationale, de crise internationale ou de baisse du PIB, le déficit peut passer à 2 % du PIB. La loi fixe aussi des limites à l'augmentation des dépenses et de la dette publique. La croissance annuelle des dépenses non financières ne doit pas dépasser le taux d'inflation majoré de 2 points de pourcentage, ce qui implique à terme une réduction de la taille relative du secteur public.

En deuxième lieu, la loi crée un fonds de stabilisation budgétaire dont le financement est assuré par trois sources : l'excédent de recettes par rapport à la moyenne des trois années précédentes, les trois quarts du produit des privatisations futures et la moitié des recettes provenant des concessions futures. (Si l'épargne déposée dans ce fonds excède 3 % du PIB, le surplus est transféré à la caisse publique de retraite ou affecté à la réduction de la dette.) Au cours d'une année donnée, les ressources du fonds peuvent être utilisées à hauteur de 40 % si les recettes courantes tombent en dessous de la moyenne des trois années précédentes. Elles peuvent aussi être utilisées en cas d'urgence, notamment en cas de crise économique ou de catastrophe naturelle.

Enfin, la loi stipule que les ressources du fonds doivent être consacrées en priorité à des programmes ciblés de réduction de la pauvreté.

Pour améliorer la transparence budgétaire, la loi dispose que le gouvernement doit définir, approuver et publier un cadre budgétaire triennal. Et, pour accroître la responsabilité budgétaire, elle prévoit que le ministre des Finances doit soumettre au Congrès et publier un rapport annuel évaluant la réalisation des objectifs budgétaires inscrits dans le cadre triennal.

Source : Ruprah, 1999.

sociaux pour aider les gouvernants à identifier ceux qui contribuent de la façon la plus efficace à la réduction de la pauvreté et qu'il importe donc de préserver.

Au Pérou, la loi de réforme des finances publiques comportait des directives pour la protection des programmes profitant aux pauvres (encadré 9.3). Ces directives associent des règles budgétaires et des mesures visant à accroître la transparence du budget et la responsabilité. La loi prévoyait la création d'un fonds de stabilisation, stipulant que les programmes profitant aux pauvres devaient être préservés. Certes, il ne s'agit pas là à proprement parler de programmes de lutte contre la pauvreté, mais de telles mesures peuvent exercer un effet important sur la pauvreté, puisqu'elles protègent les dépenses dont bénéficient les pauvres en période d'austérité budgétaire.

Si les prestations destinées aux pauvres sont réduites pour des raisons d'économie politique, des tierces parties, comme les institutions de prêt multilatérales, peuvent plaider la cause des pauvres et aider les autorités à trouver une solution viable pour préserver les programmes et les dépenses qui profitent aux pauvres. C'est ce qui s'est passé, dans une certaine mesure, dans plusieurs pays pendant les années 90.

En modifiant le système d'incitations qui fait partie intégrante des programmes ciblés, on peut aussi faciliter la réduction, en période d'austérité, des dépenses dont profitent les non-pauvres. Il est admis que, pour des raisons d'économie politique, ceux-ci profitent en partie des programmes ciblés, grâce à des fuites en quelque sorte, car cela les incite à soutenir ces programmes. Le même raisonnement risque de conduire à limiter aussi les effets des réductions budgétaires sur le bien-être des non-pauvres. Pour éviter cela, on peut faire en sorte que les programmes aient des avantages marginaux minimes ou des coûts marginaux élevés pour les non-pauvres.[29]

Il peut être difficile d'évaluer les différentes catégories de dépenses quand on manque de données, ce qui est le cas dans la plupart des pays en développement, où il n'existe pratiquement aucun indicateur d'efficacité et où les données sur les dépenses effectives, par opposition aux montants budgétisés, ne sont fournies que longtemps après. En général, il convient d'utiliser les données intermédiaires disponibles, en les complétant, pour déterminer si les ressources publiques parviennent effectivement à ceux à qui elles sont destinées. Un service de suivi social et d'intervention d'urgence, comme celui qui a été mis en place en Indonésie lors de la crise récente, peut fournir rapidement des informations fiables pour évaluer les dépenses effectuées dans le cadre de programmes sociaux spécifiques.[30] S'il est impossible de mener des enquêtes sur le terrain

(faute de crédits ou de temps), on peut utiliser des enquêtes récentes sur les ménages pour essayer de répartir les ressources publiques le plus efficacement et le plus rationnellement possible entre les programmes sociaux et les systèmes de protection sociale.

Mise en place de systèmes de protection avant une crise. Si l'on manque de mécanismes permettant de protéger les pauvres, la solution consiste à mettre en place, quand la situation est normale, un système de protection pouvant faire office de programme d'assurance en cas de crise économique. Les dispositifs de protection sont importants pour plusieurs raisons, et notamment parce qu'ils peuvent atténuer les effets de crises sur les pauvres et empêcher les non-pauvres de sombrer dans la pauvreté. D'après une étude effectuée au Mexique, si le programme ciblé Progresa (encadré 5.5, chapitre 5) avait existé avant la crise de 1995, l'indice de l'écart de pauvreté dans les zones rurales et le carré de l'indice de l'écart de pauvreté (qui donne plus de poids à l'extrême pauvreté) [31]auraient diminué respectivement de 17 % et de 23 % pendant l'année qui a suivi la crise.[32] Les dispositifs de protection peuvent aussi aider à éviter la perte irréversible de capital humain des pauvres et à faire accepter les programmes de stabilisation et de réformes, en évitant les conflits au sujet de la répartition des ressources qui peuvent provoquer des blocages, aggraver la crise économique, parfois même faire tomber le gouvernement. Des études récentes indiquent que les carences institutionnelles, notamment l'absence de systèmes de protection, ont été à l'origine de nombreuses crises au cours des 25 dernières années.[33]

Dans la plupart des pays en développement, il n'existe pas de mécanisme permettant de protéger efficacement les pauvres contre les risques liés aux chocs systémiques affectant la production, l'emploi et les prix. Lorsqu'une crise éclate, cette lacune oblige souvent les dirigeants à improviser ou à adapter des programmes destinés à d'autres fins et à d'autres bénéficiaires. Les mesures d'urgence prises dans le feu de l'action sont souvent conçues sans aucune analyse technique permettant d'identifier les groupes les plus vulnérables et d'évaluer le rapport coût-efficacité des différentes options en matière de protection sociale. Les programmes mis en place et fonctionnant avant une crise, ne serait-ce qu'à petite échelle, contribuent plus efficacement à la protection des pauvres que les mesures d'urgence ponctuelles.

Pour que les dispositifs de protection soient efficaces, ils doivent comporter un large éventail de mesures : programmes de travaux d'utilité collective, bourses d'études pour les élèves pauvres, transferts en espèces et transferts alimentaires, produits alimentaires subventionnés, fonds sociaux et suspension des redevances pour les services essentiels (chapitre 8). Les programmes sociaux axés sur le développement à long terme (par exemple, les programmes ciblés de développement humain comme Progresa au Mexique) peuvent aussi servir de mécanismes de protection en période de récession. On déterminera la composition la plus appropriée de programmes de protection en fonction des caractéristiques des groupes pauvres et vulnérables, de la nature de la crise et des capacités institutionnelles et administratives de l'État.

La communauté internationale peut jouer un rôle important en fournissant des conseils et un soutien financier, et en aidant les responsables à élaborer et financer des systèmes de protection. Les institutions financières internationales peuvent aider les pays à mettre en place des programmes d'ajustement budgétaire qui ne pénalisent pas les pauvres et des dispositifs de protection, en accordant à cette fin un financement aux pays qui n'ont pas les moyens de le faire.[34]

Réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles

Le plus grand désastre pour nous a été le cyclone Gilbert ; … après son passage, nous n'avons retrouvé qu'une une chaise en bois.

- Une femme, Millbank (Jamaïque)

Le développement économique est interrompu par de multiples catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre, les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques, les tempêtes, les incendies de forêt, etc. Comme les crises économiques, les catastrophes naturelles peuvent exacerber la pauvreté et freiner le développement humain, et elles aggravent le sort des pauvres non seulement dans l'immédiat, mais aussi dans un avenir plus lointain en réduisant leurs chances d'échapper à la pauvreté.

Les dommages causés à l'agriculture et aux infrastructures varient selon la nature et l'intensité

des catastrophes, de même que leurs effets indirects et secondaires. Les sécheresses, par exemple, peuvent détruire les récoltes et décimer le bétail tout en laissant l'infrastructure et la capacité de production pratiquement intactes.

Entre 1988 et 1997, les catastrophes naturelles ont causé environ 50 000 décès annuels et provoqué des dégâts évalués à plus de 60 milliards de dollars par an.[35] Pour dramatique qu'il soit, ce bilan ne donne qu'une faible idée du coût humain et économique des catastrophes. Le coût humain, c'est notamment le nombre important de personnes blessées ou frappées d'invalidité temporaire ou permanente et de personnes déplacées, c'est aussi la désintégration des familles et des réseaux sociaux, l'augmentation de la pauvreté et de la morbidité et les traumatismes psychologiques. Le coût économique, lié en grande partie aux effets matériels directs ou aux pertes de capital fixe et de stocks, est également sous-estimé. Quant aux effets indirects et secondaires sur l'activité économique (réformes de la politique budgétaire, conséquences à long terme de la réorientation des investissements et pertes de capital humain), il en est rarement question.

Au cours des dix dernières années, les catastrophes naturelles se sont multipliées.[36] Cela peut tenir en partie à des facteurs sociaux, comme l'expansion de l'habitat dans des zones dangereuses. Les pauvres des mégalopoles, comme Rio de Janeiro et ses favelas, sont souvent obligés de s'installer sur des terres marginales en pente, sujettes aux glissements de terrain, qui font chaque année des milliers de morts et de sans-abri. Mais il existe aussi des facteurs naturels. Ainsi, le phénomène El Niño, qui provoque des inondations, des sécheresses et des tempêtes anormales, se manifeste à plus grande échelle et plus fréquemment.[37] Le réchauffement de la surface de l'Atlantique accroît la fréquence et la gravité des cyclones.[38] On pourrait se demander si ces catastrophes ne sont pas plus d'origine « humaine » que « naturelle », mais elles sont probablement les deux à la fois.

Impact des catastrophes naturelles sur les pays et les individus pauvres

Malheureusement, la terre sur laquelle j'avais établi ma ferme était marécageuse et, quand il a plu, tout a été submergé et détruit par l'eau.

- Un homme âgé, Atonsu Bokro (Ghana)

Les pays en développement, en particulier les zones très densément peuplées, sont frappés de plein fouet par les catastrophes naturelles. Entre 1990 et 1998, ils ont subi 94 % des 568 grandes catastrophes naturelles survenues dans le monde et plus de 97 % des décès dus aux catastrophes (figure 9.1). Au seul Bangladesh, trois tempêtes, quatre inondations, un tsunami et deux cyclones ont tué plus de 400 000 personnes et en ont affecté 42 millions. En Afrique australe, l'Afrique du Sud, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe ont subi de graves sécheresses en 1991-92.[39] En Amérique latine et dans les Caraïbes, les catastrophes naturelles majeures liées à El Niño, aux cyclones Mitch et Georges et au séisme de Quindio en Colombie ont fait des milliers de victimes et causé des milliards de dollars de dégâts entre 1995 et 1998.[40] En 1998, la crue du Yangtsé a dévasté une partie de la Chine, et l'Arménie a été victime d'un grave séisme. Les catastrophes se sont succédé aussi en 1999 : tremblement de terre en Turquie, cyclone en Orissa (Inde), inondations dans le centre du Viet Nam, pluies torrentielles et coulées de boue catastrophiques au Venezuela, inondations au Mozambique. La liste est longue.

La pauvreté et le sous-développement amplifient les effets des catastrophes naturelles. Les pays en développement sont d'autant plus vulnérables qu'ils manquent de moyens pour prévenir et absorber ces effets. Les habitants des pays à faible revenu ont quatre fois plus de chances que les habitants des pays à revenu élevé de mourir dans une catastrophe naturelle.[41] Bien que le scénario des catastrophes soit identique au Pérou et au Japon, le nombre de victimes est en moyenne de 2 900 par an au Pérou, alors qu'il n'est que de 63 au Japon.[42] Les coûts moyens des catastrophes dans les pays en développement, en pourcentage du PIB, sont supérieurs de 20 % à ceux des pays industriels.[43]

Les pauvres sont souvent les principales victimes des catastrophes naturelles, en particulier parce qu'ils sont exclus des zones moins exposées, où les prix sont trop élevés, et qu'ils sont entassés dans des habitations de fortune.[44] L'incidence des catastrophes est généralement plus élevée dans les communautés pauvres, qui sont plus souvent établies dans des zones exposées aux intempéries ou à l'activité sismique. Il semble également que la mauvaise qualité des infrastructures accroît la vulnérabilité des communautés pauvres.

Si tout le monde est touché quand survient une catastrophe naturelle, les ménages pauvres le sont plus

Figure 9.1
Les pays en développement, principales victimes des catastrophes naturelles entre 1990 et 1998

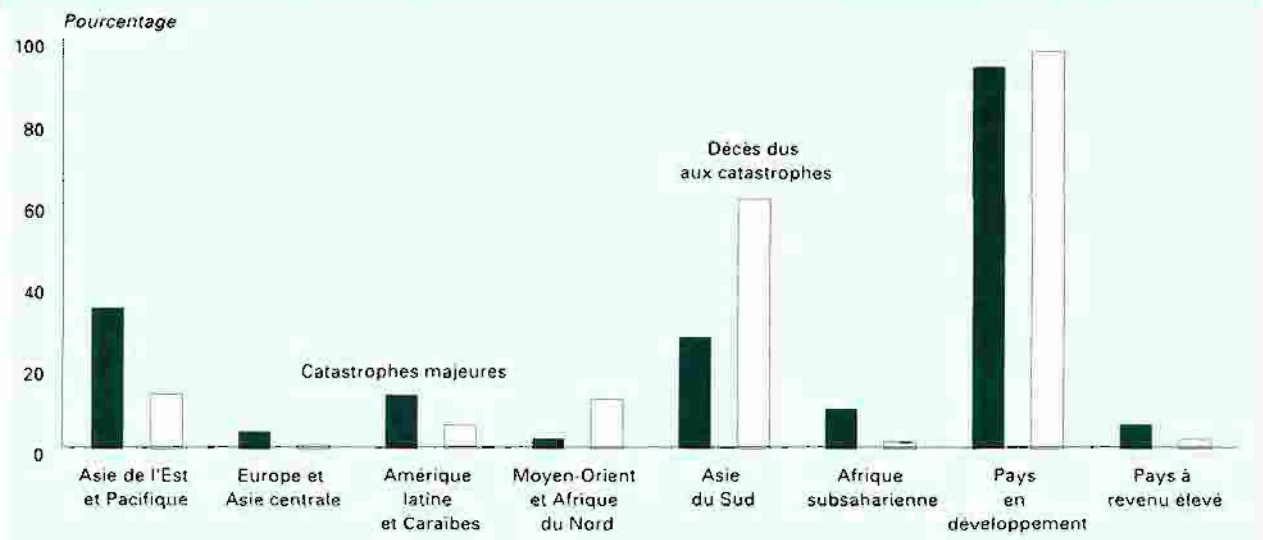

Note : Une catastrophe est considérée comme majeure si elle fait plus de 50 morts et touche plus de 100 000 personnes.
Source : USAID, OFDA, 1999.

durement, car les conséquences de la catastrophe les atteignent dans ce qu'ils ont de plus précieux, leur travail. Les catastrophes détruisent aussi leurs actifs naturels, matériels et sociaux et perturbent les programmes d'aide sociale.[45] L'invalidité à long terme et la destruction des actifs peuvent plonger les familles dans la pauvreté chronique, et la malnutrition compromet l'aptitude des enfants à apprendre.

Les quelques études analysant l'effet des catastrophes naturelles sur la pauvreté montrent qu'elles peuvent réduire le niveau de vie présent et futur. En Équateur, l'incidence de la pauvreté dans les zones touchées par El Niño a peut-être augmenté de 10 points de pourcentage.[46] Au Honduras, le cyclone Mitch a provoqué, en 1998, une baisse de la production agricole d'environ 7 %.[47] La destruction des récoltes a touché entre le quart et la moitié des ménages. Les ménages ruraux, qui sont les plus tributaires de l'agriculture, sont ceux qui ont subi les plus lourdes pertes.[48]

Pendant la sécheresse qui a sévi au Burkina Faso, en 1984, le revenu du tiers le plus pauvre de la population rurale a diminué de 50 % dans la zone sahélienne, qui est la zone agroclimatique la plus défavorisée, et de 7 % dans la zone soudanienne.[49] Les pauvres ont, semble-t-il, vendu leur bétail en désespoir de cause. Comme leur cheptel était déjà très réduit, ces ventes ont dangereusement épuisé leurs réserves, les laissant à la merci d'une nouvelle sécheresse ou d'autres chocs et les plongeant, peut-être à jamais, dans une extrême pauvreté.[50]

Au Zimbabwe, selon des études portant sur l'impact de la sécheresse de 1994-95, les catégories les plus touchées ont été les femmes et les jeunes enfants. L'effet de la sécheresse sur la santé des femmes (mesuré par l'indice de masse corporelle) a été passager. Avec le retour des pluies, l'année suivante, elles ont recouvré une bonne partie de la masse corporelle perdue. Mais, pour les enfants de 12 à 24 mois, qui ont perdu en moyenne 1,5 à 2 centimètres de croissance linéaire, l'effet de la sécheresse sera probablement permanent. Ceux qui ont le plus souffert sont les enfants dont la famille possédait peu de bétail et, partant, ne pouvait pas lisser la consommation.[51] La sécheresse n'a eu aucun effet sur la santé des hommes.

En règle générale, les ménages dirigés par une femme ont plus de difficultés que les autres après une catastrophe naturelle, notamment parce qu'en moyenne, leur base de ressource est plus restreinte.[52] Qui plus est, les lois coutumières ou officielles peuvent aggraver les choses : parmi les Tongas, en Zambie, par exemple, la veuve n'a aucun droit sur les biens du ménage.[53]

L'effet d'une catastrophe naturelle sur la pauvreté peut se faire sentir bien au-delà des victimes directes. Des recherches effectuées en Afrique subsaharienne indiquent que tant le PIB agricole que le PIB global sont sensibles à la diminution de la pluviométrie. En Afrique australe, la sécheresse a freiné la croissance de la production agricole et de la production totale en Afrique du Sud, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe en 1991-92.[54] L'effet de la sécheresse sur le PIB et le temps de récupération nécessaire dépendent en partie de l'importance économique de l'agriculture et de ses liens avec le secteur industriel. Ainsi, plus l'économie est intégrée, plus les effets secondaires et ultérieurs sont prononcés. Au Sénégal et au Zimbabwe, l'effet des sécheresses s'est propagé de l'agriculture au secteur manufacturier[55] et, au Zimbabwe, la valeur de la production manufacturière a diminué de 9,5 % en 1992, en grande partie sous l'effet de la sécheresse de 1991-92, et les recettes provenant des exportations de produits manufacturés ont baissé de 6 %.[56]

La destruction des infrastructures par les catastrophes naturelles a, elle aussi, des conséquences immédiates et des effets à plus long terme sur la pauvreté. En Asie, par exemple, théâtre de 70 % des inondations qui surviennent dans le monde, le coût annuel moyen des inondations au cours de la dernière décennie a été d'environ 15 milliards de dollars, dont 65 % sont à mettre au compte des pertes d'infrastructure.[57]

La reconstruction des infrastructures endommagées dans les pays sinistrés détourne les ressources publiques des objectifs de développement à plus long terme et absorbe une part importante des prêts multinationaux. Au Mexique, jusqu'à 30 % des crédits accordés par la Banque mondiale pour améliorer l'approvisionnement en eau en milieu rural ont été utilisés pour financer des travaux de réhabilitation à la suite de catastrophes au cours de la dernière décennie.[58]

Limiter et atténuer les risques : comment rendre les pays moins vulnérables aux catastrophes

L'expérience acquise en matière de catastrophes naturelles montre qu'il est urgent de passer du fatalisme à la prévention, de la réaction à la préparation, de la mobilisation de ressources après coup à la limitation et au transfert des risques avant les faits. En général, il existe une différence marquée dans la façon dont les pays en développement et les pays développés gèrent les situations d'urgence. Les premiers mettent l'accent sur la préparation et la réaction, veillant à ce que les ressources nécessaires pour faire face à une situation d'urgence soient disponibles et soient distribuées rapidement et utilisées efficacement après l'événement, tandis que les seconds mettent de plus en plus l'accent sur la limitation ou l'atténuation des effets des catastrophes (encadré 9.4).

La limitation et l'atténuation des catastrophes peuvent permettre d'amoindrir les perturbations qu'elles provoquent, de sauver des vies et de protéger les biens. D'un point de vue strictement économique, il est rentable d'investir dans la limitation des risques. En Argentine, par exemple, une analyse coûts-avantages réalisée dans huit villes dans le cadre du projet de réhabilitation des zones inondées a révélé que le projet avait eu un taux de rentabilité économique interne de 35 %. Le montant des dommages évités après les inondations de 1997, estimé à 187 millions de dollars (de 1993), a été largement supérieur au montant des investissements (153 millions de dollars). En aménageant des barrages de crues et en améliorant le drainage, le projet de reconstruction et de prévention des inondations du Rio a permis de réduire de 40 % les superficies inondables, donnant un ratio avantages-coûts d'environ 6,5 dans sept bassins secondaires de l'Iguaçu et du Sarapui.[59] On peut intégrer la gestion des risques de catastrophes aux décisions concernant les investissements dans le développement. En Turquie, les prêteurs et les bailleurs de fonds internationaux ont aidé le gouvernement à élaborer un nouveau cadre de gestion des catastrophes à la suite des tremblements de terre de 1999 (encadré 9.5).

La réinstallation de la population (compte tenu des besoins des pauvres) est souvent la stratégie de réduction des risques qui convient le mieux dans les zones sujettes aux inondations ou dans les régions volcaniques. À défaut, on peut réaliser des programmes d'aménagement communautaire. Dans le cadre de ces programmes, les habitants des quartiers défavorisés améliorent leurs logements eux-mêmes ou avec l'aide de la communauté. Pour faciliter le respect des normes de construction, on donne aux ouvriers du bâtiment du secteur informel une formation aux techniques d'atténuation, et les bénéficiaires reçoivent des crédits pour financer des travaux d'amélioration peu coûteux, qui permettent de mettre les logements aux normes

Encadré 9.4
L'atténuation des risques, pierre angulaire de la gestion des situations d'urgence aux États-Unis

L'atténuation des risques, ou les activités menées en permanence pour atténuer l'effet des catastrophes sur les personnes et les biens, est la pierre angulaire de la gestion des situations d'urgence aux États-Unis. Elle consiste notamment à ne pas bâtir d'habitations dans les zones inondables, à construire des ponts résistant aux séismes et à établir et faire appliquer des codes du bâtiment efficaces, pour protéger les biens contre les cyclones.

Au cours des dix dernières années, l'Agence fédérale pour la gestion des situations d'urgence (FEMA) a dépensé 25 milliards de dollars pour aider les communautés à financer des travaux de réparation et de reconstruction à la suite de catastrophes naturelles. D'autres organismes publics et les compagnies d'assurance ont versé des milliards de dollars supplémentaires. Mais le coût des situations d'urgence comprend aussi les pertes humaines et les pertes d'emploi et d'opportunités économiques, ainsi que la baisse du PIB local, qui peut atteindre jusqu'à 10 %.

En 1995, le coût élevé et croissant des situations d'urgence a amené le FEMA à adopter une stratégie nationale d'atténuation ayant deux objectifs : protéger les personnes et les équipements, d'une part, et minimiser le coût des interventions et de la reconstruction, d'autre part. Le FEMA estime que chaque dollar consacré à l'atténuation permet d'économiser 2 dollars sur le coût des interventions et de la reconstruction.

Cette stratégie encourage la réduction de la vulnérabilité aux risques naturels sur la base d'une approche communautaire prévoyant :

- La modification du risque (ensemencement des nuages en cas de sécheresse) ;
- La prévention du risque (construction de barrages pour maîtriser les crues) ;
- L'élimination du risque (relocalisation hors des zones inondables) ;
- l'adaptation au risque (constructions antisismiques).

En février 2000, le FEMA a lancé le projet « Impact : Pour des communautés résistant aux catastrophes », qui prévoit la fourniture de services d'experts et d'assistance technique à quelque 200 communautés désireuses de se prémunir contre les catastrophes. Ce projet repose sur trois principes : les actions préventives doivent être décidées au niveau local ; la participation du secteur privé est essentielle ; des efforts et des investissements à long terme dans la prévention sont indispensables.

Source : Olsson, 2000.

Encadré 9.5
L'atténuation des risques de catastrophes naturelles : les leçons des séismes qui ont secoué la Turquie en 1999

Durant l'été 1999, un puissant séisme a ébranlé le nord-ouest de la Turquie, faisant plus de 17 000 morts et des dizaines de milliers de blessés et rasant plusieurs agglomérations. Trois mois plus tard, la terre a de nouveau tremblé, faisant de nouvelles victimes et causant de nouvelles pertes sociales et économiques. Les entreprises industrielles et commerciales des zones sinistrées contribuaient pour plus de 35 % au PIB du pays. Leur destruction risque de se répercuter sur la croissance pendant de nombreuses années.

La communauté internationale a participé aux secours et aux efforts de redressement immédiat de la Turquie. En collaboration avec le gouvernement turc, la Banque européenne d'investissement, le Fonds de développement social du Conseil de l'Europe et d'autres bailleurs de fonds, la Banque mondiale a coordonné la préparation d'un programme de reconstruction d'un coût de 1,7 milliard de dollars, dont l'un des éléments essentiels est un système de gestion et d'intervention visant à éviter des pertes aussi importantes dans l'avenir.

Les lois sur la gestion des catastrophes et l'aménagement foncier seront revues et modifiées, et des moyens supplémentaires seront mis à la disposition des municipalités pour qu'elles puissent réglementer, planifier et exécuter des améliorations permettant de résister aux catastrophes. Dans plusieurs municipalités, des projets pilotes aideront les services de planification et de construction à élaborer des plans directeurs tenant compte des risques, à faire appliquer convenablement les codes du bâtiment, à établir des règlements municipaux obligeant les entreprises du bâtiment à suivre des procédures de licences appropriées, et à prendre des dispositions pour évaluer les bâtiments existants.

Le programme public d'assurance contre les tremblements de terre renforcera ses capacités de gestion des risques catastrophiques et de transfert des risques. Il créera un mécanisme d'assurance pour mettre immédiatement des fonds à la disposition des propriétaires (acquittant l'impôt foncier) qui doivent réparer ou reconstruire une habitation endommagée ou détruite par un tremblement de terre. Ce mécanisme garantira aussi la solvabilité financière du pool d'assurance après tous les sinistres, sauf les plus catastrophiques, et réduira la dépendance financière de l'État vis-à-vis des bailleurs de fonds après des séismes majeurs.

Source : Kreimer, 1999.

officielles. L'aide internationale, distribuée par l'intermédiaire d'ONG locales, permet de profiter des travaux de reconstruction de l'habitat pour limiter à peu de frais les risques de catastrophes futures (encadré 9.6). Parmi les autres activités importantes de modernisation des quartiers, on peut citer la construction d'ouvrages de drainage et la réduction des risques d'inondations et de coulées de boue.

Des initiatives locales peu coûteuses peuvent aussi aider à limiter les effets des catastrophes naturelles sur les revenus des communautés. Dans les zones rurales, elles peuvent par exemple être axées sur la préservation

Encadré 9.6
De la reconstruction à l'atténuation des risques avec l'aide d'une ONG locale

Dans une région défavorisée du Pérou partiellement détruite par un séisme en 1990, une ONG locale, Caritas, a mis sur pied un programme de reconstruction visant aussi à atténuer les risques liés aux tremblements de terre. Après avoir consulté la communauté, elle a proposé de construire des maisons en quincha, matériau local très résistant. Pour aider directement les familles les plus démunies, notamment les ménages dirigés par une femme, Caritas a fourni les matériaux en échange d'une participation aux travaux communautaires. Un tremblement de terre survenu en 1991 a démontré l'avantage des constructions en quincha : la plupart des maisons ont résisté à ce séisme de force 6.2 sur l'échelle de Richter.

Source : Schilderman, 1993.

de l'environnement et le reboisement. Dans les lieux exposés aux sécheresses et aux inondations, on peut créer des réserves de vivres collectives, comme au Burkina Faso, où des banques locales de céréales ont été établies pour améliorer le stockage et pour réduire et stabiliser les prix, notamment pendant la saison sèche.[60] Les coopératives agricoles locales peuvent aider les petits agriculteurs à obtenir des crédits ou à assurer leur récolte. Enfin, on peut encourager les communautés à diversifier leurs activités économiques par divers moyens.

Pour réduire la précarité économique, il faut aussi encourager (ou obliger) ceux qui en ont les moyens à souscrire une assurance privée et établir des mécanismes de transfert des risques, comme la réassurance contre les catastrophes ou les obligations catastrophes (encadré 9.7). Ces mécanismes peuvent couvrir efficacement une bonne partie du coût de la réparation et de la reconstruction des infrastructures, libérant ainsi des ressources publiques, mais ils peuvent être difficiles à mettre en place dans les pays pauvres. En effet, ils doivent être assortis d'un système de vérification des dommages qui ne puisse pas être manipulé par ceux qui toucheraient les indemnités (comme les collectivités territoriales). Pour éliminer ce problème dans le domaine des inondations, par exemple, les pays peuvent établir un bon système de mesure et d'information, ce qui permettrait d'établir des polices d'assurance liant le barème des indemnités à un indice de pluviosité.[61]

Encadré 9.7
Les obligations catastrophe : un moyen de limiter le risque

Les obligations catastrophe peuvent suppléer aux assurances privées dans les pays où celles-ci sont peu développées. C'est un mécanisme de transfert anticipé du risque qui offre une protection financière contre les dommages causés par les catastrophes naturelles.

Prenons l'exemple d'un gouvernement qui veut se protéger contre le risque d'inondation de l'une de ses stations d'épuration. Les experts estiment ce risque à 1 sur 100, ce qui est suffisamment bas pour inciter un investisseur institutionnel à acheter des obligations catastrophe dont le rendement est lié au dommage subi en cas d'inondation. L'investisseur achète l'obligation au pair au début de la période pendant laquelle le risque peut se réaliser. À la fin de cette période, il perd la totalité du principal si la station a été endommagée, ou bien, dans le cas contraire, il récupère le principal et les intérêts, dont le taux est généralement supérieur au taux du marché en contrepartie du risque de perte du principal.

Le gouvernement place les fonds dans des titres sûrs, qui ne sont vendus qu'en cas de catastrophe. Le coût qu'il supporte est égal à la différence entre les intérêts que lui rapportent les titres et les intérêts qu'il sert au porteur de l'obligation, ce qui équivaut à une prime d'assurance. La valeur de l'obligation et, partant, les intérêts servis, diminuerait si l'État effectuait des travaux pour protéger la station d'épuration contre les inondations. Ainsi, outre sa fonction d'assurance, l'obligation catastrophe incite le gouvernement à entreprendre des efforts d'atténuation.

Le problème qui risque de se poser est qu'il est difficile de vérifier l'importance du dommage. L'organisme public qui exploite l'usine peut fort bien l'exagérer pour faire supporter les frais aux détenteurs des obligations. Ce risque moral peut être contenu si on lie les paiements à un indice objectif (comme le niveau de crue) plutôt qu'au dommage effectif.

Source : Kunreuther, 1999.

Gérer les catastrophes naturelles

Dans la phase d'urgence consécutive à une catastrophe, les efforts doivent porter sur la fourniture de vivres, d'eau, d'abris et de médicaments. Il faut donc en priorité remettre provisoirement en état les équipements tels que les routes et les ouvrages d'approvisionnement en eau. Les priorités seront déterminées en fonction de l'ampleur des dommages et du degré de vulnérabilité. On accordera donc une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants et les personnes âgées. Si les femmes sont associées à la gestion des abris, si l'on organise des programmes de travaux d'utilité collective adaptés à

leurs besoins et si l'on garantit l'accession à la propriété sans discrimination entre les sexes, cela peut aider les femmes et les ménages dirigés par une femme à mieux rétablir leur situation. Il est important aussi d'élargir les programmes de développement des jeunes enfants, en particulier les programmes d'alimentation des mères et des enfants. La reconstruction des écoles doit être l'une des principales priorités si l'on veut éviter la perte de capital humain et peut-être aussi abriter les personnes déplacées. Des transferts en espèces en faveur des familles pauvres peuvent leur éviter d'avoir à retirer leurs enfants de l'école. Si les enfants doivent participer aux activités de redressement, les écoles peuvent adopter des horaires souples.

Après une catastrophe naturelle de grande ampleur, l'État et les collectivités territoriales doivent établir un plan de gestion macroéconomique pour faire face aux répercussions de la catastrophe sur le budget et sur le compte courant. Ce plan comportera une réduction des recettes fiscales, l'augmentation des dépenses publiques, la diminution des exportations et l'accroissement des importations. Un fonds pour les catastrophes, comme celui qui a été créé au Mexique, peut aider le gouvernement à couvrir une partie des frais occasionnés par les catastrophes naturelles (encadré 9.8). Il visera principalement à absorber les risques catastrophiques qui ne peuvent pas être couverts par des tiers, comme les dommages liés à une catastrophe affectant les ruraux et les citadins qui n'ont pas les moyens de contracter une assurance privée, ainsi qu'à fournir une aide sociale aux victimes pauvres.

Une aide internationale ciblée peut permettre de maintenir la stabilité macroéconomique, d'accélérer le redressement et de protéger les pauvres. Mais, pour que les pays soient en mesure d'accepter cette aide, les institutions financières internationales doivent envisager d'assouplir certains objectifs d'ajustement en période de crise. En Zambie, la politique d'austérité mise en œuvre dans le cadre du programme d'ajustement en 1992-93 a empêché le gouvernement d'obtenir un financement extérieur, parce qu'il n'a pas pu lever les fonds de contrepartie en monnaie nationale, de sorte que les crédits internationaux destinés aux secours en cas de sécheresse n'ont pas été pleinement utilisés.[62]

La phase de reconstruction offre l'occasion de réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles (encadré 9.6). La priorité sera donnée à la fourniture d'une aide ciblée, au niveau local, aux populations les

Encadré 9.8
Partager le coût des catastrophes : le fonds mexicain pour les catastrophes naturelles

Étant donné sa très grande diversité géographique et climatique, le Mexique est exposé à toutes sortes de catastrophes naturelles, telles que les inondations, les sécheresses, les séismes, les incendies, les cyclones tropicaux, les éruptions volcaniques, etc. Depuis 1980, les catastrophes naturelles ont causé des dommages directs évalués à 6,5 milliards de dollars environ et ont provoqué la mort d'environ 7 000 personnes.

Pour rendre le pays moins vulnérable aux catastrophes naturelles, le gouvernement fédéral a créé en 1996 un fonds pour les catastrophes naturelles (Fondo para desastres naturales - Fonden), qui devait être le bailleur de fonds de dernier recours pour financer le matériel d'intervention d'urgence, les activités de secours et la reconstruction des infrastructures publiques et des zones sinistrées.

En 1998, après une période pendant laquelle les catastrophes naturelles ont causé des pertes particulièrement lourdes, le gouvernement a décidé d'utiliser le fonds de manière plus stratégique, pour encourager le recours à l'assurance et l'atténuation des risques. En mars 1999, après une large concertation avec les parties prenantes, il a modifié les règles de fonctionnement du fonds pour :

- Accroître la lisibilité et la transparence des règles de décision concernant l'accès aux ressources du fonds et des procédures d'évaluation des pertes.
- Limiter le risque moral en encourageant les bénéficiaires à recourir davantage à l'assurance privée et en établissant des formules claires de partage des coûts pour l'indemnisation des dommages relevant de l'État et des municipalités.
- Encourager l'atténuation des risques dans le cadre des programmes de reconstruction financés par le fonds et des programmes ordinaires d'investissement des bénéficiaires.
- Refinancer les activités d'intervention financées initialement au moyen de crédits d'urgence en liquidités pour accélérer le redressement.

Ces modifications sont en cours d'adoption aux termes d'accords volontaires entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des États. Ces accords définissent les droits et les responsabilités des parties, les règles du fonds et les formules de partage des coûts convenues pour les activités d'intervention et de reconstruction. Ces accords prévoient aussi l'établissement de fonds fiduciaires entre le gouvernement fédéral et chaque État, dans le cadre desquels les décisions de dépense et l'attribution des contrats pour les activités d'urgence autorisées seront confiées à une commission technique composée de représentants de l'État et des municipalités, conseillée par des entités fédérales.

Si elles sont efficaces, ces mesures amélioreront la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans l'utilisation des ressources du fonds et redistribueront les coûts des catastrophes naturelles entre l'État et le secteur privé. À terme, elles réduiront aussi la part des coûts afférents à l'atténuation et à la gestion des catastrophes qui est supportée par le gouvernement fédéral.

Source : Barham, 2000.

Encadré 9.9
Participation des communautés à la reconstruction après une catastrophe : leçons du programme de réhabilitation d'urgence après le tremblement de terre du Maharashtra

Le 30 septembre 1993, un tremblement de terre a secoué l'État indien du Maharashtra, tuant quelque 8 000 personnes et détruisant 230 000 habitations dans les districts de Latur et Osmanabad et dans 11 autres districts. Avec l'aide de la Banque mondiale, le gouvernement du Maharashtra a mis en place un programme de réhabilitation d'urgence, qui a institutionnalisé la participation de la communauté et la concertation en bonne et due forme avec les bénéficiaires à tous les stades.

Dans le cadre de ce programme, les communautés ont été réparties en deux catégories : celles qu'il fallait réinstaller (les 52 villages les plus durement touchés) et celles qui nécessitaient des activités de reconstruction, de réparation ou de renforcement. L'Institut Tata de sciences sociales s'est occupé de la première catégorie, soit environ 28 000 familles. La Society for Promotion of Area Resource Centers (Société pour la promotion des centres de ressources locaux) a organisé la participation de la communauté dans les 1 500 villages, comptant environ 190 000 familles, où il fallait entreprendre des travaux de reconstruction et de réparation.

Au fil du temps, le programme est devenu un projet de caractère populaire. Lorsque les résultats se sont concrétisés, la participation communautaire a été mieux acceptée. D'abord sceptiques, les responsables de l'unité de gestion du projet ont fini par reconnaître que c'était un moyen efficace de traiter les problèmes survenant en cours d'exécution.

La concertation a eu aussi un effet psychologique sur les communautés. Le fait d'être associée à la reconstruction a aidé la population locale à surmonter le traumatisme du tremblement de terre. Conscient de cela, le gouvernement a entrepris la reconstruction dans les petits villages avant même le début du programme de réhabilitation, demandant aux bailleurs de fonds, aux entreprises, aux ONG et aux organisations religieuses d'« adopter » des villages à reconstruire. Certaines organisations se sont également attaquées aux problèmes sociaux, comme la scolarisation des enfants.

Le programme, ses méthodes et les mécanismes de réparation étaient bien connus du public, car l'information était à la portée de tous. Le processus de concertation a ouvert de nombreuses voies de communication informelles entre la population et le gouvernement, ce qui a permis un rapprochement entre les deux parties. Les bénéficiaires ont pris connaissance de leurs droits et se sont battus pour les défendre. Ceux qui estimaient que leurs griefs n'étaient pas convenablement pris en considération au niveau du village ou du taluka (unité administrative regroupant plusieurs villages) pouvaient déposer une plainte auprès des autorités du district et auprès du gouvernement à Mumbai.

Source : Vatsa, 1999.

plus touchées (et avant tout aux pauvres), et à la concertation avec les communautés et les ménages intéressés. Si la population locale est associée aux activités de reconstruction, cela peut encourager l'initiative et la solidarité, ce qui contribue à atténuer le traumatisme psychologique causé par les catastrophes (encadré 9.9).[63]

Lorsqu'il existe des fonds d'investissement dans les infrastructures sociales et rurales, les pays peuvent s'en servir pour attribuer efficacement les ressources.[64] Étant donné leur expérience de la construction d'infrastructures et de la fourniture de services sociaux aux communautés, ces fonds sont à même d'identifier rapidement les dépenses locales prioritaires et de limiter la corruption. Le fonds d'investissement social du Honduras a joué ce rôle à la suite du cyclone Mitch. Il a financé le dégagement de plusieurs routes secondaires importantes et a permis de commencer à réhabiliter les réseaux d'approvisionnement en eau dans des villes secondaires et de s'attaquer à des activités de nettoyage. Le Honduras a rapidement pu mettre en place une structure opérationnelle décentralisée et répondre aux besoins pressants des municipalités et des communautés locales. Les procédures établies aussitôt après la catastrophe ont facilité la préparation et l'autorisation des projets, et ont accéléré la passation des marchés et le décaissement des fonds. La population locale a surveillé l'emploi du matériel des entreprises privées et a participé aux activités de nettoyage, assurant une bonne utilisation des fonds.[65]

Cette expérience a fourni des enseignements utiles sur la façon d'améliorer la capacité d'action des fonds de ce genre en cas de catastrophe : on sait ainsi qu'il convient de fournir des ressources financières suffisantes pour répondre aux besoins, de veiller à ce que les projets d'investissement, outre la réhabilitation et le nettoyage, prévoient aussi l'expansion des installations existantes et la construction de nouveaux équipements, et d'élargir le mandat du fonds pour qu'il puisse verser directement une aide aux personnes vulnérables.[66]

Dans le cadre des opérations de reconstruction, on peut introduire ou développer des programmes de travaux d'utilité collective dans les zones sinistrées, et fournir ainsi des moyens de subsistance aux personnes qui ne peuvent plus gagner leur vie (chapitre 8). Ces programmes peuvent aussi aider les victimes des conséquences moins visibles des catastrophes, comme les pêcheurs de l'Équateur et du Pérou, dont la pauvreté

s'est encore aggravée quand le poisson a été chassé par le réchauffement des eaux sous l'effet d'El Niño. Dans le nord-est du Brésil, le programme Frente de Trabalho (Front du travail) a offert des possibilités de travail analogues en période de sécheresse. Durant la sécheresse de 1979-84, il a employé jusqu'à 3 millions de personnes à des travaux de construction et des travaux en rapport avec la sécheresse.[67] Des programmes de travaux d'utilité collective visant à développer les infrastructures sociales ou communautaires, ou contribuant au nettoyage et à la reconstruction, peuvent aussi être une bonne solution.

• • •

Les crises économiques et les catastrophes naturelles sont des chocs préjudiciables de grande envergure, qui infligent des souffrances aux pauvres non seulement à court terme, mais aussi à long terme, en épuisant leurs actifs humains et physiques. Lorsqu'elles aggravent la malnutrition et obligent les enfants à quitter l'école, les enfants pauvres peuvent subir des dommages irrémédiables particulièrement néfastes. Toute stratégie de réduction de la pauvreté doit donc comprendre des mesures de prévention et de gestion des crises économiques et des catastrophes naturelles et établir des dispositifs de protection bénéficiant d'un financement assuré, pour aider les pauvres à faire face aux difficultés quand de tels chocs se produisent.

CINQUIEME PARTIE

Mesures d'envergure internationale

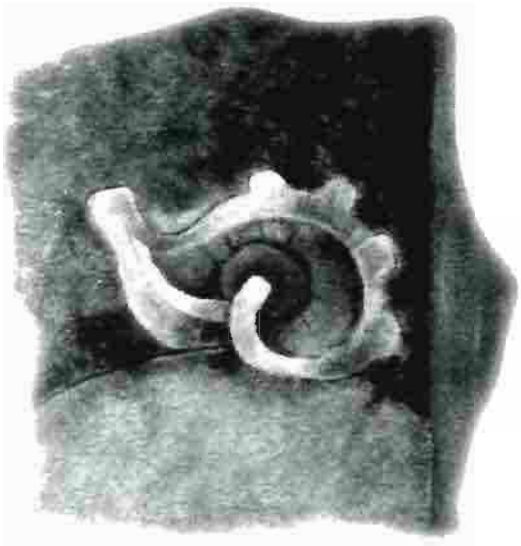

CHAPITRE 10

Mobiliser les forces mondiales en faveur des pauvres

Tout au long de ce rapport, nous avons vu le rôle clé que les politiques et les institutions ont à jouer, aux niveaux national et local, pour améliorer les opportunités des pauvres, les aider à s'insérer et accroître leur sécurité matérielle. Mais les pauvres subissent aussi l'influence de forces ayant leur origine hors des frontières nationales : le commerce mondial, les mouvements de capitaux, l'aide publique au développement, les progrès technologiques, les maladies et les conflits, pour n'en citer que quelques-unes. Une action au niveau mondial est donc le complément indispensable des mesures prises par les pays individuels. Elle peut accélérer le recul de la pauvreté et aider à réduire l'écart, notamment sur le plan du revenu et de la santé, entre les pays riches et les pays pauvres.

Le présent chapitre examine quatre domaines clés dans lesquels la communauté internationale doit agir pour réduire la pauvreté :

- Faciliter l'accès des marchés des pays riches aux biens et aux services des pays en développement.
- Atténuer les risques de crise économique.
- Encourager la production de biens publics internationaux utiles pour les pauvres.
- Donner aux pays et aux individus pauvres la possibilité de s'exprimer dans les instances mondiales.

Il importe aussi de renforcer la coopération pour le développement (aide extérieure et allégement de la dette), comme nous le verrons au chapitre 11. Il existe d'autres forces de dimension mondiale qui influent sur la vie des pauvres, notamment les migrations internationales de travailleurs, l'instabilité des prix des produits de base, le réchauffement de la planète et la dégradation de l'environnement, la promotion des droits politiques et humains, les ventes d'armes internationales et le commerce illicite de pierres précieuses, qui suscitent ou prolongent les conflits. Plusieurs d'entre elles ont été examinées dans le Rapport sur le développement dans le monde. 1999-2000.

Figure 10.1
Les pays à revenu élevé protègent l'industrie manufacturière et l'agriculture

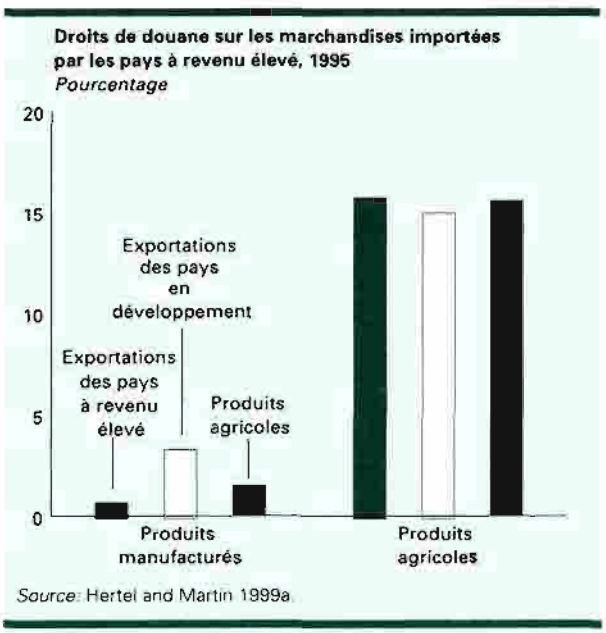

Source: Hertel and Martin 1999a

Faciliter l'accès aux marchés des pays à revenu élevé

Il semble, à première vue, que les pays riches profitent plus que les autres des possibilités offertes par l'économie mondiale. N'est-il pas vrai qu'au cours des 40 dernières années, leur croissance a été plus forte que celle des pays pauvres ? Pourtant, les pays pauvres les plus intégrés aux marchés internationaux ont progressé au moins aussi rapidement que les pays riches.[1] Comme nous l'avons vu au chapitre 3, le commerce international peut être un puissant moteur de croissance et de réduction de la pauvreté. De plus, selon certains, le commerce avec des pays plus riches peut accélérer le processus de « rattrapage ».[2]

L'élargissement de l'accès aux marchés des pays riches peut donc contribuer de façon décisive à l'accélération de la croissance dans les pays pauvres et au recul de la pauvreté dans les pays en développement. Cela est particulièrement juste dans le cas des produits agricoles, puisque plus des deux tiers de la population pauvre des pays en développement vivent en milieu rural. Non seulement les marchés extérieurs constituent des débouchés importants pour leurs produits agricoles, en raison de l'inélasticité de la demande de denrées alimentaires de base, mais en outre les activités d'exportation peuvent créer des emplois hors du secteur agricole et stimuler l'économie rurale tout entière. On a démontré que les exportations agricoles sont un puissant stimulant de la croissance de la production agricole en général.[3] C'est pourquoi il est préoccupant de voir que le commerce de ces produits n'a progressé que de 1,8 % entre 1985 et 1994, alors que le commerce mondial des produits manufacturés a crû de 5,8 % par an pendant cette période.

Cette faible croissance tient en partie au fait que les pays développés continuent de protéger leur secteur agricole, au moyen non seulement de droits de douane et de contingents, mais également de subventions à l'exportation.[4] Les droits de douane imposés aux produits agricoles en provenance des pays en développement, en particulier aux produits de base comme la viande, le sucre et les produits laitiers, sont presque cinq fois plus élevés que ceux qui s'appliquent aux produits manufacturés (figure 10.1). Les droits sur les produits à base de viande appliqués par les pays de l'Union européenne vont jusqu'à 826 %.[5] Ce sont des obstacles considérables pour les pays en développement qui cherchent des débouchés à l'exportation. Ces droits de douane et les autres facteurs de distorsion, comme les subventions, se traduisent pour les pays en développement par une perte de bien-être estimée à 19,8 milliards de dollars par an, soit environ 40 % de l'aide publique au développement qui leur a été accordée en 1998.[6] C'est là une sérieuse entrave aux efforts de développement des pays pauvres.

D'une manière générale, les réformes commerciales entreprises dans les pays pauvres n'ont pas donné tous leurs fruits parce qu'elles n'ont pas eu de contrepartie dans les pays riches. Les exportations de produits manufacturés (y compris les produits alimentaires) des pays en développement, qui représentent maintenant près des trois quarts de leurs exportations totales, sont assujetties, dans les pays à revenu élevé, à des droits de douane en moyenne quatre fois plus élevés que ceux qui s'appliquent aux exportations des pays industriels vers ces mêmes marchés.

Non seulement les produits manufacturés en provenance des pays en développement sont soumis à des droits plus élevés mais, de surcroît, ces droits augmentent avec le degré de transformation. Par exemple, au Japon et en Union européenne, les produits alimentaires entièrement transformés sont frappés de

droits deux fois plus élevés que les produits au premier stade de transformation. Au Canada, l'écart est encore plus grand, puisque les droits sur les produits alimentaires entièrement transformés sont 12 fois plus élevés. On peut craindre que cette escalade décourage les efforts d'industrialisation des pays en développement.

Les obstacles opposés au commerce par les pays développés peuvent freiner sérieusement la croissance des pays pauvres. La suppression de ces barrières commerciales se heurte à des résistances politiques, dont la levée contribuerait beaucoup à réduire la pauvreté dans le monde en développement. D'après certaines estimations, les pertes de bien-être résultant pour les pays à revenu élevé des distorsions créées par leurs propres politiques commerciales sont considérables : 63 milliards de dollars par an pour les seules distorsions du commerce des produits agricoles.[7] Il devrait être possible de mettre en place, dans le cadre d'un accord sur la réduction des obstacles au commerce, des mécanismes compensatoires à l'intention des groupes de producteurs qui, en dépit de leur nombre relativement faible, exercent une influence politique considérable. Cependant, l'abaissement de ces barrières suppose avant tout une réelle volonté politique de la part des dirigeants des pays développés. Il faudrait réduire en priorité la portée et le niveau de la protection accordée aux produits agricoles, aux produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre et aux services.

Atténuer les risques de crise économique

Comme nous l'avons vu au chapitre 9, les crises économiques frappant les pays en développement peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour les pauvres. Il est donc essentiel de créer des conditions garantissant la stabilité macroéconomique si l'on veut améliorer la sécurité des pauvres et éviter les revers dans la lutte contre la pauvreté.

Les pays peuvent prendre eux-mêmes des mesures pour limiter le risque de crise macroéconomique (chapitre 9) et, avant tout, adopter de bonnes politiques macroéconomiques et soumettre les établissements financiers à une réglementation prudentielle et à une surveillance appropriées. Pour autant, les pays ne seront pas à l'abri de la contagion ni des mouvements de panique ou des comportements moutonniers au niveau des marchés financiers internationaux. Il faut donc s'efforcer par-dessus tout d'assurer la stabilité de l'économie mondiale, en particulier du secteur financier.

Durant la crise asiatique, la communauté internationale a pris des mesures de stabilisation énergiques, puis a relâché ses efforts quand la crise s'est apaisée. L'une des priorités était d'établir et d'appliquer des normes internationales concernant l'information financière et les pratiques financières, pour que les marchés financiers et le public disposent à temps d'informations fiables pour prendre des décisions et pour assurer le bon fonctionnement des institutions financières. À cette fin, le Fonds monétaire international (FMI) a élaboré des règles concernant la diffusion des données financières, la solidité du secteur financier et la transparence budgétaire, monétaire et financière. D'autres organismes normatifs élaborent des principes concernant les faillites, le gouvernement d'entreprise, la réglementation du marché des titres, la comptabilité et l'audit.

Mais, dans d'autres domaines, les efforts sont au point mort. Par exemple, la mise en place de dispositifs d'alerte avancée pour avertir la communauté internationale de l'imminence d'un danger n'a guère progressé.[8] Il en va de même des efforts visant à élaborer des directives précises concernant la participation du secteur privé à la prévention et au règlement des crises, qui permettraient de limiter le risque moral, de discipliner les marchés grâce à une meilleure évaluation des risques et d'améliorer les perspectives des débiteurs et des créanciers dans les opérations de restructuration de la dette. En effaçant le sentiment d'urgence, la reprise en Asie risque de conduire à l'inaction, quand bien même l'histoire nous enseigne que de nouvelles crises sont toujours possibles.

Sachant cela, les pays en développement pourraient prendre des précautions sur le court terme pour limiter leurs propres risques.[9] Ces précautions sont de deux types : contrôle des mouvements de capitaux et mesures visant à accroître la liquidité. Le contrôle des mouvements de capitaux (taxes sur les entrées de capitaux, comme au Chili, contrôle quantitatif des engagements internationaux à court terme des banques et restrictions sur les sorties de capitaux) soulève certains problèmes, allant de la fraude aux difficultés d'application et à l'imposition opportuniste. De surcroît, il risque de priver les pays des capitaux internationaux dont ils ont besoin. D'un autre côté, chaque type de mesure peut

Encadré 10.1
La lutte contre l'onchocercose en Afrique : une initiative couronnée de succès

Lancé en 1974, le programme international de lutte contre la cécité des rivières (onchocercose) est l'une des principales réussites de l'histoire de la coopération pour le développement. Maladie douloureuse et invalidante provoquée par un parasite, l'onchocercose a été pratiquement éradiquée dans les 11 pays d'Afrique de l'Ouest bénéficiant du programme. Avant le début du programme, plus d'un million de personnes étaient infectées, souffrant de démangeaisons, de déformations faciales, de lésions oculaires et, pour 100 000 d'entre elles, de cécité. Quand le programme prendra fin en 2002, après 28 années d'efforts pour éliminer les mouches vecteurs du parasite, 34 millions de personnes auront été protégées, 600 000 cas de cécité auront été évités et 5 millions d'années de travail productif auront été gagnées.

Le programme est exécuté avec le concours des gouvernements africains, des collectivités, d'organisations internationales, de bailleurs de fonds bilatéraux, d'entreprises, de fondations et d'ONG. La société Merck, qui distribue gratuitement le médicament, l'ivermectine, est l'un des principaux participants.

Le succès de ce programme ne doit pas faire oublier que l'onchocercose reste un problème grave dans les pays qui n'en ont pas bénéficié. C'est pourquoi le Programme africain de lutte contre l'onchocercose a été établi en 1996 pour étendre la lutte aux 19 autres pays du continent où la maladie est endémique, avec le concours de 70 partenaires pour le développement.

Source Banque mondiale (www.worldbank.org/gper).

être efficace dans certaines situations et modérer la volatilité des flux de capitaux, contribuant ainsi à prévenir les crises.

Pour augmenter leur liquidité, les pays peuvent relever le niveau de leurs réserves, mais outre que cette solution coûte cher à l'État et peut créer une lourde charge budgétaire, ces réserves, même si elles sont importantes, risquent d'être insuffisantes dans certains cas. Autre possibilité : imposer au secteur bancaire un ratio de liquidité plus élevé, ce qui revient à se décharger du fardeau des réserves sur le secteur privé (et peut rendre les banques plus sûres et avoir ainsi des effets bénéfiques à long terme). Les pays peuvent aussi passer contrat avec une institution financière pour obtenir une ligne de crédit conditionnelle. Tant les banques privées que le FMI offrent ce genre d'arrangement qui permet, à des degrés divers, de disposer automatiquement de crédits à des taux d'intérêt préétablis.

Cependant, ces mesures de précaution à court terme risquent de ne pas suffire en cas d'intense volatilité des capitaux internationaux. C'est pourquoi il faut en priorité donner une impulsion à la réforme du système financier international, de manière à promouvoir la stabilité et à assurer des liquidités aux pays qui sont confrontés à des chocs perturbateurs ou à une crise macroéconomique.

Produire des biens publics internationaux utiles pour les pauvres

La solution de bon nombre des problèmes qui assaillent les pays pauvres passe par la production de biens publics internationaux. Ces biens présentent une caractéristique importante : une fois produits, il est difficile d'empêcher les gens de les utiliser sans payer (phénomène du passager clandestin). Cela signifie que la production de ces biens ne peut pas être laissée au marché, car l'offre serait insuffisante, et qu'il appartient à l'État de les produire ou d'encourager leur production (par exemple, au moyen de subventions), comme c'est le cas depuis longtemps pour les biens publics nationaux, tels que la défense, l'infrastructure, le maintien de l'ordre, l'élaboration de règles et de normes.

Le problème est plus complexe s'agissant des biens publics internationaux comme la lutte contre les maladies transmissibles ou la recherche agricole. Là non plus, rien ou pratiquement rien n'incite les pays ou le secteur privé à les produire. La différence est qu'il n'y a pas de gouvernement mondial pour encourager leur production et que les pays doivent s'entendre pour les produire. Des problèmes internationaux de plus en plus pressants les amènent aujourd'hui à se pencher sur les modalités de cette coopération.[10]

En réalité, la coopération internationale a déjà permis de produire et de diffuser avec succès certains biens publics. La révolution verte, qui a été l'une des avancées les plus importantes du développement au XX^{e} siècle, est le fruit d'un effort de recherche international sur des variétés à rendement élevé entrepris dans le monde entier dans le but exprès de mettre au point des technologies permettant de remédier aux problèmes alimentaires mondiaux. Plus récemment, la coopération internationale dans la lutte contre l'onchocercose en Afrique a procuré d'énormes avantages à 11 pays pauvres (encadré 10.1). Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche

Figure 10.2
L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par le VIH/SIDA

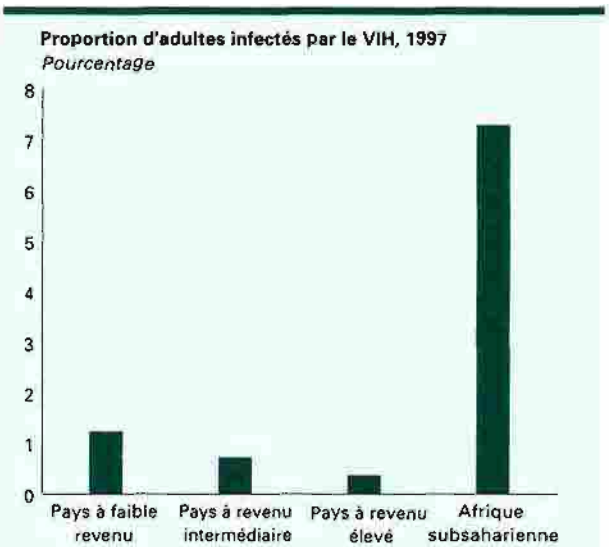

Source : Banque mondiale, 2000s

d'ozone est un autre exemple de réussite ; les 165 signataires sont convenus d'éliminer progressivement 94 substances responsables de la diminution de la couche d'ozone.

Pourtant, la coopération internationale est relativement peu active dans le domaine des biens publics internationaux,[11] et force est d'admettre qu'il y a aussi eu des échecs (par exemple, le Protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète reste lettre morte).[12] Étant donné le rôle que certains biens publics pourraient jouer dans la réduction de la pauvreté, la communauté internationale se doit de veiller à ce qu'ils soient fournis. Les avantages qu'ils procurent et la difficulté d'encourager leur production sont amplement illustrés par les efforts entrepris dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses et dans celui de la recherche agricole, biens publics internationaux qui seraient très profitables aux pauvres, pour ne donner que deux exemples.

Lutte contre les maladies infectieuses

La lutte contre la pandémie de sida démontre bien les avantages potentiels de la coopération internationale dans le domaine des maladies infectieuses. Plus de 34 millions de personnes sont infectées par le VIH dans le monde et plus de 18 millions sont mortes du sida.[13] L'épidémie n'a pour ainsi dire pas été endiguée : en 1999, 5,4 millions de personnes ont été infectées, et 15 000 environ sont contaminées chaque jour. Il n'existe ni traitement ni vaccin. Les pays en développement sont les plus touchés, avec plus de 90 % des cas, dont près de 70 % en Afrique subsaharienne (figure 10.2). Bien qu'il frappe principalement les pays en développement, le sida constitue une menace pour tous les pays car, outre ses effets sur la santé, c'est un facteur de déstabilisation économique et sociale.[14] Les États-Unis viennent du reste de classer le sida comme risque pour la sécurité nationale.

Si la prévention est essentielle pour maîtriser l'épidémie, un vaccin efficace serait aussi d'un grand secours.[15] Mais la mise au point d'un vaccin avance lentement. Plus de 25 candidats vaccins ont été testés, mais un seul fait l'objet d'essais d'efficacité à grande échelle sur l'homme. La lenteur de ces progrès tient à deux raisons. La première est d'ordre scientifique : les corrélats de l'immunité au VIH sont inconnus et il faudra probablement étudier en parallèle plusieurs méthodes différentes, sans savoir si elles seront efficaces. Cela pose le problème des coûts initiaux et des risques pour les investisseurs. La seconde est d'ordre économique : les investisseurs assumeraient probablement les risques associés à la recherche si la demande était suffisante, mais il y a trop peu d'incitations commerciales à investir dans un vaccin qui serait efficace et à la portée des moyens des pays en développement. L'Afrique, par exemple, ne représente que 1 % des ventes mondiales de médicaments.

En conséquence, les investissements internationaux dans la recherche et le développement d'un vaccin contre le sida sont très faibles : de l'ordre de 300 à 350 millions de dollars par an,[16] dont 50 à 120 millions proviennent du secteur privé, qui joue un rôle crucial dans le passage de la recherche au développement et à la distribution. De plus, la recherche est axée essentiellement sur l'élaboration d'un vaccin susceptible d'être commercialisé en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Les sommes consacrées à la mise au point d'un vaccin adapté aux souches de virus et aux systèmes de santé des pays en développement ne dépassent pas 10 à 25 millions de dollars par an.[17] En revanche, plus de 2 milliards de dollars sont dépensés

Encadré 10.2
Recherche, culture du maïs et élevage porcin dans la province de Guizhou

Quiconque doute encore que la recherche agricole ait un impact sur le revenu et la sécurité alimentaire des ménages ruraux (et donc sur la pauvreté) devrait se rendre dans les zones rurales de la province de Guizhou, la plus pauvre de Chine. Dans les villages reculés, dans les petites exploitations éparpillées dans cette région montagneuse, la vie des paysans pauvres a été transformée presque miraculeusement par l'introduction d'un maïs contenant des protéines de qualité.

Jusqu'à une période récente, le revenu annuel de la province était inférieur à 50 dollars par habitant et la disette régnait pendant trois mois par an. Puis des variétés de maïs hybrides ont été introduites en 1994. Ce maïs contenant des protéines de qualité a un rendement plus élevé que les variétés traditionnelles, mais surtout, il contient en plus grande quantité deux acides aminés indispensables à la croissance des enfants. Aujourd'hui, la population est mieux nourrie et les excédents de maïs ont permis d'entreprendre l'élevage des porcs, augmentant la sécurité alimentaire et les revenus disponibles. Le surcroît de revenu sert à financer des investissements, par exemple dans l'irrigation, qui augmentent les rendements.

Après avoir transformé l'existence de 25 000 familles dans la province de Guizhou, cette variété de maïs hybride est maintenant en cours d'adaptation dans les provinces voisines.

Source : Bale, 1999.

chaque année pour la recherche et le développement d'un traitement contre le sida. Ces dépenses sont concentrées dans le secteur privé, qui s'intéresse principalement au marché que représentent les 3 millions de personnes atteintes du VIH/SIDA dans les pays industriels.

Ce qui est vrai pour le sida l'est aussi pour d'autres maladies. D'après l'Organisation mondiale de la santé, sur les 50 à 60 milliards de dollars alloués chaque année à la recherche médicale dans le monde entier, 10 % seulement sont consacrés aux maladies qui touchent 90 % de la population mondiale.[18] Principalement par manque de ressources, les pays en développement ne supportent qu'environ 8 % des dépenses mondiales de recherche-développement.[19] Sur les 1 233 médicaments nouveaux brevetés entre 1975 et 1997, 13 seulement (soit 1 %) étaient des médicaments contre des maladies tropicales. Ces carences sur le plan de la recherche et des dépenses ont des effets catastrophiques : le paludisme, la tuberculose et le sida causent la mort de 5 millions de personnes par an, pour la plupart dans les pays en développement, ce qui représente environ 9 % des décès mondiaux. Même s'il existe des médicaments, bien des pays n'ont pas les moyens de les acheter. Ainsi, bien qu'il existe un vaccin efficace contre l'hépatite B, cette maladie tue encore environ 92 000 personnes par an et l'hépatite B chronique est à l'origine de 700 000 autres décès par cirrhose et cancer du foie.[20] Environ 350 millions de personnes sont des porteurs chroniques de l'hépatite B et peuvent la transmettre pendant des années.

La communauté internationale pourrait accélérer de deux façons le développement de vaccins. Premièrement, les organisations internationales et les gouvernements nationaux pourraient pousser la recherche-développement en la subventionnant ou en réduisant son coût et en renforçant les capacités des pays en développement pour leur donner une base scientifique solide et leur permettre de participer aux activités de recherche. Par exemple, en 1996, la Fondation Rockefeller a lancé l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida, organisme sans but lucratif qui vise à stimuler l'investissement dans la mise au point d'un vaccin à usage mondial et la demande de vaccins, et qui fait appel aux secteurs public et privé pour apporter un soutien ciblé à la recherche-développement et trouver un moyen de réduire les obstacles à l'investissement privé. Les gouvernements bailleurs de fonds pourraient, quant à eux, accorder des allégements fiscaux ou des subventions pour encourager l'élaboration de produits intéressant les pays pauvres.

En second lieu, la communauté internationale pourrait démontrer qu'il existe un marché futur substantiel pour les vaccins dans les pays en développement ou faire en sorte qu'il en existe un. Elle pourrait, par exemple, s'engager à réaliser intégralement des programmes de vaccination des enfants avec les vaccins déjà commercialisés (alors que, dans de nombreux pays, les taux de vaccination ont baissé au cours des dix dernières années). Pour stimuler le développement du marché des vaccins dans les pays pauvres, on pourrait envisager de créer un fonds ou un autre mécanisme de financement bien conçu permettant aux pays les plus pauvres d'obtenir de grandes quantités de vaccins d'un coût abordable et qui ont fait la preuve de leur efficacité.[21] Il serait souhaitable que les prix couvrent non seulement les coûts de production, mais aussi une partie du coût de la recherche. Les banques de développement

multilatérales, quant à elles, pourraient accorder des prêts conditionnels pour l'achat de vaccins, prêts qui seraient débloqués une fois le vaccin mis au point. On pourrait prendre des dispositions analogues pour d'autres types d'avancées médicales.

Augmentation des rendements agricoles

Tout comme les progrès de la recherche médicale, les progrès de la recherche agronomique peuvent avoir un grand retentissement sur l'existence des pauvres (encadré 10.2). La révolution verte est l'un des principaux exemples de bien public international utilisé pour le développement. Elle a débuté lorsque des fondations, des gouvernements et des ONG ont pris l'initiative de communiquer aux agriculteurs des pays en développement ce que les chercheurs avaient déjà découvert dans le domaine de la phytogénétique et des nouvelles variétés de céréales à haut rendement. Le secteur privé jugeait ces découvertes dépourvues d'intérêt, estimant que l'investissement dans de nouvelles variétés était peu rentable, puisque les agriculteurs pouvaient simplement replanter des semences provenant de la plante d'origine. Il était donc indispensable que le secteur public entreprenne des efforts complémentaires au niveau national. De nombreux pays en développement, comme le Brésil et l'Inde, ont établi des organismes de recherche agricole nationaux pour développer des variétés modernes de deuxième génération, mieux adaptées aux conditions locales. Ils ont aussi créé des services de vulgarisation agricole pour transmettre les connaissances aux agriculteurs et avoir leur avis sur les nouvelles variétés et les nouvelles techniques culturales.

Ces efforts ont eu un effet remarquable sur le sort de la population rurale pauvre. En Afrique, l'adoption de variétés de maïs améliorées s'est traduite par une augmentation des rendements de 12 à 14 %, voire de 40 % dans les régions où les conditions étaient favorables.[22] D'après une enquête effectuée dans le sud de l'Inde, le revenu réel moyen des petits agriculteurs a augmenté de 90 % entre 1973 et 1994 et celui des ouvriers agricoles, qui sont parmi les plus pauvres, de 125 %.[23] L'augmentation des rendements a entraîné aussi une baisse des prix. On estime que, sans les activités de recherche agronomique internationales, le prix du blé aurait augmenté de 34 % de plus entre 1970 et 1995, et celui du riz de 41 % de plus. Au surplus, grâce à la baisse des prix, le nombre d'enfants malnutris a diminué de 1,5 à 2 % dans les pays en développement.[24]

Malgré ces progrès, les taux de croissance des rendements céréaliers dans les pays en développement sont allés en diminuant, passant de 2,9 % par an entre 1967 et 1982 à 1,8 % entre 1982 et 1994. Comme on prévoit que la demande de céréales vivrières augmentera de 59 % dans ces pays au cours des 25 prochaines années, les problèmes de l'agriculture ne sont pas négligeables, surtout si l'on veut accroître les rendements tout en ménageant l'environnement.[25]

La biotechnologie, c'est-à-dire l'utilisation d'organismes vivants pour fabriquer ou modifier des produits afin d'améliorer les espèces végétales et animales, pourrait changer considérablement le cours des choses. Elle permet en effet d'isoler, beaucoup plus rapidement et avec plus de précision que les méthodes classiques, les caractéristiques que l'on souhaite introduire dans des souches végétales et animales (par exemple, une plus grande valeur nutritive, comme dans le cas du riz contenant de la vitamine A). Il faudra poursuivre les recherches pour déterminer les avantages et les risques potentiels des applications particulières de la biotechnologie dans les pays en développement, mais il est probable que, si elle est guidée judicieusement, notamment par des mesures de sécurité biologique, la biotechnologie est appelée à jouer un rôle clé dans la solution des problèmes de sécurité alimentaire et de pauvreté.[26]

Néanmoins, l'impact de la biotechnologie dans les pays en développement est resté limité jusqu'à présent. En effet, à la différence des avancées liées à la révolution verte, les progrès de la biotechnologie sont principalement le fait du secteur privé. Le financement public de la recherche agricole, qui avait joué un rôle capital dans la révolution verte, a stagné ou diminué, victime des restrictions budgétaires et d'un plus grand scepticisme quant aux avantages sociaux des investissements dans la recherche scientifique (malgré la forte rentabilité de la recherche agricole).[27] Aujourd'hui, la plupart des brevets accordés dans le domaine des biotechnologies appartiennent à des établissements privés, qui ont donc l'exclusivité de la technique considérée (encadré 10.3), ce qui accroît considérablement le coût d'acquisition des connaissances. Il ne sera pas facile aux gouvernants que préoccupent les problèmes de sécurité alimentaire et

Encadré 10.3
La plupart des brevets de biotechnologie appartiennent à des sociétés privées

Le secteur public est souvent l'initiateur de la recherche biotechnologique, passant le relais ultérieurement aux sociétés privées. Ce modèle est en évidence dans le cas des brevets portant sur des plantes exploitant directement le pouvoir insecticide du micro-organisme Bacillus thuringiensis (Bt). Jusqu'en 1987, le secteur public détenait la majorité de ces brevets. Mais depuis, la proportion des brevets en vigueur (dont le nombre global a lui aussi augmenté) détenue par le secteur privé a considérablement augmenté (voir la figure ci-dessous). Aujourd'hui, les brevets appartiennent pour la plupart aux " six grandes ", les six sociétés qui consolident activement leurs positions mondiales dans la recherche et la propriété intellectuelle concernant les biotechnologies agricoles et sur les marchés des produits qui en sont issus (Dow, Novartis, Aventis, Monsanto, AstraZeneca et DuPont).

La proportion de brevets détenus par le secteur privé dans le domaine des biotechnologies a fortement augmenté

Proportion des brevets sur Bacillus thuringiensis par type de titulaire
Pourcentage

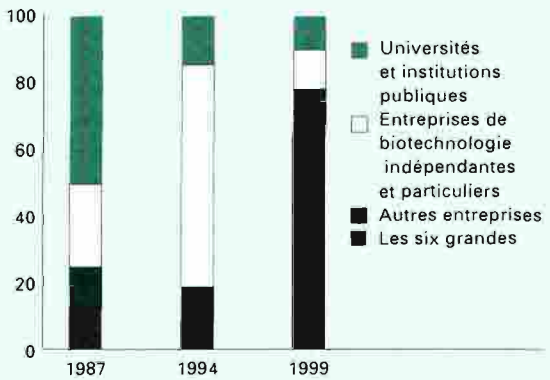

Source : de Janvry et al, 2000

de pauvreté de trouver des moyens permettant aux pays en développement de tirer parti des progrès de la recherche biotechnologique. La solution réside peut-être en partie dans la façon dont les droits de propriété intellectuelle sont utilisés.

Protection des intérêts des pauvres dans le cadre du régime de la propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle sont un moyen important d'encourager l'innovation, en particulier dans les domaines de la médecine et de l'agriculture. Si celui qui crée des connaissances ne peut pas en conserver la propriété exclusive pendant une période donnée, pourquoi produire du savoir ? C'est notamment pour cette raison que des normes ont été établies dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), négocié au cours du Cycle de négociations commerciales d'Uruguay, de 1986 à 1994. Toutefois, les droits de propriété intellectuelle peuvent empêcher les pays pauvres d'acquérir des biens publics internationaux potentiels qui leur seraient utiles, car les détenteurs de brevets entendent rentabiliser leurs découvertes.[28]

À cet égard, *trois tendances sont particulièrement* préoccupantes. La première est la domination croissante des entreprises privées dans la recherche fondamentale et la création du savoir. La deuxième est que 97 % des brevets mondiaux appartiennent aux pays industriels.[29] En 1997, 26 088 demandes de brevets ont été déposées auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, mais 31 seulement émanaient de résidents africains. Et sur les 25 731 demandes enregistrées cette année-là par l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle, sept seulement avaient été déposées par des résidents.[30]

La troisième tendance est la primauté croissante du génie génétique, qui permet aux compagnies de faire breveter des innovations comme les techniques de recombinaison de l'ADN, les anticorps monoclonaux ou les nouvelles technologies cellulaires et tissulaires. On peut en effet se demander si un système de droits de propriété intellectuelle conçu pour protéger les machines industrielles est bien adapté à la complexité des organismes génétiquement modifiés et permet une protection équitable et efficace.[31] Dans certains cas, les inventeurs de variétés végétales protégées par des brevets peuvent empêcher les agriculteurs de réutiliser les graines récoltées. De plus, s'ils sont rédigés en termes généraux, les brevets concernant des procédés biotechnologiques comme les outils de recherche peuvent décourager l'invention dans d'autres domaines utilisant ces mêmes procédés.

Les pays en développement ont réagi en proposant d'inclure des clauses de sauvegarde dans le régime de protection de la propriété intellectuelle, telles que :

- La reconnaissance des droits des agriculteurs qui cultivent des variétés traditionnelles.

- L'interdiction du brevetage du vivant et des procédés biologiques.
- L'harmonisation des dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relatives aux droits de propriété intellectuelle et celles de la Convention internationale sur la biodiversité et de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques.
- L'accès garanti aux médicaments essentiels à un prix raisonnable.

Il faudra des négociations longues et laborieuses pour qu'un nouveau régime de droits de propriété intellectuelle, qui encourage l'innovation privée tout en protégeant le droit des pays et des personnes pauvres de bénéficier de cette innovation, voie le jour. Tout comme pour la production de biens publics internationaux, il faudra offrir des incitations pour encourager la participation de tous ceux qui sont intéressés par les résultats, y compris le secteur privé.

Donner aux pauvres la possibilité de s'exprimer dans les instances mondiales

Les actions de portée mondiale font généralement l'objet de discussions dans les instances mondiales et internationales, telles que des groupements de pays, des organisations internationales, des conférences des Nations Unies ou d'autres assemblées. Si les pays et surtout les personnes pauvres y sont clairement entendus, ces institutions seront mieux à même de répondre à leurs besoins. Un partenariat constructif, qu'il s'agisse d'élaborer des normes, de produire des biens publics ou d'œuvrer à la réalisation d'objectifs communs, suppose que tous les partenaires ont effectivement voix au chapitre.

Mettre les pays pauvres mieux à même de défendre leurs intérêts

Tous les partenariats n'ont pas besoin d'avoir une portée mondiale, dans la mesure où les problèmes internationaux n'ont pas tous une dimension mondiale. Le règlement d'un problème international, comme la lutte contre l'onchocercose ou la pollution d'un lac bordé par deux pays, doit émaner avant tout des pays intéressés.[32] Si une aide financière ou autre est nécessaire, elle devrait aller en priorité à la plus petite entité compétente, par exemple, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest dans le cas de problèmes transfrontaliers touchant uniquement ses États membres. Ce principe de subsidiarité peut s'appliquer jusqu'au sommet de l'échelle géographique des biens publics internationaux, sans perdre de vue les économies d'échelle et d'envergure.[33]

Au nom du principe de subsidiarité, il convient de renforcer sensiblement les institutions régionales pour qu'elles puissent résoudre les problèmes transfrontaliers. D'ailleurs, dans un souci de motivation, il est préférable, dans bien des cas, de laisser à ces institutions le soin de résoudre les problèmes locaux au lieu de faire appel à des institutions internationales comme la Banque mondiale ou l'ONU. Par ailleurs, étant donné que la plupart des institutions régionales manquent de compétences diversifiées, il convient aussi de renforcer les organisations sectorielles pour qu'elles soient en mesure d'épauler, en cas de besoin, les institutions régionales.

Cela dit, de nombreux problèmes ont une dimension mondiale et il est important que les pays en développement participent à la recherche de solutions à ce niveau également. Les institutions internationales, qui constituent généralement un cadre propice à l'examen des problèmes mondiaux, doivent montrer la voie en transmettant les informations, en veillant à ce que toutes les parties soient représentées et en aidant les pays à se doter des moyens d'analyser les problèmes et de défendre efficacement leurs intérêts.

Le savoir étant le fondement de toute décision, les organisations internationales doivent mettre l'accent sur la transparence de l'information et de leurs opérations. À cette fin, elles doivent publier le plus d'informations possible et faire évaluer leurs opérations par des experts indépendants, pour devenir plus responsables et plus efficaces. C'est d'ailleurs la direction qu'elles ont prise ces dernières années.

Même s'ils sont bien informés, les pays en développement ne sauraient défendre leurs intérêts s'ils n'ont pas voix au chapitre. Aujourd'hui, bon nombre des décisions de portée mondiale sont encore prises principalement par le groupe des sept plus grandes démocraties industrielles (le G-7). Il faut instituer des mécanismes appropriés pour que les pays en développement soient effectivement associés à ces décisions.[34] Quelques progrès ont été faits dans le cadre des pourparlers sur l'architecture du système

Encadré 10.4
Le Fonds pour l'environnement mondial : un modèle de participation des pays en développement

Créé en 1991, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est un mécanisme financier visant à encourager la coopération et l'action au niveau international pour protéger l'environnement mondial. Il accorde des dons et des prêts concessionnels pour financer les coûts supplémentaires associés aux projets de développement nationaux, régionaux ou mondiaux qui s'attaquent simultanément à des problèmes environnementaux dans les domaines de la diversité biologique, des changements climatiques, des eaux internationales ou de l'épuisement de la couche d'ozone. Les activités visant à enrayer la dégradation des sols peuvent également bénéficier d'un financement.

Une fois la phase pilote terminée, le FEM a été doté d'un capital de 2 milliards de dollars versé par 34 pays (dont 13 pays en développement) pour une période de quatre ans. En 1998, 36 pays ont versé au total 2,75 milliards de dollars pour assurer le fonctionnement du Fonds jusqu'en 2002. Ses structures de direction garantissent la représentation de toutes les parties prenantes. L'assemblée du FEM, à laquelle sont représentés les 165 pays participants, se réunit tous les trois ans pour examiner les orientations générales. Le Conseil, où siègent les représentants de 32 pays (16 pays en développement, 14 pays développés et deux pays en transition), se réunit tous les six mois pour discuter des politiques et des programmes opérationnels. Son secrétariat met en œuvre les décisions de l'assemblée et du conseil.

Les trois agents d'exécution du FEM (le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale) élaborent les projets qui seront financés par le FEM et les mettent en œuvre par l'intermédiaire d'organismes d'exécution, à savoir des organismes publics, d'autres organisations internationales, des institutions privées, des organisations non gouvernementales internationales, nationales ou locales et des organisations représentant la société civile.

Chaque pays participant a un agent de liaison politique (point de contact avec le Secrétariat du FEM et les autres pays participants) et un agent de liaison opérationnel, qui identifie les idées de projet répondant aux priorités du pays et veille à ce que les propositions du FEM soient conformes à ces priorités. Ainsi, le pays conserve la maîtrise des projets, aidé en cela par les 16 ONG régionales qui diffusent des informations et assurent la coordination entre les ONG nationales et locales et le FEM.

Selon une évaluation indépendante effectuée récemment, le Fonds a réussi en peu de temps et avec des ressources limitées à mettre en place de nouveaux mécanismes institutionnels et à mobiliser un cofinancement pour ses projets. Son action a eu aussi un effet positif sur les politiques et les programmes des pays bénéficiaires. Il reste des progrès à faire sur certains points, en particulier pour mieux intégrer l'environnement aux opérations courantes. Néanmoins, les évaluateurs ont conclu que le FEM pouvait exercer un effet encore plus bénéfique et que les bailleurs de fonds devaient le renforcer.

Source : Porter et al., 1998.

financier international, lors de la création, en 1999, du Groupe des 20, chargé d'examiner le dossier de la prévention et de la gestion des crises financières systémiques. Ainsi, ce groupe comprend sept pays en développement (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Inde, Mexique et République de Corée). Toutefois, ce mécanisme ne prévoit pas officiellement la participation des pays les plus pauvres ou des pays les plus petits, qui ne sont pas suffisamment intégrés dans l'économie mondiale pour être à l'origine d'une crise systémique, mais qui peuvent assurément en subir le contrecoup. Le Fonds pour l'environnement mondial, qui a pour mission d'encourager la coopération internationale afin de protéger l'environnement, est un meilleur modèle d'association des pays en développement à la solution des problèmes mondiaux, puisque la moitié des membres de son conseil représentent des pays en développement (encadré 10.4).

Non seulement les pays en développement doivent participer aux débats et à la recherche de solutions, mais ils doivent aussi pouvoir défendre efficacement leurs intérêts, ce qui nécessite le renforcement de leurs capacités. À l'OMC, par exemple, les pays pauvres sont singulièrement désavantagés dans les négociations sur des dossiers tels que le travail, l'environnement et les droits de propriété intellectuelle. Pourquoi ? Les négociations à l'OMC sont un processus continu, qui donne parfois lieu à quelque 45 réunions par semaine, voire plus. Or, les deux tiers seulement des pays en développement ont un bureau à Genève, dont seulement 12 des 29 pays membres les moins avancés, et ce bureau doit souvent représenter aussi le pays dans d'autres organisations internationales. De plus, rares sont les délégués des pays en développement qui maîtrisent suffisamment les dossiers pour participer à des discussions commerciales de plus en plus techniques. D'après certaines estimations, près de 60 % des pays en développement membres de l'OMC ne peuvent pas participer aux négociations avec toute l'efficacité souhaitable.[35]

Pour tenter de remédier à ce handicap, six organisations internationales, associées à d'autres partenaires pour le développement, ont mis sur pied

un cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.[36] Bien que 40 pays pauvres aient présenté une évaluation de leurs besoins, les progrès sont lents et les bailleurs de fonds n'ont financé de nouveaux projets que dans un pays, l'Ouganda. Les pays en développement ont exprimé leur déception devant la modicité des contributions financières annoncées.[37] À la demande des bailleurs de fonds, un examen indépendant a été entrepris dans l'espoir de remédier aux insuffisances du programme. Si l'on parvient à résoudre les problèmes, ce programme pourrait servir de modèle pour le renforcement des capacités dans d'autres domaines, dans la perspective de la défense des intérêts des pays en développement.

Créer des réseaux mondiaux d'organisations de pauvres

Enfin, les gens haut placés vont nous entendre. Avant, personne ne nous avait jamais demandé notre avis.

- Un homme pauvre, Guatemala

Tout comme les pays défavorisés, les organisations de pauvres doivent avoir voix au chapitre si l'on veut que la communauté internationale fasse quelque chose pour réduire la pauvreté. Ces organisations peuvent exercer une grande influence sur les débats internationaux, surtout si elles unissent leurs forces et leurs capacités au sein de coalitions mondiales. C'est ainsi que le mouvement « Jubilé 2000 » et d'autres groupes demandant la réduction de la dette ont collaboré étroitement avec les institutions financières internationales et les gouvernements des pays industriels pour forger un consensus sur la nécessité d'un allégement plus large, plus rapide et plus important de la dette des pays pauvres très endettés (chapitre 11).

Il faut trouver des solutions novatrices permettant aux pauvres d'établir des relations plus étroites entre eux et avec les décideurs mondiaux. Mais le plus important, c'est de faire évoluer l'attitude des différents intervenants, pour qu'ils s'inspirent directement de l'expérience des hommes et des femmes pauvres qui subiront les effets des actions engagées au niveau mondial ou qui devraient en bénéficier. Les technologies de l'information peuvent aussi jouer un rôle essentiel, en facilitant l'établissement de réseaux qui transmettront la voix des pauvres aux décideurs mondiaux. S'ils sont bien équipés et bien organisés, ces réseaux pourront favoriser puissamment la prise en compte de leurs priorités et de leurs points de vue dans les instances mondiales.

HomeNet est un exemple de réseau planétaire de pauvres. Il a été créé au milieu des années 90 par des syndicats, des associations de proximité et des ONG qui s'occupent des travailleurs à domicile et des marchands ambulants dans les pays en développement et dans les pays développés, et qui redoutent les effets négatifs de la mondialisation sur les conditions de vie des femmes pauvres travaillant dans le secteur informel. Son objectif était d'obtenir la reconnaissance internationale des droits des travailleurs à domicile, consacrés par une convention de l'Organisation internationale du travail (OIT). Celle-ci a été ratifiée par l'OIT en 1996, en partie grâce à une alliance entre des chercheurs de l'Université Harvard et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qui ont diffusé des statistiques sur HomeNet pour faire connaître l'économie informelle. En 1997, des associations locales, des chercheurs et des organisations internationales se sont associés pour créer le réseau WIEGO (mondialisation et organisation des travailleuses du secteur informel), réseau mondial visant à promouvoir l'amélioration des statistiques, de la recherche et des politiques pour aider les femmes pauvres travaillant dans l'économie informelle. HomeNet, qui compte des membres actifs dans plus de 25 pays, publie un bulletin d'informations diffusé dans plus de 130 pays.

Le renforcement des réseaux de ce genre donnera plus de force dans la coopération internationale à une voix dont l'absence se fait sentir : la voix des pauvres. Comme au niveau national, il est indispensable d'écouter ce que les pauvres ont à dire si l'on veut que les politiques mondiales répondent à leurs besoins.

• • •

Les quatre domaines d'action définis dans ce chapitre illustrent l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre la pauvreté. Bon nombre des problèmes les plus pressants des pays en développement, des obstacles au commerce aux crises financières, en passant par les maladies infectieuses, ne peuvent être réglés qu'avec le concours des pays à revenu élevé. Or, dans le passé, la coopération

internationale a consisté principalement en transferts financiers des pays riches aux pays pauvres, notamment sous la forme d'aide. Mais l'aide ne suffit pas : la réduction de la pauvreté nécessite des changements d'orientation dans les pays à revenu élevé et des mesures concertées au niveau mondial, notamment pour réduire les obstacles au commerce, accroître la stabilité financière, produire des biens publics internationaux profitant tout particulièrement aux pauvres et permettre aux pays et aux personnes pauvres de s'exprimer dans les instances mondiales.

La nécessité de prendre de telles mesures devrait donner lieu à une redéfinition du rôle de la coopération internationale dans la lutte contre la pauvreté. Même si l'efficacité de l'aide s'améliore, thème du chapitre suivant, les progrès de la réduction de la pauvreté seront plus lents si l'on omet de prendre les mesures d'envergure internationale recommandées ici.

CHAPITRE 11

Repenser la coopération pour le développement dans l'optique de la lutte contre la pauvreté

Une réforme de la coopération pour le développement est en cours. De nouvelles formes d'aide au développement commencent à remplacer les anciennes, tant pour ce qui est des relations entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires que des modalités de l'aide et du cadre de l'allégement de la dette des pays les plus pauvres.

De fait, la communauté internationale a réaffirmé sa volonté de lutter contre la pauvreté. Ainsi, au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, les participants ont fixé comme objectif l'éradication de la pauvreté dans le monde par des mesures décisives, au niveau national et international. Parmi les objectifs internationaux de développement, les bailleurs de fonds ont inscrit la réduction de moitié de la pauvreté entre 1990 et 2015 (encadré 2 de l'Abrégé).[1] Lors de la douzième reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement (IDA), en 1998, les bailleurs de fonds ont réaffirmé que leur mission était de soutenir les programmes visant à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de la vie dans les pays membres de l'IDA les plus pauvres.[2] Sous l'impulsion du mouvement « Jubilé 2000 », l'amplification des mesures d'allégement de la dette est devenue un élément central des stratégies de coopération visant à réduire la pauvreté. En outre, les bailleurs de fonds s'efforcent d'éliminer les divergences dans la façon dont ils abordent la lutte contre la pauvreté dans le cadre du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), qui compte parvenir à formuler d'ici à 2001 des principes directeurs sur la réduction de la pauvreté, afin d'aider les organismes de financement à améliorer l'efficacité de leurs programmes.[3]

Mais, alors même que la communauté internationale se montre plus résolue à lutter contre la pauvreté, l'aide publique au développement diminue, et cela malgré l'optimisme qui régnait au début des années 90, après la fin de la guerre froide, lorsqu'on pensait que la coopération pour le développement profiterait à des « dividendes de la paix » résultant de la compression des dépenses militaires.[4] Or, après avoir culminé en 1992 (en valeur réelle), l'aide publique au développement n'a cessé de diminuer par la suite, en dépit de la vigoureuse croissance économique des pays membres du CAD, et elle n'a que légèrement repris en 1998, au moment de la crise financière mondiale (figure 11.1). En 1997-98, la part du PNB consacrée à l'aide au développement a diminué par rapport à la période 1988-92 dans 16 des 26 pays membres du CAD.[5] Si la répartition régionale de l'aide est restée à peu près constante entre 1987 et 1998, hormis une augmentation de la part de l'Europe et de l'Asie centrale (figure 11.2), le volume total de l'aide a diminué dans toutes les régions après 1992-93, sauf en Amérique latine et aux Caraïbes (figure 11.3). D'après des estimations préliminaires, l'aide publique au développement a augmenté d'environ 5 % en 1999, mais il est encore trop tôt pour dire si cela ne résulte pas seulement de la réaction à la crise asiatique ou s'il s'agit bien d'une inversion réelle et soutenue (et fort nécessaire) de la tendance à la baisse observée dans les années 90.

Figure 11.1
La croissance a repris dans les pays bailleurs de fonds après 1992, mais leur aide au développement a diminué

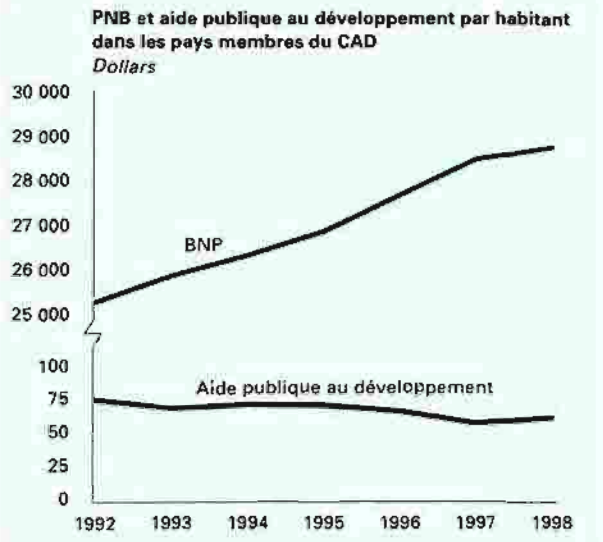

Note : Le PNB est exprimé en dollars de 1995 et l'aide publique au développement en dollars de 1998.
Source : Estimations de la Banque mondiale, d'après des données de l'OCDE et de la Banque mondiale.

Figure 11.2
À l'exception de l'Europe et de l'Asie centrale, la répartition régionale de l'aide publique au développement est restée à peu près constante...

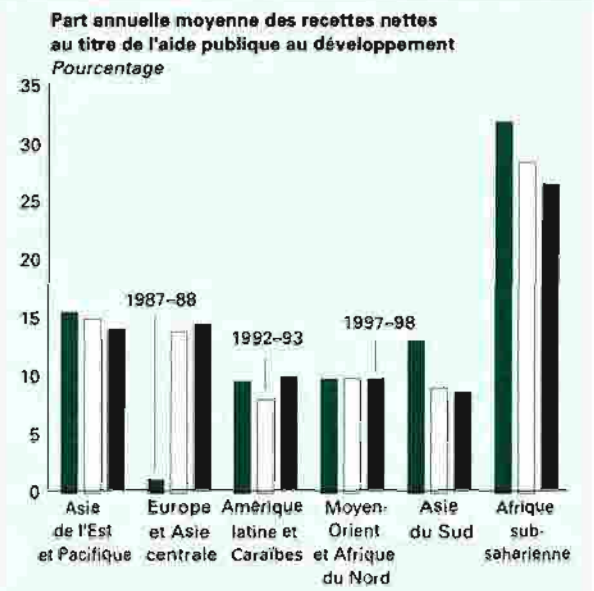

Note : La somme des parts n'est pas égale à 100 %, car une partie de l'aide n'est pas attribuée par pays ou par région.
Source : OCDE, données du CAD.

La diminution de l'aide publique au développement a été douloureuse pour de nombreux pays. On peut objecter qu'elle a coïncidé avec des apports massifs de capitaux privés dans les pays en développement, si ce n'est que les pays les plus pauvres n'ont reçu qu'une part infime de ces capitaux. Les apports nets de capitaux privés aux pays à revenu faible et intermédiaire, qui ont atteint 268 milliards de dollars en 1998, dépassent maintenant de très loin le montant de l'aide dans certains pays. Globalement, les apports de capitaux privés aux pays en développement ont fortement augmenté dans les années 90, passant de 43 % des flux totaux en 1990 à 88 % en 1997, à la veille de la crise financière en Asie de l'Est. Mais seuls en ont profité un nombre de pays relativement petit, tandis que la majorité ne recevait rien ou presque. En 1997, avant

Figure 11.3
... mais les apports ont diminué après 1992-93 dans toutes les régions sauf en Amérique latine et aux Caraïbes

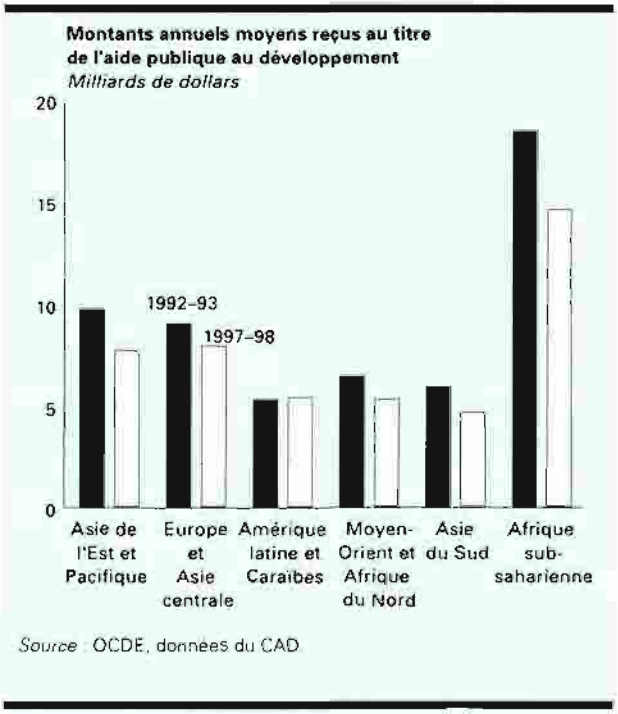

Source : OCDE, données du CAD

la crise financière, la part des 15 principaux pays bénéficiaires était de 83 %, le reste se répartissant entre quelque 140 pays et territoires en développement comptant environ 1,7 milliard d'habitants. Hormis la Chine et l'Inde, les 61 pays à faible revenu ont été presque complètement oubliés.[6] Par exemple, en 1998, les pays d'Afrique subsaharienne n'ont reçu à eux tous que 1,2 % des capitaux destinés aux pays en développement. Ce sont eux qui ont le plus besoin d'aide et qui souffrent le plus de sa diminution.

Le recul de l'aide a plusieurs causes. Les bailleurs de fonds ont d'abord invoqué leur déficit budgétaire, mais quand il s'est amenuisé (passant de 4,3 % du PIB en 1993 à 1,3 % en 1997), l'aide publique au développement a continué à reculer, chutant de 14 % entre 1996 et 1997.[7] Il est sans doute plus juste d'imputer cette baisse au fait que les bailleurs de fonds continuent à penser l'aide au développement dans une optique stratégique et non pas dans l'optique de la lutte contre la pauvreté, et qu'ils préfèrent utiliser leurs ressources à des fins stratégiques plus importantes à leurs yeux. Les flux d'aide ont toujours été déterminés davantage par des intérêts politiques et stratégiques que par le souci de réduire la pauvreté.[8]

Plus surprenant peut-être est le revirement des défenseurs habituels de l'aide publique au développement. La primauté des intérêts géopolitiques n'est pas nouvelle.[9] Mais ce qui est nouveau, c'est le repli de ceux qui, face aux tenants de la ligne stratégique, défendaient la cause de l'aide au développement pour des raisons humanitaires. Beaucoup ont succombé à la lassitude face aux demandes d'aide réitérées et ont mis une sourdine à leur soutien pendant les années 90.

La lassitude n'a pas gagné tous les pays, puisque certains ont au contraire augmenté leur aide, mais ses symptômes sont en évidence. Par exemple, aux États-Unis, un vaste sondage d'opinion a révélé que la grande majorité de la population était en principe favorable à l'aide extérieure et que 35 % seulement estimaient qu'il fallait la réduire.[10] Paradoxalement, plus de 80 % des personnes interrogées pensaient qu'elle n'atteignait pas les personnes qui en avaient besoin, par suite du gaspillage et de la corruption. Il se peut que la désillusion du public ait empêché les gouvernements de maintenir l'aide extérieure et, à plus forte raison, de l'accroître. Si l'aide ne sert à rien, pense-t-on, mieux vaut utiliser l'argent autrement.

Contrastant avec la lassitude croissante observée par endroits, on note une forte recrudescence de la mobilisation en faveur de la réduction de la dette, surtout sous les auspices du mouvement « Jubilé 2000 », composé d'organisations religieuses et de groupes représentant la société civile ralliés à la cause de la réduction de la dette des pays pauvres pour favoriser le recul de la pauvreté et le développement humain. Il est clair, par conséquent, que l'opinion publique reste favorable à l'octroi de ressources pour améliorer le sort des pauvres dans les pays en développement, mais les mécanismes classiques utilisés à cette fin font l'objet d'une remise en question générale.

L'aide est-elle efficace ? Peut-elle l'être davantage ? Quel est le rôle de la réduction de la dette dans l'aide concessionnelle ? Certes, les pays en développement détermineront eux-mêmes, en grande partie par les politiques qu'ils suivront, s'ils atteignent les objectifs internationaux de développement, mais l'aide et l'allégement de la dette peuvent être des éléments critiques. Aussi demeure-t-il indispensable de chercher les moyens d'en améliorer l'efficacité et, cela fait, de ne ménager aucun effort.

En répondant à ces questions, nous présentons dans ce chapitre l'esquisse d'un meilleur système de coopération pour le développement, fondé sur une nouvelle philosophie et sur de nouvelles méthodes, consistant notamment à centrer l'aide et l'allégement de la dette sur les pays les plus pauvres, en mettant davantage l'accent sur le cadre politique et institutionnel et en donnant la priorité absolue à la réduction de la pauvreté. Dans cette optique, les bailleurs de fonds travaillent en partenariat avec les pays, structurant l'aide et l'allégement de la dette selon les grandes lignes d'un cadre diversifié de réduction de la pauvreté (proposé par de nombreux bailleurs de fonds et décrit ici) et soutenant les pays qui peuvent utiliser judicieusement ces ressources pour le bien des pauvres.

L'importance de politiques et d'institutions viables n'est plus à démontrer, mais cela ne suffit pas. Au cours des années 90, nous avons appris que, s'agissant de l'aide extérieure et de la gestion du fardeau de la dette, la démarche adoptée est aussi importante que la politique suivie. La nature des relations entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires influe considérablement sur l'efficacité de la coopération pour le développement. Ces relations sont généralement dictées par les préférences des pays bailleurs de fonds, créant chez les bénéficiaires un effet de distanciation par rapport aux activités financées par l'aide extérieure. Tout en proposant un cadre général de réduction de la pauvreté, nous soulignons dans ce rapport combien il est important de tenir compte des réalités locales. Il est profondément regrettable qu'elles aient été trop souvent ignorées.

Pour s'attaquer efficacement à la pauvreté dans le cadre de la coopération pour le développement, les bailleurs de fonds devront :

- Accorder plus d'attention à la situation locale et à la maîtrise des activités par le pays intéressé.
- Fournir l'aide d'une façon qui empiète moins sur les fonctions gouvernementales, notamment en recourant davantage à des approches sectorielles et en abandonnant les anciennes formes de conditionnalité.
- Apporter un soutien préférentiel durable aux pays dont le cadre politique et institutionnel favorise nettement la réduction de la pauvreté.

Dans ce chapitre, nous examinons d'abord comment ces nouvelles approches peuvent accroître l'efficacité de l'aide, puis nous analysons les questions soulevées par l'allégement de la dette des pays pauvres.

Améliorer l'efficacité de l'aide du point de vue de la réduction de la pauvreté

Des études récentes confirment ce que l'observation ponctuelle laissait soupçonner depuis longtemps, à savoir que le bilan de l'aide est mitigé. [11] Contrairement aux prédictions, l'aide n'a pas compensé le déficit de financement qui empêchait les pays en développement d'aller de l'avant. Si toute l'aide accordée à la Zambie entre 1961 et 1994 avait été consacrée à des investissements productifs, et si l'investissement avait autant contribué à la croissance qu'on le pensait initialement, le revenu par habitant de ce pays dépasserait 20 000 dollars, au lieu de s'établir à 600 dollars. [12]

Au demeurant, l'aide a été couronnée de succès en maintes occasions. Le programme de lutte contre l'onchocercose est un exemple parmi d'autres (encadré 10.1). Au cours des dernières décennies, l'aide a joué un rôle important, à différentes périodes, dans la réduction spectaculaire de la pauvreté en Asie de l'Est. Les progrès rapides accomplis au Viet Nam pendant les années 90 sont un autre exemple. L'aide peut donc être efficace. Il s'agit maintenant, pour la communauté internationale, de comprendre comment faire en sorte qu'elle le soit toujours, puis de se lancer dans la bataille.

Les principaux problèmes de l'aide au développement

Les échecs de l'aide au développement ont des racines plus profondes que la prépondérance des intérêts géopolitiques sur la cause du développement, qui fait que l'aide va souvent à des pays qui ne se soucient guère de réduire la pauvreté. L'efficacité de l'aide pâtit des fréquentes divergences de vues entre les bailleurs de fonds sur les politiques de développement, même si, au cours des 50 dernières années, on est périodiquement parvenu à un assez large consensus sur la meilleure façon de procéder. [13] Ces divergences contribuent fortement à amoindrir l'efficacité de l'aide. Cet échec est dû aussi au manque de coordination entre les bailleurs de fonds, au manque d'adhésion des pays et à l'abus de la conditionnalité, tant au niveau des projets qu'au niveau macroéconomique.

Au cours des deux décennies qui ont suivi la Seconde guerre mondiale, on pensait que l'industrialisation conduite par l'État était la meilleure façon d'assurer le développement. Ce consensus s'est dissipé dans les années 70 sous l'influence des événements mondiaux, notamment de l'abandon du système de change fixe et des deux chocs pétroliers, qui ont eu des conséquences catastrophiques pour les pays en développement. À cette époque, les experts se sont généralement accordés à reconnaître que l'intervention de l'État dans l'économie avait empêché ces pays de s'adapter aux chocs. Par la suite, un nouveau consensus s'est peu à peu forgé, dit le « consensus de Washington » (encadré 4.1, chapitre 4).[14] Beaucoup, notamment à la Banque mondiale et dans d'autres institutions financières multilatérales, avaient acquis la conviction, fondée sur les données d'expérience, que des politiques combinant la prudence budgétaire, la liberté du commerce et l'ouverture sur l'extérieur étaient la façon la plus efficace d'assurer la croissance et le développement.[15]

Mais il est clair désormais que le développement et la lutte contre la pauvreté ne se réduisent pas à quelques stratégies simples. Si les marchés peuvent contribuer puissamment à combattre la pauvreté, il est important également de disposer d'institutions assurant qu'ils fonctionnent bien et que les pauvres recueillent les avantages escomptés. En ce début du XXIe siècle, les bailleurs de fonds se rallient à une stratégie de développement articulée autour des axes suivants : valoriser le capital humain en investissant dans les services de santé et d'éducation, promouvoir une croissance équitable et bénéfique pour tous, encourager la bonne gouvernance et protéger l'environnement.[16] Cette stratégie tient compte en outre du caractère déterminant des conditions locales, qui fait que les politiques de développement doivent être adaptées au contexte pour être pleinement efficaces.

Bien que ce consensus gagne du terrain, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires ont du mal à se mettre d'accord sur les politiques qui conviennent à chaque cas particulier. Les bailleurs de fonds arrivent avec leur mandat, leur histoire, leur idéologie et leurs réalités politiques et, souvent, ils ne voient pas la situation du même œil que les autres bailleurs de fonds ou que les pays bénéficiaires. Même dans les domaines de la santé et de l'éducation, jugés essentiels par tous les bailleurs de fonds, ils ne parviennent pas à s'entendre sur les réformes à engager. Comme l'a dit un observateur il existe « une multitude effarante de systèmes nationaux et d'expériences nationales, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients (âprement controversés) ».[17] Par conséquent, s'il n'est plus question aujourd'hui d'adhérer strictement à des solutions reposant soit sur l'État soit sur le marché, entre ces deux extrêmes, il existe une foule d'options qui n'ont pas fini de faire couler l'encre.

L'absence de consensus sur les grandes lignes et les détails des politiques et des projets nationaux et locaux limite l'efficacité de l'aide au développement,[18] comme l'attestent en particulier les problèmes de distanciation des bénéficiaires, de manque coordination entre bailleurs de fonds, de fongibilité et de conditionnalité, qui ont été les principales pierres d'achoppement au cours des années 90.

Adhésion des bénéficiaires. Vu les désaccords fréquents entre bailleurs de fonds et bénéficiaires, les bailleurs de fonds tiennent à faire en sorte que leur argent soit dépensé comme ils l'entendent. À cette fin, ils administrent eux-mêmes leurs projets, exigent des pays des rapports détaillés et soumettent l'emploi des fonds à certaines conditions, généralement liées au choix des politiques. Une vaste étude sur les relations entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires d'Afrique observe que, « malgré de légers progrès, les bailleurs de fonds continuent à vouloir dominer le cycle des projets et à négliger les préférences du gouvernement ou des bénéficiaires des projets ».[19] Comme on le constate maintenant, ces tactiques ont souvent l'effet inverse, en limitant l'adhésion du pays bénéficiaire.

Les analyses montrent que l'adhésion des bénéficiaires est un facteur déterminant dans l'efficacité de l'aide.[20] Plus un pays est convaincu des avantages d'un projet ou d'une réforme, plus il acceptera d'y consacrer des efforts et des ressources, et plus il sera décidé par la suite à poursuivre les activités, autant de facteurs qui contribuent au succès des interventions. Pour réussir, les réformes et les projets doivent susciter l'adhésion de ceux qui sont censés en bénéficier.

Coordination entre bailleurs de fonds. La présence d'une multiplicité de bailleurs de fonds dont les priorités et les règles diffèrent (notamment en ce qui concerne la présentation de rapports et la passation des marchés) peut aboutir à paralyser l'action du gouvernement bénéficiaire. Le nombre même de bailleurs de fonds et de projets est parfois hallucinant.

Par exemple, à un moment donné, au Mozambique, le seul ministère de la Santé était responsable de 405 projets financés par des bailleurs de fonds. Au début des années 90, 40 bailleurs de fonds étaient présents en Tanzanie, finançant plus de 2 000 projets. À la même période, au Ghana, 64 organismes publics ou quasi-publics recevaient une aide.[21] Comment les pays pourraient-ils coordonner ces efforts dans le cadre d'une stratégie de développement cohérente, ne serait-ce qu'au niveau sectoriel ?

Fongibilité. Des études ont montré que l'aide allouée à un secteur permet généralement de libérer pour d'autres usages des ressources que le gouvernement aurait sans cela affectées à ce secteur.[22] Ainsi, en finançant des projets ou des secteurs particuliers, les bailleurs de fonds aident les pays à augmenter les dépenses dans des secteurs qu'ils ne souhaitent pas financer, comme celui de la défense. Ce phénomène a de profondes implications du point de vue de la coopération pour le développement, mais l'évaluation des projets ne rend pas compte de l'impact réel de l'aide, puisque celle-ci libère des ressources pour d'autres activités.[23]

Même lorsque les ressources sont fongibles, l'aide peut avoir un effet, notamment sur la formulation de certaines politiques et sur le développement institutionnel. Dans les pays qui sont fortement tributaires de l'aide au développement, les bailleurs de fonds peuvent influer sur l'affectation des ressources publiques par le volume même des apports de fonds. Le fait qu'ils préfèrent soutenir les budgets de développement peut avoir des conséquences importantes à cet égard, car il peut en résulter un détournement net de ressources du budget ordinaire de fonctionnement, ce qui n'est pas toujours propice au développement, vu l'importance des charges de fonctionnement dans le maintien des services sociaux et économiques de base.[24]

Conditionnalité. Les bailleurs de fonds savent que, même correctement exécuté, un projet ne peut avoir qu'un impact limité dans un pays qui suit des politiques défectueuses.[25] Si bien construite soit-elle, une école ne sera utile que si des crédits budgétaires sont alloués chaque année pour payer les enseignants, les livres et les fournitures, et si la situation économique permet aux enfants d'aller à l'école. Étant donné le rôle des politiques et des institutions dans la viabilité des résultats, il conviendrait, semble-t-il, que l'aide aille en priorité aux pays qui suivent de bonnes politiques et qui appliquent des mesures efficaces de réduction de la pauvreté. Pourtant, le lien entre la qualité des politiques et le montant de l'aide est assez lâche.[26]

On le comprendrait si l'aide avait pour but d'inciter ou d'aider les pays à entreprendre des réformes. Telle est l'intention de nombreux bailleurs de fonds, et c'est pour cela (la fongibilité des ressources étant une autre raison) que nombre d'entre eux réduisent la part de l'aide destinée aux projets pour accroître celle de l'aide destinée aux programmes et aux réformes.[27] Dans la plupart des cas, ce type d'aide est lié à la mise en œuvre de certaines réformes. Des chercheurs ont cependant observé, au cours des années 90, qu'il n'y avait guère de relation entre la conditionnalité et les réformes, encore que quelques études de cas aient effectivement mis en évidence des effets positifs dans certaines circonstances, notamment lorsque la conditionnalité vient renforcer l'influence des partisans des réformes.[28]

La dynamique des relations entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires explique pourquoi la conditionnalité échoue. Les bénéficiaires ne s'estiment pas tenus de remplir les conditions, ce que voyant, les bailleurs de fonds répugnent généralement à suspendre l'aide,[29] de sorte que les conditions sont rarement respectées et que le taux de déblocage des tranches reste élevé.[30] Ainsi, l'aide continue souvent d'affluer, même quand les pays suivent de mauvaises politiques.

Outre que les conditions de caractère politique (souvent associées à des conditions concernant les projets) n'encouragent guère les réformes, elles imposent aux pays en développement de lourdes charges administratives, problème que l'expansion de la conditionnalité ne fait qu'aggraver. Après s'être multipliées pendant les années 80, les conditions liées aux prêts à l'ajustement consentis par la Banque mondiale ont proliféré de plus belle durant les années 80 et 90, à la faveur de l'élargissement des activités de développement.[31] Comme on le notait dans une évaluation récente : « De nombreuses conditions ont été ajoutées au menu depuis 1981, mais aucune n'a été retirée ».[32] Au lieu de passer tant de temps à négocier ces conditions et à en suivre l'application, il aurait mieux valu que les responsables gouvernementaux analysent les problèmes de développement et élaborent des stratégies pour les résoudre. On sait que la viabilité des projets et des réformes dépend de l'adhésion des

bénéficiaires, et le fait que l'aide ne favorise pas cette adhésion est un défaut majeur des mécanismes de coopération actuels.

Des solutions conciliant les différents points de vue

Les types dominants de relations entre bailleurs de fonds et bénéficiaires permettent aux premiers de poursuivre leurs propres priorités, mais cela se traduit généralement par la fragmentation et l'affaiblissement de leurs efforts. La réforme des modalités de la coopération internationale pour le développement doit concilier les différents points de vue sur le développement sans accabler le bénéficiaire ou affaiblir son adhésion.

On pourrait être tenté d'uniformiser les stratégies de développement au niveau mondial, mais l'expérience montre que l'uniformité n'est pas souhaitable. Le développement dépend dans une large mesure de la situation locale, notamment des institutions et des capacités sociales, des divisions ethniques, des inégalités et des particularités géographiques.[33] D'après les études réalisées à ce sujet, ces variables expliquent en grande partie les variations des taux de croissance observées au cours des 30 dernières années.[34] Ces études montrent aussi que les chocs extérieurs, et la capacité d'y faire face, peuvent influer autant que les politiques sur la croissance.[35] Il faut donc que les stratégies de développement soient conçues de façon suffisamment souple pour s'adapter aux conditions intérieures et extérieures.

Ce point de vue a commencé à s'imposer dans la communauté internationale à la fin des années 90.

Encadré 11.1
La concertation et le Cadre de développement intégré

En 1999, la Banque mondiale a annoncé l'adoption du Cadre de développement intégré, conçu dans le but de placer les pays aux commandes du processus de développement et d'améliorer la coordination entre les bailleurs de fonds. Le cadre repose sur quatre principes : adhésion des pays au programme de développement, partenariat avec toutes les parties prenantes, prise en compte des aspects sociaux et structurels au même titre que des questions macroéconomiques et financières, et approche intégrée et à long terme, fondée sur la concertation à l'échelon national.

Le pays élabore sa stratégie nationale en consultation avec la société civile et le secteur privé, puis il établit avec les bailleurs de fonds une grille indiquant les objectifs de développement en regard des acteurs intéressés. Les activités de chaque acteur à l'appui de chaque objectif sont inscrites dans la grille, faisant ressortir les lacunes ou les chevauchements éventuels.

Dans 13 pays où elle se déroule actuellement, la mise en œuvre du cadre encourage la concertation entre l'État et les citoyens et renforce la collaboration avec les bailleurs de fonds dans la mise au point de stratégies de développement nationales détaillées. Les résultats à ce jour sont inégaux, car les activités ont démarré à des dates différentes et les circonstances varient selon les pays.

La Bolivie est l'un des premiers cas. À la fin de 1997, le nouveau gouvernement a décidé d'analyser les obstacles au développement du pays et de préparer un plan d'action national pour essayer de les surmonter. Il a engagé à cette fin une concertation nationale avec de nombreux représentants du secteur privé et de la société civile (ONG, syndicats, organisations religieuses, partis d'opposition et universitaires) pour examiner les problèmes et proposer des solutions. Les résultats de ce dialogue national ont été présentés au gouvernement pour qu'il les prenne en compte dans l'élaboration du plan d'action national.

Le dialogue avec les bailleurs de fonds se déroule désormais dans le contexte du plan d'action national. À une réunion du groupe consultatif tenue en avril 1998, les bailleurs de fonds ont annoncé des contributions supérieures de 45 % à celles de l'année précédente. Ils ont été encouragés à formuler leur stratégie de manière à soutenir le plan d'action national. Récemment, la Banque mondiale a reformulé sa stratégie d'aide au pays pour l'aligner sur le plan et pour soutenir trois de ses quatre éléments essentiels. Le gouvernement reste responsable de la coordination entre les bailleurs de fonds ; en 1999, il a présidé à Paris la réunion du groupe consultatif, au cours de laquelle il a présenté sa version du Cadre de développement intégré. Il s'est entendu avec les bailleurs de fonds sur des indicateurs intérimaires pour le suivi des résultats.

Dans d'autres pays, les progrès ont été plus modestes. Les difficultés rencontrées par certains mettent en évidence les problèmes potentiels. Il est clair, par exemple, que l'adhésion du pays dépend dans une large mesure des capacités nationales. En effet, le pays doit être en mesure d'engager une vaste concertation avec tous les éléments de la société et d'effectuer les analyses complexes qui sont un préalable à l'élaboration d'une stratégie nationale conciliant les impératifs macroéconomiques et financiers et les considérations sociales, structurelles et institutionnelles. Bien entendu, le pays doit aussi être capable de mettre en œuvre sa stratégie.

Sans cette appropriation par le pays, et le rôle de direction qui en découle, il restera difficile de coordonner l'action des bailleurs de fonds. On constate que certains pays bailleurs de fonds commencent à aligner leur stratégie sur celle des pays bénéficiaires, mais ces derniers doivent faire preuve de plus de fermeté pour accélérer les progrès.

Source : Wolfensohn, 1999 ; Banque mondiale, 1999d, 1999u.

Associé à une nouvelle réflexion sur l'efficacité de l'aide, il a suscité des propositions visant à résoudre le problème de l'aide. Trois thèmes dominent : l'adhésion des bénéficiaires et le partenariat, des mécanismes de fourniture de l'aide moins envahissants, axés sur le cadre politique et budgétaire général, et la sélectivité. Ces trois thèmes définissent le programme d'action qu'entreprendra la communauté internationale en vue d'améliorer la coopération pour le développement au cours des dix prochaines années.

Adhésion des bénéficiaires et partenariat. Conscients de la nécessité d'impliquer les bénéficiaires et d'améliorer la coordination entre les bailleurs de fonds, ces derniers ont fait du partenariat l'une des idées-forces de leurs relations avec les gouvernements et les citoyens des pays en développement.[36] Le partenariat comporte généralement deux volets : d'une part, le partenariat entre le gouvernement bénéficiaire et ses citoyens, qui élaborent conjointement leur stratégie nationale de développement dans le cadre d'un processus de concertation entre l'État, la société civile et le secteur privé ; d'autre part, le partenariat entre le gouvernement et les bailleurs de fonds, ces derniers élaborant une stratégie d'aide en harmonie avec la stratégie du gouvernement. Il s'agit donc de déterminer comment établir ce partenariat extérieur, ou contrat, de manière à encourager l'adoption de stratégies à long terme de réduction de la pauvreté voulues par les pays, tout en renforçant les partenariats intérieurs nécessaires à la stabilité sociale et au développement économique.

Des consultations entre l'État et la société civile et entre l'État et les bailleurs de fonds ont eu lieu dans un certain nombre de pays qui expérimentent le Cadre de développement intégré de la Banque mondiale, la stratégie de partenariat de l'Union européenne et d'autres approches de ce genre. La concertation relative au Cadre de développement intégré a porté ses fruits dans plusieurs pays, comme la Bolivie, le Ghana et la

Encadré 11.2
Le nouveau cadre stratégique de réduction de la pauvreté

Le cadre stratégique de réduction de la pauvreté, une initiative de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, vise à lier l'aide extérieure aux stratégies élaborées par les pays, celles-ci devant privilégier les résultats. Il vise aussi à améliorer l'efficacité des relations de la Banque mondiale et du FMI (et des autres bailleurs de fonds) avec les pays bénéficiaires. La démarche conduisant à l'adoption d'une stratégie nationale est aussi importante que la stratégie elle-même. Un large dialogue doit être engagé avec les représentants de la société civile et du secteur privé pour :

- Aider les autorités nationales à mieux comprendre les obstacles qui s'opposent à la réduction de la pauvreté et à la croissance, et à définir de bons indicateurs de progrès dans le combat contre la pauvreté.
- Faire partager à l'ensemble de la société le même désir d'atteindre des objectifs donnés en matière de lutte contre la pauvreté.
- Définir les priorités de l'action des pouvoirs publics pour atteindre ces objectifs.
- Encourager le développement de démarches participatives pour fixer les objectifs de réduction de la pauvreté et suivre la mise en œuvre et les progrès accomplis.

Les résultats feront l'objet de rapports périodiques sur la stratégie de réduction de la pauvreté, qui sont censés refléter un large consensus national sur la stratégie de développement du pays. D'une manière générale, la stratégie portera sur des cycles de trois ans, et des rapports d'activité annuels seront établis entre-temps. Tout cela s'inscrira dans un cadre à long terme de réduction de la pauvreté. Il appartient à chaque pays de déterminer les formes que prendra sa stratégie (il n'y a pas de modèle uniforme), mais en général, celle-ci doit comprendre :

- Des objectifs à long terme correspondant aux principaux objectifs de réduction de la pauvreté, et le cadre macroéconomique, structurel et institutionnel nécessaire pour les atteindre (voir, par exemple, les objectifs de l'Ouganda dans l'encadré 1.7).
- Des mécanismes pour suivre et évaluer les progrès accomplis, liés aux mesures incombant aux pouvoirs publics.
- Un cadre politique et institutionnel cohérent, jetant les bases d'une croissance et d'une réduction de la pauvreté rapides et soutenues (et décrivant les politiques macroéconomiques, les réformes institutionnelles, les stratégies sectorielles et les besoins de financement intérieur et extérieur qui en découlent).

Les bailleurs de fonds peuvent fournir une assistance technique dans certains domaines. Un premier bilan de l'initiative portant sur l'Afrique et l'Amérique latine montre que les pays n'ont pas de mal à établir un profil de la pauvreté et une stratégie générale de réduction de la pauvreté, mais ont plus de difficultés à fixer des objectifs chiffrés, à évaluer le coût de la stratégie et à effectuer les arbitrages nécessaires compte tenu des contraintes de ressources. Comme dans les autres domaines de la coopération pour le développement, c'est aux pays qu'il appartient de déterminer l'assistance dont ils ont besoin, afin de conserver la maîtrise de ce processus important.

Source : FMI et IDA, 1999 ; Banque mondiale et FMI, 2000a.

Encadré 11.3
Coopération pour le développement au niveau sectoriel

Pour s'attaquer aux problèmes de l'appropriation par les bénéficiaires, de la coordination entre bailleurs de fonds et de la fongibilité des ressources, les bailleurs de fonds essaient aujourd'hui de mettre en commun leurs ressources pour soutenir des stratégies sectorielles conçues et appliquées par le gouvernement bénéficiaire. En consultation avec les principales parties prenantes, le pays élabore une stratégie sectorielle et un cadre budgétaire pluriannuels et les bailleurs de fonds alimentent le budget central alloué au secteur. Cette approche permet au pays de prendre en charge les stratégies et les programmes sectoriels, dont le financement dépend du cadre macroéconomique global ; elle assure en outre la coordination des activités des bailleurs de fonds et des bénéficiaires.

Certains avantages des programmes sectoriels apparaissent clairement en Zambie, où le gouvernement a adopté en 1994 une politique et une stratégie nationales de la santé qu'il a soumises aux bailleurs de fonds. Pour assurer une répartition équitable des services et une mise en œuvre cohérente de la stratégie, il a demandé aux bailleurs de fonds d'allouer les ressources non pas aux provinces ou aux projets particuliers, mais au budget central du ministère de la Santé. D'abord hésitants, les bailleurs de fonds ont peu à peu accepté cette idée. Selon une évaluation indépendante effectuée en 1997 « les personnels de santé sont plus motivés ; les centres de santé fonctionnent bien et les crédits parviennent aux districts ; une certaine décentralisation intervient et une partie importante du secteur privé participe officiellement aux activités ».

Cette approche laisse au pays l'entière direction des opérations et élimine les problèmes de coordination entre bailleurs de fonds. Comme le pays maîtrise davantage la situation, les ressources sont employées de façon beaucoup plus efficace. En revanche, cette démarche implique de profonds changements dans les relations entre bailleurs de fonds et bénéficiaires et soulève peut-être de plus grandes difficultés au niveau de l'exécution. Plusieurs programmes sectoriels ont échoué parce que le pays n'avait pas les capacités institutionnelles requises. De plus, ces programmes peuvent être incompatibles avec les orientations macroéconomiques et les bailleurs de fonds ont souvent du mal à harmoniser les multiples conditions qu'ils imposent (ou négligent de le faire) (Harold et al., 1995). De plus, l'emploi des fonds échappe dans une large mesure au contrôle des bailleurs de fonds.

En raison de l'ampleur des changements nécessaires, il sera difficile de faire accepter cette approche sectorielle. Le gouvernement bénéficiaire doit être très sûr de lui, car la stricte adhésion à cette approche signifie que les bailleurs de fonds qui la rejettent ne peuvent pas intervenir dans le secteur considéré (autrement dit, ils ne peuvent pas exécuter leurs propres projets), ce qui peut se traduire par une diminution des financements extérieurs alloués au secteur. Une autre solution consiste à opter pour des programmes sectoriels moins stricts et à laisser aux bailleurs de fonds le soin d'exécuter des projets, étant entendu qu'ils devront correspondre à la stratégie globale du secteur.

République dominicaine, où elle a aussi montré que la volonté du gouvernement et le renforcement des capacités sont la clé du succès (encadré 11.1).

Cette nouvelle approche de la coopération pour le développement a été incorporée à l'initiative récente de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) visant à lier l'aide qu'ils fournissent aux pays à faible revenu à l'adoption de stratégies de lutte contre la pauvreté élaborées par les pays eux-mêmes, conformément aux principes du Cadre de développement intégré (encadré 11.2). L'octroi de crédits concessionnels et l'allégement de la dette consenti par les deux institutions seront liés aux objectifs de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté élaborée en concertation avec la société civile, le secteur privé et les autres bailleurs de fonds. Fondée sur une analyse approfondie de la pauvreté dans le pays, cette stratégie doit définir les mesures qui semblent les plus efficaces et établir des procédures de suivi et d'évaluation. Présentée dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, elle est censée jeter les bases de l'assistance non seulement de la Banque mondiale et du FMI, mais aussi d'autres organismes d'aide.[37] Les banques régionales de développement sont en train de prendre des initiatives analogues.

Des mécanismes d'aide moins envahissants, axés sur le cadre politique et budgétaire global. Les bailleurs de fonds emploient différents moyens pour influencer les politiques des pays bénéficiaires. Les formes antérieures de conditionnalité donnaient souvent des résultats décevants, selon la situation du pays et la façon dont elles étaient appliquées. Les examens de la politique générale n'ont, eux aussi, qu'une efficacité limitée. Les examens des dépenses publiques, par exemple, permettent d'évaluer le niveau et la composition des dépenses et de trouver des moyens d'améliorer la politique en la matière et l'emploi des fonds versés par les bailleurs de fonds (encadré 9.2, chapitre 9). Mais plusieurs études ont révélé que ce genre d'intervention est bien souvent inefficace, notamment parce que les pays bénéficiaires ne sont pas étroitement associés à l'examen, et de ce fait, sont peu enclins à tenir compte de ses conclusions.[38]

Chose plus étonnante peut-être, les bailleurs de fonds n'en tiennent guère plus compte eux-mêmes. D'après une étude récente, les examens des dépenses publiques ont eu peu d'effet sur les politiques des pays bénéficiaires et sur les pratiques des bailleurs de fonds en matière de prêt.[39] Les bailleurs de fonds cherchent donc de nouveaux mécanismes pour renforcer le cadre de politique générale tout en encourageant l'adhésion du pays au lieu de l'amoindrir. Par exemple, ils s'efforcent maintenant d'encourager les pays à participer pleinement au processus d'examen des dépenses publiques et ils expérimentent de nouveaux instruments.

L'un de ces instruments fait beaucoup parler de lui : l'approche sectorielle. Selon cette approche, le gouvernement élabore une stratégie relative à un secteur donné et les bailleurs de fonds s'engagent à soutenir non pas des projets particuliers, mais le secteur tout entier. Ainsi se trouve résolu le problème de la coordination entre les bailleurs de fonds, devenue inutile, puisque les activités entreprises dans le secteur sont exécutées par le pays bénéficiaire, qui les finance avec ses propres ressources et celles des bailleurs de fonds. Cette approche convient à un cadre de politique générale plus large, tout en garantissant l'adhésion du pays bénéficiaire. Il est encore trop tôt pour juger des résultats, mais les premières expériences sont encourageantes (encadré 11.3).

Certains partisans de l'approche sectorielle ont proposé d'en appliquer les principes à toutes les activités de coopération pour le développement (encadré 11.4). D'autres estiment que les prêts sur projets sont préférables et conformes à la nouvelle conception de la coopération axée sur la réduction de la pauvreté. Le financement de projets peut soutenir efficacement un développement sectoriel basé sur les résultats, à condition qu'il s'inscrive dans un cadre sectoriel établissant systématiquement un lien entre, d'une part, les investissements et le développement politique et institutionnel et, d'autre part, les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté (et des indicateurs intérimaires permettant de suivre et d'interpréter les progrès accomplis). L'instrument choisi dépendra du contexte politique et institutionnel de chaque pays (ou de chaque secteur) et des préférences des bailleurs de fonds. Il convient cependant de veiller tout particulièrement à ce que le pays soit installé aux commandes et à ce que les mécanismes de fourniture de l'aide n'entament pas l'adhésion des bénéficiaires.

Sélectivité. Pour contribuer le plus possible à la réduction de la pauvreté, l'aide doit être convenablement ciblée. D'après une étude récente, si les fonds étaient attribués en fonction du degré de pauvreté et de l'efficacité des politiques et des institutions, l'aide, même à son faible niveau actuel, permettrait à 19 millions de personnes de sortir de la pauvreté chaque année, soit presque le double du nombre de pauvres effectivement aidés aujourd'hui, que l'on estime à 10 millions.[40]

Actuellement, un tiers environ de l'aide va à des pays à revenu intermédiaire, dont le PNB moyen par habitant est à peu près six fois plus élevé que celui des pays à faible revenu (figure 11.4). Seuls quelques bailleurs de fonds accordent plus d'aide aux pays à revenu intermédiaire (la plupart orientent leur aide vers les pays les plus pauvres), mais il reste que, globalement, l'aide n'est pas attribuée massivement aux régions où l'incidence de la pauvreté est la plus forte. L'aide, en particulier les apports non concessionnels, peut néanmoins contribuer à réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, lorsque le cadre de politique générale est solide et les ressources bien ciblées.

Figure 11.4
L'aide ne va pas qu'aux pays pauvres

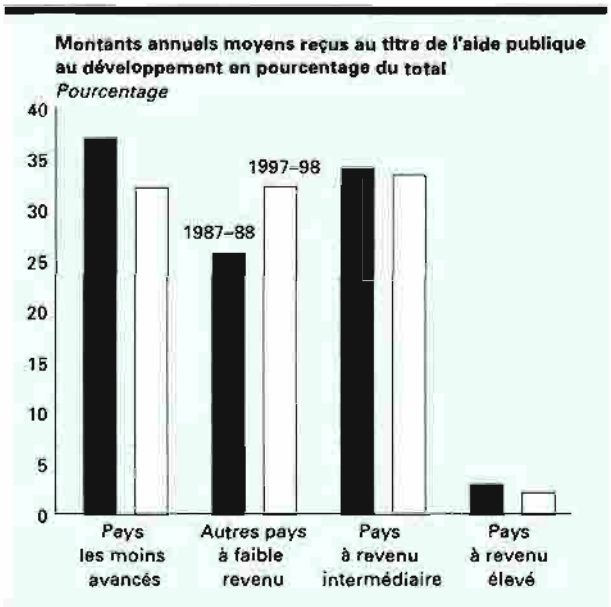

Note : Les pays les moins avancés sont les 48 pays définis ainsi par l'ONU sur la base de certains critères de revenu, de diversification économique et de développement social.
Source : OCDE, CAD 2000.

Encadré 11.4
Améliorer la coopération pour le développement par la mise en commun des ressources

Voyant les avantages potentiels de l'approche sectorielle, certains proposent de la transposer à l'échelle des pays (Kanbur, Sandler et Morrison, 1999). Les bailleurs de fonds laisseraient tout le contrôle au gouvernement du pays bénéficiaire, usant du dialogue avec le pays et entre eux pour défendre leur point de vue sur la stratégie de développement, au lieu de le faire par le biais de leurs financements. Ils ne financeraient pas leurs propres projets, mais apporteraient un soutien budgétaire aux pays qui suivent une bonne stratégie de développement (et qui ont les capacités voulues pour la mettre en œuvre).

Dans un premier temps, dans chaque pays, le gouvernement élaborerait une stratégie, des programmes et des projets en concertation avec la population et les bailleurs de fonds. Il présenterait ensuite ses plans aux bailleurs de fonds, qui verseraient leurs contributions, sans conditions, à un pool d'aide au développement dans lequel le pays puiserait pour financer la réalisation de sa stratégie de développement. Il ne serait plus possible de réserver les fonds à des usages particuliers, les bailleurs de fonds ne seraient plus autorisés à surveiller et contrôler les projets et les programmes et leur aide ne serait soumise à aucune condition.

Le montant de l'aide accordée par les bailleurs de fonds dépendrait de leur évaluation des politiques du pays, notamment de la façon dont il est arrivé à un accord sur la stratégie et des moyens dont il dispose pour la mettre en œuvre et suivre les résultats. Ainsi, le pool serait une forme de conditionnalité plus rigoureuse, car les bailleurs de fonds devraient évaluer le cadre de politique générale, les orientations et les capacités des pays. Les résultats de cette évaluation seraient communiqués au pays intéressé et aux autres bailleurs de fonds au cours du dialogue préludant à l'adoption d'une décision de financement.

Cette approche soulèverait beaucoup des problèmes associés à l'approche sectorielle, à savoir que les pays bénéficiaires devraient avoir à la fois les moyens de mettre en œuvre leur stratégie et la fermeté nécessaire pour aller de l'avant, même sans le soutien des bailleurs de fonds. Il se peut en outre que les bailleurs de fonds rejettent l'idée d'un pool commun au niveau national, car cela les amènerait probablement à rapatrier leur personnel, puisqu'ils ne joueraient plus aucun rôle dans l'élaboration et le suivi des projets et n'auraient plus à négocier de conditions et à veiller à leur application.

Néanmoins, comme l'approche sectorielle, le mécanisme du pool assurerait l'adhésion totale du pays et éliminerait les problèmes de coordination entre les bailleurs de fonds. De plus, il préserverait deux avantages importants du système actuel de coopération pour le développement :

- Le transfert de connaissances dans le cadre des projets finances par les bailleurs de fonds, qui est une retombée importante de l'aide. Un projet routier, par exemple, permet de transférer au personnel local des connaissances en ingénierie et même en comptabilité. Cet avantage ne serait pas éliminé, car les pays bénéficiaires pourraient choisir judicieusement les entreprises et formuler les clauses des marchés de manière à le conserver.
- Le soutien apporté aux mouvements de réforme à travers la conditionnalité. Ce soutien est peut-être le seul élément efficace du système actuel de conditionnalité. Les conditions imposées par les bailleurs de fonds peuvent renforcer la position des réformateurs dans le débat national ou constituer une contrainte « volontaire » pour les gouvernants. Dans le cadre d'un mécanisme de pool, la conception de la conditionnalité serait très différente, mais cet avantage ne serait pas sacrifié. Les bailleurs de fonds pourraient apporter un soutien aux réformateurs en publiant les critères appliqués pour évaluer les stratégies du pays et en modulant le volume de l'aide. Cela jetterait les bases de relations plus ouvertes et plus franches entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires, et préserverait les avantages de la conditionnalité tout en supprimant ses inconvénients.

Source : Collier and Dollar 2000, World Bank 1999h.

Les bailleurs de fonds doivent non seulement cibler les pauvres, mais également allouer l'aide en fonction du cadre de politique générale. On sait que l'aide peut favoriser la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays qui suivent de bonnes politiques économiques et qui ont des institutions efficaces, et qu'elle est impuissante dans le cas contraire.[41] Si elle est motivée par des intérêts politiques et stratégiques, et non pas par la politique de développement du pays bénéficiaire, l'aide n'a pratiquement aucun effet sur la pauvreté. Plusieurs instruments permettent d'évaluer le cadre politique et institutionnel des pays bénéficiaires. Ils portent généralement sur la gestion macroéconomique, les politiques structurelles, les politiques favorisant l'insertion sociale (lutte contre la pauvreté et la discrimination sexuelle) et la gestion du secteur public (encadré 11.5).

Si le degré de pauvreté et la qualité des politiques sont pris en compte, l'aide devrait concourir beaucoup plus efficacement à la réduction de la pauvreté. Il semble que les bailleurs de fonds se soient engagés dans cette voie pendant les années 90.[42] Ainsi, lors de la reconstitution des ressources de l'IDA en 1998, ils ont demandé que les fonds soient alloués en fonction des politiques suivies par les pays.[43]

L'application du principe de sélectivité évoluera probablement compte tenu des leçons de l'expérience.[44] Certains observateurs soulignent que l'efficacité de l'aide dépend plus du degré de pauvreté

Encadré 11.5
Évaluation des politiques et des institutions nationales

La Banque mondiale a élaboré un instrument permettant de mesurer la qualité des politiques et des institutions : l'Évaluation de la politique et des institutions nationales. Cet instrument donne un poids égal à 20 éléments qui ont évolué compte tenu de l'expérience. Les spécialistes responsables du pays notent chaque élément selon un barème allant de 1 à 6, conformément à des critères types. Ils veillent à ce que les notes puissent être comparées à l'intérieur d'une même région et entre les régions, bien qu'elles comportent inévitablement une part de subjectivité. Toutefois, dans les analyses de régression de la croissance utilisant cet indicateur et d'autres variables de la politique économique couramment utilisées, celui-ci est statistiquement significatif, alors que les autres variables ne le sont pas. C'est donc un bon indicateur synthétique de la qualité du cadre de développement économique. Les 20 éléments sont les suivants :

Gestion économique
Gestion de l'inflation et du compte courant
Politique budgétaire
Gestion de la dette extérieure
Gestion et viabilité du programme de développement

Politiques structurelles
Politique commerciale et régime de change
Stabilité et diversification du secteur financier
Efficacité du secteur bancaire et mobilisation des ressources
Environnement concurrentiel pour le secteur privé
Marchés des facteurs et des produits
Politiques et institutions contribuant à la protection de l'environnement

Politiques favorisant l'insertion sociale et l'équité
Égalité des opportunités économiques
Utilisation équitable des ressources publiques
Développement des ressources humaines
Dispositifs de protection sociale
Suivi et analyse de la pauvreté

Gestion et institutions du secteur public
Droits de propriété et gestion fondée sur des règles
Qualité de la gestion budgétaire et financière
Efficacité de la mobilisation des ressources
Efficacité des dépenses publiques
Transparence, responsabilité et corruption dans les services publics

Il a été relativement simple de définir une base cohérente pour évaluer les politiques économiques et structurelles, mais cela s'est avéré plus difficile dans le cas des politiques d'insertion sociale et de la gestion du secteur public. On continue d'affiner les indicateurs et les points de référence.

Source : Collier et Dollar ; Banque mondiale, 1999h.

que du cadre de politique générale, bien que les deux soient déterminants.[45] D'autres démontrent que les chocs extérieurs, comme la détérioration des termes de l'échange, l'instabilité des prix à l'exportation, jusqu'aux changements climatiques, peuvent entraver les efforts faits par les pays pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté (chapitre 9).[46] Certains soutiennent que l'aide a des effets plus sensibles dans les pays qui subissent un choc extérieur et, partant, peut être plus efficace que dans les pays qui n'en subissent pas.[47] Il faut continuer d'affiner les critères de sélectivité. Quoi qu'il en soit, pour atteindre les objectifs internationaux de développement, il est indispensable d'appliquer le principe fondamental selon lequel l'aide doit aller là où elle contribue le plus à la réduction de la pauvreté.

Difficultés d'application et mesures pratiques

Ces trois éléments, adhésion des bénéficiaires et partenariat, mise en place de mécanismes d'aide moins envahissants et sélectivité, fournissent une base solide pour l'amélioration de la coopération internationale pour le développement. Cependant, il ne sera pas facile de faire de cette vision une réalité, car la mise en pratique de chacun de ces éléments soulève d'énormes difficultés.

Par exemple, si nul ne conteste le principe du partenariat, les avis divergent quant à la façon de l'appliquer.[48] D'aucuns font remarquer que l'adhésion des bénéficiaires est une notion relative et que la recherche d'un consensus sur les stratégies est un processus essentiellement politique, qui fait intervenir les mêmes rapports de force que ceux qui excluent les pauvres du débat et les pénalisent (comme on l'a vu au chapitre 6).[49] D'autres doutent que les bailleurs de fonds acceptent vraiment les implications des principes d'adhésion et de partenariat, à savoir une moindre ingérence dans le processus de décision des pays bénéficiaires.[50] Bien souvent, les pratiques des bailleurs de fonds, notamment le contrôle de l'emploi des ressources et l'octroi d'une aide liée à des obligations précises en matière de passation des marchés, sont incompatibles avec la notion de partenariat.[51] L'aptitude du pays bénéficiaire à concevoir et appliquer une stratégie de développement, et sa capacité (et sa volonté) de procéder à une vaste concertation avec tous les éléments de la société soulèvent également des défis importants.

Combiner une plus grande sélectivité et une approche plus générale et moins envahissante de l'aide au développement n'est pas non plus sans poser des difficultés. En effet, il n'est pas aisé de déterminer le montant du soutien à apporter au budget sectoriel ou national, et il faut s'attendre à de vives polémiques à cet égard. Certaines dépenses engagées par un pays pourront sembler déplacées dans le contexte d'une stratégie « optimale » de réduction de la pauvreté, mais les bailleurs de fonds devront évaluer l'impact de l'ensemble du programme sur la réduction de la pauvreté et non pas celui des dépenses individuelles.

Problème plus fondamental encore : que doivent faire les bailleurs de fonds quand le cadre de politique générale d'un pays est si défectueux que l'aide serait quasiment dépourvue d'efficacité ?

Il leur faut avant tout comprendre que les politiques adoptées par un pays sont dictées principalement par des considérations d'économie politique sur lesquelles ils n'ont guère de prise.[52] Néanmoins, les bailleurs de fonds peuvent exercer une certaine influence en modulant leur action compte tenu de la volonté de réforme du pays. Tant que celui-ci n'est pas réellement décidé à engager des réformes, la meilleure approche consiste à fournir simplement une assistance technique et à poursuivre le dialogue de politique générale, en évitant d'accorder un soutien budgétaire ou une aide à la balance des paiements substantiels (encadré 11.6). L'octroi d'une aide élevée dans un contexte de politique générale défavorable ne peut que perpétuer les mauvaises politiques. En revanche, quand le pays s'engage sur la voie des réformes, il faut accroître le financement à mesure que les politiques s'améliorent.[53]

Outre cette approche plus nuancée, les bailleurs de fonds peuvent surmonter les difficultés associées au nouveau cadre de la coopération pour le développement en prenant les mesures suivantes :

- *Poursuivre le dialogue avec les bénéficiaires dans les pays mêmes, en leur laissant le soin de le diriger.* Jusqu'à présent, les consultations entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires (groupes consultatifs ou tables rondes) avaient traditionnellement lieu dans les pays bailleurs de fonds, sous la présidence de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement ou d'autres institutions. Pour encourager l'adhésion des pays bénéficiaires, ces réunions commencent à avoir lieu chez eux, sous la présidence de leurs dirigeants.
- *Poursuivre l'expérimentation d'approches sectorielles.* On peut renforcer les capacités nationales (et les partenariats entre bailleurs de fonds et bénéficiaires) secteur par secteur. Dans bien des cas, les pays auront besoin de temps pour développer les capacités

Encadré 11.6
Comment l'aide peut exercer un effet positif dans les pays dont la politique générale est défectueuse

Dans un pays qui poursuit de mauvaises politiques et où il n'existe pas de mouvement politique cohérent pour changer les choses, l'aide peut jouer un rôle limité mais efficace, comme le montrent les exemples du Ghana, de l'Ouganda et du Viet Nam. Avant de s'engager sur la voie des réformes (c'est-à-dire, avant 1983 au Ghana, avant 1986 en Ouganda et avant 1991 au Viet Nam), ces pays recevaient une aide extérieure minime, probablement en raison de l'isolement politique de leur gouvernement par rapport aux pays occidentaux. L'aide a cependant contribué à jeter les bases de la réforme.

Par exemple, lorsque le Ghana était aux prises avec une crise macroéconomique au début des années 80, ses économistes chevronnés ont trouvé que le dialogue de politique économique mené avec les institutions financières internationales les avait aidés à élaborer des plans de restructuration. Quelques années plus tard, quand les dirigeants ougandais ont voulu entreprendre des réformes, les bailleurs de fonds ont financé des voyages d'étude au Ghana qui se sont avérés fort utiles. En 1991, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale ont organisé une réunion entre les dirigeants vietnamiens et les ministres de l'Économie de l'Indonésie, de la République de Corée et de la Malaisie, qui ont exposé certaines des principales mesures qui avaient été efficaces dans leur pays, ainsi que certains aspects de la stabilisation, de la libéralisation des échanges, de l'investissement étranger et d'autres aspects de la politique économique.

Dans les cas où l'aide est efficace, les responsables profitent de l'expérience des autres pays et tirent les leçons de leurs propres erreurs. Une aide limitée peut faciliter ce processus d'apprentissage, qui doit se dérouler au rythme du pays. Même dans les pays où les réformes ne sont pas en vue, l'assistance technique peut favoriser l'enrichissement des connaissances. Au Kenya, par exemple, les bailleurs de fonds apportent un soutien à l'Institut d'analyse et de recherche politiques pour aider à développer les capacités locales dans ce domaine. Ces activités de renforcement des capacités ne seront pas vraiment rentables tant que des groupes d'intérêts resteront opposés à toute réforme sérieuse, mais elles permettent de préparer le terrain au cas où apparaîtrait un mouvement politique favorable au changement.

Source : Devarajan, Dollar et Holmgren, 2000 ; Banque mondiale, 1998b.

techniques, la responsabilité et la transparence nécessaires pour surveiller l'emploi des fonds à la satisfaction des bailleurs de fonds, mais ils peuvent progresser davantage dans certains secteurs que dans d'autres. Les secteurs les plus avancés pourraient bénéficier rapidement d'un financement dans le cadre de la stratégie sectorielle, compte tenu des leçons de l'expérience.[54] Il convient aussi que les bailleurs de fonds améliorent sans cesse leurs propres pratiques, par exemple en harmonisant leurs procédures et leurs conditions en matière de rapports, pour qu'elles contribuent à conforter les nouvelles relations établies avec les bénéficiaires de l'aide.

- *Améliorer les méthodes de suivi et d'évaluation.* Le suivi et l'évaluation des résultats des projets effectués par les bailleurs de fonds ne mettent pas suffisamment l'accent sur les avantages qu'en retirent les pauvres.[55] Or cet aspect sera encore plus important (et délicat) lorsque l'évaluation portera sur un programme sectoriel ou national. Les bailleurs de fonds devront encourager les participants à exercer le suivi au niveau local pour faire en sorte qu'ils s'approprient les résultats. Par ailleurs, les bailleurs de fonds omettent souvent de diffuser convenablement l'information et ne tiennent pas suffisamment compte des résultats des évaluations.[56] Comme l'information en boucle et l'enrichissement des connaissances sont essentiels au succès des méthodes d'aide, les bailleurs de fonds doivent veiller à ce qu'ils ne soient pas oubliés. À cet égard, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires continueront d'intensifier la lutte contre la corruption, fléau qui nuit aux résultats économiques et qui affecte parfois aussi les organismes bailleurs de fonds.
- *Mettre fin à l'aide liée.* En 1998, près du quart de l'aide publique au développement était liée, c'est-à-dire que les marchés ne pouvaient être passés qu'avec le pays bailleur de fonds ou avec un groupe de pays convenu. Dictée par des intérêts politiques internes, cette pratique va à l'encontre des principes mêmes du marché libre que la plupart des bailleurs de fonds essaient d'encourager les pays en développement à adopter, et elle contribue à la mauvaise utilisation de l'aide. On estime que le fait de lier l'aide lui ôte de 15 à 30 % de sa valeur.[57] Cette pratique doit être abolie dans les meilleurs délais, pour que les marchés soient attribués aux soumissionnaires dont les offres sont les plus avantageuses.[58]

Figure 11.5
En 1998, les ONG ont acheminé vers les pays en développement environ 10 milliards de dollars, dont la moitié provenait du secteur public

Note : Ces données concernent les fonds destinés à des activités de développement ou de secours. Le montant de l'aide publique au développement administrée par les ONG n'est qu'une approximation, car de nombreux bailleurs de fonds ne le déclarent pas.
Source : OCDE, données du CAD.

- *Accorder l'assistance technique en réponse à une demande.* Pour que les pays bénéficiaires puissent assumer plus de responsabilités dans l'élaboration des stratégies nationales de développement et dans la conduite des réunions de concertation, il faut que leurs capacités se développent rapidement. Ils doivent en outre acquérir de solides compétences en matière d'audit et de comptabilité si l'on veut que les bailleurs de fonds leur laissent le soin de suivre et de contrôler les projets. Toutefois, le bilan de l'assistance technique, qui est le moyen le plus évident de renforcer les capacités, est mitigé, surtout dans les pays où les capacités étaient faibles au départ. Cela tient principalement à ce qu'elle ne répond pas à une demande et qu'elle consiste souvent en une aide liée, destinée à développer les capacités uniquement dans le cadre des activités soutenues par les bailleurs de fonds.[59] L'assistance technique doit être intégrée au contraire dans un plan stratégique et budgétaire national, et c'est au gouvernement

bénéficiaire de décider lui-même de quoi il a besoin et qui le lui fournira. Dans un premier temps, les pays auront probablement besoin d'une aide pour apprendre à se procurer une assistance technique sur le marché.

- *Continuer à améliorer les relations de travail avec les ONG.* Les relations entre les bailleurs de fonds et les ONG sont complexes et pourraient être considérablement améliorées.[60] On manque de données fiables sur l'ampleur et l'efficacité des relations entre bailleurs de fonds et ONG, mais on estime que ces organisations canalisent quelque 5 milliards de dollars d'aide, soit que les bailleurs de fonds subventionnent leurs activités, soit qu'ils leur sous-traitent l'exécution d'activités financées par eux (figure 11.5). Il semble que ce système donne de bons résultats si les ONG sont associées aux projets dès le début (au stade de l'élaboration), si leur sélection est guidée par des critères de compétence et d'expérience, et si on les traite en partenaires et non en sous-traitants.[61] On ne connaît pas l'impact à long terme des projets réalisés par les ONG, peut-être parce qu'on n'a guère investi dans l'évaluation et le suivi de leurs activités.[62] Quoi qu'il en soit, ces projets se heurtent aux mêmes problèmes de fongibilité que ceux des bailleurs de fonds, et le cadre de politique générale influe grandement sur leur efficacité. Les bailleurs de fonds et les ONG doivent continuer à améliorer leurs relations de travail, en s'informant mutuellement sur les pratiques optimales, pour améliorer l'efficacité de l'aide sur le long terme.
- *Donner plus d'ampleur à l'allégement de la dette.* L'allégement de la dette des pays les plus pauvres contribue à renforcer l'efficacité de l'aide. En effet, un endettement trop lourd n'incite guère aux réformes, cependant que la renégociation de la dette et l'apport constant d'argent frais pour assurer le service des dettes existantes détournent l'attention des gouvernants des besoins des citoyens. Cette question est examinée dans la section suivante.

Alléger le fardeau de la dette des pays pauvres

À la charnière du XX[e] et du XXI[e] siècle, l'allégement de la dette des pays les plus pauvres est devenu le principal enjeu de la coopération pour le développement. Depuis

Figure 11.6
La dette des pays pauvres très endettés augmente quand leur revenu par habitant diminue, et inversement

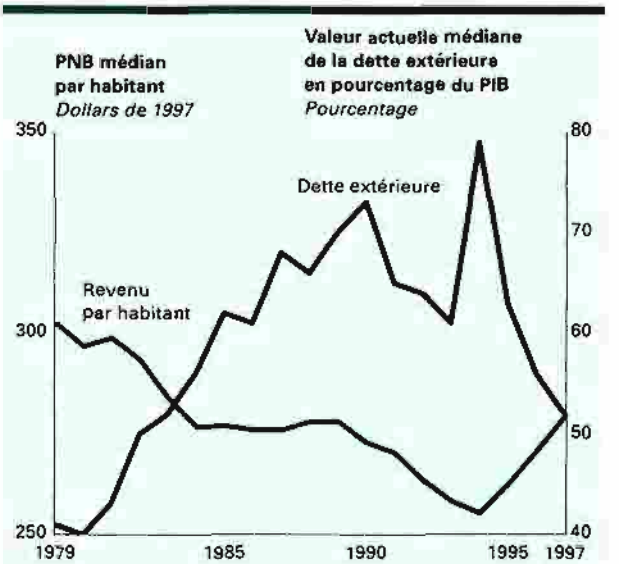

Note : Le lien observé entre la baisse du revenu et l'accroissement de la dette ne signifie pas que la réduction de la dette entraînera automatiquement une hausse des revenus. L'action des pouvoirs publics est la clé de la croissance et de la réduction de la pauvreté, et de mauvaises politiques peuvent provoquer simultanément une augmentation de la dette et une baisse des revenus.
Source : Easterly, 1999c.

20 ans, l'endettement d'un certain nombre de pays pauvres, aujourd'hui appelés les « pays pauvres très endettés », ne cesse d'augmenter (figure 11.6). Si l'attention du public a été attirée sur le sort de ces pays, c'est en grande partie grâce aux efforts inlassables d'ONG des pays développés et en développement, dont la campagne pour l'annulation de la dette en l'an 2000 est très médiatisée.[63] À l'assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI de 1999, les pays membres sont convenus de renforcer le dispositif d'allégement de la dette, reconnaissant les effets préjudiciables de l'endettement sur le cadre de politique générale et le budget des pays intéressés (encadré 11.7).

Les effets du surendettement

Pendant les années 90, le service de la dette a absorbé jusqu'à un cinquième du budget annuel de nombreux pays pauvres très endettés.64 Cette proportion étant souvent supérieure à celle des dépenses sociales, beaucoup de spécialistes estiment que le service de la

Encadré 11.7
L'Initiative renforcée pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés

L'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) a été annoncée à la fin de 1996. Constatant qu'elle n'allait pas assez loin, les dirigeants du G-7 ont approuvé son renforcement à leur sommet de Cologne (Allemagne), en juillet 1999. L'Initiative renforcée a été approuvée par tous les membres de la Banque mondiale et du FMI en septembre 1999, dans le cadre de la nouvelle initiative stratégique de réduction de la pauvreté (encadré 11.2). L'Initiative PPTE renforcée modifie les critères d'admissibilité ainsi que le calendrier de l'allégement de la dette.

Admissibilité

Pour être admissible, un pays doit être très pauvre, le fardeau de sa dette doit être intolérable et il doit suivre de bonnes politiques.

- Un pays est pauvre s'il est admis à bénéficier d'un soutien du FMI dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (qui a succédé à la Facilité d'ajustement structurel renforcée ou FASR) et s'il peut bénéficier uniquement d'un financement concessionnel de la Banque mondiale, accordé par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement.
- Le fardeau de la dette est intolérable si l'encours de la dette représente plus de 150 % de la valeur actuelle des exportations, une fois épuisés tous les mécanismes traditionnels d'allégement de la dette, ou si le ratio de la dette aux recettes publiques dépasse 250 % (pour les pays présentant certaines caractéristiques structurelles).
- De bonnes politiques signifient des politiques macroéconomiques, structurelles et sociales contribuant à la réduction de la pauvreté et à une croissance soutenue.

Ces nouveaux critères d'admissibilité font passer de 26 à 33 le nombre des pays susceptibles de bénéficier d'un allégement.

Calendrier de l'allégement

L'Initiative PPTE renforcée prévoit la possibilité d'une aide temporaire pour les pays qui arrivent au point de décision, c'est-à-dire au stade où la Banque mondiale et le FMI décident de leur admissibilité. Les paiements au titre du service de la dette peuvent alors être réduits, même avant que le pays atteigne le point d'achèvement, auquel l'encours de la dette est réduit. Dans le cadre de la première initiative PPTE, l'encours de la dette n'était réduit qu'à l'issue de deux programmes FASR complets, soit un minimum de six ans. Désormais, le point d'achèvement peut être avancé si la performance du pays est particulièrement bonne. L'allégement doit être concentré autant que possible au début du cycle.

Combinée aux mécanismes traditionnels d'allégement de la dette, l'Initiative PPTE renforcée pourrait réduire de moitié la valeur actuelle nette de la dette publique des 33 pays susceptibles d'en bénéficier, dont 20 environ pourraient atteindre le point de décision d'ici à la fin de 2000, en fonction des progrès qu'ils accomplissent dans l'élaboration de leur stratégie de lutte contre la pauvreté et des ressources fournies par les bailleurs de fonds.

Source : Banque mondiale (www.worldbank.org/hipc).

dette est un sérieux obstacle à l'amélioration du sort des pauvres.

D'aucuns affirment cependant qu'il n'en est rien, car les pays pauvres très endettés reçoivent plus d'argent des pays bailleurs de fonds qu'ils n'en remboursent. Les paiements effectifs au titre du service de la dette sont presque toujours très inférieurs aux montants échus, car les pays ne peuvent pas les acquitter intégralement. Le service de la dette est assuré par le rééchelonnement de certains prêts et le refinancement de la dette restante, au moyen de nouveaux prêts et de dons.[65] Globalement, si les transferts nets de ressources non concessionnelles sont généralement négatifs (parce que l'octroi de nouveaux prêts aux conditions du marché est fortement découragé), ils sont largement compensés par les transferts de ressources concessionnelles (figure 11.7).

Même si cela est vrai, un endettement excessif entraîne des difficultés supplémentaires, qui peuvent ralentir la croissance d'un pays et empêcher le gouvernement de s'occuper des priorités sociales. Le service de la dette, qui absorbe une bonne part des maigres ressources budgétaires du pays, empiète sur le budget ordinaire de fonctionnement, tandis que l'aide concessionnelle va à de nouveaux projets d'investissement. Cela signifie que le pays peut construire des centres de santé et des routes, mais ne peut pas payer les infirmières ni l'entretien. De plus, les dons sont destinés bien souvent à des activités gérées par les bailleurs de fonds qui ne sont pas inscrites au budget. Cela ne favorise pas l'adhésion des bénéficiaires, ni la coordination entre les bailleurs de fonds, problèmes évoqués précédemment, et cela peut aggraver les déficiences institutionnelles d'un État déjà affaibli et insolvable.[66] De plus, la renégociation et le suivi de la dette prennent une grande partie du temps et des capacités de fonctionnaires déjà surmenés et qui ont peine à maîtriser les dossiers.

Par ailleurs, ces apports de ressources peuvent être instables, ce qui complique la gestion des dépenses publiques et empêche de poursuivre une bonne politique budgétaire.[67] De surcroît, si les flux de ressources sont positifs grâce au rééchelonnement constant de la dette et à des dons et des prêts concessionnels, l'accès des pays aux capitaux privés restera très limité. Enfin, si le service de la dette n'est pas assuré intégralement, l'encours continue de croître, ce qui peut décourager les investisseurs, inquiets de la baisse des rendements qui résulterait d'une crise macroéconomique causée par

Figure 11.7
Les transferts concessionnels compensent largement les transferts nets négatifs de ressources non concessionnelles

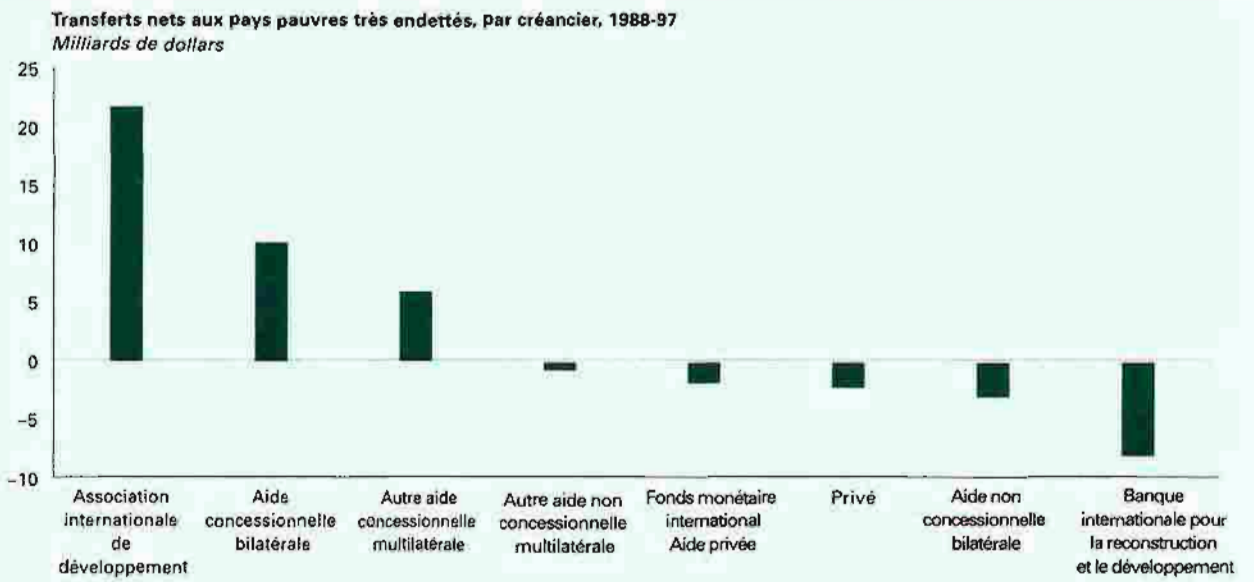

Source: Easterly 1999c.

l'endettement ou d'une hausse des impôts décidée en vue d'améliorer le service de la dette.[68]

La question de la dette touche donc tout autant aux apports nets qu'à l'incidence des apports bruts et de la gestion de la dette sur l'adhésion, les politiques et les capacités. Elle présente, en ce sens, un grand nombre des défauts qui amoindrissent l'efficacité de l'aide. L'allégement de la dette peut jouer un rôle important dans ce domaine en réduisant la charge imposée au budget ordinaire et en permettant au gouvernement de formuler des stratégies de dépenses judicieuses, au lieu de passer leur temps à renégocier la dette. Cela peut être particulièrement important pour les pays qui sortent d'un conflit civil ou d'une guerre.

Selon certains éléments d'information, les obligations au titre du service de la dette (notamment envers les institutions financières internationales), lorsqu'elles sont élevées, affaiblissent le lien entre l'aide concessionnelle et la qualité du cadre politique et institutionnel, et donc l'efficacité de l'aide dans la réduction de la pauvreté. Cela peut s'expliquer par le fait que les bailleurs de fonds, voulant éviter que les pays emprunteurs cessent tout paiement, continuent de leur accorder de nouveaux prêts pour qu'ils remboursent les anciens. (Entre 1989 et 1997, l'allégement de la dette des 41 pays pauvres très endettés a représenté au total 33 milliards de dollars et les nouveaux emprunts se sont élevés à 41 milliards de dollars.)[69] Non seulement cela empêche les bailleurs de fonds d'attribuer l'aide de la manière la plus efficace, mais encore cela peut dissuader les pays d'entreprendre des réformes, puisqu'ils finissent toujours par obtenir un allégement de leur dette et des ressources.[70]

L'allégement de la dette peut remédier à ces problèmes en réduisant les flux bruts et, s'il est bien structuré, en permettant d'acheminer les nouveaux apports vers des activités contribuant davantage à réduire la pauvreté.

Une initiative renforcée pour l'allégement de la dette

Pour être efficace, l'allégement de la dette doit être effectué au moyen d'instruments qui engendrent un

Encadré 11.8
Comment l'allégement de la dette s'inscrit dans une stratégie de réduction de la pauvreté : le Fonds de lutte contre la pauvreté en Ouganda

Pour combattre la pauvreté, il est essentiel d'améliorer l'affectation générale des ressources, y compris celles qui proviennent de l'allégement de la dette, en établissant des budgets plus transparents, davantage axés sur la réduction de la pauvreté. Cet objectif peut être atteint de diverses façons. En Ouganda, par exemple, un fonds spécial a été créé pour utiliser les fonds libérés par l'allégement de la dette.

Ce fonds, appelé Fonds de lutte contre la pauvreté, a été créé par le gouvernement pour utiliser les ressources libérées dans le cadre de l'Initiative PPTE (environ 37 millions de dollars par an, montant qui devrait doubler au titre de l'Initiative PPTE renforcée). Les ressources sont affectées aux activités prioritaires prévues dans le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté adopté en 1997, dont l'objectif est de maintenir la stabilité macroéconomique et d'améliorer les revenus et les conditions de vie des pauvres en développant les infrastructures rurales, en encourageant les petites entreprises et les microentreprises, en créant des emplois et en améliorant les services de santé et d'éducation. Le Fonds de lutte contre la pauvreté finance en priorité des écoles, des routes rurales, des services de vulgarisation agricole et l'adduction d'eau et l'assainissement au niveau des districts. Des objectifs précis ont été fixés, comme la construction de 1 000 salles de classe supplémentaires pour l'enseignement primaire.

Ce fonds présente deux caractéristiques essentielles : d'une part, il est intégré dans le budget général et, d'autre part, le gouvernement s'est efforcé d'établir une structure de gestion transparente et responsable. Un rapport sur l'affectation des fonds est présenté chaque trimestre à une réunion à laquelle assistent les bailleurs de fonds et les ONG. Les services de l'Inspection générale surveillent l'emploi des fonds au niveau des districts et au niveau national. Cette conditionnalité que le gouvernement s'est imposée à lui-même témoigne de sa volonté de lutter contre la corruption. Mais elle vise aussi à démontrer aux créanciers qu'un pays débiteur peut tirer parti de l'allégement de sa dette pour réduire la pauvreté. Plusieurs mesures ont été proposées afin d'améliorer le suivi, par exemple faire participer les fonctionnaires de district aux réunions trimestrielles et demander aux ONG locales de surveiller l'emploi des ressources du Fonds.

Source : UNICEF et Oxfam International, 1999.

sentiment d'adhésion dans le pays intéressé et qui encouragent celui-ci à utiliser les ressources pour lutter contre la pauvreté. Le problème est le même que pour les flux d'aide classiques, mais il se pose dans le contexte d'une décision ponctuelle de réduction de la dette. L'impact de l'allégement sur les transferts nets à un pays dépend, bien entendu, de l'évolution des flux d'aide brute, c'est-à-dire de la question de savoir si les ressources destinées à l'allégement de la dette ont un caractère additionnel. Toutefois, même si les ressources ne sont pas entièrement additionnelles, l'allégement peut atténuer les contraintes politiques et budgétaires pesant sur le pays bénéficiaire, dans la mesure où il libère des crédits prévus au budget ordinaire. Comment peut-on savoir si ces ressources seront utilisées pour combattre la pauvreté ? Deux conditions doivent être réunies pour cela :

- Les ressources provenant de l'allégement de la dette doivent être liées aux résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté.
- L'obligation de rendre compte de l'emploi des ressources publiques doit être renforcée afin de limiter les détournements au profit d'autres utilisations (en particulier par la corruption).

Les leçons du passé, notamment celles de l'expérience de l'aide décrite plus haut, indiquent que la meilleure solution, dans les deux cas, consiste à utiliser le cadre politique et institutionnel général, en particulier pour ce qui est de l'emploi des ressources publiques. On sait aussi que l'allégement de la dette ne permet pas à lui seul d'améliorer les politiques. En 20 ans, l'allégement progressif de la dette des pays pauvres très endettés n'a eu aucun effet à cet égard.[71] C'est pourquoi on a admis le principe suivant lequel l'allégement devra être accordé en fonction de la réputation du gouvernement, qui devra faire la preuve qu'il utilise effectivement les ressources pour combattre la pauvreté.

Ces enseignements ont été pris en compte dans la conception de l'Initiative PPTE renforcée. L'allégement de dette sera accordé aux pays admissibles qui ont établi une stratégie de réduction de la pauvreté viable et détaillée, et un mécanisme permettant de lier l'action des pouvoirs publics à des résultats vérifiables en matière de réduction de la pauvreté. La stratégie doit être définie dans le cadre d'une concertation associant le gouvernement, le secteur privé et la société civile. Cette concertation est importante pour la formulation de la stratégie, de même que pour assurer le bon emploi des ressources extérieures (et intérieures). L'allégement de la dette sera intégré à d'autres sources de financement extérieures dans le budget global de la réduction de la pauvreté, au lieu d'être affecté à des

dépenses particulières. Le but de l'Initiative PPTE renforcée est de contribuer directement au recul de la pauvreté et de faire en sorte que les pays qui en bénéficient ne poursuivent pas des politiques qui les amèneront de nouveau à s'endetter lourdement.

En mai 2000, l'Ouganda est devenu le premier pays à bénéficier d'un allégement de sa dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée (encadré 11.8). L'allégement a été décidé au vu des progrès accomplis pendant plusieurs années dans l'élaboration concertée d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, des résultats obtenus dans des domaines essentiels (scolarisation des enfants, réduction de la pauvreté monétaire grâce à l'augmentation de la production agricole et de la croissance globale) et des mécanismes mis en place pour accroître la responsabilité dans l'utilisation des fonds publics et limiter les fuites.

Le coût de l'Initiative PPTE renforcée est estimé à 28 milliards de dollars. Pour que l'allégement de la dette ait un caractère additionnel, il faut que le financement provienne de sources autres que le budget habituel de l'aide et des prêts concessionnels des organismes bailleurs de fonds. En l'état actuel des choses, l'Initiative doit être financée à peu près à égalité par les créanciers bilatéraux et multilatéraux. Bien que de nombreux bailleurs de fonds l'aient approuvée et aient pris l'engagement de contribuer à son financement, la mobilisation des ressources progresse lentement et certains bailleurs de fonds n'ont pas encore déclaré leur engagement. Comme l'un des principes fondamentaux est que tous les créanciers doivent participer à l'allégement de la dette de manière coordonnée et équitable, le fait que les ressources et les engagements tardent à venir compromet sérieusement l'Initiative renforcée. Les bailleurs de fonds doivent donner la priorité à la mobilisation de ressources suffisantes pour la financer.

• • •

Un grand nombre de points d'interrogation entourent encore la mise en œuvre de l'allégement de la dette et du nouveau cadre de coopération pour le développement proposé dans ce chapitre. Malgré les difficultés auxquelles se heurte le financement de l'Initiative PPTE renforcée, certains observateurs demandent un allégement de la dette encore plus étendu et plus rapide, faisant valoir que la dette réputée « soutenable » dans le cadre de l'Initiative représente encore un fardeau trop lourd[72]. Par ailleurs, comment alléger rapidement la dette tout en laissant le temps aux pays de s'approprier la stratégie de lutte contre la pauvreté ? Certains pays se demandent s'ils sont capables de préparer eux-mêmes une évaluation de la pauvreté et une stratégie pour la combattre. D'autres se demandent si les bailleurs de fonds peuvent soutenir l'élaboration et l'application de stratégies de lutte contre la pauvreté sans nuire à l'adhésion du pays. La concertation elle-même demeure un objet d'incertitude : quelle est la meilleure façon de consulter les pauvres, comment intégrer le processus de consultation à l'ensemble des processus politiques nationaux et comment élaborer des systèmes efficaces de feed-back et de suivi ? Les pays se demandent en outre si les bailleurs de fonds sauront adapter leurs procédures et leurs interventions en fonction des orientations définies dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté[73]. Toutes ces questions reflètent l'état de la coopération internationale pour le développement alors que commence le XXI[e] siècle. La façon dont les pays en développement et les pays développés coopèrent pour combattre la pauvreté est en pleine mutation.

Malgré tous ces points d'interrogation, la direction que doit prendre la communauté internationale est claire. L'aide axée sur les pays doit faire une plus large place au partenariat entre les bailleurs de fonds et les pays en développement. Les mécanismes de l'aide doivent être moins envahissants et porter sur le cadre de politique générale et le cadre budgétaire global. En outre, l'aide doit être allouée de façon plus sélective pour avoir le maximum d'efficacité. Les pays qui ont des programmes énergiques de réduction de la pauvreté doivent bénéficier d'une aide et d'un allégement de leur dette plus importants. En évaluant ces programmes, il conviendra que les bailleurs de fonds tiennent compte de la situation particulière de chaque pays et de la nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté proposée ici. Enfin, pour alléger le fardeau de la dette des pays pauvres très endettés, les pays bailleurs de fonds doivent financer l'Initiative PPTE renforcée au moyen de ressources venant en sus du budget de l'aide ordinaire.

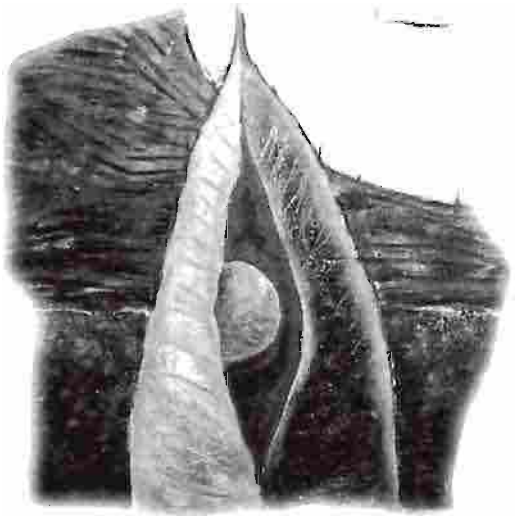

Notice bibliographique

Le présent rapport s'appuie sur un vaste ensemble de documents de la Banque mondiale et sur de nombreuses sources extérieures. Les documents et notes de référence ont été établis par Daron Acemoglu, Michelle Adato, Mary B. Anderson, Michael R. Anderson, Simon Appleton, Gareth Austin, Michael Banton, Pranab Bardhan, Paolo Belli, Timothy Besley, Pilwha Chang, Monique Cohen, Michelle Connolly, Richard C. Crook, Robert A. Dahl, Partha Dasgupta, Shelton Davis, Alain de Janvry, Stefan Dercon, Ann Elwan, Gary S. Fields, Gary Gereffi, Gregory Graff, George Gray-Molina, Lawrence Haddad, John Harriss, Ronald J. Herring, John Hoddinott, Naomi Hossain, Peter P. Houtzager, Rajshri Jayaraman, Noushin Kalati, Marcus Kurtz, Edward E. Leamer, Jennifer Leavy, David Lindauer, Michael Lipton, Frances Lund, Daniel S. Manning, James Manor, Martha Argelia Martinez, Jacob Meerman, Mick Moore, Samuel A. Morley, Kimberly J. Niles, Anthony Oliver-Smith, Jonathan Pattenden, Anan Pawasuthipaisit, Louis Pouliquen, Kameshwar Prasad, James Putzel, Danny Quah, Elisa Reis, James A. Robinson, Francisco Rodriguez, Elisabeth Sadoulet, Sombat Sakuntasathien, Peter K. Schott, Jennefer Sebstad, Saurabh Sinha, Lina Song, Smita Srinivas, Alan Sturla Sverrisson, Robert M. Townsend, Ben Turok, Ashutosh Varshney, Howard White, Laurence Whitehead, L. Alan Winters, Quentin Wodon, Shahin Yaqub et David Zilberman.

On peut obtenir les documents de référence du rapport soit par Internet (www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty) soit en s'adressant au bureau du Rapport sur le développement dans le monde. Les opinions exprimées dans ces documents ne reflètent pas nécessairement celles de la Banque mondiale ou des auteurs du présent rapport.

Nombreux sont ceux qui, à la Banque mondiale et en dehors, ont fourni des conseils et des orientations à l'équipe. Nous sommes redevables de leurs commentaires et de leurs apports à Taoufik Ben Abdallah, Richard Adams, Nisha Agrawal, Sadiq Ahmed, Martha Ainsworth, George Akerlof, Harold Alderman, Titus Alexander, Jock Anderson, Hutton Archer, Anthony Atkinson, Gareth Austin, Robert Ayres, Malcolm Bale, Namrata Bali, Andrew Balls, Abhijit Banerjee, Pranab Bardhan, Christopher Barham, Douglas Barnes, Tamsyn Barton, Ananya Basu, Kaushik Basu, Amie Batson, Anthony Bebbington, Alan Berg, Timothy Besley, Gordon Betcherman, Andre Beteille, Surjit Bhalla, Vinay Bhargava, Ela Bhatt, Mihir R. Bhatt, Hans Binswanger, Nancy Birdsall, Yonas Biryu, Mark Blackden, Rebecca Blank, David Bloom, ?elco Bogeti?, Jan Bojo, Rene Bonnel, Ed Bos, César Bouillón, François Bourguignon, Samuel Bowles, Carlos A. Primo Braga, John Briscoe, Penelope Brooks, Stephen Brushett, Robin Burgess, Sara Calvo, Sarah Cambridge, Roy Canagarajah, Gerard Caprio, Teresa Carbo, Guy Carrin, Soniya Carvalho, Robert Chambers, Jacques Charmes, Celine Charveriat, Mirai Chatterjee, Mrinal Datta Chaudhuri, Rodrigo Chaves, Sandeep Chawla, Shaohua Chen, Susan Chen, Kenneth Chomitz, Alberto Chong, Ralph Christy, Mariam Claeson, John Clark, Monique Cohen, Paul Collier, Tim Conway, Giovanni Andrea Cornia, Uri Dadush, Dana Dalrymple, Amit Dar, Koen M. Davidse, Adrian Davis, Gloria Davis, Alain de Janvry, Samantha De Silva, Naa dei Nikoi, Angus Deaton, Klaus Deininger, Lionel Demery, Stephen Denning, Stefan Dercon, Mahendra Dev, Shantayanan Devarajan, Ishac Diwan, David Dollar, Philippe Dongier, Donna Dowsett-Coirolo, Jean Drèze, Jean-Luc Dubois, Steven Durlauf, Chris Dye, Tim Dyson, William

Easterly, Judith Edstrom, Dag Ehrenpreis, Lars Ekengren, Ibrahim Elbadawi, David P. Ellerman, Diane Elson, Gunnar Eskeland, Wolfgang Fengler, Marco Ferroni, Deon Filmer, Ben Fine, Ariel Fiszbein, Ann Florini, Emmanuel Forestier, Justin Forsyth, Paul Freeman, Jose Furtado, Andreas Galanakis, Emanuela Galasso, Joaquin Garcia, Michel Garenne, Roberta Gatti, Guido Geissler, Alan Gelb, Paul J. Gertler, Coralie Gevers, Ashraf Ghani, Maitreesh Ghatak, Alan Gilbert, Michael Goldberg, Jeff Goldstein, Fr. Xabier Gorostiaga (et ses collègues de l'Asociación de Universidades Confiadas a la Compañía de Jesus en America Latina), Vincent Gouarne, Heather Grady, Peter Grant, Stefanie Grant, Cheryl Gray, Duncan Green, Margaret Grosh, Sumit Guha, Patrick Guillaumont, Sanjeew Gupta, Davidson R. Gwatkin, Lawrence Haddad, Peter Hakim, Gillette Hall, Kristin Hallberg, Jeffrey Hammer, Lucia Hanmer, Nancy Happe, Caroline Harper, Ricardo Hausmann, Yujiro Hayami, John Healey, Gerry Helleiner, Jesko Hentschel, Alicia Herbert, Norman L. Hicks, John Hoddinott, Robert Holzmann, Peter P. Houtzager, Albert D. Howlett, Chia-Hsin Hu, Gregory Ingram, Keiko Itoh, Vijay Jagannathan, Selim Jahan, K. Jankovsky, Mahieu Jarret, Renana Jhabvala, Emmanuel Jimenez, Ian Johnson, Gerd Johnsson, Ben Jones, Christine Jones, Steen Jorgensen, Sonia Kapoor, Dani Kaufmann, Masahiro Kawai, Allen Kelley, Charles Kenny, Michel Kerf, Christine Kessides, Roger V. Key, Anupam Khanna, Stuti Khemani, Tony Killick, Ronald Kim, Elizabeth King, Stephan Klasen, Jeni G. Klugman, Steve Knack, Grzegorz Kolodko, Valerie Kozel, Annette Krauss, Alcira Kreimer, Jean-Louis Lamboray, Jack Langenbrunner, Patricia Laverley, Richard Leete, Arianna Legovini, Danny Leipziger, Brian Levy, Maureen Lewis, Michael Lipton, Jennie Litvack, Laszlo Lovei, James Christopher Lovelace, Landis Mackellar, François Régis Mahieu, Nick Manning, Tamar Manuelyan Atinc, Timothy Marchant, Rachel Marcus, Tiffany Marlowe, Ricardo Martin, Will Martin, Antonio Martin del Campo, Keith Maskus, Andrew Mason, Simon Maxwell, Bill Mayville, Elizabeth McAllister, Milla McLachlan, John Mellor, Jean-Roger Mercier, Tom Merrick, Rick Messick, Dilip Mookherjee, William Moomaw, Michael Moore, Mick Moore, Jonathan Morduch, Daniel Morrow, Robert Moulie, Peter Mousley, Ranjana Mukherjee, Joseph Mullen, Rinku Murgai, Edmundo Murrugara, Philip Musgrove, David Nabarro, Mustapha Nabli, Reena Nanavaty, Deepa Narayan, Richard Newfarmer, Juan Pablo Nicolini, Michel Noel, Barbara Nunberg, Veronic Nyhan, Abena D. Oduro, Marcelo Olarreaga, Jonathan Olsson, Azedine Ouerghi, Mead Over, Margaret Owen, Howard Pack, Truman Packard, Sheila Page, Robert Palacios, Ok Pannenborg, Sulekha Patel, Harry Anthony Patrinos, Guillermo Perry, Jean Pesme, Patti Petesch, Guy Pfeffermann, Claire Pierangelo, Jean-Philippe Platteau, Boris Pleskovic, Louis Pouliquen, Alexander Preker, Giovanna Prennushi, William C. Prince, Lant Pritchett, Felicity Proctor, James Putzel, Dagmar Raczynski, Atiqur Rahman, Mamphela Ramphele, James Rauch, Martin Ravallion, Susan Razzaz, Thomas Reardon, Ritva Reinikka, Ana L. Revenga, Carolyn Reynolds, Helena Ribe, Michelle Riboud, Peter Roberts, Richard D. Robinson, Alberto Rodriguez, John Roemer, Halsey Rogers, Andrew Rogerson, Jaime Ros, Jaime Saavedra, Elisabeth Sadoulet, David E. Sahn, Joanne Salop, Susana Sanchez, Todd Sandler, Sven Sandstrom, Filomeno Santa Ana, Justine Sass, David Satterthwaite, Dieter Schelling, Anita Schwarz, Christopher Scott, Jennefer Sebstad, Marcelo Selowsky, Amartya Sen, Elena Serrano, Nemat Shafik, Shekhar Shah, Jim Shea, Geoffrey Shepherd, Lynne D. Sherburne-Benz, John D. Shilling, Paul Bennett Siegel, Hilary Silver, William Silverman, Marcia Simoes, John Sinclair, Saurabh Sinha, Richard Skolnick, Tova Maria Solo, Paul Spray, Lyn Squire, T. N. Srinivasan, Nicholas Stern, David Stiedl, David Stifel, Joseph E. Stiglitz, Kalanidhi Subbarao, Parita Videt Suebsaeng, Eric Valdeman Swanson, Vinaya Swaroop, Simon Szreter, Cecilia Tacoli, Kazuo Takahashi, Vito Tanzi (et à l'équipe du département des finances publiques du Fonds monétaire international), David Tarr, Judith Tendler, Sumeet Thakur, Duncan Thomas, Kirsten Thompson, Robert Thompson, Erik Thorbecke, Mariano Tommasi, Lee Travers, Kerstin Trone, Carrie Tudor, Wendy Tyndale, Zafiris Tzannatos, Christopher Udry, Alberto Valdes, Dominique van de Walle, Julie van Domelen, M. Willem van Eeghen, Wouter van Ginneken, Warren Van Wicklin, Jan Vandemoortele, Krishna Vatsa, Anthony Venables, Mathew A. Verghis, Louis-Charles Viossat, Tara Vishwanath, Milan Vodopivec, Joachim von Amsberg, Jayshree Vyas, Robert Wade, Mike Waghorne, Adam Wagstaff, Michael Walton, Kevin Watkins (and an Oxfam team), Catherine Watt, Richard Webb, L. Alan Winters, Quentin Wodon, Adrian Wood, John Worley, Gustavo Yamada, Jacob Yaron, Shahid Yusuf, Roberto Zagha et Elaine Zuckerman.

L'équipe a bénéficié du concours des étudiants stagiaires du Programme de stages du Washington Center : Anju Aggarwal, Waldo Aleriano, Juan Carlos Arandia, Hector Cabrera, Mario de la Cruz, Celeste de la Huerta, Joaquin de la Torre, Alison Drury, Nilima Gulrajani, Tomoko Hagimoto, Daniel Hernandez Ruiz, Virginia Iglesias, Mika Iwasaki, Alejandra Lua, Felix Marklein, Nadia Montiel, Mark Schlueter et Neil Thompson.

En dépit de tous nos efforts pour n'oublier personne, il se peut que nous ayons omis par inadvertance le nom de certains de ceux qui nous ont aidés. Nous tenons à nous en excuser et à réaffirmer notre reconnaissance envers tous ceux qui ont apporté leur contribution à la préparation du présent rapport.

Notes

Abrégé

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000)

1. Sen, 1999.

2. Il s'agit d'une visite effectuée par Ravi Kanbur, qui a dirigé la rédaction du rapport jusqu'en mai, 2000.

3., 1998 est l'année la plus récente sur laquelle des données soient disponibles. Cependant, les chiffres relatifs à, 1998 ont un caractère préliminaire.

4. Ces chiffres donnent une idée des grandes tendances, mais il convient de les manier avec prudence en raison des lacunes signalées au chapitre 1, d'autant que les chiffres pour,

1998 sont incomplets, vu le nombre limité d'enquêtes auxquelles on a pu se référer (voir encadré 1.2).

5. Hanmer et Naschold, 1999.

6. Hanmer et Naschold, 1999 ; McGee, 1999.

7. On trouvera une analyse des liens entre l'environnement et la croissance au chapitre 4 de Banque mondiale (2000p).

8. On trouvera des renseignements supplémentaires dans la base de données statistiques de l'UNICEF (www.unicef.org/statis).

Chapitre 1

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Sen, 1999, p. 87.

2. Szekély et al. à paraître.

3. Haddad et Kanbur, 1990.

4. Ravallion et van de Walle, 1991.

5. L'indice de l'écart de pauvreté est la somme du déficit de revenu de tous les pauvres, c'est-à-dire la différence entre leur revenu et le seuil de pauvreté, divisé par la population totale. Le carré de cet indice est la somme du carré des déficits. L'indice de l'écart de pauvreté est

où N = la population totale, y– = le seuil de pauvreté, yi = le revenu de l'individu i, Q = la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté et a = 1. Pour le carré de l'indice de l'écart de pauvreté et a = 2. Lorsque a = 0, la mesure est le fameux indice numérique de pauvreté. Voir Foster, Greer et Thorbecke (1984) et Foster et Shorrocks (1988).

6. Rowntree, 1901.

7. Banque mondiale, 1999j.

8. Pour plus de détails, voir les renseignements concernant les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté sur le site www.worldbank.org/poverty/strategies/index.htm.

9. Mecovi est l'abréviation de Programa para el Mejoramiento de las Encuestas y la Medición de las Condiciones de Vida en America Latina y el Caribe (Programme pour l'amélioration des enquêtes et la mesures des niveaux de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes). Voir www.iadb.org/sds/pov.

10. Townsend, 1985.

11. Atkinson et Bourguignon à paraître ; Chen et Ravallion, 2000.

12. Banque mondiale, 1999t.

13. Banque mondiale, 2000l.

14. Demery, 1999.

15. Wodon, Ayres, Barenstein, Lee, Peeters, Siaens et Yitzhaki, 2000.

16. Toutefois, l'incidence de la pauvreté urbaine ne cesse de croître en Colombie depuis, 1996.

17. Banque mondiale, 2000e.

18. Suryahadi et al., 1999. La pauvreté semble avoir baissé de février, 1996 jusqu'aux environs du troisième trimestre de, 1997. La pauvreté en Indonésie a fait l'objet de plusieurs estimations différentes, examinées en détail dans Suryahadi et al. (1999), mais qui ne se contredisent pas. Entre son point le plus bas (août–octobre, 1997) et son point le plus élevé (septembre–décembre, 1998), la pauvreté a augmenté à raison d'environ 164 %, ce qui peut être considéré comme l'impact maximal de la crise sur la pauvreté. Le taux de pauvreté a culminé vers le milieu du deuxième semestre de, 1998, après une flambée du prix du riz et avant que l'inflation générale ne commence à se stabiliser.

19. On ne dispose pas de données sur la répartition de la consommation portant à la fois sur, 1996 et, 1998. Nous avons donc estimé la consommation en multipliant tous les revenus par la part de la consommation privée globale dans le revenu national, sur la base de la comptabilité nationale. Les chiffres de consommation effectifs, disponibles pour, 1998, indiquent que ces méthodes d'estimation donnent des indices numériques de pauvreté assez exacts.

20. Banque mondiale, 1999bb.

21. Banque mondiale, 1999t.

22. Demery, 1999.

23. Lustig, 1998.

24. Yao, 1999.

25. Minot, 1998 ; Jalan et Ravallion, 1999b.

26. Lopez et della Maggiora à paraître.

27. Bonilla-Chacin et Hammer, 1999.

28. Wagstaff à paraître b.

29. Wagstaff à paraître b.

30. Banque mondiale, 1998t.

31. Banque mondiale, 1999t.

32. Filmer et Pritchett, 1998.

33. Filmer, 1999b ; Ghana Statistical Service, 1999.

34. Liu, Hsiao et Eggleston, 1999.

35. Vella, 1997.

36. Banque mondiale à paraître a.

37. Filmer, 1999b.

38. Banque mondiale, 1998t.

39. En Chine, les groupes ethniques minoritaires ne consittuent que 9 % de la population, mais on pense qu'ils représentent 40 % environ des personnes qui vivent encore dans la pauvreté absolue (Banque mondiale, 2000e).

40. Psacharopoulos et Patrinos, 1994.

41. Psacharopoulos et Patrinos, 1994.

42. Banque mondiale, 1999s.

43. Gragnolati, 1999.

44. Bureau du recensement des États-Unis, 1999.

45. Banque mondiale, 1997g. Il ressort d'une enquête effectuée en 1994 par le Conseil national de recherche économique appliquée que, dans les zones rurales de l'Inde, environ la moitié des membres des castes et des tribus classées vivent en dessous du seuil de pauvreté et que, bien que ces groupes ne forment qu'un tiers de la population, ils représentent 43 % des pauvres.

46. Kozel et Parker, 2000 ; équipe PROBE, 1999 ; Banque mondiale, 1998t, tableau 2 ; Banque mondiale, 1999z, base de données territoriales de l'Inde.

47. Drèze et Sen, 1995.

48. Deaton, 2000.

49. Baulch et Hoddinott à paraître.

50. Une mise en garde s'impose en outre dans l'interprétation de ces données : il se peut que les gens qui passent fréquemment d'un côté à l'autre du seuil de pauvreté soient principalement

ceux dont le revenu est constamment voisin du seuil de pauvreté. En ce cas, beaucoup de ceux qui sont considérés comme pauvres temporaires sont peut-être en réalité des pauvres permanents.

51. Jalan et Ravallion, 1998b, 1999b.
52. Fields, 1999.
53. Falkingham, 1999.
54. Okrasa, 1999.
55. Braithwaite, 1997.
56. Klugman et Braithwaite, 1998.

Chapitre 2

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

Les documents de référence de ce chapitre étant cités dans les chapitres pertinents du rapport, nous ne les répéterons pas ici.

Chapitre 3

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Lipton et Ravallion, 1995.
2. Les chiffres sont en dollars constants de, 1990 corrigés des différences du pair du pouvoir d'achat, comme indiqué dans Maddison (1995).
3. Bourguignon et Morrisson, 1999.
4. Sen, 1999.
5. S'agissant des effets du capital humain sur la croissance, voir Barro (1997) et Bhargava et al. (2000).
6. Summers, 1993. Le débat n'est pas clos. Voir Benhabib et Spiegel (1994), qui ne constatent aucun effet de la croissance du capital humain sur la croissance de la production, et Krueger et Lindahl (1999), qui affirment que cette absence d'associations est due à une erreur de mesure.
7. Voir, par exemple, Mankiw, Romer et Weil (1992), qui trouvent un effet systématiquement négatif et parfois significatif de la croissance démographique sur l'augmentation de la production, conforme aux prédictions du modèle de Solow. Levine et Renelt (1992) notent des informations plus mitigées sur la robustesse de ce résultat, tandis que Kelley et Schmidt (1994) soutiennent plus énergiquement que l'effet est négatif. Young (1995) et Bloom et Williamson (1997) démontrent l'importance des variations démographiques dans la croissance en Asie de l'Est.
8. En ce qui concerne l'ouverture et la croissance, voir Sachs et Warner (1995) et Frankel et Romer (1999). Rodriguez et Rodrik (1999) présentent un examen critique de ces éléments d'information et Bhagwati et Srinivasan réfutent cet examen (1999). S'agissant de la politique budgétaire et de la croissance, voir Easterly et Rebelo (1993). Sur l'inflation et la croissance, voir Bruno et Easterly (1998) et Barro (1997). Et sur le développement financier et la croissance, voir Levine (1997).
9. Voir Burnside et Dollar (à paraître).
10. En ce qui concerne les troubles civils, les chocs des termes de l'échange et la croissance, voir Easterly et al. (1993). S'agissant de la volatilité et la croissance, voir Ramey et Ramey (1995). Et sur la lenteur de la croissance chez les partenaires commerciaux, voir Easterly (2000b).
11. Pour ce qui est de la corruption et de la croissance, voir Mauro (1995). Sur l'état de droit et la croissance, voir Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (1999).
12. Rodrik, 1998.
13. S'agissant de la fragmentation ethnique et la croissance, voir Easterly et Levine (1997). Sur le rôle des institutions, voir Easterly (2000a).
14. Voir Gallup, Sachs et Mellinger (1999).
15. Ros, 2000.
16. Banque mondiale, 2000p.
17. Banque mondiale, 1997c.
18. Banque mondiale, 1997a.
19. Royaume du Maroc, ministère de la Prévision économique et du Plan, Direction de la statistique, 1999 ; Banque mondiale, 2000j.
20. Bruno, Ravallion et Squire, 1998 ; Deininger et Squire, 1996b ; Ravallion et Chen, 1997 ; Dollar et Kraay, 2000.
21. Dollar et Kraay, 2000.
22. Li, Squire et Zou, 1998.
23. Banque mondiale, 1997b.
24. Thorbecke et Jung, 1996.
25. Bourguignon et Morrisson, 1998.
26. Psacharopoulos et Patrinos, 1994.
27. Banerjee et al., 2000.
28. Birdsall et Londoño, 1997 ; Deininger, 1999a.
29. Ravallion, 1998.
30. Thomas et Wang, 1998 ; Klasen, 1999 ; Dollar et Gatti, 1999.
31. Alesina et Rodrik, 1994 ; Persson et Tabellini, 1994 ; Perotti, 1996a ; Clarke, 1995 ; Deininger et Squire, 1998 (avec l'inégalité foncière). Rodriguez (1999) récapitule les éléments d'information provenant de plusieurs pays.
32. Li et Zou, 1998 ; Forbes à paraître.
33. Banerjee et Duflo, 2000.
34. Banque mondiale, 1993a ; Pritchett et Summers, 1996 ; Filmer et Pritchett, 1999a ; OMS, 1999b ; van Doorslaer et Wagstaff, 1997 ; Gwatkin et al., 2000 ; Schalick et al., 2000 ; Wagstaff, 2000 ; Wagstaff et Watanabe, 2000 ; Kakwani, 1993 ; Jamison et al., 1996 ; Kim et Moody, 1992 ; Anand et Ravallion, 1993.
35. Behrman et Knowles, 1997 ; Oxfam International, 1999 ; Filmer et Pritchett, 1999a ; Behrman, 1987 ; Hanushek et Kimko à paraître ; Équipe PROBE, 1999.
36. Strauss et Thomas, 1998.
37. Lavy et al., 1996 ; Thomas, Lavy et Strauss, 1996.
38. Pritchett et Summers, 1996.
39. Barro, 1997 ; Bhargava et al., 2000 ; Hamoudi et Sachs, 1999.
40. Pritchett et Summers, 1996.
41. À propos de l'inégalité de revenu et la santé moyenne, voir Rodgers (1979), Flegg (1982), Waldmann (1992) et Filmer et Pritchett (1999a).
42. Anand et Ravallion, 1993 ; Bidani et Ravallion, 1996.

43. Drèze et Sen, 1995.
44. Filmer et Prichett, 1999a.

Chapitre 4

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Rodrik (2000) présente des éléments d'information montrant que les gouvernements élus au scrutin démocratique sont plus disposés à entreprendre des réformes.
2. Cette remise en cause est examinée par Collier, Dollar et Stern (2000).
3. Eichengreen (1999), IDB (1997) et Tommasi et Velasco (1996) analysent avec soin les résultats des réformes.
4. Tommasi et Velasco, 1996.
5. Kornai (2000, pp. 24–25) insiste sur ce point et met en garde contre les évaluations reposant sur des résultats à court terme. « La transformation de la société n'est pas une course de chevaux. Le principal indicateur de réussite n'est pas de savoir qui a passé le premier la ligne d'arrivée. Un désir excessif de rapidité conduit à l'impatience, l'aggressivité et l'arrogance... La transition entre le socialisme et le capitalisme... est un processus dans lequel on avance à tâtons... Chaque élément peut être très rapide, assez rapide ou lent. Il y a une vitesse qui convient à chacun. »
6. Ce point est souligné dans Banque mondiale et FMI (2000b).
7. Pour le Mexique, voir Lustig (1998) ; pour les pays en transition, voir BERD (1999).
8. Birdsall, Graham et Sabot, 1998.
9. BID, 1997.
10. Lindauer, 1999.
11. Banque mondiale, 1996f.
12. Bajpai et Sachs, 1999.
13. Easterly, 2000b.
14. Berg et Taylor, 2000.
15. Tommasi et Velasco (1996) proposent de classer les réformes de cette façon et présentent une analyse approfondie de l'économie politique des réformes.
16. Dollar et Kraay, 2000 ; Gallup, Radelet et Warner, 1998. Les avis sont toutefois partagés quant aux éléments d'information provenant de différents pays concernant l'impact distributif de la libéralisation du commerce. Voir, par exemple, Lundberg et Squire (2000).
17. Voir, par exemple, Morley (1999) et Dollar et Kraay (2000).
18. Banque mondiale, 2000l.
19. Haltiwanger et Singh, 1999.
20. de Ferranti et al., 2000.
21. Cette analyse s'inspire largement de Meerman (1997).
22. Sarris, 1994 ; Alderman, 1994.
23. Winters, 1999.
24. Cette analyse s'inspire largement d'Akiyama et al. (à paraître).
25. Sahn, Dorosh et Younger, 1997.
26. Sahn, Dorosh et Younger, 1997.
27. Banque mondiale, 2000l.
28. Banque mondiale, 2000l.
29. Kemal, 1994.
30. Hanson et Harrison, 1999.
31. Freeman, 1995.
32. Les études sur les pays sont Vélez, Kugler et Bouillón (1999) pour la Colombie ; Contreras et al. (2000) et Legovini, Bouillón et Lustig (1999) pour le Mexique ; et Ruprah et Marcano (1999) pour le Venezuela. Voir aussi Revenga (1997).
33. Berman et Machin, 2000.
34. Pessino (1997) montre comment la réglementation sociale a entravé l'ajustement du marché du travail en Argentine pendant les années 90.
35. Papageorgiou, Choksi et Michaely, 1995.
36. Haltiwanger et Vodopivec, 1999.
37. CUTS, 1999.
38. Parker, Riopelle et Steel, 1995.
39. Birdsall et de la Torre (2000) présentent une analyse intéressante du fardeau de la réglementation en Amérique latine.
40. Hallberg, 1999.
41. Hallberg, 1999.
42. Asia Foundation et AKATIGA, 1999.
43. SEWA, 1997.
44. Haan, Coad et Lardinois, 1998.
45. Chisari, Estache et Romero, 1999.
46. ILO, 2000.
47. Basu, 1999a.
48. Citons par exemple Progresa (Programa de Educación, Salud y Alimentación, ou Programme d'éducation, de santé et de nutrition) au Mexique et Bolsa Escola au Brésil. Tzannatos (1998) montre que les incitations ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous les âges.
49. Martin et Maskus (2000) examinent les arguments d'ordre économique en faveur des normes fondamentales du travail en insistant sur les implications pour le commerce. Aidt, Schlemmer-Schulte et Tzannatos (2000) analysent longuement les informations empiriques sur les bienfaits du droit de former des syndicats et de participer à des négociations collectives.
50. Pencavel (1997) étudie les affirmations selon lesquelles les avancées obtenues par les travailleurs syndiqués leur sont accordées aux dépens des travailleurs non syndiqués, et non pas par le biais de prélèvements sur les bénéfices.
51. Il paraît de plus en plus indiscutable que le recours aux sanctions commerciales pour forcer les pays à appliquer les normes fondamentales du travail va à l'encontre du but recherché, car ces sanctions pénalisent trop souvent les pauvres. Les points de vue sont analysés dans Marcus (2000).
52. Sable, O'Rourke et Fung, 2000.
53. Levine, 1997.
54. Bennett, Goldberg et Hunte, 1996.
55. Adams, 1984 ; Paxton et Cuevas, 1996.
56. Voir von Pischke, Adams et Donald, 1984 ; Yaron, Benjamin et Piprek (1997) ; Braverman et Guasch (1993).
57. Voir par exemple Chaves et Gonzalez-Vega (1996) et Yaron (1992).
58. Morduch, 1999c.
59. Chaves et Sánchez, 2000 ; Sánchez, 2000.
60. Voir, par exemple, Khandker (1998) et Morduch (1999b).
61. Hulme et Mosley, 1996.

62. Morduch, 1999c.

63. Par exemple, l'indice de dépendance par rapport aux subventions, élaboré dans Yaron (1992), mesure l'augmentation du taux d'intérêt sur les prêts qui serait nécessaire pour couvrir la totalité des charges d'exploitation en l'absence de subventions.

Chapitre 5

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Wagstaff, 2000.
2. Service statistique du Ghana, 1999 ; Filmer, 1999b.
3. Instituto Nacional de Estadística y Censos, 1998.
4. van de Walle, 2000a.
5. Barnes, van der Plas et Floor, 1997.
6. Levy, 1996. On observe souvent une corrélation étroite entre les routes et les indicateurs sociaux, mais on n'a pas déterminé dans quel sens allait le lien de cause à effet (van de Walle, 2000b).
7. En Chine, les recettes de l'administration centrale représentent approximativement 5,8 % du PIB ; en Inde, elle atteignent 12,2 % du PIB (Banque mondiale, 2000).
8. Ahmad et Stern (1987) ont calculé qu'en Inde, pour obtenir une roupie par l'intermédiaire de la taxe sur les ventes, il fallait dépenser 60 paises. Devarajan, Suthiwart-Narueput et Thierfelder (2000) ont calculé que le coût du recouvrement de la taxe d'exportation au Cameroun était égal à 1,7 fois les recettes que procure cette taxe.
9. Le niveau d'endettement des 41 pays pauvres très endettés dépasse en général de très loin leur PIB, et il représente à peu près le double du niveau considéré comme tolérable (van Trotsenburg et MacArthur, 1999).
10. UNICEF et Oxfam International, 1999.
11. Gupta, Schiff et Clements, 1996.
12. Dans 18 pays pauvres très endettés, la baisse de la part des dépenses militaires dans le PIB s'est traduite en moyenne par une hausse proportionnelle des dépenses d'éducation et de santé (0,6 %) (FMI, 1999).
13. Le cas du Costa Rica montre que la faiblesse des dépenses militaires ne compromet pas nécessairement la sécurité externe ou interne.
14. La situation varie toutefois d'une région à l'autre. En Asie et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les dépenses d'éducation et de santé par habitant ont fortement augmenté. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, le volume des dépenses d'éducation par habitant a diminué et celui des dépenses de santé n'a que faiblement augmenté. Dans les économies en transition, les dépenses d'éducation et les dépenses de santé ont fortement chuté (Gupta, Clements et Tiongson, 1998).
15. Patrinos et Ariasingam, 1997.
16. L'analyse de l'incidence des avantages est un outil bien connu pour déterminer quels sont les bénéficiaires des dépenses publiques, mais elle a ses inconvénients. Le montant moyen des dépenses, même lorsqu'il est correctement mesuré, n'est pas toujours une indication fiable de la variation des dépenses globales consacrées à un programme donné ou de l'effet redistributif d'une réaffectation des crédits budgétaires entre des programmes. La participation aux programmes n'est pas toujours homogène, de sorte que l'impact marginal d'une expansion ou d'une contraction des programmes peut être très différent de l'impact moyen (Lanjouw et Ravallion, 1999).
17. van de Walle, 1996.
18. En Croatie, en 1998, plus de 90 % des subventions énergétiques ont profité à des ménages non pauvres. En Russie, en 1997, 74 % environ des subventions pour l'eau ont profité aux consommateurs des classes moyennes et riches. Dans les deux cas, les subventions ont accentué plutôt qu'atténué les inégalités (Lovei et al., 2000).
19. Banque mondiale, 1994e.
20. Lewis, 2000.
21. Dans certains cas, le travail des enfants peut être une conséquence de l'abandon des études plutôt que sa cause (Oxfam International, 1999).
22. Bredie et Beehary, 1998.
23. Oxfam International, 1999.
24. Azetossessi, 2000 ; Pouliquen, 1999b.
25. Constance, 1999.
26. Barnes et Halpern, 2000.
27. Barnes, van der Plas et Floor, 1997.
28. Dans le domaine de l'énergie par exemple, pour pouvoir améliorer les services fournis à un grand nombre de pauvres dans un avenir prévisible, il faudra trouver des sources d'énergie moins coûteuses en dehors des réseaux (Villagran, 2000).
29. Programa de Educación, Salud y Alimentación (Programme d'éducation, de santé et de nutrition).
30. Nolan et Turbut, 1995.
31. Gilson, 1998.
32. Nyonator et Kutzin, 1999.
33. Gertler et Hammer, 1997.
34. Banque mondiale, 1996a.
35. Boland et Whittington, 2000.
36. C'est le cas pour l'alimentation en eau de Djakarta, Indonésie (Bolet et Whittington, 2000).
37. Lovei et al., 2000.
38. Barnes, van der Plas et Floor, 1997.
39. Irwin, 1997.
40. Banque mondiale, 1998t.
41. Gertler et Solon, 1998.
42. Filmer, Hammer et Pritchett, 1998.
43. Chomitz et al. (1998) montrent que la prime qu'il faut payer pour pourvoir les postes de personnel médical dans les régions écartées d'Indonésie dépasse de plusieurs fois tout montant réaliste.
44. Voir www.worldbank.org/html/extdr/hnp/health/ppi/contents.htm.
45. Girishankar, 1999a.
46. Banque mondiale, 1998t ; Filmer, Hammer et Pritchett, 1998.
47. van der Gaag, 1995.
48. Banque mondiale, 1998t.
49. Banque mondiale, 1998t ; Bonilla-Chacin et Hammer, 1999.
50. Filmer, Hammer et Pritchett, 1998.

51. L'amélioration des communications a également un impact positif sur le capital social (Pouliquen, 1999a).

52. Banque mondiale, 1998aa.

53. Izaguirre, 1999. Plus de 90 pays en développement ont ouvert les télécommunications à la participation du secteur privé en 1990–98.

54. Osiptel, 1996.

55. Pour plus d'informations sur les centres de télécommunications, voir www.idrc.ca/acacia/engine/eng_6.htm et www.sonatel.sn/c-telece.htm.

56. Banque mondiale, 1994e.

57. Ernberg, 1998.

58. Des subventions peuvent se révéler nécessaires dans les télécommunications et dans des secteurs tels que l'eau et l'énergie (Wellenius, 1997 ; Barnes et Halpern, 2000).

59. Wellenius, 1997.

60. Wallsten, 1999.

61. Chisari, Estache et Romero, 1999.

62. Ravallion et Wodon à paraître.

63. Gaynor, 1996.

64. Banque mondiale, 1995b.

65. Gaynor, 1998.

66. King et Özler, 1998.

67. Gaynor, 1996.

68. Gaynor, 1998.

69. Jimenez et Paqueo, 1996.

70. Banque mondiale, 1995b.

71. Banque mondiale, 1995b.

72. Oxfam International, 1999.

73. Jimenez et Sawada, 1998.

74. Le fait que le programme Educo n'a pas réussi à améliorer les notes des tests standardisés en mathématiques et en langues tient peut-être à l'absence d'incitations directes susceptibles d'encourager les enseignants, les parents et les associations de parents et d'enseignants à faire des efforts dans ce sens (Jimenez et Sawada, 1998).

75. Dans ce contexte, on peut citer les difficultés croissantes qu'il y a à mettre en œuvre des politiques d'éducation à l'échelle de tout un système, à faire respecter des objectifs nationaux d'ordre général, à éviter la ségrégation sociale et à promouvoir l'équité lorsque l'admission des enfants dans les écoles est basée sur la capacité de payer (Banque mondiale, 1995b).

76. Pouliquen, 1999b.

77. Le projet Orangi a été créé en 1980 par Akhter Hameed Khan, spécialiste en organisation des communautés (Banque mondiale, 1992b). Conscient qu'il fallait choisir entre l'adhésion des populations locales et la rapidité d'exécution, il a laissé se dérouler le processus participatif de prise de décision sans brusquer aucunement les choses.

78. Pouliquen, 1999a.

79. Barwell, 1996.

80. White, 1997.

81. Walker et al., 1999.

82. Pouliquen, 1999a.

83. Rawlings, Sherburne-Benz et van Domelen, à paraître.

84. Sara et Katz, 1997.

85. Tendler et Freedheim, 1994.

86. Depuis, 1987, la Banque mondiale a approuvé le financement d'une centaine de projets multisectoriels de type fonds social, pour un montant global de 3,4 milliards de dollars dans 60 pays (Parker et Serrano, à paraître). Beaucoup d'autres bailleurs de fonds soutiennent également les fonds sociaux.

87. Si la possibilité de choisir les investissements peut contribuer à assurer leur viabilité, il est rare que le choix soit totalement libre dans les projets multisectoriels. Pourtant, une méthode d'approche véritablement fondée sur la demande exige un menu d'investissements non limitatif.

88. Il est difficile d'amener les communautés à adhérer à des projets d'infrastructure lorsque les équipements servent un grand nombre de communautés. Les administrations locales ou les structures gouvernementales de niveau plus élevé sont généralement mieux à même de gérer ce type d'équipements (Malmberg Calvo, 1998).

89. Les fonds sociaux sont des mécanismes qui couvrent plusieurs secteurs et dont l'action est centrée sur les communautés défavorisées, mais ils accordent aussi des dons aux collectivités locales et aux ONG. Initialement conçus comme mécanismes de financement d'urgence, ils se sont progressivement transformés en mécanismes à long terme de financement du développement (chapitre 8). On croit souvent, à tort, qu'ils autorisent un choix illimité. Certaines études sur les fonds sociaux montrent que les menus de projets finançables ne sont pas toujours suffisamment larges et que les projets sont parfois définis trop strictement (Owen et van Domelen, 1998 ; Walker et al., 1999).

90. Pouliquen, 1999a.

91. Owen et van Domelen, 1998.

92. Carvalho, 1999a.

93. Au Zimbabwe, une étude a montré que 35 % environ du revenu des ménages ruraux proviennent de biens environnementaux librement accessibles et que la part de ces biens augmente lorsque le revenu diminue (Cavendish, 1999).

94. Uphoff, 1998.

95. en 1990, le gouvernement indien a diffusé une circulaire recommandant aux gouvernements des États de mettre en œuvre des programmes de gestion conjointe du patrimoine forestier sur les terres domaniales. en 1995, 15 États avaient lancé des programmes de ce genre, qui associaient les communautés à la gestion et à la protection des zones forestières et leur donnaient en contrepartie le droit d'utiliser certains produits forestiers (Arnold, à paraître).

96. Les communautés villageoises peuvent par exemple être propriétaires des forêts et des prairies du voisinage, tandis que les terres forestières éloignées appartiennent à l'État (Murty, 1994).

97. Arnold, à paraître.

98. Arnold, à paraître.

99. En outre, lorsque le taux de croissance démographique est très élevé, les avantages que procure la gestion des forêts aux membres des communautés peuvent être très limités, ce qui réduit l'intérêt de la participation.

100. Uphoff, 1998.

101. Un projet de foresterie au Népal a permis aux communautés d'usagers de s'occuper de la gestion des forêts après qu'un plan de gestion du patrimoine forestier a été approuvé ; en contrepartie, des certificats leur assurant des droits durables

sur les produits forestiers leur ont été délivrés (Banque mondiale, 1989).

102. L'expérience montre également que la participation des communautés est plus forte lorsque des technologies appropriées leur permettent d'obtenir un taux de rentabilité élevé pour leurs activités. Par exemple, lorsque les plantations de bois de feu sont trop denses, le taux de survie des arbres est faible et les communautés s'y intéressent peu. En revanche, leur participation est forte lorsque les arbres sont plus largement espacés et que les produits autres que le bois d'œuvre (cultures intercalaires, fourrage, chaume, semences ou feuillage d'intérêt commercial) leur procurent un revenu annuel ; Banarjee et al., 1997.

103. Il est tout aussi important de mettre en place un appareil judiciaire efficace, autonome et intègre que d'élaborer un bon système de droits de propriété (Ostrom, à paraître).

104. Banarjee et al., 1997.

105. Carney, 1998.

106. Banarjee et al., 1997.

107. Dans bien des cas, ce sont surtout les femmes et les enfants qui vont ramasser le bois de feu et le fourrage nécessaire pour la consommation familiale ou la vente sur les marchés des villes, ce qui en fait en quelque sorte des gestionnaires des forêts. Les produits forestiers sont particulièrement importants lorsque les femmes et les enfants ne peuvent tirer un revenu suffisant de l'agriculture ou de l'emploi salarié et que les autres possibilités de gains sont rares (Arnold à paraître). Dans ce cas, les activités associées à la forêt seront dans la plupart des cas des activités de main-d'œuvre effectuées au foyer (Arnold, 1998).

108. Agarwal, 1997.

109. Agarwal, 1997.

110. Carney, 1998.

111. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet à paraître.

112. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet à paraître. Un titre de propriété incontestable facilite l'accès au crédit et incite le propriétaire à employer des méthodes agricoles plus respectueuses de l'environnement, en particulier dans les régions forestières. Il constitue aussi une incitation à investir dans les techniques génératrices de gains de productivité et à améliorer l'infrastructure locale (Hoff, Braverman et Stiglitz, 1993 ; Schneider, 1995).

113. Deininger et Binswanger, 1999. Les droits de propriétés établis sont d'une importance capitale pour les pauvres des zones urbaines.

114. de Janvry, Platteau, Gordillo et Sadoulet, à paraître.

115. Mearns (1999) distingue les droits, les prétentions à des droits ou les intérêts sur la terre selon qu'on peut les faire valoir ces droits au regard de la législation en vigueur (stricte légalité), qu'ils sont perçus comme légitimes par la société, indépendamment de la question de savoir s'ils sont juridiquement valables ou non (légitimité sociale), ou qu'ils sont exercés en fait et se traduisent par conséquent par un droit de regard effectif sur la terre (possession effective).

116. Mearns, 1999. Sharma et Drèze (1996) ont toutefois constaté qu'à Palanpur, en Inde, le fermage avait perdu une grande partie de son influence égalisatrice. L'agriculture devenant de plus en plus capitalistique, les inégalités entre propriétaires et fermiers s'accentuent, ce qui tient en partie au fait que les paysans dépourvus de terres ne peuvent plus prétendre à des contrats de fermage, les grands propriétaires terriens préférant de plus en plus la formule du leasing-in (location sur quelques années pour un prix forfaitaire remboursable à la fin du contrat).

117. Parthasarthy, cité dans Mearns (1999).

118. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet, à paraître.

119. Platteau et Baland à paraître.

120. Sadoulet, Murgai et de Janvry à paraître. Voir encadré 4.4, chapitre 4.

121. Mearns, 1999.

122. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet, à paraître.

123. Deininger, 1999b.

124. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet, à paraître.

125. Deininger à paraître.

126. de Janvry, Gordillo, Platteau et Sadoulet, à paraître.

127. Beaucoup de fournisseurs locaux ont des services-réseaux qui vendent même moins cher que les entreprises publiques subventionnées (Solo, 1998a).

128. Dans les pays en développement, le nombre des contrats de gestion, de location, de concessions et de transferts de propriété à grande échelle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est passé de 4 en 1993 à 29 en, 2000. Les investissements privés dans le secteur ont atteint un niveau record en 1997 (8,4 milliards de dollars) (Roger, 1999).

129. La principale raison de ce succès est que les structures institutionnelles ont une bonne compatibilité, s'ajoutant à l'acceptation de longue date du principe de la participation privée, avec les garanties qu'elles fournissent aux investisseurs (Menard et Clarke, 2000).

130. Brook Cowen et Tynan, 1999.

131. La compagnie a cherché à couvrir les coûts par un système de subventions industrielles croisées, mais les tarifs que cela impliquait étaient si élevés que la plupart des industries ont choisi de ne pas participer. La qualité des services a diminué pour tous les usagers, mais ce sont surout les pauvres — ceux qui étaient branchés au réseau comme ceux qui ne l'étaient pas — qui ont été touchés (Yepes, 1999).

132. Il est important d'engager la réforme des prix avant de confier les services à des prestataires privés ou d'introduire des programmes pour accroître l'efficacité des compagnies publiques de distribution (Banque mondiale à paraître b).

133. Dans les pays où les abonnés sont peu nombreux, des subventions peuvent être accordées au besoin en faveur des nouveaux branchements, mais pas de la consommation. Lorsque les réseaux sont étendus, comme dans de nombreux pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, un tarif par tranches bien conçu peut être plus favorable aux pauvres (Lovei et al., 2000).

134. Brook Cowen, 1997. Les structures réglementaires doivent à la fois être suffisamment strictes pour donner aux investisseurs et aux gestionnaires l'élément de certitude dont ils ont besoin pour évaluer la rentabilité à long terme, et suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des circonstances (Savedoff et Spiller, 1999).

135. Des mesures importantes ont été prises au plan réglementaire pour empêcher les compagnies de services publics d'abuser de leur pouvoir monopolistique, mais on ne s'est guère efforcé de le réduire (Webb et Ehrhardt, 1998).

136. Brook Cowen et Tynan, 1999.

137. Banque mondiale, 1998o.

Chapitre 6

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Skocpol, 1992 ; Bates, 1989 ; North, 1990.
2. Banque mondiale, 1997l.
3. Evans et Rauch, 1999.
4. Woo-Cumings, 1999 ; Evans, 1999 ; Cheng, Haggard et Kang, 1999.
5. Collier, à paraître.
6. van Rijckeghem et Weder, 1997 ; Adams, 1998.
7. Wade, 1985.
8. Grandvoinnet et Tamesis, 2000.
9. Ablo et Reinikka, 1998.
10. Paul, 1998.
11. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1995.
12. IRIS-USAID, 1996.
13. Wei, 1999a, 1999b.
14. Tanzi et Davoodi, 1997 ; Gupta, Davoodi et Alonso-Terme, 1998 ; Gray et Kaufmann, 1998.
15. Norton, 1998.
16. Grandvoinnet, 2000.
17. Berkovitz, Pistor et Rischard, 1999 ; Posner, 1997.
18. Bouderbala et Pascon, 1970.
19. Dakolias, 1996.
20. Dakolias, 1996.
21. Garro, 1999.
22. Banque mondiale, 1999a.
23. Dakolias, 1996.
24. Asia Foundation [www.asiafoundation.org].
25. Mc Clymont et Golub, 2000.
26. Dakolias, 1996.
27. Manning, 1999.
28. Michael Anderson, 1999 ; Manning, 1999.
29. Yost, 1999.
30. Bardhan, 1997b.
31. Bardhan, 1997b ; R. Adams, 1986.
32. Ranis et Stewart, 1994.
33. Tommasi et Weischelbaum, 1999.
34. Ranis et Stewart, 1994.
35. King et Ozler, 1998.
36. Bardhan, 1997b.
37. Brown et Oates, 1987.
38. Hsiao, 1995.
39. EIU, 1999a.
40. Crook et Sverisson, 1999.
41. Fisman et Gatti, 1999 ; Treisman, 1998.
42. Banque mondiale, 2000l.
43. Foner, 1989.
44. Ravallion, 1999b,, à paraître ; Litvack et Rondinelli, 1999.
45. Bardhan, 1997b ; Bardhan et Mookherjee, 1999 ; Harriss, 1999 ; Drèze et Sen, 1995 ; Burki, Perry et Dillinger, 1999.
46. Blair, 2000.
47. Manor, 1999.
48. Banque mondiale, 1996b.
49. Owen et van Domelen, 1998.
50. Fox, 1995.
51. Adato et al., 1999.
52. Banque mondiale, 1999b.
53. Bhatt, 2000.
54. Moore et Putzel, 1999.
55. Skocpol, 1992.
56. Moore et Putzel, 1999.
57. Huntington et Nelson, 1976.
58. Uvin, 1995.
59. Paerregaard, 1998.
60. Bebbington, 1996.
61. Riddell et Robinson, 1995.
62. Brown et Ashman, 1996.
63. Bebbington, 1996.
64. van de Walle, à paraître ; Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 1999 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000.
65. Das Gupta, Grandvoinnet et Romani, à paraître.
66. Pour le Brésil, voir Tendler (1997) ; pour la Corée, Whang (1981) ; et pour Taïwan (Chine), Fei, Ranis et Kuo (1979).
67. Coirolo, 2000.
68. Coirolo, 2000.
69. Sen, 1997b.
70. Sen, 1999.
71. Le résultat empirique qui apparaît dans la figure 6.6 doit toutefois être considéré avec prudence. Il est possible également qu'une croissance plus vigoureuse entraîne une amélioration des institutions. Mais l'analyse des données historiques révèle que l'adoption de certaines règles fondamentales (comme les droits de propriété) est d'une importance capitale pour le processus de développement.
72. Par exemple, Sah (1991), Bardhan (1997b), Harriss (1999), Varshney (1999a), Niles (1999) et Moore et Putzel (1999).
73. Alesina et Rodrik, 1994 ; Barro, 1996b ; Brunetti, 1997 ; Campos, 1994 ; Bardhan, 1999a.
74. Johnson, 1982 ; Wade, 1991 ; H. Stein, 1999 ; Woo-Cumings, 1999.
75. Acemoglu et Robinson, 1999.
76. Dethier, 1999.
77. Rodrik, 1999a.
78. Collier, 1999c ; Collier et Gunning, 1999.
79. Sen, 1997b ; Besley et Burgess, 2000.
80. Diamond, Linz et Lipset, 1988 ; Joseph, 1999.
81. Bardhan et Mookherjee, 1999.
82. Li, Steele et Glewwe, 1999. Voir également Castro-Leal et al. (1999).
83. Przeworski et Limongi, 1993 ; Bratton et van de Walle, 1997 ; Sah, 1991 ; Varshney, 1999a.
84. Burki et Perry, 1998.
85. de Waal, 1999.
86. Drèze et Sen, 1995.
87. Joshi et Moore, à paraître.

Chapitre 7

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch,

2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Briggs, 1998 ; Hirschman, 1984.
2. Banton, 1999.
3. Colloque Religions et développement, 2000.
4. Les exemples et analyses présentés dans cette section sont tirés en grande partie de la Banque mondiale (à paraître a).
5. Das Gupta, 1995, 1999 ; Goody, 1976, 1990.
6. Banque mondiale, à paraître a.
7. Gray et Kevane, 1996 ; Deere et Leon, 1997 ; Agarwal, 1994 ; Saito, Mekonen et Spurling, 1994.
8. KIHASA et PNUD, 1998 ; Kim, 1991.
9. Das Gupta et al., 2000.
10. Banque mondiale, à paraître a.
11. PNUD, 1995.
12. Filmer, 1999b.
13. Quisumbing, 1994 ; Chi et al., 1998 ; Saito et Spurling, 1992.
14. Sen et Drèze, 1989 ; Coale, 1991 ; Klasen, 1994.
15. Das Gupta et al., 1997 ; Zeng et al., 1993.
16. Jejeebhoy, 1995.
17. Ren, 1996 ; Das Gupta, 1995.
18. Hobcraft, 1993 ; Hill et King, 1995 ; Klasen, 1999.
19. Joshi et al., 1999.
20. Thomas, 1990, 1997.
21. Khandker, 1998.
22. Jejeebhoy, 1995.
23. Dollar et Gatti, 1999.
24. Klasen, 1999.
25. Saito, Mekonen et Spurling, 1994 ; Quisumbing, 1994 ; Due et Gladwin, 1991.
26. Quisumbing, 1996.
27. Udry et al., 1995 ; Udry, 1996.
28. Gopal, 1999.
29. Banque mondiale, à paraître a.
30. Sen, 1999 ; Singh, 1999.
31. Jones, 1998.
32. Das Gupta et al., 2000 ; Agarwal, 1994.
33. Agarwal, 1994 ; Andors, 1983 ; Das Gupta et al., 2000 ; Davin, 1976, 1995 ; Uberoi, 1999 ; Wolf, 1985.
34. Deere et Leon, 1999.
35. Pitt et Khandker, 1998.
36. Besley et Coate, 1995.
37. Khandker, Khalily et Khan, 1996.
38. Rhyne et Holt, 1994.
39. Voir Banque mondiale (à paraître a).
40. Wade, 1987.
41. Psacharopoulos et Patrinos, 1994.
42. Toutefois, la simple interaction entre les imperfections du marché des facteurs et de certaines externalités peut créer des pièges de pauvreté localisés. Voir Jalan et Ravallion (1999a).
43. Borjas, 1992.
44. Jones, 1998.
45. Borjas, 1997 ; Borjas et Sueyoshi, 1997 ; Turok, 1999.
46. Davey Smith et al., 1998 ; Lowell et Wood, 1998 ; Meerman, 1999.
47. Les preuves empiriques les plus solides viennent des communautés urbaines des États-Unis. Voir, entre autres, Wilson (1996) et Sampson, Morenhoff et Earls (1999).
48. Herbst, 1999.
49. van Nieuwkoop et Uquillas, 2000.
50. Bardhan, 1997a ; Coate et Loury, 1993.
51. La distinction entre les deux types de mesures d'intégration est établie de façon convaincante par Loury (2000).
52. Coate et Loury, 1993 ; Steele, 1999.
53. Holzer et Neumark, 1999.
54. Bardhan, 1997a.
55. Horowitz, 1999.
56. Borjas, 1997 ; Casella et Rauch, 1997.
57. Bates, 1999.
58. Alesina et La Ferrara, 1999.
59. Turton, 1997.
60. Voir Alesina, Baqir et Easterly (1998) sur les villes américaines.
61. Collier et Garg, 1999.
62. Brockerhoff et Hewett, 1998.
63. Varshney, 1999b.
64. Anderson, 1983.
65. Monnet, 1988.
66. Austin, 1999 ; Reno, 1998.
67. Gurr et al., 1993.
68. Voir Chua (1998) sur « l'ethno-nationalisme » au Kazakhstan, aux Philippines, en Afrique du Sud, en Thaïlande et au Viet Nam.
69. Easterly, 2000a.
70. Collier et Hoeffler, 2000 ; Woolcock, Pritchett et Isham, 1999.
71. BID, 2000, p. 27. Sur les 26 pays de la région, quatre seulement disposent de statistiques valables sur les populations afro-latines : la Bolivie, le Brésil, le Guatemala et le Pérou.
72. Gittell et Vidal, 1998 ; Narayan, 1999.
73. Fine, 1999.
74. Woolcock, 2000.
75. Kozel et Parker, 2000.
76. Barr, 1998, 1999. Voir également van Dijk et Rabellotti (1997).
77. Fafchamps et Minten, 1999.
78. Grootaert, 1999b ; Grootaert et Narayan, 2000 ; Grootaert, Oh et Swamy, 1999. Pour une vue d'ensemble de ces études, voir Grootaert (1999a).
79. Narayan et Nyamwaya, 1996.
80. Bebbington et Carroll, 2000.
81. Fernandez, 1994.
82. Singerman, 1995.
83. Tendler, 1997.
84. Uphoff, 1992.
85. Banque mondiale, à paraître c.
86. Fox, 1992 ; Bebbington, 1999.

Chapitre 8

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch,

2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Deaton, 1997 ; Townsend, 1995 ; Udry, 1991.

2. Le caractère récurrent des chocs est également qualifié de degré d'autocorrélation. Deaton (1991) a mis au point un modèle théorique qui montre les effets de chocs répétés sur la propension à constituer des stocks régulateurs.

3. Certaines fluctuations à la baisse du revenu sont prévisibles, telles que les pénuries alimentaires des zones rurales avant les récoltes. Si ce problème n'est pas un risque à strictement parler (bien que son ampleur soit parfois incertaine), il n'en demeure pas moins que les ménages vont s'efforcer de lisser la consommation et que cela a un coût. Peut-être devront-ils emprunter, construire et remplir un grenier à céréales, ou faire appel à un réseau social d'entraide, toutes choses qui peuvent être plus difficiles pour les pauvres (Sinha et Lipton, 1999). Les paysans pauvres peuvent être contraints de vendre leurs récoltes par anticipation à des exploitants plus aisés ou à des intermédiaires, à des prix inférieurs à ceux du marché (Search, 1999). De même, la baisse du revenu liée à la vieillesse est prévisible dans bien des cas, mais l'ampleur de cette diminution ne l'est pas toujours, en raison des incertitudes qui pèsent sur la santé et l'espérance de vie. L'analyse de la gestion des risques présentée dans ce chapitre traite de la gestion des fluctuations prévisibles, car beaucoup des instruments qui permettent de gérer les risques aident également les ménages à lisser les fluctuations prévisibles.

4. Townsend, 1994.

5. Rosenzweig et Binswanger, 1993.

6. Dercon, 1999 ; Kinsey, Burger et Gunning, 1998.

7. Rosenzweig et Binswanger, 1993.

8. Jalan et Ravallion, 1997a.

9. Baulch et Hoddinott, à paraître.

10. Gaiha et Deolalikar, 1993.

11. Maluccio, Haddad et May, 1999 ; Glewwe et Hall, 1998.

12. Ravallion, 1988.

13. La grande pauvreté a été mesurée par le carré de l'indice d'écart de la pauvreté (Jalan et Ravallion, 1997a).

14. Grootaert, Kanbur et Oh, 1997 ; Jalan et Ravallion, 1999c ; Lokshin et Ravallion, 2000a.

15. Lokshin et Ravallion, 2000a.

16. Dercon et Krishnan, 2000a.

17. La stratégie à trois volets (réduire les risques, les atténuer et y remédier a posteriori) est présentée dans Holzmann et Jorgensen (2000) et Banque mondiale (2000q). Certains ouvrages sur le risque utilisent une classification différente, qualifiant les stratégies ex ante de stratégies de « gestion des risques » et les stratégies ex post de stratégies visant à « remédier aux risques ». La gestion des risques recouvre toutes les mesures prises pour réduire la variabilité du revenu (diversification, migration). Les mesures visant à remédier aux risques consistent à lisser la consommation, soit dans le temps (par l'emprunt, l'auto-assurance, l'épargne), soit en faisant appel à la solidarité entre les ménages (partage des risques par un système d'assurance formel ou informel). Voir Alderman et Paxson (1992).

18. Les ménages diversifient leurs sources de revenu non seulement pour affronter les risques, mais aussi pour accroître leur revenu. Ils augmentent leur revenu moyen par des activités telles que les cultures intercalaires et les variations saisonnières de leur offre de travail, ce qui leur permet aussi dans certains cas de réduire leurs risques (Dercon 1999).

19. Reardon, 1997.

20. Fafchamps, Udry et Czukas, 1998.

21. Dercon, 1999.

22. Reardon, 1997 ; Dercon et Krishnan, 1996.

23. Adams, 1995.

24. Adams, 1999.

25. Morduch, 1990.

26. Dercon, 1996.

27. Sinha et Lipton, 1999.

28. Le modèle théorique de l'accumulation d'épargne et d'actifs de précaution est analysé dans Deaton (1991) et Dercon (1999).

29. La covariance entre la valeur des actifs et le revenu n'est pas un problème propre aux pauvres. Comme l'a montré l'expérience récente des pays d'Asie de l'Est, une crise économique coïncide généralement avec l'effondrement du marché des valeurs, ce qui limite l'utilité des actifs financiers en tant qu'épargne de précaution.

30. Dercon, 1999.

31. Fafchamps, Udry et Czukas, 1998.

32. Dercon, 1998.

33. Lim et Townsend, 1998.

34. Jalan et Ravallion, 1998a.

35. Morduch, 1999a.

36. Dercon 1999. L'égalisation des utilités marginales est plus ou moins grande selon l'homogénéité interne du réseau.

37. Toutefois, plus le réseau est étendu, plus il peut être difficile d'amener tous les membres à honorer leurs obligations mutuelles.

38. Morduch, 1999a.

39. Dercon, 1999 ; Coate et Ravallion, 1993.

40. Ravallion et Chaudhuri, 1997 ; Deaton, 1997 ; Townsend, 1995 ; McDonald, Schiller et Ueda, 1999.

41. Jalan et Ravallion, 1997a ; Townsend, 1994.

42. Voir par exemple Kochar (1999) et Jacoby et Skoufias (1997) pour l'Inde, Moser (1998) pour l'Équateur et la Zambie, et Dercon (1999) pour l'Éthiopie.

43. La migration est une stratégie qui permet de remédier au risque, mais elle sert aussi à des fins d'assurance et de diversification du revenu. Bien évidemment, la décision de migrer est la plupart du temps liée à d'autres raisons que la gestion du risque. L'examen détaillé du rôle de la migration (interne et internationale) déborde le cadre de l'analyse présentée ici.

44. Udry, 1999.

45. Foster, 1995.

46. E. Rose, 1999.

47. Foster, 1995.

48. Behrman, 1988.

49. Behrman et Deolalikar, 1990.

50. E. Rose, 1999.

51. Dercon et Krishnan, 2000b ; Behrman et Deolalikar, 1990.

52. Sinha et Lipton, 1999 ; Lanjouw et Stern, 1991.

53. FAO 1995. Les effets du sida peuvent amener les communautés à reconsidérer la façon dont les veuves sont traditionnellement traitées. Dans un village tanzanien, les femmes devenues veuves à cause du sida ne sont plus dépossédées de leurs biens, de sorte qu'elles peuvent s'occuper des nombreux orphelins

du sida et compenser ainsi la réduction de l'offre de main-d'œuvre masculine (Rugalema 1999).

54. Alderman et Gertler, 1997.

55. Grootaert, 1998.

56. Jacoby et Skoufias, 1997.

57. Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000.

58. Foster, 1995.

59. Hoddinott et Kinsey, 1998.

60. Zimmerman et Carter, 1999.

61. Barrett et Carter, 1999 ; Grootaert et Kanbur, 1995a.

62. Ce classement des priorités reflète le souci de prévenir les souffrances et les privations qui suivent souvent les chocs, en particulier pour les pauvres. Cela ne signifie pas qu'il faudrait supprimer tous les risques, car cela produirait d'important effets d'incitation non désirables. À l'extrême, une absence totale de risques monétaires inciterait les individus à ne jamais rien entreprendre, ce qui est l'essence même du risque moral (Devarajan et Hammer, 1997).

63. Cette stratégie à trois volets est développée de manière plus approfondie dans Holzmann et Jorgensen (2000).

64. Banque mondiale, 1998t.

65. Zaman, 1999.

66. Banque mondiale, 2000q.

67. Dercon, 1999.

68. Holzmann et Jorgensen, 2000.

69. Cox et Jimenez, 1998.

70. Jensen, 1998.

71. Cox et Jimenez, 1998.

72. Morduch, 1999a.

73. Morduch, 1999a ; Jensen, 1998.

74. Dercon, 1999.

75. Deaton, 1991.

76. Morduch, 1999a ; Baulch et Hoddinott, à paraître.

77. Dercon, 1999.

78. Dercon, 1999.

79. Sinha et Lipton, 1999.

80. Besley, 1995a ; Sebstad et Cohen, 1999.

81. Sinha et Lipton, 1999.

82. Walker et Ryan, 1990.

83. Sinha et Lipton, 1999.

84. Dans ce contexte, le risque moral désigne la possibilité que les individus adoptent un comportement plus risqué dès lors qu'ils savent que le risque est assuré. La sélection adverse désigne le fait que ce sont ceux qui sont les plus exposés à un risque donné qui vont contracter une assurance.

85. Sinha et Lipton, 1999.

86. Holzmann, Packard et Cuesta, 1999.

87. Lund et Srinivas, 1999b.

88. Holzmann, Packard et Cuesta, 1999.

89. Birdsall et Hecht, 1995.

90. Gertler, 2000.

91. Gertler et Gruber, 1997.

92. Prescott et Pradhan, 1999.

93. Gertler, 2000.

94. Gertler, 2000.

95. Banque mondiale, 1998t.

96. Si l'on a du mal à mesurer l'incidence de l'invalidité, c'est en partie parce que la définition de cette notion est peu claire. Par invalidité, l'Organisation mondiale de la santé (OMS 1980) entend toute limitation ou perte (par suite d'une lésion) de l'aptidude d'un individu à effectuer une activité considérée comme normale pour un être humain. Ce qui est une activité « normale » reste manifestement à déterminer. En outre, beaucoup d'enquêtes mesurent la lésion et non pas l'invalidité. De plus, les spécialistes débattent depuis longtemps de la question de savoir si une lésion qui a été corrigée doit être considérée comme une invalidité. Voir l'analyse de cette question dans Elwan (1999).

97. Elwan, 1999.

98. Khan et Durkin, 1995.

99. Andersson, Palha da Sousa et Paredes, 1995.

100. Abu-Habib, 1997 ; Harris-White, 1996.

101. Andersson, Palha da Sousa et Paredes, 1995.

102. Elwan, 1999.

103. Flanagan, 1999.

104. À titre de comparaison, les régimes de retraite des pays de l'OCDE couvrent 85 % de la population active (Palacios et Pallares-Miralles, 1999).

105. Palacios et Pallares-Miralles, 1999.

106. Holzmann, Packard et Cuesta, 1999.

107. Banque mondiale, 1994b. Dans certains cas, le régime à cotisations définies pourrait également être géré par l'État .

108. Holzmann, Packard et Cuesta, 1999.

109. Holzmann, Packard et Cuesta, 1999 ; James, 2000.

110. James, 2000.

111. Flanagan, 1999.

112. Flanagan, 1999 ; Grootaert et Braithwaite, 1998 ; Banque mondiale, à paraître a.

113. Pour une analyse détaillée des questions et des politiques concernant le travail des enfants, voir Grootaert et Kanbur (1995a), Grootaert et Patrinos (1999), et Fallon et Tzannatos (1998). Voir également le chapitre 4.

114. Banque mondiale, 1995c, 2000q ; Dar et Tzannatos, 1999.

115. Banque mondiale, 1995c.

116. Grootaert et Braithwaite, 1998.

117. Banque mondiale, 2000q.

118. van Ginneken, 1999.

119. Banque mondiale, 2000q.

120. Grootaert et Braithwaite, 1998.

121. Ravallion, 1991 ; Baulch et Hoddinott, à paraître.

122. Wodon, 2000b.

123. Wodon et Minowa, 2000.

124. Subbarao, 1997.

125. Cette diversité d'objectifs signifie que les fonds sociaux peuvent servir à organiser un large éventail de programmes. En cela, ils diffèrent des interventions spécifiques telles que les régimes de retraite ou l'assurance maladie, qui sont examinées ailleurs dans ce chapitre.

126. Jorgensen et van Domelen, 1999 ; Frigenti, Harth et Huque, 1998 ; Bigio, 1998.

127. Jorgensen et van Domelen, 1999 ; Frigenti, Harth et Huque, 1998.

128. van Domelen et Owen, 1998.

129. Ravallion et Wodon, à paraître.

130. Sebstad et Cohen, 1999 ; Lipton, 1998.

131. Sebstad et Cohen (1999) fournissent de nombreuses sources décrivant ces différentes utilisations des prêts.

132. Zaman, 1999.

133. Sebstad et Cohen, 1999.

134. Les rôles précis que devraient jouer l'État, les bailleurs de fonds et les ONG dans la distribution des microfinancements restent à débattre. L'expérience des pays en la matière est extrêmement diverse. Mais les taux d'impayés sont généralement plus élevés dans les programmes directement gérés par l'État (Morduch, 1999a).

135. Sebstad et Cohen, 1999.

136. Morduch, 1999a, 1999c ; Zeller, 1999.

137. Subbarao et al., 1997.

138. Banque mondiale, 1999n.

139. BID, 2000. Progresa est le sigle de « Programa de Educación, Salud y Alimentación » (Programme d'éducation, de santé et de nutrition).

140. Filmer et al., 1998.

Chapitre 9

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Groupe de travail commun du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États, 2000.

2. Banque mondiale, 2000l.

3. Voir, par exemple, Lustig (à paraître), Banque mondiale (1999j), Poppele, Sumarto et Pritchett (1999), Reyes et Mandap (1999), et Lokshin et Ravallion (2000b).

4. Les estimations pour l'Indonésie doivent être interprétées avec prudence car, en raison des fortes dévaluations de la rupiah, il a été difficile d'estimer le niveau des prix, en particulier dans les régions rurales.

5. de Janvry et Sadoulet, 2000a.

6. Voir Lustig (1995).

7. Lokshin et Ravallion, 2000b.

8. Datt et Hoogeveen, 2000.

9. Jacoby et Skoufias, 1997.

10. Voir, par exemple, Jalan et Ravallion (1997a) pour la Chine et Gaiha et Deolalikar (1993) pour l'Inde.

11. Behrman, Duryea et Székely, 1999.

12. Binder, 1999.

13. Voir Eichengreen (1999) et IDB (1995).

14. Tommasi, 1999.

15. Morley, 1994. Ces chiffres sont différents de ceux du tableau 9.1 parce qu'ils proviennent d'une autre source.

16. Caprio et Klingebiel, 1996.

17. Lustig, 1998.

18. Cela ne concerne pas seulement les marchés émergents. Dans les pays développés, les banques et les autres acteurs financiers ont agi de manière irresponsable. En 1992, la Réserve fédérale des États-Unis a dû orchestrer le sauvetage de Long-Term Capital Management, un fonds de placement à risque établi dans le Connecticut.

19. De Gregorio, Edwards et Valdés, à paraître.

20. Kiguel, 1999.

21. Dornbusch et Edwards, 1991.

22. Banque mondiale, 1998f, 2000e.

23. Voir, par exemple, Bourguignon et Morrisson (1992), Banque mondiale (1991b), Thorbecke (1991), de Janvry, Fargeix et Sadoulet (1991) et Bruno, Ravallion et Squire (1998).

24. Voir l'exemple donné dans Lustig (2000).

25. Voir, par exemple, l'analyse présentée dans Perry et Lederman (1999).

26. Gupta et al., 1998.

27. Wodon, Hicks, Ryan et Gonzalez, 2000 ; Hicks et Wodon, 2000.

28. Ravallion, 1999c.

29. Ravallion, 1999b, pp. 13–14.

30. Service de suivi social et d'action rapide (www.smeru.or.id/about.htm).

31. Voir note 5 au chapitre 1.

32. Davis, Handa et Soto, 1999.

33. Rodrik, 1998.

34. Voir, par exemple, Banque mondiale (à paraître b).

35. Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 1999, tableaux 5 et 12.

36. Freeman, 1999.

37. La situation varie considérablement, même à l'intérieur des régions. Au Sahel, par exemple, la pluviosité moyenne a considérablement diminué entre 1960 et, 1990 par rapport aux 30 années précédentes. En revanche, l'Afrique du Sud-Est a connu, pendant 18 à 20 ans, une alternance de périodes sèches et humides et, en Afrique de l'Est, il n'y a eu ni changement de tendance ni phénomène cyclique (Benson et Clay, 1998).

38. Gray et al., 1999.

39. Benson et Clay, 1998.

40. La base de données établie par le Bureau de l'aide extérieure en cas de catastrophe de l'USAID contient des données sur tous les risques naturels qui ont été déclarés des catastrophes par le gouvernement des États-Unis, ainsi que sur les catastrophes non déclarées qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés et qui ont causé des dommages importants à l'infrastructure, à la production agricole et à l'habitat.

41. Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 1993, p. 34.

42. Anderson et Woodrow, 1989.

43. Funaro-Curtis, 1982.

44. Bhatt, 1999b.

45. Benson, 1997a, 1997b, 1997c.

46. Vos, Velasco et de Labastida, 1999.

47. BID, 2000.

48. Morris et al., 2000.

49. Reardon et Taylor, 1996.

50. Au Zimbabwe, de nombreux ménages ont également réagi à la sécheresse de, 1991-92 en vendant leurs biens. Pour subvenir à leurs besoins immédiats, ils ont dû vendre les chèvres qu'ils élevaient pour payer les études secondaires des enfants (Hicks, 1993).

51. Hoddinott et Kinsey, 1998, 2000 ; Owens, 2000.

52. Bonitatibus et Cook, 1996.

53. Ainsworth et Over, 1994.

54. Benson et Clay, 1998.

55. Benson et Clay, 1998.

56. Robinson, 1993.

57. Freeman et MacKellar, 1999b. La destruction de l'infrastructure peut avoir un effet asymétrique sur la production : la perte de production qu'elle entraîne peut être supérieure à l'augmentation de la production résultant à terme de l'extension de l'infrastructure (Banque mondiale, 1994e).

58. Kreimer, 1999.

59. Banque mondiale, 1999c, 1999e.

60. Anderson et Woodrow, 1989.

61. Le gouvernement nicaraguayen, par exemple, envisage d'établir un système de ce genre (Banque mondiale, 2000m).

62. Benson et Clay, 1998.

63. Levav, 1999.

64. La question des fonds sociaux est examinée au chapitre 8.

65. Davis et Oliver-Smith, 1999.

66. Davis et Oliver-Smith, 1999.

67. Magalhaes et Glantz, 1992.

Chapitre 10

Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de La parole est aux pauvres (Narayan, Chambers, Shah et Petesch, 2000 ; Narayan, Patel, Schafft, Rademacher et Koch-Schulte, 2000).

1. Ades et Glaeser, 1999.

2. Quah, 1999.

3. Scandizzo, 1998.

4. Il se peut en outre que les pays en développement ne saisissent pas les opportunités offertes par le commerce international, d'où l'importance d'une réforme des politiques et des institutions dans ces pays pour améliorer le système d'incitations.

5. Banque mondiale et FMI, 2000b.

6. Anderson, Hoekman et Strutt, 1999.

7. Anderson, Hoekman et Strutt, 1999.

8. Goldstein, Kaminsky et Reinhart, 2000.

9. Banque mondiale, 2000g.

10. Kaul, Grunberg et Stern, 1999a ; Kanbur, Sandler et Morrison, 1999.

11. Cook et Sachs (1999) estiment que la part de l'aide destinée aux biens publics internationaux est inférieure à 10 %. Bien qu'il soit difficile de désagréger les flux d'aide de cette façon, ce calcul est effectué sur la base de la répartition de l'aide entre les projets régionaux et nationaux.

12. Voir Banque mondiale (1999dd) pour une comparaison et une analyse des protocoles de Kyoto et de Montréal.

13. ONUSIDA, 2000.

14. National Intelligence Council, 2000.

15. Des projets pilotes et des programmes nationaux de prévention au Brésil, en Inde, au Sénégal et en Thaïlande montrent que l'utilisation accrue de préservatifs et des méthodes d'injection et des comportements sexuels sans risque peuvent avoir des effets substantiels.

16. Banque mondiale, 2000a.

17. Estimation de l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida.

18. OMS, 1999b.

19. Ces dépenses comprennent, entre autres, la recherche médicale santé.

20. OMS, 1999a.

21. Le fonctionnement d'un fonds de ce genre est examiné dans Sachs, Kremer et Hamoudi (1999).

22. Byerlee et Heisey, 1996 ; Smale et Heisey, 1994.

23. Rosenzweig, 1998.

24. Evenson, 2000.

25. Pinstrup-Andersen, Pandya-Lorch et Rosengrant, 1997 ; de Janvry et al., 2000.

26. Persley et Doyle, 1999.

27. Alston, Pardey et Smith, 1998.

28. Toutefois, les droits de propriété intellectuelle peuvent aussi faciliter la diffusion du savoir, car les demandes de brevet sont publiées et elles contiennent parfois de précieux renseignements qui peuvent servir à d'autres inventeurs (David, 1993). De plus, les brevets contribuent à la création de marchés de l'information et du savoir en fournissant plus de renseignements aux vendeurs et aux acheteurs de technologies (Primo Braga, Fink et Sepulveda, 2000).

29. PNUD, 1999a.

30. Banque mondiale, 2000s.

31. PNUD, 1999a.

32. Breton, 1965 ; Olson, 1969.

33. Kanbur, Sandler et Morrison, 1999.

34. Voir Woods (1999) et Helleiner (2000a).

35. Blackhurst, 1997a ; Ohiorhenuan, 1998 ; Michalopoulos, 1999.

36. Cette initiative a été adoptée en octobre, 1997, lors de la réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur du développement du commerce des PMA. Les organismes qui y participent sont la Banque mondiale, le Centre du commerce international, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Fonds monétaire international, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation mondiale du commerce.

37. Banque mondiale et FMI, 2000b.

Chapitre 11

1. OCDE, CAD, 1996.

2. IDA, 1998.

3. Ehrenpreis, 1999.

4. Banque mondiale, 1990, p. 4.

5. OCDE, CAD, 2000.

6. Les pays classés dans le groupe des pays à faible revenu par la Banque mondiale en 1997 étaient ceux dont le PNB par habitant était égal ou inférieur à 785 dollars.

7. German et Randel, 1998.

8. Alesina et Dollar, 1998 ; Alesina et Weder, 1999.

9. Voir, par exemple, Schraeder, Hook et Taylor (1998) et Maizels et Nissanke (1984).

10. Kull, Destler et Ramsay, 1997.

11. Voir Boone (1994) et Banque mondiale (1998b).

12. Easterly, 1999a.

13. L'évolution au cours des ans du consensus sur les stratégies de développement est analysée dans Thorbecke (2000).

14. Williamson, 1990.

15. Alors que les programmes de prêt à l'ajustement structurel insistaient fortement sur ces principes, surtout dans les années 80, l'aide en général, y compris la plupart des prêts consentis par

la Banque mondiale, a continué d'aller à des projets traditionnels, principalement dans les domaines de l'infrastructure, du développement rural et, de plus en plus, dans les secteurs sociaux et l'environnement.

16. Voir, par exemple, IDA (1998).

17. Nelson, 1999, p. 22. Voir également Colclough (1996).

18. Kanbur, Sandler et Morrison, 1999.

19. van de Walle et Johnston, 1996, p. 55.

20. van de Walle et Johnston, 1996. Voir également Collier (1997).

21. Wuyts, 1996 ; van de Walle et Johnston, 1996 ; Aryeetey, 1996.

22. Feyzioglu, Swaroop et Zhu, 1998.

23. Devarajan, Squire et Suthiwart-Narueput, 1997.

24. Devarajan et Swaroop, 1998.

25. Banque mondiale, 1992a ; Isham et Kaufmann, 1999.

26. Burnside et Dollar à paraître ; Devarajan, Dollar et Holmgren, 2000.

27. Mosley et Eeckhout, 2000.

28. Alesina et Dollar, 1998. Bien que l'on n'observe pas de lien systématique entre la conditionnalité et les réformes, il ressort d'une étude de cas récente sur dix pays que la conditionnalité peut être utile au début du processus de réforme, à condition que le gouvernement lui soit pleinement acquis (Devarajan, Dollar, et Holmgren, 2000). Les conditions font alors fonction de mécanisme d'« auto-limitation ». Malheureusement, les bailleurs de fonds n'adaptent pas la conditionnalité aux différents scénarios. C'est probablement pour cette raison qu'il n'apparaît pas de rapport systématique entre la conditionnalité et les réformes.

29. Voir Mosley, Harrigan et Toye (1995) et Collier (1997).

30. Voir Banque mondiale (1992a) et Mosley, Harrigan et Toye (1995).

31. Killick, Gunatilaka et Marr, 1998.

32. Mosley et Eeckhout, 2000.

33. Au sujet des institutions sociales, voir Collier et Gunning (1999). Au sujet des capacités sociales, voir Temple et Johnson (1998). Au sujet des divisions ethniques, voir Easterly et Levine (1997). Au sujet des inégalités, voir Bénabou (1996) et Perotti (1996a). Et au sujet des particularités géographiques, voir Bloom et Sachs (1998).

34. Temple, 1999. Ces facteurs ont sans doute aussi influé sur l'efficacité de l'aide (voir Hansen et Tarp, 2000).

35. Easterly et al., 1993 ; Rodrik, 1998.

36. Voir, par exemple, OCDE, CAD (1996), Secrétariat d'État au développement international du Royaume-Uni (1997), Groupe des partenariats de la Banque mondiale (1998b) et PNUD (1999b).

37. FMI et IDA, 1999.

38. Berg, 2000. Voir également Banque mondiale (1994a) et Datta-Mitra (1997).

39. Banque mondiale, 1998k.

40. Collier et Dollar, 2000.

41. Banque mondiale, 1998b.

42. Dollar, 2000.

43. IDA, 1998. Les crédits de l'IDA sont attribués sur la base d'une note de performance attribuée aux pays, qui tient compte à la fois de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA — comptant pour 80 %) et d'un indicateur de la performance du portefeuille de l'IDA (comptant pour 20 %). Si la gouvernance est particulièrement défectueuse, la note peut être revue à la baisse pour tenir compte du fait que les critères de gouvernance ne représentent qu'un quart de la CPIA (Banque mondiale, 1999h).

44. Par exemple, Llavador et Roemer (2000) ont proposé un nouveau cadre d'analyse de l'attribution de l'aide, fondé sur la notion d'égalisation des opportunités de croissance des pays bénéficiaires.

45. Benyon, 1999.

46. Voir, par exemple, Guillaumont, Guillaumont Jeanneney et Brun (1999), Rodrik (1998) et Collier et Gunning (1997).

47. Guillaumont et Chauvet, 1999.

48. OCDE, 1999.

49. Voir, par exemple, Seymour et al. (2000) et Buse (1999).

50. Helleiner, 2000b ; Groupe des partenariats de la Banque mondiale, 1998a.

51. Suède, ministère des Affaires étrangères, 1999.

52. Killick, 1997.

53. Devarajan, Dollar et Holmgren, 2000.

54. Ces leçons sont exposées en grande partie dans Walt et al. (1999) et Foster (1999).

55. OCDE, 1999.

56. OCDE, 1999.

57. Jepma, 1991.

58. Chinnock et Collinson, 1999.

59. Berg, 1993 ; Banque mondiale, 1996e.

60. van Rooy, 1998.

61. Gibbs, Fumo et Kuby, 1999. Voir également Kruse et al. (1997).

62. Voir Danemark, ministère des Affaires étrangères (2000).

63. Coalition Jubilé, 2000 (www.jubilee2000uk.org).

64. Oxfam International, 1999 ; Sachs et al., 1999.

65. Killick, Gunatilaka et Marr, 1998.

66. Sachs et al., 1999.

67. Voir, par exemple, Claessens, Oks et Wijnbergen (1993).

68. Claessens et al., 1997.

69. Easterly, 1999c. Les nouveaux emprunts ne comprennent pas les rééchelonnements.

70. Bruno et Easterly, 1996.

71. Easterly, 1999c.

72. Sachs, 2000.

73. Les questions soulevées dans ce paragraphe ont été abordées au cours de consultations de grande envergure que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont engagées avec leurs partenaires au sujet de l'initiative pour une stratégie de lutte contre la pauvreté. Voir Banque mondiale et FMI (2000a).

Documents et notes de référence

Acemoglu, Daron et James A. Robinson. « On the Political Economy of Institutions and Development ».

Adato, Michelle, Timothy Besley, Lawrence Haddad et John Hoddinott. « Participation and Poverty Reduction: Issues, Theory and New Evidence from South Africa ».

Anderson, Mary B. « The Impacts of Natural Disasters on the Poor: A Background Note ».

Anderson, Michael R. « Access to Justice and Legal Process: Making Legal Institutions Responsive to Poor People in LDCs ».

Appleton, Simon et Lina Song. « Income and Human Development at the Household Level: Evidence from Six Countries ».

Austin, Gareth. « Background Note on Civil Strife and Poverty in Sub-Saharan Africa ».

Banton, Michael. « Discrimination and Poverty ».

Bardhan, Pranab. « Political Economy, Governance, and Poverty Reduction ».

Centre L.-J. Lebret. « Attacking Poverty ».

Chang, Pilwha. « Gender and Violence ».

Connolly, Michelle. « The Impact of Removing Licenses and Restrictions to Import Technology on Technological Change ».

Crook, Richard C. et Alan Sturla Sverrisson. « To What Extent Can Decentralized Forms of Government Enhance the Development of Pro-poor Policies and Improve Poverty-Alleviation Outcomes? »

Dahl, Robert A. « A Note on Politics, Institutions, Democracy and Equality ».

Dasgupta, Partha. « Valuation and Evaluation: Measuring the Quality of Life and Evaluating Policy ».

Davis, Shelton et Anthony Oliver-Smith. « Post–Hurricane Mitch Rehabilitation and Reconstruction Mission ».

de Janvry, Alain, Gregory Graff, Elisabeth Sadoulet et David Zilberman. « Technological Change in Agriculture and Poverty Reduction ».

Dercon, Stefan. « Income Risk, Coping Stratégies, and Safety Nets ».

Elwan, Ann. « Poverty and Disability ».

Fields, Gary S. « Distribution and Development: A Summary of the Evidence for the Developing World ».

Gereffi, Gary et Martha Argelia Martinez. « Blue Jeans and Local Linkages: The Blue Jeans Boom in Torreon, Mexico ».

Harriss, John. « How Much Difference Does Politics Make? Regime Differences across Indian States and Rural Poverty Reduction ».

Herring, Ronald J. « Political Conditions for Agrarian Reform and Poverty Alleviation ».

Hossain, Naomi et Mick Moore, avec la collaboration de Noushin Kalati, James Manor et Elisa Reis. « Elites, Poverty and Development ».

Houtzager, Peter P. et Jonathan Pattenden. « Finding the Shape of the Mountain: When 'the Poor' Set the Agenda ».

INADES Formation Tchad. « Synthèse de la consultation de la Banque mondiale sur la pauvreté au Tchad ».

Jayaraman, Rajshri. « Kerala and Uttar Pradesh: A Case Study ».

Kurtz, Marcus. « The Political Economy of Pro-poor Policies in Chile and Mexico ».

Leamer, Edward E. et Peter K. Schott. « Natural Resources as a Source of Latin American Income Inequality ».

Lindauer, David. « Labor Market Reform and the Poor ».

Lund, Frances et Smita Srinivas. « Learning from Experience: A Framework for Social Protection for Workers in the Informal Economy ».

Lustig, Nora. « Crises and the Poor: Socially Responsible Macroeconomics ».

Manning, Daniel S. « The Role of Legal Services Organizations in Attacking Poverty ».

Meerman, Jacob. « Slow Roads to Equality: A Study of Four Hard-Core Minorities—Issues from the Literature Review ».

Moore, Mick et James Putzel. « Politics and Poverty ».

Moore, Mick, Jennifer Leavy, Peter P. Houtzager et Howard White. « Polity Qualities: How Governance Affects Poverty ».

Morley, Samuel A. « The Impact of Reforms on Equity in Latin America ».

Niles, Kimberly J. « Economic Adjustment and Targeted Social Spending: The Role of Political Institutions (Indonesia, Mexico, and Ghana) ».

Pawasuthipaisit, Anan, Sombat Sakuntasathien et Robert M. Townsend. « Report to the Ford Foundation: Impact of the Thai Crisis ».

Pouliquen, Louis. « Infrastructure and Poverty ».

Prasad, Kameshwar, Paolo Belli et Monica Das Gupta. « Links between Poverty, Exclusion, and Health ».

Quah, Danny. « 6 x 109: Some Dynamics of Global Inequality and Growth ».

Rodriguez, Francisco. « Inequality, Economic Growth and Economic Performance ».

Sebstad, Jennefer et Monique Cohen. « Microfinance, Risk Management and Poverty ».

Sinha, Saurabh et Michael Lipton. « Damaging Fluctuations, Risk and Poverty: A Review ».

Turok, Ben. « South Africa: From Exclusion to Integration ».

Varshney, Ashutosh. « Democracy and Poverty ».

Whitehead, Laurence et George Gray-Molina. « The Long-Term Politics of Pro-poor Policies ».

Winters, L. Alan. « Trade, Trade Policy and Poverty: What Are the Links? »

Wodon, Quentin. « Extreme Poverty and Human Rights: Essays on Joseph Wresinski ».

Yaqub, Shahin. « How Equitable Is Public Spending on Health and Education? »

Bibliographie

Ablo, Emmanuel et Ritva Reinikka. 1998. « Do Budgets Really Matter? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1926. Banque mondiale, Washington, D.C.

Abu-Habib, Lina. 1997. Gender and Disability: Women's Experiences in the Middle East. Oxford : Oxfam International.

Acemoglu, Daron et James A. Robinson. 1999. « On the Political Economy of Institutions and Development ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Mass. ; Université de Californie à Berkeley ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Adams, Dale. 1984. « Mobilizing Household Savings through Rural Financial Markets ». In J.D. von Pischke, Dale W. Adams et Gordon Donald, directeurs de publication, Rural Financial Markets in Developing Countries: Their Use and Abuse. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Adams, Dale W., Douglas Graham et J.D. von Pischke. 1992. « Microenterprise Credit Programmes: Déjà Vu ». World Development 20(10) : 1463–70.

———, directeurs de publication 1983. Limitations of Cheap Credit in Promoting Rural Development. Institut de développement économique. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Adams, Richard. 1986. « Bureaucrats, Peasants and the Dominant Coalition: An Egyptian Case Study ». Journal of Development Studies 22: 336–54.

———. 1995. « Sources d'inégalité entre les revenus et la pauvreté dans les zones rurales du Pakistan » Rapport de recherche n° 102. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

———. 1998. « The Political Economy of the Food Subsidy System in Bangladesh ». Journal of Development Studies 35(10) : 66–88.

———. 1999. « Nonfarm Income, Inequality and Land in Rural Egypt ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2178. Banque mondiale, Washington, D.C.

Adato, Michelle, Timothy Besley, Lawrence Haddad et John Hoddinott. 1999. « Participation and Poverty Reduction: Issues, Theory and New Evidence from South Africa ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Banque mondiale, Washington, D.C.

Ades, Alberto et Edward Glaeser. 1999. « Evidence on Growth, Increasing Returns and the Size of the Market ». Quarterly Journal of Economics 114(3) : 1025–46.

Agarwal, Bina. 1994. « Gender and Legal Rights in Agricultural Land in India ». Economic and Political Weekly 30^s: A39–56.

———. 1997. « Environmental Action, Gender Equity and Women's Participation ». Development and Change 28(1) : 1–44.

Aghion, Philippe, Eve Caroli et Cecilia Garcia-Peñalosa. 1999. « Inequality and Income Growth: The Perspective of New Growth Theories ». Journal of Economic Literature 27: 1615–60.

Ahmad, Ehtisham et Nicholas Stern. 1987. « Alternative Sources of Government Revenue: Illustrations from India, 1979–80 ». In David Newbery et Nicholas Stern, directeurs de publication, The Theory of Taxation for Developing Countries. New York : Oxford University Press.

Aho, Gilbert Sylvain Lariviere et Frederic Martin, directeurs de publication 1997. Manuel d'analyse de la pauvreté^s: Applications au Bénin. Québec : Université Laval, Université nationale du Bénin et Programme des Nations Unies pour le développement.

Aidt, Toke, Sabine Schlemmer-Schulte et Zafiris Tzannatos. 2000. « Core Labor Standards and the Freedom of Association ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Ainsworth, Martha et Mead Over. 1994. « AIDS and African Development ». World Bank Research Observer 9(2) : 203–40.

Ainsworth, Martha et Innocent Semali. 1998. « Who Is Most Likely to Die of AIDS? Socioeconomic Correlates of Adult Deaths in Kigera Region, Tanzania ». In Martha Ainsworth, Lieve Fransen et Mead Over, directeurs de publication, Confronting AIDS: Evidence from the Developing World. Luxembourg : Commission européenne.

Ainsworth, Martha, Kathleen Beegle et Andrew Nyamete. 1996. « The Impact of Women's Schooling on Fertility and Contraceptive Use: A Study of Fourteen Sub-Saharan African Countries ». World Bank Economic Review 10 : 85–122.

Akin, John, David K. Guilkey et Hazel E. Denton. 1995. « Quality of Services and Demand for Health Care in Nigeria: A Multinomial Probit Estimation ». Social Science and Medicine 40(11) : 1527–37.

Akiyama, Takamasa, John Baffes, Jonathan Coulter, Donald F. Larson et Panos Varangis. À paraître. « Commodity Market Reform in Africa: Why, How and What ». Banque mondiale et Institut des ressources naturelles, Washington, D.C.

Alderman, Harold. 1994. « Ghana: Adjustment's Star Pupil? » In David Sahn, directeur de publication, Adjusting to Policy Failure in African Economies. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.

Alderman, Harold et Paul Gertler. 1997. « Family Resources and Gender Differences in Human Capital Investments: The Demand for Children's Medical Care in Pakistan ». In Lawrence Haddad, John Hoddinott et Harold Alderman, directeurs de publication, Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Methods, Models, and Policy. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Alderman, Harold et Victor Lavy. 1996. « Household Responses to Public Health Services: Cost and Quality Tradeoffs ». World Bank Research Observer 11(2) : 3–22.

Alderman, Harold et Christina Paxson. 1992. « Do the Poor Insure? A Synthesis of the Literature on Risk and Consumption in Developing Countries ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1008. Banque mondiale, Washington, D.C.

Alderman, Harold, Peter Orazem et Elizabeth M. Paterno. 1996. « School Quality, School Cost and the Public/Private School Choices of Low-Income Households in Pakistan ».

Impact Evaluation of Education Reforms Paper 2. Banque mondiale, Washington, D.C.

Alderman, Harold, Simon Appleton, Lawrence Haddad, Lina Song et Yisehac Yohannes. 2000. Reducing Child Malnutrition: How Far Does Income Growth Take Us? Washington, D.C. : Banque mondiale.

Alesina, Alberto et David Dollar. 1998. « Who Gives Foreign Aid to Whom and Why? » NBER Working Paper 6612. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Alesina, Alberto et Eliana La Ferrara. 1999. « Participation in Heterogeneous Communities ». NBER Working Paper 7155. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Alesina, Alberto et Dani Rodrik. 1994. « Distributive Politics and Economic Growth ». Quarterly Journal of Economics 109 : 465–90.

Alesina, Alberto et Beatrice Weder. 1999. « Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid? » NBER Working Paper 7108. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Alesina, Alberto, Reza Baqir et William Easterly. 1998. « Public Goods and Ethnic Divisions ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2108. Banque mondiale, Washington, D.C.

Alston, Julian M., Philip G. Pardey et Vincent H. Smith. 1998. « Financing Agricultural R&D in Rich Countries: What's Happening and Why ». Australian Journal of Agricultural and Resource Economics 42(1) : 51–82.

Alston, Lee J., Gary D. Libecap et Robert Schneider. 1996. « The Determinants and Impact of Property Rights: Land Titles on the Brazilian Frontier ». NBER Working Paper 5405. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Altieri, Miguel A. et Peter Rosett. 1999. « Ten Reasons Why Biotechnology Will Not Ensure Food Security, Protect the Environment and Reduce Poverty in the Developing World ». Document présenté à la Conférence internationale en vue d'assurer la sécurité alimentaire, de protéger l'environnement et de réduire la pauvreté dans les pays en développement : Que peut faire la biotechnologie ? Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et Académie des sciences des États-Unis, octobre, Washington, D.C.

Altimir, Oscar et Luis Becaria. 1998. « Política macroeconómica y pobreza en América Latina y el Caribe ». In Enrique Ganuza, Lance Taylor et Samuel A. Morley, directeurs de publication, Efectos de los cambios macroeconomicos y de las reformas sobre la pobreza urbana en la Argentina. Mexico : Mundi-Prensa.

Amis, Philip. 1994. « Indian Urban Poverty: Labor Markets, Gender and Shocks ». Journal of International Development 6(5) : 635–43.

Anand, Sudhir et Ravi Kanbur. 1993. « Inequality and Development: A Critique ». Journal of Development Economics 41: 19–43.

Anand, Sudhir et Martin Ravallion. 1993. « Human Development in Poor Countries: On the Role of Private Incomes and Public Services ». Journal of Economic Perspectives 7: 133–50.

Anderson, Benedict. 1996. L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme. Paris : La Découverte.

Anderson, Jock R. 1998. « Selected Policy Issues in International Agricultural Research: On Striving for International Public Goods in an Era of Donor Fatigue ». World Development 26(6) : 1149–62.

Anderson, Jock R. et Dana G. Dalrymple. 1999. « World Bank, the Grant Program and the CGIAR: A Retrospective Review ». Série des Documents de travail de l'OED, n° 1. Banque mondiale, Washington, D.C.

Anderson, Kym. 1999. « Agriculture, Developing Countries and the WTO Millennium Round ». Centre for International Economic Studies Discussion Paper 99/28. Université d'Adelaide, Australie.

Anderson, Kym, Bernard Hoekman et Anna Strutt. 1999. « Agriculture and the WTO: Next Steps ». Document présenté à la deuxième conférence annuelle sur l'analyse de l'économie mondiale, Centre de conférences Avernaes, 20–22 juin, Helnaes, Danemark.

Anderson, Mary B. 1999. « The Impacts of Natural Disaster on the Poor: A Background Note ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université Cornell, Ithaca, N.Y. ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Anderson, Mary B. et Peter Woodrow. 1989. Rising from the Ashes: Development Strategies in Times of Disaster. Boulder, Colo. : Westview.

Anderson, Michael R. 1999. « Access to Justice and Legal Process: Making Legal Institutions Responsive to Poor People in LDCs ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Andersson, Neil, Cesar Palha da Sousa et Sergio Paredes. 1995. « Social Cost of Land Mines in Four Countries: Afghanistan, Bosnia, Cambodia and Mozambique ». British Medical Journal 311 : 718–21.

Andors, Phyllis. 1983. The Unfinished Liberation of Chinese Women, 1949–1980. Bloomington : Indiana University Press.

Aoyama, Atsuko. 1999. Toward a Virtuous Circle: A Nutrition Review of the Middle East and North Africa. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Appleton, Simon et Lina Song. 1999. « Income and Human Development at the Household Level: Evidence from Six Countries ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université de Bath, Department of Economics and International Development ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Appleton, Simon, avec la collaboration de Tom Emwanu, Johnson Kagugube et James Muwonge. 1999. « Changes in Poverty in Uganda, 1992–1997 ». Working Paper 99.22. Université d'Oxford, Centre for the Study of African Economies.

Aristy, Jaime et Andres Dauhajre. 1998. « Efectos de las politicas macroeconomicas y sociales sobre la pobreza en la República Dominicana ». Banque interaméricaine de développement, Département du développement durable, Washington, D.C.

Arnold, Michael J. E. 1998. « Forestry and Sustainable Rural Livelihoods ». In Diana Carney, directrice de publication, Sustainable Rural Livelihoods: What Contribution Can We Make? Implementing the Sustainable Rural Livelihoods Approach. Londres. Ministère du Développement international du Royaume-Uni.

———. À paraître. « Devolution of Control of Common-Pool Resources to Local Communities: Experiences in Forestry ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

Arrow, Kenneth. 1963. « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care ». American Economic Review 53 : 941–73.

———. 2000. « Observations on Social Capital ». In Partha Dasgupta and Ismail Serageldin, directeurs de publication, Social Capital: A Multifaceted Perspective. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Arulpragasam, Jehan et Carlo del Ninno. 1996. « Do Cheap Imports Harm the Poor? Rural-Urban Tradeoffs in Guinea ». In David E. Sahn, directeur de publication, Economic Reform and the Poor in Africa. Oxford : Clarendon.

Aryeetey, Ernest. 1996. « Aid Effectiveness in Ghana ». Institut du développement outre-mer, Londres.

Asia Foundation and AKATIGA. 1999. The Impact of Economic Crisis on Indonesian Small and Medium Enterprises. Djakarta : Asia Foundation.

Asiimwe, Delius. 1997. « Informal Health Markets and Formal Health Financing Policy in Uganda ». London School of Hygiene, Londres ; et Makerere Institute of Social Research, Kampala.

Atkinson, Anthony Barnes. 1981. « On Intergenerational Income Mobility in Britain ». Journal of Post-Keynesian Economics 3: 194–218.

———. 1998. « Equity Issues in a Globalizing World: The Experience of OECD Countries ». Document présenté à la conférence sur la politique économique et l'équité du Fonds monétaire international, juin, Washington, D.C.

Atkinson, Anthony Barnes et François Bourguignon. À paraître. « Poverty and Inclusion from a World Perspective ». In Pierre-Alain Muet et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, Global Governance, Markets, and Equity. New York : Oxford University Press.

Austin, Gareth. 1999. « Background Note on Civil Strife and Poverty in Sub-Saharan Africa ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. London School of Economics and Political Science ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Azandossessi, Arsène. 2000. « The Struggle for Water in Urban Areas of Nouakchott, Mauritania ». WATERfront 13. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.

Bajpai, Nirupam et Jeffrey Sachs. 1999. « The Progress of Policy Reform and Variations in Performance at the Sub-National Level in India ». Development Discussion Paper 730. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Bale, Malcolm. 1999. « The Rural Poor: A Thematic Approach ». Banque mondiale, Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.

Bale, Malcolm et Tony Dale. 1998. « Public Sector Reform in New Zealand and Its Relevance to Developing Countries ». World Bank Research Observer 13(1) : 103–21.

Banarjee, Ajit, Gabriel Campbell, Maria Concepcion J. Cruz, Shelton H. Davis et Augusta Molnar. 1997. « Participation in Forest Management and Conservation ». Département de l'environnement, Série de documents sur la participation 49. Banque mondiale, Washington, D.C.

Banerjee, Abhijit V. et Esther Duflo. 2000. « Inequality and Growth: What Can the Data Say? » Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics, Cambridge, Mass.

Banerjee, Abhijit V., Paul Gertler et Maireesh Ghatak. 1998. « Empowerment and Efficiency: The Economics of Agrarian Reform ». Massachusetts Institute of Technology Working Paper 98-22. Department of Economics, Cambridge, Mass.

Banerjee, Abhijit V., Dilip Mookherjee, Kaivan Munshi et Debraj Ray. 2000. « Inequality, Control Rights and Rent Seeking: Sugar Cooperatives in Maharashtra ». Université de Boston ; Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Mass. : et Instituto de Análisis Económico, Barcelone.

Banerji, Arup et Hafez Ghanem. 1997. « Does the Type of Political Regime Matter for Trade and Labor Market Policies? » Economic Review 11(1) : 171–94.

Banque mondiale. 1980. Rapport sur le développement dans le monde 1980. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1989. « Nepal Hill Community Forestry ». Région Asie du Sud, Washington, D.C.

———. 1990. Rapport sur le développement dans le monde 1990 : La pauvreté. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1991a. Jordan: Public Expenditure Review. Washington, D.C.

———. 1991b. « A Symposium Issue on the Analysis of Poverty and Adjustment ». World Bank Economic Review 5(2) : 177–393.

———. 1991c. Rapport sur le développement dans le monde 1991 : Le défi du développement. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1992a. « Une exécution efficace : élément clé de l'impact sur le développement ». Rapport du groupe d'étude sur la gestion du portefeuille. Washington, D.C.

———. 1992b. Rapport sur le développement dans le monde 1992 : Le développement et l'environnement. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1993a. « Area Development Projects ». Lessons and Practices 3. Département de l'évaluation des opérations, Washington, D.C.

———. 1993b. The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy. Rapport de recherche sur les politiques. New York : Oxford University Press.

———. 1993c. Uganda: Social Sectors. Monographie-pays de la Banque mondiale. Washington, D.C.

———. 1993d. Rapport sur le développement dans le monde 1993 : Investir dans la santé. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1994a. L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1994b. Averting the Old Age Crisis. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press.
———. 1994c. « Hashemite Kingdom of Jordan: Poverty Assessment ». Vol. 1. Report 12675-JO. Washington, D.C.
———. 1994d. « Republic of Turkey—Second Health Project: Essential Health Services and Management Development in Eastern and Southeastern Anatolia ». Rapport d'évaluation 12765-TU. Washington, D.C.
———. 1994e. Rapport sur le développement dans le monde 1994 : Une infrastructure pour le développement. Washington, D.C. : Banque mondiale.
———. 1995a. « Argentina: Argentina's Poor—A Profile ». Rapport sectoriel 13318. Washington, D.C.
———. 1995b. Priorités et stratégies pour l'éducation : une étude de la Banque mondiale. Washington, D.C.
———. 1995c. Rapport sur le développement dans le monde 1995 : Le monde du travail dans un monde sans frontières. Washington, D.C. : Banque mondiale.
———. 1996a. « Access to Education and Health Care in Uganda ». Département Afrique de l'Est et Département de la lutte contre la pauvreté et de la politique sociale, Washington, D.C.
———. 1996b. « Democratic and Popular Participation in the Public Field: The Experience of the Participative Budget in Porto Alegre (1989–1995) ». Institut de développement économique, Washington, D.C.
———. 1996c. Mexico: Rural Poverty. Washington, D.C.
———. 1996d. Poverty Reduction and the World Bank: Progress and Challenges in the 1990s. Washington, D.C.
———. 1996e. « Assistance technique ». Leçons & pratiques 7. Département de l'évaluation des opérations, Washington, D.C.
———. 1996f. Rapport sur le développement dans le monde 1996 : De l'économie planifiée à l'économie de marché. Washington, D.C. : Banque mondiale.
———. 1997a. Can the Environment Wait? Priorities for East Asia. Washington, D.C.
———. 1997b. China 2020 : Sharing Rising Incomes. Washington, D.C.
———. 1997c. Clear Water, Blue Skies: China's Environment in the New Century. Washington, D.C.
———. 1998. Faire face au sida : Les priorités de l'action publique face à une épidémie mondiale. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
———. 1997e. Expanding the Measure of Wealth: Indicators of Environmentally Sustainable Development. Études et monographies sur le développement écologiquement et socialement durable n° 17. Washington, D.C.
———. 1997f. « Health, Nutrition and Population ». Étude sur la stratégie sectorielle, Réseau du développement humain, Washington, D.C.
———. 1997g. India: Achievements and Challenges in Reducing Poverty. Monographie-pays. Washington, D.C.
———. 1997h. « India: Andhra Pradesh Hazard Mitigation and Emergency Cyclone Recovery Project ». Mémorandum et recommandation du président P7100. Washington, D.C.
———. 1997i. « Romania Poverty and Social Policy Report ». Région Europe et Asie centrale,Washington, D.C.
———. 1997j. Rural Development: From Vision to Action—A Sector Strategy. Série Études et monographies sur le développement écologiquement et socialement durable n° 12. Washington, D.C.
———. 1997k. « Social Funds Portfolio Review ». Groupe thématique des Fonds sociaux, Washington, D.C.
———. 1997l. Rapport sur le développement dans le monde 1997 : L'État dans un monde en mutation. Washington, D.C. : Banque mondiale.
———. 1998a. « Africa Region Findings: Listening to Farmers—Participatory Assessment of Policy Reform in Zambia's Agricultural Sector ». Rapport 105. Région Afrique, Washington, D.C.
———. 1998b. Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press.
———. 1998c. « Bangladesh Emergency Flood Recovery Project ». Rapport P7264. Région Asie du Sud, Washington, D.C.
———. 1998d. Bangladesh: From Counting the Poor to Making the Poor Count. Monographie-pays. Washington, D.C.
———. 1998e. « Cambodia Poverty Assessment ». Région Asie de l'Est et Pacifique, Unité sectorielle de la lutte contre la pauvreté et de la gestion économique et Unité sectorielle du développement humain, Washington, D.C.
———. 1998f. East Asia: The Road to Recovery. Washington, D.C.
———. 1998g. El Salvador Rural Development Study. Monographie-pays. Washington, D.C.
———. 1998h. Ethiopia: Social Sector Report. Monographie-pays. Washington, D.C.
———. 1998i. Global Economic Prospects and the Developing Countries 1998/1999. Washington, D.C.
———. 1998j. « Honduras: Hurricane Emergency Project ». Mémorandum et recommandation du président P7280. Washington, D.C.
———. 1998k. The Impact of Public Expenditure Reviews: An Evaluation. Washington, D.C.
———. 1998l. « Indonesia: Education in Indonesia, from Crisis to Recovery ». Education Sector Unit Report 18651-IND. Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.
———. 1998m. « Nicaragua Basic Education Project ». Rapport d'évaluation. Région Amérique latine et Caraïbes, Groupe du développement humain et social, Washington, D.C.
———. 1998n. « Pakistan Public Expenditure Review: Reform Issues and Options ». Rapport 18432 de l'Unité sectorielle de la lutte contre la pauvreté et de la gestion économique. Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.
———. 1998o. « Philippines Local Government Units Urban Water and Sanitation Project ». Document d'évaluation et

de supervision de projet. Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.

———. 1998p. « Philippines Social Expenditure Priorities ». Rapport sectoriel 18562-PH. Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.

———. 1998q. « Post-conflict Reconstruction: The Role of the World Bank ». Réseau du développement écologiquement et socialement durable, Washington, D.C.

———. 1998r. « Rapid Social Assessments, January–April 1998 ». In Social Impact of the East Asian Financial Crisis. Washington, D.C.

———. 1998s. « Recent Experience with Involuntary Resettlement: Overview ». Rapport 17538. Département de l'évaluation des opérations, Washington, D.C.

———. 1998t. « Reducing Poverty in India: Options for More Effective Public Services ». Rapport 17881-IN. Washington, D.C.

———. 1998u. « Road Sector Investment Program—Zambia ». Département technique Afrique, Washington, D.C.

———. 1998v. « Rwanda Poverty Note: Rebuilding an Equitable Society—Poverty and Poverty Reduction after the Genocide ». World Development Sources Report 17792-RW. Washington, D.C.

———. 1998w. « Security, Poverty Reduction and Sustainable Development Challenges for the New Millennium ». Département du développement social, Washington, D.C.

———. 1998x. Social Impact of the East Asian Financial Crisis. Washington, D.C.

———. 1998y. « Thailand Economic Monitor ». Departmental Working Paper 18936. Unité résidente en Thaïlande, Bangkok.

———. 1998z. « The World Bank and Climate Change: East Asia ». Unité de l'environnement mondial, Washington, D.C.

———. 1998aa. Rapport sur le développement dans le monde 1998-99 : Le savoir au service du développement. Paris : Éditions ESKA.

———. 1999a. « Access to Justice: The English Experience with Small Claims ». PREM Note 40. Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Groupe thématique des institutions juridiques, Washington, D.C.

———. 1999b. « Africa Region ». Notes du Groupe de travail sur les programmes d'action communautaire. Région Afrique, Washington, D.C.

———. 1999c. « Argentina: The Flood Rehabilitation Project ». Rapport de fin d'exécution 18769. Washington, D.C.

———. 1999d. « Bolivia: Implementing the Comprehensive Development Framework ». Rapport 19326-BO. Unité de gestion Bolivie, Paraguay et Pérou, Washington, D.C.

———. 1999e. « Brazil: Rio Flood Reconstruction and Prevention Project ». Rapport d'évaluation rétrospective 19497. Washington, D.C.

———. 1999f. « Cities without Slums: Action Plan for Moving Slum Upgrading to Scale ». Division du développement urbain, Washington, D.C.

———. 1999g. « Coping with the Crisis in Education and Health ». In Thailand Social Monitor 2. Washington, D.C.

———. 1999h. « Country Assessments and IDA Allocations ». Washington [www.worldbank.org/ida/idalloc.htm].

———. 1999i. Global Development Finance 1999. Washington, D.C.

———. 1999j. Global Economic Prospects and the Developing Countries 2000. Washington, D.C.

———. 1999k. Greening Industry: New Roles for Communities, Markets, and Governments. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press.

———. 1999l. « Honduras: Country Assistance Strategy ». Rapport 19893-HO. Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

———. 2000. Intensifier la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique : faire face à une crise de développement. Washington, D.C.

———. 1999n. « Gérer les dimensions sociales des crises : bonnes pratiques de politique sociale ». Réseau du développement humain, Washington, D.C.

———. 1999o. « Moldova: Poverty Assessment Technical Papers ». Report 19846. Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.

———. 1999p. Peru: Improving Health Care for the Poor. Monographie-pays. Washington, D.C.

———. 1999q. « Poverty Alleviation in Jordan in the 1990s: Lessons for the Future ». Rapport 19869-JO. Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Washington, D.C.

———. 1999r. « Poverty and Policy in Latin America and the Caribbean ». Région Amérique latine et Caraïbes, Bureau de l'économiste en chef, programme d'études régionales, Washington, D.C.

———. 1999s. Poverty and Social Development in Peru, 1994–1997. Washington, D.C.

———. 1999t. « Poverty Trends and the Voices of the Poor ». Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

———. 1999u. « Progress Report to the World Bank's Executive Board ». Washington, D.C.

———. 1999v. « Public Expenditure Reviews: Progress and Potential ». PREM Note 20. Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Groupe thématique sur les dépenses publiques, Washington, D.C.

———. 1999w. « Republic of Korea: Establishing a New Foundation for Sustained Growth ». Washington, D.C.

———. 1999x. « A Review of World Bank Participatory Poverty Assessments ». Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

———. 1999y. « A Strategic View of Urban and Local Government Issues: Implications for the Bank ». Département des transports, de l'eau et du développement urbain, Washington, D.C.

———. 1999z. « Sub-national Database of the World's Largest Countries ». Groupe thématique sur les questions économiques régionales sous-nationales, Washington, D.C.

———. 1999aa. « Turkey: Economic Reforms, Living Standards and Social Welfare Study ». Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.

———. 1999bb. « Vietnam—Development Report 2000: Attacking Poverty ». Mémorandum économique. Washington, D.C.
———. 1999cc. World Development Indicators 1999. Washington, D.C.
———. 1999dd. Rapport sur le développement dans le monde 1999-2000 : Le développement au seuil du XXIe siècle. Paris : publié pour la Banque mondiale, Éditions ESKA.
———. 1999ee. « Zambia: Road Sector Investment Program Supervision Reports ». Région Afrique, Washington, D.C.
———. 2000a. « Accelerating an AIDS Vaccine for Developing Countries: Recommendations for the World Bank ». Groupe d'action pour le vaccin contre le sida, Washington, D.C.
———. 2000b. L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le XXIe siècle ? Washington, D.C.
———. 2000c. « China: Overcoming Rural Poverty ». Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.
———. 2000d. « East Asia and the Pacific Quarterly Brief ». Washington, D.C.
———. 2000e. East Asia: Recovery and Beyond. Washington, D.C.
———. 2000f. « Ecuador: Crisis, Poverty and Social Services ». Washington, D.C.
———. 2000g. Global Development Finance 2000. Washington, D.C.
———. 2000h. « Health, Nutrition, Population, and Poverty Country Information Sheets ». Département de la population, de la santé et de la nutrition, Washington, D.C.
———. 2000i. « India—Policies to Reduce Poverty and Accelerate Sustainable Development ». Rapport sectoriel. Région Asie du Sud, Washington, D.C.
———. 2000j. « Kingdom of Morocco: Poverty Update ». Groupe du développement humain, Washington, D.C. Projet. 28 juin.
———. 2000k. « Maintaining Utility Services for the Poor ». Washington, D.C.
———. 2000l. Making Transition Work for Everyone: Poverty and Inequality in Europe and Central Asia. Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.
———. 2000m. « Nicaragua: Rainfall Risk Management ». Document d'évaluation de projet. Washington, D.C.
———. 2000n. « A Note on Economic Reforms and Performance in Sub-Saharan Africa ». Région Afrique, Bureau de l'économiste en chef, Washington, D.C.
———. 2000o. « Philippines Poverty Assessment ». Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.
———. 2000p. The Quality of Growth. New York : Oxford University Press.
———. 2000q. « Social Protection Sector Strategy: From Safety Net to Trampoline ». Réseau du développement humain, Équipe protection sociale, Washington, D.C.
———. 2000r. « Water, Sanitation and Poverty ». Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Washington, D.C.
———. 2000s. World Development Indicators 2000. Washington, D.C.
———. À paraître a. EnGendering Development. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. New York : Oxford University Press.
———. À paraître b. Poverty Reduction Strategy Sourcebook. Washington, D.C.
———. À paraître c. Sourcebook on Community-Driven Development in the Africa Region. Washington, D.C.
Banque mondiale et FMI (Fonds monétaire international). 2000a. « Rapport d'avancement sur les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ». Document préparé pour la réunion du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement — Comité du développement (Comité du développement), Banque mondiale et Fonds monétaire international, 31 mars, Washington, D.C.
———. 2000b. « Commerce, développement et réduction de la pauvreté ». Document préparé pour la réunion du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement — Comité du développement (Comité du développement), Banque mondiale et Fonds monétaire international, 31 mars, Washington
Banque mondiale, Groupe de promotion des partenariats. 1998a. « Partnership for Development: From Vision to Action ». Présentation au Conseil des administrateurs, septembre, Washington, D.C.
———. 1998b. « Partnership for Development: Proposed Actions for the World Bank ». Document de synthèse. Washington, D.C.
Banton, Michael. 1999. « Discrimination and Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université de Cambridge ; et Banque mondiale, Washington, D.C.
Bardhan, Pranab. 1997a. « Method in the Madness? A Political-Economy Analysis of the Ethnic Conflicts in Less Developed Countries ». World Development 25(9) : 1381–98.
———. 1997b. La gestion des affaires publiques au service du développement : une approche par l'économie politique. Études du Centre de développement de l'OCDE. Washington, D.C. : Washington Center Press.
———. 1999a. « Democracy and Development: A Complex Relationship ». In Ian Shapiro and Casiano Hacker-Cordón, directeurs de publication, Democracy's Values. New York : Cambridge University Press.
———. 1999b. « Political Economy, Governance and Poverty Reduction ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université de Californie à Berkeley, Institute of International Studies ; et Banque mondiale, Washington, D.C.
Bardhan, Pranab et Dilip Mookherjee. 1999. « Capture and Governance at Local and National Levels ». Université de Californie à Berkeley, Institute of International Studies ; et Université de Boston, Department of Economics.
Bardhan, Pranab et Christopher Udry. 1999. Development Microeconomics. New York : Oxford University Press.
Barham, Christopher. 2000. « Le fonds mexicain pour les catastrophes naturelles (Fonden) ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Barnes, Douglas F. et Jonathan Halpern. 2000. « The Role of Energy Subsidies ». In Energy Sector Management Assistance Programme, Energy and Development Report 2000: Energy Services for the World's Poor. Washington, D.C : Banque mondiale.

Barnes, Douglas F., Robert van der Plas et Willem Floor. 1997. « Des solutions au problème de l'énergie rurale dans les pays en développement » Finances & Développement 34(2) : 11-15.

Barr, Abigail. 1998. « Enterprise Performance and the Functional Diversity of Social Capital ». Working Paper Series, n° 98-1. Université d'Oxford, Institute of Economics and Statistics.

———. 1999. « Collective Action and Bilateral Interaction in Ghanaian Entrepreneurial Networks ». Université d'Oxford, Centre for the Study of African Economies.

Barraclough, Solon et Daniel Moss. 1999. Toward Greater Food Security in Central America following Hurricane Mitch. Boston : Oxfam America.

Barrett, Christopher. 1996. « On Price Risk and the Inverse Farm-Size Productivity Relationship ». Journal of Development Economics 51(2) : 193–215.

———. 1998a. « Food Aid: Is It Development Assistance, Trade Promotion, Both or Neither? » American Journal of Agricultural Economics 80(3) : 566–71.

———. 1998b. « Immiserized Growth in Liberalized Agriculture ». World Development 26 : 743–53.

———. 1999. « On Vulnerability, Asset Poverty and Subsidiarity ». Comments to Ford–Rockefeller Foundation Seminar Series Session, Managing Vulnerability and Shocks within the Agro-Food System, 20 mai, New York.

Barrett, Christopher et Michael Carter. 1999. « Can't Get Ahead for Falling Behind: New Directions for Development Policy to Escape Poverty and Relief Traps ». Agence des États-Unis pour le développement international, Washington, D.C.

Barrett, Christopher et Paul Dorosh. 1996. « Farmers' Welfare and Changing Food Prices: Nonparametric Evidence from Rice in Madagascar ». American Journal of Agricultural Economics 78 : 656–69.

Barrett, Scott. 1999. « Montreal versus Kyoto: International Cooperation and the Global Environment ». In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

———. À paraître. « A Theory of Full International Cooperation ». Journal of Theoretical Politics.

Barro, Robert J. 1996a. Health and Economic Growth. Washington, D.C. : Organisation panaméricaine de la santé.

———. 1996b. « Institutions and Growth: An Introductory Essay ». Journal of Economic Growth 1(1) : 145–48.

———. 1997. Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study. Cambridge, Mass. : MIT Press.

———. 1999. « Inequality, Growth and Investment ». Université Harvard, Department of Economics, Cambridge, Mass.

Barro, Robert J. et Xavier Sala-i-Martin. 1995. Economic Growth. New York : McGraw-Hill.

Barros, Ricardo, Rosane Mendonca et Sonia Rocha. 1995. « Brazil: Welfare, Inequality, Poverty, Social Indicators and Social Programs in the 1980's ». In Nora Lustig, directrice de publication, Coping with Austerity. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Barwell, Ian. 1996. « Le transport et le village : conclusions d'une série d'enquêtes-villages et d'études de cas réalisées en Afrique » Document de synthèse de la Banque mondiale, Série Région Afrique 344, Washington, D.C..

Basta, Samir S., Alan Berg et Susan Brems. 1986. Guidelines for Work in Nutrition. Département de la population, de la santé et de la nutrition. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Basu, Alaka Malwade. 1995. « Poverty and AIDS: The Vicious Circle ». Division of Nutritional Sciences. Working Paper 95.02. Université Cornell, Ithaca, N.Y.

Basu, Kaushik. 1998. « Child Labor: Cause, Consequence and Cure, with Remarks on International Labor Standards ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2027. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999a. « Child Labor: Cause, Consequence and Cure, with Remarks on International Labor Standards ». Journal of Economic Literature 38: 1083–119.

———. 1999b. « International Labor Standards and Child Labor ». Challenge 42(5) : 80–93.

Basu, Kaushik et Pham Hoang Van. 1998. « The Economics of Child Labor ». American Economic Review 88 : 412–27.

Bates, Robert H. 1989. Beyond the Miracle of the Market: The Political Economy of Agrarian Development in Kenya. New York : Cambridge University Press.

———. 1997. « Political Institutions and Economic Growth in Africa ». Development Discussion Paper 583. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

———. 1999. « Ethnicity, Capital Formation and Conflict ». Center for International Development Working Paper 27. Université Harvard, Cambridge, Mass.

Batson, Amie et Piers Whitehead. 1999. « HIV/AIDS Vaccines: What Motivates Private Investment in R&D? » Document commandé par le Groupe d'action pour le vaccin contre le sida. Mercer Management et Banque mondiale, Washington, D.C.

Baudot Sundberg, Barbara et William Moomaw, directeurs de publication 1999. People and Their Planet. New York : St. Martin's.

Baulch, Bob et John Hoddinott. À paraître. « Economic Mobility and Poverty Dynamics in Developing Countries ». Journal of Development Studies.

Baum, Warren. 1986. Partners against Hunger. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Bebbington, Anthony. 1996. « Organizations and Intensification: Campesino Federations, Rural Livelihoods and Agricultural Technology in the Andes and Amazonia ». World Development 24(7) : 1161–78.

———. 1997. « Social Capital and Rural Intensification: Local Organizations and Islands of Sustainability in the Rural Andes ». Geographical Journal 163(2) : 189–97.

———. 1999. « Capitals and Capabilities: A Framework for Analyzing Peasant Viability, Rural Livelihoods and Poverty ». World Development 27(12) : 2021–44.

Bebbington, Anthony et Thomas Carroll. 2000. « Induced Social Capital and Federations of the Rural Poor ». Initiative en faveur du patrimoine social, Document de travail n° 19. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Bebbington, Anthony et Thomas Perreault. 1999. « Social Capital, Development and Access to Resources in Highland Ecuador ». Economic Geography 75(4) : 395–418.

Becker, Gary. 1960. « An Economic Analysis of Fertility ». In Universities-National Bureau Committee for Economic Research, Demographic and Economic Change in Developed Countries. National Bureau of Economic Research Conference Series, n° 11. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Behrman, Jere R. 1987. « Schooling in Developing Countries: Which Countries Are the Over- and Underachievers and What Is the Schooling Impact? » Economics of Education Review 6(2) : 111–27.

———. 1988. « Intra-Household Allocation of Nutrients in Rural India: Are Boys Favored? Do Parents Exhibit Inequality Aversion? » Oxford Economic Papers 40(1) : 32–54.

———. 1996. « The Impact of Health and Nutrition on Education ». World Bank Research Observer 11(1) : 23–37.

Behrman, Jere R. et Anil Deolalikar. 1990. « The Intra-Household Demand for Nutrients in Rural South India: Individual Estimates, Fixed Effects and Permanent Income ». Journal of Human Resources 24(4) : 655–96.

Behrman, Jere R. et James C. Knowles. 1997. « How Strongly Is Child Schooling Associated with Household Income? » Université de Pennsylvanie, Philadelphie : et Abt Associates, Cambridge, Mass.

Behrman, Jere R., Suzanne Duryea et Miguel Székely. 1999. « Aging and Economic Options: Latin America in a World Perspective ». Banque interaméricaine de développement, Bureau de l'économiste en chef, Washington, D.C.

Bellew, Rosemary T. et Elizabeth M. King. 1993. « Educating Women: Lessons from Experience ». In Elizabeth M. King et Anne M. Hill, directrices de publication, Barriers, Benefits, and Policies. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Bénabou, Roland. 1996. « Inequality and Growth ». In Ben Bernanke et Julio Rotemberg, directeurs de publication, National Bureau of Economic Research Macroeconomics Annual. Cambridge, Mass. : MIT Press.

Benhabib, Jess et Mark M. Spiegel. 1994. « The Role of Human Capital in Economic Development: Evidence from Aggregate Cross-Country Data ». Journal of Monetary Economics 34(2) : 143–73.

Bennett, Lynn, Mike Goldberg et Pamela Hunte. 1996. « Ownership and Sustainability: Lessons on Group-Based Financial Services from South Asia ». Journal of International Development 8(2) : 271–88.

Benson, Charlotte. 1997a. « The Economic Impact of Natural Disasters in Fiji ». Working Paper 97. Institut du développement outre-mer, Londres.

———. 1997b. « The Economic Impact of Natural Disasters in the Philippines ». Working Paper 99. Institut du développement outre-mer, Londres.

———. 1997c. « The Economic Impact of Natural Disasters in Vietnam ». Working Paper 98. Institut du développement outre-mer, Londres.

Benson, Charlotte et Edward Clay. 1998. The Impact of Drought on Sub-Saharan African Economies: A Preliminary Examination. Rapport technique de la Banque mondiale n° 401. Washington, D.C.

Benyon, Jonathan. 1999. « Assessing Aid and the Collier/Dollar Poverty Efficient Aid Allocations: A Critique ». Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres.

BERD (Banque européenne pour le reconstruction et le développement). 1998. Transition Report 1998: The Financial Sector in Transition. Londres.

———. 1999. Transition Report 1999: Ten Years of Transition. Londres.

Berg, Elliott J. 1994. Repenser la coopération technique : réformes pour renforcer les capacités en Afrique. Paris : Economica [pour le] Programme des Nations Unies pour le développement.

———. 2000. « Aid and Failed Reforms: The Case of Public Sector Management ». In Finn Tarp, directeur de publication, Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future. Londres : Routledge.

Berg, Janine et Lance Taylor. 2000. « External Liberalization, Economic Performance and Social Policy ». Center for Economic Policy Analysis Working Paper Series I, Working Paper 12. New School University, New York.

Berkovitz, Daniel, Katherina Pistor et Jean-François Rischard. 1999. « Economic Development, Legality and the Transplant Effect ». Université de Pittsburgh ; et Institut Max Planck, Rostock, Allemagne.

Berman, Eli et Stephen Machin. 2000. « Skilled-Biased Technology Transfer: Evidence of Factor-Biased Technological Change in Developing Countries ». Université de Boston, Department of Economics.

Berry, Sara. 1989. « Social Institutions and Access to Resources ». Africa 59(1) : 41–55.

Bertrand, Marianne, Douglas Miller et Sendhil Mullainathan. 1999. « Public Policy and Extended Families: Evidence from South Africa ». Université de Princeton, Princeton, N.J.

Besley, Timothy. 1995a. « Property Rights and Investment Incentives: Theory and Evidence from Ghana ». Journal of Political Economy 103(5) : 903–37.

———. 1995b. « Savings, Credit and Insurance ». In Jere R. Behrman et T.N. Srinivasan, directeurs de publication, Handbook of Development Economics. Amsterdam: Elsevier Science.

Besley, Timothy et Robin Burgess. 1998. « Land Reform, Poverty Reduction and Growth: Evidence from India ». New Series, DERP-13. London School of Economics and Political Science.

———. 2000. « Does Media Make Government More Responsive? Theory and Evidence from Indian Famine Relief Policy ». Suntory and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines (STICERD), London School of Economics and Political Science.

Besley, Timothy et Stephen Coate. 1995. « Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral ». Journal of Development Economics 46 : 1–18.

Bhagwati, Jagdish et T. N. Srinivasan. 1999. « Outward Orientation and Development: Are the Revisionists Right? » Paper contributed to festschrift in honor of Anne Krueger. [www.columbia.edu/cu/economics/].

Bhalla, Surjit. 2000. « Growth and Poverty in India: Myth and Reality ». Oxus Research and Investments, New Delhi.

Bhargava, Alok. 1997. « A Longitudinal Analysis of Infant and Child Mortality Rates in Developing Countries ». Indian Economic Review 32 : 141–53.

Bhargava, Alok, Dean Jamison, Lawrence Lau et Christopher Murray. 2000. « Modelling the Effects of Health on Economic Growth ». Organisation mondiale de la santé, Genève.

Bhatt, Ela. 1989. « Toward Empowerment ». World Development 17(7) : 1059–65.

———. 2000. « Notes on the Politics of Poverty Reduction ». In Gudrun Kochendörfer-Lucius et Boris Pleskovic, directeurs de publication, Inclusion, Justice, and Poverty Reduction. Berlin : Fondation allemande pour le développement international.

Bhatt, Mihir. 1999a. « Natural Disaster as National Shocks to Poor and Development ». Document présenté à l'Atelier d'été du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Banque mondiale, juillet, Washington, D.C.

———. 1999b. « Vulnerability Matters ». Document présenté au Forum du Programme de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, Programme des Nations Unies pour le développement, juillet, Genève.

BID (Banque interaméricaine de développement). 1995. Overcoming Volatility: Economic and Social Progress in Latin America, 1995 Report. Washington, D.C.

———. 1997. Latin America after a Decade of Reforms. Washington, D.C.

———. 2000. Social Protection for Equity and Growth. Département du développement durable, Bureau consultatif sur la pauvreté et les inégalités,, Washington, D.C.

———. Années diverses. Statistical and Social Database. Washington[www.iadb.org/int/sta/ENGLISH/staweb/statshp.htm].

Bidani, Benu et Hyeok Jong. 1999. « Explaining the Dynamics of Inequality in Thailand: 1981–1996 ». Banque mondiale, Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.

Bidani, Benu et Martin Ravallion. 1996. « Decomposing Social Indicators Using Distributional Data ». Journal of Econometrics 77(1) : 125–40.

Bigio, Anthony, directeur de publication 1998. Social Funds and Reaching the Poor: Experiences and Future Directions. Washington, D.C. : Banque mondiale, Institut de développement économique.

Binder, Melissa. 1999. « Schooling Indicators during Mexico's Lost Decade ». Economics of Education Review 18(2) : 183–99.

Binswanger, Hans et Shahidur Khandker. 1995. « The Impact of Formal Finance on the Rural Economy of India ». Journal of Development Studies 32(2) : 234–62.

Birdsall, Nancy. À paraître. « New Findings in Economics and Demography: Policy Implications ». In Nancy Birdsall, Allen C. Kelley et Steven Sinding, directeurs de publication, Population Does Matter: Demography, Growth, and Poverty in the Developing World. New York : Oxford University Press.

Birdsall, Nancy et Augusto de la Torre. 2000. « Economic Reform in Unequal Latin American Societies ». Dotation Carnegie pour la paix internationale, Dialogue interaméricain, Washington, D.C.

Birdsall, Nancy et Robert Hecht. 1995. « Swimming against the Tide: Strategies for Improving Equity in Health ». Développement humain et politique opérationnelle, Document de travail n° 55. Banque mondiale, Washington, D.C.

Birdsall, Nancy et Robert Z. Lawrence. 1999. « Deep Integration and Trade Agreements: Good for Developing Countries? » In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

Birdsall, Nancy et Juan Luis Londoño. 1997. « Asset Inequality Matters: An Assessment of the World Bank's Approach to Poverty Reduction ». American Economic Review 87(2) : 32–37.

Birdsall, Nancy, Carol Graham et Richard H. Sabot. 1998. Beyond Tradeoffs: Market Reform and Equitable Growth in Latin America. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement et Brookings Institution.

Birdsall, Nancy, Allen C. Kelley et Steven Sinding, directeurs de publication. À paraître. Population Does Matter: Demography, Growth, and Poverty in the Developing World. New York : Oxford University Press.

Bisat, Amer, R. Barry Johnston et Vasudevan Sundararajan. 1999. « Sequencing Financial Reform and Liberalization in Five Developing Countries ». In Barry R. Johnston et Vasudevan Sundararajan, directeurs de publication, Sequencing Financial Sector Reforms: Country Experiences and Issues. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.

Blackden, Mark et Chitra Bhanu. 1999. Gender, Growth, and Poverty Reduction: Special Program of Assistance for Africa. Rapport technique de la Banque mondiale n° 428. Washington, D.C.

Blackhurst, Richard. 1997a. « The Capacity of the WTO to Fill Its Mandate ». In Anne Krueger, directrice de publication, The WTO as an International Organization. Chicago : University of Chicago Press.

———. 1997b. « The WTO and the Global Economy ». World Economy 20 : 527–44.

Blair, Harry. 2000. « Participation and Accountability at the Periphery: Democratic Local Governance in Six Countries ». World Development 28(1) : 21–39.

Blair, Harry et Gary Hansen. 1994. « Weighing in on the Scales of Justice: Strategic Approaches for Donor-Supported Rule of Law Programs ». Assessment Report 7. Agence des États-Unis pour le développement international, Programmes et opérations, Washington, D.C.

Blanchard, Olivier et Andrei Shleifer. 2000. « Federalism with and without Political Centralization: China versus Russia ». NBER Working Paper 7616. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Bloom, David E. et Jeffrey D. Sachs. 1998. « Geography, Demography and Economic Growth in Africa ». Brookings Papers on Economic Activity 2: 207–95.

Bloom, David E. et Jeffrey G. Williamson. 1997. « Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia ». NBER Working Paper 6268. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Bodart, Claude et Jennie L. Litvack. 1993. « User Fees Plus Quality Equals Improved Access to Health Care: Results of a Field Experiment in Cameroon ». Social Science and Medicine 37(3) : 369–83.

Boland, John et Dale Whittington. 2000. « Water Tariff Design in Developing Countries: Disadvantages of Increasing Block Tariffs (IBTs) and Advantages of Uniform Price with Rebate (UPR) Designs ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Bonilla-Chacin, Maria et Jeffrey S. Hammer. 1999. « Life and Death among the Poorest ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Bonitatibus, Ester et Jonathan Cook. 1996. « Incorporating Gender in Food Security Policies: A Handbook for Policymakers in Commonwealth Africa ». Secrétariat du Commonwealth, Londres.

Boone, Peter. 1994. « The Impact of Foreign Aid on Savings and Growth ». London School of Economics and Political Science.

Booth, David, John Milimo, Ginny Bond et Silverio Chimuka. 1995. « Coping with Cost Recovery: A Study of the Social Impact and Responses to Cost Recovery in Basic Services (Health and Education) in Poor Communities in Zambia ». Task Force on Poverty Reduction Working Paper 3. Agence suédoise de coopération internationale au développement, Stockholm.

Borjas, George J. 1992. « Ethnic Capital and Intergenerational Mobility ». Quarterly Journal of Economics 107(1) : 123–50.

———. 1997. « To Ghetto or Not to Ghetto: Ethnicity and Residential Segregation ». NBER Working Paper 6176. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Borjas, George J. et Glenn T. Sueyoshi. 1997. « Ethnicity and the Intergenerational Transmission of Welfare Dependency ». NBER Working Paper 6175. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Bouderbala, Negib et Paul Pascon. 1970. « Le droit et le fait dans la société composite ». Essai d'introduction au système juridique marocain BESM 117. Rabat.

Bourguignon, François. 1999. « Inclusion, Structural Inequality and Poverty: Interplay of Economic and Social Forces ». Banque mondiale, Service de conseil pour la recherche, Washington ; et Delta, Paris.

Bourguignon, François et Satya Chakravarty. 1998. « Multidimensional Measures of Poverty ». Document de travail de Delta 98-12. Paris.

Bourguignon, François et Pierre-André Chiappori. 1992. « Collective Models of Household Behavior ». European Economic Review 36(2–3) : 355–64.

Bourguignon, François et Christian Morrisson, directeurs de publication 1992. Ajustement et équité dans les pays en développement : une approche nouvelle. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.

———. 1998. « Inequality and Development: The Role of Dualism ». Journal of Development Economics 57 : 233–57.

———. 1999. « The Size Distribution of Income among World Citizens ». Delta et Université de Paris, Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée, Paris.

Bourguignon, François, Albert Berry et Christian Morrisson. 1982. La distribution mondiale des revenus entre 1950 et 1977. Revue économique, 33(3) : 379-424. Paris : École Normale Supérieure.

Bourguignon, François, Francisco Ferreira et Nora Lustig. 1997. « The Microeconomics of Income Distribution Dynamics in East Asia and Latin America ». Proposition de recherche. Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale, Washington, D.C.

Bourguignon, François, Myra Fournier et Marc Gurgand. 1999. « Distribution, éducation et développement : Taiwan. » Revue d'économie du développement, 3 : 1-33. ».

Bourguignon, François, Sylvie Lambert et Akiko Suwa-Eisenmann. 1996. « Distribution of Export Price Risk in a Developing Country ». CEPR Discussion Paper 1482. Centre for Economic Policy Research, Londres.

Boyce, James K. 1987. Agrarian Impasse in Bengal: Agricultural Growth in Bangladesh and West Bengal 1949–1980. Oxford : Oxford University Press.

Braithwaite, Jeanine D. 1997. « The Old and New Poor in Russia ». In Jeni Klugman, directrice de publication, Poverty in Russia: Public Policy and Private Responses. Institut de développement économique. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Brandsma, Judith et Rafika Chaouali. 1998. « Making Microfinance Work in the Middle East and North Africa ». Banque mondiale, Groupe du développement et du financement du secteur privé, Washington, D.C.

Bratton, Michael et Nicolas van de Walle. 1997. Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective. New York : Cambridge University Press.

Brautigam, Deborah. 1997. « Substituting for the State: Institutions and Industrial Development in Eastern Nigeria ». World Development 25(7) : 1063–80.

Braverman, Avishay et José-Luis Guasch. 1993. « Administrative Failures in Government Credit Programs ». In Karla Hoff, Avishay Braverman et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, The Economics of Rural Organization: Theory, Practice, and Policy. New York : Oxford University Press.

Bredie, Joseph W.B. et Girindre K. Beehary. 1998. School Enrollment Decline in Sub-Saharan Africa. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 395. Washington, D.C.

Brehm, Vicky Mancuso. 2000. « Environment, Advocacy and Community Participation: MOPAWI in Honduras ». Development in Practice 10(1) : 94–98.

Breton, Albert. 1965. « A Theory of Government Grants ». Canadian Journal of Economics and Political Science 31 : 147–57.

Briggs, Xavier. 1998. « Brown Kids in White Suburbs: Housing Mobility and the Multiple Faces of Social Capital ». Housing Policy Debate 9(1) : 177–221.

Brockerhoff, Martin et Ellen Brennan. 1998. « The Poverty of Cities in Developing Regions ». Population and Development 24(1) : 75–114.

Brockerhoff, Martin et Paul Hewett. 1998. « Ethnicity and Child Mortality in Sub-Saharan Africa ». Conseil de la population, Working Paper 107. New York.

Brook Cowen, Penelope. 1997. « Getting the Private Sector Involved in Water: What to Do in the Poorest of Countries ». Viewpoint 103. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Brook Cowen, Penelope et Nicola Tynan. 1999. « Reaching the Urban Poor with Private Infrastructure ». Viewpoint 188. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Brown, Charles et Wallace Oates. 1987. « Assistance to the Poor in a Federal System ». Journal of Public Economics 32 : 307–30.

Brown, David et Darcy Ashman. 1996. « Participation, Social Capital and Intersectoral Problem Solving: African and Asian Cases ». World Development 24(9) : 1467–79.

Brunetti, Aymo. 1997. « Political Variables in Cross-Country Analysis ». Journal of Economic Surveys 11(2) : 163–90.

Bruno, Michael et William Easterly. 1996. « Inflation's Children: Tales of Crises That Beget Reforms ». NBER Working Paper 5452. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

———. 1998. « Inflation Crises and Long-Run Growth ». Journal of Monetary Economics 41 : 3–26.

Bruno, Michael, Martin Ravallion et Lyn Squire. 1998. « Equity and Growth in Developing Countries: Old and New Perspectives on the Policy Issues ». In Vito Tanzi et Ke-young Chu, directeurs de publication, Income Distribution, and High-Quality Growth. Cambridge, Mass. : MIT Press.

Budlender, Debbie. 1999. « The South African Women's Budget Initiative ». Document présenté à un atelier sur les budgets favorables aux pauvres, favorisant l'égalité hommes-femmes et soucieux de l'environnement, Programme des Nations Unies pour le développement en partenariat avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Community Agency for Social Enquiry, 28–30 juin, New York.

Bunce, Valerie. 1999. « The Political Economy of Post-Socialism ». Slavic Review 58(4) : 756–93.

Burki, Shahid Javed et Guillermo Perry. 1998. Beyond the Washington Consensus: Institutions Matter. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Burki, Shahid Javed, Guillermo Perry et William Dillinger. 1999. Beyond the Center: Decentralizing the State. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Burnside, Craig et David Dollar. À paraître. « Aid, Policies and Growth ». American Economic Review.

Burr, Chandler. 2000. « Grameen Village Phone: Its Current Status and Future Prospects ». Organisation internationale du travail, Genève. [www.ilo.org/public/english/employment/ent/papers/ grameen.htm].

Burt, Ronald. 1992. Structural Holes: The Social Structure of Competition. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Buse, Kent. 1999. « Keeping a Tight Grip on the Reins: Donor Control over Aid Coordination and Management in Bangladesh ». Health Policy and Planning 14(3) : 219–28.

Byerlee, Derek et Paul Heisey. 1996. « Past and Potential Impacts of Maize Research in Sub-Saharan Africa: A Critical Assessment ». Food Policy 21(3) : 255–77.

Caldwell, John. 1986. « Routes to Law Morality in Poor Countries ». Population and Development Review 12 : 171–220.

Caldwell, John, Sally Findley, Pat Caldwell, Gigi Santow, Wendy Cosford, Jennifer Braid et Daphne Broers-Freeman, directeurs de publication, 1990. « What We Know about Health Transition: The Cultural, Social and Behavioural Determinants of Health ». Health Transition Series 2(1). Université nationale d'Australie, National Centre for Epidemiology and Population Health, Canberra.

Campos, Jose Edgardo. 1996. The Key to the Asian Miracle: Making Shared Growth Credible. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Campos, Nauro. 1994. « Why Does Democracy Foster Economic Development? An Assessment of the Empirical Literature ». Université de Californie-Sud, Los Angeles.

Cao, Yuanzheng, Yingyi Qian et Barry Weingast. 1998. « From Federalism, Chinese Style, to Privatization, Chinese Style ». CEPR Discussion Paper 1838. Centre for Economic Policy Research, Londres.

Caprio, Gerard et Daniela Klingebiel. 1996. « Bank Insolvencies: Cross-Country Experience ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1620. Banque mondiale, Washington, D.C.

Carbonnier, Gilles. 1998. Conflict, Postwar Rebuilding and the Economy: A Critical Review of the Literature. War-Torn Societies Project Occasional Paper 2. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

Cardoso, Eliana. 1992. « Inflation and Poverty ». NBER Working Paper 4006. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Carney, Diana, directrice de publication 1998. Sustainable Rural Livelihoods: What Contribution Can We Make? Implementing the Sustainable Rural Livelihoods Approach. Londres : Ministère du Développement international du Royaume-Uni.

Carter, Michael R. et Rene Salgado. À paraître. « Land Market Liberalization and the Agrarian Question in Latin America ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

Carvalho, Soniya. 1999a. « Social Funds ». Document présenté au Center for Urban Development Studies, Université Harvard, 12 octobre, Cambridge, Mass.

———. 1999b. « What Are Social Funds Really Telling Us? » Document présenté à la Conférence internationale sur la réduction et l'évaluation de la pauvreté, Banque mondiale, 5–7 juin, Washington, D.C.

Case, Anne et Angus Deaton. 1998. « Large Cash Transfers to the Elderly in South Africa ». Economic Journal 108(450) : 1330–61.

Casella, Alessandra et James E. Rauch. 1997. « Anonymous Market and Group Ties in International Trade ». NBER Working Paper 6186. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Castro-Leal, Florencia, Julia Dayton, Lionel Demery et Kalpana Mehra. 1999. « Public Social Spending in Africa: Do the Poor Benefit? » World Bank Research Observer 14(1) : 49–72.

Cavendish, William. 1999. « Empirical Regularities in the Poverty-Environment Relationship of African Rural Households ». Working Paper Series, n° WPS/99.21. Université d'Oxford, Centre for the Study of African Economies.

Centre L-J. Lebret. 1999. « Attacking Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). 1989. « Antecedentes estadisticos de la distribucion del ingreso en el Peru, 1961–1982 ». Serie distribucion del ingreso 8. Santiago.

———. 1991. « El perfil de la probeza en América Latina a comienzos de los años 90 ». Santiago, Chile.

———. 1993. « Antecedentes estadisticos de la distribucion de ingreso en los años 80 ». Serie distribucion del ingreso 13. Santiago.

———. 1995. Human Settlements: The Shelter of Development. Santiago.

———. 1997a. Social Panorama of Latin America 1996. Santiago.

———. 1997b. Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean. Santiago.

———. 1999a. Economic Indicators. Santiago.

———. 1999b. Social Panorama of Latin America 1998. Santiago.

CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), System Review Secretariat. 1998. « The International Research Partnership for Food Security and Sustainable Agriculture ». Third System Review of the Consultative Group on International Agricultural Research. Washington, D.C.

Chambers, Robert. 1990. Développement tural : la pauvreté cachée. Paris : Karthala.

———. 1995. « Poverty and Livelihoods: Whose Reality Counts? » Institute for Development Studies Discussion Paper 347. Université du Sussex, Brighton.

Chang, Pilwha. 1999a. « Gender and Violence ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Asian Center for Women's Studies, Séoul ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Impact of Economic and Financial Crisis on Women in South Korea ». Asian Center for Women's Studies, Séoul.

Chaves, Rodrigo et Claudio Gonzalez-Vega. 1996. « The Design of Successful Rural Financial Intermediaries: Evidence from Indonesia ». World Development 24(1) : 65–78.

Chaves, Rodrigo et Susana Sánchez. 2000. « Romania: Financial Markets, Credit Constraints and Investment in Rural Areas ». Rapport 19412-RO. Banque mondiale, Unité sous-régionale Bulgarie/Chypre/Roumanie, Washington, D.C.

Chen, Shaohua et Martin Ravallion. 2000. « How Did the World's Poorest Fare in the 1990s? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques. Banque mondiale, Washington, D.C.

Cheng, Tun-Jeng, Stephan Haggard et David Kang. 1999. « Institutions and Growth in Korea and Taiwan: The Bureaucracy ». In Yilmaz Akyuz, directeur de publication, East Asian Development: New Perspectives. Londres : Frank Cass.

Chi, Truong, Thi Ngoc, Lisa Leimar Price et Mahabub M. Hossain. 1998. « Impact of IPM Training on the Male and Female Farmers' Knowledge and Pest Control Behavior: A Case Study of Vietnam ». Document de travail. Institut international de recherche sur le riz, Manille.

Chin, Christine B.N. 1997. « Walls of Silence and Late Twentieth-Century Representations of the Foreign Female Domestic Worker: The Case of Filipina and Indonesian Female Servants in Malaysia ». International Migration Review 31 : 353–85.

Ching, Panfila. 1996. « User Fees, Demand for Children's Health Care and Access across Income Groups: The Philippine Case ». Social Science and Medicine 41(1) : 37–46.

Chinnock, Jeffrey et Sarah Collinson. 1999. Purchasing Power: Aid Untying, Targeted Procurement and Poverty Reduction. Londres : ActionAid. [www.actionaid.org].

Chisari, Omar, Antonio Estache et Carlos Romero. 1999. « Winners and Losers from the Privatization and Regulation of Utilities: Lessons from a General Equilibrium Model of Argentina ». World Bank Economic Review 13: 357–78.

Chomitz, Kenneth. 1999. « Environment-Poverty Connections in Tropical Deforestation ». Document présenté à l'Atelier d'été du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Banque mondiale, juillet, Washington.

Chomitz, Kenneth et David Gray. 1996. « Roads, Land Use and Deforestation: A Spatial Model Applied to Belize ». World Bank Economic Review 10(3) : 487–512.

Chomitz, Kenneth avec la collaboration de Gunawan Setiadi, Azrul Azwar, Nusye Ismail et Wadiyarti. 1998. « What Do Doctors Want? Developing Incentives for Doctors to Serve in Indonesia's Rural and Remote Areas ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1888. Banque mondiale, Washington, D.C.

Chong, Alberto et Jesko Hentschel. 1999. « The Benefits of Bundling ». Banque mondiale, Division de la pauvreté, Washington, D.C.

Chua, Amy L. 1998. « Markets, Democracy and Ethnicity: Toward a New Paradigm for Law and Development ». Yale Law Journal 108(1) : 1–107.

Claessens, Stijn, Daniel Oks et Sweder van Wijnbergen. 1993. « Interest Rates, Growth and External Debt: The Macroeconomic Impact of Mexico's Brady Deal ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1147. Banque mondiale, Washington, D.C.

Claessens, Stijn, Enrica Detragiache, Ravi Kanbur et Peter Wickham. 1997. « Highly Indebted Poor Countries' Debt: A Review of the Issues ». Journal of African Economies 6(2) : 231–54.

Clark, Diana et Chang-Tai Hsieh. 1999. « Schooling and Labor Market Impact of the 1968 Nine-Year Education Program in Taiwan ». Université de Californie à Berkeley.

Clarke, George R.G. 1995. « More Evidence on Income Distribution and Growth ». Journal of Development Economics 47: 403–27.

Coale, Ansley. 1991. « Excess Female Mortality and the Balance of the Sexes: An Estimate of the Number of Missing Females ». Population and Development Review 17 : 517–23.

Coate, Stephen et Glenn Loury. 1993. « Will Affirmative Action Policies Eliminate Negative Stereotypes? » American Economic Review 83 : 1220–40.

Coate, Stephen et Martin Ravallion. 1993. « Reciprocity without Commitment: Characterization and Performance of Informal Insurance Arrangements ». Journal of Development Economics 40 : 1–24.

Cohen, John M. 1995. « Ethnicity, Foreign Aid and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: The Case of Kenya ». Discussion Paper 520. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Coirolo, Luis. 2000. Communication particulière. Banque mondiale, Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

Colclough, Christopher. 1996. « Education and the Market: Which Parts of the Neoliberal Solution Are Correct? » World Development 24(4) : 589–610.

Coleman, Brett E. 1999. « The Impact of Group Lending in Northeast Thailand ». Journal of Development Economics 60 : 105–41.

Coleman, James. 1988. « Social Capital in the Creation of Human Capital ». American Journal of Sociology 94: S95–120.

———. 1990. Foundations of Social Theory. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Colletta, Nat, Markus Kostner et Ingo Wiederhofer. 1996a. Case Studies in War-to-Peace Transition: The Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in Ethiopia, Namibia, and Uganda. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 331, Série du Département technique Afrique. Washington, D.C.

———. 1996b. The Transition from War to Peace in Sub-Saharan Africa. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Collier, Paul. 1997. « The Failure of Conditionality ». In Catherine Gwin et Joan Nelson, directrices de publication, Perspectives on Aid and Development. Policy Essay 22. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

———. 1998. « Social Capital and Poverty ». Initiative en faveur du patrimoine social, Document de travail n° 4. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

———. 1999a. « Ethnicity, Politics and Economic Performance ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 1999b. « On the Economic Consequences of Civil War ». Oxford Economic Papers 51(1) : 168–83.

———. 1999c. « The Political Economy of Ethnicity ». In Boris Pleskovic et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, Annual World Bank Conference on Development Economics 1998. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 2000. « Implications of Ethnic Diversity ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. À paraître. « Consensus-Building, Knowledge and Conditionality ». In Boris Pleskovic et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, Annual World Bank Conference on Development Economics 2000. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Collier, Paul et David Dollar. 1999. « Can the World Cut Poverty in Half? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet the DAC Targets ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 2000. « Aid Allocation and Poverty Reduction ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Collier, Paul et Ashish Garg. 1999. « On Kin Groups and Wages in the Ghanaian Labour Market ». Oxford Bulletin of Economics and Statistics 61 : 133–52.

Collier, Paul et Jan Willem Gunning. 1997. Trade Shocks in Developing Countries: Theory and Evidence. Oxford : Clarendon.

———. 1999. « Explaining African Economic Performance ». Journal of Economic Literature 37 : 64–111.

Collier, Paul et Anke Hoeffler. 1998. « On the Economic Causes of Civil War ». Oxford Economic Papers 50 : 563–73.

———. 2000. « Greed and Grievance in Civil War ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2355. Banque mondiale, Washington, D.C.

Collier, Paul, David Dollar et Nicholas Stern. 2000. « Fifty Years of Development ». Document présenté à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement en Europe, Banque mondiale, 26–28 juin, Paris.

Colson, Elizabeth. 1999. « Gendering Those Uprooted by Development ». In Doreen Marie Indra, directrice de publication, Engendering Forced Migration: Theory and Practice. Oxford : Berghahn Books.

Conning, Jonathan et Michael Kevane. 1999. « Community-Based Targeting Mechanisms for Social Safety Nets ». Williams College, Department of Economics, Williamstown, Mass.

Connolly, Michelle. 1999. « The Impact of Removing Licenses and Restrictions to Import Technology on Technological Change ». Document de référence préparé pour le Rapport

sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Constance, Paul. 1999. « Que vaut l'eau ? » BID Amérique (juillet-août) : 3–5.

Contreras, Dante, David Bravo, Tomás Rau et Sergio Urzúa. 2000. « Income Distribution in Chile, 1990–1998: Learning from Microeconomic Simulations ». Universidad de Chile, Faculté d'économie, Santiago.

Cook, Lisa D. et Jeffrey Sachs. 1999. « Regional Public Goods in International Assistance ». In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

Coppin, Addington et Reed Neil Olsen. 1998. « Earnings and Ethnicity in Trinidad and Tobago ». Journal of Development Studies 34(3) : 116–34.

Cornia, Giovanni Andrea. 1999. « Liberalization, Globalization and Income Distribution ». WIDER Working Paper 157. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement. Université des Nations Unies, Helsinki.

Cornia, Giovanni Andrea, Richard Jolly et Frances Stewart. 1987. L'ajustement à visage humain. Paris : Economica

Cowell, Frank. 1995. Measuring Inequality. New York : Prentice Hall/Harvester Wheatsheaf.

Cox, Donald et Emmanuel Jimenez. 1998. « Risk Sharing and Private Transfers: What about Urban Households? » Economic Development and Cultural Change 46(3) : 621–37.

Cox, Donald, Emanuela Galasso et Emmanuel Jimenez. 2000. « Inter-Country Comparisons of Private Transfers ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Cox Edwards, Alejandra. 2000. « Pension Projections for Chilean Men and Women: Estimates from Social Security Contributions ». Document de référence préparé pour un rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement (à paraître) EnGendering Development. Banque mondiale, Washington, D.C.

CRDI (Centre de recherches pour le développement international). 1998. Initiative Acacia [http://www.idrc.ca/acacia/acacia_f.htm]

Crook, Richard C. et Alan Sturla Sverrisson. 1999. « To What Extent Can Decentralized Forms of Government Enhance the Development of Pro-poor Policies and Improve Poverty-Alleviation Outcomes? » Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

CSIR (Council of Scientific and Industrial Research). 1998. « Knowledge in Development: Multi-Media, Multi-Purpose Community Information Centers as Catalysts for Building Innovative Knowledge-Based Societies ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 1998. Banque mondiale, Washington, D.C.

Currie, Janet et Ann Harrison. 1997. « Sharing the Costs: The Impact of Trade Reform on Capital and Labor in Morocco ». Journal of Labor Economics 15 : 44–71.

CUTS (Consumer Unity and Trust Society). 1999. « Conditions Necessary for the Liberalization of Trade and Investment to Reduce Poverty ». Rapport final au Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres.

Dahl, Robert A. 1999. « A Note on Politics, Institutions, Democracy and Equality ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Dakolias, Maria. 1996. The Judicial Sector in Latin America and the Caribbean: Elements of Reform. Rapport technique de la Banque mondiale n° 319. Washington, D.C.

Daly, Mary, Greg Duncan, George Kaplan et John Lynch. 1998. « Macro-to-Micro Links in the Relation between Income Inequality and Mortality ». Milbank Quarterly 76(3) : 315–39.

Danemark, ministère des Affaires étrangères. 2000. Impact Study of Danish NGOs. Copenhague.

Dar, Amit et Zafiris Tzannatos. 1999. « Active Labor Market Policies ». Document de synthèse sur la protection sociale n° 9901. Banque mondiale, Réseau du développement humain, Washington, D.C.

Das Gupta, Monica. 1995. « Lifecourse Perspectives on Women's Autonomy and Health Outcomes ». American Anthropologist 97(3) : 481–91.

———. 1999. « Lifeboat versus Corporate Ethic: Social and Demographic Implications of Stem and Joint Families ». Social Science and Medicine 49(2) : 173–84.

———. 2000. « Social Exclusion and Poverty: Preliminary Thoughts for World Development Report 2001 ». In Gudrun Kochendörfer-Lucius et Boris Pleskovic, directeurs de publication, Inclusion, Justice, and Poverty Reduction. Berlin : Fondation allemande pour le développement international.

Das Gupta, Monica et Li Shuzhuo. 1999. « Gender Bias and the Marriage Squeeze in China, South Korea and India, 1920–1990: The Effects of War, Famine and Fertility Decline ». Development and Change 30(3) : 619–52.

Das Gupta, Monica, Helene Grandvoinnet et Mattia Romani. À paraître. « State-Communiry Synergies in Development: Laying the Basis for Collective Action ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques. Banque mondiale, Washington, D.C.

Das Gupta, Monica, Jiang Zhenghua, Xie Zhenming et Li Bohua. 1997. « The Status of Girls in China ». Proceedings of the Symposium of Chinese Scholars on the Demography of China. Union internationale pour l'étude scientifique de la population, octobre, Beijing.

Das Gupta, Monica, Sunhwa Lee, Patricia Uberoi, Danning Wang, Lihong Wang et Xiaodan Zhang. 2000. « State Policy and Women's Autonomy in China, South Korea and India, 1950–2000: Lessons from Contrasting Experience ». Document de référence préparé pour un rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement (à paraître) EnGendering Development. Également présenté à la réunion annuelle de la Population Association of America, mars, Los Angeles.

Dasgupta, Partha. 1999. « Valuation and Evaluation: Measuring the Quality of Life and Evaluating Policy ». Document de

référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université de Cambridge ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Datt, Gaurav. 1998. « Poverty in India and Indian States: An Update ». Document de discussion, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Division consommation alimentaire et nutrition, Washington, D.C.

———. 1999. « Has Poverty in India Declined since the Economic Reforms? » Economic and Political Weekly 34(50).

Datt, Gaurav et Hans Hoogeveen. 2000. « El Niño or El Peso? Crisis, Poverty and Income Distribution in the Philippines ». Banque mondiale, Région Asie de l'Est et Pacifique, Washington, D.C.

Datt, Gaurav et Martin Ravallion. 1998. « Farm Productivity and Rural Poverty in India ». Journal of Development Studies 34 : 62–85.

Datta-Mitra, Jayati. 1997. Fiscal Management in Adjustment Lending. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Davey Smith, George, James D. Neaton, Deborah Wentworth, Rose Stamler et Jeremiah Stamler. 1998. « Mortality Differences between Black and White Men in the USA: Contribution of Income and Other Risk Factors among Men Screened for the MRFIT ». Lancet 351(9107) : 934–36.

David, Paul. 1993. « Intellectual Property Institutions and the Panda's Thumb: Patents, Copyrights and Trade Secrets in Economic Theory and History ». In Mitchel B. Wallerstein, Roberta A. Schoen et Mary E. Mogee, directeurs de publication, Global Dimensions of Intellectual Property Rights in Science and Technology. Washington, D.C. : National Academy Press.

Davin, Delia. 1976. Womenwork: Women and the Party in Revolutionary China. Oxford : Clarendon.

———. 1995. « Women, Work and Property in the Chinese Peasant Household of the 1980s ». In Diane Elson, directrice de publication, Male Bias in the Development Process. New York : Manchester University Press.

Davis, Benjamin, Sudhanshu Handa et Humberto Soto. 1999. « Crisis, Poverty and Long-Term Development: Examining the Mexican Case ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Davis, Shelton et Anthony Oliver-Smith. 1999. « Post–Hurricane Mitch Rehabilitation and Reconstruction Mission ». Note de référence pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

de Ferranti, David, Guillermo Perry, Indermit Gill et Luis Servén. 2000. Securing Our Future in a Global Economy. Latin American and Caribbean Studies Series. Washington, D.C. : Banque mondiale.

De Gregorio, José, Sebastian Edwards et Rodrigo Valdés. À paraître. « Controls on Capital Inflows: Do They Work? » Journal of Development Economics.

de Haan, Arjan. 1997. « Poverty and Social Exclusion: A Comparison of Debates on Deprivation ». Poverty Research Unit Working Paper 2. Université du Sussex, Brighton.

de Janvry, Alain et Elisabeth Sadoulet. 1999a. « Asset Positions and Income Strategies among Rural Households in Mexico: The Role of Off-farm Activities in Poverty Reduction ». Université de Californie à Berkeley, Department of Agricultural and Resource Economics ; et Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 1999b. « Growth, Poverty and Inequality in Latin America: A Causal Analysis, 1970–94 ». Document présenté à la conférence sur la protection sociale et le développement, Banque interaméricaine de développement, février, Washington, D.C.

———. 1999c. « Rural Poverty and the Design of Effective Rural Development Strategies ». Université de Californie à Berkeley, Department of Agricultural and Resource Economics ; et Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 2000a. « Growth, Poverty and Inequality in Latin America: A Causal Analysis, 1970–1994 ». In Nora Lustig, directrice de publication, Shielding the Poor: Social Protection in the Developing World. Washington, D.C. : Brookings Institution.

———. 2000b. « Making Investment in the Rural Poor into Good Business: New Perspectives for Rural Development in Latin America ». Document présenté au Forum sur l'équité sociale, session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement, 24–25 mars, Nouvelle-Orléans.

de Janvry, Alain, André Fargeix et Elisabeth Sadoulet. 1991. « Political Economy of Stabilization Programs: Feasibility, Growth and Welfare ». Journal of Policy Modeling 13: 317–45.

de Janvry, Alain, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication À paraître. Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

de Janvry, Alain, Gregory Graff, Elisabeth Sadoulet et David Zilberman. 2000. « Technological Change in Agriculture and Poverty Reduction ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université de Californie à Berkeley, Department of Agricultural and Resource Economics ; et Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

de Janvry, Alain, Jean-Philippe Platteau, Gustavo Gordillo et Elisabeth Sadoulet. À paraître. « Access to Land and Land Policy Reforms ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

de Janvry, Alain, Elisabeth Sadoulet, Benjamin Davis et Gustavo Gordillo de Anda. 1996. « Ejido Sector Reforms: From Land Reform to Rural Development ». In Laura Randall, directrice de publication, Reforming Mexico's Agrarian Reform. Armonk, N.Y. : M.E. Sharpe.

de la Rocha, Mercedes. 1995. « The Urban Family and Poverty in Latin America ». Latin American Perspectives 22(2) : 12–31.

De Silva, Samantha. 1999. « Community Contracting in Bank-Funded Projects: A Review of Stakeholder Experience ». Banque mondiale, Réseau du développement humain, Washington, D.C.

De Soto, Hernando. 1989. The Other Path: The Invisible Revolution in the Third World. New York : Harper and Row.

———. À paraître. The Mystery of Capital.

de Waal, Alex. 1991. « Emergency Food Security in Western Sudan: What Is It For? » In S. Maxwell, directeur de publication, To Cure All Hunger: Food Policy and Food Security in Sudan. Londres : Groupe d'étude des technologies intermédiaires.

———. 1999. « Democratic Political Processes and the Fight against Famine ». Université de Londres, School of Oriental and African Studies, International Africa Institute.

Deaton, Angus. 1991. « Savings and Liquidity Constraints ». Econometrica 59(5) : 1221–48.

———. 1997. The Analysis of Household Surveys: A Microeconomic Approach. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

———. 2000. « Enrollment of Children in School in the 42nd (1986–87) and 52nd (1995–96) Rounds of the NSS ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Deaton, Angus et Alessandro Tarozzi. 1999. « Prices and Poverty in India ». Université de Princeton, Princeton, N.J.

Deere, Carmen Diana et Magdalena Leon. 1997. « Women and Land Rights in the Latin American Neoliberal Counter Reforms ». Women in International Development Working Paper 264. Université d'État du Michigan, East Lansing.

———. 1999. « Institutional Reform of Agriculture under Neoliberalism: The Impact of the Women's and Indigenous Movements ». Discours d'ouverture à la conférence La Terre en Amérique latine : Nouveau contexte, nouvelles revendications, nouveaux concepts, Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine, Centre pour l'étude des ressources et Université agricole de Wageningen, 26–27 mai, Amsterdam.

———. À paraître. Gender, Property, and Empowerment: Land, State and Market in Latin America. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.

Deininger, Klaus. 1999a. « Asset Distribution, Inequality and Growth ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 1999b. « Making Negotiated Land Reform Work: Initial Experiences from Brazil, Colombia and South Africa ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2040. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999c. « Negotiated Land Reform: Brazil, Colombia, South Africa ». Projet. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. À paraître. « Negotiated Land Reform as One Way of Land Access: Initial Experiences from Colombia, Brazil and South Africa ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

Deininger, Klaus et Hans Binswanger. 1999. « The Evolution of the World Bank's Land Policy ». World Bank Research Observer 14(2) : 247–76.

Deininger, Klaus et Gershon Feder. 1998. « Land Institutions and Land Markets ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2014. Banque mondiale, Washington, D.C.

Deininger, Klaus et Bart Minten. 1996. « Poverty, Policies and Deforestation: The Case of Mexico ». Economic Development and Cultural Change 47 : 313–44.

Deininger, Klaus et Pedro Olinto. 2000. « Asset Distribution, Inequality and Growth ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2375. Banque mondiale, Washington, D.C.

Deininger, Klaus et Lyn Squire. 1996a. « Measuring Income Inequality: A New Database ». Development Discussion Paper 537. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

———. 1996b. « A New Data Set Measuring Income Inequality ». World Bank Economic Review 10(3) : 565–91.

———. 1998. « New Ways of Looking at Old Issues: Inequality and Growth ». Journal of Development Economics 57 : 259–87.

Delion, Jean. 1999. « Producer Organizations: Donor Partnerships in Project Implementation ». Banque mondiale, Région Afrique, Washington, D.C.

Demery, Lionel. 1999. « Poverty Dynamics in Africa: An Update ». Banque mondiale, Région Afrique, Groupe pour la lutte contre la pauvreté et le développement social, Washington, D.C.

Demery, Lionel et Lyn Squire. 1996. « Macroeconomic Adjustment and Poverty in Africa: An Emerging Picture ». World Bank Research Observer 11 : 39–59.

Demirgüç-Kunt, Asli et Enrica Detragiache. 1998. « Financial Liberalization and Financial Fragility ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1917. Banque mondiale, Washington, D.C.

Dercon, Stefan. 1996. « Risk, Crop Choice and Savings: Evidence from Tanzania ». Economic Development and Cultural Change 44(3) : 485–514.

———. 1998. « Wealth, Risk and Activity Choice: Cattle in Western Tanzania ». Journal of Development Economics 55 : 1–42.

———. 1999. « Income Risk, Coping Strategies and Safety Nets ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université Catholique de Louvain ; Université d'Oxford, Centre for the Study of African Economies ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Dercon, Stefan et Pramila Krishnan. 1996. « Income Portfolios in Rural Ethiopia and Tanzania: Choices and Constraints ». Journal of Development Studies 32(6) : 850–75.

———. 1998. « The Urban Labour Market during Structural Adjustment: Ethiopia 1990–1997 ». Centre for the Study of African Economies Working Paper Series, n° 98-9. Université d'Oxford.

———. 1999. « Vulnerability, Seasonality and Poverty in Ethiopia ». Université d'Oxford, Centre for the Study of African Economies.

———. 2000a. « In Sickness and in Health: Risk Sharing within Households in Rural Ethiopia ». Journal of Political Economy 108(4).

———. 2000b. « Vulnerability, Seasonality and Poverty in Ethiopia ». Journal of Development Studies.

Dervis, Kemal, Jaime de Melo et Sherman Robinson. 1982. General Equilibrium Models for Development Policy. New York : Cambridge University Press.

Desai, Meghnad. 1991. « Human Development: Concepts and Measurement ». European Economic Review 35 : 350–57.

Deshpande, Ashwini. 2000. « Does Caste Still Define Disparity? A Look at Inequality in Kerala, India ». American Economic Review 90 : 322–25.

Dethier, Jean-Jacques. 1999. « Governance and Economic Performance: A Survey ». Document de synthèse n° 5 sur la politique de développement. Université de Bonn, Zentrum für Entwicklungsforschung.

Devarajan, Shantayanan et Jeffrey Hammer. 1997. « Public Expenditures and Risk Reduction ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 1998. « Risk Reduction and Public Spending ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1869. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Devarajan, Shantayanan et Vinaya Swaroop. 1998. « The Implications of Foreign Aid Fungibility for Development Assistance ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2022. Banque mondiale, Washington, D.C.

Devarajan, Shantayanan, David Dollar et Torgny E. Holmgren, directeurs de publication. 2000. Aid and Reform in Africa. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Devarajan, Shantayanan, Lyn Squire et Sethaput Suthiwart-Narueput. 1997. « Beyond Rate of Return: Reorienting Project Analysis ». World Bank Research Observer 12(1) : 35–46.

Devarajan, Shantayanan, Sethaput Suthiwart-Narueput et Karen Thierfelder. 2000. « The Marginal Cost of Taxation in Developing Countries ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Devarajan, Shantayanan, Danyang Xie et Heng-fu Zou. 1998. « Should Public Capital Be Subsidized or Provided? » Journal of Monetary Economics 41(2) : 319–31.

DFID (Ministère du Développement international du Royaume-Uni). 1999. Sustainable Livelihoods Guidance Sheets. Londres.

Diamond, Larry. 1996. « Is the Third Wave Over? » Journal of Democracy 7(3).

Diamond, Larry, Juan J. Linz et Seymour Martin Lipset, directeurs de publication. 1988. Democracy in Developing Countries. Londres : Adamantine.

Diop, François, Abdo Yazbeck et Ricardo Bitran. 1995. « The Impact of Alternative Cost Recovery Schemes on Access and Equity in Niger ». Health Policy and Planning 10(3) : 223–40.

Dollar, David. 2000. « Has Aid Efficiency Improved in the 1990s? » Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Dollar, David et Roberta Gatti. 1999. « Gender Inequality, Income and Growth: Are Good Times Good for Women? » Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series, n° 1. Banque mondiale, Washington, D.C.

Dollar, David et Aart Kraay. 2000. « Growth Is Good for the Poor ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Dollar, David, Raymond Fisman et Roberta Gatti. 1999. « Are Women Really the 'Fairer' Sex? Corruption and Women in Government ». Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series, n° 4. Banque mondiale, Washington, D.C.

Dornbusch, Rudiger et Sebastian Edwards. 1991. Macroeconomics of Populism. Chicago : University of Chicago Press.

Dow, William, Paul Gertler, Robert Shoeni, John Strauss et Duncan Thomas. 1997. « Health Care Prices, Health and Labor Outcomes: Experimental Evidence ». Rand, Santa Monica, Calif.

Downing, Thomas. 1996. « Mitigating Social Impoverishment When People Are Involuntarily Displaced ». In Christopher McDowell, directeur de publication, Understanding Impoverishment: The Consequences of Development-Induced Displacement. Oxford : Berghahn Books.

Drèze, Jean. 1999. « Militarism, Development and Democracy ». Conférence à l'Université Maharaja Sayajirao de Baroda, octobre, Baroda, Inde.

Drèze, Jean et Bhatia Bela. 1998. « For Democracy and Development ». Delhi School of Economics, Center of Development Economics ; et Université de Cambridge, Centre of South Asian Studies.

Drèze, Jean et Haris Gazdar. 1997. « Uttar Pradesh: The Burden of Inertia ». In Jean Drèze et Amartya Sen, directeurs de publication, Indian Development: Selected Regional Perspectives. Oxford : Oxford University Press.

Drèze, Jean et Amartya Sen. 1995. India: Economic Development and Social Opportunity. New Delhi : Oxford University Press.

———. 1999. « Public Action and Social Security: Foundations and Strategy ». In Ehtisham Ahmad, Jean Drèze, John Hills et Amartya Sen, directeurs de publication, Social Security in Developing Countries. New York : Oxford University Press.

Drèze, Jean, Peter Lanjouw et Naresh Sharma. 1998. « Economic Development in Palanpur, 1957–93 ». In Peter Lanjouw et Nicholas Stern, directeurs de publication, Economic Development in Palanpur over Five Decades. Oxford : Clarendon.

Dube, Shyama Charan. 1997. « Ethnicity: Myth, Hisrory and Politics ». In Arvind M. Shah, Baburao S. Baviskar et E. A. Ramaswamy, directeurs de publication, Social Structure and Change. Vol. 4. New Delhi : Sage.

Due, Jean et Christina Gladwin. 1991. « Impacts of Structural Adjustment Programs on African Women Farmers and Female-Headed Households ». American Journal of Agricultural Economics 73(5) : 1431–39.

Duflo, Esther. 2000a. « Child Health and Household Resources in South Africa: Evidence from the Old Age Pension Program ». American Economic Review 90(2).

———. 2000b. « Schooling and Labor Market Consequences of School Construction in Indonesia: Evidence from an

Unusual Policy Experiment ». Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics, Cambridge, Mass.
Durlauf, Steven. 1996. « A Theory of Persistent Income Inequality ». Journal of Economic Growth 1(1) : 75–93.
Duryea, Suzanne. 1998. « Children's Advancement through School in Brazil: The Role of Transitory Shocks to Household Income ». Banque interaméricaine de développement, Département de la recherche, Washington, D.C.
Dushkin, Lelah. 1972. « Scheduled Caste Politics ». In Michael Mahar, directeur de publication, The Untouchables in Contemporary India. Tucson : University of Arizona Press.
Dyson, Tim. 1996. Population and Food: Global Trends and Future Prospects. New York : Routledge.
Easterly, William. 1999a. « The Ghost of the Financing Gap: Testing the Growth Model used in the International Financial Institutions ». Journal of Development Economics 60(2) : 423–38.
———. 1999b. « Happy Societies: The Middle-Class Consensus and Economic Development ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2346. Banque mondiale, Washington, D.C.
———. 1999c. « How Did Highly Indebted Poor Countries Become Highly Indebted? Reviewing Two Decades of Debt Relief ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2225. Banque mondiale, Washington, D.C.
———. 2000a. « Can Institutions Resolve Ethnic Conflict? » Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.
———. 2000b. « The Lost Decades . . . and the Coming Boom? Policies, Shocks and Developing Countries' Stagnation, 1980–98 ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.
Easterly, William et Stanley Fischer. 1999. « Inflation and the Poor ». Document présenté à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, 28-30 avril, Washington, D.C.
———. 2000. « Inflation and the Poor ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2335. Banque mondiale, Washington, D.C.
Easterly, William et Aart Kraay. 1999. « Small States, Small Problems? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2139. Banque mondiale, Washington, D.C.
Easterly, William et Ross Levine. 1997. « Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions ». Quarterly Journal of Economics 62(11) : 1203–50.
———. 2000. « It's Not Factor Accumulation: Stylized Facts and Growth Models ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.
Easterly, William et Sergio Rebelo. 1993. « Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation ». Journal of Monetary Economics 32 : 417–58.
Easterly, William, Roumeen Islam et Joseph E. Stiglitz. 1999. « Shaken and Stirred: Explaining Growth Volatility ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.
Easterly, William, Norman Loayza et Peter Montiel. 1997. « Has Latin America's Post-Reform Growth Been Disappointing? » Journal of International Economics 43 : 287–311.
Easterly, William, Carlos A. Rodríguez et Klaus Schmidt-Hebbel. 1994. Public Sector Deficits and Macroeconomic Performance. New York : Oxford University Press.
Easterly, William, Michael Kremer, Lant Pritchett et Lawrence Summers. 1993. « Good Policy or Good Luck? Country Growth Performance and Temporary Shocks ». Journal of Monetary Economics 32 : 459–83.
Eastwood, Robert et Michael Lipton. 1998. « Demographic Transition and Poverty: Effects via Economic Growth, Distribution, Conversion ». Université du Sussex, Department of Economics, Brighton.
———. 1999. « The Impacts of Changes in Human Fertility on Poverty ». Journal of Development Studies 36(1) : 1–30.
Eccles, Stephen et Catherine Gwin. 1999. Supporting Effective Aid: A Framework for Future Concessional Funding of Multilateral Development Banks. Policy Essay 23. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.
Echeverri-Gent, John. 1988. « Guaranteed Employment in an Indian State: The Maharashtra Experience ». Asian Survey (28) : 1294–310.
Economic and Political Weekly Research Foundation. 1998. « Marathwada Earthquake: Efforts at Participatory Rehabilitation and the Role of Community Participation Consultants ». Mumbai.
Edwards, Sebastian. 1994. « Trade and Industrial Policy Reform in Latin America ». NBER Working Paper 4772. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.
———. 1999. « How Effective Are Capital Controls? » NBER Working Paper 7413. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.
Ehrenpreis, Dag. 1999. « Development Cooperation in Support of Poverty Reduction ». Document présenté à un atelier de recherche sur la pauvreté, Banque mondiale, 6–8 juillet, Washington, D.C.
Eichengreen, Barry. 1999. Toward a New International Financial Architecture: A Practical Post-Asia Agenda. Washington, D.C. : Institut d'économie internationale.
EIU (Economist Intelligence Unit). 1999a. Business Latin America. Londres.
———. 1999b. Country Report on Indonesia. Londres.
Ekbom, Anders et Jan Bojo. 1999. « Poverty and Environment: Evidence of Links and Integration into the Country Assistance Strategy Process ». Document de synthèse n° 4, Groupe de l'environnement. Banque mondiale, Région Afrique, Washington, D.C.
Ellis, Frank. 1999. « Rural Livelihood Diversity in Developing Countries: Analysis, Policy, Methods ». Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres.
Elwan, Ann. 1999. « Poverty and Disability ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.
English, Philip. 1998. « Mauritius: Reigniting the Engines of Growth—A Teaching Case Study ». Banque mondiale, Institut de développement économique, Washington, D.C.

Équipe d'étude indépendante du secteur de la santé en Zambie. 1997. Comprehensive Review of the Zambian Health Reforms. Vol. 1, Main Report. Genève : Organisation mondiale de la santé.

Ernberg, Johan. 1998. « Accès universel et développement rural : de l'action à la stratégie ». Union internationale des télécommunications, Séminaire sur les télécentres communautaires polyvalents, 7-9 décembre, Budapest.

Escobal, Javier, Jaime Saavedra et Maximo Torero. 1998. « Los activos de los pobres en el Peru ». Documento de trabajo 26. Grupo de Analisis para el Desarrollo, Lima.

Esman, Milton et Norman Uphoff. 1984. Local Organizations: Intermediaries in Rural Development. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.

Esteban, Joan-Maria et Debraj Ray. 1994. « On the Measurement of Polarization ». Econometrica 62(4) : 819–51.

Estes, Richard. 1988. Trends in World Social Development: The Social Progress of Nations, 1970–1987. New York : Praeger.

———. 1996. « Social Development Trends in Asia, 1970–1994: The Challenge of a New Century ». Social Indicators Research 37(2).

———. 1998. « Trends in World Social Development, 1970–1995: Development Challenges for a New Century ». Journal of Developing Societies 14(1).

Evans, Peter. 1996. « Government Action, Social Capital and Development: Reviewing the Evidence on Synergy ». World Development 24(6) : 1119–32.

———. 1999. « Transferable Lessons? Reexamining the Institutional Prerequisites of East Asian Economic Policies ». In Yilmaz Akyuz, directeur de publication, East Asian Development: New Perspectives. Londres : Frank Cass.

Evans, Peter et James Rauch. 1999. « Bureaucracy and Growth : A Cross-National Analysis of the Effects of 'Weberian' State Structures on Economic Growth ». American Sociological Review 64(5) : 748–65.

Evenson, Robert. 2000. « Crop Genetic Improvement and Agricultural Development ». Consultative Group on International Agricultural Research, Washington, D.C.

Fafchamps, Marcel et Bart Minten. 1999. « Social Capital and the Firm: Evidence from Agricultural Trade ». Initiative en faveur du patrimoine social, Document de travail n° 17. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Fafchamps, Marcel, Christopher Udry et Katherine Czukas. 1998. « Drought and Saving in West Africa: Are Livestock a Buffer Stock? » Journal of Development Economics 55 : 273–305.

Fajnzylber, Pablo et Daniel Lederman. 1999. « Economic Reforms and Total Factor Productivity Growth in Latin America and the Caribbean (1950–1995) : An Empirical Note ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2114. Banque mondiale, Washington, D.C.

Fajnzylber, Pablo, Daniel Lederman et Norman Loayza. 1998. Determinants of Crime Rates in Latin America and the World: An Empirical Assessment. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999. Income Inequality and Violent Crime. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Falkingham, Jane. 1999. « Welfare in Transition: Trends in Poverty and Well-Being in Central Asia ». Centre for the Analysis of Social Exclusion Paper 20. London School of Economics and Political Science.

Fallon, Peter et Zafiris Tzannatos. 1998. Child Labor: Issues and Directions for the World Bank. Washington, D.C. : Banque mondiale.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1995. The Effects of HIV/AIDS on Farming Systems in Eastern Africa. Rome.

Feder, Gershon, Tongroj Onchan, Yangyuth Chalamwong et Chica Hongladarom. 1988. Land Policies and Farm Productivity in Thailand. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 1993. World Disaster Report 1993. Genève.

———. 1999. World Disaster Report 1999. Genève.

Fei, John C.H., Gustav Ranis et Shirley W.Y. Kuo. 1979. Growth with Equity: The Taiwan Case. New York : Oxford University Press.

Fernandez, Aloysius. 1994. The Myrada Experience: Alternative Management Systems for Savings and Credit for the Rural Poor. Bangalore : Myrada.

Fernández-Arias, Eduardo et Peter Montiel. 1997. Reform and Growth in Latin America: All Pain, No Gain? Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Ferreira, Francisco et Julia A. Litchfield. 1998. « Education or Inflation? The Roles of Structural Factors and Macroeconomic Instability in Explaining Brazilian Inequality in the 1980s ». STICERD Discussion Paper 41. London School of Economics and Political Science, Suntory and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines.

Ferreira, Francisco et Ricardo Paes de Barros. 1999a. « Climbing a Moving Mountain: Explaining the Declining Income Inequality in Brazil from 1976 to 1996 ». Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

———. 1999b. « The Slippery Slope: Explaining the Increase in Extreme Poverty in Urban Brazil, 1976–96 ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2210. Banque mondiale, Washington, D.C.

Ferreira, Francisco, Peter Lanjouw et Marcelo Neri. 2000. « A New Poverty Profile for Brazil Using PPV, PNAD and Census Data ». Texto para discussão 418. Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro, Departamento de Economia.

Feyisetan, Bamikale et Martha Ainsworth. 1996. « Contraceptive Use and the Quality, Price and Availability of Family Planning in Nigeria ». World Bank Economic Review 10 : 159–87.

Feyzioglu, Tarhan, Vinaya Swaroop et Min Zhu. 1998. « A Panel Data Analysis of the Fungibility of Foreign Aid ». World Bank Economic Review 12(1) : 29–58.

Fields, Gary S. 1987. « Measuring Inequality Change in an Economy with Income Growth ». Journal of Development Economics 26 : 357–74.

———. 1991. « Growth and Income Distribution ». In George Psacharopoulos, directeur de publication, Essays on Poverty, Equity, and Growth. New York : Pergamon.

———. 1999. « Distribution and Development: A Summary of the Evidence for the Developing World ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université Cornell, Ithaca, N.Y. ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Filmer, Deon. 1999a. Educational Attainment and Enrollment Profiles: A Resource Book Based on an Analysis of Demographic and Health Surveys Data. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999b. « The Structure of Social Disadvantage in Education: Gender and Wealth ». Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series, n° 5. Banque mondiale, Washington, D.C.

Filmer, Deon et Lant Pritchett. 1998. Educational Enrollment and Attainment in India: Household Wealth, Gender, Village, and State Effects. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999a. « The Effect of Household Wealth on Educational Attainment: Evidence from 35 Countries ». Population and Development Review 25(1) : 85–120.

———. 1999b. « The Impact of Public Spending on Health: Does Money Matter? » Social Science and Medicine 49 : 1309–23.

Filmer, Deon, Jeffery Hammer et Lant Pritchett. 1998. « Health Policy in Poor Countries: Weak Links in the Chain ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1874. Banque mondiale, Washington, D.C.

Filmer, Deon, Elizabeth King et Lant Pritchett. 1999. Gender Disparity in South Asia: Comparisons between and within Countries. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Filmer, Deon, Haneen Sayed, Boediono, Jiyono, Nanik Suwaryani et Bambang Indriyanto. 1998. « The Impact of Indonesia's Economic Crisis on Basic Education: Findings from a Survey of Schools ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Fine, Ben. 1999. « The Developmental State Is Dead: Long Live Social Capital? » Development and Change 30 : 1–19.

Fiscella, Kevin et Peter Franks. 1997. « Poverty or Income Inequality as Predictor of Mortality: Longitudinal Cohort Study ». British Medical Journal 314(7096) : 1724–27.

Fisman, Raymond et Roberta Gatti. 1999. « Decentralization and Corruption: Cross-Country and Cross-State Evidence ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington ; et Columbia Business School, New York.

Fiszbein, Ariel, George Psacharopoulos, Samuel Morley, Haeduck Lee et Bill Wood. 1993. « La pobreza y la distribucion de los ingresos en America Latina: Historia del decenio de 1980 ». Rapport n° 27 du Département technique, Région Amérique latine et Caraïbes. Banque mondiale, Washington, D.C.

Flanagan, Kerry. 1999. « Aging and Poverty: A Policy for the Elderly Poor ». Banque mondiale, Département de la protection sociale, Washington, D.C.

Flegg, A. 1982. « Inequality of Income, Illiteracy et Medical Care as Determinants of Infant Mortality in Developing Countries ». Population Studies 36(3) : 441–58.

FMI (Fonds monétaire international). 1995. Statistiques financières internationales. Washington, D.C.

———. 1999. « Military Spending Continues to Stabilize: Some Countries Increase Social Spending ». Enquête du Fonds monétaire international. Washington, D.C.

———. 2000. L'état d'avancement du renforcement de l'architecture du système financier international. Washington, D.C.

FMI (Fonds monétaire international) et IDA (Association internationale de développement). 1999. Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : Questions d'ordre opérationnel. Washington, D.C. : Association internationale de développement

FMI (Fonds monétaire international), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ONU (Organisation des Nations Unies) et Banque mondiale. 2000. 2000 : Un monde meilleur pour tous - Poursuite des objectifs internationaux de développement. Washington [www.paris21.org/betterworld/].

FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) et Université nationale d'Australie. 1998. « South East Asian Populations in Crisis: Challenges to the Implementation of the ICPD Programme of Action ». FNUAP, New York.

Foley, Gerald. 1997. « Rural Electrification in Costa Rica: A Case Study ». Programme conjoint d'assistance à la gestion du secteur énergétique du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale, Washington, D.C.

Foley, Michael et Bob Edwards. 1999. « Is It Time to Disinvest in Social Capital? » Journal of Public Policy 19 : 141–73.

Foner, Eric. 1989. Reconstruction: America's Unfinished Revolution, 1863–1877. New York : Harper and Row.

Forbes, Kristin. À paraître. « A Reassessment of the Relationship between Inequality and Growth ». American Economic Review.

Foster, Andrew. 1995. « Prices, Credit Markets and Child Growth in Low-Income Rural Areas ». Economic Journal 105 : 551–70.

Foster, Andrew et Mark Rosenzweig. 1995. « Learning by Doing and Learning from Others: Human Capital and Technical Change in Agriculture ». Journal of Political Economy 103(6) : 1176–209.

Foster, James E. et Anthony Shorrocks. 1988. « Poverty Orderings ». Econometrica 56(1) : 173–77.

Foster, James E., Joel Greer et Erik Thorbecke. 1984. « A Class of Decomposable Poverty Measures ». Econometrica 52(3) : 761–66.

Foster, Mick. 1999. Lessons of Experience from Sector-Wide Approaches in Health. Genève : Organisation mondiale de la santé.

Fox, Jonathan. 1992. « Democratic Rural Development: Leadership Accountability in Regional Peasant Organizations ». Development and Change 23(2) : 1–36.

———. 1995. « Governance and Rural Development in Mexico: State Intervention and Public Accountability ». Journal of Development Studies 32: 1–30.

———. 1996. « How Does Civil Society Thicken? The Political Construction of Social Capital in Rural Mexico ». World Development 24(6) : 1089–103.

Fox, Jonathan et John Gershman. 1999. « Investing in Social Capital? Comparative Lessons from Ten World Bank Rural Development Projects in Mexico and the Philippines ». Université de Californie à Santa Cruz, Department of Latin American and Latino Studies.

Frankel, Jeffrey et David Romer. 1999. « Does Trade Cause Growth? » American Economic Review 89 : 379–99.

Frankenberg, Elizabeth, Duncan Thomas et Kathleen Beegle. 1999. « The Real Costs of Indonesia's Economic Crisis: Preliminary Findings from the Indonesia Family Life Surveys ». Labor and Population Working Paper Series, n° 99-04. Rand, Santa Monica, Calif.

Freeman, Paul. 1999. « The Indivisible Face of Disaster ». In Banque mondiale, Investing in Prevention: A Special Report on Disaster Risk Management. Washington, D.C.

Freeman, Paul et Landis MacKellar. 1999a. « Economic Impacts of Natural Disasters ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Impact of Natural Disasters on Infrastructure ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Freeman, Richard. 1995. « Are Your Wages Set in Beijing? » Journal of Economic Perspectives 9(3) : 15–32.

Frigenti, Laura et Alberto Harth, avec la collaboration de Rumana Huque. 1998. « Local Solutions to Regional Problems: The Growth of Social Funds and Public Works and Employment Projects in Sub-Saharan Africa ». Banque mondiale, Région Afrique, Division de l'eau et du développement urbain 2 et Division de la politique institutionnelle et sociale, Washington, D.C.

Fukuyama, Francis. 1993. 1992. La fin de l'histoire et le dernier homme. Paris : Flammarion.

———. 1997. La confiance et la puissance : vertus sociales et prospérité économique. Paris : Plon.

Funaro-Curtis, Rita. 1982. Natural Disasters and the Development Process: A Discussion of Issues. Arlington, Va. : Evaluation Technologies.

Gaiha, Raghav et Anil Deolalikar. 1993. « Persistent, Expected and Innate Poverty: Estimates for Semi-arid Rural South India, 1975–1984 ». Cambridge Journal of Economics 17(4) : 409–21.

Galanter, Marc. 1972. « The Abolition of Disabilities: Untouchability and the Law ». In Michael Mahar, directeur de publication, The Untouchables in Contemporary India. Tucson : University of Arizona Press.

Galasso, Emanuela et Martin Ravallion. 2000. « Distributional Outcomes of a Decentralized Welfare Program ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2316. Banque mondiale, Washington, D.C.

Galeotti, Marzio et Alessandro Lanza. 1999. « Desperately Seeking (Environmental) Kuznets ». Document de travail. Fondazione Eni Enrico Mattei, Milan.

Gallup, John Luke. 1997. « Ethnicity and Earnings in Malaysia ». Discussion Paper 593. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Gallup, John Luke, Steven Radelet et Andrew Warner. 1998. « Economic Growth and the Income of the Poor ». Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Gallup, John Luke, Jeffrey Sachs et Andrew Mellinger. 1999. « Geography and Economic Development ». International Regional Science Review 22(2) : 179–232.

Gardner, L. Bruce. 1995. « Policy Reform in Agriculture: An Assessment of the Results of Eight Countries ». Université du Maryland, Department of Agricultural and Resource Economics, College Park.

Garro, Alejandro. 1999. « Access to Justice for the Poor in Latin America ». In Juan E. Mendez, Guillermo O'Donnell et Paulo Sergio Pinheiro, directeurs de publication, The (Un)Rule of Law and the Underprivileged in Latin America. Notre Dame, Ind. : Université Notre Dame.

Gatti, Roberta. 1999. « Corruption and Trade Tariffs, or a Case for Uniform Tariffs ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2216. Banque mondiale, Washington, D.C.

Gaynor, Cathy. 1996. « Decentralization of Primary Education: Implications at School and Community Level—The Case of Nigeria and Tanzania ». Banque mondiale, Institut de développement économique, Washington, D.C.

———. 1998. Decentralization of Education: Teacher Management. Série Le développement en marche. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Gereffi, Gary et Martha Argelia Martinez. 1999. « Blue Jeans and Local Linkages: The Blue Jeans Boom in Torreón, Mexico ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

German, Tony et Judith Randel. 1998. « Targeting the End of Absolute Poverty: Trends in Development Cooperation ». In Judith Randel et Tony German, directeurs de publication, The Reality of Aid, 1998/1999: An Independent Review of Poverty Reduction and Development Assistance. Londres : Earthscan.

Gertler, Paul. 2000. « Insuring the Economic Costs of Illness ». In Nora Lustig, directrice de publication, Shielding the Poor: Social Protection in the Developing World. Washington, D.C. : Brookings Institution and Banque interaméricaine de développement.

Gertler, Paul et Paul Glewwe. 1989. The Willingness to Pay for Education in Developing Countries: Evidence from Rural Peru. Document de travail de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie n° 54. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Gertler, Paul et Jonathan Gruber. 1997. « Insuring Consumption against Illness ». NBER Working Paper 6035. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Gertler, Paul et Jeffrey Hammer. 1997. « Policies for Pricing Publicly Provided Health Services ». Document de travail

consacré à la recherche sur les politiques n° 1762. Banque mondiale, Washington, D.C.

Gertler, Paul et Orville Solon. 1998. « Who Benefits from Social Health Insurance in Low-Income Countries? » Université de Californie à Berkeley, Haas School of Business.

Gertler, Paul et Jacques van der Gaag. 1990. The Willingness to Pay for Medical Care: Evidence from Two Developing Countries. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Ghana Statistical Service. 1999. « Poverty Trends in Ghana in the 1990s ». Rapport préparé par le gouvernement ghanéen pour la 10e réunion du Groupe consultatif, 23–24 novembre, Accra.

Ghatak, Maitreesh. 1999. « Group Lending, Local Information and Peer Selection ». Journal of Development Economics 60(1) : 27–50.

Gibbs, Christopher, Claudia Fumo et Thomas Kuby. 1999. Nongovernmental Organizations in World Bank–Supported Projects: A Review. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Gilbert, Alan. 1998a. « A Home Is for Ever? Residential Mobility and Home Ownership in Self-Help Settlements ». Environment and Planning 31(6) : 1073–91.

———. 1998b. « Market Efficiency and the Secondary Housing Market in Third World Cities ». Rapport préparé pour le ministère du Développement international du Royaume-Uni. Londres.

Gilbert, Alan, Oscar O. Camacho, Rene Coulomb et Andres Necochea. 1993. In Search of a Home: Rental and Shared Housing in Latin America. Tucson : University of Arizona Press.

Gilson, Lucy. 1998. « The Lessons of User Fee Experience in Africa ». In Alison Beattie, Jan Doherty, Lucy Gilson, Eyitayo Lambo et Paul Shaw, directeurs de publication, Sustainable Health Care Financing in Southern Africa: Papers from an EDI Health Policy Seminar held in Johannesburg, South Africa, June 1996. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Girishankar, Navin. 1999a. « Reforming Institutions for Service Delivery ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2039. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Securing the Public Interest under Pluralistic Institutional Design ». Banque mondiale, Département de l'évaluation des opérations, Washington, D.C.

Girishankar, Navin et Nicholas P. Manning. 1999. « Toolkit for Assessing Constraints on Frontline Delivery in Decentralized Settings ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Gittell, Ross et Avis Vidal. 1998. Community Organizing: Building Social Capital as a Development Strategy. Newbury Park, Calif. : Sage.

Glaeser, Edward, David Laibson et Bruce Sacerdote. 2000. « The Economic Approach to Social Capital ». NBER Working Paper 7728. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Glewwe, Paul. 1991. « Investigating the Determinants of Household Welfare in Côte d'Ivoire ». Journal of Development Economics 35 : 307–37.

Glewwe, Paul et Dennis de Tray. 1989. The Poor in Latin America during Adjustment: A Case Study of Peru. Document de travail n° 56 de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Glewwe, Paul et Gilette Hall. 1998. « Are Some Groups More Vulnerable to Macroeconomic Shocks than Others? Hypothesis Tests Based on Panel Data from Peru ». Journal of Development Economics 56 : 181–206.

Glewwe, Paul, Michele Gragnolati et Hassan Zaman. 2000. « Who Gained from Vietnam's Boom in the 1990s? An Analysis of Poverty and Inequality Trends ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2275. Banque mondiale, Washington, D.C.

Gokcekus, Omer, Ranjana Mukherjee et Nick Manning. 2000. « Institutional Arrangements Affect Performance ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Goldstein, Anne. 1999. « Thinking Outside Pandora's Box ». Document de référence préparé pour un rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement (à paraître) EnGendering Development. Banque mondiale, Washington, D.C.

Goldstein, Morris, Graciela Kaminsky et Carmen Reinhart. 2000. Assessing Financial Vulnerability: An Early Warning System for Emerging Markets. Washington, D.C. : Institut d'économie internationale.

Gonzales de Olarte, Efraín et Pilar Gavilano Llosa. 1999. « Does Poverty Cause Domestic Violence? Some Answers from Lima ». In Andrew Morrison et Maria Loreto Biehl, directeurs de publication, Too Close to Home: Domestic Violence in the Americas. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Goodin, Robert E., Bruce Headey, Ruud Muffels et Henk-Jan Dirven. 1999. The Real Worlds of Welfare Capitalism. Cambridge : Cambridge University Press.

Goody, Jack. 1976. Production and Reproduction: A Comparative Study of the Domestic Domain. Cambridge : Cambridge University Press.

———. 1990. The Oriental, the Ancient and the Primitive: Systems of Marriage and the Family in the Pre-industrial Societies of Eurasia. Cambridge : Cambridge University Press.

Gopal, Gita. 1999. Gender-Related Legal Reform and Access to Economic Resources in Eastern Africa. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 405. Washington, D.C.

Gragnolati, Michele. 1999. « Children's Growth and Poverty in Rural Guatemala ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2193. Banque mondiale, Washington, D.C.

Graham, Carol. 1992. « Politics of Protecting the Poor during Adjustment: Bolivia's Emergency Social Fund ». World Development 20 : 1233–51.

———. 1994. Safety Nets, Politics, and the Poor: Transitions to Market Economies. Washington, D.C. : Brookings Institution.

———. 1996. Gender Issues in Poverty Alleviation: Recent Experiences with Demand-Based Programs in Latin America, Africa, and Eastern Europe. Département du développement

et de la coopération technique. Genève : Bureau international du travail.

Grandin, Barbara et P. Lembuya. 1992. « Amboseli National Park, the Surrounding Group Ranches and Community Conservation ». African Wildlife Foundation, Nairobi.

Grandvoinnet, Hélène. 2000. « Rule of Law and Poverty Reduction: Some Issues ». In Asbjørn Kjønstad et Peter Robson, directeurs de publication, Poverty and Law. Londres : Hart.

Grandvoinnet, Hélène et Pauline Tamesis. 2000. « Fighting Corruption: The Case of the Philippines ». In Hélène Grandvoinnet, Irène Hors et Pauline Tamesis, directrices de publication, Fighting Corruption: Comparative Country Case Studies in Five Developing Countries. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, Centre de développement ; et Programme des Nations Unies pour le développement.

Granovetter, Mark. 1994. « Business Groups ». In Neil Smelser et Richard Swedberg, directeurs de publication, The Handbook of Economic Sociology. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Gray, Cheryl et Daniel Kaufmann. 1998. « Corruption et développement » Finances & Développement 35(1): 7-10.

Gray, Leslie et Michael Kevane. 1996. Land Tenure Status of African Women. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Gray, William, Christopher Landsea, Paul Mielke et Kenneth Berry. 1999. « Summary of 1999 Atlantic Tropical Cyclone Activity and Verification of Author's Seasonal Activity Prediction ». Université d'État du Colorado, Atmospheric Science Faculty, Fort Collins.

Greenland, David J. 1997. « International Agricultural Research and the CGIAR System: Past, Present and Future ». Journal of International Development 9 : 449–58.

Greenwald, Bruce C. et Joseph E. Stiglitz. 1990. « Asymmetric Information and the New Theory of the Firm: Financial Constraints and Risk Behavior ». NBER Working Paper 3359. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Greif, Avner. 1994. « Cultural Beliefs and the Organization of Society: A Historical and Theoretical Reflection on Collectivist and Individualist Societies ». Journal of Political Economy 102 : 912–50.

Grimard, Franque. 1997. « Household Consumption Smoothing through Ethnic Ties: Evidence from Côte d'Ivoire ». Journal of Development Economics 53 : 391–422.

Grindle, Merilee. 1996. Challenging the State: Crisis and Innovation in Latin America and Africa. New York : Cambridge University Press.

———. 1997. Getting Good Government: Capacity Building in the Public Sectors of Developing Countries. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Grootaert, Christiaan. 1997. « Social Capital: The Missing Link? » In Banque mondiale, Expanding the Measure of Wealth: Indicators of Environmentally Sustainable Development. Washington, D.C.

———. 1998. « Child Labor in Côte d'Ivoire: Incidence and Determinants ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1905. Banque mondiale,Washington, D.C.

———. 1999a. « Does Social Capital Help the Poor? A Synthesis of Findings from the Local Level Institutions Studies in Bolivia, Burkina Faso and Indonesia ». Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

———. 1999b. « Social Capital, Household Welfare and Poverty in Indonesia ». Local Level Institutions Working Paper 6. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Grootaert, Christiaan et Jeanine Braithwaite. 1998. « Poverty Correlates and Indicator-Based Targeting in Eastern Europe and the Former Soviet Union ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1942. Banque mondiale,Washington, D.C.

Grootaert, Christiaan et Ravi Kanbur. 1995a. « Child Labor: A Review ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1454. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1995b. « The Lucky Few amidst Economic Decline: Distributional Change in Côte d'Ivoire as Seen through Panel Data Sets ». Journal of Development Studies 31(4) : 603–19.

Grootaert, Christiaan et Deepa Narayan. 2000. « Local Institutions, Poverty and Household Welfare in Bolivia ». Local Level Institutions Working Paper 9. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Grootaert, Christiaan et Harry Anthony Patrinos, directeurs de publication 1999. The Policy Analysis of Child Labor: A Comparative Study. New York : St. Martin's.

Grootaert, Christiaan, Ravi Kanbur et Gi-Taik Oh. 1997. « The Dynamics of Welfare Gains and Losses: An African Case Study ». Journal of Development Studies 33(5) : 635–57.

Grootaert, Christiaan, Gi-Taik Oh et Anand Swamy. 1999. « Social Capital and Development Outcomes in Burkina Faso ». Local Level Institutions Working Paper 7. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Grosh, Margaret. 1994. Administering Targeted Social Programs in Latin America: From Platitudes to Practice. Série des études régionales et sectorielles. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Grosh, Margaret et Paul Glewwe, directeurs de publication 2000. Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries: Lessons from 15 Years of the Living Standards Measurement Study. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Groupe de travail indépendant. 1999. Safeguarding Prosperity in a Global Financial System: The Future International Financial Architecture. Sous l'égide du Council on Foreign Relations. Washington, D.C. : Institut d'économie internationale.

Groupe de travail international sur la gestion des risques associés aux produits de base dans les pays en développement. 1999. « Volatilité des cours des produits de base et pays en développement : proposition en vue de l'adoption d'une approche commerciale. Banque mondiale, Washington, D.C.

Groupe d'intervention conjoint du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale pour les petits États. 2000 « Petits États : relever les défis de l'économie mondiale » Washington, D.C.

Guillaumont, Patrick et Lisa Chauvet. 1999. Aid and Performance: A Reassessment. Clermant-Ferrand : Centre d'Études et de Recherches sur le Dévelopment International.

Guillaumont, Patrick, Sylviane Guillaumont Jeanneney et Jean-François Brun. 1999. « How Instability Lowers African Growth ». Journal of African Economies 8(1) : 87–107.

Gupta, Dipankar, directeur de publication 1991. Social Stratification. New Delhi : Oxford University Press.

Gupta, Sanjeev, Hamid Davoodi et Rosa Alonso-Terme. 1998. « Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty? » Document de travail du FMI 98/76. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Gupta, Sanjeev, Jerald Schiff et Benedict Clements. 1996. « Worldwide Military Spending, 1990–95 ». Documenr de travail du FMI 96/64. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

———. 1998. « Les dépenses publiques de développement humain » Finances & Développement 35(3) : 10-13.

Gupta, Sanjeev, Calvin McDonald, Christian Schiller, Marijin Verhoeven, ?elco Bogeti? et G. Schwartz. 1998. « Mitigating the Social Cost of the Economic Crisis and the Reform Programs in Asia ». Document d'analyse et d'évaluation des politiques économiques 98/7. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Gurr, Ted Robert, Barbara Harff, Monty G. Marshall et James R. Scarritt. 1993. Minorities at Risk: A Global View of Ethnopolitical Conflicts. Washington, D.C. : Institute of Peace Press.

Gwatkin, Davidson R., Michel Guillor et Patrick Heuveline. 2000. The Burden of Disease among the Global Poor: Current Situation, Future Trends, and Implications for Strategy. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Gwatkin, Davidson R., Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Rohini Pande et Adam Wagstaff. 2000. Socioeconomic Differences in Health, Nutrition, and Population. Washington, D.C. : Banque mondiale. [www.worldbank.org/poverty/health/data/index.htm].

Haan, Hans Christian, Adrian Coad et Inge Lardinois. 1998. Municipal Solid Waste Management: Involving Micro and Small Enterprises. Turin : Bureau international du travail.

Haddad, Lawrence et Ravi Kanbur. 1990. « Are Better-off Households More Unequal or Less Unequal? » Politique générale, recherche et relations extérieures, Document de travail 373. Banque mondiale, Washington, D.C.

Haddad, Lawrence et Thomas Reardon. 1993. « Gender Bias in the Allocation of Resources within Households in Burkina Faso: A Disaggregated Outlay Equivalent Analysis ». Journal of Development Studies 29(2) : 260–76.

Haddad, Lawrence, Marie J. Ruel et James L. Garrett. 1999. « Are Urban Poverty and Undernutrition Growing? Some Newly Assembled Evidence ». Document de discussion 63, Division consommation alimentaire et nutrition. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Haggard, Stephan. 1998. « Institutions and Growth in Korea and Taiwan: The Bureaucracy ». Journal of Development Studies 34 : 87–111.

Haggard, Stephan et Steven B. Webb. 1993. « What Do We Know about the Political Economy of Economic Policy Reform? » World Bank Research Observer 8(2) : 143–68.

Haggard, Stephan, Eliza Willis et Christopher da C.B. Garman. 1999. « Politics of Decentralization in Latin America ». Latin American Research Review 34(1) : 7–56.

Hallberg, Kristin. 1999. Small and Medium-Scale Enterprises: A Framework for Intervention. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Haltiwanger, John et Manisha Singh. 1999. « Cross-Country Evidence on Public Sector Retrenchment ». World Bank Economic Review 13(1) : 23–66.

Haltiwanger, John et Milan Vodopivec. 1999. « Gross Worker and Job Flows in a Transition Economy: An Analysis of Estonia ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2082. Banque mondiale, Washington, D.C.

Hammer, Jeffrey. 1997. « Economic Analysis for Health Projects ». World Bank Research Observer 12(1) : 47–72.

Hamoudi, Amar et Jeffrey Sachs. 1999. « Economic Consequences of Health Status: A Review of Evidence ». Université Harvard, Cenrer for International Development, Cambridge, Mass.

Hanmer, Lucia. 1994. « What Happens to Welfare When User Fees Finance Health Care? The Impact of Gender on Policy Outcomes: Theory and Evidence from Zimbabwe ». Institute of Social Studies Working Paper Series, n° 180. La Haye (Pays-Bas).

Hanmer, Lucia et Felix Naschold. 1999. « Are the Inrernational Development Targets Attainable? », Institut du développement outre-mer, Portland House, Londres.

Hansen, Henrik et Finn Tarp. 2000. « Aid Effectiveness Disputed ». In Finn Tarp, directeur de publication, Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future. Londres : Routledge.

Hanson, Gordon et Ann Harrison. 1999. « Trade and Wage Inequality in Mexico ». Industrial and Labor Relations Review 52(2) : 271–88.

Hanushek, Eric et Dennis D. Kimko. À paraître. « Schooling, Labor Force Quality and the Growth of Narions ». American Economic Review.

Haque, Nadeem Ul et Jahangir Aziz. 1997. « The Quality of Governance: 'Second Generation' Civil Service Reform in Africa ». Journal of African Economics 8(1) : 68–106.

Haque, Nadeem Ul et Ali Khan. 1997. « Insritutional Development: Skill Transference through a Reversal of 'Human Capital Flight' or Technical Assistance ». Document de travail du FMI 97/89. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Harberger, Arnold. 1998. « A Vision of the Growth Process ». American Economic Review 88 : 1–32.

Harrison, Ann et Gordon Hanson. 1999. « Who Gains from Trade Reform? Some Remaining Puzzles ». NBER Working Paper 6915. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Harriss, John. 1999. « How Much Difference Does Politics Make? Regime Differences across Indian States and Rural Poverty Reduction ». London School of Economics and Political Science.

Harriss, John, Janet Hunter et Colin M. Lewis. 1995. The New Institutional Economics and Third World Development. Londres : Routledge.

Harris-White, Barbara. 1996. « The Political Economy of Disability and Development, with Special Reference to India ». Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Document de synthèse 73. Genève.

Harrold, Peter et associates. 1995. The Broad Sector Approach to Investment Lending: Sector Investment Programs. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 302. Washington, D.C.

Harvey, Pharis J., Terry Collingsworth et Bama Athreya. 1998. « Developing Effective Mechanisms for Implementing Labor Rights in the Global Economy ». International Labor Rights Fund, Washington, D.C.

Hashemi, Syed M. et Sidney R. Schuler. 1997. « Sustainable Banking with the Poor: A Case Study of the Grameen Bank ». John Snow Inc. Research and Training Institute Working Paper 10. Arlington, Va.

Hausmann, Ricardo et Michael Gavin. 1995. « Overcoming Volatility in Latin America ». Série des séminaires, 95-34. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Heath, Julia A. 1998. « The Financing and Provisioning of Education and Health Services in Developing Countries: A Review Article ». Economics of Education Review 17(3) : 359–62.

Heggie, Ian G. et Piers Vickers. 1998. Commercial Management and Financing of Roads. Rapport technique de la Banque mondiale n° 409. Washington, D.C.

Helleiner, Gerry K. 2000a. « Developing Countries in Global Economic Governance and Negotiation Processes ». Rapport préparé pour un projet de recherche de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement New Roles and Functions for the United Nations and the Bretton Woods Institutions. Université de Toronto, Department of Economics.

———. 2000b. « External Conditionality, Local Ownership and Development ». In Jim Freedman, directeur de publication, Transforming Development. Toronto : University of Toronto Press.

Heller, Patrick. 1996. « Social Capital as a Product of Class Mobilization and State Intervention: Industrial Workers in Kerala, India ». World Development 24(6) : 1055–71.

Hellman, Joel, Geraint Jones, Daniel Kaufmann et Mark Schankerman. 2000. « Measuring Governance, Corruption and State Capture: How Firms and Bureaucrats Shape the Business Environment in Transition Economies ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2312. Institut de la Banque mondiale, Gestion publique, réglementation et finances ; et Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Bureau de l'économiste en chef, Washington, D.C.

Hentschel, Jesko et Jesse Bump. 2000. « Urban Income Poverty: Some Cross-Country Comparisons ». Banque mondiale, Groupe de la lutte contre la pauvreté, Washington, D.C.

Herbst, Jeffrey. 1999. « The Role of Citizenship Laws in Multiethnic Societies: Evidence from Africa ». In Richard Joseph, directeur de publication, State, Conflict, and Democracy in Africa. Boulder, Colo. : Lynne Rienner.

Herrera, Javier. 1999. Dynamique de la pauvreté et de l'inégalité au Pérou, 1997–1998. Paris : Institute for Resource Development/DIAL.

Herring, Ronald J. 1999. « Political Conditions for Agrarian Reform and Poverty Alleviation ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Herring, Ronald J. et Rex Edwards. 1983. « Guaranteeing Employment to the Rural Poor: Social Functions and Class Interests in Employment Guarantee Schemes in Western India ». World Development 11: 575–92.

Hertel, Thomas et Will Martin. 1999a. « Developing Country Interests in Liberalizing Manufactures Trade ». Université Purdue, Agricultural Economics Department, West Lafayette, Ind. ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Les pays en développement ont-ils quelque chose à gagner de l'inclusion des produits manufacturés dans les négotiations de l'OMC ? » Document présenté à la Conférence OMC/Banque mondiale sur les pays en développement et le Cycle du millénaire, 20–21 septembre, Genève.

Herzog, Henry W. 1997. « Ethnicity and Job Tenure in a Segmented Labour Market: The Case for New Zealand ». Australian Economic Review 30(2) : 167–84.

Hicks, David. 1993. An Evaluation of the Zimbabwe Drought Relief Program, 1992–1993: The Roles of Household-Level Response and Decentralized Decision Making. Harare : Programme alimentaire mondial.

Hicks, Norman et Quentin Wodon. 2000. « Economic Shocks, Safety Nets and Fiscal Constraints: Social Protection for the Poor in Latin America ». XII Seminario Regional de Politica Fiscal: Compendio de Documentos 2000, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ONU, Santiago.

Hill, Anne et Elizabeth King. 1995. « Women's Education and Economic Well-Being ». Feminist Economics 1(2) : 1–26.

Hino, Toshiko. 1993. « Community Participation in 'Programme de restructuration de l'hydraulique villageoise' in Côte d'Ivoire ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Hirsch, Aaron. 1999. « Report on the Internet Center in Wa, Northern Ghana ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Hirschman, Albert. 1968. Journeys toward Progress: Studies of Economic Policy-Making in Latin America. New York : Greenwood.

———. 1984. Getting Ahead Collectively: Grass-Roots Organizations in Latin America. New York : Pergamon.

Hobcraft, John. 1993. « Women's Education, Child Welfare and Child Survival: A Review of the Evidence ». Health Transition Review 3 : 159–75.

Hoddinott, John et Lawrence Haddad. 1995. « Does Female Income Share Influence Household Expenditures? Evidence from Côte d'Ivoire ». Oxford Bulletin of Economics and Statistics 57(1) : 77–96.

Hoddinott, John et Bill Kinsey. 1998. « Child Growth in the Time of Drought ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

———. 2000. « Adult Health in Time of Drought ». Document de discussion, Division consommation alimentaire et nutrition, Discussion Paper 79. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Hoff, Karla, Avishay Braverman et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication. 1993. The Economics of Rural Organization: Theory, Practice, and Policy. New York : Oxford University Press.

Holzer, Harry et David Neumark. 1999. « Assessing Affirmative Action ». NBER Working Paper 7323. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Holzmann, Robert et Steen Lau Jorgensen. 1999. « Social Protection as Social Risk Management: Conceptual Understandings for the Social Protection Sector Strategy Paper ». Social Protection Discusion Paper 9904. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 2000. « Gestion du risque social : cadre théorique de la protection sociale » Document de travail n° 0006 sur la protection sociale. Banque mondiale, Réseau du développement humain, Washington, D.C.

Holzmann, Robert, Truman Packard et Jose Cuesta. 1999. « Extending Coverage in Multipillar Pension Systems: Constraints and Hypotheses, Preliminary Evidence and Future Research Agenda ». Document présenté à la conférence de la Banque mondiale concernant les nouvelles idées sur la sécurité matérielle des personnes âgées, 14–15 septembre, Washington, D.C.

Hopenhayn, Hugo et Juan Pablo Nicolini. 1999. « Heterogeneity and Optimal Unemployment Insurance ». Document présenté à la conférence sur la protection sociale et la pauvreté de la Banque interaméricaine de développement, février, Washington, D.C.

Horowitz, Donald. 1999. « Structure and Strategy in Ethnic Conflict: A Few Steps toward Synthesis ». In Boris Pleskovic et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, Annual World Bank Conference on Development Economics 1998. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Horton, Sue et Dipak Mazumdar. 1999. « Vulnerable Groups and Labor: The Aftermath of the Asian Financial Crisis ». Document présenté à un séminaire Banque mondiale/ Organisation internationale du travail sur la crise économique, l'emploi et les marchés du travail en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Hossain, Mahabub. 1988. « Credit for Alleviation of Rural Poverty: The Grameen Bank of Bangladesh ». Rapport de recherche 65. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Hossain, Naomi et Mick Moore, avec la collaboration de Noushin Kalati, James Manor et Elisa Reis. 1999. « Elites, Poverty and Development ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Hotchkiss, David. 1993. « The Role of Quality in the Demand for Health Care in Cebu, Philippines ». Université de Caroline du Nord, Department of Economics, Chapel Hill.

Houtzager, Peter P. et Jonathan Pattenden. 1999. « Finding the Shape of the Mountain: When 'the Poor' Set the Agenda ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Hoy, M. et Emmanuel Jimenez. 1997. « The Impact on the Urban Environment of Incomplete Property Rights ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Hsiao, William. 1995. « The Chinese Health Care System: Lessons for Other Nations ». Social Science and Medicine 41(8) : 1047–55.

Hulme, David et Paul Mosley. 1996. Finance against Poverty. New York : Routledge.

Humana, Charles. 1988. Guide mondial des droits de l'homme. Paris : Buchet Chastel.

Humplick, Frannie et Azadeh Moini-Araghi. 1996a. « Decentralized Structures for Providing Roads ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1658. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1996b. « Is There an Optimal Structure for Decentralized Provision of Roads? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1657. Banque mondiale, Washington, D.C.

Huntington, Samuel et Joan Nelson. 1976. No Easy Choice: Political Participation in Developing Countries. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Hutchinson, Paul. À paraître. « Combating Illness ». In Ritva Reinikka et Paul Collier, directeurs de publication, Uganda's Recovery: The Role of Farms, Firms, and Government. Washington, D.C. : Banque mondiale.

IDA (Association internationale de développement). 1998. Augmentation des ressources de l'IDA : la Douzième reconstitution - Un partenariat pour combattre la pauvreté. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 2000. « Ouganda : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : Évaluation conjointe des services du FMI et de l'IDA ». Banque mondiale, Washington, D.C..

Imber, Mark. 1996. « The Environment and the United Nations ». In John Vogler et Mark Imber, directeurs de publication, The Environment and International Relations. Londres : Routledge.

INADES Formation Tchad. 1999. « Synthèse de la consultation de la Banque Mondiale sur la pauvreté au Tchad ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Independent Task Force. 1999. Safeguarding Prosperity in a Global Financial System: The Future International Financial Architecture. Parrainée par le Conseil des relations extérieures. Washington, D.C. : Institut d'économie internationale

INEGI (Instituto Nacional de Estadistíca Geografía e Informática). 1992. Encuesta nacional de ingresos y gastos de los hogares 1992. Mexico.

———. 1994. Encuesta nacional de ingresos y gastos de los hogares 1994. Mexico.

———. 1996. Encuesta nacional de ingresos y gastos de los hogares 1996. Mexico.

Institut international pour l'environnement et le développement. 1992. « Special Issue on Applications of Wealth Ranking ». Rapid Rural Appraisal Note 15. Londres.

Instituto Nacional de Estadística y Censos. 1998. Encuesta de condiciones de vida. Quito, Équateur.

Instituto Nacional de Estadística y Censos Argentina. 1991. « Census ». [www.indec.mecon.ar/default.htm].

IRIS (Center for Institutional Reform and the Informal Sector) et USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). 1996. Governance and the Economy in Africa: Tools for Analysis and Reform of Corruption. Washington, D.C. : USAID.

Irwin, Timothy. 1997. « Price Structures, Cross-Subsidies and Competition in Infrastructure ». Viewpoint 108. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Isham, Jonathan. 1999. « The Effect of Social Capital on Technology Adoption: Evidence from Rural Tanzania ». Document présenté à la Réunion annuelle de l'American Economic Association, janvier, New York.

Isham, Jonathan et Daniel Kaufmann. 1999. « The Forgotten Rationale for Policy Reform: The Productivity of Investment Projects ». Quarterly Journal of Economics 114(1) : 149–84.

Isham, Jonathan, Deepa Narayan et Lant Pritchett. 1995. « Does Participation Improve Performance? Establishing Causality with Subjective Data ». World Bank Economic Review 9(2) : 175–200.

Izaguirre, Ada Karina. 1999. « Private Participation in Telecommunications: Recent Trends ». Viewpoint 204. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Jacoby, Hanan G. et Emmanuel Skoufias. 1997. « Risk, Financial Markets and Human Capital in a Developing Country ». Review of Economic Studies 64(3) : 311–35.

Jalan, Jyotsna et Martin Ravallion. 1997a. « Are the Poor Less Well Insured? Evidence on Vulnerability to Income Risk in Rural China ». Journal of Development Economics 58 : 61–81.

———. 1997b. « Spatial Poverty Traps? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1862. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1998a. « Behavioral Responses to Risk in Rural China ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1978. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1998b. « Determinants of Transient and Chronic Poverty: Evidence from Rural China ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1936. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999a. « China's Lagging Poor Areas ». American Economic Review 89: 301–05.

———. 1999b. Do Transient and Chronic Poverty in Rural China Share Common Causes? Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999c. « Income Gains to the Poor from Workfare: Estimates for Argentina's Trabajar Program ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2149. Banque mondiale, Washington, D.C.

James, Estelle. 2000. « Old-Age Protection for the Uninsured: What Are the Issues? » In Nora Lustig, directrice de publication, Shielding the Poor: Social Protection in the Developing World. Washington, D.C. : Brookings Institution and Banque interaméricaine de développement.

Jamison, Dean T., Julio Frenk et Felicia Knaul. 1998. « International Collective Action in Health: Objectives, Functions et Rationale ». Lancet 351: 514–17.

Jamison, Dean T., Jia Wang, Kenneth Hill et Juan-Luis Londoño. 1996. « Income, Mortality and Fertility Control in Latin America: Country-Level Performance, 1960–90 ». Banque mondiale, Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

Jayaraman, Rajshri. 1999. « Kerala and Uttar Pradesh: A Case Study ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Jejeebhoy, Shireen. 1995. Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behavior: Experience from Developing Countries. New York : Oxford University Press.

Jensen, Robert. 1998. « Public Transfers, Private Transfers and the 'Crowding Out' Hypothesis: Theory and Evidence from South Africa ». John F. Kennedy School of Government Faculty Working Paper R98-08. Université Harvard, Cambridge, Mass.

Jepma, Catrinus J. 1991. L'aide liée. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.

Jha, Prabhat et David Nalor. 1999. A Fine Balance: Private and Public Health Care in Urban India. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Jimenez, Emmanuel. 1986. « The Public Subsidization of Education and Health in Developing Countries: A Review of Equity and Efficiency ». World Bank Research Observer 1(1) : 111–29.

———. 1987. Pricing Policy in the Social Sectors. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Jimenez, Emmanuel et Marlaine Lockheed. 1995. Public and Private Secondary Education in Developing Countries: A Comparative Study. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 309. Washington, D.C.

Jimenez, Emmanuel et Vicente Paqueo. 1996. « Do Local Contributions Affect the Efficiency of Public Primary Schools? » Economics of Education Review 15(4) : 377–86.

Jimenez, Emmanuel et Yasuyuki Sawada. 1998. « Do Community-Managed Schools Work? An Evaluation of El Salvador's Educo Program ». Série Documents de travail sur l'évaluation de l'impact des réformes de l'éducation n° 8, Groupe de recherche sur le développement. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Jodha, Nerpat S. 1986. « Common Property Resources and the Rural Poor in Dry Regions of India ». Economic and Political Weekly 21(27) : 1169–81.

Johansen, Frida. 1993. Poverty Reduction in East Asia: The Silent Revolution. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 203. Washington, D.C.

Johnson, Chalmers A. 1982. MITI and the Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy, 1925–1975. Stanford, Calif. : Stanford University Press.

Johnson, Simon, Daniel Kaufmann et Pablo Zoido-Lobaton. 1998. « Regulatory Discretion and the Unofficial Economy ». American Economic Review 88(2) : 387–92.

Jones, Patricia. 1998. « Skill Formation and Inequality in Poor Countries: How Much Do Ethnic Neighborhoods Matter? » Journal of African Economies 7(1) : 62–90.

Jorgensen, Steen Lau et Julie van Domelen. 1999. « Helping the Poor Manage Risk Better: The Role of Social Funds ». Document présenté à la conférence sur la protection sociale et la pauvreté de la Banque interaméricaine de développement, 4–5 février, Washington, D.C.

Joseph, Richard. 1999. State, Conflict, and Democracy in Africa. Boulder, Colo. : Lynne Rienner.

Joshi, A. et Mick Moore. À paraître. « Rights, Institutions and Poverty ». In Alison L. Booth et Paul Mosley, directeurs de publication, The New Poverty Strategies: What Have They Achieved? Londres : Macmillan.

Joshi, Heather, Elizabeth Cooksey, Richard Wiggins, Andrew McCulloch, Georgia Verropoulou et Lynda Clarke. 1999. « Diverse Family Living Situations and Child Development: Multilevel Analysis Comparing Longitudinal Evidence from Britain and the United States ». International Journal of Law, Policy and the Family 13(3) : 292–314.

Kabeer, Naila et Subrahmanian Ramya. 1996. « Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning ». Discussion Paper 357. Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton.

Kähkönen, Satu et Louis Pouliquen. 1999. « Institutions and Rural Infrastructure Delivery ». Banque mondiale, Département des politiques économiques et sociales régionales, Washington, D.C.

Kakwani, Nanak. 1993. « Performance in Living Standards: An International Comparison ». Journal of Development Economics 41: 307–36.

———. 1999. « Poverty and Inequality during the Economic Crisis in Thailand ». Commission nationale pour le développement économique et social, Banque asiatique de développement. Indicators of Well-Being and Policy Analysis 3(1).

Kakwani, Nanak et Jaroenjit Pothong. 1998. « Impact of Economic Crisis on the Standard of Living in Thailand ». Commission nationale pour le développement économique et social, Banque asiatique de développement. Indicators of Well-Being and Policy Analysis 2(4).

Kakwani, Nanak et Nicholas M. Prescott. 1999. « Impact of Economic Crisis on Poverty and Inequality in Korea ». Banque mondiale, Région Asie de l'Est et Pacifique, Unité sectorielle du développement humain, Washington, D.C.

Kalton, Graham. 1983. Compensating for Missing Survey Data. Ann Arbor : University of Michigan Press.

Kanbur, Ravi. 1986. « Structural Adjustment, Macroeconomic Adjustment and Poverty: A Methodology for Analysis ». CEPR Discussion Paper 132. Centre for Economic Policy Research, Londres.

———. À paraître. « Income Distribution and Development ». In Anthony B. Atkinson et François Bourguignon, directeurs de publication, Handbook of Income Distribution. New York : North Holland-Elsevier.

Kanbur, Ravi et Nora Lustig. 1999. « Why Is Inequality Back on the Agenda? » Department of Agricultural, Resource and Managerial Economics Working Paper 99-14. Université Cornell, Ithaca, N.Y.

Kanbur, Ravi et Lyn Squire. 1999. « The Evolution of Thinking about Poverty: Exploring the Interactions ». Department of Agricultural, Resource and Managerial Economics Paper 99-24. Université Cornell, Ithaca, N.Y.

Kanbur, Ravi et Todd Sandler, avec la collaboration de Kevin M. Morrison. 1999. The Future of Development Assistance: Common Pools and International Public Goods. Policy Essay 25. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

Katakura, Yoko et Alexander Bakalian. 1998. « PROSANEAR: People, Poverty and Pipes ». Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement, Washington, D.C.

Katz, Travis et Jennifer Sara. 1998. « Rural Water Supply: Global Study ». Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement, Washington, D.C.

Kaufmann, Daniel et Shang-jin Wei. 1999. « Does 'Grease Money' Speed Up the Wheels of Commerce? » NBER Working Paper 7093. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Kaufmann, Daniel, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton. 1999. « Governance Matters ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2196. Banque mondiale, Washington, D.C.

Kaufmann, Daniel, Pablo Zoido-Lobaton et Young Lee. 2000. « Governance and Anticorruption: Empirical Diagnostic Study for Ecuador ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Kaul, Inge, Isabelle Grunberg et Marc Stern. 1999a. « Defining Global Public Goods ». In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

———, directeurs de publication 1999b. Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

Kawachi, Ichiro et Lisa Berkman. 2000. « Social Cohesion, Social Capital and Health ». In Lisa Berkman et Ichiro Kawachi, directeurs de publication, Social Epidemiology. New York : Oxford University Press.

Kayani, Rogati et Andrew Dymond. 1997. Options for Rural Telecommunications Development. Rapport technique de la Banque mondiale n° 359. Washington, D.C.

Kelley, Allen C. et Robert M. Schmidt. 1994. Population and Income Change: Recent Evidence. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 249. Washington, D.C.

Kemal, A. R. 1994. « Structural Adjustment, Employment, Income Distribution and Poverty ». Pakistan Development Review 33: 901–11.

Kennedy, Bruce, Ichiro Kawachi, Roberta Glass et Deborah Prothrow-Stith. 1998. « Income Distribution, Socioeconomic Status and Self-Rated Health in the United States: Multilevel Analysis ». Btitish Medical Journal 317 : 917–21.

Kenny, Charles. 1999. « Access to Telecommunications and Informatics Is of Great Benefit to the Poor and This Has to Mean Public Access ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Kessides, Christine. 1997. « World Bank Experience with the Provision of Infrastructure Services for the Urban Poor: Preliminary Identification and Review of Best Practices ». Banque mondiale, Division du développement urbain, Washington, D.C.

Khan, Naila et Maureen Durkin. 1995. « Framework: Prevalence ». In P. Zinkin et H. McConachie, directeurs de publication, Disabled Children and Developing Countries. Cambridge : Cambridge University Press.

Khandker, Shahidur R. 1998. Fighting Poverty with Microcredit: Experience in Bangladesh. New York : Oxford University Press.

Khandker, Shahidur R., Baqui Khalily et Zahed Khan, directeurs de publication. 1996. Credit Programs for the Poor: Household and Intrahousehold Impacts and Program Sustainability. Washington, D.C. : Banque mondiale et Bangladesh Institute of Development Studies.

Kiguel, Miguel. 1999. « The Argentine Currency Board ». Documento de Trabajo 152. Universidad del CEMA, Buenos Aires.

KIHASA (Korea Institute for Health and Social Affairs) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1998. Korea: Human Development Report 1998. Séoul.

Killick, Tony. 1997. « Principals, Agents and the Failings of Conditionality ». Journal of International Development 9(4) : 483–95.

Killick, Tony, avec la collaboration de Rumani Gunatilaka et Ann Marr. 1998. Aid and the Political Economy of Policy Change. Londres : Institut du développement outre-mer.

Kim, Elim. 1991. A Study of the Family Law and Its Reform Movement. Séoul : Institut coréen pour l'épanouissement de la femme.

Kim, Jooseop, Harold Alderman et Peter Orazem. 1998. « Can Private Schools Subsidies Increase Schooling for the Poor? The Quetta Urban Fellowship Program ». Série Documents de travail sur l'évaluation de l'impact des réformes de l'éducation, Document n° 11, Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Kim, Kwangkee et Philip Moody. 1992. « More Resources, Better Health? A Cross-National Perspective ». Social Science and Medicine 34(8) : 837–42.

King, Elizabeth et Peter Orazem. 1999. « Evaluating Education Reforms: Four Cases in Developing Countries ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

King, Elizabeth et Berk Ozler. 1998. « What's Decentralization Got to Do with Learning? The Case of Nicaragua's School Autonomy Reform ». Série Documents de travail sut l'évaluation de l'impact des réformes de l'éducation, Document n° 9. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Kinsey, Bill, Kees Burger et Jan W. Gunning. 1998. « Coping with Drought in Zimbabwe: Survey Evidence on Responses of Rural Households to Risk ». World Development 26(1) : 89–110.

Klasen, Stephan. 1994. « 'Missing Women' Reconsidered ». World Development 22(7) : 1061–71.

———. 1999. « Does Gender Inequality Reduce Growth and Development? Evidence from Cross-Country Regressions ». Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series, n° 7. Banque mondiale, Washington, D.C.

Klees, Rita, Joana Godinho et Mercy Lawson Doe. 1999. « Health, Sanitation and Hygiene in Rural Water Supply and Sanitation Projects and Other World Bank–Financed Projects ». Banque mondiale, Europe et Asie centrale, Programme d'études régionales, Washington, D.C.

Klitgaard, Robert. 1990. Tropical Gangsters. New York : Basic Books.

———. 1997. « Cleaning Up and Invigorating the Civil Service ». Rapport préparé pour le Département de l'évaluation des opérations. Banque mondiale, Washington, D.C.

Klugman, Jeni et Jeanine Braithwaite. 1998. « Poverty in Russia during the Transition: An Overview ». World Bank Research Observer 3(1) : 37–58.

Knack, Stephen et Philip Keefer. 1995. « Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures ». Economics and Politics 7: 207–27.

———. 1997. « Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation ». Quarterly Journal of Economics 112 : 1251–88.

Knack, Stephen et Nick Manning. 2000. « Policy Volatility and Poverty ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Kochar, Anjini. 1995. « Explaining Household Vulnerability to Idiosyncratic Income Shocks ». American Economic Association Papers and Proceedings 85(2) : 159–64.

———. 1999. « Smoothing Consumption by Smoothing Income: Hours-of-Work Responses to Idiosyncratic Agricultural Shocks in Rural India ». Review of Economics and Statistics 81(1) : 50–61.

Kohli, Atul. 1987. The State and Poverty in India: The Politics of Reform. New York : Cambridge University Press.

Kormendi, Roger et Philip McGuire. 1985. « Macroeconomic Determinants of Growth: Cross-Country Evidence ». Journal of Monetary Economics 16(2) : 141–63.

Kornai, János. 2000. « Ten Years after 'the Road to a Free Economy': The Author's Self-Evaluation ». Document présenté à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, 18-20 avril, Washington, D.C.

Kozel, Valerie et Barbara Parker. 2000. « Integrated Approaches to Poverty Assessment in India ». In Michael Bamberger, directeur de publication, Integrating Quantitative and Qualitative Research in Development Projects. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Kreimer, Alcira. 1999. « Les leçons des séismes qui ont secoué la Turquie en 1999 ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Kreimer, Alcira et Edward Echeverria. 1991. « Case Study: Housing Reconstruction in Mexico City ». In Alcira Kreimer et Mohan Munasinghe, directeurs de publication, Managing Natural Disaster and the Environment: Selected Materials from the Colloquium on the Environment and Natural Disaster Management. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Kreimer, Alcira, Edward Echeverria et Martha Preece. 1991. « Case Study: Reconstruction after North China's Earthquake ». In Alcira Kreimer et Mohan Munasinghe, directeurs de publication, Managing Natural Disaster and the Environment: Selected Materials from the Colloquium on the Environment and Natural Disaster Management. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Kreimer, Alcira, Margaret Arnold, Christopher Barham, Paul Freeman, Roy Gilbert, Frederick Krimgold, Rodney Lester, John D. Pollner et Tom Vogt. 1999. Managing Disaster Risk in Mexico: Market Incentives for Mitigation Investment. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Kremer, Michael. 1999. « Purchase Pre-commitments for New Vaccines: Rationale and a Proposed Design ». Université Harvard, Department of Economics, Cambridge, Mass. ; et Brookings Institution, Washington, D.C.

Krishna, Anirudh, Norman Uphoff et Milton Esman, directeurs de publication 1997. Reasons for Hope: Instructive Experiences in Rural Development. West Hartford, Conn. : Kumarian.

Krueger, Alan B. et Michael Lindahl. 1999. « Education for Growth in Sweden and the World ». Swedish Economic Policy Review 6(2) : 289–339.

Krueger, Anne O. 1993. « East Asia: Lessons for Growth Theory ». Document présenté au Quatrième seminaire annuel est-asiatique sur l'économie, National Bureau of Economic Research, 17–19 juin, San Francisco.

Krugman, Paul. 1998. « Saving Asia: It's Time to Get Radical ». Fortune 138 : 75–80.

Kruse, Sten-Erik, Timo Kyllönen, Satu Ojanperä, Roger C. Riddell et Jean Vielajus. 1997. « Searching for Impact and Methods: NGO Evaluation Synthesis Study ». Rapport préparé pour l'Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, Groupe d'experts sur l'évaluation de l'aide, Paris.

Kull, Steven, I.M. Destler et Clay Ramsay. 1997. « The Foreign Policy Gap: How Policymakers Misread the Public ». Université du Maryland, Center for International and Security Studies, College Park.

Kunreuther, Howard. 1999. « Incentives for Mitigation Investments and More Effective Risk Management: The Need for Public-Private Partnerships ». Université de Pennsylvanie, Operations and Information Department, Philadelphie.

Kurtz, Marcus. 1999. « The Political Economy of Pro-poor Policies in Chile and Mexico ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Lachaud, Jean-Pierre. 1999. « Pauvreté ménage, et genre en Afrique sub-saharienne : Nouvelles dimensions analytiques ». Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'Économie du Développement, Bordeaux.

Lago, Ricardo. 1991. « The Illusion of Pursuing Redistribution through Macropolicy: Peru's Heterodox Experience, 1985–1990 ». In Rudiger Dornbusch et Sebastian Edwards, directeurs de publication, Macroeconomics of Populism. Chicago : University of Chicago Press.

Lal, Deepak, I. Natarajan et Rakesh Mohan. 2000. « Economic Reforms and Poverty Alleviation: A Tale of Two Surveys ». Université de Californie à Los Angeles, Department of Economics.

Lamontagne, Jacques. 1999. « National Minority Education in China: A Nationwide Survey across Counties ». In Gerard A. Postiglione, directeur de publication, China's National Minority Education: Culture, Schooling and Development. Londres : Falmer.

Lampietti, Julian, Anthony Kolb, Sumila Gulyani et Vahram Avenessian. 2000. « Pricing Services to Protect the Poor: Lessons from Armenia ». Banque mondiale, Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.

Lanjouw, Jean Olson. 1997. « Demystifying Poverty Lines ». Series on Poverty Reduction. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.

Lanjouw, Peter et Martin Ravallion. 1999. « Benefit Incidence and the Timing of Program Capture ». World Bank Economic Review 13(2) : 257–74.

Lanjouw, Peter et Nicholas Stern. 1991. « Poverty in Palanpur ». World Bank Economic Review 5(1) : 23–56.

Larrain, Felipe et Andres Velasco. 1999. « Exchange Rate Policy for Emerging Markets: One Size Does Not Fit All ». Université Harvard, Department of Economics, Cambridge, Mass.

Lavy, Victor et Jean-Marc Germain. 1994. Quality and Cost in Health Care Choice in Developing Countries. Document de travail de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie n° 105. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Lavy, Victor, John Strauss, Duncan Thomas et Philippe de Vreyer. 1996. « Quality of Care, Survival and Health Outcomes in Ghana ». Journal of Health Economics 15 : 333–57.

Leamer, Edward E. et Peter K. Schott. 1999. « Natural Resources as a Source of Latin American Income Inequality ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Legovini, Arianna, César Bouillón et Nora Lustig. 1999. « Can Education Explain Income Inequality Changes in Mexico? » Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Lembuya, Peter. 1992. Amboseli National Park, the Surrounding Group Ranches and Community Conservation. Nairobi: African Wildlife Foundation.

Lensink, Robert et Howard White. 1998. « Does the Revival of International Private Capital Flows Mean the End of Aid? An Analysis of Developing Countries' Access to Private Capital ». World Development 26 : 1221–34.

Leonard, David. 1987. « Political Realities of African Management ». World Development 15 : 899–910.

Lepkowski, James, Graham Kalton et Daniel Kazprsyk. 1989. « Weighting Adjustments for Partial Non-response in the 1984 SIPP Panel ». Document présenté à la section de la recherche sur les méthodes d'enquête, réunion de la American Statistical Association.

Levav, Itzhak. 1999. « The Indivisible Face of Disaster ». In Banque mondiale, Investing in Prevention: A Special Report on Disaster Risk Management. Washington, D.C.

Levine, Ross. 1997. « Financial Development and Economic Growth: Views and an Agenda ». Journal of Economic Literature 35(2) : 688–726.

Levine, Ross et David Renelt. 1992. « A Sensitivity Analysis of Cross-Country Regressions ». American Economic Review 84(4) : 942–63.

Levison, Deborah, Richard Anker, Shahid Ashraf et Sandya Barge. À paraître. « Is Child Labor Really Necessary in India's Carpet Industry? » In Richard Anker et al., directeurs de publication, Economics of Child Labor in Selected Industries of India. New Delhi : Hindustan.

Levy, Hernan. 1996. « Maroc : rapport d'impact : impact socio-économique des routes rurales - Quatrième projet routier » Banque mondiale, Département de l'évaluation des opérations, Washington, D.C.

Levy, Margaret. 1996. « Social and Unsocial Capital: A Review Essay on Robert Putnam's Making Democracy Work ». Politics and Society 24(1) : 45–55.

Lewis, Maureen. 2000. « Informal Health Payments in Eastern Europe and Central Asia: Issues, Trends, and Policy Implications ». Banque mondiale, Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.

Lewis, Maureen, Gunnar S. Eskeland et Ximena Traa-Valerezo. À paraître. « Challenging El Salvador's Rural Health Care Strategy ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2164. Banque mondiale, Washington, D.C.

Li, Guo, Diane Steele et Paul Glewwe. 1999. « Distribution of Government Education Expenditures in Developing Countries ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Li, Hongyi et Heng-fu Zou. 1998. « Income Inequality Is Not Harmful for Growth: Theory and Evidence ». Review of Development Economics 2(3) : 318–34.

Li, Hongyi, Lyn Squire et Heng-fu Zou. 1998. « Explaining International Inequality and Intertemporal Variations in Income Inequality ». Economic Journal 108 : 26–43.

Liang, Xiaoyan. 1996. « Bangladesh Female Secondary School Assistance Project ». Banque mondiale, Département du développement humain, Washington, D.C.

Lim, Young-Jae et Robert Townsend. 1998. « General Equilibrium Models of Financial Systems: Theory and Measurement in Village Economies ». Review of Economic Dynamics 1 : 59–118.

Lin, Justin Yifu. 1995. « Commentary: Food Policy in China—In Retrospect and Prospect ». IFPRI Report 17(3). Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Lindauer, David. 1999. « Labor Market Reform and the Poor ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C. ; Wellesley College, Wellesley, Mass. ; et Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Lindauer, David et Barbara Nunberg, directeurs de publication 1996. Rehabilitating Government: Pay and Employment Reform in Africa. Aldershot : Avebury.

Lipton, Michael. 1977. Why Poor People Stay Poor: Urban Bias in World Development. Canberra : Australian National University Press.

———. 1996. Defining and Measuring Poverty: Conceptual Issues. New York : Programme des Nations Unies pour le développement.

———. 1998. Successes in Anti-Poverty. Genève : Bureau international du travail.

Lipton, Michael et Martin Ravallion. 1995. « Poverty and Policy ». In Jere R. Behrman et T. N. Srinivasan, directeurs de publication, Handbook of Development Economics. Vol. 3. Amsterdam : North Holland.

Little, Roderick. 1988. « Missing-Data Adjustments in Large Surveys ». Journal of Business and Economic Statistics 6(3) : 287–96.

Litvack, Jennie et Carol Bodart. 1993. « User Fees Plus Quality Equals Improved Access to Health Care: Results of a Field Experiment in Cameroon ». Social Science and Medicine 37(3) : 369–83.

Litvack, Jennie et Dennis A. Rondinelli, directeurs de publication. 1999. Market Reform in Vietnam: Building Institutions for Development. Westport, Conn. : Quorum Books.

Litvack, Jennie et Jessica Seddon, directrices de publication. 1999. « Decentralization Briefing Notes ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Liu, Yuanli, William C. Hsiao et Karen Eggleston. 1999. « Equity in Health and Health Care: The Chinese Experience ». Social Science and Medicine 49 : 1349–56.

Livi-Bacci, Massimo. 1997. « Population, Constraint, and Adaptation: A Historical Outlook ». In Robert Dorfman et Peter Rogers, directeurs de publication, Science with a Human Face: Festschrift in Honour of Roger Randall Revelle. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Llavador, Humberto G. et John E. Roemer. 2000. « An Equal-Opportunity Approach to the Allocation of International Aid ». Université Yale, Department of Political Science, New Haven, Conn.

Lockheed, Marlaine et Qinghua Zhao. 1993. « The Empty Opportunity: Local Control of Secondary Schools and Student Achievement in the Philippines ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 825. Banque mondiale, Washington, D.C.

Lockheed, Marlaine, Dean T. Jamison et Lawrence Lau. 1980. « Farmer Education and Farm Efficiency: A Survey ». Economic Development and Cultural Change 29 : 37–134.

Lokshin, Michael et Martin Ravallion. 2000a. « Short-Lived Shocks with Long-Lived Impacts? Household Income Dynamics in a Transition Economy ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 2000b. « Welfare Impact of Russia's 1998 Financial Crisis and the Response of the Public Safety Net ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Londoño, Juan Luis et Miguel Székely. 1997. Persistent Poverty and Excess Inequality: Latin America, 1970–1995. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Lopez, Ramon et Carla della Maggiora. À paraître. « Rural Poverty in Peru: Stylized Facts and Analytics for Policy ». In Ramon Lopez et Alberto Valdes, directeurs de publication, Rural Poverty in Latin America: Analytics, New Empirical Evidence and Policy. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Lopez, Ramon et Alberto Valdes. À paraître. « Fighting Rural Poverty in Latin America: New Evidence and Policy ». In Ramon Lopez et Alberto Valdes, directeurs de publication, Rural Poverty in Latin America: Analytics, New Empirical Evidence and Policy. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Lopez, Ramon, T. Thomas et Vinod Thomas. 1998. « Economic Growth and the Sustainability of Natural Resources ». Université du Maryland, Department of Agricultural and Resource Economics, College Park.

Lora, Eduardo et Felipe Barrera. 1997. Una década de reformas estructurales en América Latina: el crecimiento, la productividad y la inversión, ya no son como antes. Banque interaméricaine de développement, Bureau de l'économiste en chef, Washington, D.C.

Loury, Glenn C. 2000. « Social Exclusion and Ethnic Groups: The Challenge to Economics ». Discussion Paper Series, n° 106. Université de Boston, Institute for Economic Development.

Lovei, Laszlo, Eugene Gurenko, Michael Haney, Philip O'Keefe et Maria Shkaratan. 2000. « Maintaining Utility Services for the Poor: Policies and Practices in Central and Eastern Europe and the Former Soviet Union ». Banque mondiale, Région Europe et Asie centrale, Washington, D.C.

Lowell, Peggy A. et Charles H. Wood. 1998. « Skin Color, Racial Identity and Life Chances in Brazil ». Latin American Perspectives 25(3) : 90–109.

Luckham, Robin. 1999. « Complex Political Emergencies and the State: Failure and the Fate of the State ». Third World Quarterly 20(1) : 27–50.

Lund, Frances et Smita Srinivas. 1999a. « Learning from Experience: A Framework for Social Protection for Workers in the Informal Economy ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Learning from Experience: A Gendered Approach to Social Protection for Workers in the Informal Economy ». Document de référence préparé pour un atelier sur la protection sociale des femmes dans le secteur informel, Organisation internationale du travail, 6–8 décembre, Genève.

Lundberg, Mattias et Lyn Squire. 2000. « Inequality and Growth: Lessons for Policy ». Banque mondiale, Global Development Network, Washington, D.C.

Lundberg, Shelley, Robert A. Pollak et Terence J. Wales. 1997. « Do Husbands and Wives Pool Their Resources? Evidence from the United Kingdom Child Benefit ». Journal of Human Resources 32(3) : 463–80.

Lustig, Nora. 1988. « From Structuralism to Neostructuralism: The Search for a Heterodox Paradigm ». In Patricio Meller, directeur de publication, The Latin American Development Debate. Boulder, Colo. : Westview.

———. 1997. « The Safety Nets Which Are Not Safety Nets: Social Investment Funds in Latin America ». Document présenté à la conférence du Harvard Institute for International Development et du Programme des Nations Unies pour le développement sur la gouvernance, l'éradication de la pauvreté et la politique sociale, novembre, Cambridge, Mass.

———. 1998. Mexico: The Remaking of an Economy. 2e édition. Washington, D.C. : Brookings Institution.

———. À paraître. « Crises and the Poor: Socially Responsible Macroeconomics ». Economia, Journal of the Latin American and Caribbean Economic Association 1(1).

———, directrice de publication. 1995. Coping with Austerity: Poverty and Inequality in Latin America. Washington, D.C. : Brookings Institution.

———, directrice de publication. À paraître. Shielding the Poor: Social Protection in the Developing World. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Lustig, Nora et Darryl McLeod. 1997. « Minimum Wages and Poverty in Developing Countries: Some Empirical Evidence ». In Sebastian Edwards et Nora Lustig, directeurs de publication, Labor Markets in Latin America. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Lustig, Nora et Miguel Székely. 1998. Economic Trends, Poverty and Inequality in Mexico. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Maddison, Angus. 1987. « Growth and the Slowdown in Advanced Capitalist Economies: Techniques of Quantitative Assessment ». Journal of Economic Literature 25(2) : 649–98.

———. 1995. « L'économie mondiale 1820-1992 : analyse et statistiques ». Organisation de coopération et de développement économiques, Centre du développement, Paris.

Magalhaes, Antonio et Michael H. Glantz. 1992. Socioeconomic Impacts of Climate Variations and Policy Responses in Brazil. Brasilia : Fundaçao Grupo Esquel Brasil.

Mahar, J. Michael, directeur de publication. 1972. The Untouchables in Contemporary India. Tucson : University of Arizona Press.

Maizels, Alfred et Machiko K. Nissanke. 1984. « Motivations for Aid to Developing Countries ». World Development 12 : 879–900.

Mallick, Ross. 1998. Development, Ethnicity and Human Rights in South Asia. New Delhi : Sage.

Malmberg Calvo, Christina. 1998. Options for Managing and Financing Rural Transport Infrastructure. Rapport technique de la Banque mondiale n° 411. Washington, D.C.

Malthus, Thomas. 1985 [1798]. 1992. [1798]. Essai sur le principe de population. Paris : Flammarion

Maluccio, John, Lawrence Haddad et Julian May. 1999. « Social Capital and Income Generation in South Africa, 1993–98 ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Mankiw, N. Gregory, David Romer et David N. Weil. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth ». Quarterly Journal of Economics 107(2) : 407–37.

Manning, Daniel S. 1999. « The Role of Legal Services Organizations in Attacking Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Manor, James. 1999. The Political Economy of Democratic Decentralization. Série Le développement en marche. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens. 1995. « Une évaluation de la crise des transports en Afrique sub-saharienne ». 2612 : 2629–31.

Marr, Ana. 1999. « The Poor and Their Money: What Have We Learned? » ODI Poverty Briefing 4. Institut du développement outre-mer, Londres.

Marshall, Adriana. 1998. « State Intervention, the Labor Market, and Inequality in Argentina ». In Albert Berry, directeur de publication, Poverty, Economic Reform, and Income Distribution in Latin America. Londres : Lynne Rienner.

Martin, Will et Keith E. Maskus. 2000. « Core Labor Standards and Competitiveness: Implications for Global Trade Policy ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C. ; et Université du Colorado, Boulder.

Maskus, Keith E. 1997. « Should Core Labor Standards Be Imposed through International Trade Policy? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1817. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999. « Comments on Core Labor Standards and International Trade Policy ». Document présenté à un colloque de la Banque mondiale, 20 janvier, Washington, D.C.

———. 2000. « Regulatory Standards in the WTO: Comparing Intellectual Properry Rights with Competition Policy, Environmental Protection, and Core Labor Standards ». Working Paper 00-1. Institut d'économie internationale, Washington, D.C.

Massey, Douglas et Karin Espinosa. 1997. « What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis ». American Journal of Sociology 102(4) : 939–99.

Matin, Imran, David Hulme et Stuart Rutherford. 1999. « Financial Services for the Poor and Poorest: Deepening Understanding to Improve Provision ». Finance and Development Research Program Working Paper 9. Université de Manchester, Institute for Development Policy and Management.

Mauro, Paolo. 1995. « Corruption and Growth ». Quarterly Journal of Economics 110(3) : 681–712.

———. 1998. « Corruption and the Composition of Government Expenditure ». Journal of Public Economics 69: 263–79.

Maveneke, Taparandava N. 1998. « Local Participation as an Instrument for Natural Resources Management under the Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources (CAMPFIRE) in Zimbabwe ». Document présenté à un atelier international sur la gestion des ressources naturelles à l'échelon local, Banque mondiale, 10–14 mai, Washington, D.C.

Mc Clymont, Mary et Stephen Golub, directeurs de publication. 2000. Many Roads to Justice: The Law-Related Work of Ford Foundation Grantees around the World. Washington, D.C. : Ford Foundation.

McCulloch, Andrew et Heather Joshi. 1999. « Child Development and Family Resources: An Exploration of Evidence from the Second Generation of the 1958 British Birth Cohort ». Working Paper 99-115. Université d'Essex, Institute for Social and Economic Research.

McDonald, Calvin, Christian Schiller et Kenichi Ueda. 1999. « Income Distribution, Informal Safety Nets, and Social Expenditures in Uganda ». Document de travail du FMI 99/163. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

McGee, Rosemary. 1999. « Meeting the International Development Targets: What Are the Prospects and Key Challenges? Uganda Country Study ». Christian Aid, Londres.

McGuire, Paul B., John Conroy et Thapa Ganesh. 1998. Getting the Framework Right: Policy and Regulation for Microfinance in Asia. Brisbane : Foundation for Development Cooperation.

McKernan, Signe-Mary. 1996. « The Impact of Micro-Credit Programs on Self-Employment Profits: Do Non-credit Program Aspects Matter? » Université Brown, Providence, R.I.

Meade, Donald C. et Carl Liedholm. 1998. « The Dynamics of Micro and Small Enterprises in Developing Countries ». World Development 26(1) : 61–74.

Mearns, Robin. 1999. « Access to Land in Rural India ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2123. Banque mondiale, Washington, D.C.

Meerman, Jacob. 1997. Reforming Agriculture: The World Bank Goes to Market. Washington, D.C. : Banque mondiale, Département de l'évaluation des opérations.

———. 1999. « Slow Roads to Equality: A Study of Four Hard-Core Minorities—Issues from the Literature Review ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Meier, Gerald M. et Dudley Seers, directeurs de publication. 1988. Les Pionniers du développement. Paris: Publié pour la Banque mondiale par Economica.

Mejía, J. Antonio et Rob Vos. 1997. « Poverty in Latin America and the Caribbean: An Inventory, 1980–95 ». Document de travail n° I-4. Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Mellor, John W. 1999. « Pro-poor Growth: The Relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction ». Abt Associates, Bethesda, Md.

Menard, Claude et George Clarke. 2000. « Reforming Water Supply in Abidjan, Côte d'Ivoire: A Mild Reform in a Turbulent Environment ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Michalopoulos, Constantine. 1999. « Developing Countries' Participation in the World Trade Organization ». World Economy 22(1) : 117–44.

Milanovic, Branko. 1998. Income, Inequality, and Poverty during the Transition from Planned to Market Economy. New York : Oxford University Press.

———. 1999. « True World Income Distribution, 1988 and 1993 ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2244. Banque mondiale, Washington, D.C.

MIMAP (Impacts micros des politiques macro-économiques et d'ajustement). 1999a. « After the Crisis: A Look at the Elementary and Secondary Enrolment in the Philippines ». MIMAP Indicators 6(2). [www.pins.ph.net/mimap/v620699c.htm].

———. 1999b. « An Analysis of the Social Impact of the Financial Crisis in the Philippines ». MIMAP Research Results 6(1). [www.pins.ph.net/mimap/v610399a.htm].

———. 1999c. « National Statistics Office (NSO) in MIMAP Database ». [www.pins.ph.net/mimap/eindune.htm].

Mingat, Alain et Jee-Peng Tan. 1998. « The Mechanics of Progress in Education: Evidence from Cross-Country Data ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2015. Banque mondiale, Washington, D.C.

Ministère argentin de l'économie. 1998. Informe económico 28. Buenos Aires.

Minot, Nicholas W. 1998. « Generating Disaggregated Poverty Maps: An Application to Vietnam ». MSSD Discussion Paper 25. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

MNA Live Database. « Human Development Indicators: Country at a Glance » Banque mondiale, Washington, D.C.

Moctezuma, Esteban. 1999. Keynote address by Mexican Minister of Social Development, Conférence sur la protection sociale et la pauvreté de la Banque interaméricaine de développement, février, Washington, D.C.

Molinas, Jose R. 1998. « The Impact of Inequality, Gender, External Assistance and Social Capital on Local-Level Cooperation ». World Development 26(3) : 413–31.

Monnet, Jean. 1988. Mémoires. Paris : Fayard.

Moock, Peter. 1994. « Education and Agricultural Productivity ». International Encyclopedia of Education 1. Oxford : Pergamon.

Moomaw, William et Mark Tullis. 1999. « Population, Affluence or Technology? An Empirical Look at National Carbon Dioxide Production ». In Barbara Sundberg Baudot et William Moomaw, directeurs de publication, People and Their Planet. New York : St. Martin's.

Moore, Mick et James Putzel. 1999. « Politics and Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université du Sussex, Brighton; London School of Economics and Political Science, Development Studies Institute ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Moore, Mick, Jennifer Leavy, Peter P. Houtzager et Howard White. 1999. « Polity Qualities: How Governance Affects Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Morduch, Jonathan. 1990. « Risk, Production, and Saving: Theory and Evidence from Indian Households ». Université Harvard, Department of Economics, Cambridge, Mass.

———. 1999a. « Between the Market and State: Can Informal Insurance Patch the Safety Net? » World Bank Research Observer 14(2) : 187–207.

———. 1999b. « Does Microfinance Really Help the Poor? Evidence from Flagship Programs in Bangladesh ». Princeton University, Department of Economics, Princeton, N.J.

———. 1999c. « The Microfinance Promise ». Journal of Economic Literature 37(4) : 1569–614.

———. 1999d. « The Role of Subsidies in Microfinance: Evidence from the Grameen Bank ». Journal of Development Economics 60(1) : 229–48.

Morley, Samuel A. 1994. Poverty and Inequality in Latin America: Past Evidence and Future Prospects. Policy Essay 13. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

———. 1999. « Impact of Reforms on Equity in Latin America ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Morley, Samuel et Carola Alvarez. 1992. « Recession and the Growth of Poverty in Argentina ». Working Paper 92-W02. Vanderbilt University, Nashville, Tenn.

Morris, David. 1979. Measuring the Conditions of the World's Poor: The Physical Quality of Life Index. Oxford : Pergamon.

Morris, Saul, Oscar Neidecker-Gonzales, Calogero Carletto, Marcial Munguia et Quentin Wodon. 2000. « Impact of Hurricane Mitch in the Poorest Communities of Honduras ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Morrison, Andrew et Maria Beatriz Orlando. 1999. « Social and Economic Costs of Domestic Violence: Chile and Nicaragua ». In Andrew Morrison et Maria Loreto Biehl, directeurs de publication, Too Close to Home: Domestic Violence in the Americas. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Moser, Caroline. 1998. « The Asset Vulnerability Framework: Reassessing Urban Poverty Reduction Strategies ». World Development 26(1) : 1–19.

Mosley, Paul et Marion J. Eeckhout. 2000. « From Project Aid to Programme Assistance ». In Finn Tarp, directeur de publication, Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future. Londres : Routledge.

Mosley, Paul, Jane Harrigan et John Toye. 1995. Aid and Power. Londres : Routledge.

Mukherjee, M. et G. S. Chatterjee. 1974. « On the Validity of NSS Estimates of Consumption Expenditure ». In T. N. Srinivasan et P. K. Bardhan, directeurs de publication,

Poverty and Income Distribution in India. Calcutta : Indian Statistical Institute.

Murthi, Mamta, Anne-Catherine Guio et Jean Drèze. 1995. « Mortality, Fertility and Gender Bias in India: A District-Level Analysis ». Development Economic Research Discussion Paper 61. London School of Economics and Political Science.

Murty, Mamta. 1994. « Management of Common Property Resources: Limits to Voluntary Collective Action ». Environmental and Resource Economics 4(6).

Musgrove, Philip. 1996. Public and Private Roles in Health: Theory and Financing Patterns. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 339. Washington, D.C.

Mwabu, Germano, Martha Ainsworth et Andrew Nyamete. 1993. « Quality of Medical Care and Choice of Medical Treatment in Kenya: An Empirical Analysis ». Département technique Afrique, Rapport technique n° 9. Banque mondiale, Washington, D.C.

Narayan, Deepa. 1998. « Développement rural participatif ». In Ernst Lutz, directeur de publication, L'agriculture et l'environnement. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999. « Bonds and Bridges: Social Capital and Poverty ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2167. Banque mondiale, Washington, D.C.

Narayan, Deepa et David Nyamwaya. 1996. « Learning from the Poor: A Participatory Poverty Assessment in Kenya ». Département de l'environnement, Série de documents sur la participation n° 034. Banque mondiale, Washington, D.C.

Narayan, Deepa et Lant Pritchett. 1999. « Cents and Sociability: Household Income and Social Capital in Rural Tanzania ». Economic Development and Cultural Change 47(4) : 871–97.

Narayan, Deepa et Talat Shah. 1999. « Gender Inequity, Poverty and Social Capital ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Narayan, Deepa, Robert Chambers, Meera K. Shah et Patti Petesch. 1999. « Global Synthesis: Consultations with the Poor ». Document présenté à l'Atelier de synthèse, Banque mondiale, Groupe de la lutte contre la pauvreté, 22–23 septembre, Washington, D.C.

———. À paraître. La parole est aux pauvres : écoutons-les. Washington, D.C. : Banque mondiale

Narayan, Deepa avec la collaboration de Raj Patel, Kai Schafft, Anne Rademacher et Sarah Koch-Schulte. 2000. La parole est aux pauvres : Écoutons-les. New York : Oxford University Press.

National Intelligence Council. 2000. « The Global Infectious Disease Threat and Its Implications for the United States ». National Intelligence Estimate 99-17D. Washington, D.C.

Nelson, Joan. 1999. Reforming Health and Education: The World Bank, the Inter-American Development Bank, and Complex Institutional Change. Policy Essay 26. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

Népal, Ministère des Routes. 1997. « Directives de gestion environnementale ». Service Géo-Environnement, Katmandou.

Newman, John, Steen Jorgensen et Menno Pradhan. 1991. Workers' Benefits from Bolivia's Emergency Social Fund. Document de travail de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie n° 77. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Ng, Francis et Sandy Yeats. 1996. « Open Economies Work Better! Did Africa's Protectionist Policies Cause Its Marginalization in World Trade? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1636. Banque mondiale, Washington, D.C.

Nigerian Economic Society. 1997. Poverty Alleviation in Nigeria. Selected Papers for the 1997 Annual Conference. Université d'Ibadan.

Niles, Kimberly J. 1999. « Economic Adjustment and Targeted Social Spending: The Role of Political Institutions (Indonesia, Mexico, and Ghana) ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Nolan, Brian et Vincent Turbat. 1995. Cost Recovery in Public Health Services in Sub-Saharan Africa. Matériels techniques — Institut de développement économique. Washington, D.C. : Banque mondiale.

North, Douglass. 1990. Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. New York : Cambridge University Press.

———. 1994. « Economic Performance through Time ». American Economic Review 84(3) : 359–68.

Norton, Seth. 1998. « Poverty, Property Rights and Human Well-Being: A Cross-National Study ». Cato Journal 18(2) : 233–450.

Nyonator, Frank et Joseph Kutzin. 1999. « Health for Some? The Effects of User Fees in the Volta Region of Ghana ». Health Policy and Planning 14(4) : 329–41.

Oates, Wallace E. 1999. « An Essay on Fiscal Federalism ». Journal of Economic Literature 37 : 1120–49.

Ocampo, Jose Antonio et Lance Taylor. 1998. « Trade Liberalization in Developing Economies: Modest Benefits but Problems with Productivity Growth, Macro Prices, and Income Distribution ». Center for Economic Policy Analysis Working Paper 8. New School for Social Research, New York.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1996. Le commerce, l'emploi et les normes du travail: Une étude sur les droits fondamentaux des travailleurs et l'échange international. Paris.

———. 1999. DAC Scoping Study of Donor Poverty Reduction Policies and Practices. Londres : Institut du développement outre-mer.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), CAD (Comité d'aide au développement). 1996. Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle. Paris.

———. 1997. Lignes directrices du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement. Paris.

———. 1999. Coopération pour le développement: Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement — Rapport 1998. Paris.

———. 2000. « Coopération pour le développement : rapport 1999 ». Les dossiers du CAD 2000 1(1).

Odaka, Konosuke et Juro Teranishi. 1998. Markets and Government: In Search of Better Coordination. Tokyo : Maruzen.

Ohiorhenuan, John. 1998. « Capacity Building Implications of Enhanced African Participation in Global Rules-Making and Arrangements ». Document préparé pour le projet de recherche en collaboration Africa and the World Trading System, Consortium pour la recherche économique en Afrique, Nairobi.

OIT (Organisation internationale du travail). 2000. « Normes internationales du travail et droits de l'homme ». [www.ilo.org/public/french/standards/norm/index.htm].

Okrasa, Wlodzimierz. 1999. « Who Avoids and Who Escapes from Poverty during the Transition? Evidence from Polish Panel Data, 1993–96 ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2218. Banque mondiale, Washington, D.C.

Olinto, Pedro, Benjamin Davis et Klaus Deininger. 1999. « Did the Poor Benefit from Land Market Liberalization in Mexico? Panel-Data Evidence of the Impact of the Ejido Reforms ». Banque mondiale, Région Amérique latine et Caraïbes et Groupe de recherche sur le développement ; et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Olson, Mancur. 1969. « The Principle of 'Fiscal Equivalence': The Division of Responsibilities among Different Levels of Government ». American Economic Review Papers and Proceedings 59 : 479–87.

———. 1982. The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation, and Social Rigidities. New Haven, Conn. : Yale University Press.

Olsson, Jonathan. 2000. « L'atténuation des risques, pierre angulaire de la gestion des situations d'urgence aux États-Unis ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

OMS (Organisation mondiale de la santé). 1980. Classification internationale des handicaps, déficiences, incapacités et désavantages. Genève.

———. 1998. TB: A Crossroad—WHO Report on the Global Tuberculosis Epidemic 1998. Genève.

———. 1999a. Removing Obstacles to Healthy Development: WHO Report on Infectious Diseases. Genève.

———. 1999b. Rapport sur la santé dans le monde 1999 : Pour un réel changement. Genève.

ONU (Organisation des Nations Unies). 1998. Poverty Reduction Strategies: A Review. New York.

ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA). Le point sur l'épidémie de sida : décembre 1998. Genève.

———. 2000. Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA. Genève.

« Openness, Macroeconomic Crisis and Poverty ». 1999. Rapport du Rapporteur d'un dialogue et de consultations sur le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Institut de la Banque mondiale et Institut d'études stratégiques et internationales Malaisie, mai, Kuala Lumpur.

OPS (Organisation panaméricaine de la santé). 1998. Health in the Americas 1998. Washington, D.C.

Osiptel (Organismo Supervisor de Inversión Privada en Telecomunicaciones). 1996. La Apertura del mercado de las telecomunicaciones en el Peru. Lima.

Ostrom, Elinor. 1997. « Investing in Capital, Institutions, and Incentives ». In Christopher Clague, directeur de publication, Institutions and Economic Development: Growth and Governance in Less-Developed and Post-Socialist Countries. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

———. À paraître. « The Puzzle of Counterproductive Property Rights Reforms: A Conceptual Analysis ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

Ostrom, Elinor, L. Schroeder et S. Wynne. 1993. Institutional Incentives and Sustainable Development: Infrastructure Policies in Perspective. Boulder, Colo. : Westview.

Over, Mead. 1998. « The Effects of Societal Variables on Urban Rates of HIV Infection in Developing Countries: An Exploratory Analysis ». In Martha Ainsworth, Lieve Fransen et Mead Over, directeurs de publication, Confronting AIDS: Evidence from the Developing World. Luxembourg : Commission européenne.

Owen, Daniel et Julie van Domelen. 1998. « Getting an Earful: A Review of Beneficiary Assessments of Social Funds ». Social Protection Discussion Paper n° 9816. Banque mondiale, Washington, D.C.

Owens, Trudy. 2000. « The Determinants of Income Growth in Rural Households and the Role of Aid: A Case Study of Zimbabwe ». Thèse de doctorat, Université d'Oxford.

Oxfam International. 1999. Education Now: Break the Cycle of Poverty. Oxford.

Oxford Analytica. 1998a. « Central America: Hurricane Impact ». 10 novembre. [www.oxfam.com/index.html].

———. 1998b. « Indonesia: Ethnic-Chinese Plight ». 15 juillet. [www.oxfam.com/index.html].

———. 1999. « Indonesia: New Management ». 25 octobre. [www.oxfam.com/index.html].

Pack, Howard. 1999. « Poverty-Reducing Policy Reform ». Document présenté à l'Atelier d'été du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Banque mondiale, juillet, Washington, D.C.

Paerregaard, Karsten. 1998. « Alleviating Poverty in Latin America: Can Local Organizations Be of Any Help? » Working Paper 9810. Center for Development Research, Copenhagen.

Palacios, Robert et Montserrat Pallares-Miralles. 1999. « International Patterns of Pension Provision ». Document de synthèse. Banque mondiale, Département de la protection sociale, Washington, D.C.

Palley, Thomas. 1999. « The Economic Case for International Labor Standards: Theory and Some Evidence ». American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), Washington, D.C.

Pande, Rohini. 1999. « Minority Representation and Policy Choices: The Significance of Legislator Identity ». London School of Economics and Political Science.

Papageorgiou, Demetris, Armeane Choksi et Michael Michaely. 1995. « Liberalizing Foreign Trade in Developing Countries: The Lessons of Experience ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Park, Kyung Ae. 1990. « Women and Revolution in China: The Sources of Constraints on Women's Liberation ». Korea and World Affairs 14(4).

Parker, Andrew et Rodrigo Serrano. À paraître. Promoting Good Local Governance through Social Funds and Decentralization. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Parker, Edith A., Amy J. Schulz, Barbara A. Israel et Rose Hollis. 1998. « Detroit's East Side Village Health Worker Partnership: Community-Based Lay Health Advisor Intervention in an Urban Area ». Health Education and Behaviour 25(1) : 24–45.

Parker, Roland, Randall Riopelle et William Steel. 1997. Ajustement des petites entreprises à la libéralisation de l'économie dans cinq pays d'Afrique. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 271. Washington, D.C.

Parthasarthy, Gupta. 1991. « Lease Market, Poverty Alleviation and Policy Options ». Economic and Political Weekly 26(13) : A31–38.

Patrinos, Harry Anthony et David Ariasingam. 1998. Décentralisation de l'enseignement : financements axés sur la demande. Série Le développement en marche. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Patten, Richard et Jay Rosengard. 1991. Progress with Profits: The Development of Rural Banking in Indonesia. San Francisco: ICS Press.

Paugam, Serge, directeur de publication 1996. L'Exclusion l'état des savoirs. Paris : Editions La Découverte.

Paul, Samuel. 1998. « Making Voice Work: The Report Card on Bangalore's Public Services ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1921. Banque mondiale, Washington, D.C.

Paul, Samuel et M. Shan. 1997. « Corruption in Public Service Delivery ». In Sanjivi Guhan et S. Paul, directeurs de publication, Corruption in India: Agenda for Action. New Delhi : New Delhi Press.

Pawasuthipaisit, Anan, Sombat Sakuntasathien et Robert M. Townsend. 1999. « Report to the Ford Foundation: Impact of the Thai Crisis ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Paxton, Julia et Carlos Cuevas. 1996. A Worldwide Inventory of Microfinance Institutions. Programme de services bancaires viables pour les pauvres. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Pearce, David et others. 1996. « The Social Costs of Climate Change ». In James Bruce, Hoesung Lee et Erik Haites, directeurs de publication, Le changement climatique : dimensions économiques et sociales — contribution du groupe de travail III au deuxième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Sainte-Foy : Multimondes

Pencavel, John. 1997. « The Legal Framework for Collective Bargaining in Developing Countries ». In Sebastian Edwards et Nora Lustig, directeurs de publication, Labor Markets in Latin America. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Perotti, Roberto. 1992. « Income Distribution: Politics and Growth ». American Economic Review 82 : 311–16.

———. 1993. « Political Equilibrium, Income Distribution, and Growth ». Review of Economic Studies 60 : 755–76.

———. 1996a. « Growth, Income Distribution, and Democracy: What the Data Say ». Journal of Economic Growth 1 : 149–87.

———. 1996b. « Redistribution and Non-consumption Smoothing in an Open Economy ». Review of Economic Studies 63 : 411–33.

Perry, Guillermo et Daniel Lederman. 1999. Adjustments after Speculative Attacks in Latin America and Asia: A Tale of Two Regions? Washington, D.C. : Banque mondiale.

Persley, Gabrielle J. et John J. Doyle. 1999. « Biotechnology for Developing-Country Agriculture: Problems and Opportunities—Overview ». Focus 2, Brief 1. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Persson, Torsten et Guido Tabellini. 1994. « Is Inequality Harmful for Growth? » American Economic Review 84 : 600–21.

Pessino, Carola. 1997. « Argentina: The Labor Market during the Economic Transition ». In Sebastian Edwards et Nora Lustig, directeurs de publication, Labor Markets in Latin America. Washington, D.C. : Brookings Institution.

Pfaff, Alexander S.P. 1996. « What Drives Deforestation in the Brazilian Amazon? Evidence from Satellite and Socioeconomic Data ». Université Columbia, Department of Economics, New York.

Phipps, Shelley A. et Peter S. Burton. 1998. « What's Mine Is Yours? The Influence of Male and Female Incomes on Patterns of Household Expenditure ». Economica 65 : 599–613.

Piketty, Thomas. 1998. « Self-Fulfilling Beliefs about Social Status ». Journal of Public Economics 70 : 115–32.

———. À paraître. « Theories of Persistent Inequality and Intergenerational Mobility ». In Anthony B. Atkinson et François Bourguignon, directeurs de publication, Handbook of Income Distribution. New York : North Holland-Elsevier.

Pinstrup-Andersen, Per, Rajul Pandya-Lorch et Mark Rosengrant. 1997. « The World Food Situation: Recent Developments, Emerging Issues, and Long-Term Prospects ». Rapport de politique alimentaire. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Pitt, Mark et Shahidur Khandker. 1998. « The Impact of Group-Based Credit Programs on Poor Households in Bangladesh: Does the Gender of Participants Matter? » Journal of Political Economy 106 : 958–96.

Platteau, Jean-Philippe et Jean Marie Baland. À paraître. « Impartible Inheritance versus Equal Division: A Comparative Perspective Centered on Europe and Sub-Saharan Africa ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty, and Public Action. New York : Oxford University Press.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1995. Rapport mondial sur le développement humain 1995. Paris : Economica.

———. 1996. Rapport mondial sur le développement humain 1996. Paris : Economica.

———. 1997. Rapport mondial sur le développement humain 1997. Paris : Economica.

———. 1998. Vaincre la pauvreté humaine. New York : Nations Unies.

———. 1999a. Rapport mondial sur le développement humain 1999. Paris : De Boeck Université.

———. 1999b. PNUD : Manuel de programmation. New York : Nations Unies..

Polanyi, Karl. 1983. La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps. Paris : Gallimard

Poppele, Jessica, Sudarno Sumarto et Lant Pritchett. 1999. « Social Impacts of the Indonesian Crisis: New Data and Policy Implications ». Rapport de la SMERU. Unité de suivi social et d'intervention d'urgence, Djakarta.

Porter, Gareth, Raymond Clémençon, Waafas Ofosu-Amaah et Michael Philips. 1998. 1998. Bilan global du fonctionnement du FEM. Washington, D.C. : Fonds pour l'environnement mondial.

Portes, Alejandro. 1995. The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity, and Entrepreneurship. New York : Russell Sage Foundation.

———. 1998. « Social Capital: Its Origins and Applications in Contemporary Sociology ». Annual Review of Sociology 24 : 1–24.

Portes, Alejandro et Patricia Landolt. 1996. « The Downside of Social Capital ». American Prospect 26 : 18–21, 94.

Portes, Alejandro et Julia Sensenbrenner. 1993. « Embeddedness and Immigration: Notes on the Social Determinants of Economic Action ». American Journal of Sociology 98(6) : 1320–50.

Posner, Daniel. 1999. « Ethnic Fractionalization: How (Not) to Measure It? What Does (and Doesn't) It Explain? » Document présenté à la réunion annuelle de l'American Political Science Association, Atlanta.

Posner, Richard. 1997. « Social Norms and the Law: An Economic Approach ». American Economic Review 87(2) : 365–69.

Postel, Sandra. 1999. « Water, Food and Population ». In Barbara Sundberg Baudot et William R. Moomaw, directeurs de publication, People and Their Planet. New York : St. Martin's.

Pottebaum, David A. 1999. Economic and Social Implications of War and Conflict. Université Cornell, Agricultural Economics Department, Ithaca, N.Y.

Pouliquen, Louis Y. 1999a. « Infrastructure and Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Rural Infrastructure from a World Bank Perspective: A Knowledge Management Framework ». Banque mondiale, Réseau du développement écologiquement et socialement durable, Washington, D.C.

Pradhan, Sanjay. 1996. « Public-Private Partnerships for Service Provision ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 1997. Banque mondiale, Washington, D.C.

Prakash, S. 1997. « Poverty and Environment Linkages in Mountains and Uplands: Reflections on the 'Poverty Trap' ». Collaborative Research in the Economics of the Environment and Development Working Paper Series, n° 12. Institut international pour l'environnement et le développement, Programme d'économie environnementale, Londres ; Institute for Environmental Studies, Amsterdam ; et Vrije Universiteit, Amsterdam.

Prasad, Kameshwar, Paolo Belli et Monica Das Gupta. 1999. « Links between Poverty, Exclusion, and Health ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Preker, Alexander. 2000. « Partnership: Private Sector Role in Poverty and Health ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Preker, Alexander et Richard Feachem. 1996. Market Mechanisms and the Health Sector in Central and Eastern Europe. Rapport technique de la Banque mondiale n° 293. Washington, D.C.

Prennushi, Giovanna. 1999. « Nepal: Poverty at the Turn of the Twenty-First Century ». Document de synthèse interne, Région Asie du Sud 174. Banque mondiale, Washington, D.C.

Prescott, Nicholas et Menno Pradhan. 1999. « Coping with Catastrophic Health Shocks ». Document présenté à la conférence sur la protection sociale et la pauvreté de la Banque interaméricaine de développement, 4–5 février, Washington, D.C.

Preston, Samuel H. et Michael R. Haines. 1991. Fatal Years: Child Mortality in Late-Nineteenth-Century America. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Primo Braga, Carlos A., Carsten Fink et Claudia Paz Sepulveda. 2000. Intellectual Property Rights and Economic Development. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 412. Washington, D.C.

Prince of Wales Business Leaders Forum. 1998. Building Competitiveness and Communities. Londres.

Pritchett, Lant. 1996a. « Mind Your P's and Q's: The Cost of Public Investment Is Not the Value of Public Capital ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1660. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1996b. « Where Has All the Education Gone? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1581. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1997. « Divergence, Big Time ». Journal of Economic Perspectives 11: 3–17.

Pritchett, Lant et Lawrence Summers. 1994. « Desired Fertility and the Impact of Population Policies ». Population and Development Review 20(1) : 1–55.

———. 1996. « Wealthier Is Healthier ». Journal of Human Resources 31(4) : 841–68.

PROBE Team. 1999. Public Report on Basic Education in India. New Delhi : Oxford University Press.

Programme d'appui à la biodiversité. 1993. Biodiversité africaine : fondement pour l'avenir. Washington, D.C.

Prunier, Gerard. 1997. The Rwanda Crisis: History of a Genocide. New York : Columbia University Press.

Przeworski, Adam et Fernando Limongi. 1993. « Political Regimes and Economic Growth ». Journal of Economic Perspectives 7 : 51–69.

Psacharopoulos, George et Harry Anthony Patrinos. 1994. Indigenous People and Poverty in Latin America: An Empirical Analysis. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Pulley, Robert V. 1989. Making the Poor Creditworthy: A Case Study of the Integrated Rural Development Program of India. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 58. Washington, D.C.

Putnam, Robert. 2000. Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community. New York : Simon and Schuster.

Putnam, Robert, avec la collaboration de Robert Leonardi et Raffaella Nanetti. 1993. Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Putzel, James. 1997. « Accounting for the 'Dark Side' of Social Capital: Reading Robert Putnam on Democracy ». Journal of International Development 9(7) : 939–49.

Qian, Yingyi et Barry R. Weingast. 1996. « China's Transition to Markets: Market-Preserving Federalism, Chinese Style ». Journal of Policy Reform 2 : 149–85.

Quah, Danny. 1997. « Empirics of Growth and Distribution: Stratification, Polarization, and Convergence Clubs ». Centre for Economic Performance Discussion Paper 324. London School of Economics and Political Science.

———. 1999. « 6 x 109: Some Dynamics of Global Inequality and Growth ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. London School of Economics and Political Science, Suntory and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Quisumbing, Agnes R. 1994. « Improving Women's Agricultural Productivity as Farmers and Workers ». Département de l'éducation et de la politique sociale, Document de synthèse n° 37. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1996. « Male-Female Differences in Agricultural Productivity: Methodological Issues and Empirical Evidence ». World Development 24 : 1579–95.

Quisumbing, Agnes R. et John A. Maluccio. 1999. « Intra-household Allocation and Gender Relations: New Empirical Evidence ». Document de référence d'un Document de politique générale de la Banque mondiale, à paraître, EnGendering Development. Banque mondiale, Washington, D.C.

Ramamurti, R. 1999. « Why Haven't Developing Countries Privatized Deeper and Faster? » World Development 27 : 137–56.

Ramey, Garey et Valerie A. Ramey. 1995. « Cross-Country Evidence on the Link between Volatility and Growth ». American Economic Review 85(5) : 1138–51.

Ranis, Gustav. 1979. « Appropriate Technology in a Dual Economy: Reflection on Philippine and Taiwanese Experience ». In Edward A. Robinson, directeur de publication, Appropriate Technologies for Third World Development. New York : St. Martin's.

Ranis, Gustav et Frances Stewart. 1994. « Decentralization in Indonesia ». Bulletin of Indonesian Economic Studies 30(3) : 41–72.

Rao, J. Mohan. 1999. « Equity in a Global Public Goods Framework ». In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

Rao, Vijayendra. 1998a. « Domestic Violence and Intra-household Resource Allocation in Rural India: An Exercise in Participatory Econometrics ». In Maithreyi Krishnaraj, Ratna M. Sudarshan et Abusaleh Shariff, directeurs de publication, Gender, Population and Development. New York : Oxford University Press.

———. 1998b. « Wife-Abuse, Its Causes and Its Impact on Intra-household Resource Allocation in Rural Karnataka: A Participatory Econometric Analysis ». In Maithreyi Krishnaraj, Ratna M. Sudarshan et Abusaleh Shariff, directeurs de publication, Gender, Population and Development. New York : Oxford University Press.

Rauch, James et Peter Evans. 1999. « Bureaucratic Structure and Bureaucratic Performance in Developing Countries ». Working Paper 99-06. Université de Californie à San Diego, Department of Economics.

Rauch, James et Vitor Trindade. 1999. « Ethnic Chinese Networks in International Trade ». NBER Working Paper 7189. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Ravallion, Martin. 1988. « Expected Poverty under Risk-Induced Welfare Variability ». Economic Journal 98 : 1171–82.

———. 1991. « Reaching the Rural Poor through Public Employment: Arguments, Evidence and Lessons from South Asia ». World Bank Research Observer 6(2) : 153–76.

———. 1992. 1996. Comparaisons de la pauvreté : concepts et méthodes. Document de travail n° 88 de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1993. Poverty Comparisons: Fundamentals of Pure and Applied Economics. Chur, Suisse : Harwood Academic.

———. 1997a. « Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute Poverty? » Economics Letters 56(1) : 51–57.

———. 1997b. « Good and Bad Growth: The Human Development Reports ». World Development 25: 631–38.

———. 1998. « Does Aggregation Hide the Harmful Effects of Inequality on Growth? » Economics Letters 61(1) : 73–77.

———. 1999a. « Appraising Workfare ». World Bank Research Observer 14(1) : 31–48.

———. 1999b. « Is More Targeting Consistent with Less Spending? » International Tax and Public Finance 6(3) : 411–19.

———. 1999c. « On Protecting the Poor from Fiscal Contractions ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur

le développement, Washington, D.C. : et Université des Sciences Sociales, ARQADE, Toulouse.

———. 2000a. « How Long Before Most of the Poor Live in Urban Areas? » Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 2000b. « Inequality Convergence ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. À paraître. « Monitoring Targeting Performance When Decentralized Allocations to the Poor Are Unobserved ». World Bank Economic Review.

Ravallion, Martin et Shubham Chaudhuri. 1997. « Risk and Insurance in Village India: A Comment ». Econometrica 65 : 171–84.

Ravallion, Martin et Shaohua Chen. 1997. « What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Distribution and Poverty? » World Bank Economic Review 11(2) : 357–82.

Ravallion, Martin et Gaurav Datt. 1996. « How Important to India's Poor Is the Sectoral Composition of Economic Growth? » World Bank Economic Review 10(1) : 1–25.

———. 1999. « When Is Growth Pro-Poor? Evidence from the Diverse Experiences of India's States ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2263. Banque mondiale, Washington, D.C.

Ravallion, Martin et Binayak Sen. 1994. « The Impacts on Rural Poverty of Land-Based Targeting: Further Results for Bangladesh ». World Development 22(6) : 823–38.

Ravallion, Martin et Dominique van de Walle. 1991. « Urban-Rural Cost-of-Living Differentials in a Developing Economy ». Journal of Urban Economics 29(1) : 113–27.

Ravallion, Martin et Quentin Wodon. 1999. « Poor Areas, or Only Poor People? » Journal of Regional Science 39 : 689–711.

———. 2000. « Does Child Labor Displace Schooling? Evidence on Behavioral Responses to an Enrollment Subsidy ». Economic Journal 110 : 158–75.

———. À paraître. « Banking on the Poor? Branch Placement and Nonfarm Rural Development in Bangladesh ». Review of Development Economics.

Rawlings, Laura, Lynne Sherburne-Benz et Julie van Domelen. À paraîrre. « Evaluating Social Fund Performance across Countries ». Banque mondiale, Réseau du développement humain, Washington, D.C.

Reardon, Thomas. 1997. « Using Evidence of Household Income Diversification to Inform Study of the Rural Nonfarm Labor Market in Africa ». World Development 25(5) : 735–47.

Reardon, Thomas et J. Edward Taylor. 1996. « Agroclimatic Shock, Income Inequality, and Poverty: Evidence from Burkina Faso ». World Development 24(5) : 901–14.

Reardon, Thomas, Christopher Delgado et Peter Matlon. 1992. « Determinants and Effects of Income Diversification amongst Farm Households in Burkina Faso ». Journal of Development Studies 28(2) : 264–96.

Reardon, Thomas, J. Edward Taylor, Kostas Stamoulis, Peter Lanjouw et Arsenio Balisacan. À paraître. « Effects of Nonfarm Employment on Rural Income Inequality in Developing Countries: An Investment Perspective ». Journal of Agricultural Economics.

Reinikka, Ritva et Jakob Svensson. 1999. « Confronting Competition: Investment Response and Constraints in Uganda ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2242. Banque mondiale, Washington, D.C.

Remenyi, Joe. 1991. Where Credit Is Due: Income-Generating Programmes for the Poor in Developing Countries. Londres : Intermediate Technologies.

Ren, X.S. 1996. « Regional Variation in Infant Survival in China ». Social Biology 43(1–2) : 1–19.

Renner, Michael. 1994. « Budgeting for Disarmament: The Costs of War and Peace ». Worldwatch Paper 122. Worldwatch Institute, Washington, D.C.

Reno, William. 1998. Warlord Politics and African States. Boulder, Colo. : Lynne Rienner.

Revenga, Ana. 1997. « Employment and Wage Effects of Trade Liberalization: The Case of Mexican Manufacturing ». Journal of Labor Economics 15(3) : 20–43.

Reyes, Cecilia et Anne Bernadette E. Mandap. 1999. « The Social Impact of the Regional Financial Crisis in the Philippines ». Micro Impact of Macroeconomic and Adjustment Policies Research Paper Series, n° 41. Policy and Development Foundation, Manille.

Rhyne, Elisabeth et Sharon Holt. 1994. Women in Finance and Enterprise Development. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Riddell, Roger C. et Mark Robinson avec la collaboration de John de Coninck, Ann Muir et Sarah White. 1995. Non-governmental Organizations and Rural Poverty Alleviation. New York : Oxford University Press.

Rios-Rull, Jose Victor. 1994. « Population Changes and Capital Accumulation: The Aging of the Baby Boom ». Université de Pennsylvanie, Department of Economics, Philadelphie.

Robbins, Donald J. 1995. « Should Educational Spending Be Redistributed from Higher to Primary Education in LDCs? A Note with Application to Chile ». Revista de Analisis Economico 10(1) : 37–51.

———. 1996. « Evidence on Trade and Wages in the Developing World ». Technical Paper 119. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Robinson, James A. 1996. « When Is a State Predatory? » Université de Californie-Sud, Department of Economics, Los Angeles.

Robinson, Peter. 1993. « Economic Effects of the 1992 Drought on the Manufacturing Sector in Zimbabwe ». Institut du développement outre-mer, Londres.

Robinson, Richard et David Stiedl. 2000. « Decentralisation of Road Administration: Review of Experience ». Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres.

Rodgers, Gerry. 1979. « Income and Inequality as Determinants of Mortality: An International Cross-Section Analysis ». Population Studies 33: 343–51.

Rodgers, Gerry, Charles G. Gore et Jose B. Figueiredo. 1995. Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses. Genève : Institut international d'études sociales.

Rodriguez, Francisco. 1999. « Inequality, Economic Growth and Economic Performance ». Document de référence préparé

pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Rodriguez, Francisco et Dani Rodrik. 1999. « Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence ». Université du Maryland, Department of Economics, College Park.

Rodrik, Dani. 1996. « Labor Standards in International Trade: Do They Matter and What Do We Do about Them? » In Robert Z. Lawrence, Dani Rodrik et John Whalley, directeurs de publication, Emerging Agenda for Global Trade: High Stakes for Developing Countries. Policy Essay 20. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

———. 1997. « Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa ». Harvard University, John F. Kennedy School of Government, Cambridge, Mass.

———. 1998. « Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflicts, and Growth Collapses ». NBER Working Paper 6350. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

———. 1999a. « Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them ». Document présenté à la conférence du Fonds monétaire international sur les réformes de deuxième génération, 8–9 novembre, Washington, D.C.

———. 1999b. The New Global Economy and the Developing Countries: Making Openness Work. Policy Essay 24. Washington, D.C. : Conseil du développement outre-mer.

———. 1999c. « Why Is There So Much Economic Insecurity in Latin America? » NBER Working Paper 6350. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

———. 2000. « Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them ». NBER Working Paper 7540. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Roemer, John E. 1996. Theories of Distributive Justice. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

———. 1998. Equality of Opportunity. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Roger, Neil. 1999. « Recent Trends in Private Participation in Infrastructure ». Viewpoint 196. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Ros, Jaime. 2000. Development Theory and the Economics of Growth. Ann Arbor : University of Michigan Press.

Rose, Elaina. 1999. « Consumption Smoothing and Excess Female Mortality in Rural India ». Review of Economics and Statistics 81(1) : 41–49.

Rose, Richard. 1995. « Russia as an Hour-Glass Society: A Constitution without Citizens ». East European Constitutional Review 4(3) : 34–42.

———. 1999. « Getting Things Done in Anti-modern Society: Social Capital Networks in Russia ». Initiative en faveur du patrimoine social, Document de travail n° 6. Banque mondiale, Département du développement social, Washington, D.C.

Rose-Ackerman, Susan. 1997. « Corruption and Development ». In Boris Pleskovic et Joseph E. Stiglitz, directeurs de publication, Annual World Bank Conference on Development Economics 1997. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Rosen, George. 1993. A History of Public Health. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Rosenzweig, Mark. 1998. « Social Learning and Economic Growth: Empirical Evidence ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 1998/99. Banque mondiale, Washington, D.C.

Rosenzweig, Mark et Hans Binswanger. 1993. « Wealth, Weather Risk and the Composition and Profitability of Agricultural Investment ». Economic Journal 103 : 56–78.

Rowntree, Benjamin Seebohm. 1901. Poverty: A Study of Town Life. Londres : Macmillan.

Royaume du Maroc, Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Statistique. 1999. « Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 1998/99 : Rapport de synthèse ».

Royaume-Uni, Secrétaire d'État au développement international. 1997. Eliminating World Poverty: A Challenge for the 21st Century. White Paper on International Development. Londres : Her Majesty's Stationery Office.

Rozelle, Scott. 1996. « Stagnation without Equity: Patterns of Growth and Inequality in China's Rural Economy ». China Journal 3 : 63–91.

Rubin, Donald B. 1987. Multiple Imputation for Nonresponse in Surveys. New York : John Wiley & Sons.

Rubio, Mauricio. 1997. « Perverse Social Capital: Some Evidence from Colombia ». Journal of Economic Issues 31(3) : 805–16.

Rugalema, Gabriel. 1999. « Adult Mortality as Entitlement Failure: AIDS and the Crisis of Rural Livelihoods in a Tanzanian Village ». Thèse de doctorat. Institute of Social Studies, La Haye.

Ruprah, Inder. 1999. « Towards Fiscal Prudence, Transparency and Accountability in Peru: A Proposal ». Banque interaméricaine de développement, Division 5 Département des opérations régionales, Washington, D.C.

Ruprah, Inder et Luis Marcano. 1998. « Poverty Alleviation in Venezuela: Who to Target and How Not to Adjust in a Crisis ». Banque interaméricaine de développement, Division 5, Département des opérations régionales, Washington, D.C.

———. 1999. « Digging a Hole: Income Inequality in Venezuela ». Banque interaméricaine de développement, Division 5, Département des opérations régionales, Washington, D.C.

Rutkowski, Michal. 1999. « Russia's Social Protection Malaise ». Social Protection Discussion Paper n° 9909. Banque mondiale, Washington, D.C.

Sable, Charles, Dara O'Rourke et Archon Fung. 2000. « Ratcheting Labor Standards: Regulation for Continuous Improvement in the Global Workplace ». Banque mondiale, Réseau du développement humain, Washington, D.C.

Sachs, Jeffrey. 1999. « Sachs on Development: Helping the World's Poorest ». Economist, 14–20 août, pp. 17–20.

———. 2000. « Science, the Global Division of Labor, and International Public Policy ». Discours d'ouverture de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, 18–20 avril, Washington, D.C.

Sachs, Jeffrey et Andrew Warner. 1995. « Economic Reform and the Process of Global Integration ». Brookings Papers on Economic Activity 1 : 1–117.

Sachs, Jeffrey, Michael Kremer et Amar Hamoudi. 1999. « The Case for a Vaccine Purchase Fund ». Center for International Development Policy Paper 1. Université Harvard, Cambridge, Mass.

Sachs, Jeffrey, Kwesi Botchwey, Maciej Cuchra et Sara Sievers. 1999. « Implementing Debt Relief for the Highly Indebted Poor Countries ». Center for International Development Policy Paper 2. Université Harvard, Cambridge, Mass.

Sadoulet, Elisabeth, Rinku Murgai et Alain de Janvry. À paraître. « Access to Land via Land Rental Markets ». In Alain de Janvry, Gustavo Gordillo, Jean-Philippe Platteau et Elisabeth Sadoulet, directeurs de publication, Access to Land, Rural Poverty and Public Action. New York : Oxford University Press.

Sah, Raaj K. 1991. « Fallibility in Human Organizations and Political Systems ». Journal of Economic Perspectives 5(2) : 67–88.

Sahn, David E. et David C. Stifel. 1999. « Poverty Comparisons over Time and across Countries in Africa ». Working Paper 95. Université Cornell, Programme de politique alimentaire et nutritionnelle, Ithaca, N.Y.

Sahn, David E., Paul A. Dorosh et Stephen D. Younger. 1997. Structural Adjustment Reconsidered. New York : Cambridge University Press.

Sahn, David E., David C. Stifel et Stephen D. Younger. 1999. « Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries ». Université Cornell, Departments of Economics and Nutritional Science, Ithaca, N.Y.

Saito, Katrine et Daphne Spurling. 1995. Développer l'encadrement agricole au profit des femmes. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 156. Washington, D.C.

Saito, Katrine, Hailu Mekonen et Daphne Spurling. 1994. Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 230. Washington, D.C.

Sakurai, Takeshi. 1997. Crop Production under Drought Risk and Estimation of Demand for Formal Drought Insurance in the Sahel. Tokyo: Ministry of Agriculture, National Research Institute of Agricultural Economics, Forestry and Fisheries.

Salmen, Lawrence F. 1995. « Participatory Poverty Assessment: Incorporating Poor People's Perspectives into Poverty Assessment Work ». Banque mondiale, Département de l'environnement, Washington, D.C.

Sampson, Robert, Jeffrey Morenhoff et Felton Earls. 1999. « Beyond Social Capital: Spatial Dynamics of Collective Efficacy for Children ». American Sociological Review 64(5) : 633–60.

Sánchez, Susana. 2000. « Nicaragua Financial Markets ». Background paper for Nicaragua Poverty Assessment 2000. Banque mondiale, Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

Sandler, Todd. 1997. Global Challenges: An Approach to Environmental, Political, and Economic Problems. New York : Cambridge University Press.

———. 1998. « Global and Regional Public Goods: A Prognosis for Collective Action ». Fiscal Studies 19(3) : 221–47.

———. 1999. « Intergenerational Public Goods: Strategies, Efficiency, and Institutions ». In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc Stern, directeurs de publication, Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century. New York : Oxford University Press.

Sara, Jennifer et Travis Katz. 1997. « Making Rural Water Sustainable: Report on the Impact of Project Rules ». Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement, Washington, D.C.

Sarris, Alexander. 1994. « Household Welfare during Crisis and Adjustment in Ghana ». Journal of African Economies 2(2) : 195–237.

Satterthwaite, David. 2000. « Urban Upgrading and Water and Sanitation Services in Low-Income Areas ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Sauma, Pablo. 1997. « Costa Rica: A Public Approach ». In Elaine Zuckerman et Emanuel de Kadt, directeurs de publication, The Public-Private Mix in Social Services: Health Care and Education in Chile, Costa Rica, and Venezuela. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Saunders, Robert J., Jeremy J. Warford et Bjorn Wellenius. 1983. Telecommunications and Economic Development. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Savedoff, William et Pablo Spiller. 1999. « Spilled Water: Institutional Commitment in the Provision of Water Services ». Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Sawadogo, Kimseyinga. 1997. « La pauvreté au Burkina Faso : Une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales ». Document de travail 57. Centre européen de gestion des politiques de développement, Maastricht.

Scandizzo, Pasquale L. 1998. « Growth, Trade, and Agriculture: An Investigative Survey ». Études FAO : Développement économique et social n° 143. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

Schalick, Lisa, Wilbur Hadden, Elsie Pamuk, Vicente Navarro et Gregory Pappas. 2000. « The Widening Gap in Death Rates among Income Groups in the United States from 1967 to 1986 ». International Journal of Health Services 30(1) : 13–26.

Schiavo-Campo, Salvatore, Giulio de Tommaso et Amitabha Mukherjee. 1997a. « An International Statistical Survey of Government Employment and Wages ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1806. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1997b. « Government Employment and Pay: A Global and Regional Perspective ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1771. Banque mondiale, Washington, D.C.

Schick, Allen. 1998. « Why Most Developing Countries Should Not Try New Zealand's Reforms ». World Bank Research Observer 13(1) : 123–31.

Schieber, George, directeur de publication 1997. Innovations in Health Care Financing: Proceedings of a World Bank

Conference, March 10–11, 1997. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 365. Washington, D.C.

Schieber, George et Akiko Maeda. 1997. « A Curmudgeon's Guide to Financing Health Care in Developing Countries ». In George Schieber, directeur de publication, Innovations in Health Care Financing: Proceedings of a World Bank Conference, March 10–11, 1997. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 365. Washington, D.C.

Schiff, Maurice. 1998. « Ethnic Diversity and Economic Reform in Sub-Saharan Africa ». Journal of African Economies 7(2) : 348–62.

Schilderman, Theo. 1993. « Disasters and Development: A Case Study from Peru ». Journal of International Development 5 : 415–23.

Schneider, Robert R. 1995. Government and the Economy on the Amazon Frontier. World Bank Environment Paper n° 11. Washington, D.C.

Schofield, Roger, David Reher et Alain Bideau. 1991. The Decline of Mortality in Europe. Oxford : Clarendon.

Schraeder, Peter J., Steven Hook et Bruce Taylor. 1998. « Clarifying the Foreign Aid Puzzle: A Comparison of American, Japanese, French, and Swedish Aid Flows ». World Politics 50(2) : 294–320.

Schuler, Margaret et Sakuntala Kadirgamar-Rajasingham, directeurs de publication 1992. Legal Literacy: A Tool for Women's Empowerment. Washington, D.C. : OEF International, Women, Law, and Development.

Schultz, T. Paul. 1994. « Human Capital, Family Planning, and Their Effects on Population Growth ». American Economic Review 84(2) : 255–60.

———. 1999. « Preliminary Evidence of the Impact of Progresa on School Enrollment from 1997 and 1998 ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Scoones, Ian. 1995. « Investigating Difference: Applications of Wealth Ranking and Household Survey Approaches among Farming Households in Southern Zimbabwe ». Development and Change 26(1) : 67–88.

Search, Leila. 1999. « Tanzania: Report on a Village Immersion ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Sebello Mendoza, Meyra et Mark W. Rosegrant. 1995. Comportement des prix sur les marchés de maïs des Philippines : implications pour l'efficacité des marchés. Washington, D.C. : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

Sebstad, Jennefer et Monique Cohen. 1999. « Microfinance, Risk Management and Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Agence des États-Unis pour le développement international et Banque mondiale, Washington, D.C.

Secretaría de Programación Económica y Regional. 1998. Caracterización y evolución del gasto público social. Buenos Aires : Ministère de l'Économie et des travaux publics et des services.

Secrétariat du PDK (Projet de développement de Kecamatan). 1999. « Kecamatan Development Project: First Annual Report ». Gouvernement indonésien, Équipe nationale de coordination, Djakarta.

Sell, Susan. 1996. « North-South Environmental Bargaining: Ozone, Climate Change, and Biodiversity ». Global Governance 2 : 97–118.

Sen, Amartya. 1984. « Poor, Relatively Speaking ». In Amartya Sen, directeur de publication, Resources, Values and Development. New York : Basil Blackwell.

———. 1992. « Missing Women ». British Medical Journal 304(6827) : 587–88.

———. 1993. « Capability and Well-Being ». In Martha Nussbaum et Amartya Sen, directeurs de publication, The Quality of Life. Oxford : Clarendon.

———. 1997a. « Development Thinking at the Beginning of the 21st Century ». New Series, DERP-2. London School of Economics and Political Science.

———. 1997c. On Economic Inequality. Oxford : Clarendon.

———. 2000a. Repenser l'inégalité. Paris : Seuil.

———. 2000b. Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté. Paris : Odile Jacob.

Sen, Amartya et Jean Dréze. 1989. Hunger and Public Action. Oxford : Clarendon.

Serageldin, Ismail et Christiaan Grootaert. 2000. « Defining Social Capital: An Integrating View ». In Partha Dasgupta et Ismail Serageldin, directeurs de publication, Social Capital: A Multifaceted Perspective. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Serieux, John E. 1999. « Reducing the Debt of the Poorest: Challenges and Opportunities ». Institut Nord-Sud, Ottawa.

SEWA (Organisation des travailleuses indépendantes). 1997. Liberalizing for the Poor. Ahmedabad.

Seymour, Frances J. et Navroz K. Dubash, avec la collaboration de Jake Brunner, François Ekoko, Colin Filer, Hariadi Kartodihardjo et John Mugabe. 2000. The Right Conditions: The World Bank, Structural Adjustment, and Forest Policy Reform. Washington, D.C. : Institut mondial des ressources naturelles.

SFI (Société financière internationale) et FIAS (Service-conseil pour l'investissement étranger). 1998. L'investissement direct étranger. Leçons de l'expérience 5. Washington, D.C.

Shah, Anwar. 1999. « Balance, Accountability and Responsiveness: Lessons about Decentralization ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2021. Banque mondiale, Washington, D.C.

Shah, Shekhar. 1999. « Coping with Natural Disasters: The 1998 Floods in Bangladesh ». Document présenté à l'Atelier d'été du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Banque mondiale, juillet, Washington, D.C.

Sharma, Naresh et Jean Drèze. 1996. « Sharecropping in a North Indian Village ». Journal of Development Studies 27(2) : 277–92.

Shaw, R. Paul et Martha Ainsworth, directeurs de publication 1995. Financing Health Services through User Fees and Insurance: Case Studies from Sub-Saharan Africa. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 294. Washington, D.C.

Shkolnikov, Vladimir, Giovanni Andrea Cornia, David A. Leon et France Mesle. 1998. « Causes of the Russian Mortality

Crisis: Evidence and Interpretations ». World Development 26(11) : 1995–2011.

Siegel, Paul et Jeffrey Alwang. 1999. « An Asset-Based Approach to Social Risk Management: A Conceptual Framework ». Social Protection Discussion Paper 9926. Banque mondiale, Washington, D.C.

Silver, Hilary. 1994. « Exclusion sociale et solidarité sociale : trois paradigmes » Revue internationale du travail 133(5–6) : 531–78.

Sindzingre, Alice. 2000. « A Comparative Analysis of African and East Asian Corruption ». In Arnold J. Heidenheimer et Michael Johnston, directeurs de publication, Political Corruption. Londres : Transaction.

———. À paraître. « Dimensions économiques des réformes de l'État en Afrique subsaharienne ». In Comi Toulabor et Dominique Darbon, directeurs de publication, Réforme de l'État : Reconstruction institutionnelle et modes de régulation. Paris : Karthala.

Singerman, Diane. 1995. Avenues of Participation: Family, Politics and Networks in Urban Quarters of Cairo. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Singh, Balmiki Prasad. 1999. « Democracy, Ecology and Culture: The Indian Experience ». Sardar Patel Memorial Lecture, 31 octobre, New Delhi.

Sinha, Saurabh et Michael Lipton. 1999. « Damaging Fluctuations, Risk and Poverty: A Review ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université du Sussex, Poverty Research Unit, Brighton ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Skocpol, Theda. 1992. Protecting Soldiers and Mothers: The Political Origins of Social Policy in the United States. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Skoufias, Emmanuel, Benjamin Davis et Jere R. Behrman. 1999. « An Evaluation of the Selection of Beneficiary Households in the Education, Health, and Nutrition Program (Progresa) of Mexico ». Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.

Smale, Melinda et Paul Heisey. 1994. « Maize Research in Malawi Revisited: An Emerging Success Story? » Journal of International Development 6(6) : 689–706.

Snodgrass, Donald R. et Richard H. Patten. 1989. « Reform of Rural Credit in Indonesia: Inducing Bureaucracies to Behave Competitively ». Development Discussion Paper 315. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Solo, Tova Maria. 1998a. « Competition in Water and Sanitation: The Role of Small-Scale Entrepreneurs ». Viewpoint 165. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

———. 1998b. « Keeping Paraguay's Aguateros on Stream ». Wall Street Journal, 27 novembre.

———. 1999. « Les entreprises ouest-africaines se lancent dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement pour les pauvres ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Solow, Robert. 1956. « A Contribution to the Theory of Economic Growth ». Quarterly Journal of Economics 70 : 65–94.

Soobader, Mah-Jabeen et Felicia LeClere. 1999. « Aggregation and the Measurement of Income Inequality: Effects on Morbidity ». Social Science and Medicine 48 : 733–44.

Spohr, Chris. 2000. « Essays on Household and the Workforce in Taiwan ». Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics, Cambridge, Mass.

Srinivas, Mysore. 1987. « The Dominant Caste in Rampura ». In Mysore Srinivas, directeur de publication, The Dominant Caste and Other Essays. New Delhi : Oxford University Press.

Srinivasan, T.N. 2000. « Growth, Poverty Reduction, and Inequality ». Document présenté à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement en Europe, 26–28 juin, Paris.

Srinivasan, T.N. et Pranab K. Bardhan. 1974. Poverty and Income Distribution in India. Calcutta : Statistical Publishing Society.

Steele, Claude M. 1999. « Thin Ice: 'Stereotype Threat' and Black College Students ». Atlantic Monthly 284(2) : 44–54.

Stein, Ernesto. 1999. « Fiscal Discipline and Social Protection: Are They Compatible? » Département de la recherche, Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Stein, Howard. 1999. « The Development of the Developmental State in Africa: A Theoretical Enquiry ». Document présenté à la réunion de l'African Studies Association, 11–14 novembre, Université de Pennsylvanie, Philadelphie.

Steward, Fred. 1978. Technology and Underdevelopment. Londres : Macmillan.

Stewart, Frances. 1995. « The Social Impacts of Globalization and Marketization ». In Üner Kirdar et Leonard Silk, directeurs de publication, People: From Impoverishment to Empowerment. New York : New York University Press.

Stewart, Frances, Frank P. Humphreys et Nick Lea. 1997. « Civil Conflict in Developing Countries over the Last Quarter of a Century: An Empirical Overview of Economic and Social Consequences ». Oxford Development Studies 25(1) : 11–41.

Stiglitz, Joseph E. 1998a. « Gender and Development: The Role of the State ». Document présenté à l'atelier sur la problématique hommes-femmes et le développement, 2 avril, Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1998b. « The Role of International Financial Institutions in the Current Global Economy ». Discours prononcé devant le Chicago Council on Foreign Relations, février, Chicago.

———. 1998c. « Towards a New Paradigm for Development: Strategies, Policies, and Processes ». Conférence Raul Prebisch, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, octobre, Genève.

———. 1999. « Quis Custodiet Ipsos Custodes? Corporate Governance Failure in the Transition ». Discours prononcé à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement en Europe, Banque mondiale, 21–23 juin, Paris.

Stiglitz, Joseph E. et Hirofumi Uzawa. 1969. Readings in the Modern Theory of Economic Growth. Cambridge, Mass. : MIT Press.

Stock, Elisabeth et Jan de Veen. 1996. Expanding Labor-Based Methods for Road Works in Africa. Rapport technique de la Banque mondiale n° 347. Washington, D.C.

Strauss, John et Duncan Thomas. 1998. « Health, Nutrition, and Economic Development ». Journal of Economic Literature 36 : 766–817.

Streeten, Paul. 1984. « Basic Needs: Some Unsettled Questions ». World Development 12 : 973–82.

Streeten, Paul, Shahid J. Burki, Mahbub ul Haq, Norman Hicks et Frances Stewart. 1981. First Things First: Meeting Basic Human Needs in the Developing Countries. Oxford : Oxford University Press.

Subbarao, Kalanidhi. 1997. « Public Works as an Anti-poverty Program: An Overview of Cross-Country Experience ». American Journal of Agricultural Economics 79 : 678–83.

———. 1998. « Namibia's Social Safety Net: Issues and Options for Reform ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1996. Banque mondiale, Washington, D.C.

Subbarao, Kalanidhi, Aniruddha Bonnerjee, Jeanine Braithwaite, Soniya Carvalho, Kene Ezemenari, Carol Graham et Alan Thompson. 1997. Safety Net Programs and Poverty Reduction: Lessons from Cross-Country Experience. Série Le développement en marche. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Summers, Lawrence H. 1992. « Investing in All the People ». Pakistan Development Review 31 : 367–93.

———. 1993. « Foreword ». In Elizabeth M. King et M. Anne Hill, directrices de publication, Women's Education in Developing Countries: Barriers, Benefits and Policies. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « The Penn World Table (Mark 5) : An Expanded Set of International Comparisons, 1950–1988 ». Quarterly Journal of Economics 106(2) : 327–68.

Suryahadi, Asep, Sudarno Sumarto, Yusuf Suharso et Lant Pritchett. 1999. « The Evolution of Poverty during the Crisis in Indonesia, 1996 to 1999 ». Banque mondiale, Washington, D.C. ; et Unité de suivi social et d'intervention rapide, Djakarta.

Swamy, Anand V., Steve Knack, Young Lee et Omar Azfar. 1999. « Gender and Corruption ». Université du Maryland, Center on Institutional Reform and the Informal Sector, College Park.

Sweden, Ministry for Foreign Affairs. 1999. « Making Partnerships Work on the Ground ». Rapport d'un atelier de travail, 30–31 août, Château d'Ulvsunda, Stockholm.

Szekély, Miguel, Nora Lustig, Jose Antonio Mejia et Martin Cumpa. À paraître. How Many Poor People in Latin America Are There Really? Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement.

Szreter, Simon. 1997. « Economic Growth, Disruption, Deprivation, Disease and Death: On the Importance of the Politics of Public Health ». Population and Development Review 23(4) : 693–728.

———. À paraître. « Social Capital, the Economy and Education in Historical Perspective ». In Stephen Baron, John Field et Tom Schuller, directeurs de publication, Social Capital: Critical Perspectives. Oxford : Oxford University Press.

Tacoli, Cecilia. 1998. « Rural-Urban Interactions: A Guide to the Literature ». Environment and Urbanization 10(1) : 147–66.

Tanzi, Vito. 1998. « Fundamental Determinants of Inequality and the Role of Government ». Document de travail du FMI n° 98/178. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

———. 1999. « The Quality of the Public Sector ». Document présenté à la conférence du Fonds monétaire international sur les réformes de deuxième génération, 8–9 novembre, Washington, D.C.

Tanzi, Vito et Hamid Davoodi. 1997. « Corruption, Public Investment, and Growth ». Document de travail du FMI 97/139. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Temple, Jonathan. 1998. « Initial Conditions, Social Capital, and Growth in Africa ». Journal of African Economics 73(3) : 309–47.

———. 1999. « The New Growth Evidence ». Journal of Economic Literature 37 : 112–56.

Temple, Jonathan et Paul A. Johnson. 1998. « Social Capability and Economic Growth ». Quarterly Journal of Economics 113(3) : 965–90.

Tendler, Judith. 1993. New Lessons from Old Projects: The Workings of Rural Development in Northeast Brazil. Étude de l'évaluation des opérations. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1997. Good Governance in the Tropics. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Tendler, Judith et Sara Freedheim. 1994. « Trust in a Rent-Seeking World: Health and Government Transformed in Northeast Brazil ». World Development 22(12) : 1771–91.

Teranish, Juro. 1996. « Sectoral Resource Transfer, Conflict and Macro-Stability in Economic Development: A Comparative Analysis ». In Masahiko Aoki, Hyung-Ki Kim et Masahiro Okuno-Fujiwara, directeurs de publication, The Role of Government in East Asian Economic Development: Comparative Institutional Analysis. New York : Oxford University Press.

Ter-Minassian, Teresa. 1997. Fiscal Federalism in Theory and Practice. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.

TGNP (Tanzania Gender Networking Programme). 1999. Budgeting with a Gender Focus. Dar es-Salaam.

Thomas, Duncan. 1990. « Intrahousehold Resource Allocation: An Inferential Approach ». Journal of Human Resources 25 : 635–64.

———. 1997. « Incomes, Expenditures, and Health Outcomes: Evidence on Intrahousehold Resource Allocation ». In Lawrence Haddad, John Hoddinott et Harold Alderman, directeurs de publication, Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

———. 1999. « Economic Crisis and Poverty: Evidence from Indonesia ». Université de Californie à Los Angeles, Department of Economics.

Thomas, Duncan, Victor Lavy et John Strauss. 1996. « Public Policy and Anthropometric Outcomes in the Côte d'Ivoire ». Journal of Public Economics 61 : 155–92.

Thomas, Vinod et Yan Wang. 1998. « Missing Lessons of East Asia: Openness, Education, and the Environment ». Document présenté à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, Banque mondiale, juin, Montevideo.

Thorbecke, Erik. 1985. « The Social Accounting Matrix and Consistency-Type Planning Models ». In Graham Pyatt et Jeffrey I. Round, directeurs de publication, Social Accounting Matrices: A Basis for Planning. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1991. « Adjustment, Growth and Income Distribution in Indonesia ». World Development 19(11) : 1595–614.

———. 2000. « The Evolution of the Development Doctrine and the Role of Foreign Aid, 1950–2000 ». In Finn Tarp, directeur de publication, Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future. Londres : Routledge.

Thorbecke, Erik et Hong-Sang Jung. 1996. « A Multiplier Decomposition Method to Analyze Poverty Alleviation ». Journal of Development Economics 48 : 279–300.

Timmer, C. Peter. 1997. « How Well Do the Poor Connect to the Growth Process? » Consulting Assistance on Economic Reform Discussion Paper 178. Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Timmer, Marcel P. et Adam Szirmai. 1997. « Growth and Divergence in Manufacturing Performance in South and East Asia ». Mémoire de recherche Gd-37. Université de Groningue, Centre de la croissance et du développement.

Tomich, Thomas P. et Meine van Noodwijk, directeurs de publication 1998. Alternatives to Slash-and-Burn in Indonesia: Summary Report and Synthesis of Phase II. Bogor : Centre international pour la recherche en agroforesterie.

Tommasi, Mariano. 1999. « On High Inflation and the Allocation of Resources ». Journal of Monetary Economics 44 : 401–21.

Tommasi, Mariano et Andrés Velasco. 1996. « Where Are We in the Political Economy of Reform? » Journal of Policy Reform 1(2) : 187–238.

Tommasi, Mariano et Federico Weischelbaum. 1999. « A Principal-Agent Building Block for the Study of Decentralization and Integration ». Université Harvard, Cambridge, Mass.

Townsend, Peter. 1979. Poverty in the United Kingdom: A Survey of Household Resources and Standards of Living. Londres : Allen Lane.

———. 1985. « Sociological Approach to the Measurement of Poverty: A Rejoinder to Professor Amartya Sen ». Oxford Economic Papers 37 : 659–68.

Townsend, Robert. 1994. « Risk and Insurance in Village India ». Econometrica 62(3) : 539–91.

———. 1995. « Consumption Insurance: An Evaluation of Risk-Bearing Systems in Low-Income Economies ». Journal of Economic Perspectives 9 : 83–102.

Treisman, Daniel. 1998. « The Causes of Corruption: A Cross-National Study ». Université de Californie à Los Angeles, Department of Political Science.

Tsui, Kay Yuen. 1995. « Multidimensional Generalizations of the Relative and Absolute Indices: The Atkinson-Kolm-Sen Approach ». Journal of Economic Theory 6 : 251–65.

———. 1997. « Multidimensional Poverty Indices ». Université chinoise de Hong Kong, Faculté d'économie.

Tuck, Laura et Kathy Lindert. 1996. From Universal Food Subsidies to a Self-Targeted Program: A Case Study in Tunisian Reform. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 351. Washington, D.C.

Tummala, Krishna K. 1999. « Policy of Preference: Lessons from India, the United States, and South Africa ». Public Administration Review 59(6) : 495–509.

Turok, Ben. 1999. « South Africa: From Exclusion to Integration ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Turton, David, directeur de publication 1997. War and Ethnicity: Global Connections and Local Violence. Rochester, N.Y. : University of Rochester Press.

Tzannatos, Zafiris. 1998. « Child Labor and School Enrollment in Thailand in the 1990s ». Document sur la protection sociale 9818. Banque mondiale, Washington, D.C.

Uberoi, Patricia. 1999. « Gender and State Policies in India, 1950–2000 ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Uddin, Sharif. 1999. « The 'Village Phone': Bringing Universal Service to Rural Areas in Bangladesh ». Document présenté à première Conférence internationale sur les télécommunications rurales de la National Telephone Cooperative Association, novembre, Washington, D.C.

Udry, Christopher. 1991. « Credit Markets in Northern Nigeria: Credit as Insurance in a Rural Economy ». World Bank Economic Review 4(3) : 251–71.

———. 1996. « Gender, Agricultural Production, and the Theory of the Household ». Journal of Political Economy 104(5) : 1010–46.

———. 1999. « Poverty, Risk and Households ». Document présenté à l'Atelier d'été du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Banque mondiale, juillet, Washington, D.C.

Udry, Christopher, John Hoddinott, Harold Alderman et Lawrence Haddad. 1995. « Gender Differentials in Farm Productivity: Implications for Household Efficiency and Agricultural Policy ». Food Policy 20(5) : 407–23.

UNESCO (Organisations des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Base de données. [http://unescostat.unesco.org/fr/stats/stats0.htm].

Unger, Danny. 1998. Building Social Capital in Thailand: Fibers, Finance, and Infrastructure. New York : Cambridge University Press.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1994. Children at Work. Bureau régional Asie de l'Est et Pacifique. Bangkok.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et Oxfam International. 1999. « Debt Relief and Poverty Reduction: Meeting the Challenge ». Document présenté au Séminaire

sur les pays pauvres très endettés, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, juillet, Addis-Abeba. [www.worldbank.org/hipc].

Uphoff, Norman. 1992. Learning from Gal Oya: Possibilities for Participatory Development and Post-Newtonian Social Science. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.

———. 1993. « Grassroots Organizations and NGOs in Rural Development: Opportunities with Diminishing States and Expanding Markets ». World Development 21(4) : 607–22.

———. 1998. « Community-Based Natural Resources Management: Connecting Micro and Macro Processes, and People with Their Environments ». Communication en séance plénière à l'Atelier international sur la gestion des ressources naturelles à l'échelon local, Banque mondiale, 10–14 mai, Washington, D.C.

USAID (Agence des États-Unis pour le développement international), OFDA (Office of U.S. Foreign Disaster Assistance). 1999. International Disaster Database. Washington, D.C.

U.S. Census Bureau. 1999. Poverty in the United States 1998. Washington, D.C. : Ministère du Commerce des États-Unis.

Uvin, Peter. 1995. « Fighting Hunger at the Grassroots: Paths to Scaling Up ». World Development 23 : 927–39.

Valdes, Alberto. 1994. « Agricultural Reforms in Chile and New Zealand: A Review ». Journal of Agricultural Economics 45(2) : 189–201.

———. 1999. « A Rural Poverty Profile of the Region ». In Ramon Lopez et Alberto Valdes, directeurs de publication, Rural Poverty in Latin America: Analytics, New Empirical Evidence and Policy. Washington, D.C. : Banque mondiale.

van de Walle, Dominique. 1995. « Toward a Synthesis ». In Dominique van de Walle et Kimberly Nead, directeurs de publication, Public Spending and the Poor: Theory and Evidence. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

———. 1996. Infrastructure and Poverty in Vietnam. Document de travail 121 de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 2000a. « Are Returns to Investment Lower for the Poor? Human and Physical Capital Interactions in Rural Vietnam ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C. ; et Université de Toulouse, Département d'économie.

———. 2000b. « Choosing Pro-poor Rural Road Investments ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

———. 2000c. « Human Capital and Labor Market Constraints in Developing Countries: A Case Study of Irrigation in Vietnam ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

van de Walle, Dominique et Dileni Gunewardena. 2000. « Sources of Ethnic Inequality in Viet Nam ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2297. Banque mondiale, Washington, D.C.

van de Walle, Dominique et Kimberly Nead, directeurs de publication 1995. Public Spending and the Poor: Theory and Evidence. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

van de Walle, Nicolas. À paraître. The Politics of Permanent Crisis: Managing African Economies, 1979–1999. New York : Cambridge University Press.

van de Walle, Nicolas et Timothy Johnston. 1999. Repenser l'aide à l'Afrique. Paris: Karthala Éditions-Diffusion.

van der Gaag, Jacques. 1995. Private and Public Initiatives Working Together for Health and Education. Série Le développement en marche.Washington, D.C. : Banque mondiale.

van Dijk, Meine Pieter et Roberta Rabellotti. 1997. Enterprise Clusters and Networks in Developing Countries. Londres : Frank Cass.

van Domelen, Julie et Daniel Owen. 1998. « Getting an Earful: A Review of Beneficiary Assessments of Social Funds ». Social Protection Discussion Paper 9816. Banque mondiale, Washington, D.C.

van Doorslaer, Eddy et Adam Wagstaff. 1997. « Income-Related Inequalities in Health: Some International Comparisons ». Journal of Health Economics 16 : 93–112.

van Ginneken, Wouter, directeur de publication 2000. Sécurité sociale pour la majorité exclue. Genève : Bureau international du travail.

van Nieuwkoop, Martien et Jorge E. Uquillas. 2000. « Defining Ethnodevelopment in Operational Terms: Lessons from the Ecuador Indigenous and Afro-Ecuadoran Peoples Development Project ». Document de travail sur le développement durable 6. Banque mondiale, Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

van Rijckeghem, Caroline et Beatrice Weder. 1997. « Corruption and the Rate of Temptation: Do Low Wages in Civil Service Cause Corruption? » Document de travail du FMI n° 97/73. Fonds monétaire international, Washington, D.C.

van Rooy, Alison, directrice de publication 1998. Civil Society and the Aid Industry. Londres : Earthscan.

van Trotsenburg, Axel et Alan MacArthur. 1999. « The HIPC Initiative: Delivering Debt Relief to Poor Countries ». [www.worldbank.org/hipc/related-papers/related-papers.html].

Varian, Hall R. 1990. « Monitoring Agents with Other Agents ». Journal of Institutional and Theoretical Economics 146 : 153–74.

Varma, Keshav. 1999. « City of Ahmedabad Slum Networking Project ». Association des travailleuses indépendantes, Ahmedabad.

Varshney, Ashutosh. 1999a. « Democracy and Poverty ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 1999b. « Mass Politics or Elite Politics? India's Economic Reforms in Comparative Perspective ». In Jeffrey Sachs, Ashutosh Varshney et Nirupam Bajpai, directeurs de publication, India in the Era of Economic Reforms. New Delhi : Oxford University Press.

———. 2000. Ethnic Conflict and Civic Life: Hindus and Muslims in India. New Haven, Conn : Yale University Press.

Vatsa, Krishna. 1999. « Participation des communautés à la reconstruction après une catastrophe : leçons du programme de réhabilitation d'urgence après le tremblement de terre du

Maharashtra ». Encadré du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Vélez, Carlos Eduardo, Adriana Kugler et César Bouillón. 1999. « A Microeconomic Decomposition of the Inequality U-turn in Urban Colombia: Labor Market Forces and Beyond ». Banque interaméricaine de développement, Bureau consultatif sur la pauvreté et les inégalités, Washington, D.C.

Vella, Venanzio. 1997. « Health and Nutritional Aspects of Well-Being ». In Jeni Klugman, directrice de publication, Poverty in Russia: Public Policy and Private Responses. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Venkataraman, Arjunamurthy et Julia Falconer. 1999. « Rejuvenating India's Decimated Forests through Joint Action: Lessons from Andhra Pradesh ». Fiche de projet. Banque mondiale, Département du développement rural. Washington, D.C.

Vietnam, Service général de statistique. 1998. Vietnam Living Standards Survey 1998. Hanoi.

Villagran, Eduardo. 2000. « Key Drivers of Improved Access: Off-Grid Service ». In Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique, Energy and Development Report 2000: Energy Services for the World's Poor. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Visaria, Pravin. 2000. « Poverty in India during 1994–98 : Alternative Estimates ». Institute of Economic Growth, Dehli.

von Pischke, J. D., Dale W. Adams et Gordon Donald, directeurs de publication 1984. Rural Financial Markets in Developing Countries: Their Use and Abuse. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Vos, Rob, Margarita Velasco et Edgar de Labastida. 1999. « Economic and Social Effects of El Niño in Ecuador, 1997–1998 ». Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Waddington, Catriona et K.A. Enyimayew. 1989. « Price to Pay: The Impact of User Charges in Asante-Akim District, Ghana ». International Journal of Health Planning and Management 4(1) : 17–47.

———. 1990. « A Price to Pay, Part 2: The Impact of User Charges in the Volta Region of Ghana ». International Journal of Health Planning and Management 5(4) : 287–312.

Wade, Robert. 1985. « The Market for Public Office: Why the Indian State Is Not Better at Development ». World Development 13 (avril) : 467–97.

———. 1987. Village Republics: Economic Conditions for Collective Action in South India. New York : Cambridge University Press.

———. 1991. Governing the Market: Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

———. 1992. « How to Make Street-Level Bureaucracies Work Better: India and Korea ». International Development Studies Bulletin 23: 51–54.

Wagstaff, Adam. 1999. Inequalities in Child Mortality in the Developing World: How Large Are They? How Can They Be Reduced? Washington, D.C. : Banque mondiale, Réseau du développement humain.

———. 2000. « Inégalités socio-économiques et mortalité infantile : comparaisons dans neuf pays en développement ». Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé 78 (1).

———. À paraître a. If the Health of the Poor Matters More: Child Survival Inequalities in Nine Developing Countries. Washington, D.C. : Banque mondiale, Réseau du développement humain.

———. À paraître b. Inequalities in Child Health. Washington, D.C. : Banque mondiale, Réseau du développement humain.

Wagstaff, Adam et Eddy van Doorslaer. 2000. « Income Inequality and Health: What Does the Literature Tell Us? » Annual Review of Public Health 21 : 543–67.

Wagstaff, Adam et Naoko Watanabe. 2000. « Socioeconomic Inequalities in Child Malnutrition in the Developing World ». Banque mondiale, Équipe santé, nutrition et population, Washington, D.C.

Waldmann, Robert. 1992. « Income Distribution and Infant Mortality ». Quarterly Journal of Economics 107 : 1283–302.

Walker, Ian, Rafael del Cid, Fidel Ordonez et Florencia Rodriguez. 1999. « Ex-post Evaluation of the Honduran Social Investment Fund ». Banque mondiale, Washington, D.C.

Walker, Ian, Margarita Velasquez, Francisco Ordonez et Florencia Rodriguez. 1997. « Regulation, Organization and Incentives: The Political Economy of Potable Water Services in Honduras ». Document de travail R-314. Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.

Walker, Thomas et James Ryan. 1990. Village and Household Economies in India's Semi-arid Tropics. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Wallsten, Scott J. 1999. « An Empirical Analysis of Competition, Privatization, and Regulation in Africa and Latin America ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2136. Banque mondiale, Washington, D.C.

Walt, Gill, Enrico Pavignani, Lucy Gilson et Kent Buse. 1999. « Managing External Resources in the Health Sector: Are There Lessons for SWAps? » Health Policy and Planning 14(3) : 273–84.

Ward-Batts, Jennifer. 1998. « Modeling Family Expenditures to Test Income Pooling ». Document présenté aux Rencontres de la Population Association of America 1998, 2–4 avril, Chicago.

Waterbury, John. 1973. « Endemic and Planned Corruption in a Monarchical Regime ». World Politics 25(4) : 533–55.

Webb, Michael et David Ehrhardt. 1998. « Improving Water Services through Competition ». Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Weber, Eugen J. 1976. 1983. La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale. 1870-1914. Paris : Fayard.

Wei, Shang-Jin. 1999a. Corruption and Poverty: New Evidence. Washington, D.C. : Banque mondiale.

———. 1999b. « Corruption in Economic Development: Beneficial Grease, Minor Annoyance, or Major Obstacle? » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2048. Banque mondiale, Washington, D.C.

Weidenbaum, Murray et Samuel Hughes. 1996. The Bamboo Network: How Expatriate Chinese Entrepreneurs Are

Creating a New Economic Superpower in Asia. New York : Free Press.

Weiner, David. 1999. « At Seattle, Start the Trade and Labor Dialogue ». ODC Viewpoint. Conseil du développement outre-mer, Washington, D.C.

Weiner, Myron. 1991. The Child and the State in India: Child Labor and Education Policy in Comparative Perspective. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Wellenius, Bjorn. 1997. « Extending Telecommunications Service to Rural Areas: The Chilean Experience ». Viewpoint 105. Banque mondiale, Réseau finances, secteur privé et infrastructure, Washington, D.C.

Whang, In-Joun. 1981. Management of Rural Change in Korea. Séoul : National University Press.

White, Judy. 1997. « Evaluation Synthesis of Rural Water and Sanitation Projects ». Evaluation Report EV596. Ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres.

Whitehead, Laurence et George Gray-Molina. 1999. « The Long-Term Politics of Pro-poor Policies ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

Whittington, Dale, Donald T. Lauria et Xinming Mu. 1989. « Paying for Urban Services: A Study of Water Vending and Willingness to Pay for Water in Onitsha, Nigeria ». Report INU40. Banque mondiale, Département des infrastructures et de l'aménagement urbain, Washington, D.C.

Wilkinson, Richard. 1996. Unhealthy Societies: The Afflictions of Inequality. Londres : Routledge.

Williamson, John. 1990. Latin American Adjustment: How Much Has Happened? Washington, D.C. : Institut d'économie internationale.

———. 1993. « Democracy and the 'Washington Consensus' ». World Development 21 : 1329–36.

Wilson, William Julius. 1996. When Work Disappears: The World of the New Urban Poor. New York : Knopf.

Winters, L. Alan. 1999. « Trade, Trade Policy, and Poverty: What Are the Links? » Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université du Sussex, Department of Economics, Brighton ; et Banque mondiale, Washington, D.C.

Wodon, Quentin. 1997. « Food Energy Intake and Cost of Basic Needs: Measuring Poverty in Bangladesh ». Journal of Development Studies 34 : 66–101.

———. 1999. « Growth, Inequality, and Poverty: A Regional Panel for Bangladesh ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2072. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 2000a. « Extreme Poverty and Human Rights: Essays on Joseph Wresinski ». Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Banque mondiale, Washington, D.C.

———. 2000b. « Income Mobility and Risk during the Business Cycle ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

———. 2000c. « Public Works Employment and Workfare Programs: Optimizing the Timing of Benefits for Poverty Reduction ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

———. À paraître. « Micro Determinants of Consumption, Poverty, Growth, and Inequality in Bangladesh ». Applied Economics.

Wodon, Quentin et Norman Hicks. 1999. « Protecting the Poor during Crisis through Public Spending? Framework and Application to Argentina and Mexico ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Wodon, Quentin et Mari Minowa. 2000. « Training for the Urban Unemployed: A Reevaluation of Mexico's Probecat ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, Washington, D.C.

Wodon, Quentin, Norman Hicks, Bernadette Ryan et Gabriel Gonzalez. 2000. « Are Governments Pro-poor but Short-Sighted? Targeted and Social Spending for the Poor during Booms and Busts ». Banque mondiale, Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique et Région Amérique latine et Caraïbes, Washington, D.C.

Wodon, Quentin, Robert Ayres, Matias Barenstein, Kihoon Lee, Pia Peeters, Corinne Siaens et Shlomo Yitzhaki. 2000. Poverty and Policy in Latin America and the Caribbean. Rapport technique de la Banque mondiale n° 467. Washington, D.C.

Wolf, Margery. 1985. Revolution Postponed: Women in Contemporary China. Stanford, Calif. : Stanford University Press.

Wolfensohn, James D. 1999. « Proposition concernant un cadre de développement intégré : avant-projet ». Banque mondiale, Bureau du Président, Washington, D.C.

Woo-Cumings, Meredith, directeur de publication. 1999. The Developmental State. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.

Woods, Ngaire. 1999. « Good Governance in International Organizations ». Global Governance 5 : 39–61.

Woolcock, Michael. 1998. « Social Capital and Economic Development: Toward a Theoretical Synthesis and Policy Framework ». Theory and Society 27(2) : 151–208.

———. 1999. « Learning from Failures in Microfinance ». American Journal of Economics and Sociology 58(1) : 17–42.

———. 2000. « Managing Risk, Shocks, and Opportunities in Developing Economies: The Role of Social Capital ». In Gustav Ranis, directeur de publication, Dimensions of Development. New Haven, Conn. : Yale Center Press.

———. À paraître. Using Social Capital: Getting the Social Relations Right in the Theory and Practice of Economic Development. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Woolcock, Michael et Deepa Narayan. À paraître. « Social Capital: Implications for Development Theory, Research and Policy ». World Bank Research Observer.

Woolcock, Michael, Lant Pritchett et Jonathan Isham. 1999. « The Social Foundations of Poor Economic Growth in Resource-Rich Countries ». Document préparé pour l'Université des Nations Unies – Projet de recherche sur les ressources naturelles et la croissance économique de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Helsinki.

World Faiths Development Dialogue. 1999. « A Different Perspective on Poverty and Development ». Remarques relatives au Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Londres.

———. 2000. « A New Direction for World Development? Comment on the First Full Version of the World Development Report 2000-2001 ». Occasional Paper 3. Londres.

Wuyts, Marc. 1996. « Foreign Aid, Structural Adjustment, and Public Management: The Mozambican Experience ». Development and Change 27(4) : 717–49.

Yao, Shujie. 1999. « Economic Growth, Income Inequality and Poverty in China under Economic Reforms ». Journal of Development Studies 35(6) : 104–30.

Yaqub, Shahin. 1999. « How Equitable Is Public Spending on Health and Education? » Document de référence préparé pour le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Université du Sussex, Poverty Research Unit, Brighton ; et Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, D.C.

Yaron, Jacob. 1992. Successful Rural Finance Institutions. Document de synthèse de la Banque mondiale n° 150. Washington, D.C.

Yaron, Jacob, McDonald Benjamin Jr. et Stephanie Charitonenko. 1998. « Promoting Efficient Rural Financial Intermediation ». World Bank Research Observer 13(2) : 147–70.

Yaron, Jacob, McDonald Benjamin Jr. et Gerda Piprek. 1998. Les finances rurales : problèmes, structures et pratiques optimales. Série Études et monographies sur le développement écologiquement et socialement durable, n° 14. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Yepes, Guillermo. 1999. « Do Cross-Subsidies Help the Poor to Benefit from Water and Wastewater Services? Lessons from Guayaquil ». Document de travail. Programme d'alimentation en eau et d'assainissement. Programme des Nations Unies pour le développement et Banque mondiale, Washington, D.C.

Yost, Carol. 1999. « Gender and Law: Challenges and Opportunities for Development ». Observations présentées à un séminaire de la Banque mondiale sur l'égalité hommes-femmes et le droit, juin, Washington, D.C.

Young, Alwyn. 1995. « The Tyranny of Numbers: Confronting the Statistical Realities of East Asian Growth ». Quarterly Journal of Economics 110(3) : 641–80.

Younger, Stephen. 1996. « Labor Market Consequences of Retrenchment for Civil Servants in Ghana ». In David E. Sahn, directeur de publication, Economic Reform and the Poor in Africa. Oxford : Clarendon.

Zaman, Hassan. 1999. « Assessing the Impact of Microcredit on Poverty and Vulnerability in Bangladesh ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 2145. Banque mondiale, Washington, D.C.

Zeller, Manfred. 1999. « The Role of Microfinance for Income and Consumption Smoothing ». Document présenté à la conférence sur la protection sociale et la pauvreté de la Banque interaméricaine de développement, 4–5 février, Washington, D.C.

Zeng Yi, Tu Ping, Gu Baochang, Xu Yi, Li Bohua et Li Yongping. 1993. « Causes and Implications of the Recent Increase in the Reported Sex Ratio at Birth in China ». Population and Development Review 19(2) : 283–302.

Zimmerman, Frederic et Michael R. Carter. 1999. « Asset Smoothing, Consumption Smoothing and the Reproduction of Inequality under Risk and Subsistence Constraints ». Department of Agricultural and Applied Economics Staff Paper 402. Université du Wisconsin, Madison.

Grands indicateurs du développement dans le monde

Introduction aux grands indicateurs du développement dans le monde **312**
Carte Le monde, par catégorie de revenu **315**

Tableaux

Le monde en chiffres

Tableau 1 Taille de l'économie 316
Tableau 2 Qualité de la vie 318

Population

Tableau 3 Population et population active 320
Tableau 4 Pauvreté 322
Tableau 5 Répartition du revenu ou de la consommation 324
Tableau 6 Éducation 326
Tableau 7 Santé 328

Environnement

Tableau 8 Utilisation des sols et productivité agricole 330
Tableau 9 Consommation d'eau, déboisement et aires protégées 332
Tableau 10 Consommation d'énergie et émissions 334

Économie

Tableau 11 Croissance de l'économie 336
Tableau 12 Structure de la production 338
Tableau 13 Structure de la demande 340
Tableau 14 Finances de l'administration centrale 342
Tableau 15 Compte des transactions courantes de la balance des paiements et réserves internationales 344

États et marchés

Tableau 16 Finances du secteur privé 346
Tableau 17 Rôle des administrations publiques dans l'économie 348
Tableau 18 Électricité et transports 350
Tableau 19 Communications, information, science et technologie 352

Relations internationales

Tableau 20 Échanges internationaux 354
Tableau 21 Aide et flux financiers 356

Tableau 1a. Indicateurs de base pour les autres économies 358

Notes techniques **359**
Bibliographie **378**
Classification des économies par revenu et région, 2000 **380**

Introduction aux grands indicateurs du développement dans le monde

LES GRANDS INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE constituent un noyau d'indicateurs types établis à partir des bases de données sur le développement de la Banque mondiale. Les 21 tableaux sont structurés de manière à présenter des données socio-économiques comparatives sur plus de 130 économies pour l'année la plus récente pour laquelle elles sont disponibles et pour une année antérieure. Un tableau supplémentaire contient les indicateurs de base pour 74 économies pour lesquelles on ne dispose que de données fractionnaires ou qui comptent moins de 1,5 million d'habitants.

Les indicateurs présentés ici ont été sélectionnés à partir des quelque 500 indicateurs inclus dans la publication des World Development Indicators 2000. Cette dernière, qui paraît une fois par an, présente les progrès accomplis au plan du développement dans un cadre global. Le premier chapitre décrit les résultats obtenus et les perspectives en matière de progrès économique et social dans les pays en développement, par référence à six objectifs internationaux. Ses cinq sections principales reflètent la contribution de nombreux facteurs : la valorisation du capital humain, la viabilité de l'environnement, les résultats macroéconomiques, le développement du secteur privé et les relations internationales qui influent sur les conditions extérieures du développement. Un CD-ROM produit à part contient une base de données comprenant plus de 1 000 tableaux et 500 séries chronologiques se rapportant à 223 pays et régions.

Présentation des Grands indicateurs du développement dans le monde

Les tableaux 1 et 2, Le monde en chiffres, passent en revue les grandes questions du développement : Quel est le degré de pauvreté ou de richesse de la population ? Quel est leur niveau de bien-être effectif, si l'on se base sur les taux de malnutrition et de mortalité juvéniles ? Quelle est l'espérance de vie des nouveau-nés ? Quel est le pourcentage d'adultes analphabètes ?

Les tableaux 3 à 7, Population, décrivent les progrès accomplis en matière de développement social au cours des dix dernières années. Des données sur la croissance démographique, le taux d'activité et la répartition des revenus sont incluses dans les indicateurs, qui comprennent aussi des mesures du bien-être comme les dépenses au titre des soins de santé, les taux de scolarisation et les différences entre les niveaux de scolarité de la population masculine et de la population féminine.

Les tableaux 8 à 10, Environnement, regroupent des indicateurs fondamentaux de l'utilisation des sols et de la productivité agricole, du déboisement, des aires protégées, des ressources en eau, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz carbonique.

Les tableaux 11 à 15, Économie, présentent des informations sur la structure et la croissance économiques dans le monde, ainsi que sur les statistiques de finances publiques et un état récapitulatif de la balance des paiements.

Les tableaux 16 à 19, États et marchés, examinent la contribution du secteur public et du secteur privé à la création des infrastructures nécessaires à la croissance économique. Ils fournissent des informations sur l'investissement privé, les bourses et les activités économiques de l'État (y compris les dépenses militaires) ainsi qu'une série complète d'indicateurs sur les technologies de l'information et sur la recherche-développement.

Les tableaux 20 et 21, Relations internationales, présentent des informations sur les flux commerciaux et financiers, et notamment l'aide et les prêts aux pays en développement.

Étant donné que la Banque mondiale a essentiellement pour mission de fournir des prêts et des conseils à ceux de ses pays membres qui ont un faible revenu ou un revenu intermédiaire, les questions abordées dans la publication se rapportent essentiellement à ces économies. Les

informations qui sont disponibles sur les économies à revenu élevé y sont aussi incluses à titre de comparaison. Le lecteur peut se reporter aux publications statistiques nationales ou aux publications de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne pour obtenir de plus amples informations sur ces dernières économies.

Classification des économies

Comme dans le corps du Rapport, le PNB par habitant est le principal critère utilisé pour classer et regrouper approximativement les économies selon leur stade de développement économique. Ces dernières sont classées en trois catégories en fonction du niveau de leur revenu. La classification retenue dans la présente édition a été mise à jour de manière à être conforme aux directives opérationnelles actuelles de la Banque mondiale. Les valeurs du PNB par habitant retenues ici comme seuils pour définir les groupes sont : 755 dollars ou moins en 1999 pour les économies à faible revenu ; entre 756 et 9 265 dollars pour les économies à revenu intermédiaire ; et au moins 9 266 dollars pour les économies à revenu élevé. La catégorie des économies à revenu intermédiaire est elle-même divisée entre pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, et pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure, selon que le PNB par habitant des pays considérés est inférieur ou supérieur à 2 995 dollars. Les économies sont aussi classées par région. La liste des économies comprises dans chaque groupe (y compris les économies qui comptent moins de 1,5 million d'habitants) figure dans le tableau sur la Classification des économies, à la fin du présent volume.

La classification des économies est modifiée de temps à autres par suite des changements apportés aux seuils indiqués plus haut ou à l'évaluation du PNB par habitant des différents pays. Dans ce cas, les agrégats calculés sur la base de cette classification sont recalculés pour la période précédente de manière à maintenir la cohérence des séries chronologiques. Entre 1990 et 2000, plusieurs grands pays ont changé de catégorie, ce qui a eu pour effet de sensiblement modifier les agrégats du revenu et des régions. Par exemple, la République de Chine est sortie de la catégorie des économies à faible revenu pour rentrer dans celle des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure. La Turquie est passée de la tranche supérieure à la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire ; la Géorgie, l'Ouzbékistan et l'Ukraine sont passés de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure à celle des pays à faible revenu ; la Dominique et l'Afrique du Sud de la tranche inférieure à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, et le Honduras de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

Sources des données et méthodes

Les données socio-économiques présentées dans ce Rapport proviennent de différentes sources : elles peuvent avoir été directement recouvrées par la Banque mondiale, être tirées de publications statistiques des pays membres ou avoir été établies par des instituts de recherche, comme l'Institut des ressources mondiales ou des organismes internationaux comme l'OCDE, le Fonds monétaire international (FMI) et les Nations Unies et ses institutions spécialisées (se reporter à la Bibliographie qui figure à la suite des Notes techniques pour une liste exhaustive des sources des données). Bien que les normes internationales applicables en matière de couverture, de définition et de classification soient respectées pour la plupart des statistiques communiquées par les pays et les institutions internationales, il existe inévitablement des différences au niveau du champ d'application et de l'actualité des données, en raison des moyens et des ressources consacrés au recouvrement des données de base et à leur compilation. Pour certains domaines, la Banque mondiale doit examiner des données d'origines différentes afin de s'assurer qu'elle retient les données les plus fiables. Il arrive aussi que les données disponibles ne soient pas incluses dans le Rapport parce qu'elles sont jugées trop déficientes pour fournir une évaluation fiable des niveaux et tendances, ou ne sont pas suffisamment conformes aux normes internationales.

Les données présentées sont dans l'ensemble comparables à celles publiées dans World Development Indicators 2000. Les chiffres ont toutefois été révisés et mis à jour chaque fois que de nouvelles informations ont été obtenues. Les écarts constatés peuvent aussi tenir aux révisions apportées aux séries chronologiques et aux méthodes. Les chiffres publiés dans différentes éditions d'une même publication de la Banque n'ayant pas toujours été établis à la même époque, il est recommandé au lecteur de ne pas compiler de séries statistiques à partir de chiffres provenant d'éditions différentes. Celui-ci trouvera des séries de données cohérentes sur le CD-ROM de World Development Indicators 1999.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars courants des États-Unis. Les diverses méthodes utilisées pour la conversion des chiffres en monnaie nationale sont décrites dans les Notes techniques.

Chiffres récapitulatifs

Les chiffres récapitulatifs portés au bas de chaque tableau sont des totaux (et sont suivis de la lettre t si leur calcul a fait intervenir des estimations parce que des données manquent ou que des économies n'ont pas communiqué leurs données, ou de la lettre s s'il s'agit d'une simple somme des données disponibles), des moyennes pondérées (lettre w) ou des valeurs

médianes (lettre m) pour l'ensemble des économies du groupe. Les données sur les pays qui ne sont pas inclus dans les tableaux principaux (c'est-à-dire les pays inclus dans le tableau 1a) sont prises en compte dans les chiffres récapitulatifs parce que l'on disposait des informations nécessaires ou que l'on a supposé qu'ils ont suivi la tendance générale des pays déclarants durant la période considérée. Cela permet, en normalisant la composition des groupes pour chaque période, de parvenir à des agrégats plus cohérents. Cependant, aucun chiffre récapitulatif n'est indiqué lorsque les données manquantes représentent un tiers ou plus de l'estimation globale. La section des Notes techniques consacrée aux " Méthodes statistiques " fournit de plus amples informations sur les méthodes employées pour calculer les valeurs des agrégats. Les coefficients de pondération utilisés pour construire les agrégats sont indiqués dans les notes techniques relatives à chaque tableau.

Terminologie et couverture des données

Le terme « pays » n'implique pas nécessairement l'indépendance politique, mais peut désigner tout territoire pour lequel les autorités communiquent séparément des statistiques sociales ou économiques. Les données sont présentées pour les économies telles qu'elles étaient constituées en 1999, et les chiffres se rapportant aux périodes antérieures ont été modifiés sur la base des situations politiques actuelles. Dans les tableaux, une note de bas de page précise les exceptions à la règle.

Depuis le 1er juillet 1997, la Chine exerce de nouveau sa souveraineté sur la Région administrative spéciale de Hong Kong. Le 20 décembre 1999, la Chine a recommencé à exercer sa souveraineté sur Macao. Sauf indication contraire, les données pour la Chine ne comprennent pas Hong Kong (Chine), Taïwan (Chine), ni Macao (Chine). Les chiffres relatifs à la République démocratique du Congo (Congo, Rép. dém. du dans les tableaux) concernent l'ancien Zaïre. Par souci de clarté, on a aussi utilisé le nom officiel de la République du Congo (Congo, Rép. du dans les tableaux). Dans la mesure du possible, on a présenté des données distinctes pour la République tchèque et pour la République slovaque, qui constituaient auparavant la Tchécoslovaquie. Depuis le 25 octobre 1999, l'Administration provisoire des Nations Unies au Timor oriental (UNTAET) assume la responsabilité d'administrer le Timor oriental. Les données relatives à l'Indonésie comprennent le Timor oriental. Dans la mesure du possible, nous avons présenté des données séparées pour l'Érythrée, mais les données antérieures à 1992 présentées pour l'Éthiopie incluent l'Érythrée dans la plupart des cas. Sauf indication contraire, les données sur l'Allemagne portent sur l'Allemagne unifiée. Sauf indication contraire, les données sur la Jordanie se rapportent à la rive orientale. En 1991, l'Union des Républiques socialistes soviétiques a été officiellement scindée en 15 pays : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Les données relatives à chaque pays ont été présentées dans la mesure du possible. Les données présentées pour la République du Yémen ne couvrent pas les années antérieures à 1990 ; sauf indication contraire, les données indiquées pour ces années se rapportent à l'ex-République démocratique populaire du Yémen et à l'ex-République arabe du Yémen. En décembre 1999, le Venezuela a officiellement adopté le nom de République bolivarienne du Venezuela (Venezuela, RB dans les tableaux). Dans la mesure du possible, on a présenté des données distinctes pour les pays issus de l'ancienne République fédérale socialiste de Yougoslavie : la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Slovénie et la République fédérale de Yougoslavie. Sauf indication contraire, chaque fois que la République fédérale de Yougoslavie est citée dans les tableaux, il s'agit de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Notes techniques

La qualité des données et les comparaisons internationales étant souvent source de difficultés, le lecteur est invité à se référer aux Notes techniques, au tableau de la Classification des économies par revenu et par région et aux notes de renvoi des tableaux. Pour tout renseignement supplémentaire, le lecteur peut se reporter à World Development Indicators 2000. La bibliographie qui figure à la fin de ces Notes techniques indique les sources de données où le lecteur trouvera des définitions et des descriptions plus complètes des concepts utilisés.

Toutes questions ou observations concernant les Grands indicateurs du développement dans le monde et les autres publications statistiques de la Banque mondiale sont à adresser à :

Information Center, Development Data Group
The World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
Permanence : (800) 590-1906 ou (202) 473-7824
Fax : (202) 522-1498
Email : info@worldbank.org
Internet : http://www.worldbank.org/wdi

Il est possible de commander les publications de la Banque mondiale par courrier électronique en adressant la demande à books@worldbank.org, par courrier normal en écrivant à World Bank Publications à l'adresse ci-dessus, ou par téléphone en composant le (202) 473-1155.

Le Monde, par catégorie de revenu

Sur cette carte, les pays sont classés sur la base des estimations, par la Banque mondiale, du PNB par habitant en 1999. Faute de place, les Samoa américaines (pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure), Fidji, Kiribati, Samoa, Tonga (pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure), la Polynésie française (pays à revenu élevé) et Tuvalu (pour lequel on ne dispose pas de données) ne figurent pas sur la carte.

Faible revenu	755 dollars ou moins
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	756 à 2 995 dollars
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	2 996 à 9 265 dollars
Revenu élevé	9 266 dollars et plus
	Données non disponibles

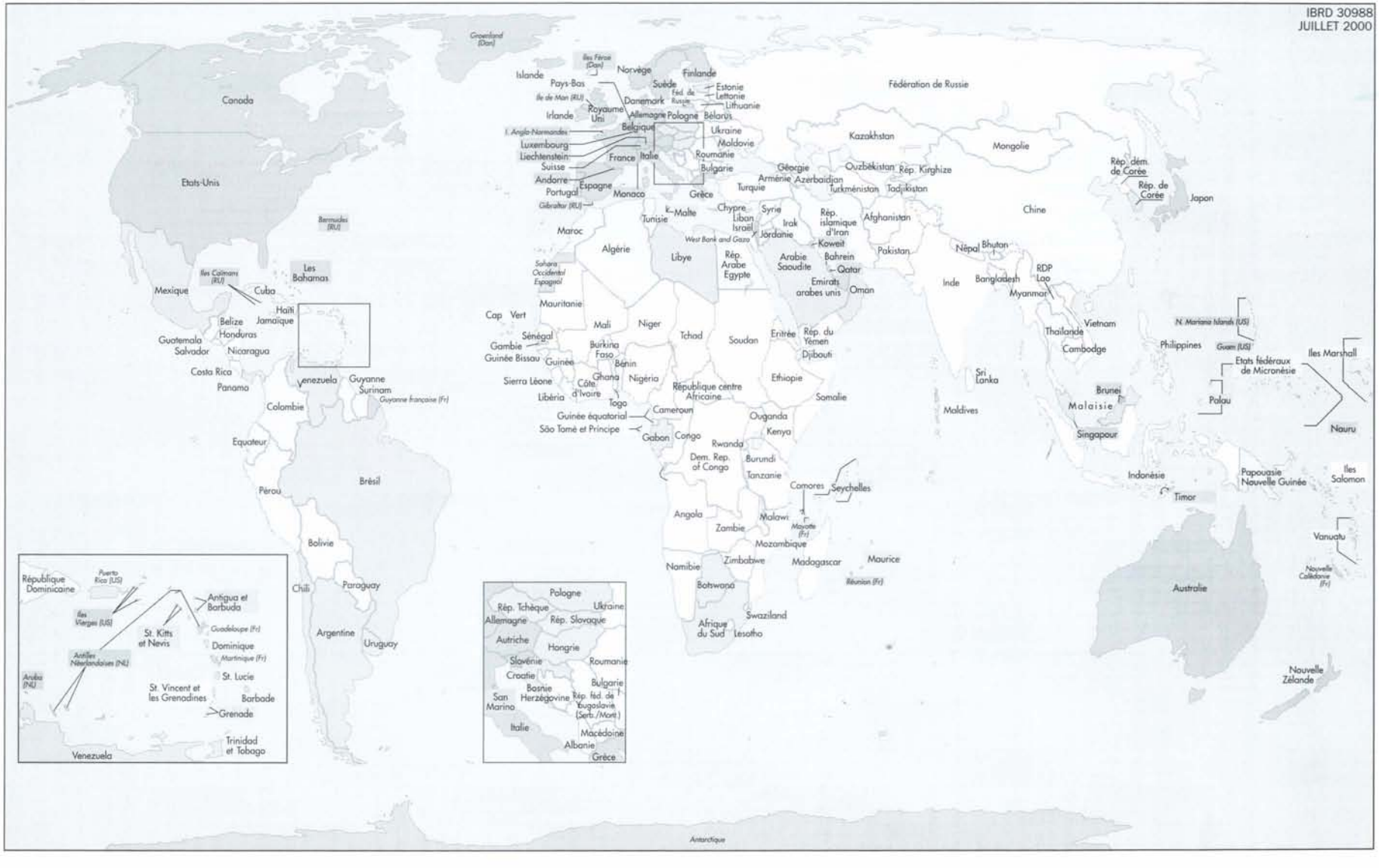

Tableau 1. Taille de l'économie

Économie	Population Millions d'habitants 1999	Superficie Milliers de km² 1999	Densité de population Nbre d'habitant au km² 1999	Produit national brut (PNB) Milliards de dollars 1999[b]	Rang 1999	Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	PNB par habitant Dollars 1999[b]	Rang 1999	Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	Évaluation PPA du PNB[a] Milliards de dollars 1999	par habitant Dollars 1999	Rang 1999
Afrique du Sud	42	1 221	34	133,2	28	0,8	3 160	86	–0,9	350,2[c]	8 318[c]	69
Albanie	3	29	123	2,9	134	1,0	870	136	–0,1	9,8	2 892	137
Algérie	30	2 382	13	46,5	52	2,8	1 550	115	1,3	142,3[c]	4 753[c]	101
Allemagne	82	357	235	2 079,2	3	1,2	25 350	13	1,2	1 837,8	22 404	21
Angola	12	1 247	10	2,7	136	–35,5	220	194	–37,4	7,8c	632c	199
Arabie saoudite	21	2 150	10	..	..	..	..	..	59	..	..	..
Argentine	37	2 780	13	277,9	17	–2,9	7 600	55	–4,1	414,1	11 324	56
Arménie	4	30	135	1,9	151	2,7	490	158	2,3	8,4	2 210	150
Australie	19	7 741	2	380,8	15	3,8	20 050	26	2,5	426,4	22 448	2
Autriche	8	84	98	210,0	21	2,3	25 970	12	2,2	192,5	23 808	15
Azerbaïdjan	8	87	92	4,4	116	6,9	550	152	6,0	18,5	2 322	146
Bangladesh	128	144	981	47,0	50	5,0	370	167	3,3	188,3	1 475	168
Bélarus	10	208	49	26,8	61	3,4	2 630	92	3,7	66,5	6 518	79
Belgique	10	33	312	250,6	19	1,9	24 510	16	1,7	247,4	24 200	13
Bénin	6	113	55	2,3	141	5,1	380	165	2,2	5,4	886	189
Bolivie	8	1 099	8	8,2	92	2,2	1 010	132	–0,2	17,8	2 193	151
Botswana	2	582	3	5,1	108	4,7	3 240	84	3,0	9,6	6 032	84
Brésil	168	8 547	20	742,8	8	–2,0	4 420	70	–3,2	1 061,7	6 317	81
Bulgarie	8	111	74	11,3	81	3,0	1 380	121	3,5	40,4	4 914	99
Burkina Faso	11	274	40	2,6	138	5,2	240	190	2,7	9,9	898	187
Burundi	7	28	260	0,8	174	–0,5	120	204	–2,5	3,7c	553c	204
Cambodge	12	181	67	3,0	133	4,5	260	186	2,2	15,1c	1 286c	176
Cameroun	15	475	32	8,5	90	5,0	580	150	2,2	21,2	1 444	169
Canada	31	9 971	3	591,4	9	3,8	19 320	29	2,8	726,1	23 725	16
Chili	15	757	20	71,1	43	–1,4	4 740	67	–2,6	125,7	8 370	68
Chine	1 250	9 597[d]	134	980,2	7	7,2	780	140	6,3	4 112,2	3 291	128
Colombie	42	1 139	40	93,6	37	–1,9	2 250	99	–3,6	237,2[c]	5 709[c]	88
Congo, Rép. dém. du	50	2 345	22	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Congo, Rép. du	3	342	8	1,9	150	7,7	670	147	4,8	2,6	897	188
Corée, Rép. de	47	99	475	397,9	13	11,0	8 490	51	10,1	685,7	14 637	49
Costa Rica	4	51	70	9,8	85	1,5	2 740	89	–0,3	20,7	5 770	87
Côte d'Ivoire	15	322	46	10,4	84	2,8	710	146	1,1	22,8	1 546	163
Croatie	4	57	80	20,4	62	–0,3	4 580	69	0,5	30,9	6 915	78
Danemark	5	43	125	170,3	23	1,3	32 030	7	1,0	129,1	24 280	12
Égypte, Rép. arabe d'	62	1 001	63	87,5	38	5,7	1 400	120	4,0	206,2	3 303	127
El Salvador	6	21	299	11,8	79	2,1	1 900	104	–0,1	25,1c	4 048[c]	114
Équateur	12	284	45	16,2	72	–12,5	1 310	124	–14,2	32,3	2 605	141
Érythrée	4	118	40	0,8	176	3,7	200	196	0,8	4,0[c]	1 012c	183
Espagne	39	506	79	551,6	10	3,7	14 000	40	3,6	659,3	16 730	41
Estonie	1	45	34	5,0	110	1,9	3 480	80	2,4	11,3	7 826	74
États-Unis	273	9 364	30	8 351,0	1	4,1	30 600	8	3,1	8 350,1	30 600	4
Éthiopie	63	1 104	63	6,6	100	7,4	100	206	4,8	37,6[c]	599[c]	200
Fédération de Russie	147	17 075	9	332,5	16	1,3	2 270	98	1,6	928,8	6 339	80
Finlande	5	338	17	122,9	30	3,7	23 780	19	3,5	109,6	21 209	25
France	59	552	107	1 427,2[g]	4	2,4	23 480[e]	21	2,0	1 293,8	21 897	24
Géorgie	5	70	78	3,4	128	4,0	620	149	3,8	19,7	3 606	122
Ghana	19	239	83	7,4	96	4,8	390	164	2,1	34,0[c]	1 793[c]	157
Grèce	11	132	82	124,0	29	3,3	11 770	45	3,1	153,8	14 595	50
Guatemala	11	109	102	18,4	69	3,2	1 660	110	0,5	39,0[c]	3 517[c]	125
Guinée	7	246	29	3,7	124	3,2	510	155	0,9	12,8	1 761	158
Haïti	8	28	283	3,6	125	3,1	460	161	1,0	11,0	1 407	170
Honduras	6	112	57	4,8	112	–1,3	760	141	–3,9	14,3[c]	2 254c	148
Hong Kong, Chine	7	1	6 946	161,7[e]	24	2,9	23 520[e]	20	0,1	144,0	20 939	26
Hongrie	10	93	109	46,8	51	5,3	4 650	68	5,8	105,5	10 479	60
Inde	998	3 288	336	442,2	11	6,9	450	162	4,9	2 144,1c	2 149[c]	153
Indonésie	207	1 905	114	119,5	32	1,9	580	150	0,3	505,0	2 439	143
Iran, Rép. islamique d'	63	1 633	39	110,5	33	2,1	1 760	107	0,5	325,2	5 163	95
Irlande	4	70	54	71,4	42	8,6	19 160	30	8,0	71,5	19 180	34
Israël	6	21	296	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	58	301	196	1 136,0	6	1,0	19 710	28	0,9	1 196,3	20 751	29
Jamaïque	3	11	240	6,0	103	0,1	2 330	97	–0,7	8,5	3 276	129
Japon	127	378	336	4 078,9	2	1,0	32 230	6	0,8	3 042,9	24 041	14
Jordanie	5	89	53	7,0	97	0,8	1 500	119	–2,0	16,6	3 542	124
Kazakhstan	15	2 717	6	18,9	68	0,6	1 230	125	1,6	68,0	4 408	106
Kenya	29	580	52	10,6	83	0,5	360	170	0,1	28,7	975	185
Koweït	2	18	108	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lesotho	2	30	69	1,2	164	–0,8	550	152	–3,0	4,3	2 058	155
Lettonie	2	65	39	6,0	104	0,5	2 470	94	1,3	14,4	5 938	85
Liban	4	10	418	15,8	75	1,0	3 700	76	–0,4	17,6	4 129	113
Lituanie	4	65	57	9,7	86	–4,1	2 620	93	–4,0	22,5	6 093	83
Macédoine, ERY de	2	26	79	3,4	127	2,9	1 690	109	2,3	8,8	4 339	108
Madagascar	15	587	26	3,7	123	5,5	250	187	2,3	11,5	766	192
Malaisie	23	330	69	77,3	41	4,3	3 400	82	1,9	180,8	7 963	72
Malawi	11	118	115	2,0	146	6,9	190	199	4,4	6,3	581	203
Mali	11	1 240	9	2,6	137	5,8	240	190	2,7	7,6	693	196
Maroc	28	447	63	33,8	57	0,6	1 200	126	–1,0	90,1	3 190	131
Mauritanie	3	1 026	3	1,0	169	4,8	380	165	2,0	4,0[c]	1 522[c]	164
Mexique	97	1 958	51	428,8	12	4,1	4 400	71	2,4	752,0	7 719	75
Moldova, Rép. de	4	34	130	1,6	155	16,5	370	167	17,0	10,1	2 358	144

LE MONDE EN CHIFFRES

Économie	Population Millions d'habitants 1999	Superficie Milliers de km² 1999	Densité de population Nbre d'habitant au km² 1999	Produit national brut (PNB) Milliards de dollars 1999[b]	Rang 1999	Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	PNB par habitant Dollars 1999[b]	Rang 1999	Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	Évaluation PPA du PNB[a] Milliards de dollars 1999	par habitant Dollars 1999	Rang 1999
Mongolie	3	1 567	2	0,9	171	2,7	350	171	1,2	3,9	1 496	166
Mozambique	17	802	22	3,9	119	8,6	230	193	6,6	13,8[c]	797[c]	191
Myanmar	45	677	68	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Namibie	2	824	2	3,2	130	3,0	1 890	105	0,6	9,1[c]	5 369[c]	92
Népal	23	147	164	5,1	109	4,6	220	194	2,2	28,5	1 219	177
Nicaragua	5	130	41	2,1	143	8,0	430	163	5,3	10,6[c]	2 154[c]	152
Niger	10	1 267	8	2,0	147	2,3	190	199	–1,1	7,6[c]	727[c]	194
Nigéria	124	924	136	37,9	54	3,0	310	179	0,5	92,2	744	193
Norvège	4	324	15	146,4	27	0,6	32 880	5	0,1	118,1	26 522	8
Nouvelle-Zélande	4	271	14	52,7	47	2,7	13 780	41	1,9	63,3	16 566	42
Ouganda	21	241	108	6,8	99	7,7	320	176	4,8	24,4[c]	1 136[c]	179
Ouzbékistan	25	447	59	17,6	70	3,9	720	145	1,5	51,5	2 092	154
Pakistan	135	796	175	64,0	44	3,6	470	160	1,2	236,8	1 757	159
Panama	3	76	38	8,6	89	1,7	3 070	87	0,1	14,1	5 016	98
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5	463	10	3,7	122	3,8	800	138	1,6	10,6[c]	2 263[c]	147
Paraguay	5	407	13	8,5	91	–1,5	1 580	113	–4,1	22,5[c]	4 193[c]	111
Pays-Bas	16	41	466	384,3	14	3,0	24 320	18	2,3	364,3	23 052	17
Pérou	25	1 285	20	60,3	45	3,4	2 390	95	1,7	110,7	4 387	107
Philippines	77	300	258	78,0	40	3,6	1 020	131	1,4	292,9	3 815	118
Pologne	39	323	127	153,1	25	3,4	3 960	73	3,3	305,5	7 894	73
Portugal	10	92	109	105,9	34	3,1	10 600	47	2,9	151,3	15 147	45
RDP lao	5	237	22	1,4	160	4,0	280	184	1,5	8,8	1 726	161
République arabe syrienne	16	185	85	15,2	77	–1,5	970	134	–3,9	43,2	2 761	139
République centrafricaine	4	623	6	1,0	168	3,7	290	181	1,9	4,0[c]	1 131[c]	180
République dominicaine	8	49	174	16,1	74	8,1	1 910	103	6,2	39,1[c]	4 653[c]	103
République kirghize	5	199	25	1,4	159	2,6	300	180	1,7	10,5	2 223	149
République slovaque	5	49	112	19,4	66	1,0	3 590	78	0,9	52,9	9 811	64
République tchèque	10	79	133	52,0	48	–0,5	5 060	65	–0,3	126,3	12 289	52
Roumanie	22	238	97	34,2	56	–3,0	1 520	117	–2,8	126,8	5 647	89
Royaume-Uni	59	245	245	1 338,1	5	1,7	22 640	22	1,6	1 234,4	20 883	27
Rwanda	8	26	337	2,1	145	7,5	250	187	4,8	..	..	..
Sénégal	9	197	48	4,7	113	5,1	510	155	2,3	12,4	1 341	173
Sierra Leone	5	72	69	0,7	179	–8,1	130	203	–9,8	2,0	414	206
Singapour	3	1	5 283	95,4	36	5,6	29 610	9	3,6	87,1	27 024	7
Slovénie	2	20	98	19,6	64	3,5	9 890	49	3,5	29,8	15 062	47
Sri Lanka	19	66	294	15,7	76	3,8	820	137	2,7	58,0	3 056	136
Suède	9	450	22	221,8	20	3,9	25 040	15	3,8	184,4	20 824	28
Suisse	7	41	180	273,1	18	1,4	38 350	3	1,2	195,7	27 486	6
Tadjikistan	6	143	44	1,8	153	3,7	290	181	2,0	6,1	981	184
Tanzanie	33	945	37	8,0j	94	5,6	240	190	3,1	15,7	478	205
Tchad	7	1 284	6	1,6	156	–1,5	200	196	–4,1	6,1[c]	816[c]	190
Thaïlande	62	513	121	121,0	31	4,9	1 960	102	4,1	345,4	5 599	90
Togo	5	57	84	1,5	157	2,1	320	176	–0,3	6,1[c]	1 346[c]	172
Tunisie	9	164	61	19,9	63	6,2	2 100	101	4,9	51,8	5 478	91
Turkménistan	5	488	10	3,2	132	14,9	660	148	13,5	14,8	3 099	134
Turquie	64	775	84	186,3	22	–6,4	2 900	88	–7,8	394,1	6 126	82
Ukraine	50	604	86	37,5	55	–1,2	750	143	–0,4	156,8	3 142	133
Uruguay	3	177	19	19,5	65	–3,4	5 900	63	–4,1	27,4	8 280	70
Venezuela	24	912	27	87,0	39	–6,8	3 670	77	–8,6	124,9	5 268	94
Viet Nam	78	332	238	28,2	60	4,2	370	167	2,9	136,1	1 755	160
Yémen, Rép. du	17	528	32	5,9	105	–1,3	350	171	–3,9	11,7	688	197
Zambie	10	753	13	3,2	131	2,6	320	176	0,4	6,8	686	198
Zimbabwe	12	391	31	6,1	102	0,0	520	154	–1,8	29,4	2 470	142
Toutes économies	**5 975s**	**133 572s**	**46w**	**29 232,1t**		**2,7w**	**4 890w**		**1,3w**	**38 804,9t**	**6 490w**	
Économies à revenu faible	**2 417**	**34 227**	**73**	**987,6**		**4,4**	**410**		**2,5**	**4 315,1**	**1 790**	
Économies à revenu intermédiaire	**2 667**	**67 258**	**40**	**5 323,2**		**2,6**	**2 000**		**1,5**	**13022,0**	**4 880**	
Tranche inférieure	2 094	44 751	48	2 512,5		3,3	1 200		2,3	8 298,2	3 960	
Tranche supérieure	573	22 507	26	2 810,7		2,0	4 900		0,7	4 769,2	8 320	
Économies à revenu faible/intermédiaire	**5 084**	**101 487**	**51**	**6 310,8**		**2,9**	**1 240**		**1,4**	**17 323,9**	**3 410**	
Afrique subsaharienne	642	24 267	27	320,6		2,0	500		–0,3	929,3	1 450	
Amérique latine et Caraïbes	509	20 461	25	1 954,9		–0,9	3 840		–2,4	3 197,1	6 280	
Asie de l'Est et Pacifique	1 837	16 385	115	1 832,6		7,2	1 000		6,0	6 423,8	3 500	
Asie du Sud	1 329	5 140	278	581,1		6,2	440		4,2	2 695,0	2 030	
Europe et Asie centrale	475	24 209	20	1 022,2		0,0	2 150		–0,1	2 654,1	5 580	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	291	11 024	26	599,3		..	2 060		..	1 337,5	4 600	
Économies à revenu élevé	**891**	**32 087**	**29**	**22 921,3**		**2,6**	**25 730**		**2,1**	**21 763,4**	**24 430**	

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. Les classements sont basés sur 206 économies, dont 74 sont énumérées au Tableau 1a. Voir les Notes techniques.

a. Pair du pouvoir d'achat : voir les Notes techniques. b. Estimations préliminaires de la Banque mondiale calculées par la méthode de l'Atlas.

c. Chiffres estimés par régression ou extrapolés à partir des estimations les plus récentes du Projet de comparaison internationale. d. Y compris Taïwan (Chine). e. Les chiffres indiqués pour le PNB sont ceux du PIB. f. Considéré comme revenu inférieur (755 dollars ou moins). g. Les estimations du PNB et du PNB par habitant englobent les départements français d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane française, Martinique et Réunion).

h. Considéré comme revenu supérieur (9 266 dollars ou plus). I. Considéré comme revenu inférieur (760 dollars ou moins). h. Considéré comme revenu intermédiaire, tranche supérieure (2 996 à 9 265 dollars). j. Partie continentale de la Tanzanie uniquement.

Tableau 2. Qualité de la vie

Économie	Croissance de la consommation privée par habitant, taux de croissance annuel moyen (%) 1980-98[a]		Prévalence malnutrition juvénile, % enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité des moins de cinq ans, Pour 1 000		Espérance de vie à la naissance, Années 1998		Taux d'analphabétisme des adultes, % de la population âgée de 15 ans et plus 1998		Population urbaine, % du total		Accès aux services d'assainissement en zones urbaines, % population urbaine
	Ajustée sur distribution		1992–98[a]	1980	1998	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	1980	1999	1990–96[a]
Afrique du sud	-0,1	0,0	9	91	83	61	66	15	16	48	52	79
Albanie	..	..	8	57	31	69	75	9	24	34	41	97
Algérie	-2,3	-1,5	13	139	40	69	72	24	46	44	60	..
Allemagne	..	..	..	16	6	74	80	..	..	83	87	..
Angola	-9,5	..	..	261	204	45	48	..	..	21	34	34
Arabie saoudite	..	..	..	85	26	70	74	17	36	66	85	100
Argentine	..	..	2	38	22	70	77	3	3	83	90	80
Arménie	..	..	3	..	18	71	78	1	3	66	70	..
Australie	1,7	1,1	0	13	6	76	82	..	..	86	85	..
Autriche	2,0	1,5	..	17	6	75	81	..	..	65	65	100
Azerbaïdjan	..	..	10	..	21	68	75	..	..	53	57	67
Bangladesh	2,1	1,4	56	211	96	58	59	49	71	14	24	77
Bélarus	-2,7	-2,1	..	..	14	63	74	0	1	57	71	..
Belgique	1,6	1,2	..	15	6	75	81	..	..	95	97	100
Bénin	-0,4	..	29	214	140	52	55	46	77	27	42	54
Bolivie	0,1	0,1	8	170	78	60	64	9	22	46	62	77
Botswana	3,0	..	..	94	105	45	47	27	22	15	50	91
Brésil	0,7	0,3	6	80	40	63	71	16	16	66	81	74
Bulgarie	-0,8	-0,5	..	25	15	67	75	1	2	61	69	100
Burkina Faso	0,4	0,2	33	..	210	43	45	68	87	9	18	78
Burundi	-0,9	-0,6	..	193	196	41	44	45	63	4	9	60
Cambodge	..	..	..	330	143	52	55	43	80	12	16	..
Cameroun	-2,0	..	22	173	150	53	56	20	33	31	48	73
Canada	1,4	0,9	..	13	7	76	82	..	..	76	77	..
Chili	4,0	1,7	1	35	12	72	78	4	5	81	85	82
Chine	7,2	4,3	16	65	36	68	72	9	25	20	32	58
Colombie	1,2	0,5	8	58	28	67	73	9	9	64	73	76
Congo, Rép. dém. du	-4,5	..	34	210	141	49	52	29	53	29	30	23
Congo, Rép. du	0,2	..	..	125	143	46	51	14	29	41	62	15
Corée, Rép. de	6,5	4,4	..	27	11	69	76	1	4	57	81	100
Costa Rica	0,8	0,4	5	29	15	74	79	5	5	43	48	100
Côte d'Ivoire	-2,2	-1,4	24	170	143	46	47	47	64	35	46	59
Croatie	..	..	1	23	10	69	77	1	3	50	57	71
Danemark	1,8	1,4	..	10	..	73	78	..	..	84	85	100
Égypte, Rép. arabe d'	2,0	1,4	12	175	59	65	68	35	58	44	45	20
El Salvador	3,0	1,4	11	120	36	67	72	19	25	42	46	78
Équateur	-0,2	-0,1	..	101	37	68	73	8	11	47	64	87
Érythrée	..	..	44	..	90	49	52	34	62	14	18	12
Espagne	2,2	1,5	..	16	7	75	82	2	4	73	77	100
Estonie	-1,0	-0,7	..	25	12	64	75	..	..	70	69	..
États-Unis	1,9	1,1	1	15	..	74	80	..	..	74	77	..
Éthiopie	-0,4	-0,3	48	213	173	42	44	58	70	11	17	..
Fédération de Russie	..	..	3	..	20	61	73	0	1	70	77	..
Finlande	1,4	1,1	..	9	5	74	81	..	..	60	67	100
France	1,6	1,1	..	13	5	75	82	..	..	73	75	100
Géorgie	..	..	..	..	20	69	77	..	..	52	60	..
Ghana	0,2	0,2	27	157	96	58	62	22	40	31	38	53
Grèce	1,9	1,3	..	23	8	75	81	2	5	58	60	100
Guatemala	0,2	0,1	27	..	52	61	67	25	40	37	39	91
Guinée	1,0	0,6	..	299	184	46	47	..	..	19	32	..
Haïti	..	..	28	200	116	51	56	50	54	24	35	42
Honduras	-0,1	-0,1	25	103	46	67	72	27	27	35	52	81
Hong Kong, Chine	4,8	..	..	..	..	76	82	4	11	92	100	..
Hongrie	-0,1	-0,1	..	26	12	66	75	1	1	57	64	100
Inde	2,7	1,7	..	177	83	62	64	33	57	23	28	46
Indonésie	4,6	2,9	34	125	52	64	67	9	20	22	40	73
Iran, Rép. islamique d'	0,5	..	16	126	33	70	72	18	33	50	61	89
Irlande	2,9	1,9	..	14	7	73	79	..	..	55	59	100
Israël	3,3	2,1	..	19	8	76	80	2	6	89	91	100
Italie	2,1	1,6	..	17	6	75	82	1	2	67	67	100
Jamaïque	1,3	0,8	10	39	24	73	77	18	10	47	56	89
Japon	2,8	2,1	..	11	5	77	84	..	..	76	79	..
Jordanie	-1,5	-1,0	5	..	31	69	73	6	17	60	74	..
Kazakhstan	..	..	8	..	29	59	70	..	..	54	56	..
Kenya	0,4	0,2	23	115	124	50	52	12	27	16	32	69
Koweït	..	..	2	35	13	74	80	17	22	90	97	100
Lesotho	0,8	0,4	16	168	144	54	57	29	7	13	27	..
Lettonie	..	..	..	26	19	64	76	0	0	68	69	90
Liban	..	..	3	..	30	68	72	9	21	74	89	100
Lituanie	..	..	..	24	12	67	77	0	1	61	68	..
Macédoine, ERY de	..	..	..	69	18	70	75	..	..	54	62	68
Madagascar	-2,2	-1,2	40	216	146	56	59	28	42	18	29	50
Malaisie	2,9	1,5	20	42	12	70	75	9	18	42	57	100
Malawi	0,8	..	30	265	229	42	42	27	56	9	24	70
Mali	-1,0	-0,5	27	..	218	49	52	54	69	19	29	58

LE MONDE EN CHIFFRES

Économie	Croissance de la consommation privée par habitant, Taux de croissance annuel moyen (%) 1980-98[a], Ajustée sur distribution		Prévalence malnutrition juvénile, % enfants de moins de 5 ans, 1992–98[a]	Taux de mortalité des moins de cinq ans, Pour 1 000, 1980	1998	Espérance de vie à la naissance, Années, 1998, Garçons	Filles	Taux d'analphabétisme des adultes, % de la population âgée de 15 ans et plus 1998, Hommes	Femmes	Population urbaine, % du total, 1980	1999	Accès aux services d'assainissement en zones urbaines, % population urbaine, 1990–96[a]
Maroc	1,9	1,2	10	152	61	65	69	40	66	41	55	69
Mauritanie	0,8	0,5	23	175	140	52	55	48	69	27	56	44
Mexique	0,2	0,1	..	74	35	69	75	7	11	66	74	81
Moldova, Rép. de	..	..	..	..	22	63	70	1	2	40	46	96
Mongolie	..	..	9	..	60	65	68	28	49	52	63	..
Mozambique	-1,0	-0,6	26	..	213	44	47	42	73	13	39	53
Myanmar	..	..	43	134	118	58	62	11	21	24	27	42
Namibie	-1,4	..	26	114	112	54	55	18	20	23	30	77
Népal	2,0	1,3	57	180	107	58	58	43	78	7	12	34
Nicaragua	-2,2	-1,1	12	143	42	66	71	34	31	50	56	34
Niger	-2,2	-1,1	50	317	250	44	48	78	93	13	20	71
Nigéria	-4,2	-2,1	39	196	119	52	55	30	48	27	43	61
Norvège	1,6	1,2	..	11	6	76	81	..	..	71	75	100
Nouvelle-Zélande	0,8	0,4	..	16	7	75	80	..	..	83	86	..
Ouganda	1,9	1,2	26	180	170	42	41	24	46	9	14	75
Ouzbékistan	5,5	3,7	19	..	29	66	73	7	17	41	37	46
Pakistan	2,0	1,4	38	161	120	61	63	42	71	28	36	53
Panama	2,4	1,2	6	36	25	72	76	8	9	50	56	99
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-0,6	-0,3	30	..	76	57	59	29	45	13	17	82
Paraguay	1,7	0,7	..	61	27	68	72	6	9	42	55	20
Pays-Bas	1,6	1,1	..	11	7	75	81	..	..	88	89	100
Pérou	-0,4	-0,2	8	126	47	66	71	6	16	65	72	62
Philippines	0,8	0,4	30	81	40	67	71	5	5	38	58	88
Pologne	..	..	..	..	11	69	77	0	0	58	65	100
Portugal	3,1	2,0	..	31	8	72	79	6	11	29	63	100
RDP lao	..	..	40	200	..	52	55	38	70	13	23	70
République arabe syrienne	0,9	..	13	73	32	67	72	13	42	47	54	77
République centrafricaine	-0,8	-0,3	23	..	162	43	46	43	68	35	41	..
République dominicaine	0,0	0,0	6	92	47	69	73	17	17	51	64	76
République kirghize	..	..	11	..	41	63	71	..	..	38	34	87
République slovaque	-2,1	-1,7	..	23	10	69	77	..	..	52	57	..
République tchèque	..	..	1	19	6	71	78	..	..	75	75	..
Roumanie	0,4	0,3	6	36	25	66	73	1	3	49	56	81
Royaume-Uni	2,6	1,6	..	14	7	75	80	..	..	89	89	100
Rwanda	-1,0	-0,7	29	..	205	40	42	29	43	5	6	..
Sénégal	-0,6	-0,4	22	..	121	51	54	55	74	36	47	83
Sierra Leone	-3,1	-1,2	..	336	283	36	39	..	..	24	36	17
Singapour	4,8	..	..	13	6	75	79	4	12	100	100	100
Slovénie	..	..	..	18	7	71	79	0	0	48	50	100
Sri Lanka	2,9	1,9	38	48	18	71	76	6	12	22	23	33
Suède	0,7	0,5	..	9	5	77	82	..	..	83	83	100
Suisse	0,5	0,3	..	11	5	76	82	..	..	57	68	100
Tadjikistan	..	..	..	..	33	66	71	1	1	34	28	83
Tanzanie	0,0	0,0	31	176	136	46	48	17	36	15	32	97
Tchad	..	..	39	235	172	47	50	51	69	19	23	74
Thaïlande	5,1	3,0	..	58	33	70	75	3	7	17	21	98
Togo	-0,1	..	25	188	144	47	50	28	62	23	33	57
Tunisie	1,1	0,7	9	100	32	70	74	21	42	52	65	100
Turkménistan	..	..	..	..	44	63	70	..	..	47	45	70
Turquie	2,6	1,5	10	133	42	67	72	7	25	44	74	99
Ukraine	..	..	..	..	17	62	73	0	1	62	68	70
Uruguay	2,6	1,5	4	42	19	70	78	3	2	85	91	56
Venezuela	-0,8	-0,4	5	42	25	70	76	7	9	79	87	64
Viet Nam	..	..	40	105	42	66	71	5	9	19	20	43
Yémen, Rép. du	..	..	46	198	96	55	56	34	77	19	24	40
Zambie	-3,6	-1,8	24	149	192	43	43	16	31	40	40	40
Zimbabwe	0,4	0,2	16	108	125	50	52	8	17	22	35	99
Toutes économies	**1,3w**		**30w**	**123w**	**75w**	**65w**	**69w**	**18w**	**32w**	**40w**	**46w**	**..w**
Économies à revenu faible	**1,4**		**..**	**177**	**107**	**59**	**61**	**30**	**49**	**24**	**31**	**56**
Économies à revenu intermédiaire	**2,2**		**14**	**79**	**38**	**67**	**72**	**10**	**20**	**38**	**50**	**..**
Tranche inférieure	3,6		15	83	39	67	72	10	23	31	43	59
Tranche supérieure	1,5		..	66	35	67	74	9	11	64	76	..
Économies à revenu faible/intermédiaire	**1,9**		**..**	**135**	**79**	**63**	**67**	**18**	**33**	**32**	**41**	**..**
Afrique subsaharienne	-1,2		33	188	151	49	52	32	49	23	34	..
Amérique latine et Caraïbes	0,6		8	78	38	67	73	11	13	65	75	..
Asie de l'Est et Pacifique	5,6		22	82	43	67	71	9	22	22	34	61
Asie du Sud	2,6		51	180	89	62	63	35	59	22	28	46
Europe et Asie centrale	..		8	..	26	65	74	2	5	59	67	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord	..		15	136	55	66	69	26	48	48	58	..
Économies à revenu élevé	**2,2**		**..**	**15**	**6**	**75**	**81**	**..**	**..**	**75**	**77**	**..**

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables.
Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.
a. Données les plus récentes disponibles.

Tableau 3. Population et population active

	Population						Population active							
	Totale (millions)		Taux de croissance annuel moyen (%)		15-64 ans (millions)		Totale (millions)		Taux de croissance annuel moyen (%)		Femmes (% population active)		Enfants 10-14 ans (% de ce groupe d'âge)	
Économie	1980	1999	1980–90	1990–99	1980	1999	1980	1999	1980–90	1990–99	1980	1999	1980	1999
Afrique du Sud	27,6	42,1	2,4	2,0	16	26	10	17	2,7	2,3	35	38	1	0
Albanie	2,7	3,4	2,1	0,3	2	2	1	2	2,7	0,8	39	41	4	1
Algérie	18,7	30,5	2,9	2,2	9	18	5	10	3,7	4,0	21	27	7	1
Allemagne	78,3	82,0	0,1	0,4	52	56	38	41	0,6	0,4	40	42	0	0
Angola	7,0	12,4	2,7	3,2	4	6	3	6	2,3	3,0	47	46	30	26
Arabie saoudite	9,4	21,4	5,2	3,4	5	12	3	7	6,5	3,1	8	15	5	0
Argentine	28,1	36,6	1,5	1,3	17	23	11	15	1,5	1,9	28	33	8	3
Arménie	3,1	3,8	1,4	0,8	2	3	1	2	1,6	1,3	48	48	0	0
Australie	14,7	19,0	1,5	1,2	10	13	7	10	2,3	1,4	37	43	0	0
Autriche	7,6	8,1	0,2	0,5	5	6	3	4	0,4	0,7	41	40	0	0
Azerbaïdjan	6,2	8,0	1,5	1,2	4	5	3	4	1,0	1,7	48	44	0	0
Bangladesh	86,7	127,7	2,4	1,6	44	74	41	66	2,2	3,0	42	42	35	29
Bélarus	9,6	10,2	0,6	–0,1	6	7	5	5	0,4	–0,1	50	49	0	0
Belgique	9,8	10,2	0,1	0,3	6	7	4	4	0,1	0,8	34	41	0	0
Bénin	3,5	6,1	3,1	2,8	2	3	2	3	2,5	2,8	47	48	30	27
Bolivie	5,4	8,1	2,0	2,4	3	5	2	3	2,6	2,6	33	38	19	13
Botswana	0,9	1,6	3,4	2,4	0	1	0	1	3,4	2,4	50	45	26	15
Brésil	121,7	168,1	2,0	1,4	70	110	47	79	3,2	2,2	28	35	19	15
Bulgarie	8,9	8,2	–0,2	–0,7	6	6	5	4	–0,4	–0,7	45	48	0	0
Burkina Faso	7,0	11,0	2,4	2,4	3	6	4	5	1,9	1,9	48	47	71	47
Burundi	4,1	6,7	2,8	2,2	2	3	2	4	2,6	2,2	50	49	50	49
Cambodge	6,8	11,8	2,9	2,8	4	6	4	6	2,6	2,8	55	52	27	24
Cameroun	8,7	14,7	2,8	2,7	5	8	4	6	2,3	3,0	37	38	34	24
Canada	24,6	30,6	1,2	1,1	17	21	12	17	1,8	1,3	40	46	0	0
Chili	11,1	15,0	1,6	1,5	7	10	4	6	2,7	2,4	26	33	0	0
Chine	981,2	1.249,7	1,5	1,1	586	844	540	750	2,2	1,3	43	45	30	9
Colombie	28,4	41,5	2,1	1,9	16	26	9	18	4,0	2,7	26	38	12	6
Congo, Rép. dém. du	27,0	49,8	3,2	3,2	14	25	12	20	2,8	2,9	45	43	33	29
Congo, Rép. du	1,7	2,9	2,9	2,8	1	1	1	1	2,9	2,5	42	43	27	26
Corée, Rép. de	38,1	46,8	1,2	1,0	24	33	16	24	2,3	2,1	39	41	0	0
Costa Rica	2,3	3,6	2,7	2,0	1	2	1	1	3,5	2,6	21	31	10	5
Côte d'Ivoire	8,2	14,7	3,5	2,6	4	8	3	6	3,0	3,2	32	33	28	19
Croatie	4,6	4,5	0,4	–0,8	3	3	2	2	0,4	–0,8	40	44	0	0
Danemark	5,1	5,3	0,0	0,4	3	4	3	3	0,8	0,0	44	46	0	0
Égypte, Rép. arabe d'	40,9	62,4	2,5	1,9	23	38	14	24	2,5	2,9	27	30	18	10
El Salvador	4,6	6,2	1,1	2,1	2	4	2	3	2,2	3,5	27	36	17	14
Équateur	8,0	12,4	2,5	2,1	4	8	3	5	3,4	3,3	20	28	9	5
Érythrée	2,4	4,0	2,8	2,7	..	2	1	2	2,6	2,7	47	47	44	39
Espagne	37,4	39,4	0,4	0,2	23	27	14	17	1,4	0,9	28	37	0	0
Estonie	1,5	1,4	0,6	–0,9	1	1	1	1	0,4	–0,7	51	49	0	0
États-Unis	227,2	272,9	0,9	1,0	151	179	109	139	1,3	1,2	41	46	0	0
Éthiopie	37,7	62,8	3,1	2,8	20	32	17	27	3,1	1,8	42	41	46	42
Fédération de Russie	139,0	146,5	0,6	–0,1	95	101	76	78	0,1	0,1	49	49	0	0
Finlande	4,8	5,2	0,4	0,4	3	3	2	3	0,8	0,0	47	48	0	0
France	53,9	59,1	0,5	0,5	34	39	24	27	0,5	0,7	40	45	0	0
Géorgie	5,1	5,5	0,7	0,0	3	4	3	3	0,5	0,0	49	47	0	0
Ghana	10,7	18,9	3,3	2,7	6	10	5	9	3,3	2,7	51	51	16	13
Grèce	9,6	10,5	0,5	0,4	6	7	4	5	1,0	0,9	28	38	5	0
Guatemala	6,8	11,1	2,5	2,6	3	6	2	4	2,8	3,2	22	28	19	15
Guinée	4,5	7,2	2,5	2,6	2	4	2	3	2,1	2,1	47	47	41	32
Haïti	5,4	7,8	1,9	2,1	3	4	3	3	1,5	1,8	45	43	33	24
Honduras	3,6	6,3	3,1	2,9	2	3	1	2	3,1	3,8	25	31	14	8
Hong Kong, Chine	5,0	6,9	1,2	2,1	3	5	2	4	1,6	2,5	34	37	6	0
Hongrie	10,7	10,1	–0,3	–0,3	7	7	5	5	–0,8	0,1	43	45	0	0
Inde	687,3	997,5	2,1	1,8	394	609	302	439	1,7	2,3	34	32	21	13
Indonésie	148,3	207,0	1,8	1,7	83	133	58	99	3,0	2,6	35	41	13	9
Iran, Rép. islamique d'	39,1	63,0	3,3	1,6	20	38	12	20	3,0	2,4	20	27	14	3
Irlande	3,4	3,7	0,3	0,7	2	2	1	2	0,3	2,1	28	34	1	0
Israël	3,9	6,1	1,8	3,0	2	4	1	3	2,4	4,1	34	41	0	0
Italie	56,4	57,6	0,1	0,2	36	39	23	26	0,8	0,7	33	38	2	0
Jamaïque	2,1	2,6	1,2	0,9	1	2	1	1	2,0	1,5	46	46	0	0
Japon	116,8	126,6	0,6	0,3	79	87	57	68	1,2	0,7	38	41	0	0
Jordanie	2,2	4,7	3,7	4,4	1	3	1	1	4,9	5,2	15	24	4	0
Kazakhstan	14,9	15,4	0,9	–0,6	9	10	7	8	0,9	–0,2	48	47	0	0
Kenya	16,6	30,0	3,5	2,7	8	16	8	15	3,7	3,3	46	46	45	40
Koweït	1,4	1,9	4,4	–1,1	1	1	0	1	5,9	–1,6	13	31	0	0
Lesotho	1,3	2,1	2,5	2,2	1	1	1	1	2,0	2,5	38	37	28	21
Lettonie	2,5	2,4	0,5	–1,0	2	2	1	1	0,3	–1,0	51	50	0	0
Liban	3,0	4,3	1,9	1,8	2	3	1	1	2,9	3,1	23	29	5	0
Lituanie	3,4	3,7	0,9	–0,1	2	2	2	2	0,7	–0,1	50	48	0	0
Macédoine, ERY de	1,9	2,0	0,1	0,7	1	1	1	1	0,5	1,2	36	42	1	0
Madagascar	8,9	15,1	2,7	2,9	5	8	4	7	2,3	2,9	45	45	40	35
Malaisie	13,8	22,7	2,8	2,5	8	14	5	9	3,1	3,0	34	38	8	3
Malawi	6,2	10,8	3,2	2,6	3	6	3	5	3,0	2,4	51	49	45	33
Mali	6,6	10,9	2,5	2,8	3	5	3	5	2,3	2,6	47	46	61	52
Maroc	19,4	28,2	2,2	1,8	10	18	7	11	2,4	2,7	34	35	21	3
Mauritanie	1,6	2,6	2,7	2,8	1	1	1	1	2,0	3,0	45	44	30	23
Mexique	67,6	97,4	2,1	1,8	35	60	22	40	3,2	2,9	27	33	9	6
Moldova, Rép. de	4,0	4,3	0,9	–0,2	3	3	2	2	0,3	0,0	50	49	3	0
Mongolie	1,7	2,6	2,9	1,9	1	2	1	1	2,9	2,8	46	47	4	2
Mozambique	12,1	17,3	1,6	2,2	6	9	7	9	1,2	2,0	49	48	39	33

POPULATION

	Population						Population active							
	Totale (millions)		Taux de croissance annuel moyen (%)		15-64 ans (millions)		Totale (millions)		Taux de croissance annuel moyen (%)		Femmes (% population active)		Enfants 10-14 ans (% de ce groupe d'âge)	
Économie	1980	1999	1980–90	1990–99	1980	1999	1980	1999	1980–90	1990–99	1980	1999	1980	1999
Myanmar	33,8	45,0	1,8	1,2	19	30	17	24	1,8	1,6	44	43	28	24
Namibie	1,0	1,7	2,7	2,6	1	1	0	1	2,5	2,3	40	41	34	19
Népal	14,5	23,4	2,6	2,4	8	13	7	11	2,2	2,4	39	40	56	43
Nicaragua	2,9	4,9	2,7	2,8	1	3	1	2	3,3	4,0	28	35	19	13
Niger	5,6	10,5	3,2	3,4	3	5	3	5	3,0	2,9	45	44	48	44
Nigéria	71,1	123,9	3,0	2,8	36	66	29	50	2,8	2,8	36	36	29	25
Norvège	4,1	4,5	0,4	0,5	3	3	2	2	0,8	1,0	41	46	0	0
Nouvelle-Zélande	3,1	3,8	1,0	1,2	2	2	1	2	2,3	1,6	34	45	0	0
Ouganda	12,8	21,5	2,4	3,0	6	11	7	11	2,2	2,6	48	48	49	44
Ouzbékistan	16,0	24,5	2,5	2,0	9	14	6	10	2,3	2,8	48	47	0	0
Pakistan	82,7	134,8	2,7	2,5	44	74	29	50	2,9	2,8	23	28	23	16
Panama	2,0	2,8	2,1	1,8	1	2	1	1	3,2	2,6	30	35	6	3
Papouasie-N^lle-Guinée	3,1	4,7	2,2	2,3	2	3	2	2	2,2	2,3	42	42	28	18
Paraguay	3,1	5,4	3,0	2,7	2	3	1	2	2,8	3,3	27	30	15	7
Pays-Bas	14,2	15,8	0,6	0,6	9	11	6	7	1,9	0,9	32	40	0	0
Pérou	17,3	25,2	2,2	1,7	9	15	5	9	3,1	2,7	24	31	4	2
Philippines	48,3	76,8	2,6	2,3	27	46	19	32	2,8	2,8	35	38	14	6
Pologne	35,6	38,7	0,7	0,2	23	26	19	20	0,1	0,6	45	46	0	0
Portugal	9,8	10,0	0,1	0,1	6	7	5	5	0,5	0,5	39	44	8	1
RDP lao	3,2	5,1	2,3	2,6	2	3	..	..	..	..	..	..	31	26
Rép. arabe syrienne	8,7	15,7	3,3	2,8	4	9	2	5	3,3	4,0	24	27	14	4
Rép. centrafricaine	2,3	3,5	2,4	2,1	1	2	..	..	..	..	..	..	..	..
Rép. dominicaine	5,7	8,4	2,2	1,9	3	5	2	4	3,0	2,9	25	30	25	14
Rép. kirghize	3,6	4,7	1,9	0,8	2	3	2	2	1,4	1,4	48	47	0	0
Rép. slovaque	5,0	5,4	0,6	0,2	3	4	2	3	0,8	0,9	45	48	0	0
Rép. tchèque	10,2	10,3	0,1	–0,1	6	7	5	6	0,3	0,5	47	47	0	0
Roumanie	22,2	22,5	0,4	–0,4	14	15	11	11	–0,2	0,1	46	44	0	0
Royaume-Uni	56,3	59,1	0,2	0,3	36	39	27	30	0,6	0,3	39	44	0	0
Rwanda	5,2	8,3	3,0	2,0	3	4	3	4	3,2	2,4	49	49	43	41
Sénégal	5,5	9,3	2,8	2,6	3	5	3	4	2,6	2,6	42	43	43	29
Sierra Leone	3,2	4,9	2,1	2,4	2	3	1	2	1,6	2,4	36	37	19	15
Singapour	2,3	3,2	1,7	1,9	2	2	1	2	2,7	1,7	35	39	2	0
Slovénie	1,9	2,0	0,5	–0,1	1	1	1	1	0,3	0,3	46	46	0	0
Sri Lanka	14,7	19,0	1,4	1,2	9	13	5	8	2,2	2,0	27	36	4	2
Suède	8,3	8,9	0,3	0,4	5	6	4	5	0,9	0,4	44	48	0	0
Suisse	6,3	7,1	0,6	0,7	4	5	3	4	1,6	0,9	37	40	0	0
Tadjikistan	4,0	6,2	2,9	1,8	2	3	2	2	2,1	2,7	47	45	0	0
Tanzanie	18,6	32,9	3,2	2,9	9	17	9	17	3,3	2,6	50	49	43	38
Tchad	4,5	7,5	2,5	2,9	2	3	2	4	2,1	2,9	43	45	42	37
Thaïlande	46,7	61,7	1,7	1,2	26	42	24	37	2,7	1,7	47	46	25	14
Togo	2,6	4,6	2,9	2,9	1	2	1	2	2,5	2,7	39	40	36	28
Tunisie	6,4	9,5	2,4	1,6	3	6	2	4	2,7	2,8	29	31	6	0
Turkménistan	2,9	4,8	2,5	2,9	2	3	1	2	2,5	3,5	47	46	0	0
Turquie	44,5	64,4	2,3	1,5	25	43	19	31	2,6	2,8	36	37	21	9
Ukraine	50,0	49,9	0,4	–0,4	33	34	27	25	–0,2	–0,2	50	49	0	0
Uruguay	2,9	3,3	0,6	0,7	2	2	1	2	1,6	1,2	31	42	4	1
Venezuela	15,1	23,7	2,6	2,2	8	15	5	9	3,4	3,0	27	34	4	0
Viet Nam	53,7	77,5	2,1	1,8	28	48	26	40	2,7	1,8	48	49	22	7
Yémen, Rép., du	8,5	17,0	3,3	4,0	4	8	2	5	3,6	4,7	33	28	26	19
Zambie	5,7	9,9	3,0	2,7	3	5	2	4	2,8	2,9	45	45	19	16
Zimbabwe	7,0	11,9	3,3	2,2	3	7	3	5	3,5	2,2	44	44	37	28
Toutes économies	**4 430,2s**	**5 974,7s**	**1,7w**	**1,0w**	**2 595s**	**3 761s**	**2 035s**	**2 892s**	**1,9w**	**1,7w**	**39w**	**41w**	**20w**	**12w**
Économies à revenu faible	**1 612,9**	**2 417,0**	**2,3**	**2,0**	**890**	**1 417**	**709**	**1 085**	**2,1**	**2,4**	**38**	**38**	**24**	**19**
Économies à revenu intermédiaire	**2 027,9**	**2 666,8**	**1,7**	**1,2**	**1 199**	**1 748**	**970**	**1 374**	**2,1**	**1,5**	**40**	**42**	**21**	**7**
Tranche inférieure	1 607,9	2 093,7	1,6	1,1	955	1 379	805	1 121	2,0	1,4	42	43	24	7
Tranche supérieure	419,9	573,1	1,8	1,4	245	369	165	253	2,4	2,1	33	36	9	6
Économies à revenu faible/intermédiaire	**3 641,0**	**5 083,8**	**1,9**	**1,6**	**2 090**	**3 166**	**1 679**	**2 459**	**2,1**	**1,9**	**39**	**40**	**23**	**13**
Afrique subsaharienne	380,5	642,3	2,9	2,6	195	340	170	282	2,7	2,6	42	42	35	30
Amérique latine et Caraïbes	360,3	509,2	2,0	1,7	201	319	130	219	3,0	2,5	28	35	13	9
Asie de l'Est et Pacifique	1 397,8	1 836,9	1,6	1,3	820	1 220	719	1 038	2,3	1,5	43	45	26	9
Asie du Sud	902,6	1 329,3	2,2	1,9	508	797	392	585	1,8	2,5	34	33	23	16
Europe et Asie centrale	425,8	475,3	0,9	0,2	274	318	214	238	0,5	0,6	47	46	3	1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	174,0	290,9	3,1	2,2	91	171	54	97	3,1	3,1	24	27	14	5
Économies à revenu élevé	**789,1**	**890,9**	**0,6**	**0,6**	**505**	**596**	**357**	**433**	**1,1**	**0,9**	**38**	**43**	**0**	**0**

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Tableau 4. Pauvreté

	Seuils de pauvreté internationaux								Seuils de pauvreté nationaux				
		Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Écart de pauvreté, pop. ayant USD 1	Pop. ayant moins de USD 2	pop. ayant USD 2 par jour	Pop. ayant moins de USD 1
Économie	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	par jour (PPA)ª %	par jour (PPA)ª %	(PPA)ª %	par jour (PPA)ª %
Afrique du Sud	..	..	..	..		..	..	..	1993	11,5	1,8	35,8	13,4
Albanie	..	..	..	..		..	..	..	..	..	..	..	..
Algérie	1988	16,6	7,3	12,2	1995	30,3	14,7	22,6	1995	<2	<0,5	15,1	3,6
Allemagne	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Angola	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Arabie saoudite	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Argentine	1991	..	..	25,5	1993	..	..	17,6		..	..	..	..
Arménie	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Australie	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Autriche	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Azerbaïdjan	1995	..	..	68,1		..	..	..		..	..	..	..
Bangladesh	1991-92	46,0	23,3	42,7	1995-96	39,8	14,3	35,6	1996	29,1	5,9	77,8	31,8
Bélarus	1995	..	..	22,5		..	..	..	1998	<2	<0,5	<2	0,1
Belgique	..	..	..			..	..	..		..	..	..	..
Bénin	1995	..	..	33,0		..	..	..		..	..	..	..
Bolivie	1993	..	29,3	..	1995	79,1	..	..	1990	11,3	2,2	38,6	13,5
Botswana	..	..	..	..		..	..	..	1985-86	33,3	12,5	61,4	30,7
Brésil	1990	32,6	13,1	17,4		..	..	..	1997	5,1	1,3	17,4	6,3
Bulgarie	..	..	..	..		..	..	..	1995	<2	<0,5	7,8	1,6
Burkina Faso	..	..	..	..		..	..	..	1994	61,2	25,5	85,8	50,9
Burundi	1990	..	..	36,2		..	..	..		..	..	..	..
Cambodge	1993-94	43,1	24,8	39,0	1997	40,1	21,1	36,1		..	..	..	..
Cameroun	1984	32,4	44,4	40,0		..	..	..		..	..	..	..
Canada		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Chili	1992	..	..	21,6	1994	..	..	20,5	1994	4,2	0,7	20,3	5,9
Chine	1996	7,9	<2	6,0	1998	4,6	<2	4,6	1998	18,5	4,2	53,7	21,0
Colombie	1991	29,0	7,8	16,9	1992	31,2	8,0	17,7	1996	11,0	3,2	28,7	11,6
Congo, Rép. dém. du	..	..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Congo, Rép. du	..	..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Corée, Rép. de	..	..	..	..		..	..	..	1993	<2	<0,5	<2	<0,5
Costa Rica	..	..	..	..		..	..	..	1996	9,6	3,2	26,3	10,1
Côte d'Ivoire	..	..	..	..		..	..	..	1995	12,3	2,4	49,4	16,8
Croatie		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Danemark		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Égypte, Rép. arabe d'	1995-96	23,3	22,5	22,9		..	..	..	1995	3,1	0,3	52,7	11,4
El Salvador	1992	55,7	43,1	48,3		..	..	..	1996	25,3	10,4	51,9	24,7
Équateur	1994	47,0	25,0	35,0		..	..	..	1995	20,2	5,8	52,3	21,2
Érythrée	..	..	..	..		..	..			..	..	..	..
Espagne	..	..	..	..		..	..			..	..	..	..
Estonie	1995	14,7	6,8	8,9		..	..	..	1995	4,9	1,2	17,7	6,0
États-Unis	..	..	..	..		..	..			..	..	..	..
Éthiopie	..	..	..	..		..	..		1995	31,3	8,0	76,4	32,9
Fédération de Russie	1994	..	..	30,9		..	..	..	1998	7,1	1,4	25,1	8,7
Finlande		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
France		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Géorgie	1997	9,9	12,1	11,1		..	..	..		..	..	..	..
Ghana	1992	34,3	26,7	31,4		..	..	..		..	..	..	..
Grèce		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Guatemala	1989	71,9	33,7	57,9		..	..	..	1989	39,8	19,8	64,3	36,6
Guinée	1994	..	..	40,0		..	..	..		..	..	..	..
Haïti	1987	..	..	65,0	1995	66,0	..	..		..	..	..	..
Honduras	1992	46,0	56,0	50,0	1993	51,0	57,0	53,0	1996	40,5	17,5	68,8	36,9
Hong Kong, Chine		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Hongrie	1989	..	..	1,6	1993	..	..	8,6	1993	<2	<0,5	4,0	0,9
Inde	1992	43,5	33,7	40,9	1994	36,7	30,5	35,0	1997	44,2	12,0	86,2	41,4
Indonésie	1996	12,3	9,7	11,3	1998	22,0	17,8	20,3	1999	15,2	2,5	66,1	22,6
Iran, Rép. islamique d'		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Irlande		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Israël		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Italie		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Jamaïque	1992	..	..	34,2		..	..	..	1996	3,2	0,7	25,2	6,9
Japon		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Jordanie	1991	..	..	15,0	1997	..	..	11,7	1997	<2	<0,5	7,4	1,4
Kazakhstan	1996	39,0	30,0	34,6		..	..	..	1996	1,5	0,3	15,3	3,9
Kenya	1992	46,4	29,3	42,0		..	..	..	1994	26,5	9,0	62,3	27,5
Koweït		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Lesotho	1993	53,9	27,8	49,2		..	..	..	1993	43,1	20,3	65,7	38,1
Lettonie		..	..	..		..	..	..	1998	<2	<0,5	8,3	2,0
Liban		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Lituanie		..	..	..		..	..	..	1996	<2	<0,5	7,8	2,0
Macédoine, ERY de		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Madagascar	1993-94	77,0	47,0	70,0		..	..	..	1993	60,2	24,5	88,8	51,3
Malawi	1990-91	..	..	54,0		..	..	..		..	..	..	..
Malaisie	1989	..	..	15,5		..	..	..		..	..	..	..
Mali		..	..	..		..	..	..	1994	72,8	37,4	90,6	60,5

POPULATION

	Seuils de pauvreté internationaux								Seuils de pauvreté nationaux				
		Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Écart de pauvreté,	Pop. ayant	pop. ayant	Pop. ayant
Économie	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	pop. ayant USD 1 par jour (PPA)[a] %	moins de USD 2 par jour (PPA)[a] %	USD 2 par jour (PPA)[a] %	moins de USD 1 par jour (PPA)[a] %
Maroc	1990-91	18,0	7,6	13,1	1998-99	27,2	12,0	19,0	1990-91	<2	<0,5	7,5	1,3
Mauritanie	1989-90	..	..	57,0		..	..	..	1995	3,8	1,0	22,1	6,6
Mexique	1988	..	..	10,1		..	..	..	1995	17,9	6,1	42,5	18,1
Moldova, Rép. de	1997	26,7	..	23,3		..	..	..	1992	7,3	1,3	31,9	10,2
Mongolie	1995	33,1	38,5	36,3		..	..	..	1995	13,9	3,1	50,0	17,5
Mozambique		..	..	..		..	..	..	1996	37,9	12,0	78,4	36,8
Myanmar		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Namibie		..	..	..		..	..	..	1993	34,9	14,0	55,8	30,4
Népal	1995-96	44,0	23,0	42,0		..	..	..	1995	37,7	9,7	82,5	37,5
Nicaragua	1993	76,1	31,9	50,3		..	..	..		..	..	..	..
Niger	1989-93	66,0	52,0	63,0		..	..	..	1995	61,4	33,9	85,3	54,8
Nigéria	1985	49,5	31,7	43,0	1992-93	36,4	30,4	34,1	1997	70,2	34,9	90,8	59,0
Norvège		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Nouvelle-Zélande		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Ouganda	1993	..	..	55,0		..	..	..	1992	36,7	11,4	77,2	35,8
Ouzbékistan		..	..	..		..	..	..	1993	3,3	0,5	26,5	7,3
Pakistan	1991	36,9	28,0	34,0		..	..	..	1996	31,0	6,2	84,7	35,0
Panama	1997	64,9	15,3	37,3		..	..	..	1997	10,3	3,2	25,1	10,2
Papouasie-Nouvelle-Guinée		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Paraguay	1991	28,5	19,7	21,8		..	..	..	1995	19,4	8,3	38,5	18,8
Pays-Bas		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Pérou	1994	67,0	46,1	53,5	1997	64,7	40,4	49,0	1996	15,5	5,4	41,4	17,1
Philippines	1994	53,1	28,0	40,6	1997	51,2	22,5	40,6		..	..	..	..
Pologne	1993	..	..	23,8		..	..	..	1993	5,4	4,3	10,5	6,0
Portugal		..	..	..		..	..	..	1994	<2	<0,5	<2	<0,5
RDP lao	1993	53,0	24,0	46,1		..	..	..		..	..	..	..
République arabe syrienne	..	..	..		..	..	..		..	..	..	..	
République centrafricaine		..	..	..		..	..	..	1993	66,6	38,1	84,0	58,4
République dominicaine	1989	27,4	23,3	24,5	1992	29,8	10,9	20,6	1996	3,2	0,7	16,0	5,0
République kirghize	1993	48,1	28,7	40,0	1997	64,5	28,5	51,0		..	..	..	..
République slovaque	..	..	..		..	..	..	1992	<2	<0,5	<2	<0,5	
République tchèque		..	..	..		..	..	..	1993	<2	<0,5	<2	<0,5
Roumanie	1994	27,9	20,4	21,5		..	..	..	1994	2,8	0,8	27,5	6,9
Royaume-Uni		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Rwanda	1993	..	..	51,2		..	..	..	1983-85	35,7	7,7	84,6	36,7
Sénégal		..	..	..		..	..	..	1995	26,3	7,0	67,8	28,2
Sierra Leone	1989	76,0	53,0	68,0		..	..	..	1989	57,0	39,5	74,5	51,8
Singapour		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Slovénie		..	..	..		..	..	..	1993	<2	<0,5	<2	<0,5
Sri Lanka	1985-86	45,5	26,8	40,6	1990-91	38,1	28,4	35,3	1995	6,6	1,0	45,4	13,5
Suède		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Suisse		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Tadjikistan		..	..	..		..	..	..		..	..	..	..
Tanzanie	1991	..	..	51,1		..	..	..	1993	19,9	4,8	59,7	23,0
Tchad	1995-96	67,0	63,0	64,0		..	..	..		..	..	..	..
Thaïlande	1990	..	..	18,0	1992	15,5	10,2	13,1	1998	<2	<0,5	28,2	7,1
Togo	1987-89	..	..	32,3		..	..	..		..	..	..	..
Tunisie	1985	29,2	12,0	19,9	1990	21,6	8,9	14,1	1990	<2	<0,5	11,6	2,9
Turkménistan		..	..	..		..	..	..	1993	20,9	5,7	59,0	23,3
Turquie		..	..	..		..	..	..	1994	2,4	0,5	18,0	5,0
Ukraine	1995	..	..	31,7		..	..	..	1996	<2	<0,5	23,7	4,4
Uruguay		..	..	..		..	..	..	1989	<2	<0.5	6,6	1,9
Venezuela	1989	..	..	31,3		..	..	..	1996	14,7	5,6	36,4	15,7
Viet Nam	1993	57,2	25,9	50,9		..	..	..		..	..	..	..
Yémen, Rép. du	1992	19,2	18,6	19,1		..	..	..	1998	5,1	0,9	35,5	10,1
Zambie	1991	88,0	46,0	68,0	1993	..	..	86,0	1996	72,6	37,7	91,7	61,2
Zimbabwe	1990-91	31,0	10,0	25,5		..	..	..	1990-91	36,0	9,6	64,2	29,4

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Tableau 5. Répartition du revenu ou de la consommation

Économie	Année de l'enquête	Coefficient de Gini	Pourcentage du revenu ou de la consommation						
			Décile le plus pauvre (10 %)	Quintile le plus pauvre (20 %)	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche (20 %)	Décile le plus riche (10 %)
Afrique du Sud	1993-94[a,b]	59,3	1,1	2,9	5,5	9,2	17,7	64,8	45,9
Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Algérie	1995[a,b]	35,3	2,8	7,0	11,6	16,1	22,7	42,6	26,8
Allemagne	1994[c,d]	30,0	3,3	8,2	13,2	17,5	22,7	38,5	23,7
Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Argentine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Australie	1994[c,d]	35,2	2,0	5,9	12,0	17,2	23,6	41,3	25,4
Autriche	1987[c,d]	23,1	4,4	10,4	14,8	18,5	22,9	33,3	19,3
Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bangladesh	1995-96[a,b]	33,6	3,9	8,7	12,0	15,7	20,8	42,8	28,6
Bélarus	1998[a,b]	21,7	5,1	11,4	15,2	18,2	21,9	33,3	20,0
Belgique	1992[c,d]	25,0	3,7	9,5	14,6	18,4	23,0	34,5	20,2
Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bolivie	1990[c,d]	42,0	2,3	5,6	9,7	14,5	22,0	48,2	31,7
Botswana	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Brésil	1996[c,d]	60,0	0,9	2,5	5,5	10,0	18,3	63,8	47,6
Bulgarie	1995[a,b]	28,3	3,4	8,5	13,8	17,9	22,7	37,0	22,5
Burkina Faso	1994[a,b]	48,2	2,2	5,5	8,7	12,0	18,7	55,0	39,5
Burundi	1992[a,b]	33,3	3,4	7,9	12,1	16,3	22,1	41,6	26,6
Cambodge	1997[a,b]	40,4	2,9	6,9	10,7	14,7	20,1	47,6	33,8
Cameroun	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Canada	1994[c,d]	31,5	2,8	7,5	12,9	17,2	23,0	39,3	23,8
Chili	1994[c,d]	56,5	1,4	3,5	6,6	10,9	18,1	61,0	46,1
Chine	1998[c,d]	40,3	2,4	5,9	10,2	15,1	22,2	46,6	30,4
Colombie	1996[c,d]	57,1	1,1	3,0	6,6	11,1	18,4	60,9	46,1
Congo, Rép. dém. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Congo, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée, Rép. de	1993[a,b]	31,6	2,9	7,5	12,9	17,4	22,9	39,3	24,3
Costa Rica	1996[c,d]	47,0	1,3	4,0	8,8	13,7	21,7	51,8	34,7
Côte d'Ivoire	1995[a,b]	36,7	3,1	7,1	11,2	15,6	21,9	44,3	28,8
Croatie	1998[a,b]	26,8	4,0	9,3	13,8	17,8	22,9	36,2	21,6
Danemark	1992[c,d]	24,7	3,6	9,6	14,9	18,3	22,7	34,5	20,5
Égypte, Rép. arabe d'	1995[a,b]	28,9	4,4	9,8	13,2	16,6	21,4	39,0	25,0
El Salvador	1996[c,d]	52,3	1,2	3,4	7,5	12,5	20,2	56,5	40,5
Équateur	1995[a,b]	43,7	2,2	5,4	9,4	14,2	21,3	49,7	33,8
Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	1990[c,d]	32,5	2,8	7,5	12,6	17,0	22,6	40,3	25,2
Estonie	1995[c,d]	35,4	2,2	6,2	12,0	17,0	23,1	41,8	26,2
États-Unis	1997[c,d]	40,8	1,8	5,2	10,5	15,6	22,4	46,4	30,5
Éthiopie	1995[a,b]	40,0	3,0	7,1	10,9	14,5	19,8	47,7	33,7
Fédération de Russie	1998[a,b]	48,7	1,7	4,4	8,6	13,3	20,1	53,7	38,7
Finlande	1991[c,d]	25,6	4,2	10,0	14,2	17,6	22,3	35,8	21,6
France	1995[c,d]	32,7	2,8	7,2	12,6	17,2	22,8	40,2	25,1
Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Ghana	1997[a,b]	32,7	3,6	8,4	12,2	15,8	21,9	41,7	26,1
Grèce	1993[c,d]	32,7	3,0	7,5	12,4	16,9	22,8	40,3	25,3
Guatemala	1989[c,d]	59,6	0,6	2,1	5,8	10,5	18,6	63,0	46,6
Guinée	1994[a,b]	40,3	2,6	6,4	10,4	14,8	21,2	47,2	32,0
Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Honduras	1996[c,d]	53,7	1,2	3,4	7,1	11,7	19,7	58,0	42,1
Hong Kong, Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	1996[c,d]	30,8	3,9	8,8	12,5	16,6	22,3	39,9	24,8
Inde	1997[a,b]	37,8	3,5	8,1	11,6	15,0	19,3	46,1	33,5
Indonésie	1996[c,d]	36,5	3,6	8,0	11,3	15,1	20,8	44,9	30,3
Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	1987[c,d]	35,9	2,5	6,7	11,6	16,4	22,4	42,9	27,4
Israël	1992[c,d]	35,5	2,8	6,9	11,4	16,3	22,9	42,5	26,9
Italie	1995[c,d]	27,3	3,5	8,7	14,0	18,1	22,9	36,3	21,8
Jamaïque	1996[a,b]	36,4	2,9	7,0	11,5	15,8	21,8	43,9	28,9
Japon	1993[c,d]	24,9	4,8	10,6	14,2	17,6	22,0	35,7	21,7
Jordanie	1997[a,b]	36,4	3,3	7,6	11,4	15,5	21,1	44,4	29,8
Kazakhstan	1996[a,b]	35,4	2,7	6,7	11,5	16,4	23,1	42,3	26,3
Kenya	1994[a,b]	44,5	1,8	5,0	9,7	14,2	20,9	50,2	34,9
Koweït	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lesotho	1986-87[a,b]	56,0	0,9	2,8	6,5	11,2	19,4	60,1	43,4
Lettonie	1998[c,d]	32,4	2,9	7,6	12,9	17,1	22,1	40,3	25,9
Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lituanie	1996[a,b]	32,4	3,1	7,8	12,6	16,8	22,4	40,3	25,6
Macédoine, ERY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Madagascar	1993[a,b]	46,0	1,9	5,1	9,4	13,3	20,1	52,1	36,7
Malaisie	1995[c,d]	48,5	1,8	4,5	8,3	13,0	20,4	53,8	37,9
Malawi	..	..	..	..	..	..	..	..	..

POPULATION

Économie	Année de l'enquête	Coefficient de Gini	Pourcentage du revenu ou de la consommation						
			Décile le plus pauvre (10 %)	Quintile le plus pauvre (20 %)	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche(20 %)	Décile le plus riche(10 %)
Mali	1994[a,b]	50,5	1,8	4,6	8,0	11,9	19,3	56,2	40,4
Maroc	1998-99[a,b]	39,5	2,6	6,5	10,6	14,8	21,3	46,6	30,9
Mauritanie	1995[a,b]	38,9	2,3	6,2	10,8	15,4	22,0	45,6	29,9
Mexique	1995[c,d]	53,7	1,4	3,6	7,2	11,8	19,2	58,2	42,8
Moldova, Rép. de	1992[c,d]	34,4	2,7	6,9	11,9	16,7	23,1	41,5	25,8
Mongolie	1995[a,b]	33,2	2,9	7,3	12,2	16,6	23,0	40,9	24,5
Mozambique	1996-97[a,b]	39,6	2,5	6,5	10,8	15,1	21,1	46,5	31,7
Myanmar		..	..	..	..	..	..	..	..
Namibie		..	..	..	..	..	..	..	..
Népal	1995-96[a,b]	36,7	3,2	7,6	11,5	15,1	21,0	44,8	29,8
Nicaragua	1993[a,b]	50,3	1,6	4,2	8,0	12,6	20,0	55,2	39,8
Niger	1995[a,b]	50,5	0,8	2,6	7,1	13,9	23,1	53,3	35,4
Nigéria	1996-97[a,b]	50,6	1,6	4,4	8,2	12,5	19,3	55,7	40,8
Norvège	1995[c,d]	25,8	4,1	9,7	14,3	17,9	22,2	35,8	21,8
Nouvelle-Zélande	1991[c,d]	43,9	0,3	2,7	10,0	16,3	24,1	46,9	29,8
Ouganda	1992-93[a,b]	39,2	2,6	6,6	10,9	15,2	21,3	46,1	31,2
Ouzbékistan	1993[c,d]	33,3	3,1	7,4	12,0	16,7	23,0	40,9	25,2
Pakistan	1996-97[a,b]	31,2	4,1	9,5	12,9	16,0	20,5	41,1	27,6
Panama	1997[a,b]	48,5	1,2	3,6	8,1	13,6	21,9	52,8	35,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996[a,b]	50,9	1,7	4,5	7,9	11,9	19,2	56,5	40,5
Paraguay	1995[c,d]	59,1	0,7	2,3	5,9	10,7	18,7	62,4	46,6
Pays-Bas	1994[c,d]	32,6	2,8	7,3	12,7	17,2	22,8	40,1	25,1
Pérou	1996[c,d]	46,2	1,6	4,4	9,1	14,1	21,3	51,2	35,4
Philippines	1997[a,b]	46,2	2,3	5,4	8,8	13,2	20,3	52,3	36,6
Pologne	1996[c,d]	32,9	3,0	7,7	12,6	16,7	22,1	40,9	26,3
Portugal	1994-95[c,d]	35,6	3,1	7,3	11,6	15,9	21,8	43,4	28,4
RDP lao	1992[a,b]	30,4	4,2	9,6	12,9	16,3	21,0	40,2	26,4
République arabe syrienne		..	..	..	..	..	..	..	..
République centrafricaine	1993[a,b]	61,3	0,7	2,0	4,9	9,6	18,5	65,0	47,7
République dominicaine	1996[c,d]	48,7	1,7	4,3	8,3	13,1	20,6	53,7	37,8
République kirghize	1997[c,d]	40,5	2,7	6,3	10,2	14,7	21,4	47,4	31,7
République slovaque	1992[c,d]	19,5	5,1	11,9	15,8	18,8	22,2	31,4	18,2
République tchèque	1996[c,d]	25,4	4,3	10,3	14,5	17,7	21,7	35,9	22,4
Roumanie	1994[c,d]	28,2	3,7	8,9	13,6	17,6	22,6	37,3	22,7
Royaume-Uni	1991[c,d]	36,1	2,6	6,6	11,5	16,3	22,7	43,0	27,3
Rwanda	1983-85[a,b]	28,9	4,2	9,7	13,2	16,5	21,6	39,1	24,2
Sénégal	1995[a,b]	41,3	2,6	6,4	10,3	14,5	20,6	48,2	33,5
Sierra Leone	1989[a,b]	62,9	0,5	1,1	2,0	9,8	23,7	63,4	43,6
Singapour		..	..	..	..	..	..	..	..
Slovénie	1995[c,d]	26,8	3,2	8,4	14,3	18,5	23,4	35,4	20,7
Sri Lanka	1995[a,b]	34,4	3,5	8,0	11,8	15,8	21,5	42,8	28,0
Suède	1992[c,d]	25,0	3,7	9,6	14,5	18,1	23,2	34,5	20,1
Suisse	1992[c,d]	33,1	2,6	6,9	12,7	17,3	22,9	40,3	25,2
Tadjikistan		..	..	..	..	..	..	..	..
Tanzanie	1993[a,b]	38,2	2,8	6,8	11,0	15,1	21,6	45,5	30,1
Tchad		..	..	..	..	..	..	..	..
Thaïlande	1998[a,b]	41,4	2,8	6,4	9,8	14,2	21,2	48,4	32,4
Togo		..	..	..	..	..	..	..	..
Tunisie	1990[a,b]	40,2	2,3	5,9	10,4	15,3	22,1	46,3	30,7
Turkménistan	1998[a,b]	40,8	2,6	6,1	10,2	14,7	21,5	47,5	31,7
Turquie	1994[a,b]	41,5	2,3	5,8	10,2	14,8	21,6	47,7	32,3
Ukraine	1996[a,b]	32,5	3,9	8,6	12,0	16,2	22,0	41,2	26,4
Uruguay	1989[c,d]	42,3	2,1	5,4	10,0	14,8	21,5	48,3	32,7
Venezuela	1996[c,d]	48,8	1,3	3,7	8,4	13,6	21,2	53,1	37,0
Viet Nam	1998[a,b]	36,1	3,6	8,0	11,4	15,2	20,9	44,5	29,9
Yémen, Rép. du	1992[a,b]	39,5	2,3	6,1	10,9	15,3	21,6	46,1	30,8
Zambie	1996[a,b]	49,8	1,6	4,2	8,2	12,8	20,1	54,8	39,2
Zimbabwe	1990-91[a,b]	56,8	1,8	4,0	6,3	10,0	17,4	62,3	46,9

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les données se rapportent à la part de la consommation par quantile de la population.

b. Classement sur la base de la consommation par habitant. c. Les données se rapportent à la part du revenu par quantile de la population.

d. Classement sur la base du revenu par habitant.

Tableau 6. Éducation

Économie	Dépenses publiques d'éducation % du PNB		Taux net d'inscription[a] % du groupe d'âge pertinent				Pourcentage de la cohorte atteignant la 5e année d'enseignement				Nombre d'années de scolarité escompté			
			Primaire		Secondaire		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	1980	1997	1980	1997	1980	1997	1980	1996	1980	1996	1980	1997	1980	1997
Afrique du Sud	..	7,9	68	100	62	95	..	72	..	79	..	14	..	14
Albanie	..	3,1	..	..	..	..	..	81	..	83	..	..	..	..
Algérie	7,8	5,1	82	96	43	69	90	94	85	95	10	12	7	10
Allemagne	..	4,8	100	100	82	95	..	..	..	..	..	16	..	16
Angola	..	..	83	35	81	31	..	..	..	..	8	9	7	7
Arabie saoudite	4,1	7,5	49	60	37	59	82	87	86	92	7	10	5	9
Argentine	2,7	3,5	97	100	59	77	..	..	..	..	..	..	..	..
Arménie	..	2,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Australie	5,5	5,4	100	100	81	96	..	..	..	..	12	17	12	17
Autriche	5,5	5,4	100	100	91	97	..	..	..	..	11	15	11	14
Azerbaïdjan	..	3,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bangladesh	1,1	2,2	60	75	18	22	18	..	26	..	5	..	3	..
Bélarus	..	5,9	..	85	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Belgique	6,0	3,1	100	100	96	100	..	..	..	..	14	17	13	17
Bénin	..	3,2	53	68	25	28	59	64	62	57	..	..	..	..
Bolivie	4,4	4,9	79	97	34	40	..	..	..	..	..	..	..	..
Botswana	6,0	8,6	76	80	40	89	80	87	84	93	7	12	8	12
Brésil	3,6	5,1	80	97	46	66	..	..	..	..	..	..	..	..
Bulgarie	4,5	3,2	98	98	75	78	..	93	..	90	11	12	11	12
Burkina Faso	2,2	1,5	15	32	5	13	77	74	74	77	2	3	1	2
Burundi	3,4	4,0	20	36	8	17	100	..	96	..	3	5	2	4
Cambodge	..	2,9	100	100	15	39	..	51	..	46	..	..	..	..
Cameroun	3,8	..	71	62	40	40	70	..	70	..	8	..	6	..
Canada	6,9	6,9	100	100	84	95	..	..	..	..	15	17	15	17
Chili	4,6	3,6	93	90	70	85	94	100	97	100	..	13	..	13
Chine	2,5	2,3	84	100	63	70	..	93	..	94	..	..	..	..
Colombie	1,9	4,1	73	89	60	76	36	70	39	76	..	..	..	..
Congo, Rép. dém. du	2,6	..	71	58	44	37	56	..	59	..	..	7	..	4
Congo, Rép. du	7,0	6,1	97	78	98	84	81	40	83	78	..	..	..	..
Corée, Rép. de	3,7	3,7	100	100	76	100	94	98	94	99	12	15	11	14
Costa Rica	7,8	5,4	89	89	39	40	77	86	82	89	10	..	10	..
Côte d'Ivoire	7,2	5,0	55	58	39	34	86	77	79	71	..	..	..	..
Croatie	..	5,3	100	100	80	72	..	98	..	98	..	11	..	12
Danemark	6,7	8,1	96	100	89	95	99	100	99	99	14	15	13	15
Égypte, Rép. arabe d'	5,7	4,8	72	95	43	75	92	..	88	..	..	12	..	10
El Salvador	3,9	2,5	70	89	23	36	46	76	48	77	..	10	..	10
Équateur	5,6	3,5	92	100	66	51	..	84	..	86	..	..	..	..
Érytrée	..	1,8	..	29	..	38	..	73	..	67	..	5	..	4
Espagne	2,3	5,0	100	100	79	92	95	..	94	..	13	..	13	..
Estonie	..	7,2	100	100	100	86	..	96	..	97	..	12	..	13
États-Unis	6,7	5,4	90	100	94	96	..	..	..	..	14	16	15	16
Éthiopie	3,1	4,0	28	35	19	25	50	51	51	50	..	..	..	..
Fédération de Russie	3,5	3,5	92	100	98	88	..	..	..	..	..	..	..	..
Finlande	5,3	7,5	100	100	87	95	..	100	..	100	..	15	..	17
France	5,0	6,0	100	100	94	99	..	..	..	..	..	15	..	16
Géorgie	..	5,2	93	89	97	76	..	..	..	..	..	11	..	11
Ghana	3,1	4,2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Grèce	2,0	3,1	100	100	75	91	99	..	98	..	13	14	12	14
Guatemala	1,8	1,7	59	74	28	35	..	52	..	47	..	..	..	..
Guinée	..	1,9	30	46	20	15	59	85	41	68	..	..	..	..
Haïti	1,5	..	..	..	..	..	33	..	34	..	..	..	..	..
Honduras	3,2	3,6	79	88	44	36	..	..	..	..	..	..	..	..
Hong Kong, Chine	2,4	2,9	98	91	67	69	98	..	99	..	12	12	11	12
Hongrie	4,7	4,6	95	98	71	97	96	..	97	..	..	13	..	13
Inde	3,0	3,2	65	77	41	60	..	62	..	55	..	..	..	..
Indonésie	1,7	1,4	89	99	42	56	..	88	..	88	..	10	..	10
Iran, Rép. islamique d'	7,5	4,0	72	90	50	81	..	92	..	89	..	12	..	11
Irlande	6,3	6,0	100	100	90	100	..	99	..	100	11	14	12	14
Israël	8,2	7,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	..	4,9	100	100	70	95	99	98	99	99	..	..	..	..
Jamaïque	7,0	7,4	98	96	71	70	91	..	91	..	..	11	..	11
Japon	5,8	3,6	100	100	93	100	100	100	100	100	14	..	13	..
Jordanie	6,6	6,8	73	68	53	41	100	..	98	..	12	..	12	..
Kazakhstan	..	4,4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Kenya	6,8	6,5	91	65	55	61	60	..	62	..	..	..	..	..
Koweït	2,4	5,0	85	65	81	63	..	..	..	..	12	9	12	9
Lesotho	5,1	8,4	67	69	69	73	50	72	68	87	7	9	10	10
Lettonie	3,3	6,3	100	100	90	81	..	..	..	..	..	12	..	13
Liban	..	2,5	..	76	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lituanie	..	5,4	..	..	..	81	..	..	..	..	..	..	..	..
Macédoine, ERY de	..	5,1	..	95	..	56	..	95	..	95	..	11	..	11
Madagascar	4,4	1,9	..	61	..	..	..	49	..	33	..	..	..	..
Malaisie	6,0	4,9	92	100	48	64	97	98	97	100	..	..	..	..
Malawi	3,4	5,4	43	99	39	73	48	..	40	..	..	..	..	..
Mali	3,7	2,2	20	38	10	18	48	92	42	70	..	..	..	..
Maroc	6,1	5,0	62	77	36	38	79	76	78	74	8	..	5	..
Mauritanie	5,1	..	57	..	..	..	61	..	68	..	..	..	..	
Mexique	4,7	4,9	98	100	67	66	..	85	..	86	..	..	..	..

POPULATION

Économie	Dépenses publiques d'éducation % du PNB 1980	1997	Taux net d'inscription[a] % du groupe d'âge pertinent Primaire 1980	1997	Secondaire 1980	1997	Pourcentage de la cohorte atteignant la 5e année d'enseignement Garçons 1980	1996	Filles 1980	1996	Nombre d'années de scolarité escompté Garçons 1980	1997	Filles 1980	1997
Moldova, Rép. de	3,4	10,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mongolie	..	5,7	100	85	89	56	..	..	..	..	..	7	..	9
Mozambique	3,1	..	35	40	40	22	..	52	..	39	5	4	4	3
Myanmar	1,7	1,2	71	99	38	54	..	..	..	..	..	..	..	..
Namibie	1,5	9,1	86	91	67	81	..	76	..	82	..	..	..	..
Népal	1,8	3,2	66	78	26	55	..	..	..	..	..	..	..	..
Nicaragua	3,4	3,9	71	79	51	51	40	52	47	57	..	9	..	9
Niger	3,2	2,3	22	24	7	9	74	72	72	74	..	3	..	2
Nigéria	6,4	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	6,5	7,4	99	100	84	98	100	100	100	100	13	15	13	16
Nouvelle-Zélande	5,8	7,3	100	100	85	93	97	..	97	..	14	16	13	17
Ouganda	1,3	2,6	..	..	..	..	82	..	73	..	..	..	..	..
Ouzbékistan	..	7,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pakistan	2,1	2,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Panama	4,9	5,1	89	90	65	71	74	..	79	..	11	..	12	..
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Paraguay	1,5	4,0	91	96	37	61	59	77	58	80	..	10	..	10
Pays-Bas	7,7	5,1	100	100	93	100	94	..	98	..	13	16	13	16
Pérou	3,1	2,9	87	94	80	84	78	..	74	..	11	..	10	..
Philippines	1,7	3,4	95	100	72	78	68	..	73	..	11	..	11	..
Pologne	..	7,5	99	99	73	87	..	..	..	..	12	13	12	13
Portugal	3,8	5,8	99	100	45	90	..	..	..	..	..	14	..	15
RDP lao	..	2,1	72	73	53	63	..	57	..	54	..	..	..	..
République arabe syrienne	4,6	3,1	90	95	48	42	93	93	88	94	11	10	8	9
République centrafricaine	..	..	57	46	27	19	63	..	50	..	..	..	..	..
République dominicaine	2,2	2,3	99	91	50	79	..	..	..	..	..	11	..	11
République kirghize	..	5,3	100	100	100	78	..	..	..	..	..	..	..	..
République slovaque	..	5,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	..	5,1	95	100	93	100	..	..	..	..	..	13	..	13
Roumanie	3,3	3,6	91	100	100	76	..	..	..	..	..	12	..	12
Royaume-Uni	5,6	5,3	100	100	88	92	..	..	..	..	13	16	13	17
Rwanda	2,7	..	59	..	..	..	69	..	74	..	..	..	..	..
Sénégal	..	3,7	37	60	19	20	89	89	82	85	..	..	..	..
Sierra Leone	3,5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Singapour	2,8	3,0	100	91	66	76	100	..	100	..	..	..	..	..
Slovénie	..	5,7	..	95	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Sri Lanka	2,7	3,4	96	100	59	76	92	..	91	..	..	..	..	..
Suède	9,0	8,3	100	100	83	100	98	97	99	97	12	14	13	15
Suisse	4,7	5,4	100	100	80	84	..	..	..	..	13	15	12	14
Tadjikistan	..	2,2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tanzanie	..	..	68	48	..	..	89	78	90	84	10	..	7	..
Tchad	..	1,7	26	48	13	18	..	62	..	53	..	..	..	..
Thaïlande	3,4	4,8	92	88	25	48	..	..	..	..	..	..	..	..
Togo	5,6	4,5	79	82	65	58	59	79	45	60	..	..	..	..
Tunisie	5,4	7,7	83	100	40	74	89	90	84	92	10	..	7	..
Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Turquie	2,2	2,2	81	100	42	58	..	93	..	96	..	11	..	9
Ukraine	5,6	7,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Uruguay	2,3	3,3	87	94	70	84	..	97	..	99	..	..	..	..
Venezuela	4,4	5,2	83	83	24	49	..	86	..	92	..	10	..	11
Viet Nam..	3,0	96	100	47	55	..	..	..	..	..	..	..	..	
Yémen, Rép. du..	7,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
Zambie	4,5	2,2	77	72	35	42	88	..	82	..	..	8	..	7
Zimbabwe	5,3	..	72	93	20	59	82	78	76	79	..	..	..	..
Toutes économies	**3,9m**	**4,8m**	**81w**	**90w**	**60w**	**68w**	**..w**	**..w**	**..w**	**..w**				
Économies à revenu faible	3,4	3,3	66	76	38	51	..	..	..	..				
Économies à revenu intermédiaire	3,8	4,8	86	97	63	71	..	..	..	..				
Tranche inférieure	3,5	4,8	85	98	64	70	..	92	..	92				
Tranche supérieure	4,0	5,0	88	96	59	75	..	..	..	..				
Économies à revenu faible/intermédiaire	3,5	4,1	78	89	53	63	..	..	..	..				
Afrique subsaharienne	3,8	4,1	..	..	..	..	..	..	..	..				
Amérique latine et Caraïbes	3,8	3,6	85	94	55	66	..	..	..	..				
Asie de l'Est et Pacifique	2,5	2,9	86	99	59	67	..	93	..	93				
Asie du Sud	2,0	3,1	64	77	38	55	..	62	..	55				
Europe et Asie centrale	..	5,1	92	100	84	81	..	..	..	..				
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,0	5,2	74	87	46	66	88	..	84	..				
Économies à revenu élevé	5,6	5,4	97	100	87	96	..	..	..	..				

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Estimations et projections de l'UNESCO calculées en 1999.

Tableau 7. Santé

Économie	Dépenses publiques de santé % du PIB 1990–98[a]	Accès à une eau salubre % de la populations 1982–85[a]	1990–96[a]	Accès aux services d'assainissement % de la populations 1982–85[a]	1990–96[a]	Taux de mortalité infantile Pour 1 000 naissances vivantes 1980	1998	Prévalence de la contraception % de femmes âgées de 15 à 49 ans 1990–98[a]	Indice synthétique de fécondité Naissances par femme 1980	1998	Taux de mortalité maternelle Pour 100 000 naissances vivantes 1990–98[a]
Afrique du Sud	3,2	..	70	..	46	67	51	69	4,6	2,8	..
Albanie	2,7	92	76	..	58	47	25	..	3,6	2,5	..
Algérie	3,3	..	..	..	..	98	35	51	6,7	3,5	..
Allemagne	8,3	..	..	..	..	12	5	..	1,4	1,4	8[d]
Angola	3,9	28	32	18	16	154	124	..	6,9	6,7	..
Arabie saoudite	6,4	91	93	86	86	65	20	..	7,3	5,7	..
Argentine	4,0	55	65	69	75	35	19	..	3,3	2,6	38[b]
Arménie	3,1	..	..	..	..	26	15	..	2,3	1,3	35[b]
Australie	5,5	99	99	99	86	11	5	..	1,9	1,8	..
Autriche	6,0	99	..	..	100	14	5	..	1,6	1,3	..
Azerbaïdjan	1,2	..	..	..	36	30	17	..	3,2	2,0	37[b]
Bangladesh	1,6	40	84	4	35	132	73	49	6,1	3,1	440[c]
Bélarus	4,9	..	..	..	..	16	11	..	2,0	1,3	22[d]
Belgique	6,8	98	..	..	100	12	6	..	1,7	1,6	..
Bénin	1,6	14	50	10	20	116	87	16	7,0	5,7	500[c]
Bolivie	1,1	53	55	36	41	118	60	49	5,5	4,1	390[c]
Botswana	2,7	..	70	36	55	71	62	..	6,1	4,2	330[c]
Brésil	3,4	75	72	24	67	70	33	77	3,9	2,3	160[c]
Bulgarie	3,2	85	..	..	99	20	14	..	2,0	1,1	15[d]
Burkina Faso	1,2	35	..	9	18	121	104	12	7,5	6,7	..
Burundi	0,6	23	52	..	51	122	118	..	6,8	6,2	..
Cambodge	0,6	..	13	..	..	201	102	..	4,7	4,5	..
Cameroun	1,0	36	41	36	40	103	77	19	6,4	5,0	430[c]
Canada	6,4	100	99	85	95	10	5	..	1,7	1,6	..
Chili	2,4	86	85	67	..	32	10	..	2,8	2,2	23[b]
Chine	2,0	..	90	..	21	42	31	85	2,5	1,9	65[c]
Colombie	4,9	..	78	68	83	41	23	72	3,9	2,7	80[b]
Congo, Rép. dém. du	1,2	..	27	..	9	112	90	..	6,6	6,3	..
Congo, Rép. du	1,8	..	47	..	9	89	90	..	6,3	6,0	..
Corée, Rép. de	2,5	83	83	100	100	26	9	..	2,6	1,6	20[d]
Costa Rica	6,9	..	92	95	97	19	13	..	3,6	2,6	29[c]
Côte d'Ivoire	1,4	20	72	17	54	108	88	11	7,4	5,0	600[c]
Croatie	8,1	..	63	67	61	21	8	..	..	1,5	12[b]
Danemark	6,7	100	..	..	100	8	5	..	1,5	1,8	10[d]
Égypte, Rép. arabe d'	1,8	90	64	..	11	120	49	48	5,1	3,2	170[c]
El Salvador	2,6	51	55	62	68	84	31	60	4,9	3,3	..
Équateur	2,5	58	70	57	84	74	32	57	5,0	2,9	160[c]
Érythrée	2,9	..	7	..	..	..	61	8	..	5,7	1,000[c]
Espagne	5,6	99	..	..	100	12	5	..	2,2	1,2	6[d]
Estonie	5,1	..	..	..	..	17	9	..	2,0	1,2	50[d]
États-Unis	6,5	..	..	98	..	13	7	76	1,8	2,0	8[b]
Éthiopie	1,7	..	27	..	8	155	107	4	6,6	6,4	..
Fédération de Russie	4,5	..	..	..	..	22	17	34	1,9	1,2	50[b]
Finlande	5,7	95	98	100	100	8	4	..	1,6	1,8	6[d]
France	7,1	98	100	..	96	10	5	71	1,9	1,8	10[c]
Géorgie	0,7	..	..	..	..	25	15	..	2,3	1,3	70[b]
Ghana	1,8	..	56	26	42	94	65	20	6,5	4,8	..
Grèce	5,3	85	..	..	96	18	6	..	2,2	1,3	1[d]
Guatemala	1,5	58	67	54	67	84	42	32	6,3	4,4	190[c]
Guinée	1,2	20	62	12	14	185	118	2	6,1	5,4	..
Haïti	1,3	..	28	19	24	123	71	18	5,9	4,3	..
Honduras	2,7	50	65	32	65	70	36	50	6,5	4,2	220[d]
Hong Kong, Chine	2,1	..	..	..	..	11	3	..	2,0	1,1	..
Hongrie	4,1	87	..	..	94	23	10	73	1,9	1,3	15[d]
Inde	0,6	54	81	8	16	115	70	41	5,0	3,2	410[c]
Indonésie	0,6	39	62	30	51	90	43	57	4,3	2,7	450[c]
Iran, Rép. islamique d'	1,7	71	83	65	67	87	26	73	6,7	2,7	37[c]
Irlande	4,9	97	..	..	100	11	6	60	3,2	1,9	6[d]
Israël	7,0	100	99	..	100	16	6	..	3,2	2,7	5[d]
Italie	5,3	99	..	..	100	15	5	..	1,6	1,2	7[d]
Jamaïque	2,3	96	70	91	74	33	21	65	3,7	2,6	..
Japon	5,9	99	96	99	100	8	4	..	1,8	1,4	8[d]
Jordanie	3,7	89	89	91	95	41	27	50	6,8	4,1	41[b]
Kazakhstan	2,1	..	..	..	..	33	22	59	2,9	2,0	70[d]
Kenya	2,2	27	53	44	77	75	76	39	7,8	4,6	590[c]
Koweït	2,9	100	100	100	100	27	12	..	5,3	2,8	5[d]
Lesotho	3,7	18	52	12	8	119	93	23	5,5	4,6	..
Lettonie	4,0	..	..	..	..	20	15	..	2,0	1,1	45[d]
Liban	3,0	92	100	75	100	48	27	..	4,0	2,4	100[c]
Lituanie	7,2	..	..	..	..	20	9	..	2,0	1,4	18[d]
Macédoine, ERY de	7,8	..	..	..	..	54	16	..	2,5	1,8	11[b]
Madagascar	1,1	31	29	..	15	119	92	19	6,6	5,7	490[c]
Malaisie	1,3	71	89	75	94	30	8	..	4,2	3,1	39[b]
Malawi	2,8	32	45	60	53	169	134	22	7,6	6,4	620[c]
Mali	2,0	..	37	21	31	184	117	7	7,1	6,5	580[c]
Maroc	1,3	32	52	50	40	99	49	59	5,4	3,0	230[c]
Mauritanie	1,8	37	64	..	32	120	90	..	6,3	5,4	..

POPULATION

Économie	Dépenses publiques de santé % du PIB 1990–98[a]	Accès à une eau salubre % de la populations 1982–85[a]	1990–96[a]	Accès aux services d'assainissement % de la populations 1982–85[a]	1990–96[a]	Taux de mortalité infantile Pour 1 000 naissances vivantes 1980	1998	Prévalence de la contraception % de femmes âgées de 15 à 49 ans 1990–98[a]	Indice synthétique de fécondité Naissances par femme 1980	1998	Taux de mortalité maternelle Pour 100 000 naissances vivantes 1990–98[a]
Mexique	2,8	82	83	57	66	51	30	65	4,7	2,8	48[c]
Moldova, Rép. de	4,8	..	56	..	50	35	18	74	2,4	1,7	42[e]
Mongolie	4,3	..	..	..	..	82	50	..	5,3	2,5	150[e]
Mozambique	2,1	9	32	10	21	145	134	6	6,5	5,2	..
Myanmar	0,2	27	38	24	41	109	78	..	4,9	3,1	230[c]
Namibie	3,8	..	57	..	34	90	67	29	5,9	4,8	230[c]
Népal	1,3	24	44	1	6	132	77	29	6,1	4,4	540[c]
Nicaragua	4,4	50	81	27	31	84	36	60	6,3	3,7	150[b]
Niger	1,3	37	53	9	15	135	118	8	7,4	7,3	590[c]
Nigéria	0,2	36	39	..	36	99	76	6	6,9	5,3	..
Norvège	6,2	99	100	..	100	8	4	..	1,7	1,8	6[d]
Nouvelle-Zélande	5,9	100	..	88	..	13	5	..	2,0	1,9	15[d]
Ouganda	1,8	16	34	13	57	116	101	15	7,2	6,5	510[c]
Ouzbékistan	3,3	..	57	..	18	47	22	56	4,8	2,8	21[b]
Pakistan	0,9	38	60	16	30	127	91	24	7,0	4,9	..
Panama	6,0	82	84	81	90	32	21	..	3,7	2,6	85[d]
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,6	..	28	..	22	78	59	26	5,8	4,2	..
Paraguay	2,6	23	39	49	32	50	24	59	5,2	3,9	190[c]
Pays-Bas	6,1	100	100	..	100	9	5	75	1,6	1,6	7[d]
Pérou	2,2	53	80	48	44	81	40	64	4,5	3,1	270[c]
Philippines	1,7	65	83	57	77	52	32	47	4,8	3,6	170[c]
Pologne	4,2	82	..	..	100	26	10	..	2,3	1,4	8[d]
Portugal	4,7	66	82	..	100	24	8	..	2,2	1,5	8[d]
RDP lao	1,2	..	39	..	24	127	96	25	6,7	5,5	650[b]
République arabe syrienne	..	71	85	45	56	56	28	40	7,4	3,9	..
République centrafricaine	1,9	..	19	19	46	117	98	14	5,8	4,8	1,100[c]
République dominicaine	1,6	49	71	66	78	76	40	64	4,2	2,9	..
République kirghize	2,7	..	81	..	..	43	26	60	4,1	2,8	65[c]
République slovaque	5,2	..	..	46	51	21	9	..	2,3	1,4	9[d]
République tchèque	6,4	100	..	..	..	16	5	69	2,1	1,2	9[d]
Roumanie	2,9	71	62	..	44	29	21	57	2,4	1,3	41[d]
Royaume-Uni	5,9	100	100	..	100	12	6	..	1,9	1,7	7[d]
Rwanda	2,1	..	..	..	..	128	123	21	8,3	6,1	..
Sénégal	2,6	44	50	..	58	117	69	13	6,8	5,5	560[c]
Sierra Leone	1,7	24	34	13	11	190	169	..	6,5	6,0	..
Singapour	1,1	100	100	85	100	12	4	..	1,7	1,5	6[d]
Slovénie	6,8	..	98	80	98	15	5	..	2,1	1,2	11[d]
Sri Lanka	1,4	37	46	..	52	34	16	..	3,5	2,1	60[d]
Suède	7,2	100	..	..	100	7	4	..	1,7	1,5	5[d]
Suisse	7,1	100	100	..	100	9	4	..	1,5	1,5	5[d]
Tadjikistan	6.6	..	69	..	62	58	23	..	5,6	3,4	65[b]
Tanzanie	1,3	52	49	..	86	108	85	18	6,7	5,4	530[c]
Tchad	2,4	..	24	14	21	123	99	4	6,9	6,4	830[c]
Thaïlande	1,7	66	89	47	96	49	29	72	3,5	1,9	44[c]
Togo	1,1	35	63	14	26	100	78	24	6,8	5,1	480[c]
Tunisie	3,0	89	99	52	96	69	28	60	5,2	2,2	70[b]
Turkménistan	3,5	..	60	..	60	54	33	..	4,9	2,9	110[b]
Turquie	2,9	69	..	..	94	109	38	..	4,3	2,4	..
Ukraine	4,1	..	55	..	49	17	14	..	2,0	1,3	25[b]
Uruguay	1,9	83	89	59	61	37	16	..	2,7	2,4	21[b]
Venezuela	3,0	84	79	45	58	36	21	..	4,2	2,9	65[c]
Viet Nam	0.4	..	36	..	21	57	34	75	5,0	2,3	160[c]
Yémen, Rép. du	2.1	..	39	..	19	141	82	21	7,9	6,3	350[c]
Zambie	2,3	48	43	47	23	90	114	26	7,0	5,5	650[c]
Zimbabwe	3,1	52	77	26	66	80	73	48	6,4	3,7	400[e]
Toutes économies	**2,5w**	**..w**	**..w**	**..w**	**..w**	**80w**	**54w**	**49w**	**3,7w**	**2,7w**	
économies à revenu faible	1,3	..	..	..	24	97	68	24	4,3	3,1	
Économies à revenu intermédiaire	3,1	..	..	..	..	60	31	53	3,7	2,5	
Branche inférieure	3,0	..	..	..	..	62	35	53	3,7	2,5	
Branche supérieure	3,3	77	..	51	..	57	26	65	3,7	2,4	
Économies à revenu faible/intermédiaire	1,9	..	..	..	29	87	59	48	4,1	2,9	
Afrique subsaharienne	1,5	..	..	..	..	115	92	21	6,6	5,4	
Amérique latine et Caraïbes	3,3	72	..	46	..	61	31	59	4,1	2,7	
Asie de l'Est et Pacifique	1,7	..	84	..	29	55	35	52	3,0	2,1	
Asie du Sud	0,8	52	77	7	16	119	75	49	5,3	3,4	
Europe et Asie centrale	4,0	..	..	..	..	41	22	67	2,5	1,6	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,4	68	..	..	..	95	45	55	6,2	3,5	
Économies à revenu élevé	6,2	..	..	..	..	12	6	75	1,8	1,7	

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Données les plus récentes disponibles. b. Estimation officielle. c. Estimation basée sur des données d'enquêtes. d. Estimation de l'Organisation mondiale de la santé et Eurostat. e. Estimation de l'UNICEF.

Tableau 8. Utilisation des sols et productivité agricole

Économie	Terres sous cultures permanentes % du total		Terres irriguées % terres cultivables		Terres arables Hectares par habitant		Machines agric., Nombre de tracteurs par milliers travailleurs agricoles		Productivité agricole Valeur ajoutée agric. par travailleur agricole Dollars de 1995		Indice de production alimentaire 1989-91 = 100	
	1980	1997	1979–81	1995–97	1979–81	1995–97	1979–81	1995–97	1979–81	1996–98	1979–81	1996–98
Afrique du Sud	0,7	0,8	8,4	7,9	0,45	0,38	94	68	2 899	3 958	92,6	100,8
Albanie	4,3	4,6	53,0	48,4	0,22	0,18	15	11	1 219	1 841	..	..
Algérie	0,3	0,2	3,4	6,9	0,37	0,26	27	41	1 411	1 943	67,6	129,4
Allemagne	1,4	0,7	3,7	3,9	0,15	0,14	624	991	..	22 759	91,2	92,3
Angola	0,4	0,4	2,2	2,1	0,41	0,27	4	3	..	123	91,9	130,0
Arabie saoudite	0,0	0,1	28,9	42,3	0,20	0,19	2	12	2 167	10 742	26,7	78,8
Argentine	0,8	0,8	5,8	6,3	0,89	0,71	132	190	7 375	9 597	92,0	125,9
Arménie	..	2,3	..	51,5	..	0,13	..	68	..	4 886	..	76,8
Australie	0,0	0,0	3,5	5,1	2,97	2,75	751	700	20 880	30 904	91,3	130,4
Autriche	1,2	1,0	0,2	0,3	0,20	0,17	945	1 567	9 761	16 070	92,2	102,3
Azerbaïdjan..	3,0	..	74,9	..	0,21	..	33	..	776	..	60,6	
Bangladesh	2,0	2,5	17,1	43,4	0,10	0,06	0	0	212	276	79,2	110,8
Bélarus	..	0,7	..	1,8	..	0,60	..	124	..	3 666	..	65,9
Belgique	0,4	0,5	1,7	3,8	0,08	0,07	917	1 156	18 192	34 929	88,5	113,0
Bénin	0,8	1,4	0,3	0,8	0,39	0,26	0	0	311	534	63,5	140,6
Bolivie	0,2	0,2	6,6	4,1	0,35	0,23	4	4	..	..	70,9	134,1
Botswana	0,0	0,0	0,5	0,3	0,44	0,23	9	20	630	666	87,2	98,7
Brésil	1,2	1,4	3,3	4,8	0,32	0,33	31	57	2 047	4 081	69,5	125,7
Bulgarie	3,2	1,8	28,3	18,0	0,43	0,51	66	63	2 754	5 135	105,5	67,8
Burkina Faso	0,1	0,2	0,4	0,7	0,39	0,33	0	0	134	161	62,1	127,8
Burundi	10,1	12,9	0,7	1,3	0,22	0,12	0	0	177	141	80,3	95,8
Cambodge	0,4	0,6	5,8	7,1	0,29	0,34	0	0	..	408	48,9	130,6
Cameroun	2,2	2,6	0,2	0,3	0,68	0,44	0	0	866	1 054	83,0	120,2
Canada	0,0	0,0	1,3	1,6	1,86	1,53	824	1 642	..	..	79,8	117,7
Chili	0,3	0,4	31,1	54,3	0,34	0,14	43	49	3 174	5 039	71,5	129,6
Chine	0,4b	1,2b	45,1	37,7	0,10	0,10	2	1	161	307	60,9	153,5
Colombie	1,4	2,4	7,7	23,7	0,13	0,05	8	6	3 034	3 448	76,0	109,7
Congo, Rép. dém. du	0,4	0,5	0,1	0,1	0,25	0,15	0	0	270	285	71,7	95,9
Congo, Rép. du	0,1	0,1	0,6	0,5	0,08	0,05	2	1	385	492	81,1	112,1
Corée, Rép. de	1,4	2,0	59,6	60,6	0,05	0,04	1	41	3 800	11 657	77,6	122,2
Costa Rica	4,4	5,5	12,1	24,7	0,12	0,07	22	22	3 160	4 409	73,0	128,6
Côte d'Ivoire	7,2	13,8	1,0	1,0	0,24	0,21	1	1	1 074	1 011	70,8	128,5
Croatie	..	2,2	..	0,2	..	0,27	..	14	.8 521	..	59,4	
Danemark	0,3	0,2	14,5	20,5	0,52	0,44	973	1 116	21 321	..	83,2	103,0
Égypte, Rép. arabe d'	0,2	0,5	100,0	99,8	0,06	0,05	4	11	721	1 189	68,0	139,7
El Salvador	11,7	12,1	13,7	14,5	0,12	0,10	5	5	1 925	1 679	90,8	111,3
Équateur	3,3	5,2	19,4	8,1	0,20	0,13	6	7	1 206	1 795	77,4	143,6
Érythrée	..	0,0	..	7,0	..	0,11	..	0	..	..	..	114,6
Espagne	9,9	9,7	14,8	18,1	0,42	0,38	200	546	..	13 499	82,1	110,1
Estonie	..	0,4	..	0,3	..	0,77	..	495	..	3 519	..	47,0
États-Unis	0,2	0,2	10,8	12,0	0,83	0,67	1 230	1 484	..	39 001	94,5	117,9
Éthiopie	..	0,6	..	1,8	..	0,17	..	0	..	..	..	123,7
Fédération de Russie	..	0,1	..	4,0	..	0,86	..	106	..	2 476	..	64,4
Finlande	..	0,0	..	3,0	0,50	0,42	721	1 147	16 995	28 231	93,5	90,7
France	2,5	2,1	4,6	8,5	0,32	0,31	737	1 236	14 956	36 889	93,8	105,4
Géorgie	..	4,1	..	43,3	..	0,14	..	29	..	2 120	..	85,2
Ghana	7,5	7,5	0,2	0,2	0,18	0,16	1	1	670	542	68,7	144,1
Grèce	7,9	8,5	24,2	34,5	0,30	0,27	120	277	8 804	..	91,2	99,0
Guatemala	4,4	5,0	5,0	6,6	0,19	0,13	3	2	2 143	2 075	69,7	124,1
Guinée	1,8	2,4	7,9	6,4	0,16	0,13	0	0	..	271	96,3	137,4
Haïti	12,5	12,7	7,9	9,9	0,10	0,08	0	0	578	396	101,3	94,4
Honduras	1,8	3,1	4,1	3,6	0,44	0,29	5	7	694	1 018	88,2	113,0
Hong Kong, Chine	1,0	1,0	37,5	30,2	0,00	0,00	0	0	..	..	97,4	25,9
Hongrie	3,3	2,5	3,6	4,2	0,47	0,47	59	156	3 390	4 771	90,8	76,3
Inde	1,8	2,7	22,8	32,4	0,24	0,17	2	6	275	406	68,1	119,9
Indonésie	4,4	7,2	16,2	15,5	0,12	0,09	0	1	610	749	62,8	120,4
Iran, Rép. islamique d'	0,5	1,0	35,5	37,7	0,36	0,29	17	40	2 570	4 089	61,1	144,7
Irlande	0,0	0,0	..	..	0,33	0,37	606	978	..	..	83,3	106,2
Israël	4,3	4,2	49,3	45,5	0,08	0,06	294	322	..	..	85,4	107,0
Italie	10,0	9,0	19,3	24,9	0,17	0,14	370	913	9 993	20 031	101,4	101,2
Jamaïque	9,7	9,2	13,4	12,0	0,06	0,07	9	11	894	1 291	86,0	120,1
Japon	1,6	1,0	62,6	62,8	0,04	0,03	209	637	15 698	31 094	94,0	95,2
Jordanie	0,4	1,5	11,0	19,5	0,14	0,06	48	34	1 176	1 431	57,3	152,5
Kazakhstan	..	0,1	..	7,2	..	1,95	..	91	..	1 450	..	57,2
Kenya	0,8	0,9	0,9	1,5	0,23	0,14	1	1	262	228	67,7	104,9
Koweït	..	0,1	..	75,4	0,00	0,00	3	14	..	..	93,2	161,2
Lesotho	..	..	..	..	0,22	0,16	6	6	723	533	90,0	111,1
Lettonie	..	0,5	..	1,1	..	0,70	..	312	..	2 505	..	48,1
Liban	8,9	12,5	28,3	36,0	0,07	0,04	28	100	..	27 409	59,2	138,2
Lituanie	..	0,9	..	0,3	..	0,79	..	263	..	3 245	..	69,2
Macédoine, ERY de	..	1,9	..	8,7	..	0,31	..	381	..	2 215	..97,0	
Madagascar	0,9	0,9	21,5	35,0	0,28	0,19	1	1	197	186	84,4	108,7
Malaisie	11,6	17,6	6,7	4,5	0,07	0,09	4	23	3 275	6 061	55,4	125,2
Malawi	0,9	1,3	1,3	1,6	0,20	0,16	0	0	102	138	91,1	109,7
Mali	0,0	0,0	2,9	2,1	0,31	0,42	0	1	241	271	77,9	114,5
Maroc	1,1	1,9	15,2	13,1	0,38	0,33	7	10	1 146	1 836	55,9	107,2

ENVIRONNEMENT

Économie	Terres sous cultures permanentes % du total 1980	1997	Terres irriguées % terres cultivables 1979–81	1995–97	Terres arables Hectares par habitant 1979–81	1995–97	Machines agric., Nombre de tracteurs par milliers travailleurs agricoles 1979–81	1995–97	Productivité agricole Valeur ajoutée agric. par travailleur agricole Dollars de 1995 1979–81	1996–98	Indice de production alimentaire 1989-91 = 100 1979–81	1996–98
Mauritanie	0,0	0,0	22,8	9,7	0,14	0,21	1	1	285	433	86,5	104,7
Mexique	0,8	1,1	20,3	22,8	0,34	0,27	16	20	1 882	2 164	83,8	120,2
Moldova, Rép. de	..	12,1	..	14,1	..	0,41	..	85	..	1 474	..	53,2
Mongolie	..	0,0	..	6,4	0,71	0,53	32	21	932	1 151	88,1	88,5
Mozambique	0,3	0,3	2,1	3,4	0,24	0,18	1	1	..	127	100,1	130,9
Myanmar	0,7	0,9	10,4	15,4	0,28	0,22	1	0	..	..	87,7	138,1
Namibie	0,0	0,0	0,6	0,9	0,64	0,52	10	11	862	1 233	107,4	123,5
Népal	0,2	0,5	22,5	38,2	0,16	0,13	0	0	162	189	65,9	117,2
Nicaragua	1,5	2,4	6,0	3,2	0,39	0,54	6	7	1 620	1 821	117,0	122,7
Niger	0,0	0,0	0,7	1,3	0,62	0,53	0	0	222	195	101,4	127,8
Nigéria	2,8	2,8	0,7	0,7	0,39	0,25	1	2	414	624	57,9	142,5
Norvège	..	..	..	..	0,20	0,22	824	1 276	17 044	32 600	92,1	100,9
Nouvelle-Zélande	3,7	6,4	5,2	8,7	0,80	0,42	619	437	..	..	90,7	124,6
Ouganda	8,0	8,8	0,1	0,1	0,32	0,26	0	1	..	345	70,4	107,1
Ouzbékistan	..	0,9	..	88,3	..	0,19	..	59	..	2 113	..	109,8
Pakistan	0,4	0,7	72,7	80,8	0,24	0,17	5	13	394	626	66,4	136,2
Panama	1,6	2,1	5,0	4,9	0,22	0,19	27	20	2 122	2 512	85,6	99,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,1	1,3	..	..	0,01	0,01	1	1	716	798	86,2	107,8
Paraguay	0,3	0,2	3,4	2,9	0,52	0,44	14	25	2 618	3 448	60,6	120,0
Pays-Bas	0,9	1,0	58,5	61,0	0,06	0,06	561	631	21 663	..	86,5	99,0
Pérou	0,3	0,4	32,8	42,0	0,19	0,15	5	3	1 348	1 663	77,3	140,5
Philippines	14,8	14,8	14,0	16,3	0,09	0,07	1	1	1 347	1 352	86,0	125,8
Pologne	1,1	1,2	0,7	0,7	0,41	0,37	112	281	..	1 751	87,9	88,2
Portugal	7,8	8,2	20,1	21,8	0,25	0,22	72	208	..	..	71,9	97,0
RDP lao	0,1	0,2	15,4	18,6	0,21	0,17	0	0	..	548	70,8	126,7
République arabe syrienne	2,5	4,1	9,6	20,5	0,60	0,33	29	66	..	..	94,2	148,7
République centrafricaine	0,1	0,1	..	..	0,81	0,58	0	0	377	440	79,7	127,9
République dominicaine	7,2	9,9	11,7	17,2	0,19	0,13	3	4	1 839	2 599	85,2	105,4
République kirghize	..	0,4	..	77,3	..	0,29	..	39	..	..	..	102,0
République slovaque	..	2,6	..	12,5	..	0,28	..	92	..	3 378	..	74,7
République tchèque	..	3,1	..	0,7	..	0,30	..	164	..	4 677	..	79,7
Roumanie	2,9	2,6	21,9	31,3	0,44	0,41	39	84	..	3 101	112,8	95,9
Royaume-Uni	0,3	0,2	2,0	1,7	0,12	0,10	726	883	..	..	92,0	99,7
Rwanda	10,3	12,2	0,4	0,3	0,15	0,12	0	0	371	249	89,7	79,1
Sénégal	0,0	0,2	2,6	3,1	0,42	0,26	0	0	341	320	74,2	100,4
Sierra Leone	0,7	0,8	4,1	5,3	0,14	0,11	0	0	368	411	84,5	99,5
Singapour	9,8	..	..	..	0,00	0,00	3	18	13 937	41 673	154,3	31,8
Slovénie	..	2,7	..	0,7	..	0,12	..	3 082	..	26 517	..	100,3
Sri Lanka	15,9	15,8	28,3	30,7	0,06	0,05	4	2	649	726	98,3	109,1
Suède	..	..	..	..	0,36	0,32	715	958	..	..	100,1	100,8
Suisse	0,5	0,6	6,2	5,8	0,06	0,06	494	627	..	..	95,8	95,8
Tadjikistan	..	0,9	..	79,7	..	0,13	..	38	..	396	..	59,0
Tanzanie	1,0	1,0	3,8	3,8	0,12	0,10	1	1	..	174	76,9	100,0
Tchad	0,0	0,0	0,2	0,6	0,70	0,47	0	0	155	217	90,8	139,1
Thaïlande	3,5	6,6	16,4	23,9	0,35	0,28	1	7	634	932	80,4	112,6
Togo	6,6	6,6	0,3	0,3	0,76	0,49	0	0	345	539	77,0	135,9
Tunisie	9,7	12,9	4,9	7,6	0,51	0,32	30	39	1 743	2 959	67,6	121,4
Turkménistan	..	0,1	..	..	..	0,35	..	82	..	..	..	101,7
Turquie	4,1	3,4	9,6	14,7	0,57	0,42	38	58	1 860	1 858	75,8	111,3
Ukraine	..	1,7	..	7,4	..	0,65	..	89	..	1 454	..	52,3
Uruguay	0,3	0,3	5,4	10,7	0,48	0,39	171	173	6 821	9 826	86,9	130,8
Venezuela	0,9	1,0	3,6	5,7	0,19	0,12	50	59	4 041	5 036	80,3	114,4
Viet Nam	1,9	4,7	24,1	31,0	0,11	0,08	1	4	..	230	63,8	140,5
Yémen, Rép. du	0,2	0,2	19,9	31,3	0,16	0,09	3	2	..	338	75,0	120,7
Zambie	0,0	0,0	0,4	0,9	0,89	0,57	3	2	328	209	74,0	104,5
Zimbabwe	0,3	0,3	3,1	4,7	0,36	0,27	7	7	307	347	81,9	101,9
Toutes économies	**0,9w**	**1,0w**	**17,8w**	**19,2w**	**0,24w**	**0,24w**	**18w**	**20w**	**..w**	**..w**	**75,7w**	**130,3w**
Économies à revenu faible	1,0	1,4	19,9	25,5	0,22	0,19	..	..	..	..	71,3	124,3
Économies à revenu intermédiaire	1,0	1,0	23,9	19,4	0,18	0,23	..	..	..	..	71,8	143,8
Tranche inférieure	1,1	0,9	32,1	22,3	0,14	0,21	..	..	..	..	69,8	151,1
Tranche supérieure	1,0	1,2	10,1	11,4	0,32	0,29	..	..	..	..	79,1	118,5
Économies à revenu faible/intermédiaire	1,0	1,2	21,9	21,9	0,20	0,21	4	8	..	568	71,6	134,7
Asie de l'Est et Pacifique	1,5	2,6	37,0	36,3	0,11	0,11	2	2	..	..	67,0	152,1
Afrique subsaharienne	0,7	0,9	4,0	4,2	0,32	0,25	3	2	418	379	78,8	124,3
Amérique latine et Caraïbes	1,1	1,3	11,6	13,5	0,32	0,28	25	35	..	..	80,4	123,9
Asie du Sud	1,5	2,1	28,7	39,7	0,23	0,16	2	5	265	356	70,4	122,1
Europe et Asie centrale	3,2	0,4	11,6	10,4	0,14	0,60	..	101	..	2 186	..	..
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,4	0,7	25,8	35,5	0,29	0,21	12	25	..	..	70,1	138,0
Économies à revenu élevé	0,5	0,5	9,8	11,2	0,46	0,41	520	906	..	..	93,1	107,5

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Y compris le Luxembourg.

b. Y compris Taïwan (Chine).

Tableau 9. Consommation d'eau, déboisement et aires protégées

Économie	Ressources eau douce M³ par hab. 1998	Prélèvements annuels d'eau douce: Milliards de m³[a]	% total des ressources[a]	% pour agriculture[b]	% pour industrie[b]	% pour Usages domestiques[b]	Accès à l'eau salubre % population 1995[c] Urbaine	Rurale	Déboisement annuel 1990–95 Km²	% annuel, variat.	Aires protégées à l'échelon national 1990–95 superficie totale Km²	Milliers de km²
Afrique du Sud	1 208[e]	13,3	26,6[e]	72[e]	11[e]	17[e]	..	..	150	0,2	65,8	5,4
Albanie	12 758[d]	1,4	3,3[e]	71	0	29	97	70	0	0,0	0,8	2,9
Algérie	485[d]	4,5	31,5[d]	60[e]	15[e]	25[e]	..	..	234	1,2	58,9	2,5
Allemagne	2 169[d]	46,3	26,0[d]	0	86	14	..	..	0	0,0	94,2	27,0
Angola	15 783	0,5	0,3	76[e]	10[e]	14[e]	69	15	2 370	1,0	81,8	6,6
Arabie saoudite	116	17,0	708,3	90	1	9	..	..	18	0,8	49,6	2,3
Argentine	27 865[d]	28,6	2,8[d]	75	9	16	71	24	894	0,3	46,6	1,7
Arménie	2 767[d]	2,9	27,9[d]	66	4	30	..	..	-84	-2,7	2,1	7,4
Australie	18 772	15,1	4,3	33	2	65	..	..	-170	0,0	563,9	7,3
Autriche	10 399[e]	2,2	2,7[e]	9	60	31	..	..	0	0,0	23,4	28,3
Azerbaïdjan	3 831[e]	16,5	54,6[e]	70	25	5	..	..	0	0,0	4,8	5,5
Bangladesh	9 636[e]	14,6	1,2[e]	86	2	12	47	85	88	0,8	1,0	0,8
Bélarus	5 665[d]	2,7	4,7[d]	35	43	22	..	..	-688	-1,0	8,6	4,1
Belgique	1 228[d]	9,0	72,2[d]	4	85	11	..	..	..	..	0,8	..
Bénin	4 337[e]	0,2	0,6[d]	67[e]	10[e]	23[e]	41	53	596	1,2	7,8	7,1
Bolivie	38 625	1,4	0,4	48	20	32	..	..	5 814	1,2	156,0	14,4
Botswan	9 413[e]	0,1	0,7[e]	48[e]	20[e]	32[e]	100	53	708	0,5	105,0	18,5
Brésil	42 459[e]	54,9	0,5[e]	61	18	21	..	..	25 544	0,5	355,5	4,2
Bulgarie	24 663[e]	13,9	6,8[e]	22	76	3	..	..	-6	0,0	4,9	4,4
Burkina Faso	1 671	0,4	2,2	81[e]	0[e]	19[e]	..	..	320	0,7	28,6	10,5
Burundi	561	0,1	2,8	64[e]	0[e]	36[e]	..	..	14	0,4	1,4	5,5
Cambodge	41 407	0,5	0,1	94	1	5	20	12	1 638	1,6	28,6	16,2
Cameroun	18 737	0,4	0,1	35[e]	19[e]	46[e]	71	24	1 292	0,6	21,0	4,5
Canada	92 142	45,1	1,6	9	80	11	..	..	-1 764	-0,19	21,0	10,0
Chili	32 007	21,4	3,6	84	11	5	..	..	292	0,4	141,3	18,9
Chine	2 285	525,5	18,6	77	18	5	93	89	866	0,1	598,1	6,4
Colombie	26 722	8,9	0,5	37	4	59	88	48	2 622	0,5	93,6	9,0
Congo, Rép. dém. du	21 134	0,4	0,0	23[e]	16[e]	61[e]	..	..	..	..	101,9	4,5
Congo, Rép. du	298 963[d]	0,0	0,0[d]	11[e]	27[e]	62[e]	50	8	416	0,2	15,4	4,5
Corée, Rép. de	1 501	23,7	34,0	63	11	26	93	77130	0,2	6,8		6,9
Costa Rica	27 425	5,8	1,4	80	7	13	..	..	414	3,0	7,0	13,7
Côte d'Ivoire	5 362	0,7	0,9	67[e]	11[e]	22[e]	59	81	308	0,6	19,9	6,3
Croatie	15 863	0,1	0,1	..	50	50	75	41	0	0,0	3,7	6,6
Danemark	2 460[d]	0,9	9,2[d]	43	27	30	..	..	0	0,0	13,7	32,3
Égypte, Rép. arabe d'	949[d]	55,1	94,5[d]	86[e]	8[e]	6[e]	82	50	0	0,0	7,9	0,8
El Salvador	3 197	0,7	5,3	46	20	34	78	37	38	3,3	0,1	0,5
Équateur	26 305	17,0	1,8	82	6	12	82	55	1 890	1,6	119,3	43,1
Érythrée	2 269	..	..	..	..	..	..	..	0	0,0	5,0	5,0
Espagne	2 847[d]	35,5	31,7[d]	62	26	12	..	..	0	0,0	42,2	8,4
Estonie	8 829	0,2	1,3[d]	5	39	56	..	..	-196	-1,0	5,1	12,1
États-Unis	9 168[d]	447,7	18,1[d]	27[e]	65[e]	8[e]	..	..	-5 886	-0,31	226,7	13,4
Éthiopie	1 795	2,2	2,0	86[e]	3[e]	11[e]	90	20	624	0,5	55,2	5,5
Fédération de Russie	30 619[d]	77,1	1,7[d]	20	62	19	..	..	0	0,0	516,7	3,1
Finlande	21 347	2,4	2,2[d]	3	85	12	100	85	166	0,1	18,2	6,0
France	3 246[d]	40,6	21,3[d]	12	73	15	100	100	-1 608	-1,15	8,8	10,7
Géorgie	11 632[d]	3,5	5,5[e]	59	20	21	..	..	0	0,0	1,9	2,7
Ghana	2 882[d]	0,3[f]	0,6[e]	52[e]	13[e]	35[e]	70	49	1 172	1,3	11,0	4,8
Grèce	6 562[d]	7,0	10,2[d]	81	3	16	..	..	-1 408	-2,3	3,1	2,4
Guatemala	11 030	1,2	0,6	74	17	9	97	48	824	2,0	18,2	16,8
Guinée	31 910	0,7	0,3	87[e]	3[e]	10[e]	61	62	748	1,1	1,6	0,7
Haïti	1 468	1,0	0,4	94	1	5	37	23	8	3,4	0,1	0,4
Honduras	9 258	1,5	2,7	91	5	4	81	53	1 022	2,3	11,1	9,9
Hong Kong, Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,4	40,4
Hongrie	11 865[d]	6,3	5,2[e]	36	55	9	..	..	-88	-0,5	6,3	6,8
Inde	1 947[e]	500,0	26,2[d]	92	3	5	85	79	-72	0,0	142,9	4,8
Indonésie	12 625	74,3	0,7	93	1	6	78	54	10 844	1,0	192,3	10,6
Iran, Rép. islamique d'	1 339	70,0	85,8	92	2	6	..	..	284	1,7	83,0	5,1
Irlande	14 035[d]	1,2	2,3[d]	10	74	16	..	..	-140	-2,7	0,6	0,9
Israël	184[d]	1,7	155,5[d]	64[e]	7[e]	29[e]	100	95	0	0,0	3,1	15,0
Italie	2 909[e]	57,5	34,4[e]	45	37	18	..	..	-58	-0,1	21,5	7,3
Jamaïque	3 250	0,9	3,9	77	7	15	92	48	158	7,2	0,0	0,0
Japon	3 402	91,4	21,3	64	17	19	..	..	132	0,1	25,5	6,8
Jordanie	198[d]	1,0	51,1[d]	75	3	22	..	..	12	2,5	3,0	3,4
Kazakhstan	7 029[d]	33,7	30,7[e]	81	17	2	..	..	-1 928	-1,9	73,4	2,7
Kenya	1 031[d]	2,1	6,8[e]	76[e]	4[e]	20[e]	67	49	34	0,3	35,0	6,1
Koweït	0	0,5	2 700,0	60	2	37	100	100	0	0,0	0,3	1,7
Lesotho	2 527	0,1	1,0	56[e]	22[e]	22[e]	14	64	0	0,0	0,1	0,3
Lettonie	14 455[d]	0,3	0,8[d]	13	32	55	92	..	-250	-0,9	7,8	12,6
Liban	1 140	1,3	26,9	68	4	28	100	100	52	7,8	0,0	0,0
Lituanie	6 724[d]	0,3	1,0[d]	3	16	81	..	..	-112	-0,6	6,5	10,0
Macédoine, ERY de	3 483	..	..	..	..	..	..	..	2	0,0	1,8	7,1
Madagascar	23 094	19,7	5,8	99[e]	0[e]	1[e]	83	10	1 300	0,8	11,2	1,9
Malaisie	21 046	12,7	2,1	76	13	11	100	86	4 002	2,4	14,8	4,5
Malawi	1 775[d]	0,9	5,0[e]	86[e]	3[e]	10[e]	52	44	546	1,6	10,6	11,3
Mali	9 438	1,4	1,4	97[e]	1[e]	2[e]	36	38	1 138	1,0	45,3	3,7
Maroc	1 080	11,1	36,8	92[e]	3[e]	5[e]	98	14	118	0,3	3,2	0,7
Mauritanie	4 508[d]	16,3	143,0[e]	92	2	6	87	41	0	0,0	17,5	1,7
Mexique	4 779	77,8	17,0	78	5	17	91	62	5 080	0,9	71,0	3,7

ENVIRONNEMENT

Économie	Ressources eau douce M³ par hab. 1998	Prélèvements annuels d'eau douce: Milliards de m³[a]	% total des ressources[a]	% pour agriculture[b]	% pour industrie[b]	% pour Usages domestiques[b]	Accès à l'eau salubre % population 1995[c] Urbaine	Rurale	Déboisement annuel 1990–95 Km²	% annuel, variat.	Aires protégées à l'échelon national 1990–95 superficie totale Km²	Milliers de km²
Moldova, Rép. de	2 722	3,0	25,3[d]	26	65	9	98	18	0	0,0	0,4	1,2
Mongolie	9 677	0,4	2,2	53	27	20	..	..	0	0,0	161,3	10,3
Mozambique	12 746[d]	0,6	0,3[d]	89	2[e]	9[e]	17	40	1 162	0,7	47,8	6,1
Myanmar	23 515	4,0	0,4	90	3	7	36	39	3 874	1,4	1,7	0,3
Namibie	27 373[e]	0,3	0,5[d]	68[e]	3[e]	29[e]	..	..	420	0,3	106,2	12,9
Népal	9 199	29,0	13,8	99	0	1	..	..	548	1,1	11,1	7,8
Nicaragua	37 467	1,3	0,5	84	2	14	81	27	1 508	2,5	9,0	7,4
Niger	3 204[d]	0,5	1,5[d]	82[e]	2[e]	16[e]	46	55	0	0,0	96,9	7,6
Nigéria	2 318[e]	4,0	1,4[d]	54[e]	15[e]	31[e]	63	26	1 214	0,9	30,2	3,3
Norvège	88 673[c]	2,0	0,5[e]	8	72	20	100	100	-180	-0,29	3,7	30,5
Nouvelle-Zélande	86 053	2,0	100,0	44	10	46	..	..	-434	-0,66	3,3	23,6
Ouganda	3 158[e]	0,2	0,3[d]	60	8	32	47	32	592	0,9	19,1	9,6
Ouzbékistan	5 476[d]	58,1	63,4[e]	94	2	4	72	46	-2 260-	2,7	8,2	2,0
Pakistan	1 938[e]	155,6	61,0[e]	97	2	2	77	52	550	2,9	37,2	4,8
Panama	52 961	1,6	0,9	70	2	28	99	73	636	2,1	14,2	19,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	177 940	0,1	0,0	49	22	29	84	17	1 332	0,4	0,1	0,0
Paraguay	61 750	0,4	0,1[d]	78	7	15	70	6	3 266	2,6	14,0	3,5
Pays-Bas	5 797[d]	7,8	8,6	34	61	5	100	100	0	0,0	2,4	7,1
Pérou	1 641	19,0	15,3	86	7	7	..	..	2 168	0,3	34,6	2,7
Philippines	4 393	55,4	9,1	88	4	8	91	81	2 624	3,5	14,5	4,9
Pologne	1 629[d]	12,1	19,2[e]	11	76	13	..	..	-120	-0,1	29,1	9,6
Portugal	7 223[e]	7,3	10,1[d]	48	37	15	..	..	-240	-0,9	5,9	6,4
RDP lao	56 638	1,0	0,4	82	10	8	40	39	..	..	0,0	0,0
République arabe syrienne	2 926	14,4	32,2	94	2	4	92	78	52	2,2	0,0	0,0
République centrafricaine	41 250	0,1	0,0	73[e]	6[e]	21[e]	..	..	1 282	0,4	51,1	8,2
République dominicaine	2 467	8,3	14,9	89	1	11	74	67	264	1,6	12,2	25,2
République kirghize	10 049	10,1	94,9	94	3	3	93	42	0	0,0	6,9	3,6
République slovaque	15 396	1,4	1,7	..	..	..	..	..	-24	-0,1	10,5	21,8
République tchèque	1 554	2,5	15,8	2	57	41	..	..	-2	0,0	12,2	15,8
Roumanie	9 222d	26,0	12,5[e]	59	33	8	69	10	12	0,0	10,7	4,6
Royaume-Uni	2 489	9,3	6,4	3	77	20	100	100	-128	-0,5	50,6	20,9
Rwanda	798	0,8	12,2	94[e]	1[e]	5[e]	..	44	4	0,2	3,6	14,6
Sénégal	4 359[d]	1,5	3,8[d]	92[e]	3[e]	5[e]	82	28	496	0,7	21,8	11,3
Sierra Leone	32 957	0,4	0,2	89[e]	4[e]	7[e]	58	21	426	3,0	0,8	1,1
Singapour	193	0,2	31,7	4	51	45	100	..	0	0,0	0,0	0,0
Slovénie	9 334	0,5	2,7	..	50	50	100	97	0	0,0	1,1	5,5
Sri Lanka	2 329	9,8	14,6	96	2	2	..	..	202	1,1	8,6	13,3
Suède	20 109[d]	2,7	1,5[d]	9	55	36	..	..	24	0,0	36,2	8,8
Suisse	7 458[c]	2,6	4,9[e]	0	58	42	100	100	0	0,0	7,1	18,0
Tadjikistan	13 017	11,9	14,9	92	4	486	32	0	0,0	5,9		4,2
Tanzanie	2 770[d]	1,2	1,3[d]	89[e]	2[e]	9[e]	65	45	3 226	1,0	138,2	15,6
Tchad	5 904[e]	0,2	0,4[d]	82[e]	2[e]	16[e]	48	17	942	0,8	114,9	9,1
Thaïlande	6 698[d]	33,1	8,1[d]	91	4	5	94	88	3 294	2,6	70,7	13,8
Togo	2 692[e]	0,1	0,8[d]	25[e]	13[e]	62[e]	..	..	186	1,4	4,3	7,9
Tunisie	439[e]	2,8	69,0[e]	86[e]	2[e]	13[e]	..	..	30	0,5	0,4	0,3
Turkménistan	9 644[d]	23,8	52,3[d]	98	1	1	80	5	0	0,0	19,8	4,2
Turquie	3 213[d]	35,5	17,4[d]	73[e]	11[e]	16[e]	..	..	0	0,0	10,7	1,4
Ukraine	2 776[d]	26,0	18,6[d]	30	52	18	77	12	-54	-0,1	9,0	1,6
Uruguay	37 971[d]	4,2	0,5[d]	91	3	6	99	..	4	0,0	0,5	0,3
Venezuela	57 821[c]	4,1	0,3[e]	46	10	44	..	..	5 034	1,1	319,8	36,3
Viet Nam	11 647	54,3	6,1	86	10	4	53	32	1 352	1,4	9,9	3,0
Yémen, Rép. du	254	2,9	1,5	92	1	7	74	14	0	0,0	0,0	0,0
Zambie	12 001[d]	1,7	1,5[d]	77[e]	7[e]	16[e]	64	27	2 644	0,8	63,6	8,6
Toutes économies	**8 354w**	..	..	**70w**	**22w**	**8w**		**..w**	**101 724s**	**0,3w**	8 543,5s	6,6w
Économies à revenu faible	5 538	..	..	87	8	5	..	..	45	1300,7	1 852,4	5,6
Économies à revenu intermédiaire	9 333	..	..	74	13	12	..	..	68 288	0,3	3 396,9	5,1
Tranche inférieure	6 227	..	..	75	15	10	90	84	25 214	0,2	2 095,5	4,8
Tranche supérieure	..	..	..	73	10	17	..	..	43 074	0,5	1 301,4	5,9
Économies à revenu faible/intermédiaire	8 114	..	..	82	10	7	..	..	113 418	0,4	5 249,3	5,3
Afrique subsaharienne	8 441	..	..	87	4	9	..	..	29 378	0,7	1 467,7	6,2
Amérique latine et Caraïbes	27 393	..	..	74	9	18	..	..	57 766	0,6	1 456,3	7,3
Asie de l'Est et Pacifique	..	..	..	80	14	6	89	82	29 956	0,8	1 102,2	6,9
Asie du Sud	4 088	..	..	93	2	4	83	75	1 316	0,2	213,0	4,5
Europe et Asie centrale	14 341	..	..	63	26	11	..	..	-5 798	-0,1	768,0	3,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 045	..	..	89	4	6	..	..	800	0,9	242,1	2,2
Économies à revenu élevé	..	..	..	30	59	11	..	..	-11 694	-0,23	294,2	10,8

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Sauf indication contraire, les données se rapportent à une année quelconque de la période 1980-1998. b. Sauf indication contraire, les pourcentages sont des estimations pour 1987. c. Données les plus récentes disponibles en 1990-96. d. Y compris les eaux des cours d'eau venant d'autres pays. e. Les données se rapportent à une année autre que 1987 (voir World Development Indicators, 2000). f. Les données se rapportent à une année antérieure à 1980 (voir World Development Indicators, 2000).

Tableau 10. Consommation d'énergie et émissions

	Consommation d'énergie commerciale					PIB par unité de consommation d'énergie USD de 1987 le kg		Importations nettes d'énergie en % de la consommation commerciale		Émissions de gaz carbonique			
	Milliers de tonnes d'équivalent pétrole		Par habitant Kg d'équivalent pétrole		Taux de croissance annuel moyen (%)					Totales Millions de tonnes		Par habitant Tonnes	
Économie	1990	1997	1990	1997	1990-97	1990	1997	1990	1997	1990	1996	1990	1996
Afrique du Sud	91 229	107 220	2 592	2 636	0,3	3,1	3,3	-26	-33	291,1	292,7	8,3	7,3
Albanie	2 567	1,048	782	317	-10,4	3,4	8,5	8	13	8,4	1,9	2,6	0,6
Algérie	23 959	26,497	958	912	-1,8	4,7	5,3	-332	-374	80,4	94,3	3,2	3,3
Allemagne	355 732	347 272	4 478	4 231	-0,6	4,3	5,2	48	60	889,2	861,2	11,1	10,5
Angola	5 617	6,848	609	587	-0,7	3,1	2,6	-414	-505	4,6	5,1	0,5	0,5
Arabie saoudite	63 275	98 449	4 004	4 906	1,7	2,5	2,1	-483	-395	177,1	267,8	11,2	13,8
Argentine	43 313	61,710	1,332	1,730	3,7	5,6	6,9	-9	-30	109,7	129,9	3,4	3,7
Arménie	7 941	1,804	2,240	476	-23,2	1,5	4,3	98	70	3,7	3,7	1,0	1,0
Australie	87 155	101 626	5 107	5 484	1,3	3,2	4,0	-80	-96	266,0	306,6	15,6	16,7
Autriche	25 699	27 761	3 326	3 439	0,2	5,5	6,7	67	71	57,4	59,3	7,4	7,4
Azerbaïdjan	22 841	11 987	3 191	1 529	-10,7	1,5	1,3	11	-17	47,1	30,0	6,4	3,9
Bangladesh	20 936	24 327	190	197	1,0	5,0	6,8	10	10	15,4	23,0	0,1	0,2
Bélarus	43 050	25 142	4 196	2 449	-9,3	1,6	2,4	91	87	94,3	61,7	9,1	6,0
Belgique	48 426	57 125	4 858	5 611	1,7	3,8	4,1	74	77	97,4	106,0	9,8	10,4
Bénin	1 678	2 182	354	377	1,0	1,9	2,3	-6	13	0,6	0,7	0,1	0,1
Bolivie	2 896	4 254	441	548	2,5	4,0	4,1	-69	-40	5,5	10,1	0,8	1,3
Botswana	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2,2	2,1	1,7	1,4
Brésil	136 131	172 030	920	1 051	2,0	5,8	6,5	27	30	202,6	273,4	1,4	1,7
Bulgarie	27 126	20 616	3 111	2 480	-1,2	1,7	1,9	64	52	75,3	55,3	8,6	6,6
Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1,0	1,0	0,1	0,1
Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,2	0,2	0,0	0,0
Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,5	0,5	0,0	0,0
Cameroun	5 058	5 756	441	413	-0,8	3,5	3,6	-149	-95	1,5	3,5	0,1	0,3
Canada	209 712	237 983	7 546	7 930	1,0	2,6	3,0	-31	-52	409,6	409,4	14,7	13,8
Chili	13 876	23 012	1 059	1 574	5,7	4,5	5,7	46	65	36,3	48,8	2,8	3,4
Chine	866 666	1 113 050	763	907	2,9	1,8	3,3	-3	1	2 401,7	3 363,5	2 1	2,8
Colombie	26 762	30 481	765	761	0,7	7,4	8,2	-80	-122	55,9	65,3	1,6	1,7
Congo, Rép. dém. du	11 858	14 539	317	311	-0,2	4,5	2,7	-1	1	4,1	2,3	0,1	0,1
Congo, Rép. du	1 117	1 242	503	459	-1,5	2,0	2,2	-706	-990	2,0	5,0	0,9	1,9
Corée, Rép. de	91 402	176 351	2 132	3 834	8,9	4,0	3,9	76	86	241,2	408,1	5,6	9,0
Costa Rica	2 025	2 663	676	769	2,0	6,8	7,7	49	57	2,9	4,7	1,0	1,4
Côte d'Ivoire	4 596	5 597	395	394	-0,2	3,5	4,0	26	12	9,9	13,1	0,9	0,9
Croatie	..	7 650	..	1 687	9,6	..	4,0	..	48	..	17,5	..	3,9
Danemark	18 282	21 107	3 557	3 994	1,8	5,0	6,0	45	4	50,7	56,6	9,9	10,7
Égypte, Rép. arabe d'	31 895	39 581	608	656	0,8	3,9	4,7	-72	-47	75,4	97,9	1,4	1,7
El Salvador	2 695	4 095	527	691	3,9	5,5	5,9	30	35	2,6	4,0	0,5	0,7
Équateur	6 558	8 513	639	713	1,9	4,1	4,6	-150	-168	16,6	24,5	1,6	2,1
Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	90 552	107 328	2 332	2 729	2,0	5,3	5,9	62	71	211,7	232,5	5,5	5,9
Estonie	10 163	5 556	6 469	3 811	-7,4	1,2	2,0	47	32	21,4	16,4	13,8	11,2
États-Unis	1 925,680	2 162,190	7 720	8 076	0,8	2,9	3,6	14	22	4 824,0	5 301,0	19,3	20,0
Éthiopie	15 208	17 131	297	287	-0,3	1,6	2,1	7	5	3,0	3,4	0,1	0,1
Fédération de Russie	906 433	591 982	6 112	4 019	-6,2	1,6	1,7	-40	-57	1 954,4	1 579,5	13,1	10,7
Finlande	28 813	33 075	5 779	6 435	1,5	3,0	3,2	59	54	51,1	59,2	10,2	11,5
France	227 600	247 534	4 012	4 224	0,6	4,3	5,0	51	48	353,2	361,8	6,2	6,2
Géorgie	10 590	2 295	1 940	423	-24,2	4,3	7,9	87	70	15,2	3,0	2,8	0,5
Ghana	5 233	6 896	352	383	1,7	4,0	4,5	16	15	3,5	4,0	0,2	0,2
Grèce	22 056	25 556	2 171	2 435	1,6	5,1	5,7	60	62	72,2	80,6	7,1	7,7
Guatemala	4 377	5 633	500	536	0,9	5,5	6,5	24	21	5,1	6,8	0,6	0,7
Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1,0	1,1	0,2	0,2
Haïti	1 585	1 779	245	237	0,2	6,5	5,9	21	27	1,0	1,1	0,2	0,1
Honduras	2 442	3 182	501	532	0,8	4,1	4,7	31	37	2,6	4,0	0,5	0,7
Hong Kong, Chine	10 455	14 121	1 833	2 172	2,2	8,7	10,6	100	100	26,2	23,1	4,6	3,7
Hongrie	28 463	25 311	2 746	2 492	-1,0	3,3	4,0	50	50	64,1	59,5	6,2	5,8
Inde	359 846	461 032	424	479	1,9	3,3	4,2	7	12	675,3	997,4	0,8	1,1
Indonésie	98 846	138 779	555	693	3,1	3,4	4,5	-69	-60	165,2	245,1	0,9	1,2
Iran, Rép. islamique d'	72 342	108 289	1 330	1 777	3,7	2,9	3,0	-151	-108	212,4	266,7	3,9	4,4
Irlande	10 463	12 491	2 984	3 412	2,0	3,8	6,0	68	77	29,8	34,9	8,5	9,6
Israël	11 923	17 591	2 559	3 014	2,9	5,1	5,8	96	97	34,6	52,3	7,4	9,2
Italie	153 316	163 315	2 703	2 839	0,5	6,3	7,3	84	82	398,9	403,2	7,0	7,0
Jamaïque	3 037	3 963	1 264	1 552	3,6	2,5	2,2	85	85	8,0	10,1	3,3	4,0
Japon	438 797	514 898	3 552	4 084	2,2	5,4	6,0	83	79	1 070,7	1 167,7	8,7	9,3
Jordanie	3 445	4 795	1 087	1 081	0,3	2,1	3,3	97	96	..	..	..	..
Kazakhstan	106 028	38 418	6 486	2 439	-11,6	1,0	1,8	15	-69	292,7	173,8	17,7	10,9
Kenya	12 479	14 138	530	494	-1,2	1,8	2,0	18	18	5,8	6,8	0,2	0,2
Koweït	13 132	16 165	6 180	8 936	12,9	..	..	-409	-618	..	..	..	..
Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	3 274	4 460	1 226	1 806	-1,1	6,6	3,1	88	63	13,1	9,3	5,0	3,7
Liban	2 297	5 244	632	1 265	10,3	3,2	3,3	94	96	9,1	14,2	2,5	3,5
Lituanie	17 224	8 806	4 628	2 376	-10,2	..	2,6	72	55	21,4	13,8	5,7	3,7
Macédoine, ERY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	12,7	..	6,4
Madagascar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,9	1,2	0,1	0,1
Malaisie	23 974	48 473	1 317	2 237	6,4	4,0	4,0	-104	-53	55,3	119,1	3,0	5,6
Malawi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,6	0,7	0,1	0,1
Mali	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,4	0,5	0,0	0,0
Maroc	6 745	9 275	281	340	2,9	9,9	9,5	89	88	23,5	27,9	1,0	1,0
Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2,6	2,9	1,3	1,2

ENVIRONNEMENT

Économie	Consommation d'énergie commerciale — Par habitant — Milliers de tonnes d'équivalent pétrole 1990	1997	Kg d'équivalent pétrole 1990	1997	Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-97	PIB par unité de consommation d'énergie USD de 1987 le kg 1990	1997	Importations nettes d'énergie en % de la consommation commerciale 1990	1997	Émissions de gaz carbonique — Totales Millions de tonnes 1990	1996	Par habitant Tonnes 1990	1996
Mexique	124 187	141 520	1 492	1 501	-0,3	4,2	5,1	-57	-58	295,0	348,1	3,5	3,8
Moldova, Rép. de	9 959	4 436	2 283	1 029	-11,2	2,0	2,1	100	98	21,8	12,1	5,0	2,8
Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	10,0	8,9	4,5	3,6
Mozambique	7 318	7 664	517	461	-1,7	1,0	1,6	6	9	1,0	1,0	0,1	0,1
Myanmar	10 787	13 009	266	296	1,6	..	..	-1	6	4,1	7,3	0,1	0,2
Namibie	..	..	..	..	6	2,8	3,7	3	8	0,6	1,6	0,0	0,1
Nicaragua	2 174	2 573	568	551	-0,8	2,8	3,9	31	41	2,6	2,9	0,7	0,6
Niger	..	..	..	....	..	..	..	..	..	1,0	1,1	0,1	0,1
Nigéria	70 905	88 652	737	753	0,2	1,0	1,1	-112	-115	88,7	83,3	0,9	0,7
Norvège	21 456	24 226	5 059	5 501	1,0	3,6	4,8	-460	-778	47,7	67,0	11,2	15,3
Nouvelle-Zélande	14 157	16 679	4 120	4 435	0,9	3,4	4,0	14	15	23,6	29,8	6,9	8,0
Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,8	1,0	0,1	0,1
Ouzbékistan	43 697	42 553	2 130	1 798	-3,1	1,1	1,1	12	-15	106,5	95,0	5,0	4,1
Pakistan	43 238	56 818	400	442	1,7	3,3	3,9	21	26	67,9	94,3	0,6	0,8
Panama	1 535	2 328	640	856	4,0	5,8	6,1	61	65	3,1	6,7	1,3	2,5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2,4	2,4	0,6	0,5
Paraguay	3 097	4 191	734	824	2,1	5,3	5,5	-48	-66	2,3	3,7	0,5	0,7
Pays-Bas	66 593	74 910	4 454	4 800	1,1	3,8	4,6	10	13	138,9	155,2	9,3	10,0
Pérou	11 549	15 127	535	621	2,4	5,3	7,3	-6	19	22,2	26,2	1,0	1,1
Philippines	28 294	38 251	452	520	2,3	6,8	7,2	44	57	44,3	63,2	0,7	0,9
Pologne	100 114	105 155	2 626	2 721	0,8	2,1	2,7	1	4	347,6	356,8	9,1	9,2
Portugal	16 419	20 400	1 659	2 051	2,9	6,6	7,1	87	89	42,3	47,9	4,3	4,8
RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,2	0,3	0,1	0,1
Rép. arabe syrienne	11 928	14 642	984	983	-0,3	2,4	3,0	-89	-124	35,8	44,3	3,0	3,1
Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,2	0,2	0,1	0,1
Rép. dominicaine	3 973	5 453	559	673	2,5	5,6	6,6	74	74	9,4	12,9	1,3	1,6
République kirghize	1 875	2 793	427	603	-4,5	8,3	3,8	-27	50	11,8	6,1	2,6	1,3
République slovaque	21 363	17 216	4 044	3 198	-2,7	2,1	3,0	75	73	43,0	39,6	8,1	7,4
République tchèque	45 020	40 576	4 344	3 938	-0,1	2,8	3,3	13	22	141,7	126,7	13,7	12,3
Roumanie	61 117	44 135	2 634	1 957	-2,6	2,3	3,2	35	30	155,1	119,3	6,7	5,3
Royaume-Uni	213 090	227 977	3 702	3 863	0,7	4,4	5,3	2	-18	563,3	557,0	9,8	9,5
Rwanda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,5	0,5	0,1	0,1
Sénégal	2 213	2 770	302	315	0,5	3,8	4,1	38	40	2,9	3,1	0,4	0,4
Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,3	0,4	0,1	0,1
Singapour	13 357	26 878	4 938	8 661	8,4	2,8	2,9	..	100	41,9	65,8	15,5	21,6
Slovénie	5 250	..	2 627	..	3,6	..	4,4	..	55	..	13,0	..	6,5
Sri Lanka	5 476	7 159	322	386	2,4	6,2	7,6	23	39	3,9	7,1	0,2	0,4
Suède	47 747	51 934	5 579	5 869	1,0	3,1	3,5	38	36	48,5	54,1	5,7	6,1
Suisse	24 998	26 218	3 724	3 699	-0,3	6,2	6,9	61	58	42,7	44,2	6,4	6,3
Tadjikistan	3 268	3 384	616	562	-8,0	4,0	1,6	43	63	21,3	5,8	3,8	1,0
Tanzanie	12 529	14 258	492	455	-1,1	0,9	1,0	6	5	2,3	2,4	0,1	0,1
Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,1	0,1	0,0	0,0
Thaïlande	43 706	79 963	786	1 319	8,5	4,9	4,7	39	42	95,7	205,4	1,7	3,4
Togo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,7	0,8	0,2	0,2
Tunisie	5 683	6 805	697	738	1,1	5,5	7,2	-7	2	13,3	16,2	1,6	1,8
Turkménistan	18 923	12 181	5 159	2 615	-6,7	1,1	1,0	-293	-54	34,2	34,2	8,5	7,4
Turquie	52 498	71 273	935	1 142	2,9	5,0	5,7	51	61	143,8	178,3	2,6	2,9
Ukraine	252 631	150 059	4 868	2 960	-7,5	1,3	1,1	46	46	631,1	397,3	12,1	7,8
Uruguay	2 233	2 883	719	883	2,2	8,2	9,7	48	62	3,9	5,6	1,3	1,7
Venezuela	40 851	57 530	2 095	2 526	1,3	2,4	2,4	-221	-255	113,6	144,5	5,8	6,5
Viet Nam	24 451	39 306	369	521	4,9	2,7	3,2	-1	-11	22,5	37,6	0,3	0,5
Yémen, Rép. du	2 665	3 355	224	208	-1,8	3,0	3,5	-267	-469	..	..	..	..
Zambie	5 220	5 987	671	634	-1,0	1,1	1,2	8	7	2,4	2,4	0,3	0,3
Zimbabwe	8 934	9 926	917	866	-1,2	2,6	3,1	9	18	16,6	18,4	1,7	1,6
Toutes économies	**8 608 414t**	**9 431 190t**	**1 705w**	**1 692w**	**0,0w**	**..w**	**..w**	**..w**	**..w**	**16 183 1t**	**22 690,1t**	**3,3w**	**4,0w**
Économies à revenu faible	1 122 683	1 194 696	607	563	-1,2	..	..	-17	-9	1 376,8	2 433,8	0,7	1,1
Économies à revenu intermédiaire	3 297 830	3 523 253	1 397	1 368	-0,2	..	..	-28	-33	5 772,8	9 524,1	2,7	3,7
Tranche inférieure	2 426 917	2 384 856	1 302	1 178	-1,2	..	..	-18	-20	3 721,6	6 734,6	2,2	3,3
Tranche supérieure	870 913	1 138 397	1 753	2 068	2,2	..	..	-63	-65	2 051,2	2 789,6	4,3	5,1
Économies à revenu faible/intermédiaire	4 420 513	4 717 949	1 049	1 005	-0,6	..	..	-26	-28	7 150,8	11 959,5	1,8	2,5
Afrique subsaharienne	273 093	323 921	705	695	-0,2	..	..	..	..	465,3	471,7	0,9	0,8
Amérique latine et Caraïbes	457 439	575 389	1 057	1 181	1,4	..	..	-31	-35	966,4	1 207,5	2,2	2,5
Asie de l'Est et Pacifique	1 188 126	1 647 182	743	942	3,8	..	..	..	..	3 289,6	4 717,5	2,0	2,7
Asie du Sud	435 330	556 496	394	443	1,9	..	..	9	15	765,9	1 125,1	0,7	0,9
Europe et Asie centrale	1 799 838	1 240 586	3 966	2 690	-5,6	1,8	2,2	-5	-13	924,8	3 448,9	9,1	7,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	266 687	374 375	1 134	1 354	2,1	3,3	3,3	-266	-225	737,6	987,2	3,3	3,9
Économies à revenu élevé	4 187 901	4 713 241	4 996	5 369	1,1	..	..	23	24	9 033,5	10 732,1	11,9	12,3

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les valeurs négatives indiquent que le pays est exportateur net.

Tableau 11. Croissance de l'économie

	Taux de croissance annuel moyen (%)												
	Produit intérieur brut		Déflateur implicite du PIB		Valeur ajoutée, agriculture		Valeur ajoutée, industrie		Valeur ajoutée, services		Exportations de biens et de services		Investissement intérieur brut
Économie	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1990-99
Afrique du Sud	1,0	1,9	15,5	10,2	2,9	1,0	0,7	0,9	2,4	2,4	1,9	5,3	3,0
Albanie	1,5	2,3	–0,4	51,5	1,9	6,2	2,1	–4,6	–0,4	5,0	..	13,6	22,4
Algérie	2,7	1,6	8,1	19,0	4,6	3,0	2,3	–0,1	3,6	3,1	4,1	2,2	0,2
Allemagneb	2,2	1,5	..	2,0	1,7	0,5	1,2	..	2,9	1,8	..	4,1	0,5
Angola	3,4	0,8	5,9	813,8	0,5	–3,1	6,4	4,2	1,8	–3,4	2,2	8,2	12,9
Arabie saoudite	0,0	1,6	–4,9	1,4	13,4	0,7	–2,3	1,5	1,3	2,0	..	..	..
Argentine	–0,7	4,9	391,1	6,2	0,7	3,1	–1,3	4,8	0,0	4,8	3,8	8,7	9,1
Arménie	..	–3,1	..	269,5	..	–0,3	..	–9,0	..	–6,2	..	–21,5	–29,5
Australie	3,4	3,8	7,3	1,6	3,3	1,1	2,9	2,5	3,8	4,4	6,9	7,9	6,1
Autriche	2,2	2,0	3,3	2,3	1,1	–0,7	1,9	1,3	2,5	2,2	4,9	4,5	2,9
Azerbaïdjan	..	–9,0	..	249,5	..	–0,5	..	9,3	..	–0,7	..	12,6	14,7
Bangladesh	4,3	4,8	9,5	3,9	2,7	2,3	4,9	3,9	5,2	6,3	7,7	13,2	7,0
Bélarus	..	–4,3	..	449,9	..	–5,4	..	–5,6	..	–2,4	..	–11,1	–10,0
Belgique	1,9	1,7	4,4	2,2	2,0	1,7	2,2	1,1	1,9	1,4	4,3	4,2	0,3
Bénin	2,5	4,7	1,7	9,4	5,1	5,3	3,4	3,8	0,7	4,4	–2,4	1,9	5,3
Bolivie	–0,2	4,2	327,2	9,4	..	..	..	..	..	..	1,0	4,9	10,1
Botswana	10,3	4,3	13,6	10,0	3,3	0,3	10,2	2,8	11,7	6,3	10,6	2,5	–1,3
Brésil	2,7	2,9	284,0	264,3	2,8	3,0	2,0	3,2	3,3	2,7	7,5	4,9	3,1
Bulgarie	3,4	–2,7	1,8	111,8	–2,1	0,3	5,2	–4,4	4,5	–2,3	–3,5	0,3	–0,9
Burkina Faso	3,6	3,8	3,3	6,2	3,1	3,5	3,8	3,9	4,6	3,5	–0,4	0,4	4,8
Burundi	4,4	–2,9	4,4	11,7	3,1	–2,0	4,5	–6,7	5,6	–2,5	3,4	2,4	–12,4
Cambodge	..	4,8	..	28,7	..	2,1	..	9,6	..	6,9	..	..	..
Cameroun	3,4	1,3	5,6	5,5	2,2	5,3	5,9	–2,0	2,1	0,1	5,9	2,7	0,0
Canada	3,3	2,3	4,5	1,3	1,2	1,1	3,1	2,2	3,6	1,9	6,3	8,8	2,6
Chili	4,2	7,2	20,7	8,6	5,9	1,3	3,5	6,3	2,9	7,5	6,9	9,7	11,4
Chine	10,1	10,7	5,9	8,2	5,9	4,3	11,1	14,4	13,5	9,2	19,3	13,0	12,8
Colombie	3,6	3,3	24,8	20,5	2,9	–2,6	5,0	2,3	3,1	6,3	7,5	5,2	7,5
Congo, Rèp. dém. du	1,6	–5,1	62,91	423,1 2,5	2,9	0,9	–11,7	1,3	–15,2	9,6	–5,5	–3,5	
Congo, Rép. du	3,3	0,9	0,5	7,1	3,4	1,7	5,2	–0,2	2,1	1,5	5,1	4,3	4,7
Corée, Rèp. de	9,4	5,7	6,1	5,8	2,8	2,1	12,0	6,2	8,9	5,8	12,0	15,6	1,6
Costa Rica	3,0	4,1	23,6	16,8	3,1	2,5	2,8	3,7	3,1	4,9	6,1	9,7	3,4
Côte d'Ivoire	0,7	3,7	2,8	8,0	0,3	1,8	4,4	5,9	–0,3	3,9	1,9	4,7	17,6
Croatie	..	–0,4	..	131,2	..	–3,3	..	–4,8	..	1,4	..	..	..
Danemark	2,3	2,8	5,6	1,7	3,1	1,7	2,9	1,9	2,3	1,5	4,3	3,8	4,8
Égypte, Rèp. arabe d'	5,4	4,4	13,7	9,1	2,7	3,1	5,2	4,7	6,6	4,3	5,2	3,1	6,7
El Salvador	0,2	4,9	16,3	8,1	–1,1	0,9	0,1	5,6	0,7	5,6	–3,4	11,7	7,2
Équateur	2,0	2,2	36,4	33,7	4,4	2,0	1,2	2,7	1,7	1,9	5,4	4,4	1,1
Érythrée	..	5,2	..	9,7	..	..	..	..	..	..	..	0,5	..
Espagne	3,0	2,2	9,3	4,0	..	–2,5	..	..	..	..	5,7	10,9	–0,5
Estonie	2,2	–1,3	2,3	62,7	..	–3,4	..	–4,5	..	1,4	..	10,2	–1,8
États-Unis	3,0	3,4	4,2	1,8	..	2,5	..	4,9	..	2,1	4,7	9,3	7,0
Éthiopie	1,1	4,8	4,6	7,4	0,2	2,5	0,4	6,3	3,1	6,7	2,4	9,3	13,4
Fédération de Russie	..	–6,1	..	189,6	..	–6,3	..	–9,8	..	–1,8	..	2,3	–13,3
Finlande	3,3	2,5	6,8	1,8	–0,2	0,2	3,3	2,1	3,7	0,1	2,2	9,6	–3,2
France	2,3	1,7	6,0	1,5	2,0	0,5	1,1	0,6	3,0	1,7	3,7	4,9	–1,6
Géorgie	0,4	–10,3	1,9	513,0	..	2,5	..	3,4	..	15,4	..	9,8	51,2
Ghana	3,0	4,3	42,1	27,2	1,0	3,4	3,3	4,8	5,7	5,0	2,5	10,8	4,2
Grèce	1,8	1,9	18,0	10,1	–0,1	2,0	1,3	–0,5	2,7	1,8	7,2	3,3	1,3
Guatemala	0,8	4,2	14,6	10,7	1,2	2,7	–0,2	4,1	0,9	4,9	–1,8	6,4	5,0
Guinée	..	4,2	..	6,2	..	4,5	..	4,5	..	3,2	..	4,7	2,4
Haïti	–0,2	–1,7	7,5	23,3	–0,1	–4,3	–1,7	–1,0	0,9	–0,3	1,2	2,4	1,7
Honduras	2,7	3,2	5,7	19,8	2,7	1,8	3,3	3,6	2,5	3,7	1,1	2,0	6,0
Hong Kong, Chine	6,9	3,9	7,7	5,2	..	..	..	..	..	..	14,4	8,4	6,3
Hongrie	1,3	1,0	8,9	20,7	1,7	–3,2	0,2	2,4	2,1	0,6	3,6	8,2	8,4
Inde	5,8	6,1	8,0	8,6	3,1	3,8	7,0	6,7	6,9	7,7	5,9	11,3	7,4
Indonésie	6,1	4,7	8,5	14,4	3,4	2,6	6,9	7,8	7,0	5,4	2,9	9,2	5,1
Iran, Rép. islamique d'	1,7	3,4	14,4	26,7	4,5	3,8	3,3	3,7	–1,0	5,8	6,9	0,2	1,4
Irlande	3,2	7,9	6,6	2,0	..	..	..	..	..	..	9,0	13,3	4,8
Israël	3,5	5,1	101,1	10,6	..	..	..	..	..	..	5,5	9,1	5,5
Italie	2,4	1,2	10,0	4,1	0,1	1,1	2,0	0,9	2,8	1,2	4,1	7,2	–1,0
Jamaïque	2,0	0,1	18,6	25,8	0,6	2,3	2,4	–0,6	1,8	0,3	5,4	0,1	3,9
Japon	4,0	1,4	1,7	0,1	1,3	–1,3	4,2	1,1	3,9	2,3	4,5	5,1	1,1
Jordanie	2,5	4,8	4,3	3,2	6,8	–4,6	1,7	6,2	2,0	5,5	5,9	7,4	3,4
Kazakhstan	..	–5,9	..	255,7	..	–12,2	..	–8,0	..	1,2	..	4,3	–11,7
Kenya	4,2	2,2	9,1	14,8	3,3	1,4	3,9	1,9	4,9	3,3	4,4	0,4	4,9
Koweït	1,3	..	–2,8	..	14,7	..	1,0	..	2,1	..	–2,3	..	..
Lesotho	4,6	4,4	12,1	9,6	2,8	2,0	5,5	6,3	4,0	5,2	4,9	11,3	2,3
Lettonie	3,7	–4,8	–0,2	58,8	2,8	–7,6	4,6	–10,0	3,4	1,7	..	0,7	–4,4
Liban	..	7,7	..	24,0	..	..	..	..	..	..	..	15,6	18,4
Lituanie	..	–3,9	..	90,4	..	–1,5	..	–9,9	..	–0,4	..	2,9	8,8
Macédoine, ERY de	..	1,9	..	13,5	..	3,1	..	–2,1	..	–2,6	..	1,2	6,7
Madagascar	1,1	1,7	17,1	20,6	2,5	1,5	0,9	1,9	0,3	1,9	–1,7	3,6	0,9
Malaisie	5,3	6,3	1,7	5,0	3,8	1,1	7,2	9,4	4,2	7,6	10,9	11,0	6,2
Malawi	2,5	4,0	14,6	33,5	2,0	9,0	2,9	1,7	3,6	0,7	2,5	4,9	–7,5
Mali	0,8	3,6	4,5	8,5	3,3	2,8	4,3	6,4	1,9	2,7	4,8	9,6	–0,8
Maroc	4,2	2,3	7,1	3,2	6,7	0,0	3,0	3,1	4,2	2,5	5,7	3,0	1,5
Mauritanie	1,8	4,1	8,4	6,1	1,7	5,2	4,9	2,8	0,4	4,8	2,1	1,6	6,8
Mexique	1,1	2,7	71,5	19,3	0,8	1,3	1,1	3,6	1,4	2,4	7,0	14,3	3,9

ÉCONOMIE

Économie	Produit intérieur brut (Taux de croissance annuel moyen (%))		Déflateur implicite du PIB		Valeur ajoutée, agriculture		Valeur ajoutée, industrie		Valeur ajoutée, services		Exportations de biens et de services		Investissement intérieur brut
	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99	1990-99
Moldova, Rép. de	3,0	−11,5	..	142,5	..	−6,2	..	−11,8	..	−14,8	..	4,8	−20,0
Mongolie	5,4	0,7	−1,6	66,5	1,4	2,9	6,6	−1,8	5,9	0,8	..	..	..
Mozambique	−0,1	6,3	38,3	36,4	6,6	5,2	−4,5	9,9	9,1	5,5	−6,8	13,4	13,1
Myanmar	0,6	6,3	12,2	25,9	0,5	4,9	0,5	10,1	0,8	6,6	1,9	7,5	14,7
Namibie	1,3	3,4	13,7	9,8	1,9	3,8	−0,6	2,5	2,3	3,4	0,7	4,3	2,5
Népal	4,6	4,8	11,1	8,6	4,0	2,3	8,7	7,0	3,9	6,0	3,9	14,3	5,7
Nicaragua	−1,9	3,2	422,3	38,8	−2,2	5,4	−2,3	4,1	−1,5	1,1	−3,9	10,3	12,6
Niger	−0,1	2,5	1,9	6,4	1,7	3,3	−1,7	1,9	−0,7	1,9	−2,9	1,7	5,4
Nigéria	1,6	2,4	16,7	34,8	3,3	2,9	−1,1	1,7	3,7	3,1	−0,3	2,5	5,8
Norvège	2,8	3,7	5,6	1,8	−0,2	4,1	3,3	5,5	2,7	3,2	5,2	6,1	5,1
Nouvelle-Zélande	1,7	2,9	10,8	1,5	3,8	2,6	1,1	3,5	1,8	3,4	4,0	5,4	8,1
Ouganda	2,9	7,2	113,8	13,7	2,1	3,7	5,0	12,7	2,8	8,1	1,8	16,3	9,9
Ouzbékistan	..	−2,0	..	356,7	..	−1,0	..	−5,1	..	−1,1	..	..	..
Pakistan	6,3	4,0	6,7	10,7	4,3	4,3	7,3	4,9	6,8	4,6	8,4	2,7	2,1
Panama	0,5	4,2	1,9	2,0	2,5	1,7	−1,3	5,5	0,7	4,2	−0,9	0,0	12,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,9	4,0	5,3	7,8	1,8	2,3	1,9	6,9	2,0	2,8	3,3	9,5	6,8
Paraguay	2,5	2,4	24,4	13,7	3,6	2,8	0,3	2,8	3,1	2,0	12,2	5,1	1,5
Pays-Bas	2,3	2,7	1,6	2,1	3,4	3,7	1,6	1,2	2,6	2,3	4,5	4,8	1,5
Pérou	−0,3	5,4	231,3	28,7	2,7	5,8	−0,9	6,7	−0,7	4,0	−1,6	9,0	9,0
Philippines	1,0	3,2	14,9	8,4	1,0	1,5	−0,9	3,4	2,8	3,9	3,5	9,6	4,1
Pologne	2,2	4,7	53,5	24,5	−0,4	0,0	0,3	6,3	2,8	3,8	6,6	10,8	11,9
Portugal	3,1	2,5	18,0	5,3	..	−0,4	..	0,7	..	2,2	8,7	5,6	3,5
RDP lao	3,7	6,4	37,6	22,9	3,5	4,6	6,1	11,8	3,3	7,4	..	..	..
République arabe syrienne	1,5	5,7	15,3	8,7	−0,6	..	6,6	..	0,1	..	7,3	4,7	7,9
République centrafricaine	1,4	1,8	7,9	4,9	1,6	3,7	1,4	0,4	1,0	−0,7	−1,2	6,7	−1,7
République dominicaine	3,1	5,7	21,6	9,8	0,4	3,8	3,6	6,8	3,5	5,7	4,5	7,5	7,4
République kirghize	..	−7,4	..	157,3	..	−1,5	..	−15,3	..	−8,2	..	6,7	12,6
République slovaque	2,0	1,9	1,8	10,8	1,6	−0,2	2,0	−4,9	0,8	8,0	..	12,0	4,6
République tchèque	1,7	0,9	2,6	13,7	..	2,6	..	−0,1	..	1,1	..	9,0	6,3
Roumanie	0,5	−1,2	2,5	105,5	..	−0,5	..	−1,6	..	−1,0	..	6,1	−11,8
Royaume-Uni	3,2	2,2	5,7	2,9	..	..	..	..	..	..	3,9	6,0	1,8
Rwanda	2,2	−1,5	4,0	16,3	0,5	−3,9	2,5	2,0	5,5	−1,2	3,4	−6,0	2,1
Sénégal	3,1	3,2	6,5	5,2	2,8	1,6	4,3	4,6	2,8	3,4	3,7	2,6	3,1
Sierra Leone	1,2	−4,8	62,8	31,2	3,1	1,6	1,7	−7,1	−2,7	−5,3	0,2	−12,2	−10,3
Singapour	6,7	8,0	1,9	1,6	−6,2	0,4	5,3	7,9	7,6	8,0	..	..	8,5
Slovénie	..	2,4	..	23,5	..	−0,1	..	2,0	..	3,8	..	−0,5	10,2
Sri Lanka	4,0	5,3	11,0	9,7	2,2	1,5	4,6	7,4	4,7	5,6	4,9	8,4	6,2
Suède	2,3	1,5	7,4	2,1	1,5	..	2,8	..	2,2	..	4,3	8,3	−2,2
Suisse	2,0	0,5	3,4	1,5	..	..	..	..	..	..	3,5	2,2	−0,4
Tadjikistan	..	−9,8	..	300,0	..	−12,2	..	−17,2	..	−10,7	..	..	..
Tanzaniec	..	3,1	..	23,2	..	3,6	..	2,6	..	2,5	..	9,5	−1,7
Tchad	6,1	2,3	1,4	7,6	2,3	4,9	8,1	2,2	6,7	0,8	6,5	5,0	4,4
Thaïlande	7,6	4,7	3,9	4,6	3,9	2,7	9,8	6,7	7,3	5,5	14,1	9,4	−2,9
Togo	1,7	2,5	4,8	8,3	5,6	4,5	1,1	2,9	−0,3	0,5	0,1	1,5	11,6
Tunisie	3,3	4,6	7,4	4,7	2,8	2,1	3,1	4,5	3,5	5,3	5,6	5,1	3,4
Turkménistan	..	−3,5	..	622,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Turquie	5,4	4,1	45,2	77,9	1,3	1,6	7,8	4,8	4,4	4,3	..	11,9	4,6
Ukraine	..	−10,8	..	440,0	..	−5,8	..	−15,5	..	−3,1	..	−3,6	−24,8
Uruguay	0,4	3,7	61,3	36,0	0,0	4,3	−0,2	1,7	0,8	4,5	4,3	7,0	8,9
Venezuela	1,1	1,7	19,3	47,6	3,0	0,7	1,6	2,6	0,5	0,8	2,8	5,6	2,9
Viet Nam	4,6	8,1	210,8	16,8	4,3	4,9	..	13,0	..	8,6	..	27,7	25,5
Yémen, Rép. du	..	3,0	..	26,0	..	5,0	..	7,8	..	−1,8	..	10,2	7,7
Zambie	1,0	1,0	42,2	56,9	3,6	−4,4	0,8	−4,3	−1,5	10,6	−3,4	1,8	11,3
Zimbabwe	3,6	2,4	11,6	23,8	3,1	4,3	3,2	−1,2	3,1	3,6	4,3	11,0	−0,7
Toutes économies	**3,2w**	**2,5w**			**2,7w**	**1,6w**	**..w**	**3,0w**	**..w**	**2,5w**	**5,2w**	**6,9w**	**2,9w**
Économies à revenu faible	4,4	2,4			3,0	2,5	5,4	1,1	5,7	4,7	3,3	5,3	−1,4
Économies à revenu intermédiaire	3,2	3,5			3,5	2,0	3,6	4,4	3,5	3,6	7,3	8,8	4,0
Tranche inférieure	4,0	3,4			4,0	2,0	6,1	5,2	5,3	3,7	7,6	6,7	3,5
Tranche supérieure	2,5	3,6			2,8	1,9	2,3	3,9	2,8	3,6	7,0	10,8	4,4
Économies à revenu faible/intermédiaire	3,4	3,3			3,4	2,2	3,8	3,9	3,8	3,7	6,6	8,2	3,0
Afrique subsaharienne	1,7	2,4			2,5	2,5	1,2	1,5	2,4	2,5	2,4	4,4	3,6
Amérique latine et Caraïbes	1,7	3,4			2,2	2,0	1,3	3,6	1,8	3,4	5,4	8,7	4,9
Asie de l'Est et Pacifique	8,0	7,4			4,4	3,4	9,5	9,8	8,7	6,6	11,1	12,6	7,0
Asie du Sud	5,7	5,7			3,2	3,7	6,8	6,3	6,6	7,0	6,5	9,6	6,8
Europe et Asie centrale	2,4	−2,7			..	−3,0	..	−3,5	..	0,5	..	4,4	−7,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,0	3,0			5,5	2,5	0,3	2,1	2,2	3,5	..	..	..
Économies à revenu élevé	3,1	2,4			..	0,8	..	2,6	..	2,2	5,0	6,5	2,6

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les données antérieures à 1992 comprennent l'Érythrée. b. Les chiffres antérieurs à 1990 se réfèrent à la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

c. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie.

Tableau 12. Structure de la production

Économie	Produit intérieur brut (millions de dollars) 1990	1999	Valeur ajoutée en pourcentage du PIB — Agriculture 1990	1999	Industrie 1990	1999	Secteur manufacturier 1990	1999	Services 1990	1999
Afrique du Sud	111 997	131 127	5	4	40	32	24	19	55	64
Albanie	2 102	3 058	37	54	47	25	..	..	16	21
Algérie	61 902	47 015	14	13	45	54	12	11	41	33
Allemagne	1 719 510	2 081 202	1	1	..	..	29	24	34	36
Angola	10 260	5 861	18	7	41	70	5	63	41	23
Arabie saoudite	104 670	128 892	6	7	50	48	8	10	43	45
Argentine	141 352	281 942	8	6	36	32	27	22	56	61
Arménie	4 124	1 911	17	33	52	32	33	22	31	35
Australie	297 204	389 691	3	..	29	..	15	..	67	..
Autriche	159 499	208 949	3	..	32	..	23	..	65	..
Azerbaïdjan	9 837	4 457	..	19	..	43	..	6	..	38
Bangladesh	29 855	45 779	28	21	24	27	15	17	48	52
Bélarus	34 911	25 693	24	13	47	46	39	39	29	40
Belgique	196 134	245 706	2	1	30	28	21	18	68	71
Bénin	1 845	2 402	36	38	13	14	8	8	51	48
Bolivie	4 868	8 516	15	16	30	31	17	17	54	54
Botswana	3 766	5 996	5	4	56	45	5	5	39	51
Brésil	464 989	760 345	8	9	39	29	25	23	53	62
Bulgarie	20 726	12 103	18	18	51	27	..	20	31	55
Burkina Faso	2 765	2 643	32	32	22	27	16	21	45	41
Burundi	1 132	701	56	52	19	17	13	9	25	30
Cambodge	1 115	3 117	56	51	11	15	5	6	33	35
Cameroun	11 152	8 781	25	44	29	20	15	11	46	36
Canada	572 673	612 049	3	..	33	..	18	..	64	..
Chili	30 307	71 092	8	8	39	33	19	16	53	59
Chine	354 644	991 203	27	17	42	50	33	24	31	33
Colombie	46 907	88 596	19	14	31	24	15	12	51	61
Congo, Rép. dém. du	9 348	6 964	30	58	28	17	11	..	42	25
Congo, Rép. du	2 799	2 273	13	10	41	48	8	6	46	42
Corée, Rép. de	252 622	406 940	9	5	43	44	29	32	48	51
Costa Rica	5 713	11 076	16	14	24	22	19	17	60	64
Côte d'Ivoire	10 796	11 223	32	24	23	24	21	20	44	52
Croatie	13 370	21 752	10	9	34	32	28	21	56	59
Danemark	133 361	174 363	4	..	27	..	18	..	69	..
Égypte, Rép. arabe d'	43 130	92 413	19	17	29	33	24	27	52	50
El Salvador	4 807	12 229	17	10	26	28	22	22	57	61
Équateur	10 686	18 712	13	12	38	33	19	22	49	55
Érythrée	437	670	29	16	19	27	13	14	52	57
Espagne	491 938	562 245	5	..	35	..	23	..	60	..
Estonie	6 760	5 101	17	6	50	27	42	16	34	66
États-Unis	5 554 100	8 708 870	2	2	28	26	19	18	70	72
Éthiopie	6 842	6 534	49	49	13	7	8	..	38	44
Fédération de Russie	579 068	375 345	17	7	48	34	..	..	35	58
Finlande	134 806	126 130	6	..	35	..	23	..	58	..
France	1 195 438	1 410 262	3	2	29	26	21	19	67	72
Géorgie	12	4 192	32	22	33	13	24	12	35	65
Ghana	5 886	7 606	45	36	17	25	10	9	38	39
Grèce	82 914	123 934	11	..	22	..	13	..	67	..
Guatemala	7 650	18 016	26	23	20	19	15	13	54	58
Guinée	2 818	3 693	24	23	33	36	5	4	43	41
Haïti	2 981	3 871	33	30	22	20	16	7	45	50
Honduras	3 049	5 342	22	18	26	30	16	18	51	52
Hong Kong, Chine	74 784	158 611	0	0	25	15	18	6	74	85
Hongrie	33 056	48 355	15	6	39	34	23	25	46	60
Inde	322 737	459 765	31	28	27	25	17	16	42	46
Indonésie	114 426	140 964	19	20	39	45	21	25	41	35
Iran, Rép. islamique d'	120 404	101 073	24	..	29	..	12	..	48	..
Irlande	45 527	84 861	8	..	..	..	..	..	53	..
Israël	52 490	99 068	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	1 093 947	1 149 958	3	3	33	31	22	20	63	67
Jamaïque	4 239	6 134	6	8	43	33	20	15	50	59
Japon	2 970 043	4 395 083	3	2	41	37	28	24	56	61
Jordanie	4 020	7 616	8	2	28	27	15	15	64	71
Kazakhstan	40 304	15 594	27	10	45	30	9	23	29	60
Kenya	8 533	10 603	29	27	19	17	12	11	52	56
Koweït	18 428	29 572	1	..	52	..	12	..	47	..
Lesotho	622	874	23	18	34	38	..	..	43	44
Lettonie	12 490	6 664	22	5	46	33	34	22	32	63
Liban	2 838	17 229	..	12	..	27	..	17	..	61
Lituanie	13 264	10 454	27	10	31	33	21	19	42	57
Macédoine, ERY de	2 635	3 445	14	11	32	28	..	..	54	60
Madagascar	3 081	3 733	32	30	14	14	12	11	53	56
Malaisie	42 775	74 634	19	14	40	44	26	35	41	43
Malawi	1 803	1 820	45	38	29	18	19	14	26	45
Mali	2 421	2 714	46	47	16	17	9	4	39	37
Maroc	25 821	35 238	18	17	32	32	18	17	50	51
Mauritanie	1 020	959	30	25	29	29	10	10	42	46

ÉCONOMIE

Économie	Produit intérieur brut (Millions de dollars) 1990	1999	Valeur ajoutée en pourcentage du PIB — Agriculture 1990	1999	Industrie 1990	1999	Secteur manufacturier 1990	1999	Services 1990	1999
Mexique	262 710	474 951	7	5	26	27	19	21	67	68
Moldova, Rép. de	10 583	1 092	43	21	33	24	..	18	24	55
Mongolie	..	905	15	33	41	28	..	..	44	40
Mozambique	2 512	4 169	37	32	18	24	10	13	44	44
Myanmar	..	..	57	53	11	9	8	6	32	38
Namibie	2 340	3 075	12	13	38	33	14	15	50	55
Népal	3 628	4 904	52	41	16	22	6	9	32	37
Nicaragua	1 009	2 302	31	26	21	21	17	14	48	53
Niger	2 481	2 067	35	40	16	17	7	6	49	43
Nigéria	28 472	43 286	33	41	41	62	6	5	26	-3
Norvège	115 453	145 449	3	2	31	32	12	11	66	66
Nouvelle-Zélande	43 103	53 622	7	..	26	..	18	..	67	..
Ouganda	4 304	6 349	57	44	11	18	6	9	32	38
Ouzbékistan	23 673	16 844	33	31	33	27	..	13	34	42
Pakistan	40 010	59 880	26	26	25	25	17	17	49	49
Panama	5 313	9 606	10	8	16	18	10	9	73	74
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 221	3 571	29	21	30	15	9	8	41	64
Paraguay	5 265	8 065	28	26	25	22	17	16	47	52
Pays-Bas	283 672	384 766	4	..	29	..	19	..	67	..
Pérou	32 802	57 318	7	8	38	39	27	24	55	54
Philippines	44 331	75 350	22	17	34	31	25	21	44	52
Pologne	61 197	154 146	8	4	48	33	..	20	44	63
Portugal	69 132	107 716	6	..	37	..	27	..	57	..
RDP lao	865	1 373	61	53	15	22	10	17	24	25
République arabe syrienne	12 309	19 380	29	..	24	..	..	..	48	..
République centrafricaine	1 488	1 053	48	55	20	20	11	9	33	25
République dominicaine	7 074	17 125	13	11	31	35	18	16	55	54
République kirghize	..	1 629	35	44	36	22	28	19	29	35
République slovaque	15 485	19 307	7	4	59	32	..	23	33	64
République tchèque	34 880	56 379	8	4	45	39	..	..	48	57
Roumanie	38 299	33 750	20	16	50	40	..	30	30	44
Royaume-Uni	975 512	1 373 612	2	..	35	..	23	..	63	..
Rwanda	2 584	1 956	33	46	25	20	19	12	42	34
Sénégal	5 698	4 791	20	18	19	25	13	17	61	57
Sierra Leone	897	669	47	44	20	24	4	4	33	32
Singapour	36 638	84 945	0	0	35	36	27	26	65	64
Slovénie	12 673	20 653	6	4	46	39	35	28	49	57
Sri Lanka	8 032	15 707	26	21	26	28	15	17	48	51
Suède	229 756	226 388	3	..	34	..	22	..	63	..
Suisse	228 415	260 299	..	..	..	..	..	..	..	..
Tadjikistan	4 857	1 778	27	6	34	30	..	..	39	65
Tanzanieb	4 220	8 777	48	48	16	14	9	7	36	38
Tchad	1 739	1 574	29	38	18	14	14	11	53	48
Thaïlande	85 345	123 887	12	13	37	40	27	32	50	49
Togo	1 628	1 506	34	43	23	21	10	9	44	36
Tunisie	12 291	21 188	16	13	30	28	17	18	54	59
Turkménistan	6 333	2 708	32	25	30	42	..	29	38	34
Turquie	150 721	188 374	18	18	30	26	20	16	52	56
Ukraine	91 327	42 415	26	14	45	34	36	29	30	51
Uruguay	8 355	20 211	11	9	32	29	26	19	57	62
Venezuela	48 593	103 918	5	5	50	24	20	12	44	71
Viet Nam	6 472	28 567	37	26	23	33	19	..	40	42
Yémen, Rép. du	4 660	6 769	27	17	30	49	10	11	43	34
Zambie	3 288	3 325	18	17	45	26	32	11	37	57
Zimbabwe	8 784	5 716	16	19	33	24	23	17	50	56
Toutes économies	**21 390 644t**	**30 211 993t**	**6w**	**4w**	**34w**	**32w**	**22w**	**21w**	**60w**	**61w**
Économies à revenu faible	889 723	1 067 242	29	27	31	30	18	18	41	43
Économies à revenu intermédiaire	3 525 445	5 488 604	13	10	39	36	25	23	47	55
Tranche inférieure	1 820 097	2 575 942	21	15	39	40	26	23	40	46
Tranche supérieure	1 722 041	2 918 403	8	7	39	32	24	24	53	61
Économies à revenu faible/intermédiaire	4 413 061	6 557 913	16	12	38	35	23	22	46	54
Afrique subsaharienne	297 397	332 744	18	18	34	32	17	17	48	50
Amérique latine et Caraïbes	1 146 895	2 055 025	9	8	36	29	23	21	56	63
Asie de l'Est et Pacifique	925 765	1 888 729	20	13	40	46	29	28	40	41
Asie du Sud	410 341	595 915	30	28	26	25	17	16	44	47
Europe et Asie centrale	1 240 214	1 093 237	17	10	43	32	..	..	40	58
Moyen-Orient et Afrique du Nord	402 799	590 253	15	..	38	..	13	..	47	..
Économies à revenu élevé	16 967 888	23 662 676	3	2	33	30	22	21	84	64

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les données antérieures à 1992 comprennent l'Érythrée. b. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie.

Tableau 13. Structure de la demande

	Pourcentage du PIB											
	Consommation privée		Consommation des administrations publiques		Investissement intérieur brut		Épargne intérieure brute		Exportations de biens et de services		Solde des ressources	
Économie	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Afrique du Sud	63	63	20	19	12	16	18	18	24	25	6	3
Albanie	61	96	19	10	29	16	21	-7	15	9	-8	-23
Algérie	56	59	16	11	29	27	27	30	23	26	-2	3
Allemagne	57	58	20	19	23	21	23	23	25	27	0	2
Angola	36	14	34	38	12	23	30	48	39	84	18	25
Arabie saoudite	40	41	31	32	20	21	30	26	46	36	10	5
Argentine	77	73	3	11	14	18	20	16	10	10	6	-1
Arménie	46	103	18	11	47	19	36	-14	35	19	-11	-33
Australie	61	62	17	17	21	22	21	21	17	21	0	-1
Autriche	56	56	19	19	24	25	25	25	40	42	1	-1
Azerbaïdjan	..	84	..	11	..	34	..	5	..	29	..	-29
Bangladesh	85	80	4	6	19	20	11	14	6	14	-7	-6
Bélarus	45	60	26	19	27	26	29	20	46	62	2	-6
Belgique	64	63	14	14	20	18	22	22	68	73	2	5
Bénin	84	82	11	11	14	18	5	8	22	21	-9	-10
Bolivie	77	73	12	16	13	18	11	11	23	15	-1	-7
Botswana	39	58	24	28	32	20	37	14	55	28	5	-6
Brésil	59	64	19	16	20	21	21	20	8	10	1	-1
Bulgarie	60	76	18	12	26	16	22	12	33	38	-4	-4
Burkina Faso	77	77	15	13	21	27	8	10	13	12	-13	-17
Burundi	95	85	11	14	15	10	-5	1	8	9	-20	-9
Cambodge	91	86	7	9	8	15	2	5	6	34	-7	-10
Cameroun	67	71	13	10	18	19	21	19	20	24	3	0
Canada	57	59	23	20	21	20	21	21	26	41	0	2
Chili	62	68	10	9	25	24	28	23	35	27	3	0
Chine	50	50	12	8	35	40	38	42	18	22	3	2
Colombie	65	69	11	12	20	17	25	19	20	18	4	2
Congo, Rép. dém. du	79	83	12	8	9	8	9	9	30	24	0	2
Congo, Rép. du	62	45	14	10	16	26	24	45	54	79	8	19
Corée, Rép. de	53	56	10	10	38	27	37	34	29	42	-1	7
Costa Rica	61	51	18	17	27	28	21	32	35	73	-7	4
Côte d'Ivoire	72	65	17	10	7	19	11	25	32	44	5	6
Croatie	74	60	24	26	10	23	2	14	78	40	-8	-9
Danemark	49	51	26	25	20	21	25	24	36	36	5	3
Égypte, Rép. arabe d'	73	77	11	9	29	23	16	14	20	15	-13	-8
El Salvador	89	87	10	11	14	16	1	2	19	25	-13	-14
Équateur	69	70	9	10	17	15	23	20	33	58	5	5
Érythrée	98	72	33	48	5	45	-31	-20	20	17	-37	-65
Espagne	62	62	16	16	25	21	22	22	17	28	-3	1
Estonie	62	64	16	19	30	28	22	17	60	83	-8	-11
États-Unis	67	68	18	15	17	19	15	17	10	12	-1	-1
Éthiopiea	74	80	19	15	12	19	7	4	8	14	-5	-14
Fédération de Russie	49	57	21	14	30	14	30	29	18	48	0	15
Finlande	53	53	21	21	28	17	26	26	23	40	-2	9
France	60	60	18	19	22	17	22	21	23	27	0	4
Géorgie	65	98	10	8	31	7	25	-6	40	17	-6	-13
Ghana	85	85	9	11	14	22	5	4	17	32	-9	-18
Grèce	73	73	15	15	23	20	11	12	17	16	-11	-8
Guatemala	84	88	7	6	14	16	10	6	21	18	-4	-10
Guinée	70	76	12	7	18	18	18	17	31	23	0	-1
Haïti	93	100	8	7	12	11	-1	-7	16	11	-13	-18
Honduras	66	79	14	13	23	26	20	9	36	42	-3	-17
Hong Kong, Chine	57	60	7	10	27	25	36	30	134	132	8	4
Hongrie	61	57	11	15	25	30	28	28	31	55	3	-3
Inde	67	69	11	11	25	24	22	20	7	11	-3	-3
Indonésie	58	70	9	6	31	14	33	24	26	54	2	10
Iran, Rép. islamique d'	62	65	11	19	29	16	27	16	22	14	-2	0
Irlande	58	49	15	13	21	20	27	37	59	80	6	18
Israël	56	60	30	30	25	20	14	10	35	36	-11	-10
Italie	61	62	18	16	21	18	21	22	20	27	0	4
Jamaïque	62	60	14	21	28	32	24	19	52	52	-4	-13
Japon	58	60	9	10	32	29	33	30	11	11	1	1
Jordanie	74	65	25	29	32	27	1	6	62	49	-31	-21
Kazakhstan	52	68	18	17	32	15	30	15	74	43	-1	0
Kenya	67	77	19	16	20	15	14	7	26	25	-5	-8
Koweït	57	50	39	27	18	12	4	22	45	47	-13	10
Lesotho	137	115	14	20	53	47	-51	-35	17	27	-104	-82
Lettonie	53	68	9	22	40	20	39	10	48	44	-1	-10
Liban	140	98	25	15	18	28	-64	-13	18	11	-82	-40
Lituanie	57	63	19	25	33	24	24	12	52	47	-9	-12
Macédoine, ERY de	68	75	17	18	14	23	15	7	48	41	1	-16
Madagascar	86	88	8	8	17	12	6	5	17	25	-11	-8
Malaisie	50	46	14	8	34	32	36	45	76	124	2	13
Malawi	75	80	16	12	20	15	10	7	25	30	-10	-8
Mali	80	80	14	12	23	20	6	8	17	22	-17	-12
Maroc	69	67	15	15	25	23	16	18	19	29	-10	-5
Mauritanie	69	73	26	15	20	22	5	12	46	39	-15	-10
Mexique	70	70	8	7	23	24	22	23	19	31	-1	-1

ÉCONOMIE

Pourcentage du PIB

Économie	Consommation privée		Consommation des administrations publiques		Investissement intérieur brut		Épargne intérieure brute		Exportations de biens et de services		Solde des ressources	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Moldova, Rép. de	63	92	14	12	25	18	23	-4	49	49	-2	-21
Mongolie	57	63	30	18	34	26	13	20	21	50	-21	-6
Mozambique	101	79	12	10	16	35	-12	11	8	13	-28	-24
Myanmar	89	89	..[b]	..[b]	13	12	11	11	3	1	-2	-1
Namibie	51	64	31	26	34	20	18	9	52	53	-16	-11
Népal	83	80	9	10	18	19	8	11	11	22	-11	-9
Nicaragua	59	85	43	14	19	37	-2	1	25	37	-21	-36
Niger	84	83	15	13	8	10	1	4	15	15	-7	-6
Nigéria	56	88	15	12	15	11	29	0	43	17	15	-11
Norvège	49	48	21	20	23	25	30	32	41	41	7	7
Nouvelle-Zélande	63	63	17	15	19	21	20	21	28	29	1	1
Ouganda	92	84	8	10	13	17	1	6	7	11	-12	-12
Ouzbékistan	61	59	25	22	32	19	13	19	29	22	-19	0
Pakistan	74	78	15	11	19	15	11	11	16	15	-8	-4
Panama	60	59	18	16	17	34	21	25	38	34	5	-9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	59	48	25	15	24	36	16	37	41	66	-8	1
Paraguay	78	73	5	10	22	19	16	17	23	41	-6	-2
Pays-Bas	59	59	15	14	22	20	27	27	54	56	5	7
Pérou	70	65	8	15	21	22	22	20	12	14	0	-2
Philippines	72	68	10	16	24	21	18	16	28	56	-6	-5
Pologne	50	74	19	9	25	28	32	18	28	20	7	-10
Portugal	63	64	16	19	29	26	21	17	34	31	-7	-9
RDP lao	..	71	..	5	..	25	..	24	11	4	-13	-1
République arabe syrienne	70	70	14	11	15	29	16	18	28	29	0	-11
République centrafricaine	86	81	15	12	12	14	-1	7	15	17	-13	-7
République dominicaine	80	73	5	10	25	26	15	16	34	32	-10	-10
République kirghize	71	93	25	17	24	10	4	-11	29	37	-20	-21
République slovaque	54	50	22	22	33	39	24	28	27	64	-9	-11
République tchèque	49	52	23	19	25	30	28	29	45	60	3	-1
Roumanie	66	81	13	9	30	15	21	10	17	29	-9	-5
Royaume-Uni	63	64	21	20	19	16	17	15	24	29	-3	0
Rwanda	84	89	10	13	15	14	6	-1	6	6	-8	-16
Sénégal	76	76	15	10	14	21	9	14	25	34	-5	-7
Sierra Leone	82	93	10	13	9	5	8	-2	24	14	-1	-8
Singapour	46	39	10	10	37	33	44	52	202	..	7	19
Slovénie	55	56	19	21	17	25	26	24	84	57	9	-1
Sri Lanka	76	71	10	10	22	25	14	19	30	36	-8	-6
Suède	51	53	27	26	21	14	22	21	30	44	0	7
Suisse	57	61	14	14	28	20	29	25	36	40	1	4
Tadjikistan	65	..	21	..	23	..	14	..	..	..	-10	..
Tanzanie[c]	84	72	17	13	23	18	-1	14	12	20	-23	-4
Tchad	97	89	10	11	7	18	-6	0	13	17	-15	-18
Thaïlande	57	57	9	11	41	21	34	32	34	57	-8	12
Togo	71	83	14	12	27	14	15	6	33	32	-12	-8
Tunisie	58	63	16	12	32	28	25	24	44	42	-7	-3
Turkménistan	49	..	23	..	40	..	28	..	..	..	-13	..
Turquie	69	68	11	11	24	24	20	21	13	26	-4	-3
Ukraine	57	56	17	26	27	21	26	18	28	40	-1	-3
Uruguay	69	78	14	9	11	14	17	13	26	19	6	-1
Venezuela	62	77	8	6	10	15	29	17	39	21	19	3
Viet Nam	86	71	8	8	13	29	6	21	26	44	-7	-7
Yémen, Rép. du	73	72	18	15	15	21	9	13	15	37	-6	-8
Zambie	64	85	19	10	17	17	17	6	36	29	-1	-11
Zimbabwe	63	69	19	16	17	18	17	15	23	46	0	-2
Toutes économies	61w	62w	15w	15w	24w	22w	23w	23w	19w	22w	0w	0w
Économies à revenu faible	66	70	12	11	24	20	21	19	17	27	-3	-1
Économies à revenu intermédiaire	59	62	14	12	26	24	27	26	21	28	1	1
Tranche inférieure	57	59	13	11	31	27	30	30	21	32	-1	3
Tranche supérieure	60	65	15	12	23	22	25	23	21	25	2	0
Économies à revenu faible/intermédiaire	60	63	14	12	26	24	26	25	21	26	0	1
Afrique subsaharienne	66	69	18	16	15	17	16	14	27	27	2	-2
Amérique latine et Caraïbes	65	68	13	13	19	21	22	20	14	16	2	-1
Asie de l'Est et Pacifique	54	53	11	10	35	33	35	37	26	39	0	5
Asie du Sud	69	71	11	10	23	22	19	19	9	12	-4	-4
Europe et Asie centrale	55	64	18	12	28	20	26	23	23	38	-1	4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	58	60	20	21	24	22	22	19	33	25	-2	-3
Économies à revenu élevé	62	62	16	15	23	21	23	22	19	22	0	1

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les données antérieures à 1992 comprennent l'Érythrée.

b. On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation des administrations publiques, qui est donc incluse dans la consommation privée.

c. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie.

Tableau 14. Finances de l'administration centrale

	Pourcentage du PIB										Pourcentage des dépenses totales[a]			
	Recettes fiscales courantes		Recettes non fiscales courantes		Dépenses courantes		Dépenses en capital		Excédent/déficit global[a]		Biens et services		Services sociaux[c]	
Économie	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998
Afrique du Sud	24,3	24,5	2,0	1,7	27,0	28,4	3,1	1,2	–4,1	–2,9	51,9	26,6	..	..
Albanie	..	14,8	..	4,5	..	25,1	..	4,7	..	–8,5	..	16,5	..	28,8
Algérie	..	30,7	..	1,5	..	21,5	..	7,7	..	2,9	..	..	..	..
Allemagne	27,0	26,6	1,4	5,1	28,2	31,6	1,9	1,4	–2,2	–0,9	32,0	31,8	65,0	69,8
Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Argentine	9,4	12,4	1,0	1,2	10,1	14,1	0,5	1,2	–0,4	–1,5	29,7	21,4	57,1	63,6
Arménie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Australie	23,8	22,9	2,1	1,6	22,2	23,3	2,1	1,3	2,1	2,9	27,4	30,6	50,7	66,3
Autriche	31,4	34,8	3,0	2,5	34,8	37,9	3,3	2,6	–4,5	–2,7	24,5	22,6	68,4	68,2
Azerbaïdjan	..	18,2	..	1,1	..	19,8	..	5,3	..	–3,9	..	34,6	..	37,6
Bangladesh	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bélarus	30,6	28,7	0,5	2,1	31,7	27,5	5,9	4,7	–5,1	–0,9	36,2	25,4	57,2	43,7
Belgique	41,5	43,3	1,5	0,7	45,8	44,4	2,3	2,2	–5,6	–2,0	18,4	19,1	..	..
Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bolivie	8,4	15,1	5,2	2,4	13,9	18,5	2,5	3,4	–1,7	–2,3	63,2	40,0	38,1	51,2
Botswana	27,7	14,7	23,4	29,5	26,5	28,5	7,3	6,8	11,3	8,4	41,4	46,8	33,9	42,7
Brésil	19,0	..	3,7	..	46,1	..	0,7	..	–5,8	..	14,7	..	33,0	..
Bulgarie	34,5	27,0	12,6	6,9	53,5	30,5	1,6	3,0	–8,2	2,8	33,5	32,9	30,3	45,0
Burkina Faso	10,1	..	0,8	..	11,6	..	3,4	..	–1,3	..	60,3	..	26,5	..
Burundi	16,3	12,7	1,9	1,0	14,2	17,3	11,8	3,7	–3,3	–5,5	33,0	55,2	22,3	23,0
Cambodge	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Cameroun	10,8	..	4,3	..	14,7	..	5,5	..	–5,9	..	51,0	..	30,1	..
Canada	18,3	..	2,7	..	25,3	..	0,5	..	–4,9	..	21,3	..	47,7	..
Chili	16,3	18,4	4,3	3,6	18,1	18,0	2,3	3,6	0,8	0,4	28,5	28,8	63,9	71,3
Chine	4,0	5,7	2,4	0,2	..	..	..	..	–1,9	–1,5	..	..	2,5	2,5
Colombie	8,8	10,1	2,1	1,4	7,7	12,8	2,2	3,2	3,4	–4,7	25,1	20,4	32,1	45,2
Congo, Rép. dém. du	9,4	4,3	0,7	1,0	15,7	9,9	3,1	0,5	–8,5	–0,8	72,6	94,5	6,1	0,5
Congo, Rép. du	14,7	6,6	7,8	22,8	34,8	33,9	0,8	4,1	–14,1	–8,6	54,4	49,7	..	..
Corée, Rép. de	15,9	17,3	1,7	2,7	13,8	13,7	2,4	3,8	–0,7	–1,3	30,1	21,6	27,8	27,8
Costa Rica	19,7	23,1	3,3	3,2	22,7	27,2	2,9	2,9	–3,1	–3,8	55,4	47,1	58,7	59,6
Côte d'Ivoire	19,9	21,0	2,1	0,6	24,5	17,1	0,0	7,1	–2,9	–1,3	68,8	44,0	38,0	..
Croatie	31,9	43,3	1,1	2,1	36,4	40,8	1,2	4,8	–4,6	0,6	53,9	48,7	63,8	63,5
Danemark	32,3	..	5,5	..	37,7	..	1,3	..	–0,7	..	20,3	..	50,5	..
Égypte, Rép. arabe d'	16,7	16,6	6,2	9,7	23,0	23,3	4,8	7,4	–5,7	–2,0	37,2	40,9	32,1	23,6
El Salvador	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Équateur	17,8	..	0,4	..	11,9	..	2,6	..	3,7	..	41,5	..	32,1	..
Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	28,8	28,1	1,6	2,0	30,6	34,2	3,2	1,9	–3,2	–5,5	18,7	15,9	50,6	48,3
Estonie	25,6	29,9	0,6	1,8	21,9	30,1	1,8	2,8	0,4	–0,1	22,3	42,9	48,7	55,5
États-Unis	18,0	20,4	1,5	1,4	21,7	20,4	1,8	0,6	–3,9	0,9	27,4	21,9	43,4	53,8
Éthiopied	12,2	..	5,1	..	24,6	..	4,4	..	–9,8	..	75,3	..	21,6	..
Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Finlande	28,3	28,1	2,8	3,9	28,7	34,2	2,1	1,1	0,2	–2,5	19,6	19,0	60,8	55,3
France	37,6	39,2	2,8	2,6	40,0	44,6	2,5	2,0	–2,1	–3,5	25,7	23,6	68,2	..
Géorgie	..	4,6	..	1,0	..	8,2	..	0,4	..	–2,5	..	45,5	..	26,1
Ghana	11,4	..	1,0	..	10,7	..	2,5	..	0,2	..	48,2	..	46,4	..
Grèce	26,0	20,6	2,3	2,4	48,9	28,4	4,1	4,3	–23,2	–8,4	31,5	29,3	32,1	35,0
Guatemala	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Guinée	11,5	10,0	4,6	0,4	10,8	10,0	12,1	5,6	–3,3	–4,1	36,7	34,0	..	..
Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Honduras	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hong Kong, Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	44,7	31,4	8,2	4,2	50,2	39,4	1,9	4,0	0,8	–6,1	26,5	16,0	46,5	46,
Inde	9,9	8,6	2,4	3,0	14,2	12,8	1,8	1,6	–7,5	–5,2	19,2	20,1	8,1	9,2
Indonésie	17,8	15,6	1,0	1,2	10,4	12,2	8,0	5,7	0,4	–2,4	22,9	18,9	13,2	26,2
Iran, Rép. islamique	7,2	11,2	10,8	15,3	15,0	17,7	4,9	8,8	–1,8	0,3	53,0	54,5	49,3	41,8
Irlande	32,8	31,6	2,4	1,6	36,3	32,2	2,8	3,2	–2,1	–0,4	18,8	18,1	55,3	58,8
Israël	33,7	35,8	5,7	6,4	47,3	45,1	3,0	3,0	–5,3	–1,2	37,4	33,2	39,2	57,6
Italie	37,3	38,6	1,2	2,9	43,8	42,2	4,0	2,4	–10,3	–3,3	16,5	19,2	..	..
Jamaïque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Japon	13,7	..	0,8	..	13,7	..	2,0	..	–1,6	..	13,6	..	52,0	..
Jordanie	18,6	19,8	7,5	6,7	30,1	28,3	5,8	5,7	–3,5	–3,3	54,5	62,6	36,6	44,6
Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Kenya	20,2	23,5	2,2	3,7	22,0	25,6	5,5	3,4	–3,8	–0,9	49,7	44,5	28,5	29,6
Koweït	1,5	1,5	..	..	45,1	44,0	10,2	6,6	..	..	..	..	..	..
Lesotho	34,7	34,9	4,3	9,8	28,3	40,6	22,8	9,7	–1,0	–3,7	39,2	75,6	34,3	35,7
Lettonie	..	28,0	..	3,8	..	30,6	..	2,5	..	0,1	..	29,8	..	58,4
Liba	..	12,7	..	4,3	..	26,0	..	6,1	..	–15,1	..	29,7	..	19,4
Lituanie	29,3	25,4	2,6	1,3	23,1	27,2	5,9	3,1	1,4	–0,4	11,7	54,5	..	60,1
Macédoine, ERY de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Madagascar	9,4	8,5	2,1	0,2	9,1	10,5	6,9	6,8	–0,9	–1,3	35,3	24,6	22,4	16,5
Malaisie	19,6	18,9	7,5	4,1	23,3	15,2	7,3	4,5	–2,1	2,9	42,6	40,5	35,6	42

ÉCONOMIE

	Pourcentage du PIB										Pourcentage des dépenses totales[b]			
	Recettes fiscales courantes		Recettes non fiscales courantes		Dépenses courantes		Dépenses en capital		Excédent/déficit global[a]		Biens et services		Services sociaux[c]	
Économie	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998
Malawi	18,0	..	2,7	..	20,2	..	6,4	..	–1,7	..	54,6	..	22,4	..
Mali	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Maroc	22,9	..	3,5	..	20,8	..	8,0	..	–2,2	..	47,9	..	27,0	..
Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	13,7	13,0	1,6	1,7	15,5	14,3	2,5	1,9	–2,5	–1,1	24,7	23,5	30,6	48,1
Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mongolie	15,6	13,5	2,7	6,0	18,7	19,8	2,9	3,2	–6,0	–10,8	24,2	23,6	24,7	25,4
Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Myanmar	6,2	4,5	4,3	3,3	11,4	4,3	4,6	4,5	–5,1	–0,9	..	..	35,7	15,5
Namibie	27,4	..	4,0	..	28,4	..	5,1	..	–1,2	..	71,7	..	..	..
Népal	7,0	8,8	1,4	1,8	..	..	..	..	–6,8	–4,7	..	..	24,4	28,9
Nicaragua	29,3	..	4,3	..	68,9	..	3,1	..	–35,6	..	42,6	..	36,2	..
Niger	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nigéria	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	32,3	34,1	10,2	9,1	39,2	34,1	2,1	1,6	0,5	0,7	18,8	17,3	44,0	42,1
Nouvelle-Zélande	36,3	32,1	6,2	2,1	43,1	32,5	0,9	0,9	4,0	0,5	22,1	50,9	69,2	71,0
Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pakistan	13,3	12,6	5,8	3,3	19,8	18,8	2,6	2,5	–5,4	–6,3	38,7	46,5	..	..
Panama	17,7	18,4	7,9	7,0	23,3	25,0	0,4	2,0	3,0	0,2	67,3	54,9	66,7	65,2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20,1	..	5,2	..	31,0	..	3,7	..	–3,5	..	58,7	..	30,4	..
Paraguay	9,2	..	3,1	..	7,8	..	1,6	..	2,9	..	54,2	..	31,5	..
Pays-Bas	42,8	42,7	4,2	3,0	48,6	46,0	3,0	1,7	–4,5	–1,7	15,2	15,4	64,6	63,9
Pérou	9,4	13,7	0,6	2,3	15,1	13,8	1,3	2,6	–6,4	–0,2	30,0	41,8	..	..
Philippines	14,1	17,0	2,1	2,0	16,5	16,3	3,1	2,2	–3,5	0,1	42,4	51,1	22,5	26,5
Pologne	..	32,8	..	2,9	..	35,7	..	2,0	..	–1,0	..	25,2	..	69,6
Portugal	28,4	32,1	4,0	3,6	34,3	35,6	4,5	5,2	–4,6	–2,1	38,0	39,5	..	..
RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République arabe syrienne	16,7	16,4	5,1	7,8	16,0	15,5	5,8	9,1	0,3	–0,2	..	..	12,6	16,4
République centrafricaine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République dominicaine	10,8	15,5	1,2	1,4	6,5	11,6	5,1	4,3	0,6	0,4	38,9	43,3	44,0	44,2
République kirghize	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	..	31,6	..	1,1	..	32,0	..	3,0	..	–1,6	..	14,3	..	67,1
Roumanie	30,9	24,4	3,5	2,1	27,9	29,1	5,9	2,9	0,9	–3,9	25,6	30,1	42,9	49,0
Royaume-Uni	33,3	36,3	3,2	2,0	34,2	36,3	3,8	1,5	0,6	0,6	31,1	28,3	52,8	57,5
Rwanda	9,5	..	1,3	..	12,7	..	6,3	..	–5,3	..	52,9	..	..	..
Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Sierra Leone	3,9	9,9	0,2	0,3	5,8	13,0	0,5	4,2	–1,8	–5,8	76,2	39,0	25,8	..
Singapour	15,4	16,2	11,5	8,4	16,4	11,8	5,1	5,1	10,8	11,8	49,8	36,7	32,2	23,2
Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Sri Lanka	19,0	14,5	2,0	2,7	22,3	19,7	6,1	5,3	–7,8	–8,0	30,2	37,1	27,5	30,0
Suède	38,4	35,8	5,8	4,5	39,8	41,7	1,0	1,1	1,0	–1,6	13,7	14,5	61,8	53,2
Suisse	19,4	22,0	1,4	1,7	22,1	27,0	1,2	1,0	–0,9	–1,3	29,9	29,1	66,4	72,9
Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tanzanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tchad	6,1	..	0,5	..	9,5	..	12,3	..	–4,7	..	41,4	..	..	..
Thaïlande	17,1	14,4	1,5	1,8	11,5	11,7	2,6	6,7	4,6	–3,4	59,2	51,2	32,2	38,3
Togo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tunisie	24,0	24,8	6,7	4,8	27,0	25,9	7,6	6,7	–5,4	–3,1	31,7	37,9	36,9	46,6
Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Turquie	11,6	19,1	2,1	2,8	15,1	26,5	2,3	3,4	–3,0	–8,4	52,0	32,8	26,3	25,7
Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Uruguay	25,2	30,0	1,3	2,3	24,0	31,6	1,9	1,7	0,4	–0,8	34,6	31,7	61,6	75,8
Venezuela	18,4	12,8	5,3	4,6	17,4	16,0	3,3	3,8	0,0	–2,8	27,2	23,9	..	.
Viet Nam	..	15,8	..	2,4	..	14,3	..	5,8	..	–1,1	..	..	..	30,
Yémen, Rép. du	11,2	13,7	8,3	23,1	22,8	31,2	9,6	6,8	–9,1	–2,3	61,9	43,5	21,9	22,4
Zambie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Zimbabwe	21,7	26,4	2,4	3,0	24,5	33,6	2,8	2,1	–5,3	–5,0	51,2	48,5	..	55,3

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a.Y compris les dons. b. Les dépenses totales comprennent les prêts moins les remboursements. c. Éducation, santé, sécurité sociale, aide sociale, logement et équipements collectifs. d. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie.

Tableau 15. Compte des transactions courantes de la balance des paiements et réserves internationales

USD millions

Économie	Biens et services: Exportations 1990	Biens et services: Exportations 1998	Biens et services: Importations 1990	Biens et services: Importations 1998	Revenu net 1990	Revenu net 1998	Transferts courants nets 1990	Transferts courants nets 1998	Solde des transactions courantes 1990	Solde des transactions courantes 1998	Réserves Internationales brutes 1990	Réserves Internationales brutes 1999
Albanie	354	295	485	941	-2	77	15	504	-118	-65	..	369
Algérie	13 462	10 809	10 106	9 119	-2 268	-2 332	333	..	1 420	..	2 703	4 526
Angola	3 992	3 879	3 385	4 546	-765	-1 317	-77	208	-236	-1 776	..	496
Argentine	14 800	31 125	6 846	38 573	-4 400	-7 335	998	509	4 552	-14 274	6 222	26 252
Arménie	..	360	..	988	..	60	..	177	..	-390	1	319
Australie	49 843	72 027	53 056	78 487	-13 158	-11 474	358	-107	-16 013	-18 042	19 319	21 212
Autriche	63 694	95 173	61 580	96 641	-942	-1 227	-6	-1 914	1 166	-4 609	17 228	15 120
Azerbaïdjan	392	1 010	348	2 425	0	-13	106	64	150	-1 364	0	673
Bangladesh	1 903	5 879	4 156	8 049	-122	-100	802	2 017	-1 574	-253	660	1 604
Bélarus	3 661	7 957	3 557	8 964	-1	-78	79	140	182	-945	..	299
Belgique[a]	138 605	191 640	135 098	180 988	2 316	5 936	-2 197	-4 420	3 627	12 168	23 789	10 937
Bénin	364	545	454	771	-25	-17	139	86	24	-157	69	400
Bolivie	977	1 358	1 086	2 201	-249	-162	159	330	-199	-675	511	917
Botswana	2 005	2 316	1 987	2 506	-106	120	69	240	-19	170	3 385	6 299
Brésil	35 170	58 767	28 184	74 415	-11 608	-19 617	799	1 436	-3 823	-33 829	9 200	34 796
Bulgarie	6 950	5 981	8 027	5 989	-758	-284	125	230	-1 710	-62	670	3 083
Burkina Faso	349	399	758	783	0	-36	332	187	-77	-233	305	295
Burundi	89	72	318	172	-15	-12	174	59	-69	-53	112	48
Cambodge	314	815	507	1 286	-21	-50	120	297	-93	-224	..	393
Cameroun	2 251	2 306	1 931	2 176	-478	-469	-39	105	-196	-235	37	4
Canada	149 538	248 161	149 118	240 290	-19 388	-19 618-	796	534	-19 764	-11 213	23 530	28 126
République centrafricaine	220	149	410	255	-22	-20	123	69	-89	-57	123	136
Tchad	271	326	488	581	-21	-3	192	179	-46	-132	132	95
Chili	10 221	18 953	9 166	21 583	-1 737	-1 972	198	463	-485	-4 139	6 784	14 407
Chine*	57. 374	207 584	46 706	165 894	1 055	-16 644	274	4 279	11 997	29 325	34 476	157 728
Hong Kong, Chine	100 413	208 519	94 084	207 729	0	904	..	..	6 329	-4 987	24 656	96 236
Colombie	8 679	13 516	6 858	17 531	-2 305	-1 725	1 026	447	542	-5 293	4 453	7 644
Congo, Rép. dém.. du	2 557	1 446	2 497	1 385	-770	-752	-27	33	-738	-658	261	..
Congo, Rép. du	1 488	1 493	1 282	1 539	-460	-168	3	-20	-251	-252	10	39
Costa Rica	1 963	6 876	2 346	6 974	-233	-468	192	105	-424	-460	525	1 460
Côte d'Ivoire	3 172	5 022	3 120	4 095	-988	-695	-164	-438	-1 100	-207	21	632
Croatie	..	8 569	..	10 663	..	-164	..	708	..	-1 551	167	3 025
République tchèque	..	33 908	..	34 713	..	-994	..	408	..	-1 392	..	12 806
Danemark	48 902	62 766	41 415	59 501	-5 708	-3 791	-408	-1 481	1 372	-2 007	11 226	22 287
République dominicaine	1 832	7 482	2 233	8 917	-249	-887	371	1 986	-280	-336	69	689
Équateur	3 262	5 007	2 365	6 409	-1 364	-1 543	107	776	-360	-2 169	1 009	1 642
Égypte. Rép. arabe d'	9 151	13 502	13 710	21 807	-912	1 140	4 836	4 403	-634	-2 762	3 620	14 484
El Salvador	973	2 741	1 624	4 266	-132	-66	631	1 507	-152	-84	595	2 004
Érythrée	88	109	278	597	0	4	171	249	-19	-234	..	..
Estonie	664	4 170	711	4 715	-13	-81	97	148	36	-478	198	853
Éthiopieb	672	1 037	1 069	1 815	-67	-91	220	349	-244	-520	55	459
Finlande	31 180	50 153	33 456	38 705	-3 735	-3 083	-952	-994	-6 962	7 371	10 415	8 207
France	285 389	387 123	283 238	342 244	-3 896	4 380	-8 199	-9 097	-9 944	40 161	68 291	39 701
Géorgie	..	720	..	1 437	..	117	..	211	..	-389	..	132
Allemagne	474 713	623 416	423 497	587 353	20 832	-9 203	-23 745	-30 303	48 303	-3 443	104 547	61 039
Ghana	983	1 989	1 506	2 887	-111	-136	411	684	-223	-350	309	454
Grèce	13 018	14 863	19 564	25 601	-1 709	-1 632	4 718	7 510	-3 537	-4 860	4 721	18 122
Guatemala	1 568	3 487	1 812	5 047	-196	-184	227	705	-213	-1 039	362	1 189
Guinée	829	804	953	962	-149	-81	70	121	-203	-119	80	122
Haïti	318	479	515	1 021	-18	-12	193	516	-22	-38	10	83
Honduras	1 032	2 387	1 127	2 736	-237	-176	280	367	-51	-158	47	1 258
Hongrie	12 035	25 657	11 017	27 101	-1 427	-1 878	787	1 018	379	-2 304	1 185	10 954
Inde	23 028	47 419	31 485	59 138	-1 757	-3 546	2 069	10 280	-8 145	-4 984	5 637	32 667
Indonésie	29 295	54 850	27 511	43 903	-5 190	-8 189	418	379	-2 988	4 096	8 657	26 445
Iran Rép. islamique d'	19 741	14 297	22 292	16 189	378	-502	2 500	497	327	-1 897	..	..
Irlande	26 786	71 749	24 576	61 713	-4 955	-10 718	2 384	1 488	-361	806	5 362	5 346
Israël	17 276	32 021	20 228	36 022	-1 975	-2 984	5 088	6 143	161	-842	6 598	22 605
Italie	219 971	310 121	218 573	270 320	-14 712	-12 318	-3 164	-7 485	-16 479	19 998	88 595	22 425
Jamaïque	2 217	3 383	2 390	3 970	-430	-304	291	635	-312	-255	168	555
Japon	323 692	436 456	297 306	363 488	22 492	56 570	-4 800	-8 842	44 078	120 696	87 828	286 916
Jordanie	2 511	3 636	3 754	5 200	-215	-138	1 046	1 712	-411	9	1 139	2 629
Kazakhstan	5 758	6 735	5 862	7 716	-175	-298	168	78	-111	-1 201	..	1 479
Kenya	2 228	2 851	2 705	3 695	-418	-173	368	654	-527	-363	236	792
Corée, Rép. de	73 295	156 701	76 360	114 446	-87	-5 049	1 149	3 352	-2 003	40 558	14 916	73 987
Koweït	8 268	11 376	7 169	13 197	7 738	5 867	-4 951	-1 520	3 886	2 527	2 929	4 824
République kirghize	285	598	400	936	0	-76	..	50	..	-365	..	230
RDP lao	102	487	212	602	-1	-35	56	74	-55	-77	8	101
Lettonie	1 090	3 120	997	3 947	2	53	96	125	191	-650	..	840
Liban	511	1 817	2 836	8 717	622	323	1 818	2 689	115	-3 888	4 210	7 776
Lesotho	100	247	754	918	433	234	286	157	65	-280	72	500
Lituanie	..	5 071	..	6 348	..	-255	..	235	..	-1 298	107	1 195
Macédoine, ERY de	..	1 449	..	2 019	..	-45	..	327	..	-288	..	430
Madagascar	471	829	809	1 128	-161	-78	234	88	-265	-289	92	171
Malawi	443	563	549	1 076	-80	-97	99	..	-86	..	142	251
Malaisie	32 665	71 900	31 765	60 200	-1 872	0	102	-1 094	-870	-4 792	10 659	30 588
* Taiwan Chine	74 175	126 946	67 015	124 031	4 361	2 049	-601	-1 527	10 920	3 437	77 653	106 200
Mali	420	637	830	899	-37	-45	225	126	-221	-178	198	350

ÉCONOMIE

USD millions

Économie	Biens et services: Exportations 1990	Biens et services: Exportations 1998	Biens et services: Importations 1990	Biens et services: Importations 1998	Revenu net 1990	Revenu net 1998	Transferts courants nets 1990	Transferts courants nets 1998	Solde des transactions courantes 1990	Solde des transactions courantes 1998	Réserves Internationales brutes 1990	Réserves Internationales brutes 1999
Mauritanie	471	393	520	471	-46	-32	86	187	-10	77	59	224
Mexique	48 805	129 523	51 915	138 441	-8 316	-13 056	3 975	6 014	-7 451	-15 960	10 217	31 782
Moldova, Rép. de	..	765	..	1 228	..	33	..	83	..	-347	0	186
Mongolie	493	540	1 096	671	-44	0	7	56	-640	-75	23	136
Maroc	6 239	9 970	7 783	11 358	-988	-1 101	2 336	2 345	-196	-144	2 338	5 689
Mozambique	229	531	996	1 132	-97	-141	448	313	-415	-429	232	654
Myanmar	641	1 634	1 182	2 789	-61	38	77	515	-526	-602	410	265
Namibie	1 220	1 605	1 584	1 908	37	61	354	403	28	162	50	305
Népal	379	1 108	761	1 646	71	13	60	103	-251	-421	354	843
Pays-Bas	160 447	224 762	147 652	200 897	-631	8 905	-2 943	-7 185	9 221	25 585	34 401	10 098
Nouvelle-Zélande	11 683	16 017	11 699	15 859	-1 576	-3 093	138	338	-1 453	-2 596	4 129	4 455
Nicaragua	392	761	682	1 656	-217	-151	202	..	-305	..	166	510
Niger	533	332	728	479	-54	-24	14	-22	-236	-192	226	39
Nigéria	14 550	9 855	6 909	13 377	-2 738	-2 291	85	1 570	4 988	-4 244	4 129	6 485
Norvège	47 078	54 768	38 911	54 440	-2 700	-898	-1 476	-1 591	3 992	-2 161	15 788	20 400
Pakistan	6 217	10 017	9 351	12 819	-966	-2 330	2 748	3 430	-1 352	-1 702	1 046	1 511
Panama	4 438	8 023	4 193	8 869	-255	-525	219	159	209	-1 212	344	823
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 381	2 091	1 509	1 872	-103	-259	156	87	-76	47	427	205
Paraguay	1 609	3 893	2 094	4 277	260	61	55	58	-171	-265	675	987
Pérou	4 120	7 488	4 086	10 494	-1 733	-1 484	316	..	-1 384	..	1 891	8 730
Philippines	11 430	36 973	13 967	39 631	-872	3 510	714	435	-2 695	1 287	2 036	13 230
Pologne	19 037	43 387	15 095	52 007	-3 386	-1 178	2 511	2 897	3 067	-6 901	4 674	24 535
Portugal	21 554	34 621	27 146	45 323	-96	-579	5 507	4 031	-181	-7 250	20 579	8 427
Roumanie	6 380	9 519	9 901	12 798	161	-392	106	753	-3 254	-2 918	1 374	2 690
Fédération de Russie	53 883	87 734	48 915	74 078	-4 500	-12 000	..	-415	468	1 241	..	8 457
Rwanda	145	112	359	482	-17	-8	145	236	-86	-143	44	174
Arabie saoudite	47 445	43 551	43 939	44 417	7 979	2 768	-15 637	-15 053	-4 152	-13 150	13 437	16 997
Sénégal	1 453	1 319	1 840	1 627	-129	-37	153	264	-363	-81	22	404
Sierra Leone	210	75	215	161	-71	-15	7	..	-69	..	5	39
Singapour	67 489	128 706	64 953	113 698	1 006	3 783	-421	-1 177	3 122	17 614	27 748	76 843
République slovaque	..	13 012	..	15 346	..	-158	..	366	..	-2 126	..	3 371
Slovénie	7 900	11 143	6 930	11 405	-38	146	46	112	978	-4	112	3 168
Afrique du Sud	27 119	34 526	21 017	32 687	-4 096	-3 029	60	-746	2 065	-1 936	2 583	6 353
Espagne	83 595	161 294	100 870	160 165	-3 533	-7 513	2 799	3 249	-18 009	-3 135	57 238	33 115
Sri Lanka	2 293	5 648	2 965	6 661	-167	-178	541	903	-298	-288	447	1 636
Suède	70 560	103 130	70 490	89 268	-4 473	-5 785	-1 936	-3 438	-6 339	4 639	20 324	15 019
Suisse	96 926	120 542	96 402	108 277	8 746	16 018	-2 329	-3 736	6 941	24 547	61 284	36 321
République arabe syrienne	5 030	4 930	2 955	4 788	-401	-606	88	523	1 762	59	..	..
Tadjikistan	..	604	..	731	..	-38	..	57	..	-107	..	..
Tanzanie	538	1 144	1 474	2 353	-185	-139	562	560	-559	-788	193	775
Thaïlande	29 229	65 903	35 870	48 704	-853	-3 566	213	414	-7 281	14 048	14 258	34 063
Togo	663	693	847	823	-32	7	132	..	-84	..	358	122
Tunisie	5 203	8 482	6 039	9 131	-455	-857	828	831	-463	-675	867	2 262
Turquie	21 042	54 541	25 652	55 412	-2 508	-2 985	4 493	5 727	-2 625	1 871	7 626	23 340
Turkménistan	1 238	614	857	1 608	0	33	66	27	447	-934	..	1 513
Ouganda	246	634	676	1 871	-77	-9	78	539	-429	-706	44	763
Ukraine	..	17 621	..	18 828	..	-871	..	782	..	-1 296	469	1 046
Royaume-Uni	238 568	372 594	263 985	386 529	-818	23 589	-7 624	-10 754	-33 859	-1 100	43 146	29 834
États-Unis	536 058	933 906	615 992	1 098 181	28 431	-12 209	-27 821	-44 075	-79 324	-220 559	173 094	60 500
Uruguay	2 158	4 225	1 659	4 507	-321	-185	8	67	186	-400	1 446	2 587
Ouzbékistan	..	3 148	..	3 182	..	-61	..	43	..	-52	..	..
Venezuela	18 806	19 021	9 451	19 870	-774	-1 559	-302	-154	8 279	-2 562	12 733	12 277
Viet Nam	1 913	11 974	1 901	13 507	-412	-689	49	951	-351	-1 271	429	2 002
Yémen, Rép. du	1 490	1 708	2 170	2 771	-454	-422	1 872	1 256	739	-228	441	1 010
Zambie	1 360	1 057	1 897	1 140	-437	-485	380	..	-594	..	201	45
Zimbabwe	2 012	2 535	2 001	2 742	-263	-346	112	..	-140	..	295	268
Toutes économies	**4 251 942t**	**6 766 816t**	**4 257 615t**	**6 696 346t**								
Économies à revenu faible	130 884	209 252	148 102	243 846								
Économies à revenu intermédiaire	699 711	1 374 233	666 224	1 356 708								
Tranche inférieure	289 307	634 614	302 617	610 185								
Tranche supérieure	409 317	739 691	365 852	746 047								
Économies à revenu faible/intermédiaire	829 625	1 583 740	814 842	1 603 017								
Afrique subsaharienne	80 330	89 935	74 324	104 277								
Amérique latine et Caraïbes	169 084	335 772	146 919	393 251								
Asie de l'Est et Pacifique	239 776	614 457	240 892	497 263								
Asie du Sud	34 113	70 684	49 041	89 001								
Europe et Asie centrale	188 731	340 843	187 584	363 280								
Moyen-Orient et Afrique du Nord	134 093	131 866	134 828	154 797								
Économies à revenu élevé	3 418 264	5 183 326	3 430 033	5 096 364								

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Y compris le Luxembourg. b. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie.

Tableau 16. Finances du secteur privé

Économie	Investissement privé % formation brute de capital fixe intérieur		Capitalisation boursière Millions de dollars		Nombre de sociétés intérieures cotées en bourse		Marge d'intérêt Points de pourcentage		Crédit intérieur du secteur bancaire % du PIB	
	1990	1997	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Afrique du Sud	65,6	72,7	137 540	262 478	732	668	2,1	5,8	97,8	73,4
Albanie	..	..	..	..	..	..	2,1	8,7	..	47,2
Algérie	..	..	..	..	..	..	..	2,5	74,7	45,8
Allemagne	..	..	355 073	1 432 190	413	933	4,5	6,4	108,5	146,9
Angola	..	..	..	..	..	..	..	7,5	..	-10,4
Arabie saoudite..	..	48 213	60 440	59	73	..	..	14,4	46,6	
Argentine	67,4	92,6	3 268	83 887	179	129	..	3,0	32,4	34,8
Arménie	..	..	..	25	..	95	..	11,5	58,7	10,8
Australie	74,2	80,1	107 611	427 683	1 089	1 217	4,5	2,9	103,5	93,7
Autriche	..	..	11 476	33 025	97	97	..	3,4	123,0	132,1
Azerbaïdjan	..	..	..	4	..	2	..	..	57,2	10,6
Bangladesh	50,1	67,2	321	865	134	211	4,0	5,4	24,1	33,4
Bélarus	..	..	..	..	..	..	..	27,2	..	37,4
Belgique	..	..	65 449	184 942	182	172	6,9	4,3	70,9	147,9
Bénin	44,8	59,5	..	..	..	..	9,0	..	22,4	6,6
Bolivie	39,3	59,7	..	116	..	18	18,0	23,1	30,7	66,2
Botswana..	..	261	1 052	9	15	1,8	5,2	-46,4	-69,7	
Brésil	76,7	80,6	16 354	227 962	581	478	..	..	89,8	50,5
Bulgarie	3,6	42,2	..	706	..	860	8,9	9,6	0,1	0,0
Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	9,0	..	13,7	13,2
Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	23,2	30,7
Cambodge	86,0	73,9	..	..	..	..	..	10,2	..	7,4
Cameroun	..	..	..	..	..	..	11,0	17,0	31,2	17,7
Canada	86,3	88,5	241 920	800 914	1 144	3 767	1,3	1,5	85,8	100,9
Chili	79,5	80,8	13 645	68 228	215	285	8,6	4,1	73,0	68,8
Chine	33,8	47,5	2 028	330 703	14	950	0,7	3,6	90,0	130,4
Colombie	61,5	55,9	1 416	11 590	80	145	8,8	9,1	30,8	40,5
Congo, Rèp. dém. du..	..	..	..	..	..	..	..	25,3	..	
Congo, Rép. du	..	..	..	..	..	..	11,0	17,0	29,1	19,7
Corée, Rép. de	79,9	73,4	110 594	308 534	669	725	0,0	1,4	57,2	85,2
Costa Rica	78,9	73,2	475	2 303	82	22	11,4	11,4	29,9	38,3
Côte d'Ivoire	57,9	70,2	549	1 514	23	38	9,0	..	44,5	25,9
Croatie	..	..	..	2 584	2	59	499,3	10,6	..	48,4
Danemark	..	..	39 063	105 293	258	233	6,2	4,7	63,0	57,1
Égypte, Rép. arabe d'	62,3	68,6	1 765	32 838	573	1 032	7,0	3,7	106,8	96,3
El Salvador	81,5	77,3	..	2 141	..	40	3,2	4,7	32,0	44,4
Équateur	78,3	82,9	69	415	65	28	-6,0	15,1	17,2	87,0
Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	..	..	111 404	431 668	427	718	5,4	2,1	110,8	114,4
Estonie	..	..	..	1 789	..	25	..	4,5	65,0	34,9
États-Unis	84,9	85,8	3 059 434	16 635 114	6 599	7 651	..	..	114,7	170,1
Éthiopie	..	..	..	..	..	..	3,6	4,2	50,4	51,3
Fédération de Russie	..	..	244	72 205	13	207	..	26,0	..	35,0
Finlande	..	..	22 721	349 409	73	147	4,1	3,5	84,3	57,5
France	..	..	314 384	1 475 457	578	968	6,1	3,7	106,1	103,1
Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	18,8	..	13,1
Ghana	..	..	76	916	13	22	..	..	13,2	36,8
Grèce	49,8	..	15 228	204 213	145	281	8,1	6,3	73,3	65,4
Guatemala	79,9	79,8	..	215	..	5	5,1	11,6	17,4	17,1
Guinée	..	..	..	..	..	..	0,2	..	5,4	6,8
Haïti	..	..	..	..	..	..	..	15,5	32,9	24,1
Honduras	..	..	40	458	26	71	8,3	10,2	40,9	28,5
Hong Kong, Chine	..	..	83 397	609 090	284	695	3,3	4,0	156,3	141,1
Hongrie	..	..	505	16 317	21	66	4,1	3,1	105,5	52,2
Inde	56,7	70,1	38 567	184 605	2 435	5 863	..	..	50,6	44,9
Indonésie	67,5	77,2	8 081	64 087	125	277	3,3	1,9	45,5	61,1
Iran, Rèp. islamique d'	53,6	55,5	34 282	21 830	97	295	..	..	62,1	49,4
Irlande	..	..	..	42 458	..	84	5,0	3,2	57,3	100,0
Israël	..	..	3 324	63 820	216	644	12,0	5,0	106,2	85,3
Italie	..	..	148 766	728 273	220	241	7,3	4,0	90,1	93,5
Jamaïque	..	..	911	2 530	44	46	6,6	16,0	34,8	49,1
Japon	79,4	70,9	2 917 679	4 546 937	2 071	2 470	3,4	2,0	266,8	142,4
Jordanie	..	..	2 001	5 827	105	152	2,2	3,2	110,0	90,1
Kazakhstan	..	..	..	2 260	..	17	..	..	..	11,1
Kenya	41,8	56,0	453	1 409	54	57	5,1	12,8	52,9	50,1
Koweït	..	..	..	18 814	..	76	0,4	2,8	217,6	116,8
Lesotho	..	..	..	..	..	..	7,4	11,6	27,4	-0,2
Lettonie	..	..	..	391	..	70	..	9,2	..	18,8
Liban	..	..	..	1 921	..	13	23,1	7,0	132,6	134,9
Lituanie	..	..	..	1 138	..	54	..	8,1	..	13,1
Macédoine, ERY de	..	..	..	8	..	2	..	9,1	..	19,0
Madagascar	46,5	46,9	..	..	..	..	5,3	19,0	26,2	15,8
Malaisie	64,5	72,8	48 611	145 445	282	757	1,3	3,2	77,9	160,5
Malawi	51,8	27,7	..	..	..	..	8,9	20,4	17,8	7,3
Mali	..	..	..	..	..	..	9,0	..	13,7	16,1
Maroc	68,3	67,9	966	13 695	71	55	0,5	6,2	43,0	83,8
Mauritanie	46,2	49,4	..	..	..	..	5,0	..	54,7	0,3
Mexique	76,0	81,4	32 725	154 044	199	188	..	16,3	36,6	29,1

ÉTATS ET MARCHÉS

Économie	Investissement privé % formation brute de capital fixe intérieur 1990	1997	Capitalisation boursière Millions de dollars 1990	1999	Nombre de sociétés intérieures cotées en bourse 1990	1999	Marge d'intérêt Points de pourcentage 1990	1999	Crédit intérieur du secteur bancaire % du PIB 1990	1999
Moldova, Rép. de	..	..	..	38	..	58	..	8,0	62,8	30,8
Mongolie	..	..	..	32	..	418	..	17,9	68,5	11,6
Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	11,8	15,6	6,2
Myanmar	..	..	..	..	..	..	2,1	5,1	32,8	29,1
Namibie	61,7	62,2	21	691	3	14	10,6	7,7	20,4	53,7
Népal	..	..	..	418	..	108	2,5	4,0	28,9	41,4
Nicaragua	54,7	62,0	..	..	..	..	12,5	11,9	206,6	144,8
Niger	..	..	..	..	..	..	9,0	..	16,2	9,2
Nigéria	..	..	1 372	2 940	131	194	5,5	13,1	23,7	15,4
Norvège	65,8	..	26 130	63 696	112	195	4,6	2,8	67,4	60,8
Nouvelle-Zélande	74,7	86,8	8 835	28 352	171	114	4,4	3,9	81,6	121,3
Ouganda	..	..	..	..	..	..	7,4	12,8	17,8	7,6
Ouzbékistan	..	..	..	119	..	4	..	..	..	..
Pakistan	51,7	58,3	2 850	6 965	487	765	..	..	50,9	47,0
Panama	86,9	84,0	226	3 584	13	31	3,6	3,1	52,7	93,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	79,7	79,9	..	..	..	..	6,9	3,4	35,8	31,0
Paraguay	86,7	67,0	..	423	..	55	8,1	10,5	14,9	27,1
Pays-Bas	87,3	86,9	119 825	695 209	260	344	8,4	0,7	107,4	131,5
Pérou	83,1	84,5	812	13 392	294	242	2 335,0	14,5	16,2	24,9
Philippines	81,8	80,1	5 927	48 105	153	226	4,6	3,6	23,2	64,1
Pologne	41,2	53,4	144	29 577	9	221	462,5	6,3	18,8	36,5
Portugal	..	..	9 201	66 488	181	125	7,8	2,8	71,8	107,9
RDP lao	..	..	..	..	..	..	2,5	18,6	5,1	10,7
République arabe syrienne	..	..	..	..	..	..	..	..	56,6	28,9
République centrafricaine	..	..	..	..	..	..	11,0	17,0	12,9	11,7
République dominicaine	73,1	82,9	..	141	..	6	15,2	9,0	31,5	37,0
République kirghize	..	..	..	..	..	..	..	25,3	..	20,0
République slovaque	..	..	..	723	..	845	..	6,7	..	67,5
République tchèque	..	..	..	11 796	..	164	..	4,2	..	65,1
Roumanie	9,8	35,4	..	873	..	5 825	..	..	79,7	18,8
Royaume-Uni	83,6	87,0	848 866	2 933 280	1 701	1 945	2,2	2,7	123,0	129,1
Rwanda	..	..	..	..	..	..	6,3	..	17,1	13,2
Sénégal	..	..	..	..	..	..	9,0	..	33,8	22,8
Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	12,0	17,3	26,3	50,1
Singapour	..	..	34 308	198 407	150	355	2,7	4,1	62,2	83,7
Slovénie	..	..	..	2 180	24	28	142,0	5,1	36,8	40,1
Sri Lanka	..	..	917	1 584	175	239	-6,4	-4,8	43,1	31,9
Suède	79,9	79,7	97 929	373 278	258	277	6,8	3,9	145,5	122,1
Suisse	..	..	160 044	693 127	182	239	-0,9	2,7	179,0	184,1
Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tanzanie	..	..	..	181	..	4	..	22,1	39,2	13,9
Tchad	..	54,1	..	..	..	..	11,0	17,0	11,5	12,0
Thaïlande	84,8	65,9	23 896	58 365	214	392	2,2	4,3	91,1	126,0
Togo	..	..	..	..	..	..	9,0	..	21,3	22,2
Tunisie	50,5	50,8	533	2 706	13	44	..	..	62,5	69,2
Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	26,6
Turquie	68,2	77,6	19 065	112 716	110	285	..	..	25,9	36,6
Ukraine	..	..	..	1 121	..	125	..	34,3	83,2	24,3
Uruguay	71,5	72,0	..	168	36	17	76,6	39,0	60,1	43,2
Venezuela	34,8	43,6	8 361	7 471	76	87	7,7	10,8	37,4	16,5
Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	5,3	15,9	21,9
Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	62,8	32,2
Zambie	..	..	..	291	..	8	9,5	20,1	67,8	63,5
Zimbabwe	..	..	2 395	2 514	57	70	2,9	16,9	41,7	32,8
Toutes économies	**78,1w**	**76,0w**	**9 398 391s**	**36 030 808s**	**25 424s**	**49 640s**			**125,1w**	**136,4w**
Économies à revenu faible	48,1	56,5	54 588	268 082	3 446	8 332			43,7	42,7
Économies à revenu intermédiaire	72,2	74,8	430 570	2 159 249	4 914	16 560			62,1	80,2
Tranche inférieure	..	..	58 226	751 775	1 833	11 451			63,4	92,5
Tranche supérieure	73,8	77,9	372 344	1 407 474	3 081	5 109			60,2	60,3
Économies à revenu faible/intermédiaire	64,5	66,9	485 158	2 427 331	8 360	24 892			58,4	72,2
Afrique subsaharienne	..	..	142 594	275 723	1 011	1 138			55,6	43,2
Amérique latine et Caraïbes	74,3	79,8	78 470	584 985	1 748	1 938			58,7	27,6
Asie de l'Est et Pacifique	63,3	56,9	197 109	955 379	1 443	3 754			71,0	112,5
Asie du Sud	55,9	68,9	42 655	194 475	3 231	7 199			48,3	44,1
Europe et Asie centrale	..	..	19 065	265 207	110	9 000			..	33,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	..	5 265	151 562	817	1 863			54,3	72,2
Économies à revenu élevé	81,9	79,2	8 913 233	33 603 476	17 064	24 748			140,1	139,0

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Tableau 17. Rôle des administrations publiques dans l'économie

Économie	Subventions et autres transferts courants % dépenses totales 1990	1997	Valeur ajoutée par entreprise d'État % du PIB 1985–90	1990–97	Dépenses militaires % du PIB 1992	1997	Notation de risque ICRG[a] Mars 2000	Notation de crédit[a] Institutional Investor Mars 2000	Taux d'imposition marginal supérieur[a] Personnes physiques % 1999	Sur revenu au-delà de (dollars) 1999	Sociétés % 1999
Afrique du Sud	23	49	14,9	..	3,2	1,8	70,5	45,2	45	20 391	30
Albanie	..	45	..	..	4,7	1,4	62,5	12,6	..	..	..
Algérie	27	26	..	..	1,8	3,9	56,8	27,7	..	..	..
Allemagne	58	58	..	..	2,1	1,6	83,3	92,9	53	66 690	30
Angola	..	..	..	..	24,2	20,5	45,0	12,6	..	..	..
Arabie saoudite	..	..	..	..	26,8	14,5	73,0	55,1	0	..	45
Argentine	57	58	2,7	1,3	1,9	1,2	71,0	43,0	35	200 000	35
Arménie	..	..	..	..	3,5	3,5	57,5	..	..	..	..
Australie	56	61	..	..	2,5	2,2	83,5	78,3	47	30 579	36
Autriche	57	62	..	..	1,0	0,9	82,0	89,4	50	59 590	34
Azerbaïdjan	28	44	..	..	2,9	1,9	59,3	..	40	3 704	30
Bangladesh	..	..	2,3	2,5	1,3	1,4	62,3	25,5	..	..	..
Bélarus	46	54	..	..	1,9	1,7	59,3	12,7	..	..	..
Belgique	56	60	2,8	..	1,8	1,5	80,3	85,6	55	69 993	39
Bénin	..	..	..	..	1,3	1,3	..	17,3	..	..	..
Bolivie	16	40	13,4	11,4	2,2	1,9	68,3	31,1	13	..	25
Botswana	25	31	5,6	5,5	4,4	5,1	83,5	57,0	30	17 960	15
Brésil	39	..	7,7	7,4	1,1	1,8	64,8	38,5	28	17 881	15
Bulgarie	52	37	..	..	3,3	3,0	70,8	32,5	40	9 403	27
Burkina Faso	11	..	..	..	2,4	2,8	62,8	19,2	..	..	..
Burundi	10	11	7,3	..	2,7	6,1	..	9,6	..	..	..
Cambodge	..	..	..	..	4,9	4,1	..	..	20	39 915	20
Cameroun	13	13	18,0	8,5	1,6	3,0	60,5	18,0	60	13 321	39
Canada	56	62	..	..	2,0	1,3	85,5	85,1	29	38 604	38
Chili	51	52	14,4	8,3	2,5	3,9	74,5	62,6	45	6 526	15
Chine	..	..	..	..	2,8	2,2	72,3	56,6	45	12 079	30
Colombie	42	40	7,0	..	2,4	3,7	57,0	42,6	35	32 221	35
Congo, Rép. dém. du	4	1	..	..	3,0	5,0	45,3	8,0	..	..	..
Congo, Rép. du	20	5	15,1	..	5,7	4,1	50,5	7,1	50	14 210	45
Corée, Rép. de	46	49	10,3	..	3,7	3,4	80,0	58,8	40	66 236	28
Costa Rica	20	23	8,1	..	1,4	0,6	76,5	42,7	25	14 185	30
Côte d'Ivoire	30	9	..	..	1,5	1,1	55,3	25,2	10	4 263	35
Croatie	42	38	..	..	7,7	6,3	69,8	41,8	35	5 556	..
Danemark	61	64	..	..	2,0	1,7	86,0	86,3	59	..	32
Égypte, Rép. arabe d'	26	15	..	..	3,7	2,8	70,5	45,4	32	14 706	40
El Salvador	..	..	..	..	..	7,8	..	..	..	..	..
Équateur	16	..	10,2	..	3,5	4,0	49,8	19,1	0	..	0
Espagne	63	66	..	..	1,6	1,5	75,8	80,4	40	77 139	35
Estonie	73	47	..	..	0,5	1,5	74,3	49,4	26	..	26
États-Unis	50	60	..	..	4,8	3,3	80,0	92,9	40	283 150	35
Éthiopie	9	..	..	..	3,7	1,9	57,5	15,9	..	..	..
Fédération de Russie	49	..	..	..	8,0	5,8	54,8	19,6	35	6 036	35
Finlande	70	67	..	..	2,2	1,7	88,8	85,6	38	61 164	28
France	63	65	11,2	..	3,4	3,0	80,3	91,7	..	..	33
Géorgie	..	28	..	..	2,4	1,4	..	11,1	..	..	..
Ghana	20	..	8,5	..	0,8	0,7	57,8	31,0	35	7 102	35
Grèce	41	22	11,5	..	4,4	4,6	75,8	62,5	45	56 271	35
Guatemala	..	..	1,9	2,0	1,5	1,4	69,8	31,0	25	26 740	28
Guinée	4	..	..	..	1,4	1,5	59,8	14,4	..	..	..
Haïti	..	..	..	..	1,5	..	56,3	10,1	..	..	..
Honduras	..	..	5,5	..	1,4	1,3	63,0	19,3	..	..	..
Hong Kong, Chine	..	..	..	..	..	..	79,3	60,8	17	13 583	16
Hongrie	64	48	..	..	2,1	1,9	74,3	59,2	40	4 566	18
Inde	43	40	13,4	13,4	2,5	2,8	64,3	45,3	30	3 538	35
Indonésie	21	36	14,5	..	1,4	2,3	50,3	28,3	30	6 623	30
Iran, Rép. islamique d'	22	14	..	..	3,0	3,0	66,3	29,2	54	174 171	54
Irlande	55	60	..	..	1,4	1,2	86,0	84,8	46	14 799	32
Israël	37	48	..	..	11,7	9,7	69,8	57,6	50	57 789	36
Italie	54	58	..	..	2,1	2,0	79,5	82,0	46	81 665	37
Jamaïque	..	..	..	..	1,0	0,9	68,8	29,5	25	2 712	33
Japon	54	..	..	..	1,0	1,0	82,0	86,9	50	259 291	35
Jordanie	11	9	..	..	8,8	9,0	70,8	38,6	..	..	..
Kazakhstan	..	..	..	..	2,9	1,3	64,8	30,2	30	..	30
Kenya	10	18	11,6	..	3,0	2,1	56,8	26,6	33	382	33
Koweït	20	20	..	..	77,0	7,5	80,5	59,8	0	..	0
Lesotho	5	9	..	..	3,6	2,5	..	26,9	..	..	..
Lettonie	59	61	..	..	1,6	0,9	72,3	43,4	25	..	25
Liban	18	12	..	..	4,0	3,0	58,5	35,0	..	..	..
Lituanie	67	41	..	..	0,7	0,8	71,3	40,8	33	..	29
Macédoine, ERY de	..	..	..	..	2,2	2,5	..	..	..	..	..
Madagascar	9	8	..	..	1,1	1,5	62,5	..	..	..	..
Malaisie	16	24	..	..	3,2	2,2	75,3	54,9	30	39 474	28
Malawi	8	..	4,3	..	1,1	1,0	61,3	19,5	38	948	38
Mali	..	..	..	..	2,3	1,7	66,3	17,2	..	..	..
Maroc	8	12	16,8	..	4,5	4,3	72,8	45,6	44	6 445	35
Mauritanie	..	..	..	3,5	2,3	..	..	..	..	..	..
Mexique	17	51	6,7	4,9	0,5	1,1	70,5	49,8	40	200 000	35

ÉTATS ET MARCHÉS

Économie	Subventions et autres transferts courants % dépenses totales 1990	1997	Valeur ajoutée par entreprise d'État % du PIB 1985–90	1990–97	Dépenses militaires % du PIB 1992	1997	Notation de risque ICRG[a] Mars 2000	Notation de crédit[a] Institutional Investor Mars 2000	Taux d'imposition marginal supérieur[b] Personnes physiques % 1999	Sur revenu au-delà de (dollars) 1999	Sociétés % 1999
Moldova, Rép. de	..	..	..	..	0,5	1,0	53,3	16,0	..	..	
Mongolie	56	44	..	..	2,6	1,9	64,0	..	..	..	..
Mozambique	..	..	..	..	7,6	2,8	56,3	19,2	20	792	35
Myanmar	..	..	..	..	8,3	7,6	58,8	16,9	30	..	30
Namibie	10	..	..	..	2,2	2,7	78,3	39,7	40	16 129	40
Népal	..	..	..	..	1,0	0,8	..	26,8	..	..	..
Nicaragua	14	25	..	..	3,1	1,5	50,3	13,4	30	18 083	30
Niger	..	..	5,1	..	1,3	1,1	62,8	14,6	..	..	..
Nigéria	..	..	..	..	2,6	1,4	53,3	18,3	25	1 395	28
Norvège	69	70	..	..	3,1	2,1	89,3	89,5	..	..	..
Nouvelle-Zélande	64	38	..	..	1,6	1,3	80,3	75,5	33	18 134	33
Ouganda	..	..	..	..	2,4	4,2	63,0	22,9	30	3 578	30
Ouzbékistan	..	..	..	..	2,7	2,5	..	18,0	45	2 400	33
Pakistan	20	8	..	..	7,4	5,7	54,3	18,8	..	..	..
Panama	26	27	7,6	7,3	1,3	1,4	74,0	42,7	30	200 000	30
Papouasie-Nouvelle-Guinée	18	..	..	..	1,5	1,3	62,5	30,9	47	48 251	25
Paraguay	19	..	4,8	4,6	1,8	1,3	63,8	31,7	0	..	30
Pays-Bas	70	72	..	..	2,5	1,9	87,0	92,1	60	56 075	35
Pérou	24	36	6,4	5,1	1,8	2,1	66,8	38,8	30	47 985	30
Philippines	7	18	2,3	2,2	1,9	1,5	70,8	46,7	33	12 773	33
Pologne	61	62	..	..	2,3	2,3	76,0	58,5	40	15 192	34
Portugal	33	38	15,1	..	2,7	2,4	80,8	79,7	40	36 478	34
RDP lao	..	..	..	..	9,8	3,4	..	..	40	1 064	..
Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	9,7	5,6	71,0	23,2	..	..	..
Rép. centrafricaine	..	..	4,1	..	2,0	3,9	..	..	..	..	..
Rép. dominicaine	13	23	..	..	0,9	1,1	71,8	31,9	25	14 309	25
Rép.e kirghize	..	..	..	..	0,7	1,6	..	17,6	..	..	30
Rép. slovaque	..	..	..	..	2,2	2,1	72,3	42,9	42	29 258	40
Rép. tchèque	64	74	..	..	2,7	1,9	76,3	59,1	40	36 979	35
Roumanie	57	50	..	..	3,3	2,4	62,5	27,5	45	4 080	38
Royaume-uni	52	58	3,6	2,8	3,8	2,7	85,3	91,1	40	46 589	31
Rwanda	16	..	..	..	4,4	4,4	..	..	..	..	..
Sénégal	..	..	6,9	..	2,8	1,6	62,5	23,2	50	22 469	35
Sierra Leone	1	24	..	..	3,2	5,9	37,5	7,1	..	..	..
Singapour	12	8	..	..	5,2	5,7	89,0	80,4	28	240 964	26
Slovénie	..	..	..	..	2,1	1,7	79,8	63,1	..	..	..
Sri Lanka	23	20	..	..	3,8	5,1	60,3	35,4	35	4 405	35
Suède	72	71	..	..	2,6	2,5	83,8	83,9	..	..	28
Suisse	61	64	..	..	1,8	1,4	88,3	93,8	..	..	45
Tadjikistan	..	..	..	..	0,3	1,7	..	12,9	..	..	..
Tanzanie	..	..	9,0	..	2,2	1,3	59,0	19,1	35	12 335	30
Tchad	3	..	..	..	4,0	2,7	..	12,4	..	..	..
Thaïlande	9	7	..	..	2,6	2,3	74,8	48,8	37	108 430	30
Togo	..	..	..	..	2,9	2,0	60,0	17,4	..	..	..
Tunisie	35	29	..	..	2,4	2,0	73,5	49,7	..	..	..
Turkménistan	..	..	..	..	..	4,6	..	17,1	..	..	..
Turquie	16	29	6,5	5,0	3,8	4,0	54,5	39,0	40	159 898	30
Ukraine	..	..	..	..	1,9	3,7	58,3	18,1	40	5 953	30
Uruguay	50	62	5,0	..	2,3	1,4	73,3	49,1	..	..	30
Venezuela	37	48	22,3	..	2,6	2,2	64,0	34,9	34	78 500	34
Viet Nam	..	..	..	..	3,4	2,8	67,3	29,1	..	..	32
Yémen, Rép. du	6	35	..	..	9,4	8,1	62,5	..	..	..	..
Zambie	..	..	32,2	..	3,3	1,1	58,8	15,1	30	742	
35											
Zimbabwe	18	26	8,6	9,2	3,8	3,8	56,0	24,1	50	20 455	35
Toutes économies	**23m**	**37m**			**3,2w**	**2,5w**	**68,7m**	**32,5m**			
Économies à revenu faible	..	..			2,7	2,9	57,8	17,4			
Économies à revenu intermédiaire	23	40			4,0	2,9	70,5	39,0			
Tranche inférieure	18	26			4,2	3,2	67,6	31,7			
Tranche supérieure	32	48			3,8	2,8	73,3	49,3			
Économies à revenu faible/intermédiaire	..	..			3,8	2,9	62,9	27,7			
Afrique subsaharienne	10	..			3,1	2,3	58,9	18,7			
Amérique latine et Caraïbes	24	31			1,4	1,8	68,6	36,6			
Asie de l'Est et Pacifique	19	..			2,9	2,5	67,3	38,8			
Asie du Sud	23	20			3,1	3,1	61,3	26,1			
Europe et Asie centrale	..	46			5,2	4,0	63,7	27,5			
Moyen-Orient et Afrique du Nord	11	14			14,4	7,0	70,5	36,8			
Économies à revenu élevé	56	60			3,1	2,4	82,0	84,3			

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Ces informations, qui sont protégées par copyright, sont présentées avec l'autorisation de PRS Group, 6320, Fly Road, Suite 102. P.O. Box 248, East Syracuse, NY 13057 ; Institutional Investor, Inc, 488 Madison Avenue, New York, NY 10022. b. Ces données proviennent de Pricewaterhouse Coopers's Individual Taxes: Worldwide Summaries 1999-2000 et Corporate Taxes: Worldwide Summaries 1999-2000, copyright 1999 by PricewaterhouseCoopers by permission of John Wiley & Sons, Inc.

Tableau 18. Électricité et transports

Économie	Électricité: Consommation par habitant Kwh 1990	Électricité: Consommation par habitant Kwh 1997	Électricité: Pertes de transport et distribution % production 1990	Électricité: Pertes de transport et distribution % production 1997	Routes revêtues % total 1990	Routes revêtues % total 1998	Marchandises transportées par route Millions de tk 1990	Marchandises transportées par route Millions de tk 1998	Marchandises transportées par rail Tk par USD millions de PIB (PPA) 1990	Marchandises transportées par rail Tk par USD millions de PIB (PPA) 1998	Nombre de passagers services aériens Milliers 1998
Afrique du Sud	3 676	3 800	6	8	29,8	11,8	..	..	362 402	283 262	6 480
Albanie	810	851	18	53	..	30,0	1 195	1 830	67 204	2 029	21
Algérie	449	566	14	15	67,0	68,9	14 000	..	23 449	..	3 382
Allemagne	5 729	5 626	4	4	99,0	99,1	182 800	301 800	..	..	49 280
Angola	60	64	25	28	25,0	25,0	..	..	..	..	553
Arabie saoudite	3 181	4 085	9	8	40,6	30,1	..	..	4 324	3 843	11 816
Argentine	1 123	1 634	17	17	28,5	29,5	..	..	31 570	..	8 447
Arménie	2 545	1 141	16	21	99,2	100,0	..	213	419 134	53 150	365
Australie	7 572	8 307	7	6	35,0	38,7	..	..	76 786	..	30 186
Autriche	5 587	6 051	6	6	100,0	100,0	13 300	15 700	86 340	79 889	5 872
Azerbaïdjan	2 584	1 631	13	23	..	92,3	..	706	..	..	669
Bangladesh	43	76	34	15	7,2	9,5	..	..	6 543	5 148	1 153
Bélarus	3 700	2 607	11	15	95,8	95,6	..	9 747	1 094 182	469 369	226
Belgique	5 817	7 055	5	5	81,2	80,7	25 000	36 000	45 390	32 071	8 748
Bénin	37	43	214	76	20,0	20,0	..	..	..	..	91
Bolivie	271	391	15	11	4,3	5,5	..	..	47 053	..	2 116
Botswana	..	..	..	..	32,0	23,5	..	..	..	..	124
Brésil	1 425	1 743	14	17	9,7	9,3	..	..	51 486	31 663	28 091
Bulgarie	4 046	3 203	11	14	91,6	92,0	13 823	307	303 350	154 935	828
Burkina Faso	..	..	..	..	16,6	16,0	..	..	..	..	102
Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	12
Cambodge	..	..	..	..	7,5	7,5	..	1 200	..	78 146	..
Cameroun	204	181	13	20	10,5	12,5	..	..	37 699	37 719	278
Canada	14 972	15 829	7	4	35,0	35,3	54 700	72 240	411 103	440 137	24 653
Chili	1 178	2 011	11	9	13,8	13,8	..	..	23 140	7 959	5 150
Chine	471	714	7	8	..	..	..	..	667 164	304 775	53 234
Colombie	751	885	21	22	11,9	12,0	6 227	..	2 113	1 945	9 290
Congo, Rép. dém. du	122	120	13	3	..	..	..	..	32 460	..	..
Congo, Rép. du	254	197	0	1	9,7	9,7	..	..	189 871	..	241
Corée, Rép. de	2 202	4 847	5	4	71,5	74,5	31 841	74 504	37 095	20 362	27 109
Costa Rica	1 111	1 353	8	8	15,3	21,0	2 243	3 070	..	..	1 170
Côte d'Ivoire	158	181	18	16	8,7	9,7	..	..	15 674	19 827	162
Croatie	2 765	2 429	18	19	..	..	..	..	201 699	60 241	828
Danemark	5 650	6 027	6	5	100,0	100,0	13 700	14 700	18 759	12 268	5 947
Égypte, Rép. arabe d'	697	803	12	12	72,0	78,1	31 400	31 500	21 444	20 062	3 895
El Salvador	358	537	16	13	14,4	19,8	..	..	..	..	1 694
Équateur	467	611	23	23	13,4	16,8	2 638	3 753	..	..	1 919
Érythrée	..	..	..	..	19,4	21,8	..	..	..	..	..
Espagne	3 239	3 899	9	9	74,0	99,0	10 900	16 500	22 227	17 569	31 594
Estonie	4 332	3 466	7	16	51,8	22,1	..	3 791	354 541	519 698	297
États-Unis	10 558	11 822	9	6	58,2	58,8	1 073 100	1 534 430	358 829	213 751	588 171
Éthiopie	21	21	1	1	15,0	15,0	..	..	2 120	..	790
Fédération de Russie	5 821	3 981	8	10	74,2	..	..	..	1 726 768	1 042 132	15 224
Finlande	11 822	13 689	5	4	61,0	64,0	26 300	25 400	97 605	92 017	6 771
France	5 321	6 060	7	6	..	100,0	190 500	237 200	51 687	43 309	42 232
Géorgie	2 711	1 142	18	16	93,8	93,5	..	98	272 478	146 315	110
Ghana	301	276	1	0	19,6	24,1	..	..	6 191	..	210
Grèce	2 802	3 493	8	9	91,7	91,8	78 900	96 200	5 763	2 196	6 403
Guatemala	242	404	16	13	24,9	27,6	..	..	..	..	506
Guinée	..	..	..	..	15,2	16,5	..	..	..	..	36
Haïti	61	42	31	43	21,9	24,3	..	..	..	..	..
Honduras	365	411	20	24	21,1	20,3	..	..	..	..	..
Hong Kong, Chine	4 178	4 959	11	14	100,0	100,0	..	..	..	..	12 254
Hongrie	3 048	2 840	14	13	50,4	43,4	1 836	14	177 696	74 713	1 749
Inde	254	363	18	18	47,3	45,7	..	..	199 742	137 082	16 521
Indonésie	156	329	15	12	46,0	46,3	..	..	9 570	9 125	12 614
Iran, Rép. islamique d'	829	1 163	19	22	..	50,0	..	..	44 931	46 269	9 200
Irlande	3 385	4 559	9	8	94,0	94,1	5 100	5 500	14 784	4 875	10 401
Israël	3 902	5 069	5	9	100,0	100,0	..	..	16 931	9 605	3 699
Italie	3 784	4 315	8	7	100,0	100,0	177 900	207 200	20 143	18 885	27 463
Jamaïque	686	2 170	18	11	64,0	70,7	..	..	..	..	1 454
Japon	6 125	7 241	4	4	69,2	74,9	274 444	306 263	11 356	7 854	101 701
Jordanie	959	1 196	8	10	100,0	100,0	..	..	102 326	40 974	1 187
Kazakhstan	5 905	2 595	9	15	55,1	86,5	..	4 637	3 964 805	1 498 375	566
Kenya	115	127	16	17	12,8	13,9	..	..	80 740	41 917	1 138
Koweït	6 875	12 886	9	..	72,9	80,6	..	..	..	..	2 241
Lesotho	..	..	..	..	18,0	17,9	..	..	..	..	28
Lettonie	3 281	1 758	18	29	13,4	38,6	..	4 108	854 603	788 435	229
Liban	369	1 930	7	13	95,0	95,0	..	..	..	..	716
Lituanie	3 228	1 818	5	11	81,8	91,0	..	5 611	..	346 800	259
Macédoine, ERY de	..	..	..	..	58,9	63,8	1 708	1 210	62 004	47 137	489
Madagascar	..	..	..	..	15,4	11,6	..	..	..	..	601
Malaisie	1 096	2 352	10	9	70,0	75,1	..	..	15 555	7 339	13 654
Malawi	..	..	..	..	22,0	19,0	..	..	15 207	11 185	158
Mali	..	..	..	..	10,9	12,1	..	..	53 612	34 053	91
Maroc	340	423	9	4	49,1	52,3	2 638	2 086	67 356	49 613	3 012

ÉTATS ET MARCHÉS

Économie	Électricité : Consommation par habitant Kwh 1990	Électricité : Consommation par habitant Kwh 1997	Électricité : Pertes de transport et distribution % production 1990	Électricité : Pertes de transport et distribution % production 1997	Routes revêtues % total 1990	Routes revêtues % total 1998	Marchandises transportées par route Millions de tk 1990	Marchandises transportées par route Millions de tk 1998	Marchandises transportées par rail Tk par USD millions de PIB (PPA) 1990	Marchandises transportées par rail Tk par USD millions de PIB (PPA) 1998	Nombre de passagers services aériens Milliers 1998
Mauritanie	..	..	..	..	11,0	11,3	..	..	..	..	250
Mexique	1 204	1 459	12	14	35,1	29,7	108 884	154 083	68 768	62 102	17 717
Moldova, Rép. de	2 279	1 217	8	27	87,1	87,3	..	780	..	..	118
Mongolie	..	..	..	..	10,2	3,4	1 871	123	1 351 705	653 947	240
Mozambique	35	47	16	31	16,8	18,7	..	110	..	..	201
Myanmar	43	57	26	35	10,9	12,2	..	..	..	..	333
Namibie	..	..	..	..	10,8	8,3	..	..	285 327	129 941	214
Népal	28	39	29	28	37,5	41,5	..	..	..	..	754
Nicaragua	284	286	18	26	10,5	10,1	..	..	..	..	51
Niger	..	..	..	..	29,0	7,9	..	..	..	..	91
Nigéria	77	84	38	32	30,0	30,9	..	..	3 359	4 834	313
Norvège	22 824	23 499	6	8	69,0	74,5	7 940	11 838	..	..	14 292
Nouvelle-Zélande	8 087	8 380	11	11	57,0	58,1	..	..	49 742	51 977	8 655
Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	13 470	4 990	100
Ouzbékistan	2 383	1 645	9	9	79,0	87,3	..	..	..	317 391	1 560
Pakistan	267	333	21	24	54,0	57,0	352	90 268	41 763	26 278	5 414
Panama	883	1 152	24	22	32,0	28,1	..	..	..	..	860
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	3,2	3,5	..	..	..	..	1 110
Paraguay	470	759	0	2	8,5	9,5	..	..	..	..	222
Pays-Bas	4 917	5 736	4	4	88,0	90,0	31 800	45 000	12 187	9 938	18 676
Pérou	491	607	18	16	9,9	12,9	..	..	8 138	4 757	2 775
Philippines	336	432	13	17	..	19,8	..	..	65	4	6 732
Pologne	2 525	2 451	8	12	61,6	65,6	49 800	69 543	395 542	209 664	2 213
Portugal	2 379	3 206	11	10	..	..	12 200	13 500	13 550	13 975	7 023
RDP lao	..	..	..	..	24,0	13,8	120	..	..	..	124
République arabe syrienne	683	776	26	..	72,0	23,1	..	..	41 508	26 484	685
République centrafricaine	..	..	..	..	..	2,7	144	60	..	..	91
République dominicaine	437	620	25	28	44,7	49,4	..	..	..	..	34
République kirghize	1 900	1 372	8	34	90,0	91,1	..	350	..	..	620
République slovaque	4 432	4 243	8	9	98,7	99,0	4 180	4 750	..	224 788	107
République tchèque	4 649	4 817	7	8	100,0	100,0	..	33 912	..	143 684	1 601
Roumanie	2 337	1 704	9	12	51,0	67,6	13 800	15 785	345 140	146 252	908
Royaume-Uni	4 768	5 241	8	7	100,0	100,0	133 000	152 500	17 203	..	61 940
Rwanda	..	..	..	..	9,0	9,1	..	..	..	..	..
Sénégal	94	107	14	17	27,2	29,3	..	..	61 227	35 183	121
Sierra Leone	..	..	..	..	10,6	8,0	..	..	..	..	0
Singapour	4 792	7 944	3	4	97,1	97,3	..	..	..	..	13 331
Slovénie	4 875	4 955	6	5	72,0	90,6	3 440	325	120 357	92 945	460
Sri Lanka	153	227	17	17	32,0	95,0	19	30	5 077	2 035	1 213
Suède	14 061	14 042	6	7	71,0	77,5	26 500	33 100	122 858	99 690	11 878
Suisse	6 997	6 885	6	6	..	..	10 400	13 250	..	..	14 299
Tadjikistan	3 346	2 177	9	12	71,6	82,7	..	..	..	..	592
Tanzanie	51	54	20	14	37,0	4,2	..	..	77 249	71 671	220
Tchad	..	..	..	..	0,8	0,8	..	..	..	..	98
Thaïlande	690	1 360	11	9	55,3	97,5	..	..	15 903	8 835	15 015
Togo	..	..	..	..	21,2	31,6	..	..	..	..	91
Tunisie	532	709	11	11	76,1	78,9	..	..	52 684	42 976	1 859
Turkménistan	2 293	934	8	11	73,5	81,2	..	..	..	..	521
Turquie	801	1 275	12	18	..	28,0	..	152 210	30 183	20 310	9 949
Ukraine	4 308	2 449	7	16	93,7	96,5	..	18 266	1 476 624	987 824	1 066
Uruguay	1 220	1 710	14	19	74,0	90,0	..	..	11 124	6 290	557
Venezuela	2 307	2 488	18	21	35,6	33,6	..	..	..	354	3 737
Viet Nam	94	203	24	18	23,5	25,1	..	..	18 124	11 367	2 304
Yémen, Rép. du	108	93	12	26	9,1	8,1	..	..	..	..	765
Zambie	503	563	11	11	16,6	..	..	..	81 810	57 858	49
Zimbabwe	933	919	6	13	14,0	47,4	..	..	215 462	140 231	789
Toutes économies	**1 928w**	**2 053w**	**8w**	**8w**	**39,0m**	**43,1m**					**1 466 869s**
Economies à revenu faible	373	357	13	17	17,4	18,8					53 586
Économies à revenu intermédiaire	1 243	1 340	9	11	50,5	49,7					292 223
Tranche inférieure	1 061	1 042	9	11	50,5	43,7					153 612
Tranche supérieure	1 926	2 434	10	12	50,4	47,1					138 611
Économies à revenu faible/intermédiaire	860	896	10	12	28,8	29,5					345 809
Afrique subsaharienne	446	446	9	10	16,6	15,0					16 242
Amérique latine et Caraïbes	1 131	1 402	14	16	21,9	26,0					89 378
Asie de l'Est et Pacifique	465	771	8	8	23,5	17,4					133 490
Asie du Sud	228	324	19	18	37,5	57,0					25 390
Europe et Asie centrale	3 853	2 693	8	12	74,2	86,5					41 165
Moyen-Orient et Afrique du Nord	920	1 159	13	13	67,0	50,2					40 144
Économies à revenu élevé	7 294	8 238	7	6	86,3	93,9					1 121 061

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Tableau 19. Communications, information, science et technologie

Économie	Pour 1 000 habitants: Quotidiens 1996	Radios 1997	Télévisions[a] 1998	Lignes de téléphone principales[a] 1998	Téléphones portables[a] 1998	Ordinateurs personnels[a] 1998	Hôtes internet[b] Pour 10 000 habitants Janvier 2000	Scientifiques et ingénieurs R-D Par million d'habitants 1987–97[d]	Export. de technologie de pointe % export. 1998	Nombre demandes brevets déposées[c] 1997 Residents	Nombre demandes brevets déposées[c] 1997 Nonrésidents
Afrique du Sud	32	317	125	115	56	47,4	39,17	1 031	9	..	..
Albanie	36	217	109	31	1	..	0,24	..	1	..	26 005
Algérie	38	241	105	53	1	4,2	0,01	..	1	34	206
Allemagne	311	948	580	567	170	304,7	207,62	2 831	14	62 052	113 543
Angola	11	54	14	6	1	0,8	0,00	..	..	..	..
Arabie saoudite	57	321	262	143	31	49,6	1,28	..	1	57	1 001
Argentine	123	681	289	203	78	44,3	38,48	660	5	824	5 035
Arménie	23	224	218	157	2	4,2	2,11	1 485	5	63	25 059
Australie	293	1 376	639	512	286	411,6	567,30	3 357	11	8 937	39 274
Autriche	296	753	516	491	282	233,4	338,73	1 627	12	2 681	108 543
Azerbaïdjan	27	23	254	89	8	..	0,16	2 791	..	..	24 308
Bangladesh	9	50	6	3	1	..	0,00	52	0	70	156
Bélarus	174	296	314	241	1	..	0,89	2 248	4	755	25 280
Belgique	160	793	510	500	173	286,0	313,44	2 272	8	1 687	84 958
Bénin	2	108	10	7	1	0,9	0,04	176	..	..	..
Bolivie	55	675	116	69	27	7,5	1,14	172	8	17	106
Botswana	27	156	20	65	15	25,5	13,90	..	..	1	92
Brésil	40	444	316	121	47	30,1	26,22	168	9	36	31 947
Bulgarie	257	543	398	329	15	..	14,50	1 747	4	400	27 600
Burkina Faso	1	33	9	4	0	0,7	0,19	17	..	..	..
Burundi	3	71	4	3	0	..	0,00	33	..	1	4
Cambodge	2	127	123	2	6	0,9	0,13	..	..	..	..
Cameroun	7	163	32	5	0	..	0,00	..	2	..	..
Canada	159	1 077	715	634	176	330,0	540,17	2 719	15	4 192	50 254
Chili	98	354	232	205	65	48,2	26,42	445	4	189	1 771
Chine	..	333	272	70	19	8,9	0,57	454	15	12 786	48 596
Colombie	46	581	217	173	49	27,9	9,59	..	9	87	1 172
Congo, Rép. dém. du	3	375	135	0	0	..	0,00	..	..	2	27
Congo, Rép. du	8	124	12	8	1	..	0,01	..	..	..	..
Corée, Rép. de	393	1 033	346	433	302	156,8	60,03	2 193	27	92 798	37 184
Costa Rica	94	271	387	172	28	39,1	20,47	532	13	..	..
Côte d'Ivoire	17	164	70	12	6	3,6	0,42	..	..	..	..
Croatie	115	336	272	348	41	111,6	31,65	1 916	8	273	439
Danemark	309	1 141	585	660	364	377,4	631,80	3 259	18	2 658	106 403
Égypte, Rép. arabe d'	40	324	122	60	1	9,1	0,73	459	0	504	706
El Salvador	48	464	675	80	18	..	1,54	20	8	3	64
Équateur	70	419	293	78	25	18,5	1,52	146	4	8	302
Érythrée	..	91	14	7	0	..	0,01	..	..	..	..
Espagne	100	333	506	414	179	144,8	105,36	1 305	7	2 856	110 911
Estonie	174	693	480	343	170	34,4	206,81	2 017	9	18	26 626
États-Unis	215	2 146	847	661	256	458,6	1 939,97	3 676	33	125 808	110 884
Éthiopie	1	195	5	3	0	..	0,01	..	..	4[e]	..
Fédération de Russie	105	418	420	197	5	40,6	14,69	3 587	12	15 277	32 943
Finlande	455	1 496	640	554	572	349,2	1 218,42	2 799	22	4 061	105 376
France	218	937	601	570	188	207,8	131,47	2 659	23	18 669	93 962
Géorgie	..	555	473	115	11	..	1,71	..	..	265	26 561
Ghana	14	238	99	8	1	1,6	0,06	..	..	..	34 103
Grèce	153	477	466	522	194	51,9	73,84	773	7	53	82 390
Guatemala	33	79	126	41	10	8,3	1,56	104	7	4	131
Guinée	..	47	41	5	3	2,6	0,00	..	..	..	..
Haïti	3	55	5	8	0	..	0,00	..	4	3	6
Honduras	55	386	90	38	5	7,6	0,18	..	1	10	126
Hong Kong, Chine	792	684	431	558	475	254,2	162,82	..	21	26	2 359
Hongrie	186	689	437	336	105	58,9	113,38	1 099	21	774	29 331
Inde	..	121	69	22	1	2,7	0,23	149	5	10 155[e]	..
Indonésie	24	156	136	27	5	8,2	1,00	182	10	..	4 517
Iran, Rép. islamique d'	28	265	157	112	6	31,9	0,09	560	..	418[e]	..
Irlande	150	699	403	435	257	271,7	159,17	2 319	45	946	82 484
Israël	290	520	318	471	359	217,2	225,10	..	20	1 796	28 548
Italie	104	878	486	451	355	173,4	114,42	1 318	8	2 574	88 836
Jamaïque	62	480	182	166	22	39,4	1,40	..	0	..	..
Japon	578	955	707	503	374	237,2	208,06	4 909	26	351 487	66 487
Jordanie	58	287	52	86	12	8,7	1,27	94	..	..	..
Kazakhstan	..	384	231	104	2	..	2,45	..	9	1 171	24 998
Kenya	9	104	21	9	0	2,5	0,20	..	4	25	49 935
Koweït	374	660	491	236	138	104,9	20,50	230	0	..	..
Lesotho	8	49	25	10	5	..	0,23	..	..	..	49 483
Lettonie	247	710	492	302	68	..	57,33	1 049	4	163	26 860
Liban	107	906	352	194	157	39,2	10,93	..	..	..	..
Lituanie	93	513	459	300	72	54,0	34,40	2 028	3	125	26 673
Macédoine, ERY de	21	200	250	199	15	..	7,20	1 335	1	66	26 087
Madagascar	5	192	21	3	1	1,3	0,22	12	1	..	26 174
Malaisie	158	420	166	198	99	58,6	25,43	93	54	179	6 272
Malawi	3	249	2	3	1	..	0,00	..	..	2	49 932
Mali	1	54	12	3	0	0,7	0,01	..	..	..	..
Maroc	26	241	160	54	4	2,5	0,33	..	0	90	237
Mauritanie	0	151	91	6	0	5,5	0,22	..	..	..	..
Mexique	97	325	261	104	35	47,0	40,88	214	19	429	35 503
Moldova, Rép. de	60	740	297	150	2	6,4	2,97	330	7	295	25 030

ÉTATS ET MARCHÉS

Économie	Pour 1 000 habitants: Quotidiens 1996	Radios 1997	Télévisions[a] 1998	Lignes de téléphone principales[a] 1998	Téléphones portables[a] 1998	Ordinateurs personnels[a] 1998	Hôtes internet[b] Pour 10 000 habitants Janvier 2000	Scientifiques et ingénieurs R-D Par million d'habitants 1987–97[d]	Export. de technologie de pointe % export. 1998	Nombre demandes brevets déposées[c] 1997 Residents	Nonrésidents
Mongolie	27	151	63	37	1	5,4	0,19	910	1	186	26 197
Mozambique	3	40	5	4	0	1,6	0,09	..	6	..	..
Myanmar	10	95	7	5	0	..	0,00	..	..	..	..
Namibie	19	144	37	69	12	18,6	11,74	..	..	..	..
Népal	11	38	6	8	0	..	0,12	..	..	..	..
Nicaragua	30	285	190	31	4	7,8	2,04	..	4	..	..
Niger	0	69	27	2	0	0,2	0,03	..	..	..	..
Nigéria	24	223	66	4	0	5,7	0,01	15	..	..	..
Norvège	588	915	579	660	474	373,4	899,48	3 664	16	1 518	30 489
Nouvelle-Zélande	216	990	508	479	203	282,1	703,33	1 663	..	1 735	33 402
Ouganda	2	128	27	3	1	1,5	0,06	21	..	..	49 760
Ouzbékistan	3	465	275	65	1	..	0,08	1 763	..	817	26 490
Pakistan	23	98	88	19	1	3,9	0,34	72	0	16	782
Panama	62	299	187	151	29	27,1	4,33	..	0	31	142
Papouasie-Nouvelle-Guinée	15	97	24	11	1	..	0,70	..	..	..	..
Paraguay	43	182	101	55	41	9,6	3,02	..	2	..	..
Pays-Bas	306	978	543	593	213	317,6	517,03	2 219	30	5 227	85 402
Pérou	0	273	144	67	30	18,1	3,60	233	3	48	756
Philippines	79	159	108	37	22	15,1	1,58	157	71	125	3 440
Pologne	113	523	413	228	50	43,9	47,26	1 358	3	2 401	30 137
Portugal	75	304	542	413	309	81,3	90,67	1 182	4	92	106 595
RDP lao	4	143	4	6	1	1,1	0,00	..	..	..	..
Rép. arabe syrienne	20	278	70	95	0	1,7	0,00	30	..	..	..
Rép. centrafricaine	2	83	5	3	0	..	0,02	56	0	..	..
Rép. dominicaine	52	178	95	93	31	..	7,89	..	1	..	..
Rép. kirghize	15	112	45	76	0	..	5,02	584	16	152	24 951
Rép. slovaque	185	580	402	286	87	65,1	47,96	1 866	3	234	27 973
République tchèque	254	803	447	364	94	97,3	109,78	1 222	8	601	29 976
Roumanie	300	319	233	162	29	10,2	11,02	1 387	2	1 709	27 346
Royaume-Uni	329	1 436	645	557	252	263,0	321,39	2 448	28	26 591	121 618
Rwanda	0	102	0	2	1	..	0,30	35	..	..	..
Sénégal	5	142	41	16	2	11,4	0,32	3	..	..	..
Sierra Leone	4	253	13	4	0	..	0,15	..	..	..	9 506
Singapour	360	822	348	562	346	458,4	452,25	2 318	59	8 188	29 467
Slovénie	199	406	356	375	84	250,9	103,71	2 251	4	285	27 162
Sri Lanka	29	209	92	28	9	4,1	0,63	191	..	81	26 322
Suède	445	932	531	674	464	361,4	670,83	3 826	20	7 893	107 107
Suisse	337	1 000	535	675	235	421,8	429,01	3 006	16	5 814	107 038
Tadjikistan	20	142	285	37	0	..	0,35	666	..	23	24 742
Tanzanie	4	279	21	4	1	1,6	0,06	..	0	..	..
Tchad	0	242	1	1	0	..	0,01	..	..	..	..
Thaïlande	63	232	236	84	32	21,6	6,46	103	31	238	5 205
Togo	4	218	18	7	2	6,8	0,26	98	..	..	..
Tunisie	31	223	198	81	4	14,7	0,10	125	2	46	128
Turkménistan	..	276	201	82	1	..	0,92	..	..	52	24 584
Turquie	111	180	286	254	53	23,2	13,92	291	2	233	27 985
Ukraine	54	884	490	191	2	13,8	5,39	2 171	..	4 692	28 036
Uruguay	293	607	241	250	60	91,2	76,09	..	2	32	370
Venezuela	206	468	185	117	87	43,0	5,91	209	3	201	2 323
Viet Nam	4	107	47	26	2	6,4	0,02	..	..	30	27 410
Yémen, Rép. du	15	64	29	13	1	1,2	0,02	..	..	..	..
Zambie	12	121	137	9	1	..	0,53	..	..	..	96
Zimbabwe	19	93	30	17	4	9,0	1,71	..	2	3	21 966
Toutes économies	**.. w**	**418w**	**247w**	**146w**	**55w**	**70,6w**	**120,02w**	**.. w**	**22w**	**798 007s**	**3 602 785s**
Économies à revenu faible	..	157	76	23	2	3,2	0,37	..	..	16 764	680 497
Économies à revenu intermédiaire	..	359	257	109	31	22,9	9,96	668	18	133 150	784 961
Tranche inférieure	..	322	250	90	18	13,6	2,83	763	15	34 272	445 265
Tranche supérieure	89	493	285	176	76	53,1	35,88	660	20	98 878	339 696
Économies à revenu faible/intermédiaire	..	263	172	69	17	15,6	5,40	..	17	149 914	1 465 458
Afrique subsaharienne	12	198	52	14	5	7,5	2,73	..	..	38	392 921
Amérique latine et Caraïbes	71	420	255	123	45	33,9	22,33	..	12	1 708	175 004
Asie de l'Est et Pacifique	..	302	228	70	25	14,1	2,69	492	28	106 342	184 288
Asie du Sud	..	112	61	19	1	2,9	0,22	137	4	10 236	26 322
Europe et Asie centrale	102	442	353	200	23	34,6	18,87	2 534	8	31 081	685 716
Moyen-Orient et Afrique du Nord	33	274	135	81	8	9,9	0,55	..	1	509	1 207
Économies à revenu élevé	286	1 286	661	567	265	311,2	777,22	3 166	33	648 093	2 137 327

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Les données proviennent du World Telecommunications Development Report 1999 de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Prière de citer l'UIT en cas d'utilisation de ces données. b. Chiffres provenant de l'Internet Software Consortium (www.iscorg). c. Les autres demandes de brevet déposées en 1997 comprennent les demandes déposées sous les auspices de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (31 par des résidents, 26 057 par des non-résdents), de l'Organisation régionale de la propriété industrielle de l'Afrique (7 par des résidents, 25 724 par des non-résidents), de l'Office européen des brevets (44 604 par des résidents, 53 339 par des non résidents) et de Organisation eurasienne des brevets (258 par des résidents, 26 207 par des non-résidents). Les informations initiales ont été fournies par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le Bureau international de l'OMPI n'assume nullement la responsabilité de la transformation des données. d. Données les plus récentes disponibles. e. Total des résidents et des non-résidents.

Tableau 20. Échanges internationaux

Économie	Exportations de marchandises, millions de dollars, 1990	Exportations de marchandises, millions de dollars, 1998	Produits manuf. en % du total, 1990	Produits manuf. en % du total, 1998	Exportations de services commerciaux, millions de dollars, 1990	Exportations de services commerciaux, millions de dollars, 1998	Importations de marchandises, millions de dollars, 1990	Importations de marchandises, millions de dollars, 1998	Produits manuf. en % du total, 1990	Produits manuf. en % du total, 1998	Importations de services commerciaux, millions de dollars, 1990	Importations de services commerciaux, millions de dollars, 1998
Afrique du Sud	23 549	26 362	22	54	3 442	5 109	18 399	29 242	77	70	4 096	5 278
Albanie	230	210	..	68	32	83	380	840	..	67	29	119
Algérie	11 330	10 300	3	3	479	..	9 715	9 320	68	62	1 155	..
Allemagne	421 100	542 812	88	86	51 605	78 903	355 686	470 656	74	73	79 214	125 039
Angola	3 910	2 880	0	..	65	226	1 578	2 120	..	..	1 288	1 738
Arabie saoudite	44 417	39 775	7	88	3 031	4 421	24 069	30 013	81	78	12 694	8 678
Argentine	12 353	26 441	29	35	2 264	4 494	4 076	31 404	78	89	2 876	8 714
Arménie	..	225	..	54	..	118	..	895	..	39	..	175
Australie	39 752	55 900	16	29	9 833	15 809	42 032	64 630	80	87	13 388	16 928
Autriche	41 265	62 584	88	83	22 755	31 817	49 146	68 028	81	84	14 104	30 035
Azerbaïdjan	..	605	..	13	..	320	..	1 075	..	75	..	692
Bangladesh	1 671	3 831	77	91	296	252	3 598	6 974	56	69	554	1 180
Bélarus	..	7 015	..	76	..	935	..	8 510	..	57	..	444
Belgiquea	117 703	178 811	77	78	24 690	36 076	119 702	166 798	68	78	24 298	34 104
Bénin	288	420	..	..	109	102	265	671	..	..	113	170
Bolivie	926	1 103	5	30	133	238	687	1 983	85	86	291	423
Botswana	1 784	1 948	..	..	183	241	1 946	2 387	..	..	371	517
Brésil	31 414	51 120	52	55	3 706	7 083	22 524	60 730	56	76	6 733	15 743
Bulgarie	5 030	4 300	..	61	837	1 766	5 100	4 980	49	50	600	1 398
Burkina Faso	152	315	..	..	34	..	536	750	..	..	196	..
Burundi	75	65	..	..	7	3	231	158	..	..	59	33
Cambodge	86	320	..	..	50	99	164	680	..	..	64	185
Cameroun	2 002	1 870	9	8	369	..	1 400	1 520	78	67	1 018	..
Canada	27 629	214 710	59	66	18 350	30 281	123 244	206 066	81	85	27 479	35 249
Chili	8 372	14 830	11	17	1 786	4 030	7 678	18 779	75	81	1 983	4 077
Chine..	62 091	183 809	72	87	5 748	24 040	53 345	140 237	80	81	4 113	28 775
Colombie	6 766	10 852	25	32	1 548	1 999	5 590	14 635	77	79	1 683	3 462
Congo, Rép. dém. du	999	600	..	..	127	..	887	322	..	..	689	..
Congo, Rép. du	981	1 250	..	..	65	45	621	470	..	..	748	553
Corée, Rép. de	65 016	132 313	94	91	9 155	23 843	69 844	93 282	63	61	10 050	23 523
Costa Rica	1 448	5 511	27	56	583	1 315	1 990	6 230	66	86	540	1 168
Côte d'Ivoire	3 072	4 575	..	..	385	451	2 097	2 991	..	56	1 375	1 314
Croatie	..	4 541	..	76	..	3 964	..	8 384	..	75	..	1 889
Danemark	36 870	48 173	60	65	12 731	14 830	33 333	46 086	73	77	10 106	15 460
Égypte, Rép. arabe d'	2 585	3 130	42	44	4 813	7 832	9 216	16 166	56	59	3 327	5 886
El Salvador	582	1 263	38	47	301	277	1 263	3 112	63	68	296	539
Équateur	2 714	4 203	2	10	508	757	1 861	5 576	84	76	601	1 178
Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	55 642	109 037	75	78	27 649	48 729	87 715	132 789	71	76	15 197	27 495
Estonie	..	3 240	..	66	..	1 476	..	4 785	..	71	..	814
États-Unis	393 592	682 497	74	82	132 184	239 957	516 987	942 645	73	81	97 940	165 827
Éthiopie	..	561	..	..	261	348	1 081	1 450	..	..	348	405
Fédération de Russie	..	74 200	..	28	..	12 937	..	59 100	..	44	..	16 127
Finlande	26 571	43 145	83	86	4 562	6 703	27 001	32 338	76	77	7 432	7 679
France	216 588	305 362	77	80	66 274	84 627	234 436	289 421	74	80	50 455	65 420
Géorgie	..	190	..	..	..	278	..	1 055	..	..	..	335
Ghana	897	1 700	8	..	79	162	1 205	1 850	70	..	226	433
Grèce	8 105	10 765	54	54	6 514	9 224	19 777	28 754	70	73	2 756	4 196
Guatemala	1 163	2 582	24	33	313	581	1 649	4 651	69	77	363	759
Guinée	671	800	..	..	91	66	723	1 090	..	..	243	274
Haïti	160	175	85	84	43	178	332	797	..	..	71	370
Honduras	831	1 575	9	17	121	361	935	2 500	71	74	213	396
Hong Kong, Chine	82 390[a]	174 863[a]	95	95	18 128	34 523	84 725[a]	186 759[a]	85	89	11 018	22 788
Hongrie	10 000	22 995	63	82	2 677	4 870	10 340	25 705	70	84	2 264	3 941
Inde	17 975	33 626	71	74	4 609	11 067	23 642	42 742	51	55	5 943	14 192
Indonésie	25 675	48 847	35	45	2 488	4 340	21 837	27 337	77	69	5 898	11 744
Iran, Rép. islamique d'	16 870	13 100	..	..	343	902	15 716	12 500	..	..	3 703	2 392
Irlande	23 743	64 380	70	84	3 286	6 586	20 669	44 526	76	81	5 145	20 005
Israël	12 080	22 993	87	92	4 546	8 980	16 793	29 342	77	82	4 825	9 626
Italie	170 304	242 348	88	89	48 579	66 621	181 968	215 576	64	72	46 602	62 8
Jamaïque	1 135	1 312	69	70	976	1 727	1 859	2 997	61	65	667	1 233
Japon	287 581	387 927	96	94	41 384	61 795	235 368	280 484	44	58	84 281	110 705
Jordanie	1 064	1 800	51	42	1 430	1 810	2 600	3 836	51	58	1 118	1 588
Kazakhstan	..	5 340	..	23	..	897	..	4 240	..	70	..	1 128
Kenya	1 031	2 008	29	24	774	638	2 125	3 197	66	64	598	603
Koweït	7 042	9 554	6	14	1 054	1 496	3 972	8 619	79	81	2 805	4 243
Lesotho	59	194	..	..	34	46	672	863	..	..	48	50
Lettonie	..	1 810	..	58	290	1 035	..	3 190	..	74	120	717
Liban	494	662	..	..	..	..	2 529	7 070	..	..	..	..
Lituanie	..	3 710	..	61	..	1 096	..	5 795	..	69	..	816
Macédoine, ERY de..	..	..	..	..	130	..	..	..	47	..	297	
Madagascar	319	243	14	28	129	264	571	514	69	61	172	326
Malaisie	29 416	73 305	54	79	3 769	11 296	29 258	58 326	82	85	5 394	13 230
Malawi	417	528	5	..	37	..	581	637	78	..	268	..
Mali	359	556	2	..	71	62	619	750	53	..	352	324
Maroc	4 265	7 266	52	49	1 871	2 558	6 800	10 276	61	58	940	1 414
Mauritanie	469	448	..	..	14	24	387	319	..	..	126	130

RELATIONS INTERNATIONALES

Économie	Exportations de marchandises, Millions de dollars 1990	Exportations de marchandises, Millions de dollars 1998	Produits manuf. en % du total 1990	Produits manuf. en % du total 1998	Exportations de services commerciaux, Millions de dollars 1990	Exportations de services commerciaux, Millions de dollars 1998	Importations de marchandises, Millions de dollars 1990	Importations de marchandises, Millions de dollars 1998	Produits manuf. en % du total 1990	Produits manuf. en % du total 1998	Importations de services commerciaux, Millions de dollars 1990	Importations de services commerciaux, Millions de dollars 1998
Mexique	40 711	117 500	43	85	7 222	11 937	43 548	130 811	75	85	10 063	12 621
Moldova, Rép. de	..	635	..	25	..	117	..	1 025	..	57	..	191
Mongolie	660	370	..	10	48	75	924	472	..	65	155	142
Mozambique	126	210	..	17	103	286	878	910	..	62	206	396
Myanmar	325	1 065	10	..	93	529	270	2 666	81	..	72	429
Namibie	1 085	1 460	..	..	106	315	1 163	1 680	..	..	341	449
Népal	210	474	83	90	166	433	686	1 245	67	42	159	189
Nicaragua	330	573	8	8	34	151	638	1 492	59	69	73	264
Niger	282	298	..	..	22	..	388	377	..	..	209	..
Nigéria	13 670	9 729	1	2	965	884	5 627	10 002	67	75	1 901	4 054
Norvège	34 047	39 645	33	30	12 452	13 953	27 231	36 193	82	83	12 247	15 211
Nouvelle-Zélande	9 488	12 071	23	32	2 415	3 651	9 501	12 495	81	81	3 251	4 508
Ouganda	147	501	..	..	21	165	213	1 414	..	..	195	693
Ouzbékistan	..	2 390	..	..	..	..	..	2 750	..	..	..	..
Pakistan	5 589	8 594	79	84	1 240	1 473	7 546	9 415	54	55	1 897	2 468
Panama	340	784	21	17	907	1 563	1 539	3 350	70	78	666	1 129
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 144	1 772	10	..	198	318	1 193	1 232	73	..	393	794
Paraguay	959	1 021	10	15	404	469	1 352	3 200	77	69	361	535
Pays-Bas	131 775	201 001	59	70	29 621	51 706	126 098	187 357	71	77	28 995	46 506
Pérou	3 230	5 735	18	24	715	1 653	3 470	9 840	61	73	1 071	2 191
Philippines	8 068	29 414	38	90	2 897	7 465	13 041	31 496	53	80	1 721	10 087
Pologne	14 320	28 230	59	77	3 200	10 890	11 570	47 055	63	80	2 847	6 559
Portugal	16 417	24 177	80	87	5 054	8 512	25 263	36 912	71	77	3 772	6 708
RDP lao	78	370	..	..	11	116	201	553	..	..	25	92
République arabe syrienne	4 212	2 890	36	10	740	1 551	2 400	3 895	62	69	702	1 297
République centrafricaine	120	160	..	43	17	..	154	280	..	61	166	..
République dominicaine	735	795	78	8	1 086	2 421	2 062	4 716	..	..	435	1 300
République kirghize	..	515	..	38	..	58	..	840	..	48	..	177
République slovaque	..	10 775	..	84	..	2 275	..	13 005	..	77	..	2 272
République tchèque	12 170	26 350	..	88	..	7 366	12 880	28 790	..	82	..	5 665
Roumanie	4 960	8 300	73	81	610	1 192	7 600	11 835	39	73	787	1 838
Royaume-Uni	185 172	272 832	79	85	53 172	99 097	222 977	315 145	75	82	44 608	78 219
Rwanda	110	60	..	..	31	31	288	285	..	..	96	115
Sénégal	761	965	23	..	356	329	1 219	1 407	51	..	368	389
Sierra Leone	138	7	..	..	45	..	149	95	..	..	67	..
Singapour	52 752[a]	109 895[a]	72	86	12 719	18 243	60 899[a]	101 496[a]	73	84	8 575	17 884
Slovénie	..	9 048	..	90	..	2 045	..	10 110	..	80	..	1 520
Sri Lanka	1 983	4 735	54	..	425	888	2 685	5 917	65	..	620	1 325
Suède	57 540	84 705	83	82	13 453	17 675	54 264	68 177	79	81	16 959	21 620
Suisse	63 784	78 876	94	93	18 232	25 795	69 681	80 094	84	85	11 086	15 273
Tadjikistan	..	600	..	..	..	..	..	770	..	..	..	..
Taïwan, Chine	67 142	110 518	93	93	6 937	16 660	54 831	104 946	69	73	13 923	23 240
Tanzanie	415	676	..	10	131	534	1 027	1 453	..	66	288	885
Tchad	188	270	..	..	23	..	285	255	..	..	223	..
Thaïlande	23 070	54 456	63	74	6 292	13 074	33 379	42 971	75	78	6 160	11 874
Togo	268	230	9	..	114	..	581	623	67	..	217	..
Tunisie	3 526	5 750	69	82	1 575	2 662	5 542	8 338	72	79	682	1 153
Turkménistan	..	920	..	..	..	269	..	980	..	81	..	669
Turquie	12 959	26 974	68	77	7 882	23 161	22 302	45 921	61	76	2 794	9 441
Ukraine	..	12 635	..	..	..	3 922	..	14 675	..	..	..	2 545
Uruguay	1 693	2 769	39	39	460	1 382	1 343	3 808	69	79	363	866
Venezuela	17 497	17 193	10	19	1 121	1 297	7 335	15 727	77	82	2 390	4 824
Viet Nam	2 404	9 361	..	..	182	2 530	2 752	11 494	..	..	126	3 153
Yémen, Rép. du	692	1 496	1	..	82	166	1 571	2 167	31	..	493	510
Zambie	1 309	740	..	..	94	..	1 220	700	..	..	370	..
Zimbabwe	1 726	2 111	31	32	253	..	1 847	2 772	73	77	460	..
Toutes économies	**3 328 357t**	**5 253 926t**	**72w**	**79w**	**754 507s**	**1 279 291s**	**3 408 529t**	**5 383 645t**	**71w**	**77w**	**783 538s**	**1 266 754s**
Économies à revenu faible	110 592	165 177	48	52	16 955	31 453	118 035	177 252	64	63	30 934	57 435
Économies à revenu intermédiaire	613 527	1 124 846	54	71	104 602	236 330	572 952	1 147 658	70	74	131 347	243 647
Tranche inférieure	281 205	499 085	59	66	57 873	122 664	297 148	508 531	70	73	63 395	116 077
Tranche supérieure	332 321	625 765	51	74	46 729	113 666	275 891	639 025	70	76	67 952	127 570
Économies à revenu faible/intermédiaire	724 243	1 290 207	54	69	121 557	267 783	692 669	1 327 018	70	74	162 281	301 082
Afrique subsaharienne	66 763	70 732	20	36	9 547	13 397	56 115	81 867	..	71	19 649	25 874
Amérique latine et Caraïbes	141 932	272 768	34	49	26 660	49 114	120 241	336 683	69	80	33 386	64 007
Asie de l'Est et Pacifique	220 817	537 290	68	81	31 420	88 106	230 492	413 466	73	75	34 539	104 151
Asie du Sud	27 790	51 606	71	77	6 838	12 970	39 339	67 217	54	56	9 317	19 272
Europe et Asie centrale	140 625	248 210	..	57	31 466	79 758	143 083	300 176	..	67	37 865	59 067
Moyen-Orient et Afrique du Nord	126 139	109 391	17	19	15 626	24 438	101 726	125 552	69	69	27 525	28 711
Économies à revenu élevé	2 604 220	3 963 915	77	82	632 950	1 011 508	2 717 343	4 058 694	71	78	621 257	965 672

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Y compris le Luxembourg. b. Y compris les réexportations.

Tableau 21. Aide et flux financiers

Économie	Flux nets de capitaux privés (Millions de dollars) 1990	1998	Investissement étranger direct (Millions de dollars) 1990	1998	Dette extérieure Total (Millions de dollars) 1990	1998	Valeur actuelle (% du PNB) 1998	Aide publique au développement (Dollars/habitant) 1990	1998	(% du PNB) 1990	1998
Afrique du Sud	..	783	..	550	..	24 712	18	..	12	..	0,4
Albanie	31	42	0	45	349	821	20	3	73	0,5	7,8
Algérie	–424	–1 321	0	5	27 877	30 665	66	10	13	0,4	0,9
Allemagne	..	..	2 532	18 712	..	..	..	..	..	..	..
Angola	235	40	–335	360	8 594	12 173	279	29	28	3,3	8,1
Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	3	1	0,0	0,0
Argentine	–203	18 899	1 836	6 150	62 730	144 050	52	5	2	0,1	0,0
Arménie	0	232	0	232	0	800	29	1	36	0,1	7,1
Australie	..	..	7 465	6 165	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	..	..	653	6 034	..	..	..	..	..	..	..
Azerbaïdjan	..	1 081	..	1 023	..	693	13	1	11	0,1	2,2
Bangladesh	70	288	3	308	12 769	16 376	22	19	10	6,9	2,7
Bélarus	..	122	..	149	..	1 120	4	18	3	0,5	0,1
Belgique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bénin	1	34	1	34	1 292	1 647	46[a]	57	35	14,8	9,2
Bolivie	3	860	27	872	4 275	6 078	59[a]	83	79	11,8	7,5
Botswana	77	91	95	95	563	548	10	115	68	4,0	2,3
Brésil	562	54 385	989	31 913	119 877	232 004	29	1	2	0,0	0,0
Bulgarie	–42	498	4	401	10 890	9 907	78	2	28	0,1	1,9
Burkina Faso	0	0	0	0	834	1 399	32[a]	37	37	12,0	15,5
Burundi	–5	2	1	1	907	1 119	72	48	12	23,6	8,8
Cambodge	0	118	0	121	1 854	2 210	62	5	29	3,7	11,9
Cameroun	–125	1	–113	50	6 679	9 829	98	39	30	4,2	5,0
Canada	..	..	7 581	16 515	..	..	..	..	..	..	..
Chili	2 098	9 252	590	4 638	19 227	36 302	50	8	7	0,4	0,1
Chine	8 107	42 676	3 487	43 751	55 301	154 599	15	2	2	0,6	0,3
Colombie	345	3 630	500	3 038	17 222	33 263	32	3	4	0,2	0,2
Congo, Rép. dém. du	–24	1	–12	1	10 270	12 929	196	24	3	10,5	2,0
Congo, Rép. du	–100	4	0	4	4 953	5 119	280	98	23	9,4	3,9
Corée, Rép. de	1 056	7 644	788	5 415	34 986	139 097	43	1	–1	0,0	0,0
Costa Rica	23	800	163	559	3 756	3 971	37	76	8	4,2	0,3
Côte d'Ivoire	57	181	48	435	17 251	14 852	122[a]	59	55	7,5	7,6
Croatie	..	1 666	..	873	..	8 297	31	..	9	..	0,2
Danemark	..	..	1 132	6 373	..	..	..	..	..	..	..
Égypte, Rép. arabe d'	698	1 385	734	1 076	32 947	31 964	29	104	31	12,9	2,3
El Salvador	8	242	2	12	2 148	3 633	27	68	30	7,4	1,5
Équateur	183	584	126	831	12 109	15 140	75	16	14	1,6	0,9
Érythrée	..	0	..	0	..	149	11	..	41	..	19,7
Espagne	..	..	13 984	11 392	..	..	..	..	..	..	..
Estonie	104	714	82	581	58	782	13	10	62	0,3	1,8
États-Unis	..	..	48 954	193 373	..	..	..	..	..	..	..
Éthiopie	–45	6	12	4	8 634	10 352	135	20	11	15,0	10,0
Fédération de Russie	5 562	19 346	..	2 764	59 797	183 601	62	2	7	..	0,4
Finlande	..	..	812	12 029	..	..	..	..	..	..	..
France	..	..	13 183	27 998	..	..	..	..	..	..	..
Géorgie	21	57	..	50	79	1 674	36	..	30	..	4,6
Ghana	–5	42	15	56	3 881	6 884	55[a]	38	38	9,7	9,6
Grèce	..	..	1 005	984	..	..	..	4	..	0,0	..
Guatemala	44	621	48	673	3 080	4 565	23	23	22	2,7	1,2
Guinée	–1	–9	18	1	2 476	3 546	69	51	51	11,0	9,8
Haïti	8	11	8	11	889	1 048	16	26	53	5,7	10,5
Honduras	77	193	44	84	3 724	5 002	64	92	52	16,2	6,3
Hong Kong, Chine	..	..	..	..	..	..	..	7	1	0,1	0,0
Hongrie	–308	4 683	0	1 936	21 277	28 580	64	6	21	0,2	0,5
Inde	1 873	6 151	162	2 635	83 717	98 232	20	2	2	0,4	0,4
Indonésie	3 235	–3 759	1 093	–356	69 872	150 875	169	10	6	1,6	1,5
Iran, Rép. islamique d'	–392	588	–362	24	9 021	14 391	12	2	3	0,1	0,1
Irlande	..	..	627	2 920	..	..	..	..	..	..	..
Israël	..	..	129	1 850	..	..	..	294	179	2,7	0,9
Italie	..	..	6 411	2 635	..	..	..	..	..	..	..
Jamaïque	92	586	138	369	4 671	3 995	61	113	7	7,1	0,3
Japon	..	..	1 777	3 268	..	..	..	..	..	..	..
Jordanie	254	207	38	310	8 177	8 485	110	280	89	23,3	5,7
Kazakhstan	117	1 983	100	1 158	35	5 714	25	7	13	0,4	1,0
Kenya	122	–57	57	11	7 058	7 010	45	50	16	14,7	4,2
Koweït	..	..	..	59	..	..	..	3	3	0,0	0,0
Lesotho	17	281	17	265	396	692	42	82	32	13,8	5,7
Lettonie	43	366	29	357	65	756	12	1	40	0,0	1,6
Liban	12	1 740	6	200	1 779	6 725	41	71	56	7,5	1,5
Lituanie	–3	983	..	926	56	1 950	17	1	34	..	1,2
Macédoine, ERY de	..	190	..	118	..	2 392	66	..	46	..	2,8
Madagascar	7	15	22	16	3 701	4 394	89	34	34	13,6	13,5
Malaisie	769	8 295	2 333	5 000	15 328	44 773	69	26	9	1,1	0,3
Malawi	2	24	0	1	1 558	2 444	77[a]	59	41	28,6	24,4
Mali	–8	17	–7	17	2 467	3 202	84[a]	57	33	20,0	13,5
Maroc	341	965	165	322	24 458	20 687	54	44	19	4,2	1,5
Mauritanie	6	3	7	5	2 096	2 589	148	117	68	22,0	17,8
Mexique	8 253	23 188	2 634	10 238	104 431	159 959	39	2	0	0,1	0,0

RELATIONS INTERNATIONALES

Économie	Flux nets de capitaux privés (Millions de dollars) 1990	1998	Investissement étranger direct (Millions de dollars) 1990	1998	Dette extérieure Total (Millions de dollars) 1990	1998	Valeur actuelle (% du PNB) 1998	Aide publique au développement (Dollars/habitant) 1990	1998	(% du PNB) 1990	1998
Moldova, Rép. de	..	62	..	85	39	1 035	58	2	8	0,3	2,0
Mongolie	28	7	2	19	350	739	49	6	79	..	20,6
Mozambique	35	209	9	213	4 653	8 208	74[a]	71	61	42,4	28,2
Myanmar	153	153	161	70	4 695	5 680	..	4	1	..	..
Namibie	..	..	..	..	..	..	..	90	108	5,1	5,8
Népal	–8	–1	6	12	1 640	2 646	31	23	18	11,5	8,3
Nicaragua	21	171	0	184	10 708	5 968	262[a]	87	117	33,7	28,1
Niger	9	–23	–1	1	1 726	1 659	55[a]	51	29	16,4	14,4
Nigéria	467	1 028	588	1 051	33 440	30 315	74	3	2	1,0	0,5
Norvège	..	..	1 003	3 597	..	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Zélande	..	..	1 735	2 657	..	..	..	..	..	..	..
Ouganda	16	198	0	200	2 583	3 935	35[a]	41	23	15,8	7,0
Ouzbékistan	40	592	40	200	60	3 162	17	0	6	0,0	0,8
Pakistan	182	806	244	500	20 663	32 229	41	10	8	2,9	1,6
Panama	127	1 459	132	1 206	6 679	6 689	78	41	8	2,0	0,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	204	230	155	110	2 594	2 692	69	107	78	13,3	10,4
Paraguay	67	236	76	256	2 104	2 305	25	13	15	1,1	0,9
Pays-Bas	..	..	12 352	33 346	..	..	..	..	..	..	..
Pérou	59	2 724	41	1 930	20 067	32 397	55	19	20	1,3	0,8
Philippines	639	2 587	530	1 713	30 580	47 817	66	20	8	2,9	0,9
Pologne	71	9 653	89	6 365	49 366	47 708	28	35	23	2,4	0,6
Portugal	..	..	2 610	1 783	..	..	..	..	..	..	..
RDP lao	6	46	6	46	1 768	2 437	92	37	57	17,3	23,0
République arabe syrienne	18	76	71	80	17 068	22 435	136	56	10	5,9	1,0
République centrafricaine	0	5	1	5	699	921	55	85	34	17,1	11,6
République dominicaine	130	771	133	691	4 372	4 451	28	14	15	1,5	0,8
République kirghize	..	108	..	109	4	1 148	53	1	46	..	13,8
République slovaque	278	1 480	0	562	2 008	9 893	45	1	29	0,0	0,8
République tchèque	876	3 331	207	2 554	6 383	25 301	45	1	43	0,0	0,8
Roumanie	4	1 826	0	2 031	1 140	9 513	23	10	16	0,6	0,9
Royaume-Uni	..	..	32 518	67 481	..	..	..	..	..	..	..
Rwanda	6	7	8	7	712	1 226	34	42	43	11,3	17,3
Sénégal	42	24	57	40	3 732	3 861	58	112	56	14,9	10,8
Sierra Leone	36	5	32	5	1 151	1 243	126	15	22	7,9	16,2
Singapour	..	..	5 575	7 218	..	..	..	–1	1	0,0	0,0
Slovénie	..	..	..	165	..	..	..	..	20	..	0,2
Sri Lanka	54	325	43	193	5 863	8 526	41	43	26	9,3	3,2
Suède	..	..	1 982	19 413	..	..	..	..	..	..	..
Suisse	..	..	4 961	5 488	..	..	..	..	..	..	..
Tadjikistan	..	–3	..	18	10	1 070	49	2	17	0,4	5,9
Tanzanie	4	157	0	172	6 438	7 603	71[b]	46	31	29,3	12,5
Tchad	–1	16	0	16	524	1 091	38	55	23	18,1	10,0
Thaïlande	4 399	7 825	2 444	6 941	28 165	86 172	79	14	11	0,9	0,6
Togo	0	0	0	0	1 275	1 448	68	74	29	16,3	8,6
Tunisie	–122	694	76	650	7 691	11 078	56	48	16	3,3	0,8
Turkménistan	..	473	..	130	..	2 266	78	1	4	0,1	0,6
Turquie	1 782	1 641	684	940	49 424	102 074	49	22	0	0,8	0,0
Ukraine	369	2 087	..	743	551	12 718	30	6	8	0,3	0,9
Uruguay	–192	496	0	164	4 415	7 600	36	17	7	0,7	0,1
Venezuela	–126	6 866	451	4 435	33 170	37 003	40	4	2	0,2	0,0
Viet Nam	16	832	16	1 200	23 270	22 359	76	3	15	2,4	4,3
Yémen, Rép. du	30	–210	–131	–210	6 345	4 138	56	34	19	8,8	5,5
Zambie	194	40	203	72	6 916	6 865	181	62	36	16,0	11,4
Zimbabwe	85	–217	–12	76	3 247	4 716	69	35	24	4,0	4,7
Toutes économies	**..s**	**..s**	**193 382 s**	**619 258 s**	**..s**	**..s**		**13 w**	**9 w**	**..w**	**0,6 w**
Économies à revenu faible	6 648	12 231	2 201	10 674	418 922	579 545		9	7	2,6	1,3
Économies à revenu intermédiaire	35 959	255 469	21 929	160 267	1 041 421[c]	1 956 501[c]		18	12	0,7	0,4
tranche inférieure	..	..	..	..	..	..		24	16	1,2	1,0
Tranche supérieure	..	..	..	..	..	..		10	6	0,4	..
Économies à revenu faible/intermédiaire	42 606	267 700	24 130	170 942	1 460 343[c]	2 536 046[c]		11	8	1,2	0,7
Asie de l'Est et Pacifique	18 720	67 249	11 135	64 162	274 071	667 522		4	4	..	0,5
Europe et Asie centrale	7 649	53 342	1 051	24 350	220 428	480 539		13	14	0,6	0,6
Amérique latine et Caraïbes	12 412	126 854	8 188	69 323	475 867	786 019		11	9	0,4	0,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord	369	9 223	2 458	5 054	183 205	208 059		42	18	2,1	1,0
Asie du Sud	2 174	7 581	464	3 659	129 899	163 775		5	4	1,5	0,9
Afrique subsaharienne	1 283	3 452	834	4 364	176 873	230 132		36	21	9,9	4,1
Économies à revenu élevé	..	..	169 252	448 316	..	..		..	..	..	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Données produites par l'analyse de la capacité d'endettement soutenable entreprise dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Les estimations de la valeur actuelle de la dette de ces pays ne couvrent que la dette publique et à garantie publique. b. Les données ne se rapportent qu'à la partie continentale de la Tanzanie. c. Comprend les données pour Gibraltar, qui ne sont pas incluses dans d'autres tableaux.

Tableau 1a. Indicateurs de base pour les autres économies

Économie	Population Milliers d'habitants 1999	Superficie Milliers de km² 1999	Densité de population Nombre d'habitants au km² 1999	Produit national brut (PNB) Millions de dollars 1999[a]	Produit national brut (PNB) Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	PNB par habitant dollars 1999[a]	PNB par habitant Taux de croissance annuel moyen (%) 1998–99	Estimations PPA du PNB[b] Millions de dollars 1999	Estimations PPA du PNB[b] Par habitant (dollars) 1999	Espérance de vie à la naissance (années) 1998	bétisme des adultes % de la pop. âgée de15 ans et plus 1998	Émissions de dioxyde de carbone Milliers de tonnes 1996
Afghanistan	25 869	652,1	40	..	..	..[c]	..	..	..	46	65	1 176
Andorre	65	0,5	144	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	..
Antigua-et-Barbuda	67	0,4	153	..	..	..[d]	..	..	..	75	..	322
Antilles néerlandaises	215	0,8	268	..	..	..[e]	..	..	..	76	4	6 430
Aruba	94	0,2	495	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	1 517
Bahamas	298	13,9	30	..	..	..[g]	..	..	..	74	5	1 707
Bahreïn	665	0,7	963	..	..	..[d]	..	..	..	73	14	10 578
Barbade	267	0,4	620	..	..	..[d]	..	..	..	76	..	835
Belize	247	23,0	11	673	4,7	2 730	1,1	1 109	4 492	75	7	355
Bermudes	64	0,1	1 280	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	462
Bhoutan	782	47,0	17	399	6,0	510	2,9	1 169[f]	1 496[f]	61	..	260
Bosnie-Herzégovine	3 881	51,1	76	..	6,1	..[g]	3,0	..	..	73	..	3 111
Brunéi	322	5,8	61	..	..	..[e]	..	..	..	76	9	5 071
Cap-Vert	429	4,0	106	569	8,3	1 330	5,1	1 499[f]	3 497[f]	68	27	121
Chypre	760	9,3	82	9 086	4,2	11 960	3,3	13 977[f]	18 395[f]	78	3	5 379
Cisjordanie et Gaza	2 839	6,2	446	4 559	5,2	1 610	1,3	..	..	71	..	..
Comores	544	2,2	244	189	-1,4	350	-3,8	740[f]	1 360[f]	60	42	55
Corée, Rép. dém. de	23 414	120,5	194	..	..	..[c]	..	..	..	63	..	254 326
Cuba	11 150	110,9	102	..	..	..[g]	..	..	..	76	4	31 170
Djibouti	648	23,2	28	511	..	790	..	..	..	50	38	366
Dominique	73	0,8	97	231	-0,1	3 170	-0,1	352	4 825	76	..	81
Émirats arabes unis	2 815	83,6	34	..	..[e]	..	..	..	75	25	81 8	43
États fédérés de Micronésie	116	0,7	165	210	0,3	1 810	-1,9	..	..	67	..	..
Fidji	801	18,3	44	1 771	7,8	2 210	6,4	3 634	4 536	73	8	762
Gabon	1 208	267,7	5	4 043	-3,9	3 350	-6,2	6 435	5 325	53	..	3 690
Gambie	1 251	11,3	125	430	5,2	340	2,2	1 867[f]	1 492[f]	53	65	216
Grenade	97	0,3	285	335	7,5	3 450	6,6	567	5 647	72	..	161
Groenland	56	341,7	0	..	..	..[e]	..	..	..	68	..	509
Guam	151	0,6	275	..	..	..[e]	..	..	..	77	..	4 078
Guinée équatoriale	443	28,1	16	516	8,5	1 170	5,7	..	..	50	19	143
Guinée-Bissau	1 185	36,1	42	195	4,9	160	2,8	705[f]	595[f]	44	63	231
Guyana	856	215,0	4	653	3,0	760	2,2	2 774[f]	3 242[f]	64	2	953
Île de Man	76	0,6	129	..	..	..[d]	..	..	..	..	..	..
Îles Anglo-Normandes	149	0,3	480	..	..	..[e]	..	..	..	79	..	..
Îles Caïmans	36	0,3	138	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	282
Îles Féroé	44	1,4	31	..	..	..[g]	..	..	..	..	..	630
Îles Mariannes du Nord	68	0,5	143	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	..
Îles Marshall	64	0,2	353	100	0,5	1 560	-2,6	..	..	..	..	..
Îles Salomon	429	28,9	15	320	-0,4	750	-3,4	836[f]	1 949[f]	71	..	161
Îles Vierges (EU)	120	0,3	352	..	..	..[g]	..	..	..	77	..	12 912
Irak	22 797	438,3	52	..	..	..[g]	..	..	..	59	46	91 387
Islande	277	103,0	3	8 109	6,0	29 280	4,9	7 280	26 283	79	..	2 195
Kiribati	88	0,7	121	81	-16,5	910	-18,7	282[f]	3 186[f]	61	..	22
Libéria	3 044	111,4	32	..	..	..[c]	..	..	..	47	49	326
Libye	5 419	1 759,5	3	..	..	..[d]	..	..	..	70	22	40 579
Liechtenstein	32	0,2	200	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	..
Luxembourg	432	2,6	167	19 285	5,1	44 640	3,8	16 523	38 247	77	..	8 281
Macao, Chine	469	0,0	23 450	..	..	..[g]	..	..	..	78	..	1 407
Maldives	278	0,3	925	322	7,2	1 160	3,3	964[f]	3 545[f]	67	4	297
Malte	379	0,3	1 184	3 492	3,5	9 210	2,9	5 710[f]	15 066[f]	77	9	1 751
Maurice	1 170	2,0	576	4 203	4,9	3 590	4,0	10 123	8 652	71	16	1 744
Mayotte	128	0,4	341	..	..	..[d]	..	..	..	..	..	..
Monaco	32	0,0	16 410	..	..	..[e]	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Calédonie	213	18,6	12	..	..	..[g]	..	..	..	73	..	1 751
Oman	2 348	212,5	11	..	..	..[g]	..	..	..	73	31	15 143
Palaos	19	0,5	40	..	..	..[g]	..	..	..	71	..	245
Polynésie française	231	4,0	63	..	..	..[g]	..	..	..	72	..	561
Porto Rico	3 890	9,0	439	..	..	..[d]	..	..	..	76	7	15 806
Qatar	757	11,0	69	..	..	..[e]	..	..	..	74	20	29 121
Sainte-Lucie	154	0,6	253	581	3,1	3 770	1,5	775	5 022	72	..	191
Saint-Kitts-et-Nevis	41	0,4	114	262	2,1	6 420	2,0	401	9 801	70	..	103
Saint-Vincent-et-les Grenadines	114	0,4	293	307	4,0	2 700	3,2	532	4 667	73	..	125
Samoa	170	2,8	60	181	1,0	1 060	0,5	666[f]	3 915[f]	69	20	132
Samoa américaines	63	0,2	317	..	..	..[g]	..	..	..	..	..	282
São Tomé-et-Principe	145	1,0	151	40	5,2	270	2,9	193[f]	1 335[f]	64	..	77
Seychelles	80	0,5	177	520	-3,0	6 540	-4,1	826[f]	10 381[f]	72	..	169
Somalie	9 388	637,7	15	..	..	..[f]	..	..	..	48	..	15
Soudan	28 993	2 505,8	12	9 435	6,0	330	3,6	37 641[f]	1 298[f]	55	44	3 473
Suriname	413	163,3	3	..	..	..[g]	..	..	..	70	..	2 099
Swaziland	1 018	17,4	59	1 379	2,0	1 360	-0,9	4 274	4 200	56	22	341
Tonga	100	0,8	138	172	2,2	1 720	1,2	427[f]	4 281[f]	71	..	117
Trinité-et-Tobago	1 293	5,1	252	5 661	4,5	4 390	3,9	9 388	7 262	73	7	22 237
Vanuatu	189	12,2	16	221	-2,0	1 170	-5,2	525[f]	2 771[f]	65	..	62
Yougoslavie, RF de (Serb./Mont.)	10 616	102,2	104	..	..[g]	..	..	..	72	..	36 197	

Note : Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

a. Pair du pouvoir d'achat : voir les Notes techniques. b. Chiffres calculés par la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale. c. Considéré comme revenu inférieur (755 dollars ou moins). d. Considéré comme revenu intermédiaire, tranche supérieure (2 996 à 9 265 dollars). e. Considéré comme revenu supérieur (9 266 dollars ou plus). f. Chiffres estimés par régression ou extrapolés à partir des estimations les plus récentes du Projet de comparaison internationale. g. Considéré comme revenu intermédiaire, tranche inférieure (756 à 2 995 dollars).

Notes techniques

Les notes techniques examinent les sources et méthodes utilisées pour compiler les 149 indicateurs inclus dans cette édition des Grands indicateurs du développement dans le monde. Les notes sont organisées dans l'ordre dans lequel les indicateurs apparaissent dans les tableaux.

Sources

Les données incluses dans les Grands indicateurs du développement dans le monde sont tirées de World Development Indicators 2000. Les révisions des données communiquées après la date butoir de publication de cette édition ont toutefois été incluses dans la mesure du possible. Par ailleurs, les estimations de la population et du PNB par habitant pour 1999 qui viennent d'être publiées sont incluses dans le tableau 1.

La Banque mondiale produit les indicateurs publiés dans World Development Indicators au moyen de données de sources diverses. Les données relatives à la dette extérieure sont directement communiquées à la Banque mondiale par ses pays membres en développement au moyen du Système de notification de la dette. Les autres données proviennent essentiellement des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, du Fonds monétaire international (FMI) et des rapports communiqués par les pays à la Banque mondiale. Les estimations des services de la Banque servent également à tenir les données plus à jour et à en améliorer la fiabilité. Pour la plupart des pays, les estimations relatives à la comptabilité nationale sont obtenues auprès des gouvernements membres par le biais des missions économiques de la Banque mondiale et sont, dans certains cas, alignées par les services de cette institution sur les définitions et les concepts applicables à l'échelle internationale. La plupart des données sociales provenant de sources nationales sont extraites des dossiers administratifs normaux, d'enquêtes spéciales ou de recensements périodiques. La bibliographie qui figure après les présentes notes techniques indique les principales sources internationales utilisées (ainsi que les sources indiquées dans les Notes techniques).

Cohérence et fiabilité des données

Un gros effort de normalisation des données a été fait ; il est toutefois impossible d'assurer une parfaite comparabilité des données, aussi ces indicateurs doivent-ils être interprétés avec soin. De nombreux facteurs influent sur la disponibilité, la comparabilité et la fiabilité des données : les systèmes statistiques de beaucoup d'économies en développement présentent encore des lacunes ; les méthodes, les pratiques et les définitions statistiques, ainsi que la couverture des données varient largement d'un pays à l'autre ; et les comparaisons entre pays et entre périodes posent toujours des problèmes techniques et théoriques complexes qu'il est impossible de résoudre parfaitement. Pour toutes ces raisons, si les données proviennent des sources considérées comme les plus fiables, elles doivent néanmoins être prises comme des indicateurs des tendances et des principales différences entre les diverses économies, plutôt que comme des instruments permettant de quantifier précisément ces différences. De plus, les bureaux statistiques nationaux révisent en général leurs séries chronologiques, notamment pour les années les plus récentes, de sorte que les chiffres publiés dans différentes éditions d'une même publication de la Banque mondiale n'ont pas toujours été établis à la même époque. Il est donc recommandé au lecteur de ne pas comparer les chiffres d'éditions différentes. Celui-ci trouvera des séries de données cohérentes sur le CD-ROM de World Development Indicators 2000.

Ratios et taux de croissance

Les tableaux des World Development Indicators présentent généralement les données sous forme de ratios et de taux de croissance, et non les valeurs à partir desquelles ces derniers ont été calculés de manière à en faciliter la consultation. Les valeurs initiales figurent sur le CD-ROM de World Development Indicators 2000. Sauf indication contraire, les taux de croissance ont été calculés par la méthode des moindres carrés (voir la section " Méthodes statistiques " ci-après). Étant donné que cette méthode tient compte de toutes les observations sur une période, les taux de croissance qui en résultent reflètent des tendances générales qui ne sont pas indûment influencées par des valeurs exceptionnelles. Pour faire abstraction des effets de l'inflation, les taux de croissance sont calculés au moyen d'indicateurs économiques en prix constants. Les données en italique se rapportent à d'autres années ou à d'autres périodes que celles indiquées en tête de colonne, dans une fourchette allant jusqu'à deux ans avant ou après la période ou l'année considérée pour les indicateurs économiques, et jusqu'à trois ans avant ou après ladite année ou période pour les indicateurs sociaux, ces dernières données tendant à être recueillies moins régulièrement et à changer de manière moins radicale sur de courtes périodes.

Séries en prix constants

La croissance d'un pays est mesurée par l'augmentation de la valeur ajoutée produite par les personnes physiques et les personnes morales qui opèrent dans ce pays. Pour mesurer la croissance réelle, il faut donc disposer d'estimations du PIB et de ses composantes en prix constants. La Banque mondiale collecte des séries de données sur les comptes nationaux en prix constants. Ces données sont exprimées en monnaie nationale et rapportées à l'année de base retenue par le pays considéré. Pour obtenir des séries de données en prix constants qui soient comparables, la Banque ramène les valeurs du PIB et de la valeur ajoutée par branche d'activité à une même année de référence (1995, à l'heure actuelle). Cette opération fait apparaître un écart de translation entre le PIB ramené à la nouvelle base et la somme de ses composantes ramenées à la nouvelle base. L'allocation de cet écart de translation étant source de distorsions pour le taux de croissance, il n'est pas procédé à cette opération.

Chiffres récapitulatifs

Les chiffres récapitulatifs par région et catégorie de revenu, indiqués à la fin de la plupart des tableaux, sont calculés par simple addition lorsque les données communiquées pour une variable sont exprimées en valeur absolue. Les taux de croissance globaux et les ratios sont généralement des moyennes pondérées. Pour les indicateurs sociaux, les données récapitulatives sont pondérées par la population ou des sous-groupes de la population, sauf celles sur la mortalité infantile qui sont pondérées par le nombre de naissances. Le lecteur est invité à se reporter aux notes relatives aux indicateurs en question pour de plus amples informations.

Lorsque les chiffres récapitulatifs portent sur un grand nombre d'années, les calculs sont fondés sur un ensemble uniforme de pays de sorte que la composition du groupe ne se modifie pas d'une année sur l'autre. Les indicateurs de groupe ne sont calculés que si les pays pour lesquels on dispose de statistiques pour une année donnée représentent au moins les deux tiers de l'ensemble du groupe, tel qu'il est défini pour l'année de référence, c'est-à-dire 1995. Tant que cette condition est remplie, les pays qui n'ont pas communiqué de données sont supposés avoir évolué de la même manière que les pays pour lesquels on dispose d'estimations. Le lecteur ne doit pas perdre de vue que les chiffres récapitulatifs sont des estimations des indicateurs représentatifs pour chaque rubrique, et que l'on ne peut déduire quoi que ce soit de significatif sur le comportement de tel ou tel pays à partir des indicateurs de groupe. En outre, le processus de pondération peut faire apparaître des différences entre la somme des totaux par sous-groupe et les totaux généraux.

Tableau 1. Taille de l'économie

Les estimations de la population sont basées sur la définition de la population telle qu'elle se présente, à savoir tous les résidents d'un pays, quel que soit leur statut juridique ou leur citoyenneté, à l'exclusion des réfugiés qui ne se sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil, ces derniers étant généralement considérés comme appartenant à la population de leur pays d'origine. Les indicateurs sont des estimations en milieu d'année (voir la note technique du tableau 3).

La superficie est la superficie totale d'un pays, y compris la superficie couverte par les eaux intérieures et les voies navigables côtières.

La densité de population est égale au rapport entre le nombre d'habitants en milieu d'année et la superficie des terres. La superficie des terres est la superficie totale d'un pays, non compris la superficie couverte par les eaux intérieures et les voies navigables côtières. La densité de population est calculée à partir des données les plus récentes disponibles.

Le produit national brut (PNB), qui est l'indicateur le plus général du revenu national, est égal au montant total de la valeur ajoutée par des sources nationales et étrangères revenant aux résidents de l'économie. Il représente la somme du produit intérieur brut (PIB) et des montants nets du revenu primaire versés par des non-résidents. Les données en monnaies nationales sont converties en dollars des États-Unis courants par la méthode utilisée pour l'Atlas de la Banque mondiale. La méthode en question utilise une moyenne sur trois ans pour lisser les effets des fluctuations temporaires de taux de change. (Voir la section consacrée aux méthodes statistiques ci-après pour une description de la méthode de l'Atlas.) Le taux de croissance annuel moyen du PNB est calculé à partir des données en prix constants du PNB exprimé en unité de monnaie nationale.

Le PNB par habitant est égal au PNB, divisé par la population en milieu d'année. Le chiffre obtenu est converti en dollars courants par la méthode de l'Atlas. La Banque mondiale classe les pays en fonction de leur PNB par habitant en dollars des États-Unis à des fins analytiques et pour déterminer leur éligibilité à emprunter. Le taux de croissance annuel moyen du PNB par habitant est calculé à partir des données en prix constants du PNB exprimé en unité de monnaie nationale.

Les taux de change nominaux ne reflétant pas toujours les différences entre les prix relatifs sur les marchés internationaux, le tableau 1 indique également les chiffres du PNB convertis en dollars internationaux sur la base des taux de change de la PPA (parité du pouvoir d'achat). Pour calculer le PNB sur la base de la parité de pouvoir d'achat (PPA), on a converti le PNB en dollars international en utilisant comme facteur de conversion la parité du pouvoir d'achat (PPA). Le dollar produit par cette opération a le même pouvoir d'achat par rapport au PNB d'un pays que par rapport au PIB des États-Unis et, pour cette raison, est parfois qualifié de dollar international. Ces derniers permettent de comparer les niveaux des prix réels dans plusieurs pays, de la même manière que les indices des prix conventionnels permettent de comparer les valeurs réelles à différentes périodes. Les facteurs de conversion PPA utilisés ici ont été établis sur la base des dernières enquêtes sur les prix réalisées par le Projet de comparaison internationale (PCI), auquel collaborent la Banque mondiale et les commissions économiques régionales des Nations Unies. Cette série d'enquêtes, achevée en 1996, a porté sur 118 pays et utilise 1993 pour année de référence. Les estimations relatives aux pays qui n'ont pas été couverts par l'enquête ont été calculées à partir de modèles statistiques au moyen de données disponibles.

Les classements sont effectués sur la base de 206 économies, y compris les 74 économies pour lesquelles on ne dispose que de données fractionnaires ou qui comptent moins de 1,5 million d'habitants et qui apparaissent dans le tableau 1a. Pour pouvoir

classer un grand nombre de ces 74 économies, comme le Liechtenstein, qui se trouve en deuxième place lorsque l'on considère son PNB par habitant, on a employé des estimations par intervalle du PNB et du PNB par habitant.

Tableau 2. Qualité de la vie

La croissance de la consommation privée par habitant est égale au rapport entre la variation annuelle moyenne de la consommation privée et le nombre d'habitants en milieu d'année. (Voir la définition de la consommation privée donnée dans la note technique du tableau 13.) Le taux de croissance ajusté sur la base de la distribution est égal au produit de 1 moins le coefficient de Gini (voir la note technique du tableau 5) et du taux de croissance annuel de la consommation privée. On observe généralement une augmentation de la consommation privée par habitant lorsque la pauvreté diminue, mais, si la distribution du revenu ou de la consommation est très inégale, il se peut que les pauvres ne soient pas concernés par cet accroissement. La relation entre le taux de réduction de la pauvreté et la distribution du revenu ou de la consommation, mesurée par un indice comme celui de Gini, est complexe. Toutefois, Ravaillon et Chen (1997) ont déterminé que le taux de réduction de la pauvreté était, en moyenne, proportionnel au taux de croissance de la consommation privée ajusté en fonction de la distribution.

La prévalence de la malnutrition juvénile mesure le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le rapport poids/âge est au moins deux écarts types en dessous de la médiane de la population de référence, c'est-à-dire d'enfants vivant aux États-Unis et jugés être bien nourris. Le rapport poids/âge est un indicateur synthétique construit à partir du rapport poids/taille (insuffisance pondérale) et du rapport taille/âge (insuffisance staturale). Les estimations de la malnutrition juvénile proviennent de l'Organisation mondiale de la santé.

Le taux de mortalité des moins de cinq ans est égal à la probabilité qu'un enfant né l'année considérée mourra avant d'atteindre l'âge de cinq ans, si l'on applique les taux de mortalité par âge à la période considérée. Cette probabilité est représentée par le nombre de décès pour 1 000 enfants.

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les tendances de la mortalité observées à la date de sa naissance restaient inchangées tout au long de son existence.

Les données sur la mortalité par âge, telles que les taux de mortalité infantile et juvénile ou l'espérance de vie à la naissance, sont probablement les meilleurs indicateurs de l'état de santé d'une communauté à la période considérée, et sont souvent utilisées pour décrire en termes synthétiques le bien-être ou la qualité de la vie de la population. Les principales sources des données sur la mortalité sont les bureaux de l'état civil des pays ou les estimations effectuées directement ou indirectement sur la base d'enquêtes par sondage ou de recensements. En effet, les bureaux d'état civil ayant des systèmes de déclaration des données relativement complets sont assez rares, et il est nécessaire d'effectuer des estimations à partir des informations obtenues dans le cadre d'enquêtes par sondage ou calculées par des méthodes d'estimations indirectes à partir des données produites par les déclarations d'état civil, des recensements ou des enquêtes. Les estimations indirectes sont basées sur les données actuarielles regroupées sous forme de tables de vie qui peuvent ne pas être représentatives de la population considérée. L'espérance de vie à la naissance et les taux de mortalité par âge sont généralement des estimations basées sur les données les plus récentes produites par des recensements ou des enquêtes ; se reporter au tableau du Profil des données originales de World Development Indicators 2000.

Le taux d'analphabétisme des adultes est la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus ne sachant pas lire en le comprenant, ni écrire intelligiblement, un texte court et simple sur leur vie quotidienne. La définition retenue ici se fonde sur le concept d'alphabétisme fonctionnel, c'est-à-dire la possibilité pour une personne d'exploiter utilement ses connaissances en lecture et en écriture dans le contexte de la société dans laquelle elle vit. Pour mesurer le taux d'alphabétisme sur la base de cette définition, il faut établir des mesures à partir de recensements ou d'enquêtes par sondage dans des conditions bien définies. En pratique, de nombreux pays estiment le nombre d'adultes analphabètes à partir des déclarations mêmes des intéressés ou d'estimations du nombre de personnes ayant achevé leur scolarité. Il importe de ce fait d'interpréter avec prudence les comparaisons des chiffres relatifs à des pays différents et, pour un même pays, les chiffres relatifs à des périodes différentes.

La population urbaine est la population des zones considérées comme urbaines dans chaque pays.

L'accès à des services d'assainissement en zones urbaines indique le pourcentage de la population urbaine qui a accès à des installations municipales ou privées d'évacuation des excréments, telles que cabinets d'aisance, latrines à chasse d'eau manuelle, fosses septiques, toilettes communales et autres dispositifs.

Tableau 3. Population et population active

La population totale comprend tous les résidents d'un pays, quel que soit leur statut juridique ou leur citoyenneté, à l'exclusion des réfugiés qui ne se sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil, qui sont généralement considérés comme appartenant à la population de leur pays d'origine. Les indicateurs sont des estimations en milieu d'année. Les estimations de la population sont généralement établies à partir des recensements nationaux. Les estimations effectuées avant et après ces recensements sont le résultat d'interpolations ou de projections basées sur des modèles démographiques. Les chiffres obtenus peuvent comporter des erreurs ou être sous-estimés même dans les pays à revenu élevé ; dans les pays en développement, les erreurs peuvent être importantes en raison des difficultés de transport et de communication et de l'insuffisance des ressources nécessaires à la réalisation d'un recensement exhaustif. Il est par ailleurs difficile de comparer les indicateurs de la population établis pour différents pays parce que les bureaux statistiques nationaux et autres organismes qui rassemblent des données utilisent différents concepts, définitions, procédures de collecte des données et méthodes d'estimation. Les données du tableau 3 proviennent des bureaux statistiques nationaux ou de la Division de la population des Nations Unies. Le taux de croissance annuel moyen de la population est le taux de variation exponentiel sur la période (voir la section consacrée aux méthodes statistiques ci-après).

La population appartenant à la tranche d'âge 15-64 ans inclus est la mesure généralement rerenue pour déterminer le nombre de personnes formant potentiellement la population active. Dans beaucoup de pays en développement, toutefois, de nombreux enfants âgés de moins de 15 ans travaillent à temps plein ou partiel et, dans certains pays à revenu élevé, nombre de travailleurs ne partent pas à la retraite à l'âge de 65 ans.

La population active totale se compose des personnes qui satisfont à la définition de la population dite active de l'Organisation internationale du travail, La population active totale se compose des personnes qui satisfont à la définition de la population dite active de l'Organisation internationale du travail, Elle inclut les personnes employées ainsi que celles qui sont au chômage. Bien que les méthodes suivies par les divers pays puissent différer à certains égards, la population active comprend en général les forces armées et les demandeurs d'un premier emploi, mais exclut les femmes au foyer, tous ceux qui s'occupent d'autrui, à titre bénévole, et les personnes travaillant dans le secteur informel. Les données sur la population active sont compilées par le BIT à partir des informations produites par les recensements et les enquêtes auprès de ce groupe de population. Malgré les efforts déployés par le BIT pour encourager l'utilisation de normes internationales, les données sur la population active ne sont pas totalement comparables d'un pays à l'autre et, parfois, au sein d'un même pays, car les définitions, méthodes de collecte des données, classifications et tabulations peuvent différer. Pour estimer les chiffres indiqués au tableau 3, on a multiplié les estimations de la population active de la Banque mondiale par les taux d'activité tirés de la base des données du BIT de manière à former des séries compatibles avec lesdites estimations. Cette procédure produit parfois des estimations qui diffèrent quelque peu de celles qui sont publiées dans l'Annuaire des statistiques du travail du BIT.

Le taux de croissance annuel moyen de la population active est calculé par la méthode des points extrêmes du modèle de croissance exponentiel (voir la section consacrée aux méthodes statistiques ci-après).

La proportion de femmes dans la population active indique la mesure dans laquelle les femmes participent à la vie économique. Les estimations sont tirées de la base des données du BIT. Il n'est pas possible de comparer les chiffres relatifs à différents pays car, dans un grand nombre de régions, les femmes participent aux travaux de la ferme ou à d'autres entreprises familiales sans être rémunérées, et les pays emploient des critères différents pour déterminer la mesure dans laquelle elles doivent être incluses dans la population active.

La proportion d'enfants âgés de 10 à 14 ans dans la population active est le pourcentage d'individus appartenant à ce groupe d'âge qui participe à la vie économique ou cherche un emploi. Il est difficile d'établir des estimations fiables du nombre d'enfants qui travaillent. De nombreux pays interdisent le travail des enfants ou nient son existence, de sorte qu'il n'est pas déclaré ou pris en compte dans les enquêtes ou enregistré dans les statistiques officielles. Les données existantes ne décrivent en outre pas totalement la réalité parce qu'elles ne couvrent pas les enfants qui participent à des activités agricoles ou ménagères avec leur famille.

Tableau 4. Pauvreté

L'année de l'enquête est l'année pendant laquelle les données de base ont été recueillies.

La population rurale en dessous du seuil de pauvreté national est le pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté rural établi par les autorités nationales. La population urbaine en dessous du seuil de pauvreté national est le pourcentage de la population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté urbain établi par les autorités nationales. La population totale en dessous du seuil de pauvreté national est le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Les estimations à l'échelle du pays sont basées sur des estimations effectuées à partir d'enquêtes auprès de sous-groupes de ménages et pondérées par le nombre d'habitants.

Le pourcentage de la population ayant moins de 1 dollar par jour (PPA) pour subsister et le pourcentage de la population ayant moins de 2 dollars par jour (PPA) pour subsister sont les pourcentages de la population vivant à ces niveaux de consommation ou de revenu aux prix de 1993, ajustés sur la base de la parité des pouvoirs d'achat.

L'écart de pauvreté pour la population ayant moins de 1 dollar (PPA) par jour pour subsister et l'écart de pauvreté pour la population ayant moins de 2 dollars (PPA) par jour pour subsister sont les écarts négatifs par rapport au seuil de pauvreté (étant entendu que ces écarts sont nuls pour les non pauvres), exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté. Cet indicateur mesure l'intensité ainsi que la prévalence de la pauvreté.

La comparaison des données sur la pauvreté pour différents pays pose des problèmes aussi bien conceptuels que pratiques. La pauvreté est définie de manières diverses selon les pays, et il est difficile d'effectuer des comparaisons cohérentes entre les données de pays en se basant sur les mêmes définitions. Le pouvoir d'achat aux seuils de pauvreté nationaux est généralement plus grand dans les pays riches qui retiennent des normes plus généreuses que les pays pauvres.

On établit des seuils de pauvreté internationaux pour tenter de maintenir la valeur réelle du seuil de pauvreté à un niveau constant d'un pays à un autre. La norme de 1 dollar par jour, aux prix mondiaux de 1985 et ajustée en monnaie nationale par le biais du facteur de conversion de la PPA, a été retenue dans le Rapport sur le développement dans le monde, 1990 : La pauvreté, car ce chiffre est représentatif des seuils de pauvreté dans les pays à faible revenu. La norme retenue pour le présent rapport a été portée à 1,08 dollar par jour, aux prix mondiaux de 1993. En effet, les facteurs de conversion de la PPA prennent en compte les prix intérieurs des biens et services qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux. Ils sont toutefois conçus pour permettre de comparer non pas la pauvreté dans le monde, mais les agrégats des comptes nationaux des différents pays. Il n'est donc pas certain qu'un seuil de pauvreté international mesure le même degré de privation ou de besoin dans tous les pays.

La comparaison des indicateurs de pauvreté peut également poser des difficultés que ce soit au sein d'un même pays ou d'un pays à l'autre. Par exemple, le coût des denrées alimentaires de première nécessité et, plus généralement, le coût de la vie sont souvent plus élevés en zones urbaines qu'en zones rurales. La valeur nominale du seuil de pauvreté urbain devrait donc être plus élevée que celle du

seuil de pauvreté rural. Or, en pratique, la différence entre ces deux seuils ne reflète pas toujours bien la différence entre le coût de la vie en zones urbaines et en zones rurales. Dans certains pays, la valeur réelle du seuil de pauvreté retenu pour les zones urbaines est plus élevée que celle du seuil de pauvreté rural, ce qui implique que, à ce niveau, les pauvres peuvent acherer davantage de biens de consommation. Parfois, l'écart est tellement important qu'il faut en déduire que l'incidence de la pauvreté est plus forte dans les villes que dans les campagnes, ce qui n'est pas le cas lorsque les chiffres ne sont ajustés qu'en fonction du coût de la vie.

L'évaluation des conditions de vie des ménages pose d'autres problèmes : faut-il, par exemple, choisir le revenu ou la consommation comme indicateur de bien-être ? Il est généralement plus difficile de mesurer le revenu de manière précise, et la consommation a un rapport plus direct avec le concept de niveau de vie ; le revenu peut en outre se modifier sur une certaine période sans que le niveau de vie ne change. Toutefois, lorsque l'on ne dispose pas de données sur la consommation, il faut utiliser les données sur le revenu. D'autres difficultés tiennent au fait que les questionnaires présentés aux ménages dans le cadre des enquêtes peuvent être très différents d'une enquête à une autre, ne serait ce qu'en ce qui concerne le nombre de catégories de biens de consommation qu'ils identifient. La qualité des enquêtes est en outre inégale, et il peut être difficile de comparer les résultats d'enquêtes similaires.

Certains autres éléments, tels que l'importance relative de la consommation de biens non marchands, rendent les comparaisons difficiles entre pays ayant atteint des niveaux de développement différents. La valeur de marché locale de la consommation en nature (y compris la consommation par un ménage de sa propre production, qui est particulièrement importante dans les économies rurales en développement) devrait être prise en compte dans l'évaluation des dépenses totales de consommation. Il importe, de même, d'inclure dans le revenu le bénéfice imputé au titre de la production de biens non marchands. Or ce n'est pas toujours ce qui se passe en pratique bien que cette omission ne constitue plus un problème aussi important qu'il ne l'était pour les enquêtes réalisées antérieurement aux années 80. La plupart des enquêtes produisent maintenant des évaluations de l'autoconsommation des ménages ou des revenus correspondants. Les méthodes d'évaluation diffèrent toutefois, certaines enquêtes utilisant le prix en vigueur sur le marché le plus proche tandis que d'autres retiennent le prix de vente moyen à la ferme.

On a utilisé dans la mesure du possible la consommation comme indicateur de bien-être pour déterminer les individus qui sont pauvres. Les indicateurs de la pauvreté internationaux portés dans le tableau 4 sont basés sur les estimations PPA les plus récentes de la consommation aux prix de 1993 effectuées par la Banque mondiale. Lorsque seul le revenu des ménages était disponible, on a ajusté le revenu moyen en fonction soit d'une estimation de la consommation moyenne basée sur les résultats d'une enquête (si possible), soit d'une estimation basée sur les données relatives à la consommation des comptes nationaux. Cette procédure ne permet cependant d'ajuster que la moyenne ; il n'est pas possible d'effectuer des corrections pour prendre en compte l'écart observé entre la consommation et le revenu au niveau des courbes (de répartition du revenu) de Lorenz.

Les courbes des distributions empiriques de Lorenz sont tracées à partir de données pondérées par la taille du ménage, et sont donc établies par centile de population et non par ménage. Dans tous les cas, les indicateurs de la pauvreté ont été calculés à partir de données tirées de sources primaires (tableaux ou données relatives aux ménages) et non des estimations disponibles. Pour produire des estimations effectuées à partir des tableaux, il faut procéder par interpolation : on a retenu ici la méthode des courbes de Lorenz avec des fonctions flexibles, celle-ci ayant donné de bons résultats dans le passé.

Tableau 5. Répartition du revenu ou de la consommation

L'année de l'enquête est l'année pendant laquelle les données de base ont été recueillies.

Le coefficient de Gini indique la mesure dans laquelle la répartition des revenus (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) observée pour les individus ou les ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaitement uniforme. Le coefficient de Gini mesure l'aire située entre la courbe de Lorenz (décrite dans la note technique du tableau 4) et une droite théorique représentant une situation d'égalité parfaite, et est exprimé en pourcentage de l'aire totale située en dessous de la médiale. Tel qu'il est défini ici, le coefficient représente une situation d'égalité parfaite lorsqu'il est égal à zéro, et une situation d'inégalité maximale lorsqu'il est égal à 100 %.

Le pourcentage du revenu ou de la consommation est la part qui revient à chaque quintile ou décile de la population classé par niveau de revenu ou de consommation. La somme des pourcentages par quintile peut ne pas être égale à 100 parce que les données ont été arrondies.

Les séries de données sur les revenus ou la consommation des individus ou des ménages sont tirées d'enquêtes représentatives menées auprès des ménages à l'échelon national et renvoient à diverses années de la période 1985-99. Les notes de renvoi portées près de l'année de l'enquête indiquent si le classement est effectué en fonction du revenu ou de la consommation. Les distributions sont établies sur la base des centiles de population et non des ménages. Lorsqu'elles étaient disponibles, on a utilisé les données effectivement recueillies lors de l'enquête auprès des ménages pour calculer directement le pourcentage des revenus (ou des dépenses de consommation) correspondant aux différents quintiles ; sinon, ce pourcentage a été estimé sur la base des meilleurs groupes de données disponibles.

Les indicateurs de répartition ont été ajustés en fonction de la taille des ménages, et sont donc une mesure plus cohérente du revenu ou de la consommation par habitant. Aucun ajustement n'a été effectué au titre des écarts entre le coût de la vie dans des régions différentes d'un même pays, parce que les données nécessaires à ces calculs ne sont généralement pas disponibles. Pour plus de détails sur les données et méthodes d'estimation employées pour les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire, voir Ravallion et Chen (1996).

Parce que les méthodes employées pour effectuer les enquêtes auprès des ménages sur lesquelles se fondent ces données et que les informations collectées diffèrent, les indicateurs de répartition

ne sont pas parfaitement comparables entre pays. Bien que ces problèmes aillent s'atténuant à mesure que les méthodes d'enquête s'améliorent et sont normalisées, il demeure impossible d'effectuer des comparaisons rigoureuses. Dans le cas des économies à revenu élevé, la distribution des revenus et les indices de Gini ont été directement établis à partir de la banque de données internationale de la Luxembourg Income Study.

Il convient de noter certains éléments qui rendent les comparaisons difficiles. Premièrement, diverses enquêtes utilisent le revenu et d'autres les dépenses de consommation comme indicateur du niveau de vie. En général, la répartition du revenu est plus inégale que celle de la consommation. Les définitions du revenu utilisées dans les enquêtes sont en outre habituellement très différentes de la définition économique du revenu (à savoir le niveau de consommation maximum compatible avec le maintien au même niveau de la capacité de production). Il s'ensuit que les dépenses de consommation sont généralement une bien meilleure mesure du niveau de vie, en particulier dans les pays en développement. Deuxièmement, les ménages diffèrent tant par le nombre de leurs membres que par la répartition du revenu entre ces derniers. Les membres du ménage n'ont pas tous le même âge ni les mêmes besoins de consommation. Les différences qui existent à ces égards entre les pays peuvent biaiser les comparaisons des distributions.

Tableau 6. Éducation

Les dépenses publiques au titre de l'éducation représentent le pourcentage du PNB affecté au financement, d'une part, des dépenses publiques consacrées à l'enseignement public et, d'autre part, des subventions à l'enseignement privé aux niveaux d'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Elles peuvent ne pas comprendre les dépenses consacrées aux écoles confessionnelles, qui jouent un rôle important dans de nombreux pays en développement. Les données relatives à certains pays et certaines années se rapportent uniquement aux dépenses du ministère de l'éducation au niveau de l'administration centrale, et n'incluent donc pas les dépenses d'éducation d'autres ministères et services de l'administration centrale, des administrations locales et autres entités.

Le taux net d'inscription est le ratio du nombre d'enfants en âge de poursuivre leur scolarité (tel qu'il est défini par le système de l'enseignement dans les différents pays) inscrits à l'école au nombre d'enfants en âge de poursuivre leur scolarité. Les données sur le nombre d'inscrits proviennent d'enquêtes réalisées chaque année, en général au début de l'année scolaire. Ils ne représentent pas le nombre d'enfants effectivement scolarisés et n'incluent pas les abandons en cours d'année. Il est difficile de comparer les taux d'inscription d'un pays à un autre en raison d'erreurs, inadvertantes ou non, concernant l'âge des individus ainsi que d'erreurs intervenant dans l'estimation des effectifs d'âge scolaire. Les structures de la population par tranche d'âge établies à partir des données produites par les recensements ou les dossiers de l'état civil, qui sont les sources primaires d'information sur les populations d'âge scolaire, sous-enregistrent fréquemment les effectifs, surtout pour les jeunes enfants.

Le pourcentage de la cohorte atteignant la cinquième année d'enseignement est le pourcentage des enfants inscrit en première année du primaire qui atteignent la cinquième année du primaire. Parce que l'on ne dispose pas de données sur la scolarité de chaque élève, on estime le nombre d'élèves qui passe d'une classe à la suivante au moyen des données sur les taux d'inscription et de redoublement par classe sur deux années consécutives. Cette procédure, qualifiée de méthode de la cohorte reconstituée, repose sur trois hypothèses simplificatrices : les individus qui ont abandonné leurs études ne les reprennent jamais, les taux de promotion, de redoublement et d'abandon restent constants sur l'ensemble de la période pendant laquelle la cohorte est inscrite à l'école ; et ces taux sont les mêmes pour tous les élèves inscrits dans une même année d'enseignement, qu'ils aient ou non précédemment redoublé une classe.

Le nombre d'années de scolarisation escompté est le nombre moyen d'années de scolarité traditionnelle qu'un enfant est censé avoir, y compris les années d'études universitaires et les années redoublées. Cet indicateur peut aussi être considéré comme un indicateur de l'ensemble des ressources éducatives, mesurées en nombre d'années de scolarité, dont un enfant aura besoin sur toute sa période scolarisée.

Les données sur l'éducation sont compilées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à partir des résultats officiels d'enquêtes et de rapports communiqués par les autorités nationales de chaque pays. Le champ d'application, la définition et les méthodes de collecte des données pouvant varier d'un pays à un autre et dans le temps, il importe d'interpréter avec prudence les données sur l'éducation.

Tableau 7. Santé

Les dépenses publiques de santé recouvrent les dépenses de fonctionnement et d'équipement portées aux budgets de l'administration centrale et des administrations locales, les emprunts et dons extérieurs (y compris les dons d'institutions internationales et d'organisations non gouvernementales) et les caisses sociales (ou obligatoires) d'assurance maladie. Peu de pays en développement étant dotés de comptes sanitaires nationaux, il est difficile de compiler des estimations des dépenses publiques de santé dans les pays où les États et les administrations provinciales ou locales contribuent au financement des services de santé. Ces données ne sont en effet pas communiquées de manière régulière et, lorsqu'elles le sont, elles sont fréquemment de piètre qualité. Les chiffres relatifs aux dépenses de santé portés au tableau 7 résultent des efforts déployés pour collecter toutes les informations disponibles sur les dépenses de santé à partir des budgets de l'État et des administrations locales, des comptes nationaux, des enquêtes auprès des ménages, des documents publiés par les compagnies d'assurance, des bailleurs de fonds internationaux, et des tableaux existants.

L'accès à de meilleures sources d'eau salubre indique le pourcentage de la population qui n'a pas trop difficilement accès à des quantités adéquates d'eau (y compris les eaux superficielles traitées ou des eaux non traitées mais non contaminées provenant, par exemple, de sources, de puits sanitaires et de points d'eau protégés). Cela signifie, pour les zones urbaines, qu'il existe une fontaine ou une borne publique à moins de 200 mètres de chaque logis et, pour les zones rurales, qu'aucun membre du ménage ne doit consacrer

une trop grande partie de la journée à aller chercher de l'eau. On considère qu'il faut normalement 20 litres d'eau, par personne et par jour, pour satisfaire aux besoins essentiels de l'organisme, assurer l'hygiène de la personne et du milieu.

L'accès aux services d'assainissement indique le pourcentage de la population qui a accès à des installations adéquates d'évacuation des excréments, qui empêchent que la population, les animaux et les insectes ne soient exposés à des contacts avec ceux-ci. Les installations adéquates vont des latrines à fosse simples mais couvertes aux toilettes à chasse d'eau raccordées au système d'égout. Pour être efficaces, ces installations doivent être bien construites et bien entretenues.

Le taux de mortalité infantile exprime le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée (voir l'analyse des taux de mortalité par âge présentée dans la note technique du tableau 2).

La prévalence de la contraception indique la proportion de femmes qui pratiquent, ou dont le partenaire sexuel pratique, une forme quelconque de contraception. L'emploi de contraceptifs se mesure en principe uniquement pour les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans. Toutes les formes de contraception sont prises en compte, des méthodes traditionnelles inefficaces aux méthodes modernes très performantes. Les enquêtes excluent souvent les femmes célibataires, ce qui peut avoir pour effet de biaiser les estimations. Les chiffres proviennent essentiellement d'enquêtes démographiques et sanitaires, et d'enquêtes sur la prévalence de la contraception.

L'indice synthétique de fécondité mesure le nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge. Les valeurs indiquées proviennent des registres nationaux de l'état civil ou, en leur absence, de recensements ou d'enquêtes par sondage. Lorsque les recensements et les enquêtes sont de date récente, les estimations sont jugées fiables. Comme pour les autres statistiques démographiques, il est difficile de procéder à des comparaisons internationales en raison des différences qui interviennent au niveau de la définition des données et des méthodes de collecte et d'estimation employées.

Le taux de mortalité maternelle indique le nombre de décès de femmes liés à la maternité pour 100 000 naissances vivantes. Les enquêtes auprès des ménages, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires s'efforcent d'évaluer la mortalité maternelle en demandant aux personnes interrogées le nombre de soeurs qui sont encore vivantes. Le principal inconvénient de cette méthode tient au fait qu'elle produit des estimations de la mortalité maternelle se rapportant à une période antérieure d'environ 12 ans à celle de l'enquête, et ne permet donc pas de suivre l'évolution récente de la situation ou d'observer l'impact d'interventions. En outre, l'évaluation de la mortalité maternelle est sujette à un grand nombre d'erreurs. Même dans les pays à revenu élevé dotés de bureaux d'état civil, l'attribution des décès maternels à des causes erronées se traduit par de graves sous-estimations. Les données portées dans le tableau sont des estimations officielles établies sur la base d'enquêtes nationales ou des dossiers officiels des hôpitaux ou des collectivités. Certaines n'indiquent que les naissances ayant lieu dans un hôpital ou autres établissements médicaux. Dans certains cas, elles n'incluent pas les données de petits hôpitaux privés et ruraux, tandis que d'autres, elles englobent même celles de centres locaux primitifs. La portée des données n'est donc pas toujours totale, de sorte que les comparaisons entre pays sont extrêmement sujettes à caution.

Tableau 8. Utilisation des sols et urbanisation

Les terres sous cultures permanentes recouvrent les terres consacrées aux mêmes cultures pendant de longues périodes, et qui ne doivent pas être replantées après chaque récolte ; elles ne comprennent toutefois pas les superficies plantées en arbres destinés à la production de bois ou de grumes. Les terres irriguées sont les terres sur lesquelles de l'eau est amenée à dessein, et incluent les terres irriguées par ruissellement réglé. Les terres arables recouvrent, selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les terres affectées aux cultures temporaires (les cultures intercalaires ne sont comptées qu'une fois), les prairies temporaires de fauche ou de pâturage, les jardins maraîchers ou potagers, et les terres en jachère temporaire. Les terres abandonnées dans le cadre d'un système de culture itinérante ne sont pas incluses.

Il est difficile de comparer les données sur l'utilisation des sols dans différents pays parce que les définitions, les méthodes statistiques et la qualité des données collectées ne sont pas uniformes. Tous les pays n'utilisent pas la même définition de l'utilisation des terres. La FAO, qui est la principale organisation responsable de la compilation de ces données, ajuste souvent la définition des catégories de terres et révise parfois les données antérieures. Les chiffres reflétant les modifications intervenues dans les procédures de recouvrement des données ainsi que les changements constatés dans l'utilisation des terres, il importe d'interpréter avec prudence les tendances observées.

Les machines agricoles sont les tracteurs à roues et à chenilles (à l'exclusion des motoculteurs) utilisés à des fins agricoles à la fin de l'année civile indiquée ou au premier trimestre de l'année suivante. La productivité agricole recouvre la valeur ajoutée par travailleur agricole et la valeur ajoutée par hectare de terre agricole mesurées en dollars constants de 1995. La valeur ajoutée agricole inclut la valeur ajoutée par les activités forestières et la pêche. Il importe donc d'interpréter les statistiques sur la productivité agricole avec prudence. On a retenu ici la moyenne sur trois ans des indicateurs de manière à lisser les fluctuations annuelles des activités agricoles.

L'indice de la production alimentaire couvre les denrées alimentaires considérées être comestibles et avoir une valeur nutritive. Le café et le thé sont donc exclus de cette catégorie parce que, bien qu'ils soient comestibles, ils n'ont aucune valeur nutritive. L'indice de la production alimentaire est calculé par la FAO, qui obtient des données officielles ou semi-officielles sur les rendements, les superficies cultivées et le cheptel. Lorsqu'elle ne peut obtenir des données, elle procède par estimation. L'indice est calculé par la formule de Laspeyres : c'est-à-dire en faisant, pour chaque année, la somme des quantités produites pour chaque denrée, pondérées par le prix moyen des produits de base sur les marchés mondiaux à l'année de base. L'indice de la FAO peut différer de ceux établis par d'autres entités en raison des différences qui peuvent exister

au niveau du champ d'application, des pondérations, des concepts, des périodes, des méthodes de calcul et de l'emploi des prix mondiaux.

Tableau 9. Consommation d'eau, déboisement et aires protégées

Les ressources d'eau douce correspondent au total des ressources renouvelables, qui inclut le débit des cours d'eau et l'eau souterraine d'origine pluviale du pays et le débit des cours d'eau en provenance d'autres pays. Les ressources en eau douce par habitant sont calculées au moyen des estimations de la population de la Banque mondiale.

Les données relatives aux ressources en eau douce sont basées sur des estimations des apports d'eau aux rivières et de la réalimentation des nappes souterraines. Ces estimations sont basées sur des données provenant de sources diverses et se rapportant à des années différentes, de sorte que les comparaisons entre pays sont sujettes à caution. Ces données étant en outre collectées par intermittence, elles ne rendent pas compte des importantes variations que peut accuser le total des ressources renouvelables d'une année à l'autre. Elles ne rendent pas compte non plus des différences qui peuvent exister, au sein d'un même pays, d'une saison ou d'une région à l'autre. Les données portant sur des régions arides et semi-arides et les petits pays sont considérées comme moins fiables que celles qui concernent les zones à climat humide et les grands pays.

Les données relatives aux prélèvements annuels d'eau douce se rapportent au volume total des prélèvements, à l'exclusion des pertes par évaporation des réservoirs d'eau. Les prélèvements incluent aussi ceux des usines de dessalement dans les pays où ces usines contribuent pour une large part au prélèvement total. Les données se rapportent à une seule année de la période 1998-97, sauf indication contraire. Il importe d'interpréter les données avec prudence lorsque l'on cherche à comparer les prélèvements annuels d'eau douce, car les méthodes de collecte et d'estimation peuvent changer. Les prélèvements peuvent excéder les ressources renouvelables totales, lorsque des volumes considérables sont prélevés sur des usines de dessalement et des eaux souterraines non renouvelables ou que l'eau est recyclée à grande échelle. Les prélèvements à des fins agricoles et industrielles correspondent aux quantités totales prélevées pour l'irrigation et l'élevage et les prélèvements directs destinés à des usages industriels (y compris ceux qui servent au refroidissement des centrales thermiques). Les prélèvements pour usages domestiques comprennent l'eau potable, la consommation ou les ventes d'eau des communes, la consommation des services publics, des établissements commerciaux et des ménages. Les données sont estimées pour la période 1987-95 pour la plupart des pays.

L'accès à une eau salubre indique le pourcentage de la population qui n'a pas trop difficilement accès à des quantités adéquates d'eau salubre (y compris les eaux superficielles traitées ou des eaux non traitées mais non contaminées provenant, par exemple, de sources, de puits sanitaires et de points d'eau protégés ; voir le tableau 7). Les données sur l'accès à l'eau salubre sont largement utilisées bien qu'elles reposent sur des critères extrêmement subjectifs ; un terme tel que " adéquat " peut être interprété de diverses manières par différents pays. Même dans les pays à revenu élevé, l'eau traitée peut ne pas être potable. Si l'on considère que l'approvisionnement en eau est amélioré par le raccordement à un réseau d'alimentation communal, une fois le raccordement effectué, il n'en existe pas moins des différences de qualité et de coût (au sens large) qui ne sont pas ptises en compte. Il importe donc d'interpréter avec prudence les comparaisons entre pays. Les variations observées au sein d'un pays peuvent tenir à une modification des définitions et des évaluations.

Par déboisement annuel, on entend l'affectation permanente de zones forestières (formations naturelles ou non d'arbres) à d'autres usages : culture itinérante, culture permanente, pâturage, peuplement ou aménagement d'infrastructures. Les superficies déboisées ne comprennent ni les zones provisoirement déboisées mais qui seront replantées, ni les zones dégradées par la collecte de bois de feu, les pluies acides ou des incendies de forêt. Un chiffre négatif indique une augmentation de la superficie boisée.

Les estimations relatives à la superficie des zones forestières sont tirées de la publication de la FAO intitulée Situation des forêts du monde, 1999, qui fournit des informations sur le couvert forestier pour 1995 et des estimations révisées pour 1990. Les statistiques sur le couvert forestier dans les pays en développement sont basées sur des évaluations nationales préparées à diverses dates et qui, avant d'être présentées, ont dû être rapportées aux années de référence 1990 et 1995. Pour procéder à cet ajustement, on a utilisé un modèle de déboisement qui établit une corrélation entre la variation du couvert forestier dans le temps et certaines variables auxiliaires, telles que la croissance démographique et la densité de population, le couvert forestier initial et la zone écologique dans laquelle est située la zone forestière considérée.

Les aires protégées à l'échelon national sont les zones d'au moins 1 000 hectares totalement ou partiellement protégées par les autorités nationales et considérées comme parcs nationaux, monuments naturels, réserves naturelles, sanctuaires de protection d'espèces sauvages, paysages terrestres ou marins protégés, ou réserves scientifiques auxquelles le public a un accès limité. On base le calcul des superficies totales protégées sur la superficie totale du pays. L'ampleur et le nombre des aires protégées peuvent être sous-estimés dans le cas des petits pays, où elles peuvent couvrir une superficie inférieure à 1 000 hectares. Les données ne comprennent pas les zones protégées par les seules autorités locales ou provinciales. Les données sur les aires protégées sont compilées à partir de sources diverses par le Centre mondial de surveillance de la conservation, qui est une opération conjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds mondial pour la nature et l'Alliance mondiale pour la nature. Comme elles peuvent être fondées sur des définitions différentes et être communiquées sous diverses formes, elles se prêtent difficilement à des comparaisons entre pays. Elles se rapportent en outre à diverses périodes. Le fait qu'une aire soit classée comme aire protégée ne signifie pas nécessairement qu'elle est effectivement protégée.

Tableau 10. Consommation d'énergie et émissions

La consommation d'énergie commerciale est mesurée par la consommation apparente, qui est égale à la production intérieure

plus les importations et les variations de stocks, moins les exportations et la consommation de combustibles utilisés pour des transports maritimes et aériens internationaux. Les données sur l'énergie sont compilées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et la Division de statistique des Nations Unies. Les données de l'AIE pour les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont basées sur les données nationales ajustées pour correspondre aux rubriques des questionnaires remplis sur une base annuelle par les pays membres de l'OCDE. Les données de la Division de statistique des Nations Unies sont compilées essentiellement à partir des réponses aux questionnaires envoyés aux gouvernements des différents pays, complétées par les statistiques nationales officielles et par des données émanant d'organisations intergouvernementales. Lorsqu'il n'existe pas de données officielles, la Division de statistique des Nations Unies base ses estimations sur des documents établis par des spécialistes ou en vente dans le public. Il est difficile de comparer les statistiques d'un pays à un autre en raison de la diversité des sources employées.

La consommation d'énergie commerciale recouvre la consommation d'énergie primaire avant la transformation de cette dernière en combustibles destinés à divers usages (électricité, produits dérivés du pétrole raffiné, etc.). Elle comprend la consommation d'énergie produite par des combustibles renouvelables ou des déchets. Tous les chiffres relatifs à la consommation d'énergie commerciale, énergie et électricité primaires, sont convertis en équivalent pétrole. Pour convertir l'électricité nucléaire en équivalent pétrole, on suppose un rendement thermique théorique de 33 % ; l'électricité hydraulique est considérée comme ayant un rendement de 100 %.

Le PIB par unité de consommation d'énergie est le PIB à la PPA produit par kilogramme d'équivalent pétrole consommé sous forme d'énergie commerciale. Le PIB à la PPA est le produit intérieur brut converti en dollar international en prenant la parité du pouvoir d'achat (PPA) comme facteur de conversion. Un dollar international a le même pouvoir d'achat qu'un dollar des États-Unis aux États-Unis.

Les importations nettes d'énergie sont égales à la différence entre la consommation et la production d'énergie mesurées en équivalent pétrole. Une valeur négative indique que le pays est un exportateur net d'énergie.

Les émissions de dioxyde de carbone prises en compte sont celles produites par les combustibles fossiles et la fabrication de ciment. Elles comprennent les émissions de gaz carbonique associées à la consommation de combustibles solides ou liquides, de carburants dérivés du gaz et des flambages à la torche à gaz.

Le Centre d'analyse des informations sur le gaz carbonique (Carbon Dioxide Information Analysis Center (CDIAC), qui est parrainé par le ministère de l'Énergie des États-Unis, calcule les émissions anthropiques annuelles de gaz carbonique. Ces calculs reposent sur les données relatives à la consommation de combustibles fossiles, enregistrées dans la base des données sur l'énergie dans le monde de la Division de statistique des Nations Unies et les données relatives à la fabrication de ciment de la base des données du United States Bureau of Mines. Le CDIAC recalcule tous les ans l'ensemble des séries chronologiques de 1950 à l'année en cours pour inclure les observations les plus récentes et les dernières révisions apportées à sa base des données. Les estimations ne couvrent pas les combustibles utilisés dans le cadre des transports maritimes et aériens internationaux, car il est difficile de ventiler leur consommation entre les différents pays qui bénéficient de ces transports.

Tableau 11. Croissance de l'économie

Le produit intérieur brut est égal à la somme de la valeur ajoutée brute, aux prix d'acquisition, par l'ensemble des producteurs résidents de l'économie, majorée des impôts et minorée des subventions qui ne sont pas incluses dans l'évaluation des produits. Il n'est tenu compte ni de l'amortissement des actifs fabriqués ni de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée est égale à la production nette d'un secteur qui s'obtient en faisant la somme de tous les produits et en déduisant les facteurs de production intermédiaires. L'origine par branche d'activité de la valeur ajoutée est déterminée sur la base de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) révision 3.

Le déflateur implicite du PIB mesure les variations du niveau des prix de toutes les catégories de demande finale, telles que la consommation des administrations publiques, la formation de capital et les échanges internationaux, et la consommation finale du secteur privé, qui est la principale de ces catégories. Il est calculé en prenant le rapport entre le PIB aux prix courants et le PIB à prix constants. Le déflateur du PIB peut également être calculé de manière explicite par la formule de l'indice des prix de Paasche en prenant les quantités de produits à la période en cours comme coefficients de pondération.

La valeur ajoutée par l'agriculture est la valeur ajoutée par les activités correspondant aux divisions 1-5 de la CITI, y compris la foresterie et la pêche. La valeur ajoutée par l'industrie est la valeur ajoutée par les activités des industries extractives (divisions 10-14 de la CITI), du secteur manufacturier (divisions 15-37 de la CITI), du bâtiment (division 45 de la CITI) et des secteurs électricité, eau et gaz (divisions 40 et 41 de la CITI). La valeur ajoutée par les services correspond aux activités des divisions 50 à 99 de la CITI.

Les exportations de biens et de services représentent la valeur de tous les biens et services fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages , transports et autres services tels que les services financiers et de communication. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue. Les transferts sont également exclus du calcul du PIB.

L'investissement intérieur brut comprend les dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe du pays, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de bâtiments, de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les établissement commerciaux et industriels, les immeubles de bureaux, les écoles, les hôpitaux et des logements privés. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou des ventes.

Les taux de croissance du PIB sont des moyennes annuelles calculées à partir de données en prix constants exprimées en monnaie nationale. Les taux de croissance par région et par catégorie de revenu sont des valeurs en dollars des États-Unis, obtenues par conversion des chiffres en monnaie nationale sur la base du taux de change officiel indiqué par le Fonds monétaire international (FMI) pour l'année indiquée ou, dans certains cas, d'un facteur de conversion établi par le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale. Les autres facteurs de conversion et méthodes de calcul des taux de croissance décrits dans la section consacrée aux méthodes statistiques ci-après. Pour de plus amples informations sur le calcul du PIB et de ses composantes sectorielles, se reporter à la note technique du tableau 12.

Tableau 12. Structure de la production

Le produit intérieur brut est la somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs au sein du pays. (Une définition plus détaillée du PIB et des définitions de ses composantes à valeur ajoutée, à savoir l'agriculture, l'industrie, le secteur manufacturier et les services, sont présentées dans la note technique du tableau 11.) Depuis 1968, aux termes des directives du Système de comptabilité nationale (SCN) des Nations Unies, les estimations du PIB par origine industrielle doivent être évaluées aux prix à la production (y compris les taxes frappant les facteurs de production mais non compris les taxes indirectes perçues sur le produit final). Toutefois, certains pays communiquent ces données aux prix de base, c'est-à-dire au prix que paie le consommateur final (y compris les taxes indirectes), ce qui peut avoir des répercussions sur les estimations de la répartition des produits. Les chiffres portés dans le tableau ont été évalués aux prix d'acquisition pour le PIB total et aux prix de base ou à la production pour les composantes du PIB.

La compilation des comptes nationaux soulève plusieurs difficultés qui tiennent, notamment, à la mesure dans laquelle les activités économiques sur le marché informel ou parallèle ne sont pas mesurées. Dans les pays en développement, une importante proportion de la production agricole n'est pas commercialisée (parce qu'elle est consommée par le ménage) ou est vendue sans faire l'objet d'une transaction monétaire. Les transactions financières peuvent aussi ne pas être enregistrées. Il est donc fréquemment nécessaire d'estimer la production agricole de manière indirecte, par diverses méthodes donnant lieu à l'estimation des facteurs de production, des rendements et des superficies cultivées.

Dans l'idéal, la production industrielle devrait être mesurée dans le cadre de recensements et d'enquêtes auprès des entreprises effectués à intervalles réguliers. Mais, dans la plupart des pays en développement, ces enquêtes sont peu fréquentes et les informations qu'elles produisent sont rapidement obsolètes, de sorte qu'il faut effectuer de nombreux calculs par extrapolation. Le choix de l'unité d'échantillonnage, à savoir l'entreprise (les réponses pouvant être basées sur des comptes financiers) ou l'établissement (les unités de production pouvant faire l'objet de comptes distincts), influe aussi sur la qualité des données. Par ailleurs, la majeure partie de la production industrielle émane, non pas d'entreprises, mais d'opérations non constituées en société ou d'entreprises individuelles qui ne sont pas prises en compte dans les enquêtes axées sur le secteur formel. Même dans le cas des grandes branches dans lesquelles des enquêtes sont probablement plus fréquemment menées, les estimations de la valeur ajoutée sont vraisemblablement réduites par l'évasion fiscale, notamment au niveau de la taxe de consommation. Le problème s'aggrave lorsque le secteur industriel d'un pays cesse d'être placé sous le contrôle de l'État pour se restructurer dans le cadre du secteur privé, car de nouvelles entreprises se créent et un nombre croissant d'entreprises préexistantes cessent de communiquer leurs résultats. Conformément au SCN, la production doit inclure toutes les activités non déclarées ainsi que la valeur des opérations illégales et autres activités non déclarées, du secteur informel, ou de petite envergure. Il est nécessaire de collecter ces données par des moyens autres que des enquêtes conventionnelles.

Dans les branches d'activité dominées par d'importantes organisations ou entreprises, les données sur la production, l'emploi et les rémunérations sont généralement disponibles et raisonnablement fiables. Par contre, dans le domaine des services, il est parfois difficile d'identifier les nombreux individus qui travaillent pour leur propre compte et les entreprises individuelles, dont les propriétaires n'ont guère intérêt à répondre aux enquêtes et encore moins à déclarer la totalité de leurs revenus. La situation est encore compliquée par le fait que de nombreuses formes d'activité économique ne sont pas déclarées, comme le travail non ou peu rémunéré des femmes ou des enfants. Pour plus de détails sur les problèmes associés à l'utilisation des données des comptes nationaux, voir Srinivasan, (1994) et Heston (1994).

Tableau 13. Structure de l'économie : la demande

La consommation privée représente la valeur, aux prix du marché, de tous les biens et services, y compris les biens de consommation durables (tels qu'automobiles, machines à laver et ordinateurs individuels) achetés ou reçus à titre de rémunération en nature par les ménages et les institutions à but non lucratif. Elle ne comprend pas les achats de logements, mais elle inclut le loyer imputé des logements occupés par leurs propriétaires. En pratique, elle peut comprendre tout écart statistique constaté pour l'emploi des ressources.

La consommation privée est souvent estimée par différence, en déduisant du PIB toutes les autres dépenses connues. L'agrégat ainsi obtenu peut faire intervenir des écarts assez importants. La consommation privée peut être calculée séparément ; dans ce cas, les enquêtes auprès des ménages sur lesquels reposent pour une large part les estimations correspondent généralement à une seule année et ont une portée limitée. Les estimations deviennent donc rapidement obsolètes et doivent être complétées par des estimations effectuées par des procédures statistiques faisant intervenir quantités et prix. L'opération est également compliquée par le fait que, dans de nombreux pays en développement, la différence entre les versements en espèces effectués au titre des activités commerciales et ceux effectués pour le compte des ménages peut être difficile à établir.

La consommation des administrations publiques comprend toutes les dépenses courantes consacrées à l'achat de biens et de services (y compris les traitements et salaires) par tous les échelons des

administrations publiques, mais non par la plupart des entreprises d'État. Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationales, dont certaines sont désormais considérées comme des investissements dans l'édition 1993 du SCN.

L'investissement intérieur brut comprend les dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe du pays, plus les variations nettes du niveau des stocks. Le capital fixe et les stocks sont définis dans la note technique du tableau 11. Conformément aux directives du SCN (1993), l'investissement intérieur brut comprend également les dépenses d'équipement au titre de la défense qui se rapportent à des établissements pouvant être utilisés par le public, tels que des écoles ou des hôpitaux, et les dépenses relatives à certains types de logements résidentiels privés. Toutes les autres dépenses au titre de la défense sont traitées comme des dépenses de fonctionnement. Les dépenses d'investissement peuvent être estimées à partir d'enquêtes directes auprès d'entreprises et de dossiers administratifs ou par la méthode des flux de marchandises, au moyen de données sur les échanges et les activités de construction. La qualité des statistiques sur les investissements fixes publics dépend de la qualité des système de comptabilité nationale, qui présentent souvent des carences dans les pays en développement. Les évaluation des investissements fixes privé — et notamment des dépenses d'équipement des petites entreprises non constituées en société — ne sont généralement pas du tout fiables.

Les estimations de la variation des stocks sont rarement complètes mais couvrent habituellement les activités ou les produits les plus importants. Dans certains pays, ces estimations sont obtenues par différence, parallèlement à la consommation privée globale. En application des conventions relatives aux comptes nationaux, il est nécessaire de procéder à des ajustements pour faire apparaître l'appréciation de la valeur des stocks par suite de l'évolution des prix. Cette opération n'est pas toujours réalisée en pratique. Dans les pays où l'inflation est soutenue, ce facteur peut être important. L'épargne intérieure brute est le PIB moins la consommation totale.

Les exportations de biens et de services représentent la valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde (y compris le fret, les transports, voyages et autres services tels que les communications, les assurances et les services financiers). Les exportations et les importations sont compilées à partir des statistiques douanières et des données sur la balance des paiements émanant des banques centrales. Bien que les données sur les paiements au titre des exportations et des importations fournissent une description relativement fiable des transactions internationales, elles peuvent ne pas être strictement conformes aux normes d'évaluation ou aux définitions des périodes retenues pour la comptabilisation des opérations de la balance des paiements ou, ce qui est plus grave, ne pas respecter le critère du transfert de propriété. (Dans les comptes conventionnels de la balance des paiements, une transaction est considérée se produire au moment du transfert de propriété et est enregistrée à cette date.). Cette question revêt de plus en plus d'importance du fait de la mondialisation des activités industrielles et commerciales. Ni les statistiques douanières, ni les comptes de la balance des paiements ne couvrent les transactions illégales qui se produisent dans de nombreux pays. Les voyageurs peuvent légalement passer la frontière avec des marchandises, mais le commerce navette peut avoir pour effet de biaiser encore plus les statistiques commerciales. Le solde des ressources est la différence entre les exportations et les importations de biens et de services.

Tableau 14. Finances de l'administration centrale

Les recettes fiscales courantes comprennent les encaissements, sans contrepartie et non remboursables, correspondant à des versements obligatoires à l'administration centrale à des fins publiques. Elles comprennent aussi les intérêts perçus sur les arriérés fiscaux et les pénalités pour défaut ou retard de paiement et sont aussi indiquées nettes des remboursements et autres ajustements correctifs.

Les recettes non fiscales courantes comprennent les encaissements avec contrepartie et non remboursables correspondant à des versements obligatoires à des fins publiques, comme les amendes, les droits administratifs ou les revenus tirés par les administrations publiques des biens qu'elles possèdent ainsi qu'à des versements volontaires, sans contrepartie et non remboursables effectués à des fins publiques par des entités autres que l'administration centrale. En sont exclus les sommes provenant de dons et d'emprunts, les recouvrements de prêts antérieurs des administrations, le produit de la vente de biens de capital fixe ou de stocks, de terrains ou d'actifs incorporels, ou de dons émanant de sources autres que l'administration centrale et effectués à des fins d'équipement. Les recettes courantes englobent toutes les recettes fiscales et non fiscales courantes.

Les dépenses courantes recouvrent les dépenses avec contrepartie effectuées à un titre autre que l'acquisition de biens d'équipement ou de biens et services devant servir à produire des biens d'équipement. Elles recouvrent aussi les dépenses sans contrepartie effectuées dans un but autre que de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens d'équipement, de dédommager les bénéficiaires des dégâts causés à des biens d'équipement ou de leur destruction, ou d'accroître les actifs financiers des bénéficiaires. Les dépenses courantes ne couvrent ni les prêts des administrations publiques, ni les remboursements à ces dernières, ni la prise de participations à des fins d'intérêt général.

Les dépenses en capital sont les dépenses effectuées en vue d'acquérir des biens d'équipement, des terrains, des actifs incorporels, et des stocks stratégiques et de sécurité. Elles couvrent également les transferts en capital sans contrepartie effectués dans le but de constituer des actifs en capital ou d'accroître le capital financier des bénéficiaires.

L'excédent/déficit global est la différence entre, d'une part, les recettes courantes, les recettes en capital et les dons publics reçus et, d'autre part, les dépenses totales et les prêts moins les remboursements.

Les dépenses au titre de biens et services recouvrent l'ensemble des paiements effectués au titre de biens et de services, y compris les traitements et salaires.

Les dépenses au titre des services sociaux recouvrent les dépenses au titre de la santé, de l'éducation, du logement, de la sécurité sociale, de l'aide sociale et des équipements collectifs. Elles recouvrent également les indemnités versées aux personnes malades

et temporairement invalides pour compenser leurs pertes de revenu ; les prestations versées aux personnes âgées, aux invalides permanents et aux chômeurs ; les allocations familiales et les indemnités de maternité et pour enfants à charge ; et le coût des services d'aide sociale, comme les soins aux personnes âgées, aux invalides et aux enfants. De nombreuses dépenses visant la défense de l'environnement, comme les mesures antipollution, l'alimentation en eau, l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères, sont incluses dans cette catégorie, sans être mesurées séparément.

Les données sur les recettes et les dépenses de l'administration centrale sont collectées par le FMI, qui soumet à cet effet des questionnaires aux gouvernements de ses pays membres, et par l'OCDE. En général, la définition de l'administration centrale exclut les entreprises publiques non financières et les institutions financières publiques (telles que la banque centrale). Malgré les efforts déployés par le FMI pour rationaliser et normaliser la collecte des données sur les finances publiques, les statistiques ne sont souvent pas complètes, à jour ou comparables. En raison des carences observées en ce qui concerne la portée des données, il n'est pas possible de présenter les informations à un niveau infranational, de sorte que les comparaisons entre pays peuvent prêter à confusion.

Les données sur les dépenses totales de l'administration centrale telles qu'elles sont présentées dans la publication du FMI, Government Finance Statistics Yearbook, constituent un indicateur de la consommation des administrations publiques de portée plus limitée que celles qui apparaissent dans les comptes nationaux parce qu'elles ne comprennent pas les dépenses de consommation des États d'une fédération et des administrations locales. Le concept retenu par le FMI pour les dépenses de l'administration centrale est en revanche plus vaste que la définition des comptes nationaux parce qu'elle englobe les investissements intérieurs bruts et les transferts des administrations.

Les finances de l'administration centrale peuvent être présentées sur une base consolidée ou sous forme de comptes budgétaires. Dans la plupart des pays, les données sur les finances de l'administration centrale sont consolidées en un compte unique, mais, dans d'autres, seuls les comptes budgétaires de l'administration centrale sont disponibles. Les pays dont les statistiques sont présentées dans des comptes budgétaires sont indiqués dans le Profil des données originales des World Development Indicators 2000. Comme ces comptes budgétaires ne couvrent pas toujours la totalité des unités de l'administration centrale, ils donnent généralement une idée incomplète des activités de celle-ci. Un des principaux problèmes tient au fait que les opérations quasi-budgétaires de la banque centrale ne sont pas prises en compte. Or, les pertes encourues par cette dernière par suite de ses opérations monétaires et de l'octroi de financements bonifiés peuvent générer d'importants déficits quasi-budgétaires. Ces déficits peuvent également résulter des opérations d'autres intermédiaires financiers, tels que les institutions publiques de financement du développement. Les données ne couvrent pas non plus les engagements conditionnels des administrations publiques au titre des régimes d'assurance et des plans de retraite par répartition.

Tableau 15. Compte des transactions courantes de la balance des paiements et réserves internationales

Les exportations et importations de biens et services recouvrent toutes les transactions donnant lieu au transfert de la propriété entre des résidents d'un pays et le reste du monde de marchandises diverses, de produits devant faire l'objet d'opérations de transformation ou de réparation, d'or non monétaire et de services. Le revenu net englobe les rémunérations des salariés versées à des non-résidents au titre de travaux effectués pour le compte de résidents du pays considéré et réglés par ces derniers, et le revenu des investissements (recettes et paiements afférents aux investissements directs, aux investissements de portefeuille, aux autres investissements et aux avoirs de réserve). Les revenus qui proviennent de l'utilisation de biens incorporels sont classés dans les services aux entreprises.

Les transferts courants nets correspondent aux transactions dans le cadre desquelles les résidents d'une économie fournissent ou reçoivent des biens, des services, un revenu ou des ressources financières sans réciprocité. Tous les transferts qui ne peuvent être dits transferts de capital sont des transferts courants.

Le solde des transactions courantes représente la somme des exportations nettes de biens et de services, du revenu net et des transferts courants nets.

Les réserves internationales brutes comprennent les avoirs constitués par l'or monétaire, les DTS, la position de réserve au FMI et les avoirs en devises sous le contrôle des autorités monétaires. La composante or de ces réserves est évaluée sur la base du cours de l'or en fin d'année à Londres (385,00 dollars l'once en 1990 et 290,25 dollars l'once en 1999).

La balance des paiements comporte deux groupes de comptes. Le compte des transactions courantes recouvre les transactions relatives aux biens et services, aux revenus et aux transferts courants. Le compte de capital et d'opérations financières enregistre les transferts de capital, les acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits (comme les brevets), et les opérations portant sur des avoirs et engagements financiers. Les réserves internationales brutes sont enregistrées dans une troisième série de comptes, intitulée position des investissements internationaux, qui comptabilise les avoirs et engagements en termes de stocks.

La balance des paiements est établie sur la base d'un système d'enregistrement en partie double qui indique tous les flux de biens et services entre une économie et le reste du monde ; tous les transferts constituant la contrepartie de ressources réelles ou des créances financières sur le reste du monde ou détenues par celui-ci sans réciprocité, tels que les dons et subventions ; et toutes les variations des créances de résidents sur des non-résidents ou engagements de résidents sur des non-résidents qui résultent de transactions économiques. Toute transaction donne lieu à deux inscriptions : l'une au crédit et l'autre en débit. En principe, le solde net doit être égal à zéro, mais, en pratique, il arrive fréquemment que les comptes ne s'équilibrent pas. Dans ces cas, un montant égal mais de signe contraire est enregistré, au titre des erreurs et omissions nettes, dans le compte de capital et d'opérations financières.

Des écarts peuvent apparaître dans les comptes de la balance des paiements parce que les données proviennent de différentes sources et qu'il n'est pas possible de s'assurer qu'elles sont entièrement cohérentes. Les sources utilisées sont les statistiques douanières, les comptes monétaires du système bancaire, les statistiques sur la dette extérieure, les informations fournies par des entreprises, les enquêtes menées pour estimer les transactions relatives aux services, et les registres des opérations de change. Les différences existant entre les méthodes d'enregistrement — par exemple en ce qui concerne les principes de chronologie, la définition des critères de résidence et de propriété, et les taux de change utilisés pour évaluer les transactions — contribuent aux erreurs et omissions nettes. Il se peut également que des transactions effectuées en contrebande ou autres types d'opérations illégales ou paralégales ne soient pas enregistrées ou le soient de manière erronée.

Les définitions et concepts utilisés sont basés sur le Manuel de la balance des paiements, Cinquième édition, du FMI. Cette édition donne une nouvelle définition des transferts de capital dans lesquels elle inclut certaines transactions auparavant enregistrées dans le compte des transactions courantes, telles que les remises de dettes, les transferts de capital des migrants et l'aide extérieure employée pour financer l'acquisition de biens d'équipement. Le solde du compte des transactions courantes reflète donc désormais plus exactement le produit des transferts courants nets en sus des transactions sur biens et services (antérieurement qualifiés de services autres que le revenu des facteurs) et du revenu (autrefois qualifié de revenu des facteurs). De nombreux pays continuent toutefois d'utiliser des systèmes de collecte des données basés sur les concepts et définitions de la quatrième édition. Si nécessaire, le FMI convertit les données communiquées dans le cadre des systèmes antérieurs pour les rendre conformes aux principes retenus dans la cinquième édition (voir le Tableau du Profil des données originales dans World Development Indicators 2000). Les valeurs de ce tableau sont exprimées en dollars des États-Unis convertis aux taux de change officiels.

Tableau 16. Finances du secteur privé

L'investissement privé correspond aux dépenses brutes du secteur privé (y compris les organismes privés sans but lucratif) effectuées en vue d'accroître ses immobilisations intérieures. En l'absence d'estimations directes de la formation brute de capital fixe intérieure du secteur privé, on estime cet agrégat en calculant la différence entre l'investissement intérieur brut total et l'investissement consolidé du secteur public. L'amortissement des actifs n'est pas pris en compte ici. L'investissement privé étant souvent estimé en faisant la différence entre deux quantités estimées (l'investissement fixe intérieur et l'investissement consolidé du secteur public), il se peut que l'investissement privé soit sous-évalué ou surévalué et que les chiffres obtenus soient erronés à terme.

La capitalisation boursière (également qualifiée de valeur du marché) est la somme des capitalisations boursières de toutes les sociétés cotées sur les bourses nationales ; la capitalisation boursière d'une société est le produit du cours de l'action en fin d'année et du nombre de titres existants pour cette action. En tant qu'indicateur du degré de développement du marché boursier d'un pays, elle peut ne pas permettre de procéder à des comparaisons précises entre les pays par suite de carences conceptuelles et statistiques, telles que le manque d'exactitude des données communiquées et le du manque d'uniformité des normes comptables retenues.

La rubrique des sociétés intérieures cotées en bourse indique le nombre d'entreprises intérieures constituées en société et cotées en bourse en fin d'année à l'exception des sociétés d'investissement, des fonds communs de placement et autres organismes de placement collectif. Les données sur la capitalisation boursière et les sociétés cotées en bourses sont tirées de la publication de Standard & Poor's intitulée Emerging Stock Markets Factbook 2000.

La marge d'intérêt (également qualifiée de marge d'intermédiation), est la différence entre le taux d'intérêt perçu par les banques sur leurs prêts à court et à moyen terme au secteur privé et le taux d'intérêt servi par les banques sur les dépôts à vue, à terme ou d'épargne de leur clientèle résidente. Les taux d'intérêt devraient indiquer la mesure dans laquelle les institutions financières réagissent à la concurrence et aux mesures d'encouragement. La marge d'intérêt peut toutefois ne pas être une mesure fiable de l'efficacité du système bancaire dans la mesure où les informations relatives aux taux sont inexactes, les banques ne suivent pas les opérations de tous les membres de leur personnel de direction, ou le gouvernement fixe les taux prêteurs et créditeurs.

Le crédit intérieur fourni par le secteur bancaire englobe l'ensemble des crédits fournis aux différents secteurs sur une base brute, à l'exception des concours à l'administration centrale qui sont enregistrés sur une base nette. Le secteur bancaire comprend les autorités monétaires, les banques créatrices de monnaie, et les autres institutions bancaires pour lesquelles on dispose de données (y compris les institutions qui n'acceptent pas de dépôts transférables mais contractent des engagements sous forme de dépôts à terme et d'épargne). Au nombre de ces autres institutions bancaires figurent les caisses d'épargne et de crédit et les caisse d'épargne-logement.

En général, les indicateurs présentés au tableau 16 ne prennent pas en compte les activités du secteur informel, qui continue d'être une importante source de financement dans les économies en développement.

Tableau 17. Rôle des administrations publiques dans l'économie

Les subventions et autres transferts courants englobent tous les transferts en compte courant non remboursables et sans contrepartie aux entreprises privées et publiques, et le coût, pour le public, des déficits d'exploitation, sur la base des encaissements et décaissements, des unités de production marchande des administrations au titre de leurs ventes au public.

Pour estimer la valeur ajoutée par les entreprises publiques, on calcule la différence entre le produit des ventes et le coût des facteurs de production intermédiaires, ou la somme de l'excédent (solde) d'exploitation de ces entreprises et des rémunérations versées. Les entreprises publiques sont des entités économiques dont les administrations publiques sont propriétaires ou qu'elles contrôlent, qui tirent l'essentiel de leurs revenus de leurs ventes de biens et de services. Cette définition recouvre les entreprises

commerciales directement gérées par un service des administrations publiques et dans lesquelles celles-ci détiennent une participation majoritaire, directement ou indirectement par le biais d'autres entreprises publiques. Elle recouvre aussi les entreprises dans lesquelles les administrations publiques détiennent une participation minoritaire, à condition qu'elles en détiennent le contrôle par suite de la répartition des actions restantes. Elle n'inclut pas les entreprises dont les activités relèvent du secteur public, comme l'éducation, les services de santé, et la construction et l'entretien des routes, qui sont financées d'autres manières, généralement à partir des ressources générales des administrations publiques. Les entreprises financières étant de nature différente, elles sont généralement exclues de la couverture des données.

Les dépenses militaires des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont établies sur la base de la définition de l'OTAN, qui couvre les dépenses de nature militaire du ministère de la défense — y compris les dépenses de recrutement, de formation, de construction et d'acquisition de matériels et fournitures militaires — et des autres ministères. Les dépenses à caractère civil du ministère de la défense en sont exclues. L'aide militaire est incluse dans les dépenses du pays donateur. Les achats à crédit de matériels militaires sont enregistrés à la date à laquelle la dette correspondante est encourue et non au moment du paiement. Les données relatives aux pays non membres de l'OTAN couvrent généralement les dépenses du ministère de la défense, mais non les dépenses au titre de l'ordre public et de la sécurité du territoire, qui sont classées séparément.

Les définitions des dépenses militaires varient selon qu'elles incluent la protection civile, les forces supplétives et de réserve, les forces de police et paramilitaires, les forces à double usage telles que la police militaire et civile, les dons militaires en nature, les pensions accordées au personnel militaire, et les cotisations de sécurité sociale versées par des entités des administrations publiques à d'autres entités de ces mêmes administrations publiques. Les données officielles peuvent ne pas couvrir certaines dépenses militaires, ne pas indiquer certains financements parce que ceux-ci ont été enregistrés dans des comptes extrabudgétaires ou que des réserves de change non déclarées ont été utilisées, ou ne pas couvrir l'aide militaire ou les importations secrètes de matériel militaire. Les données déclarées sont probablement plus complètes pour les dépenses courantes que pour les dépenses d'équipement. Dans certains cas, il est possible d'estimer de manière plus exacte les dépenses militaires en faisant la somme de la valeur estimée des importations d'armes et des dépenses militaires nominales. Cette méthode peut toutefois sous-estimer ou surestimer les dépenses d'une année spécifique lorsque le paiement des armes est effectué à une date autre que celle de leur livraison.

Les données sur les dépenses militaires figurant dans le tableau 17 proviennent du Bureau of Arms Control (U.S. Department of State). La publication du FMI, Government Finance Statistics Yearbook, est une source primaire de données sur les dépenses au titre de la défense. Elle se base sur une définition cohérente des dépenses au titre de la défense basée sur la définition de l'OTAN et la classification des fonctions des administrations publiques des Nations Unies. Le FMI s'assure de la cohérence générale des données relatives aux dépenses au titre de la défense et des autres données macroéconomiques qui lui sont communiquées, mais ne peut pas toujours vérifier leur exactitude ou leur couverture. Le champ d'application des données relatives aux différents pays dépend en outre du retard avec lequel celles-ci sont communiquées ou de leurs carences. La plupart des spécialistes complètent donc les données du FMI par des évaluations d'organismes tels que le Bureau of Arms Control, l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, et l'Institut international d'études stratégiques. Ces organismes s'appuient toutefois dans une large mesure sur les données communiquées par les pouvoirs publics, sur des estimations confidentielles de services de renseignement de qualité variable, de sources qu'elles ne peuvent ou ne veulent révéler, et des publications des unes et des autres.

La notation synthétique de risque ICRG est un indice global du risque d'investir dans un pays, tiré du International Country Risk Guide (ICRG). Il est établi sur la base de 22 éléments de risque. Le PRS Group collecte des informations sur chaque élément, regroupe ces éléments en trois grandes catégories de risque (politique, financier et économique), qu'il utilise pour calculer un indicateur synthétique dont la valeur est comprise entre 0 et 100. Une notation inférieure à 50 indique l'existence d'un risque élevé, tandis qu'une notation supérieure à 80 témoigne d'un risque très faible. Les notations sont révisées tous les mois.

La notation de crédit d'Institutional Investor, qui va de 0 à 100, indique la probabilité qu'un pays n'honorera pas ses engagements envers l'étranger ; plus la notation est élevée et plus cette probabilité est faible. Institutional Investor base ses évaluation du risque-pays sur les informations émanant des grandes banques internationales , dont les réponses sont pondérées par une formule qui accorde une plus grande importance à celles dont les engagements sont géographiquement plus diversifiés et dont les systèmes d'analyse sont plus perfectionnés. Les notations sont révisées tous les six mois.

Les notations de risque peuvent être très subjectives, et être influencées par des perceptions qui ne reflètent pas toujours la situation effective d'un pays. Ces perceptions subjectives déterminent toutefois le climat dans lequel s'effectuent les entrées de capitaux privés étrangers et sont donc une réalité pour les responsables de l'action publique. Les pays auxquels les agences de notation donnent une notation peu favorable n'attirent en général pas les flux de capitaux privés déclarés. Les notations de risques indiquées ici ne sont pas entérinées par la Banque mondiale et ne sont présentées qu'à des fins analytiques.

Le taux d'imposition marginal supérieur est le taux le plus élevé du barème appliqué au revenu imposable des personnes physiques et des sociétés. Le tableau indique également le niveau de revenu des personnes physiques à partir duquel le taux d'imposition marginal le plus élevé s'applique.

Les systèmes de recouvrement de l'impôt sont souvent complexes et prévoient de nombreuses exceptions, exemptions, pénalités et autres éléments qui influent sur l'incidence de l'impôt et, partant, les décisions des salariés, des dirigeants des entrepreneurs, des investisseurs et des consommateurs. La progressivité de l'impôt, telle que l'indique le taux marginal supérieur d'imposition du revenu des personnes physiques ou des sociétés, peut avoir un effet important en ce domaine. Les taux présentés pour les personnes physiques se rapportent généralement au revenu du travail. Dans certains pays, le taux marginal supérieur est aussi le taux de base

ou un taux forfaitaire ; auquel cas, des surtaxes, déductions et autres facteurs peuvent également intervenir.

Tableau 18. Électricité et transports

La consommation d'électricité par habitant mesure la production des centrales électriques et des centrales électrocalogènes moins les pertes de transport, de distribution et de transformation, et aussi moins la consommation des centrales électrocalogènes. Les pertes au niveau du transport et de la distribution sont les pertes subies dans le cadre du transport entre la source d'alimentation et les points de distribution, et entre les points de distribution et les lieux de consommation, y compris par suite de vols.

Les données sur la production et la consommation d'électricité sont collectées auprès des agences nationales par l'Agence internationale de l'énergie, qui les ajuste pour les rendre conformes aux définitions internationales, par exemple, pour prendre en compte la production des établissements qui, en sus de leur activité principale, produisent de l'électricité en partie ou en totalité pour leur propre usage. Dans certains pays, la production d'électricité effectuée pour leur propre compte par les ménages ou les petites entreprises est importante en raison de l'isolement de ces derniers ou du manque de fiabilité des réseaux d'alimentation publics et, dans ce cas, les ajustements peuvent ne pas donner une idée exacte de la production effective. Bien que l'autoconsommation et les pertes en réseau des centrales électriques soient ramenées à des valeurs nettes, la consommation d'électricité englobe la consommation des postes auxiliaires, les pertes des transformateurs qui sont considérés faire partie intégrante de ces postes et l'électricité produite par les installations de pompage. Lorsque les données requises sont disponibles, la consommation recouvre l'électricité générée par toutes les sources d'énergie primaires : charbon, pétrole, gaz, énergie nucléaire, énergie hydraulique, géothermie, vent, marées et vagues, et sources d'énergie combustibles et renouvelables. Ni les chiffres de la production ni ceux de la consommation n'indiquent le degré de fiabilité de l'alimentation (fréquence des coupures de courant et des pannes, coefficients d'utilisation, etc.).

Les routes revêtues sont des routes recouvertes de pierres concassées (empierrement), de béton bitumineux ou utilisé avec un liant aux hydrocarbures, ou de pavés. Les chiffres indiquent leur part, en pourcentage, dans la longueur totale des routes du pays. Celle des marchandises transportées par route représente le volume des biens transportés par véhicules routiers, mesuré en millions de tonnes-kilomètres. La colonne marchandises transportées par rail fait état du produit du tonnage de marchandises transportées et du nombre de kilomètres parcourus par million de dollars de PIB mesuré sur la base de la PPA. Le nombre de passagers, services aériens, couvre les passagers voyageant sur les lignes intérieures et internationales.

Les données relatives à la plupart des secteurs des transports ne se prêtent pas à des comparaisons internationales parce que, contrairement aux statistiques démographiques, aux comptes nationaux et aux statistiques sur le commerce international, les données sur l'infrastructure ne sont pas collectées dans tous les pays sur la même base. Les données sur les routes sont rassemblées par la Fédération routière internationale (FRI), et les données sur les transports aériens par l'Organisation de l'aviation civile internationale. La FRI se procure essentiellement ses données auprès des associations nationales de la route ; lorsqu'un pays ne compte aucune association de ce type ou que celle-ci ne communique pas ses informations, la FRI contacte d'autres organismes, tels que la direction des routes, le ministère des transports ou des travaux publics, ou le bureau central de statistique. Les données compilées sont donc de qualité inégale.

Tableau 19. Communications, information, science et technologie

La rubrique quotidiens indique le nombre d'exemplaires distribués de journaux publiés au moins quatre fois par semaine, par millier d'habitants. Celle des radios représente le nombre estimé de récepteurs radio utilisés pour la diffusion de messages dans le public, par millier d'habitants. Les données sur ces deux indicateurs proviennent d'enquêtes statistiques effectuées par l'UNESCO. Dans certains pays, les définitions, les classifications et les méthodes de dénombrement ne sont pas totalement conformes aux normes de l'UNESCO. Par exemple, certains pays mesurent la circulation des journaux par le nombre d'exemplaires imprimés au lieu du nombre d'exemplaires distribués. De nombreux pays perçoivent en outre une redevance radio pour couvrir en partie le coût des émissions publiques, ce qui décourage les propriétaires de radio de déclarer les postes qu'ils possèdent. Pour cette raison, ainsi que d'autres problèmes associés à la collecte des données, les estimations du nombre de journaux et de radios sont d'une fiabilité très variable et doivent être interprétées avec prudence.

La colonne télévisions indique le nombre estimé des postes utilisés, par millier d'habitants. Les données proviennent de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui envoie chaque année des questionnaires aux organismes nationaux de radiodiffusion et de télédiffusion et aux associations qui opèrent dans ce domaine. Certains pays exigent que les postes de télévision soient déclarés aux autorités. Dans la mesure où les ménages ne déclarent pas tous les téléviseurs qu'ils possèdent, le nombre de postes déclarés peut sous-estimer le nombre de postes effectivement possédés.

Les lignes de téléphone principales sont les lignes de téléphone qui raccordent le matériel d'un abonné au réseau téléphonique public commuté, par millier d'habitants. La rubrique téléphones portables indique le nombre d'utilisateurs de téléphones portables abonnés à un service public de téléphonie mobile automatique qui utilise la technologie cellulaire pour brancher ses clients sur le réseau téléphonique public commuté, par millier d'habitants. L'UIT compile les données sur les lignes de téléphone principales et les téléphones portables en envoyant chaque année à cet effet des questionnaires aux administrations des télécommunications et aux sociétés d'exploitation. Ces données sont complétées par celles des rapports annuels et des annuaires statistiques préparés par les ministères des télécommunications, les organismes de réglementation, les sociétés d'exploitation et les associations de télécommunications.

La colonne ordinateurs personnels indique le nombre estimé des ordinateurs autonomes conçus pour être utilisés par une personne à la fois, par millier d'habitants. L'UIT estime le nombre d'ordinateurs personnels, notamment à partir de questionnaires annuels. Dans de nombreux pays, les systèmes informatiques sont dans une très large mesure structurés autour d'unités centrales de traitement, et des milliers d'utilisateurs peuvent être branchés sur

le même ordinateur ; dans ce cas, le nombre d'ordinateurs personnels sous-estime l'utilisation totale de moyens informatiques. Les hôtes internet sont les ordinateurs directement reliés au réseau mondial ; un grand nombre d'ordinateurs peuvent se connecter à l'internet par l'intermédiaire d'un même hôte. Les hôtes internet sont affectés aux pays selon le code de pays d'accueil, même si ce code n'indique pas nécessairement si l'hôte est situé ou non dans le pays. Tous les hôtes non identifiés par un code de pays sont attribués aux États-Unis. Le Internet Software Consortium emploie une nouvelle méthode d'enquête sur les domaines internet depuis juillet 1998. La nouvelle méthode est réputée plus fiable et évite les problèmes de sous-estimation qui se produisent lorsqu'une organisation impose des restrictions au téléchargement de données de son domaine. Certains problèmes d'évaluation continuent toutefois de se poser, de sorte que le nombre d'hôtes internet indiqué pour chaque pays doit être considéré comme une approximation.

La rubrique scientifiques et ingénieurs en recherche et développement (R-D) donne le nombre de personnes formées dans un domaine scientifique, quel qu'il soit, dont les activités consistent à procéder à des activités de recherche et développement à un niveau de cadre (administrateurs compris), par million d'habitants. La plupart de ces emplois exigent l'obtention d'un diplôme universitaire.

L'UNESCO collecte des données sur les travailleurs scientifiques et les ingénieurs et sur les dépenses de R-D dans ses États membres essentiellement par le biais des réponses fournies par les autorités à des questionnaires et à des enquêtes spéciales, mais aussi à partir de rapports et de publications officielles, ainsi que d'informations tirées d'autres sources nationales et internationales. Elle indique soit le nombre de scientifiques et d'ingénieurs, soit le nombre effectif de personnes actives ayant les qualifications requises pour travailler comme scientifiques ou ingénieurs. Les données sur le nombre de personnes effectivement employées sont tirées de recensements et sont moins à jour que les indicateurs de la population active. L'UNESCO complète ces données par des estimations du nombre de personnes qualifiées pour exercer les fonctions de scientifiques ou d'ingénieurs en comptant le nombre de personnes ayant achevé les niveaux d'études 6 et 7 de la CITE (Classification internationale type de l'éducation). Les données sur les scientifiques et les ingénieurs, qui sont normalement calculées en équivalent de personnes employées à plein temps, ne peuvent prendre en compte les différences considérables observées entre les niveaux de qualité de la formation et de l'éducation.

Les exportations de technologies de pointe recouvrent des produits à forte intensité de R-D. Au nombre de ces exportations figurent des produits appartenant aux catégories de l'aérospatiale, de l'informatique, des produits pharmaceutiques, des instruments scientifiques et des machines et appareils électriques.

La méthodologie employée pour déterminer ce que recouvrent les exportations de technologies de pointe d'un pays a été mise au point par l'OCDE en collaboration avec Eurostat (Office statistique des Communautés européennes). Qualifiée d'approche par produit par opposition à l'approche sectorielle, cette méthode repose sur le calcul de l'intensité de R-D (rapport des dépenses R-D au total des ventes) pour des groupes de produits en provenance de six pays (Allemagne, États-Unis, Italie, Japon, Pays-Bas et Suède). Les secteurs industriels produisant quelques produits à forte intensité technologique pouvant également fabriquer des produits à faible intensité technologique, l'approche par produit se prête mieux à l'analyse des échanges internationaux que l'approche sectorielle. L'établissement d'une liste de produits manufacturés à forte intensité de main-d'oeuvre (abstraction faite des services) a donné lieu au calcul de l'intensité de R-D des produits inclus dans les catégories assortie d'un code à trois chiffres dans la Classification type pour le commerce international (CTCI), révision 3. La liste finale a été établie sur la base des catégories assorties de codes à quatre et à cinq chiffres. Aucune donnée sur l'intensité R-D n'étant disponible pour ces niveaux, la sélection finale a été effectuée sur la base d'informations sur les brevets et d'opinions de spécialistes. Cette méthode ne fait intervenir que l'intensité en R-D. Les technologies de pointe présentent également d'autres caractéristiques importantes, telles que le savoir-faire, l'expertise scientifique et technique et les technologies qui sont incorporés dans les brevets ; prendre ces caractéristiques en compte conduirait à l'établissement d'une liste différente (voir Hatzichronoglou 1997).

Le nombre de demandes de brevet déposées est le nombre de documents délivrés par une administration, décrivant une invention et créant une situation en droit dans laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être exploitée (fabriquée, utilisée, vendue, importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection accordée aux inventions est d'une durée limitée (généralement 20 ans à partir de la date de dépôt de la demande de délivrance d'un brevet). Les informations sur les demandes de délivrance d'un brevet sont présentées séparément pour les résidents et les non-résidents. Les données sur les brevets proviennent de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, selon laquelle, à la fin de 1996, environ 3,8 millions de brevets étaient en vigueur dans le monde entier.

Tableau 20. Échanges internationaux

La rubrique exportations de marchandises indique la valeur f.o.b. (franco à bord), en dollars, des marchandises fournies au reste du monde. Celle des importations de produits manufacturés donne la valeur c.i.f. (coût, assurance, fret), en dollars, des marchandises achetées au reste du monde. Les données relatives aux exportations et aux importations de marchandises correspondent aux produits classés aux sections 5 (produits chimiques), 6 (articles manufacturés), 7 (machines) et 8 (articles manufacturés divers) de la Classification type pour le commerce international (CTCI), à l'exception de la division 68 (métaux non ferreux) et du groupe 891 (armes et munitions). Les services commerciaux recouvrent tous les échanges de services, y compris les services de transport, de communication et de commerce, mais non compris les services de l'État qui recouvrent les services liés au secteur des administrations publiques (dépenses au titre des ambassades et des consulats, par exemple) et aux organisations régionales et internationales.

Les données sur les exportations et les importations de marchandises sont basées sur les statistiques douanières et peuvent ne pas

totalement refléter les concepts et définitions de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI. La valeur des exportations enregistrée est le coût des marchandises amenées à la frontière du pays exportateur en vue de leur expédition à l'étranger, c'est-à-dire la valeur f.o.b. De nombreux pays collectent et présentent les données sur les échanges en dollars des États-Unis. Lorsque les données sont communiquées en monnaie nationale, elles sont converties en dollars sur la base du taux de change officiel moyen pour la période considérée. La valeur des importations est généralement donnée au coût des marchandises au moment de leur achat par l'importateur majoré du coût de leur transport et de leur assurance jusqu'à la frontière du pays importateur, c'est-à-dire le coût c.i.f. Les données sur les importations sont tirées des mêmes sources que celles des exportations. En principe, les exportations mondiales devraient être égales aux importations mondiales, et les exportations d'un pays devraient être égales à la somme des importations du reste du monde en provenance de ce pays. On constate toutefois des divergences à tous les niveaux en raison des différences qui existent dans les dates d'enregistrement et les définitions.

Les chiffres portés dans le tableau 20 ont été compilés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les données sur le commerce des marchandises sont tirées de Statistiques financières internationales – FMI, d'informations supplémentaires provenant du système de données commerciales (COMTRADE) de la Division de statistique des Nations Unies, et de publications nationales pour les pays qui ne communiquent pas leurs données au FMI. Les données sur les échanges internationaux de produits manufacturés proviennent de la base des données COMTRADE. Lorsqu'il ne leur a pas été possible de se baser sur des chiffres de l'OMC, les services de la Banque mondiale ont estimé la part des échanges de produits manufacturés à partir des informations les plus récentes de COMTRADE. Dans toute la mesure du possible, l'OMC publie toutes les données sur les échanges de marchandises sur la base du système général du commerce, qui inclut les produits importés en vue de leur réexportation. Deux économies, à savoir Hong Kong (Chine) et Singapour, enregistrent d'importants volumes au titre des réexportations, comme indiqué dans le tableau. Les biens qui transitent par un pays mais sont destinés à un autre pays ne sont pas pris en compte. Les données sur les échanges de services commerciaux sont tirées de la base des données de la Balance des paiements du FMI et de publications nationales pour les pays qui ne communiquent pas leurs données au FMI

Tableau 21. Aide et flux financiers

Les flux nets de capitaux privés recouvrent les flux au titre de la dette privée et les flux de capitaux privés non associés à la dette. Les flux générateurs de dette du secteur privé recouvrent les prêts des banques commerciales, les crédits obligataires et autres crédits consentis par le secteur privé ; les flux non générateurs de dette du secteur privé correspondent aux investissements directs étrangers et aux prises de participation. Les investissements étrangers directs sont des investissements effectués pour acquérir des droits durables (représentant au moins 10 % des actions donnant droit de vote) sur une entreprise fonctionnant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Il est égal à la somme des flux de participations, des bénéfices réinvestis, des autres flux de capitaux à long terme et des flux de capitaux à court terme tels qu'ils sont enregistrés dans la balance des paiements.

Les données sur l'investissement étranger direct sont basées sur les données de la balance des paiements présentées par le FMI, ainsi que les données communiquées par l'OCDE et diverses sources nationales officielles. La définition de l'investissement étranger direct retenue dans le monde entier est celle qui figure dans la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI. L'OCDE a également publié une définition, formulée en consultation avec le FMI, Eurostat et les Nations Unies. Étant donné la multiplicité des sources et les différences qui existent au niveau des définitions et des méthodes de présentation, il peut exister plus d'une estimation de l'investissement étranger direct pour un pays, et les données peuvent ne pas être comparables d'un pays à un autre.

Les données sur l'investissement étranger direct ne fournissent pas une image complète des investissements étrangers dans une économie. Les données de la balance des paiements sur l'investissement étranger direct ne couvrent pas les capitaux levés dans les économies hôtes, qui sont devenus une importante source de financement des projets d'investissement dans certains pays en développement. Il est aussi de plus en plus apparent que les données sur l'investissement étranger direct sont de portée limitée parce qu'elles ne couvrent que les flux d'investissement transfrontaliers qui donnent lieu à une prise de participation à l'exclusion de ceux qui ne donnent pas lieu à une prise de participation, comme les flux de biens et services intra-entreprises. Pour une étude détaillée des problèmes associés aux données, voir le volume 1, chapitre 3 des World Debt Tables 1993-94 de la Banque mondiale.

La dette extérieure totale est la dette due à des non-résidents, remboursable en monnaie étrangère, en biens ou en services. Elle est la somme de la dette publique, de la dette à garantie publique, de la dette privée non garantie à long terme, du recours au crédit du FMI et de la dette à court terme. La dette à court terme englobe toutes les obligations ayant une échéance initiale ne dépassant pas un an, ainsi que les intérêts en arriérés dus au titre de la dette à long terme. La valeur actuelle de la dette extérieure est égale à la somme de la dette extérieure à court terme et de la valeur actualisée de la somme de tous les paiements au titre du service de la dette à long terme publique, à garantie publique et privée non garantie sur la durée des prêts en cours.

Les données sur la dette extérieure de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont collectées par la Banque mondiale par le biais du Système de notification de la dette. Les services de la Banque mondiale calculent l'endettement des pays en développement au moyen des rapports soumis par ces pays pour chacun de leurs emprunts à long terme public ou à garantie publique, ainsi que des informations sur la dette à court terme collectée par les pays ou auprès de créanciers par le biais des systèmes de notification de la Banque des règlements internationaux et de l'OCDE. Ces données sont complétées par des informations sur les prêts et crédits effectués par les grandes banques multilatérales, les relevés des prêts des organismes officiels de prêt des principaux pays créanciers, et des estimations des économistes chargés des pays considérés à la Banque mondiale et au FMI. Certains pays

fournissent en outre des données sur la dette privée non garantie. En 1996, 34 pays avaient communiqué des données de ce type à la Banque mondiale, et des estimations ont été calculées pour 28 autres pays pour lesquels ce type d'endettement est connu pour être élevé.

La valeur actuelle de la dette extérieure est une évaluation des obligations futures au titre du service de la dette qui peut être considérée par référence à des indicateurs tels que le PNB. Pour la calculer, on actualise le service (intérêts et remboursement du principal) dû au titre de la dette extérieure à long terme sur la durée de vie des prêts en cours. La dette à court terme est prise en compte à sa valeur nominale. Les données relatives à la dette sont exprimées en dollars, après avoir été converties aux taux de change officiels en vigueur. Le taux d'actualisation de la dette à long terme est fonction de la monnaie en laquelle le prêt est remboursé et est basé sur les taux d'intérêt commerciaux de référence de l'OCDE. Le taux d'actualisation utilisé pour les prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et les crédits de l'Association internationale de développement, de même que pour les obligations envers le FMI, est un taux de référence du DTS. Si le taux d'escompte est supérieur au taux d'intérêt du prêt, la valeur actuelle sera inférieure à la valeur nominale des futures obligations au titre du service de la dette.

L'aide publique au développement (APD) représente les décaissements au titre des dons et des prêts (nets des remboursements du principal) accordés à des conditions concessionnelles par des organismes publics des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), par des institutions multilatérales, et par certains pays arabes afin de promouvoir le développement économique et le bien-être social dans les pays considérés par le CAD comme étant en développement. Les prêts comportant un élément de don supérieur à 25 % sont inclus dans l'APD, de même que l'assistance et la coopération techniques. L'APD englobe également les flux d'aide (nets des remboursements) des bailleurs de fonds officiels aux économies en transition d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique et à certains pays en développement et territoires ayant un revenu plus élevé mais inclus dans la liste par le CAD. Ces flux, qui sont parfois qualifiés d'aide officielle, sont accordés à des conditions similaires à celles de l'APD. Les données relatives à l'aide en pourcentage du PNB sont analysées sur la base des valeurs converties en dollars au taux de change officiel.

Les données recouvrent les prêts bilatéraux et les dons de pays membres du CAD, d'organisations multilatérales, et de certains pays arabes. Elles n'incluent pas l'aide accordée par les pays bénéficiaires à d'autres pays en développement. Il s'ensuit que certains pays qui sont des donateurs sur une base nette (comme l'Arabie saoudite) apparaissent dans le tableau en tant que bénéficiaires.

Les données ne sont pas ventilées par type d'aide (programme, projet, ou aide alimentaire ; secours d'urgence ; aide aux opérations de maintien de la paix ou coopération technique), bien que ces différentes catégories puissent avoir un impact très différent sur l'économie. Les dépenses de coopération technique ne profitent pas toujours directement au pays bénéficiaire dans la mesure où elles contribuent à couvrir les coûts encourus au sein du pays en question au titre des rémunérations et avantages accordés aux experts techniques et des frais généraux des entreprises qui fournissent les services techniques.

Les données sur l'aide présentées au tableau 21 étant basées sur les informations produites par les bailleurs de fonds, elles ne correspondent pas aux chiffres portés par les bénéficiaires dans leur balance des paiements, qui excluent souvent en totalité ou en partie l'assistance technique, et notamment les paiements directement effectués aux expatriés par les bailleurs de fonds. De même, l'aide sous forme de dons en nature n'est pas toujours enregistrée dans les statistiques commerciales ou la balance des paiements. Bien que les estimations de l'APD incluses dans les statistiques de la balance des paiements visent à exclure l'aide purement militaire, la distinction est parfois difficile à faire, et c'est généralement la définition du pays d'origine qui prévaut.

Méthodes statistiques

La présente section décrit les méthodes de calcul du taux de croissance par la méthode des moindres carrés, du taux de croissance exponentiel (points extrêmes) et du coefficient de Gini, ainsi que la méthode suivie dans l'Atlas de la Banque mondiale pour calculer le facteur de conversion employé pour estimer les valeurs du PNB et du PNB par habitant en dollars.

Taux de croissance calculé par la méthode des moindres carrés

On calcule les taux de croissance par la méthode des moindres carrés chaque fois que l'on a des séries chronologiques suffisamment longues pour que les calculs soient fiables. On ne calcule pas ce type de taux lorsque l'on ne dispose que de moins de la moitié des observations pour la période.

On estime le taux de croissance, r, en déterminant l'équation d'une droite de régression par la méthode des moindres carrés à partir des valeurs logarithmiques de la variable pour chacune des années de la période considérée. Cette équation de régression revêt la forme suivante :

$$\text{Log } Xt = a + bt,$$

qui est la transformée logarithmique de l'équation du taux de croissance géométrique :

$$Xt = X0\ (1 + r)t\ .$$

Dans ces équations, X est la variable, t représente la période, a = Log X0 et b = Log (1 + r) sont les paramètres que l'on cherche à estimer. Si b* est l'estimation de b produite par la méthode des moindres carrés, il suffit, pour obtenir le pourcentage moyen de croissance annuelle, r, de calculer [exp (b*) -1], puis de multiplier le résultat par 100.

Le taux de croissance ainsi calculé est un taux moyen représentatif des observations disponibles sur la période considérée. Il n'est pas nécessairement égal au taux de croissance effectif entre deux périodes données.

Taux de croissance calculé à partir du modèle exponentiel

Dans le cas de certaines statistiques démographiques, couvrant notamment la population active et la population, le taux de

croissance entre deux dates différentes est calculé au moyen de l'équation suivante : r = Log (pn / p1)n
dans laquelle pn et p1 sont respectivement la dernière et la première observation de la période, n le nombre d'années de la période, et Log l'opérateur du logarithme népérien. Ce taux de croissance est basé sur un modèle de croissance exponentiel continue entre deux dates. Il ne prend pas en compte les valeurs intermédiaires de la série. Il ne correspond pas non plus au taux de croissance annuel mesuré à des intervalles d'un an, qui est donné par la formule (pn – pn-1)/pn-1.

Le coefficient de Gini

Le coefficient de Gini indique la mesure dans laquelle la répartition du revenu (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages d'une économie diffère d'une répartition correspondant à une situation d'égalité parfaite. La courbe de Lorenz joint les points correspondant aux pourcentages cumulés du revenu total revenant aux différents pourcentages cumulés du nombre des bénéficiaires, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. Le coefficient de Gini est égal au rapport, en pourcentage, de l'aire située entre la courbe de Lorenz et une droite théorique décrivant une situation d'égalité parfaite, à la surface du demi-carré situé en dessous de la droite. Ce coefficient varie entre zéro, qui représente une situation d'égalité parfaite, et 100 %, qui implique une situation d'inégalité maximale. La Banque mondiale utilise un programme d'analyse numérique, POVCAL, pour estimer les valeurs du coefficient de Gini ; voir Chen, Datt et Ravallion (1993).

Méthode de l'Atlas de la Banque mondiale

Dans certains cas, la Banque mondiale utilise un taux de change synthétique couramment appelé facteur de conversion de l'Atlas pour calculer le PNB et le PNB par habitant en dollars des États-Unis. L'emploi de ce facteur a pour objet de réduire l'impact des fluctuations de taux de change sur les comparaisons des revenus nationaux des différents pays.
Le facteur de conversion de l'Atlas pour une année quelconque est la moyenne du taux de change effectif d'un pays par rapport aux monnaies des pays du G-5 (ou du facteur de conversion retenu) pour l'année en cause et des taux de change des deux années précédentes, compte tenu de l'écart d'inflation entre le pays concerné et les pays du Groupe des Cinq (G-5) (Allemagne, États-Unis, France, Japon et Royaume-Uni). Le taux d'inflation d'un pays est mesuré par la variation de son déflateur du PNB.
Le taux d'inflation des pays du G-5, qui représente le taux d'inflation international, est mesuré par la variation du déflateur du DTS. (Le Droit de tirage spécial ou DTS est l'unité de compte du FMI). Le déflateur du DTS est la moyenne pondérée des déflateurs du PIB exprimé en DTS des pays du G-5. Les pondérations sont déterminées par le montant de chaque monnaie entrant dans la composition d'un DTS. Elles varient dans le temps parce que la composition monétaire du DTS et les taux de change relatifs de chaque monnaie se modifient. Le déflateur du DTS est calculé à partir de données en DTS, puis converti en dollars des États-Unis au moyen d'un facteur de conversion (de l'Atlas) du DTS en dollar. On multiplie le PNB d'un pays par le facteur de conversion (de l'Atlas), puis on divise le PNB en dollars ainsi obtenu par le nombre d'habitants au milieu de la plus récente des trois années pour obtenir le PNB par habitant.
Lorsque les taux de change officiels sont jugés peu fiables ou non représentatifs pour la période considérée, la formule de l'Atlas fait intervenir une autre estimation du taux de change (voir ci-dessous). Les formules ci-après décrivent le mode de calcul du facteur de conversion pour l'année t :

$$e_t^* = \frac{1}{3}\left[e_{t-2}\left(\frac{p_t}{p_{t-2}} / \frac{p_t^{S\$}}{p_{t-2}^{S\$}} \right) + e_{t-1}\left(\frac{p_t}{p_{t-1}} / \frac{p_t^{S\$}}{p_{t-1}^{S\$}} \right) + e_t \right]$$

et celui du PNB par habitant en dollars pour l'année t :

$$Y_t^{\$} = (Y_t / N_t) / e_t^*,$$

où et* est le facteur de conversion de l'Atlas (unités de monnaie nationale par rapport au dollar) pour l'année t, et est le taux de change annuel moyen (unités de monnaie nationale par rapport au dollar) pour l'année t, pt est le déflateur du PNB pour l'année t, PS$ est le déflateur du DTS en dollars pour l'année t, Yt est le PNB courant (en monnaie nationale) pour l'année t, et Nt est la population au milieu de l'année t.

Autres facteurs de conversion

La Banque mondiale vérifie systématiquement si les taux de change officiels sont des facteurs de conversion adéquats. Elle a recours à un autre facteur de conversion lorsque l'écart entre le taux de change officiel et le taux effectivement employé dans le cadre des transactions intérieures portant sur des devises ou le commerce international des marchandises est jugé exceptionnellement important. Ce n'est le cas que pour un petit nombre de pays (se reporter au tableau intitulé Profil des données originales de World Development Indicators 2000). Des facteurs de conversion autres que le taux de change sont utilisés dans le cadre de la méthode de l'Atlas et, dans certains cas, dans Les Grands indicateurs du développement pour une année déterminée.

Bibliographie

Ahmad, Sultan. 1992. "Regression Estimates of Per Capita GDP Based on Purchasing Power Parities." Document de travail consacré à la Recherche sur les politiques 956. Banque mondiale, département de l'économie internationale, Washington.

———. 1994. " Improving Inter-Spatial and Inter-Temporal Comparability of National Accounts. " Journal of Development Economics 4: Journal of Development Economics 4: 53–75.

Ball, Nicole. 1984. " Measuring Third World Security Expenditure: A Research Note." Dans le Rapport sur le développement dans le monde 12/2 : 157–64.

Chen, Shaohua, Gaurav Datt et Martin Ravallion. 1993. "Is Poverty Increasing in the Developing World?" Document de travail consacré à la Recherche sur les politiques. Banque mondiale, Washington.

Conseil de l'Europe. Années diverses. L'évolution démographique récente en Europe. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

Eurostat (Office statistique des Communautés européennes). 1999. EU Transport in Figures. Luxembourg.

———. Années diverses. Statistiques démographiques. Luxembourg.

———. Années diverses. Annuaire statistique. Luxembourg.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1999. Situation des forêts du monde 1999. Rome.

———. Années diverses. FAO Annuaire. Production. Collection FAO : Statistiques. Rome.

Hatzichronoglou, Thomas. 1997. "Revision of the High-Technology Sector and Product Classification." STI Working Paper 1997.2. Organisation de coopération et de développement économiques(OCDE), Direction XX . Paris.

Heston, Alan. 1994. " A Brief Review of Some Problems in Using National Accounts Data in Level of Output Comparison and Growth Studies. " Journal of Development Economics 44: Journal of Development Economics 44: 29–52.

OACI (Organisation de l'aviation civile internationale). 1999. Civil Aviation Statistics of the World: 1998. Annuaire statistique. 23rd ed. -Montreal.

AIE (Agence internationale de l'énergie). Années diverses. Energy Balances of OECD Countries. Paris.

———. Années diverses. Statistiques et bilans énergétiques des pays non membres 1995–96. Paris.

———. Années diverses. Energy Balances of OECD Countries. Paris.

SFI (Société financière internationale). 1999. Trends in Private Investment in Developing Countries 1999. Washington.

BIT (Bureau international du travail). 1999. Key Indicators of the Labour Market. Genève.

———. Années diverses. Annuaire des statistiques du travail. Genève.

FMI (Fonds monétaire international). 1986. Manuel de statistiques de finances publiques. Washington

———. 1993. Manuel de la balance des paiements. 5e éd. Washington.

———. Années diverses. Direction of Trade Statistics Yearbook. Washington

———. Années diverses. Government Finance Statistics Yearbook. Washington

———. Années diverses. Government Finance Statistics Yearbook. Washington

Institutional Investor. 2000. Mars New York.

Internet Software Consortium. 2000. Internet Domain Survey. January. [www.isc.org].

FRI (Fédération routière internationale). 1999. Statistiques routières mondiales 1999. Genève.

UIT (Union internationale des télécommunications). 1999. Rapport sur le développement mondial des télécommunications 1999. Genève.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Années diverses. Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement. Disbursements, Commitments, Country Indicators. Paris.

———. Années diverses. Comptes nationaux. Vol. 1, Grands agrégats Paris.

———. Années diverses. Comptes nationaux. Vol. 2, Tableaux détaillés. Paris.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), CAD (Comité d'aide au développement). Années diverses. Coopération pour le développement. Paris.

PricewaterhouseCoopers. 1 999a. Corporate Taxes: Worldwide Summaries 1999–2000. New York.

———. 1999b. Individual Taxes: Worldwide Summaries 1999–2000. New York.

PRS Group. 2000. International Country Risk Guide. Mars. East Syracuse, N.Y.

Ravallion, Martin et Shaohua Chen. 1996. " What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Living Standards in Developing and Transitional Economies? " Document de travail-Recherche sur les politiques 1694. Banque mondiale, département de l'économie internationale, Washington.

———. 1997. " Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute Poverty? " Economic Letters 56 : 51–57.

Srinivasan, T. N. 1994. " Database for Development Analysis: APERÇU Journal of Development Economics 44 (1) : 3–28.

Standard & Poor's. 2000. Emerging Stock Markets Factbook 2000. New York.

ONU (Organisation des Nations Unies). 1968. Système de comptabilité nationale. Études méthodologiques. Série F, no 2, rév. New York.

———. 1 999a. World Population Prospects: The 1998 Revision. New York.

———. 1999b. World Urbanization Prospects: The 1998 Revision. New York.

———. Années diverses. Bulletin mensuel de statistiques. Division de statistique. New York.

———. Années diverses. Annuaire des statistiques de l'énergie. Division de statistique. New York.
———. Années diverses. Compte du revenu national. Division de statistique. New York.
———. Années diverses. Population and Vital Statistics Report. Division de statistique. New York.
———. Années diverses. Annuaire statistique. Division de statistique. New York.
———. Années diverses. Update on the Nutrition Situation. Comité administratif de coordination, Sous-comité de la nutrition. Genève.
CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Années diverses. Manuel de statistiques du commerce international et du développement. Genève.
UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1 999a. Annuaire statistique. Paris.
———. 1999b. World Education Report. Paris.
UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Années diverses. La situation des enfants dans le monde : New York : Oxford University Press.
ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). Années diverses. International Yearbook of Industrial Statistics. Vienne.
U.S. Department of State, Bureau of Arms Control. 1999. World Military Expenditures and Arms Transfers 1998. Washington.
OMS (Organisation mondiale de la santé). 1997. Coverage of Maternity Care. Genève.
———. Années diverses. Annuaire de statistiques sanitaires mondiales. Genève.
———. Années diverses. Annuaire de statistiques sanitaires mondiales. Genève.
Banque mondiale. 1 993a. Purchasing Power of Currencies: Comparing National Incomes Using ICP Data. Washington
———. 1993b. World Debt Tables 1993-94. Vol. 1 Washington.
———. 2 000a. Global Development Finance 2000. Washington.
———. 2000b. World Development Indicators 2000. Washington.
World Intellectual Property Organization. 1999. Industrial Property Statistics. Publication A. Genève.
Institut des ressources mondiales en collaboration avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). Années diverses. World Resources: A Guide to the Global Environment. New York : Oxford University Press.
OMC (Organisation mondiale du commerce). Années diverses. Rapport annuel Genève.

Classification des économies par revenu et par région, 2000

Groupe de revenu	Sous-groupe	Afrique subsaharienne		Asie		Europe et Asie centrale		Moyen-Orient et Afrique du Nord		Amérique
		Afrique de l'Est et Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Asie de l'Est et Pacifique	Asie du Sud	Europe de l'Est et Asie centrale	Reste de l'Europe	Moyen-Orient	Afrique du Nord	
Faible revenu		Angola Burundi Comores Congo, Rép. dém. du Érythrée Éthiopie Kenya Lesotho Madagascar Malawi Mozambique Ouganda Rwanda Somalie Soudan Tanzanie Zambie Zimbabwe	Bénin Burkina Faso Cameroun Congo, Rép. du Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Libéria Mali Mauritanie Niger Nigéria République centrafricaine Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Tchad Togo	Cambodge Corée, Rép. dém. de Îles Salomon Indonésie Mongolie Myanmar RDP lao Viet Nam	Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Népal Pakistan	Arménie Azerbaïdjan Géorgie Moldova Ouzbékistan République kirghize Tadjikistan Turkménistan Ukraine		Yémen, Rép. du		Haïti Nicaragua
Revenu intermédiaire	Tranche inférieure	Namibie Swaziland	Cap-Vert Guinée équatoriale	Chine Fidji Îles Marshall Kiribati Micronésie, États féd. de Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines *Samoa* Thaïlande Tonga Vanuatu	Maldives Sri Lanka	Albanie Bélarus Bosnie-Herzégovine Bulgarie Fédération de Russie Kazakhstan Lettonie Lituanie Macédoine, ERY de[a] Roumanie Yougoslavie, Rép. féd. de[b]	Turquie	Cisjordanie et Gaza Iran, Rép. islamique d' Iraq Jordanie Rép. arabe syrienne	Algérie Djibouti Égypte, Rép. arabe d' Maroc Tunisie	Belize Bolivie Colombie Costa Rica *Cuba* El Salvador Guatemala Guyana Honduras Jamaïque Paraguay Pérou République dominicaine Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname
	Tranche supérieure	Afrique du sud Botswana Maurice Mayotte Seychelles	Gabon	Corée, Rép. de Malaisie Palau Samoa américaines		Croatie Estonie Hongrie Pologne République slovaque République tchèque	Île de Man	Arabie saoudite Bahreïn Liban Oman	Libye Île de Malte	Antigua-et-Barbuda Argentine Barbade Brésil Chili Dominique Grenade Mexique Panama Porto Rico Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela
Total partiel	157	25	23	23	8	26	2	10	7	33

380

		Afrique subsaharienne		Asie		Europe et Asie centrale		Moyen-Orient et Afrique du Nord		
Groupe de revenu	**Sous-groupe**	**Afrique de l'Est et Afrique australe**	**Afrique de l'Ouest**	**Asie de l'Est et Pacifique**	**Asie du Sud**	**Europe de l'Est et Asie centrale**	**Reste de l'Europe**	**Moyen-Orient**	**Afrique du Nord**	**Amérique**
Revenu élevé	Membres de l'OCDE			Australie Japon Nouvelle-Zélande			Allemagne Autriche Belgique Danemark Espagne Finlande France Grèce Irlande Islande Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Portugal Royaume-Uni Suède Suisse			Canada États-Unis
	Non-membres de l'OCDE			Brunéi Guam Hong Kong, Chine[c] Îles Mariannes du Nord Macao, Chine[e] Nouvelle-Calédonie Polynésie française Singapour Taïwan, Chine		Slovénie	Andorre Chypre Groenland Îles Anglo-Normandes Îles Féroé Liechtenstein Monaco	Émirats arabes unis Israël Koweït Qatar	Malte	Antilles néerlandaises Aruba Bahamas Bermudes Îles Caïmans Îles Vierges (EU)
Total	157	25	23	35	8	27	27	14	7	41

a . Ex-République yougoslave de Macédoine. b. République fédérale de Yougoslavie (Serbie/Monténégro). c. Les départements français d'outre-mer (Guyane française, Guadeloupe, Martinique et Réunion) sont compris dans la France. d. Le 1er juillet 1997, Hong Kong a été replacée sous la souveraineté de la Chine. e. Le 20 décembre 1999, Macao a été replacé sous la souveraineté de la Chine.

Source : Données de la Banque mondiale.

La Banque mondiale classe les pays en fonction de leur PNB par habitant en dollars des États-Unis à des fins analytiques. Les pays sont classés en économies à faible revenu, à revenu intermédiaire(tranche inférieure et tranche supérieure) ou à revenu. D'autres groupes analytiques, constitués par région ou niveau d'endettement extérieur, sont également utilisés.

Les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire sont parfois qualifiés d'économies en développement. Ce terme est employé pour des raisons de commodité ; il n'implique nullement que tous les pays qu'il recouvre se trouvent dans une même phase de développement, ou que les pays qui ne sont pas inclus dans ce groupe ont atteint un stade de développement préférable ou ultime. Le classement par niveau de revenu n'indique pas non plus nécessairement un stade de développement particulier.

Ce tableau indique le classement de toutes les économies membres de la Banque mondiale et de toutes les autres économies comptant plus de 30 000 habitants. Les économies sont divisées en catégories de revenu en fonction du PIB par habitant de 1999 calculé par la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale. Les groupes sont les suivants : 755 dollars ou moins pour les pays à faible revenu ; entre 756 et 2 995 dollars pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure ; entre 2 996 et 9 265 dollars pour les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure ; et au moins 9 266 dollars pour les pays à revenu élevé.